

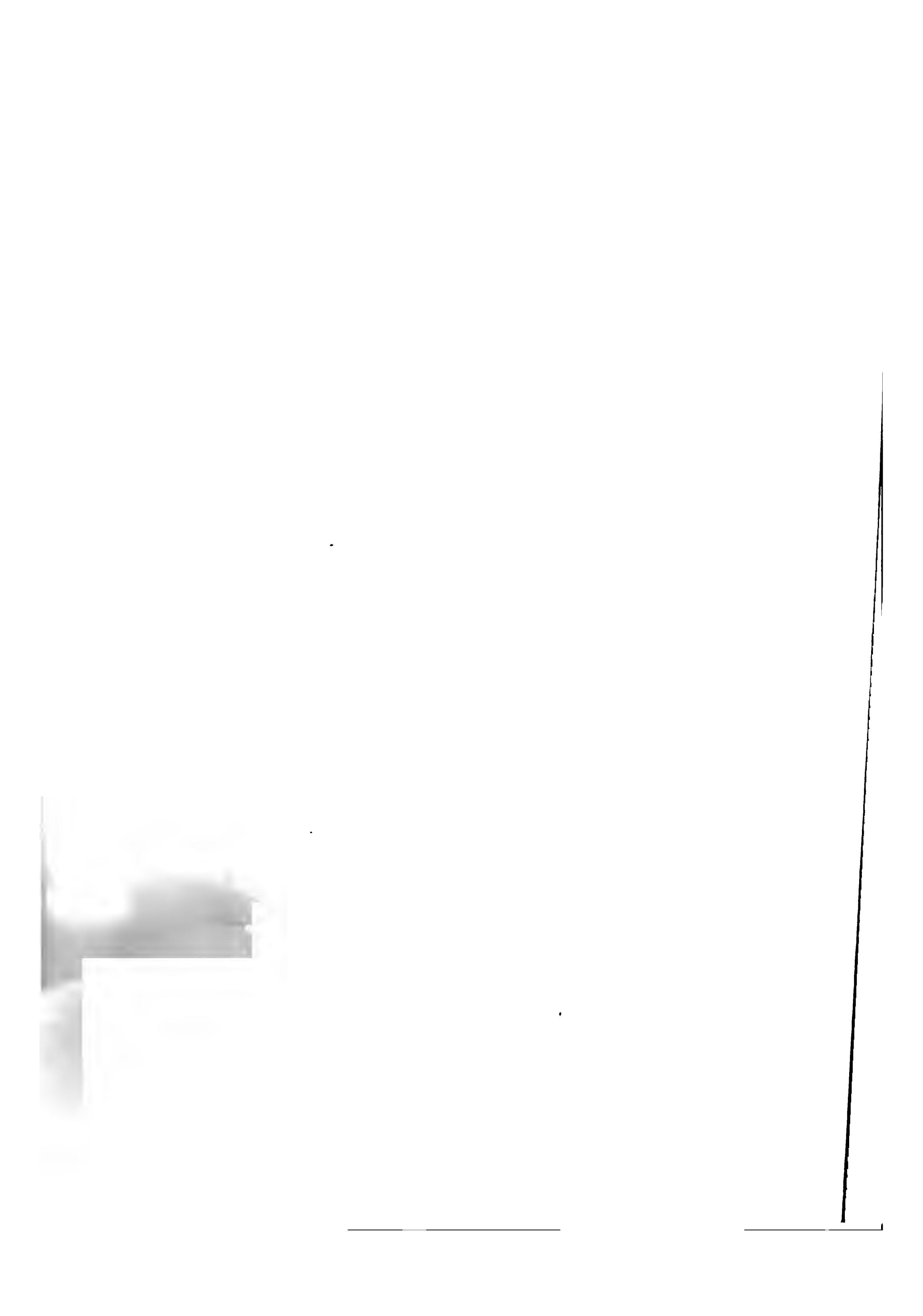












DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

LAON — Imprimerie de Éd. FLEURY.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

GÉNÉALOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE CE DÉPARTEMENT

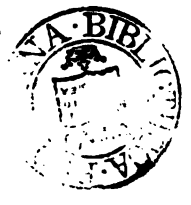
PAR MELLEVILLE,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur des Histoires de Laon, Coucy-le-Château, Chauny, &c.

OUVRAGE ORNÉ DE PLANCHES

représentant les armoiries des villes et des familles.

TOME Ier.



A LAON,

Chez les Éditeurs, au bureau du *Journal de l'Aisne*, rue Sérurier, 22;

DANS LE DÉPARTEMENT, chez tous les Libraires.

A PARIS,

Chez DUMOULIN, libraire, quai des Augustins, 13.

Chez DIDRON, libraire, rue St-Dominique-St-Germain, 23.

1857

PRÉFACE.

Des travaux analogues à celui que nous livrons au public, ont paru depuis longtemps déjà dans différentes parties de la France. Les départemens de l'Oise, de la Somme, du Nord, des Vosges et d'autres encore, possèdent des dictionnaires historiques, véritables archives où les auteurs ont eu pour but de rassembler à la fois les élémens d'une histoire générale de ces contrées, et de présenter un court exposé des annales particulières de chacune des localités qu'elles renferment. Le département de l'Aisne, assurément l'un des plus riches de la France en souvenirs de tout genre, en monumens civils, militaires et religieux, en personnages qui se sont illustrés dans toutes les carrières, manquait encore d'un travail semblable, bien qu'à toutes les époques de laborieux savans se soient occupés avec ardeur du soin de rassembler et de coordonner les nombreux matériaux de son histoire.

Les résultats de leurs recherches ont été pour la plupart consignés dans une foule de livres, de brochures, de recueils périodiques publiés depuis plus de deux siècles. Il y en a sur tous les sujets et sous toutes les formes : histoires générales de la province ou seulement d'une partie de son territoire, traitées au point de vue politique ou religieux; annales des principales villes ou même de localités secondaires; dissertations sur tous les points d'histoire générale ou particulière; descriptions archéologiques des monumens de tous les âges et de toutes les origines; biographies des personnages célèbres à tous les titres; généalogies des familles illustres; on s'est occupé de tout, excepté de cette multitude de petites villes, de bourgs, de villages et de hameaux qui composent la majeure partie des communes du département de l'Aisne.

L'injustice de cet oubli a cependant été sentie depuis longtemps, et l'on semble avoir cherché à le réparer, car on trouve dans différens ouvrages géographiques publiés durant les deux derniers siècles et dans les divers recueils périodiques de ce temps, des notices historiques sur plusieurs localités secondaires de nos pays.

Toutefois, de ces essais timides et informes à l'idée d'un dictionnaire proprement dit, il y avait encore bien loin. C'est aux Bénédictins du 18e siècle que revient l'honneur d'en avoir conçu et en partie exécuté le plan. On peut voir dans la collection de Dom Grenier plusieurs ébauches d'un travail de ce genre dues à différentes plumes, et notamment à celle de Dom Grenier lui-même.

Des particuliers ne tardèrent point à marcher sur les traces de ces laborieux savans. Dès 1780, au rapport de D. Lelong, un curé de La Fère composait l'histoire détaillée de chacune des paroisses de l'ancien diocèse de Laon. Trois ans plus tard, un autre ecclésiastique publiait un *État du diocèse de Soissons* où l'on trouve d'utiles renseignemens sur les différentes paroisses de ce diocèse. On lit également un certain nombre de notices historiques sur des localités de ce pays,

dans la collection de l'*Annuaire du département*, ainsi que dans la *Statistique* de M. Brayer. Enfin, M. Devisme fit paraître en 1826, son *Manuel historique*, sorte d'ébauche d'un travail plus étendu et à peu près semblable au nôtre, qu'il se proposait de publier par la suite, mais qui n'a point vu le jour (1).

Voilà, si nous ne nous trompons, ce qui avait été fait dans cette voie quand, consultant moins nos forces que notre ardeur, la pensée nous vint vers 1840, de tenter à notre tour une entreprise dont l'utilité était incontestable et dont l'exécution, en comblant une lacune fâcheuse, répondait au vœu de tous les hommes qui s'intéressent à l'histoire de leur pays. Notre plan une fois arrêté nous nous sommes mis à l'œuvre, et depuis, nous n'avons pas cessé un instant d'y travailler.

Le présent ouvrage est le *résumé succinct* de nos longues recherches. Loin de nous la prétention d'avoir fait un livre irréprochable; mais on nous accordera, sans doute, que plus de quinze années employées à ces recherches sont la garantie que nous n'avons rien négligé pour donner à notre travail toute l'exactitude possible. Nous pouvons donc annoncer dès à présent qu'on y trouvera beaucoup de faits nouveaux, la rectification d'erreurs depuis longtemps accréditées, et la fixation de certains points d'histoire restés jusqu'ici dans le doute.

On comprend que, dans un ouvrage comme celui-ci, formé de matériaux aussi nombreux que variés, il ne nous soit pas possible de citer toutes nos preuves; ces citations exigeraient presqu'un volume de supplément. Mais nous regardons comme un devoir de les faire connaître au moins d'une manière sommaire et néanmoins suffisante pour permettre au lecteur d'apprécier l'étendue de nos recherches et la sûreté des sources où nous avons puisé.

Sans négliger aucun des nombreux travaux historiques publiés jusqu'à ce jour sur nos pays, nous nous sommes particulièrement attachés à la recherche, comme moins explorées, des pièces manuscrites, dont le nombre est encore fort considérable malgré les pertes à jamais regrettables faites depuis moins d'un siècle. Ainsi, non contens de dépouiller *par plusieurs fois* l'immense et célèbre collection de Dom Grenier (plus de 300 volumes in-f°), les collections fort étendues aussi de Baluze, Dangeau, Duchesne, Gaignières et autres, nous avons encore compulsé les cartulaires ou copies de cartulaires existans des anciennes communautés religieuses des diocèses de Laon, Soissons, Noyon et Cambrai, et même ceux des autres maisons situées soit dans les diocèses voisins, soit dans des contrées fort éloignées, quand elles ont possédé des biens dans nos pays. Nous avons également dépouillé les cartulaires ou les archives du comté de Champagne, du duché de Guise, du comté de Marle et de La Fère, de la baronie de Coucy, et de plusieurs seigneuries secondaires. Nous avons fouillé les riches archives du département de l'Aisne et les dépôts publics plus riches encore de la capitale, notamment la bibliothèque et les archives impériales. Le ministre, en nous permettant d'emporter les manuscrits et les imprimés, les conservateurs de ces dépôts en

(1) Nous ne parlons pas du *Dictionnaire des communes* publié en 1839, par MM. Lecointe et Baget, cet ouvrage, très-utile d'ailleurs, étant à peu près exclusivement administratif. Quant à un autre travail dont le plan se rapproche beaucoup de celui de notre *Dictionnaire*, mais dont une partie seulement fut publiée en 1846 sous ce titre : *Description du département de l'Aisne*, par E. Cuvillier, *canton d'Anizy*, nous ne serons sans doute démenti par personne quand nous dirons qu'il ne saurait être pris au sérieux. Il dépasse en effet en détails fabuleux tout ce qu'on peut imaginer, et, par conséquent, ne mérite aucune confiance.

Beaucoup d'autres travaux historiques sur le département ont paru depuis cette époque; nous les mentionnerons pour la plupart dans cet ouvrage, ainsi que les principaux d'entre ceux publiés antérieurement.

mettant ces ouvrages à notre disposition avec un empressement dont nous nous plaisons à leur témoigner ici notre profonde gratitude, ont singulièrement facilité nos recherches.

Nous devons également à beaucoup de personnes, de précieuses communications. M. de Nieuwerkerke, directeur des musées impériaux; M. le vicomte de Courval, de Pinon; M. le marquis de Puységur, de Buzancy; M. de St-Marceau, de Limé; M. de Toulmon, de Paris; M. de Chauvenet, de St-Quentin; MM. de Richecourt, Leleu de la Simonne et Amédée Piette, de Laon; M. le docteur Lejeune, de Montaigu; M. Prioux, de Paris, et d'autres encore que le défaut de place ne nous permet pas de nommer, ont mis à notre disposition avec une bienveillance dont nous leur exprimons ici notre reconnaissance, de nombreux documens qui nous ont été particulièrement utiles pour dresser la liste des anciennes familles seigneuriales du pays.

Si cette partie de notre tâche n'en était pas la moins neuve, elle en était aussi la plus difficile. Il n'existe en effet sur ce sujet d'autres travaux antérieurs que les généalogies de quelques-unes des familles principales; puis, la plupart des archives privées étant aujourd'hui ou dispersées ou détruites, on manque de renseignemens suffisans pour faire bien complet un travail de ce genre; enfin, les titres anciens où ces familles sont mentionnées, défigurent souvent d'une manière si étrange les noms propres (lesquels d'ailleurs sont loin d'avoir toujours une orthographe arrêtée), qu'on est parfois exposé, faute de moyens de contrôle, à faire deux familles différentes d'une seule et même famille dont le nom se trouve ainsi diversement écrit. Aussi, malgré toute notre attention à cet égard, ne saurions nous répondre de n'avoir jamais commis cette erreur. Nous dirons toutefois que si l'on remarque des différences entre nos listes et celles publiées dans les ouvrages généalogiques, nous sommes en mesure de prouver l'exactitude des nôtres. Quant aux lacunes qu'on peut y signaler, elles sont regrettables, nous ne cherchons pas à le nier; mais les explications précédentes nous autorisent à mettre en doute qu'il soit possible, à très-peu d'exceptions près, de les combler aujourd'hui (1).

En revanche, il nous sera permis de dire que notre partie historique est aussi complète qu'on peut le désirer. Nous entendons parler, cela va sans dire, de l'énoncé des faits principaux. Quant aux détails, il nous a bien fallu, malgré tout leur intérêt, les élaguer pour la plupart, afin de ne pas dépasser les bornes de deux volumes qui nous étaient prescrites.

On ne s'étonnera donc point que nous n'ayons pu donner aux *douze cens articles* qu'ils contiendront, tous les développemens qu'ils pouvaient comporter et que beaucoup d'entre eux méritaient à bien des égards. C'est assurément là un inconvénient : aussi avons-nous entrepris d'y remédier, en publiant séparément une collection de notices historiques sur les localités les plus intéressantes et sur les points les plus importans de l'histoire du pays (2).

(1) Obligés de nous resserrer le plus possible, on ne s'étonnera pas que nous ayons donné moins de développement aux listes des grandes familles dont les généalogies se trouvent imprimées partout, qu'à celles des familles secondaires qui n'ont point encore été publiées. Celles-ci ont eu d'ailleurs avec le pays des rapports plus intimes que les autres, dont quelques-unes ne l'ont même jamais habité. Nous regrettons surtout vivement que le défaut de place nous ait contraints à supprimer les détails biographiques dont nous nous proposions de faire suivre les noms des principaux personnages qui y figurent.

(2) Quinze de ces notices ont été publiées jusqu'à présent; on en trouvera la liste sur la couverture de ce volume. Les sujets y sont traités, sous la garantie des preuves nombreuses dont nous avons eu soin de donner l'indication, avec tous les détails qu'ils comportent, mais qui ne pouvaient entrer dans le cadre d'un dictionnaire,

Nous complèterons par les renseignemens suivans ce que nous pouvons dire ici des sources auxquelles nous avons puisé. Les détails de la culture et le chiffre de la population en 1760, sont tirés des anciens *plumitifs*. Bien que ces pièces soient officielles, nous sommes loin de garantir leur parfaite exactitude : nous ne les donnons donc qu'à titre de renseignement. Quant aux autres chiffres de la population, ce sont ceux des recensemens opérés depuis un demi siècle.

Les noms des patrons des paroisses nous ont été fournis par les anciens *pouillés* des diocèses de Laon, Soissons et Noyon. Si quelqu'un s'étonnait de les voir figurer ici, nous dirions que leur connaissance permet parfois, comme nous pourrions en citer des exemples, de fixer des points d'histoire importans. Cette considération justifie suffisamment leur mention dans ce livre.

Nous croirions manquer à nos devoirs si nous terminions sans offrir un témoignage public de notre reconnaissance aux personnes qui, après avoir accueilli avec un empressement plein d'une bienveillante sympathie l'idée de notre ouvrage, n'ont pas cessé depuis de nous encourager dans l'accomplissement de ces longs travaux. Qu'il nous soit permis surtout d'adresser nos remerciments sincères au Conseil général du département de l'Aisne, pour le généreux concours qu'il a bien voulu nous prêter dans la publication de ce livre. C'est une preuve nouvelle que les travaux sérieux et utiles au pays, sont toujours sûrs de trouver auprès de lui appui et encouragement.

N. B. — Quelques fautes se sont glissées, quelques omissions ont été faites dans l'impression de ce premier volume; elles seront signalées et corrigées dans un errata général placé à la fin du tome second. — Nous y joindrons, à titre d'additions, d'assez nombreux renseignemens qui nous sont parvenus trop tard pour être employés en temps utile. Ce second volume renfermera en outre, pour la facilité des recherches, une table générale des personnes et des familles dont les noms sont cités dans cet ouvrage; plus, une table de tous les fiefs qui y sont aussi mentionnés.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE.



A

Abbayes. — Au moment de la Révolution française, on comptait dans l'étendue actuelle du département de l'Aisne, trente abbayes d'hommes, dont onze maisons de Bénédictins, savoir : St-Vincent et St-Jean de Laon, St-Michel-en-Thiérache, St-Nicolas-aux-Bois, Nogent-sous-Coucy, St-Nicolas-des-Prés de Ribemont, St-Crépin-le-Grand à Soissons, St-Médard, Chézy, Homblières et St-Quentin en l'Isle. — Quatre maisons de Bernardins : Foigny, Vauclerc, Bohéries et Longpont. — Quatorze maisons de Prémontrés : Prémontré, chef d'ordre, St-Martin de Laon, Cuissy, Bucilly, Thenailles, le Mont-St-Martin, Vermand, Genlis, St-Ived à Braine, Chartreuve à Chery, Valsery, Val-Secret, Val-Chrétien et Villers-Cotterêts.

Les abbayes de filles étaient au nombre de huit, dont cinq maisons de Bénédictines, savoir : Origny-Ste-Benotte, le Calvaire de La Fère, N.-D. de Soissons, N.-D. de Braine, St-Remi et St-George de Villers-Cotterêts. — Trois maisons de Bernardines : Montreuil et le Sauvoir sous Laon, et Fervaques à St-Quentin.

Indépendamment de ces communautés religieuses, on y voyait encore deux maisons de Chartreux, dont une au Val-St-Pierre et l'autre à Bourg-Fontaine ; quatre maisons de la Congrégation de France ou de Ste-Géneviève, savoir : St-Léger et St-Crépin-en-Chaie à Soissons, St-Ferréol à Essommes, et St-Eloi-Fontaine à Commenchon ; une maison de Joannistes, St-Jean-les-Vignes, à Soissons ; une maison de Mathurins ou Trinitaires à Cerfroid ; et enfin une maison d'Augustines à St-Paul près Soissons. (Voyez tous ces noms.)

Selon les états officiels dressés en 1790, les revenus réunis de ces diverses maisons dépassaient alors 1,500,000 liv., et l'on y comptait environ 460 religieux et 115 religieuses.

ABBÉCOURT, *Abbatis Curia* ou *Curtis*. — Village de l'ancien Noyonnais, bâti dans une plaine basse sur la rive droite de l'Oise, à 42 kilomètres à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, de l'élection et

diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrondissement de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 525 arpens de terre (1), 12 arp. de jardinages, 30 arp. de chenevières, 200 arp. de prés, 60 arp. de pâtures. Au 9e siècle, on cultivait la vigne sur le terroir d'Abbécourt. — Population : en 1760, 52 feux; 1800, 554 habitans; 1818, 594 h.; 1836, 662 h.; 1856, 660 h.

Ce village doit sa naissance à une ferme bâtie par un abbé de Saint-Médard-lès-Soissons, qui en possédait le territoire. De là son nom : *Abbatis Curia* ou *Curtis*, Cour ou ferme de l'abbé.

Seigneurs d'Abbécourt.

Ils tenaient Abbécourt en fief des abbés de Saint-Médard.

1154-57. Geoffroy Martel, chevalier; femme, Isabelle; enfans : Gérold? Elizabeth, femme de Guy d'Autrèches.

1164. Gérold d'Abbécourt.

1186. Raoul, chev. d'Abbécourt.

1200-14. Martel, chev.; femme, Béatrix Cosset; enfans : Dreux? Jean? Isabelle.

1216. Dreux d'Abbécourt.

1230. Jean d'Abbécourt; fut accusé de meurtre et condamné, en expiation, à aller guerroyer dans la Terre-Sainte.

1235. Enguerrand d'Abbécourt; femme, Mélissende; mère, Neudiarde.

1264-68. Isabelle, dame d'Abbécourt; enfans : Marie, femme d'Ansoul, chev. d'Offemont; Emmeline? femme du suivant.

1284-85. Florent, chev., seign. d'Abbécourt.

1295-1340. Simon de Folloy ou Fouilloy, chev., seigneur d'Abbécourt.

1348-55. Jean de Folloy, chev., son fils.

1370. Pierre de Folloy, seign. dudit.

En 1405, la terre d'Abbécourt fut décrétée sur ce dernier et achetée par Jean II de Hangest, seign. de Genlis, moyennant 1225 liv. 4 sous parisis. Elle resta dans cette maison (voyez Villequier-Aumont) jusqu'en 1579, époque où Pierre Brulart, seign. de Crosne, l'acheta. Elle fut plus tard donnée en dot à Marie-Anne-Claude Brulart, fille unique de Claude Brulart, laquelle, en 1705, la porta en mariage à Henri, duc d'Harcourt. Pierre Brulart, marquis de Genlis, la racheta vers 1725, et depuis elle n'est plus sortie des mains des seigneurs de Genlis.

ABBEVILLE. — Cense autrefois assise sur la paroisse de Fontaine-Notre-Dame, aujourd'hui détruite; elle appartenait à l'abbaye d'Homblières.

ABBIETTE (l') *Abbatiola.* — Hameau dépendant de Gauchy. Il se nommait primitivement La Vieuville (*Vetus Villa*). Il prit le nom d'Abbiette ou la petite abbaye au 14e siècle, après que Gautier, abbé d'Isle à St-Quentin, en eut fait l'acquisition en 1313. A cette époque on cultivait la vigne sur le terroir de ce hameau.

Ce hameau avait, dès le 12e siècle, des seigneurs qui portaient son nom :

1150. Eudes de La Vieuville; Simon, son frère; Béatrix, sa sœur.

1260. Pierre de La Vieuville, chev. Il vendit cette terre en 1261 à Ymbert, fils de Gérard de Chevresis, bourgeois de St-Quentin.

12.. Gérard II de Chevresis, fils de ce dernier, seign. de La Vieuville.

12.. Jean de Chevresis, seign. dudit, prévôt de St-Quentin et de Ribemont. A son tour celui-ci vendit la terre de La Vieuville à l'abbaye d'Isle en 1313, comme nous l'avons dit.

(1) Nous devons dire une fois pour toutes que l'arpent dont il est question dans cet ouvrage est l'ancien arpent de roi de 100 verges, la verge de 22 pieds, le pied de 12 pouces. Il représentait 51 ares 07 centiares.

ACHERY, *Achiriacum*, *Acherus*, *Achirus*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 25 k. au nord-ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de La Fère, des élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760 : 12 charrues (1), 180 arp. de prés. — Population : en 1760, 117 feux; 1800, 761 h.; 1818, 862 h.; 1836, 1,099 h., 1856, 1,099 h.

Le village d'Achery est très-ancien. Il en est question dans une charte de 990. Il appartenait originairement aux sires de Coucy qui, en 1336, l'échangèrent avec Albert de Roye, évêque de Laon, contre celui de Septvaux, pour mettre fin aux contestations qu'engendrait journellement la position de ce dernier domaine au milieu de leurs possessions territoriales. — Avant la Révolution, l'administration municipale était exercée à Achery par un prévôt dont la charge formait un fief héréditaire relevant des évêques de Laon.

Quelques indices portent à penser que le fameux promoteur de la première croisade, Pierre d'Achery, plus connu sous le nom de Pierre l'Hermite, serait né à Achery.

Seigneurs d'Achery.

Nous n'en connaissons que quelques-uns. Guillaume, dit *Bucca*, fils de Hugues, prévôt héréditaire du Laonnois, paraît avoir possédé la seigneurie de ce village en 1133. Femme, Havide; enfans : Denis, Gervais, Mathieu, Enguerrand, Alexandre, moine à Saint-Vincent de Laon.

1208-28. Pierre d'Achery, chev.; Anselme, son frère.

1250-64. Raoul, chev., seign. d'Achery.

1287. Jean d'Achery, chev.

1318. Gérard d'Achery.

1599. N. de Fressancourt, seigneur d'Achery.

Il y avait autrefois à Achery deux fiefs nommés l'un fief de *La Mothe* ou *Romery*, l'autre fief *Mathon*, ayant chacun des seigneurs particuliers.

Fief de La Mothe ou fief Romery.

1599. Hector d'Harsillemont, seign. de La Mothe.

1615. Isaac d'Hervilly, seign. de Beaumont et Romery.

1634. Jacques d'Harsillemont.

1656. Jean d'Hervilly.

1661. Charles d'Hostat, seig de La Mothe.

1663. Jean de Ciron, gouverneur de Sainte-Menehould.

1697. Laurent Danye, seign. du Mont et de La Mothe.

1700. Remi Danye. Il vendit ce fief en 1703 à Jean Ponset, meunier à Achery.

ACONIN, jadis **ACONI**, *Aconum*, *Aconium*. — Hameau dépendant de Noyant.

C'était autrefois un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

1153-57. Guy d'Aconi.

1167-73. Gérard d'Aconi; femme, Emmeline? enfans : Nicolas? Jacques, Marie et Aveline?

1181-83. Nicolas d'Aconi; femme, Ermentrude.

1204-10. Flament d'Aconi; femme, Lucie; enfant, Gérard.

1210-19. Gérard II d'Aconi; femme, Basilie; enfant, Jacques ou Jacob.

1238. Bérard, chev. d'Aconi.

1295. Gérard III, écuyer; femme, Isabelle. Ils vendirent les vicomté et seigneurie d'Aconin à l'abbaye de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, en 1297.

1381. Guyard d'Aconin, écuyer; femme, Jeanne.

(1) La charrue dont il est question dans cet ouvrage comprenait de 75 à 80 arpens de roi, selon la contrée et la qualité des terres.

Vers 1540. Baptiste de Renty, seign. de Vendelles, Aconin, etc.

1550. Jacques de Renty, son frère, seigneur desdits; femmes : 1° Madeleine de Longuejoue, 2° Françoise Le Nantier; enfans : Charles, baron de Vendelles, et deux filles.

Vers 1600. Hugues de Nicolardet, écuyer, seigneur d'Aconin.

1641. Jacques de Chastenet de Puységur, seigneur d'Aconin, par acquisition de la veuve du précédent (V. Buzancy).

ACY, *Aceium, Aptiacus*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur le bord d'un plateau, à 35 k. au sud-ouest de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 12 charrues rapportant moitié froment, moitié seigle et méteil; 230 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : en 1760, 148 feux; 1800, 543 h.; 1818, 661 h.; 1836, 710 h.; 1856, 715 h.

La terre d'Acy portait autrefois le titre de vicomté et relevait de Pierrefonds. — On y voyait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696. — Elizabeth, fille de Simon, maire d'Acy, fut abbesse du Parc-aux-Dames vers l'an 1200. — On remarquait à Acy, avant la révolution, une grande pierre trouée que la tradition représentait comme ayant servi aux cérémonies payennes des Druides. Elle a été détruite depuis.

Vicomtes d'Acy, relevant de Pierrefonds.

Vers 1000. Geoffroy de Mortemer, seign., vicomte d'Acy; enfans : Thierry, Ermengarde, abbesse de N.-D. de Soissons.

1075-78. Thierry de Mortemer.

1132. Milon de Mortemer, seign. d'Acy.

1145-62. Baudoin de Mortemer, chev. d'Acy; Philippe ou Jean, son frère; femme, Oda; enfans : Guillaume *et autres*. Baudoin prit part à la croisade de 1148.

1182. Henri de Mortemer, seign. d'Acy?

1210-20. Jean de Saints dit Chiendent, écuyer, vicomte d'Acy; femme, Aveline; enfans : Raoul, Jean, Roba.

1220-26. Gilon, chev., *châtelain* d'Acy.

1230. Geoffroy II de Mortemer, vicomte d'Acy.

1247. Jean dit Chiendent, chev., seign. d'Acy; femme, noble dame Pétronille.

1255. Jacques dit Mammelart d'Acy; femme, Marie; enfant, Gila, femme de Jean de Ressons.

1260-65. Geoffroy III de Mortemer, écuyer, vicomte d'Acy; femme, Ersende de Buzancy.

1350. Jean de La Personne, vicomte d'Acy, gouvr de la Bastille à Paris; femmes : 1° Jeanne de Mortagne, vicomtesse d'Aulnois; 2° Jeanne de Nesle; enfans : Guy, Jean? seign. de Nesle.

La famille de La Personne portait pour armes : *d'argent, à 3 pattes de griffon de gueules posées en pal.*

1416. Guy de La Personne, vicomte d'Acy et de Nesle; enfant, Guy.

1450. Charles Ier de Gaucourt, vicomte d'Acy? femme, Agnès de Cugnières.

1487. Blanche de Sarbruck, dame de Nesle, vicomtesse d'Acy.

1492. Guy II de La Personne, vicomte d'Acy. Il mourut sans enfans; la terre d'Acy revint aux descendans de Jean ci-dessus.

1530-50. Jean II de La Personne, vicomte d'Acy; femme, Antoinette de Roucy du Bois.

1580. François de La Personne, vicomte d'Acy.

1631. Charles de La Personne, vicomte dud.

1666. Réné le Maire, sieur d'Acy, exempt des gardes-du-corps.

1674. Ignace Rouault, seign. dud.?

1700. Jean-Baptiste Legras.

1711-36. Nicolas Legras, écuyer, conseiller du roi, vicomte d'Acy, seign. de Serches et Dhuisy. Sa fille porta la terre d'Acy en dot dans la maison de Folleville.

1783. La marquise de Folleville, dame de Manencourt, Dhuizy et Acy.

Il y avait autrefois à Acy le fief du *Chauffour* qui appartenait à l'abbaye de N.-D de Soissons.

Adon. — Hameau de la paroisse de Louâtre, autrefois assis sur le rû de Savières, aujourd'hui détruit. — Pierre Tristan, chambellan du roi et seigneur de Passy, y possédait des biens en 1225. Le roi lui en avait donné *la maison*, c'est-à-dire le château, en récompense de ses services. (V. Passy.) — Un autre Pierre Tristan, aussi seigneur de Passy, et sa femme Aélide, fondèrent un prieuré à Adon vers l'an 1270, et le donnèrent à l'abbaye de St-Pharon de Meaux.

Aéris ou Ahéries. — Voyez La Hérie.

AGNAN (St-), autrefois St-Aignan, *Sanctus Agninus* ou *Anianus*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse situé sur la rive droite du rû des prés, à 102 k. au sud de Laon et 22 à l'est de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Château-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Aignan. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 460 arp. de terre et 20 arp. de prés, plus 30 arp. de vigne. Revenu évalué : terres, 1365 liv.; prés, 250 liv.; vignes, 450 liv. — Population : en 1760, 275 h.; 1800, 279 h.; 1818, 323 h.; 1836, 327 h.; 1856, 319 h.

Il est pour la première fois question de St-Agnan au 11e siècle. En l'année 1076, Hugues de Château-Thierry en donna l'autel à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons.

La seigneurie de St-Agnan était possédée au 13e siècle par une branche cadette de la célèbre maison de Châtillon-sur-Marne.

1247. Gaucher de Châtillon, chev., seign. de St-Agnan.

1670. François Thiéfry, seign. dud. garde-du-corps du roi; femme, Catherine de Marcy.

En dernier lieu, la terre de St-Agnan était dans les mains du comte de La Tour-du-Pin, seign. de Condé-en-Brie.

AGNICOURT. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de la Serre, à 35 k. au nord-est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 22 charrues de terres, 160 arp. de prés, 4 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 70 feux; 1800, 448 h.; 1836, 694 h.; 1856, 640 h.

Le village d'Agnicourt appartenait autrefois au chapitre de la cathédrale de Laon qui, sans affranchir les habitans de la servitude, adoucit beaucoup leur condition sociale en les dotant, en 1167, d'une sorte de petit code où sont définies leurs charges et leurs obligations. Cette charte proclamait d'abord les habitans d'Agnicourt exempts de toute taille et *exaction*, moyennant une rente annuelle de 12 deniers de Provins payable par chacun d'eux au chapitre. Le propriétaire d'une maison devait acquitter une redevance annuelle de deux chapons et un jallois d'avoine; le propriétaire d'un courtil, 2 deniers, et celui qui ne possédait rien, le cens capital seulement. Elle permettait à chacun de se retirer librement ailleurs en vendant ses biens aux gens du pays, si le chapitre n'en voulait pas. Elle réglait que

les biens de celui qui mourait sans héritier connu seraient gardés par le prévôt pendant un an, pour être remis intégralement à ceux qui y auraient des droits, et que s'il ne s'en présentait pas, ils appartiendraient au bout de ce temps au chapitre. Celui qui se rendrait coupable d'un meurtre se rachèterait selon la coutume du pays. Si une femme en frappait une autre ou l'injuriait, elle paierait une amende de 5 sous ou ferait le tour de l'église, à la vue du peuple, en portant deux pierres destinées à cet usage, etc.

Le chapitre de la cathédrale ayant toujours gardé dans ses mains la seigneurie d'Agnicourt, ce village n'a point eu de seigneurs laïques particuliers.

AGUILCOURT ou ANGUILCOURT, *Acutior Curtis* (9e siècle), *Acutiaca Curtis.* — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de la Suippe, à 40 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 12 charrues de terre, 40 arp. de bois. — Population : en 1760, 40 feux; 1800, 160 h.; 1818, 165 h.; 1836, 275 h.; 1856, 310 h.

Au 9e siècle, Aguilcourt appartenait aux archevêques de Reims, lesquels, en l'année 846, firent faire une enquête sur les habitans de ce village qui avaient voulu se soustraire à leur sujétion. Au 14e siècle, le domaine d'Aguilcourt était dans les mains des comtes de Roucy, et Jean V, l'un d'eux, en affranchit, dit-on, les habitans en 1339. En 1550, Jean de Novion était seigneur d'Aguilcourt, et en 1789, cette terre appartenait à M. Goujon de Condé.

Aiguizy ou Eguisy, *Agutiacum, Acutiacum, Algutiacum.* — Hameau dépendant aujourd'hui de Villers-Agron, formait autrefois une paroisse séparée avec Berthenay, autre hameau voisin. En 1760, on y comptait 18 feux et 22 en 1780. Il fut réuni à Villers-Agron en 1819. — Culture en 1760, 9 charrues de terres difficiles à labourer et produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 1 arp. de vignes, 40 arp. de bois.

La terre d'Aiguisy portait autrefois le titre de vicomté et avait des seigneurs particuliers qui relevaient de ceux de Châtillon.

1157. Fulbert d'Aiguisy, Raoul et Albéric, ses frères.

1165. Clari d'Aiguisy.

1221. Gervais, chev. d'Aiguisy; femme Marguerite; enfans: Jean, Pierre.

1327. Jacques, seig. d'Aiguisy et de Villers-en-Prayères.

En dernier lieu, la terre d'Aiguisy appartenait à M. de Renneville

AILETTE, *Aquila* et quelquefois *Aila.* — Petite rivière qui prend naissance aux environs du village d'Ailles, coule de l'est à l'ouest, se grossit sur la droite de la rivière d'Ardon et se perd dans l'Oise à Manicamp, après un cours d'environ 13 lieues. Son nom *Aquila* paraît pour la première fois en 973 dans une charte de Roricon, évêque de Laon. On peut conjecturer que la rivière d'*Alea*, sur le bord de

laquelle le duc Robert de France campa en l'année 922, selon l'historien Flodoard, n'est autre que l'Ailette. — On trouve dans cette rivière le brochet, l'anguille et le barbeau ; on y pêchait autrefois beaucoup de lottes.

AILE-SAINT-PIERRE. — V. SAINT-PIERRE-AIGLE.

AILLES, *Aquila villa*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti à proximité des sources de l'Ailette, d'où paraît lui venir son nom et à 15 k. au sud-est de Laon ; autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 3 charrues de terres, 100 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, 60 feux ; 1800, 243 h. ; 1818, 214 h. ; 1836, 261 h. ; 1856, 221 h.

Le domaine d'Ailles appartenait au 9e siècle à Didon, évêque de Laon, lequel en mourant le donna, en l'année 893, au chapitre de la cathédrale de cette ville qui l'a conservé jusqu'à la Révolution. — Ailles est placé au pied de la montagne où se livra, le 7 mars 1814, la bataille de Craonne, entre les Français et les troupes alliées. Les Français enlevèrent ce village de vive force, et gravissant la montagne sous un feu terrible, parvinrent à couronner le plateau et à en chasser l'ennemi.

Ailles n'a point eu de seigneurs laïques, étant toujours resté dans les mains du chapitre de Laon.

AILLEVAL. — Ferme dépendant de Vauxaillon ; c'était jadis un fief qui eut des seigneurs particuliers, mais dont un seul nous est connu.

1697. Charles-François de Lamberval, chev., seig. d'Ailleval.

AIPPE. — Voyez EPPES.

AISDIN. — Voyez SAINT-BANDRY.

AISNE ou ESNE. — Quelquefois nommée Axone dans les anciens titres, en latin *Axona*, *Auxenna*, *Auxuenna*, *Ausona* ou *Esna*, et constamment qualifiée du titre de fleuve par les anciens écrivains.

Cette rivière prend sa source dans le département de la Meuse, coupe le département de l'Aisne en deux portions à peu près égales, circonstance pour laquelle elle lui a donné son nom, et va se joindre à l'Oise au-dessus de Compiègne, après un cours d'environ 60 lieues et avoir reçu un grand nombre d'affluens dont les quatre plus considérables dans ce département sont sur sa rive gauche, savoir : la Retourne, la Suippe, la Vesle et la Crise. César parle de l'Aisne dans ses *Commentaires* (Liv. 4), et Fortunat célèbre cette rivière en ces termes :

An tenet herbosis quà frangitur Axona ripis,
Cujus aluntur aquis pascua, prata, seges.

Si l'on doit s'en rapporter à Guillaume le Breton, le nom primitif de l'Aisne aurait été *Atax*. Voici ce qu'il en dit (*Philippide*, liv. 9) :

Lenifluis piscosus aquis quam ditat et ornat
Mitis *Atax*, latius doluit qui ferre carinas

Itala cùm Gallis inferret Julius arma,
Auxona, cui faciunt nomen vulgare moderni,
Qui tibi cum tollat nativum Vidola nomen,
Ipse suum perdit Isarâ majore receptus.

On trouve dans l'Aisne le barbeau, le brochet, l'anguille, la brune, la tanche, la perche, le meunier, le gardon et autres poissons blancs; la carpe et la lotte y sont plus rares. En 1760 on a pêché dans cette rivière près d'Evergnicourt un gros esturgeon, poisson de mer qui remonte parfois le cours des fleuves.

AISONVILLE, *Aisonvilla.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et accidentée, à 60 k. au nord de Laon et à 35 k. à l'ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui des canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean, évangéliste. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 88 feux; 1800, 485 h.; 1818, 645 h.; 1836, 727 h.; 1856, 1,160 h.

Seigneurs d'Aisonville.

1174-1211. Adam d'Aisonville, chev.; femme, Havide; enfans : Philippe, Simon, Robert.

1216. Amaury, seig. de Hauteville et Aisonville.

1235. Jean d'Aisonville, chev.

1322-23. Jean, sire d'Aisonville, écuyer, garde de la baillie de Guise.

Au 17e siècle, les Puységur, vicomtes de Buzancy, devinrent seigneurs d'Aisonville et Bernoville. En dernier lieu, ce domaine appartenait à un sieur Hennel.

AISSENI ou ASSIGNY. — Voyez ESSIGNY.

AIZELLES, *Asella, Aisella, Assella.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une large gorge, à 20 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture : en 1760, 5 charrues de terre, 20 arp. de prés, 100 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : en 1760, 97 feux; 1800, 343 h.; 1818, 333 h.; 1836, 319 h.; 1856, 277 h.

Le village d'Aizelles est ancien, car il en est question dès la fin du 11e siècle. L'autel en fut donné en l'année 1097, par Enguerrand, évêque de Laon, à l'abbaye de St-Vincent de cette ville.

Seigneurs d'Aizelles.

1180-89. Gautier, chevalier, seig. d'Aizelles

1229. Sara, dame d'Aizelles.

1253. Jacques, chev. d'Aizelles; femme, Magloire.

1260-62. Enguerrand, seig. de Courlandon, Aizelles et Sissaulieu; femme, Falca.

1397. Jean de Fayel, chev., seig. en partie d'Aizelles; femme, Jeanne. Ils fondèrent ensemble cette année, une chapelle à Aizelles.

1591. David de Miremont, seig. de Berrieux, Aizelles, etc.

1670. Thomas de Cauchon, seig. d'Aizelles et de Vigneux; femme, Antoinette de Marle.

La seigneurie d'Aizelles rentra peu après ce dernier dans la maison de Miremont dont les membres étaient seigneurs de Berrieux, et n'en sortit plus. (Voyez Berrieux).

AIZY, *Asiacus* (9e siècle), *Aisiacum, Esiacum.* — Village de l'ancien Soisson-

Planche 1re

Lith Em Maréchal, à Laon.

ARMOIRIES DES VILLES.

BOHAIN.



CHÂTre THIERRY ANCIEN.

CHÂTre THIERRY MODERNE.



CHAUNY.



COUCY.



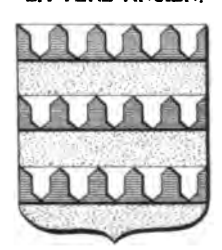
CRÉPY.



FÈRE EN TARDENOIS.



LA FÈRE ANCIEN.



LA FÈRE MODERNE.



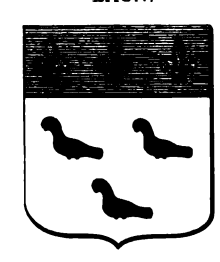
LA FERTÉ MILON.



GUISE.



LAON.



MARLE ANCIEN



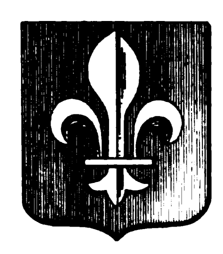
MARLE MODERNE.



RIBEMONT.



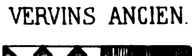
SOISSONS

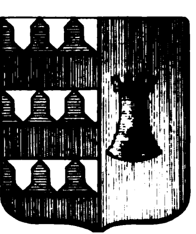


SAINT-QUENTIN.

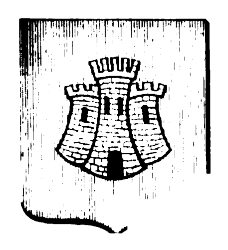
VAILLY.

VERVINS ANCIEN.





VERVINS MODERNE.



nais, situé dans un vallon étroit, à 22 k. au sud de Laon et autant au nord de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 12 charrues produisant 1/4 froment et 3/4 méteil et seigle. 15 arp. de vignes, autant de prés et 16 arp. de bois. — Population : en 1760, 68 feux; 1800, 318 h.; 1818, 318 h.; 1836, 402 h.; 1856, 380 h.

Le nom de ce village paraît dériver du vieux mot *aizes* ou *aizis*, signifiant une maison entourée de jardins, ce qui indiquerait qu'il doit sa naissance à une simple métairie qui aurait autrefois été construite en ce lieu. — Aizy appartenait originairement au domaine royal. Charles-le-Chauve le donna en l'année 858 à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons qui en conserva la propriété jusqu'au moment de la Révolution. En 1210, les habitans d'Aizy obtinrent d'Elvide de Quierzy, abbesse de Notre-Dame, de pouvoir à l'avenir acquérir et posséder sans morte-main, des biens situés tant sur le territoire d'Aizy que sur celui d'autres villages n'appartenant point à cette maison religieuse; ils achetèrent ce premier pas fait dans l'affranchissement civil, par l'abandon de la moitié du four banal de leur village qu'ils avaient précédemment acquis, par la cession des droits de rouage, de chargeage et de *pullenis*, consistant dans le prélèvement d'un denier de forte monnaie ou 3 oboles de Laon sur chaque muid de vin. Vingt-deux ans après, une autre abbesse de Notre-Dame permit aux habitans d'Aizy ainsi qu'à ceux de Jouy, d'entrer dans la commune de Vailly, pour en partager les franchises et les libertés. (Voyez Vailly.) Cette concession leur fut accordée sous plusieurs conditions, dont voici les principales : Ils durent payer à l'abbaye de Notre-Dame un cens annuel de 44 livres parisis, et une redevance de 31 muids de vin. L'habitant *vivant du sien* fut tenu de payer annuellement un aissain d'avoine; chaque arpent de jardinage, de bois, de prés ou d'aulnis exempt de vinage, dut acquitter tous les ans à la même maison, une rente de 4 deniers, monnaie de Soissons; et si ces biens étaient convertis en terre arable, cette redevance devait être remplacée par les droits de dîme et de terrage. Les habitans seraient *baniers* au four, au pressoir et aux moulins de l'abbaye, sous peine d'une amende de 7 sous et demi. Le mayeur et les trois échevins auxquels serait confiée l'administration municipale, resteraient à la nomination de l'abbesse de Notre-Dame et lui feraient serment de fidélité. Enfin, si l'abbesse venait à passer dans le village, les habitans lui fourniraient gratuitement durant son séjour, les matelas et oreillers nécessaires à garnir son lit et ceux de sa suite. Le roi confirma ces conventions à la condition d'exercer sur les habitans les droits d'*ost* et de *chevauchée*, et d'avoir dorénavant la connaissance des crimes de rapt, d'émeute (*emultrum*) et d'incendie.

ALAINCOURT, ASLINCOURT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 34 k. au nord de Laon et 13 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Pa-

tronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues de terres, 190 arp. de prés. — Population : en 1760, 73 feux; 1800, 697 h.; 1818, 735 h.; 1836, 745 h.; 1856, 766 h.

Au 13e siècle, le village d'Alaincourt n'était encore qu'un hameau dépendant de Berthenicourt; il en fut démembré en 1239 et érigé en paroisse séparée par Guy III, seigneur de Moy, auquel il appartenait. Guy donna pour l'établissement de la cure nouvelle, 29 setiers et 60 verges de terre.

Seigneurs d'Alaincourt.

Les sires de Moy possédaient le domaine d'Alaincourt dès le 12e siècle. L'un d'eux, Guy, 2e du nom, le donna à l'un de ses puînés, nommé Guy comme lui, qui devint la souche d'une branche cadette de cette maison.

1160. Guy de Moy, seig. d'Alaincourt ; enfans : Raoul, Guy, Pierre, Robert.

1165. Raoul de Moy ; femme, Herseline.

Vers 1230, Guerric de Moy, seig. d'Alaincourt; femme, Marie d'Estrées.

La terre d'Alaincourt entra ensuite dans les mains du chapitre de Laon qui, au commencement du 14e siècle, la donna à Jean de la Porte, chanoine, sa vie durant.

En dernier lieu, le domaine d'Alaincourt était possédé par le comte de Brienne.

ALGIS (St-), *Sanctus Algisus.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le penchant d'un côteau dans la vallée de l'Oise, à 45 k. au nord de Laon et 10 au nord-ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, du diocèse de Soissons. — Patron, St Algis. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 100 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 525 h., 1800, 534 h.; 1818, 582 h., 1836, 533 h.; 1856, 501 h.

Avant le 7e siècle, l'emplacement où s'élève aujourd'hui le village de St-Algis était un lieu désert entouré par la forêt de Thiérache, qui s'étendait alors de ce côté. Vers l'an 660, un noble Irlandais nommé Algis, ordonné prêtre par St Furcy, vint en France et se fixa dans cette solitude avec ses compagnons Corbicain, Rodalde et Carobas. Ils y élevèrent ensemble un petit oratoire sous l'invocation de St Pierre et de tous les Saints, et bâtirent à l'entour quelques cabanes pour leur habitation, ce qui fit d'abord nommer ce lieu *la Cellule (Cellula).* Plein de zèle pour le salut des âmes, Algis joignait aux austérités de la pénitence les prédications de l'évangile et convertit, dit la chronique, les peuples des environs jusqu'à la rivière d'Hépre. Il mourut le 2 juin 670 et fut enterré dans l'oratoire qu'il avait bâti. Il se fit alors un si grand nombre de miracles auprès de son tombeau, ajoute la même chronique, que du concours des pélerins se forma le village actuel, auquel on donna le nom du saint irlandais.

Seigneurs de Saint-Algis.

1194. Théodoric ou Thierry de St-Algis, femme, Widèle.

Vers 1660. Robert de Ronty, écuyer, seig. de St-Algis, garde de la manche du roi.

1680. Charles de la Fons, seig. de la Plesnoy, Marly, Anglancourt et St-Algis.

Vers 1700. Jacques de la Fons, son fils, seig. de St-Algis; femme, N. Dalès.

17.. François de la Fons, 5e fils de Charles, seig. dud.; femme, Marie Garifeaux; enfans : Jacques-François, Joseph, Jean.

17.. Jacques-François de la Fons, seig. dud.

Alland (Rû d'), *Alanum*. — Ce ruisseau prend sa source auprès de Sommelans, coule de l'est à l'ouest et se perd dans la rivière d'Ourcq au-dessous de La Ferté-Milon, après un cours d'environ 14 kilomètres.

ALLEMANT ou **ALEMANS**. *Alemanni, Almantum*. — Village de l'ancien Soissonnais situé dans une gorge de la petite vallée qui descend à Pinon, à 20 k. au sud de Laon et 15 au nord de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Coucy, de l'élection et du diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 5 charrues de terres produisant 1/4 de blé froment et 3/4 seigle; 15 arp. de vignes, 15 arp. de prés et 16 arp. de bois. — Population : en 1760, 55 feux; 1800, 263 h.; 1818, 276 h.; 1836, 291 h.; 1856, 296 h.

A s'en rapporter seulement à son nom, ce village devrait son origine à quelque colonie d'Allemans qui se serait fixée en ce lieu. On ne peut, du moins, mettre en doute son ancienneté, car l'abbé Elefans, neveu de Charlemagne, y fonda en l'année 808 un prieuré qu'il donna à l'abbaye de St-Guilain. Ce prieuré, détruit par les Normands, fut rendu aux religieux de St-Guilain vers le milieu de ce siècle, et occupé par quelques prêtres séculiers. — Au milieu du 10e siècle, la seigneurie d'Allemant appartenait, semble-t-il, à Ultan, frère de St Fursy, car, en l'année 977, il donna à l'abbaye du Mont-St-Quentin, près de Péronne, la maison seigneuriale de ce village, avec d'autres biens situés sur son territoire. Cette seigneurie passa plus tard dans les mains des sires de Coucy qui, à leur tour, paraissent l'avoir donnée à des particuliers sous condition de relever d'eux. — En 1368, Enguerrand VII, sire de Coucy, affranchit de servitude les habitans d'Allemant avec ceux de 21 autres villages des environs, sous la seule condition de lui payer à l'avenir une rente annuelle de 8 liv. parisis. (V. Coucy-la-Ville.)

Seigneurs d'Allemant.

1169-70. Dreux d'Allemant.

1383. Jean de La Ruelle, seign. d'Allemant par son mariage avec Marguerite d'Allemant.

1445. Pierre de Cottereau, écuyer, seign. dud.

1539. Jean de Milly, seign. dud.

1735 Pierre-Alexis Dubois de Courval, président au parlement de Paris, seign. de Pinon et Allemant.

Il y avait autrefois trois fiefs à Allemant : ceux de *la Cour* et de *la Folie* réunis, et celui d'*Allemant*.

Fiefs de la Cour et de la Folie

1383. Jean de La Ruelle, seign. de la Cour et de la Folie.

1445. Pierre de Cottereau, écuyer, seig. desd.

1452. Etienne de Milly, id.

1539. Jean de Milly, id.

1650. François de Lizy; femme, Marie de Canet; enfant, Jean.

1675. Jean de Lizy, seign. desd.

1698. Georges de Lizy, id.

1730. Michel Georges de Lizy, id.

1735. Pierre-Alexis Dubois de Courval, ci-dessus, par acquisition.

Fief d'Allemant.

1539. Valerand de St-Eloi, seign. du fief d'Allemant.

Ensuite François, Jean et Georges de Lizy, ci-dessus.

AMBLENY, autrefois **AMBLEGNY**, *Amblolacum* (11e siècle), *Ambleniacum*, *Amblontacum*, *Ambligniacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'entrée d'une

gorge étroite qui s'ouvre sur le côté gauche de la vallée de l'Aisne, à 52 k. au sud-ouest de Laon et à 15 à l'ouest de Soissons, autrefois des généralité, élection, bailliage et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 17 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 100 arp. de prés, 20 arp. de bois, 5 arp. de marais. — Population : en 1760, 180 feux; 1800, 986 h.; 1818, 935 h.; 1836, 1,143 h.; 1856, 1,185 h.

La terre et le village d'Ambleny appartenaient dès le 10e siècle aux chanoines de la cathédrale de Soissons qui, selon un usage général dans les communautés religieuses, prirent parmi les seigneurs voisins un avoué auquel ils en confièrent la défense. Leur choix tomba sur le seigneur de Pierrefonds qui y fit aussitôt construire un château-fort. Au siècle dernier, il n'en restait que des ruines. Le donjon seul encore entier est formé de quatre tours rondes reliées par un mur de courtine très-étroit. Les murs de l'enceinte extérieure de ce château étaient garnis de tours de distance en distance. — En l'année 1255, le roi St Louis affranchit de la servitude tous ses hommes habitant les terres de la châtellenie de Pierrefonds dont Ambleny faisait partie. Il y mit cette condition qu'ils ne pourraient aller habiter d'autres domaines sans retomber aussitôt en servitude, et qu'ils lui paieraient annuellement chacun 12 deniers parisis. Les habitans d'Ambleny furent seuls exceptés de cet affranchissement, on ne sait pourquoi. A la fin du 13e siècle, ils ne pouvaient encore prendre femme au dehors sans encourir la main-morte et le fors-mariage. En 1281, ils essayèrent, mais sans succès, de se soustraire à cette pesante servitude : ils supplièrent alors le roi de les en délivrer, en lui offrant une somme de 200 liv. parisis. Philippe-le-Hardi leur accorda leur demande, à la condition qu'ils ne s'allieraient pas à des femmes de condition servile, toujours sous peine de retomber en servitude. Il fit toutefois une exception à cette défense, en leur permettant d'épouser les serves du chapitre de St-Gervais de Soissons et celles du domaine royal. — En 1296, le roi vendit au chapitre de Soissons, moyennant la somme considérable de 4,250 liv. de Tours, tout ce qu'il possédait à Ambleny en redevances, droits seigneuriaux et autres. Parmi ces redevances, on remarque celle de 3 chevaux qui lui étaient dus par les serfs du chapitre habitant Ambleny dont il était tenu de rembourser le prix à raison de *60 sous* chaque s'ils mouraient à son service. Cette pièce nous paraît avoir assez d'intérêt pour mériter d'être insérée ici. — Pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, le château d'Ambleny fut plusieurs fois pris et repris par les deux partis. Guillaume de Flavy, seigneur de Fère, s'en saisit au nom du roi en 1436, et prétendit s'emparer de la seigneurie. Le chapitre de Soissons ne put rentrer dans ses droits qu'en 1448. — On remarque dans la prairie d'Ambleny une espèce de fortification en terre de forme ronde qui paraît être le reste d'un ancien camp retranché.

A. Poiteau, ancien jardinier en chef du Jardin botanique de l'École de Médecine de Paris, était né à Ambleny en 1766. Il a écrit plusieurs ouvrages estimés sur la botanique.

Vente de la Seigneurie d'Ambleny, faite par le Roi au Chapitre de Soissons.

Philippus, Dei gratiâ Francorum Rex. Notum facimus...... quod cùm Prepositus, Decanus et Capitulum ecclesie Suessionensis coràm nobis dicerent et assererent sibi in villis de Ambleniaco et de Calâ (Chelles, Oise), in quibus multos homines et redditus ac alia plura jura noscuntur habere, multas oppressiones et molestias per gentes nostras occasione quorumdam hominum, reddituum et aliorum jurium, quos in predictis villis et earumdem pertinentiis habebamus, inferri peterent, que super hoc à nobis apponi remedium opportunum. Nos qui subditis nostris, presertim ecclesiis et personis ecclesiasticis regni nostri, sumus ità justicie debitores, ut sicut nostra negligere sic eorumdem jura dedere non intendimus quin pociùs ea volumus conservare. Ea propter et ob favorem dicte Suessionensis ecclesie et personarum ibidem Deo serviencium, predictis Preposito, Decano et Capitulo, nomine et ad opus dicte ecclesie Suessionensis, tradidimus, concessimus, liberavimus et demisimus imperpetuum, mediantibus quatuor millibus ducentis et quinquagenta libris turonensibus parvorum nobis ab iisdem solutis integrè in pecuniâ numeratâ, ea que in predictis villis et earum pertinentibus habebamus seu habere poteramus, videlicet : XLVII solidos et LV denarios parisienses annui censûs quos in villâ de Ambleniaco et ejus pertinenciis recipere consuevimus annuatim. Item, LXIX aissinos avene, XLVII gallinas annui redditûs quos in quibusdam hostisiis in dictâ villâ percipere consuevimus annuatim, qui redditus avene et gallinarum predictarum crescunt et decrescunt interdum secundùm numerum hostisiarum predictarum. Item, jus quod in hominibus nostris de Ambleniaco habebamus et VII libras parisienses taillie nobis annuatim ab iisdem hominibus consuete persolvi, cujuscumque conditionis existant, et specialiter jus si quod in Oudardo de Ponte habebamus. Item, XXI modios vinagii qui nobis in Marcio in denariis consueverunt exsolvi, in quibus capellanus noster de Petrafonte percipit annuatim V modios vinagii, prout est consuetum. Item, LX gallinas nobis ab illis qui debent predictum vinagium consuetas exsolvi annuatim. Item, XXX modios vini de Advoeriâ quos nobis solvere consueverunt hospites predictorum Prepositi, Decani et Capituli in villâ de Ambleniaco et pertinenciis commorantes, ... Item, duo molendina nostra sita apud Ambleniacum..... Item, omne jus quod nobis competebat et competere consueverat in tribus equis quos ad electionem super homines et hospites dicti Capituli, ratione exercitûs nostri nullum aliud servitium petere poteramus, et pro quolibet eorumdem equorum reddere tenebamur LX solidos parisienses, si in nostro servitio mererentur..... Item, domum nostram de Ambleniaco, cum fortalicio et porprisio ad eamdem domum pertinentibus, pro quâ domo nos et antecessores nostri consueveramus solvere predicto Suessionensi Capitulo X libras parisienses annuatim, etc. Datum anno MCCLXXXXVI°, mense julio.

Seigneurs d'Ambleny.

1137. Ansculfe d'Ambleny, chev.

1178-84. Hugues Ier d'Ambleny, damoiseau.

1184-88. Wibald, chev. d'Ambleny; femme, Julianne; Jean, son frère.

1190. Adam d'Ambleny.

1195. Herbert Ier d'Ambleny.

1200. Jean d'Ambleny. Il prit part à la conquête de Constantinople.

1202-04. Hugues II d'Ambleny, chev.; femme, Elizabeth.

1209. Roger d'Ambleny.

1211. Hugues III d'Ambleny, chev.

1225. Herbert II d'Ambleny; femme, Elizabeth.

1250. Gilles le Brun de Trasignies, seign. d'Ambleny. Il échangea cette terre avec le roi, en 1258, contre celle de Roupy.

1260. Jean II dit *Basins*, chev. d'Ambleny.

1266. Thomas d'Ambleny dit de Bagneux; femme, Stismas.

1295. Pierre de St-Germain, seign. d'Ambleny. En 1296, le roi vendit la terre et seigneurie d'Ambleny au chapitre de Soissons.

1301-07. Jean de St-Germain, seign. d'Ambleny.

1427 Guyard Basins, d'Ambleny, écuyer.

Il y avait jadis à Ambleny trois fiefs nobles nommés l'un de la *Tour* ou du *Donjon*, l'autre du *Châtel*, et le troisième du *Pressoir*, chacun avec des seigneurs particuliers.

Fief du Donjon nommé aussi la *forteresse du Rondail* ou *de Fouace*.

1200. Yves-Gervais Tristan de Passy, chev., seign du Donjon, chambellan du roi Philippe-Auguste, et frère du fameux Pierre Tristan de Passy; femme N., surnommée *la Trésorière;* enfant, Barthélemi.

12... Barthélemi de Passy, seign. du Donjon; femme, Pétronille; enfans: Guillaume, Gervais, Perrette.

12.. Guillaume de Passy, seign. dud.; femme, Isabeau; enfans: Gentian, Jacqueline, Agnès dite la Marcelle.

1300. Gentian Tristan, chev., seign. dudit; d'abord huissier d'armes du roi, puis amiral de France; femme, Marguerite de Poilvilain; enfant, Gentian Tristan.

1325-49. Gentian Tristan II, seign dud., maître et enquesteur des eaux et forêts de France.

Le fief du Châtel ou de Margoail appartint longtemps aux religieux de Valsery, qui le vendirent à Antoine d'Estrées, seigneur de Cœuvres.

Fief du Pressoir.

1206. Enguerrand d'Ambleny, s. du Pressoir?

1295. Michel le Paumier dit Monthabren, seig. du Pressoir.

1307. Baudet de Monthabren, seign. dud.

1657. Nicolas de Homblières, écuyer, seign. dud.; femme, Louise de Bethencourt, veuve de Claude Poulain.

AMBRIEF, AMBRIEZ, AMBRIÈRES, *Ambriacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au bord d'une vallée étranglée, à 40 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Etienne. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 15 arp. de prés très-mauvais, 15 arp. de bois. — Population : en 1760, 17 feux; 1800, 93 h.; 1818, 81 h.; 1836, 119 h.; 1856; 110 h.

Ce village portait autrefois le titre de vicomté. Il possédait une maladrerie qui, en 1696, fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons.

Seigneurs d'Ambrief.

1242. Robert et Gobin, d'Ambrief?

1764. M. de Gironde, seign. d'Ambrief.

1789. M. de Meré, seign. dud.

AMENI. — Voyez AMIGNY.

AMIFONTAINE, autrefois AMYE ou AMIE, *Amia fontana*. — Village de l'ancien Laonnois bâti dans une plaine ondulée, à 25 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 38 charrues de terres, 7 arp. de prés, 36 arp. de bois. — Population : en 1760, 62 feux; 1800, 350 h.; 1818, 373 h.; 1836, 448 h.; 1856, 447 h.

Le village d'Amifontaine tire son nom des sources de la rivière de Miette qui sortent de terre en cet endroit. *Ami* ou *emmi* est un vieux mot signifiant *dans* ou *au milieu*, et *fontana*, fontaine.

Seigneurs d'Amifontaine.

Ce domaine appartenait dans l'origine aux évêques de Laon dont l'un le donna, à une époque inconnue, à un seigneur particulier; mais il ne cessa jamais de relever d'eux.

1234. Ponce, seign. d'*Amye;* femme, Marie; enfans, Emmeline, femme d'un autre Pierre qui paraît avoir succédé au premier.

1555. Charles de Coustes, seign. d'Amifontaine en partie.

La terre d'Amifontaine entra vers 1620 dans la maison Duglas, dont les membres étaient déjà seigneurs d'Arrancy, et y demeura jusqu'au milieu du 18e siècle (V. Arrancy). Elle passa alors et resta jusqu'à la Révolution dans les mains des Proisy, seigneurs d'Eppes, qui prenaient le titre de vicomtes d'Amifontaine (V. Eppes).

Il y avait autrefois à Amifontaine le fief de *Bleucourt* qui, au 17e siècle, appartenait aux seigneurs de Berrieux. L'un d'eux, Philippe de Miremont, le vendit, en 1662, à Charles Duglas, seign. d'Arrancy et Amifontaine, pour la somme de 3000 liv.

AMIGNY, autrefois AMENI. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une large vallée, à 30 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 8 charrues, 200 arp. de prés, 25 arp. de bois, 40 arp. de chennevières. — Population : en 1760, 166 feux ; 1800, 1,616 h. ; 1818, 1,431 h. ; 1836, 1,513; 1856, 1,209.

Au 9e siècle, Amigny appartenait au monastère de St-Wast, de Soissons. Il passa plus tard aux Célestins de cette ville, lesquels en étaient encore propriétaires au moment de la Révolution française.

Seigneurs d'Amigny.

1139. Robert d'Ameni.

1170. Jean, chev. d'Amigny; enfant, Jean.

1178-84. Simon d'Amigny; enfant, Simon.

1228. Jean II, chev. d'Amigny.

1228-41. Simon, chev. d'Amigny; femme, Elisabeth ; enfant, Raoul.

1265. Raoul d'Amigny.

1273. Pierre Leroi, seign. d'Amigny.

Vers 1300, Jean d'Amigny; femme, Marguerite de Tournent; était veuve en 1304.

1670. Georges de Héricourt, sieur d'Amigny.

Il y avait autrefois à Amigny deux fiefs nommés l'un *fief Pial*, l'autre *fief du Mez*, ayant chacun leurs seigneurs particuliers.

Fief Pial.

1413. Jean de Sinceny, licencié en droit canon.

14.. Regnaud de Sinceny.

1539. Jean de Vaulx ; femme, Anne de Tout-le-Monde qui vendit ce fief.

1676. Alexandre de Héricourt, seign. de Beaurepaire, et Louis de Noircourt, seign. de Wassigny.

1728. Louis de Lignières.

Fief du Mez.

1413. Bernard Hémard.

ANCIENVILLE, *Uncivilla, Antiqua villa.* — Village de l'ancien Valois, situé sur le bord de la vallée de l'Ourcq, à 70 k. au sud de Laon et 30 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 12 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Populat. : en 1760, 37 feux ; 1800, 146 h. ; 1818, 194 h. ; 1836, 163 h. ; 1856, 165 h.

Malgré son nom, on ne connaît pas de titre qui fasse mention d'Ancienville

avant le 12e siècle. — Ce village est la patrie de Claude d'Ancienville, chevalier de St-Jean, pannetier du roi et capitaine de ses galères au 16e siècle, et de Charles Joseph Patissier, marquis de Bussy-Castelnau, lieutenant-général des armées au 18e siècle.

Seigneurs d'Ancienville.

1183. Elvide, dame d'Ancienville.

1200. Hodierne, dame d'Ancienville; enfans: Barthélemi, Guy, Foucard, Sara, femme d'Yves.

1203-27. Barthélemi, chev. d'Ancienville, femmes: 1° Ade, 2° Marie, 3° Erme de Billy; enfans: Jean, Ada.

1246-63. Jean, chev. d'Ancienville; femme, Mathilde de Brecy.

126.. Guyard d'Ancienville; enfant, Jean.

1282. Jean d'Ancienville, dit *Bezart.*

1530. Antoine d'Ancienville, seig. dud., bailli de Sezanne. Il portait pour armes : *de gueules, à 3 marteaux d'or, emmenchés d'argent.*

1694. Antoine Duprat, seig. de Mancreux et Ancienville, chancelier de France (V. Mancreux).

1780. Le marquis de Barbançon. seig. dud.

ANDELAIN, *Andenennium*, *Andenaïum.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le penchant d'une colline, à 23 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 3 charrues de terres, 180 arp. de prés. — Population : en 1760, 29 feux; 1800, 201 h.; 1818, 186 h.; 1836, 191 h.; 1856, 178 h.

Il y avait autrefois à Andelain un château-fort dans lequel l'archidiacre de Brie, bâtard du roi d'Arménie, se refugia en 1411 avec une troupe d'Armagnacs. Une bande de paysans exaspérés par la misère et qui couraient la campagne sous le nom d'*Enfants du roi*, vint l'attaquer, l'emporta d'assaut et le ruina. — La terre d'Andelain appartenait autrefois aux sires de Coucy, et l'un d'eux, Enguerrand VII, en affranchit les habitants en 1368, avec ceux de 21 autres villages de ses domaines, sous la seule condition de lui payer une redevance annuelle de 6 livres parisis. (Voyez Coucy-la-Ville).

ANDIGNY. — Hameau dépendant de Vaux, formait autrefois une paroisse séparée, du diocèse de Cambrai. Il ne fut réuni à Vaux qu'en 1819. — En 1760, on y comptait 11 feux, 800 arp. de terre et 1,000 arp. de bois.

Au 12e siècle, Andigny appartenait à la maison de Ribemont dont, paraît-il, un puîné nommé Bernard, dit Courtefoix, en donna la 4e partie à l'abbaye de St-Quentin-en-l'Isle, pour le salut de son âme. Peu de temps après, ce domaine fut donné tout entier par Adelvie, dame de Guise, à l'abbaye de Bohéries, qui le garda jusqu'à la Révolution. — Andigny eut des seigneurs laïques particuliers. Ce fut au 13e siècle les seigneurs de Sains, puis les comtes d'Avesnes.

ANDRIEU (la Cense St-). — Ferme autrefois dépendant de Besny, aujourd'hui détruite.

ANGUILCOURT, *Agulicurtis* (12e siècle), *Angulicurtis.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti, comme l'indique son nom, à l'angle d'une colline, à 25 k. à

l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 18 charrues et 100 arp. de prés. - Population : 1760, 90 feux ; 1800, 617 h. ; 1836, 726 h. ; 1856, 725 h.

Le village d'Anguilcourt fut incendié par les Espagnols en 1636.

A. Hageau, inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées, naquit à Anguilcourt en 1756. Il est l'auteur d'une description du canal de jonction de la Meuse au Rhin, 1819.

Seigneurs d'Anguilcourt.

Ils ne sont pas connus avant le 15e siècle. Vers 1480, Hugues le Danois, seig. de Fourdrain, paraît l'avoir été également d'Anguilcourt, ainsi que son fils aussi nommé Hugues (V. Fourdrain). Cette terre passa ensuite dans les mains des religieux de St-Nicolas-aux-Bois, qui la vendirent en 1577 à Jean de Dostat, seig. du Sart, dont la fille la porta en mariage à Georges de Récourt. Cette dernière famille en était encore propriétaire au moment de la Révolution (V. le Sart).

ANIZY-LE-CHATEAU, *Anisiacum castrum*, *Anisiacensis villa*. — Bourg de l'ancien Laonnois, construit dans un site agréable sur la rive droite et dans la vallée de l'Ailette, à 15 k. au sud-ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrone, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 4 charrues de terres, 65 arp. de prés, 100 arp. de vignes, 660 arp. de bois. — Population : 1760, 333 h. ; 1800, 977 h. ; 1836, 1,073 h. ; 1856, 1,089 h.

La terre d'Anizy faisait originairement partie du domaine de la couronne ; au 5e siècle, Clovis la donna à saint Remi, archevêque de Reims, lequel à son tour en dota l'église de Laon au moment où il l'érigea en siége épiscopal. Trois siècles après, le roi Pépin voulut revenir sur la donation de Clovis ; mais il finit par se rendre aux remontrances de l'évêque et du chapitre et à renoncer à ses prétentions. — Au 16e siècle, la propriété d'Anizy fut encore disputée à l'église de Laon par la maison de Bourbon, sous prétexte que le cardinal de Bourbon en avait fait reconstruire le château de ses deniers. Pour mettre fin au procès qui s'en suivit, Antoine de Bourbon, prince de Condé, proposa au chapitre la terre d'Aulnois qu'il tenait de sa femme, en échange de celle d'Anizy. Le chapitre refusa cet échange et accepta la proposition du roi qui, dans le même temps, offrait Assis-sur-Serre pour Anizy. Le prince de Condé mit alors le domaine d'Anizy en adjudication, et l'acheta lui-même 12,000 livres. De là, nouveau procès qui ne fut terminé qu'en 1645 par un arrêt du parlement qui adjugea définitivement la terre d'Anizy à l'église de Laon. — Le premier château d'Anizy s'élevait près de l'église ; Robert de Châtillon, évêque de Laon, le fit entourer de fossés, de murs et de tours ainsi que le bourg, en 1212. Au 16e siècle, un autre évêque de Laon, le cardinal de Bourbon, le fit abattre et reconstruire dans une meilleure situation et dans de plus vastes proportions. Quand M. de Rochechouart monta sur le siége

de Laon en 1741, ce château tombait en ruines; il fit jeter à bas es ailes et les pavillons, dont la restauration eût coûté des sommes considérables, et ne conserva que le corps de logis principal, encore debout aujourd'hui. — Selon l'opinion la plus commune, la terre d'Anizy n'aurait été érigée en comté qu'en 1397 par le roi Charles VI, en faveur de Jean de Roucy, alors évêque de Laon. — Les habitans d'Anizy étaient, au 12e siècle, serfs de l'évêque. Pendant une vacance du siége de cette ville, ils obtinrent du roi de se former en commune confédérée avec les habitans des autres villages appartenant comme eux à l'évêque de Laon; mais Philippe-Auguste ayant aboli leur commune en 1190, ils retombèrent dans la servitude. 70 ans plus tard, et après bien des luttes avec le clergé, Itier, évêque de Laon, leur rendit une partie de leurs franchises, en leur accordant une nouvelle charte de commune (Voyez notre *Histoire de la commune du Laonnois)*. — En 1358, Enguerrand, sire de Coucy, obéissant aux ordres du roi, attaqua Anizy, brûla son château et en abattit les murs, à cause de la trahison de Robert Lecocq, à qui il appartenait comme évêque de Laon. Deux ans après, les Navarrais mirent le feu à ce bourg et renversèrent ses maisons. Les Bourguignons s'en étant rendus maîtres en 1424, lui firent encore subir les mêmes malheurs. — La peste décima plusieurs fois la population d'Anizy, notamment en 1636. Le tremblement de terre de 1692 renversa une partie de la ville et du château. Quatre ans après, un violent incendie y causa un dommage estimé à 25,000 livres. — Sur les instances de Robert Lecocq, évêque de Laon, le roi avait accordé à Anizy, en 1353, une foire franche de trois jours, le jour de St Georges. Les troubles du royaume ayant, par la suite, fait tomber cette foire, Louis XII autorisa son rétablissement en 1513, et y ajouta un marché-franc le lundi de chaque semaine. En 1698, Louis XIV remplaça cette foire unique par trois foires qui devaient se tenir les 19 mars, 19 juin et 19 septembre de chaque année. — Il existait autrefois à Anizy un petit prieuré de filles placées sous la règle de St Benoît; il avait été fondé, dit-on, au commencement du 10e siècle par une sœur de Raoul, alors évêque de Laon, et placé sous l'invocation de Ste Anne. Il fut supprimé en 1265. — Anizy a vu naître quelques personnages remarquables. Pierre d'Anizy, de chanoine de Paris au 13e siècle, devint archevêque de Sens. Jean d'Anizy, célèbre avocat du 14e siècle, près du grand bailliage de Vermandois, devint abbé de la Chapelle-aux-Planches, et mourut en 1336. Clouet d'Anizy, chevalier des ordres du roi, se signala dans les guerres du 14e siècle, et fut tué à Azincourt. Anne Lebègue, autre homme de guerre distingué, périt devant Nancy en 1477. Enfin, François de Longprès, d'abord abbé de Val-Secret, devint général de Prémontré en 1593. — Pendant la révolution française, le nom d'Anizy-*le-Château* fut changé en celui d'Anizy-*la-Rivière*.

On a sur ce bourg : *Notice historique sur Anizy*, par Melleville, dans son histoire de Coucy, 1848.

Vicomtes d'Anizy.

Nous avons dit que les évêques de Laon étaient comtes d'Anizy. Ils avaient sous eux des vicomtes, selon l'usage; on peut même soup-

çonner que les vicomtes d'Anizy sont plus anciens que les comtes.

Vers 1280. Raoul Leblanc, seign. de Locq, vicomte d'Anizy, vendit à

1313. Louis Alexis Duquenet, seign. d'Allemant.

1350. Raoul-Henri Duquenet, son fils, vicomte d'Anizy, vendit à

1351. Jean de Bethune, son cousin ; femme, Marie de Roye.

1355. Jean II de Bethune, leur fils, seign. de Vendeuil, Le Verguier, Ly-Fontaine, vicomte d'Anizy ; femme, Jeanne de Coucy-Meaux ; plusieurs enfans.

1373. Jean III de Bethune, leur fils puîné, vicomte d'Anizy ; femme, Isabeau d'Estouteville ; enfant, Antoine.

1415. Antoine de Bethune, mort sans enfans.

1481. Antoine de Neufchâtel, vicomte d'Anizy ; femme, Agnès de Franchères.

1490. Guillaume de Biche, seign. de Clacy, vicomte de Laon et d'Anizy.

15.. Jean de Biche, son fils, seign. desdits ; enfant, Michelle, qui épousa

1522. Antoine de Lameth, seign. de Pinon. Ses successeurs conservèrent la vicomté d'Anizy tant qu'ils furent seigneurs de Pinon (V. Pinon).

1780. Antoine-François-Paul Parat, capitaine au régiment d'Armagnac, infanterie, seign. de Clacy, vicomte de Laon et d'Anizy (V. Clacy).

ANNOIS ou ANNOY, autrefois AULNOIS, *Alnetum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une plaine élevée et accidentée, à 43 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, de l'élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 30 arp. de prés, 80 arp. de marais, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 63 feux ; 1800, 329 h. ; 1818, 391 h. ; 1836, 527 h. ; 1856, 519 h.

Le nom de ce village rappelle qu'il fut construit dans un lieu couvert d'aulnes, *Alnetum*, aulnis.

Seigneurs d'Annois.

1195. Raoul d'Aulnois ; femme, Clémence de Sinceny.

1214. Hugues, seign. d'Aulnois ; Raoul, son frère.

1238 Erard d'Aulnois, chev.

Au milieu du 14e siècle, la seigneurie d'Annois était possédée par les seigneurs de St-Simon ; elle entra ensuite dans la maison de Macquerel.

1609. François de Macquerel, seign. d'Annois.

16.. N. de Comberville, seign. dudit.

1770. N. de Flavigny, seign. dudit.

1789. N. de Brouchy, id.

ANSIDE, *Ansidum*. -- Village qui s'élevait autrefois sur le bord de la rivière d'Aisne. Il est connu par une charte de l'an 988, par laquelle Bertrand, abbé de St-Vincent de Laon, échangea une métairie et des vignes rapportant 100 muids de vin par an, le tout situé à Anside en Soissonnais, contre une autre métairie sise à Brissy en Laonnois.

ANTOINE (ST-). – Ferme dépendant de St-Pierremont. — Elle doit son origine à un petit couvent de filles que Thomas II de Coucy, seigneur de Vervins, fit bâtir en ce lieu dans l'année 1244, sous le nom d'*abbaye de la paix*. Cette maison religieuse ayant été détruite peu d'années après sa fondation, les bâtimens en furent appropriés à l'usage d'une ferme.

ANTOINE (ST-). — Hermitage aujourd'hui détruit, que l'on voyait autrefois sur

la paroisse de Faverolles; il était bâti sur un roc au-dessus d'une fontaine dite de St Antoine.

ANY ou ANIES (Martin-Rieux), *Aneia, Ania.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le bord d'un ruisseau à 65 k. au nord de Laon et 25 k. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage ? et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 120 arp. de terres 100 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Martin-Rieux, 208 feux ; 1800, avec Martin-Rieux, 826 h. ; 1818, 816 h.; 1836, 1,036 h.; 1856, 1,104 h.

Any était autrefois le chef-lieu d'une châtellenie. Il est fait mention de ce village dans les miracles de St Thierry, qui vivait au 6e siècle ; il y est nommé *villa* et indiqué comme se trouvant placé au milieu de la forêt de Thiérache. — Les abbés de St-Laurent de Joinville possédaient autrefois à Any un franc aleu, l'un des plus anciens du royaume, dit-on.

Seigneurs d'Any.

La terre d'Any appartenait dès le 12e siècle, paraît-il, aux seign. de Rumigny, dont l'un nommé Nicolas, y fonda une chapellenie dans son château, en l'année 1218. Elle passa ensuite à des chev. surnommés de Lor, probablement comme descendans de la maison de Lor, près de La Malmaison.

1223. Renaud de Lor, seign. d'Any; femme, Beatrix.

1243. Guillaume de Lor, chev., seign. dudit ; femme, Emmeline ; enfant, Colin.

1296. Robert de Rumigny, sir d'Any.

1430. Guillaume II de Lor, seign. d'Any. Il vendit au suivant.

1437. Antoine de Vaudemont, baron de Joinville.

Ensuite les seign. de Guise et d'Aubenton. (V. ce mot).

La terre d'Any d'abord réunie à celle de Guise, en 1515, fut définitivement incorporée au duché-pairie de cette ville au 17e siècle, et n'eut plus dès lors, semble-t-il, de seign. particuliers.

Appeaux volages, frivoles ou laonnois. — On appelait ainsi au moyen-âge un genre d'appel qui suspendait indéfiniment l'action de la justice. Quand un juge seigneurial voulait procéder au jugement d'une affaire, le défendeur déclarait en appeler au grand bailli de Vermandois, ce qui empêchait le juge de passer outre. La partie appelante laissait ensuite passer le temps des assises sans mettre la cause en état d'être jugée. Si le juge seigneurial voulait reprendre l'affaire, un nouvel appel au grand bailli l'arrêtait, et les nouvelles assises de ce dernier se passaient encore sans que la cause lui fût portée. Cette manœuvre répétée d'assise en assise, rendait les affaires interminables. L'abus devint tel que des plaintes s'élevèrent de tous côtés. Pour y remédier, le roi rendit une ordonnance statuant que l'appelant serait obligé, huit jours après la déclaration de son appel, ou d'y renoncer ou de prendre un ajournement pour le faire juger aux prochaines assises, faute de quoi le jugement serait exécuté et l'appelant condamné à l'amende envers les premiers juges. Ces prescriptions ne purent détruire l'abus des appeaux volages. Une ordonnance du roi les abolit enfin à Laon en 1293; mais comme cette

ordonnance n'était pas générale, les villes et les villages qui voulurent aussi s'affranchir de cet usage, furent obligés de demander des lettres particulières du roi et de payer en échange une rente annuelle qui fut généralement fixée à deux sous parisis par feu ou ménage ; cette redevance se nommait *les feux du roi*. Les appeaux volages ne furent définitivement abolis d'une manière générale qu'en 1555, lors de la réformation des coutumes.

APREMONT ou ASPREMONT, *Asperus mons*. — Hameau dépendant de Rozoy-sur-Serre. On y voyait autrefois un château-fort qui fut ruiné en 1551 par les Français qui l'avaient enlevé de vive force aux Impériaux. Ce château paraît avoir été bâti dans les premières années du 13e siècle, voici comment : Gobert VI, sire d'Apremont en Lorraine, ayant épousé Julienne, fille de Roger II, seign. de Rozoy, celle-ci lui apporta en dot quelques terres sur lesquelles Gobert fit bâtir un château qu'il nomma Apremont, en souvenir de celui qu'il habitait en Lorraine. Cette maison portait pour armes : *de gueules à la croix d'argent*.

Seigneurs d'Apremont.

Vers 1225, Gobert VI, sire d'Aspremont en Lorraine et d'Apremont-lès-Rozoy, valeureux guerrier, se croisa en 1228 et se retira dans l'abbaye de Villers en 1239. Femme, Julienne de Rozoy; enfans : Geoffroy, Gobert, Jean, prévôt de Montfaucon, Guy, seign. de Rubigny, mort devant Tunis; Jeanne, femme de Simon III, comte de Sarbruck, et trois autres filles.

1239. Geoffroy II, sire d'Apremont, comte de Sarbruck par sa femme Henriette de Sarbruck ; sans enfans.

1255. Gobert III, seign. dudit; femme, Agnès de Coucy-Vervins ; enfans : Geoffroi, Thomas, seign. de Chaumont-Porcien.

1260. Geoffroy II, sire d'Apremont ; femme, Isabeau de Quiévrain et d'Amblize ; enfans : Gobert, Henri, évêque de Verdun, Geoffroi, et une autre fille.

13.. Gobert IV, sire d'Apremont et de Dun ; femme, Marie de Bar.

1380. Jean de Mauvoisin, seign. d'Araines et d'Apremont ; Agnès, sa fille unique, porta Apremont en dot à

1390. Robert de la Bove, troisième fils de Robert III, sire de la Bove et Bouconville. Robert de la Bove devint en même temps prince d'Amblize et se remaria en 1392, à Jacqueline de Coucy-Vervins ; enfans : Gobert, Edouard.

14.. Gobert V, sire d'Apremont et prince d'Amblize, son fils ; femme, Jeanne de la Bove-Cilly ; sans enfans.

1446. Edouard, sire d'Apremont et prince d'Amblize; femme, Béatrix de Haraucourt ; enfans : Gobert, Enguerrand, abbé de Saint-Martin de Metz, Geoffroi, seign. de Sorci en Ardennes, Nicole? femme de Philippe de la Bove.

14.. Gobert VI, sire d'Apremont; sans enfans. Ses domaines revinrent à son neveu, fils du seigneur de Sorci.

14.. Jean, sire d'Apremont; sans enfans.

1494. Robert V, de Sarbruck, comte de Roucy et de Braine, sire d'Apremont. Après la mort sans enfans d'Amédée de Sarbruck, Apremont échut avec Roucy, Pierrepont et autres terres, à sa fille aînée Catherine, veuve alors d'Antoine de Roye, seigneur de Muret.

Vers 1530, Jean de Roye, sire d'Apremont, leur fils; femme, Jeanne de Sérigny. Leur fille unique nommée Hélène, porta Apremont en mariage à

Vers 1540, Bon de Roucy, seign. de Thermes, puîné de Nicolas 1er de Roucy, seign. de Manre.

1583. Charles de Roucy, seign. de Chastay, sire d'Apremont, son neveu ; femme, Philippe du Hautoy; enfans : Réné et Charles.

1620. Réné-Charles de Roucy, seign. dudit ; femme, Anne de Floraînville; enfans : Africain, Isabelle, femme d'Albert d'Orcy, baron de Bo-

landre; Nicole, mariée à Louis d'Orcy, seign. de La Neuville; Catherine, femme de Christophe de Pradines, seign. de Bouconville; Philippe alliée à Samuel d'Apremont, seign. de Coulomme; Antoinette, religieuse à St-Etienne de Reims.

1640-62. Africain de Roucy, seign. de Thermes et d'Apremont; femme, Charlotte de Bandier; enfans : Robert-Hubert, Ferdinand-Claude. Anne, prieure de la Colombe.

1680. Charles, comte d'Apremont? femme, Louise-Diane de Miremont.

169. Ferdinand, comte d'Apremont?

17.. Ferdinand-Gobert, comte d'Apremont?

Arançot, jadis Arenchot ou Arenzot. — Ferme dépendant d'Arrancy. C'était autrefois un fief noble ayant ses seigneurs particuliers.

1141. Lambert d'Arançot; enfant, Guillaume.

1165. Arnoul Ier d'Arançot.

1173. Alduin d'Arançot.

1179-84. Arnoul II d'Arançot; femme, Agnès; enfans : Vaucher ou Gautier, Gerard, Anselme, Pierre, Ida, Odèle, Gerberge.

1200. Gaucher d'Arançot.

1249-61. Raoul III, chev. d'Arançot; femme, Isabelle; enfans : Geoffroi, Jean, Gobin.

1273. Geoffroy d'Arançot, écuyer; femme, Agnès.

1357. Jean d'Arançot, écuyer.

1437. Catherine d'Anthoing, dame d'Arençot.

En 1585, la terre d'Arançot fut achetée par Philippe Duglas, déjà seign. d'Arrancy, qui fit rebâtir le château et la tour d'Arançot. Elle resta dans cette maison jusqu'à la révolution (V. Arrancy).

Arbre-Joli (L'). — Hameau dépendant de Landouzy-la-Cour. Il tire son nom d'un gros tilleul qui s'élevait en ce lieu avant sa fondation. — Ce hameau fut ruiné en 1651 et rebâti 6 ans après.

Archers, Arbalétriers, Arquebusiers. — Au moyen-âge, il n'y avait pas d'armée permanente en France. En temps de guerre, chaque ville, chaque bourg, chaque village et même chaque communauté religieuse étaient tenus de fournir au roi un nombre déterminé de sergens, c'est-à-dire d'archers ou arbalétriers. La nécessité d'exercer ces hommes et de les tenir toujours prêts à marcher, fit instituer dans les principales villes du pays des compagnies d'archers. St Sébastien était le patron de ces compagnies, et l'abbé de St-Médard-lès-Soissons où reposaient les reliques de ce saint, passait pour le président-né et l'ordonnateur de toutes les compagnies établies dans le royaume. Laon en eut une dès le 14e siècle. Les hommes qui la composaient portaient le nom de chevaliers de l'arc. Cette compagnie était commandée par celui qui, d'un coup de flèche, abattait une figure d'oiseau attachée à une longue perche. Cette compagnie se distingua beaucoup au siége de Caen en 1450. — Une compagnie d'archers fut instituée à St-Quentin en 1483, par Louis XI, qui lui accorda différens priviléges. Elle se composait de 40 confrères avec un capitaine, un lieutenant, un enseigne, un major et deux sergens. — Une compagnie de l'arc fut créée à Guise en 1510 par la princesse Cécile, archiduchesse de Lorraine, qui lui accorda différens priviléges. Celui qui abattait l'oiseau prenait le titre de roi; s'il l'abattait trois ans de suite, il prenait le titre d'empereur et il était exempt d'impôts pendant un an. — Des compagnies d'archers furent aussi instituées à Soissons, Château-Thierry, Chauny, La Ferté-

Milon, Fère-en-Tardenois, etc.; mais on ne possède sur elles aucun détail. — L'invention de l'arbalète ayant par la suite fait abandonner l'usage de l'arc, les compagnies d'archers se transformèrent pour la plupart en compagnies d'arbalétriers. Celle de Laon était composée de 25 compagnons commandés par un connétable. Charles V leur accorda, en 1367, des priviléges importans, en récompense de leurs services. — L'invention de l'arquebuse fit à son tour tomber l'usage de l'arbalète, et cette arme devint presque partout celle des anciennes compagnies de l'arc et de l'arbalète. Dès 1461, Louis XI établit à St-Quentin une compagnie d'arquebusiers de 40 hommes commandés par un capitaine et autres officiers. — La compagnie d'arquebuse de Soissons fut instituée vers le milieu du 16e siècle. Celui qui remportait des prix au tir était exempt d'imposition. — La compagnie de Chauny datait du commencement du 17e siècle. — Celle de Laon avait été établie en 1610. Son capitaine était exempté, sa vie durant, de toute taille, huitième et vingtième. Le roi de l'oiseau jouissait des mêmes priviléges, mais seulement pendant un an. — Celle de la Ferté-Milon datait de 1751. — Il y avait encore des compagnies d'arquebusiers à Vervins, La Fère, Château-Thierry, Fère-en-Tardenois, Vermand, etc. — Chacune de ces compagnies portait sur son drapeau un emblême différent. Celle de Laon avait un loup, celle de Soissons un bayeux ou insensé, celle de Chauny un singe, celles de Braine et de La Fère un corbeau, celle de La Ferté-Milon un *piémart*, oiseau commun dans la forêt de Retz, mais rare ailleurs, etc.

ARCHIES. *Harceium*, *Harchium*, *Harcheium*. — Hameau qui s'élevait autrefois sur le terroir de Bohain. Au commencement du 12e siècle, il appartenait à l'abbaye de Vicogne, près de Valenciennes, qui y établit une prévôté conventuelle. Des contestations s'étant élevées entre cette maison religieuse et le comte de Hainaut en 1177, ce dernier, pour se venger, ravagea la terre d'Archies et causa aux moines un dommage estimé 1,000 liv., somme alors fort considérable. Vingt ans plus tard, les seigneurs de Bohain qui voyaient cet établissement de mauvais œil, suscitèrent aux moines toutes sortes de tracasseries; mais l'un des frères résolut d'y mettre un terme. Dans ce but il arma 14 convers qu'il avait avec lui, et fit à leur tête le tour des domaines de sa maison bien résolu à repousser la force par la force. Le seigneur de Bohain furieux de voir de pauvres moines essayer de lui résister, fondit sur eux la lance au poing à la tête de gens armés; mais au moment où les deux troupes allaient en venir aux mains, le moine se mit à haranguer l'ennemi et parvint à le persuader de se retirer; l'affaire s'arrangea ensuite pacifiquement. — Le hameau d'Archies passa plus tard aux religieux de Vermand, et fut détruit, paraît-il, dans les guerres du 15e siècle.

ARCHON, *Archum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine ondulée au confluent de deux ruisseaux, à 45 k. au nord de Laon, autrefois des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de

Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 16 charrues, 45 arp. de prés, 50 arp. de bois, 8 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 57 feux; 1800, 370 h.; 1818, 398 h.; 1836, 388 h.; 1856, 323 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Remi de Reims; il ne parait pas avoir eu de seigneurs laïques particuliers.

ARCY-SAINTE-RESTITUE; *Archiacum* (12e siècle), *Arceium*, *Arseium*. — Village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau élevé, à 45 k. au midi de Laon et 22 de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, un arp. de vignes, 20 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Servenay, 53 feux; 1800, avec Servenay, 421 h.; 1818, 475 h.; 1836, 489 h.; 1856, 549 h.

Si le nom de ce village dérive du mot de basse latinité *Arseia*, comme on le pense, il faut en conclure qu'il occupe l'emplacement d'un bois que l'on fut obligé d'incendier (*arseia*, bois incendié) pour en construire les premières maisons. — Des sépultures antiques ont été découvertes en grand nombre à Arcy-Ste-Restitue, dans le cours du siècle dernier. — Il y avait autrefois dans ce village un pélerinage fréquenté où l'on se rendait pour le mal caduc.

Seigneurs d'Arcy.

1200. N., seign. d'Arcy; femme Joya; enfans : Jean, Guy, Robert dit Cossez, chanoine de St-Gervais de Soissons, Joya, femme d'Eudes le Turc.

1202-18. Jean, chev. d'Arcy, femme Cecilie; enfans : Robert, Ade. Jean fut fait prisonnier par les Turcs devant Alexandrie, en 1219.

1221-30. Geoffroy Ier, chev. d'Arcy; femme, Elvide de Bazoches; enfans : Guy, Etienne, Geoffroy, trésorier de l'église de Soissons, Hugues, archidiacre.

1240 Guy d'Arcy, chev.; enfant, Marie.

1270. Pierre, chev. d'Arcy,

1272. Jean II, seign. d'Arcy, chev.; femme, Isabeau.

12.. Monseigneur Foucard, chev. d'Arcy; enfant, Marie, femme de Jean de Saponay.

13.. Jean Tirel, seign. de Mareuil-en-Dôle et d'Arcy. Sa fille porta ces terres à

1359. Thibaut de Moreuil, seign. de Moreuil et Cœuvres; enfant, Thibaut.

1422. Thibaut II de Moreuil, seign. d'Arcy.

1443. Raoul de Moreuil, seign. dudit.

1592. Michel de Gouy, seign. d'Arcy? gouverneur de Laon, grand bailli de Vermandois pour la ligue.

En dernier lieu le duc d'Orléans.

ARDON, *Ardo*. — Petite rivière qui prend sa source entre Laon et Festieux, coule de l'est à l'ouest, et va se perdre dans l'Ailette auprès de Chailvet, après un cours d'environ quatre lieues. — Il en est parlé pour la première fois dans une charte de Roricon, évêque de Laon, en l'année 961.

ARDON, *Ardo* — Faubourg de Laon. Il est très-ancien, et dès le 7e siècle on y cultivait les légumes. Il possède une église paroissiale sous l'invocation de St Pierre.

ARMENTIÈRES, *Hermenterium* ou *Ermenterium*. — Village de l'ancien Valois, situé sur le bord d'un ruisseau, à 70 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Château-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 10 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 100 arp. de prés, 10 arp. de bois, 10 arp. de marais et bruyères. — Population : en 1760, 43 feux; 1800, 200 h.; 1818, 201 h.; 1836, 209 h.; 1856, 191 h.

On pense que le village d'Armentières doit son origine et son nom à une manufacture d'armes que les rois de la première race auraient établie en cet endroit à l'époque où ils avaient une résidence à Breny, village voisin que quelques écrivains considèrent comme étant le *Brennacum* de Grégoire de Tours. En basse latinité, *armentaria* signifie une fabrique d'armes. — La terre d'Armentières portait autrefois le titre de vicomté. On y voit encore les magnifiques restes de son château seigneurial, dont la porte d'entrée est flanquée de deux tourelles surmontées de clochers en pierres sculptées en écailles de poisson.

Ce village est la patrie de Simon d'Armentières, d'abord prieur de Coincy, puis de la Charité, et enfin cardinal du titre de Ste-Balbine, mort en 1296, et de Charlotte Juvénal des Ursins, auteur d'une paraphrase de l'Épitre de St Paul aux Hébreux, vivant au 16e siecle.

Seigneurs d'Armentières.

1197. Guy, seign. d'Armentières. Il érigea La Haye en commune (V. La Haye).

1200-17. Guillaume; femme, Gila. Fut prisonnier des Sarrasins. Pierre, son frère, et Lora, sa sœur, vendirent la terre d'Armentières pour le délivrer.

1243. Colin, seign. dudit; Isabelle, sa mère; Elvide, sa sœur, femme de Erard du Mesnil.

1296. Nicolas d'Armentières, chev.

1310-14. Henri d'Armentières, écuyer, sire de Breuil; enfans : Pierre, s. de Breuil, Philippe.

Vers 1320. Gaucher d'Unchair, chev.; femme, Péronne de Jouaigne, qui se remaria à Jean de Conflans, seign. de Vieils-Maisons; enfans : Péronne, Jean.

1394. Jean de Conflans, seigneur desdits; femme, Madeleine de Hornes; enfans : Barthélemi, Anne, abbesse de Ste-Claire de Reims.

14.. Barthélemi de Conflans, seign. desdits, vendit Armentières à

1446. Jean Juvénal des Ursins, évêque de Laon puis archevêque de Reims, lequel donna Armentières à son neveu Louis.

1540. Louis Juvénal des Ursins, seign. d'Armentières, Cugny, Jouaignes, Lesges; enfans : Gilles, Charlotte, femme d'Antoine de Conflans, seign. de Vieils-Maisons.

Vers 1555. Gilles Juvénal des Ursins, seign. desdits; sans enfans.

Vers 1560. Antoine de Conflans, seign. de Vieils-Maisons et d'Armentières, par son mariage avec Charlotte, sœur du précédent.

Vers 1585. Eustache de Conflans, vte d'Oulchy. Gilles de Conflans, 3e fils d'Eustache, fut après lui seign. d'Armentières. Tué dans une embuscade en 1591.

1613. Henri de Conflans, frère aîné du précédent; femme, Charlotte Pinard, qui lui apporta la terre de Cramaille; enfans : Eustache, Henriette, Charlotte.

1627. Eustache dissipa ses biens et mourut en 1690. Sa sœur donna Armentières à son cousin Michel.

1666. Charles de Cessac, sieur d'Armentières.

1690. Michel de Conflans ; enfant, Louis, vicomte d'Oulchy, seign. de Bruys et Armentières.

1717. Louis de Conflans, mort cette année.

1789. N. de Conflans, marquis d'Armentières.

ARRANCY ou ARRANCIS (12e siècle), *Arenceium*, *Arenciacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au fond d'une large gorge, à 15 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 7 charrues de terre, 40 arp. de prés, 115 arp. de bois. — Population : en 1760, 40 feux ; 1800, 302 h. ; 1818, 306 h. ; 1836, 264 h. ; 1856, 217 h.

Il n'est pas question d'Arrancy avant le 12e siècle. En 1145, Barthélemi, évêque de Laon, en donna l'autel à l'abbaye de St-Vincent. — On voit dans ce village un château qui fut bâti en 1590 par Valentin Duglas, évêque de Laon.

Seigneurs d'Arrancy.

1173. Anselme, seign. d'Arrancy.

1357. Jean, seign. d'Arrancy, écuyer. Il partagea avec son frère Jean, dit Luzlart, la succession paternelle. Il eut Arrancy, Ployart, Arançot et Vaurseine ; il donna à son frère Bois-Roger et autres terres.

1566. Philippe Duglas, originaire d'Écosse, écuyer, gentilhomme de la chambre, seign. d'Arrancy, Arançot, Ployart et St-Jacques ; femme, Marie Coignet ; enfant, Marc.

1614. Marc Duglas, seign. d'Arrancy et Amifontaine ; femme Jeanne de Brouilly ; enfant, Charles.

16.. Charles Duglas, seign. desdits ; enfant, Marc.

16.. Marc II Duglas, seign. desdits ; femme, Françoise de Brodard ; enfant, Charles.

1662-98. Charles II Duglas, seig. desdits ; femme, N. de Villelongue ; enfans : N. qui alla s'établir dans l'Artois ; Jean qui suit ; N. chevalier de Malte.

1703. Jean Duglas, seign. d'Arrancy et Arançot vicomte d'Amifontaine, ambassadeur à Venise ; enfant, Charles.

1755. Charles III Duglas, seign. desdits.

Arrouaise, Arouaise, Aroesia, Aroasia, Arovesia, Areuvosia, Arida gamantia. — On appelait ainsi autrefois une immense forêt qui recouvrait les territoires entiers des cantons actuels de Wassigny, Bohain, le Câtelet et une partie de celui de St-Quentin, et se prolongeait fort loin dans les départemens du Nord et de la Somme. Elle fut longtemps célèbre à cause d'un certain comte Béranger qui, du temps de Dagobert, s'y retira à la tête d'une troupe nombreuse de malfaiteurs, et commit avec eux toute sorte de brigandages aux environs. Après sa mort, il fut enterré par ses compagnons auprès d'un gros arbre, qui fut dès lors appelé le *tronc Béranger*, et servit longtemps de limite aux pays voisins. — La forêt d'Arrouaise se divisait en plusieurs cantons ou forêts secondaires et grands bois portant des noms différens. Elle fut successivement défrichée dans le cours des 12e, 13e et 14e siècles, soit par des particuliers, soit par des seigneurs, mais surtout par les communautés religieuses établies aux environs. Les seuls débris qui en restent aujourd'hui sont les forêts d'Andigny, de Bohain et de Beaurevoir, les bois de Tupigny, Hennechies, Guisancourt, et quelques autres moins importans encore.

ARTEMPS, autrefois ARTHEM ou ARTAM, *Artemium*. — Village de l'ancien

Noyonnais, situé sur la rive gauche de la Somme, à 45 k. au N.-O. de Laon et 13 k. au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 750 arp. de terre, 30 arp. de prés, 40 arp. de pâtures. — Population : en 1760, 50 feux ; 1800, 338 h. ; 1818, 377 h. ; 1836, 471 h. ; 1856, 526 h.

Le nom de ce village paraît dériver de deux mots celtiques *art* et *ten*, qui signifient forêt et chêne, ce qui doit faire supposer que son territoire était autrefois couvert de bois, dans lesquels l'essence de chêne dominait. — Quoi qu'il en soit, sa fondation remonte très-haut, car il est question de lui dès le 9e siècle.

Jean d'Artemps, abbé de St-Eloi de Noyon en 1420, était né à Artemps ; il avait été nommé abbé d'*Alchiacum* en 1407, par l'anti-pape Pierre de Luna, et s'en démit 3 ou 4 ans après. Ce village est encore le lieu de naissance de Nicolas Desjardin, célèbre professeur du 18e siècle, et principal du collége de St-Quentin.

Des anciens seigneurs d'Artemps un seul nous est connu ; il vivait en 1248, se nommait Jean d'Artemps, et avait pour femme Agnès. En dernier lieu la seigneurie de ce village était dans les mains du comte de Laval-Montmorency.

Artèse. — Voyez Saint-Bandry.

ARTEUIL (Rû d') ou de VENDY. — Il fut établi en 1652 par le duc d'Orléans pour le flottage des bois de la forêt de Villers-Cotterêts. On donna au ruisseau neuf pieds de largeur avec une berge de trois pieds pour les piétons. On construisit en outre deux étangs munis de vannes pour servir de réservoir aux eaux. Ces travaux coûtèrent 40,000 livres au duc d'Orléans ; et comme les particuliers furent indemnisés de leur terrain à raison de 20 sous la verge, ce ruisseau emprunta, dit-on, à cette circonstance le sobriquet de *vendy*. Ce ruisseau coule du sud au nord et se jette dans l'Aisne au-dessous d'Attichy.

ARTOISE ou WARTOISE. — Ce ruisseau prend sa source sur le territoire belge, sert de limite entre la France et les Pays-Bas, depuis Regniowez jusqu'à la ferme de Gratte-Pierre, où entrant dans le département de l'Aisne, il va se perdre dans le Gland, à St-Michel.

ARTONGES, *Artongiæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé non loin des sources de la Dhuys, à 105 k. au sud de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 15 charrues comprenant 1,125 arp. de terre, 65 arp. de prés, plus 15 arp. de bois, 1 étang. Revenu estimé : terres, 2,675 liv. ; prés, 810 liv. ; bois, 300 liv. ; étang, 100 liv. — Population : en 1760, 43 feux ; 1788, 226 h. ; 1800, 294 h. ; 1818, 267 h. ; 1836, 255 h. ; 1856, 311 h.

Le village d'Artonges était primitivement une simple succursale de Montlevon ; il a depuis été érigé en cure.

Seigneurs d'Artonges.

1316. Marie de Soissons, dame de Mareuil et Artonges.

1500. Charles de Gomer, seign. d'Artonges, La Ville-aux-Bois et les Orgerieux ; femme Jacqueline de Dampierre ; enfant, Pierre, seign. de Breuil, Christophe.

1505. Christophe de Gomer, seign. de Cugnières et Artonges ; femme, Isabeau Cuignet ; enfans : Charles, seign. de Cugnières, Jean, seign. d'Artonges, mort sans hoirs, Gabrielle, morte sans hoirs, Jeanne, femme de Martin de Levignan, Antoinette, alliée à Guillaume du Caurel.

Armes de la famille de Gomer : *d'or à sept merlettes de gueules, 4 en chef 3 en pointe ; au milieu de l'écu un lambel d'azur.*

1670. Emery de Chessemé, seign. d'Artonges.

En dernier lieu, la seigneurie d'Artonges était dans les mains de M. Le Cellier de la Marlière.

ASSIS-SUR-SERRE, autrefois ACI ou ASCI, *Assiacum*, *Asciacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de la Serre, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, de l'arrond. de Laon, du diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 11 charrues de terres, 50 arp. de prés. Au 14e siècle on cultivait la vigne à Assis. — Population : 1760, 97 feux ; 1800, 399 h. ; 1818, 453 h. ; 1836, 524 h. ; 1856, 532 h.

La terre d'Assis appartenait autrefois aux sires de Coucy. L'un d'eux, Enguerrand III, y fit construire un château-fort à la fin du 12e siècle. En l'année 1433, les milices du Laonnois, réunies au nombre de 400 hommes, ayant fait une entreprise infructueuse sur Vervins occupé par les Bourguignons, furent, dans leur retraite, atteintes près d'Assis et mises en déroute par Jean de Luxembourg et le comte de St-Pôl ; 160 hommes restèrent sur la place, 70 furent pris et pendus. — Les Espagnols se rendirent maîtres du fort d'Assis en 1652 et incendièrent le village. Cinq ans après, la garnison de Rocroy fut repoussée de devant cette forteresse par les habitans qui s'y étaient retranchés.

Seigneurs d'Assis.

1112. Thierry d'Assis ; Egelsinde, sa mère.

1140. Valbert d'Assis.

1141. Guillaume d'Assis.

1156. Clarembaud d'Assis.

1160. Beaudoin d'Assis.

1176. Clarembaud II d'Assis.

1293. Jean, seign. d'Assis.

1309. Gobert, chev. d'Assis.

1332-39. Hugues d'Aubeluche, chev. seign. d'Assis, bouteiller du Laonnois.

1362. Jean d'Aubeluche dit d'Erraines, écuyer, seign. dudit.

La terre d'Assis entra ensuite dans le domaine royal, et, en 1475, Louis XI, en exécution du traité de Vervins, la donna à Charles de Bourgogne. Madeleine de Luxembourg la possédait au commencement du 16e siècle et la porta au seigneur de St-Marceau ; mais elle ne tarda pas à rentrer dans le domaine royal, et Henri II offrit, en 1559, au chapitre de Laon, de l'échanger contre celle d'Anizy (V. Anizy). Elle fut donnée plus tard à Gabrielle d'Estrées qui en gratifia son fils, le duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV. En dernier lieu, le domaine d'Assis appartenait au prince de Condé.

Il y avait autrefois deux fiefs à Assis-sur-Serre. Le premier, était celui de la *Boutellerie*, charge alors attachée à la cour de l'évêque de Laon. Le second se nommait *fief de Plume-Oison*.

Fief de la Boutellerie.

1339. Hugues d'Aubeluche, chev.

1362. Jean d'Aubeluche, dit d'Erraines, écuyer.

1372. Jean Levasseur, dit d'Erraines.

1445. Masset de Roineau, écuyer.

1575. Jean de Pipemont, écuyer.

1604. Jean II de Pipemont, écuyer, seign. chatelain de Pont-Ste-Maxence.

1624. François Boullanger.

Ce fief était en dernier lieu dans les mains d'un simple fermier.

Fief de Plume-Oison.

1511. Raoul de Blécourt, seign. de Plume Oison.

1566. Robert de la Viéville, vicomte de Farbus, seign. dudit.

ATAX. — Voyez AISNE.

ATTIÉMONT, autrefois HATIERMONT, *Haterimons.* — Hameau dépendant de Villequier au-Mont. C'était un jadis fief noble, qui eut pour seigneurs ceux de Genlis.

ATHIES, *Atheia.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 5 k. à l'E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 13 charrues de terres, 143 arp. de prés, 52 arp. de bois. — Population : en 1760, 59 feux ; 1800, 640 h. ; 1818, 727 h. ; 1836, 940 h. ; 1856, 1,043 h.

Certains écrivains cherchent l'étymologie du nom de ce village dans le berger *Athis*, amant de Cybèle, d'autres dans *Athis*, surnom du dieu Mars, dont le culte pouvait être autrefois pratiqué dans ce lieu ; ne dériverait-il pas plus tôt du mot de basse latinité *attegium*, qui signifie une réunion de cabanes de bûcherons? Athies était autrefois entièrement entouré par la forêt de Samoussy. — Au commencement du 14e siècle, la terre d'Athies était possédée, semble-t-il, par les seigneurs d'Amigny. Vers l'an 1350, Marie d'Amigny en vendit une partie à Simon, sous-chantre de l'église de Laon, qui en fit présent au chapitre. Ce même Simon acheta le surplus de cette seigneurie en 1379 et le donna encore aux chanoines de la cathédrale. C'est ainsi que le chapitre de Laon devint propriétaire du domaine d'Athies, qu'il garda jusqu'à la révolution. Ce village n'a point eu de seigneurs laïques particuliers.

ATTENCOURT, autrefois HATTENCOURT, *Hatonis curtis.* — Ferme dépendant de Toulis. Il en est question dès le 10e siècle. Elle fut donnée, vers le milieu du 12e par un seigneur de Toulis à l'abbaye de St-Vincent de Laon. Les enfans de ce seigneur intentèrent un procès aux moines pour rentrer en possession de cette ferme, et n'ayant pu réussir ils y mirent le feu. — En 1252, Itier, évêque de Laon, permit aux moines de St-Vincent de faire construire une chapelle dans leur ferme d'Attencourt, sous condition que cela ne préjudicierait en rien à l'église paroissiale de Toulis.

AUBE. — Petite rivière qui prend sa source au-dessus du village de Prez (Ardennes), et vient se jeter dans le Thon à Logny, après un cours de 3 lieues.

AUBENCHEUL-AUX-BOIS, autrefois AUBENCHOEL (12e siècle), AUBECUEL, AUBECHUE, AUBENCHEREUX, *Albenceolum*, *Aubenceolum in Bosco, Abbatiæ*, *Abechium*, *Aubachum*, *Aubechia*. — Village de l'ancien Cambraisis, situé dans une vaste plaine ondulée, à 69 k. au N.-O. de Laon et 23 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de Ribemont, de l'élection de St-Quentin et du diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, de l'arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population: en 1800, 570 h.; 1818, 551 h.; 1836, 686 h.; 1856, 730 h.

Ce village paraît tirer son nom et son origine d'une petite communauté religieuse qui, au milieu du 11e siècle, fut fondée en ce lieu alors désert et couvert de bois: *Abbatiola*, petite abbaye. C'était un couvent d'hommes de l'ordre de la Trinité; il fut établi vers l'an 1048, par Gérard, évêque de Cambrai, dans ce canton entièrement recouvert à cette époque par la forêt d'Arrouaise. Cette petite maison religieuse ne se soutint qu'environ 70 ans, mais on en retrouve encore les fondations dans un champ situé entre Aubencheul et le bois Morlot. — La position d'Aubencheul entre les postes fortifiés de Beaurevoir, Crèvecœur, Honnecourt et le Câtelet, exposa constamment ce village aux horreurs de la guerre durant les 16e et 17e siècles. Aussi fut-il deux fois abandonné par ses habitans, une première fois pendant 14 ans, en 1584, durant les ravages exercés dans ces contrées par le duc de Parme; une seconde fois, pendant 25 ans, en 1636, durant l'invasion du pays par les Espagnols. — Un violent incendie y dévora 63 maisons, en 1827. — Au 15e siècle, la vigne était encore cultivée à Aubencheul. — Ce village faisait autrefois partie de la seigneurie de Crèvecœur; il en fut détaché vers l'an 1090, en faveur d'un puîné de cette maison. Dès lors, Aubencheul eut des seigneurs particuliers dont les armes furent, selon les uns: *d'or, à 3 fasces ou hamaides de gueules*, et selon les autres: *de gueules, à trois chevrons d'or*, et le cri de guerre: *la Tour Landry, Aubencheul*. — On possède sur ce village: *Notice historique sur Aubencheul-aux-Bois*, par l'abbé Boniface, 1842.

Seigneurs d'Aubencheul.

1090-96. Gautier de Crèvecœur, s. d'Aubencheul;

11.. Baudoin Ier, son fils, seign. dudit.

1145. Baudoin II, seign. dudit; femme, Jeanne de la Hamaide, dame de Suireux, dont il adopta les armes selon Le Carpentier; enfans: Baudoin, Jacques, Jean, Hugues, Marie, Alix, Marguerite.

1168-92. Baudoin III, dit Gaucelin; femme, Marie de Béthune, dite de Carency.

1225-38. Baudoin IV, seign. dudit, bailli d'Oisy; femme, Oda. Ils fondèrent ensemble, en 1230, l'abbaye du Verger, entre Cambrai et Douai, et lui donnèrent la terre du petit Aubencheul en Arrouaise.

1243-60. Jacques, seign. d'Aubencheul, bailli d'Oisy; enfant, Jacques.

12.. Jacques II, seign. dudit.

Après lui, la seigneurie d'Aubencheul passa dans une autre maison.

AUBENIZEL. — Village ruiné, qui s'élevait autrefois entre Auroir et Villers-St-Christophe.

AUBENTON, *Aubentonium.* — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rivière du Thon, à 65 k. au nord-est de Laon et 25 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Vervins, du diocèse de Soissons. — Deux paroisses sous le vocable de la Vierge et de St Nicolas. — Culture en 1760, 1,200 arp. de terres, 110 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : en 1698, 1,000 h.; 1760, 1,241 h.; 1800, 995 h.; 1818, 1,349 h.; 1856, 1,505 h.

Aubenton étant situé près du lieu où s'opère la jonction des deux ruisseaux l'Aube et le Thon, son nom paraît dériver de cette circonstance, comme si l'on disait : Aube et Thon. — On ignore l'époque de sa fondation ; mais la découverte que l'on y a faite de monnaies romaines et d'anciens souterrains semblables à ceux dans lesquels se réunissaient les premiers chrétiens, fait conjecturer qu'elle remonte assez haut. Au 13e siècle, ce bourg était déjà considérable, puisqu'un évêque de Laon jugea nécessaire d'y établir, en 1259, une seconde paroisse, et érigea en cure un petit oratoire situé dans la prairie près du grand pont. — Nicolas Ier, seigneur d'Aubenton, dota cette ville en 1238, d'une sorte de charte communale où, semble-t-il, (car le texte ne s'en retrouve pas), l'affranchissement politique des habitans ne fut pas proclamé ; elle prononça seulement la suppression du four banal, la liberté donnée aux bourgeois d'étaler leurs marchandises sur la place en payant un droit d'étal d'un denier, la permission de vendre du vin, de la bierre ou autre boisson, moyennant un droit modéré, la suppression du tonlieu sur le pain, les armures de guerre, les cuirs coupés, le beurre, le fromage, les grains, la paille, le foin, le porc et autres viandes coupées, le gibier, le poisson d'eau douce, les chevaux de service, etc. Elle institua un mayeur et des jurés pour exercer l'administration municipale, et des échevins pour rendre la justice. Elle fixa les conditions auxquelles l'étranger pourrait acquérir les droits de bourgeoisie à Aubenton, etc., le tout sous la condition que chaque chef de ménage paierait annuellement au mayeur une somme de 12 deniers. — La position d'Aubenton sur les frontières du royaume l'a exposé bien souvent aux malheurs de la guerre. Il fut saccagé une première fois en 1340, par le comte de Nassau, en représailles des ravages que les Français venaient de faire sur ses domaines. 500 hommes de la garnison et 2,000 bourgeois, sans compter les femmes et les enfans, périrent dans le sac de cette place. Les habitans d'Aubenton voulant éviter le retour d'un semblable malheur, obtinrent 8 ans plus tard de faire fortifier leur ville, ce qui n'empêcha pas les Impériaux, furieux d'avoir été contraints de lever le siége de Mézières en 1521, de prendre Aubenton de vive force, d'y mettre le feu et d'en passer tous les habitans au fil de l'épée. Les ligueurs se rendirent maîtres d'Aubenton en 1591 ; peu de temps après, Henri IV s'étant présenté devant ses portes pour y coucher, on refusa de le recevoir; le roi fit aussitôt approcher les lansquenets pour attaquer. On s'en rendit maître par une ruse. Un charretier se présenta pour entrer dans la ville ; mais en

passant sur le pont, il en accrocha les chaînes de manière à empêcher qu'il ne fût levé. Aussitôt les troupes royales embusquées près de là, s'élancèrent, désarmèrent la sentinelle et le poste de garde, et s'emparèrent de la ville qui fut pillée. — Aubenton fut encore saccagé en 1648 par le vidame d'Amiens, qui, ayant obtenu la permission de traverser la ville à la tête d'un régiment suisse sous condition de ne lui causer aucun dommage, la livra au pillage. Deux ans après, elle fut encore prise et pillée par les Espagnols. Enfin, les deux invasions de 1814 et 1815, lui ont causé de grands dommages. — Au 14e siècle, il existait des fabriques de draps à Aubenton, et ses marchands fréquentaient les *lendits* de St-Denis, avec ceux de Vervins et de St-Quentin. Cette ville jouissait elle-même à cette époque d'une foire en renom et très fréquentée. Cette foire étant tombée par la suite des temps, le roi, à la sollicitation du duc de Bouillon, la remplaça en 1738, par trois foires annuelles qui se tiennent encore le samedi veille de la Passion, le samedi après la Madeleine et le premier samedi de Novembre. — Avant la révolution, on voyait à Aubenton un grenier à sel, un petit collége fondé au 16e siècle, et deux sœurs de charité consacrées à l'éducation des filles pauvres de la ville. Ces dernières avaient été fondées au 17e siècle par Melle de Guise.

Aubenton est la patrie de Nicolas d'Aubenton, abbé d'Ourscamp en 1477.

Seigneurs d'Aubenton.

Les comtes de Roucy au 11e siècle. Avoie fille d'Ebles 1er, eut en mariage ? Aubenton et Rumigny, et les porta à Geoffroi, seign de Floriues.

1230. Hugues de Châtillon, seign. d'Aubenton. Il donna cette terre à

1238. Nicolas V, seign. de Rumigny; femme, Isabelie de Château-Porcien; enfans, Nicolas ou Collart, Huart ou Hugues.

1260. Jean de Châtillon, comte de Blois, seign. d'Aubenton, l'échangea avec le suivant.

1270. Hugues, seign. de Rumigny; enfans: Elisabeth, Marguerite, femme de Jean de Soissons.

1270. Thibaut, duc de Lorraine, seign. d'Aubenton par sa femme Elizabeth de Rumigny, enfans: Hugues, Ferry, Mathieu, etc.

1312. Hugues de Lorraine; femme, Marguerite de Beaumets; sans enfans.

1328. Ferry de Lorraine, 2e fils de Thibaut, duc de Lorraine, fut seign. de Rumigny, Aubenton, etc.; femme, Marie de Blois, fille du seign. de Guise; plusieurs enfans, dont

1329. Réné ou Raoul de Lorraine.

1345. Hugues de Lorraine.

1380. Ferry de Lorraine, seign. de Rumigny, Aubenton, etc.; femme, N. de Vaudemont.

Vers 1425. Réné II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, comte de Guise, par son mariage avec Yolende de Lorraine. (V. Guise.)

1474. Antoine d'Antigny, seign. d'Aubenton.

1481. Gratien d'Aguerre, seign. d'Ivoi, Aubenton, Martiguy et Any, par engagement du duc de Guise.

15.. Jean d'Aguerre, seign. dudit.

1515. Claude de Lorraine, comte de Guise, par retrait féodal sur le précédent, moyennant 22,000 florins

1730-38. Le duc de Bouillon.

Aubenton-la-Cour. — Ferme autrefois dépendante d'Etréaupont et aujourd'hui de La Bouteille. — C'était au 12e siècle un petit fief nommé *St-Etienne*, qui appartenait à Barthélemi, évêque de Laon. Il le donna, en 1121, à l'abbaye de Foigny qui y fit aussitôt construire une ferme. Peu à peu il se forma à l'entour un village qui, pendant trois siècles, demeura florissant; mais les guerres civiles

des 15e et 16e siècles l'ont insensiblement ruiné. La construction des fortifications de La Capelle, en 1543, a complété sa ruine parce qu'on démolit les maisons et même l'église de ce village pour en employer les pierres à ces travaux. — La ferme d'Aubenton restée seule debout fut brûlée, en 1552, par la reine de Hongrie. Cinq ans après on y construisit un fort pour servir de retraite au fermier en temps de guerre, et une chapelle en l'honneur de St Remi. Cette ferme fut à son tour entièrement détruite en 1582 ; elle a été rétablie en 1651.

AUBERMONT. — Hameau dépendant de Sorbais. — Au 14e siècle, il appartenait à la maison de Coucy. Enguerrand VII, dernier sire de Coucy, le donna à un enfant nommé Perceval qu'il avait eu d'une concubine.

1396-1447. Perceval, bâtard de Coucy, seign. d'Aubermont : femme, Bellecousine de Sercel, dame de Serches ; sans enfans.

1620. Phil. de Flavigny, s. de Liez et Aubermont.

16..-1729. Philippe II de Flavigny, son fils, seign. d'Aubermont, capitaine de cavalerie.

AUBIGNY, *Albiniacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste gorge, à 17 k. au sud-est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 4 charrues, 50 arp. de prés, 80 arp. de bois, 90 arp. de vignes. — Population : en 1760, avec la cense St-Jean, 323 h. (96 feux); 1800, 421 h.; 1818, 411 h.; 1836, 419 h.; 1856, 407 h.

Le nom de ce village lui vient sans doute de ce qu'une maison blanche en occupait primitivement la place : *albus*, blanc et *ignis* feu, pour maison. Il en est question dès le 10e siècle. En 908, Charles-le-Chauve donna à Saint-Remi de Reims une demi-manse à Aubigny avec le village de Corbeny.

Seigneurs d'Aubigny.

1153. Josselin d'Aubigny.

1233. Clarembaud de Montchâlons, seign. d'Aubigny.

1239-47. Gobert de Montchâlons, seign. dudit et de Bouconville.

1441. Jean de Vertame, seig. dudit.

1606. Jean de Proisy, seign. de Mauregny et Aubigny.

1618. N. de Proisy, son fils, seign. dudit.

1638. Jacques d'Haudanger de Guy, vicomte de Sorny; femme, Madeleine de Proisy.

1670. Claude Estienne, garde du roi, seign. d'Aubigny ; femmes : 1° Marguerite Leclerc, dont Marie-Antoinette ; 2° Jeanne Maynon, dont Jean-Charles et Marie-Anne.

1684. David de Proisy, seign. d'Eppes et Aubigny.

1698. Charles de Proisy, son fils puîné, seign. d'Aubigny, chev. de St Louis, commandant d'un bataillon de royale artillerie, mort sans postérité en 1721.

1737. Charles Aubert, trésorier de France, segn. d'Aubigny.

1761. Charles-Nicolas Aubert, son fils, trésorier de France, écuyer, seign. dudit.

En dernier lieu, cette terre était dans les mains d'un sieur Langlois.

AUBIGNY. — Ce hameau dépendant d'Auroir, appartenait autrefois à l'abbaye de Ham.

1787. Martine de Villers, seign. d'Aubigny.

AUBIN (St-), autrefois St-ALBIN, *Sanctus Albinus*. -- Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de l'Ailette à l'entrée d'une gorge, à 35 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy-le-Château, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Albin. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 1/3 froment 2/3 méteil et seigle, 2 arp de vignes, 40 arp. de prés, 24 arp. de bois, chanvre. — Population : en 1760, 53 feux; 1800, 397 h.; 1818, 408 h.; 1836, 452 h.; 1856, 434 h.

En 1481, les habitans de St-Aubin obtinrent du duc d'Orléans, seign. suzerain du lieu, le droit de chasser tant au gros qu'au menu dans une garenne voisine.

Seigneurs de St-Aubin.

1137. Albéric, seign. de Chauny et St-Aubin? femme, Emmeline; enfant, Adulfe.

1275. Pierre de St-Aubin, écuyer; femme, Aelide de Marquetéglise.

1683. Louis Gouffier, sieur de Canroy et St-Aubin par sa femme Marie Coquilliette.

17.. Jean-Louis Levasseur, seign. de St-Aubin et Vassens.

1777. Henri-Louis Levasseur, son fils, seign. desdits.

1783. Le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à St-Aubin le fief *de la Cour au Fay*, relevant des châtelains de Coucy, et ayant ses seign.

1677, Anne de Dompierre, écuyer, seign. de la Jonquière et la Cour-au-Fay; femme, Anne de Harnaux.

AUCHY-LE-CHATEAU. — Voyez OULCHY.

AUDEBERT (St-). — Hameau dépendant de Presles-et-Boves. — Au 12e siècle, ce n'était encore qu'une ferme appartenant à l'abbaye de St-Crépin-le-Grand de Soissons. Les moines de cette maison religieuse la vendirent en 1171, à l'abbaye de Cuissy, pour le prix de 300 livres de Châlons.

AUDIGNICOURT, ODIGNICOURT, OUDIGNICOURT, *Aldignicurtis, Aldini Curtis, Odini Curtum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une étroite vallée, à 50 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy-le-Château, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 1/3 froment 2/3 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : en 1760, 43 feux; 1800, 245 h.; 1818, 239 h.; 1836, 285 h.; 1856, 288 h.

La terre d'Audignicourt était sans doute dans l'origine un fief particulier, d'où le nom du village : *Odini* ou *Aldini Curtis*, enclos d'Odin ou d'Aldin.

Seigneurs d'Audignicourt.

1190. Robert, chev. d'Audignicourt; femme, Ermengarde. Il partit cette année pour la croisade.

1525. Antoine Crin, seign. dudit.

1737. Jean-François Vernier, seign. de la Grand'Maison et de Cramaille; femme, Marie-Espérance Masson du Plissay.

1771. Joseph Moulin Brunet, marquis d'Evry, chev. de St-Louis, mestre de camp, seign. de Nancel, Audignicourt, etc., par acquisition.

1780. Le marquis d'Evry, seign. de Nancelle et Audignicourt.

1785. Le duc d'Orléans.

Il y avait à Audignicourt le fief *Bellette* : 1608.

François de Baillon, écuyer. 1644, Antoine Crin, avocat à Compiègne. 1670, Anne Crin, sa fille, fem. de Philippe le Caron. 1777. Antoine Morin, laboureur, par acquisition de la vᵉ de Jacques Dermié. 1728. Louis-François Bontemps, sieur des Essarts, capit. au régim. de Navarre.

AUDIGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 45 k. au nord de Laon et 22 à l'ouest de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,400 arp. de terre, 100 arp. de bois. — Population : en 1760, 112 feux ; 1800, 412 h. ; 1818, 496 h. ; 1836, 570 h. ; 1856, 615 h.

Au 12ᵉ siècle, l'*alleu* d'Audigny appartenait à l'abbaye de Foigny, qui, en 1155, le donna à celle de St-Martin de Laon, aux mêmes conditions que le chapitre de Guise le tenait d'elle auparavant, c'est-à-dire moyennant 5 muids de froment et 10 sous de rente annuelle.

Seigneurs d'Audigny

Au commencement du 13ᵉ siècle, la seigneurie d'Audigny appartenait aux seigneurs de Sains, qui la tenaient en hommage-lige du roi. Réné, seign. de Sains, après l'avoir donnée en arrière fief à un particulier nommé Gaudri de Roisin, la remit en 1223 dans les mains du roi, qui en investit Gautier d'Avesne, comte de Blois. Mais cette seigneurie revint sans doute plus tard à Réné de Sains, car il la possédait encore en 1260.

1262. Réné II de Sains, son fils puîné, seign. d'Audigny.

1277. Foucaud de Semerie, seign. d'Audigny ; femme, Marguerite ; enfans : Jean et deux filles religieuses à Montreuil.

1322. Jean, dit Ferrand d'Ohis, écuyer, sire d'Audigny.

Au 16ᵉ siècle, la terre d'Audigny fut réunie au duché-pairie de Guise.

AUFFRIQUE. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied de la ville de Coucy, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, sans Nogent, 3 charrues. — Population : sans Nogent ni Aumencourt, en 1766, 18 feux; avec Nogent et Aumencourt en 1800, 338 h. ; 1836, 422 h. ; 1856, 453 h.

Le duc d'Orléans, seigneur d'Auffrique.

AUGICOURT. — Cense aujourd'hui détruite, laquelle formait autrefois une paroisse séparée avec les Boulleaux, dépendance de Franqueville.

1240-43. Henri d'Augicourt, chev. ; enfant, Oda.

AUGY, *Algeium*, *Algiacum*. — Village de l'ancien Valois, situé dans une gorge de la vallée de la Vesle, à 30 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 4 charrues méteil et seigle, pas de froment, beaucoup de cerisiers, 15 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 70 arp. de bois. — Population : 1760, 36 feux ; 1800, 177 h. ; 1818, 169 h. ; 1836, 171 h. ; 1856, 177 h.

Seigneurs d'Augy.

1280. Foucard d'Augy, chev.; femme, Eve; enfans : Jean dit Balaine, Raoul.

16..-14. Charles de Morienne, écuyer, seign. d'Augy en partie.

1660-1690. Hercule de Morienne, seign. d'Augy, Claude et Antoine, ses frères.

Armes : *d'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois têtes de Maures de sable tortillées d'argent.*

1764. M. Charpentier d'Audron.

En dernier lieu, le comte d'Egmont, seign. de Braine.

AULERS, *Aulerium.* — Hameau dépendant de Bassoles. C'était jadis un fief noble avec des seigneurs.

1121. Robert d'Aulers; donna un alleu à Prémontré.

1317. Jean, dit le *Piquart*, chev. d'Aulers.

AULNOIS, *Alnetum.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, près des sources du ruisseau des Barentons, à 6 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 20 charrues de terres, 20 arp. de prés. — Population : 1760, 44 feux ; 1800, 198 h.; 1818, 210 h. ; 1836, 213 h.; 1856, 256 h.

Le nom de ce village indique assez qu'il fut construit dans un lieu couvert d'aulnes: en latin *Alnetum* veut dire un aulnis. — Les Bourguignons s'emparèrent d'Aulnois en 1433 et s'y fortifièrent; mais l'année suivante, le connétable de Richemont ayant pris Ham, Aulnois fut échangé avec Bruyères contre cette ville. En 1549, Aulnois étant devenu la propriété des comtes de Roucy, les protestans y établirent sous leur protection, l'un des premiers prêches qu'ils aient possédés dans ce pays ; ils en furent chassés en 1589 par les Ligueurs sous le commandement de Balagny, lequel pour éviter que les ennemis ne se logeassent à l'avenir dans le château de ce village, alors très-fort, le fit démanteler et mettre hors d'état de servir. C'est aujourd'hui l'une des belles ruines militaires du pays. — La terre d'Aulnois relevait des évêques de Laon. Dès le milieu du 12e siècle elle avait des seigneurs particuliers; au moment de la révolution ils étaient encore tenus de faire hommage à l'église de Laon, chaque année le jour de la Chandeleur, et en signe de vassalité, de lui offrir un cierge de cire du poids de 20 livres.

Seigneurs d'Aulnois.

1165-79. Hector Ier, dit de Laon, chev. d'Aulnois par sa femme Marguerite, paraît-il. Il se retira vers 1179 dans l'abbaye de Saint-Martin. Foulques, son frère, était seign. d'Erci ou St-Erme.

1180-1229. Raoul Ier, chev. d'Aulnois; femme, Clémence, qui se remaria à Philippe de Noïen ; enfans : Hector, Odin ou Oudart, Jean.

Les armes de Raoul, seign. d'Aulnois, étaient *de...., chargé de 6 merlettes de...., posées en horle, avec un écusson de..., en abyme.*

1230-65, Hector II d'Aulnois; femme, Cécilie; enfant, Adam.

1279-81. Adam d'Aulnois, écuyer.

1300. Jean de Roye, seign. dudit.

1333. Renaud, sire d'Aulnois.

1366. Raoul II de Coucy-Montmirail, seign. de Montmirail, sire d'Aulnois.

1392-1411. Raoul III de Coucy-Montmirail, son fils, sire d'Aulnois, d'abord évêque de Metz, puis de Noyon.

1553. Guillaume d'Artaise, écuyer, seign. d'Aulnois et Morgny.

La terre d'Aulnois passa après lui, paraît-il, dans les mains des comtes de Roucy, qui la gardèrent jusqu'à la révolution (V. Roucy).

Il y avait autrefois à Aulnois le fief de la *Barrière*, avec ses seign. particuliers, relevant de ceux d'Aulnois.

1507. Ferry de Flincourt, seign. du fief de la Barrière, à Aulnois.

1605. Philippe de Blois, greffier au siége de Ribemont, seign. dudit pour un tiers.

1610. Philippe II de Blois, seign. dudit, président en l'élection de Guise.

16.. Pierre de Blois, son fils, seign. dudit.

1647. Philippe III de Blois, bourgeois de Laon.

1675, Claude de Blois, son fils, gouverneur de Laon.

167. Louis de Lalain, seign. dudit, conseiller au bailliage de Laon.

1683. Jean-Baptiste de Lalain, avocat, son fils.

1706. Gerbaut de Blois, seign. dudit.

1739. Philippe-François Bonaventure de Blois de la Suze, écuyer, gentilhomme de la grande Vénerie.

1740. Jean-Philibert Le Carlier, seign. dudit, lieutenant particulier au bailliage de Laon.

AULNOIS, *Alnetum*. — Hameau dépendant d'Essommes. C'était autrefois un fief noble dont les seigneurs eurent de l'importance.

1138. Hugues, seign. d'Aulnois.

1194-1209. Hugues II d'Aulnois ?; femme, Eremburge.

1209. Raoul et Jean d'Aulnois ?

1210. Albéric d'Aulnois.

1228-31. Erard ou Evrard d'Aulnois, seign. du Châtel ; femme, Agnès de Bazoches, dame de Charentigny; enfant, Marie, abbesse de Saint-Etienne ? de Soissons.

1248. Villain, d'Aulnois ?, maréchal de l'empire de Romanie.

1250. Jean d'Aulnois, écuyer, fils de veuve Jeanne.

1314. Gautier Ier d'Aulnois ; femme, Gila.

1317. Gautier II d'Aulnois ; femme, Alix.

Vers 1340. Jean de Nantilly, seign. d'Aulnois par sa femme ?, Jeanne de Mortagne, qui épousa en secondes noces,

1350, Jean de la Personne, vicomte d'Acy.

1412. Guy de la Personne, leur fils, vicomte d'Aulnois.

Nous avons tout lieu de croire que les deux frères Philippe et Gautier d'Aulnois, qui furent écorchés vifs et pendus en 1314 comme convaincus d'avoir été les amans de deux princesses de France, étaient d'Aulnois près d'Essommes, et non de la Bourgogne, comme on le pense.

AULNOIS. — Voyez ANNOIS.

AUMENCOURT, OMUNCURT (12e siècle), *Almandorum curtis*. — Cette ferme dépendant aujourd'hui de Couvron, était autrefois une paroisse séparée. On y comptait 40 feux en 1766. Au milieu du 12e siècle, elle appartenait à l'abbaye de Saint-André de Cambrai, laquelle, en 1173, la donna à celle de Saint-Martin de Laon, moyennant un trecens de six jallois de froment à la mesure de cette ville. Cette dernière maison religieuse la possédait encore au moment de la Révolution.

AUROIR ou OROIR, *Oratorium*, *Oratorii*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur le bord d'un ruisseau, à 36 k. au N.-O. de Laon et 16 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, du diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : en 1698, sans Aubigny ? 40 h. ; 1760, 35 feux ; 1800, 246 h. ; 1836, 342 h. ; 1856, 424 h.

Seigneurs d'Augy.

1280. Foucard d'Augy, chev.; femme, Eve; enfans : Jean dit Balaine, Raoul.

16..-14. Charles de Morienne, écuyer, seign. d'Augy en partie.

1660-1690. Hercule de Morienne, seign. d'Augy, Claude et Antoine, ses frères.

Armes : *d'or, à la fasce d'azur accom trois têtes de Maures de sable tortillé*

1764. M. Charpentier d'Audron

En dernier lieu, le comte d'Egn Braine.

AULERS, *Aulerium*. — Hameau dépendant de Bassoles. C'était jadi avec des seigneurs.

1121. Robert d'Aulers; donna un alleu à Prémontré.

1317. Jean, dit le *Piqu*

AULNOIS, *Alnetum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti da près des sources du ruisseau des Barentons, à 6 k. au nord d l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse du canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 20 charrues de terres, 20 arp. d 1760, 44 feux ; 1800, 198 h.; 1818, 210 h. ; 1836, 215 h

Le nom de ce village indique assez qu'il fut construit d en latin *Alnetum* veut dire un aulnis. — Les Bourg nois en 1433 et s'y fortifièrent; mais l'année suivant ayant pris Ham, Aulnois fut échangé avec Bruyè Aulnois étant devenu la propriété des comtes de rent sous leur protection, l'un des premiers p ce pays ; ils en furent chassés en 1589 par les Balagny, lequel pour éviter que les ennemis château de ce village, alors très-fort, le fit servir. C'est aujourd'hui l'une des belles d'Aulnois relevait des évêques de Laon. des seigneurs particuliers; au moment de de faire hommage à l'église de Laon, cha et en signe de vassalité, de lui offrir un cier

Seigneurs d'Aulnois.

1165-79. Hector 1er, dit de Laon, chev. d'Aulnois par sa femme Marguerite, paraît-il. Il se retira vers 1179 dans l'abbaye de Saint-Martin. Foulques, son frère, était seign. d'Erci ou St-Erme.

1180-1229. Raoul 1er, chev. d'Aulnois; femme, Clémence, qui se remaria à Philippe de Noïen; enfans : Hector, Odin ou Oudart, Jean.

Les armes de Raoul, seign. d'Aulnois, étaient de...., *chargé de 6 merlettes de...., posées en orle, avec un écusson de...., en abyme.*

1

15

15

de Mo

1392-

son fils,

Metz, puis

1555. Gu

d'Aulnois et M

La terre d'Aulnois passa après lui, ...
dans les mains des comtes de Roucy, ...
gardèrent jusqu'à la révolution (V. ...

Il y avait autrefois à Aulnois le ...
Barrière, avec ses seign. particuliers, ...
de ceux d'Aulnois.

1507. Ferry de Flincourt, seign. de ...
la Barrière, à Aulnois.

1605. Philippe de Blois, greffier ...
Ribemont, seign. dudit pour un ...

1640. Philippe II de Blois, seign. ...
sident en l'élection de Guise.

16.. Pierre de Blois, son fils, ...

... tos in eâ communi assensu ponetur et de com- ... Rumigniaco, notum facio tàm futuris quàm pre- ... Rogerus, dominus de Roseto, cum fratre suo Ni- ..., predictam comparticipationem et omnia sicut ... fide, servaturos, super sanctos juraverunt et suis ... S...., qui hanc conventionem, quam sigillo meo ... nicationis positus fuero, me servaturum et ad ser- ... jurabo, etc. Anno MCLXXXX°. *(Cart. de St-Martin.)*

... Noir- ... des ... enfans : N. et Louise, abbesse du Sauvoir en 1614.

Vers 1650. Florimond de Margival, s. des Autels, Margival, etc. ; femme, Jeanne de Blécourt.

En dernier lieu, la seigneurie des Autels était dans les mains des seigneurs de Vervins.

AULNOIS, *Alnetum.* — ... noble dont les seigneurs ...

1138. Hugues, seign. d'A...

1194-1209. Hugues II d'... Eremburge.

1209. Raoul et Jean d'A...

1210. Albéric d'Aulnois ...

1228-31. Erard ou ... du Châtel ; femme, Agn... de Charentigny ; enfant, ... Etienne ? de Soissons ...

1248. Villain, d'A... pire de Romanie.

1250. Jean d'A... Jeanne.

1314. Gautier ...

AULNOIS. — ...

AUMENCOURT, ... dant aujourd'hui ... 40 feux en 17... André de Ca... moyennant ... dernière mai...

AUBOIR ... situé sur ... Quentin, ... du dio... du dio... Aub...

... a, *Althona, Althumna, Altuna.* — Rivière qui prend ... seleux, coule de l'est à l'ouest et va se jeter dans ... it pour la première fois dans une charte de l'an 990.

... ois OSTREMENCOURT. — Village de l'ancien Laon- ... nois, à 25 k. au nord-est de Laon, autrefois de l'in- ... bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du ... de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, ... Population : en 1760, 56 feux ; 1800, 276 h. ; 1818, 306 ... 375 h.

... juin 1652, une troupe d'Espagnols s'étant présentée ... Autremencourt, les habitans se retranchèrent dans l'église, ... tuèrent 5 ou 6 assaillans, en blessèrent beaucoup d'autres ... s'éloigner ; mais ceux-ci ne se retirèrent qu'après avoir mis ... fut entièrement brûlé, à l'exception seulement de trois ou ... Le village d'Autremencourt paraît avoir appartenu au com- ... siècle, à une branche cadette de la maison de Pierrepont, dont ... onna, en 1132, à l'abb... de St-Martin de Laon, des mains ... près, paraît-il, da... des évêques de cette ville.

... Raoul, chev. d'Autremencourt ; femme, ... dit Joutiers, frère de Raoul.

... Raoul II, chev., seign. dudit ; Florent, ...

... Gautier II d'Autremencourt.

... d'Autremencourt, chev.

... Jean de Proisy-la-Bove, seign. ... enfant, Guillemette, ... d'Athies, seign. de ... de la Bove, écuyer ... dudit ; ... de Courcelles.

Auroir existait dès le 10e siècle, mais portait alors un autre nom qui n'est plus connu. A cette époque, il était tenu en fief du roi par un chevalier nommé Hubert, lequel, vers l'an 900, le donna à l'abbaye de St-Eloi de Noyon, sous la condition que les moines de cette maison réciteraient perpétuellement des prières pour le salut de son âme, ce qui fit transformer l'ancien nom de ce village en celui d'Auroir, du mot latin *orare*, prier. — Auroir resta jusqu'à la révolution dans les mains des religieux de St-Eloi, et n'eut jamais, paraît-il, de seigneurs laïcs.

AUTELS (LES), *Altares*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et ondulée, à 55 k. au nord-est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues de terres, 160 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : en 1760, 101 feux ; 1800, 371 h. ; 1818, 447 h. ; 1836, 549 h. ; 1856, 490 h.

L'emplacement où s'élève aujourd'hui le village des Autels, était encore désert et couvert de bois au milieu du 12e siècle. Roger, seigneur de Rozoy, à qui il appartenait alors, l'ayant donné en 1190 à l'abbaye de Saint-Martin de Laon, les moines de cette maison religieuse songèrent aussitôt à y construire un village, et proposèrent au seigneur de Rozoy de s'unir à eux dans l'exécution de cette entreprise. Il fut d'abord convenu que, pour attirer les habitans dans ce nouveau village, on lui donnerait les franchises de Vervins (V. Vervins). Le produit de la terre, des procès et des amendes dut être partagé par moitié ainsi que celui du moulin et du vivier. Les moines de Saint-Martin se réservèrent de pouvoir y construire une maison à leur usage, avec jardin et courtil, lesquels demeureraient francs de toutes charges. Le mayeur du lieu serait nommé d'un commun consentement, et ne pourrait être changé sans leur assentiment, etc. Voici d'ailleurs le texte de cette pièce curieuse.

Ego, Wido, Dei gratiâ, abbas ecclesie Beati Martinis Laudunensis, et Capitulum nostrum. Notum facimus tàm futuris quàm presentibus quod, communi assensu, dominum Rogerum de Roseto et heredes ejus in socios et comparticipes accepimus in possessione nostrâ de Altaribus ad villam ibidem faciendam secundum consuetudines de Vervino et assisam reddituum de Roseto, ità quod omnium reddituum, omnium placitorum et omnium forefactorum proventus atque commoda universa qualicumque provenerint, ecclesia nostra et ipsi equaliter per medium parcientur, excepto jure ecclesiastico in quo nichil habebit dominus Rogerus et heredes sui. Majorem ibi communi assensu ponemus, quem neutra pars sine alterius assensu poterit ponere aut renovare, qui super sanctos jurabit quod utrique parti equaliter sua jura, bonâ fide, conservabit. Molindinum et vivarium communibus expensis ibi faciemus et detinebimus, nec altera pars sine alterius assensu, aliud ibi molendinum vel vivarium faciet. Custos molendini communi assensu ibi ponetur qui absque communi assensu non removebitur. Proventus molendini et vivarii inter nos et ipsos equaliter parcientur. Mansionem ibi in quocumque loco nobis magis placuerit, cum gardino et curtillo et domibus nobis necessariis, ab omni consuetudine et exactione liberum habebimus. Pratum etiam ubicumque illud eligere voluerimus ad quatuor falcas, liberum ad opus nostrum retinebimus. Grangia vero in quâ terragia et alia que provenerint poni debebunt, intra septa mansionis nostre

communi expensa construetur et detinebitur et custos in eâ communi assensu ponetur et de communi conducetur. Et ego, Nicholaus, dominus de Rumigniaco, notum facio tàm futuris quàm presentibus quod soror mea Juliana et nepos meus Rogerus, dominus de Roseto, cum fratre suo Nicholao, per manum meam sub cujus tutelâ erant, predictam comparticipationem et omnia sicut in presenti paginâ conscripta sunt, se, bonâ fide, servaturos, super sanctos juraverunt et suis signis confirmaturos promiserunt. Ego etiam, S...., qui hanc conventionem, quam sigillo meo confirmavi cum extra sententiam excommunicationis positus fuero, me servaturum et ad servandum, bonâ fide juvaturum pro posse meo, jurabo, etc. Anno MCLXXXX°. *(Cart. de St-Martin.)*

Seigneurs des Autels.

1555. Françoise de Bernes, dame de Noircourt et des Autels.

Vers 1590. Nicolas de Margival, seign. des Autels; femme, Suzanne de Halluin; enfans: N. et Louise, abbesse du Sauvoir en 1614.

Vers 1630. Florimond de Margival, s. des Autels, Margival, etc.; femme, Jeanne de Blécourt.

En dernier lieu, la seigneurie des Autels était dans les mains des seigneurs de Vervins.

AUTHOMNE, *Autumna, Altumna, Althona, Althumna, Altuna.* — Rivière qui prend sa source entre Coyolles et Pisseleux, coule de l'est à l'ouest et va se jeter dans l'Oise à Verberie. Son nom paraît pour là première fois dans une charte de l'an 990.

AUTREMENCOURT, autrefois OSTREMENCOURT. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 25 k. au nord-est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 14 charrues de terre. — Population : en 1760, 56 feux; 1800, 276 h.; 1818, 306 h.; 1836, 374 h.; 1856, 375 h.

Dans la nuit du 6 au 7 juin 1652, une troupe d'Espagnols s'étant présentée pour piller le village d'Autremencourt, les habitans se retranchèrent dans l'église, s'y mirent en défense, tuèrent 5 ou 6 assaillans, en blessèrent beaucoup d'autres et forcèrent le reste à s'éloigner; mais ceux-ci ne se retirèrent qu'après avoir mis le feu au village qui fut entièrement brûlé, à l'exception seulement de trois ou quatre maisons. — Le village d'Autremencourt paraît avoir appartenu au commencement du 12ᵉ siècle, à une branche cadette de la maison de Pierrepont, dont l'un des seigneurs le donna, en 1132, à l'abbaye de St-Martin de Laon, des mains de laquelle il passa peu après, paraît-il, dans celle des évêques de cette ville.

Seigneurs d'Autremencourt relevant de l'évêché de Laon.

1130. Renaud Bidane de Pierrepont. Il donna cet alleu à St Martin, en 1132.

1160. Bernard, seign. dudit; femme, Mathilde de Montaigu-Neuville; enfans: Raoul, Thomas. Henri, frère de Bernard.

1183. Raoul, seign. dudit; femme, Olive; enfant, Adam.

1202-06. Adam, seign. dudit.

1227. Gautier d'Autremencourt.

1254. Raoul, chev. d'Autremencourt; femme, Aélide. Jean dit Joutiers, frère de Raoul.

1272. Raoul II, chev., seign. dudit; Florent, son frère.

1327. Gautier II d'Autremencourt.

1366. Jean d'Autremencourt, chev.

1530-70. Jean de Proisy-la-Bove, seign. d'Autremencourt; enfant, Guillemette, femme de Claude de Fay d'Athies, seign. de Puisieux.

1590. Roland de la Bove, écuyer, seign. dudit; femme, Marie de Courcelles.

1610. Yvon de la Bove, écuyer, seign. dudit, leur fils; femme, Rachelle de Flavigny.

1626. Robert de la Bove, écuyer, gentilh. ordin. de la chambre, enseigne au régiment de Champagne, seign. dudit, leur fils.

1697. Louis-Alexandre de Stoppa, chev., seign. de Corneille et d'Autremencourt. (V. Corneille).

En dernier lieu, la seigneurie d'Autremencourt appartenait à M. de Saxer.

AUTREPPES, *Altripia*, *Altrepia*, *Altaripa?* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 45 k. au nord de Laon et 10 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 540 arp. de terres, 200 arp. de prés. — Population : en 1760, 172 feux; 1800, 678 h.; 1818, 672 h.; 1836, 712 h.; 1856, 630 h.

Autreppes est très-ancien. Il en est fait mention dans les miracles de St-Denis comme existant déjà au 9e siècle. En effet, la terre d'Autreppes, qui appartenait originairement au domaine royal, fut donnée par Louis-le-Bègue en 879, à un comte du nom d'Alatram, qui à son tour en fit présent à l'abbaye de St-Denis en 915. On y comptait alors 46 manses.

Seigneurs d'Autreppes.

1750. Charles de La Fons, seign. de la Plesnoy, Marly, Autreppes (en partie), etc. (V. Marly).

Vers 1760, François-Joseph le Danois, marquis de Ronchères, seig. d'Effry, Autreppes, etc. (V. Sery-Mézières).

En dernier lieu, le comte de Lamarck était seign. d'Autreppes.

AUTREVILLE, *Altra villa* (12e siècle), *Alta villa*, *Alteri villa*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti à 40 k. à l'ouest de Laon, sur une éminence, circonstance à laquelle il paraît devoir son nom, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1836, 284 h.; 1856, 306 h.

Autreville était autrefois un hameau dépendant de Sinceny. Il n'en a été détaché et érigé en paroisse séparée que dans les premières années de ce siècle. — Ce village appartenait originairement au fisc. Le roi Childéric II le donna, en l'année 671, à St-Amand, abbé d'Elnone, avec les terres voisines de Barisis et autres. En 1018, Richard, autre abbé d'Elnone, abandonna à son tour à l'abbaye d'Homblières, le village d'Autreville alors composé de sept *manses*, moyennant un cens annuel de cinq sous. — Autreville eut certainement de très-bonne heure des seigneurs particuliers, mais il ne sont pas connus avant Jacques de Saveuse qui vivait en 1476. Après lui cette seigneurie fut possédée par les seigneurs de Sinceny qui la gardèrent jusqu'à la révolution. (V. Sinceny). — Il y avait autrefois à Autreville un fief nommé *le riez d'Avesne*.

AVELON. — Ruisseau qui prend sa source dans la forêt de St-Gobain, coule du nord au sud, passe à Prémontré et à Brancourt, et tombe dans l'Ailette au-dessous d'Anizy. Il est ainsi nommé dans une bulle de 1230.

Aventure (L'). — Maison isolée dépendant d'Autreville. Une savonnerie y fut établie vers 1760, par M. de Théis.

Avesne. — Hameau dépendant de St-Simon; il fut longtemps le chef-lieu de la paroisse. — C'était autrefois un fief ayant des seigneurs particuliers.

1329. Gobert d'Avesne, écuyer dudit.

1374. Jean d'Avesne, écuyer, seign. dudit

Avin ou Avains. — Ferme dépendant de Laon. Elle appartenait autrefois aux seigneurs de Montchâlons. Clarembaud l'un d'eux, la donna en 1137, à l'abbaye de St-Martin de Laon, qui la possédait encore au moment de la révolution.

AZY-BONNEIL, *Aazy*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée de la Marne, sur la rive droite de cette rivière, à 87 k. au sud de Laon et 7 au sud-ouest de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Château-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Félix, pape. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 150 arp. de terre, 25 arp. de prés, 75 arp. de vignes; revenu estimé : terres, 850 liv.; prés, 500 liv.; vignes, 1,250 liv. — Population : en 1760, 58 feux; 1788, 259 h.; 1800, 266 h.; 1818, 245 h.; 1836, 265 h.; 1856, 223 h.

Ce village possède une des plus anciennes églises du pays, avec portail latéral roman à deux rangs de dents et joli clocher à deux étages. — Le domaine d'Azy appartenait, au moment de la révolution, au duc de Bouillon.

B

Bac-Arblincourt (Le), autrefois simplement Erblincourt ou Erblaincourt, hameau dépendant de Bichancourt. — C'était jadis une seigneurie importante qui appartenait dès le commencement du 12e siècle à la famille des châtelains de Coucy.

1102. Herselin ou Hescelin d'Erblincourt; enfans : Guy, Robert, sénéchal de Marle.

1133. Guy d'Erblincourt, chev.; femme, Matilde? enfans : Guy, Robert, Adam, Raoul, Havide.

1150. Adam d'Erblincourt.

1160-89. Guy II de Coucy, seign. d'Erblincourt; femme, Mathilde ? ; enfans : Robert, Guy, Raoul, Jovin.

1188-95. Robert de Coucy, seign. d'Erblincourt; femme, Elisabeth ; enfans : Guy, Jean, Mathilde, femme de Renaud, Oda, femme de Jean, Osilie, femme de Réné.

1205-23. Guy III de Coucy, seign. d'Erblincourt; femme, Elisabeth.

1235. Jean de Coucy, leur fils, seign. dudit, châtelain de Mons.

1285-1304. Jeanne, dame d'Erblincourt, veuve d'Arnoul de Clermont.

Ce domaine passa ensuite dans les mains des seigneurs de Genlis, puis par acquisition en 1706 dans celles des seigneurs de Sinceny (Voyez ces mots).

BAGNEUX, *Balneola*, *Balneoli*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité supérieure d'une vallée étroite et sinueuse, à 35 k. au sud-ouest de Laon

et à 13 à l'ouest de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 3 charrues, produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 15 arp. de prés et 6 arp. de bois. — Population : en 1760, 20 feux ; 1800, 94 h. ; 1818, 93 h ; 1836, 77 h. ; 1856, 118 h.

Le village de Bagneux tirerait-il son nom de ce qu'autrefois il y aurait eu des bains publics en cet endroit. Le voisinage de la chaussée romaine qui passe à 200 mètres de ce village, suffit-il avec la signification de son nom pour autoriser cette conjecture ? ou bien *Balneolum* serait-il le diminutif de *Balnum* signifiant limite ? — Ce village appartenait autrefois aux Célestins de Soissons.

Bailli (Le). — Faubourg de Chauny. (V. ce mot).

Bailli (Le). — Ferme dépendant de Pont-Saint-Mard. C'était autrefois un fief avec des seigneurs particuliers.

1705. Julien de Froidour, seign. de Pont-St-Mard et du Bailly.

Ce fief fut acquis en 1782, par Antoine-Louis de Saint-Marc, écuyer, seigneur de Pont-St-Mard, à Joseph de La Fons et Elizabeth de Froidour

Bailliage de Vermandois (*Grand*). — On pense que ce tribunal fut établi par Philippe-Auguste à la fin du 12e siècle après la réunion du Vermandois à la couronne ; le siége en fut dès l'origine fixé à Laon et n'en a jamais été retiré. — Le grand bailli avait la connaissance des cas royaux et le droit de concurrence et de prévention sur tous les hauts justiciers. Toutes les causes des tribunaux inférieurs soit civils, soit ecclésiastiques, venaient par appel devant lui. A lui seul appartenait également le jugement des personnes nobles, lesquelles ne pouvaient jamais décliner sa compétence. — Les affaires criminelles se jugeaient en dernier ressort devant le tribunal du bailliage. Les affaires civiles se décidèrent longtemps de même ; mais à la fin du 13e siècle, il fut décidé que les causes de quelqu'importance iraient par appel à la cour du roi. — Le grand bailli et les juges furent longtemps responsables de leurs sentences. Quand elles étaient infirmées, ils devaient payer une amende proportionnée à l'importance de l'affaire. Plus tard cette amende fut fixée à un chiffre uniforme, puis enfin abolie. — Le ressort du grand bailliage de Vermandois était immense dans l'origine : il s'étendait depuis Troyes jusqu'à St-Valeri, c'est-à-dire sur les villes et territoires de Laon, Reims, Châlons, Soissons, Noyon, Coucy, Chauny, Ribemont, St-Quentin, Guise, Péronne, Roye, Montdidier, ainsi que sur une partie considérable de l'Artois, le Boulonnais, le comté de St-Pol, l'Amiénois, la Flandre gallicane ou les gouvernances de Lille et Douai, la ville de Tournai, les terres de l'évêque et du chapitre de cette ville et celles de l'abbaye de St-Amand. Aussi pendant longtemps ne distingua-t-on ce qui appartenait au domaine de la couronne qu'en deux coutumes : celle de France et celle de Vermandois. — Le grand bailli ne pouvant surveiller seul un aussi vaste

territoire, avait des lieutenans dans les principales villes, pour juger les petites affaires courantes. — Le ressort du grand bailliage de Vermandois subit dès le 14e siècle, des démembremens qui se continuèrent dans les siècles suivans, de telle sorte qu'en dernier lieu il se trouvait réduit à 274 villes ou villages. — Ce bailliage avait ses coutumes particulières qui furent seulement rédigées au milieu du 16e siècle. Parmi ces coutumes il en était une dont l'emploi offrait un moyen commode d'éterniser les procès; nous voulons parler des *appeaux volages* ou *frivoles*. (Voyez ce mot). — Dans l'origine, le grand bailli de Vermandois n'était pas seulement investi d'un grand pouvoir judiciaire et même du droit de faire grâce aux criminels, comme nous l'avons établi ailleurs; il était de plus gouverneur civil et militaire de la province, aussi prenait-il parfois le titre de gouverneur du Vermandois. — En dernier lieu, le grand bailliage de Vermandois était ainsi composé : un grand bailli, président; un lieutenant général d'épée n'ayant point de séance quand le premier présidait; un lieutenant général; un lieutenant de police; un lieutenant criminel; un lieutenant civil; un lieutenant particulier assesseur criminel; un chevalier d'honneur; plusieurs conseillers; un procureur du roi; deux avocats du roi et un substitut des gens du roi.

Liste des grands baillis de Vermandois.

Cette liste n'a jamais été donnée d'une manière exacte ni complète. On peut conjecturer que, dans l'origine, plusieurs personnages exercèrent concurremment la charge de grand bailli; du moins, en verra-t-on sur notre liste plusieurs prendre ce titre simultanément.

1203. Guy de Bethizy, prévôt et bailli royal.

1214. Renaud de Bethizy, chev.

1218. Soibert de Laon et Renaud de Bethizy, baillis.

1220. Gilon de Versailles, Renaud de Bethizy et Soibert de Laon, baillis du roi.

1225. Renaud de Béronne.

1227. Guillaume de Chastelier.

1230. Renaud de Béronne.

1234. Eudes de Gonesse.

1236. André de Mean ou de Marn.

1237-41. André le jeune (*Juvenis*).

1243. Pierre de Fontaines. Il est l'auteur d'un traité de jurisprudence intitulé : *Conseil à un gentixhons pour le former à rendre justice.*

1244 Pierre Angelars.

1249. Simon des Fossés.

1253. Pierre de Fontaines.

1256. Mathieu de Baune.

1258. Simon des Fossés, *bailli de Laon*.

1261. Geoffroy de Roncherolle.

1267. Bertier Angelars.

1270. Gaucher ou Gautier Bardins.

1282-87. Jean de Montigny.

1289. Philippe de Beaumanoir. C'est un des plus anciens et des plus célèbres jurisconsultes français; il recueillit les coutumes du Beauvoisis en 1283.

1292. Gaucher ou Gautier Bardins.

1296-99. Guillaume de Hangest.

1304-05. Jean de Vaussi, Waissy ou Vailly.

1306. Pierre le Jumieux.

1308. Fremin Coquerel.

1317. Jean Bertrand.

1319. Michel de Paris.

1320. Jean, sire de Saillenay, garde de la baillie de Vermandois.

1322. Michel de Paris.

1322. Pierre de Beaumont.

1324. Jean Blondel.

1327. Henri de Geneilly, *aliàs* de Genouilly, chev.

1330. Jean Blondel.

1333. Fauvel de Vadencourt.

1337. Valeran de Vaux.

1340. Flamand de Cerné.

1341. Godemars du Fay, sire de Boscheon, officier brave et expérimenté, défendit Tournai contre les Anglais et le passage de la Somme à Blanquetaque.

1343. Guillaume Despiri, Desperi ou Despuys.

1344. Guillaume de la Bannière, chev., sire de Châteauneuf, maître des requêtes de l'Hôtel du roi, *gouverneur* du bailliage de Vermandois.

1345-46. Payen de Mailly, sire de Saint-Georges.

1347-48. Olivier de Laye, chev.

1350. Guillaume Staire, Staise ou Scaise.

1351. Gobert de Montchâlons, sire de la Bove.

1353. Guillaume Fonse.

1355. Jean de Vannoise ou Vennoise.

1357. Guillaume Blondel.

1360-63. Jean, sire d'Arentières.

1336. Jean, sire de Tintrey.

1368. Jean le Bacle de Meudon, grand bailli, capitaine du Laonnois.

1370. Tristan du Bos ou du Bois, sire de de Famechon-Renneval ou Raincheval.

1374. Robert de la Bove, seign. de Liez.

1381. Guillaume Blondel, seign. de Comin.

1382-86. Henri le Masier, seign. de Beaussart, maître d'hôtel du roi.

1390. Guy de Harcourt; fut tué par des Bocquiaux.

1395. Gilles, seign. du Plessis-Brion, chambellan du roi.

1399-1405. Ferri de Hangest, écuyer du roi, seign. de Beaumont.

1406. Gilles de Thorel, seign. de Pancy.

1408. Henri de Beaumanoir.

1409. Jean, seign. de Bains, Boulogne-la-Grasse, etc., chambellan du roi.

1411. Lebrun de Baisins, chev.

1412-14. Pierre de Beauvoir, seign. de Bellefontaine; il périt à la bataille d'Azincourt.

1415. Jean de Trosly.

1416. Thomas de Lerzy. Il défendit Péronne contre les Anglais; fait prisonnier par eux, il fut ramené à Laon et décapité.

1419. Mourard d'Esquiers.

1430. Claude de Mailly, seign. de Blangy-sur-Somme, de Conty et du Hamel Il fut nommé par les Bourguignons.

1430. Nicole de Mailly, nommé par les Anglais.

1433. Etienne de Vignolles dit Lahire, seign. de Montmorillon, l'un des plus célèbres capitaines de Charles VII; son nom et sa bravoure furent si populaires qu'on a donné son nom à une carte, le valet de cœur.

1440. Jean de la Vieuville, fut nommé par les Bourguignons.

1441. Guillaume de Champluisans.

1450. James de Tilly, écossais, commandant la garde de Charles VII.

1454. Jean du Lys, écuyer, frère de la pucelle d'Orléans, capitaine de Chartres.

1457, Jean, sire de Moy, gouverneur de Beauvais.

1465. Gilles de Soyecourt, seign. de Moy.

1470. Jean de Soissons, seign. de Moreuil, baron de Dommart, etc.

1476. Guy ou Guyot Pot, comte de St-Pôl.

1480. Jean de Soissons-Moreuil.

1486. Colard, seign. de Moy.

1490-98. Jean II de Soissons-Moreuil.

1500. François de Proisy, baron de la Bove.

1503. Philippe de Longueval, seign. de Beaurevoir.

1509. Jean de Soissons.

1515. Philippe de Beaurevoir.

1520-30. Jacques de Longueval, bâtard de Vendôme, seign. de Bonneval, chambellan du roi, gouverneur du Valois, capitaine d'Arques.

1535. Jean de Martigny.

1553-64. Renaud de Bossut, seign. de Lierval; fut tué en 1570 par son neveu.

1563. Pomponne de Bellièvre, écuyer. Il joua un rôle important dans la diplomatie française sous Charles IX, et devint chancelier de France.

1568. Louis de Lenoncourt.

1569. Renaud de Bossut, seign. de Lierval.

1570. François de Proisy, baron de la Bove.

1573. Charles de Pellevé, s. de Saussaye, etc

1577. François de Proisy, baron de la Bove.

1589. Louis de Proisy, baron de la Bove. Les

ligueurs lui retirèrent sa charge pour la donner à

1592. Michel de Gouy, seign d'Arcy.

1594. Louis de Proisy, rétabli par Henri IV.

1597. Charles, baron de Vergeur, vicomte de Cramailles, seign. de St-Soupplet.

1597. Gilles, seign. du Plessis-Brion.

1608. Charles, baron de Vergeur, chev.

1619. Louis de Proisy, baron de la Bove.

1647. Guillaume, baron de Vergeur.

1666-95. Michel Larcher, marquis d'Olizy, maître d'hôtel du roi.

Après lui, la charge de grand bailli fut censée vacante.

En 1722. Gérard Félix l'Espagnol de Bezanne-Villette, se fit recevoir mais ne fut pas installé.

1771-73. Jean-Baptiste Félix l'Espagnol, chev. seign. de Bezannes et Vaux en Champagne, grand bailli d'épée.

Les autres bailliages établis dans le pays furent les suivans :

Bailliage et siége présidial de Château-Thierry. — Il comprenait environ 142 lieux dont plusieurs sont situés hors du département. Il fut réuni au présidial établi dans cette ville en 1551.

Bailliage de Coucy. — Ce tribunal fut établi au commencement du 16e siècle aux dépens du bailliage de Vermandois. Supprimé en 1758 pour être réuni au siége présidial de Soissons, il fut rétabli par un édit du mois de mars 1780. Sa juridiction s'étendait sur environ 132 localités des diocèses de Laon et de Soissons, mais non toutes du département. Ses officiers étaient : un conseiller bailli d'épée, un garde scel héréditaire, un lieutenant général civil, criminel et de police, un lieutenant particulier civil, assesseur et criminel, quatre conseillers, un avocat procureur du roi, un substitut, un greffier, trois huissiers audienciers. Ce tribunal connaissait en première instance de toutes les affaires civiles ou criminelles des lieux de son ressort, avec appel au présidial de Laon pour la ville et les faubourgs de Coucy, et à celui de Soissons pour le reste.

Bailliage de Fère-en-Tardenois. — C'était un bailliage pairie. On ignore la date de sa création. Il relevait nuement au parlement de Paris pour les causes du bailliage, au présidial de Château-Thierry pour les cas présidiaux. Son ressort ne s'étendait que sur une dizaine de localités, et il était composé d'un bailli, un avocat du roi, un procureur fiscal et un substitut.

Bailliage de Guise. — Ce bailliage fut établi en 1612, en démembrant 87 paroisses de celui de Vermandois et 13 de celui de Noyon.

Bailliage d'Oulchy-le-Château. — Le ressort de ce tribunal s'étendait sur 80 localités environ. Il fut supprimé au 17e? siècle et réuni au bailliage de Soissons.

Bailliage royal de Ribemont. — On pense qu'il fut établi vers 1360. Sa juridiction était très-étendue et ses appellations ressortissaient tant au présidial de Laon qu'au parlement de Paris. Il fut supprimé en 1766 et réuni au bailliage ducal de Guise. A la fin du 17e siècle ses officiers étaient : un lieutenant général civil, un lieutenant criminel, un procureur du roi.

Bailliage de Saint-Quentin. — Il comprenait 222 villes, bourgs, villages ou hameaux.

Bailliage et siége présidial de Soissons. — Ce tribunal fut érigé par le r Charles VI en 1411, au moment de la saisie de ce comté sur le duc d'Orléans, e aux dépens des bailliages de Vermandois, de Pierrefonds, d'Oulchy et de la pré-vôté de Neuilly-St-Front. Son ressort s'étendait sur 316 villes, bourgs, villages, hameaux ou fermes, dont un grand nombre n'a point été compris dans les limite du département de l'Aisne. — Le bailliage de Soissons fut uni au présidial qu Henri IV établit dans cette ville en 1595. En dernier lieu, les officiers de ces de juridictions réunies se composaient de : un bailli d'épée, un lieutenant génér. civil, un lieutenant de police, un lieutenant criminel, un lieutenant particuli civil, un lieutenant particulier assesseur criminel, deux avocats du roi, un pr-cureur du roi, un greffier civil, un greffier criminel et neuf huissiers audien-ciers. Les appellations ressortissaient au parlement de Paris. De ce présidi ressortissaient le bailliage de Vailly et celui du duché de Cœuvres, et les jus-tices seigneuriales de St-Médard, de N.-D. de Soissons et du comté de Braine.

Bailliage royal de Villers-Cotterêts. — Il fut établi en 1703. Supprimé en 17 et réuni à celui de Soissons, il fut rétabli en 1780. Son ressort s'étendait s 90 localités pour la plupart situées en dehors des limites du département. Il é composé des mêmes officiers qu'à Coucy-le-Château (V. le bailliage de cette vill Ses appels étaient au parlement de Paris pour les causes du bailliage, et au pré-dial de Soissons pour les cas présidiaux.

Baine, *Bainna*, *Baniensis sylva.* — Nom d'une vaste forêt qui, au 12e siècl recouvrait tout le territoire compris entre l'Oise, la Somme, la Verse (Oise) et canal Crozat. Elle se divisait en plusieurs cantons, forêts ou bois secondaire et fut défrichée en grande partie dans le cours des 12e, 13e et 14e siècles, par moines de St-Eloi de Noyon et de Longpont. Il en reste des parties importan dans les bois de Frières, dans les Grandes-Baines et dans ceux qui s'étend d'Ugny-le-Gay jusqu'à Noyon.

Bairi voyez Berry-au-Bac.

Baisemont, autrefois Busemont, Beusemont ou Bosemont. — Ferme dépend d'Oigny. — Le territoire en fut donné, en 1157, par un seigneur de l'endr nommé Pierre, à l'abbaye de Lieu-Restauré qui y établit une petite commun de frères. En 1394, les moines de Lieu-Restauré échangèrent la ferme de Bais-mont avec les religieux de Bourg-Fontaine, moyennant une rente annuelle douze muids de blé.

Baltort voyez Beautor.

BANCIGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti au milieu d'une vaste pla ondulée, à 45 k. au nord de Laon et à 12 k. au sud-est de Vervins, autrefois l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'h des canton et arrond. de Vervins, du diocèse de Soissons. — Patron, St Nicola

— Culture en 1760, 5 charrues, 80 arp. de prés, 10 arp de chenevières. — Population : en 1760, 34 feux; 1800, 121 h.; 1818, 186 h.; 1836, 170 h.; 1856, 155 h.

Bancigny est la patrie de N. Terrien, auteur d'un traité d'arithmétique publié en 1834.

Seigneurs de Bancigny.

Au 12e siècle, ce village appartenait aux seigneurs de Rozoy. Julienne, fille de Renaud, seign. de Rozoy, le porta en dot à

1187-1216. Gautier de Ligne.

1215-44. Godefroy de Louvain, seign. de Bancigny, avoué de Harcigny; femme, Marie d'Oudenarde; enfans : Henri, Godefroy.

1245. N., duc de Brabant, son frère, seign. de Bancigny.

1265. Marie d'Oudenarde, veuve de Godefroy de Louvain, dame dudit.

1555. Jean de Horn, seign. de Bancigny.

1590. Gérard de Horn, seign. dudit. Henri IV érigea en sa faveur la terre de Bancigny en comté.

1789. Mme d'Apremont, dame de Bancigny.

BANDRY ou BANDRID (St-) autrefois AISDIN *(Aisdinum)*, puis ARTÈSE, *Artesia ad Sanctum Bandaridum.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une gorge étroite, à 53 k. au sud-ouest de Laon et à 13 à l'ouest de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, des arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Bandry. — Culture en 1760 : 12 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 8 arp. de vignes, 25 arp. de prés, 8 arp. de bois et aulnis. — Population : en 1760, 79 feux; 1800, 390 h.; 1818, 353 h.; 1836, 407 h.; 1856, 393 h.

L'origine de ce village remonte à une époque reculée. Il porta d'abord et jusqu'au 12e siècle, le nom d'*Aisdin*; il prit ensuite, paraît-il, celui d'*Artèse*, puis enfin celui de Saint-Bandry, en souvenir de ce saint qui, au 6e siècle, aurait fait surgir de terre une fontaine auprès de ce village qui manquait d'eau. — St-Bandry ou mieux Bandarid avait été exilé par le roi Clotaire. Lors de son rappel de l'exil, en l'année 544, les habitans se portèrent à sa rencontre pour l'honorer; c'est alors que ce saint, reconnaissant de cette marque d'affection, leur procura l'eau qui leur avait manqué jusque là.

Seigneurs de St-Bandry.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons. Cependant il eut des seigneurs particuliers, puisque deux d'entre eux nous sont connus.

Vers 1180, Ascher d'Artèse.

1226. Bernier d'Artèse ; femme, Jeanne de Laversine.

Après ce particulier, on ne trouve plus de seign. laïcs à St-Bandry.

BARBONVAL, *Barbonvallis.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur le bord d'une colline qui domine la vallée de l'Aisne, à 35 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 3 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 13 arp. de prés, 6 arp. d'aulnis, 20 arp. de marais. — Population : en 1760, 28 feux; 1800, 76 h.; 1818, 67 h.; 1836, 74 h.; 1856, 59 h.

En 1211, les habitans de Barbonval furent établis en commune par Gautier de Bazoches et Elizabeth, sa femme, seigneurs du lieu, envers lesquels ils s'engagèrent à payer, pour cette concession, une rente annuelle de 50 livres de Provins, 9 muids et demi de vin et 2 muids de froment et seigle. Ils eurent un maire et des jurés élus par eux pour l'administration municipale; plus, trois échevins pour rendre la justice et choisis, deux par eux mêmes et le troisième par le seigneur de l'endroit. Mais ils continuèrent à être serfs de ce même seigneur et demeurèrent assujétis comme tels à la morte-main, au fors-mariage et autres sujétions des gens de condition servile. De son côté, ce seigneur consentit à garder la prison et à laisser saisir sa terre dans le cas où il manquerait à ses engagemens. — Au commencement du 13e siècle, les officiers royaux saisirent, on ne sait pourquoi, la commune de Barbonval. Les habitans la rachetèrent au roi en 132., pour la somme de 500 livres tournois.

Seigneurs de Barbonval.

Au 12e siècle, la terre de Barbonval appartenait aux seigneurs de Bazoches. Elle devint au siècle suivant l'apanage d'un puîné de cette maison.

1210. Gautier de Bazoches, seign. de Barbonval. Il était fils de Nicolas Ier de Bazoches; femme de Gautier, Elizabeth.

12.. Gautier II de Bazoches; femme, Marguerite; enfans : Jean, seign. de Villesavoye, Philippe, Marie, Jeanne.

12.. Philippe de Bazoches, seig. de Barbonval.

1330. Jean de Thorotte, seign. de Barbonval.

1555. Jérôme de Grossaine, écuyer, lieutenant du bailli de Vitri, seign. de Barbonval; enfans : Nicolas, Louise, femme de Philippe de Castres.

1590. Nicolas de Grossaine, vicomte de Barbonval; femme, Jeanne de Castres.

1605. Philippe de Castres, chev. vicomte de Barbonval par sa femme Louise de Grossaine, famille originaire de l'Albigeois; enfans : Charles, Jean et François, religieux, Nicole, femme de Jean de Hangest, seign. du Castel, Jeanne, femme de Charles de l'Age, seign. de Fourné.

1615. Charles de Castres, vicomte dudit, chevau-léger dans la compagnie Colonelle; femme, Marie de St-Quentin; enfans : Gérard, Antoine et Didier entrés dans les ordres, Pierre, Louise religieuse, Françoise.

1642. Gérard de Castres, vicomte dudit, enseigne au régiment de Cerny; femme, Jeanne de Paviat; enfans : Charles, François, chevau-léger, Pierre, servit en Allemagne, Gérard, enseigne au régiment de Cerny.

1660-70. Pierre de Grossaine, seign. de Barbonval.

1764. N. de Chevron, seign. dudit.

1789. N. de Salandre, seign. de Sorny et Barbonval.

BARENTON-BUGNY ou BUIGNY. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 10 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues, 30 arp. de prés. — Population : en 1760, 41 feux; 1800, 328 h.; 1818, 460 h.; 1836, 647 h.; 1856, 735 h.

Barenton appartenait autrefois au chapitre de Laon. Une révolte furieuse y éclata en 1338, à propos d'une taille extraordinaire que les chanoines avaient frappée sur ce village pour acquitter leur quote part des 20,000 livres promis au roi par le clergé de Laon pour qu'il maintînt l'abolition de la commune de cette ville

prononcée quelques années auparavant. A cette occasion neuf hommes de Barenton furent pendus et six femmes flétries aux joues sans forme de procès. — Mais le roi n'approuva pas cette justice sommaire. Il obligea le chapitre à payer des indemnités aux familles des suppliciés, et à inhumer ceux-ci honorablement dans l'église cathédrale. — Cette affaire a donné naissance à la légende si populaire autrefois des *maires de Barenton*, lesquels, disait-on, pour prouver leur innocence avaient enfoncé avec la main seule des clous dans un grés que l'on voyait jadis enchassé dans les murs de l'église de Laon. — En 1587, les habitans de Barenton-Bugny obtinrent du chapitre la permission de bâtir un fort dans leur village pour se mettre à l'abri des insultes des gens de guerre.

Seigneurs de Barenton-Bugny.

Au 12e siècle, la terre de Barenton appartenait, paraît-il, à Clarembaud dit du Bourg ou du Marché, déjà seigneur de Bruyères, de Clacy et autres lieux voisins. Elle resta la propriété de ses successeurs (V. Bruyères) jusqu'à Clarembaud III de Bruyères qui la vendit en 1237, au chapitre de Laon. Celui-ci la donna en fief à des seigneurs particuliers tout en gardant pour lui la suzaineté.

Vers 1580. Charles-Etienne d'Espinoy, vicomte de Baranton et de Liesse; femme, Marguerite Linage-Villers; enfant, Robert.

15.. Robert d'Espinoy, écuyer, vicomte dudit; femme, Marie André; enfant, Charles-André.

16.. Charles-André d'Espinoy, écuyer, vicomte de Baranton, capitaine d'une compagnie de chevan-légers; femme, Madeleine le Voirier: enfans: Alexis, Marie, femme de Nicolas de Verrière, écuyer, seign. de Meligny près Mézières, Madeleine, femme de Louis de Verrière, seign. d'Hermonville.

1660. Valerand des Fossés, baron d'Honnecourt, vicomte de Baranton, etc., capitaine au régiment Dubuisson; femme, Marie-Rénée d'Harsillemont; enfans: Jacques, Pierre, Antoine et Louis, morts jeunes, etc. (V. Branges.)

BARENTON-CEL ou SEL, BARANTONCEL, *Barantoncellum*, *Barentum minor*. — Village de l'ancien Laonnois, assis dans une vaste plaine, à 10 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 9 charrues. — Population : 1760, 18 feux ; 1800, 104 h.; 1818, 130 h.; 1836, 167 h.; 1856, 172 h.

Il existait autrefois dans ce village un château féodal qui, dès le milieu du 13e siècle, tombait déjà en ruines. Garnier, évêque de Laon, voulut le faire rebâtir en 1240; mais il renonça ensuite à ce dessein. — La terre de Barenton-Cel paraît avoir été longtemps attachée à la charge de châtelain de Laon, et relevait sans doute de la couronne. Gaucher IV, seign. de Châtillon et de Crécy, la vendit en 1297, avec la châtellenie, à Robert de Thorotte, évêque de Laon, pour la somme de 4,000 liv. petits tournois, vente qui rangea les châtelains de Laon parmi les officiers de l'évêque. Plus tard, en 1366, un autre évêque, Geoffroi le Maingre, céda à son tour le domaine de Barenton-Cel au chapitre de Laon qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Baranton-Cel.

1113. Achard. Il tenait Baranton *minor* en fief d'Eudes de Rozoy, et le céda cette année à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois moyennant un

cens annuel de 12 deniers. Enfant, Renaud.

1178. Guy de Baranton.

Ensuite les seigneurs du Sart, comme châtelains de Laon (V. le Sart, près La Fère), puis Gaucher de Châtillon, connétable de Champagne, qui vendit cette terre à l'évêque de Laon, comme nous l'avons dit. Les seigneurs particuliers de Baranton paraissent avoir fini en lui.

BARENTON-SUR-SERRE, *Barentum super Saram*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine près du confluent de la petite rivière de Souche et du ruisseau de Chambry, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 9 charrues, 50 arp. de prés, 12 arp. de bois, 18 arp. de jardinage. — Population: en 1760, 40 feux; 1800, 218 h.; 1818, 244 h.; 1836, 315 h.; 1856, 276 h.

Le village de Barenton-sur-Serre appartint de toute ancienneté au chapitre de Laon, ce qui explique pourquoi il n'a point eu de seigneurs particuliers.

BARISIS. — Voyez BARZY.

BARIZIS, BAIREZY, *Barisetum* (9e siècle), *Barisiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une gorge étroite de la forêt de St-Gobain, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy pour la partie située sur la rive gauche du ruisseau qui traverse le village, et de celui de Chauny pour l'autre partie, des élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 10 charrues, 90 arp. de prés, 500 arp. de bois, 36 arp. de chenevières. — Population : 1760, 200 feux; 1800, 1,003 h.; 1818, 1,078 h.; 1836, 1,241 h.; 1856, 1,068 h.

Barizis est l'un des plus anciens villages du département et il est mentionné dans l'histoire dès le milieu du 7e siècle. St Amand, ayant fondé à cette époque l'abbaye de Vallers ou d'Elnone et voulant assurer la subsistance des moines, vint trouver le roi qui était à Laon, lui demanda et en obtint différens domaines parmi lesquels figurait la terre de Barizis. St Amand fit aussitôt jeter dans ce dernier village les fondemens d'une prévôté qui s'est perpétuée jusqu'à la révolution comme annexe de l'abbaye d'Elnone. En 1790, la prévôté de Barizis possédait 7,000 liv. de revenus et n'était habitée que par trois religieux. — Il y avait autrefois à Barizis trois églises dont l'une fut consacrée en 1059, en présence du roi Philippe 1er. La première était sous l'invocation de St Médard, la seconde sous celle de St Remi, et la troisième qui subsiste encore sous le vocable de St Pierre et St Paul. — Dès le 9e siècle, des verreries étaient établies à Barizis ou aux environs. — On doit probablement attribuer à Barizis et non à Bar-sur-Seine, un denier d'argent de Charles-le-Chauve sur lequel on lit : *Barisii castellum*. — Des premiers seigneurs de Barizis, un seul est connu; il se nommait Godefroi et vivait en 1216. Pour les autres voyez Jumencourt et Le Hamel.

Barres (Les), autrefois **Barres**. Hameau dépendant des Autels. — Il fut donné en 1163 par Hugues de Tanion, à l'abbaye de St-Martin de Laon.

BARZY, *Barziacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée de la Marne, sur la rive droite de cette rivière, à 75 k. au sud de Laon et 17 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 3 charrues comprenant 225 arp. de terres, 30 arp. de prés, 135 arp. de vignes; revenu estimé : terres, 825 liv ; prés, 525 liv.; vignes, 1,750 liv. — Population : en 1760, 110 feux; 1788, 459 h.; 1800, 528 h.; 1818, 306 h.; 1836, 605 h.; 1856, 502 h.

Des anciens seigneurs de Barzy, deux seulement nous sont connus.

1560. Louis d'Anglebelmer, écuyer, seign. de Laigny, Passy et Barzy.

1783. N. de la Briffe, avocat général au grand Conseil, seign. de Barzy.

BARZY, autrefois **BARISIS**. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans un petit vallon sur la rive droite d'un ruisseau, à 65 k. au nord de Laon et 35 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage de Laon en partie, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 310 arp. de terres, 40 arp. de prés. — Population : en 1760, 100 feux; 1800, 536 h.; 1818, 570 h.; 1836, 584 h.; 1856, 575 h.

Barzy fut établi en une seule et même commune en 1196 avec Le Nouvion, Bergues, etc. (V. Le Nouvion). — Le ruisseau de Robissieu sur lequel est bâti le village de Barzy, formant autrefois la séparation de la France et des Pays-Bas, la moitié de ce village située sur la rive gauche de ce ruisseau était française, et l'autre sur la rive droite était flamande.

Basse, *Bascia*. — Maison isolée dépendant de Quincy. — Au 13e siècle, il y avait à Basse une léproserie desservie par des frères. En 1225, échange d'une terre arable sise entre Basse et Quincy, par les religieux de Nogent, contre cinq asnées de blé et quatre asnées d'avoine, mesure de Coucy, sur le moulin de Courson, appartenant aux frères de la maison des lépreux de Basse.

Bassin (Le). — Hameau dépendant de La Bouteille. Il fut bâti par les religieux de Foigny au commencement du 16e siècle.

Bassinet (Le). — Dépendance de Crépy-en-Laonnois, aujourd'hui détruite, se voyait du côté de St-Nicolas-aux-Bois. Il y avait au 16e siècle un petit fort qui était occupé par les royalistes sur lesquels les ligueurs le prirent le 17 septembre 1589. Il fut repris par les premiers peu de temps après. — Cet endroit eut long-

temps des seigneurs qui possédaient en même temps la terre de Fourdrain (V. ce mot).

BASSOLES. — Village de l'ancien Laonnois, assis au fond d'une gorge étroite qui s'ouvre sur la vallée de l'Ailette, à 17 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Coucy, des élections et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, St Pierre et St Paul. — Culture en 1760, 5 charrues, 15 arp. de prés, 64 arp. de bois. — Population : en 1760, 40 feux ; 1800, 223 h. ; 1818, 247 h. ; 1836, 301 h. ; 1856, 291 h.

Le village de Bassoles appartenait autrefois aux sires de Coucy. En 1202, Enguerrand III, l'un d'eux, affranchit les habitans de morte-main, fors-mariage et de toute exaction féodale ; il leur accorda en même temps le bois mort sur ses terres, depuis *Broiencourt* jusqu'à Prémontré, et permit qu'à l'avenir tout délinquant fût jugé par échevins, selon les coutumes de Laon. Ces concessions, et particulièrement la dernière, équivalaient à l'érection en commune du village de Bassoles ; elles furent faites sous les seules conditions que chaque chef de famille paierait annuellement au sire de Coucy, 5 sous de bonne monnaie, avec un jalloi d'avoine à la mesure de Coucy, et que les habitans seraient tenus de l'accompagner dans les expéditions et les tournois qu'il ferait sur ses domaines, mais non au dehors. — En 1480, la guerre et la misère avaient réduit la population de Bassoles à onze chefs de familles.

BAUCIS. — Ferme située autrefois près de Braine, aujourd'hui détruite. Elle appartenait aux comtes de Braine, dont l'un, nommé Gautier, la donna en 1223 aux religieux de St-Jean de Laon.

BAULNE, BEAUNE, BEAULNE. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rivière du Surmelin, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Barthélemy. — Culture en 1760, 15 charrues comprenant 1,380 arp. de terres, 75 arp. de prés, plus 55 arp. de vignes, 26 arp. de bois ; revenu estimé : terres, 4,160 liv. ; prés, 1,150 liv. ; vignes, 800 liv. ; bois, 190 liv. — Population : en 1760, 82 feux ; 1788, 434 h. ; 1800, 515 h. ; 1818, 589 h. ; 1836, 628 h. ; 1856, 702 h.

Il n'est pas fait mention de Beaulne avant les premières années du 12e siècle. Il appartenait en dernier lieu à l'Hôtel-Dieu de Chât.-Thierry.

Seigneurs de Beaulne.

1210. Aélide, dame de Baune et Vandières, fonde avec son fils Jean, comte de Beaumont, deux chapelles, une à Baune, l'autre à Vandières.

Vers 1460. Le comte de Brienne ou de Braine.

1476. Louis de Lenoncourt, conseiller et chambellan du roi, vicomte de Meaux, seign. de Condé-en-Brie, Beaulne et Pargny.

BAYON, *Baylum*. — Hameau dépendant de Mareuil-en-Dôle.

BAZOCHES, *Basilica*. — Village qui paraît avoir appartenu à l'ancien Tardenois, bâti dans la vallée et sur la rive droite de la Vesle, à 35 k. au sud-est de Laon et à 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues, rapportant froment, méteil et seigle par tiers, 4 arp. de vignes, 130 arp. de prés, 230 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 64 feux ; 1800, 297 h. ; 1818, 331 h. ; 1836, 358 h. ; 1856, 417 h.

Bazoches est l'un des plus anciens villages du département. Il prit naissance, paraît-il, des greniers publics que les Romains avaient bâtis en ce lieu après leur conquête des Gaules, et il est illustré par le martyre des deux saints confesseurs Rufin et Valère, qui y furent mis à mort par Rictiovare à la fin du 3e siècle. — Après avoir d'abord appartenu au domaine royal, la terre de Bazoches passa ensuite dans les mains des archevêques de Reims, puis dans celles des évêques de Soissons. L'un de ces derniers, St Loup, fonda à Bazoches, vers l'an 535, un chapitre de 72 clercs auxquels furent par la suite confiées les reliques de St Rufin et de St Valère. — Bazoches était doté d'une charte communale au commencement du 13e siècle. Cette pièce est perdue ; mais on peut conjecturer qu'elle était à peu près conforme à celle de Barbonval (V. ce mot.)

Bazoches est la patrie de Guy de Bazoches, auteur du plus ancien dictionnaire géographique connu : il vivait vers 1160. — On a : *Notice historique sur Bazoches*, par Melleville.

Seigneurs de Bazoches.

Les premiers seigneurs de Bazoches furent ceux de Châtillon-sur-Marne. L'un deux ayant donné ce domaine à son puîné, celui-ci devint la souche d'une branche cadette de la maison de Châtillon qui persista fort longtemps. Cette branche brisa les armes de la famille qui étaient : *de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, d'une fleur de lys naissante de sable posée en chef.*

Vers 1070. Manassès de Châtillon, seign. de Bazoches, puîné de Miles, seign. de Châtillon-sur-Marne.

1077. Hugues de Châtillon, son neveu, seign. de Bazoches ; femme, Basilie ; enfans : Guy, Gaucher, seign. de Coulonges, Hugues, vidame de Châlons, Gérard et Ermengarde.

1103. Guy de Châtillon, seign. de Bazoches ; femme, Ermengarde de Roucy ; enfant, Hugues, moine à Igny.

1137-48. Gaucher Ier, frère du précédent, seig. de Bazoches, Coulonges, etc. ; femme, Ade ? enfans ? Gervais, Adélaïde, religieuse à N.-D. de Soissons.

1150. Gervais de Châtillon, seign. de Bazoches, Coulonges, etc. ; femme, Havoise ; enfans : Nicolas, Guy, chanoine de Soissons, Gaucher, Gautier, Milon, abbé de St-Médard, Robert, Fauque, femme : 1° de Renaud, seign. de Courlandon. 2° de Raoul de Sery ; Alix, femme de Gervais de Balaam, seign. de Jumigny. Le Carpentier lui donne un 9e enfant, Albéric, qui devint seign. de Visigneul, en Cambraisis.

1169. Nicolas Ier, seign. de Bazoches ; femme inconnue ; enfans : Nicolas, Jacques, évêque de Soissons, Gautier, seign. de Villesavoye et Barbonval, Jean, seign. de Loupeigne, Gervais, archidiacre, et Jacques, trésorier de Soissons.

1177. Nicolas II, seign. dudit ; femme, Agnès de Quierzy ; enfans : Nicolas, Robert, Gaucher, Nivelon ou Milon, chanoine, puis évêque de Soissons, Gérard, chanoine puis évêque de Noyon, Fauque.

Vers 1220. Nicolas III de Châtillon, seign. de

Bazoches, etc.; femme, Bretmonde. Partit pour la croisade en 1234, sans laisser d'enfans.

1234. Robert de Châtillon, seign. de Bazoches, frère puîné du précédent, épousa sa veuve Bretmonde, puis Marie de Guines; enfans: Gervais, N., femme de Jean, vidame de Châlons.

1278. Milon de Châtillon, seign. de Bazoches, frère du précédent et évêque de Soissons.

1285. Gervais II de Châtillon, seign. de Bazoches, neveu du précédent; femme, Isabeau; sans enfans. Ses biens revinrent à sa sœur, femme de

1291. Jean de Châtillon, vidame de Châlons, dont les armes au lieu *d'une fleur de lys naissante de sable en chef*, portaient *deux lions de gueules affrontés*; enfant, Hugues.

1302. Hugues II de Châtillon, seign. de Bazoches, vidame de Châlons; femme, Alix de Bailleul; enfans: Jean, Gérard, seign. de Coulonges, Marguerite, femme de Guillaume de Montchâlons, Edmond et un autre.

1339. Jean II de Châtillon, seign. de Bazoches et Vauxeré; femme, Jeanne de Pontmolin; enfans: Jean, Isabelle et une autre fille religieuse.

1389. Jean III de Châtillon, seign. dudit; femme, Beatrix de Roye-Muret; sans enfans. Ses biens revinrent à sa sœur, qui se retira du couvent.

1417. Jean des Forges, par son mariage avec Isabelle de Châtillon, sœur du précédent.

1480. Jean de Condette, chev., baron de Bazoches.

1550. Claude de Bossut, seign. de Longueval, baron de Bazoches, Vauxeré et Valsery; femme, Anne de Linanges; enfans: Nicolas, Marie.

Vers 1560. Nicolas de Bossut, baron de Bazoches et de Hems en Champagne. Sa sœur Marie porta la terre de Bazoches dans la maison d'Aumale par son mariage en 1584, avec Jacques d'Aumale, seign. du Mont-N.-Dame (V. ce mot).

1646. N. de Soudé, seign. de Bazoches, Longueval, etc.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne, président au grand conseil, seign. de Bazoches, Longueval, Perles et Vauxeré.

BEAUFORT. — Ferme dépendant de Lesquielles-St-Germain. — C'était autrefois un fief noble avec des seigneurs particuliers, et l'on y voyait un château.

BEAULIEU, *Bellus Locus*. — Hameau dépendant de Beaumont-en-Beine. Il possédait autrefois un prieuré qui y fut fondé en 1117. C'était alors une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 8 feux et 300 arp. de terre.

Il existait autrefois à Beaulieu un usage populaire que nous allons rapporter. Les jours du dimanche, lundi et mardi gras, les jeunes gens de l'endroit célébraient une fête comique. Ils parcouraient en masque les rues, précédés de l'un d'eux monté sur un âne. Le mercredi, ils se rendaient dans cet équipage au moulin du village, appartenant au marquis de Nesle, le faisaient tourner trois fois seulement selon le droit qu'ils en avaient, puis, le meunier s'avançait au milieu d'eux et leur donnait dix sous et un boisseau d'avoine, ainsi qu'il y était tenu par son bail. — Au siècle dernier, on voyait une tombelle sur le terroir de Beaulieu, dans le lieudit le Fond de feu.

BEAULNE ou BEAUNE, *Belna*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au sommet d'une haute colline qui domine la vallée de l'Aisne, à 20 k. au S.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Victor. — Culture en 1760, 6 charrues, 25 arp. de prés, 29 arp. de

bois, 20 arp. de vignes. — Population : en 1760, avec Chivy, 38 feux ; 1800, 186 h. ; 1818, 195 h. ; 1836, 246 h. ; 1856, 253 h.

Le village de Beaulne est ancien. Son autel fut donné à l'abbaye de St-Vincent de Laon, en 1084. Cent ans après, il fut érigé par le roi en une seule et même commune avec les villages de Cerny, Chamouille, Chivy, Verneuil-Courtonne, Bourg et Comin (V. Cerny-en-Laonnois). — Il y avait très-anciennement à Beaulne un chateau-fort, dont il restait encore une tour en 1780.

Seigneurs de Beaulne.

1161. Arnoul, seign. de Beaulne.

1198. Guy de Beaulne.

1220-39. Raoul de Beaulne. Il tenait cette terre en fief du roi.

1259. Robert de Beaulne ; femme, Ade de Fussigny.

1666. César de Thuret, seign de Beaulne.

1670. Séraphin Baudoin, seign. de Soupir, Beaulne, etc. (V. Soupir).

Vers 1700. César-François Marquette, seign. dudit, conseiller au siége présidial de Laon ; femme, Marie-Anne Gerault.

1789. N. de Champeron.

BEAUMÉ, *Bellus Mezus*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 60 k. au N.-E. de Laon et 23 à l'est de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Laon, élection de Guise, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Population : en 1780, 50 feux ; 1800, 355 h. ; 1818, 415 h. ; 1836, 450 h. ; 1856, 477 h.

Beaumé n'était vraisemblablement qu'une simple ferme dans l'origine, comme l'indique son nom : *bellus mezus*, belle manse ou ferme. — Ce village dépendait autrefois de Leuze ; il ne fut établi en paroisse séparée que peu d'années avant 1780.

Seigneurs de Beaumé.

1211. Gilles, châtelain de Bapeaume, seign. de Beaumé ? ; femme, Agnès.

1700. Nicolas Desforges, écuyer, seign. de Beaumé ; femme, Elizabeth-Florence de Lamiraut.

1730. Henri-Thimothée Desforges, seign. de Beaumé.

BEAUMONT-EN-BEINE, BOLMONT, *Bellus mons*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur une colline peu élevée, à 50 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 12 arp. de chenevières, 20 arp. de prés, 400 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 56 feux ; 1800, 506 h. ; 1818, 513 h. ; 1836, 649 h. ; 1856, 547 h.

Ce village tire son nom de son heureuse situation sur un plateau d'où l'œil découvre tout le pays environnant. Son surnom rappelle que la forêt de Beine recouvrait autrefois son territoire. — Il y avait à Beaumont, avant la révolution, deux sœurs de l'Enfant-Jésus de Soissons, pour l'instruction des filles pauvres et le soin des malades.

Beaumont est la patrie de sainte Ricamar et de P.-L. Chrétien Carrière, baron de Beaumont, général de division, mort au commencement de ce siècle.

Seigneurs de Beaumont.

Ce village était possédé au 12e siècle par les seigneurs de Clastres (V. ce mot), des mains desquels il passa dans celles de la famille de Hamezet puis dans la maison d'Hervilly.

1530. Arthus ou Arthur Lecat d'Hervilly, seig. de Beaumont, 1er du nom et des armes d'Hervilly.

Les Lecat portaient pour armes : *de gueules, à la tour d'argent*; les d'Hervilly : *de sable, semé de fleurs de lys d'or.*

1537. Jean Ier Lecat d'Hervilly, écuyer; femme, Jeanne de Tugny ; enfant, Arthur.

15.. Arthur Lecat d'Hervilly, seign. dudit.

1615. Isaac d'Hervilly, seign. dudit.

16.. Antoine d'Hervilly ; femme, Jeanne d'Amerval ; enfans : Jean-Baptiste, François.

1668-75. Jean-Baptiste d'Hervilly ; femme, Louise de Sorel ; enfans : Jean, François, seign de Devise et Parpeville.

1676. Jean III d'Hervilly, mort sans enfans. Sa succession revint à son cousin N. de Hames, qui vendit la terre de Beaumont au suivant.

Vers 1680. Elizabeth de Bovelle de Fuille, veuve de Florimond Brulard, laquelle la donna vers 1725, à sa nièce, femme du suivant.

1725. N. Baudrand, seign. de Beaumont, par sa femme N. Lebel.

1770. Mme de Valgenheuse, dame de Beaumont.

1789. Mme de Biron, dame dudit lieu.

Beaumont, *Bellus mons.* — Ferme dépendant de Juvigny.

Beaurain, *Bellum ramum.* — Hameau dépendant de Flavigny-le-Grand. Il formait autrefois une paroisse séparée, sous le vocable de St Médard. On y comptait en 1760, 30 feux, 400 arp. de terres, 12 arp. de chenevières, 30 arp. de prés, 100 arp. de marais et 30 arp. de bois.

Seigneurs de Beaurain.

1164-1202. Dreux de Beaurain.

1130. René de Guise, seign. de Flavigny-le-Grand, Beaurain, etc.

1255. Renaud de Guise, seign. de Flavigny-le-Grand, Beaurain.

1260. Nicolas de Rumigny, seign. de Beaurain. Hugues, son frère, échangea ce domaine en 1264 et celui de Macquigny avec le comte de Blois, contre la terre d'Aubenton.

1270-76. Pierre de Beaurain, écuyer.

1430. Jean de Beaurain? Il fut tué en 1434, à la tête de 600 combattans devant *Yvis*, par les Anglais.

1537. Jean de Harbigny, écuyer, seign. de Beaurain et Dercy.

1555. Gabriel d'Aucy, seign. de Beaurain.

1581. François Desmarets, écuyer, seign. de Beaurain ; femme, Françoise de Grouche.

1607. Guy Desmarets, leur fils, seign. dudit et du Plessier ; femme, Vulgamme de Bonnelle, enfans : Louis, Jacques, Françoise.

1630. Louis Desmarets, seign. dud. et de La Motte ; femme, Marie Duchesne,

1633-64. Claude Desmarets, seign. dudit, enseigne au régiment du Plessis.

Après lui, la terre de Beaurain fut unie au duché de Guise.

Beaurepaire, Biaurepaire. — Hameau dépendant de Laigny. Ce fut longtemps un fief noble avec des seigneurs particuliers.

1237. Hugues, chev. de Beaurepaire, frère de Mathieu, seign. de Voulpaix. Agnès de la Tombelle, femme de Hugues.

Beaurepaire. — Ferme dépendant de Longpont. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de ce nom qui l'avait fait bâtir au 16e siècle. Elle comprenait 26 muids de terre et prés.

BEAUREVOIR, BEAUVOIS ou BEAUVOIR-EN-CAMBRESIS, *Bellum videre.* —

Village de l'ancien Cambresis, situé dans une plaine agréablement accidentée et entourée de bois, d'où vient le nom de ce village (*bellum videre*, belle vue), à 64 k. au N.-O. de Laon et 19 au nord de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : en 1698, 280 h.; 1800, 1,123 h.; 1818, 1,275 h.; 1836, 1,423 h.; 1856, 1,831 h.

Dès la seconde moitié du 12e siècle, il existait un château à Beaurevoir. Quand Jean de Luxembourg, connétable de St-Pol, fut devenu propriétaire de ce domaine, il le fit reconstruire et l'entoura de fortifications qui le rendirent l'un des plus imposans du pays. C'est dans cette forteresse que Jeanne d'Arc, après avoir avoir été faite prisonnière à Compiègne en 1431, fut renfermée. — Durant les guerres civiles et étrangères de cette époque, le château de Beaurevoir devint le point de mire de tous les partis. — Au mois de juillet 1420, la garnison dauphinoise de Guise, au nombre de 500 combattans, tenta un coup de main sur ce château, et n'ayant pu s'en emparer mit au pillage le bourg de Beaurevoir. Treize ans après, le fameux Lahire, autre partisan du dauphin, l'ayant à son tour attaqué sans plus de succès, mit en se retirant le feu au bourg, après l'avoir pillé de nouveau. — Le château de Beaurevoir tomba dans les mains des Espagnols après la bataille de St-Quentin en 1557. Louis XIV le fit démanteler et la révolution acheva sa destruction. On avait jusqu'alors respecté le donjon, haut de cent pieds, ancienne prison de l'héroïque Jeanne d'Arc. On y montrait encore la chambre où elle fut renfermée et la fenêtre par laquelle elle avait tenté de fuir, au péril de sa vie. — On remarque auprès de Beaurevoir une tour ornée de créneaux et de machicoulis, dans laquelle on a établi un moulin, et au nord du village, une vaste enceinte, reste d'un ancien camp retranché. — De la terre de Beaurevoir relevaient autrefois une douzaine de fiefs, dont le plus important était celui de La Hérie. Beaurevoir mouvait lui-même de la châtellenie de St-Quentin. — On a : *Notice historique sur Beaurevoir*, par Am. Piette.

Seigneurs de Beaurevoir.

1058. Alielme de Beauvoir, cité dans un diplôme du roi Henri Ier.

1087. Hugues de Beauvoir, *vir preclues*, cousin de Burchard de Guise.

111.. Baudoin de Beaurevoir, son fils; femme, N. d'Oisy; enfant, Baudoin.

1161. Aldo, chev. de Beaurevoir; femme, Ermengarde de Commines; enfans: Burchard, Baudoin.

1178. Mathieu de Beauvoir; Guy, son frère.

1178-1202. Baudoin, seign. de Beaurevoir et Wallaincourt; femme, Avissie; enfans: Baudoin, Mathieu, seign. de Prémont, Adam, Aélide, femme de Nicolas de La Flamengrie, Joia, femme de Jean de Dours.

1202. Baudoin dit Buridan, seign. de Beaurevoir; femme, Ida.

1217. Manassès de Beaurevoir; femme, Godde; enfans: Guy, Jacques.

1227. Guy, seign. dudit.

1231. Mathieu de Wallaincourt, son cousin, fils d'Adam de Wallaincourt; femme, Mathilde; enfans: Mathieu, Jacques, Oda.

1262. Riboald, seign. de Beaurevoir? femme Sibille de La Tour-du-Pin.

1274. Jean de Beaurevoir?

1293. Jacques, chev., sire de St-Simon et de Beaurevoir.

129.. Valerand Ier de Luxembourg, sire de Ligny et seign. de Beaurevoir par son mariage avec N., héritière de ce lieu et veuve de Gilles de Beaumetz, selon Lecarpentier (*Hist. de Cambrai*); enfans : Henri, Jean, mort jeune, Valerand, Philippe, femme de Henri, comte de Valence, Isabelle, femme de Guillaume de Bredorade, Marguerite.

13... Valerand II de Luxembourg, sire de Ligny et Beaurevoir; femme, Guyote de Lille; enfant, Jean. Valerand fonda une chapelle dans le château de Beaurevoir en 1326.

1330. Jean de Luxembourg, châtelain de Lille, seign. dudit: femmes: 1° Alix de Flandres ou de Richebourg; 2° Jeanne de Bacon; enfans: Guy, Valerand, Henri, Jean, Marie, femme de Henri de Joinville, Philippe, femme de Philippe de Renneval, Jeanne, femme de Guy IV de Châtillon, comte de St-Pôl.

1364. Guy de Luxembourg, s. dud.; femme, Mahaut de St-Pol; enfans: Valerand, Jean, Pierre, évêque de Metz, canonisé par Clément VII, André, évêque de Cambrai, Marguerite, femme: 1° de Pre d'Enghien, comte de Liche; 2° de Jean de Werchin, sénéchal de Hainaut; Marie, femme: 1° de Jean de Condé, seign. de Bailleul; 2° de Simon de Salm; Jeanne, qu'on croit avoir épousé le comte de Rethel. Guy fut tué en 1371, défendant le parti de Venceslas, duc de Brabant, contre le marquis de Juliers.

1371. Jean II de Luxembourg, seign. de Beaurevoir, Richebourg, etc.; femme, Marguerite d'Enghien, comtesse de Conversan et de Brienne. enfans: Pierre, comte de Conversan, Jean, Louis, évêque de Térouanne, chancelier de France, cardinal-archevêque de Rouen.

1381. Jean III de Luxembourg, seign. de Beaurevoir.

1412. Pierre de Beaurevoir, grand bailli de Vermandois.

1423. Jean de Luxembourg, comte de St-Pôl, seign. dudit. Louis XI confisqua sur lui la terre de Beaurevoir et la donna en 1475 au duc de Bourgogne; mais elle lui revint deux ans après par suite de la mort de Charles-le-Téméraire.

Vers 1480. Marie de Luxembourg, dame de St-Pôl et de Beaurevoir.

1484. Jacques de Savoie, seign. dudit, par son mariage avec la précédente, puis en 148[illegible] François de Bourbon, comte de Vendôme, par son alliance avec la même.

1503-15. Philippe de Longueval, seign. de Beaurevoir, grand bailli de Vermandois.

1530. Jacques de Longueval, seign. dudit, aussi grand bailli. La terre de Beaurevoir rentra ensuite dans les mains de Marie de Luxembourg, qui la donna en 1539, à Charles de Bourbon-Vendôme, son fils. Puis elle appartint à Jeanne d'Albret, reine de Navarre, de qui Henri IV l'hérita. Ce prince la vendit en 1594 au maréchal de Balagny, des mains duquel elle passa quelques années après dans celles de René de Mailly, s. de Bohain. Le marquis de Nesle l'acheta en 17[illegible] et en 1787 elle passa, aussi par acquisition, au marquis de Caulaincourt.

BEAURIEUX, *Bellus rivus*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une position agréable, sur le penchant d'une colline d'où la vue embrasse le cours de l'Aisne, circonstance de laquelle il a tiré son nom, à 25 k. au S.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron. St Remi. — Culture en 1760, 6 charrues, 50 arp. de prés, 250 arp. de bois, 1[illegible] arp. de vignes. – Population : en 1760, 1,006 h.; 1800, 840 h.; 1818, 825 h. 1836, 856 h., 1856, 908 h.

Le village de Beaurieux appartenait autrefois aux religieuses d'Origny-Ste-Benoîte qui en étaient dames suzeraines. Eustachie, abbesse de cette maison

l'érigea en commune en l'année 1216, avec Chaudarde et autres villages voisins (V. Chaudarde).

Seigneurs particuliers de Beaurieux, relevant de l'abbesse d'Origny.

1153-58. Adon, seign. de Beaurieux.

1189-1210. Thierry, chev. de Beaurieux.

1216. Ydier, son fils, chev., dudit.

1273. Gilles, son fils, seign. dudit.

1419. Jean de Martigny, seign. de Martigny-en-Thiérache, d'Hérinssart et Beaurieux; femme, Colette de Flavigny.

1422. Robert de Martigny, chev., leur fils, seign. desdits, ministre d'état du duc de Bourgogne; femme, Marie de Barbançon.

14... Jean II de Martigny, son frère, seign. dudit; femme, Jeanne de Buez; enfant, Gérard.

1590-1613. Michel Marquette, vicomte de Beaurieux, receveur des consignations et garde du scel de la baillie de Vermandois; femme: 1° Claudine Chertemps, dont Antoine, procureur du roi à Laon, Nicolas, élu de cette ville; 2° Elizabeth Sureau, dont Pierre, Charles, Marie, femme d'Antoine Maynon, avocat, Anne, Claude, Gérard, Michel, commis à la recette des Finances, à Amiens.

1615. Nicolas Marquette, vicomte de Beaurieux, élu de Laon; femme, Antoinette Baillieu; sans enfans.

1620. Michel II Marquette, vicomte dudit, élu de Laon; femme, Jeanne Branche.

16... Michel Nicolas Marquette, leur fils, vicomte dudit; femme, Marie-Appoline Bellotte; enfans: Michel, Nicolas, Marie, Charlotte, femme de Nicolas Branche, écuyer, seign. de Seuil, Marie, Agathe, femme de Philippe de Blois, seig. de la Suze.

BEAUTOR, BALTORT (11e siècle), BAUTORT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé au milieu de vastes prairies sur la rive droite de l'Oise, à 27 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 8 charrues, 200 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 102 feux; 1800, 566 h.; 1818, 579 h.; 1836, 761 h.; 1856, 762 h.

Au 10e siècle, Beautor appartenait aux *marquis* de Flandres. Arnoul l'un d'eux le donna en l'année 956, du consentement de sa femme Sobole, à l'abbaye de St-Vincent de Laon, afin que les moines célébrassent sa mémoire et celle de son épouse. Dans cette donation furent compris tous les habitans, hommes et femmes, au nombre de 33, ainsi que les enfans. En 1068, la cure de ce village fut donnée à la même abbaye par Elinand, évêque de Laon. — Le 5 avril 1805, Beautor fut le théâtre d'un évènement affreux qui laissera un long souvenir de deuil dans le pays. Ce jour, un bateau portant toute une pension de jeunes filles qui venaient de se promener aux environs, chavira sur la rive droite auprès de Beautor, et 25 d'entre elles périrent dans les flots. — En vertu d'un usage fort singulier, les habitans de Beautor et de Danizy jouissaient autrefois du droit d'apporter et de vendre en franchise leur denrées sur le marché de La Fère, sous la condition de fournir la potence et l'échelle nécessaires à l'exécution des criminels condamnés à mort, qui devaient être exécutés dans cette ville.

On ne connaît que quelques-uns des anciens seigneurs de Beautor. Un nommé Théodoric ou Thierry prend ce titre en 1167, et Marie de Rabutin, dame de Mani-

camp en 1690. En dernier lieu, le domaine de Beautor appartenait au duc d'Orléans. — Il y avait autrefois dans ce village un fief dit de *Jean Laffrené*.

BEAUVOIR. — Ferme aujourd'hui détruite qui se voyait autrefois sur le terroir de Parcy. Elle appartenait aux religieux de Longpont et comptait dans ses dépendances 8 muids de terre.

BEAUVOIS, autrefois BIAUVOIR ou BEAUVOIR, *Bellum visum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée, à 58 k. au N.-O. de Laon, 15 à l'ouest de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Population : en 1760, 119 feux ; 1800, 520 h.; 1818, 592 h.; 1836, 682 h.; 1856, 738 h.

Beauvois ne fut érigé en paroisse qu'en 1238. — Il existe sur le territoire de ce village un lieu dit *le Câtelet*, ou l'on a trouvé au siècle dernier de nombreux vestiges antiques, comme tuiles à rebord, monnaies du haut et du bas empire, statuettes et sépultures antiques; on a en outre remarqué que beaucoup de charbon était mêlé au sol en cet endroit.

Seigneurs de Beauvois.

Nous ne pouvons garantir l'exactitude de la liste suivante ; la ressemblance du nom de Beauvoir avec celui de Beaurevoir ne permettant pas toujours de distinguer les seigneurs de l'un d'avec ceux de l'autre de ces villages.

1160. Baudoin Ier de Beauvoir. Il fit partie de la croisade de 1200 et s'y distingua ; femme, Isabelle ; enfans? : Baudoin, Adam, seign. de Sequehart, Marie.

1202. Baudoin II, chev., seign. dudit ; femme, Usilie ou Osilie.

1225-75. Mathieu, chev., seign. dudit, sa femme, Mathilde.

En dernier lieu, la terre de Beauvois appartenait au seigneur de Caulaincourt.

BEAUVOIS ou BIAUVOIR, *Bellum visum*. — Ferme dépendant de Goudelancourt-lès-Pierrepont. — Au 12e siècle, son territoire comprenant 6 charrues appartenait en commun à Robert, seigneur de Montaigu, et à Foulques, seigneur d'Erme (St-Erme). Le premier donna sa portion à l'abbaye de St-Martin de Laon, en 11.., et l'autre lui donna la sienne en 1156. Ce lieu devint bientôt assez important sous l'administration monacale, pour être érigé en paroisse en 1238. On y cultivait la vigne au 15e siècle. — Après sa donation à St-Martin, Beauvois continua à avoir des seigneurs laïcs. Un seul nous est connu ; il se nommait Guy et vivait en 11..

BECHINCORT. — Voyez BICHANCOURT.

BECQUIGNY, autrefois BEKEGNIES. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une position agréable, à l'entrée d'une petite vallée arrosée par quelques sources et entourée de bois, à 62 k. au nord de Laon et 26 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean. — Culture en 1760, 105 arp. de terre

— Population : 1760, 36 feux ; 1800, 221 h. ; 1818, 276 h. ; 1836, 355 h. ; 1856, 476 h.

Il y avait eu anciennement sur l'emplacement de Becquigny un village dont il n'existait plus rien au milieu du 12e siècle. Les moines de St-Corneil de Compiègne à qui appartenait ce terroir, songèrent alors à le rétablir et associèrent à leur œuvre un chevalier du pays nommé Albéric de Roye. Il fut convenu entre eux que ce seigneur bâtirait le village à ses frais et y conduirait des habitans; qu'il rétablirait aussi à ses frais le moulin et le vivier dont les profits seraient partagés par moitié entre lui et l'abbaye de St-Corneil; il s'engagea en outre à défendre ce village contre toute agression. Les moines de St-Corneil se réservèrent la dime et le terrage. Nous donnons ci-après la charte dressée à cette occasion ; on verra dans cette pièce curieuse les autres conditions de cet accord. — On remarque au milieu des bois, à peu de distance de Becquigny, un tertre arrondi connu sous le nom de *mont du Câtelet*. Les fossés profonds qui l'entourent, les nombreux débris de construction, de tuiles et de poteries de l'époque romaine qu'on y remarque, lui donnent tous les caractères d'une ancienne position militaire. On y a d'ailleurs trouvé des monnaies impériales et une statuette en cuivre doré de 15 à 18 centim. de hauteur.

Seigneurs de Becquigny.

Au 12e siècle, les seigneurs de Roye.

1300. Jeanne, comtesse d'Alençon; elle donna cette année *sa maison* de Becquigny à Guy de Laon, son chapelain.

1372. Pierre de Becquigny.

16.. Le marquis de Moy. Il vendit Becquigny à

16.. N. conseiller au parlement.

1660. Le prince de Ligne, par retrait féodal, comme neveu du marquis de Moy.

En dernier lieu le prince de Condé.

Fondation de Becquigny.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego, Radulfus, Viromanduorum comes, notum facio cunctis fidelibus tam futuris quàm presentibus quod Compendiensis ecclesia quemdam locum Bekegnies vocatum omninò desolatum et incultum, possidebat, in quo cum villam construere vellet et propter malitiam circummanentium per se hoc adimplere nequiret, quemdam suum amicum et fidelem nostrum Albericum scilicet de Roiâ, qui suis sumptibus villam edificavit et habitatores conduxit, tali pacto in possessionem prefati loci associavit ut in omnibus que infra corpus et firmitatem ville fuerint, ipse Albericus medietatem habeat, et ecclesia altera obtineat. Est preterea in eâdem villâ pars quedam terre quam idem Albericus comparavit in quâ ecclesiam associavit, redditâ sibi medietate pecunie qua eam comparavit. Molendinum etiam loci cum pene destructum esset et ecclesia propter quorumdam pravitatem qui hereditatem in eo clamabant, restaurare nequivisset, tali conditione jam dictum Albericum in possessionem molendini associavit, ut idem Albericus suo sumptu stagnum, calcedoniam et molendinum extrueret et medietatem in eis haberet, sicut autem molendinum, stagnum et piscationem in commune debent tenere, sic de communi fructu cum necesse fuerit, molendinum, vivarium atque calcedoniam in commune debent reparare. Et ipse vel heres ejus contra omnes qui calumpniam in molendino vel vivario fecerint, sive malum fratribus ecclesie vel custodibus molendini aut piscatoribus intulerint, ecclesiam manu tenebit et garantisiam fideliter portabit. Piscatores quoque qui per preceptum ecclesie in eodem stagno piscaturi sunt, quotiens ab ecclesiâ vocati liberum ingressum et egressum necnon et transitum per aquam predicti Alberici et heredis ejus habebunt. Et si quis in eodem itinere malum fecerit, ipse per omnia promtissimus adjutor erit et eos omninò deffendet et liberabit. Quod

si erga molendinarium hereditatem in molendino clamentem, vel etiam erga illos qui se fa... heredes ejusdem ville, vel molendini, vel alicujus possessionis ad eandem villam pertinent... compositio facta fuerit, de eâdem compositione Albericus vel heres ejus medietatem dabit. ... eâdem autem villâ extra partem sunt antiqua jura ecclesie, videlicet: mansio una, decime et ... ragia, que omnia liberè et absolutè absque participatione alterius, possidet ecclesia. Cum ... necesse fuerit ut minister in villâ ponatur, vel custos in molendino, pari consilio ecclesie vide... et Alberici vel heredis ejus, constituetur. Si vero jam dictus Albericus vel heres ejus aliquid augmentum ecclesie adquisierit vel comparaverit, reddita sibi ab ecclesiâ sumptus medieta... prenominata pactione sibi eam associabit, et tàm in piscatione vel in avibus vivarii quàm in ... teris prenominatis rebus, ecclesia medietatem sine contradictione habebit. Ne vero hec pactio posterum aliquo modo violetur, presentem paginam testium annotatione muniri et sigilli ... impressione roborari decrevimus. Testes, etc. Actum anno dominice incarnationis MCLXIII°.

(*Cartul. de St-Corneil*)

Béguines. — On appelait ainsi autrefois des filles et des veuves qui viva... réunies dans une même enceinte, mais dans des logemens séparés, sans ... astreintes à une règle religieuse, et conservant la faculté de se retirer à vol... — Plusieurs béguinages furent successivement fondés à St-Quentin, en 1235, 1... 1334 et 1344. Ces deux derniers existaient encore en 1781, le troisième ... détruit et ses biens réunis à l'hôtel-dieu. Trois autres béguinages furent en... établis postérieurement à St-Quentin : celui des bonnes dames d'Etreillers en 1... pour 3 pauvres veuves; celui de Villecholles en 1554, par Jean Carpentier, ... gneur du lieu, pour 3 autres femmes âgées d'au moins 45 ans; enfin celui ... Gibercourt en 1570, par Catherine Lallier, veuve de Louis Varlet, ancien may... de cette ville, pour 3 filles ou veuves âgées de 30 ans et plus. Ces trois be... nages furent plus tard réunis en un seul. — Une communauté de béguines ... forma à Guise vers 1245, et quatre ans après il s'en établit une autre à Laon. ... dernières communautés ont disparu depuis longtemps.

BEHAINE, BEHAIGNE, *Behelna.* — Ce hameau dépendant de Marle, était autr... une paroisse séparée sous le patronage de St-Hubert. Il ne fut réuni qu'en 17... — On y comptait 30 feux en 1760, 3 charrues et 20 arp. de bois.

Behaine formait autrefois un fief qui eut de bonne heure des seigneurs particuli...

1164. Baudoin de Behaigne.
1563. Claude Laumonier, seign. de Behaine.
En dernier lieu, le duc d'Orléans.

BELESME. — Voyez BLESME.

BELLEAU, *Bella aqua.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur ... ruisseau, à 75 k. au sud de Laon et 10 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois ... l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse ... Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de S... sons. — Patron, St Etienne. — Culture en 1760 (sans Torcy), 9 charrues ... prenant, 760 arp. de terre, 62 arp. de prés, plus 31 arp. de vignes; rev... évalué : terres 3,900 liv., prés 800 liv., vignes 390 liv. — Population : en 1...

(sans Torcy), 61 feux ; 1788, 252 h.; 1800, 253 h.; 1818 avec Torcy, 351 h ; 1836 sans Torcy, 257 h.; 1856, 223 h.

Le nom de ce village annonce qu'il est bâti près d'un ruisseau dont les eaux sont d'une remarquable limpidité : Belleau par contraction pour belle eau.

Seigneurs de Belleau.

15.. Jean de Graimbert, écuyer, s. de Belleau-Torcy, vic^te de Nogentel; femme, Anne Gaultier.

1608. Renaud de Graimbert, écuyer, seign. dudit, mort en 1628; femme, Anne Niceron.

Armes de Graimbert ? *de.... à trois besans de...*

1670. Charles de Graimbert, seign. de Belleau.

Le domaine de Belleau resta jusqu'à la révolution dans cette famille, dont le dernier membre fut nommé député à l'assemblée nation. en 1789.

BELLE-FONTAINE, *Bella Fontana.* — Ferme dépendant de Nampcelle.

BELLENGLISE, autrefois BELAINGLISE, BELAINEGLISE et BIENLENGLISE, *Bellana ecclesia*, *Bella ecclesia.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine nue et accidentée, à 58 k. au N.-O. de Laon et 10 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St-Médard. — Population : 1698, 168 h.; 1800, 335 h.; 1818, 434 h.; 1836, 581 h.; 1856, 759 h.

Le nom de ce village vient, dit-on, de ce qu'il aurait été construit sur l'emplacement d'une ancienne forêt nommée *Bellen* ou *Belain*, et non parce que son église fut d'une construction remarquable. Il ne remonte pas d'ailleurs au delà du 12e siècle, ayant été bâti à cette époque par les chanoines de Cambrai sur la portion du terroir de Thorigny dont ils étaient propriétaires.

Seigneurs de Bellenglise.

1100. Raoul Ier de Bellenglise.

1184-96. Raoul II, chev. de Bellenglise.

Vers 1200. Gautier, châtelain de Péronne, seign. de Bellenglise.

1210. Jean dit Lupart, son fils, seign. du Hamel et Bellenglise. Jean se distingua si bien à la bataille de Bouvines, qu'il obtint pour récompense d'ajouter *3 molettes d'éperon de sable à 5 pointes* aux armes de sa famille qui étaient : *de gueules au chef d'or*; enfans : Hugues, Gerard.

12.. Hugues du Hamel, seign. de Bellenglise.

1274. Jean II du Hamel, seign. dudit et de Fresnes, Jumencourt et Barizis; enfans : Colard, Jean.

12.. Colard du Hamel, seign. desdits, sans postérité.

13.. Jean III du Hamel, son frère, seign. desdits ; enfant, Simon.

1348. Simon du Hamel, seign. dudit; femme, Isabeau Lebouteillier.

1383. Robert du Hamel, leur fils, seign. desd ; enfans : Jean, Gilles.

1411. Jean IV du Hamel, seign. desdits, tué à Azincourt, sans postérité.

1415. Gilles du Hamel, son frère, seign. desdits; femme, Marie de Caix ; enfans : Louis, Marie, femme de Jean du Carieul, Pierre, chanoine et archidiacre de Cambrai.

1438-84. Antoine du Hamel, seign. desdits; femme, Jeanne d'Amerval.

1498. Antoine du Hamel, leur fils, seign. desdits, capitaine de 100 hommes d'armes; femme, Marie de Chepoix; enfans : Jacques, Guillaume, chanoine et prévôt d'Amiens, seign. d'Appilly, Marie-Jeanne, femme d'Antoine de Bazincourt.

1520. Jacques du Hamel, seign. de Bellenglise et le Hamel; femme, Marie de Boubers ; enfans : Claude, Nicole, dame d'honneur de Marie Stuart, Antoine, colonel d'un régiment namurois, Jacques, seign. d'Appilly.

1562. Claude du Hamel, seign. desdits, gen-

tilhomme de la chambre, lieutenant général de Picardie ; femme, Marie-Barbe de Ravenel ; enfans : Antoine, Charlotte, femme de François des Essarts, Barbe, femme d'Antoine de Gohrlay.

1587. Antoine du Hamel, seign. desdits ; femme, Vulganne de Baudoclie ; enfans : Charles, Louis, chevalier de Malte, Charles, abbé commendataire de Genlis, Claude, gentilhomme de la chambre.

16.. Charles du Hamel, seign. de Bellenglise, tué au siége de Casal, n'eut qu'une fille Anne-Claire, qui épousa Antoine de la Viefville, mar-quis d'Orvillers, et vendit la terre de Bellengl-se en 1661. Mais Giles-François du Hamel, seign de la reprit la même année par retr. féodal.

Vers 1680, Jean-Jacques Vaucquet, cheva-léger, seigneur de Bellenglise ; femme, Ann de Bezanne-Monceau.

16.. Charles d'Aumale, seign. du Quesnoy e Bellenglise.

Belle-Perche. — Ferme dépendant de Landouzy-la-Cour. Son nom lui vie de ce que l'emplacement sur lequel elle fut construite, était couvert de bois da lesquels on remarquait un grand nombre de beaux arbres droits et élevés. — Ce lieu fut donné, au commencement du 12e siècle, par le roi Louis VI à l'abba de St-Jean de Laon, qui y attira des habitans en leur abandonnant le terr moyennant un surcens perpétuel ; mais les moines de St-Jean ayant plus tard ven ce surcens à ceux de Foigny, les habitans, moins bien traités par ceux-ci sa doute, abandonnèrent Belle-Perche et allèrent s'établir ailleurs. Foigny y con-truisit alors une ferme et y creusa trois étangs, dont l'un n'avait pas moins 22 jallois d'étendue. — Cet endroit est, croit-on, la patrie de Pierre de Bell-Perche, évêque d'Auxerre, mort en 1307. Il eut aussi des seigneurs particuli dont trois seulement nous sont connus.

1626. Adam Bigot, écuyer, seign. de Belle-Perche ; femme, Hélène de Surgrot.

1640. Jean de Mairesse, écuyer, seign. dud.

1652. Nicolle de Mairesse, sa sœur, dud. lieu par héritage.

BELLEU. *Bellus locus.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur le penchan d'une colline qui domine la vallée de l'Aisne, à 43 k. au S. de Laon et 3 de Sois-sons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette vill aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St And — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 2/3 de froment et 1/3 méteil et sei 25 arpens de vignes, 96 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : en 17 68 feux ; 1808, 348 h. ; 1818, 342 h. ; 1836, 382 h. ; 1856, 411 h.

L'abbé Lebeuf pense que le nom de Belleu peut dériver de *Belenus*, parce q le culte de *Belen* ou Apollon a pu être pratiqué en cet endroit, lorsque l'ancien ville de Soissons était placée selon lui sur la montagne de Noyan. Ces hypothès ne reposent sur aucun fondement sérieux. Le mot Belleu paraît tout simplem dériver de la situation de ce village, d'où l'on découvre la vallée et la ville Soissons : *Bellus locus*, beau lieu, lieu agréable. — Belleu appartenait autref à l'évêque de Soissons et ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs particulie mais on y voyait un fief dit *des alleux* qui était affecté à celui des officiers l'évêque dont la charge était de lui donner à laver. En 1564, ce fief consist en plusieurs rentes, avec le droit de prendre chaque année, le jour du prem

brandon, un setier de vin blanc du cru du clos de l'évêque, une chandelle de cire, la serviette avec laquelle l'évêque s'essuyait le jour de son entrée à Soissons, etc. En 1564, Claude Moreau, licencié ès-lois dans cette ville, était seigneur du fief des alleux.

BELLICOURT, autrefois BERINCOURT ou BELINCOURT, *Berenei* ou *Berninicurtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine, à 62 k. au N.-O. de Laon et 14 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre-ès-Liens. — Population : en 1698, 376 h.; 1800, 790 h.; 1818, 990 h.; 1836, 1,283 h.; 1856, 1,626 h.

Le nom de ce village rappelle que, dans l'origine, son territoire formait un fief appartenant à un nommé Bernin ou Bernicus. On sait en effet qu'un seigneur de ce nom le possédait au 7e siècle, et cette connaissance est due à une assez étrange tradition. — En 686, ce seigneur ayant eu des démêlés avec le chapitre de St-Quentin, à propos de la propriété d'un bois, fut appelé en justice par les chanoines. Bernicus fit une fausse déclaration et gagna son procès. Mais le propre patron des chanoines St Quentin lui-même, prenant alors la défense de ses protégés, apparut à Bernicus pendant son sommeil, lui reprocha vivement sa mauvaise action, et, voyant son opiniâtreté, lui pinça fortement le nez et disparut. Le lendemain, à son réveil, Bernicus ayant oublié cette vision ou dédaignant de s'y arrêter, se mit, selon son habitude, à faire ses ablutions. Mais, ô prodige ! son nez se détacha tout-à-coup et tomba dans le bassin qu'il tenait à la main. — Cette sévère punition ne l'émut cependant pas encore. Il commanda tranquillement qu'on lui fit un nez d'argent et l'attacha avec des chaînettes d'or. Mais St Quentin lui apparut une seconde fois et lui reprocha avec une telle force son obstination dans le mal, que Bernicus, dans la crainte de subir un châtiment plus fâcheux encore que la perte de son nez, déclara enfin la vérité. Il fit ensuite pénitence, et à sa mort, il laissa tous ses biens au chapitre de St-Quentin. Le nez d'argent de Bernicus fut longtemps conservé dans le trésor de cette église, comme un témoignage de la puissante protection de son saint patron. — La fondation de Bellicourt ne remonte toutefois qu'au 12e siècle. Vers l'an 1119, un nommé Garemberg qui venait d'établir près de là, à Bony, une communauté de frères, ayant obtenu d'Oilard, mayeur de St-Quentin, quelques parcelles de ce terroir qui lui appartenaient, y fit construire une métairie autour de laquelle s'établit insensiblement le village actuel. De son côté le chapitre de St-Quentin, désireux de faciliter cet établissement naissant, abandonna à Garemberg, moyennant un cens annuel de 6 deniers, la propriété de quelques terres, avec la justice haute, moyenne et basse dans l'intérieur de la métairie. — En 1204, les habitans de Bellicourt obtinrent une charte de commune de leur seigneur Hugues, comte de Rethel, à des conditions fort onéreuses. Le comte conserva le droit de capitation, le cens, le terrage, la chevau-

chée et les expéditions; il dut recevoir annuellement un setier d'avoine de chaque propriétaire de maison, 2 sous de tout propriétaire de terre, plus 2 sous et 2 setiers d'avoine par chaque cheval, âne ou bœuf employés à la culture. — Les habitans s'engagèrent à lui faire à leurs frais quatre charrois par an, deux entre Marne et Oise, les deux autres dans l'intérieur de son comté seulement; ils devaient encore garnir de matelas, d'oreillers et de couvertures son château, toutes les fois qu'il se rendait à Bellicourt ou au Câtelet; enfin, s'il venait à être fait prisonnier, à créer son fils chevalier ou à marier sa fille, ils devaient lui payer chaque fois une somme de 30 livres. — En échange de ces redevances, la mortemain fut abolie jusqu'à la 3e génération, et à la 4e, les biens durent être partagés par moitié entre les héritiers et le seigneur. Celui-ci s'engagea à racheter de ses deniers tout habitant qui serait arrêté à cause de ses dettes personnelles, lui permettant, s'il ne le faisait pas, de se mettre sous la protection d'un autre seigneur. Il promit de ne rien changer au jeu de dés en usage parmi les habitans, et permit aux étrangers de venir se fixer à Bellicourt. Enfin il établit, au choix des habitans, quatre jurés pour rendre la justice dont les points principaux furent fixés. Celui qui, sans preuve, appelait quelqu'un voleur, payait une amende de 5 sous, et celui qui insultait une femme, 30 deniers. Le sang répandu se soldait par une amende de 20 sous; mais le meurtrier était remis *à la merci* du seigneur. — En 13.., un bourgeois de St-Quentin nommé Anselme de Lambais, fonda à Bellicourt et dota de ses biens un hôpital qui prit son nom. Cet hôpital ayant été ruiné par les guerres, ses biens furent, au 15e siècle, donnés en partie à l'hôpital de Bu... de St-Quentin; avec l'autre partie, on fonda une chapellenie à Bellicourt.

Bellicourt est la patrie de François Lepreux, capitaine au régiment du Colombié, l'un des plus vaillans hommes de guerre du 17e siècle, tué devant Le Câteau le 14 juin 1639.

Seigneurs de Bellicourt.

1204. Hugues, comte de Rethel, seign. de Bellicourt; femme, Félicité; enfant, Hugues.

12.. Hugues II de Rethel, seign. dudit.

12.. Mathieu de Brancourt ou Béroncourt, seign. de Bellicourt; mère, Elizabeth.

1237. Raoul de Brancourt, son frère, seign. de Bellicourt.

1262. Simon de Brancourt, autre frère, seign. dudit.

1318. Colard de La Porte, seign. dudit, châtelain de St-Quentin.

1445. Ancelot de La Vieuville, seign. de W...thon et Bellicourt, conseiller et maître-d'hôtel du duc de Bourgogne.

1459. Jean de La Vieuville, seign. desdits.

BENAY ou BENAIX. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée, à 37 k. au N.-O. de Laon et 11 au S. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 675 arp. de terres, 40 arp. de prés. — Population : en 1760, 50 feux; 1800, 287 h.; 1818, 343 h.; 1836, 346 h. 1856, 324 h.

Seigneurs de Benay.

1162. Guillaume de Benay, fils de Vicard de Morcourt.

1216. Hugues de Benay.

1225-31. Aélide de Ribemont, dame de Benay, veuve de Guy, châtelain d'Hirson.

1253. Renaud de Rouvroy, chev. de Benay.

1259. René, chev. de Benay; femme, Marie. Agnès d'Estrées, sa mère; Raoul, son frère.

Vers 1530. Jean de Mousquet, seign. de Neville, baron de Benay; enfant, Gabrielle qui épousa

Vers 1540. Philippe, seign. d'Amerval, Surfontaine, Liancourt, etc.; enfans : Antoine, Jeanne, femme d'Antoine d'Hervilly; Claire, femme de François de La Vieuville, baron d'Hervilly.

1558. Antoine d'Amerval, seign. desd.; femme, Adrienne de Cauchon; enfant, Nicolas.

1584. Nicolas d'Amerval, seign. desd., chev. des ordres du roi, gentilhomme de sa chambre, enseigne de 100 hommes d'armes des ordonnances, gouvern. et bailli de Chauny; femmes : 1° Anne de Gouffier, dont : Nicolas, Antoine, seign. de Surfontaine; Charlotte, femme d'Olivier de Longueval; Marie, femme d'Isaac de St-Simon, seign. de Clastres; Esther, femme de Denis de Rosie, vicomte de Voisins. 2° Gabrielle d'Estrées, maîtresse de Henri IV, dont elle songea à se faire épouser. Il fallait pour cela commencer par obtenir la cassation de son mariage avec Nicolas d'Amerval, et dans ce but elle l'accusa d'impuissance auprès de l'official d'Amiens. Elle lui exposa qu'à l'âge de 18 ans, ses parens l'avaient contrainte d'épouser d'Amerval, et qu'après deux ans d'attente, le mariage n'était point encore consommé. D'Amerval fit défaut; mais voulant protester publiquement de la violence qui lui était faite, il fit et déposa entre les mains d'un notaire d'Amiens, son testament renfermant la déclaration suivante : «...... Et parce que, pour obéir au roy et de » crainte de perdre la vie, je suis sur le point » de consentir à la dissolution du mariage de » moy et de ladite d'Estrées, suivant la pour» suite qui s'en fait devant l'official d'Amiens, » je déclare et proteste devant Dieu et devant » les hommes, je jure et affirme que si la disso» lution se fait et ordonne, c'est contre ma » volonté et par force, pour le respect du roy, » n'estant véritable l'affirmation, confession et » déclaration que je pourrois faire estre impuis» sant et inhabile pour la copulation charnelle » et génération. Et en tesmoignage de ce que » dessus, j'ai signé ce mien testament et cette » déclaration et profession que j'ai escripte de » ma propre main, et de laquelle j'entends ici » après que moy et les miens nous pourrons » servir pour faire annuler tout ce qui sera » fait et ordonné par ledit official, à mon » préjudice et de mondit mariage; lequel pré» sent testament et déclaration j'ai voulu tenir » secrets, et à cette fin, ai clos et fermé la feuille » de papier présente où les ai escriptes, et l'ai » cachetée de mon cachet où sont empreintes » mes armes, et prétentions de les exhiber ainsi » cachetés et clos pardevant deux notaires » royaux audit Amiens, etc. Fait et signé de ma » main, à Amiens, aujourd'hui 12 décembre » 1594. » Sur ces entrefaites, l'official de Noyon réclama la connaissance de cette affaire, le sieur d'Amerval étant seigneur d'un village du diocèse de Noyon, et par conséquent placé sous sa juridiction. La cause fut donc portée devant le chapitre de Noyon, le siége vacant. D'Amerval comparut pour récuser ce tribunal, sous prétexte que le siége de Noyon avait été promis au frère de Gabrielle. On passa outre, et des médecins et chirurgiens furent commis à l'effet de constater l'*imbécillité* et *frigidité* dudit d'Amerval, qui protesta de nouveau en rappelant qu'il avait des enfans de sa première femme. L'official de Noyon n'en prononça pas moins le divorce le 7 janvier 1595, déclarant le mariage des parties avoir été conclu contre les lois et statuts de l'église. — Cette sentence n'empêcha pas d'Amerval de contracter peu de temps après une troisième union avec Marguerite d'Autun, union qui fut, dit-on, encore rompue sous le même prétexte d'impuissance.

1595. Nicolas II d'Amerval, seign. dudit.

1610. Isaac de St-Simon, vicomte de Clastres, baron de Benay par sa femme Marie d'Amerval.

1625. Claude de St-Simon, seign. dud., pair

et grand-louvetier de France, gentilhomme de la chambre. (V. St-Simon.)

En dernier lieu, la terre de Benay appartenait au comte de Laval-Montmorenci.

Bercy. — Voyez Brecy.

BERGUES. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 60 k. au nord de Laon et 35 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Laon, de l'élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Vincent. — Culture en 1760, 330 arp. de terres, 40 arp. de prés. — Population : en 1760, 82 feux ; 1800, 324 h. ; 1818, 311 h. ; 1836, 339 h. ; 1856, 342 h.

Bergues fut établi en une seule et même commune en 1196, avec Le Nouvion Barzy, etc. (V. Le Nouvion.)

Berincourt ou Belincourt. — Voyez Bellicourt.

BERLANCOURT, autrefois BERLAINCOURT. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 28 k. au nord de Laon et 12 k. au sud-ouest de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 3 charrues, 32 arp. de bois. — Population : en 1760, 14 feux ; 1800, 190 h. ; 1818, 227 h. ; 1836, 238 h. ; 1856, 257 h.

Le village de Berlancourt appartenait autrefois à l'abbaye de St-Martin de Laon. — La mairie de ce village formait autrefois un fief, dont Philibert d'Ailly était seigneur en 1609.

Seigneurs de Berlancourt.

1164. Clarembaud de Berlancourt.

1183. Clarembaud II, seign. dudit.

1511. Raoul de Coucy, seig. de Vervins et de Berlancourt.

158.. Claude de Mange, seign. de Berlancourt, lieutenant particulier au bailliage de Laon ; femme, Marguerite Goulard ; enfans : Charles, Isabelle, Jeanne et Anne.

1600. Charles de Mange, seign. dudit, lieutenant particulier au bailliage de Laon ; femme, Claudine Leclerc ; enfans : Catherine, femme d'Antoine de Martigny, seign. de Variscourt ; Marie, femme d'Etienne de Lalain, seign. de Puisart.

1615. Antoine de Martigny, seign. de Variscourt et de Berlancourt par sa femme ; enfans : Jean-François, Charles, seign. de Variscourt, Claude-Antoine, Catherine et Marie.

1650. Jean-François de Martigny, seign. de Berlancourt, lieutenant-général au bailliage de Soissons ; femme, Barbe Warnet ; enfans : Charles-Antoine ; Jean-François, Génébaud ; François, chanoine de Soissons.

Vers 1680. Charles-Antoine de Martigny, seign. de Variscourt, Bois-Fay et Berlancourt ; femme, Louise-Colombe de Signier.

1690. Jean-François de Martigny, seign. desd., conseiller au bailliage et siége présidial de Laon ; femme, Marie-Françoise Martin ; enfans : Antoine, tué au service ; François-Joseph, chanoine de St-Jean ; Philippe, lieutenant des gardes du corps de Frédéric-Auguste, et deux filles, dont l'une, Madeleine, porta la terre de Berlancourt en mariage à

1735. Jean-François de la Bretèche, écuyer, seign. de Salsogne, Bois-Fay, Variscourt, Vesle, capit. au régiment du Trainel, chev. de St Louis ; onze enfans, dont Alexandre, seign. de Variscourt et Bois-Fay ; Jean-Charles-François, et

1755. Jean-[illegible]

écuyer, seig[illegible]

régiment de Guyenne, infanterie, chev. de St-Louis; femme, Marianne-Charlotte de la Guerre du Lys; enfant, Marc-Pierre.

En dernier lieu, la seigneurie de Berlancourt appartenait au marquis de Noailles, seign. de Marfontaine.

BERLIZE. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur le ruisseau du Hurtaut, à 40 k. au nord-est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 10 charrues, 24 arp. de prés, 8 arp. de bois, 8 arp. de jardinage. — Population : en 1760, 41 feux; 1800, 312 h.; 1818, 337 h.; 1836, 352 h.; 1856, 357 h.

Seigneurs de Berlize.

1165-69. Gobert de Berlize; femme, Sapience.

1187. Bernard de Berlize.

1207. Henri de Berlize, chev.

1789. M. Sobier.

BERNELLE. — Voyez BRENELLE.

BERNOT, autrefois BRESNOT, BRENOTH, BRENOD ou BRENOST, *Bronoscum* (12e siècle), *Brenodium*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans la vallée et sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au nord de Laon et 37 à l'ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, 10 charrues, 140 arp. de prés, 123 arp. de bois. — Population: en 1760, 179 feux; 1800, 1,042 h.; 1818, 1,092 h.; 1836, 1,240 h.; 1856, 1,405 h.

Bernot était au 11e siècle un alleu qui fut acheté par Othon, comte de Vermandois et Ermengarde sa mère, lesquels le donnèrent en fief à un nommé Ernold. Plus tard, cette dame abandonna la moitié de cet alleu à l'abbaye d'Homblières, pour le remède de son âme, et son fils Othon ne tarda pas à lui donner l'autre moitié pour le même motif.

Seigneurs de Bernot.

1104. Robert de Bernot.

1129. Evrard de Bernot.

1139. Barthélemi de Bernot.

1143-58. Wichard ou Guichard de Bernot, dit aussi de La Ferté; femme, Berthe; enfans: Wichard, Guillaume, Evrard, Robert et Renaud. Wichard partit en 1158 pour la croisade.

1169. Robert II de Bernot.

1176-90. Wichard ou Guichard II, dit Haterel ou Hateriaux, sire de Bernot; femme, Elisabeth; enfans: Amaury, Gerard.

1189-1224. Amaury de Bernot; femme, Hersende dite Broda de Bucy-lès-Pierrepont; enfans: Gérard, Guichard, Amaury.

12.. Gérard de Bernot, dit Haterel; enfans: Amaury?, Colard, seign. de l'Epinette.

1250. Amaury II de Bernot; femme, Agnès; enfans: Amaury, Gilles, s. de Wassigny, Adelvie.

1260-69. Amaury III, sire de Bernot; femme, N. de Homblières; enfans: Amaury, Gobert.

1330. Jean de Bernot.

1660. Mme de Montcauré et de Mailly.

1789 Le marquis de Nesle.

BERNOVILLE, *Barnonisvilla*. — Hameau dépendant d'Aisonville. — C'était dès la fin du 11e s[illegible]ble ayant ses seigneurs particuliers.

1090. Roger de Bernoville.

Il fit partie de la première croisade et fut tué devant Antioche par les Turcs, en 1099.

1230. Verric de Moy, seign. de Bernoville et Versigny; femme, Elvide; enfant, Verric. — Il se croisa en 1239.

1240. Verric ou Guerric de Moy, seign. desd.

1640. Jacques Dubois, seign. du Liége et Bernoville; femme, N. de l'Estang. Il vendit cette terre au seign. de Guise et celui-ci la revendit à

1660. Jacques de Chastenet, marquis de Puységur, vicomte de Buzancy, qui a épousé la fille du précédent (V. Buzancy).

Bernoville est la patrie de Thomas Durieux, principal du collége Duplessis, le véritable inventeur de l'enseignement mutuel, mort en 1727.

BERNY, BERNEY, VERGNY, *Bernacum, Berneium, Verniacum, Veregniacum*. — Village de l'ancien Valois, bâti dans la vallée et sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au sud-ouest de Laon et 15 à l'ouest de Soissons, autrefois de l'intendance, du bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues produisant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 60 arp. de vignes, autant de prés, 40 arp. de bois. On y cultivait la vigne dès le 7e siècle. — Population : en 1760, 85 feux; 1800, 488 h.; 1818, 489 h.; 1836, 521 h.; 1856, 568 h.

Berny ne viendrait-il pas du vieux mot français *Berne*, sous lequel on désignait autrefois *l'aune*, ce qui indiquerait que cet arbuste croissait abondamment en cet endroit avant qu'on y construisît le village. — Du temps des romains, selon D. Carlier, Berny était une métairie qui devint une résidence royale sous les rois de première et de la seconde races. Vic-sur-Aisne et Rivière formaient ses dépendances, le péager était à Rivière, le pont à Vic. Il est parlé de cette résidence dès le temps de Dagobert. Ce roi donna le domaine de Berny à Ste Eusoie en l'année 630, et celle-ci en fit plus tard présent au monastère de Marchiennes. — Peut-être y a-t-il ici quelque confusion, car nous connaissons un titre qui constate que la terre de Berny appartenait en l'année 871 à l'abbaye de N.-D. de Soissons. — Quoi qu'il en soit, un comte nommé Arnoul, l'usurpa sur les religieuses de Marchiennes en l'année 898, et ne le leur restitua que par l'entremise du roi Lothaire. Cette terre passa ensuite à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons, qui l'a gardée jusqu'à la révolution. — S'il faut s'en rapporter aux termes assez obscurs d'un ancien écrivain, les habitans de Berny unis à ceux de Rivière auraient tenté par deux fois, dans la première moitié du 12e siècle, de s'établir en commune malgré les moines de St-Médard; mais ils se virent contraints, en 1148, de renoncer à leurs projets. — On prétend que les carrières de pierres de Berny furent les premières ouvertes dans la contrée après l'invasion des Gaules par les Romains. — Nous ne connaissons qu'un seul des anciens seigneurs laïcs de Berny. Il vivait en 1260, et se nommait Jean, écuyer; il avait épousé Marie de Jouaigne.

BERRIEUX, autrefois BESRU ou BERRIL, *Berrucum* (13e siècle), *Bariacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline d'où l'on découvre les

plaines de la Champagne, à 25 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Cyr. — Culture en 1760, 5 charrues, 26 arp. de prés, 60 arp. de bois et autant de vignes. — Population : 1760, 97 feux; 1800, 472 h.; 1818, 492 h.; 1836, 522 h.; 1856, 516 h.

Le village de Berrieux est certainement fort ancien; mais on ne peut guère admettre avec Jacques de Guise, qu'il fut bâti 600 ans avant l'ère chrétienne par Ursa, reine des Belges, quand elle soumit les Rémois. L'opinion de ceux qui veulent y voir le Bibrax de César, n'est guère mieux fondée. — Les habitans de Berrieux furent affranchis en 1194, par Verric, abbé de Lobbes, et institués en une seule et même commune avec ceux de St-Erme, Outre, Ramecourt et Goudelancourt (V. St-Erme).

Seigneurs de Berrieux.

1172-76. Vaucher de Berrieux; femme Marguerite.

1192. Gobert de Berrieux.

1192. Théodoric ou Thierry de Berrieux.

1194. Jean de Montchâlons, sire de Berrieux; femme, Marie de Montchâlons-Mauregny.

Vers 1230, Gobert II de Montchâlons, leur fils, sire de Berrieux; femme, Elvide; enfans: Gilon, mort jeune, Jean, Baudoin, Gérard, Isabelle.

1237. Gilles II de Montchâlons, chev., seign. dudit; femme, Marie.

12.. Gérard de Montchâlons, son frère, seign. dudit.

1253. Jean II de Montchâlons, écuyer, seign. dudit.

1324. Jean de Pagneux, seign. de Berrieux.

13 . Jean de Tilloy, seign. de Bourg-et-Comin (V. ce mot) et de Berrieux par sa femme Marie de Montchâlons.

1440. Toussaint de Tilloy, chev., seign. de Bourg-et-Comin, sire de Berrieux; enfant, Marguerite, qui épousa :

14.. Claude de Miremont, seign. de Quatre champs enfans: Jean, Alard, seign. de Lery, Jean, seign. de Gueux, et une fille.

1478. Jean de Miremont, chev., seign. de Berrieux, etc.; femme, Eléonore de Brumières, dame de Trélon, Montigny-l'Allier, etc.: dont trois filles et un fils.

Vers 1500. Antoine de Miremont, seign. dudit, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes; femme, Isabelle des Fossés, dame de Largny et Pisseleu; enfans : Henri, seign. de Quatrechamps en Champagne; Jean, Elizabeth, femme de Robert de Bossut, chev., seign. de St-Etienne, Lierval, etc.

1539. Jean II de Miremont, seign. de Berrieux; femme, Philippe de Bossut; enfans : Guillaume, Jean, capitaine légionnaire de Champagne.

1579. Guillaume de Miremont, seign. de Berrieux, Lierval, etc., maréchal héréditaire du Laonnois, colonel des légionnaires de Vermandois, chev. de St-Michel, député de la noblesse aux États généraux de 1578; femme, Isabelle de St-Blaise; enfans: David, Paul, seign. de Montigny-l'Allier et de Bourg.

1591. David de Miremont, chev., seigneur de Berrieux, Lierval, etc., baron de Montaigu, vicomte et châtelain d'Aizelles, maréchal héréditaire du Laonnois, capitaine de 200 hommes de pied, gentilhomme de la chambre; femme, Marguerite d'Elbenne; enfans : Philippe, Pierre-Guillaume, archidiacre d'Albi; Jean-Charles, seign. de Bléraucourt; Alphonse, chevalier de Malte, grand prieur de Champagne; François, seign. de St-Etienne; Elizabeth, femme de Thomas de Bonnaus; Louise-Diane, femme de Charles d'Apremont, et trois autres filles religieuses.

1647. Philippe ou Philibert de Miremont, chev., seign. dudit, gentilhomme de la chambre, gouverneur d'Epernay, maréchal héréditaire du

Laonnois; femme, Marie-Thérèse de Conflans. Berrieux revint à son quatrième frère François.

1670. François de Miremont, seign. de St-Etienne et Berrieux, capitaine des chevau-légers d'Anjou; femme, Madeleine de Chambly; enfans : Joseph, mort sans alliance; Alphonse, Alexandre, seign. de St-Etienne-sur-Suippe; Pierre-César, chevalier de Malte; Diane, femme de Charles, comte d'Apremont; Appoline et Isabelle, sans alliance; Madeleine et Marie-Thérèse, carmélites à Reims; Marguerite, religieuse à St-Etienne de cette ville.

1677. Alphonse de Miremont, seign. desdits, capitaine au régiment de Laguy; femme, Marie-Charlotte Goujon de Condé; enfans : Jean-Charles-Alphonse, Charles-François, chev., seign. de St-Etienne, baron de Montaigu.

1709. Jean-Charles-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux, Aizelles, Goudelancourt, etc., femme, Marie-Françoise de Fay d'Athies; enfans : Joseph, mort jeune; Alphonse-César-Emmanuel, Thomas-Exupert-François, chev. baron de Montaigu, seign. de Mauregny; Elizabeth-Françoise, religieuse à St-Etienne de Reims.

1739. Alphonse-César-Emmanuel de Miremont, seign. de Berrieux, Belval, etc., d'abord chevalier de Malte, abandonna cette carrière après la mort de son frère aîné; femme, Madeleine-Françoise Moet; enfans : Jean-François-Charles-Alphonse, Alphonse-François-David.

17.. Jean-François-Charles-Alphonse de Miremont, seign. desdits.

La famille de Miremont portait pour armes : *d'azur, à un pal d'argent fretté de sable, et accosté de deux fers de lance d'argent, la pointe en haut et la bouterole d'or.*

BERRY-AU-BAC, autrefois BAIRI, *Bariacum* (9e siècle), *Bairiacum* — Village de l'ancien Laonnois, placé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 15 charrues, 100 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : 1760, 86 feux; 1800, 407 h.; 1818, 395 h.; 1836, 547 h. 1856, 603 h.

Si l'on devait s'en rapporter à Jacques de Guise, l'origine de Berry-au-Bac remonterait à une très-haute antiquité. Il devrait sa naissance à un château qu'une reine des Belges nommée Ursa aurait fait construire en ce lieu plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, et son nom rappellerait celui de cette princesse qui, en langage d'alors, était appelée *Beere*. — Il est certain du moins que ce village est fort ancien. Au 9e siècle, il appartenait au fisc royal, et Charles-le-Chauve le donna en l'année 877, à l'abbaye de St-Corneille de Compiègne. Il se trouvait deux siècles plus tard dans les mains d'Elinand, évêque de Laon, qui, en 1092, en fit présent à son tour à l'abbaye de Marmoutiers. — Il y avait autrefois à Berry-au-Bac un château-fort qui fut pris en 1439 par la garnison anglaise de Montaigu. Les Armagnacs le reprirent peu de temps après; mais l'année suivante les Bourguignons qui occupaient Marle, voulant avoir le libre passage de l'Aisne afin de pouvoir faire des courses dans la Champagne, attaquèrent le fort de Berry, le prirent et y mirent une garnison de 30 hommes. Le célèbre Lahire qui était aux environs accourut aussitôt, emporta d'assaut le fort, et passa tous ses défenseurs au fil de l'épée. Le comte de St-Pol irrité de cette perte, fit des préparatifs pour le reprendre; mais les Français ne l'attendirent pas et se retirèrent après avoir démoli et rendu le fort inhabitable. — En 1768 un incendie terrible détruisit ce

village presque tout entier. — En 1814, les alliés occupèrent Berry-au-Bac pour défendre le passage de la rivière : les Français les attaquèrent le 5 mars et les en délogèrent. Le 9, après la bataille de Laon, les Français en se retirant de ce côté firent sauter deux arches du pont pour assurer leur retraite : 70 maisons furent détruites.

Seigneurs de Berry-au-Bac.

1158. Hugues Lingosus de Berry?

1250. Guillaume de Berry: femme Emmeline.

1611. David de Merval, che., s. dud. et Lierval.

1615. Nicolas de Boham, vicomte de Berry-au-Bac et de Ville-en-Tardenois; femme: 1° Anne de Vauclerois; 2° Anne Feret; enfant, Robert.

1632-70 Robert de Boham; femme, Claire Camart; enfant, Charles.

16.. Charles de Boham, seign. dudit, capitaine au régiment de Mondejeu; sans alliance.

La famille de Boham portait pour armes : *de sable, à la bande d'or cottoyée de deux cotices de même.*

En dernier lieu la terre de Berry-au-Bac appartenait au duc d'Ancenis.

BERTAIGNEMONT. — Ferme dépendante de Landifay. Elle formait autrefois une paroisse à part. En 1760 on y comptait 3 feux, 680 arp. de terre et 90 arp. de bois.

Elle appartenait à la commanderie de Malte de Puisieux, et ne fut réunie à Landifay qu'en 1819.

BERTAUCOURT-ÉPOURDON, BERTHOCOURT, *Bertoldi* ou *Bertaudi curtis, Bertolficurtis, Bertocurtis.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur un mamelon, à 20 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de La Fère? des élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 8 charrues, 10 arp. de prés, 80 arp. de bois. — Population : 1760, 122 feux; 1800, 405 hab.; 1818, 482 h.; 1836, 582 h.; 1856, 618 h.;

Le nom de ce village annonce assez qu'il était jadis un fief appartenant à un certain Bertaud : *Bertoldi curtis*, métairie de Bertaud. Il passa plus tard dans les mains des sires de Coucy, dont l'un, Enguerrand VII, le comprit dans la charte collective d'affranchissement dont il dota, en 1368, vingt-deux villages de ses domaines (V. Coucy-la-Ville). Les habitans de Bertaucourt, en échange de cette concession, furent tenus de payer aux seigneurs de Coucy une rente annuelle de 68 sous parisis.

Seigneurs particuliers de Bertaucourt.

1143. Albéric de Bertaucourt.

1168. Robert de Bertaucourt; Evrard son frère.

1226. Agnès de Bertaucourt.

En 1789, Bertaucourt était au duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Bertaucourt le fief *Galant* et le fief *Varipont*. Ce dernier était en 1561 dans les mains d'Antoine Pioche.

BERTAUCOURT, BERTHAUCOURT, *Bertofilcurtis, Bertocurtis.* — Hameau dépendant de Pontru. — Il en est question dès 1010. C'était autrefois un fief ayant des seigneurs particuliers.

122. Simon de Bertaucourt; femme, Marie.

1224. Robert de Berthaucourt.

1787. Le marquis de Vendeuil.

Berthenay, ou **Berthenet**. — Ce hameau dépendant aujourd'hui de Villers-Agron, formait autrefois une paroisse à part avec Aiguisy. Il ne fut réuni à Villers-Agron qu'en 1819.

BERTHENICOURT ou BERTIGNICOURT. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans la vallée et sur la rive droite de l'Oise, à 34 k. au N.-O. de Laon et 12 k. au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture, en 1760, 5 charrues, 10 arp. de prés. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 268 h. ; 1818, 266 h. ; 1836, 322 h. ; 1856, 271 h.

Le village de Berthenicourt appartenait autrefois à l'abbaye d'Isle de St-Quentin. Il eut cependant des seigneurs laïcs particuliers dont quelques-uns seulement sont connus.

1095. Roger de Berthenicourt (*Bithiniaca villa*). Il fut tué par les Turcs, en 1099, dans Antioche.

Verric de Moy, seign. de Berthenicourt, fonda, en 1189, la cure de ce village.

BERTRICOURT, *Berturi curtis*. — Village de l'ancien Laonnois, sur la rive droite de la Suippe, à 40 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture, en 1760, 7 charrues, 4 arp. de prés, 3 arp. de bois, 5 arp. de vignes. — Population : en 1760, 13 feux; 1800, 81 h. ; 1818, 107 h. ; 1836, 132 h. ; 1856, 11[illegible]

BERZY-LE-SEC ou BERSIS, *Berziacum*, *Berciaca*, *Bergiaca*, *Bergiacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la pointe d'une colline qui domine la vallée de la Crise, à 46 k. au S.-O. de Laon et 6 au sud de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton, arrond. et diocèse de cette même ville. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 22 arp. de bois, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, sans Leschelles et Chazelles, 52 feux ; 1800, avec Leschelles et Chazelles, 51[illegible] h. ; 1818, 387 h. ; 1836, 400 h. ; 1856, 372 h.

Berzy est un des plus anciens villages du département. Il appartenait originairement au domaine royal. Charles-le-Chauve le donna vers l'an 820, à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons. — Ce village portait autrefois le titre de vicomté. Une collégiale y fut fondée en 1524. On y remarque une jolie église romane. — Il existait encore à Berzy avant la révolution, plusieurs coutumes populaires assez bizarres. Chaque année, le 8 novembre, on ouvrait parmi les habitans un concours où celui qui faisait la plus laide grimace recevait un prix. Le jour de la fête du village, le curé mettait aux enchères la première contredanse, pour laquel

l'adjudicataire donnait quelqu'argent à la chapelle de la Vierge. Enfin, pendant la nuit de Noël, on y célébrait la fête des bergers. Tous les bergers du village s'y rendaient et offraient à l'église un agneau mâle sans tâche.

Berzy est la patrie de Hugues de Berzy, trouvère du 14[e] siècle.

Seigneurs de Berzy.

1184-90. Foucard de Berzy; femme, Aélide. Aélide, sa mère.

1210. Vermond de Berzy; enfans : Jean, Vermond.

1225-32. Jean de Berzy; femme, Ermengarde de Lucy; enfans : Foucard, Jean.

1241-48. Foucard II de Berzy, chev.; femme, Ermeniarde.

1251-56. Jean II de Berzy, femme, Comtesse.

1272. Jean III de Berzy.

1524. Nicolas de Louvain, seig. de Berzy. Il y fonda cette année un collége de 8 chanoines.

1690. Annibal d'Estrées, seig. de Cœuvres et Berzy.

1764-90. Mme de St-Fargeau, princesse de Chimay, vicomtesse de Berzy.

BESMÉ ou BESMEZ. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur un monticule qui s'élève dans une large plaine, à 50 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Coucy-le-Château, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, une seule charrue rapportant méteil, seigle, orge et fèves, le reste en chanvre, 30 arp. de prés, 32 arp. de marais. — Population : en 1760, 18 feux; 1800, 126 h.; 1818, 189 h.; 1836, 204 h.; 1856, 220 h.

La seigneurie de Besmé a toujours appartenu, paraît-il, aux seigneurs de Blérancourt (V. ce mot).

BESMONT. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, sur le bord d'un ruisseau, à 60 k. au N.-O. de Laon et 22 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Laon, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 630 arp. de terre, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 112 feux; 1800, 632 h.; 1818, 705 h.; 1836, 767 h.; 1856, 776 h.

Besmont faisait autrefois partie du duché de Guise.

BESNY, autrefois BESGNY, *Besneium* (11[e] siècle), *Besniacus*, *Benniacus*. — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'un mamelon appelé le Mont-fendu, où passait l'ancien chemin de St-Quentin à Laon, à 5 k. au nord de cette ville, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 10 charrues. — Population : en 1760, 12 feux; 1800, 187 h.; 1818, 89 h.; 1836, 124 h.; 1856, 175 h.

Au 11[e] siècle, Besny appartenait aux sœurs de Ste-Gertrude de Nivelle, qui l'échangèrent contre un autre domaine avec Gérard, évêque de Cambrai. Celui-

ci à son tour, le donna en l'année 1046 à l'abbaye de Neufchâteau. En derni-
lieu il appartenait à l'abbaye de St-André du Câteau. — La butte près de laque-
s'élève le village de Besny, est célèbre par le supplice vrai ou supposé du fame-
comte de Vermandois, Herbert II, en l'année 943. Plusieurs anciens écriva-
rapportent en effet que ce turbulent vassal du roi Louis-d'Outremer fut, par s-
ordres, suspendu à un gibet planté sur ce même monticule, pour le punir des tr-
hisons dont il s'était rendu coupable envers son père et lui.

Seigneurs de Besny.

1211. Guillaume de Besny.

1215. Hector de Besny, chev.; femme, Comtesse; enfans: Guy, Aélide, femme de Guillaume de Pierrepont, Béatrix, femme d'Etienne de Flavigny.

1269. Agnès de Givicourt ou Guinicourt, dame de Besny.

1484. Hugues le Danois, seign. de Fourdrain et de Besny (V. Fourdrain). Besny fut ens. donné à un puîné de cette famille.

Vers 1570. Charles le Danois, puîné de Hu-
II le Danois, seign de Fourdrain et Be-
Charles fut seign. de Joffreville et Besny.

1590. Jean le Danois, son fils, seign. de-
et de Nouvion, St-Georges, Robersart et Ra-.
gentilhomme de la chambre; femme, Fran-
de Neufchâtel, veuve de Jacques d'Apremo-

Besru ou Berriu. — Voyez Berrieux.

BÉTHANCOURT-EN-VAUX, *Bettonis* ou *Betun curtis in vallibus*. — Villag-
l'ancien Noyonnais, bâti sur un côteau peu élevé, à 45 k. à l'ouest de Laon, autre-
de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, de l'élection et diocèse
Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soiss-
— Patron, St Médard. — Culture en 1760, 300 arp. de terres, 16 arp de che-
vières, 50 arp. de prés, 140 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. On cu-
vait autrefois la vigne à Béthancourt. — Population: en 1760, 70 feux; 18-
504 h.; 1818, 585 h.; 1836, 621 h.; 1856, 537 h.

Le nom de ce village rappelle qu'il fut bâti sur un fief appartenant à un cert.
Betton: *Bettonis curtis*, enclos ou métairie de Betton. — Béthancourt fut incen-
par les Bourguignons en 1476. On y voyait autrefois un château-fort qui, en 15-
fut enlevé aux ligueurs par les royalistes. — Simon III, seigneur de ce lieu d-
la première moitié du 13e siècle, fit avant de mourir les fonds nécessaires p-
habiller chaque année 5 pauvres de Béthancourt et 5 autres des villages vois-

Seigneurs de Béthancourt.

Vers l'an 1000. Amaury, seig. de Béthancourt; enfans: Baudoin, Odon Putel.

1025. Baudoin Ier, seign. dudit.

1050. Fulbert, *aliàs* Lambert, seign. dudit.

1139. Simon Ier, seign. dudit.

1146 Hugues de Béthancourt.

1179. Baudoin II, chev., *aliàs* Hardouin; femme, Odeline; enfans: Holde, femme de Gautier, Ressende, femme d'un autre Gautier, Emeline, femme de Gérard.

1184-90. Simon II, seign. dud.; enfans: B-
doin, Mathieu, chanoine de St-Quentin, S-
de Sermaise, Hugues.

1195-1213. Baudoin III, chev., seign. dud.-
croisa en 1200; femme, Leugarde; enfans: S-
mon, Eudes ou Oudard, René, Elizabeth ou -
beau, Cécile, Alide ou Alix, Ermengarde.

1239. Simon III, seign. dud.; femme, M-
guerite; enfans: Jean, Baudoin.

1248-64. Jean, écuyer, seign. dud. Ses a-
portent douze macles comme celles de M-

1265-72. Baudoin II, écuyer, seign. dudit.

1310. Marie, dame de Béthancourt. Elle épousa, paraît-il, le suivant.

Mathieu de Rouvroy, puîné de Guy, seign. de Rouvroy.

Vers 1325. Jean de Rouvroy, seign. dudit et de Béthancourt.

Vers 1360. Jean de Blécourt, dit Fossier, seig. de Béthancourt; enfans: Guillaume, Alix, Pierre.

13.. Guillaume de Blécourt, seign. dudit.

1393. Arnoul de Blécourt, seign. dudit.

1397. Pierre de Blécourt, son frère, seig. dud.

1413. Guillaume II de Blécourt, son fils, s. dud.

1432. Pierre II de Blécourt, seign. dudit.

1476-89. Pierre III de Blécourt, écuyer, seig. dudit et d'Origny-en-Thiérache.

Vers 1525. François de Blécourt; enfans: Antoine, Françoise.

1542. Antoine de Blécourt, s. en partie dud.; femme, Jeanne d'Auxy; enfans: Louis, N. chev. de Malte. — Guillaume Lottin, conseiller du roi et président du parlement, s. de l'autre partie.

1611. Louis de Blécourt, seig. en partie dud.; femme, Charlotte de Gomer; enfant, Madeleine-Charlotte. — 1653. Charles du Passage, s. de Sinceny et de Béthancourt en partie.

Les armes de la maison de Blécourt étaient: *de gueules, au lion d'argent.*

Madeleine-Charlotte de Blécourt porta en dot vers 1625, la terre de Béthancourt à Florimond Brulart, seign. de Genlis, dont la petite-fille, Marie-Anne-Claude la porta au maréchal d'Harcourt. Louis, comte de Guiscard, l'acheta ensuite de ce dernier, et sa fille la porta au commencement du 18e siècle, en mariage au duc d'Aumont.

Béthaucourt, autrefois Bethencourt ou Bettencourt. — Hameau dépendant de Crécy-au-Mont. C'était jadis un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs particuliers.

BEUGNEUX, *Bunetum*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'entrée d'une petite gorge, à 60 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant froment, méteil et seigle par tiers, 5 arp. de vignes, 8 arp. de prés. — Population: en 1760, 54 feux; 1800, 199 h.; 1818, 199 h.; 1836, 236 h.; 1856, 218 h.

Le prieur d'Oulchy-le-Château était autrefois seigneur temporel de Beugneux.

BEUVARDES, BUVARDES, *Buxus ardens*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un ruisseau, à 70 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760: 18 charrues comprenant 1,550 arp. de terre; 160 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population: en 1760, 143 feux; 1788, 704 h.; 1800, 714 h.; 1818, 847 h.; 1836, 983 h.; 1856, 939 h.

Le nom de ce village semble indiquer que son terroir était originairement couvert de cette plante vulgairement nommée *Buisson ardent*, en botanique, *Mespilus pyracantha*. Il en résulterait que, contrairement à l'opinion commune, cet arbrisseau remarquable par ses fruits d'un rouge éclatant, croissait naturellement au-

trefois dans notre contrée, comme dans le midi de la France. — Avant la révolution, Beuvardes possédait une fondation de 300 liv. de rentes pour ses pauvres.

BÉZU-LE-GUÉRI, GUÉRY ou GUERRY, *Bazuacus sanatus*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un plateau élevé, à 95 k. au sud de Laon, 15 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élect. de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Chât. arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, S. Rufin et Valère. — Culture en 1760, 12 charrues comprenant 900 arp. de terre, 50 arp. de prés, plus 5 arp. de vignes et 40 arp de bois. — Population : en 1760, 72 feux ; 17.. 343 h.; 1800, 370 h.; 1818, 347 h.; 1836, 370 h.; 1856, 307 h.

Des anciens seigneurs de Bézu-le-Guéry, nous ne connaissons que les suivans :

1256. Jacques de Bézu-le-Guerri, chev.

1780. M. de Cugnac, seign. de Veuilly-Poterie et Bézu.

En dernier lieu, M. de Forget.

BÉZU-LES-FÈVES, autrefois LES-FÈVRES, *Bazuacum vastatum* ou *ad fabas*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 73 k. au s. de Laon et 6 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons. — Patron, S. Médard et Gildard. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 525 arp. de terres, 30 arp. de prés, plus 3 arp. de vignes et 4 arp. de bois. — Population : en 1760, 7 feux ; 17.. 58 h.; 1800, 41 h. ; 1818, 39 h. ; 1836, 56 h.

Il est question en 1238 de la communauté des habitans de Bézu-les-Fèves qui devaient annuellement à N.-D. de Soissons, un *rotellam candelabrum*. — Au moment de la révolution, la seigneurie de Bézu-les-Fèves appartenait à la marquise de la Feuillée.

BÉZU-SAINT-GERMAIN, *Bazuacum ad sanctum Germanum*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 70 k. au sud de Laon, 8 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élection Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Germain. — Culture en 1760, 17 charrues comprenant 1,340 arp. de terre, 64 arp. de prés, plus 32 arp. de vignes. — Population : en 1760, 71 feux; 1800, 456 h.; 1818, 497 h.; 1836, 502 h.; 1856, 530 h.

Seigneurs de Bézu-St-Germain

1670. Guillaume de Morienne, seign. de Bézu-St-Germain.

En dernier lieu, le duc de Bouillon.

BICHANCOURT, autrefois BECHINCURT, *Becencurtis*, *Bichenicurtis*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur une butte sablonneuse, à 45 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, des élections et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de

Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues, 30 arp. de prés, 10 arp. de bois, 30 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 111 feux; 1800, 880 h.; 1818, 872 h.; 1836, 960 h.; 1856, 1,110 h.

Il est question de Bichancourt dès la fin du 11e siècle. Elinand, évêque de Laon en donna l'autel à l'abbaye de Nogent, en 1089. — Ce village fut presqu'entièrement réduit en cendres en 1782.

La terre de Bichancourt paraît n'avoir eu originairement d'autres seigneurs que ceux de Marizelle et du Bac-Arblincourt (V. ce mot). Elle passa ensuite dans la maison de Hangest, puis dans celle de Brulart-Genlis en 1579. Gaspard Fayard, seign. de Sinceny, l'acheta en 1706.

BIEUXY, autrefois BIEUCI, *Buxitium parvum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une gorge étroite, à 35 k. au S.-O. de Laon et à 10 au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment et 1/3 méteil et seigle. — Population : en 1760, 12 feux; 1800, 35 h.; 1818, 53 h.; 1836, 49 h.; 1856, 62 h.

Seigneurs de Bieuxy.

1197. Raoul de Bieuci.

1729. Antoine de Beauvisage, seign. dudit.

1764. Le duc d'Orléans, jusqu'à la révolution.

Fief du Petit Bieuxy, à Bieuxy.

1629. Réné le Gorju, mayeur de Coucy.

Ce fief passa en 1697 au séminaire de Soissons et en 1787 aux moines de Prémontré.

BIÈVRE, *Bevra*, *Bievra*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans la vallée qui porte son nom, à 10 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, les bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues, 50 arp. de prés, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 58 feux; 1800, 256 h.; 1818, 293 h.; 1836, 287 h.; 1856, 272. h.

Quoiqu'en disent quelques écrivains, Bièvre ne peut être le *Bibrax* dont César parle dans ses commentaires. La ressemblance des deux noms, la seule preuve à peu près sur laquelle ils s'appuient, leur manque même tout à fait, car bien certainement le mot Bièvre ne dérive en aucune façon de Bibrax. Bièvre est bâti au bord d'un marais autrefois très-étendu et dont il est parlé dans des titres du 12e siècle. Ce marais paraît avoir été jadis, comme il l'est encore aujourd'hui, peuplé de *loutres* autrefois nommées *Bièvres*, et c'est à cette circonstance que ce village semble emprunter son nom. Toutefois on pourrait aussi le faire dériver du mot celtique *Bivra* qui, dit-on, voulait dire un pont, ce qui rappellerait que la grand'route de Reims à Laon passait autrefois à Bièvre et traversait sur un pont le marais qui entoure ce village.

Seigneurs de Bièvre.

1130. Gebuin, seign. de Bièvre? femme Berthe.

1145. Gérard de Bièvre?

1160. Thierry, sire de Bièvre; femme, Ade de Coucy; enfans : Thierry, Guillaume et trois filles dont une épousa Gobert de Montchâlons.

1181. Clarembaud de Bièvres, chev,
1220. Gobert de Montchâlons, chev.. seign. de Vaurseine et de Bièvre, par sa femme Galée.

Le domaine de Bièvre passa ensuite aux s·gneurs de la Bove, qui le possédaient encor·.. moment de la révolution (V. La Bove).

BILLY-SUR-AISNE, *Biliacum ad Axonam.* — Village de l'ancien Soissonn..· bâti au centre d'une vaste gorge en forme d'entonnoir, à 46 k. au S.-O. de L.· et 6 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection ·: diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même vil· — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 8 charrues produisant froment, méteil seigle par tiers, 180 arp. de vignes, 55 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Po· lation : en 1760, 100 feux ; 1800, 479 h. ; 1818, 489 h. ; 1836, 540 h. ; 1856, 51·

Le nom de ce village vient peut-être de ce qu'autrefois son terroir était cou· de bois : en basse latinité *Bilia* veut dire un tronc d'arbre. — Originairement village de Billy appartenait au domaine royal. Charles-le-Chauve le donna, l'année 858, à l'abbaye de N.-D. de Soissons qui l'a gardé jusqu'à la révolut· Il portait autrefois le titre de vicomté.

Seigneurs particuliers de Billy.

En 1384, la seigneurie de Billy consistait en deux maisons avec jardins et dépendances, plusieurs terres, deux pressoirs, un four, douze arp. de vignes, la dîme du vin, 110 arp. de bois, une mairie ou doyenné avec 70 muids de vinage, 52 sous de menu cens portant lods et ventes, rouage, avoine et poule, justice haute, moyenne et basse dans toute la ville, excepté sur les chemins, plusieurs surcens et 32 arp de prés.

1204. Gerold de Billy ; femme, Mathilde.
1219. Foucaud de Billy ; femme, Hermes de St-Remy-Blanzy.
1240-47. Robert de Billy, écuyer.
1458. Pierre du Castel, seign. de Re·· liers et Billy.
Vers 1460, Geoffroi Tatins, vicomte d··
1483. Jean Tatins, son fils, vicomte du··
Vers 1500. Antoine de Thumery, seig· Billy ; femme, Meloson ; enfans, Jean, P· seign. de Belincourt, Marguerite, femm· François Desgneneulles.
1505-18. Jean de Thumery, vicomte de·
Il vendit la seigneurie de Billy à l'abbaye d··
1529. Jean de Mussin, écuyer, seign. de F· Billy, etc. ; femme, Jeanne du Castel.
1670. Charles de Mandy, sieur de Billy.

BILLY-SUR-OURCQ, *Biliacus super Urcum.* — Village de l'ancien Valois, b· la pointe d'un plateau élevé, à 65 k. au sud de Laon et 25 de Soissons, autre· de l'intendance et du bailliage de cette ville, de l'élection de Crépy, dioc·· Soissons, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. · Patron, St Martin. — Culture en 1760, 15 charrues produisant 2/3 fro·· 1/3 méteil et seigle, un arp. de vignes, 40 arp. de prés, 30 arp. de bois. — P· lation : en 1760, 101 feux ; 1800, 379 h. ; 1818, 373 h. ; 1836, 353 h. ; 1856, 3··

L'étymologie de Billy-sur-Aisne s'applique naturellement à Billy-sur-Ourc·· En 1701, Roberd Durand, curé de ce dernier village lui légua deux maisons· y tenir les écoles de garçons et de filles, et des terres pour les entretenir. · moment de la révolution, Billy-sur-Ourcq possédait une sœur de Genlis p· l'instruction des filles pauvres de ce village et le soin de ses malades.

Billy est la patrie de Charles de Billy d'abord abbé de St-Faron de Meaux, puis de St-Léonard de Ferrières; et de Jacquette de Billy, abbesse de St-Remi, près de Senlis, au 16e siècle.

Seigneurs de Billy-sur-Ourcq relevant de Muret.

1190. Robert, dit Cosset de Billy; femme, Materne; Philippe, son frère. Robert partant pour la croisade cette année, donna à St-Jean-des-Vignes 4 muids de froment sur ses granges de Rozoy.

1203-24. Nivelon, chev. de Billy.

1210. Robert, chev. de Billy, dit Cosset.

1242. Robert, dit Cosset, écuyer de Billy, fils du précédent; femme, Sanctissime, veuve, paraît-il, de Théobald de Toiry, chev.

1247. Sancissime ou Sanctissime, dame de Billy, veuve de Robert de Billy; enfans: Jean, Robert, chev., Jacques.

1247. Jean ou Jacques de Billy, chev.; femme, Isabelle.

1265. Pierre de Voisins, s. de Billy? femme, Elvide de Châtillon; enfans: Jeanne, Aveline, Marie, Emelotte.

1275. Isabelle, dame de Billy, veuve de Jacques.

1296. Jean de Billy, chev.

13..-22. Simon de Billy, bailli de Bourges et ensuite d'Orléans.

1337-81. Guyart de Billy, écuyer.

1421. Jeanne de Billy, veuve de Gilles de Mailly, seign. de Lorsignol, dame de Billy, Neuilly-St-Front, etc.

14.. Perceval de Billy.

1507-31. François de Billy, son fils, chev.

Cette famille portait: *Vairé d'or et d'azur, à deux fasces de gueules.*

1539-64. Pierre de Ligny, chev., seign. du Plessier-Huleu, Billy-sur-Ourcq; femmes: 1° Marguerite de St-Vincent, dont Philippe; 2° Marie de Halluin, dont Anne, femme de Florent de Belloy, seign. d'Amy, Louise, femme: 1° de Claude de Billy, seign. de Prunay, 2° de Charles de Fouilleuse, seign. de Flavacourt.

15.. Philippe de Ligny, chev., seig. desd.; femme, Claude de St-Blaise; enfans: Charles, Antoine, vicomte du Charmel.

16.. Charles de Ligny, chev., s. desd., victe du Charmel, gentilhomme de la chambre; femme, Catherine de Fleurigny; enfans: Charles, François, chev., vicomte du Charmel.

1630. Charles, chev., s. desd., gentilhomme de la chambre; femme, Françoise de Vaudetart; enfans: Antoine, François, Emmanuel, chev. de St-Jean-de-Jérusalem.

1670. Antoine de Ligny, seig. desd., capitaine au régiment de Piémont; femme, Marie-Anne de Capendu; enfans: Charles. Eugène, page du roi, François-Emmanuel.

17.. François-Emmanuel de Ligny, chev., s. desd. et du Charmel, mestre de camp de cavalerie; femme, Louise-Lucie de Bassompierre; enfant, Charles-Adrien.

1730. Charles-Adrien, seign. desd., mestre de camp de cavalerie mort en 1766; femmes, 1° Renée-Madeleine de Hanosltein; 2° Elizabeth-Jeanne de la Roche de Fontenilles de Rambures, dont des filles.

Armes de Ligny: *d'or, à la bande de gueules.*

1780-89. N. de Damas.

Il y avait autrefois à Billy le fief *Cambronne* avec des seigneurs.

1674. François de Ligny, seign. du Plessier-Huleu et de Cambronne, capitaine au régiment de Piémont.

Blanchecourt. — Maison isolée dépendant de Rogécourt. C'était jadis un fief avec des seigneurs dont un seul est connu.

1666. Charles de Rives, seign. de Blancheconrt.

Blancmont. — Fief et seigneurie autrefois situé entre Urvillers et Grugis, aujourd'hui détruit.

BLANZY-LÈS-FISMES, BLANZIS, *Blanziacus ad fines* ou *ad fimmas*. — Villa de l'ancien Valois, situé sur un plateau à l'extrémité d'une gorge étroite, à 32 k au sud de Laon et 35 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliag élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. e diocèse de la même ville. — Patronne, Ste Geneviève. – Culture en 176 14 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 11 ar de prés. — Population : en 1760, 27 feux; 1800, 98 h.; 1818, 80 h.; 18 129 h.; 1856, 136 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Pharon de Meaux.

Seigneurs de Blanzy.

1135. Robert de Montaigu, seign. de Blanzy.

1160. Ebelon, s. de Blanzy; femme, Ermengarde, qui se remaria à Guillaume de Sissonne; enfans : Ebelon, Jean, archidiacre de Soissons.

1166. Ebelon, sans hoirs sans doute.

11.. Guillaume de Sissonne, seig. de Blanzy ?; enfans: Gobert, Gérard, Nicolas, Jean, archid. de Soissons, Adeline, femme de N. de Fis

1238. Milon de Blanzy, chev.; Béranger, Ja Aélide, frères et sœur, celle-ci femme de Eupa

1263-84. Jean, dit Chevalier, écuyer, s de Blanzy; femme, Flora.

1694. Charles d'Harsillemont, seig. de Bla

Au moment de la révolution, le comte d mont, seign. de Braine, l'était aussi de B

BLÉRANCOURDELLE, *Blericurtellum*. — Village de l'ancien Soissonnais, si dans une gorge étroite, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de So sons, du bailliage de Coucy, de l'élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui canton de Coucy, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, S Madeleine. — Culture en 1760, 3 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 mété seigle, 8 arp. de vignes, 20 arp. de prés. — Population : en 1760, 25 fe 1800, 138 h.; 1818, 131 h.; 1836, 169 h.; 1856, 136 h.

Ce village tire son nom du voisinage de Blérancourt; Blérancourdelle veut d le petit Blérancourt.

Seigneurs de Blérancourdelle.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame de Blérancourt et Blérancourdelle.

1755. Jean-François Vernier, seig. de la Grand' Maison et Cramaille ; il céda la terre de Blé courdelle à Joseph Moulin Brunet d'Evry (V. dignicourt).

En dernier lieu, les seig. de Blérancourt.

BLÉRANCOURT, *Blarencurtis*, *Blerencurtis*, *Blericurtum*. — Bourg de l'an Soissonnais, bâti au pied d'une colline élevée, à 45 k. à l'O. de Laon, autre de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de S sons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons - Patron, St Pierre ès-liens. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/4 fr ment, 3/4 méteil et seigle, beaucoup de chanvre, 60 arp. de prés, 30 arp. vignes, 400 arp. de bois, — Population : en 1760, 186 feux; 1800, 878 h; 18 1,159 h.; 1836, 1,151 h.; 1856, 1,108 h.

La terre de Blérancourt avait autrefois le titre de marquisat et relevait, on, du château de Pierrefonds. – Ce bourg possédait jadis une léproserie à laq Enguerrand IV, sire de Coucy, légua en 1311, une rente de 20 sous paris

›rendre sur le vinage de cette ville. — Un hôpital y fut fondé en 1661, par Ber-
ıard Potier, duc de Gesvres et seigneur du lieu. Par ses dispositions testamen-
aires dressées le 8 juin de cette année, il voulut que tous les orphelins et en-
ans pauvres nés de légitime mariage à Blérancourt et sur toutes les terres dé-
ıendantes de sa seigneurie, y fussent nourris et entretenus pour n'en sortir
ju'après y avoir appris un état. Il donna pour cette fondation une rente de 4,000
vres sur sa terre, et légua en outre la somme de 3,000 liv. pour être distribuée,
u moment de sa mort, aux pauvres de sa seigneurie, plus, 40 écus à chacun des
nfans qui se trouveraient en ce moment dans son château, pour leur donner les
ıoyens d'apprendre un état. La direction de l'hospice fut confiée à des filles de
ı Croix, qui y furent établies en 1667 par Marie-Madeleine Potier, nièce et
éritière du précédent. Ces religieuses furent remplacées par des sœurs de Gen-
s, dans l'hôpital en 1726, et dans l'école en 1746; depuis la révolution, ces deux
tablissemens sont tenus par des sœurs de la Providence de Laon. On compte
ujourd'hui 60 enfans dans cet hospice. — Le même duc de Gesvres fut aussi le fon-
ateur des Feuillans qu'il établit à Blérancourt en 1614. — C'est encore lui qui
ıt le constructeur du château de Blérancourt, l'une des habitations féodales les
lus élégantes qui décoraient autrefois ce pays. Il en jeta les fondemens en 1612,
›us la direction de Mansard. L'enceinte de ce château était vaste et de forme
ırrée, entourée de fossés revêtus de pierres de taille. On pénétrait par une porte
un grand style, dans une première et vaste cour où s'élevaient les communs.
n autre fossé la séparait de la seconde cour où l'on entrait en passant sous une
›rte élégante flanquée de deux pavillons carrés. Au fond de la cour, s'élevait le
ıâteau. Il se composait d'un corps de bâtiment central en saillie, flanqué de
ıux ailes dont les quatre angles extérieurs étaient occupés par autant de pavil-
ıs carrés, plus élevés que les autres bâtimens et surmontés chacun d'un autre
villon également carré. La façade était décorée d'un grand fronton en demi-
rcle orné des armes du duc de Gesvres et de Charlotte de Vieux-Pont, sa femme.
: cette œuvre de Mansard, rappelant le château du Luxembourg à Paris, il ne
ste aujourd'hui que les deux pavillons de l'entrée, dont l'un est défiguré par
e affreuse fenêtre moderne ouverte à son centre. — En 1677, les droits sei-
ɛuriaux perçus à Blérancourt étaient ceux-ci : haute et basse justice; droit
:lusif de chasse sur toute la terre de Blérancourt, Lombray et Besmé; droit
fforage sur toute boisson, de deux lots par pièce; pressoir, moulin et tordoir
ıaux; la redevance d'une poule vive chaque année, due par chaque ménage
ır rachat de la banalité du four; chaque ménage faisant feu payait annuelle-
ɑt 50 sous parisis; droit de prélever 2 sous par 20 sous sur le prix de vente
héritages. Les bouchers devaient la langue de tout bœuf et de toute vache
ils tuaient pour être mis en vente. — En 1527, deux foires franches et un
·ché furent établis par le roi à Blérancourt, à la prière de Guillaume de
vin, seigneur du lieu.

Blérancourt est la patrie de Claude-Nicolas Lecat, célèbre chirurgien du 1[illegible] siècle, qui a laissé de nombreux mémoires sur divers sujets, notamment sur [illegible] physique du globe et l'histoire naturelle. Ce bourg fut aussi la patrie adoptive [illegible] trop fameux conventionnel St-Just, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1[illegible]

Seigneurs de Blérancourt.

Nous sommes portés à croire que les premiers seigneurs de Blérancourt n'étaient autres que les sires de Coucy. Toutefois, ils ne sont pas connus d'une manière certaine avant la seconde moitié du 13e siècle.

1276. Jean de Fontaine, écuyer, seign. de Blérancourt; femme, Emmeline.

1287. Pierre de Fontaine, écuyer, sire dud.; femme, Marie.

1411. Enguerrand de Fontaine, gouverneur de Coucy, seign. de Blérancourt?

1445. Antoine de Launay, écuyer, s. de Blérancourt? par sa femme Jacqueline de Farcourt.

1527. Guillaume de Lanvin, écuyer, seign. de Blérancourt.

1555. Geoffroy de Lanvin, seign. dudit.

1563. Jean de Lanvin, écuyer, seign. dudit.

1598. Nicolas Potier, seign. de Silly-la-Poterie et de Blérancourt, général des finances sous Louis XIII.

1609. Louis Potier, son fils, comte de Tresme, baron de Gesvres et seign. de Blérancourt, conseiller au parlement et secrétaire du roi; femme, Charlotte Bailly; enfans: Réné, duc de Tresme et pair de France, Bernard, Antoine, seign. de Sceaux, ambassadeur extraord. en Espagne.

1612. Bernard Potier, chev., marquis de Blérancourt, lieutenant-général de la cavalerie légère; femme, Charlotte de Vieux-Pont, m[illegible] quise d'Annebaut. Sans enfans.

Bernard Potier, engagé dans les ordres, [illegible] suivit pas moins la carrière des armes et fu[illegible] abbé de St-Martin de Laon en 1595, sans q[illegible] l'épée. Il donna sa démission en 1614, so[illegible] réserve que cette maison servirait une r[illegible] perpétuelle et non rachetable de 2,000 liv[illegible] Feuillans qu'il venait d'établir à Blérancourt[illegible] seigneur fit de nombreux voyages dont il a [illegible] la relation. Il protégea les lettres. Pyrard [illegible] près de lui à Blérancourt un voyage aux [illegible] Orientales, et Bergeron un traité de navi[illegible] publié en 1630 par Galien de Béthencourt.

1661. Anne-Marie-Madeleine Potier de T[illegible] marquise de Blérancourt, nièce du pré[illegible]

1716. Marie-Jeanne-Rosalie-Félicie P[illegible] Gesvres, châtelaine de Coucy, baron[illegible] Montjay, Thorigny, dame de Blérancourt [illegible] bray, Besmé, Camelin, Le Fresne, Bour[illegible] Blérancourdelle, Vézaponin, Mareuil, etc.

1740. Louis-Joachim-Paris Potier [illegible] Gesvres, pair de France, marquis de Blér[illegible] de Fontenay-Mareuil et Gandelus, co[illegible] Trocy, baron de Montjay, châtelain de [illegible] seign. de Montigny, etc.

1768. Louis-Léon Potier de Gesvres [illegible] Tresmes, marquis de Blérancourt, m[illegible] l'échafaud révolutionnaire.

BLESMES, BELESME, *Blesmæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise [illegible] dans la vallée de la Marne, sur la rive gauche de cette rivière, à 85 k. au s[illegible] Laon et 5 de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, de[illegible] liage et élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui des[illegible] et arrond de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. - Patrons, St Cyr et Ste Ju[illegible] — Culture en 1760, 17 charrues comprenant 1,200 arp. de terres, 83 arp. d[illegible] plus 43 arp. de vignes et 5 arp. de bois. — Population : en 1760, 48 feux; [illegible] 312 h.; 1800, 294 h.; 1818, 263 h.; 1836, 324 h.; 1856, 286 h.

Le village de Blesmes appartenait autrefois à l'abbaye de Chézy-sur-Marne

BOBIGNY, *Bobiniacum*. — Ferme dépendant de Leuze. Elle appartenait [illegible] fois à l'abbaye de St-Michel; il en est question dès 1163.

Bocquiaux, **Bosquiaux** ou **Boskiaus** (13e siècle). — Hameau dépendant d'Etaves. Il eut autrefois des seigneurs particuliers, dont l'un se rendit particulièrement célèbre au 15e siècle dans la carrière des armes.

1258. — Simon, seign. de Bosquiaux ; enfant, Aélide.

1274. Vermond de Bosquiaux.

1328. Eustache de Bocquiaux.

1342-75. Gilles, sire de Bocquiaux ; femme, Marie du Sart ; enfant, Raoul. Gilles portait pour armes : *de sable, à la bande d'argent chargée de 3 coquilles de gueules.*

1407. Raoul, sire de Bocquiaux et de Rogécourt, chambellan du roi.

1412. Nicolas de Bocquiaux. Célèbre partisan qui a joué un rôle considérable dans la guerre civile allumée au 15e siècle, entre les Armagnacs et les Bourguignons. Il tenait le parti du duc d'Orléans. Forcé en 1422 dans le château de Choisy qu'il défendait avec opiniâtreté contre l'armée anglaise, il fut traîné à Paris, décapité et écartelé dans les halles de cette ville.

BOHAIN, autrefois BOHAING ou BOHENG, *Silvestris hamus*. — Bourg de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 58 k. au nord de Laon et 22 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de St-Quentin, de l'élection de Guise, du diocèse de Cambrai, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,700 arp. de terres, 10 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 400 feux ; 1800, 2,152 h. ; 1818, 2,558 h. ; 1836, 3,393 h. ; 1856, 4,506 h.

Le nom de ce village dérive, on n'en peut guère douter, du vieux mot *Bos*, synonyme de bois, et de *Hamus*, hameau, comme qui dirait : hameau des bois, ce que confirme l'état ancien de ce pays, autrefois tout couvert de bois. — Colliette prétend que Bohain fut construit au 12e siècle, par Gilles de St-Aubert, son premier seigneur. Mais ce sentiment doit être erroné, car nous trouvons dès le milieu du 11e siècle, des particuliers qui prennent le titre de seigneurs de Bohain. Toutefois, il paraît bien certain que Gilles de St-Aubert fut le constructeur du château féodal qui s'élevait autrefois dans ce bourg. — A cette époque, la terre de Bohain relevait en plein fief des comtes de Vermandois. En 1182, Gérard de St-Aubert, seigneur de Bohain, craignant de voir le roi Philippe-Auguste réunir, comme il le fit en effet, le Vermandois à la couronne de France, et voulant par un esprit d'indépendance plutôt que par la crainte de se voir dépouiller de ses domaines, se soustraire à l'autorité de ce prince, s'imagina de se déclarer l'homme lige de l'abbé de Vermand, et se plaça lui, sa terre et ses successeurs sous la suzeraineté de ces religieux. Plus tard, cette vassalité étant devenue insupportable et humiliante aux possesseurs de Bohain, ils cherchèrent par plusieurs fois à s'y soustraire, mais toujours sans succès. — Les Anglais saccagèrent Bohain en 1339, car ce bourg n'était point alors muni de moyens de défense ; mais, dans les premières années du 15e siècle, la terre de Bohain, qui portait dès-lors le titre de châtellenie, étant passée par suite d'alliance dans les mains du connétable de St-Pol, ce seigneur fit entourer ce bourg de bonnes et solides murailles, et reconstruire le château. Les historiens célèbrent à l'envi la grandeur, la force et la

magnificence de ce second château dont on voyait encore les ruines au milieu du siècle dernier. — Ces fortifications ne purent préserver Bohain des malheurs de la guerre. Attaqué et pris par les Bourguignons en 1479, il fut repris par les Français deux ans après. Les Anglais l'investirent de nouveau en 1523 et s'en rendirent maîtres sans coup férir étant parvenus à intimider le gouverneur; mais bientôt après La Trémouille le reprit, et fit la garnison prisonnière. — Les Impériaux s'en rendirent maîtres à leur tour en 1536. Ils en firent encore le siége sept ans après, mais ne purent cette fois s'en emparer. Balagny le prit en 1588. Bien après il tomba au pouvoir des Espagnols, une première fois en 1593, et une seconde fois en 1636. Turenne le leur reprit l'année suivante. — Dans des temps plus rapprochés de nous, Bohain eut encore à souffrir des invasions étrangères. En 1793, après la prise de Valenciennes, l'ennemi s'empara de ce bourg et le livra au pillage. L'année suivante, il fut encore maltraité par les Autrichiens.

En 1760, Bohain était régi à la police par un maire héréditaire nommé par le seigneur du lieu; aux causes civiles et criminelles par le bailli de ce seigneur, appel au bailliage de St-Quentin, et aux bois par une vénerie particulière. — Bohain portait pour armes : *de gueules, à la lettre B d'or, surmontée d'une couronne de même*. — De la terre de Bohain relevaient autrefois neuf fiefs, dont celui de Sequehart était le plus important.

Bohain a donné le jour à Louis Braillon, médecin célèbre au 16e siècle.

Seigneurs de Bohain.

1058. Reginold de Bohain.

1087. Guy de Bohain.

Vers 1120. Gilles de St-Aubert, sénéchal du Hainaut, seign. de Bohain; femmes : 1° Berthe, 2° Mathilde de Blaincourt, fille du seign. du Chin, selon Colliette.

1130. Réné de Fonsomme, seign. de Bohain; il vendit à

1187-1220. Gérard de St-Aubert, chev., femme, Marie. Gilles, son frère, seign. de Busigny. Iolende, sa sœur, femme de

1224. Réné de Montchâlons, seigneur de Bosmont et de Bohain, échu par héritage à sa femme. Il vendit au suivant :

1226. Gautier, seign. d'Avesne, qui revendit à

1228. Thibaut, comte de Champagne, qui la vendit encore à

1230. Gérard de St-Aubert, des mains duquel Bohain passa à

1235. Hugues, comte de Blois, lequel l'échangea contre Pontarcy avec

1236. Jean, duc de Bretagne. Dès la même année on voit cette terre dans les mains de

1236. Hugues de Châtillon, qui partit pour la croisade en 1248.

1251. Jean de Châtillon, son fils, seign. de Guise et de Bohain; femme, Marie; enf. Jeanne, qui porta Bohain à

1282. Pierre de France, comte d'Alençon.

1292. Hugues II de Châtillon, grand bout. de France, comte de St-Pol, seign. de Bohain par le décès de sa sœur Jeanne ci-dessus, donna cette terre à Marie de Bretagne, f... du suivant.

1305. Guy II de Châtillon, comte de St-...

1339. Jean de Châtillon, leur fils; f... Jeanne de Fiennes; enfans, Guy, Mat... femme de Guy de Luxembourg.

1341-49. Guy III de Châtillon; femme, Je... de Luxembourg, sans enfans.

1360. Guy IV de Luxembourg, par son mariage avec Mathilde de Châtillon, ci-dessus.

1371. Valerand de Luxembourg, comte de Ligny et de St-Pol, seign. de Bohain; Jea... sa fille, porta Bohain à

13.. Antoine de Bourgogne, duc de Bra... enfans : Jean et Philippe.

1415. Philippe de Bourgogne, sans postérité. Sa mère donna Bohain à son cousin germain.

1430. Jean de Luxembourg, comte de Ligny, mort aussi sans héritier. Ses biens revinrent à son neveu.

1447. Louis de Luxembourg, comte de Ligny, St-Pol, Braine, seign. de Guise, Enghien et Beaurevoir, fut décapité en 1475.

La terre de Bohain fut saisie et donnée par le roi Louis XI à Pierre de Rohan, seign. de Gié, maréchal de France; mais plus tard elle fut rendue à la fille de Louis de Luxembourg, Marie, qui la porta d'abord à

1484. Jacques de Savoie, puis à

1487. François de Bourbon, comte de Vendôme; elle lui donna aussi les terres d'Oisy et Beaurevoir.

1539. Charles de Bourbon-Vendôme, leur fils.

15.. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dont le fils Henri IV, roi de France, la réunit au domaine; mais il l'engagea ensuite moyennant la somme de 325,000 liv. au suivant:

1594. Louis-Alexandre de Montluc, seign. de Balagny, dont la fille Marguerite la porta en mariage à

Vers 1600. Réné-aux-Épaules, marquis de Nesle, des mains duquel la terre de Bohain passa d'abord dans la maison de Mailly, puis dans celle de Rambures, puis fit retour à la couronne. Louis XIV la vendit au marquis de Nesle? en 1702, pour la somme de 131,800 liv. et l'érigea en comté l'année suivante. Elle était encore en possession de cette famille au moment de la révolution.

Boharies. — Voyez Voharies.

Bohéries, autrefois Boishéries, *Boheriæ*. — Ce hameau aujourd'hui dépendant de Vadencourt, formait jadis une paroisse séparée avec St-Hilaire. En 1760, on y comptait 18 h., 600 arp. de terre, 45 arp. de prés et 200 arp. de bois. On y cultivait la vigne au 14e siècle. — Ce hameau doit sa naissance à une abbaye de moines Bernardins qui fut fondée en ce lieu par Barthélemi, évêque de Laon, en 1141. Pendant les différens siéges de Guise, les Anglais, les Bourguignons et les Espagnols transformèrent les bâtimens de cette maison en hôpital et la ruinèrent plusieurs fois. On admirait autrefois dans l'église de Bohéries de magnifiques ornemens en marbre et en bois. Son dernier abbé fut M. Hubert Lottier, de Bayonne. — Les armes de cette abbaye étaient : *d'azur, à l'épine d'argent accompagnée de deux roses de même*.

Bois (Le). — Voyez La Ville-aux-Bois.

BOIS-LÈS-PARGNY, *Boscum-Pargniacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 20 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy-sur-Serre, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 25 charrues, 740 arp. de bois. — Population : en 1760, 564 h ; 1800, 898 h.; 1818, 883 h.; 1836, 791 h.; 1856, 745 h.

Le village de Bois-lès-Pargny fut donné au 14e siècle par Jeanne de Flandres, veuve d'Enguerrand IV de Coucy, à l'abbaye du Sauvoir, des mains de laquelle il passa plus tard dans celles de St-Jean de Laon. — Il naquit un monstre humain dans ce village en 1784. Il était aveugle, n'ayant pas de globes dans les orbites de l'œil ; à chaque oreille lui pendait une excroissance de chair semblable aux boucles d'oreilles alors à la mode; sa main droite [illegible]nge à la

place du pouce, le pouce manquait à la gauche, et le pied droit ne portait que 4 doigts. L'organe sexuel, pas plus gros qu'un grain d'orge, fit prendre cet enfant pour une fille et le fit baptiser sous le nom d'Antoinette; mais l'erreur ayant été reconnue, il fut nommé Antoine.

Seigneurs de Bois-lès-Pargny mouvant de St-Jean.

La seigneurie de ce village resta dans les mains des moines de St-Jean jusqu'à la fin du 16e siècle. Le besoin d'argent la leur fit aliéner avec celle de Pargny en 1595, pour la somme de 1,200 écus sols. Elle fut achetée par

1595. Louis de Maubeuge, écuyer, seign. de Laigny.

1630. François de Maubeuge, écuyer, seign. de Bois-lès-Pargny; femme, Marie de La Fons.

1650. Jacques de Maubeuge, leur fils, écuyer, seign. dud.; femme, Madeleine Dennet.

1161. François II de Maubeuge, seign. dud.

1770-87. François III de Maubeuge, seign. dud.

Cette famille portait pour armes : *vairé d'or et de gueules.*

On voyait autrefois à Bois-lès-Pargny deux fiefs nommés l'un fief *Luru* et l'autre fief *de Hainaut*, et relevant de l'évêché de Laon.

Seigneurs du fief Luru.

1300. Robert de Luru, chev.

1338. Jean Lescot, seign. dud.

1341. Drouard de Hainaut, seign. de Luru.

1364. Adam Sanset, sire de Sons et de Luru.

1375. Pierre, seign. desdits.

1386. Nicolas de Lappion, châtelain de Coucy, seign. de Luru.

1448. Mathieu d'Anquesne, seign. de Charlus, écuyer d'écurie du roi, capitaine de Vendeuil. Armes : *écu chargé d'un chevron et de trois besans ou tourteaux.*

1481. Jean d'Arson, s. de Quincy et de Luru.

1549. Florence de Blécourt, dame de Maissemy, veuve de Jean d'Aumale, seign. de Nancel.

15.. Claude de La Mer, seign. de Luru femme, Jeanne de Bossut; enfans : Nicolas, Claude.

1600. Nicolas de La Mer, seign. de Dampcourt et Marcy, capit. de Laon.

1601. Claude de La Mer, bourgeois de Laon, seign. de Luru.

1602. Daniel Aubert, avocat à Laon, seign. dud.

1638. N. de La Mer.

1690. Louise de l'Arbre dite de Coucy, dame de Luru.

1711. François de l'Arbre, avocat à Laon seign. dudit.

1730. Jean-Charles Viéville, seign. dudit pousse-fauteuil, bouche et table du roi.

1740. Henri-Bonaventure Sallendre, cultiv. à Bois-Pargny, seign. de Luru.

Fief de Hainaut.

1340. Drouard de Hainaut, seign. dud.

1680. Antoine de La Mer, conseiller du roi au bailliage de Laon, le donna à

1686. César-François de La Mer, aussi conseiller du roi, seign. de Lislet.

BOIS-MAILLARD (LE). — Hameau dépendant d'Aubencheul-aux-Bois, tire, dit-on, son nom d'une famille Maillard qui en possédait la seigneurie au 12e siècle.

BOIS-ROGER. — Ferme dépendant de Laniscourt. C'était autrefois un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

1236. Gobin Le Cat ou Le Chat, vicomte de Mons-en-Laonnois et Bois-Roger.

1337. Jean dit Lusiart d'Arrancy, par partage avec son frère Jean, seign. d'Arrancy.

1394-1408. Bérard, chev. du Bois-Roger

BONCOURT, *Bona curia* (13e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 25 k. au N.-O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne.

arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean. — Culture en 1760, 24 charrues, 33 arp. de prés, 290 arp. de bois. — Population : en 1760, 451 h. (96 feux); 1800, 383 h.; 1818, 420 h.; 1836, 481 h.; 1856, 450 h.

Au 12e siècle, le territoire de Boncourt appartenait aux religieux de St-Michel. Les Templiers le leur achetèrent en 1157, avec l'église, moyennant une redevance annuelle de 6 muids de froment, et en firent une commanderie de leur ordre. Après l'extinction des Templiers, ce domaine passa à l'ordre de Malte qui le possédait encore au moment de la révolution. — Boncourt n'a point eu de seigneurs laïques.

BONDE (LA HAUTE-). — Hameau dépendant de La Bouteille. Il tire son nom d'une haute borne autrefois plantée en ce lieu pour marquer la limite des terroirs voisins.

BONNEIL, *Bonoculus* (12e siècle). — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti dans un coude de la vallée de la Marne, à 90 k. au sud de Laon et 10 de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Château-Thierry, du diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 300 arp. de terre, 30 arp. de prés et 150 arp. de vignes. — Population : en 1760, 106 feux ; 1788, 440 h. ; 1800, 533 h. ; 1818, 529 h. ; 1836, 465 h. ; 1856, 402 h.

Le village de Bonneil est très-ancien et tire son origine d'une villa où résidèrent les rois des deux premières races. On voyait encore, dit-on, au siècle dernier, les traces de cette villa entre la vallée et le haut des buttes, dans un endroit nommé Richebourg. — Avant le 14e siècle, Bonneil était une simple dépendance d'Azy ; mais en 1304, les habitans obtinrent de Guy, évêque de Soissons, l'érection en cure de leur village. Cette concession fut payée cher : ils donnèrent au curé d'Azy, à titre de dédommagement, deux maisons sises à Bonneil, 125 perches de vignes, 12 arpens et 20 perches de terres labourables avec deux muids de vinage assis à Bonneil.

Ce village a vu naître Eudes de Bonneil, abbé de Nogent au 12e siècle.

Seigneurs de Bonneil.

Des premiers seigneurs de Bonneil un seul est connu. Il se nommait Étienne, et vivait entre 1187 et 1201.

Ce domaine devint au 14e siècle la propriété d'une branche cadette de la maison de Châtillon-sur-Marne, dont les membres étaient déjà seig. de Gandelus (V. Gandelus). Il passa ensuite dans différentes mains.

1580. François de Chrestien, écuyer, seig. de Bonneil ; femme, Madeleine de La Motte. Sans enfans.

158 Jean de Thou, conseiller au parlement, fils du célèbre Christophe de Thou, seign. dud.

Au moment de la révolution, la terre de Bonneil était dans les mains du comte de Vassan, officier des dragons de Chartres.

BONNES, *Bonnæ*, *Bunniæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti

sur un plateau élevé, à 70 k. au sud de Laon et 15 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crépy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 675 arp. de terre, 30 arp. de prés, plus 45 arp. de vignes, 9 arp. de bois. — Population : en 1760, 67 feux; 1800, 329 h.; 1818, 288 h.; 1836, 324 h.; 1856, 317 h.

Bonne est un vieux mot gaulois qui signifiait *retranchement*. Doit-on retrouver dans ce village l'emplacement d'un de ces oppides communs autrefois dans nos contrées? — Bonnes appartenait jadis aux évêques de Soissons.

Seigneurs laïcs de Bonnes.

Vers 1420. Witasse de Bonnes, chev.; enfant, Jean.

1425. Jean de Bonnes, écuyer.

Bonot. — Ferme dépendant de Lesquielles. Avant la révolution, elle appartenait à l'abbaye de Fesmy.

Bonshommes (Les). — Ferme dépendant de Seringes. Elle appartenait, avant la révolution, aux prêtres de l'Oratoire de Paris.

Bonval. — Hameau dépendant de St-Christophe-à-Berry. — L'abbaye de St-Médard-lès-Soissons en possédait la seigneurie avant 1790.

BONY, BOHENI, BOENI. — Village de l'ancien Cambresis, situé dans une plaine élevée et nue, à 67 k. au N.-O. de Laon et 19 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. – Population : en 1698, 100 h.; 1800, 165 h.; 1818, 212 h.; 1836, 299 h.; 1856, 465 h.

Bony paraît tirer son nom du vieux mot français *Bos*, synonyme de bois, parce qu'il fut bâti au milieu d'une forêt. — Un nommé Oylard, mayeur de St-Quentin au 12e siècle, avait un serviteur nommé Garemberg, qui forma le dessein de se retirer dans une solitude, afin de s'y livrer en paix aux exercices de la religion. Oylard seconda ses désirs en lui accordant, en 1110, un coin de la forêt qu'il possédait dans le diocèse de Cambrai. Ce territoire était celui de Bony où l'on ne voyait alors aucune habitation. Garemberg s'y retira avec un disciple qui l'avait suivi, et y construisit une cabane de branchages recouverte d'écorces d'arbres. des pommes sauvages et des racines étaient l'unique nourriture de ces pieux solitaires, dont la vie édifiante ne tarda pas à leur attirer des disciples. Garemberg se trouva donc bientôt à la tête d'une petite communauté à laquelle il imposa la règle de St Augustin. Mais il fallait songer aux moyens de la nourrir, car ce désert ne présentait aucune ressource. Garemberg fit un appel à la générosité des seigneurs et des communautés religieuses des environs. Le chapitre de St-Quentin lui accorda, en 1119, moyennant un simple cens annuel de 12 sous, la propriété du terroir où il s'était établi, et plusieurs seigneurs voisins lui abandonnèrent

des bois et des terres, de sorte que dès 1130 la communauté de Bony se faisait remarquer entre celles de la province, par l'étendue de ses domaines. On s'aperçut alors que ce lieu était presqu'entièrement dépourvu des commodités de la vie; cette circonstance détermina Garemberg à chercher un emplacement plus favorisé sous ce rapport. Il choisit à cet effet le voisinage des sources de l'Escaut, et établit, en 1136, sa communauté dans la vallée, au pied d'une éminence nommée le mont St-Martin, qui donna son nom à la nouvelle maison. Garemberg introduisit ensuite dans cette maison la réforme de Prémontré, en confia le gouvernement à un sage religieux et se retira dans la retraite de Bony où il avait laissé quelques frères et une petite communauté de saintes filles qui, elles aussi, étaient venues se soumettre à son obéissance. Après sa mort arrivée au mois de décembre 1141, les religieuses furent transférées à Macquincourt, et il ne resta à Bony que quelques frères convers nécessaires à la culture des terres. Cet état de choses dura jusqu'à la fin du 16e siècle, époque à laquelle ces religieux renonçant à cultiver eux-mêmes les terres à cause de la fréquence des guerres, les louèrent à des séculiers. Le nombre de ces derniers s'étant accru peu à peu, les habitations qu'ils ont successivement construites ont fini par former le village actuel.

BOSMONT, autrefois BOOMONT. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 27 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 14 charrues, 100 arp. de prés, 180 arp. de bois. — Population : en 1760, 304 h. ; 1800, 405 h.; 1836, 473 h. ; 1856, 436 h.

On voyait autrefois à Bosmont un château-fort qui fut livré aux Anglais en 1346, par Jean de Coucy-Vervins, seigneur de Bosmont, pour se venger du roi de France dont il croyait avoir à se plaindre. Mais les Français vinrent aussitôt en faire le siége, le prirent, le rasèrent jusqu'aux fondemens, et élevèrent une potence sur son emplacement, comme une menace à ceux qui tenteraient de suivre l'exemple de Jean de Coucy. — Ce village eut beaucoup à souffrir durant les troubles qui signalèrent la minorité de Louis XIV, et fut brûlé deux fois par les Espagnols en 1652. Le partisan hollandais Growestein le mit aussi à contribution en 1712. — On a : *Notice historique sur Bosmont*, par Melleville, dans son *Histoire généalogique de la Maison de Montchâlons*, 1856.

Seigneurs de Bosmont.

1117. Albéric, sire de Montchâlons et Bosmont; enfans : Clarembaud, sire de Montchâlons et Barthélemy.

1134. Barthélemy de Montchâlons, sire de Bosmont ; femme, Hersende ; enfans : Albéric, Clarembaud, s. de Cilly, Réné, s. de Rary. Guy, entra dans les ordres, Ida, Isabelle et Godde.

1169. Albéric II de Montchâlons, sire de Bosmont; enfant, Oda.

1214. René de Montchâlons, seign. dudit; femme, Iolende de St-Aubert, par laquelle il hérita, en 1224, les domaines de St-Aubert et Bohain. Il partit pour la croisade en 1238. Enfans : Gilles, Guy.

1242. Gilles de Montchâlons, sire de Bosmont.

1243. Guy de Montchâlons, sire dud.; femme, Anseline ; enfant, Guy. Guy partit pour la croisade en 1248, après avoir vendu Bosmont à

1243. Thomas II de Coucy, seign. de Vervins. Ce domaine devint peu après l'apanage d'une nouvelle branche cadette de cette maison, dans la personne de son petit-fils.

1267. Jean de Coucy-Vervins, seign. de Bosmont ; femme, Catherine de St-Leu ; enfans : Guy, Thomas, seign. de St-Leu.

1272. Guy II de Coucy-Vervins, seign. dud.

1302. Jean II de Coucy-Vervins, seign. dud., son fils; enfans : Enguerrand, Guy, Thomas et une fille. La terre de Bosmont fut saisie sur Jean de Coucy, à cause de sa révolte, et donnée à

1347. Gobert III, sire de La Bove.

1389. Gobert IV de La Bove, son 3e fils, eut Bosmont ; femme, Agnès de Mauvoisin. Sans enfans. Bosmont revint à son frère aîné, Gobert V, déjà seign. de La Bove, Bouconville, etc. Celui-ci périt à Azincourt.

1415. Gobert VI de La Bove, puîné du précédent, fut seign. de Bosmont. Son fils unique, nommé Édouard, étant mort jeune, Bosmont revint encore au seign. de La Bove, qui était alors Jean III, lequel le donna à son puîné, nommé Jean comme lui. Mais celui-ci n'ayant eu de sa femme Anne de Laval, duchesse de Châteaubriant, qu'un enfant nommé Gobert, lui laissa la terre de Cilly et vendit celle de Bosmont à

1437. Guillaume Sanguin, échanson du roi, prévôt des marchands de Paris en 1441. Le petit-fils de ce dernier, nommé Guillaume comme lui, vendit à son tour le domaine de Bosmont à

Vers 1540. Jean-Jacques de Chambly, seig. de Monthenaut, Pancy, etc. Il donna Bosmont à son puîné.

159. Claude de Chambly, seign. de Bosmont femme, Madeleine de Ravenel ; enfans : Jacques-François, deux filles religieuses.

16.. Jacques-François de Chambly, chev., comte de Bosmont, lieutenant au bailliage de Laon, mourut sans alliance et donna ses biens au suivant, son neveu.

1730. Charles-François de Chambly, seig. de Monthenaut ; femme, Jeanne Le Corgneux. Leur seule enfant, Jacqueline-Louise, porta tous leurs biens en dot à

1741. René-François-André, comte de La Tour-du-Pin, vicomte de La Charce, brigadier des armées du roi et chev. de St-Louis. Il a[...] toutes les guerres de la première moitié du [...] siècle, se retira du service en 1748 à cause de ses infirmités, et mourut en 1778, ne laissant qu'un enfant.

1778. René-Charles-François de La Tour-du-Pin, seign. dud., colonel en second du régiment d'Aunis, puis colonel des grenadiers royaux. Il mourut sur l'échafaud révolutionnaire le 7 juil[...] 1794, laissant deux fils de sa femme Angé[...]-Louise-Nicole de Bérulle, arrière-petite n[...] du cardinal de ce nom.

La Tour-du-Pin porte pour armes : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent, au [...] de gueules chargé de 3 casques d'or : aux [...] 3, d'or au dauphin d'azur.*

BOUCONVILLE, *Begonis villa* (10e siècle), *Becum villa* (12e siècle), *Boconis villa* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans le haut de la vallée de l'Ailette, au pied d'une colline élevée, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS Crépin et Crépinien. — Culture en 1760, 6 charrues, 50 arp. de prés, 300 arp. de bois, 60 arp de vignes — Population : 1760, 624 h. ; 1800, 602 h. ; 1818, 578 h. ; 1836, 600 h. ; 1856, 502 h.

Il n'est pas sans invraisemblance qu'un nommé Begon, qui épousa Alpaïd, fille de Louis le Débonnaire, et qui possédait Bouconville au 9e siècle, soit le fondateur de ce village et lui ait donné son nom. — L'église de ce village fut bâtie en 1198, et consacrée en 1202, par Roger, évêque de Laon. — Mme de Narbonne-Lara, dame du lieu, y fonda en 1786, un petit hôpital pour les pauvres, dont

elle confia la direction à deux sœurs de la Charité de Paris. Elle établit en outre une troisième sœur pour l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres de Bouconville. — Dès 1553, Louis de Proisy, sire de La Bove et de Bouconville, avait obtenu du roi pour ce dernier village, l'établissement d'une foire annuelle avec un marché chaque semaine. — Le village de Bouconville ne paraît pas avoir jamais été institué en commune; mais un certain nombre de ses habitans furent affranchis en 1239, par Gobert, seigneur du lieu.

Seigneurs de Bouconville.

1148 Raoul, seigneur de Bouconville.

Ce domaine passa après lui et peut-être par alliance à Guyard de Montaigu, seign. de Neuville, puis aux seign. de Montchâlons. Payen de Montchâlons le laissa indivis entre son gendre, Pierre de Braine, et Clarembaud, son fils aîné; mais celui-ci racheta ou hérita de la moitié de son beau-frère et donna le tout à son fils puîné.

1239. Gobert Ier de Montchâlons, seign. de Bouconville; femmes : 1° Isabeau, fille de Jean de Cerny, sire de La Bove, qui lui apporta cette terre; 2° Ade; enfans : Pierre, Gobert.

1246. Pierre de Montchâlons, seign. de Bouconville.

1259. Gobert II de Montchâlons, sire dudit; femme, Mathilde, qui lui apporta le domaine de Ville-sur-Tourbe; enfans : Jean, Gérard, Isabelle, femme de Gilles de Foencamp.

12.. Jean de Montchâlons, s. de Bouconville et de La Bove. A partir de lui, Bouconville n'eut plus d'autres seigneurs que ceux de La Bove (V. ce mot).

BOUÉ, autrefois BOUWEIS (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le ruisseau d'ancienne Sambre, à 58 k. au nord de Laon, autrefois du bailliage de Laon, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 430 arp. de terre, 17 arp. de prés. — Population : en 1760, 205 feux; 1800, 1,052 h.; 1818, 1,280 h.; 1836, 1,340 h.; 1856, 1,292 h.

Boué fut institué en une seule commune avec Le Nouvion en 1196, par Gautier, comte d'Avesne (V. Le Nouvion).

Ce village est la patrie de Jacques-Philippe de Semery, adjudant-commandant, tué à Arcis.

Seigneurs de Boué.

Ce domaine semble n'avoir jamais eu d'autres seigneurs que ceux de Guise. Marie de Châtillon, fille de Guy de Châtillon, seign. de Guise, le porta en mariage, en 1334, au duc de Lorraine, avec les terres d'Aubenton, Rumigny et autres. Au moment de la révolution il était dans les mains du prince de Condé.

Fief de Lecaille, à Boué.

1760. N. Desforges, procureur du roi en l'élection de Guise, seign. de Lecaille.

BOUFFIGNEREUX, autrefois BOUFIGNERIU, *Bulfiniaci rivum* (11e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à l'entrée de la vallée de l'Aisne, et à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 5 charrues de terre, 80 arp. de prés, 34 arp. de bois, 8 arp. de vignes. — Population : 1760, 23 feux; 1800, 159 h.; 1818, 181 h.; 1836, 199 h.; 1856, 166h.

Le village de Bouffignereux est ancien. Il en est question dans l'histoire dès le 10e siècle. En 927, le roi Raoul étant à la poursuite d'Herbert, comte de Vermandois, vint camper près de ce village dont les habitans se réfugièrent dans l'église. — Il appartenait autrefois à l'abbaye de St-Pierre de Reims. Nous ne savons s'il eut des seigneurs laïcs, n'en ayant pas trouvé d'autres que le duc de Charrost, dernier comte de Roucy.

Bouffignereux est la patrie du général baron de Tugny, commandeur de l'ordre des Deux-Siciles, inspecteur général de l'artillerie du royaume de Naples.

Boulleaux (Les). — Hameau dépendant de Franqueville. Il formait autrefois une paroisse à part avec Augicourt et Roquignicourt, censes aujourd'hui détruites. Cette paroisse qui appartenait à l'abbaye de St-Denis, comptait 218 h. en 1760, avec 20 charrues de terres et 26 arp. de bois.

Bouleaux (Les). — Voyez Ebouleau.

BOURESCHES, *Burreschiæ*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 10 charrues comprenant 765 arp. de terres, 40 arp. de prés, plus 3 arp. 1/2 de bois-taillis. — Population : en 1760, 40 feux; 1788, 158 h.; 1800, 211 h.; 1818, 217 h.; 1836, 247 h.; 1856, 231 h.

Le seigneurie de Bouresches appartenait à la fin du 17e siècle au sieur N. le Lieur, vicomte de la Logette, et en dernier lieu au marquis de Marigny-en-Orxois.

Bourg (Le). — Maison isolée dépendant de La Ferté-Milon. Elle eut ses seigneurs particuliers.

1145. Thezon de La Ferté-Milon, seign. du Bourg.

1260. Raoul dit le Turc, chev., seign. dudit.

1400. Philippe de Vaux, seign. dudit. Il vendit Le Bourg, en 1405, aux Chartreux de Bourgfontaine.

BOURG-ET-COMIN, *Burgus super Axonam*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée et sur la rive droite de l'Aisne, à 20 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues, 50 arp. de prés, 90 arp. de bois, 6 arp. de vignes. — Population : 1760, 55 feux; 1800, 280 h.; 1818, 311 h.; 1836, 359 h.; 1856, 367 h.

On donnait autrefois le nom de bourg aux agglomérations de maisons renfermées dans une enceinte fortifiée ou placées sous la protection d'un château-fort. De là, on peut supposer que l'origine du village de Bourg remonte à peu près au 9e siècle, époque où beaucoup de villages furent entourés de murs dans la crainte des

Normands. — Bourg fut, en 1184, érigé en une seule et même commune avec Cerny, Chivy, Beaune, Comin et Verneuil-Courtonne (V. Cerny-en-Laonnois). — La cendrière de Bourg fut ouverte dans les dernières années du 18e siècle.

Seigneurs de Bourg.

1184. Jean de Bourg.

Vers 1340. Jean de Tilloy, seign. de Bourg-et-Comin ; femme, Marie de Montchâlons, qui lui apporta Berrieux (V. Berrieux).

La terre de Bourg passa au 15e siècle, avec Berrieux, dans la maison de Miremont, par suite du mariage de Marguerite de Tilloy avec Claude de Miremont, seign. de Quatre-Champs. Elle devint ensuite, à la fin du 16e siècle, le partage d'un cadet de cette famille.

1591-1643. Paul de Miremont, seign. de Montigny, Bourg, Comin et Marival, fils puîné de Guillaume de Miremont, seign. de Berrieux.

Vers 1670. Henri Doulcet, brigadier des armées du roi, seign. de Bourg-et-Comin ; enfans : Alexandre, Marie, femme : 1° de Chistophe d'Harsillemont, seign. de Loupeigne ; 2° de Louis d'Aumale, seign. du Mont-Notre-Dame.

1680. Alexandre Doulcet, capitaine de cavalerie, seign. desdits, fut tué au siége de Bonn en 1689.

En dernier lieu, le domaine de Bourg appartenait au duc de Noailles.

Bourg-Fontaine, *Burfontaneium*. — Ferme dépendant de Pisseleu. Elle porta d'abord les noms de Bord-Fontaine, Bonne-Fontaine ou Fontaine N.-D. Le nom de Bord-Fontaine indique la position de cette maison près d'une source ; celui de Fontaine N.-D. lui venait d'une chapelle construite près de cette ferme sous l'invocation de la Vierge. — Charles, comte de Valois, et Mahaud de Châtillon, son épouse, construisirent en 1316, dans ce lieu alors entièrement environné par la forêt de Villers-Cotterêts, un couvent qu'ils placèrent sous la règle de St Bruno. Parmi les bâtimens qu'il éleva, il se réserva un corps de logis pour lui-même, afin de pouvoir s'y retirer quelquefois loin de l'embarras des affaires. La construction de cette chartreuse dura dix ans et ne fut achevée que par Philippe de Valois. Les architectes avaient distribué ces bâtimens de telle manière, que le prince pouvait assister aux offices sans être aperçu des religieux et sans leur causer aucune distraction par sa présence ou celle des gens de sa maison. Le roi de France pouvait ainsi passer des semaines entières à Bourg-Fontaine, sans que les religieux y soupçonnassent sa présence. — Cette chartreuse était une des plus spacieuses de France. Son clos avait une immense étendue ; ses revenus aussi étaient considérables, son fondateur et plusieurs rois s'étant plus à la doter et l'enrichir. — En 1567, les calvinistes s'étant emparés de Soissons, les populations voisines de Bourg-Fontaine, dans la crainte d'être pillées et maltraitées par eux, se retirèrent avec leurs effets dans l'enceinte de cette maison, comme dans une forteresse. Ceux d'entre eux qui se sentirent en état de porter les armes, se rassemblèrent, placèrent un chef à leur tête et se préparèrent à la défense. Les calvinistes se présentèrent bientôt et furent repoussés. Mais ayant découvert un endroit de l'enceinte en mauvais état et mal défendu, ils y pénétrèrent par cet endroit, passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontrèrent, pillèrent l'église, mirent en pièces une foule de monumens précieux qui y étaient renfermés et tuèrent quelques religieux qui n'avaient point eu le

temps de fuir. — Au moment de la révolution, on comptait à Bourg-Fontai- 21 frères profès, 5 frères donnés et 2 frères lais. Leurs revenus ne s'élevai- pas à moins de 64,564 livres. Au mois de mars 1792, ces religieux n'avaient po- encore quitté la maison dont toutes les communes voisines, de même que le co- seil général du département, demandaient la conservation pour servir de mais- de retraite aux ecclésiastiques âgés ou infirmes. Elle n'en fut pas moins supprim- comme tous les autres établissemens religieux.

BOURGUIGNON-SOUS-COUCY, *Burgondio*. — Village de l'ancien Soissonn- situé dans une vaste plaine, autrefois de l'intendance de Soissons, des baill- et élection de Chauny, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Cou- arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Amand. — Culture en 17- une seule charrue produisant moitié méteil et seigle, moitié orge et fèves, 30 ar- de prés et bruyères. — Population : en 1760, 11 feux ; 1800, 73 h. ; 1818, 106 h 1836, 91 h. ; 1856, 96 h.

Le nom de ce village semblerait indiquer qu'il fut fondé par une colonie de c- Burgondes ou Bourguignons qui vinrent se fixer en France au 5e siècle. — L- premiers seigneurs de Bourguignon ne sont pas connus. Dès les premières ann- du 17e siècle, ce domaine était dans les mains des seigneurs de Blérancourt, q- le possédaient encore au moment de la révolution. — On voyait autrefois à B- guignon-sous-Coucy deux fiefs nommés, l'un de *Monjay*, l'autre la *Cense des P- ceaux*. En 1715, Théophile Bouzier d'Estouilly en était seigneur.

BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN, BURGENUNS. — Village de l'ancien La- nois, bâti dans une gorge étroite, à 7 k. au S.-O. de Laon, autrefois de la gé- ralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui - canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. - Culture en 1760, une charrue, 9 arp. de prés, 26 arp. de bois, 60 arp. - vignes. — Population : en 1760, sans les Creuttes, 52 feux ; 1800, avec les Creutt- 211 h. ; 1818, 189 h. ; 1836, 224 h. ; 1856, 178 h.

La conjecture que nous avons émise relativement à l'origine de Bourguign- sous-Coucy, est naturellement applicable à Bourguignon-sous-Montbavin. - Ce village était autrefois la propriété des évêques de Laon. Établi en co- mune collective par le roi Louis-le-Jeune en 1174, avec les autres habitans d- domaines de l'église de Laon, il perdit cette institution avec eux en 1190 (Voy- Anizy). — Nous ne connaissons que deux seigneurs laïcs de Bourguignon, l'- se nommait Flamand, écuyer, et vivait en 1290, l'autre N. de Val, et viv- en 1670.

BOURNONVILLE. — C'était un fief autrefois situé sur le terroir de Marle et auq- était jointe sans doute une maison seigneuriale qui n'existe plus. — Ce fief e- longtemps des seigneurs particuliers, dont le plus connu est Enguerrand de Bour- nonville. Ce guerrier célèbre au 15e siècle ayant embrassé le parti du duc d-

Bourgogne, fut chargé par ce prince de défendre Soissons contre les troupes du roi; mais il ne put, malgré une énergique résistance, empêcher Charles VI de s'en rendre maître. Arrêté prisonnier, Enguerrand de Bournonville fut condamné à mort et attaché au gibet. — En 1600, les terre et cense de Bournonville furent achetées moyennant 1,600 livres, par N. du Bouchet, sieur de Couville.

BOUTEILLE (La). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la source d'un ruisseau qui tombe dans le Vilpion au-dessous de Thenailles, à 45 k. au N.-E. de Laon et 5 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 1,300 arp. de terres, 60 arp. de prés, 500 arp. de bois. — Population : en 1760, 730 h.; 1800, 850 h.; 1818, 967 h.; 1836, 1,102 h.; 1856, 1,151 h.

L'origine du village de La Bouteille ne remonte qu'au 16e siècle. Elle est due à une fabrique de bouteilles qui s'établit vers 1540 en cet endroit, où existaient déjà quelques maisons dépendant de Foigny. Cette usine ayant promptement attiré en ce lieu une nombreuse population, on y bâtit une église en grès qui fut consacrée en 1547 et érigée en cure en 1592. Quant au terroir du nouveau village, il fut formé avec des démembremens de ceux de Foigny, Landouzy-la-Cour et Aubenton-la-Cour, qui en devint même une dépendance. — La Bouteille ayant toujours appartenu aux religieux de Foigny, ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs.

Bouweis. — Voyez Boué.

Bove (La) — Ferme dépendant de Bouconville. C'était autrefois une seigneurie considérable et l'on y voyait un beau château entouré de vastes parcs, d'où l'on dominait les plaines de la Champagne. L'un de ses propriétaires, M. de Caze, y fit au milieu du 18e siècle, des embellissemens considérables qui le rendirent l'un des plus beaux de la province. — Le château de la Bove attaqué en 1430 par les Anglo-Bourguignons de la garnison de Rethel, sous la conduite de Ternant, fut pris et pillé; la garnison coupable de s'être défendue, fut attachée au gibet. — La terre de La Bove appartenait d'abord à l'église de Reims; mais l'un des archevêques de cette ville l'ayant donnée en avouerie au 12e siècle à un seigneur laïc, celui-ci s'en empara et elle fut dès lors perdue pour l'église de Reims. Elle fut érigée en titre de baronie, dans le courant du 16e siècle.

Seigneurs de La Bove.

1160. Robert, chev.

1185. Enguerrand de La Bove; femme Elizabeth.

1207. Gérard de La Bove, prévôt de Reims.

Vers 1210. Jean de Cerny, sire de La Bove. Sa fille Isabeau porta La Bove en dot à

1213. Gobert de Montchâlons, seign. de Bouconville.

1259. Gobert II de Montchâlons leur fils, seig. desd.; femme Mahaut, qui lui apporta Ville-sur-Tourbe (Marne); enfans : Jean, Gérard, Isabeau, femme de Gilles de Foencamp.

1300. Jean de Montchâlons, dit Barat, sire de

de La Bove, Bouconville et Ville-sur-Tourbe; femme, Marie de Clacy; enfans: Gobert, Baudoin, capit. de Reims, seign. de Vauclerc et Ville-sur-Tourbe; Marguerite, femme de Jean V, comte de Roucy; Marie, femme d'Hugues de Châtillon, seign. de Villesavoye.

1337. Gobert III de Montchâlons, seign. desd., Cilly et autres terres, grand bailli de Vermandois en 1351; femme, Gillette des Creuttes; enfans: Jean, Gobert, seign. de Cilly; Robert, s. d'Apremont et prince d'Amblize, Oudard.

1359. Jean II de Montchâlons, dit Barat, chev., sire de La Bove, Bouconville, Montchâlons, Ville-sur-Tourbe et Mauregny, capitaine de Reims; femmes: 1° Jacqueline de Châtillon-Gandelus; 2° Marie de Coucy-Vervins. Sans enfans. Tous ses biens revinrent à son frère.

1401. Gobert IV de Montchâlons, s. de Cilly, de La Bove et autres lieux, par héritage de son frère, bailli d'Amiens et gouverneur de Châlons; enfans: Jean, Guillaume, chanoine de Reims; Gobert, seign. de Cilly et Bouconville; Marguerite, femme: 1° d'Enguerrand de Coucy-Vervins; 2° de Clarembaud de Proisy.

1415. Jean III de Montchâlons, sire de La Bove, Lizy, Ville-sur-Tourbe, etc.

1467. Henri de Borsèle, chev., seign. de La Bove, conseiller et chambellan du roi.

1470. Philippe de Croy, sire de La Bove, Montchâlons, etc. Louis XI saisit sur lui en 1477 les terres de La Bove et autres, en punition de sa révolte et les donna à

1477. Hector de l'Ecluse, écuyer d'écurie, s. par don du roi, de La Bove, Montchâlons, Bouconville, Orgeval, Bièvre, Aubigny et autres terres situées en dehors du département de l'Aisne.

14..-89. Robert de Lamarck de Bouillon, prince de Chimay, seign. desdits.

1490. Léon, sire de Proisy et de La Bove par acquisition, paraît-il. Il donna cette terre à Jean, son fils puîné.

1504. Jean de Proisy, sire de La Bove, tué à Marignan; femme, Anne de Laval de Chelles, duchesse de Châteaubriand; sans enfans. Il donna ses biens à son neveu, fils du seign. de Proisy.

1525. François de Proisy, seign. de La Bove, chev. de l'ordre du roi, bailli de Vermandois en 1570, 1577 et 1586; femmes: 1° Anne de R... Longueval, dont Louis, Isabeau, femme d'He... Mazancourt, chev., seign. du Plessis; Cla... femme de Jacques de Châtillon, s. de Ma... Anne, religieuse; 2° Marguerite de Cochet. Robert, seig. de Marfontaine, Rogny, etc.; A... femme de Jérôme Cauchon, seign. d'Avize; ... seign. de Marfontaine après son frère; M... religieuse.

1589-1604. Louis I[er] de Proizy, baron de ... Bove, s. de Montchâlons, Bouconville, Bi... Orgeval, Neuville, Oulches, Jumigny, Vass... Mauregny, etc.; femme, Louise Legris; enf... Louis, Françoise, femme de Nicolas de B... Madeleine, femme de Claude Huraut, s... Reuil; Marie, épouse de Claude du Châtelet... de Mayencourt, plus 3 autres filles religi...

1628. Louis II de Proisy, baron de L... seign. de Bouconville et en partie d'Arra... sa femme, Marie le Danois. Sa fille uniqu... çoise porta ses domaines au suivant.

La famille de Proisy portait pour arm... *sable, à 3 lions d'argent armés et lamp... gueules, posés 2-1.*

1631. Denis d'Ausbourg, marquis de V... bray, d'une ancienne famille originaire de l'A... nois, dont les armes étaient: *d'azur, ... fasces d'or.* Il devint seign. de La Bove ... femme et en eut plusieurs enfans.

Vers 1668. Augustin d'Ausbourg, son ... baron de La Bove, marquis de Villambra... de Montchâlons, Bouconville et Bièvre; f... Charlotte-Françoise de Brouilly; enfans: F... çois-Augustin, Augustin-François, dit le ... lier de La Bove; Christine, femme de N... nier, seign. de Cilly; Isabelle-Monique, ... de Louis de Ligonier, lieutenant-colonel ... giment de Touraine; Catherine.

16.. François-Augustin d'Ausbourg, s. ... colonel d'infanterie; femme, Madeleine F... de Courlandon. Une seule fille, Madeleine... épousa Thomas-Exupert-François de M... seign. de Mauregny, baron de Montaigu.

1719. Gaspard-Hyacinthe de Caze, ... trésorier des postes et intendant de Cham... acquit la terre de La Bove pour 500,000 l... un pot de vin de 6,000 liv. Il portait pour arm...

d'azur, au chevron d'or accompagné de deux losanges de même mis en chef, et en pointe d'un lion aussi d'or. De sa femme Henriette Wattelet il eut :

1735. Gaspard-Henri de Caze, baron de La Bove, châtelain de Montchâlons, du grand et du petit Juvincourt, seign. de Bouconville.

Vers 1760. Gaspard-Louis de Caze, son fils, seign. desd., les vendit en 1777 à la duchesse de Narbonne-Lara, dame d'honneur de Madame Adélaïde de France, laquelle possédait encore ces domaines au moment de la révolution.

BOVES (LES), *Bovæ*. — Hameau dépendant de Presles. — Le nom de ce hameau, bâti à l'extrémité du plateau qui commande l'entrée de la vallée de l'Aisne, lui vient de ce que ses premières habitations furent creusées au sein de la roche. Les mots *bova* en basse latinité et bove en vieux français signifient également une cave ou une caverne. — Les Boves dépendaient déjà de Presles dès le commencement du 15ᵉ siècle; mais leur population ayant alors beaucoup augmenté, elles en furent démembrées en 1434 et érigées en paroisse séparée. En 1746, on les réunit de nouveau à Presles; leur titre de paroisse fut éteint et leur église démolie. — Les Boves furent instituées en une même commune avec Cys, Presles et St-Mard, non par Thibaut III en 1190, mais vers 1178 par Henri Iᵉʳ, comte de Champagne, son père. (V. Cys.) — Une léproserie fut fondée au hameau des Boves en 1220.

BOVETTE (LA). — Hameau dépendant de Fourdrain. C'était autrefois un fief noble dont nous ne connaissons qu'un seul seigneur.

1690. Marie de Rabutin, dame de Manicamp, La Bovette, etc.

BOVETTE (LA). — Hameau dépendant de St-Michel. Il fut, dit-on, fondé en 1776 par des ouvriers occupés au tissage du fil de lin.

BOVETTE (LA). — Cense ou ferme située sur le terroir de Pargny-Filain, aujourd'hui détruite. Elle appartenait à l'abbaye de St-Vincent de Laon.

BRAINE, BRAISNE-SUR-VESLE, *Brana*, *Brena*, ou *Brema ad vidulam*. — Ville de l'ancien Soissonnais, située dans la vallée et sur la rive droite de la Vesle, à 32 k. au sud de Laon et 22 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 8 charrues, rapportant méteil et seigle, 45 arp. de vignes, 100 arp. de prés, 520 arp. de bois. — Population : en 1760, 289 feux; 1800, 1,461 h; 1818, 1,330 h.; 1836, 1,421 h.; 1856, 1,522 h.

L'origine de Braine n'est pas encore bien connue, car si l'on ne peut plus soutenir aujourd'hui que cette ville fut bâtie par un chef gaulois nommé Brennus, ni qu'elle occupe l'emplacement de l'ancienne Bibrax de César, il n'est pas non plus bien démontré que l'on doive la regarder comme étant le *Brennacum* dont parle Grégoire de Tours. Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que dans les premiers temps de la monarchie française, la terre de Braine faisait partie du

domaine royal, et qu'elle en fut détachée de bonne heure en faveur de quelque seigneur particulier. Dès le temps de Clovis, au 5e siècle, elle était possédée par les ancêtres de St Ouen, et celui-ci put la donner en l'année 683 à l'église de Rouen, qui y fit aussitôt bâtir un château-fort. — Attaqué et pris par Hugues-le-Grand, duc de France, en l'année 931, ce château fut peu de temps après ruiné par Herbert, comte de Vermandois; mais l'année suivante, Hugues le fit reconstruire. Ragenold, comte de Roucy, s'en empara à son tour en 949, et ne le rendit à Hugues-le-Grand que sur les instances du roi Louis-d'Outremer. Plus tard, en 994, Hugues-Capet abandonna, dit-on, la terre de Braine aux comtes de Champagne, lesquels, à leur tour, paraissent n'avoir pas tardé à la donner en fief à des seigneurs particuliers. — Braine fut en 1205 le théâtre d'une horrible exécution. Des gens, au nombre desquels figurait un peintre alors célèbre nommé Nicolas Perrot, ayant été accusés d'hérésie, y furent brûlés en présence du comte et de la comtesse de Braine. Cette ville fut pillée par les Anglais en 1359 et prise par les Bourguignons en 1422. Les Royalistes s'en emparèrent l'année suivante; mais les Bourguignons la leur reprirent peu de temps après. Par suite de démêlés survenus entre la cour et le comte de Roucy et de Braine, en 1435, le connétable attaqua cette ville, mais fut repoussé. Elle fut prise par les protestans en 1567. — En 1586, les habitans de Braine obtinrent du roi la permission de fermer de murs la ville et le faubourg de St-Remi. Ces travaux leur coûtèrent 600 écus d'or. — Braine fut de nouveau attaqué en 1590 par les Ligueurs, qui consentirent néanmoins à s'éloigner pour une somme de 200 liv.; ce qui ne les empêcha pas, trois ans après, de s'emparer par surprise de douze des plus riches bourgeois de cette ville et de les mettre à la rançon. Enfin, celle-ci fut encore prise et pillée deux fois par les Espagnols, en 1650 et 1652. — Quoi qu'en disent certains écrivains, la ville de Braine ne paraît pas avoir jamais été érigée en commune. — Braine possédait autrefois trois établissements religieux, une abbaye et deux prieurés. L'abbaye nommée de St-Ived avait été fondée en 1130, et fut d'abord occupée par des religieux et des religieuses de Prémontré; mais cette double communauté subsista peu de temps. L'église de cette maison, dont une partie existe encore, fut bâtie dans le courant du 12e siècle et dédiée en 1216. C'était un beau vaisseau admiré par les connaisseurs, ainsi que ses vitraux peints, présent, dit-on, d'une reine d'Angleterre. Elle renfermait autrefois un grand nombre de tombes magnifiques en marbre, en bronze et en cuivre, qui étaient celles des anciens comtes de Braine. Au moment de la révolution, l'abbaye de St-Ived ne comptait que 10 religieux. Son dernier abbé fut M. d'Haudoirs-d'Aigreville. Des deux prieurés, l'un dit de St-Remi était occupé par des moines de Cluni, dépendant de la Charité-sur-Loire; l'autre par des religieuses bénédictines. Celui-ci fut fondé en 1647 par Robert de La Marck, duc de Bouillon et comte de Braine, qui lui donna les biens de l'hôpital et de la maladrerie établis depuis longtemps en cette ville. A la révolution, on comptait 16 dames de chœur et 9 converses dans cet

établissement religieux. — L'origine de la maladrerie de Braine remontait vraisemblablement au 12e siècle. L'hôpital avait été fondé en 1201, par Agnès, comtesse de Braine. — Braine possédait, avant la révolution, deux sœurs de Genlis affectées à l'instruction des filles pauvres de la ville. Elles y avaient été introduites en 1729. — Une compagnie d'arquebusiers fut établie à Braine en 1619, par Henri de La Marck, duc de Bouillon et comte de Braine. Elle avait pour emblême un corbeau. — On voyait autrefois une source minérale près de la porte de Châtillon, dans cette ville. — Plusieurs objets antiques ont été découverts à Braine au siècle dernier. En 1750, on y déterra à 30 pieds de profondeur, une agathe gravée, du genre de celles que l'on nomme *abraxas*. On y voyait d'un côté un personnage couronné, armé d'un poignard avec lequel il semblait vouloir frapper une sorte de satyre placé à sa gauche. Sept ans plus tard, on trouva encore dans la terre, sur l'emplacement de l'ancien château, deux pièces d'argent de Charlemagne.

Cette ville a vu naître plusieurs personnages renommés. Le malheureux Nicolas Perrot, dont nous avons déjà parlé, est un des plus anciens peintres indigènes dont le nom se soit sauvé de l'oubli. Guillaume de Braine, moine de St-Ived, a écrit des homélies aujourd'hui perdues. Pierre de Braine, autre moine de St-Ived, a aussi composé quelques ouvrages de piété. Baudoin de Braine fut abbé de St-Martin de Laon en 1430. Claude-Robert Jardel, antiquaire et naturaliste distingué, avait rassemblé de nombreux matériaux historiques sur son pays natal et collectionné tous les objets d'histoire naturelle du pays; il mourut au commencement de ce siècle. A ces noms il convient d'ajouter ceux de tous les personnages illustres sortis des comtes de Braine et dont nous parlerons dans la liste suivante de ces seigneurs. — Braine était autrefois le chef-lieu d'un comté qui comprenait 3 baronies, 3 vicomtés, 23 seigneuries et un plus grand nombre de fiefs. Il relevait du comté de Champagne et passait pour un des plus anciens du royaume. Il ne fut cependant pas érigé avant la première moitié du 12e siècle, car aucun de ses seigneurs ne prend le titre de comte avant cette époque. — On possède : *Histoire de Braine et de ses environs*, par Stanislas Prioux, 1846.

Seigneurs et comtes de Braine.

1040-50. Hugues, seign. de Braine. Il fut excommunié en 1049, dans un concile tenu à Reims, pour avoir répudié sa femme.

1094-1106 Hugues II dit le Blanc ou de Laon, s. de Braine et La Ferté-Milon; femme, Elvide; enfant, Guillaume. Hugues le Blanc avait un frère nommé Guy et une sœur nommée Agnès.

1106-09. Rodolphe, chev., seign. de Braine, autre frère probablement d'Hugues le Blanc. Il se retira en 1109 à St-Médard. Homme illustre de son temps.

1120. André de Baudiment, seign. de Braine, sénéchal de Champagne; femme, Agnès, sœur de Hugues le Blanc; enfans: André, abbé de Chalis; Thibaud, Guy, Valeran, abbé de St-Martin d'Epernay, puis d'Ourscamp; Eustachie, femme; 1° d'Eudes, comte de Corbeil; 2° de Guillaume de Garlande, sénéchal de France; Hubeline, femme de Guy de Dampierre; Elvide, femme de Gautier, comte de Brienne. Agnès se retira à Prémontré.

1137. Guy de Baudiment, seign. de Braine. Il se retira à Prémontré. Femme, Alix; enfans: Hugues dit le Blanc et Guy, morts jeunes; Agnès qui porta Braine à

Vers 1150. Robert Ier, comte de Dreux, avoué de Chovrelles, frère du roi Louis VIII ; enfans : Robert, Philippe, évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims ; Henri, évêque d'Orléans ; Guillaume, Jean, Pierre, seign. de Bouconville en partie ; Alix, femme de Raoul Ier, sire de Coucy ; Elizabeth, femme d'Hugues, s. de Brayes ; plus deux autres filles, religieuses au Charme.

1188. Robert II de Dreux, comte de Braine ; femme : 1° Mahaut de Bourgogne ; 2° Yolende de Coucy. Enfans : Robert, Pierre dit Mauclerc, comte de Bretagne ; Henri, archevêque de Reims ; Jean, comte de Verdun et de Macon ; Aliénor, femme : 1° d'Hugues de Châteauneuf ; 2° de Robert de St-Clair ; Isabeau, femme de Jean II, comte de Roucy ; Alix, femme de Renard de Choiseul, seigneur de Champagne ; Philippote, femme d'Henri, comte de Bar ; Agnès, femme d'Etienne II, comte de Bourgogne ; Yolende, femme de Raoul II d'Issoudun, comte d'Eu ; Jeanne, abbesse de Fontevraut.

Robert II de Dreux se croisa pour la Terre-Sainte en 1190, contre les Albigeois en 1213 et se trouva à la bataille de Bouvines.

1218. Robert III de Dreux, dit Gâteblé, comte de Braine ; femme, Aénor de St-Valery ; enfans : Jean, Robert, seign. de Nesle-en-Tardenois ; Pierre, clerc ; Yolende, femme d'Hugues II, duc de Bourgogne.

1233. Jean Ier de Dreux, comte de Braine ; femme, Marie de Bourbon ; enfans : Robert, Jean, chevalier du Temple ; Yolende, femme : 1° de Amaury de Craon ; 2° de Jean de Trie, comte de Dammartin.

1248. Robert IV de Dreux, comte de Braine ; femme, Béatrix de Montfort ; enfans : Jean, Robert, tué en Flandres ; Marie, femme de Mathieu IV de Montmorency, amiral et grand-chancelier de France ; Yolende, femme : 1° d'Alexandre III, roi d'Ecosse ; 2° d'Arthus II, duc de Bretagne ; Jeanne, femme de Jean IV, comte de Roucy.

1282. Jean II de Dreux dit le Bon, comte de Braine. Il se trouva à la bataille de Courtrai et au siége de Lille. Femmes : 1° Jeanne de Beaujeu, dont : Robert, Jean, seign. de Montpensier ; Pierre et Simon, clercs ; Béatrix ; 2° Perronnelle de Sully, dont Jeanne.

1307. Robert V de Dreux, comte de Braine et sire de St-Valery. Ce seigneur fit donation entre vifs, au mois de mai 1323 (et non le jeudi après Noël 1323), de la terre et du comté de Braine, à son cousin Jean, comte de Roucy. Ils restèrent dans cette famille jusqu'en 1504 (V. Roucy), époque où Guillemette, troisième fille de Robert II de Sarbruck, les porta en dot à

1504. Robert III de La Marck, seign. de Fleurange et de Sedan, duc de Bouillon et maréchal de France.

1537. Robert IV de La Marck, duc de Bouillon et comte de Braine ; femme, Françoise de Brézé, comtesse de Maulevrier ; enfans : Henri-Robert, Charles-Robert, Chrétien, Antoinette, Guillemette, Diane, Françoise, Catherine.

1555. Charles-Robert de La Marck, duc de Bouillon et comte de Braine ; femmes : 1° Jaqueline d'Auverton, dont Françoise, femme de Henri Pinard, vicomte de Comblizy ; 2° Antoinette de La Tour, dont Henri-Robert ; 3° Elizabeth de Pluviers, dont Louis, marquis de Mony, capitaine des gardes. Il eut de plus quatre enfans naturels d'Elizabeth Salviati, sa cousine, dont l'un, Alexandre, fut abbé de Braine, et le comte Amé, mort sans postérité.

1622. Henri-Robert de La Marck, duc de Bouillon, comte de Braine, capitaine des Cent-Suisses ; femmes : 1° Marguerite d'Autun, femme divorcée de Nicolas d'Amerval (V. Benai), dont Charles-Robert, Charlotte, femme de René de l'Hôpital ; Henriette-Marguerite, religieuse à Chelles, et Louise, femme de Maximilien Eschallart de la Boulaie ; 2° Antoinette d'Albert ; 3° Françoise d'Harcourt, sans enfans.

1658. Maximilien Eschallart, marquis de La Boulaie, comte de Braine par sa femme.

1608. Henri-Robert-Maximilien Eschallart de La Boulaie, son fils, colonel du régiment de Picardie, tué à la bataille de Consarbruck en 1675 ; femme, Jeanne de Saveuse ; enfans : Gabrielle, sans alliance ; Louise-Madeleine qui porta Braine en mariage à

1689. Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras ; enfans : Henriette-Julie, femme du comte d'Egmont ; Jeanne-Marguerite qui porta Braine à

1697. Louis de Lorraine, prince de Lambesc.

Celui-ci, se voyant sans enfans, céda le domaine de Braine à son beau-frère.

1740. N. comte d'Egmont-Pignatelli.

1743. Casimir Pignatelli, comte d'Egmont, duc de Gueldres et de Juliers, comte de Braine, seigneur de Cerseuil, Chassemy, etc., grand-d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, lieutenant-général des armées ; femmes : 1° Blanche-Alphonsine de St-Servin d'Arragon, sans enfans ; 2° N. de Richelieu, dont Alphonsine-Louise-Félicie, qui épousa Louis de Gonzague-Pignatelli, comte de Fuentes.

Casimir Pignatelli, comte de Braine, mourut en émigration, au mois de décembre 1801.

BRANCOURT, *Bracani curtis.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une immense plaine élevée et ondulée, à 58 k. au nord de Laon et 18 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1698, 392 h.; 1780, 120 feux ; 1800, 1,263 h.; 1818, 1,212 h.; 1836, 1,615 h.; 1856, 1,700 h.

Au commencement du 12e siècle, le terroir de Brancourt était encore inculte et désert ; mais Baudoin, abbé d'Isle, à qui il appartenait en grande partie, l'ayant donné en 1136 aux Prémontrés du Mont-St-Martin, ces religieux le défrichèrent et y construisirent une ferme, origine du village actuel, laquelle prit le nom de Brancourt en souvenir de l'ancien état du terroir : *bran* ou *brehain*, est un vieux mot qui signifie stérile, inculte, *curtis* veut dire ferme ou métairie. — Au commencement du siècle suivant, Thomas, seigneur de Fontaine-Uterte, en réparation des dommages qu'il avait causés à l'abbaye du Mont-St-Martin, lui abandonna à son tour ce qui lui appartenait du territoire de Brancourt, sous la condition que les religieux lui paieraient un trécens annuel de 35 muids de blé, à la mesure de St-Quentin. — Brancourt ne paraît avoir eu que peu de temps des seigneurs laïcs particuliers, avoués sans doute de l'abbaye du Mont-St-Martin. On en connait seulement deux : l'un vivait vers 1160, et se nommait Baudoin-le-Sot, l'autre était appelé Raoul. Ce dernier donna à l'abbaye de Fervaques, en 1244, une rente annuelle de deux muids de blé pour faire l'anniversaire de sa femme Aélide. — Selon un usage à peu près général au moyen-âge, dans les lieux non constitués en communes, la charge de maire était héréditaire dans les familles. Adam, mayeur de Brancourt, vendit en 1177, la mairie de ce village à l'abbaye du Mont-St-Martin, moyennant un cens annuel et perpétuel de 6 muids de froment, à la mesure de St-Quentin. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître les droits alors attachés à cette mairie. Le mayeur de Brancourt avait le trait (*tractum*) et la garde du terrage ; le *gromum*, le *rehaltonem*, les gerbes déliées, les *cyrothecas*, le rachat des terres, le four (banal), le stallage, le forage, le bois mort, une obole par voiture à deux roues du bois vendu, un denier par voiture à quatre roues, quatre deniers par motte de charbon ; pour le bois de charpenterie, un denier par voiture à deux roues et deux deniers par voiture à quatre roues.

BRANCOURT, autrefois BROENCOURT ou BRAHENCOURT, *Bransonicurtis?* — Village de l'ancien Laonnois, situé à l'entrée d'une vaste gorge qui s'ouvre dans

la vallée de l'Ailette, à 20 k. au S.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Vincent. — Culture en 1760, 6 charrues, 5 arp. de prés, 15 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 472 h. (106 feux); 1800, 680 h.; 1818, 753 h.; 1836, 829 h.; 1856, 740 h.

Les observations que nous avons faites sur l'étymologie de Brancourt, près de St-Quentin, s'appliquent naturellement à celui-ci. Ce dernier village faisait autrefois partie des domaines des évêques de Laon qui en furent les seigneurs suzerains jusqu'à la révolution. — La seigneurie de Brancourt fut incorporée en 159? au comté d'Anizy.

Brancourt est la patrie de Lobjeois, député à la convention, lequel a laissé une lettre sur les antiquités celtiques du Laonnois et une autre sur le rétablissement du culte. Il mourut en 1807.

Brandouzy. — Maison isolée dépendant de Malzy. — On y voyait un petit château au siècle dernier. — Il devint au 17e siècle la propriété d'un sieur de Guivry, gentilhomme normand, dont les enfans le possédaient encore un siècle après.

BRANGES, *Brangiæ*. — Village de l'ancien Valois, bâti dans une gorge étroite, à 40 k. au sud de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 15 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de prés, 11 arp. de bois-garenne. — Population : 1760, 15 feux; 1800, 99 h.; 1818, 91 h.; 1836, 108 h.; 1856, 141 h.

Branges est la patrie de J.-B. Gohier, vétérinaire distingué, mort en 1819. — Ce village possédait au siècle dernier un curé, l'abbé Denis-Joseph Manesse, qui utilisait ses loisirs par l'étude de l'histoire naturelle. Après avoir publié en 1787, un traité sur la manière de conserver et d'empailler les animaux, il s'apprêtait, quand éclata la révolution, à faire paraître sur une branche de l'histoire naturelle encore peu explorée quoique fort intéressante, un autre ouvrage intitulé : *Oologie ou description des nids et des œufs d'un grand nombre d'oiseaux d'Europe, avec l'histoire de leurs mœurs et de leurs habitudes.* Les évènemens politiques empêchèrent cette publication.

Seigneurs de Branges.

1178-90. Guy Ier de Branges ; enfans ? Guy, Milon.

1215-30. Guy II, chev. de Branges ; Milon, son frère.

1247. Guy III de Branges, chev. ; Pierre, son frère.

1353-54. Jean de Branges, chev.

1356. Guy IV de Branges, chev.

14.. Eustache d'Harsillemont; enfant, Jean. On le croit avec raison descendu de la maison de Châtillon, ses armes étant : *de gueules, à 3 pals de vair, au chef d'or, chargé de 3 merlettes de gueules.*

14.. Jean Ier d'Harsillemont, capitaine de 100 hommes d'armes, fut député aux états de Tours par la noblesse du Vermandois en 1468, femme inconnue ; 22 enfans : dont Jean, Mi-

ARMOIRIES DE FAMILLES ÉTEINTES.

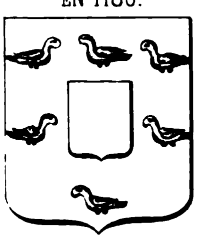
ANTOINE D'ANCIENVILLE, EN 1530.



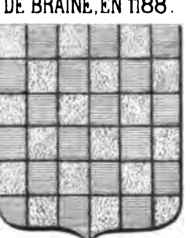
GEOFFROY, CHEV. D'ARCY, EN 1221.



RAOUL, SIRE D'AULNOIS, EN 1180.



ROBERT DE DREUX, COMTE DE BRAINE, EN 1188.



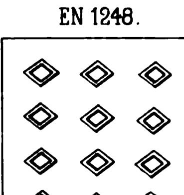
GUY, SEIGN. D'ERBLINCOURT, EN 1205.

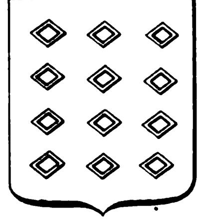


GILLES, SIRE, DE BOCQUIAUX, EN 1345.

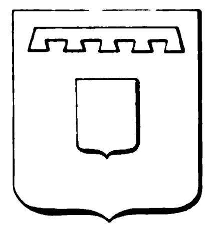


JEAN, SEIGN. DE BETHANCOURT, EN 1248.

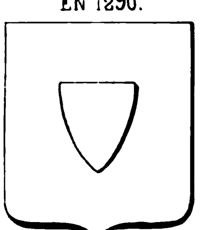




PIERRE, D'ARMENTIÈRES, SEIGN. DE BREUIL, EN 1314.



GUY, SEIGN. DE CONDREN, EN 1290.



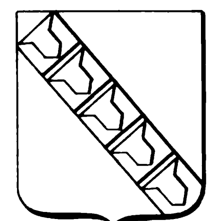
LES SIRES DE COUCY.



GUY, V. CHATELAIN DE COUCY, EN 1200.



JEAN, SEIGN. DE COURCELLES, EN 1279.

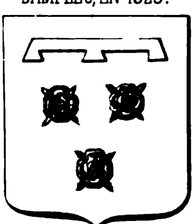


RAOUL, SEIGN. DE CRAMAILLES, EN 1268.

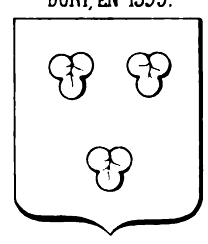


ANT. DE DROUIN, SEIGN. DE DAMPLEU, EN 1525.





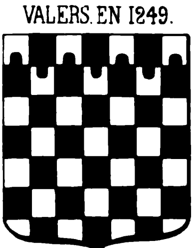
JEAN PELLICORNE, SEIGN. DE DURY, EN 1399.



ROBERT, CHEV. D'EPPES, EN 1227.



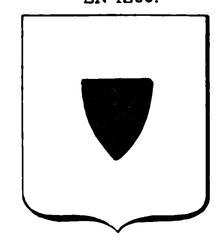
GUY, DE SAINS, CHEV. DE VALERS, EN 1249.



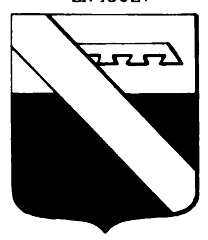
ÉVRARD, SEIGN. DE FONSOMMES, EN 1188.



HUGUES, SEIGN. DE GUNY, EN 1200.



GUILLAUME, SEIG. DE LOISY, EN 1302.



chel, chev. de Rhodes, grand bailli de la Morée, capit. général des galères de la religion.

1490. Jean II d'Harsillemont; femme, Madeleine de Broies.

15.. Guy d'Harsillemont, leur fils; femme, Marguerite de la Mothe; plusieurs enfans.

1518. Jean III d'Harsillemont, l'aîné, seign. de Branges; femme, Marguerite de Maunay.

15.. Pierre d'Harsillemont, leur fils? seign. dudit, mort en 1595.

1598. Claude d'Hesselin? seign. de Branges; femme, Anne Chrétien.

Vers 1620. François d'Harsillemont; enfans, Marie-Renée et Michelle-Elizabeth, femmes des suivans.

1660. Valerand des Fossés, baron d'Honnecourt, vicomte de Barenton-Bugny et Liesse, seign. de Branges, par sa femme Marie-Renée d'Harsillemont et Loupeigne, capit. au régiment Dubuisson; enfans: Jacques, Pierre, Antoine et Louis, morts jeunes, Charles, Henri, François, seign. de Villeneuve, Norbert, sans alliance, Gabrielle, femme de Nicolas Noiret, écuyer, Claudine, religieuse à Blache, Marie-Françoise, femme d'Edme-Joseph de Chapuy, seign. de Chavigny.

1673. Louis d'Aumale, seign. du Mont-Notre-Dame et Branges, par sa femme Michelle-Elisabeth d'Harsillemont.

1690. Nicolas de Nicolardot, chev., seign. de Branges, Loupeigne, etc., femme Catherine de Blondy; enfans: Anne, femme d'Eustache des Fossés, seign. de Jouaigne.

1697. Simon Bourgeois, écuyer, sieur de Tannières, Branges et Loupeigne; femme, Anne de Muisemont.

La terre de Branges rentra ensuite dans les mains de la maison d'Aumale, qui possédait déjà la seigneurie du Mont-Notre-Dame (V. ce mot).

Brangicourt. — Voyez Brazicourt.

Braon ou Brahon. — Ruisseau qui prend sa source dans la forêt du Nouvion, coule dans la direction de l'est à l'ouest, passe au Nouvion et à Boué et arrivé à Etreux, fait un brusque coude à gauche pour se diriger vers Hannape, où il se joint au Noirieu après un cours d'environ 5 lieues.

BRASLES, *Brallium*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à l'entrée d'un vallon étroit, à 82 k. au sud de Laon et 2 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 570 arp. de terres, 20 arp. de prés, plus 150 arp. de vignes, 15 arp. de pâtures. — Population : en 1760, 113 feux; 1788, 451 h.; 1800, 524 h.; 1818, 577 h.; 1836, 588 h.; 1856, 575 h.

Les lignites de Brasles sont des plus curieux à étudier. On y voit le passage insensible de la tourbe ordinaire aux cendres noires les mieux caractérisées, preuve que celles-ci ne sont autre chose que des tourbières anciennes enfouies sous le sol.

Seigneurs de Brasles.

1593. Jean Marteau, seign. de Brasles et Malassise.

1660. N. Desprès, seign. de Brasles, femme, Antoinette Béguin.

1723. René de Pintrel, président honoraire à la cour des monnaies, seign. de Brasles.

1765. M. de Sommerive.

En dernier lieu, M. Tanneret était seign. de Brasles.

BRAYE, *Brayum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à 35 k. au S.-E. de

Laon, dans une vallée étranglée et marécageuse, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 2 charrues produisant méteil et seigle, 21 arp. de vignes, 21 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : en 1760, 25 feux; 1800, 126 h.; 1818, 142 h.; 1836, 126 h.; 1856, 142 h.

Le nom de ce village annonce sa proximité de marécages : en basse latinité, *Brayum* veut dire un marais humide et fangeux. — Les anciens seigneurs de Braye nous sont inconnus. Ce domaine appartenait en 1764 à M. d'Hermailles et en 1780 à M. Godard de Clamecy.

BRAYE-EN-LAONNOIS, *Brayum in pago laudunensi.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti au fond d'une large gorge ouverte sur la vallée de l'Aisne, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues, 20 arp. de prés, 28 arp. de bois, 125 arp. de vignes. — Population : en 1760, 138 feux; 1800, 622 h.; 1818, 624 h.; 1836, 681 h.; 1856, 577 h.

Des mains des Templiers de Laon auxquels Bray avait été donné en 1153, ce village passa dans celles du chapitre de cette ville qui le possédait encore au moment de la révolution, de sorte qu'il n'eut jamais de seigneurs laïcs particuliers. — En 1569, ce même chapitre accorda une somme de cent sous tournois aux habitans de Braye pour les aider à rétablir leur église qui avait été entièrement détruite par les hérétiques. — Du temps de la Ligue, les habitans de Braye avaient embrassé le parti du roi. Pour les en punir, les Ligueurs de Laon résolurent de piller leur village. Au mois de juin 1590, ils se présentèrent en force; mais les habitans avaient barricadé les rues. Après y avoir été forcés, ils se retirèrent dans l'église qui avait été entourée d'une chemise en pierre. Le lendemain, ils durent se rendre, pour éviter d'être tous pendus, comme les Ligueurs leur en faisaient la menace s'ils continuaient à se défendre; néanmoins, plusieurs furent tués et les autres rançonnés. — Après la bataille de Craonne, le 7 mars 1814, Napoléon fut coucher à Braye, où s'étaient réfugiés un grand nombre de blessés. Trente maisons de ce village furent incendiées pendant cette affaire.

BRAYE-EN-THIÉRACHE, *Brayum in Terascià.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 42 k. au N.-E. de Laon et 10 k. au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 16 charrues, 40 arp. de prés. — Population : 1760, 446 h.; 1800, 503 h.; 1818, 571 h.; 1836, 608 h.; 1856, 555 h.

Le village de Braye-en-Thiérache appartenait autrefois à l'abbaye du Val-St-Pierre.

Seigneurs de Braye-en-Thiérache.

1200-13 Eudes, chev. de Braye; femme, Vidèle; Jacques, frère d'Eudes.

Vers 1230. Herbert, chev. de Braye; enfant, Jean, clerc.

1235. Gauthier, seign. de Braye, fils de Guillaume de Heilly, chev., et de Mathilde, sa femme.

1290. Gaucher, châtelain de Noyon et Thorotte, seign. de Braye, par sa femme, Marie de Coucy-Vervins.

1666. Claude de Fay d'Athies, seign. de Braye.

BRAY-ST-CHRISTOPHE, *Brayum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine, à 49 k. au N.-O. de Laon, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 164 h.; 1800, 278 h.; 1818, 269 h.; 1836, 264 h.; 1856, 243 h.

Il y avait autrefois à Bray un fief nommé le *Moinil*, lequel appartenait à l'abbaye de St-Eloi de Noyon.

Des anciens seigneurs de Bray-St Christophe, nous ne connaissons que les suivans :

1751. Martine de Pithon, seign. de Bray.

1787. Le comte de Pardieu, député à l'assemblée nationale en 1789.

1789. M. de Fay.

BRAZICOURT, autrefois BRANGICOURT. — Ferme dépendant de Grandlup. Elle fut bâtie dans les premières années du 12e siècle par l'abbaye de St-Martin de Tournai. — Raoul, prieur de cette maison, voyant ce terroir inculte et en friche, à cause des guerres que les seigneurs du voisinage se faisaient entr'eux, le demanda vers 1105 à Gérard de Quierzy à qui il appartenait, et l'ayant obtenu, y fit aussitôt bâtir la ferme actuelle.

BRECY, autrefois BERCY (13e siècle), *Berciacum*, *Breciacum*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un haut plateau, à 70 k. au sud de Laon et 15 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 10 charrues comprenant 785 arp. de terre, 53 arp. de prés, plus 25 arp. de vignes, 400 arp. de bois, un étang. — Population : en 1760, 91 feux; 1788, 400 h.; 1800, 454 h.; 1818, 471 h.; 1836, 523 h. 1856, 525 h.

Seigneurs de Brecy.

1250. Jean Tousel, écuyer, seign. de Brecy; femme, Elvide.

1263. Mathilde, dame de Brecy, veuve de Jean d'Ancienville.

1299. Jean de Brecy, écuyer; femme, Béatrix de Balaine.

Vers 1690. Michel III de Conflans, victe d'Oulchy, seign. de Brecy et Armentières. La terre de Brecy était encore dans cette maison au moment de la révolution (V. Armentières).

BRENELLE, BERNELLE, *Branella* (12e siècle), *Branellum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à la lisière d'un haut plateau, à 30 k. au sud de Laon et 22 à l'est de Soissons, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élec-

tion et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, 6 charrues, 100 arp. de prés, 292 arp. de bois. — Population : en 1760, 30 feux; 1800, 233 h.; 1818, 236 h.; 1836, 275 h.; 1856, 310 h.

La terre de Brenelle ne paraît pas avoir eu jamais d'autres seigneurs que ceux de Braine. Le comte d'Egmont, seigneur de Braine, la possédait au moment de la révolution.

Brenoth, Brenot, Brenod ou Brenost. — Voyez **Bernot.**

BRENY, ***Brinnacum, Branacum, Brinnagum, Britannicum, Berinneium, Bernegium, Berigneium.*** — Village de l'ancien Ourxois, assis sur la rive gauche de l'Ourq, à 70 k. au sud de Laon et 30 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 610 arp. de terres et 35 arp. de prés. — Population : 1760, 26 feux; 1800, 215 h.; 1818, 183 h.; 1836, 234 h.; 1856, 209 h.

Le village de Breny est très-ancien et passe aux yeux de plusieurs critiques pour être le véritable *Brennacum* de Grégoire de Tours. Si cette opinion est fondée, il y aurait eu jadis en ce lieu une villa royale dans laquelle Clotaire cacha ses trésors qui furent enlevés après sa mort, en 561, par Chilpéric, son fils. D'autres écrivains pensent que le concile de l'an 580 fut tenu en cet endroit; l'abbé Lebeuf le place à Bargny, département de l'Oise. — Un plaid général des grands du royaume se tint à Breny quelques années après pour concerter les opérations de la campagne prochaine. Il y fut résolu qu'on porterait la guerre en Lombardie, et c'est de là que l'armée se mit en marche pour ce pays. — La terre de Breny appartenait dans l'origine au domaine royal. En l'année 835, le roi Charles-le-Chauve la donna à un diacre de son église nommé Fulbert, en échange d'autres terres situées dans le Laonnois. Peu de temps après, Fulbert à son tour donna la terre de Breny à l'abbaye de St-Crépin-le-Grand de Soissons. — La maison de Conflans, dont les membres étaient seigneurs d'Armentières, paraît avoir en même temps possédé la seigneurie de Breny, et l'avait encore en 1790.

Bresson (Le). — Hameau dépendant de Camelin. — On y voyait autrefois un fief dit le fief *Crautard.*

Bretagne (La), autrefois **Bretagne.** — Cette ferme était jadis une annexe de Le Hérie-la-Viéville; elle fut réunie à Puisieux après la révolution. C'était un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

BREUIL-SUR-SACONIN, ***Bruolium, Broilum, Bruelii villa.*** — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur le bord d'un plateau qui domine un vallon étroit, à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection

et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant tout froment, 2 arp. de vignes, 18 arp. de prés. — Population : 1760, 10 feux; 1800, 56 h.; 1818, 73 h.; 1836, 80 h.; 1856, 66 h.

Le nom de ce village indique qu'il fut bâti dans un lieu tout couvert de bois : *Brolium* en basse latinité veut dire un bois giboyeux. Il appartenait autrefois à la trésorerie de la cathédrale de Soissons. — En 1256, St Louis, roi de France, affranchit tous ses hommes de corps habitant le territoire de Breuil, sous la condition qu'ils lui paieraient annuellement chacun 12 deniers parisis, et qu'ils ne pourraient par mariage ou autrement prendre un autre maître que lui, sous peine de retomber aussitôt en servitude. — Les seigneurs de Breuil relevaient de Pierrefonds, mais nous sont inconnus.

Breuil. — Hameau dépendant de Neuilly-St-Front. — Ce hameau était autrefois un fief noble, dont les seigneurs nous sont connus dès les premières années du 13e siècle.

1214-25. Milon de Breuil; femme, Aélide; enfans : Gobin ou Gobert et Robert.

12.. Gobert de Breuil : femme, Elizabeth de Villers-Hélon; enfans, Robert, Jean.

1238-53. Robert, chev. de Breuil; femme, Richaude; enfant : Sibille, femme de Nicolas de Courcelles, chev.

12.. Jean de Breuil; enfant, Aélide, femme du suivant.

1278. Henri d'Armentières, sire de Breuil, par sa femme Aélide de Breuil; enfans : Pierre, Philippe.

1314-16. Pierre d'Armentières, sire de Breuil; femme, Marguerite de Confavreux.

13.. Philippe d'Armentières, seign. de Breuil.

Breuil. — Ferme dépendant de Bruyères-sous-Laon. — Elle paraît avoir été autrefois un fief noble avec des seigneurs particuliers.

1192. Milon de Breuil?

Brie Pouilleuse. — Ancien pays qui comprenait tout l'arrondissement de Château-Thierry, moins l'Otmois et les cantons de Fère et de Neuilly. A l'est, ses limites étaient celles actuelles des départemens de l'Aisne et de la Marne; elles passaient ensuite entre Cierges et Courmont, entre Bruyères et Villeneuve, entre Armentières et La Croix, entre Priez et Cointicourt, entre Gandelus et Veuilly-la-Poterie, entre Lucy-le-Bocage et Bouresche, entre Dhuizy et Montreuil-aux-Lions, et se prolongeaient au midi dans le département de Seine-et-Marne.

BRIE, *Bria*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge entourée de bois, à 12 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, une charrue, 6 arp. de prés, 105 arp. de bois, 20 arp. de vignes. — Population : en 1760, 34 feux ; 1788, 154 h.; 1800, 212 h.; 1818, 201 h.; 1836, 211 h.; 1856, 162 h.

Le village de Brie ne paraît pas avoir jamais eu d'autres seigneurs que ceux de Fourdrain. (V. ce mot.)

BRISSAY-CHOIGNY, autrefois BRIXEI ou BRISSEL, *Brixeium*, *Brisseium*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 30 k. à l'O. de Laon et 18 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 20 charrues, 90 arp. de prés, 15 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 92 feux; 1800, 640 h.; 1818, 740 h.; 1836, 775 h.; 1856, 752 h.

Seigneurs de Brissay

1138. Godefroi de Brissay.

1153. Guy Desmarets, neveu de Clarembaud de Vendeuil. Il vendit cette année à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois la moitié de la terre et de la vicomté de Brissay.

1158. Martin de Brissay.

1180. Guillaume de Brissay.

1216. Philippe de Brissay.

1270-90. Emeline, dame de Brissay. Elle y fonda une chapelle en 1290.

1358. Renaud de Brissay.

1660. Philippe de Braillon, seign. de Brissay, descendant de Jacques Braillon, médecin de François I[er] qui l'avait ennobli. Femme, Madeleine de Thouars.

1698. Charles-François de Noue, seign. du l.

1780. Charles-Louis de Noue, seign. du l.. vendit la terre de Brissay, pour la somme de 213,300 liv. à Louis-Agathon de Flavigny, vicomte de Renansart, qui la possédait encore à la révolution.

BRISSY, *Brissiacum*, *Brisciacum*, *Briseum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans la vallée et sur la rive gauche de l'Oise, à 31 k. à l'O. de Laon et 16 au S. de St-Quentin, autrefois des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Maxent. — Culture en 1760, 12 charrues, 500 arp. de prés, 6 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 317 h.; 1800, 823 h.; 1818, 837 h.; 1836, 965 h.; 1856, 1,005 h.

Brissy est encore un de ces nombreux villages dont le nom paraît dériver de leur position géographique. *Brix*, *Brice* en gaulois signifiait, dit-on, un lieu baigné par les eaux. — Il existait autrefois à Brissy un château-fort qui fut incendié et détruit en 1422 par les partisans de Charles VII. — Brissy est cité dès l'an 975 dans un acte par lequel Bertrand, abbé de St-Vincent de Laon, échangea une métairie sise à Anside dans le Soissonnais, contre une autre métairie sise à Brissy dans le comté de Laon, consistant en terres, vignes, prés, et un bois auprès de Lenencourt, le tout appartenant à Adon, chev., fils du comte Gislebert. On voit dans cet acte que la vigne était cultivée à Brissy au 10[e] siècle. — Des mains des religieux de St-Vincent, la terre de Brissy passa plus tard et probablement dans le courant du 13[e] siècle dans celles du chapitre de Laon. Jusque là elle avait eu des seigneurs particuliers ; mais ce changement de mains paraît avoir amené leur suppresssion, le chapitre de Laon ayant depuis le 12[e] siècle renoncé à l'usage d'avoir des avoués pour la défense de ses domaines.

Seigneurs de Brissy.

978. Adon, chev., fils du comte Gislebert.

1089. Odon le Gras de Brissy; Robert, son frère.

1162. Bonnard de Brissy.

1204. Guy de Brissy.

1216. Robert de Brissy.

Brixei. — Voyez **Brissay.**

Broencourt ou **Brahencourt.** — Voyez **Brancourt.**

Brocourt. — Ferme dépendant d'Omissy. C'était autrefois un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

Vers 1200. Hugues de Brocourt.
1221. Raoul, son fils. Il donne cette année la terre de Brocourt aux moines de St-Prix de St-Quentin.

Brouage (Le). — Ruisseau qui prend sa source auprès de Villequier-au-Mont et se jette dans l'Oise à Abbécourt.

C'est aussi le nom d'un des faubourgs de Chauny,

BRUMETZ. — Village de l'ancien Ourxois, bâti sur la rive droite du Clignon, à 82 k. au S.-O de Laon et 30 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Population : en 1800, 265 h.; 1836, 316 h.; 1856, 289 h.

Ce village a eu pour curé, au siècle dernier, François Watable, professeur d'hébreu au Collége de France et écrivain distingué.

Seigneurs de Brumetz.

1313. Gaucher de Châtillon. (V. Gandelus.)
1539. Nicolas de Trumelat et Jean d'Arbitre, seigneurs par moitié.
1674. Louis-Armand, comte de Brumetz ?
1694. Henri Joachim de Melun.

Brune (La), *Bruna*. — Gros ruisseau qui prend sa source auprès de Brunehamel, coule de l'est à l'ouest et va se jeter dans le Vilpion à Rogny, après un cours de huit lieues environ.

Brunehaut. — Maison isolée dépendant de Laon et située au pied de la montagne entre les faubourgs de Vaux et de St-Marcel. — La tradition veut que la reine Brunehaut ait eu une résidence en ce lieu autrefois entouré par le bois de Breuil, et lui ait ainsi donné son nom. Elinand, évêque de Laon, y construisit une villa au 11e siècle et la donna au chapitre de St-Jean en l'abbaye.

BRUNEHAMEL, bourg de l'ancienne Thiérache, situé dans un petit vallon, à 55 k. au N.-O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 12 charrues, 100 arp. de prés, 200 arp. de bois, 10 arp. de chenevières. — Popul. : en 1760, 1,033 h. (237 feux); 1800, 672 h.; 1818, 838 h.; 1836, 958 h.; 1856, 941 h.

L'opinion des écrivains qui prétendent que ce village tire son nom de la reine Brunehaut laquelle y aurait construit un château-fort où elle faisait quelquefois sa résidence, ne paraît nullement fondée. On doit bien plutôt en rechercher l'étymologie dans sa position topographique : *Hamel* est un vieux mot synonyme de Hameau, Brunehamel signifierait donc hameau près de la Brune, rivière qui prend en

effet sa source aux environs. — L'origine de Brunehamel ne paraît pas remonter bien haut. Ce village eut néanmoins des seigneurs particuliers de bonne heure. Deux d'entre eux, les frères Margival, y firent construire au 16e siècle un château-fort qui était défendu par des fossés, un pont-levis et des murailles flanquées de neuf tours. — Vers 1565, César de Margival, seigneur de Brunehamel, obtint de Charles IX l'érection de deux foires annuelles et d'un marché franc dans ce bourg. — Un violent incendie détruisit une partie de ce village au siècle dernier.

Seigneurs de Brunehamel.

Il semble qu'au 13e siècle la terre de Brunehamel appartenait aux seigneurs de Rozoy, et qu'elle devint à cette époque l'apanage d'un cadet de cette maison.

1224. Nicolas de Rozoy, seign. de Brunehamel.
1564. César de Margival, seign. dud.
Vers 1724. N. de Villelongue, seign. dud.
1789. Le marquis de Cossé.

BRUNI, *Bruniacum*. — Village détruit, autrefois situé du côté d'Arançot. Il est cité dans une charte de l'ancienne abbaye de Foigny, en date du 1163.

BRUYÈRES-SOUS-LAON, *Bruerïæ*, *Bruyeriæ subtus Laudunum*. — Petite ville de l'ancien Laonnois, bâtie au pied d'une haute colline, à 6 kil. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues, 2,000 arp. de prés, 35 arp. de bois, 120 ap. de vignes. — Population : 1698, 400 h.; 1760, 902 h.; 18..., 1,067 h.; 1836, 1,168 h.; 1856, 1,089 h.

Quoique construit sur la très-vieille voie romaine qui conduisait directement autrefois de Reims à Laon, Bruyères ne paraît pas être fort ancien. Les termes d'une charte de 1133 indiquent assez clairement qu'il aurait été fondé peu avant cette époque par une colonie de ces serfs que l'on appelait alors *gens de mainmuable*, parce qu'ils jouissaient du droit de quitter les domaines de leurs maîtres pour aller s'établir où il leur plaisait. Le nom de cette ville, de basse latinité, indique d'ailleurs qu'elle fut bâtie dans un endroit tout rempli de bruyères *(Bruærium*, lieu plein de bruyères). Cette étymologie qui paraît la plus vraisemblable dément à elle seule l'opinion de ceux qui veulent voir dans le site de Bruyères l'emplacement de l'ancien oppide gaulois Bibrax. — Selon les vraisemblances, le terroir de Bruyères appartenait originairement au Domaine, et l'un des rois de France l'aurait donné vers le 10e siècle, partie à l'église de Laon et partie à des seigneurs laïcs, tout en s'en réservant comme d'habitude la suzeraineté. Alors, paraît-il encore, un certain nombre de *gens de mainmuable* des environs, vinrent s'établir dans ce canton désert, y fondèrent la ville actuelle, et en 1130, obtinrent de Louis-le-Gros une charte communale calquée sur celle de Laon. Mais ce territoire appartenait, comme nous l'avons dit, à plusieurs seigneurs différens. Le roi, dans la vue de régulariser cette institution et de la faire accepter par eux, leur abandonna en dédommagement les deux tiers de

la redevance annuelle de 30 livres que les habitans de Bruyères s'étaient engagés à lui payer annuellement pour obtenir leur charte de commune. — Cette charte consacrait leur émancipation civile et politique en prononçant la suppression de la morte-main et du fors-mariage. Elle leur permettait d'avoir une administration municipale formée d'hommes élus par eux et choisis dans leur sein, avec un tribunal composé également de citoyens. Elle garantissait les Bruyérois, moyennant une légère redevance annuelle, contre l'arbitraire et les violences des seigneurs laïcs ou ecclésiastiques, leur permettait de choisir des épouses là où ils voulaient, déterminait les peines applicables à chaque délit et à chaque crime, et assurait l'hérédité des biens dans les familles; en un mot elle transformait les Bruyérois en hommes libres, de serfs qu'ils étaient auparavant. Pour éviter de nous répéter nous renvoyons à l'article de Laon, où nous donnerons des détails étendus sur les franchises communales de cette ville, détails qui s'appliquent également à Bruyères. — Les habitans de cette ville conservèrent leurs franchises et leur administration municipale jusqu'au moment de la révolution française; les malheurs du temps les avaient bien contraints au 16e siècle à vendre leurs droits de commune au comte d'Estrées, mais ils étaient rentrés dans leurs privilèges en 1644. Grâce à ces franchises, le bourg de Bruyères vit sa population augmenter rapidement, et il devint assez important et assez riche pour que les habitans songeassent à l'entourer de murs au 14e siècle. Jusque-là l'église, grande et solidement construite, leur avait servi de forteresse et de retraite dans les temps de guerre. En 1357, de l'agrément du roi, ils construisirent un mur solide à l'entour de leur ville, le percèrent de quatre portes et le flanquèrent de dix tours avec un large fossé en avant. Quelques années plus tard, ils construisirent une seconde muraille autour de l'église, de manière à former une sorte de citadelle où ils pussent se retirer en cas de prise du reste de la ville. Cette forteresse que l'on nommait le *château*, était tombée en ruine au siècle suivant; elle fut rebâtie en 1436 de l'agrément du roi, qui permit aux habitans de la munir de tous les ouvrages nécessaires à une bonne défense. — Les habitans de Bruyères avaient à peine mis leur ville en état de défense qu'elle fut attaquée par les Navarrais. En 1358 ils lui livrèrent plusieurs assauts qui restèrent infructueux; mais l'année suivante elle fut surprise par la garnison de Vailly qui, après l'avoir pillée, y mit le feu. Les mêmes Navarrais parvinrent encore à se rendre maîtres de Bruyères en 1373, le pillèrent et l'incendièrent de nouveau. Les Bourguignons le prirent à leur tour en 1433; mais l'année suivante il fut rendu au roi en échange d'Aulnois et de Ham. En 1567, les Allemands emportèrent Bruyères d'assaut, passèrent les habitans au fil de l'épée et mirent le feu à la ville. Ses titres et papiers furent consumés dans cet incendie, ainsi que la toiture de la nef de l'église. Enfin Balagny se rendit maître de Bruyères en 1589; mais cette ville rentra peu de temps après sous l'obéissance du roi. — Il y avait anciennement dans l'église de Bruyères un petit chapitre composé de six chanoines qui faisaient l'office en commun avec le

curé de la paroisse ; ce chapitre était un démembrement de celui de l'église de Laon. Il existait encore au 13e siècle. — Une maladrerie fut fondée à Bruyères par les habitans en 1195 ; ils établirent ensuite, mais à une époque qui n'est pas connue, un petit Hôtel-Dieu, qui n'existait déjà plus au 18e siècle. La maladrerie fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Laon en 1695 ; une partie de ses revenus était consacrée depuis 1645 à l'instruction des enfans pauvres de Bruyères. — En 1679, le roi Louis XIV voulant récompenser la fidélité des Bruyérois, leur accorda trois foires franches, la première de huit jours, devant commencer le lendemain de la Chandeleur ; la seconde de six jours, le lendemain de St Caprais ; et la troisième de quatre jours, le premier d'août. Pendant la durée de ces foires, les Bruyérois ne payaient aucun droit de 8e et de 20e pour tous les vins qu'ils vendaient. — Ils s'étaient, dès 1340, rachetés des *appeaux volages* moyennant une rente de deux sous parisis par feu qu'ils payaient annuellement au roi. Les milices de la commune de Bruyères se trouvèrent à la bataille de Bouvines, en 1214, et s'y distinguèrent. Elles eurent pour leur part du butin six prisonniers de marque.

Bruyères a vu naître quelques personnages distingués : Thomas et Guy de Bruyères furent l'un et l'autre abbés de St-Vincent de Laon, le premier en 1249 le second en 1271 ; celui-ci a composé quelques homélies qui sont aujourd'hui perdues. Emme de Bruyères fut nommée abbesse du Sauvoir en 1295.

Seigneurs de Bruyères.

Bien qu'institué en commune, Bruyères eut toujours des seigneurs particuliers, mais nous ne pouvons en donner la liste complète.

1107. Clarembaud du bourg ou du marché, s. de Bruyères et Barenton-Bugny, maréchal du Laonnois ; femme, Beatrix ; enfans : Clarembaud, Robert, s. de Clacy, vidame du Laonnois, Gérard, Geoffroy, Sarrazin, Raoul, Hugues.

1140. Clarembaud II, maréchal du Laonnois, seign. de Bruyères : enfant, Robert.

1161. Robert, seign. de Bruyères.

1163-68. Helgot, seign. dud.

1175. Eudes, seign. dud.

1186. Guillaume, *marquis* de Bruyères.

1224-52. Clarembaud III, chev., seign. dud. ; femme, Emmeline ; enfans : Réné, chev., Pierre dit le Cornu, clerc ; Helvide. Emmeline et Oda de Cohartille, sœurs de Clarembaud.

1260. Pierre, chev. de Bruyères ; femme, Marie ? enfant ? Emme, abbesse du Sauvoir.

1297. Colard de Bruyères.

1405. Tristan de Moy, chev., seign. de Bruyères et Parfondru.

1750 Antoine-François-Nicolas de Recourt, chev., seign. en partie de Bruyères et Cher... ; femme, Anne-Marie-Thérèse Fremyn ; enfans Jean-Antoine, François.

BRUYÈRES, *Bruerix*. — Village de l'ancien Valois, situé au pied d'une colline élevée et à 60 k. au sud de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant froment, méteil et seigle par tiers, 60 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 22 feux ; 1800, 296 h. ; 1818, 291 h. ; 1836, 329 ; 1856, 307 h.

Le village de Bruyères appartenait autrefois à l'abbaye du Val-Chrétien. Nous

ne lui connaissons qu'un seul seigneur laïc qui vivait en 1226. Il se nommait Jean et sa femme Agnès.

BRUYÈRES. — Ferme dépendant de Quincy-sous-le-Mont. — Au commencement du 12e siècle, elle appartenait aux comtes de Braine; mais lorsque se fit, en 1152, la séparation des religieuses de St-Ived d'avec les moines de cette maison, la comtesse de Braine donna Bruyères pour servir de retraite aux sœurs. Celles-ci se dispersèrent par la suite des temps et leurs biens furent changés en un bénéfice simple qui, en dernier lieu, appartenait au séminaire de Soissons.

BRUYS, BRUY, *Bruiacum*, *Brusiacum*, *Bruelium* (13e siècle). — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans une gorge ouverte à l'extrémité de la vallée étroite de la Muze, à 45 k. au sud de Laon et 30 à l'ouest de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues produisant froment, méteil et seigle par tiers, un arp. de vignes, 32 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : en 1760, 20 feux; 1800, 109 h.; 1818, 111 h.; 1836, 111 h.; 1856, 82 h.

Il y a tout lieu de penser que ce village tire son nom de ce qu'il fut bâti dans un lieu tout couvert de bois. *Bruelium* paraît être une variante de *brolium*, mot de basse latinité qui se disait d'un bois giboyeux.

Seigneurs de Bruys.

La seigneurie de Bruys appartenait au 15e siècle à la famille d'Harsillemont, qui possédait déjà celle de Loupeigne (V. ce mot), et devint au 16e l'apanage d'un cadet de cette maison.

1507. Guy d'Harsillemont, écuyer, s. de Bruys; femme, Marguerite de La Motte. Il vendit cette année à N.-D. de Soissons, trois parts en la moitié de la seigneurie de Corcy et Fleury.

1635. Louis de Mazancourt, seig. de Bruys, gendarme du Dauphin.

1652-70. André de Vins, bon de Bruys. Il avait été ennobli pour cause de services militaires.

1778. Pierre-Louis-Anne Drouin de Vaudreuil, chev., baron de Bruys, seign. de Lhuis, 1er président au parlement de Toulouse, mort en 1788.

Au moment de la révolution, cette terre était encore dans les mains de sa famille.

BUCILLY, *Bucileium*, *Bocileium*, *Boccileium*, *Buciliacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Aube, à 56 k. au N.-O. de Laon et 16 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 14 charrues, 110 arp. de prés, 417 arp. de bois. — Population : en 1760, 412 h.; 1800, 396 h.; 1818, 377 h.; 1836, 437 h.; 1856, 446 h.

Le village de Bucilly doit sa naissance à une communauté de filles qui, selon quelques auteurs, fut fondée en ce lieu vers l'an 941, par une comtesse de Vermandois nommée Hersende. Tout semble démontrer au contraire que cette fondation est due à Albert Ier, comte de Vermandois, et à Gerberge, sa femme, lesquels, en effet, donnèrent à la communauté naissante des biens considérables

parmi lesquels était le terroir même de Bucilly, qui faisait alors partie de celui de Martigny, dont il ne fut définitivement démembré qu'en 1385. Ces religieuses furent ensuite remplacées, on ne sait pourquoi, par des moines de St-Martin-des-Champs de Paris; puis en 1147, Barthélemi, évêque de Laon, remplaça ces derniers à leur tour, par des religieux Prémontrés, qui y restèrent jusqu'à la révolution On y comptait alors 19 religieux, jouissant de 65,000 livres de revenus

Bucilly est la patrie de Jean Goulet, poëte qui florissait au 18e siècle, et de Marc-Nicolas-Louis Pécheux, lieutenant-général, mort en 1831. — Les seigneurs laïcs de Bucilly paraissent avoir toujours avoir été ceux de Guise. — Nous donnons ici une pièce fort curieuse dressée en 1280, laquelle réglemente les droits réciproques dont jouissaient alors dans le village de Bucilly, les moines de ce lieu et le comte de Blois, seigneur de Guise et avoué de Bucilly.

On a : *Notice sur l'abbaye de Bucilly*, par A. Piette.

Droits réciproques du couvent et de l'avoué dans Bucilly, en 1280.

Nous, Vauthiers, sire de Thupigny, Jehan, sire de Proisi et Nichaise, sire de Leheris, faisons à savoir à tous ciaus qui ces présentes lettres verront et oront que, comme debas fuissent entre religieus houmes, l'abbet et le couvent de Bucillis d'une part, et Jehan dit Hazart de Sethena, écuyers, d'autre part, sur plusieurs articles et debas qui estoient entre aus, et nous Vauthiers, Jehan et Nichaise, chevaliers devant dit, eussiens lou mandement de Monsigneur le conte de Blois, dont Diex ait l'ame, par ses lettres pendans, d'enquerre la vérité des discors et des debas deseur dis, et de délivrer la querele, la prise faite, nous Vauthiers, Jehan et Nichaise, chevaliers devant dis, par l'accort des parties et par la prise que nous en avons faite, prononçons et disons nostre dit en la manière qui s'ensuit, c'est à savoir : Que li abbet de Bucillis met et doit mettre li maieur et les eschevins et le doyen en la ville de Bucillis et les ote quant il wet, et quant li abbet les i a mis, ils font sairement qu'ils warderont les droits de l'église et les drois del avoé. Et puent penre li dit maieur et li eschevins les fourfais mettre en le maison le maieur, et doivent estre jugiés de lor fourfais par li eschevins de la ville de Bucillis, et des amendes de XX et II sous et de plus, a li abbet les II parties et li avoués la tierce partie. Et si avient que on defaille de paier les rentes l'avoé, on a uset que li avoués en a XXX et III parisis et li abbet XXVII deniers; et touttes les autres amendes dessous XX et II et demi sont toutes à l'abbet, fors celles qui divisées sont. Et est accordé que se aucuns et aucune fourfait qui doit perdre ses choses ou aucun estrabere eschiet en la ville ou terroir de la ville de Bucillis, ou se on treuve riens en la ville sur l'aisement de la ville par cerchemennage de ces eschances, les deux parties en sont à l'abbet et la tierce partie à l'avoé. Et se hons ne femme est jugié à cors perdre et il soit tenus, li maieur li doit rendre jugier à l'avoé pour faire justice, et l'avoé i est tenu au faire. Et s'il avenoit chose que cil sairement deseur dit n'osaisent prendre ou ne peussent prendre les maufaiteurs, li avoé ou ses serjans les poroit prendre et mener en le maison le maieur et nient ailleurs. Et des amendes dessous XXII sous et demi li abbet tenra ses plais ou leu il vorra; et deseur XXII sous et demi li maieur tenra ses plais en se maison ou leu il vorra en la ville de Bucillis. Et li maieur doit faire cerchemennage quant il en sera requis en la ville et ou terroir de Bucillis si come il ont accoutumé, car nous n'en somes mie bien certains. Et est li moulin de Bucillis propre à l'abbet et ni a li avoé riens. Et doit faire li maieur et li eschevins tel ban come on i suet faire et par ciaus qui ont esté au faire anciennement. Et a en la ville de Bucillis par an III plais generes ensi come en sont accoustumet, et les tient li maieur, et li abbet tenoit se il wet, et a

puet estre li avoé ne li serjans. Et des amendes qui eschient, li abbet li a les deus pars et li avoé la tierce, et doit paiier li abbet les deus pars des depens as eschevins et li avoé la tierce. Et ès autres plais ne puet estre li serjans li avoé, ne li avoé ensi. Et li avoé quant il vient nouviaus doit faire sairement à l'abbet de warder ses droitures loiaument, après doit il faire sairement à la ville de warder à borjeois les droitures de la ville, et cil de la ville doivent faire sairement de warder ses droitures. Et ce doit on recevoir les rentes l'avoé pour le maieur et pour li eschevins de la ville, et li maieur et li eschevins li doient faire avoir se il la vaillent. Et doit li doyen mesurer s'avainne (son avoine) loiaument, et la doit faire porter ou mener en la ville là où li avoé verra, au despens li doyen, et parmi tant li doyen et li maieur doient estre .... (crus). Et sont de ces rentes come les autres bourjeois paient. Et si ont uset que cil de la ville doient à l'avoé quant il vient en la ville avaine à IIII chevaux ; mais nous de savons se ils en doient ou plus ou moins. Et ces choses avons nous accordées du commun assens de nous trois pour les vérités que nous en avons oies, et sauf les rentes l'abbet et le couvent et l'avoé, de quoi nous ne savons que nus debas en soit. Et pour que ce soit chose ferme et stable, etc. (*Cartul. de Bucilly.*)

BUCQUOY (LE), près Guise. — C'était autrefois un fief relevant des seigneurs de cette ville.

1271. Gilles du Bucquoy, écuyer.
Vers 1660. N. de Lestang, seig. du Bucquoy, bailli des bois du duché de Guise.

BUCY-LE-LONG, autrefois BUCY-ST-MARTIN ou BUCY-STE-MARGUERITE, *Bucceium* (12e siècle), *Bucciacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au pied d'une colline dans la vallée et sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au sud de Laon et 5 au nord de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues, 500 arp. de vignes, 60 arp. de prés, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 303 feux; 1800, 1,287 h.; 1818, 1,220 h.; 1836, 1,170 h.; 1856, 998 h.

On pense que tous les lieux portant le nom de Bucy tirent leur étymologie du mot *boscus*, bois, dont on a fait *Bosciacum* ou *Buciacum*. Cette conjecture se trouve appuyée par cette observation que le territoire des trois Bucy situés dans le département, était à une époque peu reculée entièrement couvert de bois. — Si l'on doit s'en rapporter à un écrivain manuscrit, les habitans de Bucy-le-Long unis à ceux des autres villages composant avec eux le comté de Soissons, auraient essayé dès 1148 de s'affranchir de la servitude ; mais cette tentative faite contre la volonté du comte de Soissons aurait échoué devant sa résistance. Ce fut seulement cent ans plus tard qu'ils obtinrent cet affranchissement. Jean de Nesles, comte de Soissons, les institua en une seule et même commune avec les habitans de Terny, Margival, Crouy, Cuffies, Pommiers, Villeneuve et St-Pierre-Aigle. La charte de cet affranchissement ne se retrouvant pas, on ne sait au juste à quelle époque elle fut octroyée; mais tout semble démontrer que ce fut en 1247, au moment où le comte de Soissons s'apprêtait à partir pour la croisade. — Les habitans de Bucy jouissaient paisiblement de ces franchises depuis un demi-siècle, quand ayant voulu les faire confirmer par un nouveau comte de Soissons, nommé Hugues, au moment

où ce seigneur prit possession de l'héritage paternel, l'évêque de Soissons prétendit s'y opposer, sous prétexte que ce seigneur tenant de lui son comté en hommage-lige, il ne pouvait en affranchir les habitans sans sa permission. Mais l'affaire s'arrangea moyennant une indemnité de 400 liv. qui lui fut payée par les gens de Bucy. — On voyait à Bucy avant la révolution, une large pierre nommée *pierre de la mariée*, sur laquelle se pratiquait une cérémonie bizarre. Chaque nouvelle mariée était tenue le jour de ses noces de glisser dessus assise sur son sabot. De cette coutume qui, sans doute, avait aussi lieu ailleurs, a pu venir ce proverbe populaire à propos d'une fille qui faisait une faute : *elle a cassé son sabot*. — Il existait autrefois à Bucy-le-Long une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696. — Bucy a vu naître Simon de Bucy? évêque de Paris au 14e siècle. Un des curés de ce village, M. Bauchamp, a publié en 1820 un ouvrage intitulé : *Les crimes de la révolution et la pénitence nécessaire pour les expier*.

Seigneurs de Bucy-le-Long.

La terre de Bucy portait autrefois le titre de vicomté. Ses seigneurs ne sont connus que depuis le 12e siècle.

1128. Godefroy ou Geoffroy Ier, vic. de Bucy.

1168. Albéric, vicomte de Bucy.

1183-87. Thierry ou Théoderic, vic. de Bucy; femme, Flandrine; enfans: Gobin, Wiard, Pierre, Jean.

1190. Guy, vicomte de Bucy.

1207. Geoffroy II, vicomte dud., chev.; femme, Hermes; frère, Raoul de Bucy.

1216. Thierry II, chev. de Bucy; femme Elizabeth; enfans : Jean Fillastre; Gosselin, Laurent, Pierre-le-Roux.

1219. Jean Fillastre, chev de Bucy.

1259. Gérard, seign. de Bucy; femme, Marie; enfant, Huet.

1301. Anselme de Bucy.

1750. Joseph Dupleix, seign. de Bucy, directeur de la Compagnie des Indes.

1763. Guillaume-Joseph Dupleix, seign. dudit, intendant de la généralité d'Amiens.

1764. Le duc d'Orléans, jusqu'à la révolution.

BUCY-LÈS-CERNY, *Buissiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 7 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patron, St Basle. — Culture en 1760, 6 charrues, 6 arp. de prés, 480 arp. de bois. — Population : en 1760, 229 h.; 1800, 187 h. 1818, 228 h.; 1836, 265 h.; 1856, 255 h.

Le village de Bucy-lès-Cerny serait très-ancien s'il était vrai, comme on le pense, que c'est lui dont l'histoire veut parler quand elle rapporte qu'en l'année 673, Ebroin, maire du palais, poursuivant Thierry, lui enleva ses trésors dans un lieu nommé Bucy (*Buceium*). — Les habitans de ce village se rachetèrent des appeaux volages en 1340, moyennant une rente de deux sous parisis par feu, payable annuellement au roi, et en 1372 ils obtinrent de l'abbé de St-Vincent, auquel ce village appartenait alors, une charte d'affranchissement qui ne se retrouve plus. — Il nous paraît indubitable que les châtelains de Coucy, seigneurs de Nancel et vicomtes de Soissons, possédèrent également la seigneurie de Bucy-lès-Cerny aux 12e et 13e siècles. (V. Soissons.) Mais, après eux, les seigneurs de ce village ne nous sont plus connus avec certitude.

BUCY-LÈS-PIERREPONT, autrefois BUISSY, *Bussiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rivière de Souche, à 25 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 25 charrues. — Population : en 1760, 461 h.; 1800, 608 h.; 1818, 718 h.; 1836, 783 h.; 1856, 782 h.

On sait que les moulins à vent étaient inconnus dans ces contrées avant le 12e siècle, et qu'ils n'y furent introduits que dans le courant de ce siècle. L'un des premiers élevés dans le pays, fut celui que les religieux de St-Martin de Laon bâtirent à Bucy en 1220. — Ce village fut mis à contribution en 1712 par le partisan hollandais Growestein.

Seigneurs de Bucy, relevant des évêques de Laon.

Au commencement du 12e siècle, la terre de Bucy était dans les mains des seigneurs de St-Erme et devint l'apanage d'un cadet de leur maison dans la personne du suivant :

1179. Jean, seign. de Bussy, puîné de Foulques, seign. de St-Erme ; femme, Oda ; enfans : Barthélemi, Jean, Blihard, Albéric, Hugues, Foulque, Henri, Hersende dite Broda, femme, d'Amaury de Bernot.

1189. Barthélemi, seign. dud.; femme? Emmeline ; enfant, Jean. Emmeline se remaria avec un nommé Simon.

1209. Albéric, chev., seign. dud., femme, Ingelburge.

1237. Reine, dame de Bucy; enfant, Anselme.

1247. Anselme, chev., seign. dud.; enfans: Albéric, Anselme.

1255. Anselme II, seign. dud. et de Vaurseine ; femme, Agnès.

1304. Aélide, dame de Bucy.

1728. Nicolas d'Arras, chev., seign. d'Andrecy et de Bucy par sa femme, Louise-Colombe de Signier, qui se remaria au suivant et lui porta Bucy.

Vers 1740. Jean-Baptiste Bouchard, originaire de la Provence, chev. de St-Louis, major des grenadiers du royaume. On lui doit une traduction de la *Tactique* d'Elien, publiée en 1756.

En dernier lieu, la terre de Bucy-lès-Pierrepont était dans les mains des comtes de Roucy.

Bugny, *Bugniacum*. — Hameau dépendant de La Flamengrie. Il en est question dès le 12e siècle. C'était jadis un fief noble avec des seigneurs particuliers.

1139. Eudes, chev. de Bugny.

1670. Claude de Lair, sieur de Bugny.

Buffart. — Localité détruite, laquelle s'élevait autrefois entre Nouvron et Autresches. — En 1172, l'abbaye de St-Médard, à qui cette localité appartenait, permit aux étrangers de venir s'y établir, sous condition de lui payer 3 sous parisis annuels par ménage.

BUIRE, *Buriacus*, *Buiri*, — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 53 k. au N.-E. de Laon et 13 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues, 14 arp. de prés. — Population : 1760, 104 h. (36 feux); 1800, 191 h.; 1818, 202 h.; 1836, 300 h.; 1856, 308 h.

Buire appartenait autrefois à l'abbaye de Bucilly. Les seigneurs de Guise en

étaient avoués au 12e siècle, et paraissent en avoir gardé la seigneurie jusque dans ces derniers temps.

BUIRONFOSSE ou BURONFOSSE. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 66 k. au nord de Laon et 16 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 640 arp. de terre, 40 arp. de prés, 800 arp. de bois. — Population : 1760, 1,053 h.; 1800, 1,547 h.; 1818, 1,644 h.; 1836, 2,260 h.; 1856, 2,589 h.

Le bourg de Buironfosse venait d'être pillé par les Anglais en 1339, lorsque Philippe VI, roi de France, arriva pour y camper avec son armée; puis aussitôt il envoya un défi au roi d'Angleterre, et fixa au vendredi suivant 22 octobre le jour du combat. — Dès la pointe du jour, les deux armées furent rangées en bataille dans une plaine unie et découverte, les Français divisés en trois corps formés chacun de 15,000 chevaux et de 20,000 fantassins, les Anglais disposés dans le même ordre. On resta ainsi jusqu'à midi sans que l'action commençât. Le roi de France était occupé à armer des chevaliers, quand tout à coup un lièvre venant se jeter dans les premiers rangs de l'armée française, y causa un désordre qui ne permit pas de commencer l'attaque. Le lendemain, les deux armées s'éloignèrent et l'on donna à ceux qui avaient été créés chevaliers ce jour là, le nom de *chevaliers du lièvre*. — Cette démonstration, toute inutile qu'elle fût, ne porta pas moins, selon Froissard, le roi d'Angleterre à briser ses armes mi-partie de France et d'Angleterre. — Il y avait autrefois à Buironfosse un château fortifié qui fut pris et rasé en 1422 par Jean de Luxembourg.

Seigneurs de Buironfosse.

1187. Raoul de Buironfosse.

1204. Adam de Buironfosse.

1333. Jean Isars ou Isaac, sire de Buironfosse. En 1369, il vendit, moyennant une simple rente de 36 liv. seulement, la terre de Buironfosse à

1369. Wiard d'Origny.

La terre de Buironfosse fut ensuite réunie au domaine de Guise et possédée jusqu'à la révolution par les seign. de cette ville.

BUISSON (LE). — Dépendance de Brecy. C'était au 14e siècle un château dont un cadet de Châtillon nommé Gaucher était seigneur en 1395.

BUISSY. — Voyez BUCY-LÈS-PIERREPONT.

BURELLES, BUREUILLES ou BUIRELLES (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 35 k. au N.-E. de Laon et 5 au sud de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760 : 15 charrues, 100 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 424 h.; 1800, 443 h. (83 feux); 1818, 507 h.; 1836, 527 h.; 1856, 503 h.

Seigneurs de Burelles.

1202. Jean de Burelles.

1233. Oudard de Burelles

1240. Raoul, chev. de Burelles.

1242. Raoul II, son fils, chev., seign. dudit.

1254. Oudard II de Burelles, fils de Milon de St-Lambert.

1405-10. Jean de Boyleau, seign. de Burelles, par sa femme.

Cette terre passa ensuite dans les mains des seign. de Vervins (V. ce mot).

En dernier lieu, le duc de Coigny était seign. de Burelles.

BURGUETS (LES), autrefois LE BURQUET. — Maison isolée dépendante de Clastres. C'était jadis une maison-forte mouvant de Montescourt.

BURY. — Hameau ruiné qui dépendait de Tugny.

BUSSIARES, *Buxeriæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un plateau élevé, à 80 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'ouest de Chât.-Thierry; autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât-Thierry, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Crépin et Crépinien. — Culture en 1760, 12 charrues comprenant 900 arp. de terres, 50 arp. de prés, plus 33 arp. de bois. — Population : en 1760, 38 feux; 1788, 158 h.; 1800, 158 h.; 1818, 220 h.; 1836, 242 h.; 1856, 237 h.

Le nom de ce village paraît dériver du mot de basse latinité *buxeria*, buissière ou boissière, lieu où le buis croit naturellement et en abondance. Cette étymologie, si elle était exacte, prouverait contrairement à l'opinion établie, que cette plante serait indigène dans nos climats. — Bussiares appartenait autrefois à l'abbaye de Chézy-sur-Marne et ne paraît point avoir eu de seigneurs laïcs.

BUT (LE), LE BUS. — Ferme dépendant de Crépy. Elle existait dès le 11e siècle et appartenait alors au domaine royal. Philippe Ier la donna avec Warri et Ormiécourt, deux autres fermes également détruites, à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois. — Cette localité eut des seigneurs particuliers dont deux seulement nous sont connus.

1129. Wibert du But.

Vers 1530. N. d'Huet, écuyer, seign. du But; femme, Anne de Dostat.

BUZANCY, *Buzenciacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans le haut d'un vallon étroit, à 50 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 36 feux; 1800, 141 h.; 1818, 150 h.; 1836, 176 h.; 1856, 167 h.

Il est pour la première fois question de Buzancy au 9e siècle. Au 11e, il appartenait aux seigneurs de Pierrefonds, qui le donnèrent à l'un de leurs puînés.

Buzancy devint dès lors le chef-lieu d'un vicomté, et un château-fort y fut construit, il en reste encore une tour. Le château actuel est celui de l'ancien fief de *Grand-court*. — L'église de Buzancy, dédiée à St Martin, était autrefois le but d'un pélerinage fréquenté. On s'y rendait pour le mal de gorge.

Buzancy a possédé au siècle dernier un curé nommé l'abbé Moreau, qui publia en 1771 un ouvrage destiné à l'enfance et intitulé : *Le Livre des enfans et des jeunes gens sans études*.

Seigneurs de Buzancy.

1080. Hugues de Pierrefonds, seign. de Buzancy ; femme, Clémence.

1130-41. Robert de Pierrefonds, leur fils, seign. dud.

1140. Philippe de Pierrefonds, son fils? s. dud.

1175. Guy de Pierrefonds, fils de Robert, s. dud. ; femme Mathilde de Septmonts ; enfant, Vermond.

1180. Vermond ou Guermond de Pierrefonds, vicomte de Buzancy, seign. d'Hartennes, Escury, Villemontoire ; femme, Hersende Le Turc, *aliàs* de Pierrefonds. Enfans : Hervé ; Elizabeth, femme de N. d'Ancienville ; Mathieu, seig. d'Hartennes ; Dreux ; Thibaut, chanoine de St-Gervais ; Marguerite, femme de Renaud de Broyes.

1212-47. Hervé de Pierrefonds, vicomte de Buzancy ; femme, Agathe de Chery. Enfans : Jean, Gérard ; Hersende, femme de Geoffroi de Mortemer, vicomte d'Acy ; Adenette, femme de Raoul d'Estrées, seign. des Bois.

1266-77. Jean de Pierrefonds, vicomte de Buzancy ; femme, Havide de Vauxaillon. Enfans : Jean, Thomas, qui assista au combat livré entre le roi de Sicile et celui d'Aragon ; Gérard, seig. de Grandcourt. — Jean, sire de Buzancy, accompagna St Louis dans son voyage d'outre-mer.

1289-97. Jean II de Pierrefonds, sire de Buzancy ; femme, Gila. Enfans : Marguerite, femme de Valet de Vignemont ; Agnès, femme de Guyart de Jaulzy ; Marie, femme de Witasse de Baconel.

1305-39. Jean Ier, sire de Quierzy et Muret, vicomte de Buzancy, par acquisition. A sa mort la terre de Buzancy revint à sa deuxième fille Agnès, laquelle la vendit à Mathieu de Roye, son beau-frère.

1361. Mathieu de Roye, vicomte de Buzancy, séign. du Plessier ; femme, Jeanne de Quierzy, fille du précédent. Enfans : Jean, maréchal de France ; Guy, d'abord coûtre de St-Quentin, puis évêque de Verdun et archev. de Reims ; Tristan, Renaud, seign. de Missy, etc. ; Béatrix, femme de Jean de Bazoches, vidame de Châlons ; Raoul abbé de Corbie, Dreux, seign. de Launoy.

1375. Tristan de Roye, vicomte de Buzancy ; femme, Jeanne de Montchevray. Sans enfans.

1386. Renaud de Roye, son frère, vicomte de Buzancy, aussi sans enfans.

13.. Guy de Roye, leur autre frère, archev. de Reims, tué à Velletri en 1409, dans une émotion populaire.

1402. Mathieu II de Roye, son neveu, seigr. de Muret, 1er quart-comte de Soissons. Femmes 1° Marguerite de Gistelle, dont Guy, mort sans postérité en 1463 ; 2° Catherine de Montmorenci, dont Jean et autres.

1415. Jean de Roye, vicomte de Buzancy, etc. (V. Quierzy) ; femme, Marguerite du Bois ; enfant, Antoine.

14.. Antoine de Roye, vicomte dudit, etc. ; femme, Catherine de Sarbruck, qui lui apporta en dot le comté de Roucy. Enfans : Amédée, Jean et Marie, morts jeunes, Charles. — Antoine de Roye périt à la bataille de Marignan.

1540. Charles de Roye, sire de Buzancy et comte de Roucy ; femme, Madeleine de Mailly. Enfans : Charlotte, femme de François de La Rochefoucault ; Eléonore, qui porta la terre de Buzanzy à

1552. Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Picardie.

15.. Henri Ier de Condé, vicomte de Buzancy, son fils aîné.

15.. Henri II de Condé, vicomte dudit.

Après lui la terre de Buzancy passa dans les mains d'Isabeau de La Tour, dame de Limeuil, qui la porta en dot à

15.. Scipion Sardini, vicomte de Buzancy,

Crise, St-Crépin, seign. d'Hartennes, Taux, Villemontoire, etc.

1609. Alexandre-Paul Sardini, son fils, vicomte de Buzancy, seign. desd.

1645. Paul Sardini, vicomte dudit.

1646. Jacques de Chastenet, seign. de Puységur, vicomte de Buzancy, par acquisition, seign. d'Aconin, Crise, St-Crépin, quart-comte de Soissons. Jacques de Chastenet suivit la carrière des armes avec distinction, fit 43 campagnes, se trouva à 120 siéges et à 20 batailles sans recevoir aucune blessure. Il passa par tous les grades : mestre de camp du régiment de Piémont, il devint ensuite maréchal des camps et armées du roi. Il a laissé des mémoires fort curieux et un traité de l'art militaire. Femmes : 1° Antoinette Varlet ; 2° Marguerite du Bois ; plusieurs enfans dont : Marguerite-Claude, Jacques-François, N. abbé de St-Epvre, etc.

1684. Marguerite-Claude de Chastenet de Puységur, dame desd. par partage, chanoinesse de Remiremont. Elle donna Buzancy à son frère.

1712. Jacques II de Chastenet, marquis de Puységur, vicomte de Buzancy, seign. d'Aisonville et Bernoville, Aconin, Chacrise, Taux, Villemontoire, Cessereux, 1er quart-comte de Soissons, suivit aussi la carrière des armes, fut blessé au siége de Philisbourg et aux batailles de Stimkerque et de Nerwinde ; négocia en 1700, avec l'électeur de Bavière, l'entrée des Français dans les Pays-Bas ; fit la campagne d'Espagne en 1705, comme directeur général de l'infanterie et cavalerie et assista aux siéges de Landeau et de Fribourg. Il passa par tous les grades, devint lieutenant-général des armées : fut nommé chevalier des Ordres du roi et reçut le bâton de maréchal de France en 1735. Il a laissé des mémoires et un traité sur l'art de la guerre. Femme, Jeanne-Henriette de Fourcy. Enfans : Jacques-François-Maxime, Jeanne-Henriette, femme de François de Nettancourt, marquis de Vaubecourt; Marie, femme du marquis de Civile ; Hélène, femme du marquis de Choisy.

1743. Jacques-François-Maxime de Chastenet de Puységur, vicomte de Buzancy, s. desd. embrassa aussi la carrière militaire, devint maréchal de camp, puis lieutenant-général des armées du roi et grand'croix de St-Louis. Il a publié plusieurs ouvrages politiques, littéraires ou d'histoire naturelle. Femme, Marie-Marguerite Masson. Enfans : Jacques-Armand-Marc ; Antoine-Hyacinthe, contre-amiral en Portugal ; Jacques-Maxime-Paul, maréchal de camp ; Antoinette-Louise, femme de François Vidard, marquis de St-Clair ; Elizabeth-Marie-Louise, femme de Charles Le Pelletier, comte d'Aunay ; Adélaïde-Marguerite-Louise épousa le comte de Kercado.

1782. Jacques-Armand-Marc de Chastenet de Puységur, vicomte de Buzancy, seign desdits, maréchal de camp, chev. de St-Louis. Il est auteur de plusieurs pièces de théâtre, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à populariser en France la science du magnétisme animal, sur laquelle il a publié un grand nombre d'ouvrages. Femme, Marguerite Baudard de Ste-James. Enfans : Jacques-Paul-Alexandre ; Amélie-Marie, femme de Vallerien, comte de Noue ; Amandine, femme du comte Maxime de Puységur, son oncle ; Cécile, femme du comte d'Auteroche ; Pauline, femme de Henri Labbay, comte de Viella.

Les armes des Puységur de Buzancy sont : *Écartelé au 1er d'or, au lion de gueules, à la bordure de sinople, chargé d'écussons d'or,* qui est d'Espagne ; *au 2e de gueules, aux 5 flèches d'or en pal,* qui est d'Aster; *au 3e de gueules aux 3 pommes de pin d'or,* qui est de Pins; *au 4e d'azur, aux 3 étoiles d'or,* qui est du Bois du Liège ; et sur le tout, *d'azur, chargé d'un chevron d'argent et d'un lion léopardé d'or en pointe, au chef d'or.* Devise : *Spes mea Deus.*

Il y avait autrefois à Buzancy les deux fiefs de *Relonvilliers* et de *Grandcourt*; celui-ci fut établi vers l'an 1300, par Jean Ier de Pierrefonds, seign. de ce lieu, en faveur de son frère :

Vers 1280. Gérard de Pierrefonds, seign. de Grandcourt.

1384. Jean de Baconel, seign. dudit.

1463. Jean Desportes, seign. dud., bourgeois de Paris.

1523. Etienne Le Féron, procureur au parlement de Paris, seign. dud.

1539. Thibaut Girard, conseiller au Châtelet, gendre du précédent.

1546. Pierre Grassin, conseiller au parlement, seign. dudit.

1566. Pierre II Grassin, seign. dud.

1580. Thierry Grassin, seign. dud.

Ce fief fut réuni vers 1600 à la seigneurie de Buzancy.

Fief Retonvilliers à Buzancy.

1367. Jean de Vignemont, s. de Retonvilliers.

1409. Gérard de Retonvilliers.

1428. Marguerite de Retonvilliers.

1446. Pierre du Castel, s. dud., par sa femme.

14.. Jacques Le Noir, curé de Buzancy, s. dud.

15.. Jacques Le Couvreur, seign. dud.

1508. Jean Le Couvreur son fils.

1529. Jean de Mussin, écuyer, seign. dud.

1553. Catherine de Sarbruck, dame dudit, par acquisition.

Buzemont, Buisemont ou Bosemont. — Voyez Baisemont.

C

CAILLOUEL, autrefois CALLOE (12e siècle), CAILLOEL, *Calloei*, *Cailloei*, *Cailloveium*, *Cailloetum*, *Cladolecum*, *Calloellus*, *Callovellus*, *Callilocus*. — Village de l'ancien Noyonnais, bâti sur une colline basse, à 47 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, de l'élection et du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760 : 425 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 10 arp. de jardinages, 20 arp. de prés, 80 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 71 feux ; 1800, 467 h.; 1818, 512 h.; 1836, 600 h.; 1856, 572 h.

Des monnaies en bronze du Bas-Empire ont été trouvées à Caillouel en 1767.

Seigneurs de Caillouel.

1186. Raoul de Coucy, seign. de Caillouel, frère de Renaud de Sinceny.

1202-12. Itier de Caillouel ; femme ou sœur, Odeline.

1230. Renaud, seign. de Caillouel et Crépigny ; femme, Elizabeth.

1267. Jean, leur fils, écuyer, seign. desdits.

1308-14. Gilles de Crépigny, s. de Caillouel.

1366. Guillaume de Folleville, seign. dudit.

1376. Hugues le Borgne, seign. de Crépigny et Caillouel.

Cette terre passa ensuite dans la maison de Béthancourt, et Alix de Béthancourt la porta à

1388. Pierre de Longueval.

1415. Jean de Noë, chev, seign. de Mortemer et de Caillouel, par son mariage avec Ameline de Longueval, fille du précédent.

1523. Edmond le Borgne, écuyer, seign. de Caillouel.

1547. René le Borgne, seign. dudit.

1559. Jean le Borgne, id.

1572. Jean de Folleville.

1609. Guillaume Lotin, président au parlement, seign. dudit.

1610. Josias du Passage, écuyer, seign. dud.

1653. Charles du Passage, seign. de Sinceny et Caillouel.

1760. Bernard-Gabriel du Passage, écuyer, seign. dudit, lieutenant-colonel au corps royal d'artillerie ; femme, N. Viesville.

Il y avait autrefois à Caillouel les fiefs du *Châtelain de Chauny* et du *Pré des Cirons*.

Cambron, autrefois Kameron et Camberonne. — Hameau dépendant de Fontaine-lès-Vervins. — Au 16e siècle, Raoul de Coucy, seigneur de Vervins, ayant fait bâtir un château dans ce lieu où n'existait alors aucune habitation, un hameau s'est insensiblement formé autour de ce château.

CAMBRY. — Ferme dépendant de Sissy. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de St-Eloi-Fontaine.

CAMELIN, autrefois CAMELI ou KAMELI, *Camelecus, Cameleum, Campus lini.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur un monticule allongé, à 45 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760 : 6 charrues rapportant méteil et seigle, beaucoup de chanvre, 20 arp. de vignes, 100 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : 1760, 73 feux; 1800, 632 h.; 1818, 632 h.; 1836, 680 h.; 1856, 597 h.

Camelin existait déjà au 9e siècle. Sa chapelle fut confirmée en l'année 870 à St-Médard, à qui elle avait été donnée pour entretenir son luminaire.

Seigneurs de Camelin.

1160. Robert de Camelin; femme, Ade; enfans : René, Robert, Luciane, Béatrix, Isabelle.

1189. Eudes ou Oudard de Camelin, chev.; enfans : Jean, Gérard.

1205. Pierre de Camelin, chev.; Richard, son frère.

Vers 1210-25. Nicolas, seign. de Camelin et La Jonquière; femme, Béatrix.

1241. Simon de Camelin.

La seigneurie de Camelin passa, à la fin du 16e siècle, dans les mains des seign. de Genlis qui la conservèrent jusqu'au milieu du 18e siècle. En dernier lieu elle appartenait à M. de Villers.

On voyait autrefois à Camelin deux fiefs nommés l'un fief *Romery* et l'autre fief de *Buzancy*.

Canal Crozat et de St-Quentin. — L'ouverture du canal Crozat a eu pour but de joindre l'Oise à la Somme. On eut d'abord l'idée d'opérer cette jonction, en creusant un canal de 45 pieds de large sur 6 de profondeur entre Sissy et St-Quentin, en passant par Regny, Marcy, Homblières et Harly; les travaux commencèrent même au mois de mars 1728, mais la crainte des dépenses fit abandonner ce projet. C'est alors qu'un riche financier nommé Crozat s'empara de l'entreprise, et ayant fait adopter le tracé actuel par Viry, Condren, etc., lequel présente un développement de 40,700 mètres, l'exécuta en deux ans avec une dépense de 4,500,000 fr. — Mais ce n'était point assez d'avoir relié l'Oise à la Somme : pour que ces dépenses devinssent réellement fructueuses, il fallait encore joindre la Somme à l'Escaut et établir par ce moyen une communication directe entre la France et les Pays-Bas. Les difficultés étaient grandes : on avait à traverser les hautes plaines crayeuses qui séparent les sources de ces deux rivières, et l'on était menacé de n'y point trouver l'eau nécessaire aux besoins de la navigation. C'est alors que l'ingénieur Laurent, chargé par Colbert des études préparatoires, proposa l'établissement d'un canal souterrain à travers ce plateau, ce qui devait annihiler la grande différence de niveau existant entre les deux rivières, conserver 1,500 arp. de terrains à l'agriculture, et assurer une navigation constante à l'abri des courteresses d'eau. Ce projet fut adopté par le ministre et les travaux commencèrent en 1769. Ces travaux, si hardis pour l'époque, exci-

tèrent au plus haut degré l'attention publique, et ils devinrent dès-lors le but d'un pélerinage de la part de tous les savans de la France et de l'étranger. La Condamine, qui s'y rendit comme les autres, improvisa les vers suivans sous la voûte du canal :

L'homme, depuis Noë, s'asservissant les mers,
Avait su rapprocher les bouts de l'univers;
Laurent, tu nous apprends un art plus admirable :
La terre à ta voix s'ouvre et devient navigable.

Mais la mort de Laurent, arrivée le 12 octobre 1773, arrêta ces travaux. De nouveaux projets furent alors proposés ; une longue lutte s'établit entre leurs divers auteurs ; la révolution arriva et les évènements politiques firent entièrement oublier le canal de jonction de la Somme à l'Escaut, malgré toute son utilité. Ce fut le premier consul qui reprit ces projets. Il nomma une commission d'ingénieurs pour les examiner, et après de longs débats, abandonnant le projet de Laurent, il décida que le tracé du canal serait dirigé de St-Quentin au Tronquoy par Bellenglise, Riqueval et Macquincourt. Les travaux commencèrent aussitôt, et le 27 avril 1810, l'empereur Napoléon put parcourir en bâteau le canal dans toute son étendue, depuis St-Quentin jusqu'à Cambrai. — Le canal de St-Quentin proprement dit comprend une longueur de 41,829 mètres, dont 5,677 mètres en galerie souterraine. Il a coûté environ 9,000,000 fr. — On possède : *Notice historique sur le canal de St-Quentin*, par Melleville, 1853.

Canal de l'Ourcq. — L'idée de ce canal fut conçue en 1799 par les sieurs Solage et Bossu. Leurs plans présentés au gouvernement furent d'abord repoussés comme impraticables, puis adoptés en 1802 par le premier consul, qui assigna les fonds nécessaires à leur exécution sur les octrois de Paris.

Canal des Torrents. — On nomme ainsi un large fossé creusé au siècle dernier depuis Bohain jusqu'au Câtelet pour recueillir et conduire les eaux pluviales de ce pays, qui, faute d'écoulement, submergeaient les terres et causaient de graves altercations entre les habitans des villages voisins. — Au commencement du 18e siècle, les eaux du terroir de Bohain s'écoulaient dans le Cambraisis par le moyen de larges fossés nommés *résiniers*, creusés par les habitans. Mais l'entretien de ces fossés n'étant pas régulièrement fait, ils devenaient souvent la cause de graves dégats le long de leur parcours. Dans le désir d'arrêter le mal, M. de Chauvelin décida, en 1748, que les habitans de Fresnoy-le-Grand qui souffraient le plus de cet état de choses, s'en garantiraient comme ils l'entendraient, jusqu'au jour où les travaux projetés pour y mettre un terme seraient exécutés. Aussitôt les habitans de Fresnoy construisirent à main armée une digue qui retint les eaux sur le terroir de Bohain et l'inonda. Alors les habitans de ce bourg attaquèrent ceux de Fresnoy et les ayant mis en fuite percèrent la digue. Mais les gens de Fresnoy revinrent en force à leur tour et ayant chassé ceux de Bohain,

rétablirent la digue. Les habitans de Bohain s'avisèrent alors de rompre sur deux points la chaussée de St-Quentin, et les eaux se précipitant par ces ouvertures, causèrent de grands dégâts sur le terroir de Fresnoy-le-Grand. Ces désordres où des coups de fusil furent tirés, où l'on compta des blessés et des morts, activèrent l'exécution des travaux entrepris pour l'écoulement des eaux du terroir de Bohain, par le moyen d'une large rigole ; ils n'étaient point encore terminés en 1754. On eut alors l'idée de construire de place en place en travers de cette rigole des barrages qui, en retenant les eaux sur plusieurs points, auraient permis de suppléer à l'insuffisance des sources et des fontaines dont ce pays est entièrement privé. Mais quoique ces digues n'eussent qu'une hauteur de deux mètres, les eaux inondèrent une si grande étendue du sol, que les communications s'en trouvaient interrompues ; il fallut les supprimer entièrement. — Le canal des Torrents commence près du bois de Bohain, tourne au sud de ce village, passe à Prémont et va tomber dans l'Escaut au-dessus de Gouy.

CAPELLE (La), *Capella*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 60 k. au nord de Laon et 16 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Grimonie. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 50 arp. de prés. — Population : 1760, 880 h. (181 feux); 1800, 828 h.; 1818, 1,199 h.; 1836, 1,514 h.; 1856, 1,640 h.

Au 4e siècle, le terroir de La Capelle n'était qu'un désert couvert de bois. A cette époque, deux Ecossaises instruites dans la religion chrétienne, nommées l'une Preuve et l'autre Grimonie ou Germaine, voulant éviter d'épouser des idolâtres, se réfugièrent en France et cherchèrent une solitude où elles pussent travailler sans trouble à leur salut. Grimonie se retira à La Capelle. Mais des émissaires de ses parens qui la suivaient, vinrent l'engager à retourner en Ecosse; sur son refus, ils la mirent à mort. Les fidèles du voisinage élevèrent alors un petit oratoire sur sa tombe, et bientôt quelques habitations en s'établissant à l'entour, donnèrent naissance au bourg actuel, qui prit dès-lors le nom de La Capelle (la Chapelle). Toutefois, ce lieu ne prit de l'importance qu'au commencement du 16e siècle, quand François 1er, dans la vue de défendre cette partie des frontières du royaume, eut fait entourer La Capelle de fortifications. — Attaqué une première fois en 1557 par les Espagnols, le bourg de La Capelle fut incendié. 37 ans plus tard, Mansfeld, à la tête de 11,000 hommes et de 12 pièces de canons, vint mettre le siége devant ce bourg et l'emporta après 14 jours de siége. — En 1636, nouvelle attaque des Espagnols, qui s'en rendirent maîtres le même jour, mais il fut repris peu de temps après. — Les fortifications de La Capelle furent rasées en 1689, comme rendues inutiles par les victoires de Louis XIV. — Des médailles romaines furent trouvées dans la terre à La Capelle en 1744.

Ce bourg est la patrie de Roland de La Capelle, recteur de l'université de Paris en 1430; et de C.-J. Fondeur, auteur d'un dictionnaire géographique au 17e siècle.

Seigneurs de La Capelle.

La terre de La Capelle paraît avoir appartenu d'abord au domaine royal, et n'être passée que très-tard dans les mains de particuliers. Au 15e siècle elle était à Jean, sire d'Estinoit; sa veuve, Jeanne de Rochefort, la vendit, en 1437, avec celle de La Flamengrie, à Jean, seign. de Proisy. Elle devint ensuite la propriété d'une branche cadette de cette maison, qui la garda jusqu'à son extinction (V. Proisy). Elle passa à la fin du 17e siècle dans les mains d'Abraham de Rambourg, seign. de Gercy. En dernier lieu, elle appartenait par moitié à M. le Royer et au comte d'Hervilly.

Capitation, *Cens capital* ou *Chevage*. — C'était une sorte d'impôt personnel qui, au moyen-âge, frappait chaque tête de serf, homme ou femme. Le taux de cette redevance n'avait rien de fixe, car on le voit varier entre un denier et 5 sous par tête. Ce droit était rachetable par les serfs, et quelquefois les seigneurs le remettaient gratuitement à leurs hommes de corps en récompense de leurs services. Il ne fut presque nulle part aboli par les chartes communales (Voyez Serfs).

Capone. — Ferme dépendante de Benay. C'était au 12e siècle le séjour des sœurs converses de l'abbaye de Chauny ou Commenchon. Elle appartenait à l'abbaye de St-Eloi-Fontaine.

Capucins. — On voyait avant la révolution, dans l'étendue du département, cinq couvens de Capucins : ceux de St-Quentin et de Soissons, fondés tous deux en 1610, comptaient alors chacun 5 frères et 2 convers; celui de Laon, établi en 1613, était habité par 5 frères et 3 convers et avait 5,000 liv. de rentes; celui de Chât.-Thierry, fondé en 1623, renfermait encore 5 frères et 2 convers; enfin celui de La Fère avait été fondé en 1648 par le cardinal de Mazarin, qui en fit construire l'église à ses frais et l'orna d'un tableau de prix, le St François de Raphael.

Carreux, autrefois Querreu ou Charreu. — Maison isolée dépendant de Missy-sur-Aisne et où il y avait un bac. C'était au 13e siècle un fief appartenant aux comtes de Braine. Il fut donné en 1230, par Jean, comte de Braine, à l'abbaye de St-Médard. On ne connaît qu'un seul de ses seigneurs.

1265. Mathieu dit Perriers de Querreu, écuyer.

CASTRES, *Castra*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive gauche de la Somme, à 46 k. au N.-O. de Laon et 8 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 525 arp. de terres, 20 arp. de prés, 30 arp. de marais. — Population : en 1760, 40 feux ; 1800, 280 h.; 1818, 394 h.; 1836, 405 h.; 1856, 396 h.

Castres appartenait avant la révolution au chapitre de St-Quentin.

Des anciens seigneurs de Castres, nous ne connaissons que les suivans :

1126. Hugues de Castres.

Vers 1620. Charles de Postel, écuyer, seign. de Castres ; femme, Charlotte d'Y; enfans : Françoise, Marie, femme de Jacques du Boullet, écuyer.

CATELET (Le), LE CASTELET-LÈS-GOUY, *Castelletum*. — Village de l'ancien Cambraisis, bâti dans une plaine près des sources de l'Escaut, à 67 k. au N.-O. de Laon et 20 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Cambrai, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : en 1698, 284 h.; 1800, 411 h.; 1818, 499 h.; 1836, 606 h.; 1856, 602 h.

On a dit qu'il n'y avait aucune habitation sur l'emplacement du village actuel du Câtelet, lorsqu'en 1520, François Ier, jugeant à propos de pourvoir à la défense de cette partie des frontières du royaume, résolut de faire construire un fort dans ce lieu. Nous croyons qu'il avait déjà existé plus anciennement une petite forteresse en cet endroit, laquelle portait déjà le nom du Câtelet, car on en trouve la mention dans des actes des 13e et 14e siècles. — A peine construit, le fort du Câtelet eut à soutenir des attaques sans cesse renouvelées. Les Espagnols l'enlevèrent d'abord en 1557, après huit jours de siége; mais le traité de paix du Câteau-Cambraisis le rendit à la France deux ans après. Balagny tenta par deux fois, en 1585, de s'en emparer, et n'ayant pu y réussir, mit de dépit le feu au village. — Les Espagnols reprirent Le Câtelet en 1595, après cinq semaines de siége. Le traité de Vervins le rendit à la France. En 1636, les mêmes Espagnols s'en rendirent encore maîtres ; mais l'année suivante, le colonel de Gassions, qui devint plus tard maréchal de France, le leur reprit par un coup de main. Cela n'empêcha pas les Espagnols de venir de nouveau former le siége du Câtelet en 1650 et de le prendre encore. Les Français le reprirent d'assaut 5 ans après et passèrent toute la garnison au fil de l'épée. Les Espagnols revinrent en faire le siége et le prirent de nouveau peu après; la paix des Pyrénées le restitua définitivement à la France en 1659. Quinze ans plus tard, on démolit les fortifications du Câtelet comme inutiles.

Seigneurs du Câtelet.

1133. Raoul du Castelet.

1171. Gautier du Castelet? Frédeburge, sa mère; Nicolas, son frère; Ida et Hildiarde, ses sœurs.

1256. Gérard du Castelet? frère de Gilon de Montcornet.

1493. Claude, seign. du Câtelet? femme, Hélène de Roucy-Sissonne.

1724-44. Charles-François-Alexandre de Sart, seign. du Câtelet.

1789. N. Dufard, de Prémont.

CATILLON-DU-TEMPLE, *Castellio de Templo*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 8 charrues, 24 arp. de prés, 23 arp. de bois. — Population en 1760, 18 feux; 1800, 16 h.; 1818, 17 h.; 1836, 50 h.

Ce village aujourd'hui réuni au bourg du Nouvion, doit sa naissance à une maison

forte que les religieux du Temple construisirent, dans la première moitié du 12e siècle, en ce lieu alors inhabité qui leur avait été donné peu de temps auparavant.

Seigneurs de Câtillon.

1173. Henri de Câtillon.

1223. Godefroy, chev. de Câtillon; femme, Marguerite d'Etréaupont; Enfant? Elizabeth.

1240. Robert, chev. de Câtillon, lègue à Foigny une terre sur ce terroir; femme, Havide; enfans : Clémence, Agnès, femmes de Guy et Robert.

1263. Gérard, chev. de Câtillon.

La seigneurie de Câtillon passa, au 17e siècle, dans les mains des Proisy de Marfontaine. (V. ce mot.)

CAULAINCOURT, CAULENCORT. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de l'Omignon, à 60 k. au N.-O. de Laon et 16 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : en 1698, 180 h.; 1800, 337 h.; 1818, 375 h.; 1836, 450 h.; 1856, 496 h.

Une fabrique de mousseline fut établie à Caulaincourt en 1766, par les sieurs Fourquin, Allut et Cie, sous l'impulsion du marquis de Caulaincourt. On voulait imiter les mousselines de Suisse alors fort en vogue; la pièce de cette sorte de toile se payait 60 liv. Au bout de peu d'années, la mort du sieur Allut fit tomber cette manufacture en décadence, et l'on se vit obligé en 1777 de demander des fonds au gouvernement pour la soutenir. — La terre de Caulaincourt avait primitivement le titre de châtellenie; en décembre 1714, elle fut unie à celles de Verchy, Beauvois et Tombes, pour former avec elles un marquisat sous le nom de Caulaincourt. — L'ancien château, incendié en 1557 lors de la bataille de St-Quentin, fut rebâti huit ans plus tard sur un nouveau plan.

Ce village est la patrie de Jean de Caulaincourt, moine de Corbie au 14e siècle, lequel a laissé une histoire manuscrite de cette maison.

Seigneurs de Caulaincourt.

1192. Philippe Ier de Caulaincourt.

1200. Jean de Caulaincourt, seign. châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelles et Haucourt, en partie; Raoul, son frère.

1224. Philippe II de Caulaincourt, chev.; femme, Adéluya dite Sarrasine; enfans : Gérard, Raoul, Jeanne, femme d'Helluin de Chevregny.

1229-38. Gérard de Caulaincourt, chev.

1317. Jean Ier de Caulaincourt.

Vers 1395. Gaucher ou Gautier de Caulaincourt, seign. desd.; femme, Jeanne de Behurel; enfans : Gilles, Anne, Jacques, Parquette, Marie, religieuse à Origny.

1443. Gilles, seign. de Caulaincourt, Verchy, Trefcon et Tombes; femme, Elizabeth Le Catte; enfans : Jean, Mayot, sans hoirs; Marie, femme de Jean de Monsures dit Maillard; Isabelle, femme de Jacques du Bec-Raoulin.

1487. Jean II de Caulaincourt, seign. desdits; femme, Jeanne Le Vasseur; enfans : Jean, Gilles, écuyer, seign. de Marteville, Vendelles et Yaucourt; Philippe, femme de Louis de Billy, écuyer; Marie, femme de Jean de Septfontaines, écuyer; Jeanne, femme de Louis de Hangest, seign. d'Argentlieu.

14 . Jean III de Caulaincourt, seign. desdits : femmes : 1° Louise d'Azincourt, dont Jean, Jacques, écuyer, seign. de Warcy; Marie, femme de Jean de Boubers, écuyer, seign. de Sambourcourt; 2° Jeanne de Moy. Jean III eut aussi un enfant naturel connu sous le nom de bâtard de Caulaincourt.

1518. Jean IV, seign. desd., capitaine de 500

hommes d'armes, embrassa la religion réformée. En récompense de sa brillante conduite au siége de St-Quentin, le roi lui accorda la franchise de tout droit sur 1,000 pièces de vin, à l'entrée comme à la sortie du royaume. Femme, Françoise du Biez.

1568. Robert de Caulaincourt, leur fils, seign. desd.; femme, Renée d'Ailly, qui lui apporta plusieurs terres; enfans, Robert, Claude, sans hoirs; Catherine, femme d'Antoine de Gonnelieu; Anne, femme de Georges d'Héricourt.

1612. Robert II de Caulaincourt, seign. desd., capit. de 100 hommes d'armes; femme, Marie d'Estourmel-Frestoy; enfans: Louis, Marie, femme de Louis de Lameth, s. de Honnecourt.

Vers 1650. Louis de Caulaincourt, seign. desd., baron d'Hermelingem et du Frestoy, d'abord conseiller au grand conseil, puis capit. d'une compagnie de chevau-légers; femme, Elizabeth-Charlotte de Miée; enfans: Charles, page de Louis XIV, tué à Maëstrich; Louis-Alexandre, sans hoirs; François-Armand; Louis, tige d'une branche établie en Normandie.

16.. François-Armand, marquis de Caulaincourt, seign. desd., rentra dans la religion catholique; femme, Françoise de Béthune; enfans: Louis-Armand, Geneviève-Angélique, femme d'Hyacinthe de Blondel; Marguerite-Angélique, femme de Jean d'Haudoire, irlandais.

17.. Louis-Armand de Caulaincourt, s. desd.; femme, Gabrielle-Pélagie de Bovelle; enfans: Marc-Louis, Gabriel-Hyacinthe, capit. de grenadiers à cheval, sans hoirs; Marguerite-Louise-Angélique, chanoinesse à Denain, puis femme de N., marquis de Brantes; Géneviève, mariée au comte d'Aumale; Marie-Antoinette, femme de N. Dufort; Jacques-Joseph, exempt des gardes-du-corps.

17.. Marc-Louis de Caulaincourt, seign. desd., grand bouteiller de St-Denis, maréchal-des-camps; femme, Henriette d'Hervilly.

17.. Gabriel-Louis, marquis de Caulaincourt, capit. de cuirassiers, lieuten.-général; enfant: Armand-Augustin-Louis, qui devint duc de Vicence, lieuten.-général, sénateur, ambassadeur, ministre des affaires étrangères et plénipotentiaire à trois congrès, mort en 1827.

Les armes de la maison de Caulaincourt sont: *de sable, au chef d'or*; cri: *désir n'a repos.*

CAUMONT, CALMONT, *Calmons, Calidus mons.*— Village de l'ancien Noyonnais, bâti sur la pointe d'une colline peu élevée, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 440 arp. de terres, 10 arp. de chennevières, 60 arp. de prés, 100 arp. de vignes, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population: en 1760, 55 feux; 1800, 428 h.; 1818, 537 h.; 1836, 585 h.; 1856, 530 h.

On cultivait la vigne à Caumont dès le 9e siècle. Ce village paraît tirer son nom de l'heureuse situation de son emplacement: *calidus mons*, chaud mont, en picard caumont. — Caumont est très-ancien. Il appartenait originairement au domaine royal; Charlemagne le donna à l'abbaye de St-Bertin, près de St-Omer, laquelle l'a conservé jusqu'au moment de la révolution française. — Caumont ne paraît point avoir eu de seigneurs laïcs; mais il y avait autrefois en ce village deux fiefs, ceux de *Villette* et de *Muret*, qui eurent leurs seigneurs particuliers.

Fief Villette. Il a donné son nom à une famille. Il y avait un château dont on voyait encore les ruines au siècle dernier.

1139. Renaud de Villette.

1171. Guillaume de Villette.

1270. Pierre de Villette.

Ce fief passa ensuite dans les maisons de Sepoix, de Rambures et d'Ardres. Il était possédé

en 1703 par un sieur Grouchet de Chépy, et en dernier lieu par un nommé Ponthieu.

Fief Muret, à Caumont.

1703. Jean Lantiré, écuyer, seign. de Muret.

CAUMONT, CALMONT, *Calidus mons.* — Ferme dépendant de Vesles. — Une petite communauté de filles fut fondée en ce lieu vers l'an 1135, par Walfride, abbé de Thenailles. Elle subsista peu de temps et fut transférée dans l'une des fermes appartenant à cette même abbaye.

CAUVIGNY, *Cauviniacum*, *Calviniacum.* — Ferme dépendant de Lesdins. — Au 10e siècle, Cauvigny était un hameau où l'on comptait 12 manses. Il appartenait à un certain Ives et à Gila, sa femme, lesquels, en l'année 981, le donnèrent à l'abbaye d'Homblières pour un cens de 12 sous. — Au 12e siècle, Cauvigny passa dans les mains des religieux de Longpont.

CAVEIGNON. — Voyez CHAVIGNON.

CAVERNE ou CAVESNE. — Voyez CHEVESNE.

CELLE (LA), *Cella.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rive droite du Petit-Morin, à 105 k. au sud de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Population : en 1836, 258 h.; 1856, 233 h.

Ce village est le plus méridional de tout le département.

CELLES-LÈS-CONDÉ, *Cella, Cellæ in Briâ.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur la rive droite du Surmelin, à 110 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues comprenant 300 arp. de terre, 28 arp. de prés, 20 arp. de vignes, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 34 feux ; 1788, 134 h.; 1800, 153 h.; 1818, 128 h.; 1836, 182 h.; 1856, 173 h.

Au moment de la révolution, la seigneurie de Celles-lès-Condé appartenait à M. de La Tour-du-Pin.

CELLES-SUR-AISNE, *Cella super Axonam.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur un monticule au bord de la rivière d'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. – Culture : en 1760, 9 charrues rapportant 2/3 froment et 1/3 méteil et seigle, 180 arp. de vignes, 15 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : en 1760, 75 feux ; 1800, 315 h.; 1818, 314 h.; 1836, 322 h.; 1856, 307 h.

Celles doit sans doute sa naissance à un oratoire que l'on aura bâti dans le

moyen-âge sur le monticule où s'élève aujourd'hui ce village : *cella*, chapelle, oratoire. — Le village de Celles fut érigé en une seule et même commune, vers 1125, par le roi Louis-le-Jeune, avec Vailly, Condé, Chavonnes, Pargny et Filain. (V. Vailly.) Toutefois, une séparation s'opéra plus tard, et les habitans de Celles eurent une administration municipale à part, tandis qu'auparavant ils étaient administrés par un conseil commun. Cela valut à Celles de conserver ses institutions communales jusqu'à la révolution. Les habitans élisaient un maire tous les deux ou trois ans, et exerçaient les haute, moyenne et basse justice dans l'étendue de leur territoire.

Cellier (Le), *Cellarium*. — Maison isolée dépendant de Martigny. — Elle fut donnée en 1141, par un certain Alard de Lœuilly et sa femme Guiberge, à l'abbaye de Foigny qui l'a gardée jusqu'à la révolution.

Cellule (La). — Voyez St.-Algis.

Ceply ou Ciply. — Hameau ou ferme dépendant autrefois de Crécy-sur-Serre, aujourd'hui détruit, mais qui était encore un fief au siècle dernier. Il fut adjoint à la commune de Crécy en 1190.

1680. Franç. Restaut, élu de Laon, seign. de Ceply; femme, Antoinette de Lalain ; sans enfans.

Cerfroid. — Hameau dépendant de Brumetz. — A la fin du 12e siècle, l'empla ment de ce hameau n'était qu'un désert entouré de bois et fréquenté par des cerfs. — A cette époque, un hermite nommé Félix, que quelques-uns croient, mais sans fondement, n'avoir été autre qu'Hugues, fils puîné de Raoul Ier, comte de Vermandois, s'établit dans cette solitude, et bientôt après un docteur de l'Université de Paris, nommé Jean de Matha, touché de sa vie édifiante, vint se joindre à lui. La réputation de ces pieux solitaires s'étant étendue au loin, ils se virent bientôt entourés de nombreux disciples, ce qui leur donna l'idée de fonder un nouvel ordre dont les trois principales obligations furent : la célébration de l'office monastique, le soin des hôpitaux et le rachat des captifs. Cet ordre ayant été approuvé par le pape, les nouveaux frères prirent le nom de *Trinitaires*. — Bientôt après, Félix et Jean de Matha jetèrent en ce lieu les fondemens d'un vaste monastère autour duquel se forma insensiblement le hameau actuel. — Au moment de la révolution, Cerfroid jouissait encore de 14,150 liv. de revenus, et comptait 8 religieux. — On allait autrefois en pélerinage à St Félix de Valois de Cerfroid, pour les enfans en langueur.

CERIZY, CHIRIZY, SERIZY (12e siècle), *Cerisiacum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine ondulée, à 36 k. au N.-O. de Laon et 11 au sud de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Population : 1800, 88 h.; 1818, 74 h.; 1836, 93 h.; 1856, 105 h.

Ce village paraît tirer son nom du mot *cerisaie*, lieu plantée de cerisiers.

Les seigneurs connus de Cerizy sont :
1555. Claude du Pin, seign. de Cerizy?
1561. Jean Lebel, seign. dudit.
1770. N. Robert.

CERNY-EN-LAONNOIS, *Cerniacum in Laudunesio*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le flanc d'une colline élevée, à 17 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues, 40 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 664 ? h.; 1800, 181 h.; 1818, 177 h.; 1856, 218 h.

Le village de Cerny est très-ancien. Au 5e siècle, il appartenait à une dame nommée Celse, cousine de St Remi, laquelle le donna à l'église de Reims. Plus tard, il passa, on ne sait comment, dans les mains des religieux de St-Jean de Laon, qui le possédaient encore au moment où éclata la révolution française. — En 1144, l'abbé de St-Jean permit aux hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem de bâtir à Cerny une maison de leur ordre avec une chapelle, et d'avoir un cimetière où il leur accorda le droit d'enterrer ceux des habitans qui voudraient y être inhumés. — En 1184, les habitans de Cerny obtinrent du roi une charte collective d'affranchissement calquée sur celle de Laon (V. ce mot), et qui comprenait Cerny, Baulne, Chivy, Courtonne, Verneuil, Bourg et Comin. Cette concession leur fut accordée moyennant que le chiffre des redevances annuelles qu'ils payaient au roi serait doublé, et qu'ils y ajouteraient une somme de 15 livres. Douze ans plus tard, ces diverses redevances furent changées en une rente unique et annuelle de 65 livres laonnoises En temps de guerre, les habitans de Cerny devaient de plus fournir au roi 40 sergens et 2 chariots. — En 1531, ils obtinrent encore du roi une foire annuelle et un marché franc.

CERNY-LÈS-BUCY, CERNAY, SARNI, CERNY-AUX-BALOSSES, *Cerniacum, Sarniacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une large vallée, à 6 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 9 charrues, 7 arp. de prés, 9 arp. 1/2 de bois. — Population : 1760, 165 h. (37 feux); 1800, 96 h.; 1818, 108 h.; 1836, 136 h.; 1856, 126 h.

Le 12 juin 1594, une bataille s'engagea sur le terroir de Cerny entre les ligueurs et les troupes de Henri IV qui faisait le siége de Laon. Après une résistance opiniâtre, les ligueurs furent défaits et obligés de battre en retraite. — Le village de Cerny possédait autrefois une maladrerie. On y voit encore une tour féodale carrée, bâtie en grès, dont la construction paraît remonter au 13e siècle. Ce petit monument militaire, reste de l'ancien château, a conservé tous ses caractères primitifs; c'est l'un des plus curieux que l'on puisse voir.

Seigneurs de Cerny.

1145. Helluin de Cerny; Guillaume, son frère.

1160-77. Guillaume de Cerny, chev.

1213. Jean de Cerny, chev., seign. de la Bove.

1271-79. Monseigneur Jean de Cerny, chev.

1329. Jean III de Cerny, chev.; Guillaume, son frère, écuyer.

Vers 1570. Jean de Neufchâtel, chev., seign. de Cerny; femme, Marie de Blois; enfans: Jean, mort jeune; Jeanne, femme de Louis de Rouvroy, seign. de Sancy; Françoise, femme: 1° de Jacques d'Apremont; 2° de Jean le Danois.

Vers 1575. Jacques d'Apremont, baron de St-Loup, seign. de Cerny, par sa femme; sans enfans.

1590. Jean le Danois, 3° fils de Charles le Danois, seign. de Joffreville. Jean devint seign. de Cerny par sa femme, veuve du précédent; enfans: Philibert, mort jeune; Charles.

16.. Charles le Danois, baron de Nouvion et de Cerny, seign. de Robersart et Raisme; femme, Marie de Noyelle.

16.. Jean-Philippe le Danois, leur fils, chev., comte de Cerny, etc.; femme, Françoise le Danois; enfans: Charles-Joseph, François-Louis, comte de Ronchères, lieutenant-général des armées; Marie-Claude, femme de Charles-Antoine de Ladellen, baron d'Acre; Marie-Hyacinthe, femme de Philippe d'Estaing; Marie-Monique, mariée à un comte de l'empire.

16.. Charles-Joseph le Danois, seign. desdits femme, Marie Gillette d'Estourmelle; enfans: Catherine-Louise, morte jeune; François-Marie.

17.. François-Marie le Danois, marquis de Cerny, maréchal héréditaire du Hainaut, lieutenant général des armées, commandeur de St-Louis; femme, Françoise-Henriette-Colette de la Pierre; une seule fille, Marie-Françoise, qui épousa Joseph le Danois, son parent, marquis de Joffreville.

Armes des le Danois: *de sable, à la croix d'argent fleuronnée d'or.*

1755. Jean-Baptiste de Lamirault, seign. de Cerny, par acquisition sans doute, et de Noircourt, le Thuel, Etréaupont en partie, chev. de N.-D. du Mont-Carmel, grand-maître des eaux et forêts du duché de Guise; femme, Suzanne de Lancry; enfans: Anne-Louise-Suzanne, femme de J. Bady, écuyer; Jean-Baptiste, capitaine au régiment de Condé, infanterie; Josias, clerc; Joseph-Henri, lieutenant dans Condé, Louis-François, Jean-Baptiste-Joseph, et Louis-Philippe, chevaliers de Malte; et 3 filles mortes jeunes.

A la révolution, la terre de Cerny était encore dans cette maison, qui portait pour armes: *d'or, à une rose de gueules, au chef de même.*

CERSEUIL, CERCEUIL, CERCHEUIL (13° siècle), *Cersolium.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé à mi-côte dans une gorge étroite de la vallée de la Vesle, à 35 k. au sud de Laon et 22 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendanee, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 10 arp. de prés, 20 arp. de bois, beaucoup de fruits à noyaux. — Population: en 1760, 47 feux; 1800, 208 h.; 1818, 212 h. 1836, 236 h.; 1856, 195 h.

La terre de Cerseuil faisant autrefois partie du comté de Braine, ne paraît pas avoir eu d'autres seigneurs que ceux de cette ville.

CESSEREUX. — Ferme qui s'élevait autrefois entre Seboncourt et Bernoville. Elle appartenait aux seigneurs de Guise, des mains desquels elle passa, au 18° siècle, dans celles de M. de Puységur, seign. de Buzancy.

CESSIÈRES, *Cesseriæ.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied de collines élevées, à 10 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des

bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Sulpice et Antoine. — Culture en 1760, 4 charrues, 40 arp. de prés, 450 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : 1760, 480 h. (107 feux); 1800, 537 h.; 1818, 567 h.; 1836, 622 h.; 1856, 561 h.

Cessières est un des anciens villages du département. Il appartenait primitivement au domaine royal dont il fut détaché au 7e siècle par Chilpéric, pour être donné avec Barisis à l'abbaye de St-Amand. — En 1620, la peste fit de grands ravages à Cessières. — C'est en 1758, que furent découvertes à Cessières les premières cendres noires, et que l'on fit sur elles les expériences qui établirent leurs propriétés fertilisantes. De cette époque date, dans nos contrées, l'emploi des cendres noires comme engrais.

Cessières est la patrie de Jean de Cessières, avocat général au parlement de Paris; et d'E.-A.-F. Gouge, agronome, à qui l'on doit la connaissance des propriétés des cendres noires.

Seigneurs de Cessières.

1140. Adam de Cessières.

La terre de Cessières appartenait au 16e siècle à Marie de Luxembourg. Elle fut vendue après sa mort pour liquider ses dettes, et achetée en 1600 par les sieurs d'Arcy et de Cartigny. Vendue de nouveau vers l'année 1680, elle fut achetée par François de la Leu. Elle passa peu d'années après dans la maison de Ronty, dont les membres étaient déjà seign. de Suzy, et y resta jusqu'à la révolution (V. Suzy).

CHACRISE, *Carcrisia* (9e siècle), *Carcaricia*, *Chacrisia*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti au fond de la vallée de la Crise, à laquelle sans doute il doit son nom, à 35 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 12 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 2 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 103 arp. de bois, 3 arp. de garenne. — Population : 1760, 77 feux; 1800, 390 h.; 1818, 406 h.; 1838, 443 h.; 1856, 411 h.

Chacrise appartenait originairement au domaine royal. En l'année 858, Charles-le-Chauve le donna à l'abbaye de N.-D. de Soissons qui l'a possédé jusqu'à la révolution. — Cette maison religieuse prit pour la garde de ses domaines des avoués qui devinrent seign. laïcs de Chacrise. En dernier lieu, la seigneurie se composait d'une maison avec jardin et pourpris clos de murs, 22 essins de terre labourable, 18 faux de prés, un arp. de bois, un moulin, les dîmes et terrage, une mairie avec 36 muids de vinage et rouage portant lods et vente, un pressoir, environ 50 poules et autres rentes; justice haute, moyenne et basse; une hôtellerie avec four.

Seigneurs de Chacrise.

1249. Gilon de Chacrise, dit le Fiève.

1289. Jean II de Pierrefonds, vicomte de Buzancy, seign. de Chacrise.

1325-27. Jean, avoué de Chacrise, femme, Marguerite.

1597. Nicolas Regnaud, seign. avoué de Chacrise; femme, Suzanne Bachelier.

1620-28. Jean Regnaud, seign. dudit.

1660. Gilles Regnaud, seign. dudit en partie.

1694. Louis Regnaud, seign. dudit en partie.

Vers 1650. Valentin de Flavigny, seign. de Chacrise en partie, 3e fils de Balthazar de Flavigny, seign. de Chambry; femme Nicole du Nouvion.

Vers 1670. Christophe de Flavigny-Chambry, seign. en partie de Chacrise, major de Dunkerque; femme, Catherine Guyon; enfans: François, Christophe.

16.. Chistophe de Flavigny, seign. de Chacrise.

17.. Joseph de Flavigny, son fils, seign. dud., capit. au régiment du Forez; femme, Elizabeth Bourseau; enfans: Christophe-Joseph, garde du corps, chev. de St-Louis, sans hoirs; Louis.

17.. Louis de Flavigny, seign. dudit, capit.-lieut. au régiment de cavalerie d'Aumont, tué à Glandorf en 1742; femme, Marguerite-Françoise de Villelongue, petite nièce du fameux Villelongue de Suède, comte de Lacerda; enfans: Jean-Baptiste, aide-major du régiment de Bourges; Marie-Simonne-Françoise.

On voyait autrefois deux fiefs à Chacrise, le fief *Thomas* et celui de la *Sabaine*.

CHAILLEVOIS, *Calleviacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé à l'entrée de la belle vallée de l'Ailette, à 10 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, une charrue, 30 arp. de prés, 100 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population: en 1760, 40 feux; 1800, 198 h.; 1836, 224 h.; 1856, 222 h.

Le nom de ce village paraît dériver d'un ancien chemin qui sans doute passait en ce lieu, *callis via*, chemin royal. — Ce village appartenait autrefois aux évêques de Laon, qui l'ont possédé jusqu'à la révolution. — On trouve une butte ou tombelle à Chaillevois. — Ce village est la patrie de Jean-Baptiste Tholmé, général de brigade du temps de l'empire.

Seigneurs de Chaillevois.

Pierre Parat était s. de Chaillevois vers 1690.

En dernier lieu cette seigneurie se trouvait dans les mains d'un sieur de Sagne.

Chailvet. — Hameau dépendant de Royaucourt. Il était autrefois de la paroisse de St-Julien. — Au 12e siècle, la terre de Chailvet appartenait aux chevaliers du Temple. Ils la vendirent en 1162 au trésorier du chapitre de Laon.

Seigneurs de Chailvet.

1519. Sébastien de la Viéville, seign. de Chailvet.

1660. Charles, duc de la Viéville, conseiller du roi, seign. de Chailvet. Vendit cette terre à

1666. Pierre Parat, écuyer, conseiller et secrétaire du roi.

16.. Claude Parat, écuyer, seign. dud., trésorier du roi; femme, Marie de May; enfans: Jean, Pierre.

1677. Pierre Parat, écuyer, seign. dud. et de St-Julien; femme, N. Rousseau.

1700. Nicolas le Mercier, gentilhomme servant du roi, seign. de St-Julien et Chailvet, comme héritier des précédens; femme, Florimonde de Charmolue.

1711-23. Jean-François Charmolue de la Garde, seign. de Longpré, St-Julien et Chailvet, contrôleur secrétaire du roi.

CHALANDRY, *Kalendreium*, *Kalendriacum*. — Village de l'ancien Laonnois, placé près du confluent de la Souche et de la Serre, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon,

aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron. St Aubin. — Culture en 1760, 14 charrues, 180 arp. de prés, 20 arp. de jardinages. — Population : 1760, 286 h. (76 feux); 1800, 475 h.; 1818, 512 h.; 1836, 528 h.; 1856, 511 h.

Le village de Chalandry appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon, à laquelle il avait été donné en 1141.

Seigneurs de Chalandry relevant de St-Jean de Laon.

1141. Nicolas dit le Chat ou le Cat, seign. de Chalandry.

1192. René, chev. de Chalandry; femme, Agnès; enfans : Simon, Raoul.

1550. Pierre le Cirier, écuyer, seign. de la Motte et Chalandry; femme, Louise Nollet; enfans : Daniel, Pierre, Suzanne-Madeleine, femme de Jean Desmarets, élu de Laon.

1603. Madeleine de Charron achète les villages de Chalandry, *Thouillé*, Mesbrecourt, Sartaux, Housset, Prisces, Franqueville et la cense Valercourt, pour la somme de 39,000 livres.

1610. Nicaise de Guignicourt, seign. de Chalandry et de la Motte, sergent royal à Laon; femme, Judith Bougier; enfans : César, Gédéon. Madeleine.

1640. César de Guignicourt, écuyer, seign. desd.; femme, N. de Lance.

Vers 1670. Gédéon de Guignicourt, seign desd.; femmes, 1° Claudine Mozart, fille de N. Mozart, seign. de la Tour; 2° Anne de Cossart, dont Marguerite qui épousa Robert Cailma, laboureur à Ste-Preuve.

CHALESSOGNE. — Voyez SALSOGNE.

CHAMBLON. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait autrefois une paroisse séparée. On y comptait en 1760, 12 feux, 6 charrues, 450 arp. de terres, 28 arp. de prés.

CHAMBRY, autrefois CHAUMERI ou CHAMERI, *Chaumeriacum* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, sur le bord de la Souche, à 4 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 6 charrues, 30 arp. de prés, 48 arp. de bois. — Population : 1760, 57 h. (21 feux); 1800, 124 h.; 1836, 259 h.; 1856, 265.

Selon une ancienne tradition, une religieuse flamande, revenant de la Terre-Sainte au 12e siècle, s'arrêta à Chambry et y fit construire un petit couvent pour des frères de Nazareth, lequel fut détruit plus tard pendant les guerres des Anglais. L'église actuelle de Chambry serait l'ancienne chapelle de ce couvent.

Seigneurs de Chambry.

La terre ou du moins la seigneurie de ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon qui, à la fin du 16e siècle, la vendit à

1591. Balthazar de Flavigny, seign. de Chambry et de Malaise, lieutenant des gens d'armes du sieur de Longueval, gouverneur de Nesles qu'il défendit contre Mayenne, tué au siége de Rouen; femme, Marguerite de Coignet, enfans : Jacques, Pierre, tué au service; Valentin, seign. de Chacrise.

16.. Jacques de Flavigny, seign. desd.; femmes : 1° Marie de Béchon; 2° Antoinette de Hanon; enfans : Valentin, Valérien, chanoine de Reims, théologien et professeur d'hébreu; Marguerite.

16.. Valentin de Flavigny, seign. desd., capitaine au régiment de Manicamp; femme, Marie de Lézine. Plusieurs enfans morts au service; Claude.

18.. Claude de Flavigny, seign. desd., vicomte d'Assis, capitaine dans Bridieu, cavalerie; femme, Anne de Fay d'Athies.

1688. André de Flavigny seign. desd., leur fils, lieutenant-colonel au régiment de Pouange, chev. de St-Louis; femme, Louise-Antoinette de Mareuil-Villebois.

17.. Claude II de Flavigny, seign. desdits, lieutenant-colonel au même régiment, chev. de St-Louis; femme, Marie Clairmonde de Hédouville; enfans: Louise-Antoinette-Clairmonde, femme d'Antoine Maréchal, maître d'hôtel de la Dauphine: Christophe-André-Théodore, Charlotte-Claudine, femme de N. de Hédouville, garde du corps; Marie-Françoise, Louise et Elisabeth, sans alliance.

17.. Christophe-Théodore-André de Flavigny, seign. de Chambry et Malaise; femme, Anne-Félicité Pelletier de St-Germer; enfans: Louis-François, page du comte d'Artois; François, cadet-gentilhomme au régiment de Rohan-Soubise; Alexandre-André, maire de Laon, Préfet de la Haute-Vienne; Louise-Gabrielle.

Les armes des Flavigny-Chambry sont: *Echiqueté d'argent et d'azur, à un écusson de gueules en cœur et une bordure de sable.*

CHAMOUILLE, autrefois CHAMOYLE (12e siècle), *Camoliæ*, *Camolgia*, *Camulia*, *Chamolia*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans le haut de la vallée de l'Ailette, à 12 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 2 charrues, 50 arp. de prés, 30 arp. de bois et autant de vignes. — Population: 1760, 229 h. (51 feux); 1800, 203 h.; 1836, 214 h.; 1856, 210 h.

Chamouille est un des anciens villages du département. Dès le 10e siècle, un certain Gautier prend le titre de comte de Chamouille. Plus tard, ses seigneurs portèrent le titre de vicomtes du Laonnois. En 1140, Valbert, vicomte du Laonnois et seigneur de Chamouille, abandonna à l'abbaye de St-Vincent de Laon, pour acheter son salut et celui de ses ancêtres, la vicomté, la justice, le rouage, etc., c'est-à-dire, la seigneurie de ce village. — Les habitans de Chamouille obtinrent du roi en 1184, une charte collective de commune avec Cerny, Baulne, Chivy, Courtonne, Verneuil, Bourg-et-Comin (V. Cerny).

Seigneurs de Chamouille.

974. Gautier, comte de Chamouille

1120. Evrard, vicomte du Laonnois, seign. de Chamouille.

1123. Hielbert, vicomte du Laonnois, seign. dudit.

1140. Walbert, vicomte du Laonnois, s dudit.

1146. Ebles ou Ebale, vicomte, seign. dudit.

1150. Payen de Chamouille, maréchal héréd. du Laonnois.

1161. Barthélemi, seign. de Chamouille, prit part à la croisade de 1190; femme, Elvide; enfans: Philippe, Aélide, Comtesse.

1190. Philippe, seign. dud. Il se croisa en 1210; femme, Béatrix; enfans: Hugues, Jean, dit Thitonée, Colin.

1210. Hugues, seign. dud.

1246 Raoul de Chamouille, damoiseau.

Au commencement du 16e siècle, la seigneurie de Chamouille se trouvait dans les mains de la maison de Chambly, dont les membres étaient seigneurs de Monthenaut, et devint l'apanage d'un cadet de cette famille.

Vers 1530. Charles de Chambly, seign. de Chamouille, Pancy et Coligis, puîné de Jean de Chambly, seign. de Monthenaut; femmes; 1° Guillemette de Cuvillier; 2° Marie de la Personne; 3° Marguerite du Castel. Il n'en eut point

d'enfans, et Chamouille passa dans d'autres mains.

Vers 1590. François Dupuis, seign. de Chamouille ; femme, Marguerite Aubert ; enfant, Marie, religieuse.

Vers 1620. Renaud Branche, seign. dudit, contrôleur en l'élection de Laon.

16.. Nicolas Branche, seign. dud. Après lui la seigneurie de Chamouille rentra un instant dans la maison de Chambly ; puis passa au commencement du 18e siècle dans celle de l'Epinay, dont les membres étaient seigneurs de Pancy. Ces derniers gardèrent Chamouille jusqu'à la révolution (V. Pancy).

CHAMPLUISANT, *Campus lucens* (13e siècle). — Ferme dépendant de Verdilly. C'était autrefois un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1167. Guillaume de Champluisant.

1216-40. Robert de Champluisant, chev.

1441. Guillaume de Champluisant, chev., bailli de Vermandois.

15.. Michel Husson, bourgeois de Fère, seign. de Champluisant.

CHAMPS, *Chaum* (12e siècle), *Chavum*. — Village de l'ancien Laonnois, placé sur la rive droite de l'Ailette, à 35 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Population: 1760, 40 feux; 1800, 565 h.; 1818, 669 h.; 1836, 565 h.; 1856, 474 h.

Il est question de Champs dès le 11e siècle. Elinand, évêque de Laon, en donna l'autel à l'abbaye de Nogent en l'année 1089. — Les habitans de Champs furent affranchis en 1368, par Enguerrand VII, sire de Coucy, avec ceux de 21 autres villages de ses domaines (V. Coucy-la-Ville). — Au 18e siècle, les seigneurs de Champs avaient dans ce village haute, moyenne et basse justice, droit de pontenage et de chaussée sur les voitures et bestiaux passant sur le pont, la chaussée et un moulin banal.

Seigneurs de Champs, relevant de Coucy.

1160-70. Gilles de Champs? Pierre, son frère.

1247. Thomas de Champs.

1486. Gérard de Lignières, seign. de Champs; femme, Jeanne Regnaut.

1525. Jacques de Lignières, s. dud. leur fils.

1539. René de Lignières, seign. dudit.

Vers 1650. César de Dostat, seign. dudit, femme, N. de Boisselles.

1664. René Potier, duc de Tresmes, seign. dudit par acquisition et moyennant le prix de 25,695 liv. Dès ce moment jusqu'à la révolution les seigneurs de Blérancourt ont possédé la terre de Champs (V. Blérancourt).

Il y avait autrefois à Champs deux fiefs dits de *Jean Hanoque* et *du Vintre*.

Fief de Jean Hanoque ou Henoque.

Vers 1670. Jean Hanoque, seign. dudit, par sa femme, Marguerite Francomme.

Fief le Vintre.

Vers 1400. Flameng de Fransures, s. du Vintre.

1452. Jean Regnaut, licencié ès-lois, chan. de Noyon, seign dudit.

1492. Jean Roussel, seign. dudit.

1650. Louis de Froidour, seign. de Cerizy et du Vintre.

1697. Louis de Froidour, son frère, écuyer, capit. de cavalerie.

Après lui les seign. de Blérancourt réunirent ce fief à leur domaine.

CHAMPVERCY. — Hameau dépendant de Bézu-le-Guéry. C'était autrefois un fief noble. — M. de Bois Rouvray, seign. de Champvercy, fut nommé député aux Etats généraux de 1789.

CHANTEMERLE, autrefois CHANTEMELLE. — Hameau dépendant de Bézu-lès-Fèves. — C'était jadis un fief avec des seigneurs particuliers.

1277. Guy de Chantemelle.
1398. Taupin de Chantemelle ? maître d'hôtel du roi.
1670. Louis de Briqueville, s. de Chantemerle.

CHANTRUD, autrefois CHANTRIEUX, *Cantiluga*, *Cantiluya*, *Canteliva*. - Ferme dépendant de Grandlup. — Au 11ᵉ siècle, le terroir de Chantrud appartenait à la maison de Pierrepont. Dans les premières années du siècle suivant, un prieur de l'abbaye de St-Martin de Tournai, le voyant en friche par suite de la guerre que les seigneurs du voisinage se faisaient entre eux, eut l'idée de le demander au seign. de Pierrepont pour y bâtir une ferme. L'ayant obtenu, il s'empressa d'y élever les bâtimens nécessaires à une exploitation rurale. — Au moment de la révolution, la ferme de Chantrud appartenait encore à St-Martin de Tournai.

CHAOURSE, CHAOUX ou CHAOUSSE, *Cadursia* (12ᵉ siècle), *Cadussa*, *Cadurca*, *Caoursius*, *Choursa*, *Choursius*. — Village de l'ancienne Thiérache, sur la Serre, à 35 k. au N.-E. de Laon et 10 au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 25 charrues, 125 arp. de prés, 200 arp. de bois, 25 arp. de jardinages. — Populat. : 1760, 125 feux ; 1800, 719 h. ; 1818, 823 h. ; 1836, 971 h. ; 1856, 983 h.

Chaourse est bâti près de l'ancienne chaussée romaine qui conduisait de Reims à Bavai ; aussi pense-t-on, non sans vraisemblance, qu'il est le *Catusiacum* de l'itinéraire d'Antonin. — La terre de Chaourse appartenait originairement au fisc et l'on y voyait, dit-on, une résidence royale sous la première race. Plus tard, elle passa dans les mains d'un comte de Laon nommé Adalame ; puis, Charles-le-Chauve la donna, en l'année 867, aux moines de St-Denis, sous condition qu'ils y élèveraient un monastère. Au 14ᵉ siècle, il y avait encore une petite communauté de religieux, dont le supérieur prenait le titre de chambrier. — Au moment de sa donation à St-Denis, Chaourse était déjà une localité importante, car on y voyait deux églises et il s'y tenait un marché très-fréquenté. — Les habitans de Chaourse ayant été affranchis au 12ᵉ siècle par l'abbé de St-Denis qui leur donna la loi de Vervins, ils furent dès-lors administrés par un mayeur, un doyen et des échevins à leur nomination. La mairie et le doyenné étant à la longue devenus des fiefs héréditaires, l'abbé de St-Denis les racheta en 1243, et substitua la charte de Laon à celle de Vervins. — En 1365, l'abbé de St-Denis, voyant le pays infesté de gens sans aveu qui se livraient à toute sorte de violences, obtint du roi l'autorisation d'entourer l'église de Chaourse de fortifications, derrière lesquelles les habitans pussent se réfugier dans les momens de danger. — Chaourse fut mis à contribution en 1712 par le partisan hollandais Growestein.

Chaourse est la patrie de Philippe de Chaourse, évêque d'Evreux au 13ᵉ siècle ;

de Jean Bertaut, docteur et professeur en théologie, recteur de l'université de Paris au 16e siècle, et de Jean Ogée, ingénieur géographe du dernier siècle.

Seigneurs de Chaourse.

Les seigneurs de Rozoy possédèrent l'Avouerie de Chaourse jusqu'en 1248, année où Roger, seign. de Rozoy, la vendit à St-Denis, pour la somme considérable alors de 1,000 liv. parisis et de 20 liv. de Tours, acquisition qui éteignit cette charge.

1129. Gérard de Chaourse ?

1135. Robert de Chaourse; femme, Ade.

1173-90 Anselme de Chaourse, chev.

1200. Ponsard, chev. de Chaourse; enfant, Robert.

1202. Robert II de Chaourse.

Vers 1215 Laurent, chev. de Chaourse; femme, Emmeline; enfant, Jean.

1220. Anselme II de Chaourse, *aliàs* de Brabançon; femme Osille.

Au 16e siècle, la seigneurie de Chaourse passa dans la maison de Choiseul.

Vers 1569. Charles de Choiseul, marquis de Praslin, seign. d'Ostel et de Chaourse.

1626. François de Choiseul, baron de Chaourse, 2e fils du précédent, n'eut qu'une fille Marie-Françoise, qui épousa successivement : 1° Louis-Armand de Labadie de Sautoir, capitaine de cavalerie ; 2° Jean-Baptiste-Gaston de Choiseul ; 3° Nicolas-Martial de Choiseul (V. Ostel).

CHAPELLE-MONTHODON (La), *Capella ad montem Odonis.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans une vallée élevée, au confluent de plusieurs ruisseaux, à 105 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 17 charrues et demie comprenant 1,300 arp. de terres, 85 arp. de prés, 10 arp. de vignes, 400 arp. de savarts. — Population : en 1760, 92 feux ; 1788, 305 h. ; 1800, 365 h. ; 1818, 396 h. ; 1836, 464 h. ; 1856, 472 h.

Seigneurs de La Chapelle-Monthodon.

Vers 1500. Jean des Ursins, seign. de La Chapelle-Monthodon ? et de Missy-aux-Bois ; enfant, Catherine, femme de François de Renty.

1540. Alard de Baudier, seign. de Ville-en-Tardenois et La Chapelle-Monthodon, maréchal des logis des archers de la garde du roi ; femme, Jeanne de Miremont ; enfant, Adrien.

1545. Adrien de Baudier ; femme, Louise de Noirfontaine ; enfans, Robert, seign. de Serigny, Claude, Jean, seign. de Berzieux.

1650. Robert de Baudier, victe de La Chapelle-Monthodon. Cette famille portait pour armes : *d'argent, à 3 têtes de maures de sable, tortillées de champ.*

En dernier lieu la seigneurie de La Chapelle-Monthodon était dans les mains du duc de Bouillon.

CHAPELLE-SUR-CHÉZY (La), *Capella super Casiacum.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, placé sur un plateau élevé, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse — Patron, St Barthélemi. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 675 arp. de terres, 45 arp. de prés, plus un étang. — Population : en 1760, 40 feux ; 1788, 222 h. ; 1800, 279 h. ; 1818, 242 h. ; 1836, 276 h. ; 1856, 283 h.

Le village de la Chapelle-sur-Chezy appartenait autrefois à l'abbaye de Chézy.

Seigneurs de La Chapelle-sur-Chézy.

Avant 1200. Raoul, seign. de La Chapelle; enfans: Alard, Jean, Sara.

1235. Alard, écuyer, seign. de La Chapelle-sur-Chézy; femme, Ida. Il vendit cette année à l'abbaye de Chézy le tiers de la terre de la Chapelle, pour la somme de 100 liv. de Provins.

Chapitres. — Au moment de la révolution, on comptait dans l'étendue actuelle du département, quinze chapitres ou colléges de chanoines, savoir: ceux de l'église de St-Quentin et de Ste-Pécinne dans cette ville; celui de St-Wast à Origny; celui de St-Gervais à Guise; ceux de la cathédrale, de St-Jean-au-Bourg, de Ste-Geneviève, de St-Julien et de St-Corneille à Laon; ceux de St-Louis et de St-Montain à La Fère; celui de St-Laurent à Rozoy; ceux de la cathédrale et de St-Pierre-au-Parvis à Soissons; enfin, celui de St-Pierre et St-Paul à Moy (V. tous ces noms). Les revenus réunis de ces quinze chapitres dépassaient alors 860,000 livres, et l'on y comptait 225 chanoines.

Charcy, *Charciacum.* — Ferme dépendant de La Ferté-Milon. C'était jadis une paroisse séparée et une seigneurie de grande étendue, qui comprenait le territoire actuel de Bourg-Fontaine.

Seigneurs de Charcy.

1157. Guyard, seign. de Charcy.

1249. Jean de Charcy, écuyer; femme, Gila.

1250. N. de Cramoiselle, seig. dud. Il vendit cette année la terre de Charcy au chapitre de Soissons, lequel après l'avoir gardée pendant trois siècles, la donna à bail perpétuel en 1563 à Renaud de Beaune, évêque de Mende. C'est ce dernier qui fit bâtir le château de la *Grand-Maison*. La terre de Charcy revint après lui à Charlotte de Beaune, sa nièce, qui la passa à ses héritiers.

A la fin du 17e siècle, la terre de Charcy était dans les mains d'Anne-Marie de la Trémouille, duchesse de Brachiane, qui la vendit en 1681 à Monsieur, frère du roi, lequel l'échangea avec l'abbaye de Valsery, contre 5 pièces de trefond contenant 98 arp. de bois, dans la forêt de Retz. Dès lors, la terre de Charcy fit partie de la manse abbatiale de Valsery.

Charentigny. — Hameau dépendant de Villemontoire. Il formait une paroisse à part avant 1780. En 1760 on y comptait 15 feux, 6 charrues, 30 arp. de prés et 40 arp. de bois. — Charentigny était jadis un fief dont les seigneurs sont mal connus,

1190. Raoul de Charentigny; femme, Comtesse; enfans: Gobert, Enguerrand, Jacob, Marguerite.

1237-41. Agnès, dame de Balabam et Charentigny.

1780. La princesse de Chimay, dame dudit.

Charles-Fontaine. — Hameau dépendant de St-Gobain. — Au commencement du 16e siècle, ce lieu appartenait à Marie de Luxembourg, dame de Marle et de La Fère, qui le donna en 1526 à Etienne et Jean de Brossart, *pour y faire revivre le fourneau de verrerie de la forêt de St-Gobain.* Cet abandon fut fait à la condition de payer à la donatrice ou à ses hoirs, un surcens de 24 liv. annuelles avec un *fait et demi* de verres à pied, c'est-à-dire douze douzaines de verres à boire. Elle leur abandonna aussi le droit de chasse et celui de faire paître un certain

nombre de bêtes dans la forêt. — Cette donation fut encore faite à la condition que l'emplacement et le fonds cédés ne pourraient être aliénés ni vendus qu'à des personnes de la famille des donataires, en ligne directe ou collatérale. Cet établissement fut confirmé par lettres patentes de Charles IX et Henri III, qui exemptaient de tous droits et impôts, non-seulement les propriétaires, mais encore les ouvriers de cette manufacture. Après l'avoir gardée longtemps, les Brossard l'ont transportée aux Massari, leurs gérans.

CHARLY, *Carliacum* (9e siècle), *Charleium*, *Caroli villa*. — Joli bourg de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rive droite de la Marne, à 100 k. au sud de Laon et 15 au S.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 20 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 300 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Drachy ni Ruvet, 328 feux; 1800, 1,659 h.; 1818, 1,645 h.; 1836, 1,579 h.; 1856, 1,738 h.

Charly appartenait originairement au domaine royal, et il fut vraisemblablement bâti par un des rois de la première race du nom de Charles, appellation qui s'est conservée dans son nom. En l'année 858, Charles-le-Chauve le donna à l'abbaye de N.-D. de Soissons. — On remarque dans l'église de Charly les fonts baptismaux, copie moderne, paraît-il, de ceux de Nogent-l'Artaud.

Charly est la patrie de Pierre Le Givre, médecin distingué du 17e siècle, et de A.-B. Tranchard, auteur d'un ouvrage sur le notariat, 1818.

Seigneurs de Charly.

Au 18e siècle, la seigneurie de Charly consistait en une maison seigneuriale avec une ferme en dépendant, la ferme de Beaurepaire, un moulin à Choisel, un bac sur la Marne, 160 arp. de bois, taille, vinage, cens, rentes, etc.; justice haute, moyenne et basse.

1190. Guy de Charly, chev.

1208. Hugues de Charly, chev.

1220. Etienne de Charly.

1266. Jean de La Ferté, chev. de Charly.

1280. Hugues II de Charly, écuyer

Vers 1300. Thomas du Bois, seign. dud.

1316. Oudard du Bois, son fils, seign dud.; femme, Isabeau.

En dernier lieu, la seigneurie de Charly se trouvait dans les mains d'un sieur de La Loge.

Il y avait jadis à Charly un fief dit de *Bousselle*.

CHARME (LE). — Hameau dépendant de Grisolle. On y voyait autrefois un prieuré de filles. Au moment de la révolution, on n'y comptait pas moins de 22 dames de chœur et de 10 converses. Les revenus de la maison s'élevaient alors à 38,225 liv. — Les bâtimens de cette maison furent mis au pillage en 1793 par les populations voisines. Tous les arbres des jardins furent abattus, les portes, les croisées, les chambranles de cheminées et les poutres arrachés et enlevés, les toits découverts.

CHARMEL (Le), *Carpinetum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé

sur un plateau élevé, à 80 k. au sud de Laon et 20 au N.-E. de Chât -Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues comprenant 610 arp. de terres, 40 arp. de prés, plus 36 arp. de vignes, 4 arp. de bois. — Population : en 1760, sans les Franquets, 56 feux ; 1788, 246 h. ; 1800, 322 h. ; 1818, 317 h. ; 1836, 321 h. ; 1856, 376 h.

Avant la révolution, il y avait au Charmel deux sœurs de la Charité de Nevers, dont une pour les malades et l'autre pour l'instruction des filles pauvres. Elles avaient été fondées en 1676, par le sieur de Ligny, seigneur du lieu. — Le château, monument du 13e siècle, a conservé toutes ses formes primitives. Il est placé dans une situation heureuse, dominant au nord une vaste plaine et au midi le cours de la Marne.

Seigneurs du Charmel.

Ce domaine fut longtemps possédé par la maison de Ligny, dont les membres étaient déjà seigneurs de Billy-sur-Ourcq (V. ce mot).

En dernier lieu, il était dans les mains d'un sieur Hocquart.

CHARMES, autrefois CHARMES-LA-CHAPELLE, *Charmum*. — Village de l'ancien Laonnois, placé dans une position agréable et qui lui a sans doute valu son nom, à 23 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 5 charrues, 40 arp. de prés, 5 arp. de bois. — Population : en 1760, 214 h. (67 feux) ; 1800, 431 h. ; 1818, 464 h. ; 1836, 662 h. ; 1856, 796 h.

Au 12e siècle, Charmes n'était encore qu'un hameau avec une chapelle, d'où lui venait son nom de Charmes-la-Chapelle. L'église paroissiale était, dit-on, à Montfrenoy, aujourd'hui simple ferme dépendant de Charmes. — Ce village possède des cendrières dont l'exploitation remonte à l'année 1775.

Le baron Théodore-J.-Jos. Séruzier, colonel d'artillerie légère, naquit à Charmes en 1769 et mourut en 1825. Il a laissé des mémoires.

Seigneurs de Charmes.

1243. Godefroy, seign. de Charmes, chev.

1630. François du Passage, seig. de Charmes ; femme, Anne de Flavigny-Liez.

1675. Bernard du Passage, seign. dud. ; femme, Catherine-Françoise de Flavigny.

1697. Charles du Chesne, écuyer, s. en partie de Charmes et Verpillers, lieut.-colonel au régiment de Poitou. Cette maison portait pour armes : *Ecartelé de gueules et d'azur et bandé d'hermines, avec une croix épatée d'or sur champ de gueules.*

1709. Julien d'Abouville, inspecteur au corps royal d'artillerie, seign. en partie de Charmes, par son mariage avec Jeanne du Chesne, fille du précédent.

1714. Charles-Louis de Flavigny, fils du seig. de Liez, seig. de Charmes par sa femme Jeanne du Chesne, veuve du précédent. Enfans : Charles-François, Jeanne-Bernardine, femme de Charles d'Ostalis, colonel d'artillerie.

17.. Charles-François de Flavigny, seign. de Charmes, Travecy, etc., capitaine en second des grenadiers, maréchal de camp, mort en 1805. Femme, Marie-Madeleine Trufereau ; enfans : Anne-Louis-Jean, lieutenant aux gardes fran-

çaises, guillotiné dans la révolution; Madeleine-Henriette, femme du comte Desvieux, guillotinée avec son frère; Marie-Julienne, sans alliance; Adélaïde-Madeleine, femme d'Antoine-Marie de Beffroi; Anne-Charlotte, femme de Nicolas-Guillaume, baron de Marguerit; Adélaïde-Barbe, femme de Chrétien-Frédéric Beysset, lieutenant de gendarmerie.

CHARTÈVE. — Village de l'ancienne Brie champenoise, assis sur la rive droite de la Marne, à 75 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Caprais, évêque d'Agen. — Culture en 1760, 5 charrues, comprenant 375 arp. de terres, 30 arp. de prés, 80 arp. de vignes. — Population: 1760, 67 feux; 1800, 291 h.; 1836, 366 h.; 1856, 398 h.

Au moment de la révolution, la terre de Chartève appartenait à M. de St-James.

CHARTREUVE, ou CHARTEUVE, *Castrovorum*, *Castovra*, *Cartovera*, *Cartobra*, *Cartobrium*. — Hameau dépendant de Chéry, canton de Braine. — Le territoire de ce hameau appartenait originairement au fisc royal. Il fut ensuite donné en bénéfice à des seigneurs, dont l'un nommé Gomnod le vendit au 7e siècle à St Rigobert, archev. de Reims, moyennant 500 sous d'or. Plus tard, des vassaux du comte de Vermandois le ravirent par force à l'église de Reims, et de leurs mains il passa dans celles des comtes de Champagne, puis enfin dans celles des comtes de Braine. — En 1130, l'un de ces derniers fonda à Chartreuve une abbaye de Prémontrés, où se trouvaient d'abord réunis des religieux et des religieuses; mais on éloigna bientôt ces dernières en les transportant à la ferme *des Dames*. — Avant la révolution, Chartreuve formait une paroisse séparée, et l'on y voyait une confrérie de St Caprais composée de 400 confrères. — Au moment de sa suppression, l'abbaye de Chartreuve ne comptait plus que 5 religieux. — Il existe près de Chartreuve une fontaine pétrifiante.

CHASSEMY, *Camiacum*, *Cassemium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à l'entrée de la vallée de la Vesle et sur la rive droite de cette rivière, à 25 k. au sud de Laon et 17 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant du seigle et un peu de méteil, 8 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 280 arp. de bois, quelques arbres à fruits. — Population: en 1760, 99 feux; 1800, 422 h.; 1818, 486 h.; 1836, 655 h.; 1856, 720 h.

Chassemy fut donné, dit-on, par le roi Clotaire à St Bandry, en récompense de ce que celui-ci aurait délivré l'une de ses filles possédée du démon.

Seigneurs de Chassemy.

1224. Gautier Balaine, chev. de Chassemy, Oilard, son frère,

1301. Miles de Chassemy.

Au commencement du 15e siècle cette terre appartenait aux seigneurs de La Bove. Gobert IV, sire de La Bove, la donna en dot à Marguerite sa fille qui la porta à

1438. Enguerrand II de Coucy, seign. de Vervins, Chassemy, Baleuvre, etc.

Vers 1550. Antoine de Conflans, seign. de St-Remy-Blanzy et de Chassemy.

La terre de Chassemy fut ensuite unie au domaine du comté de Braine.

CHASSINS. — Hameau dépendant de Tréloup. — En 1330, Helvide, dame de Chassins, fonda une chapelle en ce lieu, et la dota de 24 setiers de blé, 6 muids de vin, deux arpens de pré, une maison et 6 livres de rente.

CHATEAU-THIERRY, *Castrum* ou *Castellum Theodorici*. — Ville de l'ancienne Brie pouilleuse, située sur la Marne, dans une heureuse situation, à 80 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage et d'élection, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu d'arrond. et de canton, du même diocèse. — Deux paroisses, St Crépin et St Martin; autrefois une 3e paroisse dans le château sous le vocable de N.-D. — Culture en 1760, 13 charrues. — Population : 1698, 3,200 h.; 1760, 1,007 feux; 1788, 3,174 h.; 1800, 4,160 h.; 1836, 4,761 h.; 1856, 5,523 h.

Cette ville doit son origine à un château-fort bâti, on ne sait au juste ni à quelle époque, ni par quel seigneur, sur un monticule sablonneux qui s'élève au nord de la ville, et dont l'enceinte de murailles existe encore. Au 10e siècle, ce château était en la possession d'Herbert II, comte de Vermandois, qui y fit enfermer Charles-le-Simple en l'année 923. Dix ans après, un concile se réunit dans ce château. Raoul, comte de France, pensant qu'il s'y tramait quelque chose contre ses intérêts, accourut en faire le siége et le prit; mais Herbert parvint, peu après, à y rentrer par trahison. Le roi vint à son tour en faire le siége, et n'ayant pu l'emporter, se contenta de prendre quelques otages et s'éloigna. Mais il revint en 944, et cette fois il s'en empara. Deux ans après, Herbert le reprit encore par trahison. Dès cette époque, semble-t-il, cette ville avec son château firent partie du comté de Champagne, et les comtes de cette province les donnèrent en fief à des seigneurs particuliers. — Selon quelques écrivains, Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, aurait doté cette ville d'une charte communale en 1231. Il est probable que c'est là une erreur. Ce seigneur ne remit sans doute aux habitans que quelques redevances et charges féodales, sans les retirer de la servitude, car près de cent ans plus tard, quand le roi leur accorda une véritable charte de commune, ils étaient encore assujétis au fors-mariage et autres charges serviles qui furent abolies par cette dernière charte. Peut-être doit-on trouver la cause de cette erreur dans l'autorisation accordée vers ce temps par Thibaut IV aux habitans de Chât.-Thierry de léguer leur robe et leur lit, ainsi que le tiers de leur mobilier, aux deux communautés religieuses et à la léproserie alors existant dans cette ville. Le droit de chasser au lévrier et à l'épagneul, sans armes et une baguette à la main, fut concédé aux habitans par Blanche d'Artois, femme d'Henri-le-Gros, comte de Champagne, et confirmé en 1292 par le roi Philippe-le-Bel, à qui sa femme venait d'apporter en dot le comté de Champagne. Ce prince ne

tarda pas à leur faire une concession bien autrement importante, en leur accordant, en 1301, une charte de commune abolissant la servitude personnelle, le fors-mariage et les redevances féodales, établissant une administration composée d'un mayeur, 4 échevins et 12 jurés, élus à deux degrés, défendant l'arrestation de tout débiteur solvable, etc. Toutefois, cette concession fut faite à des conditions assez onéreuses pour les habitans de Chât.-Thierry, car en échange ils abandonnèrent au roi différens biens et diverses redevances, dont le produit s'élevait à la somme annuelle de 900 livres. — Après la réunion de Chât.-Thierry au domaine, les rois de France firent d'assez fréquens séjours en cette ville. Une assemblée des grands du royaume y fut convoquée en 1303 pour aviser aux moyens de terminer la guerre de Flandres. Charles VII revenant du sacre, s'y arrêta en 1422, et y délivra des lettres-patentes exemptant les villages de Domremy et Gueux de toutes tailles, aides et subventions *à cause de la Pucelle*. — Les Anglais attaquèrent une première fois et sans succès cette ville en 1392 ; mais ils parvinrent à s'en emparer en 1421, et Charles-le-Quint en 1544. Attaquée par le duc de Mayenne, elle fut prise et saccagée par les ligueurs en 1591, par l'armée des princes en 1614, et par les troupes lorraines en 1652. — Le 12 février 1814, Chât.-Thierry fut le théâtre d'un engagement entre l'armée française et les troupes alliées. Celles-ci, contraintes de s'éloigner, ne le firent qu'après avoir pillé la ville. — Château-Thierry possédait autrefois une abbaye de Prémontrés, fondée en 1133 en remplacement d'un chapitre de chanoines qui desservaient l'église du château. Ces religieux se transportèrent à Val-Secret en 1240. Plus tard, ils établirent à Chât.-Thierry un prieuré de leur ordre, qui exista jusqu'à la révolution. — On y voyait en outre un couvent de Cordeliers fondé en 1488, un autre de Minimes établi en 1604, et un troisième de Capucins créé en 1623. — L'Hôtel-Dieu date de 1304. Il fut fondé par Jeanne, reine de France et de Navare, comtesse palatine de Champagne, laquelle légua une somme de 1,200 livres pour l'entretien de 10 lits destinés aux pauvres malades. En 1655, 21 maladreries des environs furent réunies à cet Hôtel-Dieu, sous la condition de recevoir les pauvres malades des lieux où elles étaient situées. On y comptait 21 lits en 1780. — L'hôpital fut fondé en 1654 par Eléonore de Bergues, duchesse de Bouillon, et mis sous la direction de six religieux de la Charité. Il n'y avait d'abord que trois lits ; mais des dons successifs en portèrent le nombre à sept. Avant la révolution, un emplacement était réservé dans cette maison pour le renfermement de 40 fous ou imbécilles. — Un petit collége fut fondé à Chât.-Thierry vers 1280 par la même Blanche d'Artois, veuve d'Henri, comte de Champagne et roi de Navarre : elle établit à cette occasion différens jeux qui se perpétuèrent fort longtemps. Le 1er était celui de la *neude* ou de *l'engueule* : il avait lieu le lundi avant les jours gras, et consistait dans une couronne suspendue à un bâton que les écoliers cherchaient à abattre ; celui qui y parvenait était proclamé *roi de la neude*. Le lendemain, les écoliers livraient des combats de coqs. L'heureux propriétaire de celui qui restait vainqueur prenait

aussi le titre de roi. Le jeudi suivant, la troupe des écoliers portant le sabre au côté et sur le chapeau une branche de houx doré, se rendait en grande pompe, escortant son roi, à l'abbaye du Val-Secret, dont l'abbé leur faisait servir un splendide repas; après quoi, les écoliers faisaient trois fois le tour de la table, enfilaient chacun avec leurs sabres une miche de deux livres, le roi un pâté avec sa lance, et retournaient à Chât.-Thierry où la fête se terminait par un nouveau repas que le roi offrait à ses confrères. Ces jeux n'étaient pas les seuls auxquels se livrait la jeunesse de Chât.-Thierry. Par suite d'un usage immémorial, mais qui dérivait sans doute des précédents, tous les ans le jour des rois, les clercs de la bazoche de cette ville, en habits noirs, l'épée au côté, le chapeau orné d'un plumet rouge et d'une branche de houx, se rendaient en corps, précédés de flambeaux et de violons, chez le meunier de la ville, pour lui réclamer le gâteau de la reine Blanche, dansaient avec la meunière et distribuaient des dragées au peuple. Le jour du mardi-gras, l'un d'entre eux revêtait le costume d'une reine du temps de St Louis, montait sur une haquenée blanche, la couronne en tête, et suivie de la bande joyeuse, parcourait les villages de Nogentel, Essommes et Chézy, où elle réclamait selon son droit, une poule grasse. Le soir, ces poules formaient le fonds d'un repas qui terminait la fête. Cet usage se perpétua jusqu'à la révolution. — Un bailliage royal fut établi en 1551 à Chât.-Thierry; sa juridiction s'étendait sur 180 paroisses. — Des religieuses de la congrégation de N.-D. s'y établirent en 1637 pour l'instruction des filles pauvres.

Les armes de Chât.-Thierry étaient d'abord : *de gueules, chargé de deux branches de houx, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or,* avec cette devise : *Nul ne s'y frotte.* Elles furent ensuite : *d'azur, au château d'argent, chargé de deux fleurs de lys en chef et une en pointe.* — On a sur cette ville : *Histoire de Château-Thierry,* par l'abbé Poquet, 2 vol. 1839.

Château-Thierry a vu naître plusieurs personnages distingués. St Thierry, évêque d'Orléans à la fin du 11e siècle; Gautier, chancelier de l'Université, évêque de Paris, mort en 1249; Jacom *le Jugleor*, célèbre jongleur du 13e siècle; Jean Le Mercier, recteur de la même Université en 1599; François de France, fils de Henri II et de Catherine de Medicis, mort en 1584; Claude Witard, traducteur renommé du 16e siècle; Antoine le Gaudier, jésuite, professeur de théologie morale, mort en 1622; Daniel Béguin, autre jésuite, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques, mort en 1656; Claude Gallien, médecin distingué, auteur d'un ouvrage sur les eaux minérales; Jacques Mentel, médecin et littérateur, auteur de plusieurs ouvrages sur l'origine de l'imprimerie, mort en 1671; Nicolas Harmand, marquis d'Abancourt, député aux états généraux de 1789; Mme Gallien, auteur d'une apologie des dames publiée en 1737; Antoine-François Lomet ingénieur, auteur d'ouvrages sur plusieurs sujets, mort en 1826; Letellier, auteur dramatique, mort en 1732; Ravel, peintre de genre au 17e siècle; Joseph Pesselier, littérateur et poëte, mort en 1763; Charles Remard, conservateur de la bibliothèque de Fon-

tainebleau, auteur de plusieurs ouvrages, notamment de la *Chézomanie ou l'art de ch...*, mort en 1828; Auguste Lhomme, chirurgien, auteur d'un poëme sur les désastres de Barcelone. Mais tous ces noms sont effacés par celui de l'inimitable fabuliste Jean de la Fontaine, né à Chât.-Thierry le 8 juillet 1621, mort le 13 août 1695, et enterré dans le cimetière St-Joseph à Paris.

Seigneurs de Château-Thierry.

923. Herbert II, comte de Vermandois.

943. Eudes, son fils puîné.

947. Thierry, seign dud.

Vers 1060. Isambart, de Chât.-Thierry; St Thierry, son frère ? enfans : Hugues, Guy, Agnès, femme d'André de Baudiment.

1076. Hugues dit le Blanc, seign. dud., puis de Braine et la Ferté-Milon.

1105. Thibaut-le-Grand, comte de Champagne.

1152. Henri dit le Large, son fils, comte de Champagne, s. dudit. Il mourut en Terre-Sainte.

1187. Thibaut IV, son frère, comte de Champagne, seign. dud.

1254. Thibaut le jeune, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre.

1274. Blanche d'Artois, sa veuve, comtesse de Champagne, dame de Chât.-Thierry.

En 1300 le domaine de Chât.-Thierry fut cédé par le duc de Bourgogne au roi Philippe-le-Bel qui avait épousé Jeanne de Navarre, héritière de Champagne, à condition de retour à cette même Jeanne, si le roi mourait sans enfant mâle, ce qui eut lieu.

1336. Jeanne de France, dame de Chât.-Thierry, femme du comte d'Evreux.

Chât.-Thierry revint ensuite au domaine. Charles VI le donna à son frère le duc d'Orléans en 1400. Saisi sur ses héritiers en 1407, il fut de nouveau réuni au domaine. De nouveau aliéné en 1468 au duc de Berry, réuni encore au domaine en 1472 et aliéné en faveur de

1478. Antoine dit le Grand, bâtard de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Après sa mort, Chât.-Thierry fit encore retour au domaine, et fut de nouveau donné par François 1er à titre d'engagement à

1526. Robert III de La Marck, seign. de Fleuranges. Chât.-Thierry revint encore après sa mort au domaine, et fut d'abord donné à

1545. Henri de Lenoncourt, puis à

1577. Robert de La Marck, duc de Bouillon.

Réuni encore une fois au domaine en 1558, il fut huit ans après érigé en pairie avec Châtillon et Epernay en faveur de

1566. François de France, duc d'Alençon, puis successivement donné aux suivans.

1568. Catherine de Médicis.

1582. Le duc d'Anjou.

1616. François d'Orléans, duc de Fronsac et comte de St-Pôl.

1645. N. de Barados. Cette donation fut révoquée.

1651. Godefroi Maurice, duc de Bouillon, pour qui il fut érigé en duché-pairie avec le comté d'Evreux, en échange des principautés de Sedan et Eaucourt.

17.. Charles Godefroy de Bouillon, son fils, colonel-général de la cavalerie française. femme, Louise-Henriette de Lorraine. Celui-ci donna Chât.-Thierry au comte d'Auvergne, mais son fils fit casser le testament

1788. Godefroi-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, mort en 1792.

CHATELET (LE). — Ferme dépendant de Montigny-Lengrain. — On y a découvert en 1842 un vaste ossuaire, qu'on croit dater de l'époque gauloise.

CHATILLON-LÈS-SONS, autrefois CHATILLON-SOUS-MARLE, *Castellio*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 25 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 18 charrues, 70 arp. de bois. — Population : en 1760, 100 feux; 1800, 444 h.; 1818, 475 h.; 1836, 537 h.; 1856, 455 h.

Ce village fut pillé en 1651 par les troupes qui tenaient pour Monsieur le prince, et deux habitans furent tués.

Seigneurs de Châtillon-lès-Sons.

1175. Pierre de Sons, seign. de Châtillon.

1226-40. Robert, seign. de Châtillon-s-Marle.

1555. Ant. de Cerny, s. de Châtillon-lès-Sons.

Vers 1560. Pierre Doulcet, écuyer, seign. de Châtillon ? Femmes : 1° Isabelle N. dont Quentin, Marie, Renaud, Simonne, Pasquette et Claudine ; 2° Marguerite de Littres, dont Pierre, Marie, Antoinette, Jeanne.

Vers 1590. Pierre Doulcet, écuyer, seign. dud., avocat et bailli du Laonnois ; femme, Jeanne Martin ; enfans : Pierre, Simonne, Jeanne, Antoinette, Madeleine, Isabelle.

1595 ? Pierre Doulcet, seign. dudit; femme, Françoise Vairon ; enfans : Jeanne, Elizabeth.

16.. Antoine de Martigny, seign. de Châtillon ; femme, Elizabeth Gérault ; enfans : Nicolas-François, Antoine-François, chanoine de Laon ; Marie-Elizabeth, femme de François-Ant. Parmentier, avocat ; Marie-Anne, femme de Jean-Charles Marquette, avocat du roi; Marie-Joseph.

1694. Nicolas-François de Martigny, seign. de Châtillon, maire de Laon ; femmes : 1° Marie-Madeleine Gérault ; 2° Cécile Bellotte ; 3° Antoinette de Blois, sans hoirs.

1695. Nicolas Ponssin, seign. de Châtillon ; femmes : 1° Jeanne Maynon, dont Louis, sans alliance ; 2° Elizabeth Martin, dont Anne, Elizabeth, et Marie qui épousa Pierre Chevalier.

1709. Pierre Chevalier, seign. dud., lieutenant particulier au bailliage de Laon, par son mariage avec Marie Ponssin.

En dernier lieu, le domaine de Châtillon était possédé par le duc d'Orléans.

CHATILLON-SUR-OISE, *Castellio*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 35 k. au N.-O. de Laon et 12 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Madeleine. — Culture en 1760, 5 charrues, 24 arp. de prés. — Population : 1760, 40 feux; 1800, 308 h.; 1818, 302 h.; 1836, 290 h.; 1856, 275 h.

Ce village possédait autrefois un prieuré d'hommes. Il appartenait jadis à l'abbaye de St-Hubert, et devint plus tard la propriété de celle d'Homblières. — Pour les seigneurs, voir ceux de Sissy, qui possédèrent longtemps la terre de Châtillon-sur-Oise.

CHAUDARDES, *Caldarda*, *Kaldrada*, *Calida aldra* (13e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 30 k. au S.-E. de Laon, autrefois des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 6 charrues, 40 arp. de prés, 45 arp. de bois, 10 arp. de vignes. — Popul. : 1760, 43 feux ; 1800, 129 h.; 1818, 164 h.; 1836, 150 h.; 1856, 181 h.

Chaudardes est ancien. La seigneurie foncière en appartenait autrefois aux religieuses d'Origny, qui y possédaient une maison avec un petit cloître et un oratoire. Elles s'y retirèrent plusieurs fois pendant les troubles et les guerres. — — Ce village fut érigé en commune en 1216 avec Cuiry, Beaurieux et Craonnelle. En 1637, l'armée française destinée à opérer contre les Anglais, leva une contribution de guerre sur Chaudardes et lieux voisins.

Seigneurs laïcs de Chaudardes.

1140. Anselme, seign. de Chaudardes ; femme, Sibille ; enfans : Alexis, Emmeline, Mathilde.

1150. Alexis, chev., seign. dud.; enfans : Milon, Dudon, Albéric, Henri, moine à Cuissy.

1172-75. Hertaud, chev., seign. dudit.

1187. Guy, chev., seign. dud.

Vers 1200 Milon, seign. dud., son fils.

L'abbaye d'Origny paraît avoir racheté vers ce temps la seigneurie de Chaudardes, car on ne trouve plus dès-lors aucune mention de seigneurs laïcs de ce village.

CHAUDUN, *Caudunum* (12e siècle), *Chasdunum* (13e siècle), *Caldunum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur un haut plateau, à 30 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 24 charrues rapportant tout froment, 25 arp. de prés. — Population : en 1760, 30 feux ; 1800, 185 h.; 1818, 201 h.; 1836, 191 h.; 1856, 195 h.

Selon toutes les vraisemblances, ce village remonte à une haute antiquité. Son nom est en effet composé de la racine celtique *dun* signifiant montagne, et du mot latin *calidus* ou *calvus* qui veut dire chaud ou chauve. — Au commencement du 12e siècle, Chaudun, *ancien village*, se trouvait désert par suite des malheurs du temps. L'abbaye de Notre-Dame de Soissons, à qui il appartenait, accepta l'offre que lui firent les moines de St-Jean-des-Vignes de le rétablir et le repeupler, si elle voulait leur céder la moitié des rentes qui seraient levées sur ce village. Nous donnons le texte de cette pièce. — En 1255, le roi St Louis affranchit ceux des habitans de Chaudun qui étaient ses hommes de corps, à la condition que chacun d'eux lui paierait annuellement 12 deniers parisis, et qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui, sans retomber aussitôt en servitude. (V. Mortefontaine.)

Reconstruction de Chaudun en l'année 1100.

In nomine sancte et individue Trinitatis, Amen. Ego, Hugo, Dei gratiâ Suessorum episcopus, universis sancte Matris ecclesie filiis presentibus et futuris in perpetuum, etc. Item, notum esse volumus quod in presentiâ nostrâ communicatio et participatio facta sunt inter canonicos prelate ecclesie (S. Johannes in vineis) et sanctimoniales sancte Marie Suessionis, collaudante et presente Capitulo nostro, de loco qui dicitur Caldunus; locus autem ille olim villa ferè ad solitudinem tam negligentiâ quàm vatistate reductus erat. Placuit igitur Otgive, abbatisse, et universo Capitulo Beate Marie, quoniam locus ille de jure sanctimonalium erat, domnum Petrum abbatem, et suos canonicos ibidem restitutionis consilio et auxilio admittere, et medietatem eisdem in perpetuum dare de omnibus redditibus ad eundem locum pertinentibus, sive in silvis, sive in campis, sive in terragiis, sive in decimis, sive in censu hospitum et quibuslibet justiciis, itâ ut minister Sancte Marie et minister Sancti Johannis in terris dandis et emendis et forisfactionibus simul agant et participent. Et quoniam sanctimoniales dominicas culturas absque communicatione sibi retinuerunt, canonicis in perpetuum concesserunt ut quicquid sola carruca eorum laboraret, totum ecclesie sue similiter sine participatione retinerent. Sacerdoti vero qui ibidem deserviret statuerunt de communi singulis annis duos modios frumenti dari, cum his que ad manum ejus venirent. Hec igitur omnia ut integra et illibata permaneant, sigilli nostri auctoritate communimus, etc. Actum publicè Suessioni, anno dominice incarnationis MCo.

(Cartulaire de St-Jean-des-Vignes.)

Seigneurs de Chaudun, relevant de Pierrefonds.

La seigneurie de Chaudun consistait au 18e siècle en une maison seigneuriale, pourpris, jardin et bâtimens, haute, moyenne et basse justices, 40 muids de terre, dîmes, terrage, la moitié du four banal, cens portant droit de lods et ventes, dîmes d'agneaux, vins et blé, un muid de pré et un bois.

Au commencement du 12e siècle, cette seigneurie appartenait, paraît-il, aux comtes de Soissons, car en 1139, Jean, l'un deux, vendit la *maison*, c'est-à-dire le château de ce village, à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes.

1162. Eudes de Chaudun.

On voit ensuite Claude de Villers, puis N. de Renty, et enfin une dame Colleau prendre le titre de seigneurs de Chaudun, le premier en 1539, le second en 1764, et la 3e en 1789.

Chaum. Voyez **Champs.** — **Chaumeri** ou **Chameri.** Voyez **Chambry.**

Chaumont, **Chalmont**, *Calvus mons.* — Ferme dépendant de Monthenaut. Autrefois elle dépendait de Crandelain. — Au commencement du 12e siècle, le terroir de Chaumont appartenait aux religieux de l'abbaye de St-Jean de Laon, qui le donnèrent en 1143, à ceux de St-Martin de la même ville, sous la condition de leur payer pour le terrage et la dîme le septième *manipulum*, et de leur construire une grange pour resserrer cette redevance. — Les moines de St-Martin devenus ainsi propriétaires de ce domaine, y construisirent aussitôt une ferme qui prit le nom de Chaumont.

CHAUNY, *Calnacum*, *Calniacum*, *Cauniacum*, *Calviniacum*, *Chauniacum.* — Ville de l'ancien Vermandois, bâtie sur la rive droite de l'Oise, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, siége de bailliage, de l'élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, 675 arp. de terres, 30 arp. de chenevières, 150 arp. de bois, 150 arp. de prés, 300 arp. de pâtures, deux étangs. — Population : 1698, 3,000 âmes; 1760, 650 feux; 1800, 4,376 h.; 1818, 3,959 h.; 1836, 4,483 h.; 1846, 5,796 h.; 1856, 7,654 h.

Chauny paraît s'être formé autour d'un château-fort qui fut bâti sur cet emplacement vers la fin du 9e siècle, avec les débris de Condren, par les comtes de Vermandois. Il avait acquis assez d'importance au 12e siècle, pour que Philippe d'Alsace, en prenant possession du comté de Vermandois, crût devoir lui accorder, en 1167, une charte communale calquée sur celle de St-Quentin (V. ce mot). Peu d'années après, à l'occasion des démêlés qui s'élevèrent entre ce seigneur et le roi de France, Chauny fut pris par ce dernier, repris par Philippe d'Alsace, et en définitive resta au roi qui, en 1213, accorda aux Chaunois, ses nouveaux sujets, une autre charte de commune calquée encore sur celle de St-Quentin qui venait d'être refondue. Ce fut à la suite de cette concession que les Chaunois entourèrent leur ville de ses premières fortifications. — Chauny fut pris en 1411 par le duc de Bourgogne qui fit jeter à terre ses murs, et livré aux Anglais sept ans après, mais remise sous l'obéissance du roi en 1430 par les habitans qui rasèrent alors le château. Reprise en 1471 par le duc de Bourgogne, cette ville fut

mise à feu et à sang. Maximilien d'Autriche en fit le siége à son tour sept ans après, et elle fut encore pillée et brûlée en 1552 par le comte de Rœux. Les Espagnols l'attaquèrent en 1652 et la prirent malgré une héroïque résistance. — Chauny possédait autrefois plusieurs petits établissemens religieux. Au commencement du 12ᵉ siècle, il existait dans l'église de N.-D. un petit collége de chanoines qui, en 1125, fut transformé en une abbaye de chanoines réguliers sous la règle de St Augustin. Mais ceux-ci quittèrent Chauny pour aller s'établir à Commenchon en 1139. Une petite communauté de frères croisés s'établit dans cette ville en 14.., et quatorze ans après il y fut fondé un couvent de Cordelières. Les Minimes s'y introduisirent à leur tour vers 1605, et les filles de la Croix, vouées à l'instruction des jeunes filles pauvres, vers 1640. — Chauny avait une maladrerie dès le 12ᵉ siècle. Un hôtel-Dieu y fut fondé dans les siècles suivans et existe encore. Cette ville possédait en outre un bailliage royal qui y avait été établi au 16ᵉ siècle, et une maîtrise des eaux et forêts. Cette maîtrise fut supprimée en 1669 pour être remplacée par une simple gruerie. Une compagnie d'arquebusiers fut établie au commencement du 17ᵉ siècle à Chauny. — Chauny jouissait, dès le 13ᵉ siècle, d'une foire annuelle qui se tenait le jour de la décollation de St Jean. D'abord d'un seul jour, Philippe-le-Bel permit en 1304 qu'elle durât deux jours. Elle a depuis été reportée au 29 d'août, jour auquel elle se tient encore. —Lors de la division du territoire français en départemens, Chauny avait été érigé en chef-lieu de district. Ce district fut supprimé par la constitution de l'an III, avec le tribunal de 1ʳᵉ instance qui y siégeait. — Il existait autrefois à Chauny un grand nombre de coutumes bizarres ou singulières que le défaut de place ne nous permet pas de rapporter ici, mais dont on peut voir les détails dans l'histoire de cette ville publiée par nous en 1851. On y trouve l'explication des coutumes pratiquées sous les noms de *Jeudi Jaudiau*, *Fête des Brandons*, *Fête du Vert et du Guy*, *du Gardien de la Mariée*, *etc.* On y lit aussi l'histoire originale d'un vacher de cette ville nommé *Tout-le-Monde*.

Chauny a donné le jour à un assez grand nombre de personnages distingués. Parmi eux on compte 8 abbés : Pierre de Chauny, abbé de St-Barthélemi de Noyon en 1276 ; Jean de Chauny, abbé d'Hennin en 1302 ; Jean Yves, autre abbé de St-Barthélemi en 1374 ; Henri Moitet, abbé de Ham en 1371 ; Robert-Maillard et Jean de Raliencourt, abbés de St-Eloi-Fontaine en 1398 et 1475 ; Nicolas Prudhomme, abbé de St-Jean-des-Vignes en 1516, et N. d'Estouilly, abbé de N.-D.-lès-Ardres au 18ᵉ siècle. — Un historien : Adrien de la Morlière, qui florissait au 17ᵉ siècle. — Plusieurs littérateurs : Antoine Fouquelin, précepteur de la reine Marie Stuart ; Jean Tavernier, docteur de Sorbonne, contemporain du précédent ; Jean Dupuis, mort en 1739 ; Charles Vuitasse, docteur et professeur de Sorbonne, mort en 1716 ; Michel Théraise, docteur de Sorbonne, mort en 1726 ; Bonaventure Racine, principal du collége de Rabasteins, mort en 1755 ; Pierre Pestel, professeur d'éloquence au collége du cardinal Lemoine, mort en 1721.

— Un poete, Augustin Cabotin, mort en 1667. — Un peintre, J.-B. Evrard, peintre de tableaux et de portraits, né en 1776. — Deux jurisconsultes : Gabriel Souail qui vivait à la fin du 17e siècle, et Louis Vrevins, avocat au parlement de Paris, mort en 1647. — Un médecin, Jacques-Joseph, qui exerçait dans le même temps. — Cinq hommes de guerre : Hauterive, chef de la colonie d'Astrakan; Lelièvre, colonel de la gendarmerie de Paris en 1789; Ch.-Fr.-Léger Favereau, général de division, mort en 1825; J.-B. Penant et J.-A. Tronquoy, colonels de l'empire. — Un comédien célèbre au 18e siècle, Jean-Blaise Martin. — Enfin un mécanicien distingué, J.-B. Hubert, inventeur de plusieurs machines en usage dans la marine, mort en 1845. Le conventionnel Bouchereau était aussi de Chauny.

Les armes de Chauny étaient : *d'azur, à une tour d'or, ajourée d'une porte et de fenêtres de sable, accompagné de 6 fleurs de lys mises en orle.* — On possède : *Notice historique sur la ville de Chauny*, par Capaumont, 1840. — *Histoire de la ville de Chauny*, par Melleville, 1851.

Seigneurs de Chauny.

1030. Wascelin ou Guascelin, chev., seign. de Chauny. Il fut l'un des ambassadeurs chargés par le roi de France Henri Ier, d'aller demander à Jaroslaw, tzar des Russes, sa fille Anne en mariage, et revint en 1051. Enfans : Hugues, Garnier ou Gautier, Manassès, Mathilde, femme de Hugues de Thorotte? Foulques, Gerelme.

1075-1115. Hugues, seign. de Chauny; femme, Mathilde.

1119. Manassès, chev. de Chauny; femme, Armène.

1137. Albéric de Chauny? dit Pelez; femme, Emmeline; enfant, Adulphe.

1144. Gérard, chev. de Chauny.

1152. Raoul de Vermandois? seign. de Chauny.

1186. Le roi de France. Philippe VI l'échangea contre les châtellenies de Crévecœur, Arleux, etc., avec

1336. Béatrix de Châtillon, dame de St-Pôl.

1353. Humbert, dauphin du Viennois, par don du roi, lequel l'échangea pour d'autres terres avec le suivant.

1354. Philippe, duc d'Orléans.

1375. Le roi, par retrait féodal, qui l'aliéna de nouveau en faveur de son frère

1403. Louis, duc d'Orléans et comte de Valois; femme, Valentine de Milan.

1407. Charles d'Orléans, leur fils, seign. de Chauny. Après avoir cédé Chauny, en 1440, au duc de Bourgogne pour payer sa rançon, il le lui racheta quelques années plus tard.

1465. Louis II d'Orléans, son fils, qui, en montant sur le trône sous le nom de Louis XII, réunit de nouveau Chauny à la couronne en 1498. François Ier l'aliéna avec d'autres domaines en échange des châtellenies de Lille, de Gravelines et du comté de St-Pôl, à

1529. Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme. A sa mort, arrivée en 1546, Chauny rentra dans le domaine royal, mais fut de nouveau aliéné en faveur des suivans :

1572. Louis d'Ongnies, seign. de Magny.

1606. Louis Potier, duc de Gesvres.

1670. La duchesse de Pecquigny.

1699. Louis Guiscard, lieutenant-général des armées, pour qui les terres de Magny et Chauny furent érigées en marquisat sous le nom de Guiscard. La fille de ce seigneur, Catherine, porta ces terres à

1708. Louis-Marie, duc d'Aumont.

CHAVAILLE, CHEVALLIE, CHAVALLE, *Chavalla* (12e siècle). — Hameau dépendant de Martigny. C'étais jadis un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1150-1165. Gautier de Chavaille; Albéric son frère.

1245. Herbert de Chavaille.

1288. Thomas de Croupière, s. de Chavaille.

CHAVIGNON, autrefois **CAVEIGNON**, ***Caviniacum***. — Bourg de l'ancien Soissonnais, bâti au pied d'une haute colline dans la vallée et sur la rive gauche de l'Ailette, à 15 k. au S.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, de l'arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 60 arp. de vignes, 120 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : 1760, 141 feux; 1800, 781 h.; 1818, 836 h.; 1836, 1,025 h.; 1856, 1,077 h.

Si l'on doit s'en rapporter à son nom, Chavignon tirerait son origine de quelques habitations souterraines creusées dans le sol par les premiers hommes qui exploitèrent ses immenses carrières de pierre. *Caviniacum* paraît dériver de *cava*, trou, caverne, et d'*ignis*, feu ou maison, et signifier habitations souterraines. — Quoiqu'il en soit, Chavignon est un très-ancien village; il en est question dans une légende concernant St Remi. Ce saint ayant, dit-elle, obtenu du roi Clovis toutes les terres qu'il pourrait parcourir tandis que ce prince ferait sa méridienne, St Remi après avoir fait le tour des domaines de Coucy, Anizy et Leuilly, pénétra sur le terroir de Chavignon qu'il désirait aussi voir compris dans la libéralité du roi. Mais les habitans l'ayant repoussé, il se retira en leur donnant sa malédiction et en leur disant : « Travaillez toujours, et demeurez pauvres et souffreteux. » — Charles-le-Chauve tint à Chavignon, en 844, un parlement ou l'évêque de Toulouse fut condamné à une forte amende pour avoir fait des obsèques honorables à Bernard, duc de Septimanie, mis à mort comme coupable d'avoir souillé la couche de Louis-le-Débonnaire. — Quatorze ans après, Chavignon fut donné par ce même Charles-le-Chauve à l'abbaye de N.-D. de Soissons, qui en conserva la propriété intacte pendant très-longtemps. Cependant au 13e siècle une partie du domaine et de la seigneurie était passée dans la maison de Coucy, puisqu'Enguerrand IV céda, en 1223, à N.-D. de Soissons, tout ce qu'il possédait à Chavignon.

Seigneurs de Chavignon.

Chavignon eut de bonne heure des seigneurs particuliers qui relevaient de l'abbaye de N.-D. On ne connaît pas ceux antérieurs au 12e siècle; mais les seign. de Chavignon que l'on voit paraître alors, semblent avoir appartenu d'une manière plus ou moins directe à la célèbre famille de Coucy.

1130. Robert dit Cosset, seign. de Chavignon et Follembray; enfant, Garnier.

1158-83. Garnier dit Cosset, femme Frédélinde ou Fredessende.

1200-10 Simon de Chavignon, chev.; se croisa cette année contre les Albigeois.

1223. Jean le Franc, seign. dudit.

Nous ne connaissons pas les seigneurs de Chavignon pendant les 13e et 14e siècles. Ce domaine passa ensuite aux seigneurs d'Ostel de la maison de Béthune (V. Ostel), dont l'un paraît l'avoir vendu, vers le commencement du 16e siècle, à un sieur de Martigny dont une descendante le porta dans la maison d'Espinois.

1540. Louis d'Espinois, seign. de Chavignon, Monceau-sur-Oise et Hardecourt, conseiller au bailliage de Laon; femme, Jeanne de Martigny, dame de Chavignon; enfans : Antoine, Charles, seign. de Chery-en-Laonnois et Monceau; César, Charles-Etienne, vicomte de Barenton et Liesse; et plusieurs autres morts jeunes.

1570. Antoine d'Espinois, seign. de Chavignon, conseiller au parlement de Paris; femme, Marthe Parisot, *aliàs* Marthe Larcher; enfans

Claude, André, conseiller à la cour des aides; Jean-Jacques, Marie-Jeanne, femme de Jean Blondeau, vicomte de Vadencourt.

16.. Claude d'Espinois, seign. de Chavignon; femme, Françoise du Portail; enfant, Claude.

16.. Claude II d'Espinois, conseiller au parlement de Paris, mort paraît-il sans enfant. Chavignon revint à son neveu :

Vers 1630. Charles d'Espinois, écuyer, seign. de Chery, Chavignon et Nanteuil-la-Fosse, lieutenant-particulier au bailliage de Laon; femme, Marie de Fer; enfans : Charles, Geoffroi, abbé et baron d'Ardres, Marie.

16.. Charles d'Espinois, écuyer, seign. desd. trésorier de France; femme, Marie de Sart; enfant, Charles-François.

16.. Charles-François d'Espinois, écuyer, seig. de Chavignon, maître d'hôtel du roi, trésorier de France; femme, Jeanne-Hyacinthe le Clerc; enfant, Charles-Geoffroi.

16.. Charles-Geoffroi d'Espinois, seign. de Chavignon; femme, Claude le Clerc; enfans : Charles-Etienne-Philippe, Elizabeth-Antoinette, femme de Jules-César d'Espinois, seign. du Mont-des-Pierres.

Vers 1710. Charles-Antoine-Philippe d'Espinois, seign. de Chavignon; femme, Angélique-Pélagie Chevalier du Chesnet.

1762. Geoffroi II d'Espinoy, seign. dudit.

La famille d'Espinois portait : *d'azur, à 3 besans d'or posés en bande.*

Ce Geoffroi d'Espinois paraît avoir vendu la terre de Chavignon à M. Dubois, vic[te] de Courval, seign. de Pinon, président au parlement de Paris, dont les descendans la possédaient encore au moment de la révolution.

Il y avait autrefois sur le terroir de Chavignon un fief dit *des Tournelles*, ayant des seigneurs particuliers qui relevaient de l'évêque de Soissons.

Vers 1600. Fr. d'Arsonval, s. des Tournelles.

16..-80. Jean d'Arsonval, son fils, seign. dudit, capitaine au régiment de Piémont. Armes : *tranché d'or et d'azur, à une étoile à 8 raies de l'un en l'autre, chargée d'une croisette de gueules.*

CHAVIGNY, autrefois CHAVIGNI-LE-SOR, LE-SORT ou LE-SOT, *Caviniacus*, *Caviniacum siccum.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la pointe d'un plateau qui domine une vallée tortueuse, à 40 k. au S.-O. de Laon et 10 au N.-O. de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Marcel. — Culture en 1760, 6 charrues produisant moitié froment, moitié méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 36 arp. de prés et autant de bois, 15 arp. de marais. — Population : en 1760, 55 feux; 1800, 287 h.; 1818, 274 h.; 1836, 292 h.; 1856, 302 h.

Ce village est très-ancien, et à s'en rapporter à son nom, son origine serait la même que celle de Chavignon. — En 1281, les habitans de Chavigny furent affranchis avec ceux de Miancourt et de Vaux, des morte-main, fors-mariage et des redevances féodales qui en découlaient, par Jacques de Mauregny, seigneur du lieu, moyennant une rente annuelle de 36 liv. parisis qu'ils s'engagèrent à payer à ce dernier et à ses héritiers. Ils jouirent dès lors de tous les droits attachés à l'affranchissement, parmi lesquels celui d'aller et de venir à leur gré n'était pas le moins considérable. — La terre de Chavigny appartint longtemps aux sires de Coucy; elle passa ensuite dans les mains des moines de St-Jean-aux-Bois, puis aux chanoines réguliers de St-Léger de Soissons.

Seigneurs de Chavigny.

1197. Simon I[er], chev. de Chavigny. Il se croisa en 1210 contre les Albigeois.

1222. Renaud de Chavigny; femme, Emmeline de Remis. Elvide et Marguerite, mère et sœur de Renaud.

1238-66. Simon II de Chavigny, chev.; femmes, 1° Emmeline; 2° Ade de Cuffies.

Ce seign. étant, paraît-il, mort sans héritier, Enguerrand IV donna ce domaine à

1270-81. Jacques de Mauregny, chev.; femme, Aélide.

1670. Edme-Joseph de Chapuis, chev., seign. de Chavigny; femme, Marie-Françoise des Fossés.

CHAVONNE, *Chavonium*, *Chavonia*, *Cavonus*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, au pied d'une haute colline, à 25 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 3 charrues et demie rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 230 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 77 feux; 1800, 355 h.; 1818, 368 h.; 1836, 355 h.; 1856, 338 h.

En 1185, Chavonne fut érigé en commune avec Vailly et quatre autres villages voisins (V. Vailly). Il appartenait autrefois aux archevêques de Reims qui ne paraissent pas en avoir jamais aliéné la seigneurie.

CHAZELLE, autrefois CHEZELLES. — Hameau dépendant de Berzy-le-Sec. Il formait avant la révolution avec Léchelle, une paroisse séparée (V. Léchelle). C'était jadis un fief ayant des seigneurs particuliers. — On a trouvé dans ce hameau au 18e siècle, deux urnes pleines de monnaies romaines du Bas-Empire.

1150. Guillaume de Chescelles.

1427. Jean du Mont, seigneur de Chazelles? femme, Jeanne.

CHEMIBOUT, CHAMIBOUT, CHAMENBOUT, CHAMPMINBOUT, CHAMBOUT. — C'était autrefois un hameau et un fief qui dépendait de Nesle; il est aujourd'hui détruit.

1246. Hugues le Jais, seign. de Chamenbout; femme, Petronille; enfans : Jean, Guy, clerc.

1248-66. Jean le Jais, chev., avoué de Bacevel, seign. de Chamenbout.

CHÊNE (LE). — Ferme dépendant de Montgru-St-Hilaire. C'était autrefois un fief avec des seigneurs particuliers.

1660. Philippe de Ganne, seign. du Chêne.

CHÊNE-BOURDON (LE). — Hameau dépendant de Landouzy-la-Ville. Il tire son nom, dit-on, d'un gros chêne qui s'élevait en ce lieu et qui fut abattu pour être employé à faire un bourdon à l'église de Landouzy, et il doit son origine à un four à verre qui y fut bâti au 16e siècle. Les fondateurs y construisirent à frais communs un four à verre auquel ils assignèrent 13 muids et 6 jallois d'héritage, et le donnèrent en 1550, par bail emphytéotique, avec le titre de fief, au sieur N. de Valincourt, sous la condition de bâtir une maison et de payer une rente en argent et chapons. Le reste des terres fut cédé à des particuliers pour les mettre en culture, et pour plus de facilités, les seigneurs convertirent le droit de terrage en argent, moyennant 4 sous du jalloi.

CHÉRÊT, CHERECH, *Characum*, *Chercrum* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge profonde ouverte au nord, à 8 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, une charrue, 4 arp. de prés, 60 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : en 1760, 124 h. (28 feux); 1800, 168 h.; 1818, 156 h.; 1836, 220 h.; 1856, 196 h.

En 1130, ce village fut érigé en commune, conjointement avec Bruyères (V. ce mot). — Au 12e siècle, la terre de Chérêt appartenait, à ce qu'il paraît, aux seigneurs de Montchâlons. L'un d'eux céda à Bruyères le domaine et la seigneurie de ce lieu, excepté la haute justice, et sous condition de lui payer cens, rente et vinage. — La mairie de Chérêt était un fief que possédèrent plusieurs seigneurs lesquels en rendaient foi et hommage aux sires de La Bove. Au 16e siècle, ce fief valait 11 muids deux setiers de vinage, et 10 sous 6 deniers parisis de menus cens.

CHERIZY. — Voyez QUIERZY.

CHERMIZY, *Chermeseium*, *Chermiziacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans le haut de la vallée de l'Ailette, à 15 k. au S.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Evence. — Culture en 1760 sans Evercaigne, 3 charrues, 40 arp. de prés, 31 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : 1760, 341 h. (65 feux); 1800, 480 h.; 1818, 420 h.; 1836, 473 h.; 1856, 369 h.

Flodoard rapporte que St Remi, archevêque de Reims, faisant au 5e siècle la visite des paroisses de son diocèse, s'arrêta à Chermizy et y rendit la vue à une aveugle. — En l'année 948, les troupes d'Hugues, duc de France, passant dans ce village, s'y portèrent à de grands excès et tuèrent plus de 40 habitans. — Chermizy fut encore le théâtre d'une action sanglante en 1656. Une partie des troupes du prince de Condé s'étant présentée devant ce village, commença par y mettre le feu, puis attaqua le fort (l'église, entourée d'une enceinte de murs), dans lequel les habitans s'étaient réfugiés; s'en étant emparées, elles se saisirent de 37 d'entre eux pour les conduire à Rocroy. Le reste des habitans exaspérés de voir emmener leurs concitoyens, se ruèrent sur l'ennemi et le mirent en fuite; mais ayant eu l'imprudence de le poursuivre dans la campagne, ils tombèrent dans une embuscade où ils furent tous tués ou faits prisonniers. — L'exploitation des carrières de pierres de Chermizy remonte très haut. En 1205, le seigneur de ce village permit au chapitre de Laon d'y tirer des pierres.

Seigneurs de Chermizy.

1128. Guy de Chermizy, dit le Vieux; enfans : Alexandre, Guy, Pierre, Adam.

1153. Alexandre de Chermizy.

1160-95. Guy II de Chermizy; femme, Gertrude : enfans : Jean, *Britannus*, Alexandre.

1205. Jean, chev. de Chermizy,

Au milieu du 16e siècle, la terre de Chermizy

entra dans la maison de Proizy, dont les membres étaient déjà seigneurs de La Bove; puis au 17e siècle, dans celle de Hallencourt, et enfin au siècle suivant, dans la maison de Belzunce, qui la possédait encore au moment de la révolution (V. La Bove et Neuville-en-Laonnois).

CHERY-CHARTREUVE, autrefois CHERY-EN-DOLE, CHAHARI, CHARI, *Caterium*, *Cheriacum*. — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau accidenté, à 45 k. au sud de Laon et 35 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 15 charrues produisant par tiers, froment, méteil et seigle, 420 arp. de bois, 5 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Chartreuve, 122 feux; 1800, 479 h.; 1818, 469 h.; 1836, 543 h.; 1856, 536 h.

Au 9e siècle, la terre de Chery appartenait aux archevêques de Reims. Des seigneurs la leur ayant ravie à cette époque, elle passa dans les mains des comtes de Champagne, puis dans celles des seigneurs de Braine. — Une maladrerie fut établie à Chery au 12e siècle.

Seigneurs de Chery-Chartreuve.

1207. Simon, chev. de Chery.

12.. Huard, son fils; femme, Marguerite de Tupigny; enfant, Hugues.

1546. Jean Puy, seign. de Chery.

Noël-François-Julien Néret, d'une ancienne famille de robe de Paris, devint seigneur de Chery à la fin du 17e siècle. Il descendait de ce Denis Néret, ennobli par Henri IV, à qui ce prince permit de mettre un épi de blé dans ses armes, en mémoire de ce qu'au siége de Paris il y avait fait entrer un grand convoi de vivres, tout en traitant avec lui de la reddition de cette place. Cette maison s'éteignit dans Jean-François Néret, mort vers 1760 ne laissant qu'une fille.

En dernier lieu, le marquis de Pont était seign. de Chery.

CHERY-LÈS-POUILLY ou CHERY-EN-LAONNOIS. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 10 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 20 charrues. — Population : 1760, 300 h. (90 feux); 1800, 515 h.; 1818, 603 h.; 1836, 732 h.; 1856, 824 h.

On pense que Chery-lès-Pouilly est l'endroit où Ebroin, maire du palais de Thierry, s'arrêta en l'an 680 après la bataille de Laffaux où le duc Pépin avait été défait. Celui-ci s'était réfugié à Laon. Ebroin voyant la difficulté d'emporter cette place, eut recours à une ruse sacrilège pour en faire sortir le duc. Il envoya vers Pépin deux évêques, Egilbert de Paris et Réole de Reims, qui l'engagèrent à se rendre à une entrevue avec Ebroin, jurant sur les châsses des saints qu'il ne lui serait fait aucun mal. Mais Pépin fut à peine arrivé à Chery, qu'Ebroin, violant les sermens qui lui avaient été faits, sous prétexte que les évêques avaient juré sur des châsses vides, le fit mettre à mort ainsi que toute sa suite. — En 1685, on a découvert à Chery une quantité considérable de monnaies romaines.

Seigneurs de Chery-lès-Pouilly.

1129. Gillebert; femme, Brusseline; enfans : Baudoin. Gautier, frère de Gillebert.

1139. Baudoin, seign dud.

1158-84. Gillebert II de Chery.

Vers 1200. Gobert, seign. de Chery, oncle du seign. de Clacy.

1216. Gautier de Chery.

1239. Beaudoin II, chev. dud.; femme, Marie.

1320. Jean de Chery? écuyer; femme, Marie de Blanzy.

La terre de Chery-lès-Pouilly fut achetée en 1602 par les sieurs de Dercy et Cartigny, moyennant la somme de 16,000 livres. Puis elle entra dans la maison d'Espinois, dont les membres étaient seigneurs de Chavignon, et y resta quelque temps (V. Chavignon). Vers 1773, le roi fit le retrait de ce domaine, mouvant alors pour moitié de la tour de Laon, et pour l'autre moitié du comté de Marle, et le céda à Claude d'Arras, trésorier de la caisse d'amortissement, moyennant une redevance en grains.

Il y avait autrefois à Chery-lès-Pouilly deux fiefs dits *Rogerval* et *Champ-Brisset*.

Fief de Rogierval ou Rogerval.

Il consistait en 5 muids 8 jallois 17 verges 1/2 de terres, mesure de Laon, libres de cens, taille et autres droits. Il appartenait en 1258 à Réné-le-Roux, qui le vendit cette année à l'abbaye de Nogent, pour la somme de 180 livres 16 sous 2 deniers.

Fief de Champ-Brisset.

1576. Jean Franquetot, s. de Champ-Brisset.

.... Robert de Parpes, seign. dud.

.... Nicolas de Parpes, son fils, seign. dud.

CHERY-LÈS-ROZÓY, *Chiriacum in confinio Roseti.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 8 charrues, 132 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 268 h. (60 feux); 1800, 398 h.; 1818, 412 h.; 1836, 465 h.; 1856, 450 h.

Seigneurs de Chery-lès-Rozoy.

1168-87. Gillebert de Chery, frère de Gautier de Goudelancourt.

1216. Simon, chev. de Chery; femme, Marguerite de Tupigny; enfant, Huard.

1256. Robert de Chery; femme, Agnès de Monceau.

Vers 1350. Réné III de Choiseul, seign. d'Aigremont et de Chery, par sa femme Isabelle de Salm, fille de Guillaume, comte de Salm, qui tenait cette terre de Catherine, dame de *Prouvy* et de Chery; enfans: Renaud, Pierre, auteur de la branche d'Aigremont.

Vers 1370. Renaud de Choiseul seign. desdits; enfans : Jean, seign. d'Aigremont, Guillaume.

Vers 1390. Guillaume de Choiseul, seign. d'Esclances et Chery-en-Thiérache; femme, Catherine de Clémont; enfans : Huet, Henri.

1432. Henri de Choiseul; femme, Anesson de Veroncourt. Henri mourut vers 1449.

Vers 1630. Abraham de Boham, seign. de Chery? et Monceau-lès-Rozoy; femme, Charlotte de Sarmoise; enfant: Gabriel, s. de Soize.

CHESNEAUX (LES), *Querculi*, autrefois le MONT-MARTEL. — Hameau dépendant de Château-Thierry.

CHEVAGE. — Voyez CAPITATION.

CHEVENNES, CHAVESNES, CAVERNES, CAVESNES, *Cavenum*, *Chevesnii.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 33 k. au nord de Laon et 13 à l'ouest de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond.

de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, 15 charrues, 16 arp. de prés, 4 arp. de bois. — Population : en 1760, 142 feux; 1800, 459 h.; 1818, 623 h.; 1836, 563 h.; 1856, 576 h.

Il est probable que dans l'origine il y avait sur l'emplacement de Chevennes ou dans le voisinage quelque cavité ou carrière considérable, ou que les premières habitations en ont été creusées sous le sol, car les différens noms de Chevennes paraissent tous dériver de *cava* ou *cavea*, trou, caverne.

Seigneurs de Chevennes.

Vers 1225. Simon de Chevennes? enfant, Wautier.

1248 Wautier de Chevennes ?

1318. Quentin, seign. de Chevennes, écuyer.

1530. Romain de Fay, chanoine de St-Quentin, seign. de Chevennes, mort en 1535.

1535. Claude de Fay, seign. de Puisieux et Chevennes, il vendit cette terre à

Vers 1540. Nicole du Puys, chan. de St-Quentin.

15.. Richard du Puys (mort en 1554), seign. de Chevennes, les Tournelles, Manicamp, Benay, Tartier, Liez, etc.; enfans: Jacqueline, femme de Roland de Flavigny, seign. de Liez; Charlotte, femme d'Antoine de Fressancourt.

1628. Pierre Poulet, écuyer, seign. de Cambrun, St-Germain et Chevennes, président du présidial de Laon; femme, Paule de Fabin; enfans : Claude, Louise, femme de Jean de Récourt, seign. du Sart; Annibal.

1640. Claude Poulet, écuyer, seign. de St-Germain et Chevennes; femmes : 1° Marie-Françoise de Martigny, dont Claude-Antoine, seign. de Fay-coucourt; Marie-Françoise-Candide, femme de Charles de Fay, seign. de Puisieux; 2° Léonarde de Flavigny, dont Annibal.

Vers 1650. Annibal Poulet, écuyer, seign. de Chevennes; femme, Françoise Branche; enfant, Jean Annibal, seign. de Vesles.

1660. François de Récourt, seign. du Sart, près La Fère, et en partie de Chevennes par sa femme Louise Poulet (V. le Sart).

1730. Charles-François de Récourt, puîné du précédent, fut seign. de Chevennes; femme, Jeanne-Françoise-Joséphine Mallot; enfant, Geneviève-Françoise, femme de N. de Valincourt, chev., du Cambraisis, à qui elle porta Vesles et Chevennes.

En dernier lieu, la seigneurie de Chevennes appartenait à M. de Mabry.

CHEVREGNY, autrefois CHIEVRIGNY ou CHEVRIGNY, *Capriniacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans le haut de la vallée de l'Ailette, à 12 k. au S. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 8 charrues, 80 arp. de prés, 230 arp. de bois, 130 arp. de vignes. — Population : en 1760, 556 h. (124 feux); 1800, 709 h.; 1818, 669 h.; 1836, 734 h.; 1856, 694 h.

Il existe une charte de Louis-d'Outremer datée de Chevregny, en juillet 948. A cette époque, on ne voyait encore en ce lieu qu'une ferme appartenant à l'évêque de Laon et où sans doute on élevait des chèvres, circonstance de laquelle le village aura tiré son nom. Insensiblement, des habitations s'établirent autour de cette ferme et formèrent à la longue le village actuel. — Cette terre portait autrefois le titre de vicomté.

Seigneurs de Chevregny, relevant de l'évêché de Laon.

1146 Eudes de Chevregny.

1152. Anselme de Chevregny.

1158-69. Eudes II de Chevregny; Guinemare, son frère.

1172. Ursion de Chevregny, chev.

1178. Guinemare ou Wanemare de Chevregny.

1198. Anselme II, chev. de Chevregny; femme, Sophie.

1209-17. Graver ou Garnier, chev. de Chevregny ; femme, Marie.

1219. Gobert, chev. de Chevregny.

1229. Helluin, chev. de Chevregny ; femme, Jeanne de Caulaincourt.

1241. Baudoin, chev., seign. dudit, bailli de l'évêque de Laon.

1246. Garnier, chev., s. dud.; femme, Marie.

1258. Anselme II, ch., s. dud.; femme, Elizabeth.

12.. Gilon, chev., seign. dud.

1270. Jacques ou Jacob, écuyer, son fils, seig. dud.; femme, Ade.

1290. Gobert II, chev., seign. dud.

Ce domaine passa ensuite dans les mains des seigneurs de Mailly qui le gardèrent depuis 1320 jusqu'en 1456, époque où l'un d'eux le vendit à

1456. Nicolas-Charles de Max, chev.

1646. César du Clozet, écuyer, sieur du Maupion, vicomte de Chevregny.

1660. Charles de Gédoyen, vicomte dud.

1665. Christophe de Bouda, vicomte dud.

1689. Jean-Pierre Bellotte, conseiller du roi, lieut. criminel au bailliage de Vermandois, vic. dud.; femme, Marie-Cécile Bellotte; enfans : Antoine-François, Nicolas, chanoine de Laon ; Marie-Marguerite, femme de Fortunat le Carlier, s. de Colligis; Marguerite-Agathe, Marie-Appoline.

1697. Ant.-Franç. Bellotte, vicomte dud.

1740. Charles-Ant. Bellotte, écuyer, trésorier de France.

1744. Nicolas-François Vairon de Doigny, chev., seign. de Sanseuil, Crèvecœur, Rome, Merval, etc., vicomte de Chevregny par donation du précédent, son oncle.

Il y avait autrefois à Chevregny trois fiefs dits de *Missy*, de *Monceau* et de *Courcelles*.

Au 18e siècle, le fief de *Missy* était dans les mains des sieurs Chauveau, père et fils, cultivateurs à Filain.

Fief Monceau dit Monthion.

16.. Jean de Merelessart, s. du fief Monceau.

1660. Louis de Merelessart, seign. dud.

1662. Franç. de Merelessart, sa fille, dame dud.

1697. François Bellotte, seign. dud.

Fief de Courcelles.

1524. Jean de Courcelles, écuyer, seign. dud., prévôt de la cité de Laon.

1602. Martin Hennuyer, seign. dud., contrôleur au grenier à sel de Laon.

16.. Claude Cotte, seign. dud.; femme, Simonne-Françoise de Labour.

1697. Nicolas-François Cotte, leur fils, s. dud.

1728. Thérèse-Madeleine Gosset, dame dud.

1730. Pierre Champion, maire de Chevregny, et Philippe Gosset, curé de Hamelet, seigneurs dud. par moitié.

Chevresis-lès-Dames, autrefois Chievresis ou Chivresis-Notre-Dame. — Hameau dépendant de La Ferté-Chevresis. — Ce hameau formait jadis une paroisse séparée où l'on comptait, en 1760, 7 charrues, 8 arp. de prés et 22 habitans. — C'était aussi un fief ayant des seigneurs particuliers.

1141. Guy Le Cat, seign. de Chevresis-N.-D. Il donna cette année à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont, le quart de sa terre et seigneurie.

1208. Gobert de Chevresis ; Godefroid, son frère.

Vers 1500. Jean de Lance, écuyer, seign. de Chevresis-lès-Dames ; femme, Marie Courtier ; enfans : François, Gabriel, Jean-Claude, Marie-Marguerite.

Vers 1550. François de Lance, seign. dud.

1565. Gabriel de Lance, son frère, seign. dud. écuyer ; femme, Anne Desmarets ; enfans : Philippe, Pierre, Louise, Anne.

16.. Philippe de Lance, écuyer, seign. dudit et de Vesle en partie ; femme, Jeanne de Carpeau ; enfans : Philippe, Antoine, seig. de Vesle ; Madeleine, femme d'Antoine de Bezannes, seign. de Prouvais ; Françoise.

16.. Philippe II de Lance, s. dud., sans hoirs.

1650. Daniel de Lance, son neveu, seig. dud.; femme, Françoise N.

1680. Jn-Bapte de Lance, écuyer, s. de Toulmont et Chevresis ; femme, Suzanne Desmarque.

La famille Lance portait pour armes : *d'azur, à un pal d'or cotoyé de 9 coquilles de même.*

En dernier lieu, M. Desanbout, capit. d'artillerie, était seign. de Chevresis-lès-Dames.

CHEVRESIS-MONCEAU ou LE MELDEUX, autrefois KIEVRESIS, *Capriniacum letosum.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le ruisseau du Péron, à 26 k. au nord de Laon et autant à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 10 charrues, 8 arp. de prés. — Population : en 1760, 206 h. (45 feux) ; 1800, 218 h.; 1818, 309 h.; 1836, 413 h.; 1856, 494 h.

Le nom de Chevresis semble indiquer que ce village s'est formé auprès d'un enclos où l'on élevait des chèvres : *capra*, chèvre, et *aisis*, enclos. — 3,000 petites monnaies romaines ont été trouvées à Chevresis-Monceau, en 1824 ; la plupart étaient à l'effigie de Tetricus.

Seigneurs de Chevresis-Monceau.

1157. Guy de Chevresis.

1182-94. Gérard ou Evrard de Chevresis.

1214-20. Gérard II dit Ravars, chev. de Chevresis ; femme, Marie ; enfans : Jean, Gilon, Marguerite, Avide, Elizabeth, Aélide.

1321. Jean de Chevresis.

1339. Pierre de Chevresis.

1481. Renaud Lefèvre, seign. dud.

En dernier lieu, cette terre était dans les mains d'une veuve Thomassin.

CHEVREUX, autrefois CHEVREL. — Ferme dépendant de Soissons. — Il en est question en 1240. C'était jadis un fief relevant de Buzancy, ayant ses seigneurs particuliers.

1660. Charles de Gédoyen, s. de Chevreux.

1721. Charles de Longueval, seign. dudit.

CHÉZY-EN-ORXOIS, *Casiacum*, *Cheziacum in Urceio.* — Village de l'ancien Orxois, bâti sur la rive gauche d'un ruisseau, à 80 k. au S.-O. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Château-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 2,200 arp. de terres. — Population : en 1760, 170 feux; 1800, 820 h.; 1836, 805 h.; 1856, 650 h.

On prétend que la fondation de Chézy remonte aux premiers temps du christianisme et que les premiers fidèles y célébraient les mystères divins dans des cryptes; de là le nom de ce village : *casa*, retraite souterraine. — Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Chézy possédait déjà un prieuré de Bénédictins au 9e siècle, lequel fut réuni 200 ans plus tard à l'abbaye de St-Arnoul de Crespy, qui devint en même temps propriétaire du village et le garda jusque dans ces derniers temps. — Avant la révolution, il existait à Chézy une rente fondée en 1609 par un sieur Ozanne, curé du lieu, pour les pauvres honteux du village.

Chézy a vu naître : Raoul de Chézy, abbé de St-Jean-des-Vignes en 1201, et Guy de Chézy, doyen de la cathédrale de Soissons en 1207.

Seigneurs de Chézy-en-Orxois.

Vers 1210. Guillaume, chev. de Chézy.

1216-23. Renaud, chev. de Chézy, qualifié dans une charte de noble et vertueux homme de guerre; f^me^, Ermengarde, *aliàs*, Domengarde.

1225. Foulques de Chézy.

1266. Renaud II de Chézy, notaire public du roi de Sicile.

Il y avait autrefois à Chézy-en-Orxois un fief dit *Roviller*.

CHÉZY-L'ABBAYE ou CHÉZY-SUR-MARNE, *Casiacum*, *Cassiacum*, *Cheziacum*. — Bourg de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive gauche de la Marne à l'entrée d'un étroit vallon, à 95 k. au sud de Laon et 10 au S.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 26 charrues comprenant 3,330 arp. de terres, 205 arp. de prés, plus 216 arp. de vignes, un étang. — Population : en 1760, 248 feux; 1800, 1,285 h.; 1818, 1,259 h.; 1836, 1,216 h.; 1856, 1,265 h.

Une abbaye de Bénédictins fut fondée à Chézy au milieu du 9e siècle, dans un endroit nommé le Breuil. On ignore si le village existait déjà, ou s'il se forma auprès de cette maison religieuse. — En l'année 887, les Normands ayant remonté la Marne sur leurs barques, s'emparèrent de Chézy et s'y établirent pendant une année. — Au moment de la révolution, les revenus de l'abbaye de Chézy s'élevaient à 16,697 liv. On y comptait 5 religieux. — On a : *Notice historique sur le bourg et l'abbaye de Chézy-sur-Marne*, par l'abbé Poquet.

Seigneurs de Chézy-l'Abbaye.

Vers 1220. Raoul le Wandre, chev. de Chézy; enfans: Alard, Jean, clerc; Sara.

1235. Alard; femme, Ida.

1243. Renaud de Chézy? chev.

1270. Guillaume de Chézy.

On voyait autrefois à Chézy un château bâti, dit-on, par la reine Blanche en 1272 et qui portait le nom des *Tournelles*. C'était un fief qui eut ses Seigneurs particuliers.

1351. Oger de St-Cheron, seign. d'Anglures et des Tournelles.

1599. Nicolas de Bertaud, seign. dudit.

Il y avait encore à Chézy le fief *d'Arny*.

1690. Eustache des Fossés, seign. de Jouaigne et d'Arny.

CHIERRY, *Chierriacum ad Matronam*, *Cherriacum* (13e siècle). — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti dans la vallée de la Marne, sur la rive gauche de cette rivière, à 82 k. au sud de Laon et 2 à l'ouest de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues comprenant 260 arp. de terres, 26 arp. de prés, plus 40 arp. de vignes et 30 arp. de savarts. — Population : en 1760, 44 feux; 1788, 192 h.; 1800, 233 h.; 1818, 216 h.; 1836, 232 h.; 1856, 280 h.

Seigneurs de Chierry.

1217. Guy de Chierry.

1260. Eudes dit Oisons, chev. de Chierry.

1263. Thomas dit Oisons, chev. de Chierry.

En dernier lieu, la seigneurie de Chierry était dans les mains de M. Pintrel de Louverny, lieutenant-général au bailliage de Chât.-Thierry.

nibus appendiciis suis, videlicet : nemore, pratis, aquâ, molendino, sic liberè et quietè in perpetuum possidendum, sicut à predecessoribus suis alius possessum fuerat et ab eis sibi relictum possidebant ; servorum etiam et ancillarum, quantum juris ipsorum erat, insimul eidem ecclesie ex integro contulerunt, qui metuentes violentorum pervasionem et invidorum calumpniatorum presumptionem ne subdole eis quicquam subripere possent, nomina eorum qui interfuerunt ad corroborandam rei veritatem et confutandam pertinacem malignorum inruptionem, huic carte inserere dignum profecto duxerunt, etc. Anno MLXXXIX°. (*C. de St-Nicolas-aux-Bois.*)

CHOUY, CHOY, *Choa.* — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crépy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Gervais et Protais. — Culture en 1760, 25 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 45 arp. de prés, 450 arp. de bois. — Population : en 1760, 105 feux ; 1800, 521 h. ; 1818, 521 h. ; 1836, 570 h. ; 1856, 602 h.

Le nom de Chouy figure dans un diplôme de Charles-le-Chauve, de l'an 872. Après avoir appartenu à l'abbaye de N.-D. de Soissons, ce village passa dans les mains du chapitre de cette ville, qui le possédait encore au moment de la révolution.

Seigneurs de Chouy.

1184. Renaud de Chouy.

1185. Théobald de Chouy, ch.; Elvide sa mère.

1203-08. Gervais, chev. de Chouy ; Théobald, son frère.

1212. Raoul, chev. de Chouy ; femme, Aélide.

1217. Albéric de Chouy ; femmes : 1° Hodiarde, dont Raoul et Gervais ; 2° Elvide, dont Enguerrand et Jean.

1240. Barthélemi Cretez de Chouy, frère d'Anselme de Faverolles.

1250. Jean, damoiseau de Chouy ; Adeline, sa sœur.

1381. Guillaume de Chouy, écuyer.

1413. Philippe des Fossés, écuyer, seign. de Chouy ; femme, Marie de Sissy, qui lui apporta cette terre ; enfant, Jean.

1460. Jean des Fossés ; femmes : 1° Blanche du Puis ; 2° Madeleine de Vaux ; enfans : Nicolas, Marguerite, femme de Pierre de Fontaines, écuy.

1476. Nicolas des Fossés, seign. dud. En 1486, il vendit la seigneurie de Chouy au chapitre de Soissons, et dès lors ce village n'eut plus de seigneurs laïcs particuliers.

CHRISTOPHE-A-BERRY (St-), ou BERRY-ST-CHRISTOPHE, *Sanctus Christophorus ad Berriacum, Berriacus ad Sanctum Christophorum.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans un vallon agréable, à 45 k. au S.-O. de Laon et 20 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Christophe. — Culture en 1760, 12 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 7 arp. de bois. — Population : en 1760, 85 feux ; 1800, 481 h., 1818, 450 h. ; 1836, 460 h., 1856, 465 h.

Le village de St-Christophe-à-Berry appartenait autrefois à l'évêché de Soissons. — Nous ne connaissons qu'un seul de ses seigneurs laïcs.

1679-1733. Henri-François de Lambert, marquis de St-Brice, seign. de St-Christophe.

CIERGES, *Cerchia*, *Ciergiæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un plateau élevé, à 60 k. au sud de Laon et 25 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 14 charrues comprenant 1,086 arp. de terres, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 52 feux ; 1800, 289 h. ; 1818, 335 h. ; 1836, 327 h. ; 1856, 302 h.

Seigneurs de Cierges.

1595. Jonas du Houx, écuyer, seign. de Cierges ; femme, Marie de Bièvre ; enfant, Antoine.

1621. Antoine du Houx ; femme, Madeleine Leblond ; enfans : Charles, Jonas.

16.. Charles Duhoux, seign. dudit, capitaine au régiment de Navarre.

En dernier lieu, le baron de Fruge était seign. de Cierges.

CILLY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 25 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 28 charrues, 200 arp. de prés, 160 arp. de bois, 30 arp. de jardinages. — Population : 1760, 471 h. (105 feux) ; 1800, 567 h. ; 1818, 554 h. ; 1836, 581 h. ; 1856, 543 h.

On a : *Notice historique sur Cilly*, par Melleville, dans son *Histoire généalogique de la maison de Montchâlons*, 1856.

Seigneurs de Cilly.

1161-68. Clarembaud de Cilly, frère d'Albéric de Bosmont.

1222-26. Clarembaud II de Cilly ; enfant, Hugues, chev. des Prés.

1238. Guillaume de Cilly.

La terre de Cilly entra ensuite dans les mains des sires de la Bove, et devint l'apanage d'un puîné de cette maison.

1340. Gobert de la Bove, seign. de Cilly, puîné de Gobert III de Montchâlons, sire de la Bove. Son frère aîné étant mort sans enfans, il hérita du domaine de la Bove et donna celui de Cilly à son puîné.

1401 Gobert III de la Bove, seign. de Cilly ; enfans : Jean, Marguerite, femme de Geoffroi, sire d'Orne ; Jeanne, femme de Gobert d'Apremont.

1415. Jean de la Bove, seign. de Cilly. Il hérita aussi de la terre de la Bove et donna celle de Cilly à son troisième fils.

1460. Jean II de la Bove, seign. de Cilly.

14.. Gobert IV de la Bove, son fils, s. dud.

1540. Roland, *aliàs* Ferry de la Bove, seign. de Cilly, Etréaupont, Bligny, maréchal héréditaire du Laonnois ; femme, Yolende de Proisy ; enfans : Anne, femme de Charles de Fay d'Athies, seign. de Bray ; Jacqueline, qui porta Cilly à

1573. Claude de Varluzel. Sa fille porta Cilly à

15.. Gérard IV de Fay d'Athies, seign. de la Neuville-Bosmont.

16.. Claude de Fay d'Athies, marquis de Cilly.

1734. André de Fay d'Athies, comte de Cilly, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Marle ; femme, Claude de Boham. Leur fille porta Cilly en mariage au comte de Béthune, seign. de La Neuville-Bosmont (V. ce mot).

1789. La comtesse de Floressac, dame de Cilly.

CIRY-SALSOGNE, *Ciriacus*, *Ciriacum ad Salsogniam*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une gorge de la vallée de la Vesle, à 30 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et

diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues produisant moitié froment, moitié méteil et seigle, 60 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 25 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, sans Salsogne, 86 feux, 1800, avec Salsogne, 579 h.; 1818, 557 h.; 1836, 579 h.; 1856, 592 h.

Nous sommes tentés de faire dériver le nom de ce village du mot *cera*, cire, ce qui indiquerait qu'on élevait jadis en cet endroit des abeilles dont on tirait de la cire. — Le village de Ciry-Salsogne appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons.

Seigneurs de Ciry-Salsogne.

11.. Guy *Pioni* de Ciry ; enfans, Gilon, chev.; Anselme, clerc; Josselin, Guy, Raoul.

1164. Adam de Ciry; femme, Adeline; enfans : Pierre, Resée, Ermengarde.

1187. Gilon, chev. de Ciry.

1190. Hugues de Ciry.

1226. Ida de Ciry; enfans, Geoffroy, chev.; Foucard.

1241. Adam de Ciry, écuyer, fils de Pierre le Wague, chev.; femme Falqua.

La seigneurie de Ciry passa ensuite dans les mains des seign. d'Offemont. Ansou, l'un d'eux, l'échangea en 1267, avec celles de Sermoise et Salsogne, contre une terre appartenant à St-Médard, sise en Bourgogne, et moyennant un retour de 925 liv. parisis. Il lui céda en même temps les vinages, terrages, poules de revenus, cens, hostises, hommes et femmes de corps, bois, justice haute et basse attachée à ces seigneuries.

En dernier lieu, elle entra dans les mains de M. de Belloy, et enfin dans celles de M. de Pompery.

CLACY, *Claciacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une butte sablonneuse entourée de marais, à 5 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Jacques. — Culture en 1760, 4 charrues, 3 arp. de prés, 85 arp. de bois. — Population : 1760, 33 feux; 1800, 112 h.; 1818, 128 h.; 1836, 123 h.; 1856, 189 h.

L'origine de Clacy ne semble pas remonter au-delà des dernières années du 11e siècle, et paraît due à un parc que les évêques de Laon, propriétaires de son terroir, auraient établi en ce lieu. Clacy devint ensuite la résidence des vidames du Laonnois. L'on y voyait jadis un château féodal qui fut détruit par les Bourguignons en 1419. — Clacy fut érigé en paroisse et une église y fut construite en 1206. — On a sur ce village : *Notice historique sur Clacy-en-Laonnois*, par Melleville, 1853.

Seigneurs de Clacy,
relevant des évêques de Laon.

1109. Clarembaud du Bourg ou du Marché, seign. de Bruyères, Clacy, maréchal du Laonnois; femme, Béatrix; enfans; Clarembaud, maréchal du Laonnois; Gobert, vidame du Laonnois; Gérard, Geoffroi, Sarrasin, Raoul, Hugues, Gautier, dit le Roux.

1119. Gobert Ier, seign. de Clacy, vidame du Laonnois; sans enfans.

1129. Gérard, son frère, seign. dud. et vidame; femme, Adelvie; enfant, Sarrasine, qui porta Clacy et le vidamé au suivant.

1140. Hector, vidame et seign. dud.; enfans: Raoul, Gérard, Foulques, seign. de St-Erme.

1155. Raoul, vidame et seign. dudit.

1175. Gérard II, son frère, vidame et seign. ud.; femme, Mathilde; enfans : Gobert, Gérard, Pronelle, femme de Guy, seign. de Montmor; arrasine, femme de Barthélemi, seign. de Chaouille; Elvide, religieuse à N.-D. de Soissons.

1205. Gobert II, vidame, seign. de Clacy; emme, Marie; sans enfans.

1209. Gérard III, son frère, vidame et seign. ud.; femmes : 1° Mathilde; 2° Marie; enfans : érard, Baudoin, Mathilde, femme de Jean, seign. e Courlandon.

1239. Gérard IV, vidame et seign. dud.

1252. Baudoin, son frère, vidame et seign. e Clacy; enfans : Baudoin, Mathilde, femme de ean, sire de la Bove.

1259. Baudoin II, seign. de Clacy et vidame; emmes : 1° Ade; 2° Elvide de Sargines: enfant, farie, qui épousa

1326. Hugues de Châtillon, seign. de Rozoy-ur-Serre, vidame et seign. de Clacy, par sa emme; enfant, Gaucher.

1336. Gaucher de Châtillon, seign. desdits, idame du Laonnois; femme, Marie de Coucy; nfans : Isabeau, femme de Mathieu de Roye uis de Guillaume de Cassinel, seign. de Pomoane; Jeanne, femme de Pierre de Craon, eign. de la Ferté-Bernard; Marie, qui porta lacy et le vidamé à

1355. Jean de Craon, seign. de Bernardville t de Clacy.

1406. Simon de Craon, seign. desdits. Il fut ué à Azincourt.

1415. Jean II de Craon, son fils, seign. desd.; emme, Jacqueline de Montaigu.

1420. Jacques de Craon, leur fils, seign. desd.; nfans : Antoine, Marie, femme de Jean de oissons; Catherine, femme d'Antoine de Vasenart.

1438. Antoine de Craon, seign. de Clacy. Le oi confisqua cette terre sur lui et la donna à a sœur Marie.

14.. Jean de Soissons, seign. de Moreuil, grand bailli de Vermandois, s. de Clacy par sa femme.

14.. Jean de Créqui, seign. de Clacy, par sa femme Josseline de Soissons, fille du précédent.

1477. Guillaume de Biche, gouverneur de Péronne et Montdidier, seign. de Clacy par acquisition. Ses armes étaient : *aux 1er et 4 d'argent, à 3 tourteaux de gueules, à la bordure de même, aux 2 et 3 d'argent, à la fasce d'azur.*

15.. Jean de Biche dit de Clery (pour Clacy peut-être), seign. de Clacy, n'eut qu'une fille qui porta cette terre à

1522. Antoine de Lameth, vicomte d'Anizy, seign. de Pinon et de Clacy, par sa femme Michelle de Biche. Clacy resta dans cette maison jusqu'au 18e siècle (V. Pinon).

1723. Jean-François Charmolue de la Garde, secrétaire du roi, seign. de Clacy et vidame du Laonnois par acquisition.

1744. Nicolas-François Vairon de Doigny, chev. vidame du Laonnois, seign. de Quincy, Chevregny, Merval et de Clacy par acquisition; femme, Marie-Charlotte de Clèves de Cerny; n'eut qu'une fille, Marie-Charlotte qui mourut jeune.

1751. Jean Parat, colonel du régiment royal étranger, chev. de St-Louis, seign. de Clacy par acquisition; femme, Marie-Françoise de Mercigay.

176.. Antoine Parat, leur fils, vicomte de Laon, seign de Clacy, Thierret, Pommerie et Beaurepaire; femme, Marie-Françoise Vairon de Beaurepaire.

176.. Antoine-François-Paul Parat, capitaine au régiment d'Armagnac, infanterie, lieutenant des maréchaux de France, seign. desd., vicomte de Laon et d'Anizy, député par la noblesse du Vermandois aux États généraux de 1789; enfans : Jeanne-Louise, femme de Pierre de Bournonville, et deux autres filles religieuses.

Les armes de la famille Parat étaient : *parti coupé de gueules et d'argent de 8 pièces, de l'un en l'autre.*

CLAIRFONTAINE, *Clara fons.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti près de sources à la limpidité desquelles il doit son nom, à 63 k. au nord de Laon et 8 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins,

diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Ursule. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres, 80 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : 1760, 200 feux, 18.. 915 h.; 1818, 1,262 h.; 1835, 1,479 h.; 1856, 1,354 h.

Le village de Clairfontaine doit sa naissance à une communauté religieuse qui, au commencement du 12e siècle, fut fondée en ce lieu alors désert. Un certain Albéric désirant embrasser la vie érémitique avec quelques autres clercs qui s'étaient rangés sous sa conduite, demanda à Guy, seigneur de Guise, et en obtint cette solitude en 1124. Quelques années après, cette communauté s'affilia à l'abbaye de Prémontré. — Les troubles et les guerres civiles du 16e siècle furent funestes à cette maison religieuse qui, placée sur l'extrême frontière du royaume, était plus exposée que toute autre. Elle fut entièrement détruite en 1636, pendant le siége de La Capelle. Les moines réduits à un petit nombre ne savaient où se réfugier, lorsque les habitans de Villers-Cotterêts leur offrirent un emplacement avec l'église du bourg. Ils s'empressèrent d'accepter, et en 1676, ils s'établirent définitivement à Villers-Cotterêts. — Quant au village de Clairfontaine, pillé et brûlé une première fois par les Espagnols en 1636, il fut tout à fait ruiné par eux en 16.. — Clairfontaine n'a point eu de seigneurs laïcs, les religieux en ayant toujours gardé la seigneurie dans leurs mains.

CLAMECY, *Clamciacum, Clameciacum.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 35 k. au S.-O. de Laon et 5 au nord de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Gaugeri ou Gery. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 100 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 11 arp. de bois. — Population : en 1760, 97 feux; 1800, 364 h.; 1818, 389 h.; 1836, 407 h.; 1856, 352 h.

En 1477, Charles d'Orléans donna aux Célestins de Soissons qui avaient été ruinés par la guerre, la terre de Clamecy dont il se réserva seulement la justice et la seigneurie.

Seigneurs de Clamecy.

La terre de Clamecy appartenait au 14e siècle aux sires de Coucy. Enguerrand VII ayant besoin d'argent, la donna en fief en 1391, à

1391-1400. Jean, sire de Clamecy et Prouvais, maître d'hôtel de Charles VI. Il fonda la chapelle de la Trinité sur le Bourg à Laon et pava la placette à ses frais.

1475. Le duc d'Orléans.

15.. Marie de Clamecy, dame du lieu, épouse Jean de Condé et lui porte Clamecy. Sa fille Marie porta à son tour ce domaine à

15.. Gobert de Boham.

15.. Jean de Boham, seign. de Vonc et Clamecy, son fils; femme, Madeleine Chardon, baronne de Nanteuil, vicomtesse de Cramailles; enfant, Perrette qui épousa

16.. Jean le Vergeur, chev., seign. d'Acy et vicomte de Cramailles.

Vers 1600. Antoine de Fay d'Athies, seign. de Clamecy et Goudelancourt.

Vers 1675. Nicolas de Hérissart, seign. dudit, exempt de Cent-Suisses; femme, Antoinette-Françoise Delalain; enfant, Anne, femme de Claude de Blois, trésorier de France.

En dernier lieu, François Godard Descolins possédait la seigneurie de Clamecy; femme, Elizabeth-Charlotte Aubert.

CLANLIEU, autrefois CLAINLIU (12e siècle). — Ferme dépendant de Puisieux. Elle formait jadis une paroisse où, en 1760, on comptait 120 h., 1,020 arp. de terres et 36 arp. de bois. Elle a été réunie à Puisieux en 1819. — Au 12e siècle, le territoire de Clanlieu appartenait par indivis à plusieurs seigneurs qui le donnèrent en 1160, à l'abbaye de St-Martin de Laon, pour y construire une ferme. Cette ferme était autrefois entourée de hautes et solides murailles dont on voit encore des restes. — En dernier lieu, la ferme de Clanlieu appartenait à l'évêque de Laon.

CLASTRES, *Clastrum*, *Clastræ*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et nue, à 41 k. à l'O. de Laon, et 13 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres, 40 arp. de marais. — Population : en 1760, 100 feux; 1800, 625 h.; 1818, 659 h.; 1836, 722 h.; 1856, 751 h.

On ne sait si l'on doit faire dériver le nom de ce village du mot *castrum*, fort, château, ou de celui de *clastrum* que l'on disait autrefois pour *claustrum*, cloître, comme si Clastres devait sa naissance à quelque petite communauté religieuse qui se serait établie sur son emplacement à une époque aujourd'hui inconnue. — Toutefois, il existait un château-fort à Clastres dès le 10e siècle, lequel était alors occupé par un nommé Rodolphe ou Raoul, fidèle de Louis-d'Outremer. Les enfans du fameux Herbert II, comte de Vermandois, l'attaquèrent et le prirent en l'année 944. Raoul sauva sa vie par la fuite, mais ne put sauver ses trésors qui furent pillés. — On voit auprès de Clastres une motte ou tombelle, dite *Motte Fresnoy*.

Seigneurs de Clastres.

1030. Robert, seign. de Péronne et Clastres, fils, dit-on, d'Albert, comte de Ribemont. Enfans : Robert, Yves, coûtre de St-Quentin; Adélaïde, femme de Robert de Boves.

1045. Robert II de Péronne, son fils, s. dud.

1085. Robert de Boves, seign. de Péronne et Clastres par sa femme Adélaïde de Péronne. Ce seign. donna, dit-on, le village de Clastres au chapitre de St-Quentin, en 1087.

1108. Guy de Clastres.

11.. Eudes, seign. dud., frère du précédent. Enfans : Roger, châtelain de Péronne; Vermond, Hugues, abbé du Mont-St-Quentin.

1120. Vermond ou Raimond, s. dud.; femme, Ricamarre, *aliàs* Ricwera. Cette dame se retira à Prémontré où elle mourut en odeur de sainteté vers 1136. Une seule fille, Havide, qui épousa

1137-46. Guy, seig. de Clastres par sa femme.

1190. Simon de Clastres; femme, Emmeline; enfans: Simon, Adam, chanoine de St-Quentin; Hugues.

1200. Simon II, seig. de Clastres; femme, Marguerite.

1202. Renaud de Clastres.

1230. Jean, dit Bedins, seign. de Puisieux et Clastres par sa femme Agnès, semble-t-il.

1236. Adam de Clastres, écuyer; femme, Jeanne.

1292. Adam II de Clastres, écuyer.

1313. Jean II de Clastres, chev., fut fait prisonnier à la bataille de Crécy avec son fils.

1342. Jacques de Clastres, chev.

1345. Adam de Clastres, écuyer.

baron d'Orbec. Elles vendirent ce domaine à Jean d'Estrées, ci-après.

La maison de Moreuil portait : *d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lion naissant d'argent en cœur.*

Vers 1455. Jean d'Estrées, seign. de Valieu, vicomte de Cœuvres, d'une famille originaire d'Estrées-St-Denis (Oise).

14.. Jean II d'Estrées, vicomte de Cœuvres, son fils, grand-maître de l'artillerie de France. Il est l'inventeur des canons de bronze.

1567. Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres et vicomte de Soissons, son fils; femme, Françoise de La Bourdaisière; enfans: François-Louis, François-Annibal, Gabrielle, maîtresse de Henri IV; Angélique, abbesse de Maubuisson, et 4 autres filles.

15.. François-Louis, vicomte de Cœuvres, tué au siége de Laon en 1594.

1594. François-Annibal, duc d'Estrées, d'abord évêque de Noyon, renonça à la carrière ecclésiastique, ensuite maréchal de France, ambassadeur extraordinaire en Suisse et à Rome; femme, Marie de Béthune; enfans: François-Annibal, Jean, vice-amiral, tige des comtes et ducs d'Estrées; César, cardinal, évêque de Laon; Louis, abbé commendataire de St-Nicolas-aux-Bois, quoique non engagé dans les ordres.

1670. François-Annibal II, duc d'Estrées; femme, Catherine de Lauzières-Themines; enfans: François-Annibal, Jean, évêque de Laon.

1672. François-Annibal III, duc d'Estrées; femme, Madeleine de Lionne.

1693. Louis-Armand, duc d'Estrées, sans hoirs. Le domaine de Cœuvres revint à son cousin, Victor-Marie, fils de Jean, comte d'Estrées, vice-amiral. Victor-Marie était âgé de 63 ans.

1723. Victor-Marie, duc d'Estrées, chev. des Ordres du roi, vice-roi d'Amérique, membre honoraire de l'Académie des sciences, et de celle des inscriptions et belles-lettres, vice-amiral de France; sans hoirs. Ses domaines revinrent à sa sœur, qui avait épousé :

1737. N. Le Tellier, marquis de Courtanvaux.

17.. César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, seign. de Cœuvres, leur fils, maréchal de France, né à Paris et mort en 1771. En lui s'éteignit la dernière descendance de la maison d'Estrées qui portait : *d'argent, fretté de sable, chargé de 3 merlettes de même.*

177. Le duc de Villequier, s. de Cœuvres.

COHAN, autrefois COHAON, *Couoa*, *Coacum*. — Village de l'ancien Tardenois, situé sur le ruisseau du Grillon, à 60 k. au sud de Laon et 10 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 8 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 42 arp. de prés, 72 arp. de bois. — Population : en 1760, 59 feux; 1800, 259 h.; 1818, 251 h.; 1836, 226 h.; 1856, 185 h.

Le nom de ce village dérive peut-être du mot celtique *cohen* qui signifie un cochon, selon Bullet. Si cette étymologie était vraie, elle annoncerait qu'il y avait primitivement en ce lieu un parc où l'on renfermait de ces animaux qui étaient pour les Gaulois, comme on sait, le sujet d'une industrie importante. — Il est certain du moins que Cohan est un village très-ancien; il appartenait primitivement aux religieux de Marmoutiers qui le donnèrent plus tard à l'église de Reims.

Seigneurs de Cohan.

1193. Théobald de Cohan.

1266. Robert, chev. de Bazoches. Cette année, il donna Cohan à l'église de Soissons pour lui faire 4 anniversaires.

Vers 1295. Jean de Soissons, seign. de Cohan.

1315. Jean II de Soissons, seign. dud., prévôt et chanoine de Reims. Il vendit cette terre au suivant moyennant 2,000 liv. tournois.

1323. Mathieu de Trie, maréchal de France.

1540. Antoine de Louvain, seign. de Cohan et Coulonges. Le roi confisqua ces terres sur lui en 1550, et les donna à 1550. Robert de La Marck, comte de Braine. En dernier lieu, le marquis de Pont était seigneur de Cohan.

COHARTILLE, autrefois TROUWIART ou TROWIART, *Sanctus Godehardus*, *Gohardi* ou *Gunhardi insula*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de la Souche, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760 : 18 charrues, 80 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 65 feux ; 1800, 426 h. ; 1818, 445 h, ; 1836, 556 h. ; 1856, 586 h.

Cohartille tire probablement son nom d'une vaste et fertile prairie entourée d'eau comme une île et située au couchant de ce village, laquelle prairie était sans doute un fief dans l'origine, *Gohardi insula*, île de Gohard ou Gunard. — Ce village est ancien : en 680, St Baudouin, neveu de Ste Salaberge, abbesse de N.-D. de Laon, fut assassiné près de Cohartille où il allait tenir une assemblée. — En 1712, Growestein, partisan hollandais, mit ce village à contribution. — Il existe près de Cohartille une localité qui portait autrefois le nom d'*Abailardus*. On croit que ce nom se rattachait à quelque souvenir du séjour d'Abeilard à Laon et aux environs. — En 1175, Henri, sénéchal de Marle, donna Cohartille à l'abbaye de St-Prix de St-Quentin. Il paraît que St Prix fonda en ce lieu un prieuré en l'honneur de Godehart ou Godard. Plus tard Cohartille passa de l'abbaye de St-Prix à celle de St-Jean de Laon, qui le possédait encore au moment de la révolution.

Seigneurs de Cohartille.

1145-75. Henri, sénéchal de Marle, seign. de Cohartille.

1250. Nicolas de Chivres, seign. dud.

1263. Robert, son fils, seign. dud.

1311. Raoul de Coucy, seign. de Vervins et Cohartille.

COHAYON, COUHAION (13e siècle), autrefois COURTHAYON, *Curtis haionis* (11e siècle). — Ferme dépendant de Laon ; elle appartenait, au 11e siècle, au chapitre de St-Jean-en-l'abbaye de cette ville. – C'était jadis un fief dont un seul seign. nous est connu.

1268. Guy de Cohayon, dit de Servenay, chev. ; femme, Viburge.

COINCY, *Conciacum*, *Consiacum*, *Consciacum*, *Cossiacum*. — Bourg de l'ancien Valois, situé sur un ruisseau, à 70 k. au sud de Laon et 15 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans la Poterie, 20 charrues comprenant 1,565 arp. de terres, 90 arp. de prés, 100 arp. d'usages, plus 130 arp. de vignes. — Population : en 1760, sans la Poterie, 199 feux ; 1788, 933 h. ; 1800, avec la Poterie, 1,037 h. ; 1818, 1,000 h. ; 1836, 1,113 h. ; 1856, 1,100 h.

D. Carlier prétend que Coincy doit son origine à un château-fort construit très-

anciennement en cet endroit et autour duquel se sont insensiblement groupées des habitations. — Au 10e siècle, la terre de Coincy appartenait aux comtes de Troyes. Thibaut II ayant eu de sa femme, en 1066, un fils qui fut baptisé par Hugues, abbé de Cluny, lui donna à cette occasion la terre et le bourg de Coincy. Hugues y construisit aussitôt des lieux réguliers et une église qui fut consacrée en 1072. Il existait déjà en ce lieu une collégiale qui fut alors changée en prieuré sous la règle de Cluny. — En 1402, les religieux de Coincy obtinrent du roi la permission d'entourer de défenses leur maison et leur église, ce qui en fit une véritable forteresse. Cela n'empêcha pas les Anglais de piller le prieuré en 1431, et les Bourguignons de s'en emparer en 1436. Ceux-ci y restèrent 4 ans et brûlèrent la plupart des titres. — Les Bourguignons incendièrent de nouveau Coincy en 1471. Les Espagnols, au nombre de 1,000 à 1,200 hommes, attaquèrent à leur tour ce bourg en 1650, mais rencontrèrent une résistance à laquelle ils étaient loin de s'attendre. Le prieur, nommé Bataille, arma ses gens, soutint contre eux une sorte de siége et les contraignit à se retirer. — Au moment de la révolution, le prieuré de Coincy comptait 10 religieux et jouissait d'un revenu de 14,000 liv. Ce bourg possédait alors une charité de 20 liv. de rentes, et il avait deux sœurs de l'Enfant-Jésus ou de Genlis, pour l'instruction des filles pauvres tant de Coincy que des villages de Brecy et Rocourt. Cette école avait été fondée en 1763, par M. Chandelier, natif du lieu et curé de Vauciennes.

Coincy est la patrie de Gautier de Coincy, trouvère du 13e siècle, qui a écrit divers ouvrages en vers, notamment la légende de Théophile.

Seigneurs laïcs de Coincy.

Ce bourg eut des seigneurs laïcs aux 12e et 13e siècles; mais ensuite la seigneurie ayant été, paraît-il, réunie au prieuré, le prieur devint dès lors seigneur de Coincy.

Vers 1190. Pierre de Coincy; enfant, Raoul, seign. de Villers.

1207-20. Robert, chev. de Coincy. Simon et Philippe, chev., Raoul le Coq, clerc, et Oger, tous frères de Robert.

COINGT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et ondulée, à 55 k. au N.-E. de Laon et 15 au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Barbara. — Culture en 1760, 9 charrues, 40 arp. de prés, 360 arp. de bois, 4 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 78 feux; 1800, 485 h.; 1818, 576 h.; 1836, 632 h.; 1856, 542 h.

Le village de Coingt appartenait autrefois à l'abbaye de Bonnefontaine.

COINTICOURT, autrefois QUENTINCOURT, *Quintini curtis* (12e siècle), *Quinticurtis*, *Cunicurtum*. — Village de l'ancien Valois, situé sur le bord d'un ruisseau, à 70 k. au S.-O. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry,

même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 10 charrues comprenant 840 arp. de terres, 36 arp. de prés. — Population : en 1760, 21 feux ; 1788, 92 h. ; 1800, 109 h. ; 1818, 132 h. ; 1836, 114 h. ; 1856, 126 h.

Ce village et la seigneurie de Cointicourt appartenaient autrefois au prévôt de Marizy.

COLLIGIS, CORLIEGIS, COUILEGIS, *Curlegis*, *Corligis*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la pente d'une colline élevée, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760 : 2 charrues, 40 arp. de prés, 98 arp de bois, 50 arp. de vignes. — Population : en 1760, 147 h. (32 feux); 1800, 200 h. ; 1818, 181 h.; 1836, 191 h. ; 1856, 215 h.

Les carrières de Colligis, où l'on exploite le calcaire grossier pour la bâtisse, sont des plus anciennes du pays et celles qui fournissent la plus belle pierre tendre. — Ce village fut adjoint à la commune de Crandelain en 1196, avec plusieurs autres des environs (V. Crandelain).

Colligis est la patrie de Guy dit de Colligis, abbé de Vauclerc en 1343.

Seigneurs de Colligis.

Au 12e siècle, le domaine de Colligis appartenait, à ce qu'il paraît, aux sires de Coucy qui le donnèrent en fief à des seigneurs particuliers. Au commencement du siècle suivant, Pierre de Braine le tenait ainsi d'Enguerrand III. En 1205 ce Pierre de Braine consentit à l'érection de Colligis en commune avec Crandelain et autres villages.

La terre de Colligis passa, au commencement du 16e siècle, dans la maison de Chambly, dont les membres étaient seigneurs de Montbenaut (V. ce mot). Elle appartint ensuite aux suivans :

1690. Fortunat Le Carlier, écuyer, seign. de Colligis ; femme, Marie-Marguerite Bellotte.

Vers 1730. Pierre-Etienne Le Carlier, s. dud.

Enfin elle entra, vers 1750, dans la maison de l'Epinay, dont les membres étaient seign. de Pancy, Lierval, etc., lesquels l'ont conservée jusqu'à la révolution (V. Pancy).

COLOGNE, *Colonia*. — Hameau dépendant d'Hargicourt. C'était autrefois un village assez important; son nom lui donne une grande antiquité et il paraît être de fondation romaine. Il est assis à l'embranchement de deux voies antiques. On y a trouvé d'ailleurs une grande quantité de tuiles et de fragmens de poteries, des médailles et des vestiges appartenant à l'ère romaine. — Cologne possédait autrefois un château dont on reconnaît l'emplacement aux traces qu'ont laissées ses fossés larges et profonds. Il a appartenu à la maison d'Halluin.

COLOMBE (LA). — Ferme dépendant de Jouy. Elle appartenait avant la révolution à l'abbaye de St-Crépin-le-Grand de Soissons.

COLONFAY, COLUNFAI (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 35 k. au nord de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Ribemont, de l'élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse

de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 400 arp. de terres. — Popul. : en 1760, 70 feux ; 1800, 242 h.; 1818, 270 h.; 1836, 251 h.; 1856, 226 h.

Le village de Colonfay fut bâti en commun, vers 1155, par Gérard de Puisieux et Thierry, abbé de St-Michel. Les conditions de cette association sont assez curieuses pour mériter d'être connues.

Fondation de Colonfay.

Ego Willermus, Dei gratiâ Sancti Michaelis de Terasciâ dictus abbas, ecclesie nobis à Deo commisse negotia prout utiliùs possumus disponere debemus et quod ob communem utilitatem, Deo propitio, benè datur dispoui, non est tradendum oblivioni. Idcircò, presenti scripto presentibus et futuris notum facimus, quod tempore pie recordationis predecessoris nostri Theodorici, Gerardus, miles de Puisous, in loco qui *Colunfait* dicitur villam edificaturus, partem quam in ipso loco ecclesia sancti Michaelis possidebat, ad tricensum se dari petiit. Cujus petitioni memoratus abbas, favente capitulo, assensum prebuit et partem suam, medietatem scilicet loci infrà cujus ambitum villa edificanda erat, ei concessit, pro tricensu quatuordecim galetorum frumenti ad mensuram Guisie ab eodem Gerardo ecclesie sancti Michaelis annuatim servandorum. His, communi assensu, interpositis conditionibus : Si ville spatium ab eo quod primitèr bonis dispositum determinatum est, contigerit aliquatenùs augeri, augmentabitur tricensus ecclesie. Si locum habitatoribus evenerit vacuari, remoto tricensu, ecclesia terram suam recipiet. Si villa remota, locum illum Gerardus aut heres ejus ad terragium sive tricensum dederit, ecclesia in omnibus partem suam obtinebit. Terram autem que ad eandem villam pertinet, quicumque excoluerit, nonam garbam pro terragio dabit ; de quo terragio mediam partem ecclesia, reliquam Gerardus seu heres ejus habebit, de quâ etiam tricensum quod ecclesie debet singulis annis persolvere. Si de parte suâ persolvere nequiverit, de suo proprio persolvet. Hec ergo pactio à predecessore nostro, consilio proborum virorum ità composita, nostro autem tempore confirmata, ne aliquo in posterum turbatur, etc. Actum anni incarnati Verbi MCLXI°. (*Cartul. de St-Michel*, f° 165.)

Seigneurs de Colonfay.

1215. Verric de Colonfay et Aélide, sa femme. Ils se croisèrent tous deux et vendirent à St-Martin de Laon, du consentement de Simon, leur fils, clerc, tout le champ situé *ad pirgum*, entre Sains et Lehérie, pour la nécessité de leur voyage de Jérusalem.

Vers 1400. Adam de Blois, seign. de Crécy-sur-Serre, Colonfay, etc.

Vers 1450. Charles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux et de Colonfay, par son mariage avec Blanche, fille dud. Adam de Blois.

On voit ensuite, c'est-à-dire vers 1600, un Jérôme Chrestien prendre le titre de seign. de Colonfay ; mais ce domaine rentra plus tard dans la maison de Fay d'Athies, car elle en était encore propriétaire au moment de la révolution. (V. Puisieux.)

COMIN, *Cominum*. — Hameau dépendant de Bourg. — Le château de Comin paraît remonter à une haute antiquité ; il fut un des forts royalistes à l'époque de la ligue.

Ce lieu était autrefois un fief noble ; mais les seigneurs n'en sont pas bien connus.

1175. Théobald, seign. de Comin ?

Guillaume Blondel, seign. de Comin ? Il fut grand bailli de Vermandois en 1381.

COMMENCHON, CALMENCHUN (12e siècle), CHAMECHON (13e siècle), CAUMENCHON, *Calvomansus*, se nommait primitivement LES FONTAINES-ST-ÉLOI ou

ST-ÉLOI-FONTAINE, *Sanctus Eligius de fontibus.* — Village de l'ancien Vermandois, bâti au pied d'une colline élevée, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 130 arp. de terres, 20 arp. de chenevières, 6 arp. de prés et autant de vignes. — Population : en 1760, 33 feux; 1800, 260 h.; 1818, 283 h.; 1836, 317 h.; 1856, 276 h.

Au commencement du 12e siècle, la communauté de chanoines réguliers établie à Chauny, ne trouvant pas dans cette ville les commodités désirables, la quitta et vint se fixer, en 1139, à St-Éloi-Fontaine, qui prit dès lors le nom de Commenchon. — En 1472, les Bourguignons s'emparèrent de cette maison religieuse, la pillèrent, y mirent le feu et dispersèrent ses titres. Cette abbaye qui, en 1772, ne possédait pas moins de 20,000 liv. de revenus, n'en avait plus que 3,600 au moment de la révolution et ne comptait plus que trois religieux. — On remarque sur le territoire de Commenchon, une butte ou tombelle nommée *tumulus Reinaldi* dans les anciens titres. On pense que c'est le tombeau de Reignier, chef normand qui fut défait par Charles-le-Chauve, non loin de Quierzy. Cette butte, d'une élévation extraordinaire, s'abaisse journellement sous les efforts de la culture; on prétend qu'au siècle dernier elle avait encore 130 pieds de haut, et que de son sommet on apercevait St-Quentin.

Barthélemi-Louis-Joseph Schérer, général de division du temps de l'Empire, était né à Commenchon.

Seigneurs de Commenchon relevant des moines qui étaient propriétaires fonciers.

1150. Colard de Commenchon; Widèle, sa mère; Hubert et Guillaume, ses frères.

1152. Guillaume de Commenchon.

1197. Pierre de Commenchon, chev.

1225. Pierre, seign. de Viry et Commenchon.

1233. Colard II de Commenchon; 1me Aélide.

1293. Aubert de Commenchon, chev.

1303-07. Jean, chev. seign. dud.

1376. Pierre de Sons, écuyer, seig. dud. sa fille Marie porta cette seigneurie à

13.. Robert de Quesne, chev.

1400-13. Robert II de Quesne, chev., seign. dud.; femme, Marie de Pons. Leur fille épousa successivement :

1450. Jean d'Inchy.

1460. Et Philippe de Lambrain; sans hoirs. Jacqueline d'Inchy hérita et épousa

14.. Jean de Créqui, dit le Gallois, chevalier; 2e femme, Louise de Balzac.

15.. Louis de Créqui, leur fils, seign. de Commenchon.

1562. Louis II de Créqui; sans hoirs. Son héritage revint à Claude de Créqui, deuxième fille de Jean ci-dessus, laquelle le porta à

15.. François de Mouchy, s. de Longueval.

1637. Charles de Mouchy, seign. dud.

1640. Etienne de La Fons, chambellan et bouteiller du Vermandois, seign. de Commenchon et Gibercourt.

1700. François de La Fons, son fils, s. desd. Il vendit cette seigneurie à

1727. N. Dalmas.

COMPORTET ou COMPORTEIT, *Comportatum.* — Moulin à eau dépendant d'Anizy, aujourd'hui détruit. Il est célèbre par la bataille qui s'y livra le 14 mars 1177, entre l'évêque de Laon et ses vassaux du Laonnois, et par la défaite et le massacre

de ces derniers. (Voir notre ***Histoire de la commune du Laonnois***, page 20.) — Ce moulin avait été bâti en 1137, par l'abbaye de St-Martin de Laon, sur un terrain appartenant par moitié à Barthélemi, évêque de Laon, et à Robert de Pierrepont, qui le leur avaient donné pour être employé à cet usage.

CONCEVREUX, *Curtis* ou *Curia superioris*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 22 charrues, 25 arp. de prés, autant de bois, 80 arp. de vignes. – Population : en 1760 : 296 h. (76 feux); 1800, 346 h.; 1818, 322 h.; 1836, 371 h.; 1856, 366 h.

Au 9e siècle, on ne voyait encore sur le terroir de Concevreux qu'une ferme appartenant au domaine royal. Berthe, fille de Charlemagne, la donna vers l'an 875, aux religieux de St-Denis qui, l'année suivante, y transportèrent les reliques de leur église pour les soustraire aux insultes des Normands. En 1174, les habitans rachetèrent de ces religieux le chevage pour un denier par tête, le fors-mariage et la morte-main, chacun pour dix sous à la monnaie de Châlons. – Plus tard, Concevreux passa aux moines de Corbie. — En 1852, on a découvert à un kilomètre de Concevreux, dans un lieu dit la *Butte noire*, des restes d'anciennes constructions, différens objets et 1,200 médailles romaines. — Concevreux n'a jamais eu de seigneurs laïcs.

CONDÉ-SUR-AISNE, *Condate ad Vidulæ exitum, Condatum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé, comme l'indique son nom, au confluent de deux rivières, l'Aisne et la Vesle, à 25 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 180 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 10 arp de bois. — Population : en 1760, 89 feux; 1800, 396 h.; 1818, 376 h.; 1836, 462 h.; 1856, 393 h.

L'origine du village de Condé paraît remonter à l'époque gauloise. Il fut donné en l'an 870 par Charles-le-Chauve, à l'abbaye de St-Médard. En 1185, il obtint avec Vailly et quatre autres villages voisins, une institution communale (V. Vailly). Cette institution procura assez d'aisance aux habitans de Condé pour qu'ils aient pu acheter en l'an 1300, de Raoul de Soissons, les terres de son vicomté sises sur leur terroir, moyennant 60 liv. parisis payées comptant, et 50 liv. de rente annuelle. — Condé possédait autrefois un prieuré, et une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696. — Au 9e siècle, les reliques de St Quirin, martyr du diocèse de Rouen, furent apportées à Condé, sans doute dans la crainte des Normands.

Seigneurs de Condé-sur-Aisne.

Au commencement du 13e siècle, la seigneurie de ce village appartenait, paraît-il, aux comtes de Braine. Jean, l'un d'eux, la donna en 1230 avec celles de Chivres et Missy, et sous condition d'hommage, à l'abbaye de St-Médard.

Au milieu du 17e siècle, elle fut apportée en mariage par Madeleine de Beschefer à Henri d'Ets, déjà seign. de Givry et de Loizy.

CONDÉ-SUR-MARNE ou CONDÉ-EN-BRIE, *Condæum*, *Condetum*, *Condatum in Bria*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti près du confluent de la Dhuys et du Surmelin, à 100 k. au sud de Laon et 20 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 6 charrues de terres. — Population : 1760, 110 feux; 1788, 567 h.; 1800, 596 h.; 1818, 628 h.; 1836, 770 h.; 1856, 718 h.

Ce village est très-ancien. Nous avons déjà dit que le mot Condé s'entendait en celtique d'habitations placées au confluent de deux rivières. — J. de Guise prétend que 550 ans avant l'ère chrétienne, un combat sanglant s'engagea près de Condé entre les Senonnais et les Condrosiens. — Il y avait autrefois dans ce village un couvent de Picpus, occupé en 1789 par deux religieux et un novice. Ses revenus étaient alors de 900 liv. — En 1551, un petit collége fut fondé à Condé par M. Chevalier, écuyer et intendant de la princesse de Carignan, alors dame du lieu. Cent ans après, on donna ce collége aux Picpus, à la charge par eux d'enseigner gratuitement aux enfans de la paroisse les lettres grecques et latines, et *de les rendre rhétoriciens parfaitement congrus.*

Seigneurs de Condé-en-Brie.

1246. Gautier, seign. de Condé-en-Brie, fut tué par les Ronds près d'Enghien.

Vers 1450. Le comte de Braine ou de Brienne, seign. dudit.

1476. Louis de Lenoncourt, victe de Meaux, seign. dud., de Beaulne et Pargny, conseiller et chambellan du roi.

1540. La princesse de Carignan, dame dud.

En dernier lieu, le domaine de Condé-sur-Marne vint dans les mains du comte de La Tour-du-Pin-Lachaux-Montaubau, par suite de son mariage avec N. l'Eriget de La Faille.

CONDÉ-SUR-SUIPPE ou CONDÉ-EN-LAONNOIS, *Condate ad Supiæ ostium*. — Village de l'ancien Laonnois, placé, comme l'indique son nom, au confluent de l'Aisne et de la Suippe, à 37 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 10 charrues, 22 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 106 h. (36 feux); 1800, 190 h.; 1818, 182 h.; 1836, 205 h.; 1856, 240 h.

On remarque entre Condé et Variscourt des restes de retranchemens que l'on pense être ceux construits par César sur les bords de l'Aisne, lors de son invasion de la Gaule-Belgique. Ces retranchemens présentent la forme d'un grand quadrilatère et attendent encore un investigateur qui en fasse ressortir l'importance. — Condé est qualifié du titre d'oppide dans plusieurs actes anciens.

Seigneurs de Condé-sur-Suippe.

1193. Alain de Condé ?

14.. Gobert de Boham, s. de Condé par sa femme. Sa fille Perrette porta Condé à

Vers 1450. Jean, seign. de Bezannes ; enfans : Adrien, seign. de Bezannes, Prouvais, etc.; Philippe, élu de Reims; Nicolas; Madeleine, femme de Sébastien le Rouillé.

14.. Nicolas de Bezannes, vicomte d'Hermonville, seign. de Condé.

14.. Renaud de Cauchon, seign. de Condé-sur-Suippe ; femme, Nicole Coquebert ; enfans : Thierry, Laurent, s. de Trélong et Faverolles.

15.. Thierry de Cauchon, seign. de Condé; femmes : 1° Madeleine Hesselin ; 2° Madeleine Brulart; enfans : Renaud, Pierre et deux filles.

1556. Renaud II de Cauchon, seign. dud.; femme, Nicole de Goujon ; sans enfans.

15.. Pierre de Cauchon, seig. dud. ; femme, Elizabeth Morin ; enfant : Louis, dit Hesselin, maître d'hôtel du roi.

La famille de Cauchon portait pour armes : *de gueules, à un griffon d'or.*

Vers 1570. Claude de Goujon, s. de Condé-sur-Suippe par sa femme, Marie de Cauchon, fille de Thierry, ci-dessus; enfans : André, Jérôme et une fille.

16.. André de Goujon, s. dud., tué devant Thionville en 1639.

1639. Jérôme de Goujon, son frère, s. dud., capit. de chevau-légers ; femme, Marie de Cauchon ; enfans : Jérôme, tué à Fribourg en 1678, Charles-François, Robert, chev. de Malte, Marie.

16.. Charles-François de Goujon, seig. dud. ; femme, N. Bellanger de Thorotte ; enfans : Alphonse-Charles-Marie ; N., femme de Robert-Antoine, comte de Vignacourt ; Louise-Charlotte, femme de François de Miremont, s. de Montaut.

1704. Alphonse-Charles-Marie de Goujon, s. dud., chev. de St Louis, capit. de dragons ; femme, Sophie-Charlotte de Nettencourt-Vaubecourt ; il mourut d'accident vers 1780, sans hoirs.

Les armes de la famille de Goujon étaient : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 losanges de même.*

En dernier lieu, le duc de Cossé était seign. de Condé-sur-Suippe.

CONDREN, *Contraginum*, *Contragium*, *Gundarinum*, *Condrinium*, *Condrinum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de l'Oise et sur l'ancienne chaussée romaine de Soissons à St-Quentin, à 35 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 735 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 211 arp. de prés, 10 arp. de pâturages. — Population : 1760, 75 feux ; 1800, 384 h. ; 1818, 383 h. ; 1836, 378 h. ; 1856, 408 h.

On ne peut guère douter que Condren ne soit le *Contra-aginum* marqué sur l'itinéraire d'Antonin. Cette opinion, généralement adoptée, a fait supposer que c'était une ville importante du temps des Romains, laquelle aurait été détruite par les Normands au 9e siècle. Peut-être serait-il plus exact de dire que ce village doit sa naissance à l'une de ces colonies de *Lètes* qui furent transportées en Gaule au 3e siècle. La notice de l'empire fait mention de cette colonie sous la désignation de *Læti batavi contraginenses*. — Au 7e siècle, Momble, disciple de St Fursi, vint se fixer à Condren pour prêcher les peuples voisins, et y mourut en odeur de sainteté le 18 nov. 654. Ses reliques, qui attirèrent bientôt un grand nombre de pèlerins, furent peu après données par l'évêque de Noyon à celui de Cambrai, à qui appartenait alors le village de Condren. Plus tard, elles furent transportées à

Chauny, puis à Commenchon. — Le domaine de Condren après avoir été plusieurs fois enlevé aux évêques de Cambrai et repris par eux, finit par tomber, à la fin du 11e siècle, dans les mains d'Enguerrand de Boves, sire de Coucy, lequel ne tarda pas à le donner en fief à des seigneurs particuliers. — Le couvent de Croisés établi à Faillouel en 1182, fut transféré à Condren en 1282, et y resta jusqu'en 1486, époque où il fut définitivement transféré à Chauny. — Un prieuré dit de St-Pierre fut fondé à Condren en 1102. En 1772, ce petit établissement religieux possédait 1,500 livres de rentes. Il y avait autrefois dans ce village, un château-fort qui fut détruit par les Anglais en 1358.

Seigneurs de Condren.

1095. Enguerrand Ier, sire de Coucy, seign. de Condren.

1130. Jean Ier, seign. dud. On le croit fils puîné de Roger, châtelain de Coucy et Thorotte.

1140. Guillaume de Condren.

1142-65. Godefroy, seign. de Condren et Faillouel; femme, Ricmer; enfans: Jean, Guy, seign. de Faillouel.

1182-1233. Jean II, seign. dud., Montescourt et Clastres; femme, Ade de Coucy-Nancel; enfans? Geoffroi, Renaud, Robert, Isabelle, femme de Simon le Sot.

Vers 1250. Pierre, chev., seign. de Condren et Montbrehain; femme, Agnès; enfans: Mathieu, mort jeune; Jean.

1262-66. Jean III, seign. de Condren et Faillouel; femme, Alexandrine de Loizy; enfans: Guy, Jean, seign. de Remaucourt.

1288. Gérard ou Guyard, seign. desd.

1290-99. Guy, seign. desd.; femme, Gila.

Vers 1305. Ferry de Pecquigny, seign. desd., par sa femme, Jeanne de Condren, fille du précédent sans doute.

1310. Simon de Condren.

13.. Enguerrand de Marigny, seign. de Condren et Faillouel. Après sa disgrâce, ces terres furent saisies sur lui et rendues en 1324 au suivant comme héritier de Jeanne, ci-dessus.

1324. Jean IV, seign. de Flavy, Condren et Faillouel.

Après lui les domaines de Condren et Faillouel passèrent dans les mains de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui les donna en fief à son favori.

1342. Guillaume Rogier.

Mais quelques années après, ils revinrent à Philippe VI, roi de France, par suite de son mariage avec la fille du roi de Bohême, et ils furent réunis au domaine.

En 1353, il furent donnés en apanage à Charles, dauphin de France, passèrent ensuite aux ducs d'Orléans, furent de nouveau réunis au domaine, et de nouveau aliénés en faveur de la famille d'Orléans. En 1440, Charles d'Orléans les vendit avec Chauny au duc de Bourgogne, pour pouvoir payer sa rançon au roi d'Angleterre; mais il les racheta peu de temps après.

Depuis longtemps la seigneurie de Condren et Faillouel était possédée à titre de fief par la famille suivante:

Vers 13.. Pierre d'Orgemont, chancelier de France, seign. de Condren et Faillouel.

14.. Guillaume d'Orgemont, seign. desd., son troisième fils.

1421. N. d'Orgemont, seign. desd., son fils.

14.. Charles d'Orgemont, seign. desd., maître des comptes et trésorier de France.

1521. Mery d'Orgemont, seign. desd., tué sous les murs de Boulogne le 7 janvier 1551; enfans: Jeanne, femme d'Henri Roussel, avocat au parlement de Paris, qui eut Faillouel; Guillemette qui porta Condren à

1551. François Juvenal des Ursins, marquis de Traynel; sans hoirs.

En 1770, la terre de Condren passa au duc d'Aumont, qui la possédait encore au moment de la révolution.

CONFAVREUX, *Curtis fabrorum* (9e siècle), *Confavereus* (13e siècle). — Maison isolée dépendant d'Armentières. C'est un lieu très-ancien. Il paraît qu'à l'époque

où les rois de la première race avaient une résidence à Breny, village voisin, y établirent selon leur coutume un atelier d'armes à Confavreux, circonstance d'où cet écart tire son nom : *Curtis fabrorum*, cense des ouvriers. — En l'année 8.., le roi Charles-le-Chauve échangea la seigneurie et le hameau de Confavreux, alors composé de 5 manses et ses habitans, contre d'autres propriétés sises à Courcelles et à Bruyères, et appartenant à Fulbert, diacre de son palais. Neuf ans après, celui-ci donna la terre de Confavreux à l'abbaye de St-Crépin-le-Grand de Soissons. — Confavreux était autrefois un fief dont les seuls seigneurs connus sont

1316. Marguerite de Confavreux.
1674. Eustache de Conflans, chev., seign. dud. et de Cramoselle.
1694. François Rousseau.

CONFREMAUX, CONFREMAULT. — Hameau dépendant de Courboin. C'était autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait en 1787, 8 feux, 230 arp. de terre, 10 arp. de prés et 2 arp. de vignes.

CONNIGIS, CONNEGIS, *Connigiæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite du Surmelin, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 485 arp. de terres, 44 arp. de prés, 65 arp. de vignes, 150 arp. de bois. — Population : en 1760, 61 feux; 1800, 271 h.; 1818, 271 h.; 1836, 325 h. 1856, 320 h.

Seigneurs de Connigis.

1308. Simon de Connigis, écuyer.
1580. Paul de Gaunes, chev., seign. de Connigis, etc.; enfant, Judith, femme de Pierre Chertemps, écuyer, seign. de Vaux.
1660. Barthelemi de Gaunes, baron de Connigis.
En dernier lieu, le comte de Boursonne.

CONTESCOURT, *Comitis curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé près de la rive gauche de la Somme sur la pente d'un côteau, à 46 k. au N.-O. de Laon et 8 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, des élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Amand. — Culture en 1760, 750 arp. de terres, 20 arp. de prés, 30 arp. de marais. — Population : en 1760, 20 feux; 1800, 160 h.; 1818, 161 h.; 1836, 179 h.; 1856, 196 h.

Le village de Contescourt appartenait autrefois au chapitre de St-Quentin.

COQUERET, autrefois COQUERIL. — Ferme dépendant de St-Aubin. C'était un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1676. Le duc de Gesvres, seign. de Blérancourt et de Coqueril.

CORBENY, autrefois CORBIGNY, *Corbiniacum*, *Corbeniacum*, *Corbennacum*, *Corbonacum*, *Corbanacum*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine à 25 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bail-

liage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 16 charrues, 42 arp. de prés, 260 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 180 feux ; 1800, 731 h. ; 1818, 699 h. ; 1836, 903 h. ; 1856, 971 h.

Corbeny occupe la place d'une ancienne résidence royale. Pepin y célébra la fête de Noël en l'an 757, et celle de Pâques l'année suivante. — En 792, Charlemagne, apprenant la mort de Carloman, son frère, roi de Neustrie, se transporta aussitôt à Corbeny où il reçut les hommages des principaux seigneurs de cette province. En l'an 900, Charles-le-Simple se trouvait à Corbeny lorsque les religieux de Nanteuil, fuyant devant les ravages des Normands, vinrent y chercher un asile, portant avec eux le corps de St Marcoul ou Marculf, leur fondateur. Le roi les accueillit avec joie et bientôt après fit bâtir un monastère pour les retenir en ce lieu. Sept ans plus tard, à l'occasion de son mariage, il donna Corbeny à sa femme Fréderonne, laquelle le donna à son tour en mourant aux moines de St-Marcoul. — Les reliques de St Marcoul furent, dès le temps de leur arrivée à Corbeny, le sujet d'une grande vénération et attirèrent en pélerinage les populations voisines. L'usage où étaient autrefois les rois de France de se rendre à l'issue de leur sacre auprès des reliques de ce saint, et de toucher les écrouelles, est également très-ancien : on le fait remonter au roi Robert. Un écrivain du 12e siècle dit avoir vu le roi Philippe 1er et son fils Louis-le-Gros, se conformer à cet usage. — St Louis institua une confrérie de St-Marcoul et se fit inscrire sur la liste de ses membres. Le chef de cette confrérie portait le titre de *roi des merciers*. Ses fonctions consistaient à aller au devant du roi, lorsqu'il venait à Corbeny, jusqu'à un endroit nommé l'Épinette, et portant le gros cierge de la confrérie, à présenter au grand chambellan le joyau dont le roi faisait présent à St-Marcoul, à faire dire une messe tous les dimanches pour la santé du roi et la prospérité du royaume, enfin à fournir tout ce qui était nécessaire pour faire la fête et le service solennel du roi défunt, lesquels se célébraient le lendemain de la cérémonie des écrouelles. Le roi des merciers délivrait les lettres de maîtrise de mercerie, lesquelles pour être valables devaient toutefois être munies du sceau du prieur, où l'on voyait représentés d'un côté St Marcoul touchant un malade à genoux devant lui, et de l'autre, St Louis revêtu des insignes de la royauté, avec cet exergue : *scel du tour et confrérie des moines de Corbeny en Laonnois*. — Le monastère et le bourg de Corbeny furent pillés et incendiés plusieurs fois, en 1101 par le fameux Thomas de Marle, et en 1568 par les Calvinistes. Du temps de la guerre des Anglais, au 14e siècle, les habitans mirent eux-mêmes le feu à leurs propres habitations et se dispersèrent dans les environs. On prétend qu'avant cette époque ce bourg était si florissant qu'il ne comptait pas moins de 6 à 700 feux, c'est-à-dire de 2,000 à 2,500 habitans. Au milieu du siècle suivant, la population n'y était point encore revenue, et l'endroit était à peu près désert. Pour y rappeler des habitans, Louis XI fut obligé de déclarer exempts de toutes tailles, aides

subsides et subventions quelconques, tous ceux qui viendraient habiter ce lieu, les assujettissant seulement à lui payer chaque année une somme de 10 liv. (V. la charte). Ces exemptions furent confirmées en 1610 par Louis XIII, mais la rente portée de 10 à 50 liv. — Auprès du monastère de St-Marcoul, s'élevait jadis un château-fort qui paraît avoir été détruit de bonne heure. Herbert, comte de Vermandois, s'en empara vers l'an 930; mais, six ans après, le roi Louis d'Outremer vint l'attaquer, le prit à son tour et fit toute la garnison prisonnière. — Les habitans de Corbeny furent, dit-on, affranchis et mis en commune au commencement du 13e siècle, par les moines de St-Remi de Reims, sous la condition de défrayer la cour quand et autant de fois qu'elle se rendrait dans leur bourg, ou bien de payer au bailli de Vermandois une somme de 100 liv. Le village de Craonne aurait été adjoint à cette commune vers le milieu du même siècle, et la redevance portée de 100 liv. à 126 liv. — La mairie de Corbeny était tenue en fief des moines de St-Marcoul; le titulaire devait accompagner, une verge blanche à la main, la châsse de St-Marcoul toutes les fois qu'elle était portée en procession, tenir ses assises le lundi de chaque semaine, et poursuivre les procès criminels à ses frais et dépens. En 1479, le produit de cette charge était de 100 sous en argent et de quatre pièces de vin. — Huit figurines en bronze dont sept de Mercure et une de la Fortune, ont été trouvées sur le terroir de Corbeny en 1841.

Corbeny est la patrie de Pierre, dit de Corbeny, abbé de Vauclerc en 1330.

On a sur ce bourg : *Apologie pour le pèlerinage de nos rois à Corbeny, au tombeau de St-Marcoul*, par Oudard Bourgois, prieur du lieu, 1638.

Exemption d'impôts accordée par Louis XI aux habitans de Corbeny.

Louis, par la grâce de Dieu, etc. Nous avons reçu l'humble supplication du prieur de St-Marcoul de Corbeny et des manans et habitans dudit lieu, contenant que ledit prieuré est membre dépendant de l'église de St-Remy de Reims, en laquelle repose et est gardée la sainte et miraculeuse ampoule dont nous avons reçu la sainte onction, et si est ledit prieuré de fondation royale et qui a été fondé par nos prédécesseurs roys de France le temps passé de plusieurs belles rentes, fondations et dotations, et entre autres choses y a esté donné et laissé par nosdits prédécesseurs la seigneurie et le village de Corbeny, le principal membre de la fondation dudit prieuré qui est à présent si dépopulé et dénué d'habitans qu'il est de petite valeur. Et afin qu'il se puisse plus tôt réparer et habiter, et que ledit prieur, religieux et autres servans Dieu audit prieuré puissent mieux vivre, faire et continuer le divin service qui a accoustumé d'y estre fait le temps passé, et prier Dieu pour nous et pour nos prédécesseurs fondateurs dudit prieuré; et aussi que lesdits supplians et autres voulans venir demeurer et habiter audit lieu lequel, depuis les guerres qui y sont dès longtemps et encore, ne le peut repopuler, ni habiter, ni mettre en l'estat auquel il souloit estre auparavant icelles pour ce que les gens à qui estoient les manoirs et appartenances qui ont esté démolies et brûlées durant le temps desdites guerres, les aucuns sont morts et les autres s'en sont allez ailleurs et absentez pour la foulle de tailles, aydes, subsides et autres charges qu'ils ont eu à supporter; pourquoi lesdits supplians pour augmenter et repopuler ledit lieu, voudraient volontiers avoir en icelui lieu quelque franchise et privilège s'il nous plaisoit de leur octroyer ..... Pourquoy nous, les dessus dites considérées, voulons et désirons ledit lieu de

St-Marcoul de Corbeny estre augmenté et repopulé ..... Avons octroyé et octroyons de grâce spéciale par ces présentes que, en nous faisans et payans par chascun an pour toutes aydes et tailles la somme de dix livres à notre recepte sur le fait de nos aydes en l'élection de Laon, ils et tous ceux qui voudront venir réédiffier maisons et héritages, habiter et demeurer audit lieu et village, soient francs, quittes et exemps de toutes tailles, aydes, subsides et subventions quelconques qui seront dorenament mises sus en nostre royaume de par nous et nos successeurs, etc. ..... Et pour que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons signé les présentes, données en la cité d'Arras au mois de septembre 1478. (*Preuves de D. Bug.*, *p. 705*).

CORBENY. — Hameau dépendant de Villers-St-Christophe. Il appartenait autrefois à l'abbaye d'Homblières.

CORBENY. — Hameau dépendant de Pont-St-Mard. C'était jadis un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1441 Jean Cochois, seign. de Corbeny.
1453. Jean Desmonts, seign. dud.
1705. Julien de Froidour, seign. de Pont-St-Mard et de Corbeny.

CORCY, *Corciacum* (9e siècle), *Corcia*. — Village de l'ancien Valois, bâti dans une vallée étroite, à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Alban, premier martyr d'Angleterre. — Culture en 1760, 400 arp. de terres. — Population : en 1760, 45 feux; 1800, 326 h.; 1818, 361 h.; 1836, 430 h.; 1856, 407 h.

Le village de Corcy fut donné en 858 par Charles-le-Chauve à N.-D. de Soissons. — Le seigneur de Corcy avait droit de dépendre les *huis* (portes) de ceux des habitans qui ne payaient pas la taille à la St-Martin, et de les mettre en travers de la porte. Chaque chef de ménage lui devait annuellement à la St-André, un pichet de blé, dit blé de feu ou blé de taille. — On voyait autrefois une source minérale à Corcy.

Seigneurs de Corcy.

Vers 1470. Jean d'Epagny, dit le Borgne, seig. de Corcy. Il vendit à

1481. Jean d'Harsillemont, s. de Corcy, écuyer; enfant, Guy, seign. de Bruys, qui vendit en 1507 à N.-D de Soissons moyennant 335 livres tournois, trois parts dans la moitié de la seigneurie de Corcy, qui lui revenaient de la succession de son père. L'autre moitié était déjà à N.-D.

15.. Antoine de Courtignon, s. de Corcy par sa femme N. d'Harsillemont, fille du précédent.

1621. Philippe Bottée, seign. de Corcy.

1670. Charles de Rennard, seign. dudit.

1674-94. Louis Vigneron, écuyer, seig dudit.

1780. M. Hubert, de Paris.

En dernier lieu, la seigneurie de Corcy appartenait à M. Darras.

Fief de La Place, à Corcy.

1706. Jérôme Hubert, écuyer, seig. de Sancy.

1674. Louis Vigneron.

1787. Echangé avec le sieur Darras. (V. Chery-en-Laonnois.)

Cordeliers et *Cordelières*. — On comptait autrefois dans l'étendue du département, sept couvents de cet ordre mendiant, dont quatre d'hommes et trois de femmes. Les Cordeliers de St-Quentin furent établis dès 1222, du vivant même de

leur fondateur, St François. Ceux de Soissons furent établis en 1228. Ils étaient 7 frères et 2 novices au moment de la révolution. Ceux de Laon furent fondés avec de grandes difficultés en 1232. En 1789, ils étaient au nombre de 8 frères et 2 novices. Enfin, ceux de Château-Thierry ne furent établis qu'en 1488 et comptaient en dernier lieu, 6 frères et deux novices. — Les couvents de Cordelières se trouvaient à St-Quentin, à Chauny et à La Ferté-Milon. Celui de St-Quentin fut fondé en 1223; il comptait en dernier lieu, 17 sœurs et 3 novices et jouissait de 7,000 liv, de rentes. Celui de Chauny, établi vers l'an 1500, fut composé de 4 sœurs ayant 3,200 liv. de revenus. Enfin, celui de La Ferté-Milon, fut fondé dans le courant du 17e siècle à la place et avec les revenus d'un ancien hôpital. En 1789, il possédait 10,765 liv. de rentes et comptait 9 sœurs avec une novice. La prieure perpétuelle prenait le titre d'abbesse; la dernière fut Éléonore de Jouenne d'Esgrigny.

Corillon, autrefois Corlion ou Courlion. — Ferme dépendant de Pancy. — En 1210, Savarin, seign. de Pancy, l'adjoignit avec ce village à la commune de Cerny (V. ce mot).

Corliégis. — Voyez Colligis.

Cornin (Le), autrefois Cornuel. — Ruisseau qui se jette dans la Souche près de Brazicourt. Il est nommé rû de Cornuel dans des titres du 13e siècle.

Corneille-sous-Laon. — Maison isolée dépendant de Presles-et-Thierny. C'était jadis un fief qui eut des seigneurs particuliers.

1592. Pierre Lorisse, seign. du Fay et Corneille; femme, Louise de Sauclerois. Sans enfans.

1603. Guillaume le Cirier, s. de Neufchelles et Corneille.

1604. Michel Marquette, victe de Beaurieux; femme, Elizabeth Sureau; était veuve en 1630.

1670. Abraham de Stoppa, capit., seign. de Corneille; femme, Marie du Hamel.

1697-1701. Louis-Franç.-Alexandre de Stoppa, seign. d'Autremencourt et Corneille, major du régiment des gardes suisses.

1733. Pierre-Alexandre de Stoppa, seign. desd.

1750. Louis Randon, conseiller du roi, receveur des tailles, seign. dud.

COUCY-LA-VILLE, *Cociacum villa*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti à l'entrée d'une large et profonde gorge, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Coucy-le-Château, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy-le-Château, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 10 charrues, 13 arp. de prés, 10 arp. de jardinages. — Population: en 1760, 147 h. (33 feux); 1800, 227 h.; 1818, 253 h.; 1836, 275 h.; 1856, 268 h.

Le terroir de Coucy-la-Ville était dans l'origine couvert de bois que l'on fut obligé d'essarter pour bâtir le village. De là son nom de Coucy, dérivant de *cotia* clairière ou éclaircie pratiquée dans un bois. — Coucy-la-Ville est très-ancien et sa fondation remonte à une époque antérieure de plusieurs siècles à celle de Coucy-le-Château. Il appartenait originairement au fisc royal, et fut donné à la fin du 5e siècle, par Clovis à St Remi, archevêque de Reims (V. Chavignon). — Au milieu

lu 14e siècle, Enguerrand VII, sire de Coucy, voyant ses terres dépeuplées par suite des troubles intérieurs du royaume et des guerres étrangères, pensa que le meilleur moyen d'y rappeler les habitans était de les affranchir de la servitude. Dans ce but, il abolit en 1368 la morte-main et le fors-mariage dans 22 villages ou hameaux de ses domaines, savoir : Coucy-la-Ville, Fresnes, Noirmézières, Landricourt, Neufville (hameau dépendant de Coucy-la-Ville), Verneuil, Sorny, Folembray, Champs, Servais, Trosly (Loire), Allemand, Vauxaillon, Crécy (au mont), Guny, Courson, Andelain, Bertaucourt, Monceau-lès-Leups, Vaudesson, Pont-St-Mard et Mareuil. Le sire de Coucy mit pour toute condition à cet affranchissement, celle-ci, que les habitans de ces villages lui payeraient et à ses héritiers une rente annuelle fixée d'après le chiffre de leur population. Coucy-la-Ville fut taxée à 10 livres parisis. — On remarque dans l'église de ce village des peintures murales et un baptistère très-curieux. Son clocher est d'une architecture fort élégante; on en attribue à tort la construction aux Anglais. — Un temple protestant s'élevait sur le terroir de Coucy-la-Ville au 17e siècle. Il fut démoli en 1685, par suite de la révocation de l'édit de Nantes. — Ce village ne paraît pas avoir jamais eu d'autres seigneurs que ceux de Coucy-le-Château.

Jean-Gérard Bonnaire, maréchal de camp de l'Empire, était né à Coucy-la-Ville.

Il existait autrefois à Coucy-la-Ville un fief dit *Regnard*. Un seul de ses seigneurs nous est connu.
1530. Hubert Jourdieu, seign. de Regnard.

COUCY-LE-CHATEAU, *Cociacum, Codiciacum Castellum.* — Petite ville de l'ancien Laonnois, bâtie sur la pointe d'une colline escarpée, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, de l'élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, le Sauveur. — Culture en 1760, 12 charrues, 200 arp. de prés, 600 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : en 1698, 800 h.; 1760, 975 h. (219 feux); 1800, 781 h.; 1836, 878; 1856, 840 h.

L'origine de Coucy-le-Château remonte à un château-fort qui fut bâti en l'année 920, par l'un des archevêques de Reims, dans cet endroit alors dépendant du terroir de Coucy-la-Ville qui lui appartenait. Il leur avait été donné à la fin du 5e siècle par saint Remi, lequel le tenait de la libéralité du roi Clovis. (V. Chavignon). — Le château de Coucy était à peine construit qu'il devint le point de mire de tous les seigneurs des environs. Dès l'an 928, le fameux Herbert, comte de Vermandois, s'en empara et y renferma le malheureux Charles-le-Simple. Quinze ans après, ce château devint la proie d'un autre seigneur non moins fameux, de Thibaut, comte de Troyes, surnommé *le Tricheur*. Plusieurs fois chassé de cette forteresse, Thibaut y rentra autant de fois, jusqu'au moment où l'archevêque de Reims Odalric se décida à le donner en fief au fils de ce seigneur, pour un cens annuel de 60 sous (694.) — En 1197, les habitans de Coucy profitant de ce que, par suite de la mort en Terre-Sainte de leur seigneur Raoul Ier, l'administration de ce

domaine se trouvait dans les mains de sa veuve, la sollicitèrent et en obtinrent une charte communale calquée sur celle de Laon. Elle assurait leur émancipation politique et civile, établissait une administration municipale exclusivement composée de bourgeois, déterminait les peines applicables à chaque délit et à chaque crime, assurait la succession des biens dans les familles, etc. (V. Laon.) — En 1388, ces mêmes habitans obtinrent encore de leur seigneur deux foires franches par an, chacune de deux jours, qui devaient se tenir à la St-Nicolas d'été et d'hiver. — La terre de Coucy ayant été saisie sur le duc d'Orléans en 1411, les troupes royales vinrent faire le siége du château qui se rendit après une résistance opiniâtre. Deux ans après, la place fut livrée au duc de Bourgogne ; mais elle fut reprise en 1419 par les troupes du duc d'Orléans. Les Anglais s'en emparèrent en 1423 et la livrèrent au comte de St-Pol. En 1652, le château de Coucy fut assiégé par les troupes royales qui s'en rendirent maîtresses ; le cardinal Mazarin en fit aussitôt démanteler les fortifications. Ainsi fut ruiné pour toujours le magnifique monument militaire élevé par Enguerrand III, sire de Coucy. Les ruines de ce château passent à juste titre pour les plus belles que l'on puisse voir. — L'Hôtel-Dieu de Coucy fut fondé en 1673, par Philippe, duc d'Orléans.

Cette ville, indépendamment de ses anciens seigneurs qui tous ont acquis plus ou moins de droits à la célébrité, a vu naître plusieurs personnages distingués. Le nom de Raoul ou mieux Renaud, châtelain de Coucy, est devenu célèbre par ses amours avec la dame de Fayel et sa fin tragique. Les deux architectes Robert de Coucy ont travaillé l'un à la cathédrale, l'autre à l'église St-Nicaise de Reims. Raoul de Coucy, seign. de Montmirail, fut l'un des plus braves chevaliers du 14e siècle. Un Richard de Coucy, fut élu abbé de St-Nicolas-aux-Bois en 1401. César de Vendôme, fils de Gabriel d'Estrées et bâtard de Henri IV. Les deux frères Antoine-Vincent et Antoine-Claude Thuillier, traducteurs célèbres du dernier siècle. Les deux frères Pipelet, chirurgiens distingués. Jean et Evrard de Coucy, médecins au 14e siècle. Antoine Fournier, Lancelot et Richard, littérateurs, le premier au 16e siècle, les deux autres au 18e. Duflos, bon graveur au 18e siècle. Vergniaud, peintre d'histoire, mort dans ces derniers temps.

On possède sur Coucy les ouvrages suivans : *Histoire des anciens seigneurs de Coucy*, par Nicolas Jovet, prieur de Plein-Châtel, 1682. — *Histoire de la ville et seigneurie de Coucy*, par Toussaint Duplessis, 1728. — *Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-Château*, par Melleville, 1848. — *Notice historique et généalogique sur les châtelains de Coucy*, par le même, 1853.

Sires de Coucy.

1047. Robert, sire de Coucy ; femme, Mathilde.

1059 Albéric, leur fils ; femme, Adèle ou Adeline ; enfans ? Enguerrand, évêque de Laon ; Ermengarde, femme de Guy de Châtillon ; Mathilde, abbesse de Jouarre ; Elvide ?

1078. Enguerrand de Boves, sire de Coucy par usurpation sur le précédent ; femme : 1° Ade de Marle ; 2° Elvide ; 3° Elizabeth ; 4° Sibille de Château-Porcien ; enfans : Thomas, Robert, Mélissende, femme de Guy, châtelain de Coucy ; Gérard ? évêque d'Amiens en 1115.

1115. Thomas dit de Marle ; femmes : 1° Ida de Hainaut ; 2° Ermengarde de Montaigu ; 3° Me-

lissende de Crécy ; enfans : Enguerrand, Robert, seign. de Boves ; Basilie, femme d'Alard, seign. de Chimay, puis de Bernard d'Orbais ; Béatrix, femme d'Evrard, seign. de Breteuil ; Alelme, mort jeune ; Mélissende, femme d'Aleaume, puis d'Hugues de Gournay.

1130. Enguerrand II, sire de Coucy ; femme, Agnès de Beaugency ; enfans : Raoul, Enguerrand, Robert, abbé de Foigny ; Mélissende, Béatrix ? abbesse de N.-D. de Soissons.

1150. Raoul Ier, sire de Coucy ; femmes : 1° Agnès de Hainaut, dont : Yolende, femme de Robert II, comte de Dreux ; Isabeau, femme de Raoul, comte de Roucy, puis d'Henri, comte de Grandpré ; Ade, femme de Thierry, seign. de Bièvres ; 2° Adélaïde de Dreux, dont : Enguerrand, Thomas, seign. de Vervins ; Raoul, évêque de Noyon ; Robert, seign. de Pinon ; Agnès, femme de Gilles de Beaumetz.

1192. Enguerrand III, sire de Coucy ; femmes : 1° Mahaut de Saxe, veuve de Geoffroi III, comte de Perche ; 2° Eustachie de Roucy, qu'il fut forcé de quitter ; 3° Marie de Montmirail, dont : Raoul, Enguerrand, Jean, seign. de Montmirail ; Marie, femme d'Alexandre II, roi d'Ecosse, puis de Jean de Brienne, grand bouteiller de France ; Alix, femme d'Arnoul III, comte de Guines.

1242. Raoul II, sire de Coucy ; femme, Philippote de Dammartin, dont un fils, mort jeune. Raoul II, périt à la bataille de Mansourah en Egypte.

1250. Enguerrand IV, sire de Coucy ; femmes : 1° Marguerite de Gueldres ; 2° Jeanne de Flandres ; enfant, Jean, mort jeune.

Mars 1311. Enguerrand V, sire de Coucy, dit de Guines, neveu du précédent ; femme, Chrétienne de Bailleul : enfans : Guy et Baudoin, morts jeunes ; Guillaume, Enguerrand, seign. de Condé-en-Brie, vicomte de Meaux ; Robert, chantre de Cambrai.

Juin 1311. Guillaume, sire de Coucy ; femme, Isabeau de Châtillon ; enfans : Enguerrand, Jean, seign. d'Havraincourt ; Raoul, seign. de Montmirail ; Aubert, seign. de Droizy ; Guy, mort jeune ; Marie, sans alliance ; Jeanne, femme de Gaucher de Châtillon, seign. de Fère ; Marguerite, abbesse de N.-D. de Soissons ; Isabeau, abbesse des Clarisses de Reims ; Béatrix, femme du comte de St-Pol ; Catherine.

1333. Enguerrand VI, sire de Coucy ; femme, Catherine d'Autriche.

1344. Enguerrand VII, sire de Coucy, leur fils ; femmes : 1° Isabelle d'Angleterre, dont Marie, femme d'Henri de Bar ; Philippote, femme de Robert de Veer, duc d'Irlande ; 2° Isabeau de Lorraine, dont Isabeau, femme de Philippe, comte de Nevers ; plus deux bâtards : Perceval, seign. d'Aubermont, et Raoul ? seign. de Chailvet. Enguerrand VII mourut en 1396, à Berse en Bythinie.

1400. Louis, duc d'Orléans, comte de Valois, sire de Coucy par acquisition, moyennant 400,000 liv. tournois. La terre de Coucy fut érigée en pairie pour lui, par le roi, en 1404.

1407. Charles, duc d'Orléans, seign. desd., son fils. Coucy fut saisi sur lui en 1411, puis lui fut rendu. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, il vendit en 1440, pour racheter sa liberté, la baronie de Coucy au duc de Bourgogne, mais la lui racheta vers 1450.

1465. Louis II, duc d'Orléans, seign. desdits, qui, en montant sur le trône en 1498, sous le nom de Louis XII, réunit la terre de Coucy au domaine. Il la donna ensuite en apanage à sa fille Claude de France qui épousa

1514. François, duc d'Angoulême, lequel réunit de nouveau la terre de Coucy au domaine, en parvenant au trône sous le nom de François Ier.

Coucy fut alors donné, toujours à titre d'apanage, à François de Valois, second fils du précédent, lequel mourut 3 ans après sans postérité. Cette terre entra alors, toujours au même titre, dans la maison d'Orléans Bourbon.

1672. Philippe de France, duc d'Orléans, sire de Coucy et frère de Louis XIV.

1701. Philippe II, d'Orléans, son fils, sire de Coucy.

1723. Louis II, d'Orléans, son fils, sire dud.

1752. Louis-Philippe Ier, duc d'Orléans et sire de Coucy, son fils.

1785. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, sire de Coucy, son fils, décapité dans la révolution.

Châtelains de Coucy.

En qualité de grands barons du royaume, les sires de Coucy s'entouraient d'une cour brillante composée des seigneurs qui tenaient d'eux leurs fiefs, et des nombreux officiers de leur maison parmi lesquels on distinguait particulièrement le châtelain ou gardien du château. Le châtelain faisait sa résidence dans les bâtimens dépendant de la première porte du château nommée *porte maître Odon*, bâtimens que les sires de Coucy devaient tenir constamment garnis de tous les meubles nécessaires aux besoins de son châtelain excepté de couvertures. (V. notre *Notice historique et généalogique sur les châtelains de Coucy*).

1047. Guy, châtelain de Coucy et vicomte de Soissons.

1057. Guillaume, châtel. dud. et vicomte de Soissons.

1059. Thiezzon, châtel. Il se retira dans l'abbaye de Sauve-Majeur en 1078. Femme, Aélide; enfans : Renaud, Yves, châtel. de Noyon; Guy.

1078. Renaud de Coucy, châtel. dud.; femme, Marie de Pierrefonds; sans enfans.

1103. Guy II, de Coucy, son neveu, vicomte de Soissons, Noyon et Thorotte, châtel. de Coucy; femme, Adelvie; enfans : Robert, Jean, clerc; Boniface? seign. de Pierremande.

1117. Robert ou Roger de Coucy, châtel. dud. et de Thorotte, vicomte de Soissons; femme, Havide de Moutmorency.

1133. Guy III, de Coucy, châtel. de Coucy et Noyon; femmes : 1° N., dont Guy, châtel. de Coucy, seign. d'Erblaincourt; Jean, châtel. de Noyon; Yves; 2° Théophanie, dont : Renaud, seign. de Sinceny; Pierre dit le *Vermeil*, et Robert dit le *Bœuf*; Hugues, écolâtre de l'église de Noyon; Mauduite, femme : 1° de Renaud de Coucy, son neveu, si célèbre par ses amours avec la dame de Fayel; 2° de Réné, seign. de Maguy; Béatrix.

1157. Guy IV, de Coucy, châtel. dud., seign. de Nancel; femme, Mathilde? enfans : Renaud ou Raoul, amant de la dame de Fayel; Guy, Agnès, femme de Jean de St-Simon.

1167. Jean de Coucy, châtel. de Noyon et par intérim de Coucy.

1175. Renaud II ou Raoul de Coucy, châtel., femme, Mauduite ci-dessus, sa tante; enfans : Jean, mort jeune; Renaud, chanoine de Noyon puis châtel. de Coucy; Arnoul; Ade, femme de Jean de Gondreu; Eustachie, femme de Geoffroi de Ham; Comtesse, alliée à Geoffroi de La Celle; Aélide.

1179. Guy V, châtel. de Coucy, vicomte de Soissons, seign. de Nancel, frère du précédent qu'il remplaça, paraît-il, à cause du scandale de ses aventures; femme, Marguerite d'Epagny; sans enfans. La châtellenie de Coucy revint à son neveu qui quitta l'habit ecclésiastique.

1204. Renaud III, châtel. de Coucy, seign. de Magny; femmes : 1° Agnès, dont Renaud et Guy : 2° Aénor.

1222. Henri, second époux d'Aénor, châtel. de Coucy par intérim.

1225. Renaud IV de Coucy, châtel. dud.; femmes : 1° Mabille; 2° Elvide d'Ambleny; sans enfans. La châtellenie de Coucy revint à son neveu.

1260. Simon de Coucy, châtel. dud., seign. de Nancel; femme inconnue; enfans : Renaud, Simon, seign. de Nancel.

1280. Renaud V de Coucy, châtel. dud.; femme, A.; sans enfans. Cette famille des châtelains de Coucy portait : *d'or, à une fasce d'azur, au lion passant de gueules sur le premier quartier.*

1343. Jean de Luxembourg, châtelain de Lille et de Coucy.

1385. Renaud d'Antoing, châtel. de Coucy.

1386. Nicole de Lappion, châtel. dud.

1405. Rasse de Flincourt, châtel. dudit., seign. de Beaumont-en-Cambraisis.

1435 Jeanne d'Antoing, châtelaine de Coucy.

1437. Jean de Châtillon, son petit-fils, châtel. dud.

1539. Antoine de Moy, écuyer, châtel. dud.

1540. Jean de Moy, châtel.

1618. N. de St-Désir, châtel.

1625. François de Moy, châtel. La châtellenie de Coucy fut saisie sur lui en 1634, par les héritiers de François Tardieu, sieur de Melleville, mise en adjudication et achetée moyennant 24,300 liv. tournois par

1634. Réné Potier, comte de Tresme. Des mains de celui-ci elle passa dans celles de Ma-

deleine Potier de Gesvres, dame de Blérancourt; puis elle échut, en 1715, à Marie-Jeanne-Rosalie Potier de Gesvres; et enfin, en 1777, à Louis-Joachim-Paris Potier, duc de Gesvres, pair de France, décapité le 9 messidor an II.

Il y avait autrefois à Coucy plusieurs fiefs avec leurs seigneurs particuliers.

Fief de Porte-Maître-Odon, à Coucy.

Les châtelains de Coucy portant ce nom furent les premiers seigneurs de la Porte-Maître-Odon. On trouve ensuite :

1365. Gillette de Nantilly, dame de Moyembrie et de Porte-Maître-Odon.

1416. Jean Tassart, seign. dud., par sa femme.

1527. Jean de Caillouel, seign. dud.

1602. Georges de Caillouel, seign. dud.

16... Adrien de Caillouel, seign. dud.

1660. Jacques de Chauvelin, seign. dud.

1682. Silvain de Chauvelin, son fils, chev., seign. de l'Épine, Beauregard et la Porte-Maître-Odon.

1782. Pierre de Launay, seign. de la Porte-Maître-Odon.

Fief de la Tour-Carrée.

1405. Rasse de Flincourt, seign. de la Tour-Carrée, Mont-de-Guny et Carcassonne.

1425. Jacquemard de Flincourt, seign. desd.

1542. Jacques Abraham, écuyer, seign. de Millancourt et la Tour-Carrée.

1698. Pierre Deschiens, sieur de Valcourt, vicomte de Verneuil, la Tour-Carrée, etc., conseiller du roi.

1742. Le comte de Longueval.

Fief du Poil-de-Truie.

1450. Jean Martel, seign. du Poil-de-Truie.

1452. Jean Mairet, seign. dud.

1462. Sandrin Jourdieu, seign. dud.

1660. Pierre Sauvage, avocat, seign. dud.

1700 Claude Pillon, conseiller du roi, seign. dud.

1712. Jean Denisart, curé de Coucy, par acquisition.

Fief du Grand-Veneur.

1461. Jean Biné, seign. du Grand-Veneur.

1465. Jean Duvivier, seign. dudit.

1472. Jean de Soissons, seign. d'Epagny et du Grand-Veneur.

1700. Louis-Philippe de Sorel, seign. d'Ugny-le-Gay et du Grand-Veneur.

1727. Isaac-Louis de Sorel, son fils, seign desd.

Fief Carcassonne sur la place à Coucy.

1405. Rasse de Flincourt, châtel. de Coucy, seign. de Carcassonne, etc.

1412. Pierre Oudant, seign. dud.

1442. Robert Oudant, seign. dud.

1597. Claude le Gorju, seign. dud.

1691. Antoine Vincent, bourgeois de Laon, seign. dud.

1716. François Magdonel, officier, seign. dud. par acquisition.

1717. François-Emmanuel, marquis de Crussol, vicomte de Leuilly, seign. de Carcassonne.

1728. Jacques Clouet, notaire au bailliage, par sa femme Jeanne le Gorju.

COUCY-LÈS-EPPES, *Cociacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur une butte isolée dans une vaste plaine, à 12 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Germain. — Culture en 1760, 6 charrues, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois et autant de vignes. — Population : 1760, 314 h. (70 feux); 1800, 365 h.; 1836, 520 h.; 1856, 485 h.

Le nom de Coucy-lès-Eppes a la même origine que ceux de Coucy-la-Ville et Coucy-le-Château.

Seigneurs de Coucy-lès-Eppes.

1133-38. Hugues de Coucy.

1168. Machaire de Coucy.

1170. Louis, chev. de Coucy.

Vers 1250. Gobert de Coucy; femme, Emmeline; sans enfans.

1541. Jean de Hennin-Liétard dit Cuvillier, seig. de Coucy-lès-Eppes : femme, Claude de Condé. Leur fille Jacqueline porta cette terre en mariage à Claude de Marle.

La famille Hennin-Liétard portait pour armes : *de gueules, à la bande d'or, brisé en chef d'un lion d'azur.*

1560. Claude de Marle.

1606. Louis de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes, député aux Etats généraux de 1614 ; femme, Anne Lecomte de Voisinlieu ; enfans : Claude, Marguerite ; femme : 1° d'Henri de Bezannes, seign. de Guignicourt ; 2° d'Antoine d'Elbarigny ; Catherine, femme de Réné d'Ausbourg, seign. de Villembray et Neuvillette.

1660. Claude II de Marle, s. dud. ; femme, Catherine de Vassan ; enfans : Louis, Antoinette, f^me de Thomas de Cauchon, s. de Vigneux et Aizelles.

1662. Louis de Marle, seign. de Coucy et Ste-Preuve en partie ; femme, Antoinette de Flavigny-Monampteuil ; enfans : Pierre, Charles-François, chanoine de Laon.

1698. Pierre, vicomte de Marle, seign. desd., Veslud et Ste-Preuve ; femme, Madeleine de Charmoiue. Une fille Antoinette qui épousa le suivant. La famille de Marle portait pour armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 mollettes d'éperon d'argent à 5 pointes.*

1714. Lionel de Foucault, chev., seign. de Lugny en partie, Parfondru et Coucy, capitaine au régiment de Picardie.

1745. Guillaume de Foucault, seign. de Coucy, femme, Marie-Madeleine Vairon de Beaurepaire, enfans : Louise-Clairmonde, Marie-Charlotte.

Les armes de la famille de Foucault étaient : *d'or, à la croix ancrée de sable, soutenue de deux lions de même, armés et lampassés de gueules.*

1777. Thomas-Exupert-François de Miremont, seign. de Mauregny, Eppes, etc.

COULONGES, *Colongiæ, Collis longa.* — Village de l'ancien Tardenois, situé sur le ruisseau du Grillon, à 60 k. au sud de Laon et 20 au N.-E. de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons. SS. Rufin et Valère. — Culture en 1760, 16 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 8 arp. de vignes, 60 arp. de prés, 468 arp. de bois. — Population : en 1760, 62 feux ; 1800, 442 h. ; 1818, 531 h. ; 1836, 673 h. ; 1856, 636 h.

Seigneurs de Coulonges.

Avant le 12e siècle, la terre de Coulonges appartenait aux seigneurs de Bazoches. Hugues, l'un d'eux, la donna à Gaucher, son puîné. Mais celui-ci étant mort sans enfans, elle rentra dans les mains des seigneurs de Bazoches (V. ce mot). Ceux-ci s'en désaisirent sans doute pendant quelque temps puisque l'on trouve, en 1193, un Herbert de Coulonges, dont la femme se nommait Tiberge. Plus tard encore le domaine de Coulonges rentra dans les mains des seigneurs de Bazoches, qui s'en dessaisirent de nouveau, puisque Jean de Soissons la possédait au commencement du 14e siècle. En 1323, Jean de Soissons, son fils, prévôt et chanoine de Reims, le vendit à Mathieu de Trie, chev., maréchal de France, avec la terre de Coban, pour le prix de 2,000 liv. tournois. Après lui, le domaine de Coulonges rentra de nouveau dans la maison de Bazoches, et Hugues, seigneur de ce lieu, le donna, en 1347, à Gérard, son puîné. En 1410, il fut saisi par Guy de la Personne, vicomte d'Acy, sur Eudes de Châlons, son petit-fils, pour une rente de 59 liv. 5 sous qui lui était due. La terre de Coulonges passa ensuite dans les mains d'Antoinè de Louvain, sur qui le roi la saisit en 1550, pour la donner à Robert de La Marck, comte de Braine. En dernier lieu, elle appartenait à M. Bouthilier de Chavigny, marquis de Pont, baron de Rognac.

COUPIGNY. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait autrefois une pa-

roisse à part, où l'on comptait en 1760, 6 feux, 3 charrues, 240 arp. de terres, 12 arp. de prés.

Ce hameau eut des seign. particuliers dont un seul nous est connu.

1670. Claude Champagne, seign. de Coupigny.

COUPPAVILLE. — Maison isolée ou manoir aujourd'hui détruit qui s'élevait autrefois entre la ville de Soissons et la maison isolée de Ste-Geneviève. Il fut donné au 14e siècle, par Gilles de Rosay, chanoine de St-Etienne-des-Grès à Paris, à l'abbaye de St-Crépin-le-Grand de Soissons.

COUPRU, COUBRU (13e siècle), *Colpriacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 95 k. au sud de Laon et 15 à l'ouest de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 14 charrues, terres fortes produisant tout froment, 18 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 32 arp. de bois. — Population : en 1760, 60 feux; 1800, 190 h.; 1818, 197 h.; 1836, 201 h.; 1856, 197 h.

Seigneurs de Coupru.

Au 18e siècle, la seigneurie consistait en une ferme, dîmes, taille, terrages, cens et rentes portant lods et ventes, avec haute, moyenne et basse justice.

1187. Mathieu du Moustier, chev., seign. de Domptin et Coupru.

1258. Guy du Moustier, chev., seign. avoué de Coupru.

1286. Nicolas de Bouresche, chev. de Coupru.

1292. Oudard de Chambly, seign. de Coulonges. Il vendit cette année la terre de Coupru à l'abbaye de N.-D. de Soissons, et dès-lors elle n'eut plus, paraît-il, de seigneurs laïcs particuliers.

COURBES. — *Curbæ*, *Curbi* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé près de la rive gauche de la Serre, à 20 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. – Patron, St Quentin. — Population en 1760, 6 feux; 1800, 64 h.; 1818, 74 h.; 1836, 87 h.; 1856, 88 h.

Au 12e siècle, Courbes était un fief qui appartenait aux vidames de Laon. Elvide veuve d'Ibert, vidame, le donna en 1115, à St-Vincent de cette ville qui l'a conservé jusqu'à la révolution.

1697. Remi Danye, conseiller du roi, maire perpétuel de La Fère, seign. de Courbes.

COURBESSEAUX, autrefois COURBESSANS. — Hameau dépendant de Champs. C'était jadis un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs.

1258. Gilon de Courbessans.

1569. Jean de Sains, seign. de Villers-Saint-Christophe et Courbessans.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame de Blérancourt et Courbessans.

COURBETIN. — Ferme dépendant de Vendières. C'était autrefois un hameau qui eut ses seigneurs particuliers.

1780. M. Capron, seign. de Courbetin.

COURBOIN, *Curboniacum*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un plateau élevé, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 24 charrues comprenant, sans Confremaux, 1790 arp. de terres, 103 arp. de prés, plus 18 arp. de vignes, 25 arp. de bois, aunis et genêts, 6 étangs. — Population : en 1760, sans Confremaux, 70 feux; 1788, 327 h.; 1800, 379 h.; 1818, 334 h.; 1836, 384 h.; 1856, 415 h.

Il y avait anciennement à Courboin une communauté de Bénédictins dont l'église était dédiée à St Jean-Baptiste. Ce monastère fut échangé avec l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons contre une autre église et d'autres domaines. La nouvelle église fut mise en 1561, sous l'invocation de St Médard et St Gildard. — Nous ne connaissons que les deux derniers seigneurs de Courboin : le marquis de Courtanvaux en 1780, et le duc de Doudeauville quelques années plus tard.

D. Henri-Bonaventure Gilleson, né à Courboin, mort en 1666, moine de St-Crépin, a composé l'histoire de Soissons et rassemblé des matériaux sur Compiègne et différentes villes, bourgs et villages du diocèse de Soissons.

COURCELLES, *Curcellæ*, *Curticellæ*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Vesle, à 32 k. au S.-E. de Laon et 25 à l'Est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 200 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 75 feux; 1800, 448 h.; 1818, 436 h.; 1836, 433 h.; 1856, 410 h.

Le village de Courcelles est bâti sur l'ancienne chaussée romaine de Reims à Soissons. Il est lui-même très-ancien, puisque St Remi le possédait au 5e siècle, et qu'il en consacra les revenus à l'entretien de douze pauvres dans l'hôpital de Reims. — En 855, Charles-le-Chauve échangea deux manses et leurs habitans qu'il possédait à Courcelles *en Laonnois*, contre la seigneurie et cinq manses sises à Confavreux, qui appartenaient à Fulbert, diacre de son palais. — On remarque, près de Courcelles, un calvaire où se faisait autrefois un pélerinage très fréquenté. C'est une chapelle bâtie solidement et de forme carrée. Enguerrand, seigneur de Courcelles, la construisit en 1365 pour l'accomplissement d'un vœu qu'il avait fait pendant un voyage en Terre-Sainte. Elle se trouve à la même distance de Courcelles (400 pas) que le Calvaire l'est de Jérusalem. Ce pélerinage avait lieu le vendredi saint et attirait une foule considérable.

Seigneurs de Courcelles.

1210-15. Enguerrand Ier de Courcelles. Aubert, son frère.

1235. Gautier de Courcelles, chev. Ade de Pierrefonds, sa mère.

1260. Enguerrand II de Courcelles? écuyer.

1265. Colard ou Nicolas, chev. de Courcelles; enfant, Jean.

1279. Jean de Courcelles, écuyer.

Vers 1280. Gobert de Courcelles, chev.; femme, Sibille du Breuil; enfant, Gobert.

1314. Gobert II de Courcelles, écuyer; femme, Marie de Villers-Hélon.

1329. Pierre de Chambly, archidiacre de Thérouanne, sire de Courcelles.

1365. Enguerrand III de Courcelles.

13.. Louis d'Estouteville, chev., seign. du Bochet et de Courcelles?

1439. Olivier d'Autry, seign. de Courcelles.

Vers 1630. Catherine d'Anglure, dame dud.

1780. Mademoiselle Orré, dame dud.

1789. N. de Vigy, seign. dud.

COURCELLES. — Hameau dépendant de Tréloup. De ses anciens seigneurs, le dernier seul nous est connu.

1780. Le comte d'Igny, seign. de Courcelles.

COURCELLE. — Ferme dépendant de Lesquielles-St-Germain. Avant la révolution, cette ferme appartenait à l'abbaye de Fesmy. C'était alors un fief noble avec des seigneurs particuliers.

1312. Bertoud de Courcelle, écuyer; enfant, Baudoin dit Bucat.

COURCELLES, *Curticella* (10e siècle), *Curcellæ*. — Ferme dépendant de Fonsomme. Elle appartenait autrefois à l'abbaye d'Homblières. Il en est question dès le 10e siècle. La moitié en fut donnée à Homblières, vers l'an 1010, par René de Guise, au moment où il prit l'habit religieux dans cette maison.

COURCHAMPS, *Curti campus*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au S.-O. de Laon et 20 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Lambert. — Culture en 1760, 9 charrues 1/2, comprenant 720 arp. de terres, 25 arp. de prés, plus 10 arp. de vignes. — Population : en 1760, 33 feux; 1788, 127 h.; 1800, 114 h.; 1818, 121 h.; 1836, 148 h.; 1856, 148 h.

Le duc de Gesvres, marquis de Gandelus, possédait aussi la seigneurie de Courchamps en 1780.

COURDEAU. — Ferme assise sur le terroir de Laon. Elle appartenait, au 17e siècle, à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, et fut donnée en 1672, au séminaire de Laon.

COURDOUX. — Hameau dépendant de Rozoy-le-Grand. Il forma longtemps une paroisse à part. En 1760, on y comptait 11 feux, 5 charrues, 12 arp. de prés et 50 arp. de bois.

COURJUMELLES, autrefois COURS JUMELLES. — Ferme dépendant d'Origny-Ste-Benoîte. Elle formait encore une paroisse séparée en 1760; on y comptait alors 19 feux, 10 charrues, 18 arp. de bois. — Autrefois Courjumelles appartenait par moitié à l'abbaye d'Origny-Ste-Benoîte et à celle de St-Michel.

1328. Mathieu des Cours Jumelles, clerc le roi.

COURMELLES, *Colomella* (9e siècle), *Curmella*, *Columella*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Crise, à 45 k. au sud de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 8 charrues, terres fortes rapportant 3/4 froment et 1/4 méteil et seigle, 100 arp. de vignes, 60 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Popul.: en 1760, 98 feux; 1800, 566 h.; 1818, 520 h.; 1836, 563 h.; 1856, 501 h.

Courmelles fut donné en 858, par le roi Charles-le-Chauve, à l'abbaye de N.-D. de Soissons qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Courmelles.

Cette seigneurie consistait, au 18e siècle, en une maison et jardin clos de murs, 15 muids de terre labourable, 20 arp. de pré, 8 de vignes, dîmes, terrage, 4 arp. de bois, un moulin, deux pressoirs et plusieurs rentes s'élevant annuellement à 81 liv., la mairie avec droit de vinage, poules, menu cens portant lods et ventes, rouage, forage et rente en avoine; droit de justice haute, moyenne et basse, valant annuellement 64 liv.

1144. Jean de Courmelles, chev.; femme, Hodierne. Jean de Courmelles eut deux sœurs, Elizabeth, religieuse à Lieu-Restauré; Sibille, religieuse à Braine. Il avait pour oncle Jean de Vauhuin.

1160. Pierre de Courmelles? chev.

1168. Savaric de Courmelles.

1171. Jean II de Courmelles, chev.

1181. Guy de Courmelles. Robert et Albéric, ses frères.

1210. Ives de Vauhuin, avoué et vicomte de Courmelles.

1239. Renaud de Courmelles, chev.

COURMENBLEIN. — Village ou hameau qui, au commencement du 12e siècle, s'élevait avec son église, sur l'emplacement où fut bâtie l'abbaye de Vauclair, et que l'on détruisit pour faire place aux bâtimens de cette maison religieuse.

COURMONT, *Curtimons* (12e siècle), *Curmontium*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un plateau élevé, à 63 k. au sud de Laon et 20 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 15 charrues comprenant 1,125 arp. de terres, 60 arp. de prés. — Population: en 1760, 39 feux; 1800, 206 h.; 1818, 193 h.; 1836, 214 h.; 1856, 233 h.

On voyait autrefois sur le terroir de Courmont, près des sources de la rivière d'Ourcq, une grosse pierre sur laquelle on remarquait l'empreinte d'une patte d'ours. Elle était un sujet de vénération pour le peuple.

Seigneurs de Courmont.

1180. Robert, chev. de Courmont? femme, Ade; enfans: Eudes, Herbert, Reine, Marie.

1780. N. Paris de la Brosse, président au parlement, seign. de Fresnes et Courmont.

COURPIERRE ou CROUPIERRE, *Curtapetra*, *Culperia*. — Hameau dépendant de Martigny. — Il en est question dès le 12e siècle.

COURSON. — Hameau dépendant de Landricourt. — Il formait autrefois une pa-

roisse séparée où l'on comptait 93 habitans en 1760. — En 1237, Enguerrand III de Coucy, donna en toute propriété le moulin de Courson à l'abbaye de Nogent. — Enguerrand VII, sire de Coucy, affranchit les habitans de ce hameau en 1368, à la condition qu'il lui serait payé par feu une rente annuelle de 18 deniers. (V. Coucy-la-Ville).

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Courson.

1680. Charles-François de Lameth, seign. de Quincy et Courson.

1714. François de Brodart, seign. de Quincy et Courson.

Courtaubois. — Hameau dépendant de Celles-sur-Aisne. Il avait autrefois des seigneurs particuliers.

1575. Nicolas Marquette, m^d^ à Crécy, seign. de la Courtaubois; femme, Antoinette Josseteau; enfans : Christophe, Claudine, Marie, Marguerite.

1620. Christophe Marquette, seign. dud.; femme, Geneviève Lespicier; enfans : Nicolas et autres.

1625. Nicolas Marquette, seign. dudit; femme, Elizabeth de Martigny; enfans, Arthus, Madeleine, Françoise.

16.. Arthus Marquette, s. dud.? femme, Jeanne Charé; enfant, Françoise, femme de Jean Binet, médecin.

Courteaux (Les). — Ferme dépendant de Coulonges. C'était jadis un fief avec des seigneurs particuliers.

1560. Michel Lempereur, seign. de Courteaux. Assiégé dans son château par l'armée espagnole sous le commandement du duc de Parme, il fit une vigoureuse résistance jusqu'au moment où il fut tué. Son château fut pris, pillé et brûlé. Femmes : 1° Blanche Darmes; sans enfans; 2° Louise de Sapincourt; enfant, Michel, écuyer, mort sans alliance.

1780. Le marquis de Pont de Chavigny, seign. des Courteaux.

COURTECON, CURTRECON, CORTRECON (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une colline dans la vallée de l'Ailette, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues, 100 arp. de prés, 25 arp. de bois, 5 arp. de vignes. — Population : en 1760, 151 h. (39 feux); 1800, 139 h.; 1818, 135 h.; 1836, 133 h.; 1856, 130 h.

Courtecon fut érigé en commune en 1196, par l'abbé de St-Jean de Laon à qui il appartenait, avec plusieurs villages voisins (V. Crandelain). — Le village de Courtecon ne paraît pas avoir jamais eu de seigneurs laïcs.

Courtemèche, autrefois Courte-Manche. — Hameau dépendant de Suzy.

COURTEMONT-VARENNES, *Curtimontium ad Varenas*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé dans la vallée de la Marne, au pied d'une haute montagne, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Denis. —

Culture en 1760, 5 charrues comprenant 400 arp. de terres, 25 arp. de prés 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 54 feux; 1788, 241 h.; 1800, 244 h 1818, 243 h.; 1836, 278 h.; 1856, 286 h.

L'étymologie du nom de ce village nous paraît dériver plutôt de *curtis montis*, enclos du mont, que de *curtus mons*, petit mont.

Des anciens seigneurs de Courtemont-Varennes nous ne connaissons que les deux suivans :

1155. Guy de Courtemont; Robert, son frère.

1780. M. le chevalier du Roux de Chevrière.

COURTHENIS, autrefois COURTHUY. — Ferme dépendant de Vorges. C'était jadis un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1536. Martin Doulcet, seign. de Courthuy et St-Gobert, homme d'armes des ordonnances; femme, Antoinette d'Haucourt; enfans : Antoine, seign. d'Haucourt; Philippe. Aimée, Marquise, femme de Jacques de La Chapelle.

15.. Philippe Doulcet, seign. de Courthuy; femme, Marguerite Maigret, enfans, Antoine et Antoinette.

1540. Alexandre Doulcet, écuyer, seign. de Courthuy; femme, Marie d'Auteville, enfans : Antoine, Marie, Claudine, Nicole.

15... Antoine Doulcet, écuyer, seign. dudit, capitaine de Bruyères; femme, Barbe de Noë; enfans : Alexandre, seign. d'Haucourt; Guy, après lui, Marie.

Vers 1600. Pierre Doulcet, écuyer, sieur de Courthuy; femme, Marie Aubert, remariée à Louis de Monvoiset.

16.. Pierre-Antoine Parat, écuyer, seign. de Courthuy, Vaurseine, etc.

16.. Charles de Bezannes, seign. de la Pi... et desd., par son mariage avec Madeleine-Charlotte Parat, fille du précédent.

1700. François-Charles de Bezannes, seign. de Vaurseine et Courthuy.

1730. François Courtin, chev., seign. de F...chine et Courthuy; femme, Charlotte-Blanche de Charmolue, veuve en 1754.

1773. Claude Darras, écuyer, seign. de ...vron, Courthuy, etc.

COURTIL, autrefois CORTIZ. — Hameau dépendant d'Osly. — C'était jadis une terre de la châtellenie de Pierrefonds. — En 1255, Louis IX, roi de France, affranchit ceux des habitans qui étaient ses hommes de corps, à la condition qu'ils ne pourraient, par mariage ou autrement, se mettre sous une autre domination que la sienne, sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun une rente de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

COURTONNE, *Cortona*. — Hameau dépendant de Verneuil. Son nom paraît dériver de *cortina*, petit enclos.

COURTRIZY, COURTISI ou CORTISI (13[e] siècle), *Curtesia*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans un vallon, à 15 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues, 50 arp. de prés, 160 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : en 1760, 46 feux; 1800, 240 h.; 1818, 225 h.; 1836, 242 h.; 1856, 214 h.

Le nom de ce village paraît dériver du mot latin *curtis*, ferme, et du celtique *esia* ou *esis*, enclos.

Seigneurs de Courtrizy.

1205. Albéric de Montchâlons, dit *le Vieux*, seign. de Courtrizy, 4e fils de Clarembaud II, seign. de Montchâlons; femme, Comtesse de Beaune; enfans: Albéric, Gérard, Marie. Albéric Ier se croisa en 1128.

1234. Albéric II de Montchâlons, dit *le Jeune*, seign. de Courtrizy; enfans: Jean, Ponce, Comtesse, femme de Guy d'Oulches.

1260. Jean de Montchâlons, s. de Courtrizy.

1371. Anselme, seign. dud.

Vers 1540. Lancelot de Blois, seign. dud., trésorier général de Champagne; femme, Françoise Mouet ou Moët, laquelle se remaria à Jacques de Riencourt, seign. de Parfondru.

1560. Lancelot II de Blois, leur fils, s. dud.

1630-60. Charles le Danois, seign. de Courtrizy et Fussigny; femme, Catherine de Bezannes.

16.. Philibert le Danois, seign. dud., marquis de Joffreville, lieutenant général des armées. Il se distingua dans la guerre de la succession d'Espagne.

1760. François-Joseph le Danois, vicomte de Ronchères, seign. dud.

1789. Le comte de Lamarche, seign. de Fussigny (V. ce mot).

COURVAL, CURVAL (12e siècle), *Curvala*. — Hameau dépendant de Landricourt. C'était jadis un fief noble qui eut des seigneurs importans.

1138. Robert de Courval.

1304. Aloul de Courval?

149.. Antoine de Lanvin, seign. de Courval et Cresne (Craone); enfans: Gaspard, Françoise, femme d'Adrien de Mazancourt.

15... Gaspard de Lanvin, écuyer, seign. desd., sans enfans.

1527. Adrien de Mazancourt, seign. desd., par sa femme Françoise de Lanvin, enfans: Charles, François, tige des seign. du Plessis-Châtelain; Jean, mort jeune; Joachim, religieux à St-Barthelemi de Noyon; Nicolas, doyen de Nesle; Jeanne, mariée deux fois.

1540. Charles de Mazancourt, seign. dud. et de Fresne, vicomte de Courval; femme, Marie de Neufchâtel; enfans: Christophe, Anne, femme de Louis de Pas; Jeanne, femme d'Antoine de Berlette, seign. de Clapilly; Antoinette, femme de Pierre Drouin, seign. de Dampleu; Rénée, mariée deux fois.

1556. Christophe de Mazancourt, seign. dud., vicomte de Courval, gentilhomme de la chambre; femmes: 1o Jeanne de Roncherolles; 2o Charlotte de Bosbecq, dame d'Autresches, dont 8 enfans morts jeunes; 3o Suzanne de Poix; enfans: Léonor, Jacques, Charles-Christophe, David, seign. de Mazancourt, Joachim, Christophe, Anne et Marie, morts jeunes, et 3 autres filles.

15.. Léonor de Mazancourt, vicomte de Courval; sans enfans.

16.. Jacques de Mazancourt, son frère, vicomte dud., aussi sans enfans.

1617. Charles-Christophe de Mazancourt, vicomte de Courval et de Cresne, lieutenant général des armées, tué à Rethel le 13 décembre 1650. Femme, Madeleine-Diane de Marmier; enfans: Charles-Christophe et 3 filles.

1650 Charles-Christophe II de Mazancourt, chev., comte de Courval, capitaine major de dragons; femme, Marie-Franchie de Rumigny de Joux; sans enfans.

16.. Jean-Baptiste de Mazancourt, comte de Courval.

Les armes de la famille de Mazancourt étaient: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 coquilles de même posées 2-1.*

1731. Pierre-Alexis Dubois, vicomte de Courval, s. de Pinon, président au parlement de Paris.

COUVRELLE, *Corporellæ*, *Coverellæ*, *Cooprella*, *Chouvella*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une gorge étroite de la vallée de la Vesle, à 40 k. au S.-O. de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Lubin, évêque de Chartres. — Culture en 1760, 8 charrues, terres fortes rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, [illegible]

55 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : en 1760, 55 feux; 1800, 302 h.; 1818, 255 h.; 1838, 291 h.; 1856, 268 h.

La terre de Couvrelle portait avant la révolution le titre de vicomté et relevait de Braine.

Seigneurs de Couvrelle.

1539. Claude d'Auquoy, seign. de Couvrelle.

1660-74. Henri de Wallon, sieur de Couvrelle et du fief Châtelain. Son aïeul, porte-manteau du roi, fut ennobli en 1609 par Henri IV pour services militaires. Armes : *d'argent, à la bande de sinople chargée de 5 pommes d'or.*

16.. Jean du Roux de Verdon, seign. de Couvrelles, capitaine au régiment du roi, infanterie; femme, Marie-Marguerite Leveau sans enfans.

1780. M. du Roux de Verdon, seign. de Couvrelle.

COUVRON, COVERON. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 15 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Privat. — Culture en 1760, 13 charrues, 33 arp. de bois, 7 arp. de chenevières. — Population : en 1760, avec Montcouture, 439 h. (98 feux); 1800, 646 h.; 1818, 751 h.; 1856, 748 h.

Il paraîtrait qu'au commencement du 13e siècle, Couvron n'était qu'une ferme appartenant aux seigneurs de La Ferté-Chevresis. En 1204, Gobert, l'un d'eux, fonda son anniversaire dans l'abbaye de St-Vincent de Laon, en lui donnant un muid de blé à la mesure de cette ville sur sa grange de Couvron, avec deux muids de vinage et 10 chapons. On voit par les termes de cette charte que la vigne était alors cultivée à Couvron. — En 1590, un détachement de ligueurs tomba dans une embuscade de royalistes près de Couvron. Les premiers y perdirent 25 hommes tués et beaucoup de prisonniers.

Seigneurs de Couvron.

Jean de Droisy et Marie de Boves, sa femme, étaient seigneurs de Couvron au 14e siècle. En 1346, ils vendirent cette seigneurie avec la haute et basse justice à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, pour une rente annuelle de 22 livres 6 sous 6 deniers.

1543. Gilbert de Maubeuge, seign. de Couvron; femme, Prégente de Bacquincourt; enfans : Eloi, Jacques, Nicolas.

15.. Eloi de Maubeuge, seign. dud.

1600. Jean de Pipemont, seign. de Couvron, Pipemont, Pont-Ste-Maxence en partie, député aux Etats de Blois en 1614; femme, Madeleine de Truffles.

1624. Philippe de Pipemont, seign. desdits; femme, Nicole Scolari; enfans : Mathieu, capitaine au régiment de Navarre; Catherine, femme d'Antoine de Limoges; Claude, femme de Jean de l'Estandart.

1665. François de Pipemont, baron de Couvron; femme Suzanne de Longueval.

La famille de Pipemont portait pour armes : *d'or, à deux chevrons d'azur, au chef de gueules.*

1773. Claude Darras, écuyer, seign. de Couvron, Monceau-lès-Leups, Chery, Urcel, Lamotte, Chalandry et Courthuy, conseiller du roi.

On voyait autrefois à Couvron un fief dit de *Gilles Lescot* qui, au 16e siècle, appartenait aux religieux du Val-des-Ecoliers de Laon.

COUVRONS, COVERON (13e siècle). — Ferme dépendant de Macquigny. Au 15e

cle, elle appartenait aux religieux de St-Martin de Laon. Dès 1266, on voyait r son terroir une carrière de pierres à bâtir.

COYOLLES, COIOLLES, CALLIOLES, COLLIOLES, COUILLOIES (14e siècle), *leolus, Coliolæ, Cullolii, Cotiola, Couillolii.* — Village de l'ancien Valois, bâti ns une petite gorge, à 75 k. au sud-ouest de Laon, autrefois de la généralité de issons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crépy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons.

Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 370 arp. de terre. — Population : en 60, 45 feux ; 1800, 187 h. ; 1818, 151 h. ; 1836, 232 h. ; 1856, 210 h.

Coyolles appartenait originairement au domaine royal. En l'année 858, il fut onné par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de N.-D. de Soissons. Ce village ossédait jadis une léproserie.

Seigneurs de Coyolles.

1167. Michel de Coyolles.

1200. Pierre de Coyolles ; Hersende sa sœur, mme d'Enguerrand de *Rupe* ; femme ? Malourrie.

1217. Dame Malnourrie, dame de Coyolles ; lelaïde de Chouy, sa sœur.

1248. Gabriel de Coyolles, chev.

1264. Hugues, chev. de Coyolles ; femme, abelle ; enfant, Pierre.

12.. Oudard de Coyolles.

1277. Ernoul de Coyolles, écuyer, son fils.

1317. Jean dit Fayot ou Fagot, écuyer de oyolles ; femme, Agnès ; enfans : Gobert, uyer ; Isabelle.

138. Guillaume des Fossés, commandant du rt de Charenton, seign. de Coyolles.

14.. Robert des Fossés, seign. dud. lieutenant-général au gouvernement du Valois pour le uc d'Orléans.

1460-96. Antoine Ier des Fossés, écuyer anchant du duc d'Orléans.

1510. Antoine II des Fossés, écuyer, seign. udit.

1529. François des Fossés, son fils, seign. dud. et de Largny en partie.

15.. Pierre des Fossés, son frère, seign. dud. ; enfans : Jean, Réné, Pierre.

1628. Jean des Fossés, seign. dud. ; femme, Françoise de Saquespée.

1649. Réné et Pierre des Fossés, seign. de Coyolles ; femme de Pierre, Marguerite de Bragelone ; enfans : Jean et un autre.

1655. Jean II des Fossés, chev., seign. dud.

1674. Réné des Fossés, chev. dud.

1694. Jean III des Fossés, chev., seign. dud. ; femme, Marie-Anne Pujot.

17.. Michel des Fossés, son fils, seign. dud. ; femme, Angélique de Ronty.

17.. Louis des Fossés, marquis de Coyolles, chev. de St-Louis, grand bailli de Villers-Cotterêts, mort en 1767, laissant deux filles et un garçon, mort sans alliance.

La famille des Fossés portait pour armes : *De sinople, à deux lions d'argent adossés et passés en sautoir, leurs queues passées en double sautoir.* Devise : *Concordia victrix.*

Il y avait autrefois à Coyolles un fief dit de *Gueux*, lequel était possédé à la fin du 17e siècle par Réné-Louis des Fossés, chan. de Paris.

CRAMAILLES, autrefois CRAMEILLES (13e siècle), *Cramelia, Cramelia.* — Village de l'ancien Valois, bâti au pied d'un côteau, à 30 k. au sud de Laon et 30 de oissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ille, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, t Martin. — Culture en 1760, 10 charrues de terres fortes rapportant 3/4 roment, 1/4 méteil et seigle, 5 arp. de vignes, 5 arp. de prés, 144 arp. de

bois. — Population : en 1760, 32 feux ; 1800, 188 h. ; 1818, 167 h. ; 1836, 181 h. 1856, 240 h.

La terre de Cramailles portait autrefois le titre de baronie, et les seigneurs de ce village prenaient celui de premiers barons et guidons du Valois. — Le château de Cramailles fut rebâti au 16e siècle par François Ier. On voyait sur la porte la statue équestre de ce prince entouré des seigneurs de sa cour, dont le rang et les faits d'armes étaient indiqués par des devises. Ce château fut brûlé ainsi que le village en 1652 par les Espagnols.

Seigneurs de Cramailles.

Vers 1100 Gislebert, sire de Cramailles.

1134. Raoul, son fils ; femme, Gillette. Ils eurent un fils dont le nom est inconnu, lequel eut trois enfans : Ansculphe, Raoul, Aveline.

1188. Ansculphe, sire de Cramailles ; enfans : Raoul, Eudes ou Odon.

1212. Raoul II, sire dud. Il est dit parent de Guy d'Arcy.

12.. Odon, son frère : enfans : Jean, Guy, seign. de Vauxaillon.

1233–42. Jean, chev., seign. de Cramailles.

1262. Raoul III, sire dud. ; enfans : Oudard, Jean. Raoul portait pour armes : *d'argent, à une croix de gueules chargée de 5 étoiles d'or.*

1275. Oudard, sire dud. et d'Etréaupont ; femme, Isabelle de Cury.

1285. Jean II, sire dud. ; femme, Gillette de Pondront ; enfans : Jean, Guillaume, Robert.

1298. Jean de Châtillon, sire de Cramailles par son mariage avec la veuve du précédent. Mais les enfans de Jean II l'attaquèrent en justice et parvinrent à rentrer en possession de la terre de Cramailles.

1313. Jean III dit le Borgne, sire de Cramailles, de Ville et Nouvion-le-Comte ; femme, Clémence de Chaulne ; enfans : Pierre dit Bureau, Jeanne.

1357. Pierre dit Bureau, sire de Cramailles ; femme, Roberte de Thorotte ; enfans : Guy, Isabeau.

13.. Guy, sire dud. ; enfans : Antoine, Baudon.

14.. Antoine, sire dud. Il fut pris en 1434 dans St-Vincent de Laon par Jean de Luxembourg qui le fit écarteler. Cramailles revint à son frère.

1434. Baudon, sire dud. ; femme, Aliénor de Billy, laquelle convola en secondes nôces avec le suivant et lui porta cette terre.

1438. Barthélemi de Conflans ; enfans : Jean, Emery.

14.. Jean de Conflans, sire dudit. Il vend Cramailles à

14.. Palamède, fils naturel de Philippe de France, lequel à son tour le revendit à

1475. Jean de Lisle dit Floridas. Sa fille Marie le porta en mariage à

1476. Raoul de Harlus, chev., conseiller du duc de Bourgogne, capitaine de Compiègne, d'une famille originaire de Picardie et dont les armes étaient : *d'azur, à 5 aigles volans d'or.*

1487. Jean de Harlus, fils du précédent, seign. de Cramailles, vicomte de Neuilly-St-Front, receveur-général des finances du duché de Valois ; femmes : 1° Jeanne Le Père, dont : Louis, receveur-général du Valois ; Guillemette, femme de Guillaume de Vaucorbeil ; 2° Marie Volant, dont Jean et Réné.

1522. Jean II de Harlus, seign. dud. ; femme, Jeanne Lottin de Charny, dont une fille qui épousa

15.. André Le Père, seign. de Grand-Maison, mort en 1560. Il passait pour un des plus savans hommes de son temps. Les armes de sa maison étaient : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de 3 gerbes de blé d'or.* Il ne laissa aussi qu'une fille qui épousa

1560. Philippe de Longueval, seign. de Haraucourt. Il paraît avoir vendu Cramailles à

1588. Claude Pinard, marquis de Louvois, secrétaire d'Etat ; femme, Françoise de La Marck ; enfans : N. vicomte de Comblisy ; Charlotte, femme d'Henri de Conflans, à qui elle porta Cramailles. Celui-ci vendit ce domaine à

Madeleine Chardon, baronne de Nanteuil, dont la fille Perrotte le porta en mariage à

1598. Charles le Vergeur, seign. de St-Soupplet et bailli de Vermandois.

1608. Jean Le Vergeur, leur fils, chev., seign. d'Acy et de Clamecy, vicomte de Cramailles; femme, Perrotte de Boham.

1683. Jean-Jacques de Mesme, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, sire de Cramailles.

Vers 1690. N. Desmarets de Vausbourg, vicomte de Cramailles, par acquisition. Sa fille épousa le comte d'Angennes, maître des requêtes, intendant de police, justice et finances du roi.

1696. Jacques de Chassebras, écuyer, seign. de Cramailles et Grand-Maison. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

1750. La comtesse d'Angennes, dame dud.

1757 Jean-François Vernier, seign. desd.

1780. N. Le Normand de Maisy, conseiller d'Etat, intendant-général de la marine et des colonies; femme, N., petite nièce de Fénélon.

Il y avait autrefois à Cramailles le fief de *Montchipont*, qui eut pour seigneur en 1543, Renaud de Harlus.

CRAMOSELLE, autrefois CRAMESELLE (12e siècle) et CRAMOISELLES. — Hameau dépendant de Cramailles. C'était jadis un fief noble important, qui eut des seigneurs particuliers dès le 12e siècle.

1180. Anseulfe de Crameselle.

1239. Gilon de Cramoiselle; femme, Aélide.

1260-65. Pierre de Cramoiselle, dit de Fresne, chev.; femme, Jeanne.

1478. Jacques de Montigny ou de Moreuil, s. de Cramoiselle. Il descendait, dit-on, de Galland de Montigny et portait pour armes: *d'azur, semé de France, au lion naissant d'argent.* Les Moreuil, comtes de Soissons, étaient, dit-on aussi, des Montigny qui avaient pris le nom de la terre de Moreuil.

1506. Jean de Montigny, son fils, seig. dud.; femme, Emerie Bachelier; enfans: Franç., Benoît.

1530. Franç. de Montigny, s. dud.; sans hoirs.

1540. Benoît de Montigny, seign. dud., et de St-Eugène par sa femme Jeanne de Ravenel. Enfans: Jacques, Thibaut, seig. de St-Eugène; Madeleine, femme d'Olivier de Champagne, seig. de Morsain, et cinq autres filles.

1578. Jacques II de Montigny, vte de Savigny, seig. de Cramoiselle. Femme, Françoise de Montdoucet. Enfans: Antoine, Nicolas sans alliance.

1585. Antoine de Montigny, vte de Savigny, s. dud., capitaine au régiment d'Armentières. Femme, Judith Bachelier; enfans: Henri et Louis, morts jeunes au service; François, Catherine, religieuse cordelière.

1620-60. François II de Montigny, seig. dud. en partie; femme, Marie Lisonnière; enfans: Jean, Antoine et deux filles. — Claude Pinard, conseiller du roi, seign. de l'autre partie, par acquisition.

1674. Eustache de Conflans, seign. en partie de Cramoiselle.

1694. Antoine II de Montigny, écuyer, et N. Desmarets de Vausbourg, s. dud., par moitié.

1723. N. de Montigny, seign. dud.

CRANDELAIN, autrefois CRUANDELEN, CURVENDELEN ou CRANDELIN. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Malval, une charrue, 50 arp. de prés, 10 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population: en 1760, sans Malval, 38 feux; avec Malval, 170 h.; 1800, 229 h.; 1818, 246 h.; 1836, 239 h.; 1856, 223 h.

Le village de Crandelain appartenait, dès le commencement du 12e siècle, à

l'abbaye de St-Jean de Laon. Les religieuses qui occupaient alors cette maison et ayant été chassées en 1128, furent reléguées à Crandelain par l'évêque Barthélemi, qui y fit bâtir pour elles un petit cloître et une église, laquelle est devenue depuis l'église paroissiale. — En 1196, Nicolas, abbé de St-Jean, accorda aux habitans de Crandelain, Trucy, Courtecon, Malval, Lierval et Colligis, une charte de commune calquée sur celle de Crécy-sur-Serre, laquelle avait elle-même été copiée sur celle de Laon (V. Crécy). Le roi confirma ces franchises la même année, à la condition qu'il exercerait sur les habitans de ces six villages les droits d'ost et de chevauchée. — Au 13e siècle, le village de Crandelain était entouré de murs percés de deux portes. Au 16e siècle, on y voyait un château-fort que les ligueurs tentèrent par deux fois de surprendre en 1589. Un homme du pays les y introduisit peu après; mais s'étant retirés presqu'aussitôt, les royalistes le réoccupèrent. Les ligueurs revinrent en faire le siége en 1591, s'en emparèrent de nouveau, le renversèrent et mirent à une grosse rançon l'abbé de St-Jean qui y avait été pris. — Les habitans de Crandelain avaient racheté de l'abbaye de St-Jean, en 1223, les pressoirs banaux et le droit de pressurage, moyennant une rente annuelle de 12 livres. Vers 1350, ils se rachetèrent encore des appeaux volages pour une rente de 2 sous parisis par feu à payer annuellement au roi.

Les religieux de St-Jean de Laon n'ayant jamais aliéné la seigneurie de Crandelain, ce village n'a point eu de seigneurs laïcs.

Craone, autrefois Crenes, Croennes (12e siècle) ou Crenelles. — Hameau dépendant de Coucy-la-Ville. C'était jadis un fief relevant de Coucy-le-Château, et ayant ses seigneurs particuliers. Au nombre de leurs droits, ces seigneurs comptaient celui de permettre de tirer des pierres dans la carrière de Craone, l'une des plus anciennes du pays, sous peine d'une amende de 75 sous tournois.

1166-76. Garnier de Crenes.

Aux 15e et 16e siècles, les seign. de Courval le furent aussi de Craone (V. Courval); puis la terre de Craone fut donnée dans le courant du 17e siècle, par J.-B. de Mazancourt, à

16.. François d'Ambly, marquis des Ayvelles.

1676. François Jourdieu, seign. de Crenes.

1692. Louis de Madaillan de Lesparre, s. dudit.

1733. Pierre-Alexis Dubois de Courval, seign. dudit et de Pinon.

CRAONNE, *Craubenna* (9e siècle), *Craona*, *Cranna*, *Credona*, *Corona*, *Creona*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au sommet d'une montagne, à 20 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 2 charrues, 80 arp. de prés, 100 arp. de bois, 200 arp. de vignes. — Population : en 1760, 678 h. (151 feux); 1800, 861 h.; 1818, 864 h.; 1836, 1,056 h.; 1856, 855 h.

Le village de Craonne est assurément l'un des plus anciens du département. Nous ne pouvons toutefois adopter le sentiment de l'abbé Lebeuf qui, supposant que le nom de ce village a dû s'écrire autrefois *Craodunum*, y trouvele diminutif de

Cesarodunum, la montagne de César, et part de là pour dire que ce lieu est celui où César campa lorsqu'il envahit la Gaule Belgique. Il nous paraît plus naturel de chercher le lieu où ce général s'arrêta à St-Thomas, où il existe en effet un vaste camp que la tradition lui attribue (V. St-Thomas). Craonne dérive plutôt du mot celtique *craon* qui, selon Bullet, signifiait une grotte, une caverne; d'où l'on peut conjecturer que les premières habitations de ce village furent creusées dans le roc. — Craonne existait déjà au 9e siècle, époque où Charles-le-Simple en donna l'église à titre de douaire à sa femme Fréderone. On pense que les habitans furent affranchis de la servitude dans le courant du 13e siècle; mais les titres en sont perdus. En 1573, ils obtinrent du roi la permission de lever une taxe de 4,000 liv. pour pouvoir entourer de murs leur village, ce qui n'empêcha pas les ligueurs de s'en emparer et de le piller en 1590. Il retomba peu de temps après aux mains des royalistes qui le pillèrent à leur tour. En 1657, les habitans, fatigués des brigandages que la garnison espagnole de Rocroy exerçait dans les environs, tombèrent sur elle à l'improviste et la taillèrent en pièces. Craonne a donné son nom à une bataille qui s'engagea sur son territoire le 7 mars 1814, entre les Français et les troupes alliées et où celles-ci furent défaites. — Ce village a donné le jour à Jean Cardon, dit de Craonne, habile canoniste de la fin du 14e siècle; à Jean Lemoine, l'un des plus célèbres théologiens du 16e siècle, et à César-François de Flavigny, littérateur du siècle dernier, mort en 1803.

Seigneurs de Craonne.

La terre de Craonne appartenait autrefois à l'abbaye de St-Remi de Reims, et ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs particuliers après le 13e siècle.

1141-50. Adon de Craonne; Robert son fils; Renaud, son frère.

1173. Robert, chev., seign. de Craonne.

1194. Eudes, chev. de Craonne.

1220. Guillaume, chev. de Craonne.

1226. Eudes II, chev. dud.; Robert, son fils.

CRAONELLE, *Craonella*. — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied de hautes collines à l'exposition du levant, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 3 charrues, 30 arp. de prés, 100 arp. de bois, 150 arp. de vignes. — Population: en 1760, 358 h. (80 feux); 1800, 454 h.; 1818, 429 h.; 1836, 445 h.; 1856, 445 h.

Le nom de ce village indique assez qu'il fut construit après Craonne et au voisinage de cette commune: *Craonella*, le petit Craone. — Avant 1263, Craonelle dépendait au spirituel de Craonne; il fut cette année érigé en cure. — Craonelle, qui autrefois appartenait à l'abbaye d'Origny-Ste-Benoîte, fut établi en commune en 1216, avec Beaurieux, Chaudardes et Cuiry (V. Beaurieux). Le roi confirma ces franchises l'année suivante, à la condition qu'il exercerait à l'avenir sur les habitans les droits d'ost et de chevauchée.

Ce village a vu naître Jean dit de Craonelle, abbé de Vauclerc en 1394.

Seigneurs de Craonnelle.

1141. Adon de Craonnelle; Réné et Renaud, ses frères.

1146. Réné de Craonnelle.

1184. Adon de Craonnelle.

1217. Guillaume, chev., seig. de Craonnelle, mort vers 1250; enfans: Nicolas, Guillaume, Henri, Jeanne.

1251. Nicolas, chev. de Craonnelle.

1253. Guillaume de Craonnelle, chev.

CRAVANÇON. — Ferme dépendante de Chaudun. Elle est célèbre par le traité passé au mois de novembre 1616, entre les princes coalisés contre Richelieu.

CRÉCY-AU-MONT, *Creciacum ad montem*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la lisière d'un plateau, à 35 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 18 charrues, terres fortes rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle. 50 arp. de vignes, 230 arp. de prés, 55 arp. de bois. — Population: en 1760, ... feux; 1800, 569 h.; 1818, 542 h.; 1836, 579 h.; 1856, 545 h.

Les habitans de Crécy furent affranchis de la servitude en 1368, par Enguerrand VII, sire de Coucy, avec 21 autres villages des environs, moyennant une redevance annuelle de 15 liv. parisis (V. Coucy-la-Ville). On y voyait jadis un château qui avait été bâti en 1565, par Charles de Longueval, l'un des seigneurs du lieu.

Seigneurs de Crécy-au-Mont.

La terre de Crécy-au-Mont portait autrefois le titre de vicomté et relevait des châtelains de Coucy.

1294. Jean de Crécy-au-Mont.

1508. Jean Laumosnier, secrétaire et argentier de la comtesse de Vendôme, seig. de Crécy-au-Mont par acquisition.

1564. Charles de Longueval s'empare de la seigneurie de Crécy. Il était abbé de Nogent, embrassa le protestantisme et se maria. Femme, Louise de Buz; enfans; Philippe, N., abbé de Nogent.

1570. Philippe de Longueval, seign. dudit.

Vers 1575. Louis Tavernier, s. dud., prévôt de Laon; femme, Catherine de Vallengelier; enfant: Marie, femme d'Augustin Moët, seign. de Variscourt.

1660. Roger de Longueval, seign. de Leuilly, Crécy, etc.

1700. Charles de Pipemont, victe de Crécy, comme héritier de sa mère, Suzanne de Longueval. Trois filles.

1711. Henri de l'Estendard, chev., baron d'Angerville, seign. de Crécy, par donation entre-vifs du précédent.

1787. Charles-Louis-Abel de Pujol, vicomte de Crécy, comme héritier de Marie-Françoise de Pipemont, sa mère.

On voyait autrefois à Crécy quatre fiefs nommés *Beaurepaire*, *Ribefosse*, *Montizel* et *Mantro*, et ayant chacun leurs seigneurs particuliers.

Fief Beaurepaire.

1728. Marie-Françoise Senaut, dame de Beaurepaire, veuve de François-Simon Morand, avocat au siége présidial de Soissons.

Fief Ribefosse.

1675-97. Jean Gronzeiller, s. de Ribefosse.

Ce fief fut acheté en 1711 par Charles de Pipemont et passa ensuite dans les mains de Charles-Louis-Abel de Pujol, ci-dessus.

Fief Largentier dit *Montizel* ou *Montissel*

1508. Jean Laumosnier, seign. de Crécy et Montizel.

1711. Henri de l'Estendard, idem.

1733. Marie-Françoise et Catherine-Julie de Pipemont, religieuses au Sauvoir, dames des Tournelles, Montizel et Ribefosse.

Fief Mantro, *Mautro* ou *Montro*.

16.. N. Coquilliette, seign. de Montro.

16.. Nicolas Coquilliette, id.

1646. Jacques Coquilliette, seign. de Mantro.
1694. François-Annibal de Bofle, sieur d'Ambrayne et de Mantro.
1728. Pierre-Alexis Dubois de Courval.

CRÉCY-SUR-SERRE, CRASSI ou KERCI, *Creciacum*, *Cressiacum*, *Criciacum*, ou *Creceium ad Saram*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur les deux rives de la Serre, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 33 charrues de terres, 450 arp. de prés, 40 arp. de bois, 60 arp. de vignes, autant de chenevières. — Population : 1760, 1,529 h. (450 feux); 1800, 1,922 h.; 1818, 2,047 h.; 1836, 2,052 h.; 1856, 2,186 h.

Il y a tout lieu de croire que Crécy est le *Crusciniacum* (écrit *Crusciacum* dans une charte de l'an 955) du testament de St Remi, et non Crugny-en-Tardenois. Ce prélat tenait ce domaine de Ste Geneviève à qui il avait été donné au 5e siècle par le roi Clovis, et à sa mort il en fit cadeau à l'église de Reims, des mains de laquelle il passa d'abord dans celles des moines de St-Remi de Reims, puis dans celles des religieuses de N.-D. de Laon. C'est à Crécy qu'en l'an 673, Thierry, roi de Neustrie, fuyant devant Ebroin qui le poursuivait parce qu'il lui avait retiré la charge de maire de son palais, fut atteint par ce même Ebroin et contraint de lui rendre cette charge. — Au 12e siècle, Crécy appartenait, comme nous l'avons dit, à l'abbaye de N.-D. de Laon. Le fameux Thomas de Marle étant devenu l'avoué de cette maison religieuse par suite de son mariage avec Mélissende de Crécy, en profita pour faire bâtir un château-fort dans ce bourg. Mais ayant eu le malheur de s'aliéner le clergé par la protection qu'il accordait ouvertement aux Laonnois coupables de la rébellion de 1111, le roi vint en personne assiéger ce fort en 1115, l'emporta d'assaut et fit passer au fil de l'épée tous ses défenseurs, à l'exception des gentilshommes. — Baudoin, abbé de St-Jean de Laon, affranchit les habitans de Crécy de la servitude, en 1190, et leur octroya une charte de commune dont les principales dispositions sont calquées sur celle de Laon. Il y ajouta quelques autres dispositions particulières, parmi lesquelles on doit remarquer les suivantes: Les habitans de Crécy et Ceply durent reconnaître tenir toutes leurs terres à cens de l'abbaye de St-Jean, et en conséquence lui devoir la 10e gerbe pour dîme, la 12e pour terrage, et pour vinage la dîme du vin récolté sur le terroir. Chaque chef de ménage s'engagea à lui payer annuellement pour capitation, trois deniers de bonne monnaie, et par chaque maison deux deniers. Il était accordé à tout individu qui voudrait s'établir sur le terroir de Crécy, un terrain de 200 pieds de long sur 60 de large, pour y bâtir une maison, sous la seule condition de payer à l'abbaye de St-Jean un cens annuel de deux sous. Le mayeur et les échevins étaient laissés à la nomination des habitans qui, en échange de ces droits et franchises, s'engagèrent à payer annuellement à la même maison, un marc d'argent fin au poids de Troyes, un autre marc d'argent en place du droit de forage qui était aboli, et à accompagner l'abbé de St-Jean, en armes et à leurs frais, toutes

les fois qu'ils en seraient requis, pourvu cependant qu'ils pussent rentrer dans leurs foyers le jour même. — Le 14e siècle fut pour Crécy une époque de désastres sans fin. Édouard III, roi d'Angleterre, ayant pénétré dans la Thiérache en 1339, traversa ce bourg avec ses troupes et y mit tout à feu et à sang. Vingt ans après, les Anglais y commirent de nouveaux ravages et ils l'incendièrent en 1373; le bourg entier fut consumé par les flammes. Enfin, ils vinrent encore le piller en 1380. — L'église de Crécy qui avait échappé à ces désastres, fut incendiée par les calvinistes en 1568. Les ligueurs s'emparèrent de ce bourg en 1589; mais il leur fut repris peu après par les royalistes. Au siècle suivant, ce fut le tour des Espagnols. Ils le pillèrent une première fois en 1648; quatre ans après, ils l'incendièrent. Une troupe française qui vint s'y loger en 1653, se porta aux mêmes excès et y mit le feu; 25 maisons furent brûlées avec quantité d'autres bâtimens. Enfin, en 1712, le partisan hollandais Growestein, non content de frapper une contribution de guerre sur ce bourg, y mit encore le feu qui consuma 60 maisons. — Un Hôtel-Dieu fut fondé à Crécy en 1686 et confié à deux religieuses dont l'une devait se consacrer à l'éducation des jeunes filles pauvres. En 1695, Louis XIV réunit à cet hospice les maladreries d'Origny, Bronchamp, Pont-à-Bucy et Étouvelles.

Crécy est la patrie d'Adam, dit de Crécy, abbé général de Prémontré en 1304; de Gobert Tournemeule, maître en théologie, principal du collége de Laon à Paris en 1506, et de J.-Ch. Châtillon, brigadier des armées du roi au siècle dernier.

Seigneurs laïcs de Crécy-sur-Serre.

Avant le 12 siècle, la seigneurie ou avouerie de Crécy appartenait à des seigneurs qui ne sont pas connus. Mélissende, héritière de l'un d'eux, la porta en mariage, dans les premières années de ce siècle, à Thomas de Marle, fils d'Enguerrand Ier, sire de Coucy, et ses descendans la gardèrent, paraît-il, jusqu'à l'extinction de la branche aînée de cette maison. A la fin du 14e siècle, les personnages qui leur succédèrent dans la seigneurie de Crécy sont imparfaitement connus. Vers 1430, Adam de Blois, chev., se dit seigneur de Crécy, Puisieux, Colonfay, Maillecourt et Nouvion-l'Abbesse en partie. Sa fille Blanche porta ces différentes terres en mariage à Charles de Fay d'Athies. Jean de Maynon, conseiller au présidial de Laon, acheta cette terre en 1559. En 1721, elle fut réunie au domaine royal et vendue deux ans après au marquis d'Ancenis, pour la somme de 56,000 livres.

Crépigny, Crespigny et Crespeigny, *Crispigniacum*, *Crespiniacum*. — Hameau dépendant de Caillouël. C'était jadis un fief noble ayant ses seigneurs particuliers.

1119. Raoul, seign. de Sinceny et Crépigny.

1155. Baldric ou Baudoin de Crépigny; Godefroy, son frère; enfans, Robert, Godefroy, Raoul, Jean, Alulfe, Odeline, femme d'Eudes.

1163. Eudes, ch. de Crépigny; enfant, Simon.

1167. Renaud de Crépigny (Sinceny); femme, Marie; enfans, Renaud, Guy, clerc; Pétronille.

1188. Renaud, seign. de Crépigny et Sinceny; femme, Idonée; enfans: Renaud, Guy, chan. de Noyon, et probablement Jacques, qui suit.

1201. Jacques, chev., seign. de Crépigny; femme, Hesée; enfans, Robert, Arnoul, Agnès, femme d'Albéric; Wida, femme d'Alard; Ade, femme de Jean, Runt, Elizabeth; Robert, frère de Jacques.

1216. Raoul, chev. de Crépigny. Broda se dit veuve de lui en 1220; enfant, Renaud ?

1220-43. — Renaud de Crépigny; femme, Elizabeth; enfant? Renaud. Il portait les armes de Sinceny (V. ce mot).

1265. Renaud de Crépigny, chev.; femme, larie; enfant, Jean.
1267. Jean, écuyer, s. de Crépigny et Caillouël.
1308-09 Gilles de Crépigny, écuyer, probablement le même qu'un Gilles de Coucy, écuyer, ité en 1324.
1376. Hugues le Borgne, écuyer, seign. dud.
1380. Pierre de Longueval, s. de Caillouël et Crépigny, par son mariage avec Alix de Béthancourt.
1477. Guillaume de Beaulieu, s. de Crépigny.
1486. Renaud Marchant, seign. dud.
1540. Aubert Marchant, id.
1544. Claude et Nicolas Marchant, ses fils, id.
1600. Honoré Toussier, id.
1609. Jean de Scevola et Josias du Passage. (V. Caillouël et Sinceny)

CRÉPY ou CRESPY-EN-LAONNOIS, *Crispiacum*, *Crespiacum*, *Cruspiacum*. — 'etite ville de l'ancien Laonnois, bâtie à l'entrée d'une vaste plaine, à 10 k. à l'O. le Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse le Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patrons, la Vierge et St Pierre. — Culture en 1760, 18 charrues, 80 arp. de prés, 400 arp. de bois, 120 arp. de vignes. Il est question de cette dernière culture à Crépy dès la fin du 11e siècle. — Population : en 1698, 600 h.; 1760, 850 h. (278 feux); 1800, 1,339 h.; 1818, 1,306 h.; 1836, 1,518 h.; 1856, 1,475 h.

Crépy est une très-ancienne ville du département. On a voulu faire dériver son om du mot latin *crypta*, crypte, souterrain, et dire qu'elle fut fondée par les remiers chrétiens qui, comme on le sait, se rassemblaient dans des lieux souerrains pour célébrer en paix les mystères de la religion; mais cette étymologie e paraît pas fondée. — Au 13e siècle, Crépy ne formait qu'une seule paroisse ous le patronage de St Pierre; mais l'accroissement de sa population engagea uillaume, évêque de Laon, à y ériger une seconde paroisse en 1263, sous l'invoation de la Vierge. La cure de la paroisse de St-Pierre appartenait dès les preières années du 12e siècle au chapitre de Laon, qui la céda vers 1150 à l'abbaye e St-Nicolas-aux-Bois. Les conditions de cette cession sont fort curieuses. Les oines de St-Nicolas-aux-Bois s'engagèrent à donner en échange au chapitre, et ela chaque année à la Toussaint, un *obsonium* de neuf porcs, quatre *conarum* de ache, 5 poules de chaque *pectoris*, 100 œufs, six jallois de froment avec le bois écessaire pour le cuire et les voitures pour le conduire au moulin, du sel en roportion et 4 muids de vin. — Dès 1184, les habitans de Crépy obtinrent du roi 'hilippe-Auguste une charte de commune entièrement calquée sur celle de Laon, laquelle nous renvoyons les lecteurs pour éviter de nous répéter. Cette concesion leur fut faite à de lourdes conditions. Ils s'engagèrent à payer annuellement u roi une redevance de 30 muids de blé, 50 d'avoine, 110 muids de vin, 80 liv. la monnaie de Châlons et 300 poules. — En 1358, pendant la captivité du roi ean, le dauphin régent de France permit aux habitans de Crépy de fortifier leur ille, pour résister aux Anglais. Ils y travaillèrent aussitôt; mais ces fortifications e furent terminées qu'en 1377. Cependant, dès 1359, ils avaient repoussé une ttaque de l'ennemi, et le dauphin, voulant les récompenser de leur fidélité, leur ccorda, au mois de juin 1360, une foire franche annuelle de huit jours, à commen er du jour de la St-Martin d'hiver. — Cette ville eut beaucoup à souffrir durant

les guerres des 15e et 16e siècles. Les Anglais la pillèrent en 1373. Elle fut enlevée sur les Bourguignons par les Armagnacs Pothon et Lahire en 1418, puis reprise par les premiers en 1420. Les Laonnois, qui avaient vu de mauvais œil élever les fortifications de Crépy, saisirent cette occasion pour en demander la démolition au duc de Bourgogne qui la leur accorda. — Un traité de paix fut signé à Crépy en 1544, entre Charles-Quint et François Ier. Genlis, chef calviniste, ravagea ce bourg en 1568, ce qui engagea les habitans à en rétablir les murs quelques années après. Au mois de juin 1590, les Ligueurs tentèrent de s'emparer de Crépy; mais ils furent repoussés par les habitans aidés d'une garnison royaliste. Celle-ci, encouragée par ce succès, se mit à battre la campagne jusqu'au pied de la montagne de Laon. Les habitans de cette ville résolurent alors de se débarrasser de ce voisinage incommode et ils offrirent au duc de Mayenne une somme de mille écus s'il voulait réduire avec ses troupes et détruire la ville de Crépy. Ce seigneur accepta et, au bout de peu de jours, elle fut emportée de vive force. Ceux des habitans qui purent se racheter furent épargnés, mais les vainqueurs passèrent les autres au fil de l'épée. Alors les habitans de Laon se transportèrent en masse à Crépy et en abattirent les remparts jusqu'au pied. En même temps, le duc de Mayenne retira à cette ville sa charte communale, qui lui fut rendue peu d'années après par Henri IV. En 1649, ce bourg fut pillé deux fois par les troupes étrangères au service de France, et neuf ans après, six soldats du régiment de Wurtemberg en passage à Crépy, y mirent le feu; soixante-dix maisons furent consumées par les flammes. On y voyait alors un prêche protestant qui fut détruit en 1685, par suite de la révocation de l'édit de Nantes. — Il y avait de toute ancienneté dans cette ville un prévôt qui y rendait la justice au nom du roi. Les appeaux volages y furent abolis en 1382, sous la condition que chaque chef de ménage paierait au roi une rente annuelle de 2 sous parisis. — Le 20 juillet 1527, le terroir de Crépy fut ravagé par un orage terrible dont on se souvint longtemps. Pendant sa durée, il tomba des grelons gros *comme les deux poings*, qui tuèrent les oiseaux, les bestiaux et même les hommes; trois mois après, on voyait encore de ces grelons dans les champs. Les moissons, les arbres, la vigne, furent hachés; mais les arbres refleurirent et donnèrent de nouveaux fruits. — Crépy portait pour armes : *d'azur, à trois épis de blé d'or posés en pal et en sautoir*, au *chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.* — Crépy est la patrie de Guillaume dit de Crépy, coûtre de St-Quentin et chancelier de France au 13e siècle.

Seigneurs de Crépy.

Ils sont mal connus. On peut même supposer qu'il n'y eut pas toujours des seigneurs particuliers dans cette ville, par la double raison qu'elle appartenait au domaine royal et qu'elle était instituée en commune.

Vers 1115. Guy de Crépy.

1129. Renaud de Crépy.

1138. Hugues de Crépy.

1166. Gautier Cuvous, chev. de Crépy; femme. Mainsende; enfant, Marguerite.

Vers 1220, Guy II de Crépy.

Le domaine de Crépy passa ensuite, paraît-il, dans les mains des moines de St-Jean, lesquels dans la vue de s'exempter du *past* ou repas qu'ils devaient au roi chaque année, le lui vendirent

vers 1234. Plus tard, en 1751, il fut uni à l'apanage du duc d'Orléans, et en 1783 fut échangé avec le sieur Darras contre celui de Chery-lès-Pouilly Mais il rentra peu de temps après dans la famille d'Orléans, qui le possédait encore au moment de la révolution.

Creuttes (Les), *Creutæ* (12e siècle), *Creuptæ, Cryptæ.* — Hameau dépendant de Mons-en-Laonnois. Il est bâti sur la lisière d'une colline, dans une position pittoresque rappelant les villages de la Suisse. Il formait autrefois une paroisse séparée sous l'invocation de St-Pierre, et l'on y comptait en 1760 7 feux, 1/3 de charrue et 25 arpens de vignes. — Le nom de ce hameau rappelle celui de ses premières habitations qui étaient de simples cavités (*crypta*, caverne, crypte) creusées dans la roche.

Les Creuttes eurent autrefois des seigneurs particuliers dont deux seulement nous sont connus.

1140. Payen des Creuttes.

1147. Hauvin des Creuttes. Il partit pour la croisade l'année suivante.

CRÉZANCY ou CRÉSANCY, *Cressensacum*, *Cresenicus.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à l'entrée de la vallée du Surmelin, à 90 k. au S. de Laon et 10 à l'E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 540 arp. de terres, 50 arp. de prés, 90 arp. de vignes. — Population : en 1760, 85 feux ; 1788, 422 h.; 1800, 431 h.; 1818, 517 h.; 1836, 623 h.; 1856, 555 h.

Des anciens seigneurs de Crézancy, un seul nous est connu.

1205. Gillebert, chev. de Crézancy ; enfant, Philippe.

En dernier lieu, ce domaine appartenait au duc de Bouillon.

CRISE (La), *Crisia.* — Petite rivière qui prend sa source aux environs de Maast, canton d'Oulchy, coule du sud au nord, et se jette dans l'Aisne à Soissons, après un cours d'environ 4 lieues.

Croisette (La). — Cense ruinée qui s'élevait autrefois près de Fontaine-Uterte, et appartenait à l'abbaye de Fervaques.

CROIX (La), *Crux in Briâ.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un haut plateau, à 70 k. au sud de Laon et 20 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crépy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 15 charrues comprenant 1,140 arp. de terres, 60 arp. de prés, 11 arp. de vignes. — Population : en 1760, 31 feux ; 1788, 186 h.; 1800, 155 h.; 1818, 162 h.; 1836, 156 h.; 1856, 201 h.

Seigneurs de La Croix.

1212. Jean, chev. de La Croix ? Il avait un frère, Thomas, chanoine à St-Gervais de Soissons.

1223. Geoffroy, chev. de La Croix ; Ida, sa mère ; Adam, son frère.

1241. Odeline, veuve de Renaud de La Croix ;

enfant, Colard.

1670. Louis de Harlus, seign. de La Croix.

1722. Réné de Pintrel, conseiller du roi, seign. de Brasles et La Croix.

En dernier, M. Dumoulin était seign. de La Croix.

CROIX (Ste-), *Sancta Crux in Laudunesio.* — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une colline, à 15 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Ste Croix. — Culture en 1760, 4 charrues, 25 arp. de prés, 20 arp. de bois, 50 arp. de vignes. — Population : en 1760, 55 feux; 1800, 372 h.; 1818, 399 h.; 1836, 414 h.; 1856, 330 h.

Ste-Croix possédait autrefois une maladrerie qui a été réunie à l'hôtel-Dieu de Vervins. — Au 13e siècle, ce village relevait de Juvincourt et portait le titre de vicomté. Il appartenait à l'abbaye de St-Vincent de Laon qui l'avait acheté en 1216, de Jean, fils de Gautier, chev. de Cormicy.

Seigneurs de Sainte-Croix.

1215. Jean de Cormicy, seign. de Ste-Croix.

1230. Pierre de Juvincourt, s. de Ste-Croix ? femme, Ade.

Vers 1630. Jessé Demay, d'une ancienne famille bourgeoise de Laon, avocat, seig. dud.; femme, Marie Denis; enfant, Françoise, femme de Paul Marchant, écuyer, seign. de La Motte.

1660. Nicolas de Lange, sieur de Ste-Croix. Fut poursuivi en 1666 pour dérogeance.

CROIX-FONSOMME, *Cruces ad fontem Sommæ.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une haute plaine largement accidentée, à 51 k. au N.-O. de Laon et 13 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : en 1698, 144 h.; 1800, 243 h.; 1818, 305 h.; 1836, 400 h.; 1856, 504 h.

Ce village doit son nom au voisinage des sources de la Somme, *fons Sommæ.* Son territoire appartenait autrefois pour la majeure partie au chapitre royal de St-Quentin, qui le tenait, depuis l'an 1130, des libéralités de l'évêque de Noyon; plus tard il s'en défit en faveur de l'abbaye de St-Follian en Hainaut, mais en conserva la seigneurie. — En 1826, lors de la construction de la rigole destinée à l'alimentation du canal de St-Quentin qui passe au sud de Fonsomme, on découvrit de nombreux vestiges de constructions en grès et des tombes en pierre provenant, dit-on, d'une ancienne maison de Templiers.

Croix-des-Bois (La). — Maison isolée dépendant de Faucoucourt. — Son emplacement était encore couvert de bois au 12e siècle et appartenait alors aux seigneurs de Guise. Réné, l'un d'eux, le céda aux moines de St-Nicolas qui le défrichèrent et y construisirent un hameau auquel ils donnèrent le nom de La Croix-des-Bois.

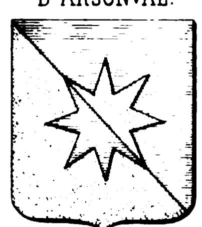
Crolet. — Moulin dépendant de Chivy-lès-Étouvelles. — Au commencement du 12e siècle, il appartenait à l'évêque de Laon qui, le voyant tombé en ruines, le donna, en 1145, aux moines de St-Martin de Laon, à la condition de le reconstruire et de lui payer une rente annuelle de 10 muids de la meilleure mouture.

Lith Em Maréchal à Laon

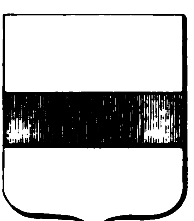
ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES.

D'AUMONT.

D'ARSONVAL.



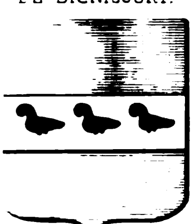
DE BETHUNE.



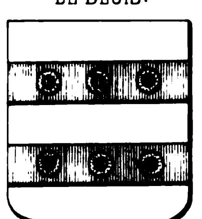
DE BEZANNES.



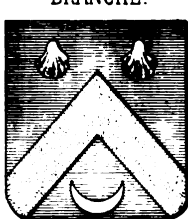
DE BIGNICOURT.



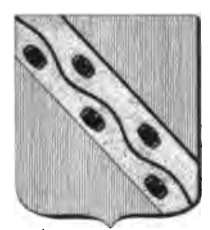
DE BLOIS.



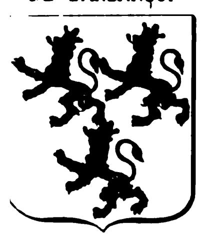
BRANCHE.



DE BRULART.



DE BARBANÇON



DE CAUCHON.

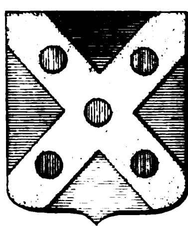


DE CAULAINCOURT.





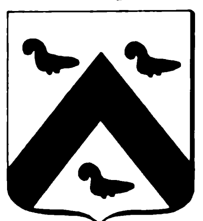
DE CHAMBLY.



DE CHARMOLUE.



DE CHOCQUART.



DU BOIS DE COURVAL.

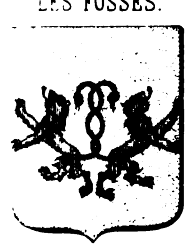




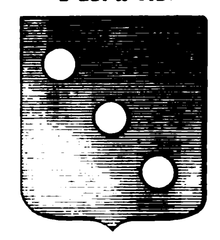
D'ESTRÉES.



DES FOSSÉS.



D'ESPINOIS.



DE L'ÉPINAY.



DU PASSAGE.



CROUTTES, CROUTTES-SUR-MARNE, *Cryptæ*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée de la Marne au pied d'une côte élevée, à 100 k. au sud de Laon et à 20 k. à l'ouest de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Quiriace, évêque et martyr. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 190 arp. de terres, 70 arp. de jardinages, plus 100 arp. de vignes, 8 arp. de bois. — Population en 1760, 121 feux; 1788, 484 h.; 1800, 529 h.; 1818, 566 h.; 1836, 572 h.; 1856, 584 h.

Le nom de ce village lui donne une haute antiquité et indique en même temps qu'il doit sa naissance à quelques habitations souterraines creusées dans le flanc de la colline; en latin *cryptæ* signifie grottes, cavernes.

Seigneurs de Crouttes.

1674. Pierre Parasson ou Perachon, conseiller-secrétaire du roi, seign. de Nanteuil-sur-Marne, Crouttes, Montmillons, etc.

1740. J.-B.-M. Perachon, seign. desd.

En dernier lieu, le duc de Montmorenci.

CROUTTES, *Crotæ* (12e siècle), *Cryptæ*. — Hameau dépendant de Muret. Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760 24 feux, 6 charrues, 15 arp. de prés et 50 arp. de bois.

Nous ne connaissons que deux des anciens seign. de Crouttes.

1381. Guyot de Billy, seign. de Crouttes.

1539. Charles de Roye, vicomte de Buzancy, seign. de Crouttes.

CROUY, autrefois CROY, *Croviacum*, *Croiciacum*, *Croiacum*, *Croium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au sud de Laon et 5 au nord de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 400 arp. de vignes, 100 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : en 1760, 212 feux; 1800, 955 h.; 1818, 966 h.; 1836, 1,135 h.; 1856, 1,048 h.

Le nom de ce village viendrait-il du vieux mot *Crouée* qui signifiait une terre cultivée entourée de maisons? — Il est question de Crouy dès le 6e siècle. C'était alors une terre du fisc sur laquelle les rois de la première race firent construire une villa qui fut donnée, en l'an 720, par Charles Martel, à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons. — En 1148, les habitans unis à ceux des villages voisins, formèrent entre eux une association sous le nom de commune. Cette association fut rompue quelques années plus tard, et ils ne parvinrent à être définitivement affranchis qu'en 1247 par Jean, comte de Soissons, avec ceux de Bucy-le-Long et autres villages. (V. Bucy-le-Long). — En 1768, on trouva dans un champ, sur le terroir de Crouy et à deux pieds et demi de profondeur, plusieurs squelettes humains placés dans tous les sens, mais ayant également tous des vases en terre auprès

d'eux. L'un était remarquable par cette particularité qu'il avait la tête ceinte d'u cercle ou couronne en métal semblable à du cuivre tors et à filigrane ; ses poignets portaient des bracelets en même métal et disposés de même. Un autre squelette, qu'on crut reconnaître pour celui d'une femme, se distinguait par sa position étrange. Il était comme les autres étendu sur le dos, mais sa tête reposait sur des pierres, sa jambe gauche était relevée, son bras gauche passé sous le dos et le bras droit plié sur le ventre. On ne trouva dans ces sépultures aucunes monnaies ou médailles qui pût aider à en faire reconnaître la date.

Les deux seuls seigneurs laïcs de Crouy connus, sont :

1183. Simon de Croy.
1266. Hervé dit le Comte, de Croy ; fme, Gil.

CRUPILLY, *Crupiliacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine, à 55 k. au nord de Laon et 14 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage et de l'élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 630 arp. de terres, 30 arp. de prés. — Population : en 1760, 245 h. (80 feux); 1800, 298 h.; 1818, 270 h.; 18?, 256 h. ; 1856, 192 h.

Seigneurs de Crupilly.

1172. Jean de Crupilly.

En dernier lieu, le prince de Condé, duc de Guise.

CUFFIES, CUPHIES ou CUFFY, *Cuffiacæ*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une gorge en forme d'entonnoir, à 40 k. au S.-O. de Laon et 5 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 200 arp. de vignes, 72 arp. de prés, 2 arp. de bois. — Population : en 1760, 161 feux ; 1800, 562 h.; 1818, 567 h. ; 1836, 808 h.; 1856, 1,040 h.

Le nom de Cuffies viendrait-il du mot latin *cuphia*, coiffe, par allusion à la position de ce village dans un entonnoir entouré de collines ? — Cuffies fut érigé en commune en 1247, avec 7 autres villages voisins (V. Bucy-le-Long). — Ce village était autrefois attaché à la charge de maréchal de l'évêque de Soissons, lequel avait le cheval de ce prélat lors de sa première entrée dans cette ville.

Seigneurs de Cuffies.

Vers 1200. Mathieu de Cuffies, chev. ; enfant, Ade, femme de Simon de Chavigny.

1232-39. Dreux de Cuffies, chev. ; femme, N. d'Epagny.

1240-49. Avril ou Auril de Cuffies, chev. ; femme, Marie.

1271. Etienne de Cuffies, chev.

1274. Jacques de Cuffies, écuyer ; femme, Eremburge.

1364. Gérard de Résigny, seign. dud., maréchal de l'évêque de Soissons.

1555. Antoine de Margival, seign. dud. et de Cuffies.

CUGNY, autrefois TUGNY, *Tuniacum*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine élevée, à 44 k. au N.-O. de Laon et 21 au sud de St-Quentin.

ıtrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, de l'élection et océse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, ocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 1,425 arp. de ter-·s, 30 arp. de prés, 120 arp. de marais, 400 arp. de bois, beaucoup d'arbres fruits. — Population : en 1760, 125 feux; 1800, 805 h.; 1818, 902 h.; 1836, ,087 h.; 1856, 1,101 h.

L'abbaye d'Homblières possédait autrefois la oitié du village de Cugny; l'autre moitié appar-:nait à M. de Flavigny.

Il y avait jadis à Tugny un fief dit de *St-lorent*, avec château. MM. de Truffier, écuyers, n étaient seigneurs au 18e siècle. Marie-Madeleine-Agathe de Truffier, le porta en mariage, vers 1730, à Claude de Flavigny, seign. de Renansart, dont la famille le garda jusqu'à la révolution. Elle était fille de Florent de Truffier, seign. de St-Florent et Tugny, mort en 1722, et de Marie-Anne de Gorgeron.

CUGNY-LÈS-OUCHES, CUINGNY, *Cugniacum*. — Village de l'ancien Valois, itué sur le bord d'une colline isolée, à 65 k. au sud de Laon et 25 de Soissons, ıutrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujour-l'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Crépin et Crépinien. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 3/4 froment, 4 méteil et seigle, 100 arp. de prés. — Population : en 1760, 25 feux; 1800, 127 h.; 1818, 109 h.; 1836, 131 h.; 1856, 128 h.

Seigneurs de Cugny-lès-Ouches.

1274. Marguerite, dame de Cugny.

Vers 1440. Barthelemi de Conflans, seign. de Viels-Maisons et Cugny. Il vendit la terre de Cugny vers 1446, à Jean-Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims.

En dernier lieu, la seigneurie de Cugny appartenait aux prieurs d'Oulchy.

CUIRIEUX, autrefois CUIROLS (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine élevée, à 20 k. au nord de Laon, autrefois des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons.—Patronne, Ste Geneviève.— Culture en 1769, 13 charrues, 10 arp. de prés, 36 arp. de bois, 10 arp. de jardinages. — Population : 1760, 170 h. (48 feux); 1800, 350 h.; 1818, 397 h.; 1836, 390 h.; 1856, 335 h.

Ce village fut mis à contribution en 1712, par Growestein. Il appartenait avant la révolution à l'abbaye de Bucilly.

Seigneurs de Cuirieux.

Vers 1140. Evrard de Cuirols; enfans : Gebuin, Renaud, Guillaume, Etienne.

1180. Réné de Cuirols dit Fessard.

1206. L'abbaye de N.-D. de Soissons concède aux héritiers de Réné de Cuirieux? cet alleu, sous condition de lui payer une rente annuelle de 100 sous noirs.

1530. Eustache de Brimeu, comte de Maison et Hombrecourt, seign. de Cuirieux. Cette terre fut saisie sur lui en 1530, et donnée à Marie de Luxembourg.

1530. Marie de Luxembourg, dame de Cuirieux.

CUIRY-HOUSE, CUIRY-LESGES ou CURI? *Cuireium*. — Village de l'ancien Valois, situé dans le fond d'une étroite vallée, à 60 k. au sud de Laon et 20 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette

ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron. St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 29 feux ; 1800, 133 h. ; 1818, 139 h. ; 1836, 164 h. ; 1856, 202 h.

En septembre 1358, 30 habitans de la paroisse de Cuiry (House?) et de *Boillaux*, prévôté de Chât.-Thierry, obtinrent des lettres de rémission pour avoir pris part à la révolte des Jacques. — En dernier lieu ce village appartenait aux chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem.

Seigneurs de Cuiry.

1180. Adam de Curi.
1202-05. Robert, chev. Gérard, son frère.
1209. Robert de Cury.
1228. Baudoin de Cury, chev.
1247. Terric de Cury, chev.
1274. Thierry de Soissy, chev., seign. de Cury (*Curia*).
1300. Jean de Cuiry, chev. ; enfant, Isabeau, femme d'Erard de Vendières, chev.
1694. François de Lattignan, conseiller au parlement de Paris, seign. de Cury.
1780. M. d'Alsace d'Hennin, bailli de la Morée, commandeur de Cuiry.

CUIRY-LÈS-CHAUDARDES, CURY (12e siècle), *Cureium*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Gervais et Protais. — Culture en 1760, 8 charrues, 30 arp. de prés, 7 arp. de bois, 15 arp. de vignes. — Population : en 1760, 118 h. (30 feux) ; 1800, 93 h. ; 1818, 92 h. ; 1836, 133 h. ; 1856, 129 h.

Cuiry fut établi en commune en 1216, avec Chaudardes et deux villages voisins (V. Chaudardes). Il appartenait avant la révolution à l'abbaye d'Origny-Ste-Benoîte et ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs particuliers.

CUIRY-LÈS-IVIERS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, S. Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 74 arp. de prés, 4 arp. et demi de chenevières. — Population : en 1760, 187 h. (42 feux) ; 1800, 268 h. ; 1818, 331 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 221 h.

Des anciens seigneurs de Cuiry-lès-Iviers, nous ne connaissons que le suivant.
15.? Nicolas de Thumery, seign. de Cuiry ; enfant, Barbe, qui porta Cuiry à Nicolas de Flavigny, seign. de Chigny (V. ce mot).

CUISE, *Cusia*, *Cuisia*. — Vaste forêt qui s'étendait autrefois sur la rive gauche de l'Aisne, depuis Pernant et Chaudun jusqu'à l'Oise. Elle se divisait en plusieurs cantons ou forêts secondaires, parmi lesquelles on distinguait particulièrement la forêt de Compiègne. Des écrivains prétendent que les forêts de l'Aigue, d'Ourscamp et de Quierzy, sur la rive droite de l'Aisne, et même celles d'Hallatte, de Chantilly, de Villers-Cotterêts, de Dôle, etc., doivent être aussi considérées comme

es membres de l'ancienne forêt de Cuise, mais nous ne le pensons pas. — La ›ortion de cette forêt qui recouvrait la partie du canton de Vic située sur la rive auche de l'Aisne, fut défrichée aux 12e et 13e siècles, tant par le chapitre de oissons, que par plusieurs autres communautés religieuses établies aux environs.

CUISSY, *Cuissiacum*, *Guissiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied l'une colline sur la rive droite de l'Aisne, à 20 k. au sud de Laon, autrefois de la énéralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du anton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 3 charrues, 22 arp. de prés, 180 arp. de bois, 36 rp. de vignes. - Population : 1760, avec Geny, 56 feux; 1800, 231 h.; 1818, 46 h.; 1836, 253 h., 1856, 219 h.

Ce village doit sa naissance à une abbaye d'hommes qui fut fondée en ce lieu lans les premières années du 12e siècle. En 1116, Luc de Roucy, doyen de la athédrale de Laon, désirant embrasser la vie érémitique avec deux chanoines de a cathédrale, vint se retirer dans cet endroit encore désert, mais où cependant 'élevait une chapelle dédiée à la Vierge; ils réparèrent cette église qui tombait n ruine, bâtirent et dotèrent de leurs biens une maison dont les revenus furent ientôt augmentés par les libéralités de plusieurs seigneurs voisins, et en 1122 s embrassèrent la règle de St Norbert. — Quinze ans après, Ermengarde de oucy, veuve du seigneur de Jumigny et sœur, croyons-nous, de Luc de Roucy, t ajouter pour une communauté de femmes un nouveau corps de logis aux bâtiens de l'abbaye, et vint s'y retirer elle-même en 1139. Mais cette seconde communauté ne resta pas longtemps en cet endroit; elle fut d'abord transportée à ergny, puis à Roez. — Au moment de la révolution française, l'abbaye de Cuissy omptait 17 religieux et 3 convers, et jouissait de 15,000 liv. de rentes. Ses bâmens, vendus en 1796, furent transformés en une manufacture de couperose t d'alun, qui, en 1800, occupait 150 ouvriers. — Le village de Cuissy appartint oujours à l'abbaye et n'a point eu de seigneurs laïcs.

CUISY-EN-ALMONT, *Cusiacum in alto monte*, *Quisia*. — Village de l'ancien oissonnais, situé à la lisière d'une haute colline, à 45 k. au S.-O. de Laon et 10 u N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse e cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 13 charrues de terres rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 112 arp. de prés, 2 arp. de bois. — Population : en 1760, 96 feux; 1800, 351 h.; 1818, 352 h.; 836, 392 h.; 1856, 379 h.

La reine Brunehaut donna la villa de Cuisy à l'abbaye de St-Médard pour le epos de l'âme de son mari Sigebert. Plus tard, c'est-à-dire en 1276, Jean, comte e Soissons, vendit à cette maison religieuse moyennant la somme de 40 liv.

tournois, les droiture et *poëte* de Cuisy, appelé *tymon*, c'est-à-dire la seigneurie ou avouerie de ce village qui, dès lors, ne paraît plus avoir eu de seigneurs laïcs particuliers.

Pierre de Cuisy, grand maître de l'ordre de la Trinité en 1309, paraît être né à Cuisy-en-Almont.

CUTRY ou CUTERI, *Cultriacus*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur le penchant d'un côteau qui borde une vallée étroite, à 55 k. au S.-O. de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 40 arp de prés. — Population : en 1760, 30 feux ; 1800, 176 h. ; 1818, 179 h.; 1836, 199 h.; 1856, 200 h.

En 1255, le roi Louis IX affranchit tous ses hommes de corps habitant cette paroisse, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui, sans retomber aussi en servitude, et qu'ils lui payeraient chacun une rente annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine). — En dernier lieu, la terre de Cutry appartenait aux seigneurs de Cœuvres.

CYS ou CIIS-LA-COMMUNE, *Cisiacus in communiâ*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fismes, de l'élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Etienne. — Culture en 1760, 3 charrues, 20 arp. de vignes, 15 arp. de prés, 30 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 212 h.; 1818, 213 h.; 1836, 207 h.; 1856, 248 h.

Ce petit village est célèbre par l'institution communale dont il jouissait autrefois avec Presles, St-Mard, Rhu et les Boves. Il l'avait obtenue, vers 1178, d'Henri Ier, comte de Champagne, et elle lui fut confirmée (et non octroyée) par Thibaut III (et non Thibaut V), comte de Champagne, en 1189. La charte en est perdue depuis longtemps; mais les habitans furent successivement confirmés dans leurs franchises par les comtes de Champagne et par les rois de France, de sorte qu'ils en jouissaient encore au moment de la révolution française. Ils possédaient la seigneurie de leurs villages, avec la justice haute, moyenne et basse, la pêche, la chasse, l'usage des garennes et pâturages. Ils élisaient un maire commun pour trois ans. L'élection était à deux degrés; chaque paroisse nommait deux députés payant au moins 40 liv. de taille principale, lesquels se joignaient aux ecclésiastiques et aux gentilshommes pour procéder à cette élection. Les gradués seuls pouvaient être élus aux offices de justice. La révolution a supprimé cette petite république, comme toutes les autres institutions anciennes.

D

DAGNY-LAMBERCY, DAGNIES-LAMBERCIS, *Daonia villa*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la lisière d'une plaine élevée, à 45 k. au N.-E. de Laon, autrefois des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 16 charrues, 220 arp. de prés, 40 arp. de bois, 14 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 434 h. (95 feux); 1800, 445 h.; 1818, 436 h.; 1836, 483 h.; 1856, 447 h.

Le seigneurie de ce village appartenait autrefois aux seigneurs d'Apremont, près Rozoy.

DAMARY, autrefois DAME MARIE, *Domna Maria*. — C'était jadis une paroisse séparée qui comptait 28 habitans en 1760, y compris un endroit nommé *Fayaut*, aujourd'hui détruit; c'est maintenant une dépendance de Juvincourt. — En 1760, on y comptait 6 charrues, 3 arp. de prés, 100 arp. de bois. - En 1087, Elinand, évêque de Laon, donna à l'abbaye de St-Thierry l'autel de Damary et d'*Ansonis curte*, lieux alors presque détruits et réduits en solitude.

Les seigneurs connus de Damary sont les suivans :

1218. Milon, chev., seign. de Sissonne. Il reconnut, cette année, tenir en fief de l'église de Laon la forteresse (munitio) et ville de Dame-Marie.

1289. Bertrand, chev., seign. de Damary; enfant, Gérard. Ce Bertrand était frère de Jean de Juvincourt.

1700. Julien-Philippe de Billy, chev., seign. de Damary. Cette terre fut saisie sur lui en 1704, par Claude Forcadel, écuyer.

En dernier lieu, la duchesse de Narbonne possédait la seigneurie de Damary.

DALLON, *Dalonia*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de la Somme, à 47 k. au N.-O. de Laon et 5 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 1800, 197 h.; 1836, 331 h.; 1856, 372 h.

Vers 1035, Dallon fut donné par Robert de Péronne à l'abbaye de St-Prix de St-Quentin. La propriété de ce village passa ensuite à la Coûtrerie de St-Quentin, qui l'aliéna vers 1043.

Seigneurs de Dallon.

10.. N. de Péronne, seign. de Dallon. Enfans: Robert, Yves, chanoine de St-Quentin.

1035. Robert de Péronne, seign. dudit.

1169-89. Mathieu de Dallon.

1202. René de Dallon.

1223. Simon de Dallon: femme, Heudiarde.

15.. Gaucher de La Motte, seign. de Dallon et Marguerite Wanen, sa femme, morte en 1537. Armes: *De ...., à 3 chevrons de ....*

1543. Michel d'Y, écuyer et licencié ès-lois, conseiller du roi, lieutenant au bailliage de Vermandois, seign. de Dallon.

1580. Quentin Barré, seig. de Dallon, avocat à St-Quentin; femme, Françoise Fourcher.

16.. Quentin Lance, seign. dud., échevin de St-Quentin; femme, Anne de Guislain.

1770. MM. de La Marche et Margerin.

1787. M. Margerin.

DAMES (LES). — Ferme dépendant de Chery-Chartreuve. Lors de l'établissement de l'abbaye de Chartreuve en 1130, on y adjoignit, selon l'usage, une communauté de femmes. Mais à la fin du 12e siècle, celles-ci furent transférées dans le lieu qui prit d'elles le nom de ferme des Dames.

DAMLEU. — Voyez DAMPLEUX.

DAMMARD, autrefois DOMPMART, *Domnus Medardus*. — Village de l'ancien Valois, bâti à la lisière d'une colline élevée, à 80 k. au S.-O. de Laon et à 3.. N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres. — Population : en 176.. 80 feux; 1800, 344 h.; 1818, 317 h.; 1836, 352 h.; 1856, 317 h.

Les habitans de Dammard furent affranchis en 1246, par Jean de Dreux, comte de Braine, leur seigneur suzerain, lequel leur accorda la charte de St-Quentin, comme l'avait jurée Bernard de St-Valery (V. St-Quentin).

Seigneurs de Dammard.

1227. Guillaume de Dompmart.

1240. Guy de Dompmart, chev., femme, Marthe.

1246. Oudard, écuyer de Dompmart, leur fils.

1284. Thibaudin de Passy, seign. dud., 3e fils de Pierre IV, seign. de Passy.

129. Thibaut de Passy, son fils; sans enfans.

Vers 1400. Jean de Craon, chev., seign. de Dompmart, vidame de Laon; femme, Marguerite de Châtillon.

1499. Jean de Villers-Hélon, s. de Dommard, vicomte de Soissons; femme, Marguerite de Soissons.

Vers 1520. Florimond de Villers-St-P.., chev., seig. dud.; femme, Jeanne de C...

15.. Robert de Lenoncourt, comte de ..gnory; femme, Josseline de Pisseleu. Leur .. Guillemette porta cette terre à

15.. Louis de Fleurigny, dont la fille ... nommée Catherine, la donna en dot à

1564. Charles de Ligny, s. de Plessier-Hu..

1660. N. de Gourlay, vicomte de Dammart.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de M. de Vassan (V. Puiseux).

On voyait autrefois à Dammart, les fiefs de *Bois de Noloy* et de *l'Evêché*, qui étaient possédés en 1694, par René de Grêle, écuyer.

DAMPCOURT, *Domni curtis*. — Hameau dépendant de Marest. C'était au 11e siècle, un domaine de l'église de St-Quentin; il avait des seigneurs laïcs particuliers.

1400. Raoul de Gaucourt, s. de Dampcourt.

1540. Renaud de Mouchy, s. dud., procureur à Laon; femme, Madeleine Mignot; enfans : Alexandre, Nicole, femme de : 1° Jean Ledoulx, prévôt de Crépy; 2° Nicolas de Froidour, notaire à La Fère; Claude, femme de Jacques de La Mer, prévôt de Crépy.

15.. Alexandre de Mouchy, seig. dud.; sans enfans.

1600. Nicolas de La Mer, seign. dud. et Marcy, capitaine de Laon.

1660. Robert Benjamin de Noisemont, s. dud.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame dudit et de Blérancourt.

En dernier lieu, M. Rochard.

On voyait autrefois à Dampcourt, deux fiefs, celui de *La Mer* (mare), dont le marquis de Blécourt était seigneur, et celui de Caumont, qui, en 1507, appartenait à Jacques de Bense-rade, écuyer.

DAMPLEUX, autrefois DAMLEU, *Domnus lupus*, *Damnum lupi*. — Village de

ncien Valois, bâti sur un plateau élevé, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, ection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cottets, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Leu. — Culture en 1760, 400 p. de terres; revenu, 2,000 liv. — Population : en 1760, 40 feux; 1800, 270 h.; 318, 261 h.; 1836, 243 h.; 1856, 264 h.

On se rendait autrefois en pélerinage à Dampleu pour la peur.

Seigneurs de Dampleu.

1210. Roger, chev. de Damleu.

1216. Albéric de Damleu, son fils; femme, Étronille.

1219. Robin de Damleu.

1240. Anselme, chev. de Faverolles et Damleu. Il vendit cette année à Valsery la seigneurie de Dampleu pour 80 liv.

1248-58. Théobald, chev. de Dampleu; femme, Emmeline. Frères : Gérard, Jacques, Pierre.

1288-1309. Pierre, dit de Mail, écuyer de Damleu; femme, Denise Le Maire.

1521. Antoine de Drouin, écuyer, seign. dud.

153.. Pierre de Drouin, seign. dud.; femme, Antoinette de Mazancourt.

1542-55. Charles de Drouin, seign. dud.

1632. Jacques Ferat, seign. de Gueux et de Dampleu en partie, par sa femme Françoise de Drouin. Nicolas le Vergeur, seig. de l'autre partie, par sa femme Madeleine de Drouin.

La famille de Drouin portait pour armes : *De.... à 3 roses de ... chargé en chef d'un lambel de .... à 3 pendans.*

1665-95. François Roger de Béthancourt, seig. d'Oigny, Bonneil, et Dampleu en partie par sa femme. Pierre de Montfort, lieutenant des armées du roi, seign. de l'autre partie.

En dernier lieu, un sieur Guillot.

DANIZY. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur le bord d'un mamelon, à 25 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 7 charrues, 55 arp. de prés. — Population : en 1760, 299 h. (87 feux); 1800, 319 h.; 1818, 297 h.; 1836, 575 h.; 1856, 469 h.

Il y avait jadis à Danizy un castel ou petit château que Marie de Luxembourg y avait fait construire au commencement du 16e siècle. — Les habitans de ce village jouissaient autrefois du privilège de vendre leurs denrées sur le marché de La Fère sans payer de droits, à la charge d'y apporter une potence toutes les fois qu'un malfaiteur devait être exécuté (V. Beautor).

Seigneurs de Danizy.

1475. Le duc de Bourgogne, comte de Marle, seign. de Danizy.

1560. Philippe de Caunoy.

1689. Louis de Hanocq, écuyer, s. de Danizy, Le Travers, Quincy-Basse. Femme, Catherine-Françoise de Flavigny. Sans enfans.

En dernier lieu, Madame de Fay.

DÉCONFITURE (LA). — Cense dépendant de Chaourse, détruite depuis longtemps.

DELEGNON. — Voyez DOLIGNON.

DENTEUSE (LA). — Hameau dépendant de Vervins. On prétend qu'il tire son nom de la grande quantité de dents humaines qui y ont été trouvées, lesquelles proviennent, dit-on, de guerriers anciennement enterrés dans ce lieu.

Département de l'Aisne. — Il a été formé en 1790, lors de la division de la France en départemens, avec le territoire des anciens petits pays suivans : le Laonnois et la Thiérache tout entiers, à l'exception, on ne sait trop pourquoi, du village de Brienne ; une grande partie du Noyonnais et du Vermandois, quelques communes du Cambraisis, une grande partie du Soissonnais, du Valois et du Tardenois, l'Ourxois tout entier, enfin, une partie du Multien, de la Brie champenoise et de la Brie pouilleuse (V. tous ces mots). Ces différens territoires appartenaient aux quatre diocèses de Noyon, Cambrai, Laon et Soissons. — Le département de l'Aisne fut d'abord divisé en 6 districts (arrondissemens) et en 63 cantons. Mais, plus tard, le nombre des districts fut réduit à 5, par la suppression de celui de Chauny, et celui des cantons à 37, par la suppression des cantons de Fonsomme, Plomion, Marly, Montcornet, Roucy, Beaurieux, Chevregny, Crépy, Liesse, Bruyères, Genlis, Blérancourt, Fontenoy, Bucy-le-Long, Bazoches, Cœuvres, Buzancy, Acy, Coincy, Coulonges, Mont-St-Père, Vieils-Maisons, Chézy, Gandelus, et par la réunion de celui d'Orbais au département de la Marne. — Le département de l'Aisne est arrosé par quatre rivières principales : l'Aisne, à laquelle il doit son nom et qui le coupe en deux portions inégales, la Marne, l'Oise et la Somme, et par un nombre vraiment prodigieux de petites rivières et de ruisseaux. Sa surface, d'environ 741,000 hectares (près de 375 lieues carrées), se divisait ainsi.

	En 1800, d'après M. Dauchy.			En 1836, d'après le [illegible]	
Terres labourables..	486,964h	11a	———	513,618h	[illegible]
Jardins, pépinières.	»	»	———	22,175	25
Prés, marais, pâtures, tourbières	49,958	79	———	61,681	56
Vignes	9,462	»	———	[illegible] 044	91
Bois.	105,752	»	———	113,880	16
Chemins, routes, rues, rivières, etc. . .	»	»	———	19,144	55

La population de ce département qui avait augmenté d'une manière notable dans les dix années qui ont précédé la révolution, n'a pas cessé de s'accroître depuis, comme on le voit par le tableau suivant :

1790	———	405,729 habitans.	1836	———	527,095 habitans.
1800	———	426,295 —	1856	———	555,539 —

On doit faire remarquer que près des quatre cinquièmes de cette population sont concentrés dans la partie du territoire de ce département située au nord de l'Aisne, où l'on trouve également les plus forts et les plus nombreux centres de population ; tandis qu'au midi de cette rivière il y a peu de villes, mais au contraire, un nombre infini de hameaux, maisons isolées ou écarts.

En même temps que le territoire français fut divisé en départemens, les intendances furent supprimées et remplacées par des administrations de districts et une administration centrale qui dut siéger à Laon, comme chef-lieu du nouveau département. Celle-ci fut composée de trente-cinq membres, avec un président.

n procureur-général-syndic et un greffier, tous élus par les assemblées primaires. 'administration centrale, également appelée conseil général du département, enait plusieurs sessions par an, et une commission de cinq membres choisis dans on sein administrait le département sous le nom de *directoire*. Le gouvernement évolutionnaire organisé le 4 décembre 1793, supprima le conseil général et le emplaça par un *conseil permanent* du département, composé seulement de huit nembres à sa nomination. Deux ans après, la constitution de l'an 3 organisa ine nouvelle administration composée cette fois de cinq membres et près de aquelle fut placé un commissaire du directoire exécutif. Enfin, la loi du 18 anvier 1800 supprima tous les directoires et confia l'administration de chaque département à un fonctionnaire unique nommé par le gouvernement, révocable par lui et auquel on donna le nom de préfet. Pour l'aider dans ses fonctions de uge et d'administrateur, la même loi créa un conseil de préfecture, composé de cinq membres pour le département de l'Aisne, et un conseil général de vingt-quatre nembres, tous également nommés par le gouvernement. Aujourd'hui, le conseil général se compose de trente-sept membres, un par canton, lesquels sont élus par e suffrage universel.

Présidens de l'administration centrale, *MM.*

1790. Laurent, conseiller au bailliage. — Colliette.
1791. G.-Fr. de Pardieu.
1792. Rivière.
1793. Regnaut. — Dennequin.
1794. Caigniart.
An 2. Duchateau.
An 3. Regnaut. – Margerin. — Derbigny.
An 4. Foudeur. — Péchart.
An 5. Topin. — Carlier d'Anizy.
An 6. Le Carlier.
An 7. Aubry Dubochet.

Préfets. MM.

1800. Dauchy.
1802. Belzais de Courmesnil.
1804. Le baron Méchin.
1810. Le baron Malouet.
1814. C. Laroche, préfet provisoire.
1815. Le baron Micoud.
1820. Le baron de Talleyrand.
1822. Le comte de Floirac.
1828 Le baron de Walkenaer.
1830. Le chevalier Bogne de Faye.
1831. Le baron de Sainte-Suzanne.
1833. Le baron Renauldon.
1838. Desmousseaux de Givré.
1841. Paulze d'Ivoy.
1842. De Crèvecœur.
1848 Ch. Mennesson, commissaire extraordre
Novembre 1848. Corbin.
1851. De Beaumont-Vassy.
1853. Boittelle.
1856. Chamblain.

On a : *Statistique du département de l'Aisne*, par le citoyen Dauchy, préfet, an 10. In-8°. — *Statistique du même département*, par J.-B.-L. Brayer, in-4°, 1824-25. — *Annuaire du département de l'Aisne*, par Miroy Destournelles, Lecointe et Demilly, depuis 1810 jusqu'à ce jour. (1811 manque.)

DERCY, *Derceium*, *Derciacus*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. – Patron, St Quentin. — Culture en 1760,

25 charrues, 150 arp. de prés. — Population : en 1760, 535 h. ; 1800, 690 h. ; 1818, 895 h. ; 1836, 883 h. ; 1856, 900 h.

En 1329, les habitans de Dercy obtinrent de Jean de Harbigny, leur seigneur, l'abolition des corvées, chevauchées et fors-mariages, moyennant une rente annuelle de 160 liv. parisis. — Ce village eut beaucoup à souffrir durant les guerres civiles des 15e, 16e et 17e siècles. En 1422, Jean de Luxembourg emporta d'assaut le château qui existait alors à Dercy, fit pendre une trentaine de royalistes qu'il y trouva et raser ce château. Les protestans incendièrent l'église de ce village en 1568, et vingt-six ans après les ligueurs le mirent au pillage. En 1620, la population en fut cruellement décimée par la peste, et en 1651 et 1653, Dercy fut de nouveau pillé par les troupes de M. le Prince, qui y incendièrent plusieurs maisons.

Seigneurs de Dercy.

1133. Adon de Dercy.
1165. Raoul de Dercy.
1209. Jean du Tour (*de Turno*), s. de Dercy.
1240. Guy, son fils, seign. dud., chanoine de Laon.
1257. Ade, châtelaine de Dercy, veuve de Guillaume, dit *Manoury*.
1272. Jean de Harbigny, damoiseau, sire de Dercy.
1319. Jean II de Harbigny, chev., seig. dud.; femme, Marguerite.
1373. Jean, dit d'Hirson, chev., sire de Dercy, femme, Ade. Wiard, fils d'Ade.
1457. Jean III de Harbigny, seign. dudit.
1537. Jean IV de Harbigny, écuyer, seign. de Beaurain et Dercy.
1600. Marie Ligu, dame de Dercy par acquisition, moyennant 45,000 liv.
En dernier lieu, le comte de La Rochefoucault.
Il y avait autrefois à Dercy le fief *Mery*.
1510. Jean de Flavigny, écuyer, s. de Mery.
1544. Roland de Flavigny, seign. dudit.
1581. Nicolas de Flavigny, seign. dudit.

DHUIS (LE). — Ruisseau qui prend sa source auprès d'Artonges, coule du sud au nord et se jette dans le Surmelin au-dessous de Condé, après un cours d'environ trois lieues.

DHUIZEL, *Duzellum*, *Dhuisellum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une large gorge, à 27 k. au sud de Laon et 7 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 25 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : en 1760, 63 feux ; 1800, 235 h. ; 1818, 234 h. ; 1836, 267 h. ; 1856, 271 h.

En 1760, on a trouvé entre Dhuizel et Courcelles, trois haches en pierre d'un grain différent, dures, légères, d'un beau poli et bien affilées, dont l'une, qui paraissait être en albâtre, présentait des traces de caractères effacés.

Seigneurs de Dhuizel.

1202. René, chev. de Dhuizel; Baudoin, chev. son frère.
Vers 1210. Oilard, chev. de Dhuizel; femme, Aélide; enfans : Nicolas, Pierre, mort jeune.
1215-18. Nicolas, chev. de Dhuizel.
1666. Thomas de Cauchon, sieur de Dhuizel.
En dernier lieu, M. d'Estremont.

Dhuizy, Duizy. — Hameau dépendant de Serches. C'était autrefois un fief avec ;s seigneurs.

1252. Robert de Dhuizy, écuyer. (Pour les autres, voyez Acy).

Diocèses de Laon et Soissons. — Voyez *Évêchés*.

DIZY-LE-GROS, DIZY-EN-LAONNOIS, *Diseia, Disiacum.* — Bourg de l'ancien aonnois, bâti dans une vaste plaine crayeuse, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois e la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujour-'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, ı Vierge. — Culture en 1760, 43 charrues, 60 arp. de prés, 22 arp. de jardi-ages. — Population : 1760, 350 feux ; 1800, 1,233 h. ; 1818, 1,400 h. ; 1836, ,486 h. ; 1856, 1,495 h.

Le territoire de Dizy appartenait originairement au domaine royal. Le roi lenri Ier le donna en 1060, aux moines de l'abbaye de St-Martin-des-Champs, es mains desquels il passa plus tard à des particuliers. En 1139, l'abbaye de uissy acheta la moitié de ce territoire à celle de Marmoutiers, pour un tré-ens de 20 setiers de froment à la mesure de Roucy, et à Raoul du Tour la 4e artie de ce même territoire et de la forêt, pour un autre trécens de 30 sous arisis. Cuissy était propriétaire du territoire de Dizy depuis plus de 40 ans, lors-ue l'idée vint à son abbé, nommé Guillaume de St-Omer, d'y construire un village en emplacement de l'ancien depuis longtemps détruit. En conséquence, il s'associa le)i en 1194, et il fut convenu entre eux qu'ils partageraient par moitié *les profits* du ouveau village. Toutefois, les moines se firent la plus belle part dans cette affaire, n se réservant la propriété exclusive de quinze charrues de terres, la dîme, les utels et le presbytère. Le roi prit en outre l'abbaye sous sa protection spéciale, ıi remit une redevance en blé qu'elle lui devait, et ordonna qu'à l'avenir aucun abitant de Dizy ne pût faire de legs qu'à elle seule (V. la charte). Pour attirer es habitans dans le nouveau village, ce même prince leur octroya deux ans après, ne charte communale à l'instar de celle de Laon, et les exempta à perpétuité e toute exaction et taille, de l'ost et de la chevauchée, du tonlieu, etc. En change de ces privilèges, chaque maison dut lui acquitter une rente d'un etier de froment et d'un setier de seigle à la mesure de Dizy, avec 12 deniers arisis et deux chapons, plus un pain de chaque fournée de trois pains. — Mal-ré cela, le roi aliéna en 1206 le bourg de Dizy en faveur de Jean, comte de loucy, qui le donna aussitôt au chapitre de Laon. Les moines de Cuissy ayant oulu s'opposer à cette donation, le roi manisfesta l'intention de transporter illeurs ce village. Les religieux de Cuissy s'en plaignirent au pape, qui en écri-it à l'évêque et au chapitre de Paris, leur commandant de faire au roi des re-nontrances à ce sujet, et de lui dire que ce serait un énorme péché de persister lans ses projets. En 1276, l'abbaye de Cuissy racheta du chapitre de Laon la noitié du terroir de Dizy, avec la haute justice, le cens et autres droits. —



L'église de ce bourg fut brûlée par les calvinistes, une première fois en 1576, et une seconde fois en 1584. Une partie de la population qui s'y était réfugiée y périt avec le curé.

Dizy est la patrie de Pierre de Dizy, abbé de St-Yved de Braine en 1361.

Fondation de Dizy en 1194.

Philippus, Dei gratiâ Francorum rex. Noverint universi presentes pariter et futuri quod W... mus, abbas Cuissiacensis, et ejusdem ecclesie conventus colligunt nos in toto territorio se... Disiaco tam in plateâ, quàm in bosco et haiâ, pro villâ ibi faciendâ, ità tamen quod ipsi s... retinent ibi XV carrucatas terre cum grangiâ et porprisia grangie qualis est hodiè, et de... territorii, cum altaribus, presbyterio, hoc modo quod omnium proventuum qui ex predictâ t... in quâ nos colligunt provenient tàm ex villâ quàm ex hospitibus et universis aliis rebus, ex... predictis, nos medietatem habebimus et ipsi aliam medietatem. Sed sciendum quod de le... et eleemosinis de dicto territorio sic erit: Homo illius territorii terram alie ecclesie quàm ecc... Cuissiaci legare non poterit, et totius terre illius territorii que ad nos ex eleemosinâ provene... nos medietatem habebimus, et ipsi aliam medietatem. Neque nos, neque heredes nostri re... Francorum, terram predictam extrà manum nostram ponere poterimus. Nos autem ecclesiam Cuis... censem cum omnibus rebus suis pertinentiis et ratione, in nostrâ suscepimus protectione, et p... dicti abbas et conventus à tribus modiis frumenti laudabilis quos annuatim nobis debeb... testamento, liberi erunt et quieti. Baillivus qui ibi erit, quotiescumque mutabitur, ecclesie Cuis... censi fidelitatem faciet de jure suo eidem ecclesie servando. — Quod ut perpetuum sortiat... stabilitatem, sigilli nostri auctoritate et regii nominis caractere inferius annotato presentem p... ginam roboramus. Actum anno ab incarnatione MCLXXXXIV.» (*Cartulaire de Cuissy*).

DŒUILLET, DEUILLET, DOILLET (13e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline sur le bord d'un ruisseau, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, avec Servais, 8 charrues, 400 arp. de prés, 15 arp. de chenevières, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 48 feux, 1800, 230 h.; 1818, 264 h.; 1836, 242 h.; 1856, 233 h.

Avant la révolution, ce village ne formait qu'une seule paroisse avec Servais.

Seigneurs de Dœuillet.

1216-27. Jean de Doillet.
1244. Jean, chev., seign. de Deuillet.
1299. Hugues d'Epagny, seign. dudit.
1330. Renaud de Deuillet.
1555. Pierre de Chepoix, seign. de Dœillet.
1753. Jacques-Charles-Hubert de Regn... par son mariage avec Marie-Madeleine de Vass... dame de Servais et Dœillet.
En dernier lieu, le comte Desvieux.

DOHIS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans un vallon sur la rive droite de la Brune, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues, 14 arp. de prés, 104 arp. de bois, 12 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 460 h. (115 feux); 1800, 568 h.; 1818, 581 h.; 1836, 598 h.; 1856, 527 h.

Des anciens seigneurs de Dohis on ne connaît que le suivant :

1336. Jean dit Ferrand, écuyer.

En dernier lieu, le comte d'Apremont était seigneur de Dohis.

Dolaincourt. — C'était un hameau autrefois assis sur le terroir de Becquigny et aujourd'hui détruit. Ce lieu était assez important au 12e siècle pour posséder un autel, c'est-à-dire, pour former une paroisse séparée.

DOLIGNON, DELEGNON (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 45 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 5 charrues, 50 arp. de prés, 116 arp. de bois. — Population : en 1760, 110 h. (24 feux) ; 1800, 171 h. ; 1818, 217 h. ; 1836, 203 h. ; 1856, 176 h.

Seigneurs de Dolignon.

1209. Noble homme Jean de Dolignon.

1258. Gobert de Dolignon ; femme, Aélide de Raérie ; enfans : Ade, Eremburge.

Vers 1560. Edmond Derbois (du Bois ?), seign. de Dolignon ; femme, Bonne de Fay.

1650. Enguerrand de Baral, seig. de Dolignon ; femme, Jacqueline de Roucy du Bois, qui était veuve en 1658.

1666. Henri-Frédéric de Baral, écuyer : fme, Marguerite d'Artaise. Il portait : *de gueules, à trois barillets d'or.*

Vers 1680. Anne de Baral, dame de Dolignon, porta cette terre à Charles de Fay d'Athies, capitaine au régiment de Béarn, 2e fils de Robert de Fay d'Athies, seign. de Soize. Sans enfans.

En dernier lieu, M. de Bracquet.

Doloire ou Olloire (La). — Ruisseau qui prend sa source du côté de Viffort, coule du sud au nord et tombe dans la Marne à Chézy, après un cours d'environ 2 lieues.

DOMMIERS, DOUMIERS (13e siècle), **DUMIERS** (13e siècle), *Dommaria villa, Domariæ.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'une vallée étroite et tortueuse, à 55 k. à l'O. de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 58 feux ; 1800, 328 h. ; 1818, 347 h. ; 1836, 307 h. ; 1856, 475 h.

Seigneurs de Dommiers.

1204. Jean, chev. de Dommiers.

1210-27. Hugues Salvage, chev. de Dommiers ; femme, Marie.

1220. Jean II, chev. de Dommiers.

1224. Jacques Salvage, chev. de Dommiers.

1225-32. Raoul de Dommiers.

1231-35. Jean III, chev. de Dommiers ; femme, Emmeline.

1245-32. Drouars de Dommiers, chev. ; fme, Marie.

1255-74. Raoul de Dommiers, écuyer ; femme, Jeanne ; enfans : Clarin, Pierre, Jean, Margte

1780. Le marquis d'Aumont, fils du duc de Villequier, seign. de Cœuvres.

DOMPTIN, *Domnus Quintinus*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 95 k. au sud de Laon et 15 à l'O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 2 charrues et 1/2 comprenant 180 arp. de terres, 20 arp. de prés, plus 30 arp. de vignes, 33 arp. de bois. — Population : en 1760, 87 feux; 1788, 310 h.; 1800, 409 h.; 1818, 460 h.; 1836, 479 h.; 1856, 436 h.

Seigneurs de Domptin.

1202. Guillaume, seign. de Domptin, fils de Mathieu.

1246. Mathieu du Moustier, seig. de Domptin.

En dernier lieu, M. de Bois Rouvray, député à l'Assemblée nationale en 1790.

DORENGT, DORENCH (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Noirieu, à 55 k. au N. de Laon et 25 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Ribemont, de l'élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 750 arp. de terres, 25 arp. de prés, 150 arp. de bois. — Population : 1760, 129 feux; 1800, 406 h.; 1818, 657 h.; 1836, 696 h.; 1856, 621 h.

Bouchard, seigneur de Guise, et sa femme Elvide donnèrent à Prémontré, en 1158, la terre et seigneurie de Dorengt. Cette terre était alors tenue en fief dudit Bouchard, par Roger, châtelain de Guise, qui la remit dans ses mains pour qu'il en fît présent à Prémontré. Cette maison y établit peu de temps après un prieuré d'hommes.

Seigneurs de Dorengt.

1158 Roger, s. de Dorenc, châtel. de Guise.

11.. Hugues de Dorenc.

1221. Gérard de Dorenc.

1230. Arnoul, dit Coquigny de Dorengt? frères: Guillaume, Philippe et Jean; Emmeline, femme de René dit Farine, d'Origny-Ste-Benoîte.

1240. Beaudoin de Fay, écuyer, s. de Dorengt, ne laissa qu'une sœur. Il donna par son testament au Mont St-Martin, la moitié de son manoir (*manerium*) de Dorengt et 4 muids de terre.

1243. Pierre de Dorengt, chev., son fils.

1249. Mathieu de Dorengt.

DORENGT (LE PETIT). — Ferme dépendant de Dorengt. — A peu de distance et à l'ouest de cette ferme, sur le bord du ruisseau d'Iron, on a trouvé d'abondants débris romains, tels que tuiles, poteries, monnaies, armes, etc.

DORMICOURT. — Ferme dépendant de Montigny-sous-Marle. Au milieu du 12e siècle, son terroir était encore inculte. Il fut alors donné par un chanoine de la cathédrale de Laon, à qui il appartenait, à Gauthier, abbé de St-Vincent, qui, en 1159, y fit bâtir la ferme actuelle. — Cet endroit a eu des seigneurs particuliers dont un seul est connu.

1762. Michel Duborcelle, sieur de Dormicourt et la Motte.

DOUCHY, *Dociacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste

aine à 51 k. au N.-O. de Laon et 14 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Paon, St Laurent. — Population : en 1698, 204 h.; 1800, 282 h.; 1836, 344 h.; 856, 396 h.

Seigneurs de Douchy.

Ils relevaient en partie de ceux de Ham, en artie de Faillouël.

1096. Godefroy de Douchy.

1160. Gautier de Douchy.

1201-12. Thierry de Douchy.

1221-60. Thierry II, s. de Douchy, chev.; Sara, sa femme. Il prend le titre de seig. de Gorgeron.

1295. Simon de Douchy, chev. Femme, Flandrine.

Vers 1475. Nicolas de Jumont, chanoine de St-Quentin, seign. de Douchy, vendit cette terre en 1482 à Colard de Moy. Les Moy en restèrent seigneurs jusqu'en 1548. Cette terre entra ensuite, dit Carpentier, dans les maisons de Bondues, de Grebert, de Honnecourt, etc.

1609. Charles Le Fée, sieur de Douchy.

1770-89. M. de Vinchon.

Drachy. — Hameau dépendant de Charly. On y comptait en 1760, 17 feux, 4 charrues, 10 arp. de vignes, 16 arp. de prés, 5 arp. de bois.

DRAVEGNY, autrefois DRAVIGNY et DRAVENY, *Dravigniacum*, *Draviniacum*. — Village de l'ancien Valois, bâti sur une colline, à 55 k. au sud de Laon et 35 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 23 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 76 arp. de prés, 225 arp. de bois. — Population : en 1760, 103 feux; 1800, 326 h.; 1818, 335 h.; 1836, 373 h.; 1856, 370 h.

Il est fait mention de Dravegny du temps de Charles-le-Chauve, au 9e siècle.

Seigneurs de Dravegny.

1780. Frédéric, baron de Breinz et du St-Empire, seign. de Dravegny, par sa femme.

En dernier lieu, M. de Longeville.

DROIZY, *Drucciacum*, *Trussiacum*, *Droiziacum*. — Village de l'ancien Valois, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 40 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 20 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 27 feux; 1800, 124 h.; 1818, 125 h.; 1836, 133 h.; 1856, 124 h.

On prétend que ce village tire son nom d'un collége de druides qui y aurait existé du temps des Gaulois. — Ce lieu paraît bien être celui où la reine Frédégonde remporta, en l'année 593, une victoire signalée sur Childebert, roi d'Austrasie.

Seigneurs de Droizy.

1138. Robert de Droizy.

1206. Robert de Droizy, fils d'Hodierne; fme, Marie; sœurs : Agnès, Erme; Pierre, son frère.

1288. Jean, sire de Longueval et Droizy; femme, Catherine.

1318. Jean de Villesavoye, seign. de Droizy. Il fonda une chapelle en ce lieu.

1328 46. Jean de Longueval, seign. de Droizy. Femme? Marie de Boves.

1346. Aubert de Coucy, seign. de Droizy. Sa fille Marie porta cette terre en dot à

13.. Henri David, dont la fille Marguerite la porta à son tour à

1436. Etienne de Vignolles, dit La Hire (V. Vignolles).

1780. M. de Mazirot, seign. de Muret et Droizy (V. Muret).

DURY, *Duriacum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur le penchant d'un petit côteau, près de la rive droite de la Somme, à 49 k. au N.-O. de Laon et 1[illegible] au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 18[illegible], 296 h.; 1818, 439 h.; 1836, 614 h.; 1856, 613 h.

Il est question de Dury dans une charte de 980. — On voyait encore au siècle dernier une tombelle auprès de ce village.

Seigneurs de Dury.

1190. Baudoin de Dury, chev.

1250. Colard de Roye, chev., sire de Dury et le Plessiers.

1279. Jean Pellicorne, sire de Dury, écuyer; femme, Gillotte; enfans : Pierotin, Frans, Jehennin, Guyotte, femme de Robert, sire de Fagnoles.

1307. Jean de Châtillon, seign. de Dury.

1313. Piérard Pellicorne, sire de Dury; enfans : Hannotin, Françoise, femme de Brassart de St-Hilaire

1358-69. Jean de Châtillon, seign. de Dury. Le roi lui donna en 1358 la terre du Verguier, saisie sur Jean du Verguier, pour sa forfaiture.

1382. Hannotin Pellicorne, sire de Dury, capitaine d'Oizy.

1399 Jean Pellicorne, sire de Dury; femme Villelmine de Longastre.

1437. Jean d'Hervilly, seign. de Dury.

1494. Geoffroy d'Hervilly, seign. de Dury.

Vers 1680-1739. Louis-François d'Hervilly, seign. de Dury et Housset (V. ce mot).

1766-89. Le marquis d'Hervilly.

E

EAUCOURT, autrefois YAUCOURT, *Aquæ curtis*, *Aquaria curtis*. — Hameau dépendant de Sommette. Il fut longtemps une paroisse à part et ne fut réuni à Sommette qu'en 1819. — On y voyait autrefois un château-fort qui fut ruiné par les Bourguignons en 1420. — En 1760, on comptait dans ce hameau 10 feux, 441 arp. de terres, 15 arp. de prés. Il appartenait à l'abbaye de Ham et eut ses seigneurs laïcs particuliers.

Vers 1560. Claude de Hauteville, seig. d'Eaucourt; femme, Antoinette de Fay.

En dernier lieu, le prieur de Villeselve et les Chartreux de Mont-Renaud près Noyon, possédaient cette seigneurie par moitié.

EBOULEAU, autrefois LES BOULEAUX. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 22 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de

issonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Lambert. — Population : 1760, 62 feux; 1800, 329 h.; 1818, 350 h.; 1836, 367 h.; 1856, 336 h.

Ce village fut mis à contribution en 1712, par le partisan hollandais Growestein.

ÉCOTS (LES). — Hameau dépendant de La Bouteille. Il se disait jadis *les Estots*, parce qu'il tire son nom des troncs d'arbres ou estots dont son terroir était autrefois couvert. Ce hameau fut bâti au 16ᵉ siècle par les moines de Foigny.

ECUIRY, autrefois ESCURY. — Hameau dépendant de Rozières. Il formait, avant 1780, une paroisse à part. En 1760, on y comptait 22 feux, 4 charrues, 20 arp. de vignes, 90 arp. de prés et 15 arp. de bois. — C'était autrefois un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

Au 12ᵉ siècle, les vicomtes de Buzancy étaient seigneurs d'Ecuiry.

1212. Flamant, chev. d'Ecury; femme, Lucie.

1240. Gérard d'Ecury, chev.

1264. Gérard II d'Escury, dit *Pyons*, écuyer; femme, Joya.

14.. Eustache de Laistre, chancel. de France, seign. dudit.

1529. Jean de Mussin, écuyer, seign. de Ploisy, Ecuiry, Résigny, etc.

1722. André de Gironde, chev., seign. dudit et de Résigny.

1780. Le comte de Méry, s. dud. et d'Ambrief.

Il y avait autrefois à Ecuiry, le fief de *Résigny*.

1612. Jean de Flavigny, écuyer.

1643. N. de Longueval, seign. dudit.

1674. Antoine Lefèvre, receveur des consignations à Ribemont, seign. de Résigny.

EFFRY, EFFRIS. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 50 k. au N.-E. de Laon et 13 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 4 charrues, 45 arp. de prés. — Population : 1760, 158 h. (66 feux); 1800, 209 h.; 1818, 267 h.; 1836, 255 h.; 1856, 404 h.

Ce village fut donné au 10ᵉ siècle, par Albert, comte de Vermandois, à l'abbaye de Bucilly. Avant la révolution, Effry était chaque année le théâtre d'un divertissement bizarre dont on ignore l'origine. Le lendemain de la fête de St Jean-Baptiste, il s'y tenait une foire qui était inaugurée par une procession à laquelle assistaient des gens à cheval. Après la cérémonie religieuse, ces cavaliers commençaient à poil ras, une course d'un quart de lieue; le premier qui arrivait au but était déclaré vainqueur et on le récompensait d'un jambon orné de fleurs. Celui qui n'arrivait au but que le second obtenait une serviette. Il n'y avait de ridicule dans cet usage que le prix de la victoire.

Seigneurs d'Effry.

1207. Lambert d'Effry.

Vers 1760. François-Joseph le Danois, vicomte de Ronchères, seign. d'Autreppes, Effry, etc.

En dernier lieu, le prince d'Aremberg, comte de La Marck.

Élections. — On nommait ainsi autrefois une circonscription administrative composée d'un certain nombre de paroisses et correspondant à peu près à ce qu'on appelle aujourd'hui un arrondissement. L'intendance de Soissons comprenait

sept élections, lesquelles étaient subdivisées en 24 subdélégations, autres circonscriptions administratives répondant à peu près à nos cantons actuels. L'élection de Château-Thierry comprenait trois subdélégations et 109 paroisses; celle de Clermont, une seule subdélégation et 107 paroisses; celle de Crépy-en-Valois, 4 subdélégations et 102 paroisses; celle de Guise, 2 subdélégations et 103 paroisses; celle de Laon, 8 subdélégations et 340 paroisses (en comptant Laon pour une seule paroisse). L'élection de Noyon se divisait en 4 subdélégations, comprenant 195 paroisses; enfin, celle de Soissons comptait 2 subdélégations et 166 paroisses. De ces 1,122 paroisses, 768 seulement ont été annexées au département de l'Aisne; mais on lui en a donné quelques-unes de l'élection de St-Quentin qui dépendait de la généralité d'Amiens (Voyez *Intendance de Soissons*).

Émile (St). — Cense autrefois située sur le terroir d'Ailles, aujourd'hui détruite.

ENGLANCOURT, AINGLANCOURT ou ANGUELANCOURT (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 11 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 100 arp. de prés. — Population: en 1760, 656 h. (187 feux); 1800, 747 h.; 1818, 699 h.; 1836, 740 h.; 1856, 658 h.

Adeline, dame de Guise, fonda une chapelle à Englancourt en 1200, et lui donna la sixième partie de la dîme d'Esquehéries, un muid de froment à *Hambruie* et une terre arable à Gomont.

Seigneurs d'Englancourt.

1188. Robert d'Englancourt, chev.; femme, Elibabeth. Il donna cette année aux moines de Thenailles 8 muids de froment, sous la condition qu'ils établiraient une chapelle dans leur grange de *Chans*, pour y célébrer un service perpétuel.

Après lui, cette terre entra dans les mains des seigneurs de Guise. Charles, duc de Bretagne, la donna en 1260, en douaire à sa fille Marie, qui avait épousé Louis, duc d'Anjou.

1650. Charles de La Fons, seign. de La Plesnoy et d'Englancourt.

1680. Charles de La Fons, son fils, seig. dud., La Plesnoy et Marly, colonel de cavalerie; femme, Marguerite-Françoise Rousseau d'Ambreuil.

17.. Charles III de La Fons, marquis de La Plesnoy, seig. dud. et de Marly, St-Algis, Erloy, capit. commandant le régiment de Condé, cavalerie, chev. de St-Louis. Femme, Elizabeth, d'Espinay; plusieurs enfans.

17.. Charles IV de La Fons, cte de La Plesnoy. Se trouva aux batailles de Rosbach et *Lutemberg*. Enfant, Charles.

Les armes de la famille de La Fons étaient: *d'argent, à 3 hures de sanglier de sable, arrachées de gueules*, avec cette devise: *Aut mors, aut vita decora*.

Entrecours, *intercursus*. — On appelait ainsi, au moyen-âge, le droit dont jouissaient certains seigneurs, certaines communautés religieuses et même certaines communes, de recevoir et de garder chez eux les serfs qui fuyaient la domination de leurs maîtres, et cela sans être tenus d'accorder aucun dédommagement à ces derniers (V. notre *Histoire de la commune du Laonnois*).

ÉPAGNY, autrefois **ESPAGNY** ou **ESPANY**, *Spagniacum* (12e siècle), *Espagniacum Espaniacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une gorge étroite, à 40 k. au S.-E. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 22 charrues rapportant méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 60 arp. de prés, 500 arp. de bois. — Population : en 1760, 72 feux ; 1800, 356 h.; 1818, 360 h.; 1836, 425 h.; 1856, 472 h.

Ce village est très ancien ; on sait qu'il existait dès le 7e siècle. St Ansery y prit naissance vers l'an 600. En 1238, le comte de Soissons renonça en faveur de l'abbaye de St-Léger, à ses droits d'avoué sur Epagny et Chavigny. Itier, seigneur d'Epagny, concéda aux habitans de ce village en 1147, la *main-ferme* ou propriété des terres incultes qu'ils avaient défrichées et mises en culture.

Seigneurs d'Epagny.

Vers 1140. Gérard Dollez, s. d'Epagny ; enfans : Itier, Jean, Gérard, Odeline, fme de Jean de Vaurezis.

11.. Itier Ier d'Epagny.

1150. Pierre, ch. d'Epagny ; Pierre, son gendre.

1158-63 Itier II d'Epagny.

1170. Simon d'Epagny, neveu d'Itier.

1186. Thomas d'Epagny, chev.

1191-97. Itier III d'*Espigni* ?

1211. Renaud d'Epagny, chev. Se croisa cette année.

1239. Pierre Boschez, chev. ; femme, Elvide.

1239. Jean Calendre d'Epagny ?

1247. Thomas d'Epagny.

1275. Gilon d'Epagny, chev.

1299-1301 Mahieu dit de Becquincourt, chev. d'Epagny.

1472. Jean de Soissons, seign. d'Epagny.

1517. Cde de la Vernade, s. dud. et de Vézaponin.

1567. Adrien de la Vernade, seign. dud.

15.. Olivier de la Vernade ; femme, Marguerite du Bois ; enfant, Antoine.

16.. Antoine de la Vernade.

1660. Adrien II de la Vernade.

1680. Jean de la Vernade ; femme, Suzanne de Cardaillan.

1681. Jean Pommery, conseiller du roi, s. dud.

1700. Jean de la Vernade; femme, Marie-Thérèse de Meneau ; enfans : Jean, Marie, Gabrielle, Jeanne-Françoise.

1724. Ch.-Franç. de Senelange, écuyer, s. dud.

1736. François de Senelange, conseiller du roi, ancien officier au corps royal d'artillerie, s. dud., La Boissière et Lorsignol.

1789. N. de Senelange.

Il y avait autrefois à Epagny deux fiefs dits de *Beyne* et de *La Boissière*.

Fief de Beyne.

1480-96. Antoine de Bertes, s. de Beyne.

16.. Antoine de la Vernade donne le fief de Beyne à Ourscamp, sous la condition de prier pour ses père et mère.

1629. François de Bertes. Sa veuve, Nicole de Meaux le porta en dot à Jean de Blandin

1630. Robert de Blandin, leur fils, s. dud. et de La Motte-Flament ; femme, Marie de Bonne ; enfant, Robert (V. Mareuil).

Fief de La Boissière.

1676. Jean Bonnet, écuyer, conseiller du roi, commissaire des guerres, seign. dudit.

1699. Claude de Lameth, s. dud. et de Pinon.

1771. Philippe de Monet, chev. de St Louis, capitaine au régiment de Lambesc, seign. dud. par acquisition. Ensuite, les seign. d'Epagny.

EPARCY, **SPARCI**, *Spartiacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche du Thon, à 53 k. au N.-E. de Laon et 13 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760,

10 charrues, 119 arp. de prés, 480 arp. de bois. — Population : 1760, 91 h (21 feux); 1800, 50 h.; 1818, 89 h.; 1836, 105 h.; 1856, 109 h.

Au commencement du 12e siècle, les seigneurs de Rozoy tenaient le territoire d'Eparcy en *casement* de l'Eglise de Laon. Clarembaud, l'un d'eux, ayant eu avec l'église de Tournai des démêlés à la suite desquels il fut excommunié, acheta son absolution en abandonnant à cette maison religieuse, en 1131, le terroir d'Eparcy et en accordant aux gens qui viendraient l'habiter différentes franchises dont les principales étaient : L'exercice en franchise des métiers, l'usage de la forêt pour y faire paître les porcs, pour y prendre du bois à brûler ou propre à bâtir, etc. (V. la charte). Seize ans après, les moines de St-Martin de Tournai cédèrent Eparcy à l'abbaye de Foigny qui l'a gardé jusqu'à la révolution. Les moines de Foigny y bâtirent une forge dont les produits se débitaient dans toutes les villes du nord. — L'église d'Eparcy, ruinée en 1480, fut rebâtie six ans après.

Don d'Eparcy aux moines de Tournai, en 1130.

In nomine, etc. Ego Bartholomeus, sancte Laudunensis ecclesie, Dei gratiâ, minister indignus. Notum igitur esse volumus.... quod cum Clarembaldus de Roseto villam cui Sparsiacus nomen est, de casamento Laudunensis ecclesie ex beneficio nostro teneret, eamque Sancto Martino de Tornaco in eleemosinam dare proposuisset, ipsam villam in manu nostrâ de quorum beneficio descendebat, reddidit, quatinùs nos predicti loci monachos de illâ investiremus, annuens ut ipsi monachi totam terram que ad ville illius mansum dominicum pertinet, tàm in agris, quàm in pratis, pascuis, sylvis et piscariis, ita liberè teneant sicut ipse tenuerat. Et si quis hominum sancti Martini illùc ad mansionem faciendam convenerint, ab omni seculari potestate immunes erunt, neque forisfactum, neque exac'ionem, neque advocariam vel aliquid aliud juris Clarembaldus vel heredes ejus in eis habebunt, et tam ipsi monachi quàm et homines eorum omnibus ville oportunis artibus liberè fruentur. Silvam quoque et ad exsartationes, et ad porcorum pastiones, et ad utendum, et ad edificandum, et ad quoslibet usus habebunt, excepto quod aliis eam vendere non poterunt. Si quis vero vel hominum Clarembaldi vel aliorum in ipsâ villâ manserint, à justiciâ quidem et districto monachorum erunt; sed et sylvagium et pasnagium et alias consuetudines quas dominis suis debent, persolvent, etc. Datum Laudini, anno incarnationis dominice MCXXX°, mense februarii. *(Cartul. de Guise, f° 156).*

ÉPAUX, SPAULX, SPALS, SPANZ, SPAX, SPANX, SPAUX. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 70 k. au sud de Laon et 10 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 17 charrues comprenant 1,405 arp. de terres, 83 arp. de prés, plus 100 arp. de vignes. — Population : en 1760, 140 feux; 1788, 603 h.; 1800, 633 h.; 1818, 612 h.; 1836, 700 h.; 1856, 700 h.

L'autel d'Epaux fut donné au prieuré de Coincy en 1098.

Seigneurs d'Epaux.

La terre d'Epaux entra au 15e siècle dans la maison de Lions, par le mariage de Jeanne de Ganne avec Jean de Lions.

1450. Jean de Lions, s. d'Epaux par sa femme Jeanne de Ganne.

14.. Jean II de Lions, leur fils, seign. dud.; femme, Jeanne d'Avy; enfans : Nicolas, Claude, chev. de Malte; Adolphe, gentilhomme ordinaire de la chambre.

1534. Nicolas de Lions, seign. dud.; femme, Jeanne de Louviers.

1570. Nicolas II de Lions, s. dud.; femme : 1° Françoise de Pisseleu, comtesse de Vignory; 2° Jeanne de La Rivière; enfans : Nicolas, Renée, femme de Charles de Tusseau, baron de Sautour.

1646. Nicolas III de Lions, vicomte d'Epaux; femme, Anne du Boulet; enfant, Henri-Nicolas.

16.. Henri-Nicolas de Lions, comte d'Epaux; femme, Marguerite de Gallard.

1709. Charles-Adolphe de Lions, c[te] d'Epaux, leur fils, colonel de dragons; femme, Antoinette Potier de Novion; enfans : N. et trois filles.

17.. N. de Lions, comte d'Epaux, capitaine de dragons. Sans alliance.

Les armes de la famille de Lions étaient : *d'azur, à la tête de léopard d'or, lampassée de gueules.*

En dernier lieu, la comtesse de Champlais.

Epée (L'), L'Espée. — Cense située près d'Holnon, laquelle, avant la révolution, appartenait à l'Hôtel-Dieu d'Etampes. — Elle tire son nom d'une petite communauté de religieuses de l'ordre de l'Epée, qui s'y établit au moyen-âge.

EPIEDS, ESPIERS, ESPIEZ, EPIERS, *Spicarium* (9[e] siècle), *Spicaria villa*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 70 k. au sud de Laon et 10 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1750, 26 charrues comprenant 2,000 arp. terres, 180 arp. de prés, plus 117 arp. de bois, 3 étangs. — Population : 1760, 75 feux; 1788, 369 h.; 1800, 442 h.; 1818, 350 h.; 1836, 414 h.; 1856, 429.

Le village d'Epieds paraît devoir sa naissance à une ferme qui fut construite en ce lieu par l'un des rois de la première race. En basse latinité, *Spicarium* veut dire grange. Le territoire en fut donné en l'an 817 par Charles-le-Chauve, à l'abbaye de St-Médard, pour être attaché à l'office de chambrier de cette église. Il passa peu de temps après à l'abbaye de N.-D. de Soissons, comme le constate une charte de l'an 871. Mais il rentra sans doute en la possession de St-Médard, puisque les moines de cette maison le vendirent en 1311 à Pierre de Latilly, archidiacre de Châlons et de Soissons, pour le prix de 1,047 liv. tournois. En dernier lieu, il appartenait à la prévôté de Marizy. — A la fin du 18[e] siècle, on a trouvé sur le territoire d'Epieds un nombre considérable de monnaies romaines en bronze de grand module.

Seigneurs d'Epieds.

1222. Philippe de Nanteuil, chev., s. d'Epieds.

1275. Guillaume des Barres, s. de Villeginart et d'Epieds; femme, Isabelle de Pacy.

1293. Raoul Blese d'Epieds.

1311. Pierre de Latilly, chancelier de France, par acquisition.

Ensuite les prieurs de la prévôté de Marizy.

1669. Nicolas-Victor Alvarez de Tolède, abbé-comte de Montmont, commendataire de Marizy, vicomte d'Epieds.

ÉPINE AUX-BOIS (L'), ESPINAUBOIS (14[e] siècle), *Spina in Bosco*. — village

de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un haut plateau, à 100 k. au sud de Laon et 20 à l'O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, St Cyr et Ste Juliette. — Culture en 1760, 15 charrues comprenant 1,275 arp. de terres, 110 arp. de prés, plus 3 arp. de bois. — Population : en 1760, 57 feux; 1788, 308 h.; 1800, 304 h.; 1818, 339 h.; 1836, 393 h.; 1856, 412.

L'Épine-aux-Bois est la patrie de Gérard de Cordemoy, abbé de Ferrières.

Seigneurs de l'Épine-aux-Bois.

1116. Simon, chev. de l'Épine-aux-Bois.

1222. Pierre, chev. dud

1240. Simon II, chev.

En dernier lieu, le chev. du Jay de Rozoy.

Épinette (L'), *Spinetum*. — Hameau dépendant de Jeantes. C'était jadis un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

1176. Richer, chev d'Épinette.

1187. Hugues, seign. dudit.

1191. Richer II, chev. d'Épinette; femme, Agnès; enf. : Moret (Moretus), Vilard, Marg.

1273. Colard Hateriaux (probablement fils de Gérard de Bernot), écuyer d'Épinette.

Epourdon, *Spurdo*, *Purdo*. — Hameau dépendant de Bertaucourt. Il formait autrefois une paroisse séparée. C'était un fief noble ayant des seign. particuliers.

Vers 1115. Raoul d'Epourdon.

1120. Renaud d'Epourdon.

1142. Raoul II d'Epourdon.

1204. Arnoul, seign. dudit.

1360. Simon de Braine, seign. dudit.

1457. Enguerrand le Sergent, seign. dudit.

1550. Antoine le Sergent, s. dud. en partie, Jacques de Valon, seign. de l'autre partie.

1610. Ferry de Flavigny, s. dud. et de Liez.

1660. François-Urbain de Gorgias, s. dudit. Sa fille Marie-Charlotte porta cette terre au suivant.

Les armes de Gorgias étaient : *de gueules, à 3 champignons d'or.*

17.. Louis-Josué Laumosnier. Sa fille Jeanne-Charlotte, porta à son tour cette terre au suivant.

Les armes des Laumosnier étaient : *d'or, à 3 hures de sanglier de sable.*

1748. Charles de Blois, chev. de St Louis, lieut.-colonel du régiment de la Viéville. Enfants : Louis-Charles, Marie-Louise-Charlotte, Marie-Charlotte-Félicité et 3 autres mortes jeunes.

Vers 1770. Louis-Charles de Blois, seig. dudit.

Cette famille portait pour armes : *d'argent, à 2 fasces de gueules, chargées chacune de trois annelets d'or.*

EPPES, AIPPE, *Appia*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'un monticule, à 10 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues, 110 arp. de prés, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 86 feux ; 1800, 329 h.; 1818, 348 h.; 1836, 432 h.; 1856, 417 h.

Si l'on devait s'en rapporter à certains écrivains, Eppes tirerait son nom de la déesse Cybèle ou la Terre, à laquelle les Scythes et les Thraces donnaient le surnom d'*Apia* et dont le culte aurait autrefois été pratiqué en ce lieu. Il nous paraît plus raisonnable de le faire dériver d'*appiarum*, mot qui en basse latinité

signifie un lieu abrité où abondent les abeilles. Cette étymologie s'accorde parfaitement avec la disposition des lieux, autrefois entièrement entourés par la forêt de Samoussy. — Ce village est du moins très-ancien. Au 7e siècle, il appartenait à Landon, archevêque de Reims, qui le donna en 650, à l'église de Ste-Geneviève de Laon. On y voyait autrefois un château-fort dont les partis se disputèrent vivement la possession à la fin du 16e siècle. Pris par les ligueurs sur les royalistes en 1589, il fut repris trois ans après par ces derniers; mais les ligueurs de Laon s'y étant transportés en force au mois de mai, s'en emparèrent de nouveau et le rasèrent.

Eppes est la patrie de César de Proisy, littérateur fécond et distingué, mort en 1816.

Seigneurs d'Eppes.

1132. Guillaume d'Eppes; femme, Amaltrude; enfans: Guy, Jean, Hector, Henri, Eustache.

1153. Guy, chev. d'Eppes; femme, Beatrix; enfans: Guillaume, Guy, Gilbert, Henri, seig. de Marfontaine? Hector, Anselme, clerc.

1180. Guillaume II, chev. d'Eppes; femme, Marguerite de Pierrepont; enfans: Robert, Jean, évêque de Liège en 1229; Guillaume, Hugues, Marguerite, femme de Robert d'Origny.

1220. Robert, chev. d'Eppes; femmes: 1° Marie; 2° Helvide; 3° Emmeniarde.

1244. Guillaume IV, son frère? chev. d'Eppes et de Veslud; enfans: Jean, Hugues, s. de Fleurines.

1259. Jean, chev. d'Eppes, mort en 1293. Guerrier célèbre, alla guerroyer en Afrique.

On croyait autrefois cette première famille d'Eppes descendue de la maison de Coucy; mais cela est démenti par ses armes qui étaient : *de sinople, à 6 a lérions d'or.*

1364. Isabelle, c^{sse} de Roucy, dame d'Eppes.

1372. Raoul Lobier, s. d'Eppes, sergent d'armes du roi. Femme, Marguerite.

1390. Guillaume Lobier, seign. dudit.

1394-97. Oudard Lobier, chev., seign. dudit.

14.. N. de Juvigny, seign. dud., dont la fille Anne porta Eppes à

1440. Jean de Cuvillier d'Hennin Liétard; enfans: Baudoin, Jeanne, femme de Gérard de Blois, seign. de Bellicourt.

1467. Baudoin de Cuvillier, seign. dud.; fme, Jeanne d'Orgeant qui se remaria à Guillaume de Dinteville; enfans: Antoine, Jean, chev. de Malte, commandeur de Soissons.

1502. Antoine de Cuvillier, seign. dud., Semides et Roches; femme, Jeanne de Dinteville. Enfans: Philbert, Jacques, seign. de Roches.

1540. Philbert d'Hennin Liétard, seign. dud. et Semides, chev. des Ordres du roi, enseigne de 500 légionnaires de Champagne; fme Marguerite de Luxembourg; enfans: Antoine, François.

1550. Antoine de Cuvillier d'Hennin Liétard, seign. dud.; femme, Louise de Semale; enfans: Charles, seign. de Roches; Marie, qui porta Eppes au suivant.

Vers 1580. Jacques de Balainnes, dont la fille Marie la donna en dot à

1586. Jean de Proisy, seign. de Mauregny.

1632. Daniel de Proisy, leur fils, seign. dud.

1636. Henri de Proisy, seign. dud. et d'Aubigny; femme, Antoinette de Dompierre.

1666. David de Proisy, s. dud.; femme, Elizabeth Duglas; enfans: Charles-David, Charles, seign. d'Aubigny.

17.. Charles-David de Proisy, seig. et baron d'Eppes et Amifontaine, lieut. du roi dans la province d'Artois; femme, Marguerite-Nicole de Geneste du Repaire.

1735-62. Joseph-Charles-David de Proisy, baron d'Eppes, vicomte d'Amifontaine; femme, Geneviève-Henriette Carpentier; enfant: Hyacinthe-David-Rosalie, page du comte d'Artois en 1773.

ÉPUISART ou ESPUISART, Voyez PUISART. — ERBLINCOURT ou ERBLAINCOURT, Voyez le BAC-ERBLAINCOURT. — ERCRI ou ERCLI, Voyez ST-ERME.

ERLON, ERLONS ou ERLENS, *Ara leonis.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur un bras de la Serre, à 20 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 20 charrues, 40 arp. de prés. — Population : 1760, 338 h. (74 feux); 1800, 512 h.; 1818, 580 h.; 1836, 587 h.; 1856, 548 h.

Au commencement du 12[e] siècle, le terroir d'Erlon appartenait aux seigneurs de Coucy et de Rethel. En 1113, Enguerrand I[er], sire de Coucy, donna à l'abbaye de St-Vincent de Laon la moitié qui lui appartenait avec les terres, bois, prés et eaux courantes ainsi que tous les forains qui viendraient s'y fixer. Peu après, Hugues, comte de Rethel, lui donna l'autre moitié du consentement de sa femme et de ses enfans. Après la mort de son père, Thomas de Marle reprit de force le village d'Erlon aux religieux de St-Vincent, mais il le leur rendit en 1128, sur les instances du pape. En 1589, Erlon fut enlevé sur les ligueurs par les royalistes. Les troupes de M. le prince pillèrent ce village. — Une fille d'Erlon nommée Catherine Berna, *accoucha*, en 1774, de *quatre grenouilles ;* elle accusa du fait un individu du village, qui à son tour le rejeta sur le compte du diable. Une instruction s'engagea contre le prétendu père accusé de magie, lequel n'eut que le temps de s'enfuir pour éviter d'être brûlé.

Seigneurs d'Erlon.

1131. Gérard d'Erlon.

1534. Jean de Bournonville, seign. en partie d'Erlon. Il fut pendu et étranglé à Laon.

1555. Ferry de la Bove, seign. d'Erlon.

1666. N. de Grammont, seign. dud., La Roche et Torcy.

16.. Louis de Bournonville, seign. dud.; femme, Claire de Beauvoir.

16.. Antoine de Bournonville, leur fils, chev. seign. dudit.

16.. Louis II de Bournonville, seign. dud.; enfans : Adrien, Jean-Charles, Hélène, femme de Jacques de Créqui; Marguerite, mariée à Claude de Lalande; Antoine; plus un bâtard nommé Robert ou Robinet, qui épousa Hélène de Longueval.

Vers 1710. Marie-Marguerite de Signier, dame dud., par acquisition.

1764. François-Raymond de Chocquart de St-Etienne, descendant d'Etienne de Chocquart, partisan du temps de Louis XIV, dont les exploits guerriers sont presque fabuleux, lequel fut ennobli en 1660 pour ses services militaires; femme, Marie-Madeleine Marquette. Leur fille Marie-Marguerite porta cette terre en dot à François-Alexandre de Signier, seign. de Rogny (V. ce mot).

Les armes de la famille de Chocquart étaient : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 merlettes de sable posées 2-1.*

ERLOY, *Ara lucis, Arlucus.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti en amphithéâtre sur le flanc d'une colline qui borde la rivière d'Oise, à 56 k. au nord de Laon et 10 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Eugénie. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 100 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : en 1760, 696 h. (190 feux); 1800, 727 h.; 1818, 841 h.; 1836, 706 h.; 1856, 611 h.

La terre d'Erloy appartenait en 1750, à Charles de La Fons, seign. de la Plesnoy, Marly, etc. (V. Marly). Elle tomba un peu plus tard aux mains du prince de Condé.

ERME (ST-), *Sanctus Ermetus* (12e siècle) ou *Erminus*, autrefois ERCRI, *Ercriacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une situation heureuse sur le penchant d'une colline, à 25 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Erme. — Culture en 1760, 18 charrues, 40 arp. de prés, 90 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 200 feux ; 1800, 1,478 h.; 1818, 1,497 h ; 1836, 1,829 h. ; 1856, 1,754 h.

Ce village est fort ancien et se nommait d'abord *Ercri* ou *Ercli*. Plus tard, les habitans ayant adopté pour leur patron St-Erme, abbé de Lobbes, qui était né dans leur village au 8e siècle, le nom d'Ercri fut aussi abandonné pour celui de St-Erme. On y voyait très-anciennement un château-fort dont les Normands s'emparèrent. Carloman les y attaqua en 881, leur tua mille hommes et les contraignit à s'enfuir. — Il existait autrefois à St-Erme un prieuré d'hommes dépendant de l'abbaye de St-Remi de Reims. — En 1194, Guerric, abbé de Lobbes, et Robert de Pierrepont affranchirent les habitans de St-Erme avec ceux d'Outre et Ramecourt en leur accordant la charte de Laon, sous la seule condition de payer une rente annuelle de 40 liv. de Reims aux seigneurs de Pierrepont, avoués de St-Erme.

Indépendamment de St Erme, ce village est encore la patrie de Jean Aubert, principal du collége de Laon à Paris, helléniste et traducteur distingué du 17e siècle.

Seigneurs de St-Erme, relevant de Montaigu.

1113. Blihart d'Ercri.

1135-47. Etienne d'Ercri.

1150. Foulques d'Ercri, frère de Raoul, vidame de Laon ; femmes : 1° Clémence ; 2° Oda ; enfans : Raoul, dit le Clerc, Fulcon, Jean, Blihard, Robert, Gautier.

1173. Raoul d'Ercri.

1178. Jean d'Ercri ; femme, Oda ; enfans : Barthélemi, Jean, Blihard, chanoine de Reims ; Broda, Berthe.

118. Barthélemi d'Ercri.

1200. Raoul II, d'Ercri.

1210. Guy d'Ercri.

1221-74. Gérard, seign. d'Ercri : femme, Félicité dite Comtesse ; enfans : Elizabeth, Raoul.

1477 Henri de Hans, seign. de St-Erme.

1504. Claude de Bossut, baron de Sains, seign. dud.

1523. Guillaume de Grandpré. seign. dud.

1630. Claude II de Bossut, seign. dud., abbé de St-Crépin.

ESCAUFOURT, ESCAUFOUR, ESKAUFFOURS (12e siècle), ECAUFOURT, *Excalfurnum? Escalfoum?* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine ondulée, à 66 k. au nord de Laon et 31 de St-Quentin, autrefois des états du Cambrésis, élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 210 arp. de terres, 20 arp. de bois. — Population : 1760, 155 h. (28 feux) ; 1800, 253 h. ; 1818, 366 h. ; 1836, 467 h ; 1856, 569 h.

On voit près de ce village une élévation du terrain et des traces d'anciens fossés, lesquels portent le nom de *la redoute*. Les Prussiens avaient en effet établi une redoute en cet endroit lorsqu'ils pénétrèrent dans le district de St-Quentin, en 1793.

Seigneurs d'Escaufourt.

1184. Raoul d'Escanfourt.

1316. Alexandre, sire d'Escaufourt.

En dernier lieu, M. Pamart.

ESCAUT (L'), *Scaldis*. — Cette rivière prend sa source au Mont-Saint-Martin, coule du sud au nord et ne parcourt cette partie du département de l'Aisne que sur une étendue de quelques kilomètres.

ESLINCOURT, ELINCOURT ou ALISCOURT. — Voyez GUYENCOURT.

ESQUEHÉRIES. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 56 k. au nord de Laon et 25 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 120 arp. de prés. — Population : 1760, 372 feux ; 1800, 2,065 h. ; 1818, 2,060 h. ; 1836, 2,438 h. ; 1856, 2,293 h.

Ce village fut longtemps l'un des boulevards du calvinisme dans ce pays. L'église autrefois flanquée de quatre grosses tours, servait de forteresse et de défense aux habitans. — Une foire de 8 jours fut instituée à Esquehéries, en 1172, par un abbé de St-Vincent de Laon. — La seigneurie de ce village appartenait en dernier lieu au prince de Condé.

ESSENLIS. — Ferme dépendant de Chavonne. C'était jadis un fief dont les seigneurs portaient son nom.

Vers 1250. Baudoin, dit le Coq, chev. d'Essenlis ; enfans, Jean, Thierry, clerc ; Gérard.

1260. Jean d'Essenlis.

ESSIGNY-LE-GRAND, AISSENI, ÆSSIGNY, ASSIGNY, *Æssigniacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine, à 41 k. au N.-O. de Laon et 9 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Sauve, martyr, évêque d'Angoulême. — Culture en 1760, 2,250 arp. de terres. — Population : 1760, 135 feux ; 1800, 764 h. ; 1818, 786 h. ; 1836, 880 h. ; 1856, 1,017 h.

Essigny appartenait avant la révolution au chapitre de St-Quentin. On y voyait autrefois un petit hôpital qui était gouverné par des frères et des sœurs.

Seigneurs d'Essigny.

1161. Simon, chev. d'Essigny ; Guillaume, son frère.

1211. Gobert d'Essigny. Il périt dans la guerre des Albigeois.

1216. Pierre d'Essigny, châtelain de Ham.

1240. Robert. Ses deux filles portèrent le domaine d'Essigny à Jean de Vesle et à Jacques de Sauchy qui vendirent chacun leur part au chapitre de St-Quentin, le 1er en 1245, le second en 1273, pour 300 liv. parisis.

1262. Gérard, écuyer, sire d'Essigny.

1284. Robert II, chev. d'Essigny.

1306. Mathieu Toule, seign. dud. par acquisition. Sa fille Marguerite porta cette terre à

13.. Verric d'Isle ou de Lille.

1331. Gilles de Lille, seign. dudit, leur fils; femme, Margue.

13.. N. le Fosseux de Moyencourt, seign. dud. par sa femme N. de Viry.

1369. Jean de Béthune, seign, de Vendeuil et d'Essigny.

1407. Jean II de Béthune, son fils, seign. dud.

14.. Jean d'Hennin Liétard, seign. de Bossut, et d'Essigny par sa femme Catherine de Béthune.

Vers 1620. Charles de Mérélessard, seign. dud.; femme, Claudine Dupuys; enfant, Anne, femme de Claude de Mailly.

16.. Eustache de Mérélessard, seign. dud., gouverneur du Pont-de-l'arche; enfans : Louis, Eustache-Louis

17.. Louis de Mérélessart, vicomte du Grand-Essigny.

Cette famille portait pour armes : *écartelé, au 1 et 4 d'or, à 3 bandes d'azur; au 2 et 3, d'or à 3 maillets de gueules.*

Il y avait autrefois à Essigny le fief *Le Fay.*

1508. N. de Mastaing, seign. du Fay.

1520. Antoine de Mastaing, son fils.

1532. François de Mastaing. Sa fille Marguerite épousa

1540. Robert de Chivry.

15. Robert II de Chivry, leur fils.

ESSIGNY-LE-PETIT, ISSENI, ISSEGNY, *Issiniacum* (11e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, bâti au voisinage des sources de la Somme, à 50 k. au N.-O. de Laon et 9 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, du bailliage de St-Quentin, de l'élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Didier. — Culture en 1760, 530 arp. de terres. — Population : 1760, 42 feux; 1800, 281 h.; 1818, 324 h.; 1836, 354 h.; 1856, 380 h.

Essigny-le-Petit est mentionné dans une charte de 1010.

Seigneurs d'Essigny-le-Petit.

1162. Herbert, chev., seign. d'Essigny?

1169. Valbert d'Essigny; femme, Aélide; enfans : Guillaume, Hugues, Gérard; frères : Guichard, Renaud, Evrard, clerc; mère, Berthe.

1228. Renier ou René, seign. d'Essigny.

Vers 1240. Oudard, chev. d'Essigny; femme, N. de Rouvroy.

1231-62. Gérard, écuyer, seign. d'Essigny-le-Petit; femme, Agnès, veuve en 1277.

1318. Gérard II d'Essigny.

1605. Adrien de La Fons, écuyer, seign. de Rouy et le Petit-Essigny.

En dernier lieu, M. de Chauvenet.

ESSISES, ESSIZES, *Essitea.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur le bord d'un ruisseau, à 90 k. au sud de Laon et 10 de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St André. — Culture en 1760, 15 charrues comprenant 1,100 arp. de terres, 105 arp. de prés, plus 4 arp. de vignes. — Population : 1760, 52 feux; 1788, 306 h.; 1800, 316 h.; 1818, 323 h.; 1836, 365 h.; 1856, 384 h.

Essises possédait anciennement une maladrerie placée au lieudit la Madeleine. Ce petit établissement a été réuni à l'hôtel-Dieu de Château-Thierry sous la charge d'y recevoir les malades d'Essises. — La seigneurie de ce village appartenait en dernier lieu à M. Bertin de la Doultre, procureur au parlement de Paris.

ESSOMMES, *Essomi*, *Essoni*, *Issona*, *Solma*, *Sosma*. — Bourg de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 82 k. au sud de Laon et 2 à l'ouest de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Ferréol. — Culture en 1760, 26 charrues comprenant 2,455 arp. de terres, 140 arp. de prés, 50 arp. de clos et jardins, plus 400 arp. de vignes et 400 arp. de bois. — Population : 1760, 369 feux; 1800, 1,989 h.; 1818, 1,940 h.; 1836, 1,940 h.; 1856, 1,803 h.

En l'année 815, le village d'Essommes fut donné par Hellin Gendus, comte de Champagne, fils de Daniel Gosselin, à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons, pour être participant aux prières des moines. Parmi les dépendances de ce domaine on voit déjà figurer des vignes. La charte de donation fait en outre mention de l'affranchissement fait par le même Hellin Gendus, de 265 serfs d'Essommes et villages voisins. Cet affranchissement en masse est le plus ancien que l'on connaisse dans le pays. — Une abbaye de moines Augustins fut fondée à Essommes vers l'an 1090. Au 17e siècle, ces moines furent remplacés par des Génovefains qui y restèrent jusqu'à la révolution. On y comptait alors cinq religieux jouissant de 6,000 liv. de rentes. Le dernier abbé fut M. Castellane de Mosague. A cette époque, Essommes possédait une charité de près de 500 liv. de rentes. — On remarque à Essommes une belle église du 13e siècle et les magnifiques boiseries qui la décorent. — On a : *Notice historique sur l'église abbatiale d'Essommes*, par l'abbé Poquet, 1842.

Des anciens seigneurs laïcs d'Essommes on ne connaît que les suivans :
1180. Geoffroi d'Essommes, chev.
Vers 1250. André de Courtron, chev. d'Essommes ; enfans : Raoul, Henri.

Estrahière. — On appelait ainsi, au moyen âge, le droit qu'avaient les seigneurs de saisir tous les biens meubles et immeubles de ceux de leurs serfs qui s'enfuyaient sur les terres d'autres seigneurs qui ne jouissaient pas du droit d'entrecours (V. notre *Histoire de la commune du Laonnois*, p. 40).

ESTRÉES-EN-ARROUAISE, *Strata*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur l'ancienne chaussée romaine de Vermand à Bavai, circonstance d'où il tire son nom (*strata*, chaussée), à 61 k. au N.-O. de Laon et 14 au nord de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de Saint-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 306 h.; 1800, 799 h.; 1818, 894 h.; 1836, 1,052 h.; 1856, 1,117 h.

Le nom de ce village lui donne une grande antiquité; néanmoins il n'en est question qu'à partir du 12e siècle. Un de ses seigneurs, Guy de Moy, fit en 1237 un acte de charité dont l'histoire nous a transmis le souvenir. Il donna à l'abbaye du Mont-St-Martin 140 livres en argent pour être converties en fonds de terre

dont les revenus devaient être employés à acheter chaque année 400 aunes de grosse toile, à 15 deniers l'aune, destinées à confectiommer cent chemises de quatre aunes chacune, pour les pauvres d'Estrées, Gouy et Moy, auxquels cette abbaye était en même temps tenue de donner une paire de souliers. Cette aumône fut par la suite convertie en une somme d'argent qui était chaque année distribuée aux pauvres de ces trois villages. — La terre d'Estrées fut érigée en baronie dans le courant du 16e siècle.

Seigneurs d'Estrées.

1097. Hubert d'Estrées?

1129-40. Hugues d'Estrées, Raoul, son frère.

1156. Raoul d'Estrées.

1165 Alix, dame d'Estrées; enfant, Robert.

1171. Clarembaud d'Estrées?

1178. Baudoin d'Estrées?

1184-89. Verric d'Estrées, seign. de Moy. (Voyez ce mot.)

1211. Guillaume d'Estrées, leur fils?

1214-25. Raoul d'Estrées, chev.; femme, Marguerite; enfans : Raoul, Manassès.

1225. Baudoin d'Estrées?

1228-39. Pierre d'Estrées, écuyer.

1249. Guy de Waslais, seign. d'Estrées.

1323. Jean dit Tournes de Moy, seign d'Estrées. (V. Moy).

1343. Hugues II d'Estrées.

1351. Simon d'Estrées.

1355. Tournes de Moy, seign. d'Estrées.

1384. Jean d'Estrées.

1501. Charles de Rubempré, chev., sire de Bièvres et Estrées.

1534. Jean d'Aumale, seign. dud.

1610. Catherin d'Aumale, seign. dud., capitaine de 100 suisses.

1630. Robert d'Aumale, seign. de Béthancourt, et d'Estrées par don du précédent.

1749. Quentin-Philippe de Bucilly, seign. dud.

Au moment de la révolution, M. de Montguyot de Cambronne.

Estrelles. — Hameau dépendant d'Auffrique; il dépendait autrefois de Coucy. Il y avait jadis dans ce hameau trois fiefs nommés *Neufossés*, *Gommeron* et *Louvain*.

Fief de Neufossés.

1568-78. Christophe Lefeburc, lieutenant général au bailliage de Coucy.

Vers 1700. Claude Cœur-de-roy; il vendit à 1716. Charles de Brossart, chev., seign. de Bazinval.

Fief Gommeron.

.... Nicolas Laffrenée.

Étang (L') autrefois L'Estang. — Ferme dépendante d'Audigny. C'était jadis un fief avec ses seigneurs particuliers, et où l'on voyait un château.

N. de l'Estang, femme de N. de Liége, seign. de Bernoville en 1640; femme renommée par son esprit.

1667. N. Lefevre, seign. du Bucquoy, l'Estang et Marcy.

ETAMPES, ESTEMPES, *Stampæ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive gauche de la Marne, à 82 k. au sud de Laon et 2 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, pas de charrue, 25 arp. de terres, 15 arp. de prés, 50 arp. de vignes. — Population : 1760, 40 feux; 1788, 230 h.; 1800, 292 h.; 1818, 263 h.; 1836, 292 h.; 1856, 380 h.

En 1780, M. Pintrel de Louverny, lieutenant-général au bailliage de Château-Thierry, était seigneur d'Etampes.

ÉTAVES, *Stabulæ* (11e siècle), *Stavelum* (12e siècle), *Staculæ*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et largement ondulée, à 52 k. au nord de Laon et 17 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, de l'élection de Guise, du diocèse du Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,300 arp. de terres, 200 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 153 feux; 1800, 985 h.; 1818, 1,167 h.; 1836, 1,435 h.; 1856, 1,558 h.

L'étymologie du nom d'Étaves est fort incertaine. Viendrait-elle du mot de basse latinité *stacula*, sorte de vigne, ce qui indiquerait qu'on y cultivait originairement ce précieux arbrisseau; ou de *stabulum*, étable, écurie, ou de *stativa*, camp. Plusieurs écrivains penchent pour cette dernière étymologie à cause du voisinage d'une ancienne chaussée, d'une tombelle et de débris de constructions romaines. Une vieille tradition veut d'ailleurs qu'il y ait eu une troupe à cheval en station dans ce lieu du temps des Romains. — On voit à Étaves un *tumulus* connu sous le nom de *butte d'Epinoy*; il a sept à huit mètres de hauteur sur 60 de circonférence à la base.

Des anciens seigneurs d'Étaves, on ne connaît que Robert qui prit l'habit religieux à Homblières, en 1148. Femme, Oda. Eudes, son frère. En dernier lieu, ce domaine était dans les mains du prince de Condé.

ÉTOUVELLE, ESTOVELES (12e siècle), ESTOUVELLES, *Stovella*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine marécageuse, à 6 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des cantons et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1/4 de charrue, 90 arp. de prés, 2 arp. de bois, 43 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 136 h. (30 feux); 1800, 161 h.; 1818, 220 h.; 1836, 237 h.; 1856, 211 h.

Le village d'Étouvelle appartenait autrefois aux évêques de Laon. Il obtint du roi en 1174 une charte d'affranchissement qui fut abolie en 1190 par Philippe-Auguste (Voyez Anizy). — Ce village possédait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Crécy sur la fin du 17e siècle.

ÉTRÉAUPONT, autrefois ESTRAON ou ESTRÉES-EN-THIÉRACHE. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti au confluent de l'Oise et du Thon, à 52 k. au N.-E. de Laon et 8 au nord de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,400 arp. de terres, 200 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : 1760, avec Aubenton-la-Cour, 277 feux; 1800, sans Aubenton, 1,049 h.; 1818, 1,295 h.; 1836, 1,702 h.; 1856, 1,843 h.

Le territoire d'*Estraon* et *Aheris* appartenait originairement au domaine royal.

Charles-le-Chauve le donna, en l'année 877, à l'abbaye de St-Corneil de Compiègne qui en confia l'avouerie aux sires de Coucy, lesquels la donnèrent en fief aux seigneurs de Rozoy. Au 12e siècle, ces derniers percevaient, comme avoués d'Estraon, 100 muids d'avoine, la 3e partie des amendes, excepté les morte-mains, le cens et les fors-mariages, 2 sous chaque année sur la bourse de l'église, et pouvaient contraindre les habitans à les accompagner en armes aux chevauchées et aux tournois. — Il y avait dès ce temps à Étréaupont un château-fort où résidait l'avoué. Gautier, comte d'Avesne et de Blois, obtint de l'abbaye de St-Denis en 1243, malgré l'opposition du sire de Coucy, la permission de faire élever près de lui un second château sur une terre qui était du fonds de cette maison religieuse, construction qui devint entre lui et les sires de Coucy une source de querelles qui, malgré l'intervention du roi, n'étaient pas encore assoupies en 1294. — En 1521, le comte de Nassau passant par ce bourg le mit à feu et à sang. Il fut encore brûlé par les Espagnols en 1650. — Au 14e siècle, il y avait à Étréaupont un petit hôpital gouverné par des frères et des sœurs.

Seigneurs d'Étréaupont.

1150. Robert Mutellus, s. d'Estrées? femme, Elizabeth; enfans, René, Robert de Montaigu? Gautier, son frère.

1190. René de Sains; seign. de Sains et Étréaupont; femme, Isabelle. Enfans : Gilles, Marguerite, femme de Godefroi de Châtillon; Guy, chev. de Valers.

1221-49. Gilles ou Gilon, puîné de Réné de Sains; femme, Elizabeth; enfans, Jean, Gilles.

1249-51. Jean; enfans : Jérôme, Béatrix.

1270. Gilles; femmes : 1° Marguerite, dont Jean; 2° Agnès, dont René, seign. de Remies et Raoul.

1270. Jean, seign. d'Estrées; femme, Béatrix; enfans: Péronne, Béatrix.

1271. Péronne, dame d'Estrées.

1286. Oudard, sire de Cramailles et d'Estréaupont, tenait cette terre en fief du sire de Coucy.

1294. Jean de Cramaille.

1313. Jean, dit le Borgne, seign de Cramailles et Estréaupont?

1428. Colard Desforges, seign. dud., en partie.

1535. Ferry de la Bove, seign. d'Estréaupont.

1580-85. Jacques de la Bove.

1602-05. Jérôme de Cauchon, écuyer, seign. d'Avize, Etréaupont, Thiernu, etc.; gouverneur de Château-Porcien; femmes : 1° Anne de la Bove-Cilly; 2° Anne de Proisy; enfans : Thomas, vicomte de Le Hérie; Robert, seign. d'Etréaupont; Charles, baron de Thiernu; et deux autres enfans.

1631. Robert de Cauchon, seign. d'Etréaupont et Faverolles, par sa femme Anne de Cauchon, sa cousine; enfant, Anne, qui épousa François de Cauchon, comte de Lhery, en 1661.

1690. Victor Amédée, marquis de Choiseul.

1698. Jean-Baptiste de l'Amirault, gouverneur d'Aubenton, par acquisition; femmes : 1° Anne-Marguerite Desforges; 2° Anne-Louise de Prézeau; enfans : Charles-François, seign. de Lalande; Louise-Marguerite, religieuse carmélite; Thomas-Joseph, Jean-Baptiste, etc.

1745. Jean-Baptiste de l'Amirault, seign. d'Étréaupont, Cerny, Noircourt, etc., chev. du Mont-Carmel et de St-Lazare, grand maître des eaux et forêts du duché de Guise; femme, Elizabeth-Suzanne de Lancry; enfans : Jean-Baptiste, Josias, Joseph-Henri, Louis-François, Anne-Louise, Marie-Joseph-Albertine.

Il y avait autrefois à Étréaupont un fief nommé de *Jean Gillart*.

ÉTREILLERS, autrefois ESTREILLIES ou ESTRAILLIERS, *Strahiletum*, *Stroletum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine ondulée, à

53 k. au N.-O. de Laon et 10 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, St Cyr et Ste Juliette. — Population : 1698, 424 h.; 1800, 1,225 h.; 1818, 1,198 h.; 1836, 1,322 h.; 1856, 1,331 h.

Ce village est ancien. En l'an 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix, cinq *manses* sises dans la *villa* d'Étreillers. Au 12[e] siècle, ce n'était encore qu'un hameau dépendant de Misery-en-Carnoy, village aujourd'hui détruit. Il fut érigé en paroisse en 1124, et s'accrut des ruines de Misery; l'église venait d'en être bâtie. Il appartenait alors au domaine royal, mais St Louis le donna, en 1258, à l'abbaye de Royaumont qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — On voit sur le territoire d'Étreillers une tombelle fort remarquable par ses grandes proportions.

Seigneurs d'Étreillers.

1163. Eudes, seign. d'Étreillers?

Vers 1200. Bernier, chev. d'Étreillers; enfant, Robert.

1211. Robert d'Etreillers.

1258. Colard, dit Chevalier, d'Etreillers.

1487. Guy Grin, seign. d'Étreillers.

1744. Jacques Lescot, avocat, ancien mayeur de St-Quentin, seign. d'Etreillers en partie. Il fonda l'hôpital des vieux hommes à St-Quentin.

1787. La comtesse de Guébriant, dame dud.

ÉTRÉPILLY, ESTRÉPILLY, *Estrepiliacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au sud de Laon et 8 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Luc, archev. de Sens. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 755 arp. de terres, 24 arp. de prés, plus 8 arp. de vignes, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 19 feux; 1800, 82 h.; 1818, 110 h.; 1836, 127 h.; 1856, 146 h.

La seigneurie de ce village appartenait en dernier lieu à la comtesse de Mornay d'Hangest, qui émigra en 1790.

ÉTRÉPOIX. — Ferme dépendant de Samoussy. Elle fut construite vers 1150 par les religieux de St-Martin de Laon, à qui le territoire en avait été donné l'année précédente par Robert de Montaigu.

ETREUX, ETREUX-LANDERNAS ou LANDERNAT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 52 k. au nord de Laon et 37 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny; arrond. de Vervins, diocès[illegible] Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 860 arp. de terres. — [illegible]16 h. (177 feux); 1800 [illegible]18, 1,155 h. 1836, 1,676 h. [illegible]

Étreux parait [illegible] lieu du 13[e] sièc[illegible]épendance

d'Oisy. En 1267, l'évêque de Laon les sépara et forma une paroisse à part avec *Estrueu*. — En 1650, Etreux fut pris, pillé et en partie brûlé par les Espagnols.

Pour les seigneurs d'Etreux, voyez Hannape, St-Germain et Vénérolles. En dernier lieu c'était le prince de Condé.

ÉTRICOURT. — Hameau dépendant de Nauroy. C'était à la fin du 11e siècle un fief important qui fut donné par Evrard de Fonsomme à l'église de St-Quentin, laquelle plus tard s'en dessaisit à son tour en faveur de l'abbaye de Coincy. — Dans le commencement du 13e siècle, Étricourt était une cure dont dépendaient les villages, alors simples hameaux, de Joncourt, Nauroy, Magny-la-Fosse et Estrées en partie. Ce fut en 1259 qu'un évêque de Noyon en retrancha Joncourt, Viacourt et Estrées pour en former une seconde cure. Enfin, la population d'Étricourt ayant sensiblement diminué, tandis que celle de Nauroy prenait de l'accroissement, la cure en fut retirée et placée dans ce dernier endroit. — Le chapelain d'Étricourt devait autrefois chaque année à l'abbaye d'Isle de St-Quentin, 450 *plateaux* de cens ou rente le jour du jeudi saint. C'était pour faire l'aumône à autant de pauvres qui recevaient ces plateaux remplis de pois. Cette redevance était déjà supprimée au 17e siècle.

EUGÈNE (St-), autrefois SAINTE-OYNE, *Sancta Eugenia ad Condetum in Briâ*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée du Surmelin, à 95 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Eugénie. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 525 arp. de terres, 30 arp. de prés, autant de vignes. — Population : 1760, 36 feux; 1800, 216 h.; 1818, 240 h.; 1836, 223 h.; 1856, 269 h.

Seigneurs de St-Eugène.

1500. Thibaut de Ravenel, écuyer, seign. de St-Eugène ; femme, Jeanne de Condé. Leur fille Jeanne, porta la terre de St-Eugène à

1540. Thibaut, seign. de Montigny, s. de Cramoiselles ; enfans : Thibaut, Jacques, victe de Sévigny-sur-Ardres ; Madeleine, femme d'Olivier de Champagne, seign. de Morsain ; Françoise, femme : 1° de Jacques de Soufflier, seign. de Menil-la-Cour ; 2° Jacques de Jouvenel, seign. de Broussy ; Barbe, femme : 1° de Louis de Lamanaye ; 2° d'Alexandre Davenne, seign. de Toussicourt ; Marguerite, femme : 1° de Louis Davenne, seign. d'Harmonville ; 2° d'Antoine de Salnoie, seign. de Sapicourt ; Marie, femme Philippe de Salnoie, écuyer, s. de Gernicourt.

575. Thibaut, vicomte de Sévigny-sur-Ardres, seign. en partie de Cramoiselles, St-Eugène, Courtignon, Aubilly, et de Violaine par sa femme, Marthe Disque ; enfans : Jacques, David, seign. de Violaine.

1593. Jacques de Montigny, seign. desd. ; femme, Marguerite de Drappières, enfans : Jacques, Thibaut, seign. d'Aubilly ; Louis, Charles, Jeanne, femme d'Antoine de Champagne, seign. de Condry.

1646. Jacques II de Montigny, homme d'armes des chevau-légers de la garde ; femme, Marthe de Thure ; enfant, Charles.

1669. Charles de Montigny, seign. de St-Eugène, lieutenant d'infanterie ; sans enfant.

16.. Louis de Montigny, seign. dudit ; femme, Geneviève Herbelin ; enfans : Louis, Henri-Jean-Baptiste et trois filles.

53 k. au N.-O. de Laon et 10 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, St Cyr et Ste Juliette. — Population : 1698, 424 h.; 1800, 1,225 h.; 1818, 1,198 h.; 1836, 1,322 h.; 1856, 1,331 h.

Ce village est ancien. En l'an 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix, cinq *manses* sises dans la *villa* d'Étreillers. Au 12e siècle, ce n'était encore qu'un hameau dépendant de Misery-en-Carnoy, village aujourd'hui détruit. Il fut érigé en paroisse en 1124, et s'accrut des ruines de Misery; l'église venait d'en être bâtie. Il appartenait alors au domaine royal, mais St Louis le donna, en 1258, à l'abbaye de Royaumont qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — On voit sur le territoire d'Etreillers une tombelle fort remarquable par ses grandes proportions.

Seigneurs d'Étreillers.

1163. Eudes, seign. d'Étreillers?

Vers 1200. Bernier, chev. d'Étreillers; enfant, Robert.

1211. Robert d'Etreillers.

1258. Colard, dit Chevalier, d'Etreillers.

1487. Guy Grin, seign. d'Étreillers.

1744. Jacques Lescot, avocat, ancien mayeur de St-Quentin, seign. d'Etreillers en partie. Il fonda l'hôpital des vieux hommes à St-Quentin.

1787. La comtesse de Guébriant, dame dud.

ÉTRÉPILLY, ESTRÉPILLY, *Estrepiliacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au sud de Laon et 8 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Luc, archev. de Sens. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 755 arp. de terres, 24 arp. de prés, plus 8 arp. de vignes, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 19 feux; 1800, 82 h.; 1818, 110 h.; 1836, 127 h.; 1856, 146 h.

La seigneurie de ce village appartenait en dernier lieu à la comtesse de Mornay d'Hangest, qui émigra en 1790.

ÉTRÉPOIX. — Ferme dépendant de Samoussy. Elle fut construite vers 1150 par les religieux de St-Martin de Laon, à qui le territoire en avait été donné l'année précédente par Robert de Montaigu.

ETREUX, ETREUX-LANDERNAS ou LANDERNAT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 52 k. au nord de Laon et 37 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 860 arp. de terres. — Population : 1760, 516 h. (177 feux); 1800, 952 h.; 1818, 1,155 h. 1836, 1,676 h.; 1856, 2,064 h.

Étreux paraît avoir été jusqu'au milieu du 13e siècle une simple dépendance

d'Oisy. En 1267, l'évêque de Laon les sépara et forma une paroisse à part avec *Estrueu*. — En 1650, Etreux fut pris, pillé et en partie brûlé par les Espagnols.

Pour les seigneurs d'Etreux, voyez Hannape, St-Germain et Vénérolles. En dernier lieu c'était le prince de Condé.

Étricourt. — Hameau dépendant de Nauroy. C'était à la fin du 11e siècle un fief important qui fut donné par Evrard de Fonsomme à l'église de St-Quentin, laquelle plus tard s'en dessaisit à son tour en faveur de l'abbaye de Coincy. — Dans le commencement du 13e siècle, Étricourt était une cure dont dépendaient les villages, alors simples hameaux, de Joncourt, Nauroy, Magny-la-Fosse et Estrées en partie. Ce fut en 1259 qu'un évêque de Noyon en retrancha Joncourt, Viacourt et Estrées pour en former une seconde cure. Enfin, la population d'Étricourt ayant sensiblement diminué, tandis que celle de Nauroy prenait de l'accroissement, la cure en fut retirée et placée dans ce dernier endroit. — Le chapelain d'Étricourt devait autrefois chaque année à l'abbaye d'Isle de St-Quentin, 450 *plateaux* de cens ou rente le jour du jeudi saint. C'était pour faire l'aumône à autant de pauvres qui recevaient ces plateaux remplis de pois. Cette redevance était déjà supprimée au 17e siècle.

EUGÈNE (St-), autrefois SAINTE-OYNE, *Sancta Eugenia ad Condetum in Briâ*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée du Surmelin, à 95 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Eugénie. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 525 arp. de terres, 30 arp. de prés, autant de vignes. — Population : 1760, 36 feux; 1800, 216 h.; 1818, 240 h.; 1836, 223 h.; 1856, 269 h.

Seigneurs de St-Eugène.

1500. Thibaut de Ravenel, écuyer, seign. de St-Eugène; femme, Jeanne de Condé. Leur fille Jeanne, porta la terre de St-Eugène à

1540. Thibaut, seign. de Montigny, s. de Cramoiselles; enfans : Thibaut, Jacques, victe de Sévigny-sur-Ardres; Madeleine, femme d'Olivier de Champagne, seign. de Morsain; Françoise, femme : 1° de Jacques de Soufflier, seign. de Menil-la-Cour; 2° Jacques de Jouvenel, seign. de Broussy; Barbe, femme : 1° de Louis de Lamanaye; 2° d'Alexandre Davenne, seign. de Toussicourt; Marguerite, femme : 1° de Louis Davenne, seign. d'Harmonville; 2° d'Antoine de Salnoie, seign. de Sapicourt; Marie, femme de Philippe de Salnoie, écuyer, s. de Gernicourt.

1575. Thibaut, vicomte de Sévigny-sur-Ardres, seign. en partie de Cramoiselles, St-Eugène, Courtignon, Aubilly, et de Violaine par sa femme, Marthe Disque; enfans : Jacques, David, seign. de Violaine.

1593. Jacques de Montigny, seign. desd.; femme, Marguerite de Drappières, enfans : Jacques, Thibaut, seign. d'Aubilly; Louis, Charles, Jeanne, femme d'Antoine de Champagne, seign. de Condry.

1646. Jacques II de Montigny, homme d'armes des chevau-légers de la garde; femme, Marthe de Thure; enfant, Charles.

1669. Charles de Montigny, seign. de St-Eugène, lieutenant d'infanterie; sans enfant.

16.. Louis de Montigny, seign. dudit; femme, Geneviève Herbelin; enfans : Louis, Henri-Jean-Baptiste et trois filles.

53 k. au N.-O. de Laon et 10 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, St Cyr et Ste Juliette. — Population : 1698, 424 h.; 1800, 1,225 h.; 1818, 1,198 h.; 1836, 1,322 h.; 1856, 1,331 h.

Ce village est ancien. En l'an 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix, cinq *manses* sises dans la *villa* d'Étreillers. Au 12e siècle, ce n'était encore qu'un hameau dépendant de Misery-en-Carnoy, village aujourd'hui détruit. Il fut érigé en paroisse en 1124, et s'accrut des ruines de Misery; l'église venait d'en être bâtie. Il appartenait alors au domaine royal, mais St Louis le donna, en 1258, à l'abbaye de Royaumont qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — On voit sur le territoire d'Etreillers une tombelle fort remarquable par ses grandes proportions.

Seigneurs d'Étreillers.

1163. Eudes, seign. d'Étreillers?

Vers 1200. Bernier, chev. d'Étreillers; enfant, Robert.

1211. Robert d'Etreillers.

1258. Colard, dit Chevalier, d'Etreillers.

1487. Guy Grin, seign. d'Étreillers.

1744. Jacques Lescot, avocat, ancien mayeur de St-Quentin, seign. d'Etreillers en partie. Il fonda l'hôpital des vieux hommes à St-Quentin.

1787. La comtesse de Guébriant, dame dud.

ÉTRÉPILLY, ESTRÉPILLY, *Estrepiliacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au sud de Laon et 8 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Luc, archev. de Sens. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 755 arp. de terres, 24 arp. de prés, plus 8 arp. de vignes, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 19 feux; 1800, 82 h.; 1818, 110 h.; 1836, 127 h.; 1856, 146 h.

La seigneurie de ce village appartenait en dernier lieu à la comtesse de Mornay d'Hangest, qui émigra en 1790.

ÉTRÉPOIX. — Ferme dépendant de Samoussy. Elle fut construite vers 1150 par les religieux de St-Martin de Laon, à qui le territoire en avait été donné l'année précédente par Robert de Montaigu.

ETREUX, ETREUX-LANDERNAS ou LANDERNAT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 52 k. au nord de Laon et 37 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 860 arp. de terres. — Population : 1760, 516 h. (177 feux); 1800, 952 h.; 1818, 1,155 h. 1836, 1,676 h.; 1856, 2,064 h.

Étreux paraît avoir été jusqu'au milieu du 13e siècle une simple dépendance

d'Oisy. En 1267, l'évêque de Laon les sépara et forma une paroisse à part avec *Estrueu*. — En 1650, Etreux fut pris, pillé et en partie brûlé par les Espagnols.

Pour les seigneurs d'Etreux, voyez Hannape, St-Germain et Vénérolles. En dernier lieu c'était le prince de Condé.

Étricourt. — Hameau dépendant de Nauroy. C'était à la fin du 11e siècle un fief important qui fut donné par Evrard de Fonsomme à l'église de St-Quentin, laquelle plus tard s'en dessaisit à son tour en faveur de l'abbaye de Coincy. — Dans le commencement du 13e siècle, Étricourt était une cure dont dépendaient les villages, alors simples hameaux, de Joncourt, Nauroy, Magny-la-Fosse et Estrées en partie. Ce fut en 1259 qu'un évêque de Noyon en retrancha Joncourt, Viacourt et Estrées pour en former une seconde cure. Enfin, la population d'Étricourt ayant sensiblement diminué, tandis que celle de Nauroy prenait de l'accroissement, la cure en fut retirée et placée dans ce dernier endroit. — Le chapelain d'Étricourt devait autrefois chaque année à l'abbaye d'Isle de St-Quentin, 450 *plateaux* de cens ou rente le jour du jeudi saint. C'était pour faire l'aumône à autant de pauvres qui recevaient ces plateaux remplis de pois. Cette redevance était déjà supprimée au 17e siècle.

EUGÈNE (St-), autrefois **SAINTE-OYNE**, *Sancta Eugenia ad Condetum in Brià*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée du Surmelin, à 95 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Eugénie. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 525 arp. de terres, 30 arp. de prés, autant de vignes. — Population : 1760, 36 feux ; 1800, 216 h. ; 1818, 240 h. ; 1836, 223 h. ; 1856, 269 h.

Seigneurs de St-Eugène.

1500. Thibaut de Ravenel, écuyer, seign. de St-Eugène ; femme, Jeanne de Condé. Leur fille Jeanne, porta la terre de St-Eugène à

1540. Thibaut, seign. de Montigny, s. de Cramoiselles ; enfans : Thibaut, Jacques, victe de Sévigny-sur-Ardres ; Madeleine, femme d'Olivier de Champagne, seign. de Morsain ; Françoise, femme : 1e de Jacques de Soufflier, seign. de Menil-la-Cour ; 2o Jacques de Jouvenel, seign. de Broussy ; Barbe, femme : 1e de Louis de Lamanaye ; 2o d'Alexandre Davenne, seign. de Toussicourt ; Marguerite, femme : 1o de Louis Davenne, seign. d'Harmonville ; 2o d'Antoine de Salnoie, seign. de Sapicourt ; Marie, femme de Philippe de Salnoie, écuyer, s. de Gernicourt.

1575. Thibaut, vicomte de Sévigny-sur-Ardres, seign. en partie de Cramoiselles, St-Eugène, Courtignon, Aubilly, et de Violaine par sa femme, Marthe Disque ; enfans : Jacques, David, seign. de Violaine.

1595. Jacques de Montigny, seign. desd. ; femme, Marguerite de Drappières, enfans : Jacques, Thibaut, seign. d'Aubilly ; Louis, Ch[illegible] Jeanne, femme d'Antoine de Champagne [illegible] de Condry.

1646. Jacques [illegible] homme [illegible] des chevau-légers [illegible] femme [illegible] de Thure ; enfant [illegible]

1669. Charles [illegible] seign. [illegible] gène, lieutenant [illegible]

16.. Louis de [illegible] Geneviève Herbe[illegible] Baptiste et trois [illegible]

53 k. au N.-O. de Laon et 10 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, St Cyr et Ste Juliette. — Population : 1698, 424 h.; 1800, 1,225 h.; 1818, 1,198 h.; 1836, 1,322 h.; 1856, 1,331 h.

Ce village est ancien. En l'an 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix, cinq *manses* sises dans la *villa* d'Étreillers. Au 12e siècle, ce n'était encore qu'un hameau dépendant de Misery-en-Carnoy, village aujourd'hui détruit. Il fut érigé en paroisse en 1124, et s'accrut des ruines de Misery; l'église venait d'en être bâtie. Il appartenait alors au domaine royal, mais St Louis le donna, en 1258, à l'abbaye de Royaumont qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — On voit sur le territoire d'Etreillers une tombelle fort remarquable par ses grandes proportions.

Seigneurs d'Étreillers.

1163. Eudes, seign. d'Étreillers?

Vers 1200. Bernier, chev. d'Étreillers; enfant, Robert.

1211. Robert d'Etreillers.

1258. Colard, dit Chevalier, d'Etreillers.

1487. Guy Grin, seign. d'Étreillers.

1744. Jacques Lescot, avocat, ancien mayeur de St-Quentin, seign. d'Etreillers en partie. Il fonda l'hôpital des vieux hommes à St-Quentin.

1787. La comtesse de Guébriant, dame dud.

ÉTRÉPILLY, ESTRÉPILLY, *Estrepiliacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au sud de Laon et 8 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Luc, archev. de Sens. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 755 arp. de terres, 24 arp. de prés, plus 8 arp. de vignes, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 19 feux; 1800, 82 h.; 1818, 110 h.; 1836, 127 h.; 1856, 146 h.

La seigneurie de ce village appartenait en dernier lieu à la comtesse de Mornay d'Hangest, qui émigra en 1790.

ÉTRÉPOIX. — Ferme dépendant de Samoussy. Elle fut construite vers 1150 par les religieux de St-Martin de Laon, à qui le territoire en avait été donné l'année précédente par Robert de Montaigu.

ETREUX, ETREUX-LANDERNAS ou LANDERNAT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 52 k. au nord de Laon et 37 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny; arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 860 arp. de terres. — Population : 1760, 516 h. (177 feux); 1800, 952 h.; 1818, 1,155 h. 1836, 1,676 h.; 1856, 2,064 h.

Étreux paraît avoir été jusqu'au milieu du 13e siècle une simple dépendance

d'Oisy. En 1267, l'évêque de Laon les sépara et forma une paroisse à part avec *Estrueu*. — En 1650, Etreux fut pris, pillé et en partie brûlé par les Espagnols.

Pour les seigneurs d'Etreux, voyez Hannape, St-Germain et Vénérolles. En dernier lieu c'était le prince de Condé.

ÉTRICOURT. — Hameau dépendant de Nauroy. C'était à la fin du 11e siècle un fief important qui fut donné par Evrard de Fonsomme à l'église de St-Quentin, laquelle plus tard s'en dessaisit à son tour en faveur de l'abbaye de Coincy. — Dans le commencement du 13e siècle, Étricourt était une cure dont dépendaient les villages, alors simples hameaux, de Joncourt, Nauroy, Magny-la-Fosse et Estrées en partie. Ce fut en 1259 qu'un évêque de Noyon en retrancha Joncourt, Viacourt et Estrées pour en former une seconde cure. Enfin, la population d'Étricourt ayant sensiblement diminué, tandis que celle de Nauroy prenait de l'accroissement, la cure en fut retirée et placée dans ce dernier endroit. — Le chapelain d'Étricourt devait autrefois chaque année à l'abbaye d'Isle de St-Quentin, 450 *plateaux* de cens ou rente le jour du jeudi saint. C'était pour faire l'aumône à autant de pauvres qui recevaient ces plateaux remplis de pois. Cette redevance était déjà supprimée au 17e siècle.

EUGÈNE (St-), autrefois SAINTE-OYNE, *Sancta Eugenia ad Condetum in Briâ.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée du Surmelin, à 95 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Eugénie. — Culture en 1760, 7 charrues comprenant 525 arp. de terres, 30 arp. de prés, autant de vignes. — Population : 1760, 36 feux; 1800, 216 h.; 1818, 240 h.; 1836, 223 h.; 1856, 269 h.

Seigneurs de St-Eugène.

1500. Thibaut de Ravenel, écuyer, seign. de St-Eugène; femme, Jeanne de Condé. Leur fille Jeanne, porta la terre de St-Eugène à

1540. Thibaut, seign. de Montigny, s. de Cramoiselles; enfans : Thibaut, Jacques, victe de Sévigny-sur-Ardres; Madeleine, femme d'Olivier de Champagne, seign. de Morsain; Françoise, femme : 1° de Jacques de Soufflier, seign. de Menil-la-Cour; 2° Jacques de Jouvenel, seign. de Broussy; Barbe, femme : 1° de Louis de Lamanaye; 2° d'Alexandre Davenne, seign. de Toussicourt; Marguerite, femme : 1° de Louis Davenne, seign. d'Harmonville; 2° d'Antoine de Salnoie, seign. de Sapicourt; Marie, femme de Philippe de Salnoie, écuyer, s. de Gernicourt.

1575. Thibaut, vicomte de Sévigny-sur-Ardres, seign. en partie de Cramoiselles, St-Eugène, Courtignon, Aubilly, et de Violaine par sa femme, Marthe Disque; enfans : Jacques, David, seign. de Violaine.

1593. Jacques de Montigny, seign. desd.; femme, Marguerite de Drappières, enfans : Jacques, Thibaut, seign. d'Aubilly; Louis, Charles, Jeanne, femme d'Antoine de Champagne, seign. de Condry.

1646. Jacques II de Montigny, homme d'armes des chevau-légers de la garde; femme, Marthe de Thure; enfant, Charles.

1669. Charles de Montigny, seign. de St-Eugène, lieutenant d'infanterie; sans enfant.

16.. Louis de Montigny, seign. dudit; femme, Geneviève Herbelin; enfans : Louis, Henri-Jean-Baptiste et trois filles.

16.. Louis II de Montigny, seign. dudit, Aubilly, Champversy, Genevroy; femme, Marie Durmart; enfans : Nicolas-Louis, Jean-Baptiste-Fidel, docteur de Sorbonne, prieur de l'Ile Adam; Rose-Charlotte, abbesse de Beauvoir près Bourges, et une autre fille.

17.. Nicolas-Louis, seign. de Champversy, Genevroy, maréchal des camps et armées du roi, chev. de St-Louis; femme, Marguerite Marquet; enfans : Marie-Anne, Louise-Fidèle.

1780. Melle de Montigny, dame de St-Eugène.

1787. Le comte de La Tour-du-Pin.

Evêché de Laon. — Il fut fondé dans les dernières années du 5e siècle par St Remi, archevêque de Reims, qui détacha du diocèse de cette ville le territoire du Laonnois et celui de la Thiérache. On y voyait une ville principale, Laon, huit villes secondaires et un plus grand nombre de bourgs. Il se composait en dernier lieu de 426 paroisses, dont 17 à Laon et dans ses faubourgs, deux à Aubenton, etc. Une seule, celle de Brienne, n'a point été réunie au département. Cet évêché était divisé en deux archidiaconés, le grand archidiaconé et celui de Thiérache, et subdivisé en 12 doyennés. On y comptait en outre 9 chapitres, 14 abbayes d'hommes et 4 de filles, une maison de Chartreux, 25 prieurés, 6 prévôtés, 2 commanderies de l'ordre de Malte, 5 couvens dont 2 de Minimes, 2 de Capucins et un de Cordeliers; plus un séminaire, une maison de retraite pour les curés infirmes et plusieurs communautés religieuses vouées à l'instruction des enfans des deux sexes. Cet évêché, supprimé en 1790, n'a point été rétabli. Il a été gouverné par quatre-vingt-un évêques dont le défaut d'espace ne nous permet pas de donner ici la liste. Plusieurs d'entre eux ont joué un rôle considérable dans l'histoire. Ils avaient auprès d'eux un grand nombre d'officiers qui leur composaient une cour brillante; nous en reparlerons en détail à l'article *Laonnois*. — On a : *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon*, par Dom N. Lelong, 1783, in-4°.

Évêché de Soissons. — Selon l'opinion commune, l'évêché de Soissons fut établi dans le courant du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il comprenait les anciens pays du Soissonnais, le Valois, l'Ourxois, une partie du Tardenois, du Multien, de la Brie champenoise et de la Brie pouilleuse. On y voyait 3 villes principales, Soissons, Compiègne et Chât.-Thierry; 5 petites villes et 23 bourgs. Il se composait en dernier lieu de 376 paroisses, dont plusieurs n'ont point été réunies au département. Il était divisé en quatre archidiaconés, savoir : le grand archidiaconé, celui de la rivière, celui de Brie et celui de Tardenois; et en 18 doyennés. On y comptait en outre 9 chapitres, 17 abbayes d'hommes, 6 de filles, 7 prieurés conventuels, dont 2 d'hommes et 5 de filles, et enfin 16 couvens d'hommes et 3 de filles, savoir : 3 de Cordeliers, 3 de Capucins, 3 de Minimes, 2 de Jacobins, 2 de Picpus, 2 de Feuillans, un de Mathurins et une Chartreuse; plus, un couvent de Minimesses, un de Carmélites et un de la Visitation de Ste Marie. — L'évêché de Soissons, supprimé en 1792, a été rétabli en même temps que le culte catholique et on lui a adjoint celui de Laon. Depuis lors, les évêques de Soissons prennent le titre d'*évêques de Soissons et Laon*. — On a : *État ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons*, 1783, in 8°.

Evercaigne, **Esvrekaigne** (13ᵉ siècle), *Evrecania* (12ᵉ siècle), *Evrecanna*, *Evrechanna*. — Ferme dépendant de Chermizy. C'était autrefois une seigneurie avec haute, moyenne et basse justice.

1141. Guy d'Evercaigne ; enfans : Hugues, Arnoul, Foulques ?

1179. Oste d'*Hervretaigne*. Sa sœur Duda avait épousé Bernard ; Raoul leur fils.

1240. Guy, chev. d'Evercaigne.

Evercaigne avait dans ses dépendances une vicomté dite *Thecigny*, *Thacigny* ou *Thevigny*, aujourd'hui détruite.

EVERGNICOURT, **EVREGNICOURT**, *Ivernei* ou *Ebernei curtis*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de l'Aisne, à 65 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Hubert. — Culture en 1760, 7 charrues, 28 arp. de prés, 2 arp. 1/2 de bois. — Population : 1760, 198 h. (58 feux) ; 1800, 350 h. ; 1818, 353 h. ; 1836, 383 h. ; 1856, 587 h.

Ce village appartenait autrefois en partie aux seigneurs de Marle. Josbert, l'un d'eux, en reconnaissance de ce qu'il avait été guéri de la rage par l'intercession de St Hubert, en donna le tiers à l'abbaye de St-Hubert en Ardennes, en l'année 956. Deux siècles après, Hugues, comte de Roucy, lui donna à son tour tout ce qu'il possédait à Evergnicourt, avec les droits de justice, marchés, péages, etc. L'abbaye de St-Hubert devenue ainsi seule propriétaire de ce territoire, l'a gardé jusqu'à la révolution. Il y avait autrefois en ce village un petit prieuré qui y avait été fondé en 1074, par St Thierry.

F

Faillouel, **Foilluel** (13ᵉ siècle), *Foillovellum*, *Foilwellum*, *Foilluollum*, *Filluellum*. — Hameau dépendant de Frières. — Une maison de frères croisés s'établit à Faillouel vers l'an 1182 ; ce fut la première fondée en ce pays. Elle fut un siècle après transférée à Condren, puis à Chauny en 1486. — On remarque plusieurs tombelles dans les bois qui entourent Faillouel.

Seigneurs de Faillouel.

Au commencement du 12ᵉ siècle, cette terre appartenait aux seigneurs de Condren. Elle fut ensuite donnée à un puîné de cette maison.

1180. Guy de Condren, seign. de Faillouel, puîné de Godefroy, seign. de Condren ; femme, Mathilde de Buissu ; enfans : Pierre, Jean, Guy, seign. d'Happencourt ; Béatrix, femme de Guillaume le Bouteiller ; Agnès.

1216. Pierre, seign. dud., et de Remaucourt par sa femme.

1226. Jean, seign. dud. et de Remaucourt ; femme, Marie ou Mahaut.

Après lui, cette terre rentra dans les mains des seigneurs de Condren et y resta fort longtemps. A la fin du 14ᵉ siècle, elle redevint soit l'apanage d'un puîné de cette maison, soit la propriété d'une famille étrangère qui, selon Colliette, changea le nom de Faillouel en celui de Folleville.

1393. Guillaume de Folleville, échanson de l'évêque de Noyon.

Cette terre passa ensuite dans les mains de

Pierre d'Orgemont, chancelier de France, seign. de Condren (V. ce mot).

Après l'extinction de cette famille, Faillouel tomba dans les mains de

1551. Henri Roussel, avocat et conseiller du roi, seign. de Faillouel par sa femme Jeanne d'Orgemont, qui la porta en secondes noces à

15.. Gérard de Drac; seign. de Mareuil.

Après celui-ci, Faillouel rentra de nouveau dans la maison d'Orgemont, tomba au 17e siècle dans celle de Goland, puis dans celle de Deurée ou Devrée.

On voyait autrefois à Faillouel deux fiefs, celui de *la Maladrerie* et celui de *Méry*, ainsi nommé, dit-on, de ce qu'il fut établi par les seign. de Méry-sur-Oise.

Falaise. — Moulin dépendant de Louâtre. C'était autrefois un fief.

1660. Antoine de Lignières, seign. de Falaise.

FARGNIERS, FARGNY, *Farneriæ*, *Farneræ*, *Pharneres*, *Fornerii*. — Village de l'ancien Noyonnais, bâti dans une vaste plaine, à 30 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de La Fère, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 865 arp. de terres, 10 arp. de chenevières, 150 arp. de prés, 50 arp. de marais. — Population : 1760, 93 feux ; 1800, 547 h.; 1818, 540 h.; 1836, 703 h.; 1856, 906 h.

Au commencement du 12e siècle, le terroir de Fargniers, où l'on ne voyait alors qu'une simple ferme, appartenait à Enguerrand Ier, sire de Coucy, qui en donna la moitié à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, à condition d'y placer des religieux de cette maison. Un prieuré fut alors fondé en ce lieu, et Enguerrand II, petit-fils du précédent, compléta sa donation en accordant en 1132, aux moines de St-Nicolas l'autre moitié du terroir de Fargniers. Le prieuré subsista jusqu'à la révolution. En 1772, il avait 2,000 liv. de revenus.

Seigneurs de Fargniers.

1133. Engelbert, fauconnier d'Enguerrand II, sire de Coucy, seign. de Fargniers, qu'il tenait en fief de l'abbaye de St-Nicolas.

11.. Hugues, son fils, seign. dud.

1272. Raoul de Fargniers, chev.

Il y avait autrefois à Fargniers le fief *le Bouteiller* ou *Santives*.

1477. Guillaume le Bouteillier.

Faty, Fasti (12e siècle), *Fasticum*, *Fastæ*. — Hameau dépendant de Wiège. C'était autrefois un fief noble.

Vers 1130. Godin de Fasty. Enfans, trois filles religieuses à Clairfontaine.

1142-66. Clarembaud de Fasty. Enfans, Clarembaud et Guy. Il avait un frère nommé Rohard et un autre nommé Valdin.

1165-72. Raoul *Hespe* de Fasty.

Vers 1755. François-Joseph le Danois, vicomte de Ronchères, seign. de Wiège, Faty, etc. (V. Sery-Mézières).

FAUCOUCOURT, FAUQUAUCORT (13e siècle), FAUQUECOURT, *Fulcoldi curtis*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vallée étroite, à 15 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 50 arp. de prés, 200 arp. de

bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 113 feux; 1800, 577 h.; 1818, 665 h.; 1836, 717 h.; 1856, 590 h.

Ce village fut sans doute bâti par un certain Fulcold : *Fulcoldi curtis*, enclos ou ferme de Fulcold.

Seigneurs de Faucoucourt.

1115-30. Arnoul ou Raoul, seign. de Faucoucourt ?

Claude de Marcilly, seign. dudit.

Vers 1250. Nicolas Despances, chev., s. dud.

1260-65. Raoul de Faucoucourt, chev. Sœur, Agnès.

Vers 1300. Simon de Kefvilliers ; femme, Marguerite ; enfant, Jean, abbé de St-Éloi de Noyon en 1331.

Vers 1400. Jean II de Proisy, seign. de Proisy et Faucoucourt.

Vers 1450. Antoine d'Y, seign. dud., pannetier du roi.

1650. Jean de Favin, seign. dud.

1655. Claude de Poulet, écuyer, seign. de St-Germain, Faucoucourt, Marcilly, etc.

1670. Philippe de Poulet, écuyer, seign. desd., capit. de chevau-légers ; femme, Marie-Françoise de Martigny ; enfant, Franç.-Candide, femme de Charles de Fay, seign. de Pulsieux.

1690. Achille de Poulet, seign. desd., capit. des fusiliers du roi.

1696. Louis de Fay, seign. de Puisieux, Faucoucourt et Marcilly, par saisie.

1705. Alexandre de Fay, chev., seign. desd.

1743. Jean-Alexandre de Fay, chev., s. desd.

Il y avait autrefois sur le terroir de Faucoucourt plusieurs fiefs. Ceux de *Marcilly* et *Vez* (V. ces mots) ; celui de *la Croix Gilbert* ; celui de *la Côte de Bimont* fondé au 14e siècle, celui de *la Fontaine aux Loups* qui remontait au 13e siècle ; enfin celui des *Prés Gruet*.

Fief de la Croix Gilbert.

1345. Gilbert de Marly, chev., en fut, dit-on, le fondateur.

1697. Jean Duquenet.

FAUCOUZY, FALCOZIES, FOUKOUSIES, *Fulcosiæ*. — Hameau dépendant de Monceau-le-Neuf auquel il fut réuni en 1819. Il formait auparavant une paroisse à part sous le vocable de la Vierge. En 1760, on y comptait 27 h., 12 charrues de terres, 15 arp. de bois. — Au 12e siècle, les habitans de Faucouzy vendirent, on ne sait pourquoi, leurs biens à l'abbaye de Foigny et allèrent s'établir ailleurs. Cette maison religieuse y fit alors bâtir une ferme modèle, dont l'enceinte n'avait pas moins de 18 jallois d'étendue. On y voyait une grange de 300 pieds de long sur 80 de large, un grand corps de logis, de vastes écuries et bergeries, un donjon entouré de fossés, et plusieurs cours dont la principale était quatre fois aussi étendue que la place du grand marché d'Amiens. Après la prise de Guise par le duc de Bourgogne en 1423, Faucouzy fut pillé et ruiné. Charles-Quint l'incendia en 1536. — Foigny vendit la ferme de Faucouzy à deux de ses fermiers en 1565.

Ce hameau eut des seigneurs laïcs particuliers dont un seul est connu.

Vers 1640. Etienne de Lalain, seign. de Faucouzy ; femme, Marie Lorain.

FAVEROLLES, FAVROLLES, *Faverolæ*, *Favrolliæ*, *Fabrolliæ*. — Village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau élevé, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crépy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,400 arp. de

terres. — Population : 1760, 95 feux ; 1800, 472 h. ; 1818, 423 h. ; 1836, 465 h. ; 1856, 472 h.

Faverolles appartenait dans l'origine au domaine royal. Au 9e siècle, Carloman le donna à l'abbaye de Morienval. — Au moment de la révolution, ce village possédait une charité de 20 liv. de rentes.

Seigneurs de Faverolles, relevant de Nanteuil-la-Fosse.

1170. Payen, dit Grime, chev. de Faverolles.

1180. Anselme, *aliàs* Alelme, son fils.

1185. Landric de Faverolles.

1220. Hélon, chev. de Faverolles ; enfans : Roger, Thomas.

1229. Robert, dit Grime, seign. dud. ; femme, Ermengarde.

1237. Pierre, chev. de Faverolles ; femme, Ade.

1240. Anselme II ou Alelme, seign. dud. et de Dampleu ; enfans : Jean, Marie ; frères : Gilbert, chev. ; Barthelémi Crétez de Chouy ; Robert et Gérard, écuyers.

1260-70. Jean de Faverolles, chev. ; femme, Flore ou Florie ; enfans : Pierre, qui épousa Isabelle ; Drouin, Robin.

1275. Jean II de Faverolles ; femme, Marie ; enfans : Robert, Gilbert.

1287-1301. Robert, dit Grime, chev. dud. ; femme, Ermenjarde ou Ermengarde.

1539. Antoine de Chambon, Jean de Beauvais et Pierre Grimonnal, seign. de Faverolles par parties.

Vers 1570. Nicolas de Lancy, baron de Rary, seign. de Faverolles et Haramont, conseiller du roi, trésorier général du duc d'Orléans ; femme, Lucrèce de Lancizy ; enfans : Henri, Madeleine.

157. Henri de Lancy, marquis de Rary, seign. dud. ; femme, Catherine d'Angennes, enfans : Gaston, Jean-Bapt^te, Louis, Charles, Charlotte.

1586. N. Duprat, chancelier de France, seign. de Maucreux, Faverolles, etc.

1646. Antoine Duprat, son fils.

1670. Pierre de Montagut, marquis d'O, seign. en partie de Faverolles.

1694. Antoine Duprat, seign. de Maucreux, et Franç.-Alexis de Beauvais, seign. de Ronty, et par moitié de Faverolles.

En dernier lieu, le marquis de Barbançon.

Favières. — Ferme dépendant de Grandlup. Au 11e siècle, le terroir de Favières appartenait aux seigneurs de Pierrepont. Ingobrand, l'un d'eux, le donna en 1090, à l'abbaye de St-Vincent de Laon. Il entra ensuite, mais on ne sait comment, dans les mains des comtes de Roucy. En 1289, l'un d'eux le donna à l'hôpital de Laon et permit aux administrateurs de cet hospice d'y construire une ferme, sous la condition de lui payer une rente annuelle et perpétuelle d'un muid de blé. — Les comtes de Roucy conservèrent la garde ou avouerie de Favières. En conséquence, ils avaient le droit d'y entrer à toute heure du jour ou de la nuit, et si on ne leur ouvrait pas la porte, il leur était permis d'abattre une toise de mur, lequel ne pouvait être rétabli avant que l'amende ne leur eût été payée.

Favières, *Faveriæ*. — Ferme dépendante de Sergy. On y voyait autrefois un prieuré. — Favières fut donné en 636 par une dame à St-Médard de Soissons.

1424. Étienne de Favières, né de Brie, très-mauvais larron et pire que larron, mauvais brigant, a la tête coupée à Paris. *(Journal d'un Bourgeois.)*

Fayaux, autrefois Fayel, *Faiellum*. — Ferme dépendant de Corbeny. Il en est question dès le 12e siècle. En 1175, Simon de Montaigu, seigneur de Bouconville,

donna à l'abbaye de Thenailles 2 sous de cens assis sur la terre de Valric, au terroir de Fayel, près de Corbeny.

Fayaux a eu ses seigneurs particuliers.
1210. Guy de Fay.
1397. Jean, seign. de Fayel et Aizelles; femme, Jeanne.

FAYET, autrefois FAYEL, *Fayellum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 52 k. au N.-O. de Laon et 4 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Sulpice, archev. de Bourges. — Population : 1698, 448 h.; 1760, 150 feux; 1800, 716 h.; 1818, 699 h; 1836, 896 h.; 1856, 842 h.

Ce village est célèbre par le drame dont il fut le théâtre à la fin du 12e siècle. L'un de ses seigneurs voulant se venger de sa femme qui lui avait été infidèle avec un châtelain de Coucy, lui aurait fait manger le cœur de son amant, horrible repas à la suite duquel la malheureuse femme serait morte dans des convulsions. On ajoute que le seigneur de Fayel, regrettant la perte d'une femme qu'il aimait, fit, pour le repos de son âme, de nombreuses aumônes aux maisons religieuses du pays et se retira lui-même dans un monastère pour y faire pénitence. La majeure partie de ces détails s'accorde bien avec ce que l'on sait de la vie de Rogon II, qui fut seigneur de Fayel de 1148 à 1190. Ce seigneur eut deux femmes. Après la mort de la première arrivée en 1156, il se remaria, paraît-il, à une autre plus jeune que lui, et en 1192 il fonda dans l'église de St-Quentin l'anniversaire de cette dernière, dont le nom est simplement indiqué par la lettre E. (Voyez l'histoire de Raoul, châtelain de Coucy, et de Gabrielle de Levergies dans notre *Histoire de Coucy*, et aussi notre *Notice historique sur les Châtelains de Coucy*.)

Seigneurs de Fayel.

Vers 1130. Eudes, s. de Fayel; femme, Ods.

1143. Rogon ou Rogues, leur fils. Il partit pour la croisade en 1147.

1148. Rogon II, seign. dud., fils d'Albéric de Roye. Femmes : 1° Widèle de Ribemont, morte vers 1156; 2° E. qu'il faut peut-être lire G. (Gabrielle). Enfans : Aubert, Eudes, Dreux, Mathilde, Agnès.

1190. Aubert ou Albert de Fayel.

1200. Eudes ou Odon, son frère, seign. dud. Femme, Havide; enfans : Robert, Rogues, N., chanoine de St-Quentin; N., religieuse à Fervaques.

1225. Robert de Fayel; femme, Marguerite de Lesdins.

1238. Rogues III, sire dud.

1241. Thomas de Fayel, chev.

1266. Mabieu, chev., sire de Fayel. Femme, Béatrix; enfant, Mabille.

1284. Jean, sire de Fayel.

1289. Rogues IV, seign. dud.

1315. Jean II de Fayel.

1318. Rogues V, s. de Fayel et Montbrehain.

1339. Jeanne de Fismes, dame de Fayel, femme de Jean de Châtillon, seig. de Bohain.

1424. Jean d'Estournay, seign. de Lesdins et Fayel; femme, Jeanne Borelle.

1460. Arnoul de Gauces, seign. de Fayel.

1550. Jean d'Ailly (de Laillier ?), seign. dudit.

1557. Jean de Laillier, seign. dud. par acquisition. Femme, Jeanne de Lafons.

15.. Philippe de Laillier, écuyer, leur fils; femme, Marie Féret.

1640. Robert de Laillier, écuyer, leur fils. Femme, Anne d'Aumale.

1665. Gabriel de Laillier, écuyer, leur fils; femme, Louise-Charlotte de Tesson de Bellengo; enfans : Philippe-Alexandre, Charles, Thérèse-Françoise-Louise.

1700. Philippe-Alexandre de Laillier, s. dud.

La famille de Laillier portait pour armes: *d'azur, à un allier d'or, au chef cousu de gueules, chargé de 3 besans d'or.*

1787. La c^tesse de Guébriant, dame de Fayel.

1789. N. de Laillier, seign. dudit.

FAY-LE-NOYER, *Fayetum, Fayacus submersus* (14e siècle). — Hameau dépendant de Surfontaine. C'était jadis une paroisse séparée sous le vocable de St Denis, et dont dépendait Surfontaine qui n'était alors qu'un hameau : aujourd'hui c'est tout le contraire.

Ce hameau était autrefois un fief.

1218. Anselme de Fay; femme, Isabelle.

1321. Guillaume de Fay?

1555. François de Fay, seign. dud.

FAY-LE-SEC, autrefois FAY-LÈS-PIERREPONT, *Fayum* (12e siècle), *Fagetum*. — Hameau dépendant de Grandlup. Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de Ste Geneviève. En 1760, on y comptait 5 feux, 6 charrues, 10 arp. de bois et autant de jardinages.

Ce hameau était jadis une seigneurie assez importante.

1160. Guillaume de Fay; femme, Isabelle. Enfans : Nicolas, Comtesse.

1177. Thierry de Fay, chev.

1253. Gilles, dit Brochart, chev. de Fay.

1284. Robert de Fay, son fils.

1620. Paris Lévesque, vicomte de Bray, seig. de Fay. Sa fille Madeleine porta la terre de Fay en dot à

16.. Jacob de Conflans, baron de Vezilly.

16. Henri-Jacob de Conflans, leur fils puîné, seign. de Fay, Ronay près Reims, vicomte de Germigny, capit. au régiment de Nettancourt. Femme, Anne-Marguerite de Carelle. Enfans : Henri-Jacob, Robert-Anne, capit. au régiment de Furstemberg, tué à Fleurus; Louis; Anne, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans.

16.. Henri-Jacob de Conflans, seig. de Fay, cornette de chevau-légers. Femme, Marie Dubouchet. Enfans : Louis, mestre de camp, et Robert, sans postérité; Jacob; Hubert et une fille religieuse.

1729. Hubert de Conflans, seign. de Suzanne et Fay-le-Sec, fut d'abord nommé le chevalier de Brienne-Conflans, lieutenant puis capitaine de vaisseau, gouverneur de la Martinique, chef d'escadre en 1748, puis gouverneur et vice-roi de St-Domingue, lieutenant des armées navales en 1752, vice-amiral en 1756, maréchal de France en 1758. Femme, Marie-Rose de Fonjuc, dont une fille morte jeune.

En dernier lieu, M. de Champignel.

FÈRE (LA), *Fara*. — Ville de l'ancien Laonnois, bâtie au confluent de la Serre et de l'Oise, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, chef-lieu de bailliage, des élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Montain. — Culture en 1760, 11 charrues de terres, 333 arp. de prés. — Population : 1760, 436 feux; 1800, 2,600 h.; 1818, 2,678 h.; 1836, 2,651 h.; 1856, 4,765 h.

L'origine de La Fère remonte certainement aux premiers siècles du christianisme. Cette ville paraît s'être formée à l'entour d'une simple ferme (*fara*, ferme) que les rois de la première race, auxquels appartenait son territoire, construisirent en ce lieu. Au 5e siècle, Ste Geneviève, patronne de Paris, ayant obtenu du roi

Clovis, le don de la terre de La Fère (et non celle de Fère-en-Tardenois, comme le disent les historiens), la donna à son tour à l'église de Reims, des mains de laquelle elle passa plus tard, par don ou par échange, dans celles de l'église de Laon. Celle-ci la posséda jusqu'à la fin du 12e siècle; mais alors, Roger, évêque de Laon, fut obligé par des raisons que nous avons expliquées ailleurs (Voir notre *Histoire de la Commune du Laonnois*) de la rendre au roi de France. — Thibaut, comte de Chartres, s'empara de La Fère en 958. En 1132, Louis-le-Gros en fit le siége pour l'enlever aux héritiers du fameux Thomas de Marle, sire de Coucy. L'un des successeurs de ce dernier, Enguerrand III, octroya à La Fère en 1207, une charte de paix calquée sur celle de Laon (V. ce mot), sous condition que les habitans lui paieraient une rente annuelle et perpétuelle de 100 liv. parisis. Ce seigneur fit construire en même temps dans le centre de la ville un châteaufort nommé le *châtelier*, lequel fut remplacé au 16e siècle par une construction plus moderne, dont il existe encore des vues. — Les habitans de La Fère rachetèrent en 1475, à Louis de Luxembourg, comte de Marle et de La Fère, la banalité du four, moyennant une redevance annuelle de 16 deniers parisis à payer par chaque chef de ménage. — En 1552, les impériaux tentèrent un coup de main sur La Fère, et vingt-sept ans après, le prince de Condé parvint à s'en emparer par surprise. L'année suivante, les troupes royales vinrent en faire le siége qui dura trois mois. Les ligueurs s'emparèrent à leur tour de La Fère en 1589; mais Henri IV se présenta devant cette place en 1596, et y entra après un siége de sept mois. — Les Prussiens s'emparèrent de La Fère en 1814; étant revenus l'année suivante, après la bataille de Waterloo, ils ne purent le reprendre malgré un blocus de près de cinq mois. — La Fère possédait autrefois deux chapitres d'hommes, une abbaye de filles et un couvent de Capucins. Le chapitre de St-Montain existait dès le 11e siècle; au moment de la révolution, il comptait neuf chanoines jouissant de 19,000 liv. de rentes. Celui de St-Louis ne fut établi qu'en 1539; on y voyait en dernier lieu cinq chanoines ayant 4,300 liv. de revenus. — L'abbaye du Calvaire fut fondée en 1527 par Marie de Luxembourg, bisaïeule de Henri IV, qui y plaça sept *clergesses* et deux sœurs converses tirées de N.-D d'Hiers. A la révolution, on y comptait huit dames de chœur jouissant de 15,338 liv. de rentes. — Les Capucins s'établirent dans cette ville en 1648 ou 1650, sous la protection du cardinal de Mazarin, qui leur donna un superbe tableau de Raphaël, le St François d'Assises. — Un petit collége fut fondé à La Fère dans les premières années du 18e siècle, mais n'a point prospéré. Les Frères des Écoles chrétiennes s'y établirent en 1758. — Cette ville possédait dès le 12e siècle une léproserie qui, en 1648, jouissait encore d'un revenu de 1,500 liv. Un hôtel-Dieu y fut fondé au 15e siècle par Enguerrand IV, sire de Coucy. L'une des filles grises ou de St-Lazare qui le dirigeaient était en même temps chargée de l'instruction des filles pauvres de la ville. En 1780, on n'y comptait que 48 lits, dont 30 pour les militaires et 18 pour les habitans; aujourd'hui il y a 60 lits. — L'établissement de l'hôpital remonte à 1677. Il fut

fondé par Charles de Laporte, duc de Mazarin. — L'école d'artillerie de La Fère date de 1719 ; l'arsenal avait été fondé dès 1666. Les casernes sont de 1720 et 1767. — La Fère possédait autrefois un bailliage royal qui y fut établi en 1589, et une maîtrise des eaux et forêts qui comprenait les bailliages de La Fère, St-Quentin, Marle et Ham.

La Fère a vu naître : Jean de La Fère, chanoine de Roye au 13e siècle, auteur du roman *Le riche homme et le ladre* ; un autre Jean de La Fère, abbé de St-Vincent de Laon en 1222 ; Gobert de La Fère, abbé de cette même maison en 1264 ; Marie de Luxembourg, aïeule de Henri IV, surnommée *la mère des pauvres*; Louis de Bourbon, cardinal-évêque de Laon, mort en 1557; le cardinal Charles de Bourbon, roi de la Ligue, né en 1523; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV ; Marie de Bourbon, fiancée à Jacques V, roi d'Écosse; Louis de Bourbon-Vendôme, premier prince de Condé, le vainqueur de Cerisolles; Madeleine de Bourbon-Vendôme, née en 1521, abbesse de Ste-Croix de Poitiers; Catherine de Bourbon, née en 1525, abbesse de N.-D. de Soissons; Éléonore de Bourbon, née en 1528, abbesse de Fontevrault; Jean de Bourbon, tué à la bataille de St-Quentin en 1557; Gassonde, horloger-mécanicien célèbre; Henri Boudon, grand archidiacre d'Evreux, auteur de plusieurs ouvrages religieux; les deux généraux d'artillerie Hurtubie, morts en 1807 et 1809; le lieutenant-général d'Aboville, mort en 1819; et le maréchal de camp d'Aboville, mort l'année suivante.

On a : *Notice historique sur La Fère*, par Melleville, à la suite de son histoire de Coucy, 1848.

Seigneurs laïcs de La Fère.

Ils relevaient des évêques de Laon, pourquoi ils lui devaient chaque année l'hommage d'un cierge de cire pesant 33 livres.

Le domaine de La Fère fut de bonne heure donné en fief par les évêques de Laon à des particuliers, qui prirent dès lors le titre de seigneurs de cette ville. Ils avaient un châtelain pour la garde de la ville. Cette dernière charge fut longtemps dans les mains des seigneurs du Sart ou des puînés de leur maison. (V. ce mot).

1040. Anselme, *prince* de La Fère.

1059. Robert de La Fère.

1070-1106. Gautier de La Fère, fils de Francon. Femme, Rathuude.

Vers 1107. Enguerrand Ier, sire de Coucy, s. de La Fère. Il paraît avoir donné cette seigneurie en arrière-fief à Guy, époux de la fille qu'il avait eue de Sibille de Château-Porcien. Mais elle ne tarda pas à rentrer dans les mains de ses successeurs, qui la gardèrent jusqu'à l'extinction de la branche aînée de leur famille. (V. Coucy-le-château.)

1400. Louis, duc d'Orléans, comte de Valois, seign. de La Fère par acquisition.

1412. Robert de Bar, par arrangement avec le précédent, et pour qui les terres de La Fère et de Marle furent érigées en comté. (V. Marle.)

FÈRE-EN-TARDENOIS, *Fara in Tardenense.* — Petite ville, ancienne capitale du Tardenois, située dans une large vallée, à 60 k. au sud de Laon et 20 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Macre. — Culture en 1760,

15 charrues. — Population : 1760, 2,116 h. (411 feux) ; 1788, 1,748 h. ; 1800, 1,796 h. ; 1818, 2,105 h. ; 1836, 2,354 h. ; 1856, 2,317 h.

Il nous paraît peu vraisemblable que la localité nommée *Fara*, qui fut donnée par le roi Clovis à Ste Geneviève, et par celle-ci à St Remi, soit Fère-en-Tardenois ; il est bien plus probable que c'est La Fère, près Laon. Il est du moins certain que la terre de Fère était, dès le 9e siècle, la propriété d'un seign. laïc et la capitale du Tardenois. Un concile d'évêques s'y serait tenu, dit-on, en l'année 977. — Le château de Fère, dont on voit les magnifiques restes, fut bâti en 1206 par Robert II de Dreux, seign. de Fère. En 1214, Philippe-Auguste affranchit des corvées tous les hommes de Fère et du Valois, sous condition de lui payer annuellement : par chaque cheval fait, 2 sous ; par chaque âne sous le joug, 12 deniers ; et tout homme travaillant de ses mains, 6 deniers. — En 1342, les habitans de Fère obtinrent de leur seigneur, Guy de Châtillon, l'abolition de plusieurs servitudes, notamment du fors-mariage, s'engageant en échange à concourir à la défense du château toutes les fois qu'ils en seraient requis. — La ville de Fère fut prise par les Calvinistes en 1567, et par les Ligueurs en 1590, sur qui Maulevrier la reprit peu de temps après. Elle fut pillée par les Espagnols en 1652. Elle tenait le parti du roi en 1423. Le capitaine Aladin de Moussay qui y commandait, la livra l'année suivante au roi d'Angleterre sous la condition qu'il lui conserverait son commandement. — Deux sœurs de Genlis furent fondées à Fère en 1743, pour l'instruction des filles pauvres, par M. Gelu, curé de Tannières. Un autre prêtre, M. Leleu ou Leluc, curé de Villeneuve, y fonda à son tour en 1773, conjointement avec sa sœur, un petit hôpital de trois lits, dont deux pour les habitans de Fère, et un pour ceux de Villeneuve. Il existait en outre dans cette ville avant la révolution, une charité possédant 450 livres de rentes. — On y voyait alors une manufacture de verres. — De nombreux objets antiques ont été trouvés en 1765 dans le parc de Fère, en un lieu dit *le Bois du mensonge*. C'étaient 32 médailles en or du Bas-Empire, une plaque d'or émaillée, deux bagues dont l'une enchassait une pierre gravée, deux autres pierres gravées représentant l'une une figure drapée, l'autre une femme nue adossée à un arbre, une urne, une lampe funéraire, etc. On trouva avec ces objets un squelette humain couché sur le côté, les bras passés sous la tête, les jambes ployées sous le corps et beaucoup d'autres ossemens. — La ville de Fère portait pour armes : *de sinople, chargé d'un fer à cheval d'or, surmonté d'une couronne de même.*

Fère a vu naître, N. Leroux, maître de pension au collége de Boncourt, rédacteur d'un journal d'éducation ; et L.-Vict. Flament-Grétry, né en 1764, littérateur et poéte qui, outre différens poëmes, a laissé plusieurs mémoires relatifs au procès du cœur de Grétry.

On a : *Notice historique sur Fère*, par l'abbé Poquet et Delbarre.

Seigneurs de Fère.

Vers 850. Bertrand, comte de Fère-en-Tardenois. Après lui, cette seigneurie paraît être passée dans les mains des comtes de Vermandois.

1096. Hugues, dit le blanc, seign. de Braine, Fère et La Ferté-Milon.

1110. André de Baudiment, seign. de Braine et Fère, par son mariage avec Agnès, sœur du précédent.

1124. Guy de Baudiment, leur fils, comte de Braine, seign. de Fère; femme, Alix; enfans: Hugues, dit le blanc et Guy, morts jeunes; Agnès, qui épousa

1144. Milon, comte de Bar-sur-Seine; dont des filles. Agnès se remaria à

1152. Robert Ier, comte de Dreux, frère du roi.

1170. Robert II de Dreux, son fils, seign. de Fère; femmes: 1° Mahaut ou Mateline de Bourgogne, comtesse de Nevers; 2° Yolende de Coucy.

1224. Pierre de Dreux dit Mauclerc, comte de Bretagne, seign. de Fère.

1235. Jean de Dreux, duc de Bretagne, son fils; femme, Blanche de Navarre. Après lui, ce domaine revint à sa sœur Yolende, qui le porta en mariage à

12.. Hugues, dit le Brun, sire de Lusignan, comte de Lamarche, lequel l'échangea en 1298, avec Gaucher de Châtillon, contre les château et ville de Fontenay en Saintonge.

1296. Gaucher IV de Châtillon, connétable de France. Il contracta 3 alliances et eut plusieurs enfans; le 4e, Guy, fut comte de Porcien et seign. de Fère.

1324. Guy de Châtillon, connétable de France, seign. de Fère; femme, Marie de Lorraine.

1333. Gaucher V de Châtillon, leur fils, seign. de Fère, vicomte de Blaingny; femme, Isabeau de Coucy. Se voyant sans enfans, Gaucher de Châtillon vendit, le 21 mars 1394, la terre de Fère au duc d'Orléans, moyennant 50,000 écus d'or à la couronne. Cette vente comprenait le château avec la basse-cour où demeuraient plusieurs bourgeois tenus de faire guet et garde toutes les fois requis; 70 chapons ou poules dus par les bourgeois; 32 setiers de grains de rente dite rentes de bourgeoisie, dont deux tiers en blé et un tiers en avoine; le parc enclos de murs avec la garenne contenant mille arp. de bois; le péage et passage du pays; douze pièces d'eau, étangs ou sourcières, contenant environ 800 arp.; la ville de Fère en toute justice; la taille sur les habitans; les morte-mains et fors-mariages; les moulins à draps, huile et tan; la rivière, le vinage et différens petits droits; le grand hôtel de ville avec les jardinages; deux moulins, etc.; plus, la ville de Villers (sur-Fère), avec la mairie, la taille, morte-main et fors-mariage de ladite ville, etc.; la ville de Villemoyenne, avec sa mairie; la forêt de Rye renfermant 15,000 arp., avec haute, moyenne et basse justice; la ville de Lesges, avec la taille des habitans, morte-mains, fors-mariages et autres petits droits; la ville d'Augy, avec la taille s'élevant à 26 livres 6 deniers, les mortes-mains, les fors-mariages, les surcens, le pressoir, etc. Enfin, les hommes et femmes de corps de St-Gilles.

1394. Louis, duc d'Orléans, seign. de Fère, pour qui cette terre fut érigée en pairie en 1399, avec Gandelus; femme, Valentine de Milan.

1407. Jean d'Orléans, leurs fils puîné, comte d'Angoulême.

14.. Jean de la Personne, vicomte de Nesle, seign. de Fère; femme, Jeanne de Sarbruck. Jean de la Personne fut tué par le suivant.

1430. Guillaume de Flavy, seign. de Fère, par son mariage forcé avec Blanche, leur fille, qui le fit assassiner à son tour. Fère entra ensuite dans le domaine royal, et François Ier le donna à

1528. Anne de Montmorenci, connétable de France; femme, Madeleine de Savoie.

1614. Henri, duc de Montmorenci, leur fils, seign. de Fère, maréchal de France, sur qui cette terre fut confisquée en 1634, et donnée à

1634. Armand de Bourbon, prince de Conti.

16.. François-Louis de Bourbon, prince de Conti; femme, Marie-Thérèse de Bourbon-Bavière.

17.. Louis-Armand de Bourbon, leur fils; femme, Louise-Elizabeth de Bourbon-Bourbon. Leur fille Henriette porta Fère à

1752. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, qui le donna, en 1780, à son fils, Louis-Philippe, duc de Chartres, nommé roi des Français en 1830.

FERRIÈRES. — Voyez FRIÈRES.

FERTÉ-CHEVRESIS (LA), autrefois LA FRETEIT ou LA FERTÉ-BLIHARD, puis

LA FERTÉ-SUR-PERON, *Firmitas Blihardi*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rivière du Péron, à 23 k. au N. de Laon et 26 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 10 charrues, 40 arp. de prés, 27 arp. de bois. — Population : 1760, 405 h.; 1800, 795 h.; 1818, 1,083 h.; 1836, 1,368 h.; 1856; 1,478 h.

Ce village paraît s'être formé autour d'un château qui fut bâti en ce lieu dans la seconde moitié du 11e siècle. Il fut surnommé Blihard, d'un de ses seigneurs ainsi nommé, qui vivait au siècle suivant. — Un prieuré, sous le vocable de St Gilles, fut fondé dans ce château vers 1090, par Raoul, seigneur du lieu, qui lui abandonna la redécime sur ses terres, four, étang, etc. Elinand, évêque de Laon, donna ce prieuré à l'abbaye de St-Vincent. — Une léproserie fut établie dans ce village en 1156. — La Ferté-Chevresis fut pillé par les Espagnols en 1636, et mis à contribution par le partisan hollandais Growestein, en 1712.

Seigneurs de La Ferté-Chevresis.

1080. Ibert ou Elbert, vidame du Laonnois, seign. de La Ferté?

1090. Raoul, chev., seign. dud

Après lui, la terre de La Ferté fut donnée par le comte de Vermandois, qui en était seigneur suzerain, au sire de Coucy, lequel la céda en arrière fief à

1113-58. Blihard, chev., frère de Guy de Soupir et d'Elbert, vidame du Laonnois; femme, Bremonde; enfans : Gobert, Raoul, Guy, Scot, Guillaume? dit le moine, Teudon?

1178-1204. Gobert, seign. de la Ferté; femme, Marguerite, nièce du sire de Coucy; enfant, Bremonde, femme de Mathieu de Wiège.

1227. Gilles, seign. de Montcornet et la Ferté-Bliard.

1339. Jean, dit le Borgne, de Cramaille, seign. dud., Nouvion-le-Comte, etc.

1447. Jean de Barbançon, sénéchal du Hainaut, seign. de Wiège, La Ferté, etc.

1488. Antoine de Launois, seign. de La Ferté-Blihard.

1502. Raoul II de Coucy-Vervins, seign. dud.

1550. Florent de Blécourt, seign. dud.

1556. François de Renty, seign. dud.

1570-75. Baptiste de Renty, chev., seign. de Vendelles et dud.

1582. Jacques de Renty, chev., son fils, seign. desd.

Vers 1585. François de Barbançon, seign. de La Ferté-sur-Péron.

1691. N. de Marillac, seign. dud.

1789. Le duc de La Trémouille.

FERTÉ-MILON (La), autrefois **LA FERTÉ-EN-OURXOIS** ou **LA FERTÉ-SUR-OURCQ**, *Firmitas Milonis*. — Petite ville de l'ancien Ourxois, bâtie sur la rivière d'Ourcq, à 80 k. au S.-O. de Laon et à 35 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Autrefois trois paroisses : Notre-Dame, St-Wast et St-Nicolas, dans le faubourg de la Chaussée. — Culture en 1760, 1,200 arp. de terres. — Population : 1698, 1,600 h.; 1760, 480 feux; 1800, 2,051 h.; 1818, 1,868 h.; 1836, 1,890 h.; 1836, 1,896 h.

Des diverses opinions qui existent touchant l'origine de La Ferté-Milon, la plus

probable nous paraît être la suivante. Au 9e siècle, le terroir de cette ville appartenait à un nommé Homogald qui, voulant arrêter les courses des Normands, forma le dessein de bâtir près de l'Ourcq, une ferté, c'est-à-dire une forteresse, dans une position à couvrir tout le pays. A cet effet, il choisit l'emplacement actuel du château de La Ferté-Milon et y jeta les fondemens d'une forteresse composée, selon l'usage du temps, de deux enceintes : la plus petite fut le château proprement dit ; la plus grande, ou basse-cour, fut destinée à servir d'abri aux populations dans les temps de guerre. Cette dernière se couvrit bientôt de maisons et devint ce qu'on appelle la ville haute. Insensiblement, d'autres habitations s'établirent dans la vallée et donnèrent naissance à la ville basse et au faubourg de la Chaussée. Cette ville prit dès lors le nom de La Ferté-en-Ourxois ou La Ferté-sur-Ourcq ; mais au 10e siècle, elle adopta celui de La Ferté-Milon, en mémoire de l'un de ses seigneurs qui l'avait fait réparer ou embellir. — Dès 1214, les habitans de cette ville firent un premier pas dans l'affranchissement, en obtenant du roi la suppression des corvées, sous condition de lui payer annuellement par chaque cheval 2 sous, par chaque âne 12 deniers, et pour tout ouvrier 6 deniers. Cette première franchise fut complétée sept ans plus tard, par l'abolition de la morte-main et du fors-mariage, qu'ils achetèrent au roi pour un cens annuel de 40 liv. parisis en remplacement de 40 livres *noires* qu'ils lui payaient auparavant. — Le fort château de La Ferté-Milon devint de bonne heure et comme toujours, le point de mire de tous les partis. En 1411, il fut pris par les troupes du roi sur les Orléanais qui l'occupaient. Repris peu de temps après par ces derniers, les habitans livrèrent la ville aux royalistes en 1422 ; mais les Bourguignons retranchés dans le château ayant reçu un renfort de 5 à 600 hommes, pénétrèrent dans la ville, passèrent au fil de l'épée ceux des bourgeois qui voulurent résister, et livrèrent toutes les maisons au pillage. — En 1567, les Calvinistes attaquèrent sans succès La Ferté-Milon. Cinq ans après, un terrible incendie y dévora 40 maisons. — Les Ligueurs s'en emparèrent en 1588, mais l'abandonnèrent presqu'aussitôt. Les bourgeois résolurent alors de se garder eux-mêmes, en observant une exacte neutralité entre les partis. Mais ayant mis de la négligence dans leur garde, une troupe de voleurs en profita pour s'emparer du château et s'y établir. Les habitans durent alors songer à se défaire de ce dangereux voisinage. Pendant qu'une troupe d'entre eux attaquait le château par dehors pour donner le change aux malfaiteurs, une autre troupe pénétrait dans le château par des souterrains qui communiquaient avec la ville. Tous ces brigands furent passés au fil de l'épée. Les bourgeois de La Ferté - Milon craignant le retour d'un pareil malheur, livrèrent alors le château aux ligueurs, mais n'eurent guère à se louer de leur conduite. Enfin, Henri IV se présenta en 1594, pour faire le siége du château ; St-Chamand le lui rendit. Alors le roi fit procéder à la démolition de cette forteresse malgré les remontrances des habitans. — Au siècle suivant, la ville avait conservé ses fortifications. Elle fut attaquée par les Espagnols en 1652 ; mais les habitans, hommes, femmes et enfans, leur oppo-

sèrent une résistance si opiniâtre, qu'ils furent contraints de se retirer. — Le château de La Ferté-Milon dont on admire aujourd'hui les belles ruines, fut construit au 15e siècle par le duc d'Orléans, comte de Valois, sur l'emplacement de l'ancien. Il se composait d'un corps de logis carré, à trois étages, dont les murs offraient une hauteur de 80 pieds sur 15 et 18 d'épaisseur. On y admirait de vastes et magnifiques souterrains. La façade seule a été épargnée. On remarque au-dessus de la porte d'entrée, un bas-relief dont on a vainement jusqu'ici cherché l'explication. — Une petite collégiale, dite de St-Vulgis, fut fondée en 1110 à La Ferté-Milon, par Hugues le Blanc, seigneur de cette ville. Changée plus tard en prieuré, ses biens furent réunis à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons. — On y voyait autrefois une maladrerie qui, au 17e siècle, fut transformée en un prieuré pour 5 religieux de l'ordre de Citeaux, sous le titre de St-Lazare. Au moment de la révolution, ce petit établissement jouissait de 4,000 liv. de revenus, et n'avait plus qu'un seul titulaire. — Un hôpital fut fondé dans cette ville en 1201. Il eut le sort de la maladrerie, ayant été transformé en un couvent de Cordelières urbanistes, sous le titre de St-Michel. A la révolution, on y comptait dix-sept sœurs et trois converses, dont les revenus s'élevaient à 10,765 liv. — On y voyait encore un Hôtel-Dieu tenu par quatre sœurs de Genlis, dont deux étaient en outre affectées à l'instruction gratuite de douze filles pauvres de la ville. — Un petit collége avait été fondé à La Ferté-Milon en 1719, par M. Hannivel de Maine-Villette, abbé de Valsery. — Cette ville était autrefois le chef-lieu d'une châtellenie, dont relevaient 76 lieux des environs. Elle possédait une prévôté royale, un grenier à sel, une compagnie d'arquebusiers établie en 1751, dont l'emblême était un *piémard*, et deux compagnies d'archers. — L'église de St-Nicolas de la Chaussée a été bâtie à la fin du 15e siècle. On y admire de magnifiques vitraux peints, datant de cette époque. — Les armes de La Ferté-Milon sont : *d'azur, à la tour d'argent crénelée et maçonnée de même.*

Cette ville a vu naître quelques hommes remarquables. Robert de La Ferté-Milon, fut abbé de Ste-Geneviève de Paris en 1240. Ch.-L. Aubry du Bochet, député à la Convention, né en 1746, a laissé plusieurs ouvrages sur les terriers, les poids et mesures, la librairie, etc. M. Vernier, homme de loi, a écrit un poëme en vers sur le canal de l'Ourcq. Enfin, M. de Sacy, auteur des figures de la Bible, était aussi, dit-on, de La Ferté-Milon. Mais ces noms sont effacés par celui de Jean Racine, que ses œuvres ont rendu immortel. Il mourut en 1699.

Seigneurs de La Ferté-Milon.

Les seigneurs de cette ville relevaient du comte du Valois et portaient le titre de vicomtes ou avoués de La Ferté-Milon. Après eux, il y avait au château quatre officiers principaux : le garde, le veilleur ou chevalier du guet, l'asinaire ou pourvoyeur et le portier.

920. Milon, seign. de La Ferté qui lui a donné son nom.

9.. Thibaut File-étoupe, son fils ou petit-fils, seign. dud.

Vers 1040. Thendon de La Ferté-sur-Ourcq ; femme, Hodierne.

10.. Milon II, dit le Grand, seign. de Montheri et de La Ferté-Milon.

10.. Milon III, son fils, seign. dudit.

1096. Hugues le Blanc, d'abord seign. de Chât.-Thierry, puis de Braine et La Ferté-Milon;

femme, Elvide.

1120. Guillaume, leur fils, seign. dud.; femme, Sibille.

1132-34. Godefroi, vicomte de La Ferté, leur fils? femmes : 1° Constance; 2° Ermengarde d'Aizy ; enfans : Gervais, Mathilde, abbesse de N.-D. de Soissons ; Ade.

Vers 1210. Gervais de La Ferté.

1230-40. Pierre de La Ferté-Milon? chev.; femme, Élizabeth, qui se remaria à Pierre le Vintre de Verberie. — Après lui le domaine de La Ferté-Milon entra dans le domaine royal. St-Louis le donna d'abord, en 1240, à son frère le comte d'Artois, puis, en 1268, à Jean, son fils.

1355. Oudard, seign. de La Ferté-Milon? — Après lui, ce domaine revint encore au roi de France, qui le donna, en 1392, à Louis d'Orléans. En 1445, Charles, duc d'Orléans, son petit-fils, céda ce domaine à sa sœur Marguerite d'Orléans, comtesse d'Étampes pour parfaire la portion qui lui revenait dans la succession de leur père, les terres et seigneuries de Nogent-l'Artaud, Gandelus, Luzarches et comté de Vertus n'étant pas suffisantes.

Ce domaine devint ensuite la propriété de Jean de Châlons, prince d'Orange, sur qui Louis XI le saisit avec Nogent-l'Artaud, Gandelus et Luzarches et les donna à

1477. Jean d'Aillon, chev., seign. de Lude.

1481. Le duc de Bretagne, comte de Montfort, seign. de La Ferté-Milon.

En 1498, le duc d'Orléans retira des mains du prince d'Orange, comte de Tonnerre et Penthièvre, la ville, châtel et terre de La Ferté-Milon, moyennant 8,000 écus d'or vieux, de 64 au marc.

De nouveau réunie au domaine, la terre de La Ferté-Milon fut donnée par François Ier à Jacques de Beaune, baron de Semblançay. Mais celui-ci ayant été condamné à mort en 1520, pour crime de péculat, elle rentra de nouveau au domaine. Henri III la donna, en 1580, en douaire à Catherine de Médicis, reine de France, qui la céda, en 1585, à titre d'engagement pour 30,000 liv., à Charlotte de Beaune, sa femme d'atours, petite-fille de Jacques de Beaune ci-dessus, laquelle avait épousé François de la Trémouille, marquis de Noirmoutiers.

1617. Louis de la Trémouille, leur fils, seign. de La Ferté-Milon.

1641. Louis II, marquis de la Trémouille, son fils. Sa fille Anne-Marie porta cette terre en mariage à

1640. Flavio des Ursins, duc de Brachiane. Celui-ci la vendit en 1694, avec le fief de Charcy et moyennant 90,000 fr. deniers, au duc d'Orléans, comte de Valois, qui la réunit à ce comté dont elle n'a point été distraite depuis.

Il y avait autrefois à La Ferté-Milon 3 fiefs dits : le premier, *Bois de Moloy ;* le deuxième, *Tarinne* (il était situé sur le vieux marché) ; et le troisième, *le Donjon*. Ce dernier était le plus important et eut longtemps des seigneurs particuliers qui prenaient, paraît-il, le titre de châtelains.

Vers 1100. Vermond, fils puîné de Jean de Pierrefonds, seign. de Chelles.

11.. Guy, du Donjon, son fils? partit pour la croisade en 1125.

1125. Jean, dit le Turc, autre fils de Vermond, seign. du Donjon.

11.. Jean II dit le Turc, son fils.

1145. Eudes le Turc.

1154. Raoul le Turc; femme, Adèle de La Ferté-Milon.

1179. Guy du Donjon.

1183. Jean III le Turc : femme, Mélissende de Quierzy, qui se remaria à Jean du Cardinet.

1210. Nivelon le Turc, leur fils, seign. dud.

1212. Eudes II le Turc.

1260. Raoul II dit le Turc, chev.

FERVAQUES, *Ferventes aquæ*. — Ferme dépendant de Fonsomme, bâtie près des sources de la Somme, circonstance d'où lui vient son nom. Une communauté de frères et de sœurs sous la règle de St Bernard, fut établie en 1140, dans cet endroit alors désert ; mais la communauté des hommes fut supprimée peu d'années après. Cette maison religieuse eut beaucoup à souffrir durant les guerres. Détruite

une première fois au commencement du 16e siècle, elle fut encore saccagée par le duc d'Anjou lors de la prise de Cambrai ainsi qu'en 1595. En 1632, les Espagnols en chassèrent les religieuses qui se réfugièrent d'abord à Paris, puis vinrent se fixer en 1648 à St-Quentin, où elles sont restées jusqu'à la révolution. La dernière abbesse de Fervaques fut Madame de Schomberg.

FESMY, *Fidemium*. — Village de l'ancien Cambraisis, bâti dans une vaste plaine, à 65 k. au N. de Laon et 44 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Étienne. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 50 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : 1760, 644 h. (149 feux); 1800, 699 h.; 1818, 1,188? h.; 1836, 691 h.; 1856, 726 h.

Le village de Fesmy doit son origine à une abbaye d'hommes qui fut fondée en ce lieu dans les dernières années du 11e siècle. A cette époque, deux nobles Anglais voulant servir Dieu dans la retraite, vinrent en France, s'arrêtèrent dans ce lieu désert, y construisirent quelques cellules et une chapelle sous l'invocation de St Étienne. Bientôt des habitations s'élevèrent autour de cette maison religieuse et donnèrent naissance au village actuel. En 1215, les habitans de Fesmy obtinrent leur affranchissement de l'abbé Humbert. L'abbaye de Fesmy fut supprimée en 1762 et ses revenus unis au séminaire d'Arras. Elle avait eu pour abbé en 1641, le célèbre antiquaire Pierre Séguin.

FESTIEUX, autrefois FESTUZ, FESTEULS, FESTIEX, FESTEOLS, *Festeoli*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline élevée, à 12 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, du diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 3 charrues, 60 arp. de prés, 300 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 485 h. (108 feux); 1800, 770 h.; 1818, 825 h.; 1836, 902 h.; 1856, 908 h.

Le bourg de Festieux est très-ancien. Il appartenait autrefois au chapitre de Laon, et l'on croyait qu'il lui avait été donné au 5e siècle, par St Remi, archevêque de Reims. C'était là une erreur; il l'avait acquis dans le courant du 13e siècle. Il acheta d'abord en 1246 à Robert, chevalier d'Eppes, moyennant 100 liv. parisis, les hommes et les femmes de corps habitant ce bourg. Plus tard, en 1285, il acheta de l'abbaye de St-Vincent pour une autre somme de 60 liv. parisis, les manse, domaine, trefond, justice, district, maisons, etc. de Festieux. — Les habitans de ce bourg ne furent affranchis qu'au 15e siècle, à la suite de longues querelles qu'ils eurent avec les chanoines de Laon. Au moyen d'un sacrifice de 500 liv. tournois, ils obtinrent enfin du chapitre en 1458, l'abolition des chevage, morte-main et fors-mariage, le droit d'acquérir et posséder franchement toute sorte d'immeubles, et celui d'hériter de leurs parens. — Au commencement du

14e siècle, les droits seigneuriaux du chapitre dans Festieux étaient ceux-ci : Il *taillait* les habitans pour l'armée du roi et pour ses nécessités. Il les conduisait ainsi que les *hôtes* à l'armée du roi, quand il était nécessaire. Le chapitre avait sur eux la haute justice, recevait le rachat des peines encourues, et pouvait détruire les maisons, vignes ou arbres des coupables. Il faisait *ban* quand il lui plaisait, avait les plaids généraux avec leurs profits, les mesures et leurs profits, la justice des petits pains, celle des larrons, dont les biens lui appartenaient, etc. — On voyait autrefois une tombelle dans le bois de Festieux. — Ce bourg a vu naître Gérard de Festieux, abbé de St-Martin de Laon, en 1248

Seigneurs laïcs de Festieux, relevant du Chapitre de Laon.

1081. Robert de Festieux ; Hugues, son frère.

1270. Colard de Festieux, écuyer ; femme, Emmeline ; frère, Albéric, clerc.

En 1576, le sieur Duglas, gouverneur de Soissons, voulant avoir la terre de Festieux, fit écrire par le roi au chapitre qui avait besoin d'argent, pour l'engager à la lui vendre ; mais celui-ci s'y refusa, sous prétexte que lui ayant été donnée par St Remi, il ne pouvait l'aliéner.

1592. Antoine de Martigny, seign. de Variscourt, Festieux, etc.

1650. Antoine de Bezannes, seign. de Prouvais et Festieux.

Vers 1724. Louis de Bezannes, s. de Prouvais et Festieux (V. ces mots).

Feuillans. — On voyait autrefois deux couvens de Feuillans dans le département, l'un à Soissons, l'autre à Blérancourt. Ce dernier avait été fondé en 1614, par Bernard Potier, duc de Gesvres, seigneur de Blérancourt, et comptait 3 religieux en 1789. L'autre fut établi en 1629, par Annibal, duc d'Estrées, seigneur de Cœuvres. On y comptait 4 religieux en 1789, jouissant de 3,600 liv. de revenus.

FIEULAINE, FIULAINES, FULLAINS (13e siècle), *Fillana* (12e siècle), *Fillenia.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée, à 46 k. au N. de Laon et 15 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture (Voyez Fontaine-N.-D). — Popul. : 1800, 376 h. ; 1818, 501 h. ; 1836, 725 h. ; 1856, 894 h.

Fieulaine était autrefois une dépendance de Fontaine-N.-D. Il n'en a été détaché pour former une paroisse séparée que depuis la révolution. — Il existe une tombelle romaine sur le terroir de Fieulaine. — On a sur ce village : *Histoire de N.-D. de Fieulaine*, par Ch. Bourdin, chanoine de Noyon, 1662.

Seigneurs de Fieulaines.

1104. Verric de Fieulaines.

1144-55. Robert de Fieulaines, dit Payen ; femme, Élizabeth ; frère, Bernard.

1170. Baudoin de Fieulaines.

1186. Verric II de Fieulaines, chev.

118. Bernard de Fieulaines ; femme, Leiarde. Enfans : Nicolas, Richer, Agnès, Adélaïde.

1189-1204. Nicolas de Fieulaines, chev.

1206. Verric III de Fieulaines ; femme, Mabille. Enfant, Hugues.

1218. Mathieu de Fieulaines ; femme, A.

1237-76. Hugues, chev. ; femme, Ida ; sœur, Cécilie ; frère, Baudoin.

1290. Jean, chev. de Fieulaines.

1304. Renard de Fieulaines ; femme, Jeanne, veuve d'Adam de Clastres.

1328. Nicaise de Fieulaines, écuyer, bailli de Guise.

1650. N. de Mailly, seign dud. capit. de Guise.

Il y avait autrefois à Fieulaines le fief *Horn*.

FILAIN, FILAINES (12ᵉ siècle), *Filani*, *Filleni*, *Fillanæ*, *Fillenium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de l'Ailette, à 20 k. au sud de Laon et 25 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, election et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patroune, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 18 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 115 arp. de bois. — Populat. : 1760, 61 feux; 1800, 653 h.; 1818, 231 h.; 1836, 274 h.; 1856, 217 h.

Filain appartenait autrefois aux archevêques de Reims. Il fut érigé en commune par le roi en 1185, avec cinq autres villages voisins (V. Vailly). — En 1657, les habitans de ce village fatigués des ravages causés par les Espagnols qui battaient journellement la campagne, se réunirent, tombèrent sur un parti sorti de Rocroy, le défirent et le mirent en fuite.

Filain est la patrie de Jos.-F.-J.-B. comte d'Urre, maréchal de camp sous l'empire.

Seigneurs de Filain.

1181. Nicolas, chev. de Filain; mère, Ligarde. Frère et sœurs: Richer, Agnès, Adélaïde.

1198. Théodoric de Filaines?

1202. Guerric de Filain, chev., enfant, Hugues.

1250. Hugues de Filain, chev.

Au 16ᵉ siècle, les seigneurs d'Ostel le devinrent aussi de Filain (V. Ostel).

Vers 1695. Jean Martin, seign. de Filain, natif de Laon. Nous devons rectifier sa biographie insérée dans l'histoire de cette ville, T. II, p. 422. Il n'eut point une affaire d'honneur avec son propre frère nommé Charles-Nicolas, sieur d'Ossu, mais se trouva engagé avec lui dans une affaire d'honneur où furent tués leurs deux adversaires. Obligé à la suite de cette aventure de se sauver en Pologne, les services qu'il rendit au roi Frédéric-Auguste le firent nommer gouverneur de la Lithuanie.

1780. M. Bellanger, seig. dud. par acquisition.

FLAMENGRIE (LA), LA FLAMENGERIE, *Flamengueria*, *Flamengeria* (12ᵉ siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 65 k. au N. de Laon et 21 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Laon, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 80 arp. de prés, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 826 h. (278 feux); 1800, 1,341 h.; 1818, 1,426 h.; 1836, 1,724 h.; 1856, 1,688 h.

La Flamengrie possédait autrefois une léproserie. — En 1339, les Anglais s'emparèrent de ce village et le mirent à feu et à sang. — Il appartenait jadis à l'abbaye de St-Denis; il passa aux Dames de St-Cyr dans le courant du 18ᵉ siècle. — Ce village eut pour curé au 16ᵉ siècle, François Poulain Delabarre, qui embrassa la religion calviniste, se retira à Genève où il se maria, et publia différens traités sur l'éducation des deux sexes.

Seigneurs de La Flamengrie.

1161. Guillaume de La Flamengrie.

1196. Nicolas de Berlaimont, seign. avoué de La Flamengrie; femme, Aélide de Valaincourt. Enfans: Baudoin, Fastrède, Nicolas, Mathieu, Havide.

1227. Baudoin, *aliàs* Gossuin de Berlaimont, avoué dud.

1233. Fastre d'Avesne, seign. dud., frère de Jacques, sire d'Avesne. Enfans : Nicolas, Jacquemont, évêque de Tournai, et une fille.

1242. Thierry de La Hamaide, chev. avoué dud.

1265. Gilles, sire de Beaumont (Berlaimont), avoué dud., par sa femme Yoise (Joya). Enfans : Gilles, Jean et deux filles

12.. Gilles de Berlaimont, avoué dud. Fmes : 1° N. d'Annois près Valenciennes ; 2° Ade de Waviers, dont Gilles et autres.

13.. Gilles II de Berlaimont, avoué dudit.

La terre de La Flamengrie fut achetée en 1457, avec celle de La Capelle, par Jean, s. de Proisy, et devint l'apanage d'une branche cadette de cette maison, dont les membres étaient seigneurs de Neuville-en-Laonnois (V. ce mot). Elle passa ensuite à Emmanuel de Proisy, seig. de Marfontaine, dont la fille la porta en dot à Emmanuel-Joseph de Hallencourt (V. Marfontaine).

En dernier lieu, M. Lecat d'Hervilly était seigneur de La Flamengrie.

FLAVIGNY-LE-GRAND, *Flaviniacum*, *Flaviacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 45 k. au N. de Laon et 20 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, sans Morcourt, 1,900 arp. de terres, 80 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : 1760, sans Morcourt, 248 h. (104 feux) ; 1800, 590 h. ; 1818, 654 h. ; 1836, 1,228 h. ; 1856, 1,316 h.

Seigneurs de Flavigny-le-Grand.

Au 12e siècle, cette terre appartenait aux seigneurs de Guise et devint l'apanage d'un puîné de cette maison, dans la personne du suivant.

1189. René de Guise, fils puîné de Guy, s. de Guise. René fut seig. de Flavigny-le-Grand et le Petit, de Beaurain et Monceau ; femme, Idelie ; enfans : Baudoin, René, Etienne, Elizabeth, Juctha, Havide, Emelote, Gremburge.

1193-1212. Godefroi (Baudoin ?) de Flavigny, seig. desd. ; femme Cécilie, dite Domisons. Godefroi se croisa contre les Albigeois en 1212.

12.. René II de Guise, seign. desdits.

1253. Renaud de Guise ou de Flavigny, son fils, seign. desd. ; femme, Agathe.

1319-30. Jean de Flavigny, dit Esmeret.

1331-39. Oudard de Flavigny.

1406. Jacquemard de Flavigny, bailli des bois de la terre de Guise.

1760-89. Le prince de Condé, duc de Guise.

FLAVIGNY-LE-PETIT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 50 k. au N. de Laon et 25 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 18 arp. de prés. — Population : en 1760, 55 h. (20 feux) ; 1800, 80 h. ; 1818, 98 h. ; 1836, 149 h. ; 1856, 153 h.

Pour les seigneurs de Flavigny-le-Petit, voyez ceux de Flavigny-le-Grand.

FLAVY-LE-MARTEL, *Flaviacum Martelli*. — Bourg de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine ondulée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 18 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 960 arp. de terres, 25 arp. de chenevières, 50 arp. de prés, un arp. et demi de marais, 400 arp. de

bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 135 feux ; 1800, 1,673 h. ; 1818, 1,957 h. ; 1836, 2,375 h. ; 1856, 2,378 h.

Au 11e siècle, Flavy n'était encore qu'une cense appartenant aux comtes de Vermandois. L'un d'eux, Herbert IV, la donna en 1059 à N.-D. de Chauny. Son surnom lui vient de l'un de ses seigneurs nommé *Martel* (marteau), à cause sans doute de ses exploits guerriers, lequel vivait dans la seconde moitié du 12e siècle.

Seigneurs de Flavy.

1150. Eudes ou Odon de Flavy.

1151. Baudoin de Flavy ; femme, Eléonore de Crévecœur. Enfans : Raoul, Hugues, mort jeune ; Gautier, chanoine de St-Géry ; Fulbert, abbé du St-Sépulcre à Cambrai ; Simon, Alix, femme de Gautier de St-Omer ; Mathilde, femme de Guillaume d'Inchy.

1169. Raoul Ier, seig. dud. ; femme, Mélissende de La Fosse. Enfans : Raoul, Gauthier, s. de Sequigny, gouverneur de Crévecœur et Arleux ; Hugues, s. de Gourgouce, qui se croisa en 1169.

1171. Martel de Flavy, chev.

1191-94. Geoffroi ou Godefroi de Flavy, surnommé Martel ; peut-être le même que le précédent.

119.. Raoul II, seign. dud., gouverneur de Guise et Bohain ; femme, Fresende de Dours.

1225. Pierre de Flavy ; fme, Herme. Enfans : Pierre, Jean, Robert, Isabelle, Mathilde, Marie.

1298-1311. Pierre de Flavy, chev., seign. de Flavy, Condren et Faillouel ; femme, Jeanne.

1318. Jean de Flavy.

1358. Pierre II de Flavy. Il défendit Cambrai contre les Anglais et fut fait prisonnier par eux. Femme, Marie de Bazentin. Enfans : Raoul, Floreut, abbé de St-Aubert de Cambrai ; Gertrude, femme de Baudard, sire de Renty ; Havide, religieuse à Premy.

1389-1403. Raoul III, s. de Flavy, Bazentin, Averdoing, Montauban, Liancourt, Quincy, Pimprès, Boucamp, Froheux et Bruyères-sur-Oise. Femme, Blanche de Nesles. Enfans : Jean, Guillaume, s. de Fère-en-Tardenois, gouverneur de Compiègne, qui fit prendre la Pucelle et fut assassiné par sa femme ; Charles, s. de Roncherolles, gouverneur de Roye ; Louis, s. de Ribécourt, gouv. de Choisy ; Hector, seig. de Maizières et Montauban, chev. de Jérusalem, gouv. de Chauny, se battit en duel sur le marché d'Arras en 1432, contre Maillotin de Bours, connétable du duc de Bourgogne ; Raoul ou Robert et 3 filles,

14.. Jean II, s. de Flavy : femme, Marie d'Anthoing, dont une fille, Jeanne, qui porta Flavy au suivant.

Cette famille portait : *d'hermines, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'azur.*

14.. Jean, baron d'Auxi, s. de Flavy par sa femme Jeanne de Flavy, dont deux filles : la première, Isabeau, porta Flavy à Philippe de Crévecœur, gouverneur de Picardie, et mourut sans enfans. Flavy revint à sa sœur Marie, femme de Jean de Bruges, s. de Gruthruse, maréchal de France, lesquels n'eurent qu'une fille, Marguerite, qui vendit Flavy à

1509. Marie de Luxembourg, dame de La Fère, Ham, Vendeuil, etc.

1521. Jacques de Luxembourg, s. de Fiennes.

1550. Quentin de Goussencourt, chev., seign. de Miséry et Flavy, gouver de St-Quentin, tué à la bataille de cette ville.

1557. Robert de Goussencourt, son fils, conseiller au parlement, seign. desd. ; femme, Anne d'Arquinville.

1609. Gilles Brulart, s. de Genlis et Flavy en partie ; Jean de Vieux-Pont, s. de l'autre partie.

1670. Alexandre du Royer, seign. de Bournonville et Flavy.

1677. Louis d'Estourmelles, marquis du Frestoy, Candor, Campagne et Flavy, lieutenant de vaisseau. Enfans : Charles, abbé du Frestoy, Louise-Charlotte, qui épousa

1699. Jean-Joseph d'Estourmelles, chev., comte de Thien, marquis du Frestoy.

1733. Louise-Charlotte d'Estourmelles, veuve du précédent, dame de Flavy.

17.. N., comte d'Estourmelles, s. de Flavy.

Il y avait autrefois à Flavy le fief *Courtemanche, curti domina*, dont Françoise de Luxembourg était dame en 1535.

FLEURICOURT, FLORICOURT (12e siècle). — Ferme dépendant d'Amifontaine. Ce n'était au commencement du 12e siècle, qu'un lieu désert. Pierre de Sissonne à qui il appartenait, le donna en 1133 avec la dîme du terroir, à l'abbaye de St-Martin de Laon, pour y construire une *court* ou ferme.

FLEURY. — Village de l'ancien Tardenois, situé dans un petit vallon, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St-Martin. — Culture en 1760, 200 arp. de terres. — Population : en 1760, 25 feux ; 1800, 124 h. ; 1818, 132 h. ; 1836, 168 h. ; 1856, 115 h.

Il est des écrivains qui prétendent que Fleury vient de *Florus*, nom d'un empereur romain. — Ce village appartenait autrefois à la chartreuse de Bourg-Fontaine et ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs.

FLUQUIÈRES, FLEUQUIÈRES, autrefois FULCHIÈRES. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine nue et élevée, à 51 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 1698, 220 h. ; 1800, 400 h. ; 1836, 451 h. ; 1856, 533 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Pantemont ; le chapitre de St-Quentin l'acheta en 1748. Il ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs. — On voyait jadis une tombelle entre ce village et Happencourt.

FOIGNY, *Fusiniacum* (12e siècle), *Fusniacum*, *Fusneium*. — Hameau dépendant de La Bouteille. Il formait autrefois une paroisse sous l'invocation de la Vierge et comptait 587 h. en 1760. — Il doit sa naissance à une abbaye de Bernardins qui fut fondée en 1121, dans ce lieu alors désert, par Barthelemy, évêque de Laon. Grâce aux libéralités des seigneurs voisins et au patronage du célèbre St Bernard, cette communauté acquit si rapidement de grandes richesses, qu'elle put songer peu d'années après sa fondation, à construire une vaste habitation et une grande église. Celle-ci avait 400 pieds de long sur 82 de large, et fut, dit-on, bâtie en trois ans. L'enclos du monastère était immense. On y voyait six ponts en pierre pour les communications, et une ferme qui comprenait 17 charrues de terres. Il y avait d'ailleurs des habitations pour les frères convers, au nombre de plusieurs centaines, qui y exerçaient toute sorte de professions. Outre ces grandes exploitations de terres et de bois, cette abbaye possédait encore des forges, des bateaux sur la Meuse, etc. ; en un mot, elle offrait un modèle de ces communautés qui étaient à la fois des associations religieuses et industrielles. — Ruinée une première fois par les Anglais au commencement du 15e siècle, l'abbaye de Foigny vit abattre les murailles de son enclos en 1533 pour servir à construire les fortifica-

tions de La Capelle. Elle fut brûlée par les impériaux en 1543 et par les Espagnols en 1635. — On a : *Histoire de Foigny*, par A. Piette, 1847.

Folie-sur-Braine (La) ou Chateau-du-Haut. — Ancienne forteresse bâtie sur le sommet de la colline, au-dessus de la ville de Braine. — Ce château appartint de tout temps aux comtes de Braine, qui cependant le donnèrent parfois en fief à des seigneurs particuliers. — En 1391, Jean de Cremolles, neveu d'Hugues II de Pierrepont, comte de Roucy et de Braine, était seignenr de La Folie-sur-Braine. — En 1427, Charles VII, roi de France, à la prière des Rémois qu'incommodait une troupe de Navarrais campée dans ce château, vint en faire le siége et le fit démanteler après l'avoir pris.

FOLEMBRAY, *Follanebrayum*, *Follembrayum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans la vallée de l'Ailette et sur la rive droite de cette rivière, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, des élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues, 250 arp. de prés, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 450 h.; 1800, 409 h.; 1818, 493 h.; 1836, 961 h.; 1856, 1,084 h.

Folembray est très-ancien. Le droit de nomination à la cure de ce village, revendiqué à la fois par Hincmar, archevêque de Reims, et par Hincmar, évêque de Laon, qui vivaient l'un et l'autre au 9e siècle, fut l'une des causes qui allumèrent une haine profonde entre l'oncle et le neveu. — Plusieurs rois de la 3e race affectionnèrent le séjour de Folembray. François Ier, Henri II et Henri IV y séjournèrent souvent. Ce dernier y eut plus d'une fois des rendez-vous avec Gabrielle d'Estrées, et l'on y montrait encore, il y a moins de 50 ans, une sorte de donjon dans lequel on prétend que les deux amans se voyaient en secret. — Enguerrand III, sire de Coucy, construisit au 13e siècle un château-fort dans ce village qui était de ses domaines. Il fut brûlé et détruit en 1552 par le comte de Rœux, qui battait la campagne à la tête d'un parti de troupes impériales. — Folembray est célèbre dans l'histoire par l'édit qui y fut rendu en 1596, et qui amena la paix entre le roi et le chef de la Ligue. Henri IV pardonna aux princes lorrains, en reconnaissant que des motifs de religion leur avaient seuls fait prendre les armes. Il se chargea de liquider les dettes du duc de Mayenne jusqu'à concurrence de 350,000 écus, lui abandonna trois places de sûreté, savoir: Soissons et deux autres villes situées en Bourgogne, et consentit que la religion catholique fût seule observée à Soissons et dans ses alentours. — Une verrerie fut établie à Folembray en 1705, par un sieur Thévenot. Il obtint tout d'abord un tel succès dans la fabrication des bouteilles qu'on ne se servit longtemps à Paris que de *Thévenottes*. Cette usine, grâce aux améliorations successives qui y ont été apportées, est aujourd'hui l'un des établissemens les plus importans en ce genre. Ses produits sont justement renommés par leur belle et leur bonne qualité. M. de Poilly, son propriétaire actuel,

a de plus essayé la fabrication de meubles en verre, comme dessus de table de salon, chambranles de cheminées, etc. On a vu à l'exposition de 1819, des tables de ce verre imitant les plus beaux marbres et les plus belles agathes.

Folembray est la patrie de Jean de Folembray, abbé de Clairfontaine en 1555. — On a : *Notice historique sur Folembray*, par Melleville, à la suite de son histoire de Coucy, 1848.

Seigneurs de Folembray, relevant de Coucy.

8.. Odelher, seign. de Folembray.

8.. Rodulphe, son fils; enfans : Odelgise, Pardule, évêque de Laon en 848.

9.. Odelgise, seign. dud. Puis les sires de Coucy, qui paraissent l'avoir donné en fief aux suivans.

1133. Robert de Coucy, dit *Cossez*, s. de Folembray. Il appartenait à la famille des châtelains de Coucy; femme, Ermentrude? Enfans : Robert, Guy, Garnier, Philippe, Eudes, mort en 1158.

11.. Robert II, dit Cossez, seign. dud.

1266. Godefroy ou Geoffroy de Coucy, dit *Chienet* de Folembray; enfant, Renaud, clerc.

1417. Charles de Fay d'Athies, s. de Puisieux, Marfontaine et Folembray.

1480. Gilles de Fay d'Athies, s. de Puisieux, *vicomte* de Folembray.

Folembray paraît ensuite être entré dans le domaine royal et y resta jusqu'au 17e siècle, époque où Louis XIV le donna en supplément d'apanage à Philippe de France, son frère; puis il passa dans les mains suivantes.

1764. Gérard Lévêque de Champeaux, ex-ambassadeur, président-trésorier de France, seig. de Folembray et Verneuil.

1767. Henri-Jacob-Sébastien Lévêque de Champeaux, son fils, écuyer, capitaine au régiment dauphin, seign. desdits.

Ce domaine passa ensuite dans la maison d'Orléans qui le possédait encore au moment de la révolution.

On voyait autrefois à Folembray les fiefs *Rademer*, du *Tourniquet* et du *Bois des Vaches*. Ce dernier appartenait aux habitans.

Fief Rademer.

1417. Charles de Fay d'Athies, s. de Puisieux, et du fief Rademer.

1447. Thomas de Fay d'Athies, seign. desd.

1484. Jean Gruchet, s. du fief Rademer.

1532. Gaspard Thévenot, seign. desdits.

1539. Pierre Tavernier, seign. dudit.

1700. Félicienne Sauvaige, dame dudit.

1725. Georges Thévenot, seign. dudit.

1780. Michel St-Martin de Valcourt, s. dudit.

1784. Guillaume Trousson, s. dud., par son mariage avec Marguerite de Valcourt, fille du précédent.

Fief du Tourniquet.

1775. Sébastien-Anastase Lévêque de Champeaux, seign. du Tourniquet.

1781. Charles-Narcisse-Thomas Foissart de Roseville, ancien mousquetaire, s. du Tourniquet par acquisition du précédent.

FOLLEMPRISE. — Hameau dépendant d'Estrées. Son nom lui vient, dit-on, de ce que la Pucelle d'Orléans, s'étant échappée du château de Beaurevoir, où on l'avait renfermée après qu'elle eut été prise à Compiègne, se serait traînée, quoique blessée, jusqu'à cet endroit, où les Navarrais l'auraient arrêtée de nouveau.

FONSOMME, *Fontis Sommæ, Fontis Somenæ* (13e siècle), *Fonsommæ*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti près des sources de la Somme, circonstance à laquelle il doit son nom, à 50 k. au N.-O. de Laon et 15 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres. — Population :

1760, 158 h. (48 feux); 1800, 315 h.; 1818, 435 h.; 1836, 644 h.; h.; 1856, 755 h.

Seigneurs de Fonsomme.

Dès le 11e siècle, les seigneurs de Fonsomme prenaient le titre de sénéchaux et dapifer du Vermandois, charges alors attachées à la maison des comtes de cette province (V. Vermandois).

1076. Évrard Ier, s. de Fonsomme, sénéchal et dapifer du Vermandois.

1111-20. René, seig. dud., sénéchal et dapifer. Femme, Elizabeth; enfans: Jean? Mathieu, René, une fille religieuse à Fervaques.

1140. René II, seig. dud., sénéchal et dapifer. Enfans: Evrard, René, s. de Levergies; Jean, s. de Villeret; Gérard, Nicolas.

1186. Evrard II, s. dud., sénéchal et dapifer; femmes: 1° Louise; 2° Elizabeth: 3° Ermengarde. Enfans: Gilles, Jean, s. de La Malmaison.

1213-36. Gilles, seign. dud., sénéchal et dapifer. Femme, Ermengarde de Levergies, *aliàs* Elizabeth.

1236. Gilles II, seign. dud., sénéchal.

1241. Jean, seign. de Fonsomme et La Malmaison; femme, Elizabeth.

1265. Evrard III, seign. dud., sénéchal.

1269-75. Jean ou Gilles, seign. dud., sénéchal; femme, Catherine.

1293-1303. Gobert, seign. dud., sénéchal.

1320. Gérard de Fonsomme; femme, Agnès d'Essigny.

1330-56. Gobert II, sire de Fonsomme, sénéch.

Vers 1375-79. Robert d'Hervilly, sire dud. et sénéchal par sa fme N., héritière de Fonsomme.

1407. Quentin Ravenier, seign. dud.

14.. Thomas Ravenier, seign. dudit.

1484. Jean de Fonsomme, écuyer, seign. dud. et du Bois-Happart.

1499. Jean II de Fonsomme, son fils.

1507. Antoine de Fonsomme, écuyer.

1566. Claude Ravenier, seign. dud.

1608. Pierre de Fonsomme.

1770. N. de Forceville de Méricourt, s. dud.

FONTAINE-ALIX. — Ferme dépendant de Billy-sur-Ourcq. Elle appartenait autrefois aux religieux de Longpont, avec onze muids de terre à l'entour.

LES FONTAINES ou FONTAINES-ST-BERNARD. — Hameau dépendant de La Bouteille. Il se nommait primitivement la Cense, le Mont et le Pourceau de Dom Watier. Il tire son nom de sept sources qui s'échappent de terre en ce lieu.

FONTAINE-LÈS-CLERCS ou FONTAINE-SUR-SOMME, *Fontani*, *Fontanæ Clericorum* ou *suprà Sommam*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive droite de la Somme, à 48 k. au N.-O. de Laon et 7 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 1698, 160 h.; 1800, 285 h.; 1818, 336 h,; 1836, 425 h.; 1856, 413 h.

Ce village appartenait dans l'origine au domaine royal. Il fut donné au 9e siècle par Charlemagne, au chapitre de St-Quentin, qui le possédait encore au moment de la révolution.

Fontaine-lès-Clercs est la patrie d'Antoine Vicaire, professeur émérite d'éloquence au collége de Navarre, recteur de l'Université de Paris, mort en 1795.

FONTAINE-LÈS-VERVINS, autrefois FONT-LE-ROI, *Fontes regii*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 42 k. au N.-E. de Laon et 2 au nord de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse

de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 20 charrues, 80 arp. de prés, 160 arp. de bois. — Population : 1760, 710 h. (260 feux); 1800, 911 h.; 1818, 920 h.; 1836, 899 h.; 1856, 941 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon. Robert, l'un de ses abbés, en affranchit les habitans en 1233, et leur octroya la charte de Vervins.

Seigneurs avoués de Fontaine-lès-Vervins.

Ce furent d'abord les seigneurs d'Origny. Au commencement du 13e siècle, Thomas de Coucy, seign. de Vervins, acheta l'avouerie de ce village à Henri, seign. du Câteau, qui la tenait de sa femme Marguerite d'Origny; elle resta ensuite dans les mains des seigneurs de Vervins jusqu'à la fin du 16e siècle.

1660. Cornille-Robert d'Ully, s. de Fontaine.

Il y avait autrefois à Fontaine le fief *Cambron* qui appartenait aux seign. de Vervins. Raoul III de Coucy le donna, en 1336, à Charlotte de Coucy, *sa fille adoptive.*

1719. Louis-Joseph-Dieudonné Monjo, écuyer, ancien cap., seign. de Cambron.

FONTAINE-NOTRE-DAME, autrefois FONTAINE-LÈS-FIEULAINES, *Fontanæ juxta Fillanas* (12e siècle), *Fontanæ Beatæ Virginis.* — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 45 k. au N. de Laon et 12 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de Ribemont, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, avec Fieulaines, 1,100 arp. de terres, 160 arp. de bois. — Population : 1760, avec Fieulaines, 218 feux; 1800, sans Fieulaines, 406 h.; 1818, 453 h.; 1836, 677 h.; 1856, 902 h.

Le village de Fontaine-Notre-Dame était autrefois le lieu d'un pélerinage célèbre, dont il est question dès le 12e siècle. (V. Fieulaines.)

Seigneurs de Fontaine-Notre-Dame.

1163. Mathieu de Fontaines?

1179. Robert, chev. de Fontaine; femme, Adélide; enfans: Guillaume, Hugues, Gérard, Amauri.

1221-33. Gérard de Fontaines?

1319. Gérard, chev., sire de Fontaine-N.-D.

Cette terre passa ensuite aux seign. de Moy et devint l'apanage d'un cadet de leur maison. (V. Moy).

1500. Antoine de Moy, seig. de Fontaine-N.-D., Trélon et Holnon, sénéchal de Vermandois; femme, N. de St-Blanche; enfant, Jeanne, femme de Jean de Caulaincourt.

1520. Robert de Moy, seign. dud., sénéchal de Vermandois.

Vers 1550. Charles de Moy, seign. dud., sénéchal; femme, Catherine de Créqui; enfant, Jeanne, femme de François d'Alès, s. d'Holnon.

1670. Claude de Moy, seign. dud., sénéchal.

1735. Henri-Daniel Cottin, négociant de St-Quentin, capitoul de Toulouse en 1762. Ce fut le premier négociant ennobli en conséquence d'un édit du roi de 1767, qui permettait d'ennoblir annuellement deux négocians distingués dans le commerce par leurs talens et leur industrie. Femme, Marie-Anne Poupart; enfans: Louis-Daniel, Damaris-Elizabeth, femme de Pierre Dumoutier de Vatre, seign. de Marcy; Elizabeth-Adélaide, femme de N. Pandin de Romefort; Suzanne-Julie, femme de N. de Courvoisie

1770-89. Louis-Daniel Cottin, seign. dud.

FONTAINE-UTERTE, d'abord FONTAINE-THOMAS, puis FONTAINE-GOBERT, et enfin FONTAINE-AU-TERTRE ou DU TERTRE, *Fontana*, *Fontanæ ou Fontani in colle* ou *in declivio.* — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur un mamelon isolé, à 52 k. au N.-O. de Laon et 11 au nord de St-Quentin, autrefois de l'inten-

dance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Population : 1800, 235 h.; 1818, 235 h.; 1836, 294 h.; 1856, 327 h.

Fontaine-Uterte tire son nom des sources d'eau vive qui sortent de terre au milieu du village.

En désignant ce village comme étant la patrie de Pierre de Fontaines, célèbre jurisconsulte du 13e siècle, nous nous conformons à l'opinion commune; mais nous pensons qu'il pourrait bien être natif de Blérancourt.

Seigneurs de Fontaine-Uterte.

1138. Jean de Fontaine.

1187. Mathieu de Fontaine?

1195. A. de Fontaine; femme, E.

1206. Guy de Fontaine.

1210-39. Thomas, seign. de Fontaine; femme, Adelina; enfans : Mathieu, Jean Bedin, Alond, Agnès? femme de Guy; Robert. Mère, Ermengarde; frère et sœur : Alulphe, Elvide, femme de Manassès.

1244. Pierre-Judas, seign. de Fontaine-au-Tertre, écuyer.

1260. Jean dit Bedin, seign. dud.; enfant, Marie, femme de Vitasse de Fransières.

1284. Raoul Boutillier, écuyer, seign. dud.

1292. Gérard Judas, écuyer, seign. dud.

1296. Gilles de Fontaines?

1308. Ferri de Fontaines?

1580. Jean de Carpentier, chev., seig. dud. et de Villecholles; femme, Jacqueline des Fossés.

1770-87. M. Duplessis, seign. de Fontaine-au-Tertre.

FONTENELLE, *Fontanella*, *Fontanellæ*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Thibaut, solitaire. — Culture en 1760 : 24 charrues comprenant 1,890 arp. de terres, 115 arp. de prés. — Population : en 1760, 58 feux; 1788, 292 h.; 1800, 286 h.; 1818, 290 h.; 1836, 320 h.; 1856, 319 h.

Fontenelle n'était originairement qu'une succursale d'Artonges; il fut depuis érigé en paroisse.

Seigneurs de Fontenelle.

1179. Jean de *Fontaneta*?

1780. M. le marquis de Courtanvaux, baron de Montmirail.

1789. Le duc de Doudeauville.

FONTENELLE. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 68 k. au nord de Laon et 24 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, avec Papleux, 500 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Papleux, 305 h. (163 feux); 1800, sans Papleux, 698 h.; 1818, 699 h.; 1836, 767 h.; 1856, 715 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Liessies.

Seigneurs de Fontenelle.

1667. N. Richard, seign. de Fontenelle.

En dernier lieu, le prince de Condé, seign. de Guise.

FONTENELLE. — Hameau dépendant de Wissignicourt. — Une communauté de filles y fut établie en même temps que St Norbert fondait l'abbaye de Prémontré. Au rapport d'Hermann, témoin oculaire, on y comptait plus de mille religieuses de son temps. — C'était alors un simple moulin qui avait été bâti par Barthélemi, évêque de Laon. Il donna ce lieu pour y établir les sœurs de Prémontré, à la prière, paraît-il, d'Agnès, veuve d'André de Baudiment, qui en fut nommée supérieure.

FONTENOY, FONTENOIS, *Fontanedum*, *Fontaneium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au pied d'une colline, sur la rive droite de l'Aisne, à 50 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 60 arp. de vignes, 70 arp. de prés, 18 arp. d'aulnis. — Population : en 1760, 119 feux; 1800, 515 h.; 1818, 484 h.; 1836, 492 h.; 1856, 503 h.

Ce village tire son nom de quelques sources qui descendent de la lisière de la montagne voisine, *fontana*, source, fontaine. Il appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard. — On a découvert, il y a quelques années, sur le terroir de Fontenoy, au lieu dit la villa d'Arleine, un grand nombre de débris romains.

Seigneurs de Fontenoy.

1180. Gervais de Fontenoy. Son fils Etienne, paraît avoir été seign. de Vassens.

139. Jean de Vassan, seign. de Fontenoy et Olie.

1403. Raoul de Vassan, dit Herpin, seign. desd., son fils.

1435. Pierre de Vassan, chev., seign. desd., vicomte de Soissons; femmes : 1° N. d'Arragon ; 2° Marie de Grandvarlet; enfans : Raimond, seign. de Rizaucourt ; Isabelle, sans alliance.

On voyait autrefois à Fontenoy un fief nommé des *Mardensons*, dont un seul seign. est connu.

1780. M. Varelle de Beauvoir.

FORÊT BOURGEOISE, *Burgensis silva*. — C'est le nom d'une petite forêt qui, au 12e siècle, s'étendait depuis la Serre, entre Erlon et Nouvion-l'Abbesse, jusqu'à Landifay et Ribemont. Le nom du village de Pleine-Selve indique encore que là se trouvait le canton le plus épais de la forêt Bourgeoise. — Elle se divisait en plusieurs bois distincts portant chacun des noms particuliers. Elle fut défrichée par des communautés religieuses, dans le cours des 12e et 13e siècles; il n'en reste pas de vestiges.

Fors-mariage. — Au moyen-âge, les lois féodales défendaient au serf de contracter mariage avec la sujette d'un autre seigneur que le sien, ou avec une femme de condition supérieure à la sienne, et *vice versâ*; le mariage ainsi contracté constituait le fors-mariage et entraînait une amende ou même la confiscation des biens du serf coupable, selon les cas. — Le fors-mariage était rachetable par les serfs, et quelquefois les seigneurs le leur remettaient bénévolement, en récompense de leurs services. Il fut partout aboli par les chartes communales.

FOSSE-AUX-MÉLIERS (LA). — Ferme dépendant de La Bouteille. C'était encore

un hameau au 17e siècle. Il devait sa naissance à une petite ferme construite en ce lieu par les moines de Foigny, dans les premières années du 16e siècle.

FOSSÉS (LES), *Fossati*. — Ferme dépendant d'Haramont.

C'était autrefois un fief qui a donné son nom à une famille connue dans le Valois dès le 13e siècle et qui faisait remonter son origine à un Bertrand des Fossés, chev., lequel, au rapport de Raoul de Presles, vainquit un géant nommé Isoir, qui faisait le siége de Paris en l'an 1,000. Le manque de titres ne permet cependant pas de dresser la généalogie de cette famille. On connait un Simon des Fossés, grand bailli de Vermandois en 1249 et 1258; un Othon des Fossés, nommé exécuteur testamentaire de Pierre d'Arragon, en 1275; un Hugues des Fossés en 1378; un Jean des Fossés, abbé de Longpont, qui mourut en odeur de sainteté en 1515; un Adrien des Fossés, guidon de la compagnie de 50 lances du prince de Condé, lequel acheta la seigneurie d'Haramont en 1595. (V. Chouy, Haramont, Sissy, etc.)

FOSSÉS (LES). — Ferme dépendant de Neuilly-St-Front. C'était autrefois un fief avec des seigneurs particuliers.

1227. Barthelémi, s. d'Ancienville et des Fossés.
1539. Guillaume de Bray, écuyer, seign. dud.

FOSSOY, *Fossaneum*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un côteau, dans la vallée de la Marne, à 80 k. au sud de Laon et 7 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry. même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760 : cinq charrues et demie comprenant 540 arp. de terres, 65 arp. de prés, plus 65 arp. de vignes, 14 arp. de bois, 2 étangs. — Population : en 1760, 63 feux; 1788, 291 h.; 1800, 350 h.; 1818, 328 h.; 1836, 323 h.; 1856, 313 h.

Seigneurs de Fossoy.

1633. N. de la Félonnière, seign. de Fossoy.
1770. M. de Maussion.
1780. Mme de Tanlay.

FOUQUEROLLES, *Fulcoroli*. — Hameau dépendant de Merlieux. C'était autrefois un fief avec ses seigneurs.

1138. Adon de Fouquerolles.
1460. Gilbert de La Mothe, écuyer, d'une famille originaire du Bourbonnais, seign. de Fouquerolles par sa femme, Aliénor des Fossés; enfans : Pierre, Florent.
1514. Pierre de La Mothe, écuyer, seign. dud.; femme, Michelle de Gascoin, dont
1550-54. Christophe de La Mothe, écuyer; femme, Charlotte de Linières, dont Christophe.

Armes de La Mothe : *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules, à la barre en devise de sable sur le tout.*

FOURCHE (LA). — Ferme dépendante de Baulne. C'était jadis un fief avec des seigneurs particuliers.

1667. N. Maillard, seign. de la Fourche. Il descendait du fameux drapier de Paris, Pierre Maillard, qui vivait en 1352.

FOURDRAIN, FURDEREN. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une gorge étroite, à 12 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de

Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 3 charrues, 30 arp. de prés, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 542 h. (125 feux); 1800, 581 h.; 1818, 643 h.; 1836, 781 h.; 1856, 794 h.

Il tomba à Fourdrain, en 1528, une grêle d'une grosseur extraordinaire. Les grelons, qui pesaient plus d'une livre, tuèrent des hommes et des animaux dans la campagne, hâchèrent les vignes et les arbres.

Seigneurs de Fourdrain.

1287-1300. Simon du Sart, chev., châtel. de de La Fère ? seign. de Brie et Fourdrain, puîné de Simon II, seign. du Sart, châtelain de Laon.

Vers 1420. Jean le Danois, seign. du Bassinet et Fourdrain, gouverneur de Vaucouleurs en 1427 ; femme, Jeanne de Rocourt (Recourt?)

Vers 1460. Gérard le Danois, chev., leur fils, seign. desd.; femme, Marguerite de Beaufort, dame de Sery.

1484. Hugues I[er] le Danois, seign. de Fourdrain, le Bassinet, Sery, La Malmaison, Villers-le-Tourneux, Besny, Joffreville, Anguilcourt et Artaise ; femme Claude de Sainzelle.

15.. Hugues II le Danois, seign. desd., gouverneur d'Aubenton, Hirson et Rumigny. Femme, 1° Jeanne de St-Germain, dont Jean; 2° Joachime de Miremont, dont Philibert, seign. de Sery, et Charles, seign. de Joffreville.

Vers 1515. Pierre de Berry, écuyer, seign. de Brie et Fourdrain; femme, Marie de Beautor.

1529. Robert de Berry, leur fils, seign. desd.; femme, Catherine de Soyecourt ; enfans : Pierre, Robert, seign. d'Herbigny; Françoise, femme de Robert de Mailly, seign. de Cinq-Mars, vicomte de Treslin, Antoinette, femme de François de la Vernoise, seign. de Locq ; Michel, Marguerite et Louis.

15.. Pierre II de Berry, s. desd.; sans enfans.

1547. Henri de Beaufort, seign. de Brie et Fourdrain.

1690. Marie de Rabutin, dame de Manicamp, Fourdrain, etc.

En dernier lieu, le duc de Brancas.

Frangealez. — Ferme dépendant de Chât.-Thierry. Elle fut en 1799, le théâtre d'un évènement affreux. 28 chauffeurs habillés en militaires s'y étant introduits pendant la nuit, firent périr dans les tourmens le fermier et sa femme. Arrêtés peu après, ces bandits furent conduits devant une commission militaire et condamnés à mort pour la plupart.

Franquets (Les). — Ferme dépendant du Charmel. C'était autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1780, 4 feux, 225 arp. de terres et 5 arp. de prés.

FRANQUEVILLE. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite du Vilpion, à 30 k. au nord de Laon et 8 à l'ouest de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons, St Pierre et la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues, 120 arp. de prés. — Population : 1760, 136 h. (53 feux); 1800, 310 h.; 1818, 334 h.; 1836, 350 h.; 1856, 319 h.

Il y avait autrefois à Franqueville un fort dont Jean de Luxembourg se rendit maître en 1423. Ce village fut pillé en 1651, par les troupes de M. le Prince. — En 1780, il existait une fabrique de cartons à Franqueville.

Seigneurs de Franqueville.

138. Alain de Longueval, seign. de Franqueville, fils puîné d'Alain de Longueval, seign. de Thenelles; femme, Marguerite du Bois. Alain périt à Azincourt.

1415. Alain II de Longueval, leur fils, s. dud.

1603. Madeleine de Charron, dame de Franqueville. (V. Chalandry.)
1660. Louis de Montfort, s. de Franqueville.
1670. Jean Prévôt, seign. dud.
1723. N. Meslet, seign. dud.
En dernier lieu, M. de Coigny.

Frères des écoles chrétiennes. — L'idée d'établir pour les enfans pauvres des écoles gratuites dirigées par des religieux, est due à une dame de Laon nommée Mailfer, originaire de Reims. Elle s'associa dans ce but charitable un homme bienfaisant nommé Niel et l'envoya à Reims pour communiquer son projet à l'abbé de la Salle, prêtre, docteur en théologie et chanoine de cette ville, sou parent. Celui-ci ayant accueilli ces ouvertures, deux écoles gratuites furent établies à Reims en 1680, des libéralités de la dame Mailfer. Dès 1682, deux frères des nouvelles écoles furent appelés à Guise; l'année suivante il en vint aussi deux à Laon et autant à Marle. Deux frères furent encore introduits à La Fère en 1738, et trois autres à Soissons en 1740. Dispersés durant la révolution, les frères des écoles chrétiennes ont été rétablis depuis dans les lieux où il y en avait auparavant.

FRESNE, *Fraxineum.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 65 k. au sud de Laon et 20 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues comprenant 900 arp. de terres, 120 arp. de prés, plus 44 arp. de bois. — Population : en 1760, 70 feux; 1788, 342 h.; 1800, 379 h.; 1818, 357 h.; 1836, 343 h.; 1856, 323 h.

L'emplacement de Fresne était sans doute originairement couvert de bois au milieu desquels dominait le frêne, d'où vient le nom de ce village : *fraxineum*, frenay. — Son nom figure dans un diplôme de l'an 893.

1780. N. Paris de la Brosse, président au parlement, seign. de Fresne et Courmont.

FRESNE, *Fresnum*, *Fraxinium.* — Village de l'ancien Laonnois, situé sur un plateau, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 2 charrues. — Population en 1760, 183 h. (46 feux); 1800, 441 h.; 1818, 490 h. 1836, 540 h.; 1856, 440 h.

La terre de Fresne appartenait dans l'origine au domaine royal. Au 7e siècle, Chilpéric la donna, avec Barisis, à l'abbaye de St-Amand. Elle passa ensuite aux évêques de Laon, et Gauthier, l'un d'eux, la rendit en 1152 à la prévôté de Barizis, des mains de laquelle elle passa, on ne sait comment, dans celles des sires de Coucy. Enguerrand VII en affranchit les habitans en 1368, avec ceux de plusieurs autres villages voisins, sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 24 sous parisis. (V. Coucy-la-Ville.)

Seigneurs de Fresne.

1185. Gautier, châtelain de Péronne, seign. de Braie-sur-Somme, Fresne, Jumencourt et Barisis. (V. Jumencourt et Le Hamel).

Puis, les sires de Coucy, jusqu'au 15e siècle.

1693. Mathieu-Alexis du Bois, vicomte de Courval, seign. de Fresne, etc. (V. Courval).

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Fresne deux fiefs nommés l'un *Oudancourt* et l'autre *Romery*.

Fiefs d'Oudancourt et de *Blanche vigne*.

1661. Louis d'Aumale, seig. de Mont-N.-D., et d'Oudancourt par sa femme Madeleine de Clozel.

1703. François de Bouban, chev., seign. dud, par sa femme Marie-Louise d'Aumale.

Fief Romery.

1460. Regnard de Hez.

1477. Philippe Lescot.

1663. François du Passage.

1697. Charles Duchesne, seign. de Charmes.

FRESNE. — Hameau dépendant de Camelin. Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 32 feux, 2 charrues, 40 arp. de prés, 3 arp. de bois et beaucoup de chanvre. — C'était un fief noble avec des seigneurs.

1447. Robert de Parpes, seign. de Fresne.

1478. Etienne Vergnois.

1569. Christophe de Fente, écuyer.

1677. Madeleine Potier de Gesvres, dame dud et Blérancourt.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres.

FRESNOY-LE-GRAND ou EN ARROUAISE, *Fraxiniacum*, *Frainetum*, *Fraxinetum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une sorte de large vallée, à 54 k. au N.-O. de Laon et 16 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Éloi. — Population : 1698, 912 h.; 1800, 2,294 h.; 1818, 2,685 h.; 1836, 3,478 h.; 1856, 4,177 h.

Ce village est ancien : il en est parlé dans une charte de l'an 954. — La fabrication des gazes de soie et fils, qui y fut introduite en 1770 par un nommé Santerre de Paris, en a fait accroître la population avec beaucoup de rapidité. M. Santerre n'y occupait pas moins de 1,000 à 1,200 ouvriers. — Après la guerre d'Égypte, la fabrication des cachemires fut à son tour introduite à Fresnoy-le-Grand. — Ce village appartenait autrefois à l'abbaye d'Homblières.

Seigneurs de Fresnoy-le-Grand.

1159. Gerbert de Fresnoy; femme, Ersende; enfans : Robert, Isabelle, femme d'Algéric; Ermengarde, Aélide, Fressende.

1180. Robert de Fresnoy, chev.

1216. Amaury, seign. de Hauteville et Fresnoy.

1222. René Gordiaus ou Gordel de Fresnoy, chev.

1385. Gourdin Marc, seign. dud.

1422. Martin Marc, son fils, seign. dud.; femme, Elizabeth Maillette. Martin fut tué devant Gerberoy en 1435.

1435. Estemblot Marc, seign. dud.; enfans : Jean, Mathieu, Guillaume, René.

15.. Jean Marc, seign. dud.

1560. Jean II Marc, seign. dud. Il se retira aux pays de Caux. Les armes de cette famille étaient : *d'azur, à 5 marcs aux anses d'or*.

Il y avait autrefois à Fresnoy-le-Grand le fief de l'*Avouerie*

FRESNOY-LE-PETIT. — Hameau dépendant de Gricourt. C'était jadis un fief noble.

Vers 1550. Charles de Wallon, écuyer, s. de Fresnoy? et d'Épourdon en partie; femme, Charlotte de Cavoie. Enfans : Madeleine, femme de Ferry de Flavigny, seign. de Liez.

1787. La comtesse de Guébriant.

FRESSANCOURT, *Francorum curtis* (12e siècle), *Frescencurtis*. — Village de

l'ancien Laonnois, situé sur le bord d'un ruisseau, à 20 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 240 arp. de terres, 25 arp. de prés, 61 arp. de bois, 6 arp. de vignes. — Population : en 1760, 125 h. (28 feux); 1800, 117 h.; 1818, 168 h.; 1836, 262 h.; 1856, 196 h.

Fressancourt appartenait autrefois à l'abbaye de St-Martin de Laon.

Ce village est la patrie de Louis de Fressancourt, abbé de St-Vincent de Laon en 1504.

Seigneurs de Fressancourt.

1131. Rodulphe, seign. de Fressancourt.

1138. Pierre de Fressancourt.

1163. Pierre II de Fressancourt; enfant, Gilon.

1170. Louis de Fressencourt?

Vers 1440. Claude d'Harsillemont, seig. dud. Il fut assommé dans sa chambre par ses valets.

Vers 1450. N. de Cyron, gouvern. de La Fère, seig. de Fressancourt par sa femme N. d'Harsillemont, sœur du précédent, laquelle donna cette seigneurie à l'abbaye de St-Martin de Laon en 1454.

1486. Jean de Romery, bâchelier-ès-lois, s. de Fressancourt en partie; f[me], Isabelle Lecat.

1563. Jean II de Romery, seign. dudit.

1575. Roland de Romery, son fils.

1634. Jean d'Harsillemont, seign. de Fressancourt et Romery.

1666. Claude de Harsillement, seign. de Fressancourt.

Frette (La). — Maison isolée dépendant de Fargniers. C'était jadis un fief noble.

1736. Charles Canoel Viéville, écuyer, seign. de La Frette.

FRIÈRES autrefois FERRIÈRES, *Ferreriæ*, *Froeriæ?* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine ondulée, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 740 arp. de terres, 10 arp. de chenevières, 80 arp. de prés, 1,500 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 214 feux; 1800, 1,378 h.; 1818, 1,403 h.; 1836, 1,643 h.; 1856, 1,527 h.

Colliette fait dériver le mot Frières de *Fratrum cella*, parce qu'il s'établit au 12[e] siècle dans Faillouel, hameau dépendant de cette commune, une maison de frères croisés. Cette étymologie ne paraît pas fondée. — Ce village fut donné en 1046, par Gérard, évêque de Cambrai, à l'abbaye de Neufchâteau.

Seigneurs de Frières (Voyez Faillouel).

1230. Richer de Ferrières; femme, Ade, remariée en 1232 à Jean de Moy.

Vers 1250. Simon de Ferrières.

Vers 1280. Grégoire de Ferrières, son fils. Il fut l'un des principaux bienfaiteurs de l'église de St-Quentin. Ses largesses furent telles qu'on se trouva obligé de créer un receveur pour en toucher les revenus. Ils rapportèrent en 1394, 274 muids et plus de froment, près de 70 muids d'avoine. Le profit des hotages et chapons monta à 61 liv. parisis, le chapon estimé seulement 12 deniers. Grégoire avait exclu tous ses parens de sa succession.

1430. Le duc d'Orléans. Il vendit au duc de Bourgogne en 1440 les terres de Chauny, Frières, etc., pour payer sa rançon.

1609. Antoine de Blécourt, seig. de Frières-Faillouel.

1770. Le duc d'Aumont.

1789. M. Le Cellier de Vauménil, s. de Frières.

FROIDESTRÉES, autrefois FRAITESTRÉES, *Fracta strata* ou *streia*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 56 k. au N. de Laon et 12 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 4 charrues, 60 arp. de prés. — Population : en 1760, 147 h. (33 feux); 1800, 304 h.; 1818, 363 h.; 1836, 367 h.; 1856, 376 h.

Froidestrées est un des nombreux exemples de la corruption du nom de beaucoup de communes du département. Son nom dérive de *fracta strata*, chaussée rompue, parce qu'il est bâti sur l'ancienne voie romaine de Reims à Bavai, depuis très-longtemps rompue en cet endroit, et non, comme son orthographe actuelle le ferait croire, de *frigida strata*, chaussée froide, ce qui n'a aucun sens. — Il appartenait autrefois à l'abbaye de Foigny.

Des anciens seigneurs de Froidestrées, le suivant est seul connu.

1243. Colard ou Nicolas de Fraitestrées, fils de Pierre de Lerzy; femme, Marie.

FROIDMONT, *Frigidus mons*. — Hameau dépendant de Cohartille. C'était jadis un fief dont le seul seigneur connu est :

1256. Gérard, dit Chevalier; femme, Mathilde.

FROIDMONT. — Ferme dépendant de Braye-St-Christophe. Son nom lui vient, dit-on, de *fractus mons* (mont coupé), parce qu'on coupa un monticule situé près de là, lorsqu'on établit la chaussée romaine qui a été remplacée depuis par le chemin des Dames.

FRONTIGNY. — Ferme dépendant de La Malmaison. Elle formait autrefois une paroisse à part dont dépendit La Malmaison jusqu'à son érection en cure. En 1760, on comptait à Frontigny 68 habitans et 6 charrues. — Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Vauclerc.

FULCHIÈRES, voyez FLUQUIÈRES. — FALKOSIES, voyez FAUCOUZIS. — FULLAINS, voyez FIEULAINES.

FUSSIGNY, FUSSINIES (12e siècle), FUSEGNIE, *Fusegniæ*, *Fusseniæ*. — Hameau dépendant de Courtrizy. Il formait autrefois une paroisse séparée, sous le vocable de St Remi, et où l'on comptait 208 h. (48 feux) en 1760. Il tire son nom de sa position au milieu des bois : *fuz*, bois, et *ignis*, maison, maison des bois. — C'était autrefois un fief important.

1196. Pierre de Fussigny.

1239-60. Pierre II de Fussigny, chev.; femme, Erimburge, dite Comtesse. Enfant, Ade, femme de Robert de Beaune.

1311. Jean, dit Hutin, de Fussigny, écuyer.

1350. Marie de Saint-...., damoiselle de Villers-devant-le-Thour et de Fussigny.

1555. N. Guillain de Condé, seign. de Fussigny.

Vers 1620. Charles le Danois, seig. dud., fils puîné de Philibert le Danois, s. de Rocquigny; femme, Catherine-Diane de Bezannes.

Vers 1670. Charles II le Danois, son neveu, s. dud., fils de François le Danois, vicomte de Ronchères (Voyez ce mot).

G

GANDELU, WANDELUZ, *Grande lucum.* — Village de l'ancien Valois, bâti sur la rive gauche du Clignon, à 85 k. au sud de Laon et 25 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, 16 charrues comprenant 1,200 arp. de terres, 100 arp. de prés et autant de marais. — Population : 1760, 130 feux ; 1800, 518 h.; 1818, 536 h. ; 1836, 604 h.; 1856, 600 h.

On remarque à Gandelu les restes d'un ancien château et une terrasse d'où la vue s'étend sur un large horizon.

Ce village est la patrie de Charles de Bourbon, cardinal-archevêque de Rouen, au 16e siècle.

Seigneurs de Gandelu.

1205. Simon, chev. de Gandelu.

1210. Gautier, seign. d'Avesne et Gandelu.

1218. Gilbert de Gandelu ; femme, Marie.

1292. Jean de Gavres, seign. dud.

1295. Oudard de Chambly du Pré-Mouton, ch., sire de Gandelu ; femme, Marie.

1302. Le roi achète la terre de Gandelu, moyennant une rente de 2,000 liv. tournois, et la donne au suivant en échange de la châtellenie de Châtillon.

1324. Gaucher de Châtillon, comte de Porcien.

1340. Jean de Châtillon, son fils puîné, s. de Gandelu, grand-maître de France ; femme, Isabeau de Dampierre. Leur fille Jacqueline porta Gandelu à Jean Barat, sire de La Bove, laquelle à sa mort la laissa à son oncle ci-après.

1393. Charles de Châtillon, qui la vendit le 29 août 1397 à Louis d'Orléans, comte de Valois, pour la somme de 10,000 écus d'or à la couronne. Cette vente comprenait : le château, avec haute, moyenne et basse justice ; le hallage valant 32 liv. tournois par an ; la prevôté de même valeur ; la taille valant environ 40 liv. ; le cens ; les coutumes valant 13 setiers d'avoine, 25 deniers, 14 chapons et une poule ; le forage de 4 pintes par queue de vin ; le rouage de 2 deniers par charrette et 4 deniers par chariot de vin ; 1,500 arp. de bois en gruerie ; les confiscations, estrabières, épaves et aubinages, et les forfaitures desdites gruries, des terres, maisons, bois, vignes, viviers, moulins, dont celui de Gandelu était banal ; plusieurs hommes et femmes de corps rapportant par an 60 sous tournois. — La terre de Gandelu fut érigée en pairie pour le duc d'Orléans, en 1399.

1403. Le comte de Vertus, fils puîné du précédent. — La terre de Gandelu saisie sur lui, fut donnée à Jean, s. de Croy et Renty, grand bouteiller de France. Le roi l'échangea quelques années plus tard contre les ville et châtellenie de Beaurain-sur-Canche et la vendit à son neveu, Charles d'Orléans, qui, à son tour, la céda à sa sœur Marguerite de Valois, comtesse d'Etampes, femme de Richard, comte de Bretagne.

14.. François de Châlons, leur troisième fils, seign. de Gandelu.

1476. Jean de Châlons, prince d'Orange, son frère. Gandelu fut saisi sur lui par le roi en 1477, et donné à

1477. Jean d'Aillon, seign. de Lude.

1528. Anne de Montmorenci, connétable de France, seign. dudit.

1562. Guillaume de Montmorency, seig. dud. Sa fille Madeleine la porta en mariage à

15.. Henri, duc de Luxembourg.

1615. François Potier, marquis de Gandelu, fils puîné de René Potier.

16.. Léon Potier, son puîné, seign. dudit.

1777. Louis-Joachim Potier, duc de Gesvres, seign. dudit et Blérancourt.

GAUCHY, *Gaziacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive gauche de la Somme, à 46 k. au N.-O. de Laon et 4 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Population : 1698, 112 h.; 1800, 298 h; 1818, 322 h.; 1836, 340 h.; 1856, 392 h.

En l'année 964, Arnoul, comte de Flandres, donna à l'abbaye d'Homblières le village de Gauchy, alors composé de huit manses, avec un moulin, prés, bois, etc.

Seigneurs de Gauchy.

1175. Roger de Gauchy.

1188. Gilles de Gauchy.

1189. Adelvie de Gauchy; Gautier, son fils.

Vers 1200. Robert de Gauchy, fils de Guerric de Moy; femme, Agnès, qui était veuve en 1224. Guy, fils d'Agnès et de Robert; Marie, sa fille.

1284-92. Wiard ou Guyard de Gauchy, écuy.

1316-28. Robert de Gauchy, chev.

1335. Jean, sire de Gauchy; femme, Jeanne. Jean acheta en 1352, moyennant 300 liv. parisis, la châtellenie de St-Quentin, qui avait été saisie sur l'héritière de Jean de Gauchy, châtelain, pour raison des dettes de son père.

1357. Robert II, sire de Gauchy, châtelain de St-Quentin.

1373. Jean II de Gauchy, châtelain.

1376. Alix, sa fille, dame de Gauchy, châtelaine de St-Quentin.

1396. Marie, dame de Gauchy, veuve de Gilles d'Eschin (du Chin?), châtelaine.

1492-1513. Jean Pinchebaste-Guignard de Landifay, écuyer, seig. de Thorigny et Gauchy, lieut. du bailli de Vermandois à St-Quentin.

1770. Le comte de Laval Montmorenci.

GENEVIÈVE (SAINTE-), *Sancta Genovefa*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 40 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 6 charrues, 50 arp. de prés, 2 arp. et demi de bois, 6 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 17 feux; 1800, 157 h.; 1818, 190 h.; 1836, 208 h.; 1856, 162 h.

Seigneurs de Sainte-Geneviève.

Vers 1530. Robert de Bossut, s. de Lierval, Ste-Geneviève, etc.

Vers 1630. Madeleine de Hédouville, dame de Ste-Geneviève. Elle épousa Charles de Garges, seign. d'Hartennes.

GENEVROY. — Hameau dépendant de Rocourt. Il paraît avoir formé jadis une paroisse séparée. On y comptait en 1760, 7 feux, 2 charrues comprenant 180 arp. de terres et 10 arp. de prés.

Pour les seigneurs V. St-Eugène.

GENGOULPH (ST-), autrefois VINLY-ST-GENGOULPH, *Sanctus Gengulphus*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 80 k. au sud de Laon et 25 au N.-O. de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Gengoulph. — Culture en 1760, 16 charrues, comprenant 1,200 arp. de terres,

60 arp. de prés, 5 arp. de vignes. — Population : en 1760, 37 feux; 1788, 200 h.; 1800, 215 h.; 1818, 219 h.; 1836, 267 h.; 1856, 252 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Reuves.

GENLIS. — Voyez VILLEQUIER-AU-MONT.

GENY. — Hameau dépendant de Cuissy. — Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 235 h., 2 charrues, 10 arp. de prés, 8 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Au 13e siècle, Geny appartenait à Renaud de Bar qui le tenait par héritage de Marie de Dreux. Renaud de Bar le vendit en 1255, pour la somme de 300 liv. de Tours, au chapitre de Laon, lequel l'a gardé jusqu'à la révolution.

GERCY ou GERSIS, *Gerineium*, *Geracium*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche du Vilpion, à 36 k. au nord de Laon et 4 au sud de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 9 charrues, 50 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : 1760, 368 h. (82 feux); 1800, 397 h.; 1818, 692 h.; 1836, 749 h.; 1853, 579 h.

Il y avait autrefois à Gercy un château-fort dont les Armagnacs s'emparèrent en 1412 sur les Bourguignons. Les milices des communes voisines furent réunies aussitôt et conduites au siége de ce château qui fut repris et les prisonniers décapités. Jean de Luxembourg le reprit en 1423, et le duc de Bourgogne, en traitant avec le roi en 1475, s'engagea à le démolir. — Les protestans avaient autrefois à Gercy un prêche qui fut détruit en 1664.

Seigneurs de Gercy,

La terre de Gercy appartenait autrefois aux sires de Coucy. Enguerrand, l'un deux, y construisit une chapelle en 1221, et y établit un chapelain auquel il donna la dîme de Gercy avec 80 sous à prendre sur le vinage de Vervins. — Au 14e siècle, Guillaume, sire de Coucy, assigna à Isabeau de Châtillon, son épouse, sa vie durant, le château et le domaine de Gercy contenant 1,000 livrées de terre. Il entra ensuite dans le domaine royal et Henri IV le vendit, moyennant 4,000 liv., à

1590. Pierre Gemart, capitaine d'infanterie. Ce fief consistait alors : en une rente annuelle de 2 muids 3 jallois de blé, mesure de Marle, les droits de bourgeoisie, cens et rentes montant à 73 liv. 12 sous; en 109 chapons *et demi* et une poule, droits de rouage, lods et ventes, rivière et basse justice, le tout valant 66 écus 2/3 d'or sol. Le roi se réserva la haute et moyenne justice, la chasse et les bois, et fit la condition que ce fief serait tenu de lui en foi et hommage, qu'il ne pourrait être aliéné, et qu'il passerait aux aînés mâles seulement de l'acquéreur, à défaut de quoi il rentrerait dans le domaine de Marle.

1605-41. François de Gemart, écuyer, seign. de Gercy, gouverneur de Vervins.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

GERGNY, autrefois GERIGNY, *Geriniacus*, *Gerimacus*, *Grimacus*. — Village de l'ancienne Thiérache, assis au confluent du Sommeron dans l'Oise, à 54 k. au nord de Laon et 10 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage,

élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 5 charrues, 70 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : 1760, 218 h. (48 feux); 1800, 322 h.; 1818, 354 h.; 1836, 423 h.; 1856, 411 h.

Au milieu du 7e siècle, ce lieu n'était encore qu'un désert où St Éloque ou Éloge vint finir ses jours. Ce saint était Irlandais et resta d'abord quelque temps au monastère de Lagny, dont il fut abbé; mais aspirant à un genre de vie plus tranquille, il quitta Lagny pour venir se retirer à Gergny, où il mourut entre 660 et 666. Il fut enterré sur une colline voisine où on lui éleva une chapelle qui fut détruite au 9e siècle par les Normands. — La terre de Gergny ayant été donnée en 1130, par Godefroi, comte de Château-Porcien, à l'abbaye de Cuissy, le supérieur de cette maison y fit construire un petit monastère où il envoya quelques-uns de ses moines; mais, peu de temps après, voulant éloigner les religieuses qui étaient venues s'établir à Cuissy sous la règle de Prémontré, il les transféra à Gergny après en avoir retiré les moines, et un peu plus tard à Roez. Il n'y eut plus dès-lors à Gergny qu'un simple prieuré qui ne tarda pas à être réuni à l'abbaye de Chaumont.

GERMAIN (ST-), *Sanctus Germanus*. — Hameau dépendant de Lesquielles. — Au commencement du 12e siècle, son terroir appartenait aux seigneurs de Guise. Guy, l'un d'eux, le donna en 1120 à l'abbaye de Fesmy. C'était jadis un fief ayant des seigneurs particuliers.

1328. Bacot de St-Germain.

Vers 1490. Quentin de Martigny, seign. de St-Germain et Etreux, fils de Clément de Martigny, seign. d'Hannapes; femme, Marie Marte; enfans : Jean, Innocent.

15.. Jean de Martigny, seign. desd., garde scel du bailli de Vermandois; femmes : 1° Anne le Voirier; 2° Antoinette Doulcet; plusieurs enfans.

La famille de Martigny portait : *écartelé : d'argent, à 3 fasces d'azur, à la croix ancrée de gueules brochant sur le tout; de gueules, à 5 quinte-feuilles d'argent.*

Vers 1640. Pierre de Poulet, écuyer, seign. de St-Germain; enfans : Claude? Annibal, seign. de Chevennes.

1655. Claude de Poulet, écuyer, seign. dud., Faucoucourt et Marsilly.

Vers 1675. Philippe de Poulet, écuyer, seign. desd.; femme; Marie-Françoise de Martigny; enfant, Candide, femme de Charles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux.

GERMAIN (ST-). — Hameau dépendant de Villeneuve. Avant la révolution c'était une paroisse qui appartint successivement à l'abbaye de Longpont et à l'évêque de Soissons.

On y voyait autrefois deux fiefs, celui de *Morillon*, qui appartenait aux Célestins de Villeneuve, et celui du *Chauffour*.

GERMAINE (LA). — Cette petite rivière prend sa source auprès d'Etreillers, entre dans le département de la Somme au-dessous d'Hérouel, et va se perdre dans cette rivière auprès d'Offoy, après un cours d'environ quatre lieues.

GERMAINE, *Germania*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur le bord

d'un ruisseau, à 54 k. au N.-O. de Laon et 14 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 104 h.; 1800, 135 h.; 1818, 178 h.; 1836, 202 h.; 1856, 184 h.

Germaine tire son nom, paraît-il, du ruisseau de ce nom sur le bord duquel il est bâti. — Au commencement du 12e siècle, il appartenait aux seign. de Guise et Burchard, l'un d'eux, le donna en 1135, du consentement de sa mère Adelvie, à l'abbaye de Prémontré qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Germaine.

1246. Baudoin, seign. de Germaine? est tué par les Ronds dans une rencontre près d'Enghien.

Vers 1250. Alix de Germaine, femme de Jean de Roucy du Bois.

1400. Jean de Montaigu, seign. de Germaine? Cette terre fut saisie sur lui et donnée au duc de Guyenne en 1413.

GERNICOURT, *Gerniaca curtis* ou *villa.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 8 charrues, 28 arp. de prés, 603 arp. de bois. — Population : 1760, 98 h. (22 feux); 1800, 127 h.; 1818, 111 h.; 1836, 117 h.; 1856, 128 h.

Ce village doit sa naissance à une villa ou résidence royale. Un jour que Pepin s'y trouvait, St Rigobert, archevêque de Reims, vint l'y voir. Pepin lui demanda ce qu'il pourrait faire pour lui être agréable, et apprenant que ce séjour lui plaisait, il le lui offrit avec tout le terrain qu'il pourrait parcourir tandis qu'il ferait lui-même son repas à l'heure de midi. Rigobert, à l'exemple de St Remi, se mit en route, fit poser des bornes de distance en distance, et Pepin à son réveil lui confirma la possession de tout le terrain qu'il venait d'enclore. — En l'année 920, Charles-le-Simple, après sa déposition, se retira dans le château de Gernicourt qui appartenait à l'archevêque de Reims. — De vastes sépultures antiques ont été découvertes près de ce village en 1846. Il est la patrie de St Rigobert qui y fut enterré en 775. Au siècle dernier, on y voyait encore son tombeau.

Seigneurs de Gernicourt.

Vers 1220. Thomas de Gernicourt.

1230. Gilles, son fils, seign. dud.

1250. Jean, ch. de Gernicourt; fme, Helvide.

1332. André de Gernicourt, écuyer.

Vers 1380. Adrien de Gernicourt; enfant, Beatrix, femme de Jean d'Armentières.

Vers 1560. Pierre de Salnoie, seign. dud.; femme, Anne de Goujon.

Vers 1580. Philippe de Salnoie, seign. dud., femme, Marie de Montigny.

En dernier lieu, la duchesse d'Ancenis.

GIBERCOURT, *Gilberti* ou *Gisberti curtis.* — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine ondulée, à 36 k. au N.-O. de Laon et 14 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quen-

tin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : 1800, 117 h.; 1836, 150 h.; 1856, 133 h.

Seigneurs de Gibercourt.

1283. Raoul de Gibercourt, écuyer.

1290. Huard de Gibercourt et Jussy, écuyer.

1552-54. Jean de Carpentier, seign. de Gibercourt et Villecholle, écuyer, archer des ordonnances du roi. Il fonda à St-Quentin le béguinage dit de Villecholle pour trois pauvres femmes.

1555. Louis Varlet, écuyer, seign. dud.; femme, Etiennette Dufour. Louis Varlet fut mayeur de St-Quentin et défendit cette ville contre les Espagnols en 1557.

1560. Louis Varlet, seign. dud., leur fils; femme, Catherine Lallier.

Vers 1700. François de La Fons, chev., seign. de Gibercourt et Commenchon; femme, Anne-Françoise Blin; enfant, Claude, seign. de Cuy, chambellan et bouteillier du Vermandois.

1770. Melle Poitevin.

GIFFECOURT. — Hameau dépendant de Castres. Il appartenait au 12ᵉ siècle à un nommé Boson, coûtre de St-Quentin, qui le donna au chapitre de cette ville vers 1180. On y voyait alors un hôpital qui fut détruit au 14ᵉ siècle, et dont on réunit les biens en 1376 à ceux du même chapitre.

1256. Pierre de Giffecourt, écuyer, frère de Raoul de Mouchy.

12.. Jean de Giffecourt, son neveu.

GIVRAY, autrefois GIVROY. — Ferme dépendant de Bruyères, canton de Fère. C'était jadis un château avec une terre qui portait le titre de baronie. Il avait été bâti au 16ᵉ siècle par Charles de Harlus, l'un des seigneurs de la cour de François Iᵉʳ. On voit encore dans un salon voûté, une grande cheminée dont le manteau est orné de salamandres avec cette devise : *Nutrisco et extinguo*. Les seigneurs connus de Givray sont les suivans :

1219. Gautier de Givroy.

Vers 1540. Charles de Harlus, baron de Givroy.

1550. René de Harlus, seign. dud.

1649. Antoine de Harlus, baron dud.; femme, Catherine de Suigny.

1675. François de Harlus, leur fils, baron dud. Femme, Marie-Anne de Gonnelieu, qui lui apporta la terre d'Autrêches.

GIVRY. — Hameau dépendant de Belleau. C'était autrefois un fief dont les seuls seigneurs connus sont :

15.. Claude Gaultier, écuyer, seig. de Givry, maître des eaux et forêts du duché de Château-Thierry, mort en 1599; femme, Marie Pognaut.

1599. Claude Gaultier, écuyer, seign. dud., leur fils; femme, Elizabeth Rodelin.

GIZY, *Gisiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 12 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 13 charrues, 35 arp. de prés, 18 arp. de bois. — Population : 1760, 541 h. (120 feux); 1800, 464 h.; 1818, 471 h.; 1836, 638 h.; 1856, 733 h.

Le village de Gizy appartenait autrefois à l'abbaye de St-Vincent de Laon. L'abbé Gérard y établit en 1079 un prieuré dit de *Sauve majeur*, parce qu'il le donna à l'abbaye de ce nom qu'il venait de fonder sur le territoire de Bordeaux. En dernier

lieu, Gizy appartenait au séminaire de Laon. — Avant la révolution, chaque habitant de Gizy devait à l'abbaye de St-Martin de Laon, par chaque cheval labourant, 2 quartels d'avoine payables à la St-Remi, sous peine d'une amende de 7 sous parisis, et par chaque cheval *trayant*, un jalloi d'avoine. Il était en outre tenu de porter ces redevances à ses frais dans la maison de l'abbaye, à Samoussy. — On voyait au 16e siècle à Gizy un château-fort qui fut pris par Balagny en 1589, et démoli peu de temps après.

GLAND (Le). — Petite rivière qui prend sa naissance aux environs de Rocroy, entre dans le département de l'Aisne au-dessous de La Neuville-aux-Joutes, et se jette dans l'Oise à Hirson, après un cours d'environ sept lieues.

GLAND, *Glana* (13e siècle), *Glandiacum*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 80 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 185 arp. de terres, 25 arp. de prés, plus 130 arp. de vignes. — Population : en 1760, 93 feux; 1788, 380 h.; 1800, 443 h.; 1818, 420 h.; 1836, 425 h.; 1856, 387 h.

Les derniers seigneurs de Gland furent M. de Faventines, seig. de Mont-St-Père en 1780, et M. de St-James, en 1789.

GLANDON. — Hameau dépendant de Marigny-en-Orxois. C'était avant 1780, une dépendance de Veuilly-la-Poterie.

GLENNES, autrefois GLANES, GLAGNE ou GLAIGNE, *Glana* ou *Glanna*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au fond d'une large gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon et 40 à l'E. de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 12 charrues, 25 arp. de prés, 15 arp. de bois, 10 arp. de vignes. — Population : 1760, 381 h. (98 feux); 1800, 297 h.; 1818, 332 h.; 1836, 350 h.; 1856, 362 h.

Dès le 9e siècle, la terre de Glennes appartenait au chapitre de Laon, qui y avait établi un petit chapitre composé de huit chanoines. Pendant les courses des Normands, ce chapitre fut supprimé et réuni à celui de Laon. En 1073, Ebale, comte de Roucy, s'empara à main armée de la terre de Glennes, passa au fil de l'épée ceux des habitans qui voulurent lui résister, livra leurs maisons aux flammes et frappa une contribution sur les autres. Mais il s'amenda peu après, et restitua la terre de Glennes au chapitre de Laon, qui l'a gardée jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Glennes.

1147-53. Raoul de Glennes.

1157. Baudoin de Maisy, seign. de Glennes; femme, Aélide. Ils vendirent cette année au chapitre de Laon l'avouerie et la vicomté de Glennes.

1158. Arnoul de Glennes.

15.. Jean de Hédouville, écuyer, seign. de Glennes ; femme, Suzanne de Morienne. Enfans : Louis ; Anne, femme de Claude de Pargny.

15.. Louis de Hédouville, écuyer, seign. dud. ; femme, Elizabeth de Martigny.

16.. François de Hédouville, seign. dud., leur fils ; femme, Nicole de Creil, qui lui apporta Merval, Serval et Révillon.

1605. Charles de Brion, écuyer, s. de Glennes, Hautefeuille et le Grand-Puisieux ; femme, Jeanne de La Saugle.

1655. Juannin de Castille, trésorier de l'épargne, seign. de Glennes et Sennaval par acquisition, moyennant 47,000 liv.

1674. Louis de Hangest, seign. de Glennes.

GOBAIN (SAINT-), *Sanctus Gobanus*. — Bourg de l'ancien Laonnois, situé sur une montagne, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Gobain. — Culture en 1760, 2 charrues. — Population : 1760, 1,000 h. ; 1800, 2,013 h. ; 1818, 2,339 h. ; 1836, 2,378 h. ; 1856, 2,374.

Dans la seconde moitié du 7e siècle, Gobain, qui avait été élevé au sacerdoce par St Fursi, vint visiter l'église de Laon, et se retira quelque temps dans l'abbaye de St-Vincent. Mais trouvant bientôt que cet asile n'était point assez éloigné des bruits du monde, il le quitta, prit un bâton et s'enfonça dans la vaste forêt de *Voas* pour y chercher une retraite plus tranquille. Vers le soir, se sentant harassé de fatigue, il s'arrêta sur une colline nommée le *Mont érème*, c'est-à-dire le mont inculte, et fichant son bâton en terre, il se coucha sur des feuilles sèches et s'endormit. Le lendemain en s'éveillant, Gobain voulut continuer ses recherches ; mais en arrachant son bâton de terre, une source d'eau vive ayant jailli du trou dans lequel ce bâton était enfoncé, Gobain crut voir dans cet évènement un avertissement du ciel de s'arrêter en cet endroit, et se mit aussitôt à y élever une cellule et un oratoire qu'il dédia à St Pierre. Cet endroit prit dès lors le nom de *Mont de l'Hermitage* qu'il garda durant toute la vie du Saint. Gobain s'appliqua ensuite à convertir les peuples des environs, composés, dit la chronique, d'hommes farouches et barbares ; aussi quelques-uns d'entre eux, aigris par ses prédications, s'étant introduits à l'improviste dans sa retraite, lui tranchèrent la tête le 20 juin 670. St Gobain fut enterré dans l'oratoire qu'il avait élevé. Bientôt les miracles qui se firent sur son tombeau y attirèrent une foule de pélerins, et insensiblement il se forma à l'entour un village que l'on nomma St-Gobain, du nom de ce martyr de la foi chrétienne. — Plus tard, en 1068, il y fut établi un prieuré d'hommes, qu'Elinand, évêque de Laon, donna à l'abbaye de St-Vincent de cette ville. — Au 13e siècle, le village de St-Gobain était devenu la propriété des sires de Coucy. L'un d'eux, Enguerrand III, y fit construire un château-fort en 1212. En 1339, ce village fut ruiné par les Anglais et le château brûlé. — Dans la première moitié du 16e siècle, Marie de Luxembourg, veuve de Fr. de Bourbon-Vendôme, créa à St-Gobain une verrerie à la place de laquelle s'est établie plus tard la manufacture de glaces actuelle. C'est en 1665 qu'une compagnie obtint le privilège exclusif de la fabrication des

glaces en cet endroit; mais on ne commença à en fabriquer que 27 ans plus tard, en 1692. Le défaut de place ne nous permettant pas de donner ici l'histoire de cette célèbre manufacture, nous renvoyons le lecteur à notre *Histoire de Chauny*, où nous l'avons racontée dans tous ses détails. — On a : *Histoire des village, château-fort et forêt de St-Gobain*, par Adeni-Colombeau, 1842. — *Notice historique sur St-Gobain*, par Melleville, à la suite de son histoire de Coucy, 1848.

St-Gobain est la patrie de Simon Lelarge, abbé de St-Nicolas-aux-Bois en 1333; de Luce de Lancival, poëte tragique estimé, mort en 1810, et de Louis-Auguste-Guillaume Bosc, agronome et naturaliste, membre de l'Institut, mort en 1828.

GOBERT (St-), *Sanctus Gobertus*. — Village de l'ancienne Thiérache, assis sur la rive gauche du Vilpion, à 28 k. au nord de Laon et 8 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Gobert. — Culture en 1760, 9 charrues, 140 arp. de prés. — Population : 1760, 390 h. (86 feux); 1800, 534 h.; 1836, 644 h.; 1856, 690 h.

Ce village emprunte, dit-on, son nom à St Gobert qui serait venu se retirer sur son terroir à une époque inconnue. — Dès le 11e siècle, il existait un chapitre d'hommes à St-Gobert. Elinand, évêque de Laon, voyant le relâchement de ces religieux, les chassa en 1091, et quatre ans après, donna leur église à l'abbé de St-Denis, à la condition qu'il y placerait des religieux de sa maison. La collégiale fut alors changée en un prieuré conventuel qui, dans les derniers temps, n'était plus qu'un bénéfice simple de 3 à 400 liv. — St-Gobert fut pillé par les troupes de M. le Prince, en 1651.

Seigneurs de St-Gobert.

1113. Chrestien de St-Gobert.

1130 Arnoul de St-Gobert.

1223. Robert de St-Gobert, femmes : 1° Marguerite; 2° Isabelle, qui était veuve en 1245.

1293. Bertrand de St-Gobert, chev.

Vers 1400. Geoffroy, seign. de St-Gobert; femme, Jeanne d'Anthoing, châtelaine de Coucy; enfant, Jeanne, femme de Charles de Châtillon. Selon D. Lelong, cette famille portait : *de gueules, à une croix fleuronnée d'argent.*

1535. Martin Doulcet, seign. de Courthuy et St-Gobert, homme d'armes des ordonnances; femme, Antoinette d'Haucourt; enfans : Antoine, Philippe, seign. de Courthuy et une fille

15.. Ant. Doulcet, s. d'Haucourt et St-Gobert; femme, Barbe Meret; enfant, Alexandre.

Vers 1540. Pierre de Milaville, écuyer, seign. de St-Gobert; femme, N. Doulcet; enfans : Jean, Marie-Adrienne.

1590. Robert de Sénemond, écuyer, s. dud., Lugny et Toulis; femme, Françoise Marquette.

Vers 1600. Antoine de Ronty, écuyer, seign. dud.; femme, Jacqueline de Sénemond; enfans : Robert, Jacques, Charlotte, femme de Jean le Prévôt, écuyer, seign. de la Mothe-lès-Franqueville.

1630. Robert de Ronty, seign. dud.; femme, Nicole de Mairesse.

1640. Jacques de Ronty, écuyer, seign. dud.; femme, Marie de Watelle, enfans : Jacques, Hercule, Marie.

1660. Jean Quiche, avocat du roi, seign dud.; Femme, Marie-Charlotte Baillieu; enfant, Marie-Madeleine.

1670. Nicolas de Sénemond, seign. dud.

1675. Antoine Doulcet, seign. dud.; femme, Jeanne Legendre.

1750. N. Sérurier, seign. dud., père du maréchal de France.

GOMONT ou **GOMUNT**. — Village aujourd'hui détruit lequel s'élevait autrefois entre Marly et Proisy.

GORGE (**LA**). — Ferme située dans une vallée, près de Montigny-l'Engrain. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Longpont et se composait, au 16e siècle, de 14 muids de terres, prés et vignes. Elle lui avait été donnée au 12e siècle, par Dreux, seign. de Pierrefonds.

GOUDELANCOURT-LÈS-BERRIEUX. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline élevée, à 25 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues, 5 arp. de prés, 20 arp. de bois, 30 arp. de vignes — Population : 1760, 39 feux ; 1800, 153 h.; 1818, 212 h.; 1836, 207 h.; 1856, 161 h.

Seigneurs de Goudelancourt-lès-Berrieux.

1615-49. Jacques de Crécy, écuyer, seign. de Goudelancourt; femme, Anne de Maubeuge. Leur fille Marie porta Goudelancourt à

1660. Antoine de Fay d'Athies, seign. de Soize.

1703-58. Charles de Fay d'Athies, seign. dud., capit. d'une compagnie d'Anjou ; femme, Elizabeth Maynon. Leur fille Françoise porta Goudelancourt dans la maison de Miremont. (V. Berrieux.)

GOUDELANCOURT-LÈS-PIERREPONT, *Gundelani curtis*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 22 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 18 charrues. — Population : 1760, 42 feux ; 1800, 217 h.; 1818, 302 h.; 1836, 329 h.; 1856, 355 h.

Au 12e siècle, le village de Goudelancourt-lès-Pierrepont appartenait, paraît-il, à l'abbaye de Lobbes ; au 16e il était dans les mains des moines de St-Pierre de Reims. — En 1196, l'abbé de Lobbes fit entrer plusieurs habitans de Goudelancourt dans la commune de St-Erme, Outre et Ramecourt, instituée par lui cette année.

Seigneurs de Goudelancourt-lès-Pierrepont.

1148-73. Gautier de Goudelancourt; femme, Gertrude de Pierrepont; enfans : Gillebert, Barthélemi, Isabelle, Eustache, Hodolberge ; frère, Francon. Gautier donna en 1156, à l'abbaye de St-Martin de Laon, la moitié des terroirs de Thorigny, Machungi, du Bois-Robelin et de Champétré.

Vers 1240. Foucard de Goudelancourt ? femme, Berthe ; enfant, Robert.

Vers 1260. Colard de Goudelancourt, écuyer; femme, Ade, qui se remaria à un nommé Gobert.

1269. Henri de Goudelancourt, écuyer ; sœur, Widèle, enfans de Piérard d'Amy.

En dernier lieu, le vicomte de Laval.

GOUSSANCOURT, *Gosonis curtis*, *Gussani curtum*. — Village de l'ancien Tardenois, situé à la lisière d'une colline élevée, à 60 k. au sud de Laon et 30 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues, ter-

res à bœufs difficiles à labourer, produisant moitié froment, moitié méteil et seigle, 40 arp. de prés, 668 arp. de bois, pâtis et usages. — Population : en 1760, 61 feux ; 1800, 344 h. ; 1818, 343 h.; 1836, 429 h. ; 1856, 329 h.

Il est question de Goussancourt dès l'année 1040. Il appartenait autrefois aux dames de l'abbaye du Val-de-Grâce. — En 1236, les habitans conjointement avec ceux de Morsain, Villers-sur-Fère et Vaux, rachetèrent du seigneur de Nesle, avoué de cette terre, la taille moyennant une rente de 12 deniers, et la mainburnie pour pareille somme. Celui qui construisait une maison *(camera)* devait 2 deniers annuels; le forain, en place de taille, un denier par journée de terre.

Ce village est la patrie de Mathieu de Goussancourt, auteur du *Martyrologe des chevaliers de Malte*, 1643.

Seigneurs de Goussancourt.

1208. Pierre, seign. de Goussancourt, chev.; femme, Marie.

1290. Baudoin de Goussancourt, écuyer.

1300. Baudoin II, seign. de Goussancourt, écuyer; il était mort en 1304. Enfant, Agnès, béguine à Soissons.

GOUY, autrefois GOI, *Goiacus*. — Village de l'ancien Cambraisis, bâti près des sources de l'Escaut, à 67 k. au N.-O. de Laon et 20 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Populat. : 1698, 412 h. ; 1800, 615 h. ; 1818, 705 h. ; 1836, 984 h. ; 1856, 1,447 h.

Le village de Gouy existait dès le 9e siècle. Il appartenait alors aux seigneurs de Cambrai sur qui Othon, comte de Vermandois, l'usurpa en 976. Ce seigneur y fit construire un château-fort destiné à défendre de ce côté les frontières de ses vastes domaines. A la fin du siècle suivant, Amaury, sire de Marcoingt, s'empara de Gouy, fit rétablir le château et de l'intérieur de cette forteresse, se mit à piller et ravager tout le pays voisin. Gaucher, évêque de Cambrai, rassembla alors ses vassaux, vint faire le siége du château de Gouy, l'emporta de vive force et le rasa. — Le terroir de Gouy montre plusieurs traces d'antiquités. Nous citerons particulièrement le lieu dit *le Henois* où l'on a trouvé des poteries, des médailles et autres objets de provenance romaine; et un autre lieu dit *le Château des longues bornes*, où l'on voit un ancien camp retranché composé de trois enceintes fortifiées. — Il y avait autrefois à Gouy un petit hôpital qui n'existait déjà plus au milieu du 17e siècle.

Seigneurs de Gouy.

890. Raoul, dit de Cambrai, châtelain de cette ville et du château de Gouy, tué en 897.

897. Raoul II, son fils, s. de Gouy, tué en 943.

943. Raoul III de Gouy.

967. Jean de Gouy.

977. Arnoul, s. dud., usurpateur du comté de Mons.

976. Othon, cte de Vermandois par usurpation.

1071. Enguerrand de Gouy.

108. Amaury, sire de Marcoingt, seign. dud.

1096. Renaud de Gouy, dit Febur. Il se croisa cette année.

1129. Raoul IV de Gouy.

1132. Oldalde de Gouy.

1140. Thomas de Gouy.

11.. Eudes de Gouy.

1170. Renouard de Gouy, Evrard, son frère.

1184. Hugues de Gouy.
1200-09. Guillaume de Gouy, chev.
122. Simon Blibier, seign. dud.?
1222. Jean, dit Plateau, son fils, seig. dud.? femme, Marie.
1240. Jean de Gouy.

GRANDLUP ou GRANDLU, *Grandis locus* (13e siècle), *Grandis lucus*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 15 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 42 charrues, 32 arp. de bois. — Population : en 1760, 188 h. (42 feux); 1800, 372 h.; 1818, 387 h.; 1836, 515 h.; 1856, 528 h.

Ce village paraît tirer son nom de sa position dans une vaste plaine : *grandis locus*, grand lieu. — En 1331, Jean, comte de Roucy, vendit à l'évêque de Laon la dîme de Grandlup pour 280 liv. parisis. — Ce village fut décimé par la peste en 1620, et mis à contribution par le partisan hollandais Growestein, en 1712. — La seigneurie de ce village paraît avoir appartenu de tout temps aux comtes de Roucy.

GRANDRIEUX, *Magnus rivus*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé au pied d'une côte élevée, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 9 charrues, 100 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : en 1760, 217 h. (48 feux); 1800, 115 h.; 1818, 224 h.; 1836, 250 h.; 1856, 227 h.

Le nom de ce village a trait à son emplacement topographique : *grand rieux*, grande vue, vue étendue. — On rapporte qu'il fut découvert en 1715 ou 1716, sur le territoire de cette commune, une mine d'or qui fut immédiatement cachée par la crainte des ennemis. Cet or prétendu n'était probablement que des pyrites ou fer sulfuré des sables et grès verts de la craie, dont la couleur jaune chatoyante a quelque ressemblance avec l'or, et qui en renferment quelquefois des parcelles.

GRANGE-AUX-VIVIERS (LA). — Maison isolée dépendant de Longpont. Elle était autrefois renfermée dans l'enclos de l'abbaye et comptait 42 muids de terres sur la montagne du côté de Soissons.

GRATTE-PIERRE. — Dépendance de St-Michel. Il y avait une forge dès avant la révolution. On y fabriquait du fer plat en barres et barreaux.

GRÈVES (LES). — Maison isolée dépendant de St-Eugène. C'était autrefois un fief noble avec des seigneurs particuliers.

1667. N. d'Argouges, seign. des Grèves.

GRICOURT, *Guerrici curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et nue, à 54 k. au N.-O. de Laon et 6 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons.

– **Patron**, St Remi. — Population : 1696, 268 h.; 1800, 600 h.; 1818, 619 h.; 1836, 709 h.; 1856, 773 h.

Il est fait mention de Gricourt dès le 10e siècle. Il appartenait autrefois à l'abbaye de Royaumont. — L'église et le village furent incendiés en 1557 par les Impériaux. — Il y a à Gricourt une fontaine dite de Ste-Hunégonde, dont l'eau, regardée comme efficace contre les fièvres, attirait autrefois les pélerins.

Ce village est la patrie de Jean Cailleau, chanoine de Reims, *homme de science*, mort en 1626.

Seigneurs de Gricourt.

1163. Gerbert de *Grincourt*,

1170. Roger, seign. de Gricourt. Robert et Jean, ses frères. Enfans : Vazzo, Alexis.

Vers 1228. Pierre de Gricourt.

1229. Dreux, dit le roux, seign. de Gricourt, maire de Rocourt.

1233-35. Jean de Croisille, chev. de Gricourt; femme, Marie.

1555. Pierre d'Espoix, seign. dudit.

Il y avait autrefois à Gricourt le fief *Pithon* et celui de *Malhôtel*.

GRISOLLES, *Grisoliæ*, *Grisolliæ*, *Glisolii* (13e siècle). — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au sud de Laon et 10 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 14 charrues comprenant 1,350 arp. de terres, 70 arp. de prés, plus 33 arp. de vignes médiocres. — Population : 1760, 56 feux; 1788, 285 h.; 1800, 293 h.; 1818, 320 h.; 1836, 293 h.; 1856, 304 h.

Le village de Grisolles fut acheté par les religieuses du Charme en 1780.

GRONARD, GROUNART (12e siècle), GRONAS, GRONNARD. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 37 k. au N.-E. de Laon et 6 au sud de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Théodulphe. — Culture en 1760, 10 charrues, 64 arp. de prés. — Population : 1760, 163 h. (36 feux); 1800, 254 h.; 1818, 284 h.; 1836, 260 h.; 1856, 225 h.

Au 6e siècle, l'emplacement de Gronard n'était qu'un désert où vint se retirer St Théodulphe, vulgairement St Thiou. Le village ne se forma que beaucoup plus tard, car il semble résulter d'une charte de Philippe, comte de Flandres et de Vermandois, par laquelle il donna en 1174, à l'abbaye d'Isle de St-Quentin, son moulin de Gronard pour un cens de 100 muids de froment, mesure de cette ville, qu'il n'y avait pas alors en ce lieu autre chose que ce moulin.

Nous ne connaissons que trois des anciens seigneurs de Gronard.

1202. Guillaume, chev. de Gronard; femme, Cécilie; *petit-enfant*, Jean.

1208. Raoul de Gronard. Il semble avoir été frère d'Adam de Buironfosse.

1223. Colin de Gronard ?

GROUGIS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine accidentée, à 50 k. au N. de Laon et 39 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 1,300 arp. de terres, 20 arp. de prés, 48 arp. de bois. — Population : en 1760, 356 h. (104 feux); 1800, 661 h.; 1818, 875 h.; 1836, 1,026 h.; 1856, 1,464 h.

Ce village appartenait autrefois aux seigneurs de Marteville. Simon, l'un d'eux, le vendit en 1275 à l'abbaye de Vermand, qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

GRUGIS, *Garelgeiæ*, *Garelziacæ*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive gauche de la Somme, à 46 k. au N.-O. de Laon et 5 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 1800, 299 h.; 1836, 482 h.; 1856, 573 h.

Ce village existait dès le 10e siècle. Il appartenait alors au chapitre de Noyon, qui, en 1045, le donna en *accensement* à vie à un nommé Rodolphe. Rentré après lui dans ses mains, il y est resté jusqu'en 1790. — En 1782, on a découvert à Grugis 6 à 700 médailles romaines renfermées dans un pot en fer. Elles appartenaient toutes aux empereurs qui ont régné depuis Héliogabale jusqu'à Cassius Posthume.

Il y avait autrefois à Grugis un fief nommé *Béart*.

GUIGNICOURT, GUINICORT (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 30 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 24 charrues, 8 arp. de bois. — Population : en 1760, 293 h.; (65 feux); 1800, 296 h.; 1818, 335 h.; 1836, 465 h.; 1856, 560 h.

En 1349, Charles Hubert de Guignicourt fonda une bourse dans le collége de Soissons, pour un enfant de sa famille ou, à son défaut, de son village.

C'est la patrie de Jean de Guignicourt, chancelier de l'église de Paris au 14e siècle, et d'Albert de Guignicourt, doyen de Soissons, l'un des plus savans hommes du 13e siècle, mort en 1341. Il fonda le collége de Ste-Catherine à Paris, et donna des biens considérables à l'église de Soissons.

Seigneurs de Guignicourt.

1156. Gautier de Guignicourt; femme, Agnès. Enfans : Geoffroy, Milon, Clarembaud, Blihard.

1160. Clarembaud de Guignicourt

1178. Gautier II de Guignicourt.

1341. Simon, seign. de Guignicourt.

1555. Philippe Le Gras, seign. par tiers avec Alexandre d'Essonville et Robert Langeau.

Vers 1640. Claude d'Esgrets, écuyer, seign. de Guignicourt; femme, Anne de Flavigny.

1660. Louis de Bezannes, sieur de Guignicourt; femme, Marie Chertems.

16.. Louis-Pierre de Bezannes, s. dud., leur fils ; femme, Marie Clermonde Levent ; enfant, Clermonde, femme de N. de La Granche de Noue, écuyer, seign. de Villers.

1739. Charles de Bezannes, seig. de Prouvais, et Guignicourt en partie.

En dernier lieu, M. de Nazelles.

GUISE, *Guisia*, *Guisa*. — Ville de l'ancienne Thiérache, située sur la rivière d'Oise, à 50 k. au N. de Laon et 25 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, chef-lieu de bailliage et d'élection, diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Population : 1698, 2,500 âmes; 1800, 3,039 h.; 1818, 2,729 h.; 1836, 3,241 h.; 1856, 4,068 h.

La ville de Guise paraît s'être formée sous la protection de son château, qui est plus ancien qu'elle et qui lui a donné son nom. On peut même conjecturer que ce château occupe l'emplacement d'un ancien oppide gaulois, s'il est vrai, comme le dit Bullet, que le nom de Guise dérive du mot celtique *goys*, qui voulait dire fort ou forteresse. Colliette est dans l'erreur quand il prétend que c'était un château *bornier* du comté de Vermandois. — Ce château existait dès le commencement du 11e siècle ; il fut reconstruit tel qu'il est en 1549, par Claude de Lorraine, duc de Guise. — Au 12e siècle, les comtes de Flandres et de Hainaut attaquèrent ce château et le rasèrent. En 1339, les Anglais, commandés par Jean de Hainaut, incendièrent la ville, mais ne purent s'emparer du château, qui fut courageusement défendu par la femme du seigneur de Guise, propre fille de Jean de Hainaut. Jean de Luxembourg lui livra un assaut infructueux en 1422; mais il parvint à s'en emparer deux ans après. 12,000 impériaux vinrent l'attaquer en 1486, et furent contraints de se retirer. L'année suivante, Frédéric de Horn en forma le siége à la tête des milices du Hainaut; mais ayant reçu une blessure grave, il dut aussi s'éloigner. En 1523, les Espagnols essayèrent de la trahison pour s'emparer du château de Guise, et ne réussirent pas mieux. Quinze ans après, ils le prirent par surprise et en détruisirent les fortifications; le roi y rentra en 1540. Les Impériaux revinrent en 1543 et échouèrent encore dans leur attaque. Henri IV voulut le prendre sur les Ligueurs en 1594, et n'ayant pu y réussir, mit le feu aux faubourgs. Les Espagnols investirent Guise de nouveau en 1636 et furent contraints de se retirer. — Le siége le plus mémorable de Guise est celui de 1650. Après onze jours de tranchée ouverte, pendant laquelle on vit les femmes s'employer à la défense avec autant d'intrépidité que les hommes, les Espagnols pénétrèrent dans la ville; mais tous leurs efforts échouèrent contre le château. Le roi, en récompense de cette belle défense, accorda des exemptions et des priviléges à la ville de Guise et ennoblit plusieurs de ses habitans. Il fut aussi frappé une médaille commémorative de ce siége. En 1653, les Espagnols voulurent se venger de cet échec et se présentèrent de nouveau devant Guise; mais ils furent encore contraints à se retirer avec une perte de 200 hommes. — Les habitans de Guise achetèrent en 1279, de Jean de Châtillon, comte de Blois et sire d'Avesne, leur

seigneur, une sorte d'organisation municipale fort éloignée d'une institution communale, car elle n'abolit ni la servitude, ni la morte-main, ni le fors-mariage, ni aucune des autres charges attachées à la condition servile. Il leur fut seulement accordé la libre disposition de leurs biens; le droit de se marier au-dehors à leur gré, excepté aux gens de ce seigneur; la faculté de quitter la ville à leur volonté, celui d'avoir une cloche pour se rassembler; d'élire trois *prud'hommes*, parmi lesquels le seigneur choisissait le mayeur, les deux autres étant échevins de droit, lesquels prud'hommes élisaient à leur tour cinq autres échevins. Enfin, cette charte contenait quelques règlemens de police intérieure, déterminait les peines applicables à certains délits, etc. Ces étroites franchises furent d'ailleurs payées fort cher: les habitans de Guise s'engagèrent en échange à servir à Jean de Châtillon et à ses hoirs, une rente annuelle de 100 liv. tournois; à se rendre à ses *ost* et *chevauchées*; à l'aider de leur argent pour payer sa rançon, s'il était fait prisonnier; enfin, à se tailler *pour la chevallerie* de son fils aîné et le mariage de sa fille. — Au moment de la révolution, Guise possédait un chapitre composé d'un doyen et douze chanoines; un couvent de Minimes où l'on comptait douze religieux; un hôtel-Dieu fondé en 1668 et gouverné par des sœurs de la Charité, et un collége qui datait de 1740. Deux sœurs de l'Enfant-Jésus de Paris y avaient été appelées en 1680 pour l'instruction des filles pauvres. Il y avait encore plus anciennement à Guise une léproserie et une communauté de Béguines. — Une compagnie d'archers y fut établie en 1540 par la duchesse de Lorraine. En dernier lieu, la milice bourgeoise était composée de six compagnies, commandées chacune par un capitaine. — Guise était autrefois le siége d'un bailliage ducal, d'une élection composée de cent paroisses, d'une maîtrise ducale des eaux et forêts, d'un grenier à sel et d'une douane.

Les personnages distingués nés à Guise sont : Mathieu et Jean de Guise, abbés, l'un de Vauclerc en 1354, et l'autre de Foigny en 1374. Les trois frères Jean, Jacques et Geoffroi Prunai de Billy, le premier, abbé de St-Michel en Lerme, auteur de plusieurs ouvrages religieux; le deuxième, abbé de Ferrières, traducteur de réputation au 16e siècle; le troisième, évêque de Laon en 1600. Jacques de Guise ou de Noyelle, abbé de St-Vincent de Laon, auteur d'une chronique qu'on s'étonne de ne pas voir encore imprimée. Claude Dormai, auteur d'une histoire de Soissons. Dom Nicostrat Barat, littérateur religieux du 17e siècle. Prosper Marchant, auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur l'imprimerie. Camille Dumoulin et Roch Marcandier, journalistes ardens, qui portèrent leur tête sur l'échafaud révolutionnaire. Les deux jurisconsultes Dumesnil de Romery et Denizart, qui vivaient au 17e et au 18e siècles. Le célèbre avocat Guy Jean-Baptiste Target. Les médecins Abraham de la Framboisière, médecin de Henri IV, et Claude Clément, médecin du roi, mort en 1652. Antoine Balland, général de division sous l'empire. Enfin, Charles-Louis Lesur, écrivain dramatique et historien, mort en 1849. Quant à Ravecher, syndic de la faculté de théologie de Paris, homme d'un

grand mérite, mort en 1717, le lieu de sa naissance est contesté : les uns le placent à Guise, les autres à Laon.

On a : *Histoire de la ville de Guise*, par l'abbé Pécheur, 1851.

Seigneurs de Guise.

Si l'on doit en croire l'auteur des annales du Hainaut, Guise était au 9e siècle l'une des douze pairies de la Flandre. Cependant, ses seigneurs ne sont pas connus avant le 11e siècle. On en voit quelques-uns prendre, on ne sait trop pourquoi, le titre de châtelains de Guise, tandis qu'ils avaient eux-mêmes des châtelains.

1010. René de Guise ; femme, Dode. René prit l'habit religieux à Homblières.

1038. Wautier ou Gautier de Guise.

1080. Godefroy, seign. de Guise, Lesquielles et Hirson ; femme, Ade de Roucy ; enfant, Guy.

1084. Baudoin, seign. dudit.

1087. Pierre de Guise.

1101. Albert de Guise ; sœur, Adélaïde.

11.. Guy, son frère, s. dud. ; femme, Adelvie de Montmorenci, surnommée Machaine ou Machame. Enfans : Adam, Burchard, Godefroi, René, s. de Sains et Flavigny-le-Grand ; Adeline, femme de Rogues, s. de Roye ; Havoise, femme de Simon d'Incby ; N., femme d'Anselme de St-Quentin ; N., femme de Guy de Voulpaix ; N., femme de René-le-muet.

1126. Adam, seign. de Guise ; sans hoirs.

1130. Burchard ou Bouchard, s. dud. ; femme, Aélide de Soupir, Burchard se croisa en 1148 ; enfans : Machaine, femme de Baudoin de Soupir, à qui elle apporta Lesquielles ; Adeline ou Adelvie qui porta Guise à

1160. Jacques d'Avesne, châtelain de Guise et Lesquielles. Enfans : Gautier, Jacques, seig. de Landrecy ? Bouchard. Jacques se croisa en 1190 et périt l'année suivante à la bataille d'Assur.

1192. Gautier, seig. d'Avesne, Guise et Lesquielles ; femme, Marguerite, comtesse de Bourgogne et de Blois ; enfant, Marie, fme de Hugues de Châtillon, comte de St-Pol, de Blois et de Chartres. Celui-ci étant mort avant son beau-père, Guise revint à son fils aîné.

1249. Jean de Châtillon, comte de Blois, sire d'Avesne, Guise et Lesquielles ; femme, Alix de Bretagne ; enfant : Jeanne, qui épousa

1279. Pierre de France, comte d'Alençon et de Perche, seign. de Pontarcy.

1292. Hugues de Châtillon, comte de St-Pol, s. de Guise et du Nouvion ; fme Béatrix de Flandre.

1303. Guy de Châtillon, leur fils, seig. desd. ; femme, Marguerite de Valois. Enfans : Louis, Charles, duc de Bretagne ; Marie, femme de Raoul, duc de Lorraine.

1338. Louis de Châtillon, sire d'Avesne, s. de Guise, le Nouvion, Landrecy, Trélon et Chimay. Femme, Jeanne de Hainaut. Enfans : Louis, Jean, comte de Blois et de Dunois ; Guy, comte de Soissons. Louis de Châtillon périt à la bataille de Crécy.

1346. Charles de Châtillon, s. desd., duc de Bretagne ; femme, Jeanne de Penthièvre. Enfant, Marie, qui porta ces domaines en mariage à

1360. Louis de France, duc d'Anjou, seig. de Guise, Hirson, Oisy, Englancourt et Ribemont.

1384. Louis II, duc d'Anjou, roi de Sicile, seign. de Guise.

1419. René, son fils, duc de Bar et de Lorraine, roi de Jérusalem et de Sicile, s. de Guise. Il vendit ce dernier domaine pour 216,000 liv. à

1432. Jean de Luxembourg, comte de Ligny.

1440. Le roi confisque la terre de Guise après la mort du précédent, et la donne au suivant sous condition qu'il épouserait la sœur du comte de St-Pol.

1443. Charles d'Anjou, comte du Maine, s. de Guise et du Nouvion ; fme, Isabeau de Luxembg.

1473. Charles II d'Anjou, leur fils, comte de Provence et du Maine, mort sans hoirs en 1481, après avoir institué Louis XI son héritier.

1483. Jean et Louis d'Armagnac, comtes de Guise et du Nouvion, comme fils de Louise d'Anjou, sœur et héritière de Charles d'Anjou.

1503. Pierre de Rohan, dit le maréchal de Gié, comte de Guise et seign. du Nouvion par sa femme Marguerite d'Armagnac, sœur et héritière des précédens.

1510. Claude de Lorraine. La terre de Guise fut érigée pour lui en duché-pairie en 1527 avec celles d'Aubenton, Rumigny, Martigny, Any, Condé, Hirson, le Nouvion et leurs dépendances ;

femme, Antoinette de Bourbon. Enfans : François, Charles, cardinal ; Claude, tige de la branche d'Aumale ; Louis, cardinal ; Philippe et Pierre, morts jeunes ; François, chev. de Malte, grand prieur de France ; René, tige des ducs d'Elbeuf ; Marie, femme : 1° de Louis d'Orléans, duc de Longueville ; 2° de Jacques V, roi d'Angleterre, de qui elle eut Marie Stuart ; Louise, mariée au prince de Chimay ; Renée, d'abord abbesse de St-Pierre de Reims, puis d'Origny ; Antoinette, abbesse de Faremoutiers.

1550. François de Lorraine, duc de Guise ; fme, Anne d'Est. Enfans : Henri ; Charles, duc de Mayenne ; Louis, cardin.-archev. de Reims ; Catherme, fme de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, etc.

1563. Henri Ier de Lorraine, duc de Guise, grand maître de France, chef de la Ligue, assassiné à Blois en 1588. Femme, Catherine de Clèves. Enfans : Charles, Louis, cardinal ; Claude, duc de Chevreuse et autres.

1588. Charles de Lorraine, duc de Guise, grand maître de France ; femme, Henriette-Catherine de Joyeuse. Enfans : Henri, Louis, Marie, dite Mademoiselle de Guise, et autres.

1640. Henri II de Lorraine, d. de Guise, d'abord arch. de Reims. Il a laissé des mémoires intérestes.

1664. Louis-Joseph de Lorraine, son neveu, duc de Guise ; femme, Elizabeth d'Orléans.

1671. François-Joseph de Lorraine, leur fils, duc de Guise, mort sans hoirs.

1695. Marie de Lorraine, dite Mademoiselle de Guise, duchesse dud. : sans hoirs.

1688. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, duc de Guise par sa femme Anne-Bénédictine, palatine de Bavière, fille du duc de Mayenne. La terre de Guise fut pour la seconde fois érigée pour lui en duché-pairie en 1704.

1710. Louis III de Bourbon, prince de Condé, duc de Guise ; femme, Louise-Françoise, légitimée de France.

1740. Louis-Joseph, prince de Condé, leur fils, duc de Guise ; femme, N. de Conti.

Les châtelains de Guise connus sont les suivans :

1126-35. Roger Ier, chât. de Guise, s. d'Hirson.

1155. Mathieu, châtelain ; femme, Agnès.

1158. Roger II, chât. de Guise, s. de Dorengt.

Vers 1200. René, châtelain ; femme, Elizabeth. Enfant, Beatrix.

Il y avait autrefois à Guise le fief de *Gisonpré*, situé près de la poterne de cette ville. Son seul seigneur connu est

1353. Jacquemart de la Cambe ; fme, Catherine.

GUIVRY, *Guiveriacum*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé au pied d'une haute colline, à 50 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 295 arp. de terres, 5 arp. de chenevières, 45 arp. de prés, 400 arp. de bois, 2 étangs. — Population : en 1760, 48 feux ; 1800, 357 h. ; 1818, 451 h. ; 1836, 540 h. ; 1856, 510 h.

Seigneurs de Guivry.

Vers 1260-65. Jean de Guivry, écuyer.

12.. Geoffroy de Guivry, son fils.

1609. Philibert d'Ailly, seign. de Guivry.

Cette seigneurie fut, au 18e siècle, réunie au marquisat de Guiscard en faveur du duc d'Aumont.

Il y avait autrefois à Guivry un fief nommé *les Haizettes*.

GUIZANCOURT. — Ferme dépendante de Gouy. Elle occupe la place d'un hameau qui eut, dit-on, de l'importance. On y voyait autrefois un château connu sous le nom de *Fort Sarrasin*.

GUNY, *Guniacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée et sur la rive gauche de l'Ailette, à 35 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du

canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant froment et seigle par moitié, 54 arp. de bois, 50 arp. de vignes, 100 arp. de prés, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 131 feux; 1800, 628 h.; 1818, 665 h.; 1836, 667 h.; 1856, 662 h.

Le village de Guny fut donné par Charles-le-Chauve, en l'année 858, à l'abbaye de N.-D. de Soissons. Il passa ensuite dans les mains des sires de Coucy. Enguerrand VII affranchit ses habitans en 1368, sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 9 liv. 16 sous parisis (V. Coucy-la-Ville).

Seigneurs de Guny.

1121. Guy de Guny; femme, Emma? qui se retira dans l'abbaye de Nogent; enfans: Adon, Itier, seign. d'Epagny ?

1138-46. Adon de Guny.

1158. Guy II de Guny; femme Aélide.

1167-83. Renaud de Guny, chev.

1190. Raimond de Guny.

1192. Guy III de Guny; femme, Elizabeth; enfans : Hugues, Cécilie, femme : 1° de Renaud de Magny; 2° de N. de Babué.

1197-1226. Hugues de Guny; femme, Havide.

1229. Guy IV de Guny; femme, Elvide.

1266-95. Jean, sire de Guny, chev.; femme, Marie de Commercy, veuve de Gautier ou Guillaume de Riplouge.

1374. Jean du Plessis, chev. de Guny.

1630. Jean de Longueval, chev., seign de Soreuil et Guny; femme, Julienne des Essarts. Un seul enfant, Charles, tué à 22 ans au siége du Câtelet en 1638.

1650. Gabriel de Testu, écuyer, seign. de Guny et St-Clément; f^me, Françoise de La Fons.

Vers 1670. Alexandre de Longueval, marquis d'Haraucourt, seign. de Verneuil, Guny, etc.

1680. Catherine de Pipemont, sa veuve.

1698. Pierre Deschiens, s. de Verneuil et Guny.

1704. François Mauricet, seign. desd.

1712. Jean-Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, seign. de Guny, par acquisition.

17.. Zacharie Lefébure, vicomte de Guny, prieur d'Aumont.

1766-89. N. de Beauvisage, seign. dud.

Il y avait autrefois à Guny les fiefs *Ricaud*, *Vitré*, *Nicole-Laignier*, *Sans-Nom*, *Raullois*, *de la Forte-Maison*, *les Francs-Quartiers*, *les Tournelles* et *Ronty*. Ce dernier a donné son nom à une famille (V. Suzy).

Fief Ricaud ou du Tertre.

1440. Jean Maillard, seign. du fief Ricaud.

1445. Ponsard Marchant, s. dud., p^r acquisit^on.

1463. P^re Maillard, s. dud. et du fief Sans-Nom.

1492 Jean Dufour, id.

1493. Pierre Dufour, id.

1523. Georges Dufour, id.

1535 Jean Dufour.

1539. Jacques de Ronty.

1554. Jean de Ronty, écuyer.

1680. Antoine et Charles de Coquilhette.

1690. Louis de Froidour, par acquisition des précédens.

1697. Louis II de Froidour, seign. dud.

1720. Joseph-Nicolas de Froidour, id.

Fief Vitré ou le Vitre.

1492. Jean Leclerc, seign. de Vitré.

1494. Simon Leclerc, id.

1495. Jacquemin Rousseau, id.

1571. Jean Lebel, seign. dud.

1634. Louis Regnaud, id.

1663. Louis de Froidour.

Fief de Nicole-Laignier.

1480-98. Jean de Courtignon, seign. dud.

Fief Sans-Nom.

1405. Rasse de Flincourt, seign. dud.

1414. Antoine Dufour, seign. dud. et du fief Ricaud. (Voyez ce mot.)

Fief Raullois.

Vers 1690. Claude Saquespée, conseiller du roi, contrôleur du domaine de Coucy.

Fief de la Forte-Maison.

1682. Gabriel de Longueval, seign. dud. et de Verneuil.

Fief des Tournelles.

1448. Jean Laramy, seign. des Tournelles.

1474. Pierre d'Apoquiney, id.

1572. Louis Godard, id.

GUYENCOURT. — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une haute colline, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Cyr. — Culture en 1760, 4 charrues, 10 arp. de prés, 60 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : en 1760, 243 h. (54 feux); 1800, 380 h.; 1818, 351 h.; 1836, 507 h.; 1856, 460 h.

Guyencourt appartenait autrefois à l'abbaye de St-Pierre de Reims. — On pense que ce village est la patrie de Jean de Guyencourt, confesseur du roi Henri II. Le littérateur Lecomte y a pris le jour.

Seigneurs de Guyencourt.

1560-98. Jean d'Averhout, seign. de Guyencourt, chev. de l'ordre du roi; femmes : 1° Françoise de Verrières; 2° Marie de Varmoise; 3° Claude Deschamps.

16.. Jacques d'Averhout, son fils du troisième lit, capit. au régiment de Turenne; femme Rachel de Sons; enfans : Jean, Marie, femme de Charles-Louis de Pavan.

Vers 1660. Jean II d'Averhout, capit. au régiment de Mondejeu; femme, Madeleine de Boham; enfans : Jean, Rachel, femme de Daniel le Cordelier, seign. de Verneuil; Marie-Anne, mariée à Ant. de Boham; Claude, femme de Henri de Boham; et Gabrielle.

16..-91. Jean III d'Averhout, s. de Guyencourt, Sommery et Chery; femme, Anne Didier, laquelle, après le décès de son mari, passa en Hollande avec ses enfans pour les élever dans la religion protestante.

GUYENCOURT, autrefois ESLINCOURT ou ALISCOURT. — Hameau dépendant de Villequier-Aumont. Il formait autrefois, avec le Plessis-Godin, une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 9 feux, 150 arp. de terres et 20 arp. de prés. Il fut réuni à Villequier-Aumont en 1819. — Ce hameau est ancien; l'autel en fut donné en 1097, par Radbod, évêque de Noyon, aux chanoines de Chauny.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Guyencourt.

1216. Oudard de Guyencourt.

1770. M. de Comble, seign. dud.

H

HAIE (LA). — Ruisseau qui prend sa source à Marchais, près de Laon, passe à Liesse, coule du sud au nord et tombe dans la Souche à Pierrepont, après un cours d'environ deux lieues. — Ce ruisseau était autrefois très-abondant en anguilles fort estimées.

HAIE (LA), LA HEIS. — Hameau dépendant d'Armentières. Ce hameau est un exemple de cette spéculation fondée sur les institutions communales, à laquelle se livrèrent au moyen-âge quelques seigneurs laïcs ou ecclésiastiques. En 1197, Pierre, seigneur d'Armentières, et Guy, son frère, l'érigèrent en commune aux conditions suivantes : ils abandonnèrent le terroir aux habitans pour le terrage d'une mine de pur froment par arpent, payable annuellement à la St-Denis; mais tout individu possesseur d'au moins un arp. de terre était tenu d'y construire une

maison dans l'année, s'il n'y avait pas empêchement de la part du seigneur; tout propriétaire d'une maison ou d'un arpent de terre, dut acquitter à celui-ci une rente de 6 deniers; celui qui possédait une *masure* lui devait un plein pichet de blé *moyen* pour son *turnage*; les habitans durent moudre au moulin d'Armentières; le seigneur eut le droit de vendre seul du vin en détail, pendant quinze jours de l'année. En échange, les habitans furent exempts de tonlieu et de vinage; ils ne purent être contraints à rester désormais plus d'un jour à l'ost et à la chevauchée du seigneur; nul ne put être privé de sa maison, à moins de forfaiture; le taux des amendes fut considérablement réduit; aucune taille ne put être établie sur les habitans; la corvée fut réduite à l'obligation de conduire le vin du seigneur, une fois par an, dans un rayon de dix lieues. Quelques cas de justice furent aussi réglés. Les procès entre les habitans et le seigneur durent être jugés à la Haie; ceux qui provoquaient en duel avant d'avoir donné des ôtages, devaient payer une amende de 30 deniers; de 7 sous et demi si les ôtages étaient donnés; de cent douze sous, si ceux-ci étaient vaincus. L'habitant qui en blessait un autre avec une arme *molue*, fut à la discrétion du seigneur, s'il ne pouvait prouver par témoins le cas de légitime défense; il pouvait encore se purger par l'*épreuve de l'eau.* Ces franchises, considérables pour le temps où elles furent octroyées, n'ont pu développer la prospérité de la Haie, qui est resté un hameau.

HAMÉGICOURT, *Hamici curtis.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 32 k. à l'O. de Laon et 15 au sud de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 10 charrues, 40 arp. de prés. — Population : en 1760, 136 h. (30 feux); 1800, 625 h.; 1818, 722 h.; 1836, 803 h.; 1856, 788 h.

Hamégicourt appartenait autrefois aux Dames de St-Cyr, près de Versailles.

Des anciens seigneurs d'Hamégicourt nous ne connaissons que les suivans :
1158. Robert et Foulques d'Hamégicourt, frèr.
1216. Gautier d'Hamégicourt.
1246. Renaud d'*Hamisecourt.*

HAMEL-EN-LAONNOIS (LE), *Hamellum.* — Maison isolée dépendante de Mézières. Elle portait primitivement le nom de St-Humbert, à cause que ce saint, fondateur de l'abbaye de Maroilles, y est né et l'a possédée. C'est aussi la patrie de Jean *Hortensius* ou Desjardins, premier médecin de François Ier, mort en 1547. — Il existait autrefois un château-fort en ce lieu, qui eut ses seigneurs particuliers.

1350. Guillemette de Roncières, dame du Hamel, qu'elle porta en mariage à
1359. Guy, dit Goulard de Moy. Cette seigneurie paraît être restée pendant un siècle dans cette maison.
1448. Jean de Prémont, seign. dudit.

HANNAPE, *Hanapium*, *Anapia.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le Noirieu, à 50 k. au N. de Laon et 35 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance

de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean, évangéliste. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 60 arp. de prés, 600 arp. de bois. — Population : 1760, 156 feux ; 1800, 686 h.; 1818, 846 h. ; 1836, 927 h.; 1856, 1,086 h.

La terre d'Hannape appartenait dans l'origine au domaine royal. En l'année 843 ou 845, Charles-le-Chauve la donna à un seigneur nommé Nithard. Quelques années plus tard, celui-ci voyant que sa femme Erchanfride ne lui avait pas donné d'héritiers, songea à laisser cette terre en aumône à quelque communauté religieuse ; mais ne sachant faire un choix parmi celles qui existaient aux environs, il eut recours à un singulier moyen de réaliser son désir. Il fit dresser l'acte de donation en bonne forme, l'attacha à une flèche et lança celle-ci au hasard dans les airs. La flèche vint tomber sur l'autel de l'abbaye de Prum, qui dès lors se regarda comme seul propriétaire du domaine d'Hannape. Quelques siècles après, Hannape était retombé dans des mains laïques, et en 1137, un certain Albéric, seigneur du Nouvion, du consentement de sa femme Ermesende et de Robert et Pierre ses enfans, donna le terroir d'Hannape, où l'on ne voyait encore qu'une simple ferme, à l'abbaye de Prémontré, laquelle songea un peu plus tard à y construire un village. Dans ce but, elle s'associa Gautier, seigneur d'Avesne et de Guise, et ils convinrent de faire ensemble cet établissement à diverses conditions, dont voici les principales : L'abbaye s'engagea à donner à tout individu qui viendrait habiter Hannape, trois essains de terre, à la condition de lui payer une rente annuelle d'un jalloi d'avoine, un chapon, un pain et un denier. Elle accorda en même temps au futur village, la charte communale de Laon, sous cette condition que tout habitant paierait 12 deniers pour droit de bourgeoisie, et 4 deniers pour tonlieu. Il fut convenu que les moulins et fours seraient banaux, que les profits seraient également partagés entre l'abbaye et le seigneur de Guise, etc. Nous donnons le texte de cette charte curieuse; on y trouvera le détail des autres conditions de cette fondation — Il y avait autrefois à Hannape un château-fort qui fut pris et rasé par les Anglais en 1423. Neuf ans après, Jean de Luxembourg s'empara de ce village, et en 1650 deux régimens de cavalerie espagnole y furent défaits par les Français.

Fondation d'Hannape en 1210.

Ego Gervasius, Dei patientiâ dictus abbas Premonstrati et ejusdem loci conventus, notum facimus universis tam presentibus quàm futuris, quod cùm habeamus curtem que Hanapia dicebatur, que sine participe et socio nostra propria erat cum territorio adjacente, virum nobilem Valterum de Avesnis et dominum Guisie, de merâ voluntate nostrâ recepimus in participem et et in socium ad liberam villam in eodem territorio faciendam et gubernandam per legem et consuetudines Lauduni, hoc modo : Nos trademus terram ad villam faciendam, tres scilicet aissinos terre singulis burgensibus qui tantùm habere voluerint, et non ampliùs, et illi aissini complebuntur in villâ vel extrà villam, itâ quod pro singulis aissinis dabuntur annuatim in festo sancti

Remigii singuli jaleti avene, et infrà quatuor dies Nativitatis Dominice singuli capones, et singuli panes, et singuli denarii, secundum quod alii plus, alii minus habebunt. Ad tradendas vero mansuras exponemus duas carrucatas terre, quadraginta scilicet et duas modiatas terre, si opus fuerit: si qui autem recesserint, mensura relicta erit nostra ad faciendum inde commodum nostrum, donec burgensis venerit qui velit eam inhabitare et reddere debitum censum. Singuli etiam tam burgenses quàm alii volentes manere in libertate ville, dabunt in festo beati Remigii duodecim denarios pro ***burgoisiâ***, et quatuor denarios pro telonei libertate. Villa autem, sicut predictum est, libera erit, et conveniet in eâ mercatum in die Jovis, et regetur tam villa quàm mercatum secundum legem Lauduni, excepto quod domus non diruentur pro alicujus forisfacto, nec ipse Valterus poterit ducere homines ville ad torneamentum, vel in exercitum, vel in equitatum nisi ad terram Guisie vel Viromandie defendendam; nec etiam poterit capere gistum vel habere domum in eâ. Erit enim villa ipsa communis inter nos et dictum dominum Guisie in justiciâ, et in banno, et in redditibus, et in universis obventionibus que de villâ provenient, et omnia possidebimus indivisè, ità quod inter nos et ipsum per medium partientur, ità quod ipse nihil poterit acquirere in villâ sine nobis, nec nos sine ipso, preter quedam que nos sine partionaria nobis retinuimus nominatim, videlicet : ecclesiam, atrium et managium eorum qui ibi habitabunt ex parte nostrâ, et totam decimam ville, et quicquid pertinet ad jus parochiale, et aquas, et molendina, et furnos. Et ad ipsa molendina et furnos erunt homines ville bannales. Poterunt autem venire ad ipsam villam inhabitandam omnes qui non erunt de terrâ Guisie. Major autem instituetur in villâ per nos et sepè dictum dominum Guisie, et singulis annis, per communem assensum tertio die pasche, innovabitur et jurabit fidelitatem tam nobis quàm domino memorato. Singulis etiam annis innovabuntur scabini pariter et jurati. Si qua autem mansura vel domus data fuerit ecclesie in eleemosinam, vendet eam infra annum et diem, si invenerit emptorem, ut redeat in communitatem nostram scilicet et domini Guisie supradicti. Nos vero extrà villam retinuimus nobis duas carrucatas terre, et omnia prata nostra, et vigenti modiatos nemoris ad faciendam indè voluntatem nostram. De reliquis vero terris et residuo nemoris ità convenit inter nos et ipsum pro melioratione ville, quod nos vendemus hospitibus ville tenendas de nobis et excolendas ad rectum terragium et ad rectam decimam, ità quod terragium et decima à serviente nostro insimul colligentur et in grangiam nostram ab agricolis adducentur. Nec aliquis poterit excolere terras ipsas qui non manserit in villâ; immo si villam reliquerit, perdet terram, salvo tamen eo quod si redierit infra annum et diem, reddet nobis debitum terre, si non fuerit aliunde receptum, et habebit eam; si infra annum et diem non revenerit, nihil juris in eâ poterit vendicare. In toto autem territorio quod erit extrà villam sive in nemoribus sive in pratis, nil omnino habebit sepè dictus dominus Guisie, nisi medietatem justicie contra quemcumque, sive scilicet contra nos de jure vel de redditibus nostris vel contra alium fuerit forisfactum. Sane, si eadem villa aliquo, quod absit! tempore vastaretur ità quod non haberet habitatores, ad aliud dominium reverti non posset, quàm ad dominium nostrum. Porro, de his omnibus que concessa sunt sepè memorato domino Guisie, nichil poterit dare alicui in feodum, vel eleemosinam, vel quocumque alio modo, nisi tantummodo ecclesie Premonstratensi; sed perpetuis temporibus, quicumque erit dominus Guisie erit socius et partionarius ecclesie Premonstratensis, de villâ Hanapie. Et de hâc conventione tenendâ nos quoque partem nostram non poterimus alienare à nobis sine assensu illius. Hoc autem jurabit ipse sepè dictus dominus Guisie Valterus, etc. Actum mense decembri anno Incarnationis Dominice MCCX.°

(*Cartulaire de Prémontré*, *f° 58*, *verso.*)

Seigneurs d'Hannape.

1137. Albéric du Nouvion, chev., s. d'Hannape; f^me^, Ermesende. Enfans: Pierre, Robert.

Vers 1450. Gérard de Martigny, seign. d'Hannape et Étreux; femme, Marie de Crécy.

Vers 1480. Clément de Martigny, leur fils, s.

dudit, St-Germain, Étreux et Coqueraumont; femme, Françoise de Bandeville. Enfans : Nicolas, Quentin, seign. de St-Germain; Jacques, seign. de Beauregard ; Robert.

15.. Nicolas de Martigny, seig. dud., Etreux, Coqueraumont, Le Sart, Vénerolles, en partie. Il servit longtemps.

15.. Antoine de Martigny, son fils, s. desd.

La terre d'Hannape fut ensuite réunie au domaine de Guise.

HAPPENCOURT, *Happeni curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive droite de la Somme, à 48 k. à l'O. de Laon et 12 au sud de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1698, 276 h.; 1800, 287 h.; 1836, 463 h.; 1856, 484 h.

Il existait autrefois une tombelle sur le terroir d'Happencourt.

Seigneurs d'Happencourt.

A la fin du 12e siècle, la terre d'Happencourt appartenait aux seig. de Condren. Guy, seig. de Condren et Faillouel, la donna en 1212, à Guy son puîné.

1212. Guy de Faillouel, seig. d'Happencourt.

1376. Renaud, chev. seign. dudit.

1406. Pierre de Soissy, chev. seign. dud.

1408. Jean de Roye, son fils, seign. dudit.

1414. Jean II de Roye, son fils, seign. dudit.

1502. Bernard d'Assonville, chev. seig. dudit

1520. Jean de Boubers, s. dud., par son mariage avec Jeanne d'Assonville, fille du précédt.

1525. Jean II de Boubers, leur fils, seig. dud.

1534. Adrien de Boubers, seign. dudit.

Vers 1540. Nicolas de La Fons, s. dudit, par acquisition, chambellan de Vermandois. Femme, Jeanne Mabille. Enfans : Nicolas, Marguerite, femme d'Adrien Dupuis, écuyer, s. de Bracheux; Anne, alliée à Antoine le Sergent, écuyer, seig. d'Épourdon.

Vers 1550. Nicolas II de La Fons, seign. dud. Femmes : 1° Marie de Lallier, dont Nicolas; 2° Antoinette Grin, dont Antoine, souche de la famille de Richebourg ; Jeanne, femme de Jean de Lallier, puis de Louis de Giraffaut.

1589. Nicolas III de La Fons, s. dud. et du Verguier, chambellan et bouteillier de Vermandois, lieutenant-général au bailliage de St-Quentin. Femme, Claude Gagnebien. Enfans : Nicolas, s. du Verguier; Jean, Antoine, Philippe, tous trois auteurs d'autres branches; Jeanne, femme de Robert d'Y, s. de Jeancourt; Marie, femme de Philippe d'Artois; Catherine, femme de Louis de Walon; Luce, mariée à Mery de Louen, écuyer; Catherine, fme de François Vairon, prévôt de Laon.

1612. Jean de La Fons, seig. dud.; femmes : 1° Marguerite Leblond, sans enfans; 2° Anne de Vrevins. Enfans : Jean, Anne, mariée à Charles de Reynard ; Marguerite, femme de Guillaume du Closel, seign. d'Attencourt.

Vers 1640. Jean II de La Fons, chev. s. dud., capitaine au régiment de Lignières; femmes : 1° Françoise de Broyes; 2° Marguerite Carpentier de Villebolles, sans enfans; 3° Henriette Regnaud, dont Claude, Anne, femme de Jean Liégeois, chev.

16.. Claude de La Fons, chev., s. dud., de Cuy et les Essarts; femmes : 1° Elizabeth des Avenelles, dont Étienne ; 2° Marie de Precelles, sans enfans.

16.. Étienne de La Fons, seign. desd.; femme en 1679, Marie-Alexis de Sorel Enfans : Joseph. Gaston, capucin ; Louis-Paul, seign. d'Ecuvilly; Pierre-Armand, Marie-Jeanne-Alexis, sans alliance ; Claude-Josèphe, fme de Claude-Paul de Richouf; Anne, religieuse.

17.. Pierre-Armand de La Fons, seig. dud., capit. au régiment de Picardie, chev. de St-Louis. Femme, Marie-Renée Hervy Duclos. Enfans : Louis-Anne-Armand, Louis-Anne, dit le chevalier de La Fons, Philippe-Louis-Armand et deux filles.

1733. Philippe-Gabriel de La Fons, s. d'Hardecourt, et d'Happencourt par acquisition, Grand et Petit Seraucourt. Femme, Jeanne-Madeleine de Commargen; Enfans : Jean-Jacques, Antoine,

Anne-Jacqueline, femme de François de Meulan, seign. d'Oigny ; Marie-Anne.

1775. Jean-Jacques de La Fons, seig. desd. ; femme, Marie-Jeanne-Nicole Marquette, dont une seule fille, Marie-Madeleine-Charlotte. Jean-Jacques mourut en 1767, dans l'île de Corse.

1787. Le marquis de Maupas, seign. dud.

Il y avait autrefois à Happencourt le fief *Capet* qui appartenait au chapitre de St-Quentin.

HARAMONT, ARAMONT, *Hara* ou *Harimons*, *Haramontium*, *Haraldi mons*. — Village de l'ancien Valois, bâti au pied d'une haute colline, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, élection de Crespy, bailliage de Villers-Cotterêts, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Clément, pape et martyr. — Culture en 1760, 300 arp. de terres. — Population : 1760, 75 feux; 1800, 397 h. ; 1818, 428 h. ; 1836, 498 h. ; 1856, 463 h.

Seigneurs d'Haramont.

Les premiers seigneurs d'Haramont ne sont pas connus. On sait seulement qu'au 14e siècle, cette terre appartenait aux ducs d'Orléans dont l'un fit réparer ou reconstruire l'église en 1397. Elle passa plus tard aux seigneurs des Fossés, ayant été achetée en 1595 par Adrien des Fossés. (V. ce mot). Elle passa ensuite aux suivans :

1630. Claude de Thouars, seign. d'Haramont ; enfans : Benjamin, Josias.

1646. Benjamin de Thouars, seign. dud., des Marais, Valsery et Pierrefonds, dont une fille, Marie-Françoise, qui épousa Robert de Ronty, seign. de Suzy.

1649. Josias de Thouars, seign. des Fossés, Haramont et Passy. Sans enfans.

1674. Robert de Ronty, seign. de Suzy, et d'Haramont par sa femme Marie-Françoise de Thouars. Plusieurs enfans. (Voyez Suzy).

1694. Charles de Ronty, le cadet, seign. d'Haramont, exempt des gardes du corps.

1780. Le comte d'Esgrigny, seign. d'Haramont et des Fossés.

HARCIGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le bord d'un ruisseau, à 42 k. au N.-E. de Laon et 8 au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 9 charrues, 60 arp. de prés, 110 arp. de bois. — Population : en 1760, 622 h. (138 feux) ; 1800, 690 h. ; 1818, 751 h. ; 1836, 844 h. ; 1856, 766 h.

Ce village appartenait anciennement aux comtes de Vermandois. Au 10e siècle, Albert, l'un deux, le donna à l'abbaye de Bucilly qui l'a gardé jusqu'à la révolution. Il ne parait point avoir eu de seigneurs laïcs.

Guillaume dit d'Harcigny, médecin célèbre de la fin du 14e siècle, était né dans ce village.

HARGICOURT, *Hordei curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine ondulée, à 65 k. au N.-O. de Laon et 17 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, du diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Population : en 1800, 873 h. ; 1818, 960 h. ; 1836, 1,250 h. ; 1856, 1,430 h.

On remarque au sud-ouest d'Hargicourt une motte ou tombelle qui domine tout le pays.

Seigneurs d'Hargicourt.

1158. Robert Thorel d'Hargicourt. Il avait deux sœurs et fit des libéralités au Mont-St-Martin.

1192. Hun d'Hargicourt; femme, Mathilde; enfans: Mathieu, Adda, femme de Barthélemi de Joncourt; Mathieu, frère de Hun.

1200-05. Gérard Malesmains, seign. d'Hargicourt. Enfans: Mathieu dit Chouars, Marie, femme de Godefroy d'Hombliéres; Etienne, frère de Gérard.

1229-38 Mathieu dit Chouars d'Hargicourt; femme, Isabelle; enfant, Jean.

1379. Raoul, seign. de Gaucourt et Hargicourt.

1770-87. M. le marquis de Vendeuil.

HARGIVAL. — Ferme dépendant de Vendhuile.

C'était autrefois un fief qui appartint d'abord aux seigneurs d'Hargicourt. Il passa ensuite aux suivans.

1165. Raoul de Honnecourt.

1202. Gérard de Hargival.

1393. Gaucher Tourte, seign. d'Hargival.

HARLY, *Hareliacum.* — Village de l'ancien Vermandois, situé sur un ruisseau, à 45 k. au N.-O. de Laon et 3 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : en 1698, 100 h.; 1800, 129 h.; 1836, 188 h.; 1856, 271 h.

Il est question d'Harly dès la fin du 10e siècle dans la relation des miracles des reliques de St Quentin. Ce village appartenait autrefois au chapitre de cette ville.

Seigneurs d'Harly.

1241-48. Godard de Harly, chev., frère de Mahieu de Parpes.

1218. Adam de Harly; femme, Isabelle.

14.. Jean de Fosseux (des Fossés?) seign. d'Harly? femme, Catherine d'Harly.

14.. Philippe de Fosseux dit le Borgne, leur fils; femme, Marguerite de Châtillon.

HARTENNES, HARTANNE, ou ARTANNE, *Hartenæ.* — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 50 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, la Vierge et St Yves. — Culture en 1760, 4 charrues de terres sableuses rapportant méteil et seigle, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 41 feux; 1800, 160 h.; 1818, 171 h.; 1836, 223 h.; 1856, 295 h.

On voit près d'Hartennes une motte ou tombelle.

Seigneurs d'Hartennes.

La seigneurie d'Hartennes mouvait du vicomté de Buzancy; c'est pourquoi ses titulaires étaient autrefois tenus à certaines obligations assez singulières. Le dimanche d'avant le carême, le seigneur d'Hartennes devait envoyer à Buzancy 60 écus nommés *mereaux*, lesquels étaient aussitôt distribués à autant de pauvres de ce village ou des lieux voisins. Le jour du mardi gras, il devait encore faire porter à Buzancy un porc de la valeur de 24 sous parisis. Aussitôt livré, l'animal était mis en pièces, et ses morceaux distribués aux pauvres de Buzancy en présence du maire et de ses sergens. En cas de contravention aux obligations précédentes, le vicomte de Buzancy avait le droit de donner en dédommagement aux pauvres de ce village, la dépouille du bois de Couvert appartenant au seigneur d'Hartennes.

Après avoir été possédée par les seigneurs de

Buzancy, la terre d'Hartennes devint l'apanage d'un puîné de cette maison dans la personne du suivant :

1212. Mathieu de Buzancy, seign. d'Hartennes et Pavant ; femme, Ade d'Oulchy.

1241. Vermond de Buzancy. seign. desd. ; femme, Marguerite de Bejauru, morte en 1337. Sa tombe, fort belle, se voit dans l'église de Pavant.

13.. Jean de Buzancy, leur fils, seign. desd.; femme, Jeanne de Grandpré.

13.. Vermond II de Buzancy, seign. desd. ; femme, Marguerite d'Escanneville ; enfant, Roland qui épousa Marie de Beaufort.

1339. Jean de Sailly, seign. d'Hartennes.

1625. Charles de Garges, seign. d'Hartennes, quatrième fils de Georges de Garges, seign. de Noroy ; femme, Madeleine de Hédouville, dame de Ste-Geneviève ; enfans : Jacques, François, mort jeune ; Madeleine, femme de Ferdinand de l'Aage ; Charlotte, sans alliance, Anne et Marie, religieuses.

1670. Jacques de Garges, seign. dud.; femme, Catherine d'Arery, dame de Cartheray, dont deux filles. Jacques mourut en 1718. Il fonda par son testament, dans l'hôpital de Soissons, une place pour un enfant d'Hartennes, avec charge de lui apprendre un état.

En dernier lieu, M. de Damas, seign. d'Hartennes.

HARY, *Hariacum.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 40 k. au N.-E. de Laon et 7 au sud de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Corneille et Cyprien. – Culture en 1760, 9 charrues, 72 arp. de prés. — Population : 1760, avec Trains, 294 h.; 1800, 429 h.; 1818, 511 h.; 1836, 576 h.; 1856, 553 h.

Hary appartenait autrefois à l'abbaye du Val-de-Grâce. On ne lui connait pas de seigneurs laïcs.

HATIERMONT, voyez ATIÉMONT. — HATINCOURT, voyez SEQUEHART.

HAUCOURT (LE), LOOLCORT, LE HAUCORT, *Alta curtis* (12e siècle), *La Haucurtis* (13e siècle), *Hadulfi curtis.* — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur une éminence, à 54 k. au N.-O. de Laon et 9 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Géri. — Population : 1698, 216 h.; 1800, 432 h.; 1818, 495 h.; 1836, 654 h.; 1856, 770 h.

Le Haucourt était originairement une dépendance de Thorigny qui, avant le 12e siècle, formait un village. Mais ce dernier s'étant dépeuplé tandis que la population de Le Haucourt augmentait, il perdit son titre de paroisse qui passa à Le Haucourt. — On remarque sous l'église de Le Haucourt et les maisons voisines, de vastes caves connues sous le nom de *muches*, lesquelles forment une multitude d'étroits couloirs qui se croisent en tous sens et aboutissent à des chambres plus ou moins vastes. — Il y avait dans ce village avant la révocation de l'édit de Nantes, un prêche très-fréquenté qui fut détruit en 1685.

Seigneurs de Le Haucourt.

1096. Tiétavin de Le Haucourt.

1129-41. Renaud de Le Haucourt.

1170. Mathieu de Le Haucourt.

1184. Raoul de Le Haucourt.

1216. Amaury, seign. dud. et Hauteville.

1231. Gobin, seign. dud.

1266. Renaud II de Le Haucourt.

1322. Renaud III de *Haucourt*, écuyer; femme, Jeanne de Vadencourt.

1330. Gobert de Le Haucourt.

Vers 1520. Charles d'Aumale, puîné de Jean d'Aumale, seign. du Mont-N.-D., devint seign. de Le Haucourt par sa mère. Femme, Antoinette de Pardieu; enfans : Philippe, Nicolas.

15.. Philippe d'Aumale, seign. dud.; femme, Antoinette de Hangest. Philippe fut tué au siége de Boulogne en 1528; sans enfans.

1528. Nicolas d'Aumale, écuyer, gentilh. ordin. de la chambre du roi; femme, Charlotte Guillard; enfans : Daniel, Benjamin, tige de la branche de la Horgne; Paul, auteur de la branche de Gondreville.

15.. Daniel d'Aumale, seign. dud., chambellan du prince de Condé; femme, Françoise de St-Paul; enfans : Philippe-Nicolas, Suzanne, femme de Frédéric de Schomberg.

16.. Philippe-Nicolas d'Aumale, dit le marqs de Haucourt. Ayant embrassé la religion protestante, il se retira en Hollande où il épousa Anne de Cuick-Mierop dont il eut plusieurs enfans.

17.. Jacques d'Aumale, seign. dud., leur fils; femme, Civile-Suzanne de Tour; enfans : Jacob, Charles, Philippe, Frédéric.

1787. N. Priel, seign. de Le Haucourt.

HAUDREVILLE, autrefois HOUDREVILLE, *Hildulti villa*. — Ferme dépendante de Marle. Elle doit son origine à un oratoire que les religieux de Fesmy firent bâtir en 1111 dans ce lieu alors désert. Nous donnons ici la charte de fondation de cet oratoire; elle nous paraît doublement curieuse, et comme établissant l'époque ou fut fondé Haudreville, simple ferme aujourd'hui, mais hameau au 13e siècle, et parcequ'elle est à peu près le seul acte connu d'un prélat devenu celèbre par sa fin tragique. — En 1238, Enguerrand de Coucy partant pour la croisade ayant remis entre les mains de Barthélemi, évêque de Laon, l'église St-Pierre de Marle desservie par quatre chanoines qui étaient à sa nomination, ce prélat la donna à l'abbaye de Fesmy sous la condition de remplacer les chanoines par des moines; et pour que ceux-ci fussent plus tranquilles, il leur donna l'église de St-Martin d'Haudreville, dont il transporta les paroissiens à St-Pierre. En 1301, cet oratoire fut transformé en un prieuré d'hommes dépendant de Fesmy.

Fondation du prieuré d'Haudreville en 1111.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego Waldricus, Laudunensium Dei gratià presul, notum esse volumus tam presentibus quàm futuris, quia cùm monachi de monasterio quod dicitur Femy, in villà desertà que Hildultivilla nuncupatur, terras à fidelium devotione monasterio suo datas tenerent et excolerent, ibique curiam et domos receptui fratrum et conversorum necessarias edificassent, necnon ecclesiam aut oratorium ubi ad orandum aut ad divina celebranda convenire possent, haberent, et à nobis humiliter petierent ut, salvo antiquo parochie jure et in suâ possessione, oratorium monachorum tantùm et conversorum qui nulla propria haberent usu, edificare liceret. Nos autem devotioni eorum justa petentium, aurem benignam inclinantes, adhibito personarum et cleri nostri consilio, concessimus eis quod petebant oratorium construere, hâc interpositâ conditione : ut si qui laici propria haberent in famulatu et cohabitatione eorum, fuerint in precipuis anni solemnitatibus, sicut consuetudo est, ad majorem matrem ecclesiam et antiquam parrochiam ville cum oblationibus veniant, atque ad eandem et vivi et mortui redeant. Ne quis igitur in posterùm his addere vel mutare presumat, hoc scriptum fieri et sigilli nostri nominis imprimi et eorum qui affuerint subscripto testimonio corroborari precepimus. Signum, etc. Actum Lauduni, 1° idûs novembris anno dominice incarnationis MCXI.° (*Cartul. de Fesmy.*)

HAUTEVESNE, HAUTAVESNE, ***Alta vena.*** **— Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un haut plateau, à 80 k. au S.-O. de Laon et 17 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues comprenant 1,085 arp. de terres, 25 arp. de prés, plus 10 arp. de mauvaises vignes, un arp. et demi de bois. — Population : en 1760, 33 feux ; 1788, 180 h. ; 1800, 168 h. ; 1818, 202 h. ; 1836, 203 h. ; 1856, 264 h.**

Seigneurs d'Hautevesne.

1213. Simon de Hautavesne.

1217. Gillebert de Hautavesne; frères : Hervée, écuyer; Gérard, chanoine de St-Etienne de Troyes.

1244. Pierre dit le Jais, chev. de Hautavesne ? femme, Ermengarde.

1275. Anselme de Fleurigny, seign. de Hautavesne.

1421. Jeanne de Billy, veuve de Gilles de Mailly, dame de Billy, Hautevesne, etc.

Vers 1610. Charles de Broyes, écuyer, seign. d'Hautevesne ; femme, Antoinette de Boutel ; enfant, Antoinette, femme d'Antoine des Fossés, seign. de Vaux.

Vers 1700. Claude-Charles de Broyes, écuyer.

1787. Le comte de Villac, seign. de Hautevesne et Licy-Clignon.

HAUTEVILLE, AUTEVILLE, ***Alta villa super Isaram.*** **— Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le penchant d'une colline, à 55 k. au nord de Laon et 35 à l'ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 80 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 417 h.; 1818, 460 h.; 1836, 474 h.; 1856, 478 h.**

Ce village paraît tirer son nom de sa position sur les flancs d'une haute colline: ***alta villa*****, ville élevée. Il appartenait autrefois à l'abbaye de Corbie.**

Seigneurs de Hauteville.

1156. Robert de Hauteville, chev.

1169-94. Godefroi, seign. dud.; femme, Béatrix ; enfans : Burchard, Havide, Mathilde, Marie, Adelvie.

1211-21. Amalric ou Amaury de Hauteville, chev.; femme, noble dame Basilie ; enfant, Baudoin.

1239. Henri ou Haiuaud de Buffalise, s. dud.

1244. Jacques ou Jacob, seign. dud.? enfant, Guyette.

1287. Guy, seign. dud.; femme, Marie de Rouvroy ; enfans : Arnoul, Henri, moine à St-Remi de Reims; Félicité, Mathilde, Jacquette, Isabelle.

1660. François de Courson, seign. dud.

HAUTION. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la source d'un ruisseau, à 45 k. au nord de Laon et 8 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, 3 charrues, 20 arp. de prés, 70 arp. de bois. — Population : en 1760, 640 h. (142 feux) ; 1800, 667 h. ; 1818, 787 h. ; 1836, 492 h. ; 1856, 436 h.

Seigneurs d'Haution.

12.. Raoul, écuyer d'Haution ; enfant, Gobert.

1260. Gobert d'Haution, écuyer.

1581. Louis d'Englebelmer, sieur d'Haution.

1680. Nicolas d'Englebelmer, seign. dud., de Laigny, Juvincourt et Passy-sur-Marne.

En dernier lieu, le duc de Coigny.

Hayon. — Ferme ou cense autrefois située entre Clermont et Montigny-le-Franc, aujourd'hui détruite. Elle appartenait dès la fin du 12e siècle, à l'abbaye de St-Martin de Laon, qui probablement l'avait fait construire.

Hazoy ou **Hauzoy (Le).** — Maison isolée autrefois située au milieu des bois, à une demie lieue de Pont-Arcy. Elle fut rasée vers 1730, parce que ses habitans furent convaincus d'avoir assassiné et jeté à la rivière les voyageurs qui s'arrêtaient chez eux.

Hennechy. — Ferme dépendant de Seboncourt. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Liessies.

Hennepieux. — Hameau à une lieue de Leschelles. C'était autrefois un fief.

16.. N. de Gomont, s. d'Hennepieux. | 1660. N. de Gomont, sergt des bois du duché de Guise.

Heri, *Heri silva*. — Nom d'une petite forêt qui, anciennement, recouvrait tout le haut de la vallée de l'Ailette. Elle se composait de plusieurs grands bois portant différens noms, parmi lesquels on distinguait le bois de l'aigle *(aquilæ nemus)* qui entourait les sources de l'Ailette et s'étendait jusqu'à Ste-Croix.

HÉRIE (La), AERIS, HAARI, AHERIES, RAHERIES, *Lanheriæ* (12e siècle), *Hareiacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Ton, à 50 k. au N.-E. de Laon et 12 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 5 charrues, 45 arp. de prés. — Population : 1760, 61 feux; 1800, 323 h.; 1818, 355 h.; 1836, 416 h.; 1856, 337 h.

Le village de La Hérie fut donné, dans le courant du 10e siècle, par Albert, comte de Vermandois, à l'abbaye de Bucilly, qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

Seigneurs de La Hérie.

1140. Adam de Toulis, seign. de La Hérie. Il donna cette année, à l'abbaye de St-Vincent de Laon, du consentement de sa sœur et d'Adam, son beau-frère, la terre de La Hérie.

1280. Nicaise, chev., sire de La Hérie.

1307-40. Nicaise de Rochefort, chev., s. dud.

1385. Jean de Roye, chev., seign. de Proix et La Hérie.

HÉRIE-LA-VIÉVILLE (Le), *Heria*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine, à 32 k. au N. de Laon et 15 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 9 charrues, 60 arp. de bois. — Population : 1760, avec la cense Bretagne, 400 h. (88 feux); 1800, sans la cense Bretagne, 639 h.; 1818, 798 h.; 1836, 893 h.; 1856, 915 h.

Le mot *heria* en basse latinité signifie un village. Le Hérie est la patrie de Raoul de Harbes, médecin célèbre et principal du collége de Laon à Paris, mort en 1407.

Seigneurs de Le Hérie.

11.. Pierre Anguisol, seign. de Le Hérie.

1144. Scot, son fils, seign. dudit.

1181. Gérard, Hugues et Henri de Le Hérie.

1213. Raoul de Bellencourt, chev., seig. dud.

12.. Mathieu *li Turcors* (le Turc), chev., s. dud. Femme, Osilie. Enfans : Raoul, Adalibert, N., femme de Gilon de Merlemont.

1229. Raoul II, dit l'Epée, seign. dud. Femme, Ermengarde.

1554-73. Jean du Sart, seign. de Le Hérie.

1652. Thomas de Cauchon, chev., vicomte de Le Hérie.

1660. Louis et Benjamin de Malortie, s. dud.

Vers 1740. N. de Ricarville, seign. dud.

1760-89. Le chevalier de Montaigle, s. dud.

HERISSON, HERÇON, HYREÇON ou HIRCION, voyez HIRSON.

HÉROUEL, autrefois HEROUEZ ou HEROUÉE, aujourd'hui FORESTE. — Village de l'ancien Vermandois, bâti à la jonction de deux ruisseaux, à 56 k. au N.-O. de Laon et 16 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : en 1698, 116 h.; 1800, 144 h.; 1818, 173 h.; 1836, 304 h.; 1856, 390 h.

Les seuls seigneurs d'Hérouel connus sont les suivants :

1256. Oudard, dit Pain-Blanc, écuyer d'Hérouel. Femme, Marguerite.

1653. Charles du Passage, seign. de Sinceny, Hérouel, etc.

1770-89. M. de Fouquier, seign. dud.

HEURTEBISE. — Hameau dépendant de Goussancourt. Il eut autrefois des seigneurs particuliers dont un seul est connu.

1780. Le chevalier de Vanoise, seign. d'Heurtebise.

HILAIRE (ST-). — Ferme dépendant de Vadencourt. Elle appartenait avant la révolution, à l'abbaye de Bohéries.

HINACOURT. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 37 k. au N.-O. de Laon et 12 au sud de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 12 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Popul. : 1760, 25 feux; 1800, 163 h.; 1818, 194 h.; 1836, 194 h.; 1856, 154 h.

La seigneurie d'Hinacourt appartenait en dernier lieu à M. Witasse, par sa femme N. d'Y de Piémy.

HIRSON, autrefois YRECHON (13e siècle), HYRECON, IRECAON, HIRCION, HERISSON, HERÇON, IRSON, *Hericium* (12e siècle), *Irsonium*. — Petite ville de l'ancienne Thiérache, située sur la rive droite de l'Oise, à 58 k. au N.-E. de Laon et 18 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 140 arp. de prés, 100 arp. de bois; deux forges. — Population : 1760, 1,247 h. (357 feux); 1800, 2,144 h.; 1818, 2,231 h.; 1836, 2,880 h.; 1856, 3,214 h.

Il paraît très-probable que la ville d'Hirson tire son nom de la quantité de hérissons qui peuplaient son territoire dans le temps où elle fut construite. Cette conjecture est appuyée par un fait bien établi, à savoir que ce territoir était tout couvert de bois au moyen-âge. On ne connait pas l'époque de sa fondation; on sait seulement qu'au 11e siècle, il existait sur son emplacement un château-fort qui appartenait aux seigneurs de Guise. Jeanne de Hainaut l'enleva en 1346, à Charles de Blois, son beau-frère. Jean de Luxembourg s'en empara en 1425. Les Impériaux l'attaquèrent sans succès en 1530; mais les troupes royales s'en rendirent maîtresses en 1593. En 1636, la peste désolait le pays. Les habitans, pour fuir la contagion, s'étaient pour la plupart retirés dans les bois, lorsque le 25 juillet, les Espagnols se présentèrent au nombre de 3,000 fantassins et 400 chevaux. La garnison du château était seulement de 300 hommes; ils résistèrent cependant avec énergie et ne se rendirent qu'au bout de vingt jours. L'année suivante, Turenne vint à son tour en former le siège, et parvint à s'en emparer après douze jours de tranchée. Les Espagnols revinrent en 1650, attachèrent le mineur à la grosse tour du château, la renversèrent et ruinèrent celui-ci de telle façon, qu'il n'a point été rétabli depuis. En 1763, un incendie dévora 300 maisons à Hirson. — En 1156, les habitans d'Hirson obtinrent de Godefroi de Guise, tuteur de la fille de Bouchard, seigneur de Guise, non une charte de commune proprement dite, puisqu'elle ne consacre pas leur affranchissement, mais une sorte de code judiciaire où sont déterminées les formes des jugemens et les peines applicables aux délits et aux crimes les plus communs. Il y est dit aussi que tout étranger pourra venir habiter cette ville, en payant une somme de 2 sous pour droit de bourgeoisie, et qu'il sera libre de s'en aller quand il le voudra; que tous les habitants seront tenus, à l'occasion, de concourir à la défense de la ville; que si le seigneur fait une injure à l'un d'entre eux, celui-ci pourra quitter la ville, et que si l'injure n'est pas réparée dans les quinze jours, les autres habitans pourront également abandonner la ville, etc. Ces concessions leur furent accordées à la condition que chaque chef de ménage paierait à son seigneur une somme annuelle de deux sous de bonne monnaie pour tout droit, excepté le cas où il serait fait prisonnier et celui où il marierait sa fille. — Gautier, comte de Blois, seigneur d'Avesne et de Guise, fonda en 1234 à Hirson, une chapelle où deux moines de St-Michel devaient prier pour lui. Ce fut l'origine d'un prieuré qui a persisté jusqu'à la révolution. Une école gratuite pour les filles pauvres fut fondée dans cette ville en 1680 par Mademoiselle de Guise. On y voyait autrefois une léproserie qui, au 17e siècle, fut réunie à l'hôtel-Dieu de Guise, et une prévôté dont la juridiction s'étendait sur six villages voisins. Hirson jouissait au 18e siècle, d'un marché considérable le lundi de chaque semaine, et d'un marché franc le 25 de chaque mois.

Cette ville a vu naître quelques personnages distingués: Hugues d'Hirson fut abbé général de Prémontré au 13e siècle; Pierre Poulet, jurisconsulte renommé

au 17e siècle ; enfin, Jacques-Joseph Ducarne de Blangy, agronome distingué du siècle dernier, a laissé plusieurs ouvrages sur l'économie agricole.

Seigneurs d'Hirson.

Au 12e siècle, les seigneurs de Guise étaient aussi seigneurs suzerains d'Hirson. Mais cette ville avait en même temps des seign. particuliers qui relevaient d'eux et prenaient le titre de châtelains.

1126-35. Roger, châtelain d'Hirson.

1143. Guy, son fils, chât. dudit.

1155. Mathieu, chât. dud. Femme, Agnès.

1160. Guy II, chât. dudit.

1189. Jean d'Hirson. Il était parent de Verric de Moy.

1216 Mathieu, chev. d'Hirson. Femme, Béatrix.

1225. Guy III, chât. d'Hirson. Femme, Aélide, dame de Benay.

1244. Mathieu II d'Hirson, chev.

1300. Jean d'Anglebelmer ou Anglebermer, chev., seig chât. d'Hirson. Femme, Mabille de Cahembert. Il fonda une chapelle dans l'église d'Hirson en 1328. Selon une tradition conservée dans la famille Anglebelmer qui posséda plus tard la seigneurie de Laigny, un de ses ancêtres, frère puîné de Henri, comte de Furstemberg, aurait été appelé d'Allemagne en France au service de Louis VIII, qui lui aurait donné la ville d'Hirson, près de laquelle il aurait bâti l'abbaye de St-Michel où il aurait été inhumé. Cette tradition est inexacte, au moins en ce qui touche l'époque de fondation de l'abbaye de St-Michel, laquelle remonte au 10e siècle.

La seigneurie d'Hirson paraît avoir été définitivement réunie au domaine de Guise vers la fin du 14e siècle.

Il y avait autrefois à Hirson les fiefs d'*Annois* et de *La Rainette*

Vers 1650. François-Armand de Caruel, seig. de Magny et d'Annois (V. Magny).

1696. Christophe de Caruel, son deuxième fils, seign. d'Annois et La Rainette. Enfans : Gilles, François, mort en Allemagne ; Louise-Marthe, femme de N. Barbier des Boulets, seign. de Missy ; Madeleine Colombe, femme de François Martin, seign. de Fontenelle.

HOCQUET (LE). — Hameau dépendant de Vigneux. C'était autrefois un fief.

1624. Charles de Régnier, écuyer, seigneur du Hocquet. Femme, Yolaine de Maubeuge.

HOLNON. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 53 k. au N.-O. de Laon et 6 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : 1698, 388 h. ; 1800, 801 h. ; 1836, 900 h. ; 1850, 847 h.

On remarque sur le territoire d'Holnon une butte circulaire fort élevée et dont la circonférence à la base, n'a pas moins de 2,000 pas. On pense que c'est une ancienne tombelle, et dans les anciens titres elle est désignée sous le nom de *tumulus Pontridiensis*.

Claude Rohaut, natif d'Holnon et curé de ce village au 17e siècle, est l'auteur d'un grand nombre de poésies religieuses.

Seigneurs d'Holnon.

1224. Adam d'Holnon ; femme, Hersende, veuve d'Auselme de l'Espée.

1398. Guillaume de Forges, seign. d'Holnon.

Cette terre passa ensuite dans les mains des seigneurs de Moy, et devint, avec celle de Fontaine-N.-D., au 16e siècle, l'apanage d'un puîné de cette maison (V. Moy et Fontaine-N.-D.). Elle passa ensuite aux suivans :

Vers 1630. François d'Alès, famille originaire de Touraine, gouverneur de St-Quentin, seign. de Corbi ou Corbet, et d'Holnon par sa femme

Jeanne de Moy ; enfans : Eustache, Claude, sénéchal de Vermandois tué à la guerre ; Henri, Charles, capit.-major au régiment d'Humères ; François, mort jeune ; René, tué en duel *à l'âge de 12 ans* ; Isabelle, religieuse à Fervaques ; Charlotte et Agnès.

16.. Eustache d'Alès, seign. d'Holnon, cap.-major au régiment de Lusignan ; femme, Catherine d'Hédouville ; enfant, Catherine, femme de Charles de Folleville, seign. de Beaumartin.

16.. Henri d'Alès, chev., seign. de Corbet, Holnon, etc., sénéchal de Vermandois, capit. de cavalerie ; femme, Marguerite le Féron. Il vendit, en 1683, la terre d'Holnon à Jacques de l'Épinay, seign. de Marteville (V. ce mot).

1770. La duchesse d'Olonne, dame d'Holnon.

1787. Le marquis de Lambert, seign. dud.

1789. M. de Cironis, seign. dud.

HOMBLIÈRES, HOMBLIERS, *Humolariæ*, *Humulariæ*, *Humularii*, *Homoblerii*, *Homblariæ*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur les sources d'un ruisseau, à 44 k. au N.-O. de Laon et 6 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Etienne. — Culture en 1760, 1,600 arp. de terres, 200 arp. de bois. — Population : 1760, 140 feux ; 1800, 815 h. ; 1818, 884 h. ; 1836, 1,066 h. ; 1856, 1,276 h.

Homblières doit sa naissance à une communauté de filles qui s'établit en cet endroit à une époque inconnue. Elle y était déjà fixée au 7e siècle. Ste Hunegonde s'y retira en l'année 672. En 943, ce monastère fut incendié par Raoul de Gouy qui, voulant partager la succession d'Herbert II, comte de Vermandois, à laquelle il n'avait aucun droit, ravageait tous les environs. Le relâchement s'étant introduit parmi les religieuses d'Homblières à la suite de ces malheurs, elles furent remplacées en 948 par des Bénédictins. L'église de cette abbaye fut ruinée en 1607, et 60 ans plus tard cette maison religieuse se trouvait si désolée qu'on n'y voyait plus qu'un seul religieux. Mais un nouvel abbé y ayant été nommé, il la releva de ses ruines, de telle sorte qu'en 1772, ses revenus dépassaient 26,000 livres. — Au 14e siècle, cette maison religieuse devait au roi chaque année un verrat, une *couronne* de racines, et un *soumarium* quand il allait à la guerre. En 1316, Philippe V la prit sous sa protection spéciale, lui remit les redevances ci-dessus et exempta les habitans et les hôtes du lieu du service qu'ils lui devaient. En échange, les moines d'Homblières lui donnèrent des bois aux environs. — En 1768, les religieux d'Homblières, alors au nombre de huit, demandèrent à être sécularisés, en obtinrent la permission de leur évêque, et une bulle du pape prononçant cette sécularisation, qui fut confirmée en 1772, par des lettres patentes du roi ; cette abbaye devait être transformée en un chapitre noble. Lors de la suppression des ordres religieux en 1790, les moines d'Homblières s'appuyèrent sur ces pièces pour demander à l'assemblée nationale la conservation de leur mobilier et une pension proportionnelle plus forte. Ils furent peu après supprimés comme les autres. — Le *queux* ou cuisinier de cette maison religieuse était, au 12e siècle, un personnage important, comme on peut en juger par l'énumération suivante des droits dont il jouissait. Il avait la moitié de toutes les croûtes de pain servant au potage des moines, neuf deniers pour ses chaussures, et un muid de vin par se-

maine. Il levait sur chaque porc qu'il tuait ou faisait tuer le morceau nommé *cacutium*. Les plumes des oies et des oiseaux qu'il plumait, la tête des anguilles, des *patulorum* et des *pertinum* lui appartenaient. Il recevait chaque jour la moitié d'un pain, et les jours de grande fête sa pitance en pain et en vin était doublée. Il avait chaque mois deux setiers de blé, en août deux setiers et demi, et le jour de la Toussaint deux muids de froment.

Seigneurs d'Homblières relevant de l'abbaye.

1090. Helmond de Homblières?

1156. Simon de Homblières, chev.

1207-10. Godefroy de Homblières, écuyer.

1691. Philippe de Homblières, écuyer, seign. dud.; femme Elizabeth de la Motte.

Hommes et femmes de corps. — Voyez *Serfs*.

HOURBE (LA). — Hameau dépendant de La Bouteille. Il doit son origine aux serviteurs de Foigny qui s'établirent en ce lieu. Son nom, dit-on, vient de *urbs*, ville.

HOURY, autrefois OHERIS, puis HORIS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Brune, à 35 k. au N.-E. de Laon et 8 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues, 65 arp. de prés. — Population : en 1760, 92 h. (20 feux); 1800, 133 h.; 1818, 150 h.; 1836, 160 h.; 1856, 148 h.

Houry fut incendié en 1650 par les troupes qui tenaient pour M. le prince. Tout le village fut consumé par les flammes, à l'exception d'une maison, du moulin et de l'église; il y eut en outre un grand nombre d'habitans tués ou blessés.

Seigneurs d'Houry.

Vers 1250. Raoul de Gonesse, chev. de Obéries; enfant, Anselme.

1265-79. Anselme de Ohéries, chev.

1319. Jean dit le bâtard de la Frête, chev., sire de Horis; femme, Catherine.

1392-1404. Jacques Stancion ou Stançon, écuyer, prévôt de Laon, seign. de Horis.

1511. Nicolas de Houris, sieur du lieu.

Dans les dernières années du 16e siècle, la terre d'Houry entra dans la maison de Signier, dont les membres étaient seigneurs de Rogny, et y resta jusqu'à la révolution. (V. Rogny.)

HOUSSEAUX. — Hameaux dépendant d'Any-Martin-Rieux. C'était jadis un fief dont nous ne connaissons qu'un seigneur.

1658. Claude de Castres, seign. de Housseaux.

HOUSSET, autrefois HOUSSEL, *Housselium* (12e siècle), *Husellum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 28 k. au N. de Laon et 15 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Louis. — Culture en 1760, 12 charrues, 84 arp. de prés. — Population : 1760, 416 h. (92 feux); 1800, 655 h.; 1818, 741 h.; 1836, 724 h.; 1856, 680 h.

Seigneurs de Housset.

1165. Gippuin de Houssel; femme, Osilie?

1171-80. Raoul de Houssel; femme, Marguerite ; enfans : Jean, Raoul, Guy.

1188. Jean, chev. de Housset; femmes : 1° Marie ; 2° Joia ; 3° Marguerite ; enfans : Jean, Aélide, Jeanne, femme de Jean de Sons.

1230. Jean II, seign. dud.; femme, Isabelle ou Elizabeth de Maucreux, qui lui apporta Vesle.

1294. Elizabeth, dame de Housset et Vesle.

1502. Raoul II de Coucy, seign. de Vervins, Housset, etc.

1555. Charles de Crécy, s. de Sons et Housset.

1603. Madeleine de Charron, dame de Housset par acquisition (V. Chalendry.)

1640. Antoine Ferrant, écuyer, seign. dud., capit. d'infanterie ; femme, Jeanne Denis.

1670. François de Crécy, seign. de Sons et Housset.

Vers 1690. Louis-François d'Hervilly, seign. de Leschelles, Housset, Dury, Sommette, etc.; femme, Antoinette de Montejean ; enfant, Henriette, femme de Marc-Louis de Caulincourt. (V Leschelles.)

Hozien (Rû d'). — Ruisseau divisé en deux branches dont l'une prend sa source à Bagneux et l'autre à Audignicourt, se réunissent au-dessous de Morsain, et se jettent ensemble dans l'Aisne à Vic.

Huez, Huès. — Ce hameau dépendait autrefois de Chacrise. Il a été réuni à Nampteuil-sous-Muret en 1822.

Hurtaut (Le). — Ruisseau qui prend naissance dans le département des Ardennes, coule de l'est à l'ouest, entre dans le département de l'Aisne au-dessus de Berlize et se jette dans la Serre à Montcornet, après un cours d'environ 5 lieues.

Hurtebise ou Heurtebise. — Ferme dépendant de Vauclerc. Elle est fort ancienne, car il en est question dans un diplôme de Charles-le-Simple, en 907. Elle devint au 13e siècle la propriété des moines de Vauclerc. Une bande de ligueurs la pilla et la saccagea en 1590. — La bataille qui se livra sur son territoire en 1814 entre les Français et les alliés l'a rendue célèbre. Attaquée et défendue avec une opiniâtreté sans exemple, la ferme d'Hurtebise resta, le 6 mars au soir, dans les mains des Russes. Mais le lendemain les Français l'attaquèrent de nouveau et en chassèrent l'ennemi qui, en se retirant, y mit le feu. Les granges et les autres bâtimens furent réduits en cendres; le corps de logis échappa seul à l'incendie.

I

Intendance de Soissons. — Les intendans succédèrent aux *commissaires départis*. On nommait ainsi autrefois des fonctionnaires dont la mission consistait à surveiller la gestion des trésoriers de France. Ces commissaires n'avaient point d'abord de résidence fixe : mais plus tard il s'établirent au chef-lieu de la principale élection de leur circonscription, et leur administration prit le titre de *bureau des finances*. La ville de Laon, en sa qualité de siége de la principale élection de la province, devait avoir un bureau des finances et on voulut en placer un dans ses murs en 1595 ; mais la magistrature laonnoise, fort nombreuse alors,

craignant, dit-on, d'être éclipsée par le faste de ces nouveaux fonctionnaires, travailla et réussit à éloigner un établissement qui l'offusquait. Dans le même temps, le chef de la Ligue, Mayenne, faisait sa paix avec Henri IV et en obtenait la ville de Soissons comme une de ses places de sûreté. Il n'eut pas de peine à obtenir aussi que le bureau des finances fût placé dans cette ville. Ainsi fut créée la généralité ou intendance de Soissons. Pour la former, on démembra de la généralité de Paris les élections de Chât.-Thierry, Clermont, Crépy-en-Valois et Soissons; de la généralité d'Amiens, l'élection de Noyon; de la généralité de Champagne, les élections de Laon et de Guise. La généralité de Soissons se composait donc de sept élections divisées en 23 subdélégations, qui comprenaient plus de 1,100 paroisses et une population de 429,260 habitans en 1781. — Au moment de la révolution, le bureau des finances de Soissons se composait d'un intendant, vingt-deux trésoriers de France, un chevalier d'honneur, deux avocats, deux procureurs du roi, trois greffiers et trois huissiers audienciers, deux commissaires au département des tailles, un commissaire des ponts et chaussées, deux receveurs généraux des finances, un receveur général des domaines et forêts et deux procureurs.

Intendans de la Généralité de Soissons.

1640. Claude Basin.
1665. Jean Desmarets.
1667. Nicolas Dorieu.
167.. Louis de Machaut.
1682. Roland Levayer, seign. de Boutigny.
1685. Ant. Bossuet, chev., s. d'Azn-la-Cosne.
1690. Félix Lepelletier, seign. de la Houssaye.
1698. Claude-Joseph Samson.
1705. Antoine-François Lefèvre d'Ormesson, seign. de Cheray.
1712. J.-B.-L. Laugeois d'Imbercourt, chev.
1714. André-Robert Lefèvre d'Eaubonne, chev., seign. de Rizeis.
1717. Louis-Claude de Béchameil, chev., seig. de Nointel.
1720. Marc-Ant. Turgot de St-Clair, chev.
1722. Philbert d'Orry, chev., c[te] de Vignory.
1727. François Richer, chev., s. d'Aube, etc.
1731. Ant.-Martin de Chaumont, marquis de la Galaisière.
1737. Jérôme de Bignon, chev., marquis de Plancy.
1743. Charles Blaise de Melliant, chev., châtelain de Toizy.
1765. Louis Lepelletier, marq. de Montméliant.
1785. Charles-Esprit-Marie de La Bourdonnaye de Blossac, chev.

INVIDONCOURT, *Inviduncurtis.* — Localité détruite qui était située près d'Étaves. — Il en est question dans une charte de l'an 1045, par laquelle Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix une terre arable sise à Invidoncourt, avec ses hôtes et ses bois.

IRON, *Hirum.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 60 k. au N. de Laon et 25 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 50 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 412 h. (119 feux); 1800, 560 h.; 1818, 655 h.; 1836, 733 h.; 1856, 877 h.

On voyait autrefois à Iron une forteresse considérable, qui fut détruite par les

Espagnols. — Ce village est la patrie de J.-B. Denizart, jurisconsulte du 18e siècle.

Seigneurs d'Iron.

1172-75. Dreux de Tupigny, seign. d'Iron; femme, Elizabeth. Enfans: Arnoul, Evrard.

1187. Evrard d'Iron.

1243. Gautier, seig. d'Iron, fils d'Alexandre de Tupigny.

1269-83. Gautier II de Tupigny, sire d'Iron, Lavaqueresse et Le Torchon. Femme, Honestasse de Hamelaincourt.

1312. Gautier III, sire de Tupigny, Iron et St-Martin-Rivière.

1660. N. de Soyécourt.

Vers 1680. Louis-François d'Hervilly, baron d'Iron, seign. de Lescheiles, etc. (V. ce mot).

ITANCOURT, *Eintumcurtis* (9e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée, à 40 k. au N.-O. de Laon et 6 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 1,200 arp. de terres, 200 arp. de bois; au 9e siècle, on cultivait la vigne sur ce terroir. — Population : en 1760, 140 feux; 1800, 825 h.; 1818, 885 h.; 1836, 848 h.; 1856, 808 h.

Au 9e siècle, le village d'Itancourt appartenait à un chanoine de St-Quentin, nommé Hildrade. En l'année 853, il l'échangea contre d'autres biens appartenant à ce même chapitre, qui demeura propriétaire d'Itancourt jusqu'à la révolution. Ce village n'a point eu de seigneurs laïcs. — C'est en 1766 que fut ouverte la cendrière d'Itancourt.

IVIERS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et accidentée, à 50 k. au N. de Laon et 20 au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues, 200 arp. de prés. — Population : en 1760, 640 h. (142 feux); 1800, 1,010 h.; 1818, 955 h.; 1836, 1,140 h.; 1856, 1,004 h.

La terre d'Iviers fut donnée en 1126, à l'abbaye de Cuissy, avec Iverol, par Wiard de Hetry et sa femme Béatrix, sœur de Goswin, châtelain de Pierrepont. Elle passa ensuite à l'abbaye de Montreuil, qui la possédait encore au moment de la révolution.

Des anciens seigneurs d'Iviers, nous ne connaissons que le suivant :

1392. Jean de Moy, seig. de Parfondru et d'Iviers, prévôt de Laon.

IVREGNY, *Ivernacum*. — Cense ruinée, autrefois assise sur le terroir de Douchy.

J

Jacobins. — On ne comptait autrefois que deux maisons de Jacobins dans le département. Celle de St-Quentin fut établie en 1221. Petit dans l'origine, ce couvent prit par la suite de tels accroissemens, qu'on l'appela le *couvent des cent pères*.

Il n'était plus occupé que par six religieux en 1789, et jouissait de 4,900 liv. de revenus. La fondation du couvent de Jacobins de Vailly remontait sans doute à la même époque, mais elle n'est pas connue avec précision. Cette dernière maison ne comptait depuis longtemps qu'un seul religieux, lorsque la révolution l'a supprimée avec toutes les autres du même genre.

JAULGONNE, *Jalgonium*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 75 k. au sud de Laon et 15 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé-sur-Marne, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 150 arp. de terres, 25 arp. de prés, 150 arp. de vignes. — Population : 1760, 102 feux; 1788, 523 h.; 1800, 636 h.; 1818, 584 h.; 1836, 626 h.; 1856, 616 h.

Le journal de Verdun pour 1751, rapporte que la femme d'un maçon de Jaulgonne accoucha, cette année, de *cinq* enfans qui furent baptisés. — L'église de Jaulgonne se faisait autrefois remarquer par le grand nombre et la richesse des ornemens dont elle était décorée. On y voit encore plusieurs chapes fort belles. — Au moment de la révolution, le domaine de Jaulgonne appartenait au duc de Bouillon.

JAVAGE, *Javagiæ*. — Hameau dépendant de Faverolles. — Au 12e siècle, c'était un lieu désert qui fut donné en 1148 par Raoul, comte de Vermandois, à l'abbaye de Viviers. L'abbé de cette maison y fit aussitôt construire des bâtiments d'habitation, dans lesquels il transporta la communauté de sœurs qui, jusque-là, avaient résidé dans l'enceinte de son abbaye.

JEANCOURT, JEHANCOURT ou JANCOURT, *Johannis curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine nue et élevée, à 63 k. au N.-O. de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : en 1760, 142 feux; 1800, 603 h.; 1818, 622 h.; 1836, 673 h.; 1856, 692 h.

Il est question de Jeancourt dès le milieu du 11e siècle : l'autel en fut donné en 1048, à la paroisse St-Remi de St-Quentin.

Seigneurs de Jeancourt.

Au 12e siècle, la terre de Jeancourt appartenait aux seigneurs de Fonsomme. Jean, chanoine de St-Quentin et fils d'Isabelle de Fonsomme, la donna à l'abbaye de Fervaques en 1190. La seigneurie passa ensuite dans les mains des seigneurs de Caulaincourt?

Vers 1220. Geoffroy Musard, chev., seign. de Jehancourt.

1225. Pierre de Jehancourt.

1234. Gobin Musard, fils de Geoffroy, s. dud.

1330. Tassart de Jehancourt.

1555. Antoine de Flavigny, seign. dud.

La seigneurie de Jeancourt passa ensuite dans la maison de l'Epinay, dont les membres étaient seigneurs de Marteville (V. ce mot), et en dernier lieu elle appartenait au marquis de Lambert.

JEANTES, JEANTE-LA-VILLE, *Jantha* (12e siècle), *Janta*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le bord d'un ruisseau, à 55 k. au N.-E. de Laon et 13 à l'est de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues, 315 arp. de prés. — Population : 1760, 683 h. (152 feux); 1800, 864 h.; 1818, 1,031 h.; 1836, 1,098 h.; 1856, 1,061 h.

Seigneurs de Jeantes.

1131-43. Herbert de Jeantes. Frère, Ramer; sœur, Marsilie, femme d'Amisard Wastins.

1183. Gillebert, chev. de Jeantes.

1187-90. Barthélemi de Jeantes; femme, Elizabeth. Enfans : Gobert, Jacques, Marie, Marguerite.

1205. Raoul, seig. de Jeantes. Enfant, Jean. Raoul était de la famille de Marle.

1218. Jean de Jeantes.

1220-25. Adam de Jeantes.

En dernier lieu, les comtes d'Apremont.

JEOFFRECOURT, GEOFFROICOURT, *Gaufridi curtis*. — Ferme dépendant de Sissonne.

Johannistes. — Voyez Soissons.

JONCOURT, *Jovincurtis?* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et accidentée, à 59 k. au nord de Laon et 13 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. - Population : en 1698, 268 h.; 1800, 634 h.; 1818, 725 h.; 1836, 766 h.; 1856, 881 h.

La paroisse de Joncourt comprenait au 13e siècle Etricourt, Viencourt, Estrées en partie, Noroy et Magny-la-Fosse. L'évêque de Noyon la divisa en deux en 1259. Viencourt et Estrées restèrent annexés à Joncourt; Noroy et Magny-la-Fosse furent attachés à la cure d'Étricourt.

Les seuls seigneurs connus de Joncourt sont les suivans :

1205. Barthélemi de Joncourt; femme, Ade de Hargicourt.

1749. Quentin Philippi, seign. d'Estrées, Joncourt, etc.

1756-70. N. Philippi, conseiller en la cour des monnaies à Paris, seign. desd.

1787. N. Philippi, s. d'Estrées et Joncourt.

1789. M. Leblond, seign. dud.

JONQUEUSE. — Ferme dépendant de Macquigny. Elle formait autrefois une paroisse à part et appartenait à l'abbaye de Bohéries. En 1760 on y comptait 29 h. et 700 arp. de terres. — C'était au 12e siècle une cense qui fut donnée à l'abbaye de Foigny par Barthélemi, évêque de Laon, à qui elle appartenait d'héritage. Foigny l'échangea en 1134 avec Bohéries, contre une partie de Faucouzy qui appartenait à cette dernière maison.

JONQUIÈRE (LA), *Jonquiera*. — Ferme dépendant de Manicamp. C'était autrefois un fief relevant de ce village. Il fut longtemps possédé par les seign. de Quierzy, entra par Jeanne de Quierzy dans la maison de Roye; par Marie de Roye, femme

de Philippe de Bourgogne, dans cette maison; dans celle de Halluin, par Françoise de Bourgogne, femme de Philippe de Halluin, vers 1490; par Anne de Halluin dans celle de Brulart-Genlis, et par acquisition en 1691 dans celle de Manicamp.

Josienne, aujourd'hui Ru de Crouy. — C'est un ruisseau qui prend naissance au-dessus de Crouy, passe dans ce village et va tomber dans l'Aisne auprès de St-Médard. Il est ainsi nommé dans une charte d'Hugues, comte de Soissons, de l'année 1304.

JOUAIGNES, JOHEGNE (13e siècle), JOUAGNE, JOAGNE, JOAIGNE, *Gehennæ* (12e siècle), *Geoniæ*, *Johenia*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur le penchant d'une colline, à 40 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 11 charrues, rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 8 arp. de vignes, 80 arp. de prés, autant de bois. — Population : 1760, 57 feux; 1800, 260 h.; 1818, 283 h.; 1836, 305 h.; 1856, 303 h.

Le nom étrange de Jouaignes semble indiquer que son emplacement servait jadis de théâtre à l'exécution des malfaiteurs : *Jehennæ*, les gehennes. — Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

Seigneurs de Jouaignes.

Au 18e siècle, la seigneurie de Jouaignes consistait en une ferme composée de maison, jardin, pourpris et bâtimens, 218 arp. de terres, 8 arp. de bois, autant de prés, 4 arp. de terrage, 2 queues de vin de vinage; une seconde ferme appelée la grange Evrard, avec 50 arp. de terres et 6 de prés, cens et rentes portant lods et ventes, justice moyenne et basse, etc.

1220. Gautier ou Guillaume de Jouaigne, neveu de Milon de Breuil.

1235-43. Hugues de Jouaigne, chev.; femme, Aélide.

1256. Henri de Jouaigne, écuyer; Isabelle, sa sœur. Henri donna cette année à l'hôpital Ste-Marie de Soissons, 3 muids de vin et 10 poules de rente assis à Rozières.

1301-57. Milon de Jouaignes, chev.

Vers 1540. Louis Juvenal des Ursins, seign. d'Armentières, Jouaignes, etc. (V. Armentières.)

Vers 1580. François des Fossés, seign. de Jouaigne, fils puîné de Nicolas II des Fossés, seign. de Sissy; femmes : 1° Françoise de Carpentier, dont Nicole, femme d'Hercule de Rouvroy; 2° Jeanne de Goussancourt; sans enfans; 3° Louise de Crécy, dont François, Antoine, auteur de la branche de Pottes; Jacqueline, morte jeune; Gabrielle, religieuse. François fut tué à Ham en 1595, par des prisonniers espagnols qui cherchaient à s'évader.

1595. François II des Fossés, seign. dud., cap. d'une compagnie de gens de pied; femme, Marguerite de Bacheler d'Hyauville; enfans : Charles, François, exempt des gardes du corps, auteur de la branche de Marchais en Valois.

1633. Charles des Fossés, chev., seign. dud., capit. au régiment de Ste-Croix, infanterie; femme, Anne de Warel; enfans : Eustache, Charles-Léon, sans alliance; Louise, femme de Jean Forestier, écuyer, seign. de Mézières; Jeanne, religieuse à Collinances.

Vers 1660. Eustache des Fossés, chev., seign. dud.; femme, Jeanne de Guibors; enfans : Eustache, Louis et Charles-Léon, sans alliances; Marie-Hiéronime, femme de N. de la Rue, chev., seign. de Héricourt.

1695. Eustache II des Fossés, seign. dud., surnommé *le beau gendarme*, gendarme de la garde; femme, Anne de Nicolardot, enfans : Eustache, Charles-François, sous-brigadier des

gardes du corps ; Nicolas-Louis, aussi sous-brigadier ; Antoine et Elie-Joseph, gardes du corps ; Anne, sans alliance ; Henriette-Charlotte, femme d'Ant.-Guill.-Alexis de Vignolles, chev.

1718. Eustache III des Fossés, seign. dud., de Borvoir et Brouilly en partie, brigadier des gardes du corps ; femme, Marie-Thérèse Darras, enfans : Eustache, Charles-Henri, Eustache-Anne, mort jeune ; Thérèse-Françoise, sans alliance.

1756. Eustache IV des Fossés, seign. dud. ; femme, Louise-Barbe de Vezant ; enfans : Charles-Godefroi-Gabriel, Charles-Maurice, Henri-Antoine.

1780. M. de Laurès, seign. dud., conseiller au parlement de Paris.

JOUY, *Joiacum*, *Joviacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une vallée tortueuse, à 21 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèce de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Bandry. — Culture : en 1760, 8 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : en 1760, 43 feux ; 1800, 230 h. ; 1818, 227 h. ; 1836, 224 h. ; 1856, 189 h.

En 1232, les habitans de Jouy obtinrent de l'abbaye de N.-D. de Soissons, à qui leur village appartenait, d'entrer avec ceux d'Aizy dans la commune de Vailly, et de jouir de ses franchises, à la condition de lui payer un cens annuel de 6 liv. parisis. (V. Aizy.) — Ce village n'a point eu de seigneurs laïcs.

JULIEN (SAINT-). — Hameau dépendant de Royaucourt. C'était autrefois un fief ayant des seigneurs particuliers.

16.. Claude Parat, écuyer, seign. de Chailvet, St-Julien, etc.

1677. Pierre Parat, écuyer, seign. desd.

Vers 1700. Nicolas Lemercier, gentilh. servant, seign. de Chailvet et St-Julien. (V. Chailvet.)

1711. Jean-François Charmolue de la Garde, écuyer, seign. de Longpré, Chailvet et St-Julien, contrôleur secrét. du roi.

JUMENCOURT. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de l'Ailette, à 30 k. à l'ouest de Laon, autrefois du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Culture en 1760, 4 charrues, 90 arp. de prés, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 51 feux ; 1800, 261 h. ; 1818, 273 h. ; 1836, 325 h. ; 1856, 296 h.

Seigneurs de Jumencourt.

1185. Gautier, châtelain de Péronne, seign. de Bray-sur-Somme, Jumencourt, Fresne, Barisis, etc. ; enfans : Jean, châtel. de Péronne ; Lupart, seign. du Hamel et autres.

1406. Jean Tavernier, seign. de Jumencourt.

1527. Jacques de Pas ou de Paroque, seign. de Feuquières et Jumencourt.

1679. Alexandre de Créqui, chev., comte de Bernioule, seign. dud.

Vers 1700. François des Essarts de Lignières, abbé de Vermand. Il vendit Jumencourt à

1717. Guillaume Pinet, sieur des Fourneaux, qui le revendit à

1735. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seign. de Pinon. (V. ce mot.)

Il y avait autrefois à Jumencourt le fief *Treslecat* dont les seigneurs connus sont :

Vers 1695. Pierre Floureau.

1701. Charles Carlier, avocat au parlement de Paris.

1705. Jacques Treslecat, marchand à Coucy.

1711. Jacques Treslecat, son fils.

JUMIGNY, *Jominiacum* (11e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti au fond d'une large gorge qui s'ouvre dans la vallée de l'Aisne, à 22 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues, 5 arp. de prés, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 345 h. (96 feux), 1800, 314 h.; 1818, 368 h.; 1836, 304 h.; 1856, 240 h.

On voit par une charte de Barthélemi, évêque de Laon, que les paroissiens de Jumigny et de Cuissy étaient, au 12e siècle, dans l'usage d'acheter les livres et les vêtemens nécessaires au service divin dans les églises de ces deux villages. Cette obligation fut remplacée en 1139 par la redevance d'une *geline*, que chaque ménage dut payer annuellement aux curés. — Il est pour la première fois question de Jumigny dans une charte de 1084.

Seigneurs de Jumigny.

1116. Vautier ou Gautier surnommé *Frangeux haste* (brise hache), seign. de Jumigny; femme, Ermengarde de Roucy; enfans : Gervais, Raymond, Gautier, Havide. Ermengarde, se retira à Cuissy après la mort de son mari, et devint abbesse de Gérigny (V. Gergny).

1139 Gervais, seign. dud.; femme, Alix ou Aélide de Bazoches; enfans : Geoffroi, Henri, Gaucher, Nicolas.

1170. Geoffroi ou Godefroi de Balaham, s. dud.

1210-33. Gaucher de Balaham, seign. dud.; femme, Mathilde.

12.. Thomas de Balaham, s. dud., leur fils.

1316-22. Godefroi II de Balaham, seign. dud.? gouverneur de Reims; femme, Marie de Rethel.

A la fin du 15e siècle, le domaine de Jumigny entra dans la maison de Proisy, puis dans celles d'Hallencourt et de Belzunce. (V. la Bove et Neuville-en-Laonnois.)

JUSSY, *Jussiacum*. — Gros village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine basse, à 39 k. au N.-O. de Laon et 17 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 1,050 arp. de terres, 80 arp. de prés, 20 arp. de marais. — Population : 1760, 110 feux; 1800, 976 h.; 1818, 966 h.; 1836, 1,200 h.; 1856, 1,200 h.

Il est pour la première fois question de Jussy dans une charte de l'an 1046. — C'est sur le terroir de ce village que furent découvertes en 1735, les premières cendres noires ou lignites. Une quantité de ces cendres ayant été extraite de terre et mise en tas, s'enflamma spontanément. Cet évènement attira sur elles l'attention publique; mais leurs propriétés fertilisantes ne furent découvertes que 25 ans plus tard (Voyez Cessières).

Seigneurs de Jussy.

Ce village avait autrefois une mairie établie en fief et dont les possesseurs prenaient le titre de seigneurs de Jussy. Ce fief fut acheté en 1251 par les religieux de St-Eloi-Fontaine.

1290. Raoul, écuyer, s. de Gibercourt et Jussy.

1340. Robert, seign. de Jussy. Il fonda cette année le couvent des Célestins de Paris.

15.. Pierre de La Fons, seign. de Jussy et de Camas. Femmes : 1° Marie Vaudin; 2° Françoise Grin. Enfans : Nicolas, Jeanne, femme d'Eloi Lecomte, procureur du roi à Noyon; Marguerite,

femme d'Edme Lemasson de Chauny.

15.. Nicolas de La Fons, seig. desd. Femme, Catherine Le Forestier. Plusieurs enfans sur qui fut saisie en 1625 la terre de Jussy, pour cause de religion, leur père ayant embrassé le protestantisme.

1770. M. Langlois, seig. de Camas et Jussy.

Il y avait autrefois à Jussy deux fief: *Le Bois Happart*, dit *le Trou de Bray*, et *la Cense de Bray*. Celui-ci appartenait à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois; l'autre était au 15e siècle dans les mains des seigneurs de Fonsomme, desquels il passa en 1559 dans la maison de St-Simon.

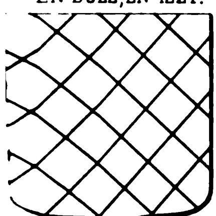
JUVIGNY, *Juvigniacum*, *Juviniacum*, *Juvenacum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'extrémité d'une vallée étroite, à 40 k. au S.-O. de Laon et 10 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de cette même ville. — Patron, St Juvin, confesseur. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 35 arp. de vignes, 8 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population: 1760, 78 feux; 1800, 340 h.; 1818, 374 h.; 1836, 394 h.; 1856, 392 h.

Un romain du Bas-Empire, nommé Jovin, lequel était chrétien, paraît avoir fondé ce village et lui avoir donné son nom: *Jovini ignis*, village de Jovin. Le passage suivant du testament de St Remi constate du moins qu'il en avait possédé le territoire: *proprium quod fuerat Jovini, in solo suessionico.* Juvigny devint ensuite la propriété des rois de France, qui en firent une résidence royale. Clotilde y séjournait au moment où Clovis son époux remporta la bataille de Tolbiac (496) et c'est dans ce lieu, paraît-il, que St Remi accomplit la conversion du roi des Francs. La terre de Juvigny fut l'un des nombreux domaines dont Clovis, à cette occasion, gratifia St Remi, et des mains de ce dernier, elle passa plus tard dans celles de l'église de Reims. Au 12e siècle, elle devint la propriété des sires de Coucy, et en 1197, Enguerrand III, l'un d'eux, accorda aux habitans de ce village une charte de commune calquée sur celle de Vervins. Quarante ans après, ce même seigneur lui substitua la nouvelle charte que son frère, seigneur de Vervins, venait d'octroyer à cette ville (V. Vervins). Par cette nouvelle charte qui confirmait l'affranchissement des habitans de Juvigny, Enguerrand leur abandonna toutes ses redevances pour une rente fixe de 50 muids de froment. Tout homme et toute veuve habitant Juvigny dut lui payer annuellement deux chapons; les habitans étaient baniers du moulin, du tordoir et du pressoir; ils devaient aller à leurs frais à la défense des terres de Coucy, Marle et Vervins, et lui fournir 40 sergens bien armés pour l'accompagner aux tournois qui auraient lieu sur les *marches* de Soissons, Laon et La Fère; ils devaient aider de leur bourse à la délivrance de ce seigneur et de ses enfans, s'ils venaient à être faits prisonniers; il leur était accordé de choisir un maire parmi eux et sept échevins pour rendre la justice, et de se livrer au divertissement de la chasse, sous la condition de donner au seigneur le quart du cerf, etc. — On voyait autrefois à Juvigny une pierre plate en forme de table sur laquelle le seigneur du lieu était autrefois dans l'usage de faire aux habitans la

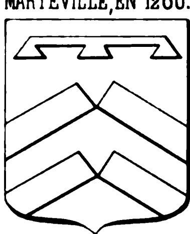
Lith. Em. Marechal, à Laon

ARMOIRIES DE FAMILLES ÉTEINTES.

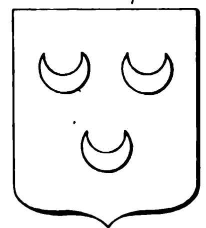




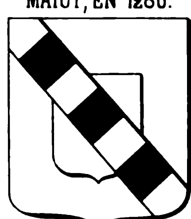
EUSTACHE, SIRE DE MARTEVILLE, EN 1260.



OUDARD, SIRE DE HAM & MARTEVILLE, EN 1308.



CLAREMBAUD, CHEV. DE MAYOT, EN 1280.



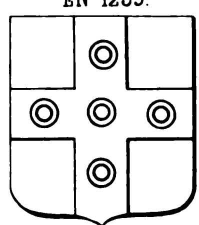
JEAN, SIRE DE MANEUX, EN 1304.



BARTHÉLEMI, SIRE DE MONTCHÂLONS, EN 1218.



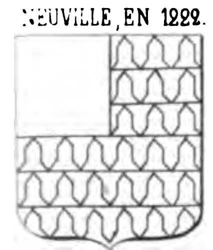
ADAM DE MONTGOBERT EN 1239.



JEAN, CHEV. SIRE DE MOY, EN 1279.



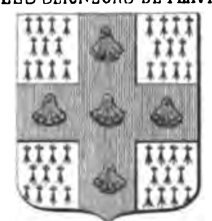
ALAIN DE ROUCY, SIRE DE NEUVILLE, EN 1222.



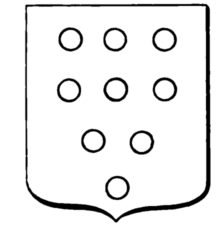
LES SIRES DE FAYEL.



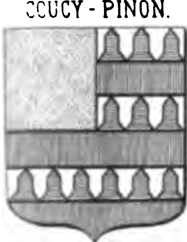
LES SEIGNEURS DE FLAVY.



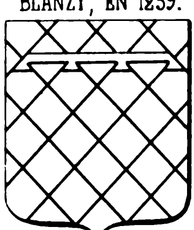
RAOUL, SEIGN. D'ORIGNY Ste BENOITE, EN 1210.



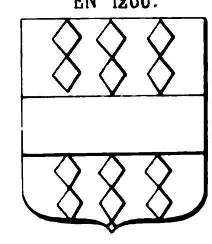
COUCY - PINON.



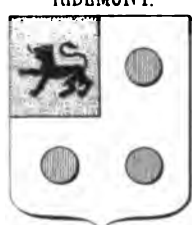
GUY, SIRE DE St REMY-BLANZY, EN 1259.



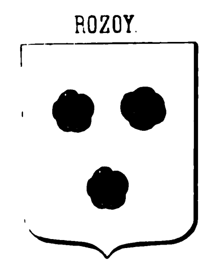
ROBERT, CHEV. DE RESIGNY EN 1260.



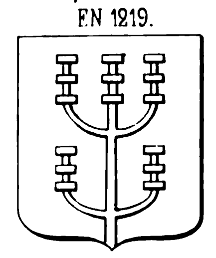
RIBEMONT.



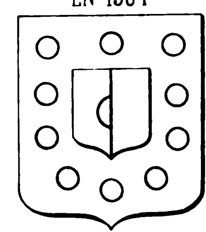
ROZOY.



BAUDOIN, CHEV. DE SOUPIR, EN 1219.



BERTRAND DE TROSLY, EN 1304



JEAN, CHEV. DE VAUREZIS, EN 1243.



distribution du sel. On y voyait également quatre pierres milliaires qui, à ce qu'on pense, provenaient de la chaussée romaine de Soissons à St-Quentin, qui passait près de ce village. — On connait un Gérard de Juvigny, *horlogeur* du roi en 1335.

Seigneurs de Juvigny relevant de Coucy.

1158. Raoul de Juvigny.

1164. Gautier, Gaucher ou Garnier, chev. de Juvigny.

1170. Guy de Juvigny. Il se croisa en 1190.

1190. Gautier II, chev. dudit.

1192. Gilon, chev. dud. Emmeline, sa mère.

1200-35. Gautier III de Juvigny; femme, Ade.

1250. Isabelle de Juvigny, veuve. Enfant, Jean.

1335. Olivier de Juvigny, chev.

1344. Yvon de Juvigny, prévôt du Laonnois.

1780. N Carpentier, ancien mousquetaire, chev. de St-Louis, seign. dudit.

Il y avait autrefois à Juvigny le fief *Champlain* ou *Champien* qui relevait des châtel. de Coucy.

1430. Marguerite de Canny, dame de Champlain.

1452. Marguerite d'Apremont, dame dudit.

1463. Christophe de Barbançon, seign. dudit.

1481. Nicolas de La Fontaine, seign. dud.

1493. Jean de Vaulx, seign. dudit.

1575. Jean Moilin, id.

1675. Gillas de Hautefort, grand écuyer de la reine, seign. dudit.

1697. Marthe d'Estourmelles, sa veuve, d. dud.

JUVINCOURT, *Jovis curtis* (13e siècle), *Jovini curtis*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 30 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, sans Damary, 35 charrues, 45 arp. de prés, 55 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Damary, 496 h. (110 feux); 1800, 578 h.; 1818, 690 h.; 1836, 808 h.; 1856, 837 h.

On divisait autrefois ce village en Grand et Petit Juvincourt, ayant chacun son église. A la fin du 17e siècle, il était entouré de murs. Il fut brûlé par l'armée espagnole qui vint y camper le 6 août 1652. — L'autel de ce village fut donné par Elinand, évêque de Laon, en 1082, au prieuré d'Evergnicourt.

Seigneurs de Juvincourt, relevant des évêques de Laon.

1150-68. Clarembaud de Juvincourt; Roger, son frère.

1170. Enguerrand de Juvincourt.

1220. Ebale de Juvincourt.

1230. Enguerrand II de Juvincourt, chev.

12... Renaud, dit le *Gouie* ou *Govie*, chev. Enfans : Jean, Bertrand.

1248-60. Jean de Juvincourt, chev.; fme Elvide.

1299. Jacques de Juvincourt.

1311. Jean de Saray, écuyer, seign. dud.

1625. Mathieu de Flavigny, écuyer, seig. dud. Après lui, le domaine de Juvincourt devint successivement la propriété des seigneurs de Laigny et de la Bove, et resta définitivement à ces derniers (V. Laigny et La Bove).

K

KAICI, voyez QUESSY. — KAMELI, voyez CAMELIN. — KAMERON, voyez CAMBRON. — KIÉVRESIS, voyez CHEVRESIS.

L

Labarre. — Maison isolée dépendant de Chât.-Thierry. — En 1210, Guy de Labarre, chapelain de St-Thibaut, fonda dans ce lieu, pour les pauvres veuves, un petit hôpital qui fut transformé en une abbaye de filles en 1236. Cette maison, d'abord placée sous la règle de Citeaux, embrassa plus tard celle de St Augustin. Elle fut supprimée en 1745 et ses revenus unis à ceux de l'abbaye de St-Paul, près Soissons.

LAFFAUX, LAFFAUT, LAFAUX, LAFOU (13e siècle), *Lucofagum*, *Lucofaum*, *Leufaum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la lisière d'un plateau, à 27 k. au sud de Laon et 12 au nord de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues ne rapportant guère que du froment, 16 arp. de vignes, 15 arp. de prés, 16 arp. de bois. — Population : 1760, 58 feux; 1800, 226 h.; 1818, 249 h.; 1836, 318 h.; 1856, 265 h.

Le territoire de ce village a été le théâtre de deux batailles célèbres. La première se donna en l'année 596 et fut occasionnée par la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut. Cette dernière voulant s'opposer aux progrès de sa rivale qui venait de s'emparer de Paris et de quelques autres places, lui livra à Laffaux une sanglante bataille où elle fut vaincue. La seconde bataille eut lieu en 680, et fut aussi très-sanglante. Les ducs Martin et Pepin qui voulaient renverser Ebroin, maire du palais de Thierry, y furent défaits et contraints à prendre la fuite. — Le village de Laffaux appartenait autrefois à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

Seigneurs de Laffaux.

Vers 1240. Enguerrand, chev. de Laffaux; enfans : Gilon, Guillaume.

1255. Gilon de Laffaux.

12.. Pierre de Laffaux, son fils.

1555-62. Pierre de Jumont, écuyer, seign. de Laffaux.

15.. Jean de Jumont, écuyer, seign. dud. et de la Croiselle.

1569. Pierre II de Jumont, écuyer, seign. desd.; femme, Jeanne Lempereur.

Les armes de la famille de Jumont étaient : *d'argent, à trois lions de gueules.*

Vers 1610. Henri Robert d'Ully, écuyer, s. du l.

LAIGNY, LAINGNIES (13e siècle), LAGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 45 k. au nord de Laon et 6 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues, 12 arp. de prés, 360 arp. de bois. — Population : 1760, 708 h. (157 feux); 1800, 960 h.; 1818, 1,061 h.; 1836, 1,241 h.; 1856, 1,122 h.

Le château de Laigny était autrefois entouré de vastes jardins qui passaient

pour les plus beaux du pays. On y voyait des fontaines, des jets d'eau et autres raretés.

Seigneurs de Laigny.

1215 Clémence, dame de Laigny; enfant, Jean.

1238. Pierre de Voulpaix, seign. dud.

1420. Jean de Sains, seign. dud. Sa fille Jeanne vendit cette terre à

1436. Guillaume de Flavy, chev.

1475. N. d'Anglebelmer, seign. dud.; enfant, Antoine, abbé commendataire de St-Nicolas-aux-Bois en 1481.

1555. Antoine de La Neuville, seign. dud.

1560. Louis d'Anglebelmer, écuyer, seign. de Laigny, Passy et Barzy-sur-Marne.

1590-95. Louis de Maubeuge, seign. dud.

Vers 1650. Nicolas d'Anglebelmer, seign. dud.; enfans: Robert, Jacques; femme, Claude de Vaudetar.

1760. Robert d'Anglebelmer, écuyer, seign. dud. et Juvincourt; femme, Anne de Clermont d'Amboise; enfans : Célinie; Trébonie, reçue à St-Cyr.

En dernier lieu, le duc de Coigny.

Lambay, autrefois **Lambais**, *Lambaïdis*. — Ferme dépendant d'Urvillers. — Elle a été bâtie sur l'emplacement d'un ancien château où naquit Ste Cunégonde, au 7e siècle. Le territoire en appartenait autrefois à l'abbaye d'Homblières qui, en 1146, en racheta l'avouerie moyennant 10 liv., à Hugues de Vendeuil, dit *le captif*, chevalier.

Lambercy, autrefois **Lambrecies**. — Hameau dépendant de Dagny. C'était jadis un fief dont un seul seigneur est connu.

1660-86. Jean de Pastoureau, écuyer, seign. de Lambercy. Il tirait sa noblesse de son aïeul deux fois maire de Bourges au 16e siècle. Il portait pour armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef, et d'une coquille de même en pointe.*

Lambert (St-), *Sanctus Lambertus*. — Maison isolée dépendant de Fourdrain. — Au commencement du 12e siècle, ce n'était encore, paraît-il, qu'une maison de chasse appartenant aux sires de Coucy, qui la donnèrent à l'abbaye de St-Vincent de Laon. Enguerrand III l'ayant reprise en 1202 en échange d'une rente de 18 muids de froment sur le moulin de Champcourt, y construisit aussitôt un petit château dont on voit encore de belles ruines, et un vaste étang en grande partie desséché aujourd'hui. — Un prieuré d'hommes avait été fondé à St-Lambert vers le milieu du 12e siècle, par l'abbaye de St-Jean de Laon qui l'abandonna, en 1169, pour quelques redevances, à deux ecclésiastiques. En l'année 1200, Roger, évêque de Laon, voyant ce prieuré désert, le donna à l'abbaye de St-Crépin-en-Chaie, près Soissons.

Lanchy, *Lantiacum* (11e siècle), *Lanciacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine, à 58 k. au N.-O. de Laon et 17 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : en 1698, 144 h.; 1800, 137 h.; 1836, 212 h.; 1856, 163 h.

Seigneurs de Lanchy.

1137. Eudes de Lanchy. Hezevilde, sa sœur.

1220-22. Jean de Lanchy.

1250. Simon de Lanchy dit le Grains, son fils.

1427. Jean de Jumont, seign. de Lanchy.

1446. Colard de Moy, gouvern. de St-Quentin, seign. dudit.

1481. Achat de la terre de Lanchy par la duchesse d'Orléans.

1600. Charles le Fez, avocat, seign. dud.

16.. Louis le Fez, son fils, seign. dud.

17.. Claude Vinchon, seign. dud.

17.. Claude Vinchon, son fils, seign. dud.

1766. Quentin Fouquier, notaire à St-Quentin, seign. dud., par acquisition; femme, Marie-Barbe-Henriette Collfette.

LANDIFAY, autrefois LANDIERFAIT, *Landis fayetum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine, à 35 k. au nord de Laon et 19 à l'ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 15 charrues. — Population : 1760, 345 h. (76 feux); 1800, 699 h.; 1818, 839 h.; 1836, 976 h.; 1856, 1,004 h.

Le 13 avril 1644, un parti espagnol s'empara de ce village, y tua beaucoup de monde et le pilla ainsi que les environs.

Seigneurs de Landifay.

1145. Robert de Landierfait.

1154. Herbert, son frère, seign. dud.

1160. Adam de Landierfait. Gautier, son frère.

1200. Guy de Landierfait.

1217. René de Landierfait.

1222. Raoul de Landierfait, chev.

1270. Gobert de Landierfait.

1362. Jean de Fismes, seign. dud.

1364. Thierry, sire de Huffalise, chev., avoué de La Flamangrie et seign. en partie de Landierfait; femme, Agnès de Berlaimont.

1415. Jean de Maillard, seign. de Longchamp et Landifay.

1495. Jean le Roy, seign. dud., par sa femme.

1548-55. Georges de Monceau, seign. dud.

1595. Pierre Denis, seign. dud., écuyer; femme, Barbe Aubert.

16.. Pierre Denis, leur fils, seign. dud.; femme, Françoise Pourrier. Leur fille Marie porta cette terre à

1642. Josse ou Jessé de May, s. de Ste-Croix.

1690-1714. Charles de Brodard, chev., seign. dud.; femme Louise de La Fons.

De Brodard : *fascé d'argent et d'azur*, *au sautoir de gueules brochant sur le tout*.

LANDOUZY ou LANDOUSIES-LA-COUR. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 45 k. au N.-O. de Laon et 6 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 12 charrues, 88 arp. de prés, 75 arp. de bois. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 418 h.; 1818, 434 h.; 1836, 525 h.; 1856, 494 h.

Au commencement du 12e siècle, le village de Landouzy appartenait à l'abbaye de Fesmy. Les religieux de cette maison ayant refusé, croit-on, aux habitans de ce village de les établir en commune, ils prirent le parti extrême d'abandonner ce village et d'aller s'établir ailleurs, ce qu'ils firent après avoir vendu leurs biens à l'abbaye de Foigny. Celle-ci y fit alors construire une ferme autour de quelle s'établirent insensiblement de nouvelles habitations, qui donnèrent naissance à un nouveau village, de sorte que l'église put reprendre son titre de pa-

›isse en 1592. — Dès le commencement du 16e siècle, l'abbaye de Foigny avait onstruit deux moulins à papier à Landouzy-la-Cour. En 1556, elle donna le grand ioulin à bail de 99 ans, moyennant une redevance annuelle de 40 liv., un chapon, eux poules, deux livres de cire à la trésorerie, 4 sous au couvent, et 4 rames de apier.

La seigneurie de Landouzy appartenait en 1148 un nommé Gérard qui, cette année, en abandonna à Foigny le château et ses dépendances, en échange d'héritages situés sur le territoire de Vervins. Les seigneurs de cette ville, le furent aussi de Landouzy-la-Cour aux 15e et 16e siècles.

LANDOUZY-LA-VILLE. — Gros village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 50 k. au N.-E. de Laon et 10 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 60 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 898 h. (270 feux); 1800, 1,380 h.; 1818, 1,395 h.; 1836, 1,651 h.; 1856, 1,696 h.

Le village de Landouzy fut fondé en 1168, par Raoul de Coucy, seign. de Vervins, et Robert son frère, abbé de Foigny, sur le terroir d'Éparcy qui appartenait à cette maison religieuse. Les conditions du traité passé à cette occasion furent : que les seigneurie, justice, terroir, ban, forfaiture, assises, cens, rentes, et tous profits seraient communs et partagés par moitié, sauf la dîme restant à Foigny; que les moulins et viviers seraient construits à frais communs sur un emplacement fourni par Foigny qui aurait seule la pêche de la rivière ; que la grange serait aussi bâtie à frais communs; que l'abbaye et le seigneur de Vervins auraient chacun leur château ; que dans le cas de destruction du village, le terroir tout entier retournerait à Foigny, etc. Peu d'années après, les fondateurs voulant attirer des habitans dans ce village, lui octroyèrent la charte de Vervins (V. ce mot). — Les habitans de Landouzy eurent beaucoup à souffrir dans les guerres des 16e et 17e siècles. La reine de Hongrie brûla une partie de ce village en 1552. En 1591, le château de la Converserie étant occupé par une troupe de volontaires sous la conduite d'un nommé Antoine Bongard, les ligueurs d'Aubenton vinrent l'attaquer; l'église et une partie du village furent brûlées de nouveau. Enfin les Espagnols incendièrent à leur tour Landouzy en 1653 et 1657. — Ce village a successivement possédé une maladrerie, un Hôtel-Dieu, un béguinage et un couvent de Cordeliers.

Seigneurs de Landouzy-la-Ville.

Cette seigneurie appartint d'abord aux sires de Coucy comme avoués ; elle passa ensuite aux Coucy, seign. de Vervins. Après l'extinction de cette famille, l'abbaye de Foigny paraît avoir repris ou racheté cette seigneurie qu'elle aliéna ensuite plusieurs fois.

1568. François Cloppin, seign. dud., pour une somme de 100 liv. et une rente de 40 liv., 2 chapons et 2 liv. de cire.

15.. Ambroise Bongard, par acquisition, moyennant 1,200 liv. et la rente ci-dessus. Sa fille Reine la porta à

16.. Antoine de La Fons, seign. de La Ples-

noy. Les moines le firent condamner au désistement en 1622, moyennant remboursement. Ils aliénèrent de nouveau Landouzy à

1627. Jean de Mairesse. Les moines le reprirent encore en 1632, pour l'aliéner de nouveau.

1670. Charles-François de Joyeuse, comte de Grandpré, seign. par indivis de Landouzy-la-Ville.

LANDRICOURT, *Landrici curtis*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de l'Ailette, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, avec Courson, 5 charrues, 115 arp. de prés, 80 arp. de bois, 7 arp. de chenevières. — Population : 1760, 109 h. (24 feux); 1800, 217 h.; 1818, 275 h.; 1836, 300 h.; 1856, 294 h.

Il est question de Landricourt dès le milieu du 11e siècle : Albéric, seigneur de Coucy, en donna l'église à l'évêque de Laon en 1059. Cependant il ne fut longtemps qu'une simple succursale de Quincy; c'est seulement en 1527 qu'on l'érigea en paroisse. — Les habitans de Landricourt furent affranchis de la servitude en 1368, par Enguerrand VII, sire de Coucy, avec ceux de ses autres domaines, sous la condition de lui payer une rente annuelle de 13 liv. 10 sous (Voyez Coucy-la-ville).

Seigneurs de Landricourt, relevant de Coucy.

1121 Payen de Laudricourt, fme, Hildeburge.

1160. Hugues de Landricourt.

1168. Dreux de Landricourt.

1182. Gérard de Landricourt.

1240. Hugues II de Landricourt. Il partit avec St Louis en 1248, et périt en Egypte.

1535. Jean de Courtignon, s. de Landricourt.

1561. Philippe de Courtignon, seign. de Moyembrie et Landricourt (Voyez Moyembrie).

1695. Mathieu-Alexis du Bois, vicomte de Courval, chev., trésorier de l'extraordin. des guerres, seig. dud. et de Coucy-la-Ville, Fresne, Moyembrie, Craone, Bassoles, Aulers, Jumencourt, etc. Femme, Claude de Carqueville. Enfans : Pierre-Alexis, Claude-Thomas, cte de Villers, chev. de St-Louis, capit. dans royal Piémont, cavalerie.

1706. Pierre-Alexis du Bois, vicomte de Courval et Anizy, seign. desd. (Voyez Pinon).

1714. René-François, comte de Messey, mestre de camp de cavalerie, seign. de Landricourt et Moyembrie par acquisition.

La terre de Landricourt rentra ensuite dans la maison du Bois de Courval (V. Pinon) et devint l'apanage d'un puîné de cette famille.

1766. Alexis du Bois de Courval, deuxième fils de Pierre-Alexis, fut vicomte d'Anizy, s. de Landricourt, Jumencourt, Moyembrie, Cresne, Coucy-la-ville, Bassoles, Aulers et Fresne, conseiller au parlement de Paris. Femme, N. de Couédic de Kerdrain. Sans enfans.

Ce domaine passa ensuite dans la maison d'Hédouville. Louis d'Hédouville, seign. de Landricourt, établit dans son château, peu d'années avant la révolution, une école de chevalerie, dans laquelle les gentilshommes qui pouvaient prouver quatre quartiers de noblesse tant du côté paternel que maternel, étaient seuls admis.

Il y avait autrefois à Landricourt le fief *Titel*.

1697. Marie Duchesne, veuve de Louis de Fay, seign. de Faucoucourt, dame de Titel par acquisn.

1698. Louis-François de Fay, son fils, s. dud.

LANISCOURT, LANISICORT (14e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une colline élevée, à 7 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Madeleine. —

Culture en 1760, une demi-charrue, 40 arp. de prés, 150 arp. de bois, 25 arp. de vignes. – Population : 1760, 169 h. (37 feux); 1800, 170 h.; 1818, 205 h.; 1836, 215 h.; 1856, 246 h.

On prétend que Laniscourt fut doté avec Molinchart, en 1286, d'une charte communale, par Robert de Thorotte, évêque de Laon, et Jean, abbé de St-Vincent de cette ville. Cette pièce, si elle a existé, ne se retrouve plus. — On remarque sur la montagne de Laniscourt une butte ou tombelle qui paraît n'avoir jamais été fouillée. — Ce village est la patrie de Jean de Laniscourt, abbé de Vauclerc en 1277.

Seigneurs de Laniscourt.

1236. Gobin le Cat ou le Chat, vicomte de Mons-en-Laonnois et Laniscourt.

Plus tard, la seigneurie de Laniscourt passa aux seigneurs de Pinon, puis à ceux de Clacy, qui la possédaient encore au moment de la révolution (Voyez Pinon et Clacy).

LANNOY ou LANNOIT, *Alnetum*. — Moulin et courtil autrefois situés entre Bièvre et Evercaigné, aujourd'hui détruits. Ils appartenaient à l'abbaye de St-Martin de Laon.

LAON, autrefois LOON ou LAON-LE-CLOUÉ, *Laudunum* ou *Lugdunum cloatum* ou *clavatum*. — Ville ancienne, jadis capitale du Laonnois, bâtie sur une colline élevée et isolée d'où la vue s'étend sur d'immenses et pittoresques horizons, à 130 k. environ au N.-E. de Paris, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, d'élection et d'évêché, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Aisne, du diocèse de Soissons. — Patrons : la Vierge et St Martin. Avant la révolution, on y comptait douze paroisses, indépendamment de six autres dans les faubourgs. — Culture en 1760, 50 charrues, 409 arp. de prés, 367 arp. de bois, 264 arp. de vignes. — Population : 1760, 2,000 feux; 1790, 7,000 h.; 1800, 6,691 h.; 1836, 8,230 h.; 1846, 9,801 h.; 1856, 10,412 h.

Des écrivains modernes ont contesté à tort et sans preuves sérieuses, la tradition respectable par sa haute antiquité et l'autorité des textes les plus authentiques, qui nous apprennent que la ville de Laon a été bâtie sur l'emplacement de l'oppide gaulois nommé Bibrax par César, lequel est devenu célèbre par le siége qu'il soutint contre l'armée confédérée des Belges, un demi siècle environ avant l'ère chrétienne. Cet oppide occupait seulement la partie méridionale de la montagne, étant séparé du reste du plateau par un mur et des retranchemens transversaux. Sa position était formidable, se trouvant garanti par l'escarpement de la montagne, par la hauteur et la solidité des murs terrassés de son enceinte. Aussi jouissait-il dès ce temps-là d'une réputation de force qui se soutint dans les siècles postérieurs. Les Bourguignons et les Vandales au 3e siècle, les Alains et les Huns au 4e, les Normands au 9e, échouèrent aussi complètement devant ses murailles que l'avaient fait les Belges avant eux. Le christianisme ayant pénétré dans l'oppide gaulois transformé en ville par suite de l'affluence des populations voisines, l'un de ses enfans, St Remi, archevêque de Reims, devenu tout-puissant par le fait de la conversion au christianisme de Clovis, roi des Francs, imprima une puissante impulsion à la prospérité de la cité naissante, en y fixant le siége d'un nouvel évêché qui s'étendit sur le Laonnois et la Thiérache tout entiers (497). Bientôt après, d'autres établissemens religieux, comme l'abbaye de St-Vincent et celle de Notre-Dame, ajoutèrent à l'importance de l'ancien oppide, qui prit dès lors le premier rang parmi les villes

les plus considérables du royaume, dont il ne devait pas tarder d'ailleurs à devenir la capitale. Le défaut d'espace ne nous permet pas de raconter ici les évènemens divers dont la ville de La[illegible] fut le théâtre pendant les règnes agités des successeurs de Charles-Martel, notamment sous celui du faible Louis-le-Débonnaire; nous arrivons de suite aux rois de la seconde race, sous lesquels Laon devint la capitale du royaume. Les entreprises des comtes de Paris qui s'étaient à la [illegible] emparés du pouvoir et de la majeure partie du territoire de l'ancien domaine des [illegible] Francs, furent la cause principale de cet évènement. Après la mort de Louis-le-Gros, qui avait été déposé en l'année 888, le véritable héritier du trône, Charles-le-Simple, fils de Louis-le-Bègue, conserva à grand peine, de l'héritage paternel, les petites provinces au centre desquelles s'élevait la ville de Laon. La mort de son compétiteur Eudes, comte de Paris, ne lui en assura pas une possession plus tranquille : il lui fallut soutenir une lutte non moins vive avec ses successeurs, Robert et Hugues, après lui comtes de Paris; et bientôt la trahison s'en mêlant, Charles-le-Simple fut arrêté par Herbert, comte de Vermandois, sa femme et son fils obligés de s'en[illegible] en Angleterre, la ville de Laon prise et donnée en récompense au comte de Vermandois. De n[illegible]velles révolutions furent cause du rappel d'Angleterre, en 936, de Louis IV dit d'*Outremer*, [illegible] de Charles-le-Simple, qui fut alors élevé sur le trône par les seigneurs français réunis. Ma[illegible] comme son père, il ne tarda pas à se voir en butte aux attaques de ceux-là même qui l'av[illegible] appelé. Laon qui lui avait été rendu eut à subir plusieurs siéges et résista à toutes les attaques. Mais à la suite d'une entreprise malheureuse sur la Normandie, Louis d'Outremer se vit contr[illegible] d'abandonner au comte de Paris, en échange de la liberté, la ville de Laon qu'il essaya vaine[illegible] de reprendre ensuite par la force. Un accommodement la lui rendit seulement en 950; quatre [illegible] après, un accident mit fin à ses jours. La vie de son fils Lothaire ne fut pas moins agitée [illegible] sienne; il eut même à lutter contre les membres de sa propre famille, et mourut en 986, e[illegible] sonné, dit-on, par sa femme. Il ne laissait qu'un fils nommé Louis V, qui le suivit dans la t[illegible] après quatorze mois seulement d'un règne dont la courte durée lui valut le surnom de fai[illegible] En lui s'éteignit la branche aînée des successeurs de Charlemagne, et le trône revenait de [illegible] à Charles de Lorraine, son oncle, chef de la branche cadette. Mais il avait un compétiteur a[illegible] habile que puissant, dans la personne de Hugues Capet, duc de France. Celui-ci commença [illegible] s'emparer de Laon, se fit proclamer roi à Noyon, et s'apprêta à dissoudre par la force la [illegible]tion des seigneurs qui se formait en faveur de Charles de Lorraine, et dans ce but il alla a[illegible] le duc d'Aquitaine dans Poitiers. Charles de Lorraine, jusque-là inactif, saisit l'occasion, s'av[illegible] en diligence sur Laon, et aidé des nombreux partisans qu'il y avait conservés, s'empara de [illegible] ville par surprise. A la nouvelle de cette entreprise qui dénotait à la fois la résolution [illegible] adversaire, et la secrète affection du peuple pour lui, Hugues Capet abandonna précipit[illegible] le siége de Poitiers et accourut en toute hâte à Laon. Mais ses efforts échouèrent devant l'[illegible] de la résistance et la force de la place; bien plus, au bout de sept semaines d'un blocus [illegible] reux, et dans le temps même qu'on croyait la garnison épuisée et sur le point de se re[illegible] Charles de Lorraine sortit inopinément de la ville à la tête de ses troupes, tomba comme [illegible] avalanche sur le camp ennemi, massacra tout ce qui tenta de résister, mit le reste en f[illegible] rentra dans Laon chargé de butin. Bientôt, Hugues Capet revint avec de nouvelles troupes [illegible] ses attaques n'ayant pas été plus heureuses que les précédentes, il se vit contraint de [illegible] d'une trêve avec Charles de Lorraine. Celui-ci profita de ce répit pour soumettre à son [illegible] les places voisines, s'empara de la forteresse importante de Montaigu, courut ravager le [illegible]sonnais et le Rémois, et rentra dans Laon avec un butin considérable. Cette activité audacieuse et inattendue compromettait l'autorité naissante du comte de Paris; il résolut d'y mettre un [illegible] par tous les moyens. Celui de la force ne lui ayant pas réussi, il prit le parti de recourir à la [illegible]ruption. Il proposa à Arnoul, neveu de Charles, l'archevêché de Reims, s'il voulait se déta[illegible]

son oncle. Celui-ci feignit d'accepter; mais il ne fut pas plus tôt installé dans le siége de cette ville, qu'il en ouvrit les portes aux troupes de Charles. Joué de ce côté, Hugues Capet se retourna d'un autre. Le siége épiscopal de Laon était occupé par un prélat nommé Adalbéron, lequel avait eu de graves démêlés, tant avec Lothaire et Louis V, son fils, qu'avec Charles de Lorraine lui-même. Hugues le gagna, puis rassemblant une armée, il se dirigea sur Reims avec elle, comme pour faire le siége de cette ville; mais tournant tout-à-coup du côté de Laon, il investit cette place et l'attaqua vigoureusement. La défense ne fut pas moins vive, et au bout de deux mois de siége, Hugues Capet ne se trouvait pas plus avancé que le premier jour. C'est alors qu'Adalbéron ayant corrompu le gardien de la porte de ville voisine du palais épiscopal, celui-ci l'ouvrit aux troupes d'Hugues Capet dans la nuit du Jeudi-Saint, 2 avril 991. Charles de Lorraine et son épouse brusquement réveillés par le tumulte, se sauvèrent dans la grosse tour, où ils auraient pu résister longtemps et attendre des secours, s'ils avaient eu avec eux des provisions et des défenseurs. Bientôt obligés de se rendre, ils furent conduits à Orléans et enfermés dans une prison où Charles de Lorraine mourut au bout de trois ans, laissant la libre possession du trône à Hugues Capet, qui devint ainsi le fondateur de la troisième dynastie du royaume de France.

En cessant d'être la capitale du royaume, Laon cessa également d'être le théâtre des principaux évènemens politiques. Nous passerons donc sur ceux qui suivirent, à cause de leur peu d'importance, pour arriver de suite aux évènemens fameux qui marquèrent l'érection de sa commune. Après le long épiscopat de 47 ans, Elinand, évêque de Laon, étant mort en 1099, une foule d'ambitieux se mirent sur les rangs pour recueillir sa succession. Un puissant personnage du pays, le sire de Coucy, parvint à faire nommer l'un de ses parens; mais ce nouveau prélat étant mort après cinq ans de charge seulement, les intrigues recommencèrent de plus belle. Un certain Gaudri, officier de la chancellerie d'Angleterre, acheta son élection et fut nommé, malgré l'opposition de quelques personnes sages qui connaissaient son insuffisance; les évènemens ne tardèrent pas à justifier leur répugnance. Bientôt en effet Gaudri s'aliéna l'opinion publique en préparant et faisant exécuter l'assassinat d'un seigneur du pays dont il croyait avoir à se plaindre. Obligé ensuite de prodiguer l'or pour faire oublier ce crime, il résolut d'entreprendre un voyage en Angleterre afin d'y ramasser de l'argent, et chargea ses archidiacres de s'en procurer pendant son absence par tous les moyens. Peu d'années auparavant, les habitans de St-Quentin et de Noyon avaient obtenu de leurs seigneurs, à prix d'argent, des chartes communales consacrant à la fois leur liberté civile et politique, et constituant une organisation municipale régulière et normale, en place de l'anarchie sous laquelle ces villes gémissaient depuis longtemps. Les habitans de Laon, vivant au milieu des mêmes désordres et privés des garanties politiques qui assurent la sécurité des citoyens, regrettaient les anciennes franchises municipales dont ils avaient précédemment joui, et se montraient disposés à les racheter au prix même des plus lourds sacrifices. Les archidiacres de Gaudri profitèrent, en 1111, de ces dispositions pour leur vendre bien cher, en son nom, une charte de commune qu'ils s'empressèrent de faire ratifier par le roi. Cette pièce importante, renouvelée en 1128, renfermait 23 articles. Elle commençait par assurer la sûreté individuelle de tous les habitans en déclarant qu'à l'avenir nul homme libre ou serf, habitant le territoire de la commune dont l'étendue était déterminée par l'article 1er, ne pourrait être arrêté, pour quelque cause que ce fût, sans le ministère du juge, ni détenu, en cas d'absence de celui-ci, que jusqu'à son retour. Elle consacrait ensuite la liberté pleine et entière des habitans en abolissant la morte-main et le fors-mariage (art. 10 et 12), et leur indépendance vis-à-vis de leurs anciens seigneurs laïcs ou ecclésiastiques en déclarant (art. 9 et 18) que les censitaires et les tailliables ne seraient, à l'avenir, tenus de leur payer qu'un sens annuel et une taille de quatre deniers. Elle reconnaissait et réglait (art. 13) l'ordre des successions dans les familles : la dot de la femme retournait à ses parens si elle mourait sans enfans; le mari mou-

rait-il le premier, elle devait encore reprendre sa dot, et les biens du défunt passaient à ses enfans; le dernier vivant héritait des biens de l'autre. S'ils n'avaient pas d'enfans, ces biens allaient à leurs parens et à défaut de ceux-ci, les deux tiers devaient en être donnés aux églises, et l'autre tiers consacré à l'érection des murs de la ville. Cette charte s'occupait longuement des formes et de l'action de la justice, article non moins capital que les précédens, en établissant la marche à suivre dans la répression des délits et en déterminant les peines à leur appliquer (art. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 20 et 21). Celui qui se rendait coupable d'une injure envers quelqu'autre membre de la commune, était tenu de comparaître dans les quatre jours devant le mayeur et les échevins et se soumettre à leur jugement. Dans le cas contraire, il devait être chassé du territoire de la commune, jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction, et cette satisfaction pouvait être poursuivie par tous les moyens. Si le banni se retirait dans un lieu dépendant de la commune, il pouvait être emprisonné, à moins qu'il ne prouvât son ignorance à cet égard. L'homme qui, dans une querelle, se rendait coupable d'injures ou de voies de fait, devait en donner satisfaction par devant le mayeur et les jurés, et l'offensé se contenter de la satisfaction ordonnée par eux. S'il y avait blessure, la guérison en retombait à la charge du coupable. Il était défendu d'attendre et d'attaquer son ennemi; si celui qui le faisait le mutilait d'un membre, il devait se soumettre au jugement de Dieu (au duel judiciaire). Si le fait avait lieu en dehors du territoire de la commune, le coupable devait payer vie pour vie, membre pour membre, ou racheter sa vie ou ses membres par une amende proportionnée. En matière capitale, le plaignant devait d'abord demander justice au seigneur du lieu où le crime avait été commis, et en cas de refus, aux jurés qui, prenant fait et cause pour lui, la requéraient en son nom; s'ils n'en obtenaient rien, ils pouvaient recourir à la force. C'était un véritable droit de guerre. Le misérable surpris par un *citoyen* à dire des injures à des gens honorables, pouvait être puni par lui de trois soufflets; mais s'il était établi que celui-ci l'avait frappé par haine, il devait se justifier par le serment. Le prêtre qui se rendait coupable de quelque délit, devait être livré à la juridiction ecclésiastique. Si le coupable était un chevalier, il devait d'abord être sommé de donner satisfaction, et en cas de refus, ses hommes et ses biens pouvaient être saisis. Le voleur devait être mené devant le seigneur sur la terre duquel il avait été arrêté, et en cas de deni de justice, il était jugé par les jurés. Enfin, l'article 19 déclarait que nul ne pouvait être contraint à aller plaider au dehors, c'est-à-dire, soustrait à ses juges naturels. Il décidait en outre que dans le cas où le roi aurait une affaire avec un bourgeois, elle serait portée devant les jurés; que si la cause intéressait la commune entière, elle serait jugée par l'évêque. Par ses articles 14 et 15 elle déterminait les obligations à remplir par ceux qui voudraient faire partie de la commune; ils devaient avant tout y construire une maison, y acheter des vignes ou y apporter des meubles, pour répondre au besoin de leur conduite. Nul censitaire étranger n'y pouvait être reçu sans le consentement de son seigneur. Enfin les articles 16, 17 et 23 réglaient quelques détails secondaires et réservaient les droits des tiers.

Telle est en substance cette fameuse charte communale qui servit de modèle à un si grand nombre de villes, bourgs ou villages des contrées voisines, et même à des villes importantes éloignées (1). On peut remarquer qu'il n'y est nullement question de l'administration municipale, mais celle-ci découlait naturellement de ces franchises. Elle se composait à Laon d'un mayeur et de plusieurs jurés chargés spécialement des affaires civiles et de la connaissance de certaines petites causes, et de 21 échevins constituant un tribunal qui exerçait la haute, moyenne et basse justice sur tous les habitans, et recevait même les appels des juridictions municipales voisines et de plusieurs tribunaux laïcs ou ecclésiastiques. (V. sur ce fait important notre *Histoire de Laon*, t. 1er, page 367). Les premiers étaient élus par l'universalité des citoyens et leurs fonctions duraient un an; celles des seconds étaient à vie et ils se complétaient entre eux.

(1) A Beauvais en 11..; à Compiègne en 1153; à Reims en 1158; à Lorris en Gâtinais en 1186; à Montdidier en 1195 etc

A son retour d'Angleterre, l'évêque Gaudri se montra très-irrité des concessions de ses archidiacres et prépara les moyens de les retirer; de leur côté, les bourgeois organisèrent une résistance à ces projets. Mais, grâce à un don de 700 livres (environ 70,000 fr. d'aujourd'hui) offert par l'évêque au roi, ce prince cassa la commune, et Gaudri se prépara à lever sur les habitans la somme destinée à payer cette suppression. Cette prétention détermina l'explosion du complot. Le cinquième jour après Pâques, une foule furieuse armée de toutes sortes d'armes, assaillit tout-à-coup le palais épiscopal au cri de *Commune! Commune!* égorgea les uns après les autres ceux qui en défendaient l'entrée, et se répandit dans l'intérieur en proférant des cris de mort contre l'évêque. Celui-ci n'eut que le temps de s'enfuir dans la cave et de se cacher dans un tonneau vide. Mais bientôt découvert par les assaillans, il en fut tiré par les cheveux, traîné dans la rue, et malgré ses supplications, massacré sans pitié. Le carnage ne s'arrêta pas là : ceux des partisans du malheureux prélat qui ne purent s'échapper par la fuite, furent également mis à mort et leurs habitations livrées aux flammes, d'où l'incendie en se propageant, réduisit une partie de la ville en cendres. Cependant, la première effervescence des esprits étant passée, les Laonnois furent effrayés des excès auxquels ils s'étaient abandonnés, et, craignant la colère du roi, les plus compromis quittèrent la ville pour se réfugier sur les terres de Thomas de Marle, seigneur voisin que ses brigandages et sa turbulence avaient rendu fameux. Alors, les habitans des villes et des villages environnans apprenant la fuite des Laonnois, pénétrèrent de toute part dans la ville abandonnée et la mirent au pillage. Puis arriva la réaction : les victimes devinrent bourreaux à leur tour, et firent périr dans les supplices plusieurs bourgeois qui, se sentant moins coupables que les autres, avaient cru pouvoir rester dans la ville. Enfin, le roi lui-même accourut à la tête d'un corps de troupes, mit le siége devant le château de Crécy où s'étaient retranchés les Laonnois fugitifs, et, s'en étant emparé de vive force, les fit tous pendre sans miséricorde. Toutefois, quelques années après, la paix paraissant complètement rétablie, les Laonnois obtinrent aussi du roi le rétablissement de leur commune sur son ancien pied (1128). Malheureusement de nouvelles querelles ne tardèrent point à s'élever entre le clergé et les magistrats municipaux; bientôt même elles prirent un ton d'aigreur et elles finirent par s'envenimer à ce point qu'il y eut de nouvelles scènes de désordre, et même des meurtres dont plusieurs ecclésiastiques furent les victimes, de telle sorte que, pour mettre fin à cet état d'anarchie et sur les instances du clergé appuyées de grosses sommes d'argent, le roi finit, en 1331, par casser et abolir définitivement la commune de Laon.

Quelques années après, les Anglais entrèrent en France et tentèrent par trois fois, mais sans succès, de s'emparer de Laon. Ils détruisirent seulement l'abbaye de St-Vincent, et le quartier voisin qui n'était pas défendu par des murailles. En 1418, la ville leur fut livrée par les Bourguignons; mais onze ans après, les habitans, saisissant l'occasion du sacre du roi Charles VII, chassèrent les Anglais de leur ville et la remirent entre les mains de ce prince.

Le 16e siècle fut pour la ville de Laon, une époque de longues et désastreuses calamités. Aux maux qu'entraînent après elles la guerre civile et la guerre étrangère, se joignirent la disette et des maladies contagieuses qui ne laissèrent aucun repos à la population. En même temps, les esprits furent profondément agités par les doctrines de Calvin qui se répandirent de toute part dans le pays. Le clergé, menacé dans son existence, employa tous les moyens pour les combattre. C'est alors qu'on vit paraître ces nombreux démoniaques parmi lesquels la fameuse possédée de Vervins, Nicole Aubry, prit le premier rang. Nous regrettons de ne pouvoir raconter son histoire curieuse, trop longue pour trouver place ici. Puis vinrent les troubles de la Ligue, dont Laon fut un des principaux boulevards; mais attaquée par Henri IV en 1594, cette ville dut se rendre après trois mois d'une résistance opiniâtre.

A partir de cette époque, la ville de Laon a cessé de prendre une part active aux affaires de

l'État ; la tranquillité n'y fut plus troublée que de loin en loin et accidentellement par les évènemens politiques. Les troubles de la fronde et les querelles du Jansénisme n'y agitèrent les esprits que pendant un moment. Les seuls évènemens de la révolution y entretinrent, durant quelques années, une exaltation qui, heureusement, ne dégénéra jamais en excès regrettables. Le défaut de place ne nous permet pas de raconter ces derniers évènemens, dont on peut lire les détails dans notre *Histoire de Laon* ; nous rappellerons seulement que l'évêché de cette ville fut alors supprimé et réuni à celui de Soissons ; le bailliage royal et les communautés religieuses également supprimés ; le nombre des paroisses réduit à deux, et la ville de Laon proclamée chef-lieu du département de l'Aisne.

L'époque impériale ne fut signalée à Laon par aucun évènement important ; mais, après les désastres de 1813, cette ville fut successivement occupée par les Russes et les Prussiens. Bientôt la défaite de ceux-ci à Craonne, les força à se concentrer, au nombre de plus de 100,000 hommes, sur le plateau de Laon, d'où l'Empereur, à la tête de 30,000 français seulement, tenta vainement de les chasser les 9 et 10 mars 1814. Il dut céder au nombre et s'éloigner. L'année suivante, après la défaite de Waterloo, Laon eut à soutenir un blocus de six semaines qui se termina encore par l'occupation de la ville par les Prussiens.

Indépendamment de son évêché, la ville de Laon possédait, au moment de la révolution, plusieurs autres grands établissemens religieux, savoir : quatre chapitres d'hommes, cinq abbayes, dont de deux femmes, une prévôté, trois couvens de Cordeliers, Minimes et Capucins, une commanderie de l'ordre de Malte, une maison de retraite pour les curés infirmes et un séminaire. La fondation du chapitre de la cathédrale composé de soixante-dix-neuf prébendés et cinq dignitaires, remontait aux premiers temps du christianisme. Ce corps puissant, organisé en véritable république théocratique, jouissait de prérogatives importantes et possédait des richesses considérables. Il avait des officiers pour exercer la justice en son nom sur ses domaines, pour maintenir la police dans l'enceinte du cloître où habitaient la plupart des chanoines, et dans l'intérieur de la cathédrale. Au moment de la révolution, le chapitre de la cathédrale possédait vingt-cinq villages voisins, et ses revenus s'élevaient à près de 200,000 liv. — Le chapitre de St-Jean-au-Bourg avait été fondé en 1065 ; on y comptait, en dernier lieu, dix-neuf chanoines et deux dignitaires Ses revenus étaient de 32,800 liv. — Le chapitre de Ste-Geneviève, fondé en 1189, se composait de neuf chanoines sous la conduite d'un doyen. Ses revenus s'élevaient à 3,000 liv. — Enfin le chapitre de St-Julien avait été établi en 1178, pour douze chanoines et un doyen. Il avait 3,400 liv. de revenus.

L'abbaye de St-Vincent (Bénédictins) passait pour avoir été fondée vers l'an 590, par la reine Brunehaud. Elle portait le titre de *second siége de l'évêché*, ce qui donnait à son abbé le droit d'officier pontificalement, en l'absence de l'évêque, dans l'église cathédrale aux jours de grandes fêtes, et d'occuper auprès de lui la seconde place d'honneur dans les synodes. Les lettres furent de tout temps en honneur dans cette maison religieuse. Dès la fin du 11e siècle, on y voyait une école publique, et, en 1359, sa bibliothèque ne comptait pas moins, assure-t-on, de 22,000 manuscrits, qui furent pillés par les Anglais. Quarante ans après, on y voyait encore 11,000 manuscrits qui furent encore dispersés durant les guerres civiles. Au moment de la révolution, les domaines de St-Vincent comprenaient huit villages et ses revenus s'élevaient à 43,000 liv. ; il n'y avait plus que neuf religieux. L'abbé de St-Vincent avait un chambellan dont les fonctions consistaient à l'accompagner à l'église et à assister à sa cour une verge à la main. Il marchait à la tête de la procession le jour de la fête de St-Vincent, gardait l'huis du chœur et veillait sur la vaisselle de la maison durant le repas des moines. Ses émolumens consistaient en une *miche* de pain et un lod de vin chaque jour, plus une miche de pain et un setier de vin le jour de la fête de St-Vincent, et le jour de carême-prenant *une charbonnée de lard d'un pied et demi de long prise de lespés du bacon sans fendre à tout la couenne*. Cette charge constituait un fief dont les sei-

gneurs de Renansart étaient en possession au 15e siècle. Elle passa ensuite aux suivans : 1586. Jean Bellotte, bourgeois de Laon, chambellan de St-Vincent ; 17.. Jean-Ant. le Carlier, écuyer, seign. de Fresnes ; 1730. Charles le Carlier, son fils ; 17.. Charles-Nic.-Gab. le Carlier, seign de Veslud. — L'abbaye de St-Jean était originairement une maison de filles qui fut fondée au 7e siècle par Ste Salaberge et portait le nom de *N.-D. la Profonde*. On y vit, dit-on, jusqu'à 300 religieuses, parmi lesquelles il y en eut beaucoup de qualité. La ferveur de ces filles s'étant insensiblement relachée, elles furent supprimées en 1128 et remplacées par des moines Bénédictins. Ces derniers, au moment de la révolution, étaient au nombre de neuf et jouissaient de 28,000 liv. de rentes ; la manse abbatiale de 24,000 liv. avait été réunie à l'école militaire en 1760. L'abbé de St-Jean avait un maréchal dont les fonctions ne sont pas bien connues. Il jouissait d'une prébende, était nourri par la maison, ainsi que son cheval, dont le cuir lui appartenait après sa mort, et pour lequel on lui fournissait chaque année un fer et un clou ; l'abbé devait en outre le remplacer s'il venait à mourir à son service. — L'abbaye de St-Martin fut fondée en 1124, en remplacement d'un petit collége de chanoines, et donnée aux disciples de St Norbert qui venait de fonder à Prémontré l'ordre de ce nom. Très-pauvre dans le commencement, elle ne tarda pas à acquérir de grandes richesses, de sorte qu'au moment de la révolution, les revenus de la manse conventuelle s'élevaient à 38,000 liv. La manse abbatiale avait été réunie à l'évêché en 1734. On y comptait quinze religieux. — L'abbaye du Sauvoir fut fondée en 1220, pour quelques filles qui n'avaient pu entrer dans celle de Montreuil et qui adoptèrent la règle de St-Benoit. Cette maison religieuse a eu pour abbesses plusieurs filles de grande maison, parmi lesquelles on remarque surtout Jeanne de Flandres, veuve d'Enguerrand IV, sire de Coucy, qui lui donna de grands biens. A la révolution, on y comptait treize religieuses de chœur et quatre converses, dont les revenus s'élevaient à 23,000 liv. Sa dernière abbesse fut Mme Désirée de Fariaux. — L'abbaye de Montreuil avait été fondée pour des filles en 1136, dans une solitude située à une lieue de La Capelle ; les guerres du 17e siècle forcèrent les religieuses à venir se réfugier à Laon où elles s'établirent définitivement. Elles possédaient une image du Seigneur connue sous le nom de *Véronique* ou *Ste Face*, qui leur avait été envoyée de Rome en 1249, par Jacques Pantaléon, chanoine de Laon, lequel, plus tard, devint pape sous le nom d'Urbain IV. Cette relique fort célèbre alors, est encore aujourd'hui conservée dans la cathédrale de Laon. A la révolution, les revenus de Montreuil étaient de 10,000 liv. ; on y comptait quatorze sœurs professes et dix converses.

La prévôté de Chantrud fut établie par le chapitre de Tournai dans les premières années du 12e siècle, sur l'emplacement même de la ferme de ce nom, puis transportée à Laon dans le courant du 14e siècle, à cause des guerres. Au moment de la révolution, on n'y comptait que deux ou trois religieux ; ses revenus étaient de 5,600 liv.

Les trois couvens de Cordeliers, Minimes et Capucins, avaient été fondés en 1234, 1608 et 1613. Leurs revenus réunis s'élevaient à 13,800 liv. et l'on y comptait environ vingt-cinq religieux.

Les hospitaliers de St-Jean s'étaient établis à Laon en 1154. La maison de retraite pour les curés infirmes fut fondée en 1687, et le séminaire en 1660.

La ville de Laon ne possédait pas de moins nombreux établissemens judiciaires et financiers. C'était d'abord une prévôté royale ou foraine qui existait dès les premières années du 12e siècle ; le grand bailliage de Vermandois établi à la fin de ce même siècle (V. ce mot) ; un présidial constitué en 1551 ; un siége royal d'élection s'étendant sur 340 paroisses ; un grenier à sel ; une maîtrise des eaux et forêts ; une juridiction des traites foraines ; une prévôté de maréchaux et un siége de police. On y trouvait autrefois une compagnie d'archers, transformée d'abord en arbalétriers, puis en arquebusiers ; plus, une milice bourgeoise commandée par un capitaine de ville et des capitaines de quartiers.

Ses établissemens d'instruction publique étaient les suivans : un collége fondé en 1555 ; une maison de frères des écoles chrétiennes, établie en 1683 ; un couvent de filles dit *de la Congrégation* et

celui des sœurs Marquette, fondés le premier en 1622 et le second en 1685, pour l'instruction des filles. Le collége et l'école des frères, supprimés durant la révolution, ont été rétablis depuis. Les filles de la Congrégation et les sœurs Marquette ont été remplacées en 1805 par les sœurs de la Providence. On trouve de plus aujourd'hui à Laon, une école normale primaire, fondée en 1831 par le Conseil général; plusieurs pensionnats de garçons et de filles; une bibliothèque publique formée de 25,000 vol. environ; des archives départementales riches en documens historiques, et un musée.

Ses établissemens de bienfaisance sont : un hôtel-Dieu, fondé en 1019; un hôpital, établi en 1663; un bureau de bienfaisance, une salle d'asile, un dépôt de mendicité, etc.

Aucune ville en France n'a peut-être produit un aussi grand nombre de personnages distingués que celle de Laon, eu égard à sa population. On n'en compte pas moins de 170, dont le défaut d'espace ne nous permet de donner ici que les noms, savoir :

Cinq princes ou princesses : Berthe ou Bertrade, mère de Charlemagne; Louis IV, dit d'Outremer; Lothaire, son fils; Louis V, dit le Fainéant, et Charles de France, duc de Lorraine.

Trente-deux saints ou dignitaires ecclésiastiques : St Vivent et St Remi, l'apôtre des Français, tous deux archevêques de Reims; St Prince, frère de ce dernier; St Gervin, légat en occident; St Elme ou Elelme, fondateur du monastère de St-Jean-Baptiste de Burgos; St Eudes, fondateur de l'abbaye de Bonne-Espérance; Rainsende, abbesse de Notre-Dame de Laon; Hadulphe, évêque de Noyon en 955; Roricon et Arnoul, archev. de Reims en 948 et 990; Mathieu, évêque d'Albano en 1125; Albéric de Laon, archev. de Bourges en 1140; Eudes de Laon, premier abbé de Bohéries en 1141; Albéric de Humbert, archev. de Reims en 1207; Hugues, évêque de Digne, mort en 1237; Guy de Laon, chancelier de Paris, consacré évêque de Cambrai en 1238; Luc de Laon, doyen de l'église cathédrale de Paris, mort en 1260; Henri de Vaux-sous-Laon, abbé de Thenailles en 1273; Dreux de la Charité, aumônier et secrétaire de Jean, fils de St Louis; Guy de Laon, trésorier de la Ste-Chapelle, fondateur du collége de Laon à Paris, en 1313; Bernard, abbé de Clairvaux en 1346; Adam de Laon, abbé de St-Acheul d'Amiens; Jean de La Selve, abbé de St-Vincent de Laon en 1398; Elvide de Laon, abbesse de Ste-Croix d'Apt en 1386; Jean Aguet, abbé de Prémontré en 1449; Jean-Benoît Gérard, dit Poullailler, abbé de St-Martin de Laon en 1462; Jean Dagneau, abbé de St-Jean-des-Vignes de Soissons au 17e siècle; François Wiard, fondateur et supérieur du séminaire de St-Nicolas-du-Chardonnet; Lambert Berton, supérieur de la communauté de St-Nicolas en 1647; Adrien Dagneau, doyen de la cathédrale de Laon en 1712; J.-P. Chartré de Mousso, supérieur général de la congrégation de St Maur en 1778; enfin, J.-Fr. Athey, abbé de Moncet, puis de St-Martin de Laon, mort en 1787.

Les hommes d'État et hauts fonctionnaires nés à Laon, sont au nombre de quatorze, savoir : Haganon, ministre de Charles-le-Simple, mort en 942; Rodolphe ou Raoul Peel de Laon, ministre de l'empereur de Constantinople à la fin du 11e siècle; Soibert de Laon, grand bailli de Vermandois en 1218 : Pierre de Laon, chambellau de St Louis qu'il accompagna dans sa croisade de 1269; un autre Pierre de Laon, aumônier du roi et chancelier de France en 1308; Pélerin de Laon, chambellan du comte de Valois, et Thibaut de Laon, chevaucheur de la reine à la même époque; Gilles de Laon, grand pannetier de France en 1308; Claude Leclerc, conseiller d'État en 1653; Jean Desmarets, aussi conseiller d'Etat, qui épousa la sœur du grand Colbert et en eut Nicolas Desmarets, contrôleur général des Finances sous Louis XIV; Marie-J.-Fr.-Philbert Le Carlier, membre de la Convention, ministre de la police, puis membre du conseil des Anciens, mort en 1799; Amand-Constant Tellier, membre de la Convention, mort en 1795; Alexandre-André de Flavigny, préfet de la Haute-Saône et de la Haute-Vienne, mort en 1816; N. Derbigny, gouverneur de la Louisiane, mort d'accident en 1829; Charlier, membre de la Convention, puis du conseil des Anciens, mort en 1797.

On compte quinze magistrats, jurisconsultes et avocats nés à Laon : André de Laon, chanoine

de Meaux, célèbre jurisconsulte du 13e siècle; Guillaume de Flavigny, conseiller au siége présidial de Laon, député aux premiers Etats de Blois; André Leleu, avocat au même présidial, auteur d'un commentaire sur la coutume du Vermandois; J.-Ch. Marquette, avocat de réputation au même siége, mort en 1768; Claude Jésu, aussi avocat, auteur de l'ouvrage intitulé: *L'Institution de l'Avocat*; Laurent Jovet, avocat au parlement de Paris, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence, mort en 1679; Jean Destrées, avocat célèbre mort en 1721; Charles-Ant. Bellotte, trésorier au bureau des finances, auteur d'un commentaire sur la coutume du Vermandois; Claude-Ant. Leleu de La Ville-aux-Bois, député à l'Assemblée constituante, président du tribunal criminel de l'Aisne; le baron Brierre de Surgy, conseiller à la Cour des comptes, commandeur de la Légion-d'Honneur, mort en 1829; Louis-Henri-René Dequin, membre du conseil des Cinq-Cents, puis conseiller à la cour impériale d'Amiens, mort en 1821; Adrien Dagneau de Richecourt, avocat distingué, maire de Laon en 1763; André-Simon Leleu de La Simonne, député au Corps-Législatif, puis avocat général à la cour d'Amiens, mort en 1814.

Les professeurs, philosophes, théologiens et prédicateurs de renom nés à Laon, sont au nombre de vingt-deux, savoir: Isaac de Laon, célèbre canoniste du 9e siècle, évêque de Langres en 856; Gervin, prédicateur de mérite, abbé de St-Riquier, mort en 1102; Arnoul, fameux docteur du 12e siècle; Anselme de Laon, chanoine et doyen de la cathédrale, surnommé *le docteur des docteurs*, mort en 1117; Raoul de Laon, son frère, après lui écolâtre de la cathédrale, mort en 1133; Gérard de Laon, orateur, philosophe et poëte: on disait de lui qu'il égalait Cicéron, Aristote et Virgile, mort en 1188; Guy de Laon, chancelier de l'église de Paris, puis évêque de Cambrai en 1237; Martin de Laon, prieur du Val-St-Pierre, auteur d'un petit ouvrage surnommé *la lettre d'or*, mort vers 1270; Adelin de Laon, l'un des premiers professeurs de la Sorbonne; Jean de Laon, auteur d'un écrit contre la puissance ecclésiastique, précurseur des réformateurs du 16e siècle, mort vers 1350; Gérard Columelle, fameux professeur du collége de Navarre, mort en 1429; Jean Desmarets, doyen de St-Pierre de Soissons, principal du collége St-Nicolas à Paris, professeur d'un grand talent, mort en 1576; Michel Levoirier, prieur des Carmes de Bordeaux, traducteur d'ouvrages de piété, mort en 1694; Jean de L'Arbre (*Arboreus*), prédicateur célèbre du 16e siècle; Pierre Delamer, principal du collége de La Marche, puis recteur de l'Université de Paris en 1559; Jean Aubert, prédicateur de renom, abbé commendataire de St-Jean en 1626; Jean Boulœse, né à Laon ou dans le Laonnois, principal du collége de Montaigu, auteur de plusieurs ouvrages religieux, vivant dans la seconde moitié du 16e siècle; Valérien de Flavigny, chanoine de Reims, l'un des plus ardens controversistes du 17e siècle; Jérôme Landrieu, né à Laon ou dans le Laonnois, professeur d'éloquence au collége de Marchiennes, recteur de l'université de Paris en 1659; Claude Bottée, docteur de Sorbonne, prédicateur du roi Louis XIV; Fr.-Phil. Lalouette, théologien profond, auteur de plusieurs ouvrages estimés; J.-Claude Gérault de Cambronne, chanoine de Soissons, orateur distingué, mort en 1805.

Trois missionnaires et voyageurs célèbres sont nés à Laon: Jacques Marquette, jésuite, découvrit le Mississipi en 1673, et mourut deux ans après; Antoine Restaut, autre Jésuite, fit plusieurs voyages en Syrie et y mourut en 1683: Nicolas Delalain, envoyé par Louis XIV en Perse et au Mogol pour y négocier l'établissement d'une compagnie des Indes, mort à Bender-Abassi en 1667.

Les littérateurs, historiens, chroniqueurs, savans, érudits, journalistes et poëtes nés à Laon, sont très-nombreux: on n'en compte pas moins de trente-six. Herman a célébré au 12e siècle les miracles de l'église de Laon; Charles Macquelin, chanoine de St-Pierre de cette ville au 16e siècle, a écrit sur le diocèse des mémoires aujourd'hui perdus; Claude Bugniâtre, échevin, composa une relation du siége de Laon, auquel il avait assisté. On doit à Nicolas d'Espinois, chanoine de Laon, une histoire de Nicole Aubry. Etienne Delalain, avocat, a composé une histoire de Laon, également perdue, et mourut en 1635. Jérémie Laurent, autre avocat, composa aussi une histoire de

Laon qui ne se retrouve pas non plus, et mourut en 1649. François Lefèvre, bénédictin, auteur d'une histoire manuscrite de l'hôpital de Corbie, mort en 1680; Jean de Lancy, prieur de Foigny, en a publié l'histoire en 1670; Claude Leleu, chanoine de Laon, a laissé de volumineux et intéressans mémoires sur l'histoire de cette ville, mort en 1726; Nicolas Jovet, aussi chanoine de Laon, a publié plusieurs ouvrages historiques, notamment une histoire de toutes les religions du monde, mort en 1734; Nicolas-Etienne Villette, autre chanoine de la même église, a publié une histoire de N.-D. de Liesse qui a eu plusieurs éditions, mort en 1728. J.-P. de Cuisy, autre chanoine mort en 1781, composa un ouvrage généalogique sur les anciennes familles de Laon: Dom Varoqueaux, moine de St-Jean, auteur d'une histoire manuscrite du diocèse de Laon, mort vers 1741; J.-F. Flament, encore chanoine de Laon, mort en 1789, composa aussi des mémoires historiques sur cette ville; Nicolas-Claude Bugniâtre, conseiller au bailliage de Vermandois, auteur des plus féconds en tout genre, a aussi laissé des mémoires historiques sur Laon, il mourut en 1759; Gédéon Bugniâtre, son neveu, mort prieur du Mont-St-Martin en 1779, est celui qui a laissé les mémoires les plus étendus sur l'histoire du diocèse de Laon; Marc-Ant. Dagneau de Richecourt, chanoine de Laon, a composé deux gros volumes sur la généalogie des anciennes familles de cette ville; Marie-Fr.-Aug. Duvivier, conseiller de préfecture du département des Ardennes, mort en 1840, avait composé un dictionnaire historique de ce département; Jacq.-Fr.-Laurent Devisme, auteur de la première histoire de Laon imprimée et d'un manuel historique du département de l'Aisne, mort en 1830; Jules-César Boulanger, jésuite, est l'auteur de quelques ouvrages d'érudition, mort en 1628; Antoine Bellotte, doyen du chapitre de Laon, auteur d'un ouvrage sur les rites de l'église de cette ville, mort en 1665; Pierre Fromage, jésuite, auteur de plusieurs ouvrages religieux écrits en arabe: il mourut en 1740; Jean Rousset, pamphlétaire politique ardent, mort en 1762; N. Bottée, capitaine au bataillon de La Fère, a publié en 1750 un ouvrage sur l'art militaire. Fr.-L.-H. Leriche, a publié à la fin du 18e siècle, plusieurs écrits sur les finances, la liberté du commerce des livres, etc.; Jacques Reneaume de Latache, militaire distingué du même temps, rédigea le journal politique de Bouillon et a publié des ouvrages sur divers sujets. Hennecart, chanoine de St-Jean-au-Bourg, émigré en 1790, devint rédacteur du *Journal de Francfort*. Philippe de Laon, fut l'un des auteurs des Cent Nouvelles nouvelles au 15e siècle; Louis Fromage de Longueville, sorte de bohême littéraire, fit beaucoup de bruit dans son temps, et périt de mort tragique en 1786; Louis Abel de Beffroy de Regny, si connu par son surnom de *cousin Jacques*, écrivain original et fécond, fort vanté par les uns, non moins décrié par les autres, mort en 1811; Marie-Catherine Abel de Beffroy, baronne de Cusey, sa sœur, a écrit plusieurs romans et mourut en 1818; Xavier Derbigny, recteur de l'Académie de Rouen, auteur de quelques ouvrages politiques, mort en 1816; Antoinette Maillard, auteur de poésies sur différents sujets, publiées en 1648; Charles Choveau, avocat au parlement de Paris, a composé un poëme en vers sur la peste de 1668: Fr.-Et. Gouge, est l'auteur de *l'Art d'aimer* et des *Jardins d'ornement*, deux petits poëmes en vers; il mourut en 1789.

Laon a aussi donné le jour à quelques artistes distingués. Nous connaissons un Bérard de Laon, peintre de l'évêque en 1269; un Colard de Laon, peintre distingué du 15e siècle, qui décora la chapelle construite par le duc d'Orléans dans l'église des Célestins de Paris. Les trois frères, Louis, Antoine et Mathieu Le Nain, peintres du 16e siècle, jouissent d'une réputation méritée; Jean Rutz, autre peintre du même temps, composa plusieurs tableaux religieux très-estimés. Nicolas Bellotte, maître peintre, est mentionné dans un acte de 1672. Charles Hottin, maître sculpteur à Laon, vivait en 1680. Jean-Simon Berthélemy peignit plusieurs grands tableaux parmi lesquels il suffit de citer *le Siége de Calais;* il mourut en 1811. Jean et Crépin Carlier, célèbres facteurs d'orgues des 16e et 17e siècles; Nicolas Lebègue, organiste renommé, mort en 1707.

Les économistes et agronomes nés à Laon, sont au nombre de quatre. Jean Laurent s'est illustré

par un traité sur la culture des arbres nains. J.-J.-Aug. Bottée de Toulmont, mort en 1815, a publié un traité de l'art de fabriquer la poudre à canon. J.-L.-Fr. Deschartres est connu par la publication de plusieurs traités sur l'économie rurale. Louis-Et. Beffroy de Beauvoir, membre de la Convention, mort en 1816, a publié différents mémoires sur le même sujet.

Laon a aussi donné le jour à des géographes, mathématiciens, astronomes et autres personnages de mérite. François Fondeur, mort en 1680, est l'auteur d'un dictionnaire géographique latin et français. Pierre Blanchart jouissait dans le même temps de la réputation d'être un habile mathématicien. Jean-Philbert Le Carlier a écrit au 18e siècle un ouvrage sur l'astronomie. Pierre-Fr.-And. Méchain est un astronome célèbre du même temps. Jean Cl.-Gab. Tournant était à la même époque un opticien habile. Son contemporain Ferdinand Boitel s'est acquis une réputation comme calligraphe. Din de Responde, argentier et marchand considérable, vivait au 14e siècle.

Laon est encore la patrie de plusieurs naturalistes, médecins et chirurgiens distingués. J.-P.-Fr. Dupont est l'auteur d'une théorie de l'univers. Louis Cotte est l'un des physiciens les plus actifs et les plus laborieux de la fin du dernier siècle. Baudoin le Mire fut chirurgien du roi Louis XI. Gilles Canivet, doyen de la Faculté de médecine de Paris, acquit au 15e siècle une grande réputation dans son art. Jean Dorlons, maître en médecine, fut principal du collége de Laon à Paris. Samuel Cottin était un habile médecin du 17e siècle. Louis-Jean Le Thieullier, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, a laissé plusieurs ouvrages sur son art. Nicolas Bertrand fut premier chirurgien de la reine Anne d'Autriche. Guy-Félix Allan était un chirurgien renommé à la fin du dernier siècle. Enfin, Louis-Isidore Nachet, mort en 1832, fut un pharmacien de mérite.

Nous terminerons cette longue liste des Laonnois distingués par les hommes de guerre natifs de cette ville. Guillaume Pierre, chevalier, de Semilly, mérita par sa bravoure d'être nommé gouverneur de Marrah lors de la première croisade. Bertrand de Laon obtint pour le même motif la main d'une des filles d'Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon. Eustache de Bimont, dit le capitaine Lalande, fameux homme de guerre du 16e siècle. Balthazar de Flavigny, militaire distingué du même temps, tué en 1592 au siége de Rouen. Henri Doulcet, brigadier des armées sous Louis XIV, officier distingué. Jean Martin devint par sa bravoure gouverneur de la Lithuanie et mourut en 1725. J.-P. Lemarchant de Cambronne, officier brave et distingué du temps de Louis XIV. P.-Nic. Annibal, chevalier de Vesle, commandant du fort Mobile dans la Louisiane, mort en 1787. Cyr-Abraham et Marc-Ant. Dagneau de Richecourt, père et fils, militaires distingués sous Louis XV. Jeaume-Mathieu-Philbert Sérurier, maréchal de France sous l'Empire, mort en 1825. Jean-Victor de Novion, organisateur de la police à Lisbonne. Ch.-Fr. comte Randon du Lauloy, général d'artillerie du temps de l'Empire. Enfin, le comte Pierre Wattier de St-Alphonse, lieutenant-général à la même époque.

Les armes de Laon sont : *d'argent, à 3 merlettes de sable, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.*

On a sur Laon : *Histoire de Laon*, par J.-Fr.-Laur. Devisme, 1822, 2 vol. in-8o. — *Histoire de la ville de Laon et de ses institutions civiles et religieuses*, etc., par Melleville, 1846, 2 vol. in-8o.

Laonnois, *Laudunensis* ou *Lugdunensis pagus*. — Ancien pays qui, du temps des Gaulois, faisait partie de la cité de Reims. — Ce pays était borné à l'ouest par le Vermandois, au nord par le ruisseau de Sambre d'où la ligne de séparation suivait celle actuelle du département de l'Aisne en laissant toutefois en dehors les villages de Papleux et Fontenelle ; à l'est, elle suivait encore la limite actuelle séparative de l'Aisne et de la Marne, mais en englobant Mainbressy, Mainbresson et Brienne ; au sud la rivière d'Ailette lui servait de limite depuis Manicamp jus-

qu'à Filain, d'où la ligne se dirigeait au midi pour passer entre Soupir et Chav... entre Bourg et Pontarcy, entre Glennes et Merval. Plus anciennement cette lig... s'avançait encore davantage de ce côté, car, dans des chartes des 11ᵉ et 12ᵉ siè... Courcelles, Bruyères et même le Mont-N.-D. sont dits situés dans le pays Laon... — Le Laonnois se divisait en deux portions distinctes : la partie méridionale fo... mait le Laonnois proprement dit, la partie septentrionale s'appelait Thiér... (V. ce mot); le tout constituait l'ancien diocèse de Laon. En 1760, on y comp... douze villes fermées, vingt-quatre gros bourgs et près de quatre cents villages. — Le Laonnois était établi en comté dès le 5ᵉ siècle, mais on ne sait rien de s... premiers titulaires, dont les noms même sont inconnus. On pense seulement... cela est fort vraisemblable, qu'Emile, père de St Remi, archevêque de Re... était comte du Laonnois ou de Laon au 5ᵉ siècle. Ces personnages paraissent d... leurs avoir pris indifféremment le titre de ducs comme celui de comtes. Ils dis... rurent entièrement au 10ᵉ siècle, sans que l'on en sache la cause.

Comtes de Laon.

5ᵉ siècle. Emile, père de St-Remi.
— Le duc Loup.
650. Le duc Berchaire.
661. Fulcoald.
662. Bertuin.
688. Gotsuin.
754. Le comte Caribert. Sa fille Berthe ou Bertrade, surnommée aux *longs pieds*, épousa Pépin-le-Bref en 749, et fut mère de Charlemagne.
763. Le comte Froidmont.
7... Le comte Bégon.
840. Le comte Adalger ou Adalgaire.
85. Le comte Gautier.
868. Le comte Adalelme.
880. Valgaire, son fils.
912. Haganon.
922. Roger ou Rotgaire
923. Herbert Iᵉʳ, comte de Vermandois.
925. Roger II.
9.. Hugues le Grand, comte de Paris.
9.. Eudes de Vermandois.

Laonnois (Le), *Laudunesium*. — On appelait ainsi autrefois l'ensemble de... maines de l'évêque de Laon, lesquels se composaient du bourg d'Anizy, et... villages de Bourguignon, Brancourt, Chevregny, Chivy-Étouvelles, Jumi... Laval, Lierval, Lizy, Merlieux-Fouquerolles, Monampteuil, Mons-en-Laonn... Nouvion-le-Vineux, Presles-Thierny, Urcel, Vaucelles-Beffecourt et Wissignic... avec leurs terroirs et dépendances. — Les habitans de ces domaines étaient a... trefois serfs de l'évêque de Laon. En 1174, voyant le siége vacant, ils sai... cette occasion pour obtenir du roi, à prix d'argent, leur émancipation et u... charte communale calquée sur celle de Laon. Mais Roger de Rozoy ayant... nommé peu après évêque de cette ville, voulut faire casser cette institution. N'ay... pu l'obtenir du roi, il leva des troupes, et le 17 mars 1177, il livra bataille a... confédérés qui furent taillés en pièces (V. Comportet). Le roi accourut alors p... punir le prélat qui osait attaquer aussi ouvertement une institution placée sous s... sauvegarde, et Roger fut obligé de s'enfuir. Mais quelques années après, ce pri... cédant aux sollicitations du clergé, abolit définitivement la commune du Laon... en 1190. On vit alors les habitans de ces lieux, préférant s'expatrier plutôt q... de retomber sous le joug de la servitude, se réfugier d'abord sur les doma...

u sire de Coucy, puis sur ceux du comte de Soissons ; mais ces seigneurs n'osèrent les soutenir dans leur démarche, et il leur fallut rentrer sous la domination e l'évêque de Laon, qu'ils avaient en vain cherché à secouer pour tous les noyens (V. *Histoire de la commune du Laonnois*, par Melleville, 1853).

L'évêque de Laon avait auprès de lui de nombreux officiers chargés de gouverner et administrer ses domaines, lesquels portaient les titres de *vidames du Laonnois*, *maréchaux du Laonnois*, etc.

Vidames du Laonnois.

961-87. Eudes, vidame du Laonnois.

1043-45. Gérold, vidame du Laonnois.

1075. Guy, vidame. Il se retira dans l'abbaye e St-Vincent, en 1078.

1078. Ibert ou Elbert, vidame ; femme, Elide. Ibert mourut dans la première croisade.

1090. Pierre, vidame par intérim.

1098. Adon, son fils, vidame ; femme, Oielle ou Videlle ; enfans : Raoul, *infans ;* Hecor, Alexandre, Adon, seign. de Chamouille ? 'albert. Adon fut tué dans la révolte des habians de Laon en 1112.

1112. Elbert ou Valbert, vidame ; femme, Béatrix ; enfans : Guillaume, Gila, Dode.

Après sa mort, arrivée en 1125, la vidamie lu Laonnois fut retirée à sa famille par Barthéemi, évêque de Laon, pour être donnée à Robert, seign. de Clacy, deuxième fils de Claembaud, maréchal du Laonnois (V. Clacy). Elle passa ensuite dans les maisons de Châtillon, de Roucy et de Craon. En 1389, Jean de Craon, raignant d'être impliqué dans l'affaire de son rère et de voir saisir la charge de vidame qu'il possédait alors, la vendit à Guillaume de Casinel, son beau-frère, pour 9,000 liv. tournois ; e qui n'empêcha pas le roi de la saisir sur lui t de la donner à

1389. Pierre Petit, capitaine de Laon. Mais elle fut peu après rendue à Guillaume Cassinel qui l'échangea l'année suivante contre la seigneurie de Ver, avec Jean de Montaigu, son neveu. Cette charge passa ensuite dans la maison de Bourbon, puis dans celle de Graville dont l'un des seigneurs l'échangea avec Jean de Sarbruck, comte de Roucy, contre les terres de Marcoussis et Montaigu. Au commencement du 18e siècle, elle rentra définitivement dans les mains des seigneurs de Clacy (V. Roucy et Clacy).

Maréchaux du Laonnois.

Cet officier avait l'intendance des écuries et des équipages de l'évêque, et la garde de ses armes. Il marchait à la tête des vassaux et des serfs de l'évêché et commandait particulièrement la cavalerie. Il l'accompagnait pendant son entrée solennelle, lui présentait un cheval caparaçonné qui, après la cérémonie, appartenait à l'abbaye de St-Vincent avec le chapeau et les éperons du nouveau prélat.

1109. Clarembaud du Marché, maréchal du Laonnois ; femme, Béatrix ; enfans : Clarembaud, Robert, vidame ; Gérard, Geoffroi, Sarrasin, Raoul, Hugues, Gautier.

1143. Clarembaud II, seign. de Bruyères, maréchal du Laonnois.

1189. Robert de Pierrepont, maréchal.

1272. Jean Jontiers, maréchal.

1273. Enguerrand, maréchal.

La terre de Lierval ayant été vers ce temps attachée à la charge de maréchal du Laonnois, les seigneurs de ce village en restèrent possesseurs jusqu'à la révolution (V. Lierval).

Vicomtes du Laonnois.

Les fonctions attachées à cette charge ne sont pas bien connues. Le vicomte exerçait particulièrement la moyenne justice sur les gens de l'évêché. Il avait une part dans le hallage et le mesurage du grain à Laon, et un four banal à Urcel.

Cette charge était, dès le commencement du 12e siècle, dans les mains des seigneurs de Chamouille (V. ce mot). Elle passa ensuite aux suivans.

1236 Gobin le Cat ou le Chat, seign. de Laniscourt, vicomte de Laon.

1302. Guillaume de Loisy, vicomte de Laon. Il vendit cette année la moitié du vicomté à la

commune de Laon. Cette charge passa ensuite aux seigneurs de Pinon (V. ce mot), puis à Jeanne, reine de Navarre qui, en 1592, la vendit, avec la moitié des terres de Marle et de La Fère, à Gervais François, chancelier de Navarre, pour 3,200 liv. On ne trouve plus ensuite aucune mention de cette charge, mais on voit les seigneurs de Clacy, Urcel, Laval et Monampteuil, prendre dès-lors et ensemble le titre de vicomtes du Laonnois.

Prévôts du Laonnois.

Cet office, qu'il faut se garder de confondre avec la prévôté royale, était aussi ancien que celui du vidamé, et existait dès le temps de l'évêque Hincmar, au 9e siècle. Les fonctions du prévôt consistaient à rendre la justice avec le vidame; il exerçait aux armes la milice de l'évêque, et celui-ci devait le défrayer durant le temps qu'il commandait ses vassaux. Il jouissait d'une part dans les amendes et du droit de chasse dans la garenne de l'évêque. Dans les derniers temps, cette charge ne produisait plus que 7 à 800 liv.

871. Hédon, prévôt de l'église de Laon.
88. Berthaire, prévôt.
961. Raoul, prévôt.
1059. Guy, prévôt du Laonnois.
1089-1107. Guillaume et Arnoul, prévôts.
1129. Arnoul II, prévôt.
1131. Thierry, prévôt.
1132. Boniface, prévôt.
1133. Guillaume dit *Bucca*, prévôt, fils d'Hugues; femme, Havide; enfans : Denis, Alexandre, chanoine de Laon; Gervais, Mathieu, Enguerrand, Guy.
1134. Guy, prévôt du Laonnois.
1143. René, prévôt du Laonnois.
1149-76. Denis, prévôt.
1153-56. Gautier, prévôt.
1162. Eudes, prévôt de l'évêque.
1180. Yves, prévôt du Laonnois. Cette charge entra ensuite dans les mains des seigneurs de Valavergny, y resta jusqu'à la fin du 13e siècle, fut ensuite possédée par les suivans, et revint enfin aux seign. de Valagergny (V. ce mot).
1329 Guyard dit *Blanc*, seign. de Lizy, prévôt du Laonnois.
1541. Yvon de Juvigny, prévôt dud.
1560. Ferry de la Bove, prévôt dud.
1600. François de Crécy, prévôt hérédit.
Vers 1670. François Pétré, seign. de Vi..y prévôt héréditaire, par acquisition.

Baillis du Laonnois.

Ils ont été confondus à tort par tous les historiens et par nous même, avec les prévôts. exerçaient comme ceux-ci les fonctions de juges mais les renseignemens manquent pour m.. définir leurs attributions. Voici ceux qui nous sont connus:

1241. Baudoin de Chevregny, bailli de l'évêque.
1262. Simon de Paissy, id.
1293. Vauchier li Bourjois, bailli du Laonnois.
1353. Jean Protin, bailli de l'évêque.
Vers 1570. Philippe Mairel, avocat, bailli du Laonnois.
1575. Pierre Doulcet, *aliàs* le Doulx, id.
1590. Pierre Doulcet, id., son fils.
1648. Ant. de Lamer, avocat, bailli de l'évêque.
1730. J.-Fr. Mahieu, conseill. au présidial.
1741. Louis Fromage, avocat, id.

Pour les autres charges attachées plus particulièrement à la maison de l'évêque, nous renvoyons le lecteur à notre *Histoire de Laon*, t. II, p. 18.

LAPPION. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine découverte, à 30 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Germain. — Culture en 1760, 36 charrues, 3 arp. de chenevières. — Population : 1760, 519 h. (115 feux). 1800, 465 h.; 1818, 610 h.; 1836, 661 h.; 1856, 659 h.

Le village de Lappion se trouvant entièrement détruit au 12e siècle, Geoffroi, prieur de St-Paul-aux-Bois, à qui appartenait une partie de son territoire, résolut

e le reconstruire. Il intéressa dans cette entreprise le comte de Roucy et le seineur de Pierrepont, propriétaires du reste du terroir, et, en 1191, ils convinent de donner celui-ci aux gens qui viendraient s'y fixer pour un simple droit de errage, d'établir dans le nouveau village un marché selon les usages de Vigneux, t de le doter de la loi de Vervins, le tout sous la condition que chaque manse aierait un cens annuel de douze deniers et de deux chapons, plus deux deniers our le tonlieu. Le prieur de St-Paul se réserva à perpétuité l'église de Lappion, uatre charrues de terres, le miel et la cire trouvés sur le terroir. Le reste des rovenances dut être divisé en trois parts, dont deux étaient abandonnées aux eigneurs de Roucy et de Pierrepont qui, en reconnaissance, s'engagèrent à onner annuellement au prieuré de St-Paul-aux-Bois une livre de cire au poids e Laon. En même temps l'abbaye de Sauve-Majeure établit à Lappion un rieuré qui ne dura que peu d'années. — Au commencement du 13e siècle, athilde, fille d'un roi d'Écosse, s'étant rendue en France avec lui, se retira à appion où elle mourut en 1212 en odeur de sainteté. — Il y avait autrefois dans e village une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Vervins. — La seigneurie e Lappion paraît avoir appartenu de tout temps aux comtes de Roucy.

LARGNY, *Largniacum*. — Village de l'ancien Valois, bâti à l'extrémité d'une ngue et étroite vallée, à 75 k. au S.-O. de Laon et 35 de Soissons, autrefois de ntendance de Soissons, des bailliage et élection de Crespy, diocèse de Soissons, ujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — ulture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 60 feux; 1800, 297 h.; 836, 363 h.; 1856, 354 h.

Les comtes de Valois avaient autrefois à Largny un château près de l'église. — e village possédait jadis une léproserie située dans le *Champ des Clozeaux*.

Seigneurs de Largny.

1205. Raoul et Robert de Largny.

Vers 1220. Raoul de Largny.

Au commencement du 16e siècle, la terre de argny appartenait aux des Fossés de Coyolles. ibelle des Fossés la porta en dot avec Pisseleu à

Vers 1520. Ant. de Miremont, s. de Berrieux.

1559. Philippe de Thizac, seig. de Pisseleu et rgny.

1597-1624. Guillaume de Condren, écuy., maître hôtel du roi, seign. du Bois et de Largny, la uette et la Cour.

1640. Henri de Condren, chev., seig. desdits.

1646. Alexandre de Condren, son fils, s. desd.

1674. Alexandre II de Condren, chev., mousetaire du roi, seign. desd. Femme, Madeleine Suzanne de Cardaillan.

1723. François-Joseph de Condren. seig. desd. et de St-Denis, Bracy, St-Arnoul.

1780. N., marquis de Condren, seig. desdits.

178.. N. Lavoisier, membre de l'Académie des Sciences, seig. de Largny, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 19 floréal an 2.

Il y avait autrefois à Largny quatre fiefs : ceux de *la Muette* et de *la Cour* réunis; celui des *Outieux* et le fief *Gorel*.

Fiefs de la Muette et de la Cour.

Vers 1190. Hubert de la Muette.

1582. René de Blajan, écuyer, capit. sergent-major des gardes du roi, seig. de la Muette et la Cour par acquisition. Fme, Louise de Longueval.

1598. N. Dubois, seign. desd. Femme, Marguerite Le Haste. Ces fiefs passèrent ensuite dans la famille de Condren, ci-dessus.

Fief des Outieux.

1573. Antoine Le Cirier, évêq. d'Avranches, seign. des Outieux.

1597. Robert Le Cirier, écuyer, seig. dudit et de Montigny. Femme, Jeanne de Gallay,

16.. Louis Le Cirier, chev., seign. dud. Fme, Marie d'Ambray.

1647. Alexandre Le Cirier, leur fils, chev., s.. dudit et Neufchelles.

En 1760, le fief des Outieux était dans les m... des religieuses de Longpré.

LATILLY, LATTILLY, *Latiliacum* (12e siècle), *Latiniacum*. — Village de l'an-cienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au S. de Laon et ... Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette vi... aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Château-Thierry, m... diocèse. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 14 charrues ne rapport... que du froment, 9 arp. de vigne, 30 arp. de prés, 155 arp. de bois. — Populati... 1760, 54 feux; 1800, 257 h.; 1818, 244 h.; 1836, 307 h.; 1856, 337 h.

Ce village est la patrie de Pierre de Latilly, aumônier de Charles-le-Bel, ch... celier et garde-des-sceaux, évêque-comte de Châlons, pair de France, mort en 1...

Seigneurs de Latilly.

1166. Adam de Latilly.

1241. Gautier de Latilly. Femme, Ermengarde.

1440? Jean de Vassaux, écuyer, seig. de Vareilles et Latilly. Femme, Adriette de Cochet. Enfans : Pierre et Barthélemy.

15.. Barthélemy de Vassaux, seig de L...

1649. Louis de Vassaux, écuyer, seign...

1674. Charles de Rouvroy, écuyer, s... Latilly, capit. d'infant., blessé au siége de ...

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

LATOIS, *Lautiacus*, *Lantiacus*. — Ancien village du Vermandois, du ... d'Homblières, aujourd'hui détruit. Il figure dans différentes chartes entre ... et 1077.

LAUDICOURT. — Ferme autrefois assise près de Fresnoy-le-Grand, aujourd'... détruite. Elle appartenait à l'abbaye d'Homblières.

LAUNOY, LAUNOIS, *Alnetum*. — Village de l'ancien Valois, bâti près des s... ces de la Crise, à 45 k. au S. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intend... des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Ou... le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Cultu... 1760, 12 charrues, terres médiocres produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et s... 20 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : 1760, 28 feux; 1800, 1... 1818, 195 h.; 1836, 233 h.; 1856, 202.

Le nom de Launoy indique que son emplacement était dans l'origine co... d'aunes : *alnetum*, aunis. — Ce village appartint aux seigneurs de Muret ju... la fin du 18e siècle. En 1780, M. de Mazirot se dit seigneur de Launoy.

LAVAL, *Lavalum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une coll... à 10 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, él... tion et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de L... diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 3 charrues. ...

rp. de prés, 100 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 348 h. i7 feux); 1800, 342 h.; 1818, 417 h.; 1836, 406 h.; 1856, 312 h.

Avant le 13e siècle, Laval appartenait aux sires de Coucy. Il leur fut acheté en 267 par Guillaume de Troyes, évêque de Laon, et il est resté dans les mains de s successeurs jusqu'à la révolution. Le seigneur laïc de Laval était autrefois un des quatre vicomtes du Laonnois.

Seigneurs de Laval.

1338. Jean de Poinssy, vicomte de Laval et uvion-le-Vineux.

1425. François d'Almane, écuyer, victe desd. mme, Jeanne de Chalandry.

1436. Jean de Lancy, victe desd.

14.. Jean II de Lancy, son fils, vicomte desd., puté aux États généraux de Tours en 1484, se ouva aux batailles de Fornoue et de Ravenne.

1525. Charles de Lancy, victe desd. Femmes : Nicole St-Père, dont Marie, femme d'Antoine oche, bourgeois de Laon ; 2° Isabeau Branche, nt Charles, Barbe, Jacques, et Claude, seign. Charlus.

1535. Charles II de Lancy, vicomte desdits.

15.. Charles III de Lancy, victe desd. Femme, aude de May. Il se trouva à la bataille d'Ivry 1590. Les armes de cette famille étaient : *d'or, l'aigle éployé de sable, becqué et membré de eules, à l'écu d'azur en abyme, à 3 lances or* (aliàs *3 fuseaux d'or*) *en pal, à la bordure même.*

1595. Jean Robert, écuyer, seign. d'Ully, élu Laon, vicomte desd. Femmes : 1° Jeanne des ties, dont Esther, femme de René de l'Aulne, seign. de la Foucaudière; 2° Marguerite de la Berquerie, dont Benjamin, Henri, s. de Laffaux.

1620. Benjamin Robert d'Ully, écuyer, vicomte desd. Femme, Madeleine de Hermant. Enfans : Cornille, Madeleine, femme de Balthazar (*aliàs* Valentin) de Flavigny.

1660. Cornille Robert d'Ully, vicomte desdits. Femme, Suzanne de Gouart. Enfans : Benjamin, Henri.

1681. Benjamin Robert d'Ully, chev., vicomte desd. Femme, Anne Robert d'Ully.

1685. Henri Robert d'Ully, vicomte desdits. Il vendit au suivant, son cousin.

1689. David de Guillelain (*aliàs* Gosselin ou Guiselin), écuyer, seig. de Lucé. Femme, Louise Robert d'Ully. Il vendit au suivant,

1703. Jean de Guillelain, chev., s. de Chepilly.

1713. Antoine de Guillelain, son fils, vte desd.

1731. Pierre Clément, écuyer, seign. de la Rouillée, capit. d'infant., vicomte desd. Femme, Marie-Elizabeth Levent. Enfant, Marie-Elizabeth.

1750. Fr.-Paul Solage, capit. de carabiniers, vicomte desd. Il vendit à

1769. Richard O'ffarel, capitaine de cavalerie, chevalier de St Louis.

LAVAQUERESSE, LAVAKERECHE (13e siècle), LAVACRESSE. — Village de ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du ruisseau d'Iron, à 60 k. au N. e Laon et 25 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, rond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture 1760, 800 arp. de terres, 43 arp. de bois. — Population : 1760, 530 h. (160 f.); 800, 643 h.; 1818, 724 h.; 1836, 828 h.; 1856, 805 h.

Seigneurs de Lavaqueresse.

1269. Gautier de Tupigny, seign. d'Iron et avaqueresse.

1590. Etienne-Claude d'Ennet, seign. de Laqueresse en partie et Mesbrecourt (V. ce mot).

1677. Pierre-Marie Bottée, s. de Lavaqueresse, écuyer, mestre de camp au régiment de Vendôme. Il se trouva à la bataille de Marsailles dont il a laissé le récit, et mourut de ses blessures.

16.. Germain Bottée de Bouffier, seign. dudit. son frère, lieuten. de la maîtrise des eaux et

forêts de Laon. Femme, Anne Bottée, sa cousine. Armes : *d'azur, au soleil d'or accompagné de 3 cœurs de même, deux en chef et un en pointe.*

Vers 1690. Louis-Michel d'Hervilly, seign. de Leschelles, Lavaqueresse, etc. (V. Leschelles).

LAVERGNY, autrefois LAVRIGNY, *Labriniacum.* — Ferme dépendant de Parfondru. C'était jadis une paroisse séparée où, en 1760, on comptait 3 feux, 4 charrues, 18 arp. de prés et 400 arp. de bois. — Ce lieu est très-ancien. Au 5e siècle, il appartenait à St Remi, archev. de Reims, dont la mère y fut, dit-on, enterrée. Ce prélat le donna à Latro, évêque de Laon, son neveu. Au 12e siècle, il appartenait à un particulier nommé Amisard dit Wastins qui, en 1137, le donna à l'abbaye de St Martin. Il passa ensuite dans les mains des moines de Signy qui l'ont gardé jusqu'à la révolution. — Lavergny a eu des seigneurs laïcs.

Vers 1560. Jacques de Renty, seign. de Lavergny, gouv. de La Fère. Femme, Adrienne Legris.

1570-80. N. de Renty, seign. dud. Femme, N., baronne de Bellon, laquelle fonda en 1580 une chapelle dans le château de Lavergny.

1698. François-Annibal de Merle, marquis de Blanc-Buisson, seign. dud.

LAVERSINE, LAVERCHINE (12e siècle), *Lavircina, Versinia.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti au fond d'une étroite vallée, à 55 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 8 charrues produisant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 1 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : 1760, 31 feux ; 1800, 144 h.; 1818, 164 h.; 1836, 180 h.; 1856, 195 h.

Le village de Laversine était aux 12e et 13e siècles la propriété de l'abbaye de St-Denis.

Seigneurs de Laversine.

1137. Hugues Balvère, avoué de Laverchine.

1153. Lendric de Pierrefonds, avoué dudit.

1226. Gérard de Laversine; femme, Emmeline; enfant, Pierre. Jeanne, sœur de Gérard, femme de Bernier d'Artaise.

1266-75. Pierre de Laversine, dit Bake, écuyer; femme, Floria.

En dernier lieu, les seigneurs de Cœuvres.

LE LAVIER. — Maison isolée dépendant de Crépy. Au 17e siècle, elle appartenait aux seigneurs de Manicamp.

LÉCHELLE, *Lescherii* (14e siècle). — Ce hameau, dépendant de Berzy, formait avant la révolution une paroisse séparée avec Chazelles. On y comptait alors 19 feux (compris Chazelles), 6 charrues, 36 arp. de prés et 35 arp. de bois.

ST-LÉGER. — Ferme dépendant d'Epagny. Elle fut bâtie vers l'an 1150 par les religieux de St-Léger de Soissons, qui défrichèrent ce pays.

LEMÉ, autrefois LAMER, *Mare.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine accidentée, à 36 k. au N. de Laon et 8 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujour-

l'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, a Vierge. — Population : 1760, 269 feux ; 1800, 1,392 h.; 1818, 1,474 h.; 1836, ,695 h.; 1856, 1,762 h.

Le terroir de Lemé était encore désert et couvert de bois au 12e siècle. René le Guise, seigneur de Sains, à qui il appartenait alors, le donna en 1161 à l'abaye de Foigny, sous la condition que cette maison défricherait le terrain et y âtirait une ferme, qui est devenue le noyau du village actuel; cette ferme prit le om de *la mer*, d'une vaste mare d'eau qui existait en cet endroit. Cette donation st l'une des plus considérables qui aient été inspirées par l'esprit de dévotion, ar elle comprenait un terrain de plusieurs lieues d'étendue. Elle fut d'ailleurs aite à la seule condition que les moines de Foigny acquitteraient aux seigneurs e Sains un terrage annuel de la 13e gerbe. Nous donnons le texte de cette pièce urieuse. — En 1646, l'abbé de Foigny fit construire à Lemé un château-fort flanqué e quatre tours, et l'année suivante, il aliéna à perpétuité le terroir aux habitans, our le cens annuel de 50 sous tournois, un chapon et deux livres de cire par chaque uid de terre. — Il y avait autrefois à Lemé le fief *Monthoiller* qui avait été érigé n 1649, par un abbé de Foigny, en faveur de Henri de Marolles, écuyer, conseiler du roi, receveur des tailles et bailli de Foigny.

Donation du terroir de Lemé à l'abbaye de Foigny, en 1161.

Ego Galterus, sancte Laudunensis ecclesie Dei gratiâ minister. Notum facio tam futuris quàm resentibus quod Raynerus de Guisiâ, assensu uxoris sue Sibilie, totam terram quam habebat nter territoria que hic numerata sunt, scilicet : territorium de Sains, de Marfontanis, de Rogeris, erritorium Sancti Petri, de Vouspais, de Marli, de Gomunt, de Proisi, de Fasti, de Dinserler, icut divisa est ex parte ville que dicitur Sains, à territorio de Dinserler per mediam vallem de uylis usquè ad territorium de Chevesne, que terra tota nemus erat, cum omnibus aisentiis erre sue, Fusniacensi ecclesie perpetuò possidendam donavit ad terragium XIII garbe, preter exeptam garbam messoris ; et garbas ipsas ecclesia ducet usquè ad villam que dicitur Sains. Et de iciis viridibus terragium non habebit, sed de siccis tantùm, que ad grangiam ducentur Concessit tiam idem Rainerus in elemosinam pro sui et predecessorum suorum animabus prefate ecclesie ɔidem terram omninó liberam ad curtem construendam ad mensuram et quantitatem curtis de 'ulcosis, et exitus curtis omninò liberos. Preterea quoque omnem familiam curtis et operarios mnes intra territorium ejusdem curtis ab omni justiciâ suâ liberos esse concessit. Et concessum tiam est ab eodem Raynero quod tempore messis singulis annis ecclesia ei vel familie ejus, si um non invenerit, ad Sains mandabit quod servientem suum pro colligendo terragio mittat. Si utem servientem non miserit, ecclesia messem suam non ideo minus colliget. Preterea, concessum st ab eodem quod prefatum terragium nec in eleemosinam dari, nec vendi, nec invadiari, nec liquomodo alienari poterit, nisi ecclesie Fusniaci, si ipsa pro eo tantum facere voluerit quantum lia ecclesia vel persona. Idem quoque Raynerus ecclesie *super* dono predicto garandiam contra mnes qui ad justiciam venire voluerint, se laturum concessit, et contra eos qui ad justiciam enire noluerint, auxilium suum, pro posse suo, se laturum. Eustachius autem major prefate erre et omnes fratres sui, assensu sepedicti Rayneri, majoriam suam et quicquid in terrâ illâ uris habebant, quicunque clamaverunt ecclesie Fusniaci (dabunt). Ecclesia vero tredecim modiaas predicte terre, singulis annis se excupaturam promisit. Hec autem omnia ut rata permaneant,

nec ab aliquo infringi aut immutari possint, sigilli nostri impressione et testium subscriptione et cirographo cujus alteram partem ecclesie, alteram dedimus Raynero, corobarari fecimus. Signum, etc. Actum Lauduni, anno incarnati Verbi MCLXI.» (*Cart. de Guise*, f° 153.)

LEMPIRE. — Village de l'ancien Cambraisis, situé dans une vaste plaine ondulée, à 69 k. au N.-O. de Laon et 21 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : en 1800, 315 h.; 1818, 487 h.; 1836, 515 h.; 1856, 475 h.

L'origine de ce village est toute moderne et ne remonte pas au-delà du 16e siècle. Suivant les uns, il tire son nom de la proximité où il se trouvait autrefois des possessions de la maison d'Autriche; selon les autres, du genre de vie de ses premiers habitans qui, profitant du voisinage de l'Artois, se livraient activement à la contrebande.

LERZY ou LERSIS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 56 k. au N. de Laon et 12 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 400 arp. de terres, 40 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 179 feux; 1800, 686 h.; 1818, 714 h.; 1836, 775 h.; 1856, 678 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

Seigneurs laïcs de Lerzy.

12.. Mathieu Ier de Lerzy. Enfans : Mathieu, Rose, femme d'Etienne de Novelise.

12.. Mathieu II de Lerzy. Femme Marie.

1245. Guy, chev. de Lerzy.

Vers 1260. Robert de Lerzy, chev.

1272. Renaud de Lerzy, écuyer, son fils.

1311. Jean de Lerzy.

1416. Thomas de Lerzy, grand bailli de Vermandois.

La terre de Lerzy passa ensuite aux seigneurs de Vervins (V. ce mot).

Elle appartenait en dernier lieu à M. de Forceville, commissaire des guerres.

LESCHELLES, *Eschelliæ* (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le ruisseau d'Iron, à 55 k. au N. de Laon et 20 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 530 arp. de terres, 60 arp. de prés, 600 arp. de bois. — Population : 1760, 236 feux; 1800, 1,115 h.; 1818, 1,282 h.; 1836, 1,224 h.; 1856, 1,195.

Au milieu du 7e siècle, le terroir de Leschelles était désert et entouré de bois dans lesquels St Wasnon vint se retirer. Il y bâtit un oratoire d'où ce lieu prit d'abord le nom de *La Celle*. Des habitations s'étant insensiblement établies autour de cette chapelle, elles donnèrent naissance au village de Leschelles. — Ce village fut saccagé par les Anglais en 1339. On y voyait autrefois un château qui fut reconstruit au 18e siècle par le marquis d'Hervilly, seigneur du lieu, lequel y établit une manufacture de velours sur coton en 1769.

Seigneurs de Leschelles.

1145. Dreux de Leschelles.

1570. Pierre Loste, seign. de Leschelles, gouverneur de Guise.

Vers 1650. Philippe Michaut de la Verrine, seign. dud., lieuten. au gouvernem. de Guise.

1660. L^is Michaut de la Verrine, son fils, s. dud. et de Proix Femme, Marie Le Fèvre de Marolles.

1700. César Michaut de la Verrine, leur fils, chev., s. dud., chambellan du duc de Bourgogne.

Vers 1730. Louis-François le Cat d'Hervilly, seign. de Leschelles, le Val, Ohis, Devise, Dury, Sons, Housset, Sommette, etc, page du roi, capit. de cavalerie. Femme, Antoinette-Rénée de Montejan; enfans : Louis-Michel-César, Catherine-Henriette, femme de Marc-Louis de Caulaincourt.

1749. Louis-Michel-César d'Hervilly, s. desd. et de La Vaqueresse, baron d'Iron, lieut. d'infant. Femme, Rose-Adélaïde de Castille de Chenoise.

17.. Louis-Charles le Cat, comte d'Hervilly, seign desd. Il fut l'un des plus fidèles serviteurs de Louis XVI, et périt à Quiberon.

LESDINS, LESDEN (12e siècle), LESDAING (14e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive droite de la Somme, à 51 k. au N.-O. de Laon et 7 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : 1800, 286 h.; 1836, 420 h.; 1856, 596 h.

On prétend que ce village fut fondé vers le 12e siècle, par les chanoines de Cambrai, à qui en appartenait le terroir. Ces religieux possédant déjà le village de Lesdins près de Cambrai, voulurent en donner le nom à celui-ci, dont le terroir fut distrait de celui de Thorigny.

Seigneurs de Lesdins.

Ils relevaient en partie de Fonsomme et en partie de la châtellenie de St-Quentin.

1110. Raoul de Lesdins.

1146. Roger de Lesdins; Raoul et Hersende ses frère et sœur.

1158. Gautier de Lesdins; Arnoul, son neveu.

1163. Robert de Lesdins, chev. Il se retira en 1170, dans l'abbaye de Longpont.

1207-09. Robert Lefranc, seig. dud. Femme, Elizabeth. Elizabeth, femme de Pierre de Senescourt; Clémence et Havide sœurs de Robert. Ils étaient tous enfans de Colart de Thorigny.

1211. Raoul II, dit le Borgne ou le Bigle. Enfans : Marie, Jean, Elizabeth, Raoul. Ermengarde, sa sœur, avait épousé Pierre Tallot.

1228. Colard de Lesdins.

1255. Bernard de Cavech, bourgeois de St-Quentin, seign. dudit?

1263. Guy de Lesdins, dit le moine.

1271. Renaud, son fils, seign. dud. Celui-ci n'eut qu'un fils dont la fille épousa

1314. Guy d'Haucourt, chev.

1324. Renaud de Fayel, chev., sire de Lesdins. Femme, Marie de Tournevel.

1338. Colard de Lesdins? écuyer, fils de Colard.

1359. Jean de Honnecourt (Haucourt ?), chev., seign. dudit.

1424. Jean d'Estournay (Estourmelles ?) sire de Lesdins et Fayel.

1459. Bernard de Moreuil, seign. dud., vic^te du Mont-N.-D. Sa fille porta Lesdins à

1470. N. d'Autresse (Autrêches ?), seign. de Ramicourt.

1472. Gilles de Caulaincourt, seign. dudit.

Vers 1536. Jean de Récourt, écuyer, seig. de Lesdins. F^me, Françoise Molet. Enfans : Jean, Marie, femme de Jean Cadart, bailli du Câteau; Marie, Anne et Claude, sans alliances.

1548. Jean II de Récourt, seign. dud., tué à la défense de Beaurevoir en 1557.

1565. N. de Maillard, seign. de Lesdins et du Tronquoy, fut le prête nom de

1566. Jean Lefèvre de Caumartin, qui vendit ce domaine à

1567. N. Desjardins. Sa fille Jeanne le porta en mariage à

1643. Milon, *aliàs* Emilien de Chauvenet, capit.

au régiment de Colombié. Il assista aux siéges de Montpélier, St-Antony, Sommières, Arras et Landrecies. Il réunit en 1661 les fiefs de Récourt, Calais et Cauvigny à la seigneurie de Lesdins. Enfans : Alexandre, Louis, chanoine de St-Quentin ; René et Antoine, capit. d'infanterie au régiment de Languedoc, tués en 1683.

1663. Alexandre de Chauvenet, seig. de Lesdins et Essigny-le-Petit. Femme, Hélène d'Artois. Enfans : Antoine-Alexandre, Louise-Hélène-Jeanne et Marie-Anne, religieuses cordelières ; Louis, capit. au régiment de la Couronne, chev. de St Louis, tué à la bataille de Fontenoy.

1711. Antoine-Alexandre de Chauvenet, seig. desd., chev. de St Louis. Femme, Anne-Madeleine Volland de Berville. Enfans : Antoine-Philippe, Arm.-Hélène, femme de Gérard Volland de Berville ; Agnès-Louise, sans alliance. Antoine suivit comme son père la carrière des armes.

1762. Antoine-Philippe de Chauvenet, seign. desd. Femme, Marie-Louise Obert de Courtembus. Enfans : Antoine-Maximilien et une fille. Antoine-Philippe suivit également la carrière des armes et se trouva à plusieurs batailles.

1787. Antoine-Maximilien de Chauvenet, seig. desd., chev. de St-Louis. Femme, Marguerite-Pauline Briet de St-Elier. Enfans : Louis-Philippe-Henri, commandant du Génie ; Charles-Edouard, Jean-Alex.-Ernest, juge à St-Quentin.

Armes des Chauvenet de Lesdins : *de gueules à deux gerbes d'or.*

Fief Récourt à Lesdins.

1580. Claude de Postel, écuyer, seign. dud., de Sons et Colligis. Femme, Madeleine Moret.

1583. Jean de Récourt, seign. dud., bailli et capit. de Bohain pour le roi de Navarre. Femme, Françoise d'Achery, qui se remaria à Ant.-Fr. de Faure, écuyer ; enfans : Georges, Louis, Jean, Bertrand, Anne, femme de Salomon de Rapaignes, écuyer ; Charlotte, femme de Médard de Chantelou, seign. de Champrenaud ; Antoine, François, Melchisedech.

1598. Georges de Récourt, écuyer, capit. et bailli de Bohain. Fme, Anne d'Ostat, qui lui apporta la terre du Sart (V. ce mot). Il vendit le fief Recourt à

1618. Gilles de la Hillières, écuyer, seign. de Garozel, capit. au régim. de Piémont, infanterie.

Fiefs de Calais et Cauvigny.

1580. Jean Lefèvre de Caumartin, seig. desd. Il vendit au suivant.

1587. Louis Marescal, receveur des tailles à St-Quentin. Femme, Marguerite Macheulle.

LESGES, **LEIGES** (12e siècle), **LEGGE** (13e siècle), *Legia.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à la lisière d'un plateau, à 37 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fère-en-Tardenois, élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 16 charrues comprenant 1,200 arp. de terres, 20 arp. de prés, 40 arp. de marais. — Population : en 1760, 34 feux ; 1800, 142 h. ; 1818, 168 h. ; [illegible], 200 h ; 1856, 198 h.

Le nom de ce village paraît dériver du mot latin *leuga* ou *legia*, lieue, à cause sans doute qu'il se trouve sur un ancien chemin public exactement à une lieue ancienne de Braine. — Lesge possède une jolie église de la fin du 12e siècle. Il est la patrie de Mathieu Herbelin, généalogiste du 16e siècle.

Seigneurs de Lesges.

1151-58. Milon Balainnes, seign. de Lesges.

1180-1203. Robert Balainnes, son fils, chev. Femme, Elissande ou Elizabeth.

1211. Jean de Lesges, leur fils.

1212. Milon Balainnes, seign. dudit.

Il y avait autrefois à Lesges les fiefs *Vandières* et des *Ursins*. Ils furent d'abord possédés par les vicomtes d'Oulchy et les seigneurs de Cramailles. Au 18e siècle, le premier appartenait au seign. d'Armentières et le second à Mme d'Avergennes, dame de Cramailles.

LESQUIELLES, autrefois LESQUIÈRES ou LESKIÈRES, *Lescheriæ*, *Lesquerii*, *Lischerii*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 27 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 2,500 arp. de terres, 150 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population: 1760, 229 feux; 1800, 1,063 h.; 1818, 1,380 h.; 1836, 1,520 h.; 1856, 1,741 h.

A la fin du 11e siècle, Lesquielles n'était encore qu'un hameau dépendant de St-Germain. Le seigneur de Guise à qui en appartenait le territoire, y ayant fait bâtir à cette époque un château-fort avec une chapelle, il plaça dans celle-ci une communauté de douze chanoines chargés de la desservir. En 1132, cette chapelle fut érigée en église paroissiale et le chapitre remplacé par un prieuré qui fut donné à l'abbaye de St-Vincent de Laon. Trente-neuf ans après, l'abbé de St-Vincent et le seigneur de Guise instituèrent en commun à Lesquielles, une foire de huit jours, qui devint et resta très-florissante jusqu'au temps des guerres de Louis XIV. Les conditions de cette fondation étant des plus curieuses, nous donnons le texte de la charte qui fut dressée à cette occasion. — Le château de Lesquielles fut pris et rasé en 1175, par Philippe, comte de Flandres. — Un Jean de *Lesquerre*, gentilhomme et vaillant homme de guerre, fut pendu en 1464, par les ordres du duc de Bourgogne. Raoul de Harbes, maître en médecine, principal du collége de Laon à Paris, en 1387, était natif de Lesquielles.

Seigneurs de Lesquielles.

Cette terre appartenait dès le 11e siècle aux seign. de Guise. Burchard, l'un d'eux, la donna en dot à Machaine, sa fille puînée, qui épousa

1130. Baudoin, seign. de Soupir, avoué du Mont-St-Martin.

1172. Richer, seign. de Lesquielles, puîné sans doute du précédent. Clarembaud, son frère.

1201. Pierre dit Watebois, seig. dud. Femme, Béatrix.

1220. Pierre, chev. de Lesquielles (peut-être le même). Après lui, le domaine de Lesquielles rentra, paraît-il, dans les mains des seign. de Guise, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

La mairie de Lesquielles constituait autrefois un fief relevant des seign. de Guise. Elle appartenait en 1341 à Ernoul, dit Mailfer, qui la vendit cette année à Jean de Laval, écuyer, pour le prix de 60 liv. parisis.

Fondation d'une foire à Lesquielles, en 1171.

In nomine, etc. Ego G., Dei gratiâ Laudunensis episcopus, ad oblivionem et malitiam evitendam, illa debemus sollicitiùs per scriptum posteris intimare que pacem ecclesiis conferunt et profectum. Ea propter, notum facimus omnibus in perpetuum quod Galterus, abbas Sancti Vincentii Laudunensis, instituit apud Lescherias extrà atrium et ecclesiam, assensu capituli sui, quasdam nundinas annuas que durabunt à nativitate sancti Johannis Baptiste octo diebus continuis; et quoniam dominus Jacobus de Guisiâ dominus est et advocatus terre illius abbas sibi eum associavit in nundinis supradictis, hoc modo: In stallagiis et teloneo, abbas sibi medietatem retinuit, et alteram medietatem concessit domino Jacobo Et ita quod abbas et dominus Jacobus suum ibi ministerialem communem babebunt, qui de hiis que de stallagiis et teloneo provenerint, tam abbati quàm domino Jacobo faciet fidelitatem. Forisfacta vero et justitias dominus Jacobus babebit integrè; et pro eis observandis suum ibi constituet servientem; quod nos et ita concedimus ut nichil ibi propter hoc per dominum Jacobum vel ejus heredem, de jure

nostro perdamus in ecclesiâ vel in atrio. Dominus autem Jacobus, pro societate istâ quam abbas ei concessit, in nundinis habebit in tuitione et conductu suo omnes venientes ad nundinas et omnes recedentes ab eis per octo dies ante nundinas et per octo dies post nundinas. Juravit etiam dominus Jacobus, et liberi homines sui similiter juraverunt, quod hanc nundinarum libertatem fideliter conservabunt. Preterea, in hominibus qui pertinent ad ecclesiam sancti Johannis de Leschcriis, abbas sibi retinuit integrè capitagia, et in omnibus aliis medietatem concessit domino Jacobo sicut advocato, scilicet : in forisfactis, in talliis, in sanguine, in leto, in mortua manu et in aliis que acciderint, ita tamen quod nec dominus Jacobus, nec heres ejus, nec aliquis pro eis, de hiis omnibus aliquid usquam accipiet, vel aliquem aggravabit, sine assensu abbatis Sancti Vincentii vel procuratoris ipsius. Insuper nec ipse, nec heres ejus de hiis in quibus abbas associavit eum, poterit aliquid in feodum dare, vel aliquam indè eleemosinam facere, nisi ecclesie Sancti Vincentii Laudunensis. Ut igitur hec sicut scripsa sunt immota permaneant, etc. Actum Lauduni, anno incarnationis dominice MCLXXI° in adventu Domini. (*Preuves de D. Bug.*, *p.* 462.)

LEUILLY ou LŒUILLY, *Luliacum*, *Lolium*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'entrée d'une gorge dans la vallée de l'Ailette, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 15 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 220 arp. de prés, 125 arp. de bois. — Population : 1760, 102 feux; 1800, 503 h.; 1818, 560 h.; 1836, 625 h.; 1856, 662 h.

Ce village est très-ancien. Au 5e siècle, il fut donné par le roi Clovis à St Remi, archevêque de Reims. Charles-le-Chauve le reprit plus tard pour le donner à un nommé Ricuin; mais celui-ci le restitua à l'église de Reims qui l'a gardé jusqu'à la révolution (V. Chavignon). — Les habitans de Leuilly furent affranchis en 1197, par Aélide, dame de Coucy, qui leur donna la loi de Vervins. En 1235, Enguerrand III, sire de Coucy, la remplaça par la nouvelle loi dite de la Bassée dont Thomas, son frère, seigneur de Vervins, venait de doter cette ville (V. Vervins).

Seigneurs laïcs de Leuilly.

1101-03. Thomas, chev. de Leuilly.

1184. Barthélemi de Leuilly.

1191. Renaud de Leuilly, chev.

1192-97. Gérard Legros de Leuilly. Enfant, Raoul, chanoine de St-Pierre de Soissons.

1214. Oger de Leuilly ?

1219. Jean *Grumel* ou *Gronnez*, chev. de Leuilly Femme, Agnès. Enfans : Evrard-Hérupe, Jean-*Hale*.

1286. Gobert de Leuilly ? garde du scel des bailliages de Coucy, La Fère et Marle.

1314-20. Noble homme Gobert dé Leuilly, chev. Enfans : Gobaut, Jacques.

Vers 1325. Galehaut (Gobaut ?), chev. seign. dud Femme, N. de Châtillon.

1341-45. Jean Malfilastre de Leuilly, écuyer.

1361. Galehaut de Leuilly, chev. Femme, N. de Villesavoye.

1391-1404. Jean, chev. de Leuilly.

14.. Dreux d'Argies, seign. dud. et Marcilly

15.. François de Dompierre, écuyer, comte de Leuilly.

1574. Antoine de Dompierre, écuyer, seign dud., Liramont, etc.

1643. Roger de Longueval, seign. dud. et de Crécy. Femme, Anne de la Martillière. Enfans : François - Annibal, Gilles, seign. de Pont-St-Mard ; plus un bâtard nommé de Bazincourt, qui ayant été convaincu de fabrication de fausse monnaie, fut décapité à Laon en 1641.

1690. François-Annibal de Longueval, seign. desd., colonel du régiment de dragons du dauphin. Sa fille Anne porta Leuilly à

1697. Henri, marquis de Senneterre, comte de Lestang.

1711. François-Emmanuel, marqis de Crussol, vicomte de Leuilly. Femme, Marguerite Colbert de Villacerf. Enfans : Pierre-Emml, Marie-Anne.

1737. Pierre-Emmanuel, marquis de Crussol, seign. dudit.

1767. Henri-Charles-Emmanuel, vicomte de Crussol, son fils, colonel des grenadrs de France, gouverneur-châtelain de la grosse tour de Laon.

LEURY, *Luriacum*, *Leuriacum*, *Levriacum*. — Petit village de l'ancien Soissonsonnais, bâti sur la lisière d'un plateau, à 35 k. au N.-O. de Laon et 5 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patrons, la Vierge et St Nicodème. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 15 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 33 feux; 1800, 126 h.; 1818, 127 h.; 1836, 163 h.; 1856, 168 h.

En 1477, Charles d'Orléans donna aux Célestins de Soissons qui avaient été ruinés par la guerre, la terre de Leury, s'en réservant seulement la justice et la seigneurie.

Au 15e siècle, la seigneurie de Leury était possédée par la maison d'Orléans. Elle passa ensuite aux suivans :

1660. Antoine de Crécy, seign. de Leury. Femme, Charlotte du Hamel. Enfans : Antoine-François, Michel.

16.. Antoine-François de Crécy, seign. dud.

1780. La comtesse d'Estain.

LEUZE, *Leusa* (12e siècle), *Lousa*, *Loesa*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite du Thon, à 62 k. au N.-E. de Laon et 20 à l'est de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, avec Beaumé, 1,500 arp. de terres, 130 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Beaumé, 725 h. (116 feux); 1800, 329 h.; 1818, 322 h.; 1836, 355 h.; 1856, 394 h.

Leuze est la patrie d'Antoine Richard, qui a laissé de curieux mémoires sur l'époque de la Ligue à Laon.

Seigneurs de Leuze.

1272. Simon, prévot de Chimai, seig. de Leuze. Enfans : Simon, Jean.

Vers 1315. Hugues de Châtillon, comte de St-Pol, seign. de Leuze, par sa femme Jeanne de Dargies, comtesse de Soissons, dame de Leuze.

1326. Hugues de Lorraine, sire de Martigny, Leuze et Beaumé.

En dernier lieu, M. Desforges, seign. de Beaumé, l'était aussi de Leuze (V. Beaumé).

LEUZILLY. — Ferme dépendant de Merlieux.

Cette terre était autrefois une seigneurie qui fut, dit-on, établie en 1235 par Claude de Marcilly, seign de Faucoucourt. Elle fut possédée pendant les 15e, 16e et 17e siècles par la maison de Malortie.

LEVERGIES, *Levergiæ*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et ondulée, à 56 k. au N.-O. de Laon et 10 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. —

Patron, St Médard. — Population : 1698, 240 h.; 1800, 833 h.; 1818, 1,004 h.; 1836, 1122 h.; 1856, 1,210 h.

Seigneurs de Levergies.

Colliette prétend que ce domaine appartenait originairement aux seigneurs de Fonsomme, et qu'il devint au 12e siècle l'apanage d'un puiné de cette maison dans la personne du suivant.

1138-49. Anselme de Levergies.

1153. Baudoin de Levergies. Il se fit religieux au Mont-St-Martin.

116. Evrard ou Erard de Levergies; femme, Oda; frère, Adam. Cette Oda paraît être la veuve d'Eudes, seign. de Fayel.

1170-72. Anselme II de Levergies.

1181-97. Robert de Levergies, chev.

1205. Pierre de Levergies; Aubry, son frère, curé de Joncourt.

1213. Hugues ou Othon de Levergies.

1213-36. Raoul de Levergies. Sa sœur Ermengarde avait épousé Gilles de Fonsomme.

1255. Michel de Levergies. Il se fit bourgeois de St-Quentin. Frères : Richer, Guillaume, coûtre de St-Quentin. Sœur, Isabelle, femme de Jean de Roiset.

1276. Aubry de Levergies.

1280. Guillaume de Levergies.

1407. Jean de Béthune, seign. dud.

1770. Le chapitre de St-Quentin.

1789. Le duc de Caderousse.

LHUYS, L'HUIS, LHUIS, LUIS, LUY (13e siècle), *Lusiacum*, *Luisiacum*. — Village de l'ancien Valois, bâti à mi-côte dans une vallée étroite, à 42 k. au sud de Laon et 30 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Médard et Gildard. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 150 arp. de prés. — Population ; en 1760, 55 feux; 1800, 287 h.; 1818, 257 h.; 1836, 246 h.; 1856, 223 h.

On prétend que ce village emprunte son nom au ruisseau sur la rive duquel il est construit, lequel aurait autrefois porté le nom de *Licius*. Rien n'autorise à supposer que ce ruisseau, qui se nomme la Muze, ait jamais changé de nom. — Lhuys appartenait autrefois à l'abbaye de N.-D. de Soissons, et portait le titre le vicomté. — On y voyait jadis une maladrerie qui fut, dit-on, l'une des premières établies dans la contrée; elle fut réunie en 1695 à l'Hôtel-Dieu de Chât.-Thierry.

Seigneurs de Lhuys.

1267. Gaucher, sire de Lhuis.

1586. Louis Jannart ou Jehannart, écuyer, seign. de Lhuis, garde des sceaux de la prévôté de Chât.-Thierry.

1670. Jacques Jannart, seign. dud.

1717. Le vicomte d'Harsillemont, s. de Lhuys.

1778. Pierre-Louis-Anne Drouin de Vaudreuil, baron de Bruys, victe de Lhuys par acquisition. (V. Bruys).

LICY-CLIGNON, autrefois LICY-LÈS-MOINES ou LES CHANOINES, *Liciacum*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur la rive droite du Clignon, à 80 k. au sud de Laon et 15 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 3 charrues comprenant 258 arp. de terres, 23 arp. de prés, 21 arp. de vignes. — Population : en 1760, 35 feux; 1788, 115 h.; 1800, 154 h.; 1818, 163 h.; 1836, 193 h.; 1856, 148 h.

Pour les seigneurs, voyez Marigny-en-Orxois et Hautevesne.

LIERVAL, LERIVAL (12e siècle), LIHERVAL, LIRIVAL, ***Lerevallis, Lirvialis, Liervallis.*** — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une position agréable dans la vallée de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 2 charrues, 6 arp. de prés, 30 arp. de bois, 90 arp. de vignes. — Population : 1760, 348 h. (77 feux) ; 1800, 333 h. ; 1818, 326 h. ; 1836, 376 h. ; 1856, 329 h.

Le village de Lierval appartenait autrefois à l'évêché de Laon. Il était affecté à la charge de maréchal du Laonnois.

Seigneurs de Lierval.

Vers 1125. Hellin, seign. de Lierval. Enfans : Eustache, Guy.

1133-53. Eustache de Lierval.

1159-90. Guy, son frère, seign. dud. ; femme, Elvide ; enfans : Pierre, Renaud, Marguerite.

1193-1217. Pierre de Lierval, chev.

1238. Milon, chev. de Lierval. Enfans : Adam, Marie, femme de Jean dit de l'Eau, clerc ; Agnès, femme de Baudoin de Lor.

1261. Adam de Lierval, écuyer ; femme, Houda.

1272. Pierre II de Lierval. Enfans : Bertrand, Mathilde, Houda.

1275. Bertrand de Lierval.

1339. Thomas de Vervins, chev., sire de St-Leu, seign. de Lierval, maréchal héréditaire du Laonnois.

1374. Oger de St-Chéron, seign. dud., maréchal. Le fief de Lierval se composait alors d'une maison, château, terres, bois, garenne, cens, rentes, vinage, rouage, chapons, etc. ; plus, le cheval, le chapeau et les éperons de l'évêque de Laon, lors de sa première entrée dans cette ville.

1519. André de la Varenne, seign. dud., maréchal du Laonnois, militaire de distinction.

15.. Jean de Bossut, seign. dud., maréchal du Laonnois, lieutenant de la ville de Reims.

1556. Robert ou Renaud de Bossut, seign. dud., maréchal du Laonnois, lieuten de la ville de Reims, grand bailli de Vermandois en 1564. Femmes : 1° Jeanne de Fay ; 2° Isabelle de Miremont. Robert de Bossut fut tué en 1570, par son propre neveu, dans l'église de Lierval, où l'on voyait autrefois son tombeau, avec sa statue en bronze percée d'une balle à la cuisse. Après sa mort, Lierval entra dans la maison de Miremont (V. Berrieux), puis vint au suivant :

1611. David de Merval, chev., seign. de Berry. Après lui, Lierval revint de nouveau aux seigneurs de Berrieux ; Philippe de Miremont le vendit au suivant :

Vers 1660. Etienne le Carlier, commissaire des guerres. Ce domaine et la charge de maréchal héréditaire du Laonnois furent ensuite achetés par Jacques de Chambly, seign. de Monthenaut, qui les donna à son puîné.

Vers 1675. Claude de Chambly, seign. dud., maréchal du Laonnois, sans alliance.

16.. Emmanuel de Chambly, son neveu, seign. dud., maréchal du Laonnois. Il vendit Lierval à

1719. Mathieu Pinsonneau, marquis du Blanc, baron du Cors, seign. de Saucy, Chamouille, Colligis, etc., conseiller du roi, lequel à son tour vendit à

1731. Jacques de l'Epinay, chev., major de cavalerie, seign. de Pancy (V. ce mot).

Il y avait autrefois à Lierval le fief *Beaurepaire*.

1680. Pierre de Lacampagne, seign. de Beaurepaire ; femme, Louise de Cambray.

1690. Mathieu de Lacampagne, leur fils.

1696. Claude Fournier, seign. dud., bourgeois de Laon.

1697. Nicolas Turpin, gouvern. au présidial de Laon. Femme, Marguerite de Lacampagne.

LIESSE, autrefois **LIANCE, LIENTE** ou **LIENCHE**, *Lætitia, Lætiæ, Latiensis fanum Virginis, Latientium.* — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste

plaine marécageuse, à 12 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues, 90 arp. de prés, 650 arp. de bois. — Population : 1760, 270 feux; 1800, 1,043 h.; 1818, 1,041 h.; 1836, 1,250 h.; 1856, 1,411 h.

Malgré la grande célébrité de son pélerinage, l'origine de Liesse est encore couverte d'une profonde obscurité; tout ce qu'on peut dire c'est que, au 12e siècle, son terroir appartenait aux seigneurs de Pierrepont; que la dîme de sa cure, fort peu importante alors, fut donnée par un certain Raoul de Ronis, en 1163, à l'abbaye de St-Martin, et que cette cure elle-même passa, vers 1180, dans les mains du chapitre de Laon qui l'a conservée jusqu'à la révolution. Il n'est pas question de son pélerinage d'une manière authentique, avant la première moitié du 14e siècle; mais il est certain qu'il était alors en pleine activité. Toutefois, on peut croire que la légende des chevaliers d'Eppes n'était point encore connue à cette époque, puisqu'une pièce de l'an 1390, où sont longuement détaillés les miracles opérés par N.-D. *de Liance*, ne parle en aucune façon de ces chevaliers. Depuis, la célébrité de cette image n'a fait que s'accroître, de telle sorte qu'indépendamment de la foule de pélerins qui ne cessèrent d'y affluer, on vit encore beaucoup de grands seigneurs et même la plupart des rois de France, s'y rendre en pélerinage. Le plus célèbre de ces pélerinages est celui de Louis XIII, qui, en 1632, y vint avec Anne d'Autriche sa femme, pour prier la Vierge d'obtenir du ciel par son intercession, que la reine lui donnât un fils. On voit encore dans le cœur de l'église de Liesse, le tableau dont il lui fit présent à cette occasion. — Malgré les richesses entassées dans son église, Liesse eut peu à souffrir durant les troubles et les guerres des 15e, 16e et 17e siècles. Au mois de novembre 1568, les troupes du prince d'Orange composées de protestans, après avoir pillé ce bourg et son église, mirent le feu à cette dernière, dont la couverture et le clocher furent réduits en cendres. Un demi siècle après, en 1620, un incendie dû à l'imprudence y consuma 80 maisons. — Dès 1384, un hermite nommé Jean de Marly, fonda à Liesse pour les pauvres pélerins, un hôpital que le chapitre de Laon parvint à faire fermer parce qu'il détournait une partie des offrandes des fidèles. Vers le milieu du 17e siècle, une femme nommée Elizabeth Hérissé tenta de relever cet hôpital; mais elle fut à son tour obligée de se retirer devant la résistance du même chapitre. Alors Mlle de Guise, dame du lieu, s'entendit avec l'évêque de Laon pour organiser cet établissement sur de nouvelles bases, le dota d'une rente de 600 livres et le transforma en Hôtel-Dieu.

Seigneurs de Liesse.

1139. Guy de *Liance*, fils de Roger, seign. de Pierrepont et Montaigu. Guy fut d'abord chanoine de Laon, fit le pélerinage de la Terre-Sainte en 1131, fut nommé doyen de l'église de Laon en 1137, et évêque de Châlons en 1142.

1163. Raoul de Ronis, seign. dud; femme, Ida; enfans : Jean, Gautier, Ligarde, Béatrix.

1505. Louis de Proisy, seign. de Liesse en partie, fils de Louis, seign. de Proisy; femme, Claude Despances.

1530. Isambart de Proisy, leur cinquième fils,

seign. de Monceau-sur-Oise, la Plesnoy, Résigny, Liesse et Marchais (V. ce mot).

1535. Louis de Proisy, son frère, seign. dud.

Vers 1580. Charles-Etienne d'Espinoys, seign. de Liesse et vicomte de Barenton-Bugny.

1655. Valerand des Fossés, baron d'Honnecourt. seign de Liesse, vicomte de Barenton-Bugny (V. ce mot).

Vers 1660. Marie de Lorraine, dame de Liesse et Marchais (V. ce mot).

LIEZ, autrefois **LIER**, *Lierium*, *Leræum*, *Liezium*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine accidentée, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 360 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 20 arp. de prés, 500 arp. de bois. — Population : 1760, 41 feux; 1800, 253 h.; 1818, 244 h.; 1836, 323 h.; 1856, 330 h.

Seigneurs de Liez.

La seigneurie de Liez appartenait primitivement à la trésorerie du chapitre de St-Quentin. En 1130, Simon de Vermandois, évêque de Noyon et trésorier de St-Quentin, en donna une partie à l'abbaye d'Ourscamp et l'autre partie à un certain Pierre dit Schiva, moyennant une rente annuelle de 30 sous, et à la charge d'offrir tous les ans à Pâques, à l'église de St-Quentin, *une plante de lierre*, par allusion au nom de ce village,

1130. Pierre dit Schiva, de la maison de Vendeuil, dit-on. Enfans : Eudes, Dollez, Robert, Galbert.

Vers 1150-58. Eudes ou Odon, seign. dud.

1161-64. Vautier *aliàs* Valbert, chev. de Lier; femme Heldiarde ; enfans? Pierre, René, Gérold.

1180. Pierre de Lier : enfans : Eudes, Guy. Pierre se croisa en 1190.

1191-1202. Eudes II, Odon ou Adam ; femme, Osilie ; enfans : Pierre, Osilie.

1207-30. Guy, seign. dud.; enfans : Geoffroi, Jean dit de Bretigny.

1237-40. Geoffroi, chev. de Lier et Bretigny.

1244-45. Pierre II, chev. de Lier. Ce seigneur portait les mêmes armes que ceux d'Erhlincourt, ce qui indique qu'il appartenait à la famille des châtelains de Coucy.

12.. Baudry ou Gaudry de Lier.

Vers 1260. Simon de Lier, chev.

12.. Guy II de Lier.

Vers 1270. Bertrand de Lier, écuyer.

Au 14e siècle, la seigneurie de Liez était possédée par la maison de Proisy (V. ce mot); elle le fut ensuite par les suivans :

15.. Nicole du Puys, chanoine de St-Quentin.

15.. Richard du Puys, seign. dud., Chevennes, Les Tournelles, Manicamp, Benai, Tartiers, etc.; enfans : Charlotte, femme d'Antoine de Fressancourt, seign. de Briquenay ; Jacqueline, qui porta Liez au suivant.

1554. Roland de Flavigny, seign. de Mery ; enfans : Nicolas, seign. de Mery ; Ferry, Roland, seign. de Briquenay.

1581. Ferry de Flavigny, écuyer, seign dud. et d'Epourdon ; femme, Madeleine de Walon ; enfans : Philippe, Anne, femme de François du Passage, seign. de Charmes ; Marie, femme de Charles de Ligny ; Ferry, seign. d'Epourdon en partie, enseigne au régiment de Normandie ; Charles, Charlotte, Françoise.

Vers 1620. Philippe de Flavigny, écuyer, seign. dud., Aubermont et Remigny, conseiller et maître d'hôtel du roi, capit. de chevau-légers ; femmes : 1° Jeanne de Martigny, dont Catherine-Françoise, femme de Bernard du Passage, seign. de Charmes, puis de Louis de Hanocq, écuyer, seign. de Danizy ; 2° Catherine-Madeleine-Oger de Cavoie, dont Anne-Florimond, Jeanne, femme de Paul-Léon de l'Age ; Philippe, seign. d'Aubermont ; Louis, page du roi ; Michel, seign. de Remigny en partie.

Vers 1680. Anne-Florimond de Flavigny, seign. desd., capit. au régiment des fusilliers du roi ;

femme, Marie-Françoise de Bains, enfans : Philippe-Florimond, Charles-Louis, s. de Charmes.

1697. Philippe-Florimond de Flavigny, seign de Liez, Remigny, Aubermont, etc., chev. de St-Louis, mestre de camp de cavalerie; femmes : 1° Marie-Charlotte de Récourt : 2° Suzanne-Éléonore de Villemeur; enfans : Philippe-François, Jean-Philippe, chev. de St-Louis, capit. des dragons d'Autichamp.

1750. Philippe-François de Flavigny, seign. dessd.; femme, Madeleine de Spada; enfans : Athanase-Florimond; Antoine-Nicolas, enseigne de vaisseau; Anne-Charlotte et Bernardine, chanoinesses à Épinal; Aldegonde.

1779. Athanase-Florimond, marquis de Flavigny, seign. de Liez et Aubermont; femme, Marguerite-Antoinette d'Ambly; enfans : Louis-Auguste, Flavie, Angélina, Olympe, Ange-Charles-Antoine, Antoine-Charles-Sylvestre, Alphonse et Adolphe.

LIMÉ, autrefois LIMERS, *Locus medius?* — Village de l'ancien Soissonnais, situé à l'entrée d'une vaste gorge, à 35 k. au sud de Laon et 22 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 18 arp. de vignes, 190 arp. de prés, 30 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 72 feux; 1800, 323 h.; 1818, 361 h.; 1836, 335 h.; 1856, 350 h. — Ce village portait jadis le titre de vicomté.

Seigneurs de Limé.

12.. Jean de Limers, chev.

12.. Villard, chev. dud.

1290. N** de Limers, chev.; f**, Gila de Fismes.

1575. Ancelot de Condé, écuyer, seign. dud. et Vendières.

1577. N. de Wolbock, seign. de Limé et Aplincourt; enfans : Jacques, Charles et Antoine.

1610. Jacques de Wolbock, vicomte dud.

1647. Antoine de Wolbock, vicomte dud.

16... François de Wolbock, vicomte dud.; femme, Claude de la Font.

1679. F.-J. de Sonnet, vicomte dud., Aplincourt et La Malmaison, par acquisition.

1723. N** Dubarret, vic. dud., secrétaire du roi.

1729. Philippe le Seur de Baine, écuyer, vic. de Limé, par acquisition du précédent, huissier de la chambre, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage d'Orléans.

1748. N. le Seur de Baine, écuyer, vic. dud.

1759. N. de Paul d'Herville, commissaire des guerres au départ. de Metz, vicomte dud, par son mariage avec N., fille du précédent.

Armes de Paul d'Herville : *d'or, à trois chouettes de sable posées 2-1.*

Il y avait autrefois à Limé plusieurs fiefs nommés : *Aplincourt, la Petite-Cense, le Moulin, le Comte, la Malmaison* et *Loistre.*

Lionval. — Ferme dépendant de Chouy. Au 13e siècle, elle appartenait aux moines de St-Crépin-en-Chaie de Soissons.

LISLET, LISLEL (12e siècle), L'ISLET. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche du Hurtaut, à 35 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 10 charrues, 120 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 59 h. (13 feux); 1800, 167 h.; 1818, 205 h.; 1836, 220 h.; 1856, 219 h.

Seigneurs de Lislet.

1187-1210. Nicolas de Lislet. Henri, son frère.

1225-34. Henri, seign. de Lislet.

1508. Pierre Aubert, seign. de Lislet, gen-

darme de la compagnie du roi dauphin; femme, Marguerite Lhote; enfans : Joachim, Claude, Françoise, Nicolas, Marie, Jacques, Louis, Jeanne, Charlotte.

1560. Joachim Aubert, seign. de Lislet, aussi gendarme; femme, Reine Josseteau; enfans : Joachim, Adam, Barbe, femme 1° de Pierre Denis, écuyer, seign. de Landifay; 2° de Claude de Castres, seign. de Neufmaisons; Jean, conseiller au bailliage de Laon; Madeleine, femme d'Etienne Desmarets; Audebert, seign. de Liverny; Louise, Charles et Suzanne en religion; Marie, femme de 1° Pierre Doulcet, seign. de Courthuy; 2° Louis de Monvoiset; et trois autres filles.

1622. Joachim Aubert, seign. de Lislet, gentilhomme de la chambre; femme, Marie de Néron; sans enfans.

16.. Adam Aubert, lieutenant gén. des armées de l'archiduc; femme, Isabeau de Coucy-Vervins. Adam Aubert fut un militaire de grande réputation; il périt à Nieuport en 1680.

16.. Pierre Baudoin, seign. de Lislet et Soupir (V. ce mot).

1679. Gabriel de la Fontaine, écuyer, seign. de Lislet et Liverny, lieutenant d'infanterie; femmes : 1° Jeanne-Catherine de Vignolles; 2° Anne de Ronsin.

17.. Robert de la Fontaine, seign. desd., leur fils, gouverneur des ville et citadelle de Laon; femme, Louise-Marthe de Caruel; enfans : Jean-Gabriel et une fille.

17.. Jean-Gabriel de la Fontaine, seign. desd., chevau-léger de la garde; femme, en 1760, Louise Frotté de Lignières.

LIZY, *Lisiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de l'Ailette, à 13 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailiage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 3 charrues, 90 arp. de prés, 12 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 177 h.; 1800, 289 h.; 1818, 336 h.; 1836, 368 h.; 1856, 308 h.

Le village de Lizy est très-ancien. Au 6e siècle, le roi Clovis le donna à St Remi, archevêque de Reims, lequel, à sa mort, le légua à l'église de Laon qui l'a conservé jusqu'à la révolution. La seigneurie en appartenait aux sires de Coucy.

Locq, autrefois Loicre, Locres ou Loques. — Maison isolée dépendant d'Anizy. — Elle pourrait bien devoir son nom et son origine à un puîné des seigneurs d'Ostel qui, au 13e siècle, paraît avoir été à la fois seigneur de Louâtre (alors Loistre) et de Locq.

1279. Gilles Guillaume, seign. de Louâtre et de Loiere? puîné de Jean II, seign. d'Ostel (V. ce mot).

1535. François de Vernoise, seign. dud; femme, Antoinette de Berry.

1703. Claude-François du Boulay, chev., seign. de la Broue et de Loques (V. Anizy).

Loge-Tristan (La). — Ferme dépendant de Chouy. — Ce nom lui vient de Pierre Tristan, seign. de Passy, qui possédait cette terre au 13e siècle. Au 17e, elle appartenait aux religieux du Pont de Vincennes.

Logette (La). — Ferme dépendant de Beuvardes. — C'était jadis un fief noble ayant ses seigneurs particuliers, dont un seul nous est connu.

1660. N. le Lieur, vicomte de la Logette, seign. de Bouresches.

LOGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Thon, à 65 k. au N.-E. de Laon et 25 à l'est de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 177 h.; 1818, 453 h.; 1836, 237 h.; 1856, 255 h.

Des anciens seigneurs de Logny, nous ne connaissons que les suivans :

1256. Pierre de Logny.

1499. Guillaume de Toulis, seign. de Logny.

1626. Jean d'Aiguisy, seign. de Mainbresson et Logny; femme, Marie de Beffroi.

1637. Jean de Beffroy, seign. de la Grève et Logny; femme, Nicole de Sandras.

LOIRE, autrefois **LOIRY**. — Ferme dépendant de Trosly.

LOISY, *Loisiacum*, *Losiacum*. — Ferme dépendant de Besny. C'était jadis une paroisse séparée sous le vocable de St Vincent, et où l'on comptait en 1760, 12 feux, 3 charrues et 3 arp. de prés. — On pense que cette ferme est le lieu autrefois nommé *Lauscita*, qui fut légué par Ste Geneviève à l'église de Laon, vers 525. Ce fut un fief important.

1128. Guy de Loisy.

1146 Baudoin de Loisy.

1153. Agninus de Loisy.

1156. Elvide de Loisy; enfans : Enguerrand, Guy, Guillaume.

1160 Enguerrand de Loisy.

1178. Guy de Loisy.

1189. Milon de Loisy.

1199. Nicolas de Loizy, chev.

1219. Nicolas II de Loisy, écuyer.

1244-60. Baudoin de Loisy, chev.; femme, Emmeline de Brisset.

1302. Guillaume de Loisy, chev.; femme, Béatrix; mère, Marie de Pontruel.

Au 16e siècle, la seigneurie de Loisy était entrée dans les mains des comtes de Roucy, qui l'ont gardée jusqu'à la révolution.

LOMBRAY, LONGBRAY. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à mi-côte dans une vaste gorge, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Culture en 1760, une charrue rapportant méteil et seigle, beaucoup de chanvre, 2 arp. de vignes, 10 arp. de prés, 35 arp. de bois. — Population : en 1760, 14 feux; 1800, 43 h.; 1818, 78 h.; 1836, 68 h.; 1856, 55 h.

La seigneurie de ce village paraît avoir appartenu de tout temps aux seigneurs de Blérancourt.

LONGCHAMPS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 300 arp. de terres, 20 arp. de prés. — Population : en 1760, 149 h. (64 feux); 1800, 303 h.; 1818, 332 h.; 1836, 357 h.; 1856, 444 h.

Seigneurs de Longchamps.

1267. Elvide, dame de Longchamps.

1415. Jean de Maillard, seign dud. et Landifay.

1512. Nicolas du Chin, chev., seign. dud.,

la Cour-des-Prés, Richemont, etc.; femme, Michelle de la Personne; enfant, Jeanne qui porta Longchamp à

15.. Louis des Fossés, seign. de Sissy. Il donna Longchamp à son puîné.

1536. Germain des Fossés; femme, Antoinette du Metz, qui se remaria à Pierre le Roy, seign. d'Honville. Sans enfans. Longchamp revint à son frère.

1549. Nicolas II des Fossés, seign. de Sissy et Longchamps.

1570. Antoine des Fossés, son troisième fils, fut seign. de Longchamps. Il s'était d'abord destiné à l'église; mais il abandonna cette carrière et se maria, en 1573, à Anne du Puys.

1604. Nicolas des Fossés, leur fils, seign. dud.; femme, Marie de Caunoy-Gendon, qui se remaria à Pierre du Bos, seign. de Gandeloup; enfans: Antoine, Anne, femme de Gabriel de Marcheville, écuyer; Louise, femme de Charles de Lourin.

1634. Antoine des Fossés, seign. dud., Vaux et Beauvillé.

1650. N. d'Y, seign. dud., procureur du roi au bailliage de St-Quentin.

La terre de Longchamps entra ensuite dans la maison de la Fons de la Plesnoy, qui la gardée jusqu'à la révolution.

LONGPONT, *Longus pons.* — Village de l'ancien Valois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Étienne. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 25 feux ; 1800, 145 h.; 1818, 167 h.; 1836, 231 h.; 1856, 222 h.

Le village de Longpont existait déjà au commencement du 12e siècle, lorsque Josselin, évêque de Soissons, forma le dessein de remplacer les clercs qui desservaient son église par une communauté de moines de Citeaux. Dans ce même temps, Raoul IV, comte de Crespy, se trouvait frappé d'excommunication et cherchait à rentrer dans le giron de l'Église. St Bernard qui s'intéressait à l'entreprise de l'évêque de Soissons, saisit cette circonstance et imposa au comte de Crespy plusieurs obligations, parmi lesquelles fut celle de bâtir l'église et le monastère de Longpont. Raoul fit aussitôt, c'est-à-dire en 1131, jeter les fondemens de l'église et des lieux réguliers; mais ceux-ci furent seuls terminés de son temps; l'église ne fut achevée qu'en 1226. Elle avait 328 pieds de long, sur 82 de large et 84 d'élévation dans œuvre. La structure en était admirable et les ruines qui en restent sont les plus pittoresques que l'on puisse voir. Le monastère était d'ailleurs entouré d'une ceinture de hautes murailles flanquées de tours. — L'abbaye de Longpont acquit promptement de grandes richesses, et à la fin du 12e siècle, on y comptait 200 religieux. Après la guerre des Anglais au 14e siècle, ils se trouvèrent réduits à 30; au moment de la révolution, ils n'étaient plus que 15. Cette maison eut beaucoup à souffrir des Anglais en 1358, des Bourguignons en 1414, et surtout des Calvinistes en 1567. Ceux-ci mirent le feu au logis abbatial, découvrirent les toits de leur plomb, enfoncèrent les planchers et commirent toutes sortes de profanations et de dévastations dans l'église. — En 1546, les religieux de Longpont avaient obtenu du roi pour ce village une foire annuelle, le lendemain de la fête de la Purification de la Vierge, avec un marché le mercredi de chaque semaine ;

mais l'année suivante, Henri II remplaça cette foire par deux autres qui durent se tenir le premier dimanche après la Quasimodo et le jour de la St-Barthélemi. Le marché fut maintenu.

Longpont est la patrie de Pierre Le Chantre, fameux théologien du 12ᵉ siècle.

Longpré. — Ferme dépendant d'Haramont. — Il y avait en cet endroit de temps immémorial, un chapitre de clercs réguliers dépendant de St-Médard-lès-Soissons, lorsque vers 1184, le comte Mathieu de Beaumont, après avoir réparé l'église et les lieux réguliers, remplaça les chanoines par des moines sous la règle de Fontevrault. La communauté fut d'abord composée de moines et de religieuses; il en était encore ainsi en 1450; mais depuis, ces dernières restèrent seules. En 1790, elles jouissaient de 18,000 liv. de rentes et étaient au nombre de quatorze dames de chœur et sept converses.

LONGUEVAL, *Longa vallis*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une large gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Macre. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant 3/4 froment, 1 4 méteil et seigle, 50 arp. de vignes, 45 arp. de prés, 40 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 120 feux; 1800, 422 h.; 1818, 434 h.; 1836, 458 h.; 1856, 431 h.

Ce village tire son nom de sa situation à l'entrée d'un vallon : *longa vallis*, longue vallée. Il portait avant la révolution le titre de comté et relevait de Bazoches. On y voyait alors un château féodal, qui a été détruit depuis. Il possédait aussi une charité de 20 liv. de rente.

Seigneurs de Longueval.

1202. Barthélemi de Longueval.

1241. Gilon de Longueval, écuyer; femme, Emmeline.

1288. Jean, sire de Longueval et Droisy; femme, Catherine.

1425. Henri David, écuyer, seign. de Longueval; femme, Jeanne de Lisac; enfant, Marguerite qui porta Longueval à

1436. Étienne de Vignolles, grand bailli de Vermandois.

1470. Renaud David, seign. de Longueval et Marchais.

1539. Nicolas de Bossut, s. dud. et de Vauxeré.

1646. N. de Soudé, seign. de Bazoches, Longueval, etc.

16.. Ches Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, duc de Bouteville, s. dud. par sa femme.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne; seign. dud.

Longueval. — Ferme aujourd'hui détruite, laquelle s'élevait autrefois sur le terroir d'Aulnois, près Laon.

LOR, LORT ou LIORZ (13ᵉ siècle), *Lora*, *Laura* (14ᵉ siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, sur une ancienne chaussée romaine, à 35 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de

Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 10 charrues, 30 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 141 h. (50 feux); 1800, 207 h.; 1818, 221 h. : 1836, 288 h.; 1856, 283 h.

Seigneurs de Lor.

La liste de ces seigneurs est fort difficile à dresser. Nous ne donnons la suivante qu'à titre de renseignement.

1197. Pierre, chev. de Lor; Guy, son frère; Aélide, Marguerite et Gila, ses sœurs.

1269. Baudoin de Lor; femme, Agnès de Lierval.

13.. Jacques de Lor. Il fut accusé d'avoir fait de petites statues, et d'avoir employé plusieurs superstitions pour *envoûter* le roi et le comte de Valois; il se pendit en prison. Sa femme fut brûlée vive en 1315, comme son complice ainsi qu'Enguerrand de Marigny.

1316-18. Renaud de Lor, conseiller du roi, châtelain de Laon.

13.. Renaud de Lor? tué à la bataille de Cassel en 1328.

1418-22. Ambroise, Raymond et Robert de Lor, capitaines de renom.

1427. Renaud de Lor; femme, Beatrix de Verrières.

1434. Jacques, Jean et Gautier de Lor.

1457. Gaucher, seign. de Lor et Wartigny.

1501. Jean, seign. de Lor, doyen de Laon, licencié en décrets.

1695. Jean Darras, chev., seign dud.? femme, Marie-Thérèse de Noel; enfant, Marie-Thérèse, femme d'Eustache III des Fossés, seign. de Jouaigne.

En dernier lieu, M. Duplessis, de Cambrai.

LOUATRE, LOISTRE (13e siècle), LOASTRE, *Loistria* (12e siècle), *Loystria*, *Lostria*, *Lostrum*. — Village de l'ancien Valois, bâti au pied d'une colline isolée, à 60 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 13 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 200 arp. de prés, 82 arp. de bois. — Population : 1760, 93 feux; 1800, 322 h.; 1818, 366 h.; 1836, 432 h.; 1856, 400 h.

En 1276, Marie, veuve de Guyon de St-Remi (Blanzy), chevalier, vendit la terre de Louâtre avec toutes ses dépendances, à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons.

Seigneurs de Louâtre.

1132-38. Mathieu de Loistre; Renaud, son frère.

1156. Renaud et Vermond, chev. de Loistre, enfans de Pierre.

1174. Jacques ou Jacob de Loistre.

1183. Hugues de Loistre.

12.. Jacques ou Jacob II de Loistre.

1210. Reginald ou Renaud de Loistre.

Vers 1240. Jean Sauvegrain de Loistre; enfans : Gilles, Flore, femme de Jean d'Ostel.

1279. Gilles-Guillaume de Loistre (V. Ostel).

1488. Guillaume de Barenton, écuyer, seign. de Loistre; femme, Marguerite de Meaux.

Vers 1500. N. de la Fontaine, seign. dud.; enfant, Jean, abbé de St-Jean-des-Vignes.

1539. Robert de Villé, seign. dud. en partie; Robert de Hanston, seign. de l'autre partie.

1649. Hugues de Hanston, seign. de Louâtre; enfant, Michelle, femme de Michel de Garges, seign. de Noroy.

1694. François de Garges, seign. dud.

1780. N. Levent, seign. dud., ancien trésorier de France: femme, N. de Villesavoye.

Il y avait autrefois à Louâtre le fief *Châtillon*.

1674. Thomas Desmoulins, s. du fief Châtillon.

LOUPEIGNE, LOUPINES (13e siècle), *Luppini* (13e siècle), *Lupinæ*, *Lupigniacum*. — Village de l'ancien Valois, bâti au fond d'une étroite vallée, à 45 k. au sud de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Rufin et Valère. — Culture en 1760, 9 charrues de terres sableuses médiocres rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, un arp. et demi de vignes, 40 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux; 1800, 206 h.; 1818, 207 h.; 1836, 245 h.; 1856, 234 h.

Seigneurs de Loupeigne.

Avant le 13e siècle, la terre de Loupeigne appartenait aux seigneurs de Bazoches. Elle devint l'apanage d'un cadet de cette maison dans

1180. Jean, fils puîné de Nicolas Ier de Bazoches; femme, Marguerite.

1220-23. Jean II de Bazoches.

Cette terre passa ensuite aux seigneurs de Villesavoye qui appartenaient à la même maison, puis à celle d'Harsillemont qui était encore une branche de cette famille.

1451. Alard d'Harsillemont, seign. de Loupeigne, Branges, le Breuil, etc., écuyer d'écurie du roi, gouverneur du Laonnois.

Vers 1460. Jean d'Harsillemont, seign. desd., neveu du précédent; femme, Madeleine de Broyes; ils eurent vingt-deux enfans : Jean, l'aîné, succéda; Michel, le second, chevalier de Rhodes, grand bailli de la Morée, capitaine général des galères de la religion, fut blessé au siége de Rhodes en 1522.

1515. Jean II d'Harsillemont, seign. de Loupeigne et Branges, capit. de 100 hommes d'armes des ordonnances, chev. de St-Michel.

16.. Charles d'Harsillemont, son fils, seign. de Loupeigne.

1660. Charles II d'Harsillemont, seign. dud.; femme, Christine de Greslay.

16.. Jacques d'Harsillemont, leur fils, s. dud.

1680. Christophe d'Harsillemont, seign. dud.; femme, Charlotte Doulcet.

La terre de Loupeigne entra ensuite dans les mains des seigneurs de Branges (V. ce mot). En dernier lieu elle était à M. Danré d'Armancy.

Louvetain. — Hameau dépendant de Beaumont-en-Baine. C'était autrefois un fief ayant ses seigneurs particuliers (V. Beaumont).

Louvry. — Hameau dépendant de Chézy. C'était jadis un bourg important et une seigneurie de grande étendue. Il possédait un château et une collégiale qui fut plus tard changée en un monastère de l'ordre de Cluny.

Hugues le Grand, comte de Vermandois, donna la terre de Louvry avec le comté de Meulan et de Chaumont à son troisième fils :

1096. Henri de Vermandois. Il fut tué par Thomas de Marle.

1121. Gaucher, son second fils, seign. de Louvry; enfans : Hugues, Philippe.

1140. Hugues de Vermandois, seign. dud.; enfans : Philippe, Renaud, Robert.

1200. Philippe de Vermandois, seign. dud.; enfans : Guy, Jacques, Renaud.

1209. Renaud de Chaumont, seign. dud.

1250. Guy de Chaumont, seign. dud. Il vendit cette année la terre de Louvry à

1250. Gautier de Marizy, chev. dont les descendans cédèrent ce domaine aux moines de St-Arnoul de Crespy.

Louvry. — Ferme dépendant d'Audigny. — C'était autrefois un fief avec ses seigneurs particuliers, et il appartenait à l'abbaye de Bohéries.

1270. Jean, s. de Monceau-sur-Oise, donne par son testament le fief de Louvry à son frère Pierron.

1330. Jean, sire de Wassigny et Louvry.

LUCQUY (LE GRAND), autrefois LUQUI, *Luqueium*. — Maison isolée dépendant de Chézy. C'était autrefois un hameau qui appartenait à l'abbaye de Chézy. Il en est question dès 1134.

LUCY, *Luciacum*. — Hameau dépendant de Ribemont. Il en est question dès le 11e siècle; au siècle suivant il est qualifié de *villa*. Il appartenait aux seigneurs de Ribemont. Anselme, l'un d'eux, le donna en 1083, à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de cette ville.

LUCY-LE-BOCAGE, *Luisiacum in bosco*, *Lusiacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un plateau élevé, à 80 k. au sud de Laon et 15 à l'O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance et du bailliage de Soissons, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Remi et Laurent. — Culture en 1760, 13 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 2 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 65 feux; 1800, 317 h.; 1818, 311 h.; 1836, 293 h.; 1856, 284 h.

Le village de Lucy-le-Bocage appartenait autrefois au chapitre de Soissons. — Il est la patrie de J.-B. Montmignon, vicaire général du diocèse de Soissons, littérateur et écrivain politique de la fin du dernier siècle.

LUGNY, LUIGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé au confluent du Vilpion et de la Brune, à 30 k. au nord de Laon et 10 au sud de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 10 charrues, 45 arp. de prés, 90 arp. de bois. — Population : 1760, 192 h. (42 feux); 1800, 155 h.; 1818, 211 h.; 1836, 237 h.; 1856, 265 h.

Seigneurs de Lugny.

1215. Clémence, dame de Lugny, peut-être femme du suivant.

1223. Dreux, chev. de Lugny.

1244-48. Jean, son fils, seign. dud.

1291. Jean II, écuyer, seign. dud.

1370. Thierry de Mory, écuyer, seign. dud.; femme, Jeanne.

1499. Jean de la Pierre, écuyer, seign. dud.

1555. Charles de la Pierre, écuyer, s. dud.

1580. Pierre de Foucault, seign. dud. et Toulis, famille originaire du Gâtinais; femme, Elizabeth Marquette.

1596. Abraham de Foucault, seign. dud., capit. au régiment de Rambures; femme, Antoinette de Flavigny; enfans : Louis, Robert.

1646. Louis de Foucault, seign. en partie de Lugny, Toulis et Parfondru, capit. au régim. de marine; femme, Catherine de Lance; enfans : Louis-Léonel; François-Louis, mort jeune; Catherine, sans alliance: Françoise, supérieure des sœurs de la Congrégation de Laon.

17.. Louis-Léonel de Foucault, seig. de Lugny, capit. au régim. de Picardie; fme, Antoinette de Marle qui lui apporta Coucy-lès-Eppes. Enfans: Guillaume, seign. de Coucy-lès-Eppes; Charles-Eustache, mort jeune; Pierre-Antoine qui s'établit dans le Valois; Jean, servit dans la maison du roi; Catherine, fme de Nicolas Lecarlier, s. de Veslud.

Vers 1724. N. d'Anglebelmer, seig. de Lugny.

LUVENGES, *Luvengii*. — Ruisseau qui prend sa source auprès d'Homblières et

va se perdre dans la Somme au-dessus de St-Quentin. Il est ainsi nommé dans une charte de 1144.

Luvigny. — Moulin aujourd'hui détruit. Il était placé entre Morcourt et Rouvroy, et appartenait à l'église de St-Quentin.

Luvry ou Louvry, autrefois Liviri. — Ferme dépendant de Cohartille. Elle fut bâtie au 12e siècle par Raoul, prieur de St-Martin de Tournai.

Luxilly, autrefois Luzilly. — Ferme dépendant de Merlieux. — Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Nogent et fut vendue en 1639, à Claude de Malortie, écuyer, seign. de la Bosse en Champagne, avec ses dépendances, la haute, moyenne et basse justice, la seigneurie, etc., moyennant 2,000 livres.

LUZOIR, *Licerii*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 54 k. au nord de Laon et 11 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 320 arp. de terres, 100 arp. de prés. — Population : en 1760, 475 h. (187 feux); 1800, 571 h.; 1818, 500 h.; 1836, 733 h.; 1856, 675 h.

En 1650, les Espagnols repoussés devant Vervins mirent le village de Luzoir à feu et à sang. — Le dernier seign. de Luzoir fut M. de la Chenardière.

LY-FONTAINE, LIS-FONTAINE, *Linifons*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine, à 35 k. à l'O. de Laon et 14 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, de l'élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Jacques et Christophe. — Culture en 1760, 520 arp. de terres, 5 arp. de chenevières, 15 arp. de prés, 300 arp. de bois, 15 arp. de pâtures. — Population : en 1760, 66 feux; 1800, 283 h.; 1818, 295 h.; 1836, 334 h.; 1856, 327 h.

Des anciens seigneurs de Ly-Fontaine, nous ne connaissons que les suivans :

1407. Jean de Béthune, dit de Locres, seign. de Ly-Fontaine et Remigny.

1770. M. Fiziaux.

1780. M. de Brienne.

FIN DU PREMIER VOLUME.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

LAON — Imprimerie de Éd. FLEURY.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

GÉNÉALOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE CE DÉPARTEMENT

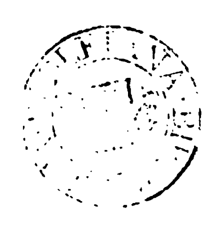
PAR MELLEVILLE,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur des Histoires de Laon, Coucy-le-Château, Chauny, &c.

OUVRAGE ORNÉ DE PLANCHES

représentant les armoiries des villes et des familles.

TOME II.



A LAON.

Chez les Éditeurs, au bureau du *Journal de l'Aisne*, rue Sérurier, 22;

Dans le département, chez tous les Libraires.

A PARIS,

Chez DUMOULIN, libraire, quai des Augustins, 13.

Chez DIDRON, libraire, rue St-Dominique-St-Germain, 23.

1857

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE.



M

MAAST, MAAS (13e siècle), *Meastum.* — Village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité supérieure de la vallée de la Crise, à 35 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues, bonnes terres ne produisant guère que du froment, 12 arp. de prés, 100 arp. de marais, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Violaine, 26 feux ; 1800, 249 h. ; 1818, 265 h. ; 1836, 310 h. ; 1856, 350 h.

Les seigneurs connus de Maast sont les suivans :

1230. Jean de Maas, chev.

1239-50. Gilon de Maas.

1276. Godefroy de Maas ; femme, Isabeau.

1780. M. de Mazirot, seign. dud. et de Muret (Voyez ce mot).

MACHECOURT, autrefois MASSICOURT, *Marci curtis* (12e siècle). — Ce hameau dépendant de Chivres, formait jadis une paroisse à part sous le vocable de St Hilaire.

MACQUIGNY, MAKENI ou MAKEGNI (12e siècle), MACQUIGNY-LÈS-CENSES, *Maquiniacum*, *Maquigniacum.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 45 k. au N. de Laon et 32 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Jonqueuse, 1,100 arp. de terres, 100 arp. de prés. — Population : 1760, sans Jonqueuse, 92 feux ; 1800, avec Jonqueuse, 548 h. ; 1818, 669 h. ; 1836, 856 h. ; 1856, 942 h.

Seigneurs de Macquigny.

1166. Clarembaud, seign. de Makeni. Femme, Godde. Enfans : Guy, René, seign. de Sons ; Alaric, Maroie (Marie), femme de Raoul de Sévigny. Gautier et Gérard, frères de Clarembaud, qui partit pour la croisade en 1190.

1206-10. Clarembaud II de Macquigny. Femme, Elizabeth.

1238. Nicolas de Rumigny, seign. d'Aubenton (Voyez ce mot).

1260. Hugues de Rumigny, son fils. En 1264, il échangea avec Jean de Châtillon, comte de Blois, les terres de Beaurin et Macquigny, contre celle d'Aubenton.

1330. Colette de Villers, dame de Macquigny? Elle y fonda une chapellenie qu'elle dota de 14 muids de froment.

Le domaine de Macquigny fut ensuite réuni au duché de Guise.

Fief d'Hardecourt à Macquigny.

Il fut longtemps possédé par la famille de La Fons.

MACQUIGNY, autrefois MACHUNGI (12e siècle), *Machenium.* — Ferme dépendant de Lappion. Son territoire fut enclavé dans celui de la commune accordée en 1191 à Lappion, par le prieur de St-Paul-aux-Bois. Il passa ensuite aux religieux de St-Martin de Laon.

MACQUINCOURT, MAKINCOURT (12e siècle). — Ferme dépendant de Bony; au 12e siècle, elle dépendait de Vendhuile. — Elle doit sa naissance aux sœurs de l'abbaye de Bony, qui y furent transférées en 1152. Soixante ans après, cette petite communauté de filles se dispersa d'elle-même. — Au 13e siècle, la ferme de Macquincourt était entourée d'une enceinte de murailles.

MAGNIVILLERS ou MIGNIVILLERS. — Ferme dépendant de La Malmaison. Elle formait autrefois avec Plesnoy, une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 10 feux et 15 charrues. Elle appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

MAGNY-LA-FOSSE ou A-LA-FOSSE, *Mansionile in foveâ.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une gorge étroite, à 57 k. au N.-O. de Laon et 11 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Population : 1698, 90 h.; 1800, 220 h.; 1818, 232 h.; 1836, 269 h.; 1856, 276 h.

Magny dépendait autrefois de la paroisse de Joncourt; il fut érigé en cure en 1235.

Seigneurs de Magny-la-Fosse.

1165. Baudoin de Magny.

1506. Catherin de Michaut, seign. dudit.

1660. Jean de l'Epinay, seign. dudit.

1770. Louis-Antoine d'Auchel, seign. dudit.

1787. N. Priel, seign. dudit.

1789. N. de l'Epinay, seign. dudit.

MAGNY. — Hameau dépendant de Vincy-Reuil. C'était jadis un fief.

1551. Jean de Caruel ou Karuel, seig. de Magny, capit. d'Hirson. Femme, Louise de Baral. Enfans : Laurent, Christophe, N. capit. d'Auy. Famille originaire d'Irlande.

1607. Christophe de Caruel, seig. dud., capit. d'infanterie. Femme, Nicole de Castres. Enfans : François ; Roland, capit. de Rumigny, sans hoirs.

16.. François-Armand de Caruel, seig. dud. et d'Annois, capit. gruyer d'Hirson. Femme, Marguerite Robin. Enfans : Jean ? Christophe, seig. d'Annois ; Roger, écuyer, seig. du Grand-Failly.

16.. Jean de Caruel, seig. dud. Femme, Anne de Fay d'Athies. Armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

1668. Roger d'Allenoncourt, seig. de Magny. Armes : *d'argent, à 5 écussons de gueules.*

1670. Christophe Pétré, écuyer, s. de Magny, capit. au régiment de Béthune.
1680. Jean Pétré, écuyer, seign. dud. et de la Rainette. Femme, Charlotte de Caruel. Armes de la famille Pétré : *De... chargé de 5 hermines de sable.*

MAILLY. — Maison isolée dépendant de Laval. C'était, à la fin du 12e siècle, un cellier ou vendangeoir appartenant à l'abbaye de Bohéries.

MAINVILLE, autrefois MAINNEVILLE. — Hameau dépendant de Ressons-le-Long.

1682. Jean Pommerie, conseiller du roi, seig. d'Epagny et de Mainneville.
1780. M. de la Bonardie.

Fiefs Montois et de la Douye à Mainville.
1780. M. de la Bonardie.

MAISSEMY, *Maissemiacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive gauche d'un ruisseau, à 58 k. au N.-O. de Laon et 11 de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Population : 1698, 244 h.; 1800, 415 h.; 1818, 421 h.; 1836, 550 h.; 1856, 637 h.

Ce village portait autrefois le titre de vicomté et relevait d'Estrées. — Il est la patrie de Simon de Maissemy, professeur illustre dans l'université de Paris, au 13e siècle.

Seigneurs de Maissemy.
1124. Mathieu de Maissemy, dit la Gargatte.
11.. Gilles son fils.
1169. Bernier de Maissemy. Enfans : Gobert ou Robert, Philippe, Hadiarde.
1188. Robert, chev. de Maissemy.
1189. Simon de Maissemy.
1247. Gilles de Maissemy. Gouvine, sa sœur, femme de Bertin.
1268. Mathieu, écuyer, sire de Maissemy.
1270. Gilon de Maissemy. Enfant, Jean.
1293. Jean, dit Buridan.
1312. Oudard de Maissemy, chev. Femme, Béatrix.
1393. Jean de Rozoy (Ronsoy?) seign. dudit.
1549. Florence de Blécourt, dame de Maissemy, veuve de Jean d'Aumale, seig. de Nancel.
15.. Bonne d'Auquesne, veuve de Robert de Vignacourt, dame de Maretz et Maissemy.
15.. Catherin d'Aumale, seign. dudit, capitaine de Cent Suisses.
1630. Rob. d'Aumale, par le don du précédent.
1770-87. M. Poitevin de Guny.
1789. M. de Cambronne.

MAIZY, *Maisiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 60 arp. de prés, 30 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : en 1760, 358 h. (79 feux); 1800, 318 h.; 1818, 382 h.; 1836, 406 h.; 1856, 399 h.

En l'année 1096, Elinand, évêque de Laon, donna l'autel de Maizy à l'abbaye de Marmoutiers.

Seigneurs de Maizy.
1142. Bertrand de Maizy, fils de Roger et d'Ida. Pierre, son frère. Il légua ses biens à Cuissy pour le cas où il mourrait sans enfans ; mais Etienne de Neufchâtel réclama l'héritage comme oncle de Pierre, frère de Bertrand, lequel Pierre paraît être

mort aussi sans enfans. Les biens lui furent rendus, et en échange il abandonna à Coissy la pèche dans l'Aisne, sur deux navires.

1157. Baudoin de Maizy. Femme, Aélide.

1206. Baudoin II de Maizy, chev.

1210-11. Pierre, seig. de Maizy, chev. Femme, Elizabeth. Enfans : Baudoin, Marie, femme de Godefroy de Taissy; Agnès, femme d'Ebale de Proelle; Barthélemi, Jean, Albéric, Hugues, Gertrude, Marguerite.

1248. Aubri, sire de Maizy.

1274. Robert, écuyer, seign. en partie de Maizy. Femme, Reine.

Ce domaine parait être ensuite entré dans les mains des comtes de Roucy, qui le possédaient encore au moment de la révolution.

Malaise. — Ferme dépendant de Chambry. C'était autrefois un fief.

1331. Goulard, seign. de Malaise. Il vendit cette terre ou seulement la moitié à Raoul le Jeune de Laon, dont la veuve Rose la donna en 1344 à St-Martin de Laon, pour dire une messe perpétuelle pour son âme et celle de son mari.

1357. Jean d'Arrancy, seign. de Malaise par indivis avec St-Martin de Laon.

1399. Baudoin Poire, seign. dud., d'une ancienne famille de Laon.

Vers 1400. Jean Berart, chev., seign. dudit. Femme, Elizabeth Poire.

Vers 1420. Jean des Noyers, écuyer, par acquisition. En 1425, la maison était ruinée par les guerres et les terres en friche. Jean des Noyers désirant la rétablir, obtint de St-Martin que la rente de 8 liv. 2 sous 9 deniers parisis dont elle était chargée fut réduite à 4 livres.

Vers 1590. Balthazard de Flavigny, seign. de Chambry et Malaise (Voyez Puisart).

Malaise. — Ferme dépendant de Tavaux. — En 1179, le chapitre de Laon donna la ferme de Malaise aux religieuses de Montreuil, sous la condition qu'elles lui paieraient une redevance annuelle de 4 muids de froment, 3 de seigle et 3 d'avoine.

Malhotel. — Ferme dépendant de Crécy-au-Mont. Au 17e siècle, la seigneurie en appartenait aux religieux de Nogent.

MALMAISON (La), *Mala domus*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine élevée et aride, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Michel. — Culture en 1760, 26 charrues, 540 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Magnivillers ni Frontigny, 273 h. (60 feux); 1800, 508 h.; 1818, 537 h.; 1836, 738 h.; 1856, 772 h.

Au 12e siècle, La Malmaison n'était point encore établie en paroisse et dépendait de Frontigny. Roger, évêque de Laon, l'érigea en cure en 1201 et en donna l'autel à l'abbaye de Vauclerc.

Seigneurs de La Malmaison.

1200. Raoul de La Malmaison.

1223. Gilles de La Malmaison. Fme, Margue.

1226-49. Jean de Fonsomme, seign. de La Malmaison, puîné d'Evrard II de Fonsomme.

1257. Gilon, chev. de La Malmaison. Renaud et Rabéric, ses fils. Renaud, son frère.

Vers 1480 Hugues le Danois, seig. de Fourdrain, La Malmaison?

Vers 1500. Adrien de Bezannes, seig. de Prouvais, La Malmaison.

1555. Nicolas le Vergeur, seign. dudit.

1628. Guillaume le Vergeur, seign. de La Malmaison.

1663. Charles de Cauchon, chev., seig. d'Avize, La Malmaison.

1690. François de Cauchon, comte de Chery, seign. dudit et Thiernu.

1700. Joseph-François de Noue, seign. de La Malmaison, capit. aide-major du régiment de Lambesc, fils de Jean-Franç. de Noue, seign. de Villers-en-Prayères. Femme, Marie-Anne-Clairmonde de Bezannes, qui lui apporta sans doute La Malmaison.

Vers 1740. Pierre-Antoine Parat, écuyer, chev. du Mont-Carmel, gouverneur de l'île Bourbon, seign. par acquisition, paraît-il, de Courthuy, Vaurseine et La Malmaison. Femme, Madeleine Levent. Enfant, Madeleine-Charlotte-Antoinette, qui porta ces terres à

17.. Charles de Bezannes, chev., seign. de la Plaine.

Malval, *Mala vallis*. — Ferme dépendant de Crandelain. Elle formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 38 habitans, 4 charrues et 50 arp. de bois. Elle appartenait à l'abbaye de St-Jean de Laon. C'était aussi un fief dont les seigneurs connus sont :

1660. Louis Tristan de Guiscelain, seig. de Malval, maréchal de batailles, mort en 1697. Femmes : 1° Antoinette de Sapincourt, dont Tristan-Louis, Bernard-Jean, Alexandre et deux filles ; 2° Marie d'Hangest, dont François-Louis, seign. de La Barre et Pargnan.

17.. N. de Berthault, seign. dudit. Femme, Elizabeth de La Mer.

1781. Nicolas-Claude Bottée, seign. dudit par acquisition, conseiller du roi en l'élection de Laon. Femme, Barbe Bourgeois. Enfans : Jean-Charles, Jean-Joseph-Auguste.

Malvoisine. — Ferme dépendante de Vauxaillon. C'était autrefois un fief important.

1150. Jean de Saulx, seign. de Malvoisine.
1240. Colard Bazin, seign. dudit.
1350. Jean de Fayel, seign. dudit.
1383. Jean Bazin, écuyer.
1445. Thomas Druez, seign. dudit.
1454. Jean Desportes, bourgeois de Paris.
1475. Pierre de Beauvau.
1485. Robert Desportes.
1530. Balthazard de Colland, seign. dud. Femme, Jeanne de Moy.
1540. Jean de Colland, leur fils. Fme, Claude de Margival, qui en 1557 épousa en deuxièmes nôces Claude de Marle, seig. d'Arcy-le-Ponsard.
1577. Pierre de Marle, seign. de Malvoisine.
Vers 1625. François de Moy, seign. dudit et de Pierremande.
1700. Jean-Baptiste Legras, seign. dudit, vicomte d'Acy.
1711. Nicolas Legras, son fils, seign. desd. (Voyez Acy).

MALZY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 53 k. au N. de Laon et 22 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Aldegonde. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 140 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 318 h. (100 feux); 1800, 531 h.; 1818, 517 h.; 1836, 611 h.; 1856, 596 h.

Ce village appartenait autrefois aux dames chanoinesses de Maubeuge. — Il est la patrie de Jean-Louis, baron de Viefville des Essarts, député à l'Assemblée Constituante.

Les seigneurs connus de Malzy sont :

Vers 1400. Jean II, seig. de Proizy, Malzy, etc.

1419. Jacquemart de Flavigny, seig. de Ribeauville, Malzy, etc.

1520. Nicolas de Flavigny, seig. dud., puîné d'Elie de Flavigny, vicomte de Renansart.

En dernier lieu, M. de Montiers (Dumoutier ?)

Manencourt. — Village détruit, dont le terroir fait aujourd'hui partie de celui de Montbrehain. Il était placé entre Senencourt, hameau aussi détruit de la paroisse de Levergies, et Montbrehain. Il eut ses seigneurs particuliers dont un seul est connu.

1302. Pierre de Boucly, seig. de Manencourt. Femme, Marguerite de Buires.

Maneux, autrefois **Manésie**. — Ferme dépendante de Faucoucourt. C'était jadis un fief mouvant de ce village.

1260. Anselme de Bucy, seign. de Manésie. Il vendit cette année au chapitre de Laon pour la somme de 1,100 liv. parisis, les seigneurie, fonds et tréfonds de Manésie pour être tenus en fief du seign. de Faucoucourt.

1280. Gilon, chev. de Manésie ; f^{me}, Mathilde.

1304. Jean, leur fils, chev., seign. dud. ; femme, Marie. Ses armes étaient : *échiqueté de... au chef de.... chargé de trois étoiles de...*

1306. Jean II, leur fils, seign. dud.

MANICAMP, *Magnus campus*, *Manicampus*. — Bourg de l'ancien Soissonnais, bâti au confluent de l'Oise et de l'Ailette, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 5 charrues, terres froides produisant chanvre, méteil, seigle et fèves, 100 arp. de prés et autant de bois. — Population : 1760, 170 feux ; 1800, 981 h. ; 1818, 1,049 h. ; 1836, 1,099 h. ; 1856, 1,010 h.

On prétend qu'au siècle dernier, on voyait encore dans la prairie de Manicamp les vestiges d'un ancien camp romain. En abattant un chêne près de ce village en 1767, on trouva dans la terre plus de 1,200 monnaies romaines du Bas-Empire. — La terre de Manicamp portait autrefois le titre de comté. On y voyait un beau château entouré de vastes pièces d'eau. — Ce village fut presqu'entièrement détruit le 22 avril 1808, par un incendie qui y dévora 126 maisons et 480 bâtimens de toute sorte. — Pierre Dolivier, curé de Manicamp à la fin du dernier siècle, est l'auteur de plusieurs traités de grammaire et de quelques écrits politiques.

Seigneurs de Manicamp.

La terre de Manicamp au 13[e] siècle, appartenait aux sires de Coucy. Guillaume de Coucy la vendit, en 1329, à Jeanne de Flandres, sa tante, veuve d'Enguerrand IV, sire de Coucy, laquelle la donna la même année à l'abbaye du Sauvoir-sous-Laon.

1390. Jean d'Eslincourt, seign. de Manicamp, lieuten. au bailliage de Chauny. Il fut inhumé en 1430 dans St-Vincent.

1430. Jean II d'Eslincourt, seign. dud. Il vendit au suivant.

1448. Charles de Gaucourt, vicomte d'Acy, dont la fille cadette Marguerite porta Manicamp en mariage à

14.. Pierre du Puys, seign. de Vatan, gouverneur du Berri.

15.. Richard du Puys, leur fils, seign. dud., Chevennes, Liez, etc. Mort en 1557.

15.. Jean de Vignacourt, chev., seign. de Manicamp. Femme, Madeleine de Laillier ; enfans : Guillaume, Jeanne, femme de Philippe de Longueval.

15.. Guillaume de Vignacourt, seign. dud. ; femme, Jeanne de Bellevane. Guillaume mourut sans enfans vers 1577. Sa veuve eut Manicamp en douaire, puis ce domaine échut à Suzanne de Vignacourt.

Vers 1590. Philippe de Longueval, gouverneur de La Fère, seign. dud., comme héritier

de Suzanne de Longueval, sa grand'tante. Il était le troisième fils de Philippe II de Longueval, seign. d'Haraucourt, et fit bâtir le château de Manicamp. Femme, Isabelle de Thou ; enfans : César, Achille, René, chevalier de Malte, abbé de Vermand en 1610 ; Marie-Isabeau, femme de Jacques de Rouville. Philippe de Longueval quoique laïc fut pourvu par le roi en 1607 de l'abbaye de Vermand.

1610. César de Longueval, seign. dud., sans alliance.

16.. Achille de Longueval, seign. dud., colonel d'infanterie, maréchal des camps et armées du roi, commandant en chef les armées de terre ; femme, Renée Lecomte ; enfans : Bernard, Gabrielle, duchesse et maréchalle d'Estrées ; Françoise. Achille mourut le 3 janvier 1677, âgé de près de 80 ans, et fut enterré à Prémontré comme ses ancêtres.

1677. Bernard de Longueval, s. dud., mort sans alliance en 1684, Manicamp revint à sa sœur Gabrielle qui avait épousé le suivant.

De Longueval : *bandé de gueules et de vair de six pièces.*

1684. Annibal, duc d'Estrées, marquis de Cœuvres.

Après la mort de Gabrielle de Longueval, la terre de Manicamp passa à Marie-Thérèse de Rabutin, fille de Roger de Rabutin, comte de Bussy, laquelle avait une reprise à exercer comme petite fille de Jacques de Rouville et d'Isabeau de Longueval. Elle s'est illustrée par ses écrits et elle porta Manicamp à

1691. Louis de Madaillan de Lesparre, comte de Montataire, seign. dud. et de Quierzy, la Jonquière, la Tour Roland, Fourdrain, Brie, la Bovette, le Lavier, Beautor, Laffrenay et forêt de Monceau, maréchal des camps : enfans : Roger-Constant, Marie-Thérèse, qui épousa par dispense le comte de Lassei, son neveu. La terre de Manicamp fut érigée en comté en 1693, en faveur de Louis de Madaillan. Il restaura le château qui devint un des plus beaux de la province ; l'on y admirait un magnifique escalier en pierres.

1708. Roger-Constant de Madaillan, comte de Manicamp, brigadier des armées du roi, mort à 32 ans, en 1723, sans enfans de sa femme Anne-Gabrielle le Veneur.

17.. Léon de Madaillan, comte de Lassei, seign. desd., par sa femme Marie-Thérèse ci-dessus, brigadier des armées. Sans enfans. Sa femme donna la terre de Manicamp et autres à Anne-Adelaïde d'O, sa parente qui avait épousé,

1731. Louis de Brancas, duc de Lauraguais, pair de France.

1775. Louis-Léon-Félicité de Brancas, duc de Lauraguais, seign. de Manicamp, Quierzy, etc., leur fils aîné ; femme, N. de Middelbourg. Il fut guillotiné dans la révolution.

Il y avait autrefois à Manicamp les fiefs de *la Chapelle-en-Fèves*, *la Malvoisine*, *la Cense de Favelle* et *la Jonquière*.

MARCHAIS. — Village de l'ancien Laonnois, bâti près des marais de la Souche, à 20 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues, 150 arp. de prés, 550 arp. de bois. — Population : 1760, 265 h. (58 feux); 1800, 466 h.; 1818, 526 h.; 1836, 586 h.; 1856, 679 h.

Les habitans de Marchais obtinrent en 1210, de Milon de Sissonne, leur seigneur, l'abolition de la morte-main et une association communale calquée sur celle de Montchâlons. Ce seigneur supprima une foule de droits seigneuriaux bizarres, régla celui de pâturage, leur permit de prendre dans ses forêts le bois nécessaire pour faire des charrues, les autorisa à élire un maire et dix jurés, régla plusieurs points de police et de justice, etc. En échange, les habitans s'engagèrent à lui payer une rente annuelle de cent livres laonnoises, à l'accompa-

guer en armes à ses ost, expéditions et chevauchées, et à acquitter tous les droits seigneuriaux non abolis par lui, etc.

Seigneurs de Marchais, relevant de l'évêque de Laon.

1143-58. Adam ou Eudes de Marchais, frère de Théoderic Alleman.

1175. Adam II de Marchais; enfant, N., femme de Blibard d'Erpy.

1178-80. Henri de Marchais, dit neveu de Guillaume de Sissonne. Elvide sa mère se remaria à Renaud.

1183. Gobert de Marchais.

1185-95. Richer de Marchais, chev.; femme, Maximille.

1210. Milon, chev., seign. dud.; femme, Elizabeth; enfant, Mathilde.

1231. Robert, chev., seign. de Marchais et Sissonne, fils de Gautier de Sissonne.

1237. Jean dit Bedous ou Bedoul, seign. de Puisieux, et de Marchais par sa femme Mathilde ou Mahaut ci-dessus (V. Puisieux). Jean de Puisieux vendit, en 1268, la terre de Marchais à l'abbaye de la Valroy; mais l'évêque de Laon, en qualité de seigneur suzerain, la saisit, la vente ayant été faite sans son consentement. Il l'approuva ensuite sous la condition que l'abbé lui en ferait hommage.

1339. Bedoul, chev., seign. de Marchais.

1470. Renaud David, seign. de Longueval et Marchais, capitaine de Laon (V. Longueval).

1504. Louis, s. de Proisy et Marchais (V. Proisy).

1530. Isambart de Proisy, son troisième fils, seign. dud., mort sans postérité.

1535. Louis de Proisy, son frère, seign. de Marchais, baron de la Bove (V. ce mot).

154.. Nicolas de Longueval, comte de Bossut, surintendant des finances, gouverneur de Champagne et de Brie. C'est lui qui fit construire le château de Marchais. Impliqué dans l'accusation de trahison qui coûta la vie à Jacques de Coucy, seign. de Vervins, Nicolas de Longueval sauva sa tête en abandonnant les terres de Marchais et Liesse au suivant. D'autres disent qu'il fit cet abandon en reconnaissancede ce qu'il devait la vie au cardinal de Lorraine.

1546. Charles, cardinal de Lorraine. Il fit des améliorations au château et y reçut plusieurs fois François I[er]. Ces domaines restèrent plus d'un siècle dans cette maison, passèrent ensuite dans celle de Bourbon-Conti, puis aux suivans:

1724. Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, princesse de La Roche-sur-Yon, dame de Marchais et Liesse.

1738. Georges-René Binet, chev. de St-Louis, mestre-de-camp de cavalerie, 1[er] valet de chambre du dauphin, seign. de Marchais et Liesse par acquisition de la précédente.

1753-60. Gérard Binet, baron de Marchais et Liesse, seign. de Ste-Preuve, écuyer, premier valet de chambre du roi, chev. de St-Louis, ancien major au régiment royal de Corse.

1789. N. d'Angeviller, seign. desd.

MARCHAIS, *Marchelli* (12[e] siècle), *Marcheium in Briâ*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur une colline élevée, à 105 k. au sud de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 33 charrues comprenant 2,650 arp. de terres, 170 arp. de prés, 10 arp. de vignes, 48 arp. de bois broussailles. — Population : en 1760, 88 feux; 1788, 355 h.; 1800, 389 h.; 1818, 408 h.; 1836, 463 h.; 1856, 441 h.

La terre de Marchais était jadis une baronie relevant de la seigneurie de Montmirail.

Seigneurs de Marchais.

1174. Mathieu de Marchais. Emerard, son frère.

1229. Gilon de Marchais; femme Aélide. Il tenait Marchais de sa femme.

1229-36. Gilles de Marchais, leur fils, chev.; femme, Berthe ou Béatrix.

12.. Mathieu II de Marchais.

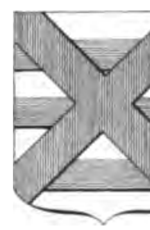
Lith. Em. Maréchal, a Laon.

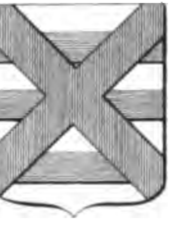
ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES & MODERNES.

DE BOHAM.



DE BRODARD.

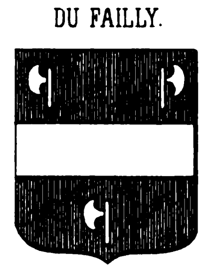




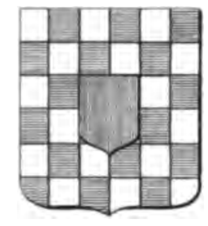
DE CHAUVENET.



DU FAILLY.



DE FLAVIGNY-RENANSART.



DE FLAVIGNY-CHAMBRY.



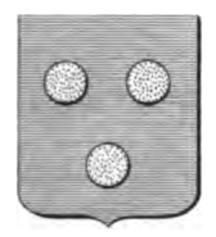
DE FROIDOUR.



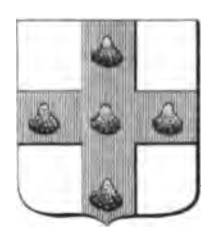
DE GOUJON.



DE GRAIMBERT.



D'HANGEST.



DE HÉDOUVILLE.



D'HENNIN LIÉTARD.



DE HERICOURT.

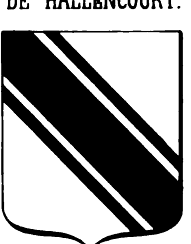


D'HERVILLY.

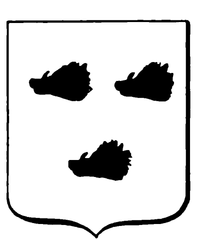
D'HURTEBIE.

DE LA BRETÊCHE.

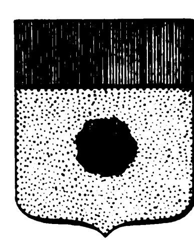
DE HALLENCOURT.



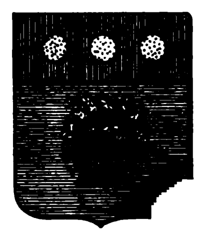
DE LAFONS.



DE L'AMIRAULT.



DE LAILLIER.



Vers 1610. François des Fossés, seign. de Marchais, exempt des gardes du corps, puîné de François II des Fossés, seign. de Jouaigne.

17.. François-Eustache des Fossés, seign. de Marchais et Ste-Geneviève ; enfans : Marie-Suzanne, femme en 1751 de Charles de Lancri ; Thérèse, alliée à Etienne-Alexandre de Châtelain, chev., seign. de Popincourt.

17.. Le duc de Doudeauville, seign. dud.

1780. Le marquis de Courtanvaux, seig. dud.

Marcilly ou Marsilly. — Château situé sur le terroir de Faucoucourt, aujourd'hui détruit. C'était autrefois un fief relevant de l'évêché de Laon. Il avait été fondé, dit-on, en 1141, et comprenait outre le château, 35 jallois de terres, différens droits seigneuriaux, avec haute, moyenne et basse justice.

1214. Jean de Marsilly.

1235. Claude de Marsilly.

1265. Raoul de Faucoucourt, chev., seig. dud.

1336. Simon de Béthancourt, écuyer, s. dud.

1373. Mahieu, sire de Russevaux et Marsilly.

1385. Jean d'Argies, sire de Béthancourt-sur-Somme et Marsilly.

1399. Dreux d'Argies, seign. dudit et Leuilly.

1574. Antoine de Dampierre, écuyer, seign. de Liramont, Thuyne, Leuilly, Mareuil-aux-Tournelles et Marsilly.

1635. Jean de la Tranche, chev., seign. et vicomte de Flincourt et Marsilly.

1655. Claude de Poulet, écuyer, seign. de St-Germain, Faucoucourt et Marsilly (V. Faucoucourt).

MARCY, MARCHI, ***Marcium.*** — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 9 à l'est de St-Quentin, autrefois des généralités d'Amiens et de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 48 feux ; 1800, 328 h. ; 1818, 334 h. ; 1836, 363 h. ; 1856, 363 h.

Seigneurs de Marcy,

1208. Gobert de Marchi.

1323. Gérard de Marchi.

1730-89. Pierre-Jacques-André-Suzanne du Moutier de Vatre, écuyer, seign. de Marcy, secrétaire du roi. Femme, Damaris-Elizth Cottin.

MARCY, ***Mariæ silva?*** — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le Vilpion, à 25 k. au N. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 12 charrues, 60 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : 1760, 200 h. (61 feux) ; 1800, 361 h. ; 1818, 372 h. ; 1836, 454 h. ; 1856, 382 h.

Seigneurs de Marcy.

1137. Aélide de Marcy.

1195. Henri de Marcy. Femme, Hedvide.

1511. Raoul II de Coucy, s. de Vervins et Marcy.

1535. Jean Béguin, seign. dud. Femme Hélène Marquette.

1600. Jean Duplessis, contrôleur des domaines du roi à Laon, seign. de Marcy par acquisition. Il revendit au suivant.

1622. Pierre Billet.

16.. Auguste de la Mer, écuyer, seign. dud. Femme, Anne de Lizinne.

Vers 1635. Charles de la Salle, écuyer, seign. dud. Femme, Catherine Arnoul. Enfans : Henri, Claude, Alexandre mort jeune au service.

1640. Henri de la Salle, seign., capit. au régiment de Cilly, mort sans alliance. Marcy revint à sa mère, qui avait épousé en secondes nôces

Pierre-Alexandre de Signier, seign. de Rogny.

Vers 1650. Jean-Claude Marquette, seig. dud., capit. d'infanterie. Fme, Marie-Charlotte Baillieu.

1667. N. Lefèvre, seig. du Bucquoy, l'Estang et Marcy. Cette terre entra ensuite dans la maison de Signier, dont les membres étaient seigneurs de Rogny, et n'en sortit plus (V. Rogny).

MARD (Saint-), *Sanctus Medardus*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 27 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 28 arp. de vignes, 7 arp. de prés, 3 arp. de marais, 30 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 54 feux ; 1800, 258 h. ; 1818, 247 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 240 h.

Vers 1178, le village de St-Mard fut érigé en une seule commune avec Cys, Presles, Rhû et les Boves (V. Cys).

Des anciens seigneurs de St-Mard, nous ne connaissons que les suivans :

1165. Pierre de St-Mard.

1191. Simon de St-Mard ; Guy, son frère.

1384. Guillaume le Verrier, seig. de St-Mard.

MAREST-DAMPCOURT, *Marescum*, *Mariscum*. — Village de l'ancien Noyonnais, bâti près de vastes marais, à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 1,140 arp. de terres, 30 arp. de chenevières, 30 arp. de jardinages, 250 arp. de prés, 40 arp. de pâtures. — Population : en 1760, 80 feux ; 1800, 517 h. ; 1818, 583 h. ; 1836, 677 h. ; 1856, 600 h.

Seigneurs de Marest.

1155. Guy de Marest.

Dans le courant du 15e siècle, ce domaine passa dans la maison de Blécourt, qui possédait déjà celui de Béthancourt (V. ce mot), puis dans celle de Brûlart-Genlis, puis aux suivans :

Vers 1666. Nicolas de la Mer, élu de Laon, seign. de Marest. Femmes : 1° Anne d'Espinoy, dont Antoine et Charles ; 2° Gabrielle Maynon, dont Louis et Elizabeth.

16.. Antoine de la Mer, seign. dudit.

1696-1701. Jean-Claude de la Mer, seig. dud., avocat au Parlement de Paris.

La terre de Marest rentra ensuite dans les mains des seig. de Genlis (V. Villequier-Aumont).

La mairie de Marest était autrefois un fief qui appartint longtemps à la maison de Blécourt. On y voyait un autre fief appelé *Coquerel*, qui a donné son nom à une famille. Jean de Coquerel le vendit en 1406 à Jean de la Barre, lequel le revendit l'année suivante aux Célestins de Soissons.

MAREUIL-EN-DOLE, *Marolium*, *Maroleum ad Dolam*. — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 50 k. au sud de Laon et 25 au N. de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Germain. — Culture en 1760, 11 charrues comprenant 850 arp. de terres, 32 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population :

1760, 71 feux; 1788, 279 h.; 1800, 322 h.; 1818, 354 h.; 1836, 463 h.; 1856, 478 h.

Seigneurs de Mareuil-en-Dôle.

Vers 1200. Gautier de Mareuil.

1219. Raoul, ch. de Mareuil? Fme, Théophanie.

1221. Hugues de Mareuil-en-Dôle.

1289. Gautier II de Mareuil. Femme, Lora.

1292. Jean Levis, sire de Mareuil.

13.. Jean Tirel, seign. dud. et d'Arcy-Ste-Restitue. Sa fille porta ces domaines dans la maison de Soissons.

1316-20. Marie de Soissons, dame dudit et d'Artonges.

1332-44. Eustache de Conflans, seign. dudit et Ostel (Voyez ce mot).

1539. Edmar Nicolaï, président en la Cour des Comptes, seign. de Silly-la-Poterie et Mareuil?

1694. Louise de Boutillier, dame de Mareuil-en-Dôle, veuve de M. de Clarembaud, maréchal de France.

1780. Le marqis de Pont de Chavigny, s. dud. En dernier lieu, la marquise d'Orvillers.

Mareuil-lès-Tournelles. — Ferme dépendant d'Epagny. C'était autrefois une seigneurie importante portant le titre de vicomté et mouvante de Coucy. Ses habitans furent affranchis en 1368, par Enguerrand VII de Coucy (V. Coucy-la-Ville.)

1687. Charles-Jacques le Parmentier de Beausant, chev., vicomte de Mareuil.

1698. Ant.-Franç. le Parmentier, victe dudit, avocat à Laon. Femme, Anne Parquin. Leur fille Marie-Anne porta cette terre à

1718. Charles Marquette, avocat au présidial de Laon.

1775. François Marquette, conseiller du roi au Parlement, vicomte de Mareuil.

1778. Louis-Joachim Potier, duc de Gesvres, seign. de Blérancourt et Mareuil.

Il y avait autrefois à Mareuil le fief de *Duane*.

Fief de Duane.

1458. Pierre de Derabe? seign. de Duane.

1500. Louis de Lamberval, id.

1518. Oline de Lamberval, dame dudit.

1680. Louis de Lorraine, seign. dudit, comme abbé commendataire d'Ourscamp.

1732. Etienne-René Potier de Gesvres, ci-dessus.

MARFONTAINE, *Marfontanæ* (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 30 k. au nord de Laon et 10 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean. — Culture en 1760, 8 charrues, 10 arp. de prés, 600 arp. de bois. — Population: 1760, 133 h. (29 feux); 1800, 339 h.; 1818, 313 h.; 1836, 320 h.; 1856, 324 h.

Le village de Marfontaine est ancien. En 1051, Léotéric, évêque de Laon, en donna l'autel à l'abbaye de St-Michel. — On y voyait autrefois un château-fort, qui fut pris et pillé par les Espagnols en 1636.

Seigneurs de Marfontaine.

1142-80. Arnoul, chev. de Marfontaine. Fme, Ade. Enfans: Henri, Hulard ou Oilard, Mathieu.

1188 Henri de Marfontaine.

1210. Jean de Marfontaine.

1286. Maître Anselme ou Ansiau de Montaigu, *clers*, sire de Marfontaine. Femme, Marguerite.

1330. Thomas de Marfontaine, chev. Ce fut un personnage important de la cour de Charles-le-Bel et l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il fonda cette année une chapelle dans son château de Marfontaine.

1366. Jeanne de Regny, dame dud. et du Pressoir.

1383. Pierre Haton, seign. dud. en partie.

1432. Jeanne de Vendresse, dame de Marfontaine, femme de Michaut de Sinery et veuve de Jean de Montmorenci. Elle vendit cette terre à

1453. Charles de Fay d'Athies, s. de Puisieux. Femme, Blanche de Blois. Enfans : Jean, Gilles, seign. de Puisieux ; Sarrasin, chev. de Rhodes, commandeur d'Oisemont ; Jean, dit le Petit-Jean, grand voyageur ; Gérard, tige de la branche de Moyencourt ; Antoine, seign. du Pressoir en Santerre ; Romain, seign. de Hincourt ; Rufin, sans postérité ; Ide, femme de Jean de la Personne, seign. de Renansart ; Ade, f^{me} de Gilles, écuyer, seign. de Monceau ; Jeanne, f^{me} de Gilles d'Estourmelles, chev. ; une autre Jeanne, religieuse à Origny.

1480. Jean de Fay d'Athies, seig dud., Ronchères, Chevennes et Voharies. Femmes, 1° Eléonore de Ham ; 2° Nicole de St-Paul. Enfans : Antoine, Guillaume, seign. de Voharies ; Thomas, seign. de Fontaine-le-Sec ; Hélène, sans alliance.

15.. Antoine de Fay d'Athies, seign. desdits. Femme : Catherine de Coucy-Vervins. Enfans : Jacques, Raoul, seig. de Rougeries.

1555. Jacques de Fay d'Athies, seign. dudit, Rogny, La Capelle et La Flamengrie. Femme : Marguerite de Cochet. Jacques étant mort sans enfans en 1573 ; sa veuve se remaria et porta ces domaines au suivant :

1575. François de Proisy, sire de la Bove (Voyez ce mot).

1588. Robert de Proisy, leur fils aîné, seign. desdits. Sans enfans.

1630. Jean de Proisy, son frère, seign. desd. et de Neuville (Voyez ce mot).

En dernier lieu, la terre de Marfontaine, avec celles de Berlancourt et Housset, était dans les mains du marquis de Noailles, ex-ambassadeur en Autriche, par suite de son mariage avec l'une des filles de J.-Gab.-Fr. de Hallencourt, seign. dudit et de Neuville (Voyez ce mot).

MARGIVAL, MARGEVAL (13e siècle), *Margivallis*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une vallée étroite, à 30 k. au S.-O. de Laon et 10 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Morand, abbé. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 35 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 59 feux ; 1800, 325 h. ; 1818, 312 h. ; 1836, 286 h. ; 1856, 276 h.

Les habitans de Margival furent affranchis vers 1247, par Jean, comte de Soissons, avec ceux de Bucy-le-Long et autres. (Voyez ce mot).

Seigneurs de Margival.

1169. Ursus de Margival.

1190. Hugues Cigot, chev. dud. Frère, Robert. Enfant, Evrard. Hugues se croisa cette année.

1195. Aubert, chev. de Margival.

1198. Gervais, chev. dudit. Femme? Elizabeth d'Ambleny. Enfans : Jean, Geoffroi, Agnès.

1206. Geoffroi ou Godefroi, chev. de Margival. Evrard, Vermond et Ponsart, ses frères.

1218. Evrard, sire de Margival.

1225. Ponsard ou Poinsard, chev. Enfant, Hugues.

1233-37. Thomas Bordon, chev. dud. Femme, Elizabeth.

1241-48. Hugues, dit Cigot, chev. de Margival.

1250. Gérard de Margival, chev. F^{me}, Gila.

1255-63. Jean, dit Marquiaus, de Margival. Femme, Isabelle de Vaurezis.

1303. Aubert de Margival. Femme, Bonne de Varennes.

1311. Pierre Vivien de Margival. F^{me}, Elizabeth.

Vers 1470. Foulques de Margival. Femme, Marie d'Argies.

Vers 1490. Aubert de Margival, leur fils. F^{me}, Catherine de Béthune. Une fille.

1555. Antoine de Margival, seign. dud. et de Cuffies.

Vers 1590. Nicolas de Margival, seign. dudit et des Autels (V. ce mot).

1735. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seig. dudit et de Pinon (V. ce mot).

MARIGNY-EN-ORXOIS, *Marigniacum*, *Marenneium in Orceio*. — Village de l'ancien Ourxois, situé sur un plateau élevé, à 80 k. au sud de Laon et 18 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Madeleine. — Culture en 1760, sans Villers-le-Vast et Glandon, 15 charrues comprenant 1,145 arp. de terres, 60 arp. de prés, deux étangs. — Population : 1760, sans Villers-le-Vast et Glandon, 21 feux ; 1800, avec ces deux hameaux, 557 h. ; 1818, 689 h. ; 1836, 703 h. ; 1856, 743 h.

Seigneurs de Marigny-en-Orxois.

Au 14e siècle, la terre de Marigny appartenait à la célèbre maison de Châtillon. Gaucher de Châtillon, comte de Porcien, la possédait avec celle de Bonneil en 1324 et la donna en 1333, par son testament à Jean, son fils puîné, avec celle de Gandelus (V. ce mot).

13.. Hugues de Châtillon, chanoine de Reims, seign. de Marigny. Il le vendit pour 700 fr. d'or au suivant, son neveu.

1371. Hugues de Châtillon. L'un de ses descendans, Jacques de Châtillon, qui avait épousé Claude de Proisy, vendit cette terre à son beau-frère, et se fit d'église.

Vers 1640. Christophe de Conflans, seig. de Vézilly et de Marigny par acquisition. Femme, Madeleine de Châtillon. Plusieurs enfans (Voyez Vézilly).

1678. Emmanuel-Joseph de Proisy, seign. de Neuville-en-Laonnois (V. ce mot) et de Marigny, par sa femme Louise-Catherine de Conflans, fille des précédens. Leur fille Madeleine-Anne-Louise-Françoise porta ce domaine en mariage à Emmanuel de Hallencourt, marquis de Dromesnil, puis il passa aux suivans :

1749. La marquise de Pompadour, dame de Marigny.

1780. Le marquis de Menars, seign. dudit et Licy-Clignon.

MARIVAL. — Hameau dépendant de Mortefontaine. Il formait autrefois une paroisse séparée. En 1255, les hommes de corps ou cerfs du roi habitant ce village, furent affranchis par Louis IX, sous la condition qu'ils ne pourraient se mettre sous la puissance d'un autre seigneur, par mariage ou autrement, sans retomber aussitôt en servitude, et à la charge de lui payer 12 deniers parisis par livre de la valeur de leurs biens meubles et immeubles.

Le seul seig. connu de Marival est le suivant :

1292. Simon de Marival.

MARIZELLE ou MARIZEL. — Hameau dépendant de Bichancourt. C'était autrefois un fief mouvant de Chauny et ayant ses seigneurs particuliers.

1160. Gérard de Marizel, chev.

12.. Ivelot de Marizel, tué à la bataille de Courtrai en 1302. Il engagea cette terre aux religieux de St-Eloi-Fontaine.

1302. Jean, son successeur, la vendit l'année suivante aux mêmes religieux. Elle passa ensuite dans la famille de Hangest et dans celle de Fayard de Sinceny (Voyez Sinceny).

MARIZY-LE-GRAND, autrefois **MARIZY-SAINTE-GENEVIÈVE**, *Maresiolum*. — Village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 75 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du can-

ton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres. — Population : en 1760, 50 feux ; 1800, 228 h. ; 1818, 216 h. ; 1836, 226 h. ; 1856, 216 h.

La fondation de ce village paraît remonter au 9e siècle. A cette époque, les clercs de l'église collégiale de St-Pierre et St-Paul de Paris, dans la crainte des Normands, résolurent de transporter ailleurs les reliques de Ste Geneviève leur patronne, et le trésor de leur maison. Un seigneur nommé Hemogald, qui possédait alors Marizy-St-Mard, offrit un asile sur ses terres à ces religieux, qui vinrent en l'année 845, s'établir sur l'emplacement de Marizy-le-Grand, et y élevèrent une chapelle sous le vocable de Ste Geneviève. Le village se forma insensiblement autour de cette chapelle par suite de l'affluence des pélerins qui accoururent de toute part pour y chercher la guérison de la fièvre. Ce village est demeuré jusqu'à la révolution dans les mains de l'abbaye de Ste-Geneviève de Paris. Il est la patrie de Robert Michon, abbé de cette maison religieuse en 1426.

Il y avait autrefois à Marizy-Ste-Geneviève le fief *Chennelet*, dont le seul seign. connu est: 1694. Alexandre de Beauvais.

MARIZY-ST-MARD ou LE PETIT, *Marisiacum*, *Maresiacum sanctus Medardus*. — Village de l'ancien Valois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 75 k. au S.-O. de Laon et 25 k. au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 600 arp. de terres. — Population : 1760, 20 feux ; 1800, 94 h. ; 1836, 102 h. ; 1856, 95 h.

On pense que dans l'origine le terroir de Marizy appartenait au fisc, et que l'un des rois de la première race le donna aux moines de St-Médard-lès-Soissons. Ceux-ci y fondèrent un chapitre de clercs gouverné par un prévôt et y bâtirent une chapelle sous l'invocation de St Médard, d'où ce lieu a pris le surnom de St-Mard. Toutefois, il est certain qu'au 9e siècle, Marizy appartenait à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

Seigneurs de Marizy-St-Mard.

Au 11e siècle, les seigneurs de La Ferté-Milon l'étaient aussi de Marizy. Theudon, l'un d'eux, fit aux habitans de ce village, en l'année 1035, la remise des corvées et des *tributs*, se réservant seulement les fascines et les pieux nécessaires à la défense de son château en temps de guerre.

1149-84. Hugues de Marizy.

La seigneurie de ce village passa ensuite aux prévôts du chapitre du lieu, lesquels l'ont conservée jusqu'à la révolution.

MARLE, *Marla*, *Marna*. — Petite ville de l'ancien Laonnois, bâtie dans une plaine élevée, à 25 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Deux paroisses sous le vocable de la Vierge et de St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues de terres, 70 arp. de

prés. — Population : 1698, sans Behaine ni Haudreville, 1,200 h.; 1760, 233 feux; 1800, avec Behaine et Haudreville, 1,328 h.; 1818, 1,444 h.; 1836, 1,686 h.; 1856, 2,001 h.

La ville de Marle paraît tirer son nom de la nature du sol sur lequel elle est construite : *marla* ou *marna*, marne, terre crayeuse propre à l'engrais. — L'époque de sa fondation est inconnue; il n'en est pas question avant le 10e siècle. Dans la seconde moitié du 12e, ses habitans obtinrent de leur seigneur, Raoul, sire de Coucy, une charte communale calquée sur celle de Laon (V. ce mot), et sous l'obligation de lui payer une rente annuelle de 100 liv. de Châlons. — Dès ce temps, on voyait à Marle un château-fort qui, reconstruit au 13e siècle par Enguerrand III, sire de Coucy, fut saccagé en 1338 par les Anglais. — En 1433, les faubourgs de Marle furent incendiés par Pennesac, gouverneur de Laon, et huit ans après le roi Charles VII fit le siége de cette ville et s'en empara sur le comte de St-Pol à qui elle appartenait. — Les impériaux pillèrent et brûlèrent Marle en 1525. Cette ville fut encore maltraitée et incendiée en 1552, par le comte de Rœux. Balagny s'en empara en 1589, et quatre ans après, un incendie dû à l'imprudence, y causa de grands dommages. Elle avait été déjà presqu'entièrement réduite en cendres en 1525. Deux autres incendies y occasionnèrent encore de grandes pertes en 1636 et 1653. — Peu d'années auparavant, la peste avait fait beaucoup de ravages à Marle, et les troupes en garnison dans la ville se portèrent à tous les excès sur les habitans. — Les Espagnols s'emparèrent de Marle en 1650, et les troupes de M. le Prince y commirent de grands dégâts les années suivantes. Enfin, cette ville fut mise à contribution en 1712 par le partisan hollandais Growestein. — Il y avait autrefois à Marle un bailliage particulier et un grenier à sel; plus, une gruerie qui fut réunie à la maîtrise des eaux et forêts de La Fère en 1705. — Cette ville possédait en outre un prieuré d'hommes fondé en 1138; une léproserie très-ancienne aussi, qui avait encore 400 liv. de rente en 1748; un hôtel-Dieu ayant à la même époque 1,800 liv. de revenus avec douze lits pour les malades; enfin, une sorte de petit collége où le second vicaire du curé de Marle enseignait les humanités. Les frères des écoles chrétiennes s'y établirent en 1684.

Marle est la patrie : de Guillaume de Marle, abbé de St-Martin de Laon en 1268; de Thévenin, célèbre botaniste du 14e siècle; de Jean Garbe, médecin du roi, mort en 1300; de Jean Clément, doyen de la faculté de médecine de Paris en 1396; de Jean de Marle, autre médecin du roi en 1382; d'Henri le Corgne, premier président au parlement de Paris, massacré dans les prisons de cette ville en 1418; des deux Jean de Marle, l'oncle et le neveu, abbés généraux de Prémontré en 1381 et 1424; de Guillaume de Marle, doyen de l'église de Senlis; de Robert de Bar, ministre de Charles VI, tué à Azincourt en 1415; de Pierre de Marle, abbé de St-Eloi de Noyon en 1471; de Jean de Luxembourg, l'un des principaux personnages de la cour de Bourgogne, tué à Morat en 1476; de Jean Dagneau, dit le capitaine Gou-

jon, qui fit Talbot prisonnier à la bataille de Patay; d'Eustache Mallet, gouverneur de Guise, surnommé *le brave Eustache*, blessé 122 fois dans les nombreux combats auxquels il assista; de Mathieu Beuvelet, auteur de plusieurs écrits estimés pour l'instruction des ecclésiastiques, mort en 1656; de Claude Wafflard médecin et prosateur du 17e siècle; de Pierre et Alexandre de Signier, qui se distinguèrent dans les guerres du même temps; enfin de P.-L.-A. Bourbier, colonel de dragons, tué en 1807 à la bataille d'Eylau.

On a : *Notice historique sur Marle*, par Melleville, à la suite de son *Histoire de Coucy*, 1848.

Seigneurs de Marle.

8.. Hugues, comte de Marle.

956. Josbert, seign. de Marle.

108.. Létard de Roucy, seign. de Marle, frère d'Ebles de Roucy. Ade, sa fille unique, en épousant Enguerrand Ier, porta ce domaine dans la maison de Coucy, qui l'a gardé jusqu'à l'extinction de la branche aînée de cette maison (V. Coucy).

1400. Louis, duc d'Orléans, par acquisition (V. Coucy-le-Château).

1407. Charles, duc d'Orléans, sire de Coucy, seign. de Marle.

1412. Robert de Bar, seign. de Marle, par arrangement avec le précédent. La terre de Marle fût érigée en comté en sa faveur l'année suivante avec celle de La Fère. Robert de Bar fut tué à Azincourt. Sa fille Jeanne porta ses domaines en mariage à

1435. Louis de Luxembourg, comte de St-Pol, connétable de France, décapité en place de Grève.

1467. Jean de Luxembourg, leur fils aîné, comte de Marle et de St-Pol, seign. de Montcornet; il ne laissa pas d'enfans. Le comté de Marle et de La Fère fut saisi sur lui par Louis XI, et donné à

1476. Pierre de Rohan, seign. de Gié, maréchal de France. Après lui, ce comté fut rendu à la famille de Luxembourg.

1482. Pierre de Luxembourg, frère de Jean ci-dessus, comte de Marle et de La Fère. Il eut deux filles, dont l'une, Marie, porta ces domaines au suivant.

1487. François de Bourbon, comte de Vendôme, de Marle et de La Fère, par sa femme Marie de Luxembourg, dame desdits lieux, de St-Pol, Ligny, Conversan, Brienne, Soissons, Bohain et Beaurevoir. Enfans : Charles-François, comte de St-Pol; Louis, cardinal, évêque de Laon; Antoinette, femme de Claude, duc de Guise; Louise, abbesse de Fontevrault.

Vers 1500. Charles de Bourbon-Vendôme, comte de Soissons, Marle et La Fère; femme, Françoise d'Alençon; treize enfans.

1537. Antoine de Bourbon-Vendôme, le second, comte de Marle et de La Fère, roi de Navarre, par sa femme Jeanne d'Albret, dont le fils Henri IV, roi de France, réunit ces domaines à la couronne. Ils furent plus tard aliénés aux suivans :

1640. Clément de Noyelles, chev., grand bailli du Hainaut, comte de Marle; femme, Marie de Noyelles.

1643. Anne d'Autriche, régente de France, comtesse de Marle par assignat.

1654. Jules, cardinal de Mazarin, comte de Marle, La Fère et Ham, par engagement moyennant 600,000 liv.

1662. Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, seign. de Rozoy, comte de Marle et de La Fère; femme, Hortense Mancini.

1713. Jean-Jules de la Porte, duc de la Meilleraie, seign. desd., leur fils aîné; femmes : 1° Félicité-Charlotte-Armande de Durfort : 2° Françoise de Mailly.

17.. Guy-Paul-Jules de la Porte, seign. desd., leur fils aîné; femme, Louise-Françoise de Rohan, dont une fille qui épousa Emmanuel de Duras (V. Rozoy). Guy mourut en 1738.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

MARLY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise,

à 55 k. au N. de Laon et 15 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 1,200 arp. de terres, 130 arp. de prés, 250 arp. de bois. — Population : 1760, 816 h. (239 feux); 1800, 959 h.; 1818, 940 h.; 1836, 1,033 h. 1856, 1,035 h.

Seigneurs de Marly.

11.. Jacques de Marly.

1149. Louis de Marly, son fils; femme, Alette de Maude.

1178. Vatiers de Marly, leur fils; femme, Ameline de Rely ; enfant, Suzannette, femme de Guillaume du Castel.

1191. Renaud de Marly? enfans : Renaud, Robert.

12.. Renaud II de Marly?

12.. Mathieu de Marly, fils de Jean II de St-Simon.

1236. Jean de Marly.

1296. Anselme de Marly?

1328. Jean II de Marly; femme, Catherine. Ils vendirent ce domaine aux suivans.

1344. Jean Remont; femme, Isabelle de Tasniers.

1550. Simon de Marly, gouverneur de Guise.

Vers 1670. Charles Marquette, seign. dud., président au siége présidial de Laon; femme, Florimonde Leclerc.

1683. Claude-Charles Marquette, leur fils, seign. dud., lieuten. général au même siége; femme, Marie-Marguerite Vaillant; enfans : Louis, seign. de Villers-lès-Guise ; Marie-Marguerite-Florimonde, femme de Pierre-Bonaventure Leclerc, président et lieuten. gén. au présidial de Laon ; Marie-Charlotte-Elizabeth, femme de Claude-François Chevalier, s. de Buzerolle.

1700. Charles de la Fons, s. de la Plesnoy, Marly, Englancourt et St-Algis (V. la Plesnoy).

MARNE (LA), *Matrona, Materna.* — Elle prend sa source aux environs de Langres et traverse le département de l'Aisne dans sa partie méridionale. — Cette rivière, plus forte que celle de l'Aisne, formait autrefois la séparation entre les Belges et les Gaulois. — J. de Guise prétend, mais sans fondement sérieux, que son nom lui vient de ce que la mère *(matrona)* du roi des Belges, en allant à sa rencontre, s'y serait noyée bien avant l'arrivée des Romains dans les Gaules.

La Marne nourrit un petit poisson nommé *ablette* dont on tire le vernis connu sous le nom de *vernis d'Orient.* Il sert à donner à de petites boules de verre l'éclat et la couleur des perles.

MARTEVILLE, *Martis villa* (11e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 57 k. au N.-O. de Laon et 11 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 521 h.; 1818, 561 h.; 1836, 712 h.; 1856, 742 h.

Selon une ancienne légende, les clous qui servirent au martyre de St-Quentin auraient été forgés à Marteville, et pour cette raison, il ne pouvait s'y établir de maréchal-ferrant, sans qu'il mourût de mort violente. Cette légende constate au moins la haute antiquité de ce village. On y a découvert en 1768, de nombreuses sépultures anciennes. On y voit une fontaine dont l'eau passait autrefois pour

posséder une vertu miraculeuse : les enflés venaient s'y baigner pour obtenir leur guérison.

Seigneurs de Marteville.

1090. Ambroise de Marteville. Il partit pour la croisade en 1096.

1202-31. Simon de Marteville.

Vers 1290. Odon ou Eudes, seign. de Ham et de Marteville, par alliance.

1292. Simon de *Coquinis*, seig. de Marteville.

1297. Jean de Marteville.

1308-26. Oudard, chev., sire de Ham et Marteville. Femme, Isabeau de Heilly.

1328. Jean II de Marteville, chev.

1420. Nicolas Stançon, écuyer, seign. dudit, bourgeois de St-Quentin. Femme, Marguerite. Enfans : Thomas, chanoine de St-Quentin ; Marguerite, femme de Gautier le Cat, garde de la monnaie de cette ville.

Le domaine de Marteville passa ensuite aux seigneurs de Caulaincourt et devint l'apanage d'un puîné de cette maison.

1500. Gilles de Caulaincourt, seig. de Marteville, Vendelles et Jeancourt en partie, fils puîné de Jean II, seign. de Caulaincourt. Femme, Antoinette de Septfontaines.

15.. Gaucher de Caulaincourt, écuyer, seign. desdits. Femme, Françoise de Moy.

1550. Philippe de l'Epinay, écuyer, seign. de Marteville.

1608. Charles de l'Epinay, seign. dudit et Vendelles.

1670. Jacques de l'Epinay, seign. de Marteville, Vendelles, Jeancourt, Le Verguier et Hélenon, capit. au régiment de Pertuis, puis maréchal de camp, chev. de St Louis. Femme, Catherine d'Abancourt. Enfans : Louis, Jacques, seig. de Pancy ; Elizabeth, femme de Ferdinand Gillou de Recourt, marquis de Licques.

1708. Louis de l'Epinay, seign. desd., major du régiment de Marteville, chev. de St Louis. Femme, Marie-Jeanne Camus de Pontcarré, dont une fille.

1716. François de Lignières, écuyer, seig. de Marteville. Femme, Louise Dubois. Enfans : Jean-François, Louis.

1728. Jean-François de Lignières, écuyer. Femmes : 1° N. de Massary, dont un fils ; 2° Hélène Tocquesne.

1770. La duchesse d'Olonne, dame dudit.

1789. M. de Valençay, seign. dudit.

MARTIGNY-EN-THIÉRACHE, *Martiniacum*, *Martigniacum*. — Gros village de l'ancienne Thiérache, assis sur la rive droite du Thon, à 60 k. au N.-O. de Laon et 18 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean, évangéliste. — Culture en 1760, 650 arp. de terres, 150 arp. de prés, 800 arp. de bois. — Population : en 1760, 770 h. (169 feux) ; 1800, 817 h. ; 1818, 1,020 h. ; 1836, 1,052 h. ; 1856, 1,064 h.

On voyait autrefois à Martigny un château-fort, qui fut ruiné au 17e siècle.

Seigneurs de Martigny.

Ce domaine appartenait originairement aux seigneurs de Guise, et jusqu'au milieu du 13e siècle, il n'eut pas d'autres seigneurs qu'eux. Il fut ensuite donné en fief aux suivans :

1250. Hugues, seign. de Rumigny, Aubenton et Martigny. Il passa ensuite dans la maison de Lorraine (Voyez Aubenton).

1326-35. Hugues de Lorraine, sire de Martigny et la Roche.

1380. Ferry de Lorraine, seign. de Rumigny et Martigny.

Cette seigneurie entra ensuite dans la maison de Martigny, originaire de Bourgogne ; mais il n'est pas possible, comme on le dit, que Robert, le premier de cette maison, soit le fondateur du village de Martigny, attendu que ce village existait bien avant son arrivée dans ce pays.

Vers 1390. Robert de Martigny, chev., seign. de Martigny. Il fut tué sur le pont de Montereau.

Femme, Marguerite de Flandres.

1419. Jean de Martigny, leur fils, seign. dud., Hérinssart et Beaurieux. Femme, Colette de Flavigny. Enfans : Robert, Jean, seign. de Beaurieux ; Othon, Jacques, sans alliance ; Jean, mayeur de Landrecies ; Colard ; Jeanne, femme de Charles de Flavigny, écuyer.

1442. Robert II de Martigny, seign. dud., ministre d'Etat du duc de Bourgogne. Femme, Marie de Barbançon.

14.. Jean II de Martigny, leur fils, seig. dud. Femme, Bauldaine de Lattre, dite de Tombes. Enfans : Philibert, Frédéric, Marguerite, femme de Jean de Hun, seign. de Villers ; Jacqueline, femme de Louis d'Aressel.

La terre de Martigny fut ensuite engagée en 1481 avec celle d'Aubenton à Gratien d'Aguerre, seign. d'Ivois, puis retirée des mains de son fils, en 1515 (V. Aubenton). Le dernier seig. particulier connu de Martigny est

1670. Jérôme de Mussan. Armes : *d'azur à 3 fasces d'argent, à la hache d'armes de même posée en bande et brochant sur le tout.*

MARTIGNY-EN-LAONNOIS, *Martiniacum, Martigniacum in Laudunesio.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti à mi-côte dans la vallée de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 60 arp. de prés, 20 arp. de bois, 90 arp. de vignes. — Population : en 1760, 322 h. (71 feux); 1800, 318 h.; 1818, 352 h.; 1836, 347 h.; 1856, 297 h.

Ce village est assurément fort ancien ; cependant la première mention de son nom n'est faite que dans un acte de l'an 1095. Son terroir appartenait alors à divers seigneurs, et particulièrement à ceux d'Eppes et Montchâlons. En 1187, le chapitre de Laon acheta la moitié de *la vicomté* de Martigny à Guy d'Eppes, et à Albéric de Montchâlons ce qu'il possédait sur ce même terroir. Nous donnons le texte intéressant de cette acquisition. Il la compléta plus tard en achetant, en 1247, à Roger de Rozoy, pour le prix de 1,800 liv. parisis, tout ce que ce seigneur possédait à Martigny, Bruyères, Montbérault, Vorges, Chérêt et *Cherequel* en dîmes, grosses et petites, blé, avoine, vin, etc.

Le chapitre de Laon ayant conservé Martigny jusqu'à la révolution, ce village n'a point eu de seigneurs laïcs particuliers. On y voyait autrefois le fief *Jumont*, qui relevait de l'évêché et dont les seuls seigneurs connus, sont :

1660. Jean de Bellemande.

1696. Pierre de Ledde, bourgeois de Laon. Femme, Marguerite de Lacampagne.

Acquisition par le Chapitre de Laon, de la moitié de la vicomté de Martigny, en 1187 (fragment).

Guido de Appiâ concedit Capitulo in perpetuùm, sub annuo censu L solidorum, medietatem illam quam habebat in vice comitatu de Martigni, cum talliis que in eâdem villâ faciebat ; et Albericus de Monte Cabiloni vendidit etiam Capitulo quicquid juris et potestatis habebat apud Martigni, exceptâ medietate comitatûs, cum vinagiis et censibus. Quo facto, homines de Martigni et alii omnes communiter nobis concesserunt mansum ville dominicum in perpetuùm, et se jurisdictioni nostre subdiderunt ; illud memorandum additur : Hoc insuper eis indulsimus quod nullâ de causâ extrà mansum suum in jus venire cogentur, nisi duntaxat pro sanguinis effusione, aque judicio et duello. Dabunt novi illi subditi per singulos annos Capitulo pro talliâ vini LX modios,

et pro tallià denarium C solidos. Habebimus in villà servientem unum; major ville, à suâ m... per Capitulum poterit amoveri, si infidelis et inutilis apparuerit. (*Cartul. de l'évêché de L...*

Martin (Saint-). — Ferme assise sur le terroir de Macquigny. Avant la rév...tion, elle appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

Martin-Rieux. — Hameau dépendant d'Any. Il formait autrefois une paroiss... à part, où l'on comptait 70 feux en 1780.

MARTIN-RIVIÈRE (Saint-), *Sancti Martini rivus.* — Village de l'ancien C...bresis, situé dans une plaine élevée, sur les bords de la Selle, à 60 k. au n... de Laon et 45 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, des b...liage et élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de W...signy, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 300 arp. terres, 16 arp. de prés. — Population : en 1760, 150 h. (68 feux); 1800, 9... h. 1818, 723 h.; 1836, 1,023 h.; 1856, 1,140 h.

Les seigneurs de Tupigny le furent aussi de St-Martin-Rivière en différens temps (V. Tupigny). On trouve ensuite

Vers 1640. Thierry Parent, avocat, seign. de St-Martin, par sa femme Antoinette Martin. Enfans : Robert, Thomas, Marie. Antoinette Martin se remaria au suivant et lui porta St-Martin.

Vers 1650. N. de Clouet, écuyer.

Cette seigneurie était en dernier lieu, ...il, dans les mains de la famille Desvieux.

Fief du Colombier à St-Martin-Rivière

1576. Bernard Reule, seign. du Colo...

15.. Toussaint Prudhomme, id.

Maucreux. — Maison isolée dépendante de Faverolles. C'était autrefois u... seigneurie importante qui portait le titre le vicomté. D. Carlier prétend que c'... une simple maison de chasse, bâtie par François I[er] sur un amas de roches, a... milieu de la forêt de Villers-Cotterêts; mais il devait y exister antérieurement u... manoir seigneurial, puisqu'on y voit des seigneurs particuliers dès le comm...cement du 13[e] siècle. Quoi qu'il en soit, les jardins du château, construits p... François I[er], s'étendaient en amphithéâtre, dominaient deux vastes étangs, et ... faisaient un séjour très-agréable.

1223. Nivelon le Turc, chev. de Maucreux; femme, Hodierne.

1223. Elvide de Maucreux? enfans : Gilon, Wiard, Fulcard, Guillaume, Margue.

1247. Nivelon II le Turc, chev. dud.

1255-64. Jean de Maucreux, chev., son fils; femme, Agathe, veuve de Pierre de Retheuil; enfant, Perronelle (Voyez les armes de Jean planche VI).

149. Gérard de Fay d'Athies, seign. dud., et Arcy-Ste-Restitue; femme, Anne de Condette; enfans : Claude, seign. d'Orouy; Gérard, s... de Bray-en-Thiérache; Marguerite, abb... Montreuil, et deux autres filles.

15.. Gérard de Fay d'Athies, seign. d... La Neuville-Bosmont (voyez ce mot), fils d... ci-dessus.

1586. Le chancelier Duprat, seign. d... Faverolles.

1646. Antoine Duprat, seign. de Mauc...

1694. Antoine Duprat, chev., écuyer d... duchesse d'Orléans.

Maurce, *Maurcius.* — Localité autrefois située à un mille de Soissons, e...

jourd'hui détruite. Elle fut donnée par Charles-le-Chauve à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons avec des vignes et les 14 manses qui la composaient.

MAUREGNY-EN-HAIE, autrefois MAULRENY ou MOLRENY, *Molriniacum* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans un vallon boisé, à 15 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 60 arp. de prés, 250 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 535 h. (118 feux); 1800, 592 h.; 1818, 632 h.; 1836, 707 h.; 1856, 667 h.

Le domaine de Mauregny, au 12e siècle, appartenait à l'église de Laon. Roger, évêque de cette ville, le donna en 1178 à l'abbaye de St-Vincent. Une cendrière y fut découverte à la fin du siècle dernier. On y trouva, à une grande profondeur, un arbre pétrifié de 40 pieds de long sur 8 à 10 *de large*, couché horizontalement.

Seigneurs de Mauregny.

1133. Gauthier de Montchâlons, seign. de Mauregny, fils puîné de Clarembaud, sire de Montchâlons ; enfans : Nicolas, Simon, Gobert, Marie, femme de Jean, sire de Berrieux.

1160. Nicolas de Montchâlons, seign. dud.; enfans : Nicolas, Simon.

11.. Nicolas II de Montchâlons, seign. dud.

1217. Simon de Montchâlons, seign. dud., prévôt héréditaire du Laonnois.

1227. André et Jean, chev. de Mauregny.

1280. Jacques, seign. dud.? et Chavigny; femme, Aélide.

1311. Jeanne de Mauregny, veuve d'Etienne de Compiègne, chev.

1317. Aélide de Mauregny, veuve de Robert de Fraillicourt, chev.

1318. Raoul dit *Hutin*, écuyer, sire dud.; femme, Yde.

1360. Jean II dit Barat, sire de La Bove et Mauregny (Voyez La Bove).

16.. Philbert d'Hennin-Liétard, seign. de Mauregny.

16.. Jean d'Hennin-Liétard, son fils, seign. dud.; femme, Marie de Fer.

1557. Claude de Proisy, chev., seign. de Mauregny, troisième fils de Louis II et de Claude d'Espanses. Femme, Marie d'Amiens.

1586. Jean de Proisy, chev., seign. de Mauregny, Aubigny et St-Jean. Femme, Madeleine de Cuvillers-d'Hennin-Liétard, qui lui apporta en dot la baronnie d'Eppes et la terre de Veslud. enfans : David, Daniel, seign. de St-Jean, Henri, auteur de la branche d'Eppes; Elizabeth, femme d'Antoine de Fay, écuyer; Marie, femme de David de Bièvres.

1618. David de Proisy, seign. desd. Femme, Marie de Balainne.

1648 Jean II de Proisy, chev., seign. desd., capitaine de chevau-légers, gentilhomme de la chambre; femmes : 1° Marguerite de Loubes de la Gadouine; 2° Marguerite de Pinchon de la Chapelle; 3° Judith d'Aumale. Enfans : premier lit, N. de Proisy, qui s'établit en Poitou; Philippe, sans alliance; David, Paul et Charles, morts dans la marine; Etienne, qui passa en Angleterre; Madeleine, femme de N. Duclos; Elizabeth, femme de N. de La Salle, seign. de Cilly; Louise, religieuse à l'Etanche en Lorraine.

1678. David II, de Proisy, chev., seign. de Mauregny, Gondreville et St-Jean. Femme, Marie-Thérèse de Roquemont. Enfans : Louis-François et Henri, morts dans la marine; Alphonse-Joseph, tué à Rio de Janeiro; Alexandre, tué à Riga; Marie-Catherine, élevée à St-Cyr, sans alliance; Marie-Madeleine, femme de Philippe d'Aubery; Marguerite, sans alliance; Louise-Marianne, religieuse à St-Cyr.

1740. Henri-François de Marolles, chev., seign. dud. Il vendit Mauregny au suivant.

1742. Marie-Françoise de Fay d'Athies, vᵉ de Charles-Alphonse de Miremont, s. de Berrieux.
17.. Thomas-Exupert de Miremont, leur 3ᵉ fils fut seign. de Mauregny et baron de Montaigu ; femme, Madeleine d'Ausbourg.

Maurepas, *Malus repastus*. — Ferme dépendante de Montigny-lès-Condé.

Maurepas, *Malus repastus*. — Ferme dépendante de Cugny. On y voyait autrefois une prévôté dont les revenus s'élevaient, en 1772, à 600 livres.

MAYOT, MAIOC (12ᵉ siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues, 40 arp. de prés. — Population en 1760, 35 feux ; 1800, 407 h. ; 1818, 386 h. ; 1836, 484 h. ; 1856, 514 h.

Seigneurs de Mayot.

1138. Vautier de Mayoc.
1216. Gilet de Mayoc.
1262. Réné de Mayot ? écuyer.
1280-1300. Clarembaud, seign. de Toulis, chev. de Mayot ; femme, Marie. Il était petit-fils de Gérard dit *Hatériaux* de Bernot.

En dernier lieu, la seigneurie de Mayot appartenait à M. le comte de Brienne.

Méchambre, primitivement **Miechume** (12ᵉ siècle) ou **Méchume**, *Mechuma*. — Ferme dépendant de Renansart. C'était, dit-on, autrefois un village. En 1177, Gautier de Renansart, partant pour la croisade, donna à St-Vincent de Laon deux terres, une marnière *(marlaria)* et plusieurs prés situés au terroir de Mechume.

Seigneurs de Méchambre.

1120-26. Raoul de Méchume.
1138. Humbert de Méchume.
1143. Vautier de Méchume.
1160. Vasselin, chev. de Méchume.
1245. Godard, chev., seign. de Méchume ? femme, Alix.

Médard-lès-Soissons (St-), Sanctus Medardus. — La ville de Noyon possédait, au 6ᵉ siècle, les reliques d'un Saint fort vénéré, celles de St Mard ou St Médard, lesquelles attiraient journellement autour d'elles une foule de pélerins des pays les plus éloignés. Clotaire, alors roi de Soissons, pensant qu'elles seraient mieux placées dans la capitale de son royaume, alla les chercher à Noyon vers l'an 550 et les déposa auprès de la ville de Soissons, sur un terrain où il avait projeté de bâtir un tombeau et une église pour St Médard. Ses successeurs seulement remplirent ses intentions à cet égard et établirent en outre, sous le nom d'*Archimonastère*, une abbaye d'hommes chargés de prier sur les reliques de St Médard. Ce monastère ne tarda pas à acquérir de si grands revenus, qu'ils suffirent pendant longtemps à l'entretien de 400 religieux. 220 fiefs, 7 prieurés et autant de prévôtés en dépendaient, et il jouissait du droit de battre monnaie qui lui avait été accordé par Louis-le-Débonnaire. Il s'y tint 10 conciles du 8ᵉ au 11ᵉ siècles, et son église principale jouissait du droit d'asile ; le crime de lèze-majesté pouvait même

s'y purger par le serment. Cette église renfermait 34 corps de Saints, que l'on portait en procession dans différentes circonstances. Plusieurs rois y eurent leurs tombeaux, et Louis-le-Débonnaire, dépouillé de la royauté par ses enfans, fut enfermé dans l'un des caveaux de cette abbaye. — Cette maison religieuse fut deux fois renversée par les Normands, en 884 et 886. Pour éviter le retour de pareils malheurs, on l'entoura de murs en 893; ce qui n'empêcha pas les Hongrois de la dévaster de nouveau en l'année 901. Elle fut encore maltraitée en 1418 par l'armée qui assiégeait Soissons, par les Anglais l'année suivante, et durant le siége de 1436. Les calvinistes s'en étant emparés en 1567, livrèrent aux flammes les reliques, les châsses, les tableaux, les ornemens des églises, et dispersèrent les religieux. — Les bâtimens de l'abbaye de St-Médard furent vendus en 1790 à différens particuliers, moyennant 188,600 livres, probablement en assignats.

MESNIL (LE), autrefois le GRAND MESNIL. — Hameau dépendant de Rozet-St-Albin. C'était jadis un fief dont le seul seigneur connu est :

1694. Le comte de Joyeuse, seign. de Rozet-St-Albin.

MESNIL (petit). — Ce hameau dépendait autrefois de Rozet-St-Albin. Il fut réuni à Parcy-Tigny en 1810.

MENNESSIS, MENNECHY, MENNESIER, *Manassæ*, *Manassiæ*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine basse et ondulée, à 35 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 445 arp. de terres, 5 arp. de chenevières, 20 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 22 feux ; 1800, 226 h. ; 1818, 180 h. ; 1836, 207 h. ; 1856, 268 h.

Le roi Chilpéric, en donnant Barizis à l'abbaye de St-Amand au 7e siècle, y ajouta plusieurs dépendances au nombre desquelles figurait Mennessis *(Manassæ)*. Cette donation prouve que ce village est fort ancien.

La seigneurie de Mennessis appartenait en partie aux chanoines de Laon, en partie aux religieuses du Sauvoir. C'est aussi à ces dernières qu'appartenait le fief de Voyaux (*Vaduli*), qui leur avait été vendu en 1330 par l'abbaye d'Ourscamp.

MENNEVILLE, MAINNEVILLE. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 15 charrues, 80 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 195 h. (43 feux); 1800, 302 h.; 1818, 312 h. ; 1836, 382 h. ; 1856, 385 h.

Bien que ce village soit placé à une certaine distance de la chaussée romaine de Reims à Bavai, nous sommes portés à croire qu'on doit le considérer comme étant le *Muenna villa* dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.

Menneville est la patrie de Renard, médecin, qui a publié un essai sur les écrouelles.

Seigneurs de Menneville.

1244. Guy, chev. de Menneville.

En 1757, la terre de Menneville avec celles de Neufchâtel, Pignicourt et Proviseux, fut érigée en marquisat sous le titre de Nazelle.

MENNEVRET, autrefois MESLEVREL, MAINLEVREL, MAINEVRÉ, MAINEVREL, MENNEVREIL. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 55 k. au N. de Laon et 39 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 500 arp. de terres, 30 arp. de prés. — Population: en 1760, 318 h. (165 feux); 1800, 1,117 h.; 1818, 1,507 h.; 1836, 1,878 h.; 1856, 2,219 h.

Le terroir de Mennevret au 13e siècle, appartenait à l'abbaye de Vermand. L'un de ses abbés nommé Jean, songea en 1217 à y construire un village, et dans ce but il s'associa Jacques d'Avesne, seigneur de Guise, auquel il accorda la moitié des profits de ladite ville, la dîme exceptée. On peut voir les autres conditions de cette association dans l'acte qui fut dressé à cette occasion et dont nous donnons le texte entier :

Fondation de Mennevret, en 1217.

Ego Johannes, Dei permissione Veromandensis abbas, nostrique conventûs generalitas, notum facimus universis tam presentibus quàm futuris, quod nos associavimus dominum Jacobum de Avesnis et heredes ipsius in perpetuum, ad omnes proventus ville de Meslevrel, exceptâ decimâ que soli ecclesie nostre de jure competit. Justitia vero sanguis et latronis sua erit sine participatione, et ipsi homines de Meslevrel equitatus et expeditiones ipsi Jacobo et post eum ipsius heredibus tenentur reddere sicut alii sui homines; sed omnes alii proventus equaliter dividentur inter nos et ipsum Jacobum et heredes ipsius post eum. Preterea sciendum est quod in quolibet festo Johannis Baptiste, major ibi instituetur de assensu nostro et ipsius Jacobi, qui erit burgensis dicte ville; qui videlicet major faciet fidelitatem nobis et ipsi Jacobo de jure utriusque partis et ville conservando. Actum anno gratie MCCXVII°, mense augusto. (*Cart. de Guise, f°* 75.)

MERCIN, MERCEIN, MUERCIN, *Murcinctus* (9e siècle), *Maurcius*, *Muerciacum* (13e siècle). — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de l'Aisne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 13 charrues produisant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 15 arp. de vignes, 90 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 53 feux; 1800, 126 h.; 1818, 347 h.; 1836, 407 h.; 1856, 383 h.

Le village de Mercin fut donné par Charles-le-Chauve, en l'année 858, à l'abbaye de N.-D. de Soissons, qui l'a conservé jusqu'à la révolution.

Seigneurs laïques de Mercin.

Au 18e siècle, la seigneurie de Mercin consistait en une maison, bâtimens et pourpris, 18 muids de terre, dîme, terrage, 8 arp. de prés, 2 arp. de vignes, un pressoir, un moulin et deux fours (banaux), la mairie, avec vinage, rouage, forage, rentes portant lods et ventes, justice haute, moyenne et basse, etc.

1211. Ernoul de Mercin, chev.

1222. Raoul dit Bourguignon, son fils. Fme, Béatrix.

1240. Robert de Vaux, chev. de Mercin, Vaux et Saconin, victe de Soissons. Femme, Mathilde.

1263. Robert II de Mercin, chev., leur fils. Femme, Jeanne de Mincy. Enfant, Gervais.

1365. Robert III de Mercin, chev.

1610. Hector de La Motte, écuyer, seign. de Ville, Mercin et Cuissy en partie, maréchal des logis général de l'arrière-ban de l'Ile de France. Femme, Marie de Bogne. Enfans : Charles, Nicolas, moine à St-Jean de Soissons; André, seigu. de La Motte; Louis, seig. de Montigny, tué au faubourg St-Antoine en 1652; Henri, seign. de Villers; Madeleine, sans alliance.

1655 Charles de La Motte, chev., seig. desd., major du régiment de Cœuvres. Femme, Madeleine de Crécy. Enfans : Charles, écuyer, seign. de Ville, tué à Maëstrich en 1673; Henri, seig. de Ville et de Sons, capit. de cavalerie, sans alliance; Madeleine, religieuse à N.-D. de Soissons; une autre Madeleine, fme de François de Chrestien, écuyer, seig. de Bonneuil; Elizabeth, femme de Philippe d'Homblières.

En dernier lieu, la seigneurie de Mercin appartenait à M. Dupleix (V. Bucy-le-Long).

Il y avait autrefois à Mercin les fiefs de *Bacquincourt*, du *Perle*, du *Cygne*, et le fief *Champeaux* qui, en 1752, était dans les mains de Nicolas-Charles Hébert.

MÉRICOURT. — Hameau dépendant de Croix-Fonsomme ; il possédait autrefois un château dont on retrouve encore l'emplacement dans un tertre élevé et entouré de fossés profonds. C'était d'ailleurs un fief dont les seigneurs connus sont les suivans :

1224. Godefroy de Méricourt.

1492. Antoine de Mastaing, écuyer, seig. de Méricourt et Omissy.

Vers 1630. N. Ronssin dit Cramaille, s. dud.

1717. J.-B. Hourlier, seign. dudit, mayeur de St-Quentin.

MERLIEUX, MELLIU (13e siècle), *Merlilocus* (13e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une gorge agréable, à 10 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 4 charrues, 80 arp. de prés, 40 arp. de bois, 50 arp. de vignes. — Population : en 1760, 82 feux; 1800, 279 h.; 1818, 293 h.; 1836, 331 h.; 1856, 293 h.

Le village de Merlieux appartenait autrefois aux évêques de Laon.

MERVAL, MERIVAL (13e siècle), *Mervallis*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, un arp. de vignes, 20 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : 1760, 16 feux; 1800, 75 h.; 1818, 54 h.; 1836, 90 h.; 1856, 105 h.

Seigneurs de Merval.

1218. Evrard de Merval.

1224. Thierry de Merval. Wautier, son frère. Femme, Ade.

12... Gilon de Merval, leur fils.

1317. Evrard II de Merval.

1333. Eustache de Conflans, seign. d'Ostel et de Merval ?

15... Gabriel de Creil, écuyer, seign. de Merval, Serval et Révillon. Femme, Madeleine de Pastour. Leur fille Nicole porta ces terres à

159.. François de Hédouville, maître d'hôtel du roi, chev. de St Michel, mestre de camp, capit. de chevau-légers. Enfans : Ferdinand, Théodore, seign. de Révillon ; Michel, seign. de Minecourt ; Louis, seig. du Goudard ; Catherine, femme de 1° Eustache d'Ablas, chev. ; 2° Gabriel de la Barre ; Elizabeth, femme de François de Crécy, seign. de Pargnan ; Marie, femme de Philbert de Bardot, écuyer ; Anne, sans alliance.

1647. Ferdinand de Hédouville, chev., seign. de Merval, Sapigneul, etc., lieutenant dans un régiment de chevau-légers. Femme, Anne de Sallenove. Enfans : Louis, seign. de Sapigneul ; François, Jérôme et trois filles.

1651. Jérôme de Hédouville, seign. dudit. Femme, Charlotte de Morlet. Enfans : Antoine, N., garde du corps.

17... Antoine de Hédouville, chev. seig. dud. Femmes : 1° Marie-Claude de Flavigny-Monampteuil ; 2° Marie-Anne de Belmanne.

17... Charles-François de Hédouville, seign. de Merval. Femme, Gabrielle de La Mer.

1760. François II de Hédouville, seign. de Merval, leur fils. Femme, Marie-Françoise de Hédouville, sa parente.

MESBRECOURT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 17 k. au N. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 12 charrues, 100 arp. de prés, 5 arp. de bois. — Population : 1760, 289 h. (64 f.); 1800, 355 h. ; 1818, 452 h. ; 1836, 510 h. ; 1856, 623 h.

Seigneurs de Mesbrecourt.

1555. Pierre de Flavigny et Pierre d'Ennet, seigneurs de Mesbrecourt. Femme, Jeanne de Flavigny. Enfant, Nicole, femme de Pierre Bottée, juré de La Fère.

1560. Etienne-Claude d'Ennet, seign. dudit. Femme, Marie Le Doulx. Enfans : Jean, Louise, Marie.

1604. Jean d'Ennet, seign. dud. et de Lavaqueresse en partie. Fme, Marguerite de Lancy. Enfans : Claude, Jean, Madeleine, Marie.

1655. Claude d'Ennet, seign. dud. Femme, Madeleine de Héricourt.

1673. Louis d'Ennet, écuyer, leur fils, seign. dudit. Femmes : 1° Gabrielle Martin ; 2° Anne-Thérèse d'Alès de Corbet. Enfans : Philippe, Marie-Françoise, femme de Claude-Hyacinthe Copin, seig. de la Cour; Marie-Madeleine, épouse de Charles-Ant. de Fay d'Athies, s. de Puisieux.

1701. Philippe d'Ennet, chev., seign. dudit. Femme, Louise de Ronty de Richecourt. Enfans : Charles, Antoine-Auguste, seig. de St-Audebert.

1726. Charles-Louis-Philippe d'Ennet, seign. dudit, capit. de grenadiers. Femme, Bonne Testefort. D'Ennet : *d'azur, à 3 brêmes d'argent.*

Vers 1750. N. Cromelin, seign. dudit.

Vers 1780. N. de Madrid, seign. dudit.

MESNIL-SAINT-LAURENT. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine ondulée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 6 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 700 arp. de terres. — Population : 1760, 48 feux ; 1800, 255 h. ; 1818, 249 h. ; 1836, 273 h. ; 1856, 265 h.

Au commencement du 12e siècle, le village du Mesnil-St-Laurent n'était encore qu'un hameau sans importance. Il appartint d'abord à l'abbaye d'Homblières et passa ensuite au chapitre de St-Quentin.

Mesnil (Le), *Mainilium*. — Hameau dépendant de Parcy-Tigny. C'était autrefois un fief.

1150. Gérard de Quierzy-Muret, seign. du Mesnil.

1160. Nicolas de Bazoches, par son mariage avec Agnès de Quierzy, fille du précédent.

1243. Huard du Mesnil, écuyer; femme, Helvide d'Armentières.

Mesnil (Le). — Ferme dépendant de Crandelain. C'était jadis un fief.

1150. Alard et Clément du Mesnil.

MEURIVAL. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 3 charrues, 10 arp. de vignes. — Population : en 1760, 168 h. (37 feux); 1800, 147 h.; 1818, 143 h.; 1836, 149 h.; 1856, 147 h.

Meurival appartenait autrefois à l'abbaye de St-Denis.

MÉZIÈRES ou MAIZIÈRES-SUR-OISE, *Masceriæ*, *Macheriæ* (10e siècle), *Meceriæ in pago Laudunensi*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 34 k. à l'ouest de Laon et 12 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, 15 charrues, 150 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 318 h. (70 feux); 1800, 426 h.; 1818, 578 h.; 1836, 544 h.; 1856, 552 h.

En l'année 921, le roi Charles-le-Chauve donna à l'abbaye de Marolles la *villa* de Mézières-sur-Oise, laquelle était alors composée de 33 manses et ses *municipes*.

Ce village est la patrie de St Humbert, abbé de Marolles, qui y naquit au 7e siècle, d'un seigneur du lieu nommé Evrard, et de sa femme Pépita. C'est encore la patrie de Philippe de Mézières, chancelier du royaume de Chypre.

Seigneurs de Mézières.

1133. Jean, chev. de Mézières; femme, Isabelle.

1148. Jean II de Mézières; femme, Thérèse.

Vers 1180. Raoul de Mézières.

1189-1202. Robert de Mézières, son fils; femme, A.

1216. Théodoric de Mézières.

1225. Gilles de Mézières. Femme, Hersende.

1262. Jean III de Mézières, chev. Philippe, son fils, clerc.

1283. Pierre le Comte de Mézières, écuyer.

1555. Antoine d'Amerval, seign. dud. et Parpeville.

1660. Jean de Forestier, seign. dud., capit. de cavalerie. Armes : *d'or, à 3 tourteaux d'azur.*

1710. Adrien Crommelin, écuyer, seign. de Mézières; femme, Marguerite Richard. Enfant, Marguerite, femme de Jean de Macquerel, seign. de Parpeville.

En dernier lieu, le comte de Brienne.

MÉZY-MOULINS ou **MOLINS**, *Minseium*, *Meziacum ad Molindinum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur la rive gauche de la Marne, à 92 k. au sud de Laon et 12 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 5 charrues comprenant 375 arp. de terres, 35 arp. de prés, plus 70 arp. de vignes. — Population : en 1760, 58 feux; 1788, 255 h.: 1800, 283 h.; 1818, 296 h.; 1836, 356 h.; 1856, 387 h.

Ce village possède une jolie église de la fin du 12ᵉ siècle, ornée intérieurement d'une galerie circulaire, chose rare dans les villages.

Seigneurs de Mézy-Moulins.

Ils sont mal connus :

1109. Godefroy de Mézy.

1268. Henri de Mézy, chev.; femme, Marguerite.

1780. M. de Boursonne, seign. dud.

MIANCOURT, autrefois **MILLANCOURT**. — Ferme dépendant de Chavigny. — Les habitans en furent affranchis en 1281, par Jacques de Mauregny, seign. du lieu, avec ceux de Chavigny (V. ce mot).

MICHEL-ROCHEFORT (St-) ou **ROCHEFORT-ST-MICHEL**, *Sanctus Michael in Sarto*. — Gros bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord de l'Oise, à 60 k. au N.-E. de Laon et 20 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin *in oppido*. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 120 arp. de prés, 4,500 arp. de bois. — Population : 1760, 1,553 h. (391 feux); 1800, 2,455 h.; 1818, 2,759 h.; 1836, 3,197 h.; 1856, 3,262 h.

Le bourg de St-Michel doit sa naissance à une abbaye d'hommes qui fut fondée en ce lieu dans le courant du 10ᵉ siècle. Vers l'an 950, plusieurs Écossais s'étant rendus en France pour se livrer plus tranquillement à la prière dans une solitude, allèrent visiter le tombeau de St Fursi à Péronne. Ils y rencontrèrent la comtesse Hérésinde qui, non contente de leur indiquer l'emplacement de St-Michel comme propre à leur dessein, détermina le comte Eilbert, son mari, à leur abandonner de grands biens pour aider à leur établissement. Ils y élevèrent une chapelle et quelques cellules en bois; mais de vastes bâtimens d'habitation et une grande église ne tardèrent pas à les remplacer. Des habitations laïques s'établirent bientôt aussi à proximité de l'abbaye et formèrent un village qui prit le nom de *Rochefort (Rupes fortis)*. En 1185, les habitans de ce village, devenus nombreux, obtinrent leur affranchissement de l'abbé de St-Michel, et la loi de Landouzy. Le village de Rochefort fut plus tard réuni à St-Michel pour n'en plus former qu'un sous ce dernier nom; il avait eu des seigneurs laïcs dont nous parlerons plus loin. — En raison de leur voisinage des frontières, le bourg et l'abbaye de St-Michel furent bien des fois ravagés durant les guerres. Les Anglais en 1339; le comte de

Hainaut, l'année suivante; les Impériaux, en 1521, 1536, 1542 et 1544, les ruinèrent successivement. Les religieux de St-Michel abandonnèrent leur maison, se retirèrent d'abord à Vaux-sous-Laon, ensuite à Paris et enfin à Chât.-Thierry. Les Espagnols achevèrent la ruine de St-Michel en 1557. Un siècle après, l'un des abbés de St-Michel tenta de faire revenir les habitans dispersés, en obtenant du roi, pour ce lieu, quatre foires franches par an qui devaient se tenir le jour de la fête de St Joseph, à l'apparition de St Michel, à la fête de St Jean-Baptiste et à celle de Ste Anne. — Au moment de la révolution, l'abbaye de St-Michel jouissait de 15,000 liv. de revenus; on y comptait six religieux.

St-Michel est la patrie de D. Nic. Lelong, auteur de l'*Histoire du diocèse de Laon*, et de J.-Fr. Gallois, capitaine d'infanterie. — On a : *Notice historique sur le village de St-Michel*, par Decamp.

Seigneurs de Rochefort.

Ces seigneurs eurent de l'importance et jouèrent un certain rôle dans l'histoire.

1111. Guy de Rochefort.

1119. Gilles de Rochefort.

1232-59. Gilon II, chev. de Rochefort; femme, Félicité; enfans: Pierre, Nicaise.

1263. Pierre de Rochefort.

1272. Nicaise de Rochefort, écuyer.

1299-1300. Jean de Rochefort, écuyer.

Vers 1305. Nicaise II de Rochefort, chev.; femme, Marie de Blarigny, qui se remaria à Guillaume Remies, de Laon; enfans : Jacquemin, Tassard, Nicaise, Guillaume.

1328. Jacquemin de Rochefort Ayant usurpé des biens appartenant à l'abbaye de Bucilly, Guy de Blois, seign. de Guise, et avoué de cette maison, fut appelé par les religieux pour le mettre à la raison. Guy de Blois attaqua Jacquemin et le tua. Aussitôt, ses frères prirent les armes, ravagèrent la terre de Guise et imposèrent à Guy de Blois un accommodement, par suite duquel il dut payer une somme de 1,000 liv. tournois pour racheter le meurtre dudit Jacquemin.

1629. François de Mairesse, seign. dud.; femme, Jacqueline de Senemond.

Les abbés de St-Michel prirent ensuite pour eux la seigneurie de Rochefort.

Minimes et Minimesses. — On voyait dans le département, avant la révolution, cinq couvens de Minimes et un de Minimesses. Le premier de ce genre fut établi à Chât.-Thierry en 1604. Celui de Laon datait de 1608 et jouissait, en 1789, de 6,800 liv. de revenus. Le couvent des Minimes de Guise fut fondé en 1611, par Charles de Lorraine, duc de Guise; au moment de la révolution, ses revenus s'élevaient à 8,000 liv. Ceux de Soissons et de Chauny dataient de 1618. En dernier lieu, on comptait quatre frères et un convers dans la première de ces maisons dont les revenus s'élevaient à 8,259 liv., et six religieux dans la seconde qui n'avait que 5,000 liv. de rentes. — Le couvent de Minimesses était établi à Soissons; sa fondation datait de 1642; ses premières religieuses furent tirées du monastère d'Abbeville. En 1789, on y comptait dix sœurs et deux converses.

MISERY-EN-CARNOY. — Village aujourd'hui détruit, lequel s'élevait autrefois sur le terroir d'Holnon.

MISSY-AUX-BOIS, autrefois MINCY, MICY, *Miciacum*, *Missiacum in Bosco*. —

Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'extrémité d'un long et étroit vallon, à 50 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 5 charrues de terres fortes ne produisant que du froment, 21 arp. de prés, 36 arp. de bois. — Population : 1760, 21 feux; 1800, 100 h.; 1818, 158 h.; 1836, 182 h.; 1856, 149 h.

Seigneurs de Missy-aux-Bois.

1190. Guillaume de Mincy?

1211. Henri de Mincy, chev.; enfant, Adam.

1235. Adam ou Adon de Mincy-aux-Bois, chev. Enfans: Robert, Raoul.

1254. Robert de Mincy, écuyer.

1266. Raoul, écuyer. Femme Béatrix.

1270. Robert II de Mincy-aux-Bois; femme, Marguerite; enfant, Jean.

1293. Renaud de Mincy-aux-Bois, écuyer.

1500. Jean des Ursins, seign. de la Chapelle (Monthodon) et de Missy; enfant, Catherine, qui porta Missy à

1528. François ou Francisque de Renty, écuyer, seign. de Ribeheim, gentilhomme de la chambre; enfans : Baptiste, Antoine, seign. de Moustier; Françoise, femme de Jacques de Châtillon, seign. de Marigny; Jacques, seign. d'Aconin.

1560. Baptiste de Renty, seign. de Missy-aux-Bois; femme, Françoise de Courtemont; enfans: Hugues, Gilles, seign. de Neuvillette.

1568. Hugues de Renty, seign. dud.; femme, Jeanne Petit.

16.. Louis de Renty, leur fils, seign. dud. sans alliance.

En dernier lieu, M. Thomas, seign. de Ploisy.

MISSY-LÈS-PIERREPONT, *Missiacum ad Petrapontem.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 15 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 14 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 106 h. (23 feux); 1800, 109 h.; 1818, 121 h.; 1836, 191 h.; 1856, 171 h.

Seigneurs de Missy-lès-Pierrepont.

1132. Renaud Bidane, seign. de Missy. Il le tenait en fief de Blibard de Pierrepont.

1180-84. Nicolas de Missy; femme, Brigide.

1222. Guillaume de Missy? damoiseau. Femme, Jeanne.

12.. Gobert, écuyer de Missy.

1259. Gobert II de Missy, son fils; femme, Mathilde.

1381. Isabelle, comtesse de Roucy, dame de Missy, etc.

Vers 1600. Charles de Mérélessart, écuyer, seign. de Missy; femme, Marguerite Brisbart.

16.. Jean de Mérélessart, leur fils, écuyer, seign. dud.; femme, Blanche de Pavant.

1660. Jean II de Mérélessart, seign. dud. et La Neuville-sous-Laon; femme, Charlotte Pétré; enfans: Louis, Louise.

1685. Louis de Mérélessart, écuyer, seign. dud.; femme, Françoise-Elizabeth Carlier. Leur fille Marguerite-Henriette-Louise, porta Missy en mariage à

Vers 1600. Louis d'Y, écuyer, seign. de Seboncourt.

1725. César-Louis d'Y, écuyer, leur fils, seign. de Missy; femme, Louise-Elizabeth Levent.

En dernier lieu, le marquis Rogres de Champignelle, qui émigra en 1790.

MISSY-SUR-AISNE, autrefois MISSY-STE-RADEGONDE, *Minciacum*, *Miciacum*, *Missiacum ad sanctam Radegondim*, ou *super Axonam.* — Village de l'ancien Sois-

sonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 35 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Radegonde. — Culture en 1760, 3 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 200 arp. de vignes, 100 arp. de prés. — Population : 1760, 101 feux; 1800, 460 h.; 1818, 457 h.; 1836, 444 h.; 1856, 380 h.

Au 13e siècle, le village de Missy appartenait aux comtes de Braine. Jean, l'un d'eux, le donna en 1230 à l'abbaye de St-Médard, avec Chivres, Condé et Carreux, sous condition d'hommage. Il passa ensuite au chapitre de Soissons, qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — Les habitans de Missy furent, dit-on, affranchis de la servitude vers l'an 1380, par Isabelle de Ferrière, veuve de Renaud de Roye, seigneur du lieu.

Ce village est la patrie de Michel Bertin, moine de St-Jean-des-Vignes, qui a continué l'ouvrage de N. Berlette sur les antiquités de Soissons.

Seigneurs de Missy-sur-Aisne.

1190-92. Henri de Missy.

1230. Thierry Rigaus. Il vendit cette année son fief de Missy à l'abbaye de St-Médard.

1375. Renaud de Roye, 3e fils de Mathieu de Roye, vicomte de Buzancy, devint seign. de Missy, Givry et La Jonquière : femme, Isabelle de Ferrières.

1670. N. Barbier des Boulets, seign. de Missy-Ste-Radegonde.

16.. N. Barbier des Boulets, seign. dud.; femme, Louise-Marthe de Caruel; enfans : Jean-Baptiste-Denis, Louise-Antoinette, Marie-Françoise.

Vers 1750. Jean-Baptiste-Denis Barbier des Boulets, seign. dud.

Fief des Boulets, à Missy-sur-Aisne.

1547. N. Barbu de La Planque, seign. des Boulets.

MIVOIE (LA). — Ferme dépendante de Sissonne. C'était autrefois un fief.

Vers 1600. Michel de Hanon, écuyer, seign. de La Mivoie; femme, Antoinette de Héricourt; enfans : Charles? Antoinette, femme de Jacques de Flavigny, seign. de Chambry.

Vers 1685. Charles de Hanon, écuyer, seign. de La Mivoie, lieuten.-colonel au régiment du Plessis-Praslin; femme, N. de Froidour.

MOLINCHART, autrefois MOLINCHAT, *Molincatum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une large vallée, à 6 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 30 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : 1760, 275 h. (61 feux); 1800, 242 h.; 1818, 288 h.; 1836, 336 h.; 1856, 312 h.

Au commencement du 12e siècle, le domaine de Molinchart appartenait à l'abbaye de St-Jean de Laon. Marsilie, abbesse de Notre-Dame de Soissons, le lui acheta en 1164, et cette dernière maison religieuse l'a gardé jusqu'à la révolution. — Au 14e siècle, un porc, convaincu d'avoir dévoré le visage d'un jeune enfant de Molinchart, y fut condamné à être pendu. — On remarque auprès de ce village un monument naturel des plus curieux. C'est un amas considérable de blocs de

grès à formes bizarres et entièrement déchaussés, placés au sommet d'une butte sablonneuse. Cet amas porte dans le pays le nom de *Hottée de Gargantua.*

Seigneurs de Molinchart.

Au 18e siècle, la seigneurie consistait en un four et un pressoir (banaux), 3 muids de blé de rente, dûs par le seigneur de Puisieux, dîmes, vinages, cens, rentes, chapons, vins, lods et ventes, amendes et droits de justice haute, moyenne et basse.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Molinchart.

1180. Eudes de Molinchart.

1426. Pierre Thuyé, seign. de Humont et Molinchart.

Fief Cambrin à Molinchart, relevant de l'évêché de Laon.

1357. Guillaume de Puisieux, écuyer, seign. de Cambrin, par sa femme, Emmeline de St-Vincent.

1383. Herbert de Marle, seign. dud., comme héritier de dame Marguerite...., fille d'Emmeline.

1527. Louis de l'Eau, seign. dud. et de Ranchon.

15.. Nicolas Ponssin, seign. dudit ; femme, Marguerite Vairon

1631. Jacques de Chantepie, écuyer, seign. dudit.

1656. Louis de Chantepie, écuyer.

1679. Marie-Catherine de Chantepie, sa fille.

1705. Daniel Ponssin, seign. dud., bourgeois de Laon.

Ce fief devint ensuite la propriété du séminaire de Laon.

MOLOY, *Moleium.* — Hameau dépendant de La Ferté-Milon. On y remarque, dit-on, un banc de terre de bruyère fossile.

MONAMPTEUIL, MONANTUEL (13e siècle), *Mons nantolii*, *Monantolium.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti à la pointe d'une colline élevée, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 4 charrues, 65 arp. de prés, 41 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 393 h. (80 feux) ; 1800, 438 h. ; 1818, 461 h. ; 1836, 451 h. ; 1856, 409 h.

Monampteuil est un très-ancien village ; il n'en est pas question néanmoins avant le 10e siècle. Il appartenait autrefois à l'évêché de Laon et était un des quatre vicomtés du duché du Laonnois. — A la fin du 16e siècle, les habitans de Monampteuil s'étant déclarés pour la ligue, les royalistes vinrent attaquer l'église où ils s'étaient retranchés et, après l'avoir prise, pillèrent le village.

Ce village est la patrie d'Etienne de Monampteuil, doyen de la faculté de médecine de Paris, mort en 1371 ; de Jean de Monampteuil, physicien du roi à la même époque ; d'Henri de Monampteuil et de Thierry, son fils, deux célèbres mathématiciens du 17e siècle ; de J.-Ch. Huet, architecte de la fin du siècle dernier ; enfin, de Joseph Legros, célèbre haute-contre du même temps.

Seigneurs de Monampteuil.

1138. Wibert de Monampteuil.

1148. Bardin de Monampteuil.

1184. Halluin et Jean de Monampteuil, chev.

1212. Flaminger, seign. de Monampteuil.

Vers 1230. Jean, seign. dud. ; fe, Mathilde.

12.. Gérard, leur fils, seign. dud.

1478. Guillaume Guéroult ou Géroult, vicomte de Monampteuil.

1495. Michel de Flavigny, chev., vicomte

dud., conseiller du roi au bailliage de Vermandois.

1580. François de Sons, seign. de Pommery, vic. de Monampteuil, par acquisition ; femme, Françoise de Romery.

1599. François II de Sons, seign. de Pommery, vicomte dud. ; femme, Marie de Barisey ou Barisis. Il vendit Monampteuil au suivant pour la somme de 15,300 liv. et 10 pièces de vin du crû.

1621. Claude de La Chapelle, vicomte dud. ; femme, Françoise de St-Privat. Leur fille Jacqueline porta Monampteuil à Antoine de Flavigny-Renansart, et, après sa mort, se remaria à Claude de Ronty, seign. de Suzy.

1635. Antoine de Flavigny, seign. de Renansart, vicomte de Monampteuil, par sa femme ; enfans : Claude, Antoinette, femme : 1° d'Abraham de Foucault, seign. de Toulis ; 2° de Louis de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes.

16 . Claude de Flavigny, vicomte dud. ; femme, Sidonie, *aliàs* Antoinette d'Amerval ; enfans : Claude, Eustache, Pierre-Antoine, Charles-Louis.

1685. Claude II de Flavigny, seign. de Ribauville, vic. dud. ; femme, Anne de Mauprime.

1695. Eustache de Flavigny, vicomte dud.

1728. Pierre-Antoine de Flavigny, vic. dud.

1729. Charles-Louis de Flavigny, vic. dud. ; femme, Suzanne de Reuvry ou Beuvry ; enfans : Louis-Agathon, Marie-Louise

1764. Louis-Agathon de Flavigny, vicomte de Monampteuil, garde du corps. Il émigra en 1790.

MONCEAU-LE-NEUF, MONCEL, autrefois MONCEAU-SUR-PÉRON. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti à la pointe d'un plateau, à 27 k. au nord de Laon et 19 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans Faucouzy, 9 charrues, 18 arp. de prés, 118 arp. de bois. — Population : 1760, sans Faucouzy, 50 feux ; 1800, 347 h. ; 1818, avec Faucouzy, 538 h. ; 1836, 657 h. : 1856, 788 h.

Il y a des raisons de croire que Monceau fut fondé au 12e siècle par les habitans de Faucouzy, qui abandonnèrent ce village après avoir vendu leurs biens à l'abbaye de Foigny (voyez Faucouzy) ; de là sans doute la qualification de neuf ou nouveau appliquée à Monceau..

Seigneurs de Monceau-le-Neuf.

1137. Renaud Chauderon. Il donna cette année à l'abbaye de St-Martin de Laon la 4e partie de l'alleu de Monceau-sur-Péron, pour le remède de son âme et de celles de ses parens.

1145. Bernard de Monceau.

1187. Arnoul de Monceau.

1233-78. Anselin ou Anselme, seign. de Monceau-sur-Péron ; Guy, son frère, seign. de Monceau-le-Vieil.

1298. Gobert de Monceau.

1324. Ansiaux de Monceau, écuyer.

1327. Jean de Monceau, écuyer ; femme, Guillemette de Pinon.

1369-90. Agoulard, chev., seign. dud.

14.. Gilles de Fay d'Athies, seign. dud. (Voyez Puisieux).

1555. Georges de Monceau, s. dud. et Landifay.

158 . Antoine de Monceau, seign. dud. ; femme, Claude de Flavigny.

1626. Scipion de Monceau, leur fils, écuyer, seign. dud., Chevresis-le-Meldeux, vicomte de Richecourt, Gergny, etc. ; femme, Marie de Lallier.

De Monceau : *d'azur, à l'écusson d'argent posé en cœur.*

En dernier lieu, Mme veuve Thomassin.

Fief Buzerolles, à Monceau-le-Neuf.

Vers 1720. Claude-François Chevalier, seign.

de Buzerolles ; femme, Marie-Charlotte-Elizabeth Marquette.

1771. Jean-Claude-François Chevalier, seign. dud., lieutenant particulier au bailliage et présidial de Laon.

Chevalier, armes : *d'azur, à la tête de licorne coupée d'argent, au chef d'argent chargé de deux palmes d'or passées en sautoir.*

MONCEAU-LES-LEUPS, ou MONCEAU-SUR-SERRE, ***Monticelli*** (**12e** siècle), ***Moncellum*** ou ***Moncelli ad lupos.*** — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur un monticule sablonneux, à 15 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, 25 arp. de prés, 843 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 436 h. (97 feux); 1800, 937 h. ; 1818, 928 h. ; 1836, 1,075 h. ; 1856, 1,048 h.

Au commencement du 12e siècle, la terre de Monceau-les-Leups appartenait à l'abbaye de St-Quentin en l'Ile ; cette maison religieuse, ne pouvant surveiller ce domaine trop éloigné d'elle, et les habitans s'étant emparés des terres, prit le parti, en 1145, de le céder à l'abbaye de St-Vincent de Laon, pour un cens annuel de 30 sous de Vermandois. Nous donnons ci-après le texte de cette donation. Monceau-lès-Leups passa ensuite dans les mains des sires de Coucy, et Enguerrand VII en affranchit les habitans en 1368, à la condition qu'ils lui paieraient une redevance annuelle de 6 liv. parisis (voyez Coucy-la-Ville). — Une entrevue eut lieu en 1596 à Monceau-les-Leups, entre Henri IV et le duc de Mayenne, entrevue où la soumission de celui-ci fut décidée.

Seigneurs de Monceau-les-Leups, relevant de Coucy.

1130. Raoul de Monceau-les-Leups. Il partit pour la croisade cette année.

1160. Gérard de Monceau-les-Leups?

1205. Jean de Monceau-les-Leups.

1601. La terre de Monceau-les-Leups est achetée par Pierre Marbeau, conseiller secrétaire des finances, pour sa mère Isabeau Fallezeau.

Vers 1750. Nicolas Durand de Bellegarde, secrétaire du roi, baron de Couvron, seign. de Clacy, Urcel, La Motte, Chalandry, par acquisition (Voyez Couvron au supplément).

1773. Claude Darras, écuyer, baron de Couvron, seign. de Monceau-les-Leups, etc.

Fief Courson, à Monceau-les-Leups.

1488. Pierre Chevalier, seign. de Courson.

Don de la terre de Monceau-les-Leups à l'abbaye de St-Vincent, en 1145.

In nomine, etc. Ego, Balduinus ecclesie Beati Quintini de insulâ minister humilis, memorie fidelium tradimus quod ecclesia nostra alodium quoddam in terrâ cultâ et incultâ, in silvis et pratis apud Monticellos super Seram fluvium, antiquitùs hereditario jure possidebat, cujus incole loci dominium sibi potiùs ascribentes, quidam penaliter, quidam aliter et aliter (*sic*) usurpabant, ità ut fructus totius terre in usu rusticorum redigeretur, et ecclesia suo jure fraudaretur. Tandem habitâ conventione inter nos et Anselmum, abbatem Sancti Vincentii Laudunensis cenobii, placuit nobis idque totius consultu capituli nostri ratum fore censuimus, ut idem alodium memorate ecclesie tali vicissitudine concederetur, quatenùs nobis XXX solidos Viromendensis monete in festivitate beati Remigii, vel post festum ejusdem infrà XV dies, annuatim persolvat. Ipsa vero predictum alodium liberè et quietè sub ascripto censu, deinceps jure perpetuo possideat. Hoc ut inconcussum maneat, etc. Anno MCXXXXV.° (*Preuves de D. Bug.*, *p.* 460.)

MONCEAU-LE-WAST, *Moncelli Vastati.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste plaine, à 10 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 12 charrues. — Population : 1760, 165 h. (36 feux) ; 1800, 182 h. ; 1818, 272 h. ; 1836, 271 h. ; 1856, 240 h.

Au commencement du 12e siècle, l'emplacement de Monceau-le-Wast, où n'existait alors aucune habitation, se trouvait entièrement dévasté par suite des guerres incessantes que les seigneurs du voisinage se faisaient entre eux. Raoul, prieur de St-Martin de Tournai, songea à remettre ces terres en culture, et il les demanda aux seigneurs auxquels elles appartenaient. Les ayant obtenues, il fit bâtir, sur l'emplacement de Monceau-le-Wast, une ferme autour de laquelle s'est insensiblement formé le village actuel.

Seigneurs de Monceau-le-Wast.

1149. Emmeline, dame de Monceau.

1176. Arnoul, son fils, seign. dud.; femme, Agnès.

Vers 1240. Simon de Monceau ; femme, Aélide de Berlize ; enfans : Sibille, Béatrix, femme de Robert de Chéry.

1247. Gobain ou Gobert de Monceau.

Vers 1660. Pierre de Bezanne, écuyer, seign. de Monceau-le-Wast ; femme, Guillemette Legendre ; enfans : Jacques, Anne, femme de J.-Jacq. Vaucquet, chevau-léger, seign. de Bellenglise.

1690. Jacques Gambart, médecin du roi, fils d'un bourgeois de Laon, seign. dud. ; femme, Marie-Françoise de Ledde ; enfans : Eustache, curé de Mons-en-Laonnois : Louise, femme de Pierre Pelée, procureur du roi à Laon ; Marie-Madeleine.

En dernier lieu, M. de Champigneul.

MONCEAU-LE-VIEIL, *Moncelli*, *Moncellum Veterum.* — Hameau dépendant de Chevresis, Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de St Martin. En 1760, on y comptait 9 charrues et 65 habitans. Il a été réuni à Chevresis en 1819. — Monceau-le-Vieil appartenait, au 11e siècle, aux seigneurs de Ribemont. Anselme, l'un d'eux, le donna en 1083 à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés avec la seigneurie, la justice haute, moyenne et basse, le moulin banal, les corvées, etc. ; il ajouta à ce don trois fiefs relevant de Monceau : celui de *Lefébure*, consistant en un château, des terres, la moitié d'un vivier, rentes, droits de justice, etc. ; le second comprenait 50 jallois de terre, et le troisième nommé de *Pisieux*, consistait en plus 100 jallois de terre. — Moncean-le-Viel fut un fief important.

1169. Robart de Monceau ?

1178. Guillaume de Monceau ? fils d'Eudes de l'Abbaye.

1205. Jean de Monceau ; femme, Ermengarde ; frère, Simon ; sœur, Emmeline.

1230. Guy, chev., seign. de Monceau-le-Vieil, frère d'Anselme, seign. de Monceau-le-Neuf.

1249-78. Anselme de Monceau-le-Vieil; femme, Jeanne.

1311. Jean II, sire de Monceau.

1548. François Lefèvre ou Lefébure, seign. de Monceau ; femme, Jacqueline de Poix.

1660. Scipion de Monceau, seign. de Monceau-le-Vieil et le Neuf.

16.. Louis Ignace de Monceau, archer des ordonnances.

1719. Pierre de Monceau, écuyer, son fils, seign. desd. ; femme, Bonne Bottée.

MONCEAU-SUR-OISE. — Village de l'ancienne Thiérache, situé près de la rive droite de l'Oise, à 50 k. au nord de Laon et 22 à l'ouest de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Catherine. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 70 arp. de prés. — Population : en 1760, 61 feux ; 1800, 197 h. ; 1818, 327 h. ; 1836, 357 h. ; 1856, 313 h.

Seigneurs de Monceau-sur-Oise.

1190. Barthélemi de Monceau-sur-Oise.

Vers 1235. Renaud de Guise, seign. de Flavigny-le-Grand, Monceau, etc.

1270. Jean de Monceau-sur-Oise ; Pierron, son frère, à qui il légua le fief de Louvry ; Isabelle sa fille.

1300. Pierre de Monceau.

1317. Jean, seign. de Monceau-sur-Oise.

1339. Giles dit le Fiévez de Monceau, où il fonda une chapellenie.

1540. Isambart de Proisy, 5e fils de Louis de Proisy, seign. de Liesse, devint s. de Monceau-sur-Oise, La Plesnoy, Résigny et Marchais.

Vers 1580. Charles d'Espinoy, puîné de L[illegible] d'Espinoy, seign. de Chavignon, fut seign. de Monceau-sur-Oise ; femme, Marie de Fer[illegible] ; enfans : Charles, Geoffroy ; Charles fut seigneur d'Oigny; Geoffroy, abbé ? et baron d'Ardre.

1660. Nicolas de Maubeuge, sieur de Monceau ; femme, Madeleine Leblond ; enfant, Philippe.

Monceau-sur-Oise fut ensuite réuni au duché de Guise.

Fief Valilon à Monceau-sur-Oise.

Il appartenait en dernier lieu à l'abbaye de St-Remi de Reims.

MONDREPUIS, *Mons putei*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 58 k. au N.-E. de Laon et 18 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 320 arp. de terres, 20 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 221 feux ; 1800, 1,187 h. ; 1818, 1,526 h.; 1836, 1,827 h. ; 1856, 1,871 h.

Au 12e siècle, le terroir de Mondrepuis était inculte et appartenait à l'abbaye de Bucilly. En 1170, l'un de ses abbés nommé Louis, eut l'idée de fonder un village dans ce lieu désert, et pour y attirer des habitans il leur donna la loi de Vervins (V. ce mot). En même temps, il s'associa Jacques, seigneur de Guise, et ils convinrent que cette fondation aurait lieu aux conditions suivantes : l'abbé retint pour son couvent, la dîme, le terrage, le cens des prés, les abeilles, le droit de *cendres*, les moulins et fours banaux, les viviers et la pêche, etc. Il se réserva encore le droit d'y avoir une maison avec ses dépendances, le tout franc et libre ; il céda au seigneur de Guise deux charrues de terre, et le droit d'y avoir aussi une maison jouissant des mêmes privilèges que celle de l'abbaye, plus les profits de la justice. Nous donnons le texte de cette pièce intéressante. — En 1590, une rencontre sanglante eut lieu près de Mondrepuis, entre un parti de royalistes et un autre de calvinistes. Le lieu du combat porte encore le nom de *Champ de la tuerie.*

Mondrepuis est la patrie de Colnet du Ravel, satyrique du dernier siècle.

Fondation du village de Mondrepuis en 1170.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ego Ludovicus, Dei gratiâ Buciliensis ecclesie abbas, omnibus fidelibus christianis imperpetuùm notum fieri volumus quàm futuris tam presentibus, in hoc nos, assensu Capituli nostri, et Jacobum dominum de Guisiâ convenisse ut villam pariter edificemus in territorio communie quod ecclesie nostre proprium est, lege quâ Vervin coustructum est, in loco qui dicitur Mons Putei, ità tamen quod detinemus totam decimam, terragium, census pratorum, silvagiam, apes et jus einerum, libertatem territorii ex integro nobis retinentes, molendina etiam banalia, neque enim aliàs alia edificabit molendina, nisi ea que propria erunt ecclesie; vivaria quoque cum totâ piscariâ et furnos banales. Alios enim quàm banales habere non licebit, in quibus furnis nos domino Jacobo medietatem tantùm in vitâ suâ concedimus; post cujus mortem cedeat in partem nostram. Jus quoque venditionum sive in villâ, sive extrà villam nobis retinemus. Domum etiam cum aisenciis necessariis ab omni exactione liberam in villâ ubi placuerit, habebimus. Si quis libertatem ville fregerit, domus refugio non liberabitur. Si aliqui de familiâ ecclesie infrà curtis ambitum rixantes se invicem conviciaverint, vel etiam vulneraverint, ecclesia absque ville justiciâ pacabit eos. Si pacari noluerint et proclamationem fecerint, lege ville tractabuntur. Attamen domus ecclesie legi ville nullomodo subjacebit, quia omnibus libera est, nec quempiam forisfactum in eâ retorquebitur. Si masurarius à villâ recesserit, ecclesia terram illius colet donec idem vel aliter redeat qui eam colat. Quod si villam contigerit destrui, terra coletur ab ecclesiâ donec communi assensu, videlicet supradicte ecclesie et domini de Guisiâ, reedificetur lege quâ priùs constructa fuerat. Domino autem de Guisiâ Jacobo et ejus successoribus concedit ecclesia ceteros redditus ville, ceterasque querelas juxtà legem de Vervini, qui ab eo mutari non poterunt, et duas terre carrucatas, de quibus et terragium et decimam solvet sicut alii terre cultores, et in horreum ecclesie terragium conduci faciet. Verumtamen si terram pronominatam dominus non coluerit, ecclesie colere licebit. Domum quoque ejusdem libertatis cujus est domus ecclesie, habebit dominus de Guisiâ in villâ. Hec villa, vel redditus ville, seu terra domino Guisie concessa non poterit cuiquam in eleemosinam vel feodum dari, commutari, vendi seu invadiari, nisi ecclesie à quâ descendit. Ne autem hujus pagine tenor temerè infringatur et testium subscriptione et cyrographi divisione et sigilli ecclesie nostre, sigilli etiam supradicti domini impressione muniri fecimus. Signum Godefridi de Guisiâ, etc. Actum et confirmatum anno incarnati Verbi MCLXX°.

MONS-EN-LAONNOIS, *Mons in Laudunesio*. — Joli village de l'ancien Laonnois, bâti en amphithéâtre au pied d'une haute colline, à 6 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Pierre et Paul. — Culture en 1760, une demi charrue, 40 arp. de prés, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 354 h. (78 feux); 1800, 462 h.; 1818, 587 h.; 1836, 656 h.; 1856, 549 h.

Ce village faisait autrefois partie du domaine des évêques de Laon. Il entra, en 1174, dans la commune confédérée du Laonnois (V. ce mot). Les Anglais le pillèrent et le brulèrent en 1373. Charles IX, traversant le pays en 1563, fut, dit-on, obligé de s'arrêter à Mons-en-Laonnois pour y coucher. Pendant la nuit le plancher de sa chambre s'écroula, et il aurait péri sous les décombres si l'on n'était venu à temps pour le secourir. En 1589, les habitans s'étant déclarés pour la ligue, transformèrent leur église en forteresse en l'entourant d'une ceinture de

murailles flanquées de tourelles et garnies de palissades; puis ils se mirent à faire des courses aux environs, rançonnant tous les gens qui ne tenaient pas le même parti. Le gouverneur royaliste de Crépy résolut alors de les surprendre: le 24 février 1590 il attaqua inopinément leur forteresse, la força, *et les mutins de là dedans furent bien estrillez comme ils le méritoient*, dit un historien contemporain qui n'était pas ligueur. — En 1655, l'armée française commit de grands désordres à Mons-en-Laonnois, et le livra au pillage. — Deux sinodes furent tenus dans l'église de ce village par les évêques de Laon, le premier en 1240, le second en 1353.

Seigneurs de Mons-en-Laonnois.

Ce domaine portait autrefois, paraît-il, le titre de vicomté.

1146. Eudes de l'abbaye, seign. de Mons? femme, Gertrude.

1166. Nicolas, chev. de Mons.

1169-78. Renaud de Mons.

1198. Anselme de Mons?

12... Renaud II de Mons.

1229. Henri de Mons; femme, Auvide de Pont-à-Bucy.

1236-54. Gobin ou Gobert dit le Cat, chev. de Mons. Gobin vendit, en 1236, à l'évêque de Laon, moyennant la somme de 100 liv. parisis, du consentement de sa mère Adeline, et de Guillaume, mari de cette dernière, ce qu'il possédait à Laniscourt, Bois-Roger et les Crenttes. — Après lui, on ne trouve plus de seigneurs laïcs à Mons-en-Laonnois.

Fief des Moraines à Mons-en-Laonnois.

Il s'étendait sur les terroirs de Mons, Clacy et Thierret, et relevait de l'évêché de Laon.

1600. Nicolas Aubert, seigneur de Moraines.

1602. Daniel Aubert, son fils, avocat à Laon, seign. dud.

169.. Thimothée Aubert, échevin de Laon. Il vendit ce fief à

1701. Louis Aubert, cuisinier à Laon.

1731. Claude Mauclerc, bourgeois de Laon et Nicolas Basteur, seign. dud.

MONTAIGU-EN-LAONNOIS, *Mons acutus in Laudunesio.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline isolée ayant la forme d'un pain de sucre, à 15 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 8 charrues, 15 arp. de prés, 200 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population: 1760, 450 h. (133 feux); 1800, 747 h.; 1818, 808 h.; 1836, 933 h.; 1856, 970 h.

Ce village doit sa naissance à un château-fort que Thibaut le Tricheur, comte de Blois, fit bâtir en l'année 946 au sommet du mont qui le domine. Ce château, dont les murs entièrement en grès, étaient de distance en distance flanqués de demi-tours, se composait de deux enceintes en quelque sorte *superposées*, ce qui le rendait presqu'inexpugnable. Aussi, devint-il de suite le point de mire de tous les partis. Conrad, à la tête d'une armée d'Allemands, s'en empara pour Louis d'Outremer, en 948. Hugues Capet le prit à son tour en 987; mais il fut repris deux ans après par Charles de Lorraine. Ce château tomba, en 1372, au pouvoir des Anglais qui commencèrent sa ruine. Les Bourguignons s'en étant emparés en 1417, le fameux Lahire les en chassa l'année suivante, mais ils le reprirent trois ans après. Charles VII vint en faire lui-même le siége en 1441. La garnison

réduite aux abois, prit enfin l'engagement de le rendre dans un délai dont elle profita pour raser le château de Montaigu jusqu'aux fondemens. — Les habitans de ce village furent dotés par un de leurs seigneurs, vers 1175, d'une charte de commune calquée sur celle de Laon. — Montaigu est la patrie de Gérard de Montaigu, chanoine de Laon, Paris et Reims, avocat général du roi au parlement, mort en 1339; de Foulques de Montaigu, abbé de St-Médard, mort en 1427; et de Jean Desmarquais, savant en droit canon, lequel vivait au 15e siècle.

On a : *Notice historique sur Montaigu-en-Laonnois*, par Melleville, 1853.

* *Seigneurs de Montaigu.*

946. Thibaut le Tricheur, comte de Blois.

948. Rainold, comte de Reims, seign. de Roucy et Montaigu.

1050. Maingaud de Montaigu.

1080. Robert Ier, seign. dud.; enfans : Guillaume, Robert, moine à St-Thomas; Blihart, Etienne, Henri, Hugues.

1081. Guillaume. Enfans : Hellin? Ermengarde.

1098. Hellin, seign. dud?

1099. Thomas de Marle, seign. dud., par sa femme Ermengarde.

1101. Robert ou Roger de Pierrepont, seign. dud., par son mariage avec la même. Enfans : Hugues : seign. de Pierrepont; Guillaume, mort jeune, Gautier dit *sans terre;* Guy, évêque de Châlons en 1143; Aélide.

1128. Robert III, seign. dud.; Femmes : 1° Marguerite de Roucy; 2° Elizabeth de Mareuil; enfans : Gautier, Guy ou Guyard, clerc; Arnoul dit *Payen*.

1156. Gautier ou Vautier, seign. dud.; femme, Marguerite.

1178. Guillaume II, seign. dud.?

1180. Robert IV, seign. de Pierrepont et Montaigu; femme, Eustachie de Roucy (V. Pierrepont). Le domaine de Montaigu entra ensuite dans les mains des comtes de Roucy (voyez ce mot), qui le gardèrent jusqu'au commencement du 16e siècle; puis il passa aux suivans :

1525. Robert de Lamarck, seign. de Fleurange, et de Montaigu par son mariage avec Guillemette de Sarbruck, sœur d'Amédée de Sarbruck, comte de Roucy et de Braine.

1555. Guillemette de Lamarck, dame de Montaigu, après la mort de son mari ci-dessus.

1603. Jacques de Harlay, seign. de Chanvallon, et de Montaigu par sa femme Catherine de Lamarck.

1615. Achille de Harlay, chev., seign. de Breval et Montaigu, gentilhomme de la chambre, procureur général au parlement de Paris.

Ce dernier paraît avoir vendu la terre de Montaigu à David de Miremont, seign. de Berrieux, dont l'un des descendans la donna à son puîné; mais elle ne tarda pas à rentrer dans les mains des seigneurs de Berrieux qui la possédaient encore au moment de la révolution.

1702. Charles-François de Miremont, capit. dans le Languedoc; puîné d'Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux, devint seign. de St-Etienne et baron de Montaigu; femme, Marie-Louise-Charlotte de Goujon, sa cousine.

1741. Alphonse-Marie de Miremont, leur fils, seign. de St-Etienne, baron de Montaigu, mort sans postérité en 1744.

MONTARCÈNE, *Mons Arcenius, Mons Arcenis* (14e siècle). — Hameau dépendant de Montbavin. Il appartenait autrefois au chapitre de Laon.

MONTARMANT. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait jadis une paroisse séparée où l'on comptait, en 1760, 15 feux, 300 arp. de terres, 20 arp. de prés et 3 arp. de vignes.

MONTBAVIN. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans un petit vallon, à 10 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection

et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760 : 3 charrues, 4 arp. de prés, 30 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, 142 h. (31 feux); 1800, 129 h.; 1818, 101 h.; 1836, 144 h.; 1856, 115 h.

Montbavin appartenait autrefois au chapitre de la cathédrale de Laon.

MONTBÉRAULT, *Mons Beraldus* ou *Beraudus*. — Ce hameau, dépendant de Bruyères, formait jadis une paroisse à part avec Courthuy. On y comptait 69 h. en 1760, 4 charrues, 60 arp. de bois et 25 arp. de vignes. Il appartenait autrefois au chapitre de Laon.

MONTBERTOIN. — Hameau dépendant de Montreuil-aux-Lions. C'était jadis un fief.

1780. M. Descourtils, commandeur de St-Lazare.

MONTBREHAIN, MONTBREHAN, *Mons sterilis*. — Bourg de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée, à 58 k. au nord de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population . 1698, 752 h.; 1800, 1,511 h.; 1818, 1,493 h.; 1836, 1,818 h.; 1856, 1,964 h.

Ce bourg est la patrie de Jean de Montbrehain, abbé du Mont-St-Martin, mort en 1436; et de P.-Fr. Lévêque, militaire intrépide du temps de l'Empire.

Seigneurs de Monbrehain.

1224. Rogues de Fayel, chev., sire de Montbrehain.

1259. Pierre, chev., seign. de Condren et Montbrehain?

15... Georges de Valpergue, gentilh. de la chambre, gouvern. de La Capelle, seign. de Presles et Montbrehain; femme, Antoinette des Molets. Leur fille Marguerite porta Montbrehain en mariage à

1540. Josse de Fay, écuyer.

1553. Josse II de Fay, leur fils; femme, Eléonore de Canteleu.

1570. Antoine de Fay, leur fils, seign. dud.; femme, Marguerite Disque. De Fay, armes : *de sable, à 3 molettes d'argent.*

1572. Louis de Macquerel, chev., seign. de Rimbercourt, Montbrehain et Quesmy, gouverneur de Noyon; femme, Charlotte de Valpergue; enfans : Louis, Anne, seign. de Viencourt; Françoise-Jacqueline, femme de Claude de Parisy.

1620. Louis II de Macquerel, chev., seign. desd.; femme, Catherine de Biencourt.

1660. Louis III de Macquerel, leur fils, chev.; femme, Anne d'Yauville.

1690. Jean de Macquerel, seign. desd. et de Parpeville (V. ce mot).

MONTCHALONS, autrefois MONT CHABLON, *Mons Cavallonis*, *Cabilo*, *Cabulo* ou *Cavillus*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste gorge, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 5 charrues, 45 arp. de prés, 100 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population : 1760, 235 h. (51 feux); 1800, 214 h.; 1818, 235 h.; 1836, 229 h.; 1856, 200 h.

On voyait autrefois à Montchâlons un château-fort qui avait été construit en 1260. — Les habitans de ce village obtinrent de leur seigneur, au commencement du 13ᵉ siècle, une charte communale dont le texte est perdu.

On a : *Histoire généalogique de la Maison de Montchâlons-en-Laonnois*, par Melleville, 1856.

Seigneurs de Montchâlons, relevant de l'évêché de Laon.

La première famille de Montchâlons qui portait : *de sinople, à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys naissante de gueules*, fut autrefois l'une des plus importantes du pays et a donné des seigneurs à un grand nombre de villages (V. Bosmont, Bouconville, Cilly, Mauregny, etc.). Du temps de Philippe-Auguste, ses membres portaient le titre de chevaliers bannerets.

1117. Albéric de Montchâlons. Enfans : Clarembaud, Barthélemi, seig. de Bosmont, Hugues.

1138. Clarembaud de Montchâlons. Enfans : Barthélemi, Gautier, seign. de Mauregny ; Bliart.

1141. Barthélemi, sire de Montchâlons.

1147. Hugues, sire dudit. Femme, Agnès. Enfans : Payen, Mélissende.

1163. Payen, sire dudit. Femme, Mélissende ou Mathilde de Montaigu. Enfans : Clarembaud, Albéric, Barthélemi, chanoine de Laon ; Guy, seign. de Vaurseine ; Jean, seign. de Berrieux ; Marie, femme de Guillaume du Sart ; Ade ou Elizabeth, femme de Pierre de Braine ; N., femme de René de Sons.

1168. Clarembaud II, chev., sire de Montchâlons, Bouconville et Neuville. Femme, Luciane. Enfans : Barthélemi, Simon, seign. de Neuville ; Gobert, seig. de Bouconville ; Albéric, seig. de Courtrizy ; Bremonde, femme de Gaucher de Tugny ; Basilie et Marie.

1216. Barthélemi II, sire dud. Femme, Alix de Château-Porcien, qui lui apporta cette terre en mariage. Enfans : Jacques, Alix, femme de Gilles de Sons.

1235. Jacques, seig. de Montchâlons et Château-Porcien. Enfans : Hellin, Jacques, Raoul, clerc ; Elizabeth, femme de Gilles de Roisy ou Roisin.

Vers 1240. Hellin, seign de Montchâlons.

1248. Jacques II, son frère, seign. dudit et Château-Porcien. Enfans : Gobert, Jacques, seig. de Château-Porcien.

1281. Gobert, sire de Montchâlons. Enfans : Guillaume, Gilles.

13.. Guillaume, sire dud.

13.. Jean, sire dud. Enfans : Raoul, Guichard, chanoine d'Antoing, Julienne, femme : 1° de N, seign. de Vendy ; 2° de Jean de Lombus, chev.

1326. Raoul, chev., sire de Montchâlons.

1350. Colard, sire dudit.

1372. Guillaume II, sire dud., châtelain de Mézières. Femme, Marguerite de Châlons. Guillaume mourut sans enfans vers 1380. La terre de Montchâlons revint à son parent Jean II de Montchâlons, sire de la Bove. Elle fut ensuite donnée en dot à Marie, fille, paraît-il, de Robert IV, sire de la Bove, laquelle avait épousé

1386. Jean, chev., seig. de Thoulon. Après eux, le domaine de Montchâlons rentra dans les mains des seign. de la Bove et n'en sortit plus (Voyez la Bove).

MONTCORNET, *Mons cornutus*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 35 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 20 charrues. — Population : 1760, 360 feux ; 1800, 1,250 h. ; 1818, 1,364 h. ; 1836, 1,583 h. ; 1856, 1,739 h.

Le bourg de Montcornet est certainement ancien, et cependant il n'en est pas fait mention avant le 11ᵉ siècle. On y voyait autrefois un château-fort qui, en 1387,

fut enlevé d'assaut par les gens du duc de Lorraine, sans déclaration de guerre préalable; par représailles, le roi fit saisir le château de Boves. Ce bourg fut entouré de fossés et de terrasses au 16e siècle, ce qui ne l'empêcha pas d'être pris et pillé par les Espagnols en 1558 et 1578. Quatre ans auparavant, le bourg de Montcornet avait été presqu'entièrement détruit par un incendie qui y consuma plus de mille bâtimens. Les Espagnols ruinèrent de nouveau ce bourg en 1650. — A la fin du siècle dernier, il y avait à Montcornet une manufacture florissante de gros drap ou serge; au 13e siècle, ce bourg possédait des foires très-fréquentées. — Des frères de la Trinité tentèrent de s'établir à Montcornet en 1255; mais repoussés par les curés du lieu et des environs, ils furent contraints de s'éloigner. Un particulier de ce bourg, nommé Pierre Aubert, qui avait fait le voyage de Jérusalem, fit bâtir en 1508 le calvaire de Montcornet, avec une chapelle où se forma aussitôt un pèlerinage. Le fondateur y établit peu après un hermitage habité par des frères lais, qui prenaient soin de la chapelle.

Montcornet est la patrie de Barthélemi de Montcornet, évêque de Beauvais en 1162; de Gérard, évêque de Soissons, mort dans la Pouille vers 1295; de Gilles de Montcornet, abbé de St-Nicaise de Reims en 1316; de François Lemaire, recteur de l'université de Paris au 17e siècle; de Pierre-Nicolas Delvincourt, chanoine de Laon et poëte du même temps; de Duclos-Dufrenoy, dont la haute position dans la bourgeoisie et le monde financier de Paris, lui valut de périr sur l'échafaud révolutionnaire.

Seigneurs de Montcornet.

La liste en est fort difficile à dresser; aussi ne garantissons-nous pas entièrement la suivante:

1058. Bouchard de Montcornet.

1080. Hugues de Montcornet. Femme, Ermentrude de Roucy.

11.. Hugues II de Montcornet. Femme, Béatrix de Risnel. Enfant, Barthélemi, évêque de Beauvais en 1162.

1162-78. Guy de Montcornet. Sa sœur Elizabeth épousa Gossuin, châtelain de Pierrepont.

11.. Pierre de Montcornet.

1207-22. Hugues III, son fils. Femme, Yolende. Enfans: Gilles, Widèle, Pierre, Gérard.

1227. Gilles, seign. dudit et de La Ferté.

12.. Henri de Louvain, seign. dud.

1240. Jean, seign. dudit.

1250-63. Gilles II ou Gilon, seig. dud.? Fme, N., de Bazoches. Enfans? Gérard, évêque de Soissons; Gilles, abbé de St-Nicaise de Reims.

1266. Clémence, comtsse de Namur, dame dud.

1271. Pierre II, seign. dudit.

1280. Baudoin, son fils.

Vers 1300. Jean de Louvain, s. dud., écuyer.

1322. Felicitas de Luxembourg, sa veuve, dame dudit.

1357. Gillebert, chev., seign. d'Abecourt de Quasebec? et Montcornet.

Ce domaine entra ensuite dans les mains des sires de Coucy, et en 1400, la veuve d'Enguerrand VII le vendit au duc d'Orléans, avec Coucy et autres terres.

14.. Thierry de Horn, seig. de Montcornet.

Vers 1415. Antoine de Croy, sire de Renty, seign. de Montcornet par acquisition. Femmes: 1o N. de Roubais; 2o Marguerite de Lorraine. Enfans: Philippe, Jean, sire de Rœux, tige de cette maison et trois filles.

14.. Philippe de Croy, sire de Renty, seign. de Montcornet.

La terre de Montcornet entra ensuite dans les mains des comtes de Marle (V. ce mot), puis elle passa aux suivans:

1509. Charles de Luxembourg, évêque de Laon, seign. dudit.

1520 Jean le Périlleux, écuyer, seig. dudit.

Montcornet entra ensuite dans le domaine du roi de Navarre, et Jeanne d'Albret le vendit à la suivante, pour le prix de 63,000 livres.

1601. Madame de Vaudemont.

1625. Henri de Lorraine, marquis de Moy, comte de Chaligny, seig.-châtel. de Montcornet.

1662. Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraie, seign. de Rozoy et Montcornet, comte de Marle et La Fère.

16.. Le duc d'Agenois, seig. de Montcornet. Il fit démolir le château.

16.. Le duc d'Aiguillon, par héritage du précédent.

1679. Hyacinthe-Procope de Ligne, marquis de Moy, seig.-châtelain de Montcornet. Il vendit en 1707 la terre de Moy et la châtellenie de Montcornet à Louis-Antoine Crozat, trésorier des États du Languedoc (V. Moy).

En dernier lieu, le domaine de Montcornet était rentré dans la maison d'Orléans.

Il y avait autrefois à Montcornet le fief du *Bois Tiroux* qui relevait de l'évêché de Laon.

MONT-D'ORIGNY. — Gros village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le penchant d'un côteau près de la rivière d'Oise, à 39 k. au N. de Laon et 17 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Ribemont, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Population : en 1760, 220 feux; 1800, 901 h.; 1818, 954 h.; 1836, 1,101 h.; 1856, 1,217 h.

On peut supposer que ce village n'existait pas encore au 7e siècle, puisque les reliques de Ste Benoîte furent découvertes en l'année 665, à l'endroit même où est aujourd'hui bâtie l'église du Mont-d'Origny. Cette découverte est vraisemblablement la cause de la formation de ce village.

MONTECAPPE. — Hameau aujourd'hui détruit, lequel s'élevait autrefois sur le territoire de Commenchon. Il tirait son nom des capets ou chaperons portés jadis par les moines; un petit prieuré y avait été établi en 1160.

MONTÉCOUVÉ, *Mons Scovatus*. — Hameau dépendant de Juvigny.

MONTESCOURT-LIZEROLLES, *Monnis* ou *Monis curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine ondulée, à 38 k. au N.-O. de Laon et 14 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Lambert. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, 400 arp. de prés, 20 arp. de marais, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 69 feux; 1800, 398 h.; 1818, 389 h.; 1836, 433 h.; 1856, 550 h.

On voit près de Montescourt une butte ou tombelle qui passe pour renfermer le corps d'un général espagnol tué à la bataille de St-Quentin, en 1557.

Seigneurs de Montescourt.

1102. Henri de Montescourt.

1160. Verric de Montescourt. Fme, Liegarde. Enfant, Gautier.

1163. Wiard de Montescourt.

1179. Robert de Montescourt.

1189. Baudoin de Montescourt.

Vers 1195. Guillaume, chev. de Montescourt. Il partit pour la croisade en 1202, avec Eudes son frère, moine, après avoir donné une rente de 16 muids de froment à l'église de Ly-Fontaine, sous la condition qu'ils rentreraient dans leur

bien s'ils revenaient sains et saufs de la Terre-Sainte.

1202. Jean, chev. de Condren, seig. de Montescourt. Femme, Oda. Enfans: Geoffroy, Renaud, Isabelle, femme de Simon le Sot.

1216-29. Anselme, chev. de Montescourt.

Vers 1250. Gautier, chev., sire de Montescourt. Femme, Béatrix.

Vers 1280. Anselme II, chev., sire dudit.

1327. Jean de Chivres, écuyer, sire dudit.

1476. Jean de Rouvroy, seign. de St-Simon et Montescourt.

1609. Louis de Barbançon, seign. de Montescourt.

1670. René Varlet, seign. dudit.

1718. Marie-Anne Crommelin, dame dudit.

1770. N. de Héricourt, seign. dudit.

En dernier lieu, M. de Bourgneuf.

Mont-de-Guny. — Ferme dépendante de Guny. C'était autrefois un fief dont les seigneurs connus sont :

1307-47. Jean du Plessiers.

1405. Rasse de Flincourt, seign. de la Tour-Carrée, le Mont-de-Guny et Carcassonne.

1425. Jacquemart de Flincourt, seign. dudit.

1472. Pierre de Meraucourt, seign. dudit, curé de Selens.

1534. Hugues Colot de Bonneville, seig. dud.

1669. Charles Geuffrin, seign. dudit, chanoine de Laon.

1699. Pierre Deschiens, seign. dudit.

MONTFAUCON, *Mons falconis*, *Mons falconum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à la pointe d'un plateau élevé, à 92 k. au sud de Laon et 12 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, 18 charrues et demie, comprenant 1,400 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, 57 feux ; 1788, 317 h. ; 1800, 324 h. ; 1818, 293 h. ; 1836, 279 h. ; 1856, 287 h.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Montfaucon. En dernier lieu, c'était le duc d'Orléans.

Fief de la Doutre à Montfaucon.

1780. M. Bertin, procureur au Parlement.

Montfrenoy. — Ferme dépendant de Charmes. — On prétend que cet endroit était, au 12e siècle, un petit village qui possédait une église paroissiale dont dépendait alors le village de Charmes.

MONTGOBERT, MUNGUNBERT (12e siècle), *Mons Gobertus* ou *Gumbertus*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité d'une longue et étroite vallée, à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Sulpice. — Culture en 1760, 10 charrues de terres fortes, ne rapportant que du froment, 60 arp. de prés, 45 arp. de bois et garennes. — Population : en 1760, 72 feux ; 1800, 287 h. ; 1818, 280 h. ; 1836, 304 h. ; 1856, 402 h.

Au 13e siècle, Montgobert possédait une maladrerie.

Seigneurs de Montgobert.

Au 15e siècle, les seigneurs de Montgobert avaient droit de chasse dans la forêt de Retz, au lièvre, au *pilet* ou *picet*, au chat, à la *fayne*

et au tesson. Ils avaient de plus le droit d'y faire ramasser un essein de chataignes.

1162. Théobald de Montgobert. Jean, son frère.

1190. Jean Ier de Montgobert. Enfans : Jean, Guillaume, Guy, seig. de Pernant ? Marguerite, femme d'Anselme de Germaincourt ; Hersende, femme de Guermond de Buzancy ; Eustachie

1211-39. Jean II de Montgobert, chev.

1238. Adam de Montgobert. Fme, Eustachie.

1255. Robert de Montgobert, chev. Fme, Osilie.

1264-70. Adam II de Montgobert, écuyer. Fme, Marie. Enfans : Jean, Emmeline, femme de Thibaut le Boulanger ; Marguerite, femme de Jean le Michieu ; Pentecôte, femme de Pierre de Saintines, écuyer.

1284-90 Jean III de Montgobert. Femme, Pélerine. Enf., Marguerite, qui porta Montgobert à

1304-10. Raoul de Clermont, écuyer, seign. de Tartigny.

1310. Raoul II de Clermont, sire de Tartigny et Montgobert.

1343. Jeanne de Chambly, veuve du précédent. Elle se dit dame de Montgobert par son propre héritage.

1399. Jean IV, seig. de Menon et Montgobert.

14.. Jean V de Menon, écuyer, son fils, seig. de Montgobert.

1470. N. de la Hauvedière, dme de Montgobert. Elle vendit cette terre à

1474. Robert de Malortie.

1630. Robert de Joyeuse, baron de Werpell, seign. de Montgobert. Femme, Judith Hannequin. Enfans : Michel ? Judith ; Anne, femme de François de Riencourt, seig. de Parfondru.

1649. Michel de Joyeuse, seig. de Montgobert.

1666. François de Joyeuse, seign. dudit et St-Pierre-Aigle.

1694. Jules, marquis de Joyeuse, seign. de St-Lambert, Montgobert et Soucy.

1789. N. Desplans ou Desplaces.

MONTGRU-ST-HILAIRE, autrefois ST-HILAIRE-MONTGRUES, *Mons gruum ad sanctum Hilarium*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti à la pointe d'une montagne, à 70 k. au sud de Laon et 28 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire, évêque de Poitiers. — Culture en 1760, 3 charrues, terres médiocres rapportant un tiers froment, 2/3 méteil et seigle, 15 arp. de prés. — Population : en 1760, 20 feux ; 1800, 83 h. ; 1818, 108 h. ; 1836, 104 h. ; 1856, 64 h.

Avant la révolution, Montgru possédait un prieuré. Le prieur était seigneur du village.

MONTHEAUMERY. Voyez MOYEMBRIE.

MONTHENAULT, *Mons Hunoldi* (12e siècle) ou *Hanoldi*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le plateau d'une colline élevée, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues, 2 arp. de prés, 100 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : 1760, 47 feux ; 1800, 203 h. ; 1818, 205 h. ; 1836, 213 h. ; 1856, 193 h.

Seigneurs de Monthenault.

Vers 1400, Pierre Poire, seign. de Monthenault, d'une ancienne famille bourgeoise de Laon.

1438. Pierre Poire, son fils, écuyer, seign. dud.

1440. Pierre de Chambly, seign. dud., d'une famille originaire de Picardie ; femme, Paquette de Caulaincourt ; enfans : Mathieu, Jeanne, femme de Jean de *Invel* ; Guarin, sans alliance ;

Jean, Marguerite, femme de Jacques de Milly.

Vers 1490 Mathieu de Chambly, chev., seign. dud., sans enfans.

1513. Jean de Chambly, chev., seign. dud., Pancy, Chamouille, Colligis; femme, Jeanne du Sart; enfans : Lancelot, Charles, seign. de Pancy, Chamouille et Colligis.

1530. Lancelot de Chambly, seign. de Monthenault, Varnier et Augicourt; femme, Jeanne, *aliàs* Jossine de la Haie; enfans : Jean, Antoine, moine à St-Denis; Nicolas, seign. de Varnier; Marguerite, femme de Nicolas des Fossés, seign. de Longchamp, près Guise.

15... Jean II de Chambly, seign. de Monthenault, Pancy et Chamouille, lieutenant au gouvernement de Ste-Menehould; femme, Marie de Coland.

16... Jean-Jacques de Chambly, leur fils, seign. desd., et de Bosmont par acquisition; femme, Madeleine d'Anglebermer : enfans : Jacques-François, Claude, seign. de Bosmont.

1670. Jacques-François de Chambly, seign. de Monthenault, Pancy, Chamouille, Colligis, Lierval, maréchal hérédit. du Laonnois, capit. au régim. de Normandie; femmes : 1° Claude de Roucy-Sissonne; 2° Françoise de la Gaulx; enfans : Charles, Emmanuel, seign. de Lierval; Mariette et Madeleine, religieuses à N.-D. de Soissons; Claude, chev. de Malte : Marie-Charlotte, femme de René de Saquespée.

1684. Charles de Chambly, chev., comte de Monthenault, seign. de Pancy, Chamouille, Colligis, Lierval, Courthuy, gentilhomme de la chambre; femme, Henriette-Marie de Bruncam (*aliàs* de Bruncamp); enfans : Jean-Jacques, Charles-François, Marie-Charlotte et Elizabeth-Henriette, sans alliances; Marie-Claude, religieuse à N.-D. de Soissons.

168.. Jean-Jacques de Chambly, comte de Monthenault, tué en 1692 au combat de Steinkerque.

1692. Charles-François de Chambly, comte dud, seign. de Bosmont, maréchal hérédit. du Laonnois; femme, Jeanne le Corgneux. Sa fille unique Jacqueline, épousa le suivant et lui porta ces terres.

De Chambly : *d'azur, au sautoir d'or, chargé de 5 tourteaux de gueules.*

1757. René-François André, comte de la Tour-du-Pin, chev., vicomte de la Charce, brigadier des armées du roi.

17... René-Charles-François de la Tour-du-Pin, chev., comte de Bosmont, seign. de Monthenault.

En dernier lieu, la terre de Monthenault était dans les mains de M. Darras.

MONTHIERS, MONTIERS, *Monsterolium*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur le Clignon, à 75 k. au sud de Laon et 10 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chât.-Thierry, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 540 arp. de terres, 40 arp. de prés, 24 arp. de vignes, 10 arp. de bois. — Population en 1760, 70 feux; 1788, 306 h.; 1800, 326 h.; 1818, 316 h.; 1836, 346 h.; 1856, 350 h.

Les anciens seign. de Monthiers nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. de Menars, seign. de Marigny.

MONTHUREL, MONTUREL, *Mons Hurellis*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé à mi-côte sur la rive droite du Surmelin, à 97 k. au sud de Laon et 17 au S.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 5 charrues et demie comprenant 420 arp. de terres, 20 arp. de

prés, plus 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 40 feux ; 1788, 160 h. ; 1800, 169 h. ; 1818, 188 h. ; 1836, 213 h. ; 1856, 194 h.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Monthurel. Au moment de la révolution, cette terre était dans les mains de M. le comte de la Tour-du-Pin-Lachaux Montauban, seign. de Condé-sur-Marne.

Montigny. — Maison isolée dépendant de La Croix. C'était autrefois un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1780. M. Dumoulin, capit. de dragons, seign. de Montigny.

MONTIGNY-CAROTTE, ou EN ARROUAISE, *Montigniacum in Arroesiâ*. — Gros village de l'ancien Vermandois, bâti sur une butte isolée, à 47 k. au nord de Laon et 16 au N.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 1,400 arp. de terres, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 781 h. ; 1818, 904 h. ; 1836, 1,038 h. ; 1856, 1,196 h.

Au 11ᵉ siècle, la terre de Montigny appartenait aux seigneurs de Ribemont. Anselme, l'un d'eux, la donna en l'année 1084, aux religieux de St-Nicolas-des-Prés, qui très-vraisemblablement y firent bâtir une ferme autour de laquelle s'est formé le village.

Seigneurs de Montigny-Carotte.

Nous ne donnons cette liste qu'à titre de renseignement, ne pouvant garantir sa complète exactitude.

1096. Jean de Montigny. Il prit part à la croisade de cette année.

1181. Adam de Montigny, chev.

1211. Gérard de Montigny.

12... Galon de Montigny. Il portait l'étendard royal à la bataille de Bouvines ; on sait que Philippe-Auguste y courut risque de la vie. Galon de Montigny, pour appeler du secours, agitait d'une main l'étendart royal, tandis que de l'autre il écartait l'ennemi à grands coups d'épée. Philippe-Auguste le récompensa en lui donnant la terre de Garneville.

1292. Jean II de Montigny, bailli de Vermandois.

1299. Josse de Montigny.

1321. Pierre *Becquos*, sire de Montigny.

1330. Pierre Renaud, chev., seign. dud.

13... Robert de Montigny ; femme, Marie de Hemerecq ; enfans : Jean, Robert, Isabeau, femme de Thierry de Horn.

13... Jean III de Montigny ; femme, Aliénor des Quesnes ; enfans : Robert ? Aliénor, femme de Guillaume de Horn.

1404. Guillaume de Horn, seign. de Montigny par sa femme.

14.. Jacques de Horn, leur fils, seign. dud. et d'Altena ; femme, Jeanne de Meurs ; enfans : Jacques, comte de Horn ; Frédéric ; Jean, évêque de Liége.

14.. Frédéric de Horn, seign. dud. ; femme, Philippe de Melun. Frédéric fut blessé à mort devant Guise en 1487. Sa fille Marie épousa le suivant et lui porta Montigny.

1487. Philippe de Montmorenci, seign de Nivèle ; enfans : Joseph, seign. de Nivèle ; Floris.

15... Floris de Montmorenci, baron de Montigny.

1660. François de Barthelémi, seign. dud. Armes : *d'argent, au levrier courant de sable, accolé d'or, coupé d'azur, au massacre d'or.*

Montigny-le-Court, autrefois la Court. — Ferme dépendant de Montigny-

Carotte. — En 1165, l'abbaye de St-Quentin-en-l'Ile, donna à St-Nicolas-des-Prés de Ribemont, la quatrième partie de sa maison de Montigny-la-Court, pour une rente de 20 asnées de froment et de 4 d'avoine, rendues dans ses greniers.

MONTIGNY-L'ALLIER, MONTIGNY-RUSSY, *Montigniacum Russiacum*. — Village de l'ancien Valois, placé sur le bord du ruisseau du Clignon, à 85 k. au S.-O. de Laon et 35 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 359 h.; 1818, 391 h.; 1836, 461 h.; 1856, 431 h.

Seigneurs de Montigny-l'Allier.

1397. Jean de Brunet, dit Jeannot, seign. de Montigny-l'Allier.

1475. Eléonore de Brumières, dame de Trélon et Montigny-l'Allier, porta ce domaine, en 1478, à Jean de Miremont, seign. de Berrieux. Il devint ensuite l'apanage d'une branche cadette de cette maison.

Vers 1580. Paul de Miremont, seign. de Montigny; femme, Marie-Victoire Scolari; sans enfans.

1730. De Vaultrier, seign. de Gilocourt et Montigny-l'Allier.

MONTIGNY-LE-FRANC, *Montiniacum francum*, *Montignifrancus*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 25 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 25 charrues, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 305 h. (66 feux); 1800, 360 h.; 1818, 429 h.; 1836, 488 h.; 1856, 449 h.

Au 12e siècle, ce village appartenait aux seigneurs de Montaigu. Robert, l'un d'eux, ayant commis des dégâts sur les terres de Barenton-Bugny, qui était au chapitre de Laon, fut cité par ce même chapitre et condamné à lui abandonner, à titre de dédommagement, la terre de Montigny-le-Franc avec tous ses habitans et dépendances. C'est ainsi que cette communauté religieuse est devenue propriétaire de ce domaine qu'elle possédait encore au moment de la révolution. — En 1712, ce village fut mis à contribution par le partisan hollandais Growestein. — Il y a quelques années, on voyait encore au nord de ce village les ruines d'un ancien château. Une grande pluie d'orage en ayant mis les fondations à découvert mit également au jour une quantité considérable d'ossemens humains qui se trouvaient enfouis au pied de ces murailles.

MONTIGNY-LENGRAIN, MONTIGNY-LE-CHATELET (13e siècle), *Montinetum Langrini*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur une colline élevée, à 60 kil. au S.-O. de Laon et 20 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 13 charrues, rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 18 arp. de bois. — Population : 1760, 73 feux; 1800, 490 h.; 1818, 515 h.; 1836, 643 h.; 1856, 568 h.

Ce village est fort ancien; il appartenait originairement aux rois de France. On y voyait un château-fort dont Herbert, comte de Vermandois, s'empara en 943. Les troupes du roi le reprirent l'année suivante; mais tandis que le roi était occupé à Rouen, Bernard, comte de Senlis, Thibaut le Tricheur et Herbert II, comte de Vermandois, reprirent le château de Montigny et le rasèrent. — En 1255, St Louis affranchit ses hommes de corps habitant Montigny, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre sous la domination d'un autre seigneur que lui, sans retomber aussitôt en servitude. — Des espèces d'ossuaires gaulois furent découverts en 1846 sur le mont Courtieux et près du bois de Banru à Montigny. C'était un vaste tombeau couvert de larges dalles, dont la principale était percée de 20 trous en forme d'entonnoir. Les squelettes, au nombre de cent, y étaient placés tête-bêche et formaient plusieurs lits. On y recueillit quatre haches en silex et une en porphyre noir. Il y avait aussi des grains de silex taillés à facettes, et des fragmens de couteaux à sacrifice, aussi en silex. — Avant la révolution, Montigny possédait un prieuré.

Seigneurs de Montigny-Lengrain.

1047. Nivelon, s. de Pierrefonds et Montigny.

1250. Drouart de Courtieux, écuyer, seign. de Montigny le Châtelet et La Vallée.

1268. Renaud de Montigny-Lengrain; enfans: Jeanne et Jeannette.

1277. Jean de Montigny, chev.

1539. Antoine de Vaudré, seign. dud., Courtieux et La Vallée.

1660. René de Cossard, seign. dud.

1694. Charles de Brion, seign. de Hautefontaine et Montigny.

1716. Marc-César de Brion, chev, seign. desd.

1780. La comtesse de Rothe, dame desd.

Fief Banru, à Montigny-Lengrain.

1122. Henri de Banru.

Fief Bonnemain, à Montigny-Lengrain.

1770. Le comte de Rothe, seig. de Bonnemain.

MONTIGNY-LÈS-CONDÉ. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à la pointe d'une haute colline, à 102 k. au sud de Laon et 22 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond, de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, 6 charrues, comprenant 450 arp. de terres, 40 arp. de prés, 15 arp. de vignes. — Population : en 1760, 34 feux ; 1788, 179 h. ; 1800, 187 h. ; 1818, 217 h. ; 1836, 204 h. ; 1856, 210 h.

Les anciens seigneurs de Montigny-lès-Condé nous sont inconnus.

En dernier lieu, c'était M. le le comte de La Tour-du-Pin, seign. de Condé.

MONTIGNY-SOUS-MARLE, *Montiniacum super Isaram*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé au confluent de la Serre et du Vilpion, à 26 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 10 charrues, 110 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 35 feux ; 1800, 154 h. ; 1818, 204 h. ; 1836, 235 h. ; 1856, 244 h.

Seigneurs de Montigny-sous-Marle.

1275. Jean de Montigny, écuyer.

1402. Enguerrand de Vauxaillon, seign. de Montigny-sous-Marle.

1710-45. Marc-Antoine de Préseau, seign. de Thiernu, Montigny (voyez Thiernu).

MONTIGNY-SUR-CRÉCY ou SUR-SERRE, *Montigniacum super Saram*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 20 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 10 charrues, 15 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : en 1760, 228 h. (71 feux) ; 1800, 550 h. ; 1818, 555 h. ; 1836, 608 h. ; 1856, 571 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon.

Seigneurs de Montigny-sur-Crécy.

1178. Eustache de Montigny ? enfans : Guillaume, Raoul, Guy, Jean, Marie, Mathilde.

1178. Jean de Crécy, seig. dud; enfans : Robert, Blihart, chanoine de Reims. Il donna à St-Vincent la dîme de Montigny.

1222. Clarembaud de Montigny ?

1670. Jean de Bachelier, seign. de Montigny (voyez Pleine-Selve).

1680. Jean de Balmanne, écuyer, garde du corps, seign. de Montigny ; femme, Marie de Coucy (lès-Eppes ?) enfant, Emmanuel.

1698. Emmanuel de Balmanne, lieutenant de vaisseau, chev. de St-Louis ; femme : 1° Louise de Mérélessart ; 2° Madeleine l'Aumosnier ; enfans : Jean, enseigne de vaisseau, tué au siége de Fontarabie en 1714 ; Louis-François, capit. d'une compagnie d'infanterie, tué aux Indes Orientales ; Joseph-Urbain.

1720. Joseph-Urbain de Balmanne, s. dud, garde du corps, puis capit. de cavalerie, chev. de St-Louis ; femme, Louise de Warelle ; enfans : Paul, Marie-Madeleine, Emmanuel.

MONTLEVON, MOLVON, *Mons Luvonis* (11e siècle), *Mons Livonis*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 100 k. au sud de Laon et 20 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Montarmant, Oclaine, Picheny, Chamblon et Coupigny, 325 arp. de terres, 30 arp. de prés. — Population : en 1760, sans Montarmant, Oclaine, Orgerieux, Picheny, Chamblon et Coupigny, 27 feux ; 1788, 387 h. ; 1800, avec les dépendances ci-dessus, 553 h. ; 1818, 516 h. ; 1836, 586 h. ; 1856, 615 h.

En 1076, Hugues de Chât.-Thierry donna l'autel de Montlevon à St-Jean-des-Vignes de Soissons. — Ce village possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Chât.-Thierry au 17e siècle.

Des anciens seigneurs de Montlevon, nous ne connaissons que les suivans :

1138. Albéric de Montlevon.

1780. Le marquis de Courtanvaux, seig. dud.

En dernier lieu, le duc de Doudeauville.

MONTLOUÉ, MONTLOUET (12e siècle), MAUXLOUÉ. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Hurtaut, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, au-

jourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 15 charrues, 40 arp. de prés, 12 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 300 h. (70 feux) ; 1800, 478 h. ; 1818, 555 h. ; 1836, 569 h. ; 1856, 614 h.

La seigneurie de Montloué paraît avoir longtemps appartenu aux seigneurs de Rozoy (voyez ce mot). En dernier lieu elle était dans les mains de M. de La Fontaine.

MONTMILON, MONTMILLON. — Hameau dépendant de Crouttes. C'était jadis un fief.

1674. Pierre Parasson, seign. de Crouttes et Montmilon.

MONTMONJON, autrefois MONTMAJON. — Maison isolée dépendante de Priez. C'était autrefois un fief.

1780. N. Meunier, président en l'élection de Chât.-Thierry, seign. de Montmajon.

MONT-NOTRE-DAME, primitivement SAURÈLE, puis le MONT-STE-MARIE, *Mons Sanctæ Mariæ in pago Tardenensi*. — Village de l'ancien Tardenois, bâti autour d'une colline isolée en forme de pain de sucre, à 40 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Marie-Madeleine. — Culture en 1760, 12 charrues, produisant froment et seigle par moitié, 7 arp. de vignes, 200 arp. de prés, 150 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 451 h. ; 1818, 562 h. ; 1836, 619 h. ; 1856, 630 h.

Ce village est fort ancien. Il appartenait d'abord aux rois de France, qui plus tard le donnèrent à des vicomtes. Il s'y tint six conciles dans les années 589, 960, 972, 973, 977 et 985. Deux synodes y furent également tenus en 1015 et 1023. — On y voyait autrefois un château-fort composé de plusieurs corps de logis, dont le principal était flanqué de quatre grosses tours et renfermait un haut donjon. — Les Anglais pillèrent le Mont-Notre-Dame et les lieux voisins en 1359. Charles VII le reprit en 1427 aux Bourguignons qui l'occupaient. Le château fut alors démoli à la prière et aux frais des Rémois ; mais il fut sans doute rebâti, car au 16e siècle les religionnaires résolurent de le raser, parce que du haut de ses remparts on appercevait tous leurs mouvemens et que la garnison en avertissait, par des signaux, les populations voisines. Ils vinrent donc l'attaquer, mirent le feu aux bâtimens, démantelèrent les tours et incendièrent l'église, dont les combles furent consumés. Ils saccagèrent ensuite le village de manière à n'y laisser aucune maison habitable. Les Espagnols ayant pénétré dans le pays en 1650, les paysans d'alentour se réfugièrent dans les tours de l'église du Mont-Notre-Dame où ils entassèrent leurs meubles. Mais les Espagnols les y découvrirent, mirent le feu à ces matières combustibles et la plupart d'entre eux périrent dans les flammes. — Une collégiale fut fondée au Mont-Notre-Dame dans le courant du 12e siècle par Gérard

de Roussillon, qui avait, dit-on, épousé la fille d'un comte de Soissons. On y voyait d'abord 11 chanoines et un doyen; mais les guerres du 16e siècle ayant réduit le nombre de ces chanoines à 5, on prit le parti, en 1674, de réunir les revenus de cette collégiale au séminaire de Soissons. — L'église du Mont-Notre-Dame est un vaste et beau vaisseau, qui fut bâti, dit-on à tort, sur le modèle de l'église de Soissons; elle fut brûlée plusieurs fois, notamment en 1650. — Il y avait autrefois au Mont-Notre-Dame une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Chât.-Thierry en 1676, et un petit Hôtel-Dieu que l'on réunit à celui de Soissons en 1696.

Seigneurs de Mont-Notre-Dame.

Cette terre portait autrefois le titre de vicomté.

1102. Gervais, vicomte du Mont-Ste-Marie.

1132. Henri Malet, du Mont-Ste-Marie.

1160. Pierre du Mont-Ste-Marie.

1195. Gautier, puîné de Nicolas Ier de Bazoches, seign. de Coulonges et du Mont-Notre-Dame? femme, Elizabeth.

1215-59. Gauthier II de Bazoches, seig. dud., leur fils; femme, Marguerite de Barbonval; enfans: Jean, Philippe, Marie, Jeanne.

1283. Enguerrand du Plessier (Huleu), vicomte dud.

1285. Jean de Bazoches, vicomte du Mont-Notre-Dame.

1288. Simon de Bazoches, vicomte dud.

1298. Jean II dit Coquillart, seign. dud. et de Villesavoye; femme, Gillette de Pondron, veuve de Jean, sire de Cramaille.

1324-44. Jean III de Bazoches dit Coquillard, seign. desd., chancelier de Philippe de France, comte de Valois, prévôt de Soissons.

1391. Thibaut de Moreuil, seign. de Cœuvres et vicomte du Mont-Notre-Dame?

1454. Bernard de Moreuil, puîné du précédent, vicomte dud., seign. de Lesdins; femme, N. d'Autrêches. Leur fille Jeanne porta le Mont-Notre-Dame en mariage à

1470. Jean d'Aumale; enfans: Jean, Guillaume, seign. de Fontaine-Notre-Dame; Renaud.

1499. Jean II d'Aumale, vicomte dud., seign. du Quesnoy, Branges et Lesdins; femme, Jeanne de Rasse; enfans: Philippe, Charles, tige de la branche de Le Haucourt.

1528. Philippe d'Aumale, vicomte dud.; femme, Madeleine de Villiers-l'Ile-Adam; enfans: Louis, François, tige des seigneurs du Quesnoy.

1575. Louis d'Aumale, vicomte dud., pannetier du roi, capit. de 100 hommes d'armes; femme, Antoinette d'Anglebermer.

1580. Jacques d'Aumale, vicomte dud.; femme, Marie de Bossut, sans enfans. Le domaine du Mont-Notre-Dame revint à son petit neveu.

159. Jean III d'Aumale, seign. du Quesnoy; femme, Louise de *Cujar*, dont il eut 12 enfans, ce qui ne l'empêcha pas de donner le domaine du Mont Notre-Dame à son neveu, seign. de Balastre.

1661. Louis II d'Aumale, seign. de Balastre; femme, Madeleine du Clozel (ou du Clozet).

169. Louis III d'Aumale, leur fils, vicomte dud., seign. de Balastre, St-Mandé et Voisins, capit. de cavalerie; femmes: 1° Michelle-Elizabeth d'Harzillemont, qui lui apporta les terres de Branges et Loupeigne; 2° Marie-Charlotte Doulcet; 3 enfans du 1er lit et 5 du second.

Vers 1720. Louis IV d'Aumale, l'aîné, seign. de Branges, Les Bouleaux, etc., vicomte dud.; fme, Marie-Anne Oudan; enfans: Louis et 5 filles.

1776. Louis V d'Aumale, vicomte dud., capit. de Hussards au régiment de Berchini.

D'Aumale: *D'argent, à la bande de gueules chargée de 5 bésans d'or.*

MONTRECOUTURE, *Monstrata cultura.* — Ferme aujourd'hui détruite. Elle était située sur le terroir de Couvron et appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

MONTREUIL. — Ferme dépendant de Rocquigny. — En 1382, Daniel David et

sa femme transportèrent au duc d'Anjou, seigneur de Guise, les ***hayons des mines et des lormeries*** des fêtes de Montreuil, pour racheter ledit Daniel, accusé du meurtre de Pierre d'Origny.

MONTREUIL-LES-DAMES, *Monasteriolum*. — Hameau situé à une lieue de La Capelle, aujourd'hui détruit. Il devait sa naissance à une communauté de filles qui s'établit en ce lieu dans la seconde moitié du 11e siècle. — Ces religieuses ayant demandé à Jacques Pantaléon, archidiacre de Laon, alors chapelain du pape et qui devint pape lui-même sous le nom d'Urbain IV, une copie du portrait de notre Sauveur, qui était conservé à Rome, Jacques Pantaléon la leur envoya en 1249. Cette image, de grandeur naturelle et connue sous le nom de *Véronique* ou *Sainte-Face*, est encore aujourd'hui conservée dans l'église de Laon. — Les guerres civiles du 16e siècle ayant ruiné l'abbaye de Montreuil, les religieuses se virent dans la nécessité d'aller se fixer ailleurs. Elles s'arrêtèrent d'abord à Crépy, puis à Laon, et enfin en 1651, dans les bâtimens de la léproserie de St-Ladre à La Neuville, faubourg de Laon. Elles pensaient cependant toujours à retourner dans leur ancienne maison près de La Capelle, dont les murs d'enceinte et une partie des lieux réguliers existaient encore. Mais en 1658, des bergers ayant allumé du feu dans ces bâtimens abandonnés, la flamme s'y communiqua et les réduisit en cendres. Cet évènement détermina les religieuses de Montreuil à se fixer définitivement à La Neuville, où elles élevèrent de vastes bâtimens dans lesquels est aujourd'hui établi un dépôt de mendicité.

MONTREUIL-AUX-LIONS, *Monasterium ad Leones*. — Gros village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur le penchant d'une colline élevée, à 100 k. au sud de Laon et 20 à l'O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues comprenant 1,200 arp. de terres, 95 arp. de prés, 100 arp. de vignes, 30 arp. de bois-broussailles. — Population : en 1760, 206 feux ; 1800, 903 h. ; 1818, 971 h. ; 1836, 1,053 h. ; 1856, 951 h.

Les anciens seigneurs de Montreuil-aux-Lions nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. le marquis de Menars, seign. de Marigny.

MONTREUIL-LÈS-GUISE. — Village qui s'élevait autrefois entre Guise et Lesquielles et qui est détruit aujourd'hui. Il a possédé des foires très-fréquentées.

MONTRON, autrefois MONTERON, *Monterio*. — Village de l'ancien Valois, situé à la pointe d'une colline élevée, à 72 k. au S.-O. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Sulpice et Antoine. — Culture en 1760, 13 charrues et demie comprenant 1,000 arp. de

terres, 45 arp. de prés, plus 2 arp. de bois. — Population : en 1760, 32 feux; 1800, 149 h.; 1818, 104 h. ; 1836, 117 h. ; 1856, 121 h.

Ce village doit sa naissance à une ferme que le chapitre de St-Gervais de Soissons fit construire en ce lieu vers l'année 1210, pour recevoir le produit de la dîme de ce terroir qui lui appartenait, et celui de la terre de Marizy qui était à l'abbaye de St-Médard.

1694. Pierre Faure, écuyer, valet de chambre du roi, seign. de Montron.

En dernier lieu, les prévôts de Marizy étaient seigneurs de Montron.

MONT-St-JEAN. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine haute, à 60 k. au N.-E. de Laon et 25 à l'est de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Aubenton, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues, 80 arp. de prés, 183 arp. de bois. — Population : en 1760, 285 h. (63 feux); 1800, 389 h.; 1818, 431 h.; 1836, 439 h.; 1856, 448 h.

Le village de Mont-St-Jean appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon.

MONT-St-MARTIN, *Mons sancti Martini.* — Petit village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 40 k. au sud de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 10 charrues, terres en partie sableuses rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 70 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : en 1760, 16 feux; 1800, 58 h.; 1818, 50 h.; 1836, 64 h.; 1856, 74 h.

Les seigneurs du Mont-St-Martin sont mal connus. Ce domaine paraît avoir été à différentes époques dans les mains des vicomtes du Mont-Notre-Dame (V. ce mot).

1298. Jean de Bazoches dit Coquillard, seign. de Villesavoye, Mont-St-Martin et du Mont-Notre-Dame.

1555. Charles de la Haie, écuyer, seign. du Mont-St-Martin.

1694. Louis d'Aumale, seign. du Mont-St-Martin.

En dernier lieu, le duc de Luxembourg était seign. du Mont-St-Martin.

MONT-St-MARTIN, *Mons Sancti Martini.* — Ferme dépendante de Gouy. — Ce lieu, au commencement du 12e siècle, n'était qu'un désert couvert de bois. Vers l'année 1135, un certain Garemberg qui avait réuni une petite communauté de moines près de là, à Gouy (V. ce mot), abandonna ce dernier endroit qui manquait d'eau, et vint s'établir avec sa communauté au pied du Mont-St-Martin baigné par les sources de l'Escaut. Ces religieux embrassèrent alors la règle de St-Norbert. — Cette maison religieuse acquit promptement des richesses considérables, et elle était dans une grande prospérité lorsque la construction de la forteresse du Câtelet devint la cause de sa ruine. Les Espagnols formant le siége du Câtelet en 1556, brûlèrent cette abbaye et en dispersèrent les religieux. Trente ans après, Balagny, furieux d'avoir échoué devant cette forteresse, fit

tomber sa colère sur la maison religieuse et l'incendia. L'institution des commendes au siècle suivant fut pour le Mont-St-Martin une autre cause de ruine. Les abbés commendataires s'emparèrent de tous les revenus et ne laissèrent pas aux religieux de quoi vivre. Enfin, cette abbaye fut encore incendiée en 1636, par les Espagnols. — Au moment de la révolution on y comptait 11 religieux. Leurs revenus s'élevaient à 67,000 liv. dont 23,000 liv. provenaient de biens situés à l'étranger.

MONT-St-PÈRE, *Mons Sancti Petri*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur une colline, à 80 k. au sud de Laon et 10 à l'est de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 9 charrues comprenant 675 arp. de terres, 45 arp. de prés, 140 arp. de vignes, 100 arp. d'usages. — Population : 1760, 102 feux; 1788, 490 h.; 1800, 481 h.; 1818, 689 h.; 1836, 566 h.; 1856, 601 h.

Avant la révolution, il y avait dans ce village une sœur de charité pour les malades et l'instruction gratuite des filles pauvres.

Seigneurs de Mont-St-Père.

1109. Théold de Mont-St-Père.

1166. Pierre de Mont-St-Père.

1560. Charles le Danois, vicomte de Ronchères, seign. de Mont-St-Père, colonel de cavalerie; femme, Marguerite de Lenoncourt; enfans : Catherine, femme de François le Danois, gouverneur de Rocroy; Claude, femme de Antoine de Stainville, seign. de Couronges.

1670. Jacques des Grais, seign. dud.

Vers 1720. Jean-François Moët, chev., seign. dud. et Louverny, capitaine au régiment de Guyenne; femme, Agnès Coquebert de Bettancourt; enfans, N., Madeleine-Françoise, femme de César-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux.

17.. N. Paris Duvernet, seign. dud. Il vendit ce domaine à

1745. N. de Faventines, receveur général. Celui-ci fit reconstruire entièrement le château. Il était remarquable par la beauté de son architecture et son étendue; mais cette dépense causa la ruine de son propriétaire qui se vit forcé de le vendre au suivant.

178.. N. de St-James, trésorier de la marine. Ce dernier s'y ruina, dit-on, à son tour.

MORAMBOEUF, *Mons rambodius*, *Mons raiboldi*. — Ferme dépendant de Vierzy. Elle fut donnée, à la fin du 12e siècle, par Eléonore de Vermandois à l'abbaye de Longpont. Au 16e siècle, elle comprenait 92 muids de terres, prés et bois.

MORANZY, autrefois MOREZIS (12e siècle) ou MAURESIS, *Moresii*. — Ferme dépendante d'Agnicourt-et-Séchelles. — La moitié du terroir de cette ferme fut donnée, en 1129, à l'abbaye de St-Martin de Laon par Gérard de Chaourse, au moment où il se fit convers dans cette maison religieuse; d'autres seigneurs lui donnèrent le surplus un peu plus tard. En 1204, l'abbaye de St-Martin, voulant éteindre les querelles qui s'étaient élevées entre elle et le chapitre de Laon, et rétablir la paix entre eux, lui abandonna à son tour la propriété de la ferme de Moranzy.

Morchavenne. — Ferme dépendant de Grougis. — Elle fut acquise, en 1156, par l'abbaye de Bohéries.

Morin (Le Petit), *Muera Minor*. — Cette rivière traverse, sur une très-petite étendue, l'extrémité la plus méridionale du département de l'Aisne, lui sert pendant quelque temps de limite de ce côté, et se dirige ensuite à l'ouest à travers le département de Seine-et-Marne jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre, où elle se perd dans la Marne.

MORCOURT, MORECURT (12e siècle), *Morecurtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur le bord de la Somme, à 49 k. au N.-O. de Laon et 5 au nord de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 160 arp. de terres. — Population : en 1698, 136 h.; 1800, 304 h.; 1836, 466 h.; 1856, 528 h.

Ce village, après avoir appartenu à l'abbaye d'Homblières, était passé en dernier lieu à l'abbaye d'Isle de St-Quentin.

Morcourt est la patrie de Calixte de la Croix, curé de Landevin, député aux Etats-Généraux de 1789 par le bailliage de Péronne.

Des anciens seigneurs de Morcourt nous ne connaissons que le suivant :

1162. Wicard dit le Vieux, chev. de Morcourt; femme, Elisabeth; enfans : Guillaume de Benai, Wicard, moine à Homblières.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains du prince Camille de Rohan.

Morcourt, *Maurini curtis*. — Hameau dépendant de Flavigny-le-Grand. C'était autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait en 1760, 2 feux et 100 arp. de terres.

Moraine, *Morena*. — Ruisseau qui prend sa source auprès de Clacy, reçoit le Thered et se jette dans l'Ardon à Chivy. Il est ainsi nommé dans une charte de l'an 961.

MORGNY, autrefois **MORIGNY-EN-THIÉRACHE**. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive de la Brune, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Lambert. — Culture en 1760, 25 charrues, 150 arp. de prés, 4 arp. de bois, 22 arp. de chenevières. — Population : 1760, 285 h. (63 feux); 1800, 303 h.; 1818, 448 h.; 1836, 481 h.; 1856, 414 h.

On pense que le village de Morgny est celui dont il est question sous le nom d'*Ermoniacus*, dans la charte par laquelle Charles-le-Chauve donna Chaourse à l'abbaye de St-Denis, en l'année 867.

Seigneurs de Morgny.

1555. Guillaume d'Artaise, écuyer, seign. d'Aulnois et de Morgny; femmes : 1° Bonne de Vaucher; 2° Jeanne des Ardens; enfans : Nicolas, seign. de Villemoiron; Thomas, Jean-Adolphe, Claude-Adolphe, Marguerite, femme

d'Alexandre de Plat.

1604. Thomas d'Artaise, seign. de Morgny; femme, Guillemette de Vaux; enfans : Charles, Catherine, femme de Charles de Castres, seign. de Vaux; Marie-Suzanne, femme de Renaud d'Argy, seign. d'Andrecy; Marthe, femme de N. Berchaut, écuyer.

1651. Charles d'Artaise, seign. dud. et de Vaux-lès-Rubigny; femme, Jacqueline du Lendhuy; enfans : Charles, Pierre, Henriette-Benigue, f^me de Pierre-Simon Coquebert, s. d'Etrehary. Charles d'Artaise, fut tué devant Charleroy.

16.. Charles II d'Artaise, seign. desd.; femme, Madeleine de Ligny.

1721. Robert d'Artaise, seign. desd., leur fils; femme, Suzanne de Marcheville.

D'Artaise : *de gueules, à trois fasces d'or, accompagnées en chef d'une molette d'éperon de même, au franc canton de France mal ordonné.*

1770. N. d'Hennin Liétard, seigneur de Morgny, branche cadette des seign. de Semides.

Au moment de la révolution, la seigneurie de Morgny était encore dans cette dernière maison.

MORSAIN ou **MORCIN**, autrefois **MORCHAIN**, *Morsenium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au point de bifurcation de deux vallons étroits, à 45 k. au S.-O. de Laon et 20 au N.-O. de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 13 charrues, rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 72 arp. de prés, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 119 feux; 1800, 614 h.; 1818, 639 h.; 1836, 817 h.; 1856, 757 h.

Le village de Morsain portait autrefois le titre de vicomté et appartenait à l'abbaye de St-Médard. L'un des avoués de cette maison religieuse, le vicomte Geoffroi, ayant affranchi les habitans de ce village en l'année 1128, les religieux de St-Médard s'opposèrent à cet affranchissement et parvinrent à le faire annuler. — Plus de cent ans après, les habitans de Morsain obtinrent d'un autre seigneur de leur village, de Jean, seigneur de Nesle, que la taille arbitraire à laquelle ils étaient encore soumis, fût remplacée par un cens annuel de 12 deniers sur chaque feu, payables par les habitans, et d'un denier sur chaque journal de terre, payable par les forains. — Avant la révolution, Morsain jouissait d'une fondation de 30 liv. de rente pour l'instruction des enfans pauvres.

Seigneurs de Morsain.

1128. Geoffroi, vicomte de Morsain.

1236. Jean, seign. de Nesle, vicomte de Morsain.

1254. Réné de Morsain, écuyer.

1357. Robert de Morsain, chev.

Vers 1530. Olivier de Champagne, s. dud.; femme, Madeleine de Montigny.

Vers 1630. Adrien de La Fons, seign. de Rouy et Morsain.

16.. Pierre de La Fons, son 3e fils, seign. de Morsain, capitaine de chevau-légers au régiment de Harcourt, sans alliance.

1789. N. Dubua.

Il y avait autrefois à Morsain le fief de *Richebourg*.

MORTEFONTAINE, *Mortua fons*. — Village de l'ancien Valois, bâti à la lisière d'un haut plateau, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse

de Soissons. — Patron, St Hilaire, évêque de Poitiers. — Culture en 1760, 1,300 arp. de terres. — Population : en 1760, 50 feux; 1800, 225 h.; 1818, 210 h.; 1836, 221 h.; 1856, 222 h.

Ce village tire son nom des sources peu abondantes autour desquelles il est construit. — Le roi affranchit, en 1255, ses hommes habitant Mortefontaine et autres lieux de la châtellenie de Pierrefonds, sous la condition que si quelqu'un d'entre eux se faisait l'homme d'un autre seigneur, par mariage ou autrement, il retomberait aussitôt en servitude, et de lui payer annuellement 12 deniers parisis par livre de la valeur de leurs biens meubles et immeubles.— C'est à Mortefontaine qu'est née Mme Quillet (de Moranzy), auteur de quelques romans licencieux publiés à la fin du siècle dernier.

Seigneurs de Mortefontaine.

1320. Anselme, écuyer de Mortefontaine?

1539. François Pinon, seign. dud.

15.. Pierre Lempereur, écuyer, seign. dud. et Olizy, capit. d'une compagnie de gens de pied. Il fut blessé à la bataille de Senlis; femme, Louise des Fourneaux : enfans : Pierre, Franç^{s}.

15.. Pierre II Lempereur, seign. dud., homme d'armes de la compagnie du duc de Mayenne; femme, Germaine Jaroi.

16.. Nicolas Lempereur, seign. dud., leur fils, garde du corps; femme, Marie Clergeon.

1655 Michel Lempereur, seign. dud. Il se trouva à un grand nombre de siéges et de batailles; femme, Cécile Seguin; enfans: Michel, François, prêtre.

1715. Michel II Lempereur, seign. dud.; chevau-léger de la garde; femme, Marie-Elizabeth Boudequin de Variscourt; enfans : Pierre, Eléonore.

1716. Marc-César de Brion, chev., s. dud., de Hautefontaine et Montigny.

1770. Le comte de Rothe, et en 1780, la comtesse de Rothe, sa veuve.

Morte-main. — On appelait ainsi au moyen-âge le droit dont jouissaient les seigneurs, de s'emparer, à la mort de leurs serfs, de la totalité ou d'une partie de leurs biens meubles et immeubles, au détriment de leurs enfans, de leurs frères et de leurs sœurs, leurs héritiers naturels. Ce droit frappait même les serfs pendant leur vie, sous la forme d'un impôt personnel et annuel. La morte-main était d'ailleurs rachetable par le serf. — Au 12e siècle, le droit de morte-main consistait, dans ces contrées, dans la saisie de tous les biens meubles et immeubles du serf décédé sans enfans légitimes. Quand le serf décédé laissait des enfans légitimes, le droit de morte-main n'atteignait plus qu'une partie de sa succession. Dans ce cas, le seigneur prenait le plus ordinairement un quart seulement des biens délaissés; quelquefois pourtant il prenait jusqu'à la moitié; le reste des biens du défunt revenait à ses enfans, pourvu toutefois qu'ils habitassent la même terre et qu'ils eussent le même seigneur que lui. Mais s'ils habitaient ailleurs et s'ils étaient les sujets d'un seigneur étranger, ils n'avaient rien à prétendre dans la succession paternelle, qui revenait alors tout entière au maître de ce dernier. Dans le cas même où ces enfans, habitant les mêmes lieux que leurs parens et ayant les mêmes maîtres, étaient habiles à recueillir l'héritage paternel, le seigneur pouvait encore, si cela lui plaisait, s'emparer de la totalité des biens délaissés, en dédommageant toutefois, par une somme d'argent fixée par des experts,

les héritiers naturels de cette portion des biens dont il s'emparait à leur préjudice. De leur côté, les enfans pouvaient aussi racheter, à prix d'argent, la portion des biens de leurs parens échue au seigneur en vertu de son droit de morte-main. Quand les héritiers d'un serf décédé, au lieu d'être des enfans, n'étaient que des frères ou des sœurs, ceux-ci héritaient seulement du quart des biens délaissés, les trois autres quarts revenant au seigneur en vertu du droit de morte-main.

MORTIERS, *Mortaria* (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 17 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 12 charrues, 200 arp. de prés, 15 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 54 feux; 1800, 418 h.; 1818, 458 h.; 1836, 417 h.; 1856, 326 h.

Ce village appartenait autrefois au chapitre de Laon.

MOTTE (LA). — Ferme dépendant de Beaurevoir. Il y avait autrefois en ce lieu un fort beau château. Au mois de septembre 1433, Lahire, partisan du Dauphin, après avoir mis le feu au village de Beaurevoir, qui était au duc de Luxembourg, saccagea et détruisit le château de La Motte, appartenant à la comtesse de Ligny, parente du précédent.

MOTTE (LA). Ferme dépendant de Guise. C'était autrefois un fief.

1299. Guillaume de La Motte, chev.
1309. Thomas de La Motte.
1331. Guillaume II de La Motte, chev.
Au commencement du 17e siècle, cette ferme appartenait à Charles de Lorraine, duc de Guise. Il la donna en 1618 aux Minimes de Guise, en les introduisant dans cette ville.

MOUFLAYE (LA). — Cense autrefois assise sur le terroir de St-Christophe-à-Berry, aujourd'hui détruite. — Après avoir appartenu aux Templiers, cette cense était entrée dans les mains des moines de St-Médard-lès-Soissons.

MOULINS, MOLINS, MOULINS-SUR-AISNE, *Molini*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, une charrue, 15 arp. de prés, 6 arp. de bois, 35 arp. de vignes. — Population : en 1760, 345 h. (76 feux); 1800, 274 h.; 1818, 239 h.; 1836, 278 h.; 1856, 300 h.

Ce village existait déjà au 10e siècle; il doit sa naissance et son nom à plusieurs moulins à eau originairement établis sur le ruisseau qui passe auprès. — En 1238, le chapitre de Laon acheta les terre et vicomté de Paissy et Moulins (V. Paissy), et en 1562 il les échangea avec St-Jean contre la terre de Crécy.

MOUSSY-SUR-AISNE ou MOUSSY-LE-METS. — Village de l'ancien Laonnois,

bâti au centre d'une vaste gorge, à 17 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — **Patron**, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 2 charrues, 20 arp. de prés, 40 arp. de vignes. — Populat. : 1760, 42 feux ; 1800, 158 h.; 1818, 123 h.; 1836, 160 h.; 1856, 143 h.

En l'année 1218, Adam de Courlandon, doyen de Laon, céda le fief de Moussy, relevant de Soupir, au chapitre de Laon, qui l'a gardé jusqu'à la révolution. — Ce village est la patrie de Thomas de Moussy, abbé de La Valroy en 1405.

MOY, MOUY, *Moyacum*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 31 k. au N.-O. de Laon et 13 au sud de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 8 charrues, 50 arp. de prés, 24 arp. de bois, 15 arp. de chenevières. — Population : 1760, 132 feux ; 1800, 1,068 h. ; 1818, 1,095 h. ; 1836, 1,324 h. ; 1856, 1,390 h.

Il est question de Moy dès le 11[e] siècle, qui possédait dès lors un château fortifié. Les partisans de Charles VII qui l'occupaient en 1422, se voyant dans l'impossibilité de le conserver, y mirent le feu et se retirèrent à Guise. Plus tard, ce château fut rétabli, et il en reste encore une partie bien conservée. — Un chapitre de chanoines fut fondé à Moy en 1506 par Guy XI, dit Colard ou Goulard, seigneur du lieu : il y plaça cinq prêtres et un clerc avec deux choristes. Le supérieur portait le titre de *surintendant*. Un autre seigneur de Moy, Antoine Crozat, réduisit le nombre de ces chanoines à quatre et les obligea à résidence. — L'Hôtel-Dieu de Moy fut fondé en 1740. On y établit trois filles de la congrégation de St-Maur qui étaient en même temps chargées de l'instruction des jeunes filles pauvres. — On voit près de Moy une tombelle qui fut fouillée dans le courant du 18[e] siècle; on n'y trouva rien.

Ce bourg est la patrie de Jean de Moy, abbé de St-Wast d'Arras en 1394.

Seigneurs de Moy.

La seigneurie de Moy appartenait dès le 11[e] siècle aux seigneurs de Vendeuil et devint au 12[e] l'apanage d'un puîné de cette maison. La généalogie de ces seigneurs présente dans ses commencemens quelque confusion qu'il est impossible de débrouiller.

Vers 1100. Guy ou Gilles de Vendeuil, seign. de Moy, puîné de Clarembaud II, seign. de Vendeuil. Enfans : Guy, Réné ou Renier, seign. de Fonsomme ; Pierre, seign. de Mézières.

1134. Guy II, dit le Vieux, sire dud., chât. de St-Quentin. Enfans : Jean, Robert, seign. de Gauchy ; Guy, seign. d'Alaincourt.

1158. Jean, seign. de Moy.

1174. Guy III, seign. dudit et d'Estrées-en-Arrouaise, châtel. de St-Quentin. Femmes : 1° Marie; 2° Edève. Enfans : Guy, seig. de Beauvoville et Versigny; Guillaume? seign. d'Estrées, Dreux. Guy se croisa en 1190; il revint de la Terre-Sainte et vivait encore en 1205.

1211. Guy IV, sire de Moy (il est nommé Hugues dans quelques chartes). F[me], Marie d'Estrées. Enf.:Guy,Jacques ouGilles; Pierre?abbé de St-Jean de Laon. Guy, pour le remède et le salut de son âme et de celles de ses ancêtres, donna en 1237 à l'abbaye du Mont-St-Martin, une somme de 10[m] liv. parisis (près de 50,000 fr. d'aujourd'hui) des-

tinée à acheter un héritage dont les revenus devaient être employés à acquitter une aumône perpétuelle, en achetant chaque année 400 aunes de grosse panne au prix de 15 deniers parisis, pour faire 100 chemises pour autant de pauvres, et en achetant 100 paires de souliers d'hommes et de femmes au prix de 18 deniers. Dans cette distribution, les pauvres de Moy devaient recevoir 15 paires de souliers et 60 aunes de panne pour faire 15 chemises; ceux d'Estrées, 18 paires de souliers et 40 aunes de panne pour faire dix chemises; ceux de Gouy autant. Quant au restant des souliers et de l'étoffe, il en laissa la distribution aux religieux du Mont-St-Martin, à la condition qu'ils ne pourraient le donner à leurs propres serviteurs. Il leur abandonna ce qui pourrait rester en acquisitions faites, avec le produit de son aumône; plus 3 muids annuels de froment sur le moulin de Gouy; le tout sous la condition de dire chaque année et sa vie durant une messe du St-Esprit, et de célébrer son anniversaire après sa mort.

1246. Guy V, dit Colard ou Goulard (Nicolas), sire de Moy, nommé aussi *Vion*. Femme, Isabeau de Maigneiers. Enfans ? Guy et un bâtard nommé Jean, qui se fit franciscain et mourut en 1313.

1303. Guy VI, chev., sire de Moy. Femme, Marie. Enfans : Guy, Baudoin.

1316. Guy VII ou Gilles, dit Goulard, sire de Moy, grand échanson de France, tué à la bataille de Crécy en 1346. Femme, Alissande de Loiry, dame de Tournoison.

1346. Guy VIII, dit Goulard, sire de Moy, gouverneur de St-Quentin. Fme, Guillemette de Roncières, dame du Hamel. Enfans : Simon, Jacques, prévôt de St-Quentin ; Tristan, seig. de Bruyères et Parfondru. Guy VIII fit bâtir près de son château une chapelle sous l'invocation de St Pierre, dans laquelle un chapitre fut établi en 1506.

1366. Simon, sire de Moy. Enfans : Guy, Jean, dit Galehaut; Arthur ? tué à Azincourt.

1396. Guy IX ou Gilles, dit Colard, sire de Moy. Femme, Florence de Ribemont, qui vendit ce dernier domaine au roi en 1399.

1415. Guy X, dit Colard, baron de Moy, s. de Parpes et Holnon, sénéchal de Vermandois, chambellan du roi et bailli de Rouen. Enf. : Jean, Jacques.

1457. Jean, dit Galehaut, sire de Moy, seign. de Tournoison, Parpes et Holnon, grand bailli de Vermandois et sénéchal. Femme, Marie de Villebeon. Enfans : Jacques, Guy, dit Colard, une fille qui épousa le sénéchal du Hainaut.

14..-77. Jacques, sire de Moy, chambellan du roi, gouverneur de St-Quentin et Ribemont. Fme, Jacqueline d'Estouteville, châtelaine de Beauvais. Enfans : Guy, dit Colard; Charles, *aliàs* Jean, seigneur de La Meilleraie, tué à Marignan ; Antoinette, femme d'Henri, sire d'*Hotot*; Josseline, femme de Nicolas, vicomte d'Auchy; Antoine ? seign. de Fontaine-Notre-Dame.

1482. Guy XI, dit Colard, sire de Moy, grand bailli de Vermandois, gouverneur de St-Quentin, châtelain de Beauvais. Femmes, 1° Françoise de Tardes, dame de Biars, Nihon et Auffreville ; 2° Marguerite d'Ailly.

1545. Antoine, leur fils, baron de Moy, gouv. de St-Quentin. Fmes : 1° Charlotte de Chabanne, dont Charles ; 2° Jeanne de Brouillart, dont Charlotte, femme de Pierre de Roncherolles, sénéchal et gouverneur du Ponthieu; Claude, femme de René de l'Épinay. Antoine fut assassiné en 1569, par Louviers de Maurevert, gentilhomme de Brie qui, n'ayant pu parvenir à tuer l'amiral de Coligny dont la tête était mise à prix par le Parlement, se lia avec le sire de Moy et profita de cette intimité pour l'assassiner à Niort.

1569. Charles, sire de Moy, seig. d'Auffreville, Busignies, etc., capitaine de 50 hommes des ordonnances, gouv. de St-Quentin. La terre de Moy fut érigée en marquisat pour lui en 1606. Fme, Catherine de Suzanne. Claude, leur fille unique, épousa successivement : 1° Georges de Joyeuse, seig. de St-Dizier, mort en 1585, sans hoirs ; 2° Henri de Lorraine, comte de Chaligny, dont elle eut Henri, Charles et François, successivement évêques de Verdun; Louise, qui épousa en 1608 Florent, prince de Ligne, marquis de Roubais et lui porta Moy : 3° Charles du Bec, seign. de Villebeon, sans enfans.

1608. Florent, prince de Ligne, marqis de Moy, par sa fme ci-dessus, qui après sa mort se fit religieuse capucine à Mons. Enfans qui suivent :

1658. Albert-Henri, prince de Ligne, marquis de Moy. Femme, Marie-Claude de Nassau-Sieghen. Sans postérité.

1670. Claude Lamoral, prince de Ligne, son frère, marquis de Moy, grand d'Espagne, général de l'armée espagnole avec laquelle il assiégea Chauny en 1652. Il épousa la veuve de son frère et en eut :

1679. Hyacinthe-Procope de Ligne, marquis de Moy, seign.-châtelain de Montcornet, prince du St-Empire. Il vendit la terre de Moy et la châtellenie de Montcornet au suivant.

1707 Antoine Crozat, baron de Thiers, trésorier des États du Languedoc, fils d'Ant. Crozat, capitoul de Toulouse. Femmes : 1° Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorenci ; 2° Marguerite Legendre. Enfans : Louis-François, Joseph-Antoine, conseiller au Parlement ; Louise-Thérèse, femme d'Armand-Louis de Béthune, colonel-général de la cavalerie ; Louise-Augustine-*Salbigothon*, femme de Victor-François de Broglie, maréchal de France ; Antoinette-Louise-Marie, femme de Joachim-Casimir-Léon, c^te de Béthune.

1738. Louis-François Crozat, seign. de Moy, colonel du régiment de Languedoc, dragons, maréchal des camps, lieutenant général. Femme, Marie-Thérèse de Gouffier. Enfans : Antoinette-Eustache, femme de Charles-Ant.-Armand, duc de Gontaut ; Louise-Honorine, femme d'Étienne-François de Choiseul-Stainville.

17.. Joseph-Ant. Crozat, frère du précédent, seign. dud., brigadier des armées, commandant de la Champagne. Il mourut en 1770, ne laissant comme son frère que des filles.

1770. N. Fiziaux de Clemont, seign. de Moy, par acquisition.

1780. Athanase de Loménie, comte de Brienne, seign. dudit, ministre de la guerre sous Louis XVI, guillotiné en 1794.

MOYEMBRIE autrefois MONTHEAUMERY, *Mons Haumeri* ou *Hermerii*. — Maison isolée dépendant d'Auffrique. C'était jadis un fief important, relevant de Coucy. On y voit une belle tour construite, dans de petites proportions, sur le modèle de celle de Coucy.

1363. Gilles de Nantilly, d^me de Montheaumery.

1393. Jean, seig. dudit et de Leuilly.

1431. Gabriel de Courtignon, écuyer, s. dudit.

1481. Robert de Courtignon, écuyer, s. dudit.

1495. Louis de Courtignon.

1524. Gabriel II de Courtignon, écuyer, seig. dudit. Femme, Nicole Fournet.

1531. Jean d'Aumale, seign. dud. et Nancel.

1551-88. Philippe de Courtignon, seign. dudit et Landricourt. F^me, Perrette de Boham. Enfant, Antoinette, femme de Jean de Foucault, seign. des Esluats.

16.. Claude de Boham, c^te de Nanteuil, seign. de Moyembrie et Landricourt, lieut.-général des armées, gouverneur de Corbie.

1659. Louis de Boham, son fils, chev., comte de Nanteuil, seign. desdits, capit. de cavalerie.

Vers 1670. Alexandre de Longueval, marq^s d'Haraucourt, seign. de Verneuil et Moyembrie.

1680. Catherine de Pipemont, sa v^e, d^me dud.

1682. Bernard de Longueval, seign. dudit.

1697. Charles de la Rouère, seign. dudit et de Channois.

1706. Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, seign. de Moyembrie.

1715. François-René, comte de Messey. F^me, Françoise de Latteignant.

1719. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seig. dudit et de Pinon (Voyez ce mot.)

MUETTE ou MIETTE (LA). — C'est un ruisseau qui prend sa source à Amifontaine, coule du nord au sud et vient se jeter dans l'Aisne à Berry-au-Bac, après un cours d'environ trois lieues.

MURCY. — Ferme dépendant de Monceau-le-Neuf. — En 1165, René, seigneur de Sains, donna à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont les terres de Barderoy et Murcy, sous la réserve du droit de terrage, et sous la condition que

l'abbaye rembourserait le prix des semences et tiendrait compte des améliorations faites par les laboureurs de Murcy. C'était jadis un fief.

1760. La maréchale de Chaulnes, dame de Murcy.

MURET, *Muratum*, *Muretum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans un vallon étroit, à 40 k. au sud de Laon et 20 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant un tiers froment, 2/3 méteil et seigle, 30 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, sans Crouttes, 30 feux; 1800, avec Crouttes, 240 h.; 1818, 302 h.; 1836, 347 h.; 1856, 286 h.

Lemoine et l'abbé Lebeuf pensent trouver dans le nom de Muret la preuve qu'il y aurait eu en ce lieu une enceinte fortifiée par les Romains, enceinte dont, d'après eux, on retrouverait des traces dans le parc du château. — On allait autrefois en pélerinage à Ste-Ursule de Maus près Muret, pour les enfans noués. — Avant la révolution, ce village possédait une charité pour ses pauvres.

Seigneurs de Muret.

La terre de Muret fut d'abord possédée par les seign. de Pierrefond, puis, par ceux de Buzancy (v. ce mot). Elle passa ensuite dans une autre famille et, vers 1130, Agnès de Longpont la porta en dot à Gérard II, seign. de Quierzy, dont les descendans la gardèrent jusqu'au 14e siècle (v. Quierzy). Elle vint ensuite au suivant.

1308. Evrard de Montmorenci, grand échanson de France, seign. de Breteuil et de Muret par sa femme Clémence, fille d'Hervée II, seign. de Quierzy. Etant mort sans enfans, Muret revint à Jean 1er, seign. de Quierzy, qui le donna en dot à sa fille Jeanne, laquelle avait épousé le suivant :

Vers 1345. Mathieu de Roye, vicomte de Buzancy. Ce domaine passa ensuite dans la maison de Bourbon-Condé (voyez Buzancy) qui le vendit, paraît-il, au suivant.

1650. Jérôme Lécuyer, mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Il obtint, en 1659, l'érection en comté de la terre de Muret, et périt à la bataille de Senef le 11 août 1674. Femme, Françoise de Boullenc de St-Remi.

1674. Jérôme-François Lécuyer, leur fils, comte de Muret, seign. de Droisy, Nanteuil, Violaine, maréchal des camps, commandeur de St-Louis, gouverneur de Thionville. Femme, Louise-Agnès Aubert.

1741. Louis-Jérôme Lécuyer, leur fils, marquis de Muret.

Lécuyer, armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'azur, au chevron d'or chargé de cinq besans de gueules et accompagné de trois molettes d'éperons d'or; aux 2e et 3e d'azur, à la bande d'or.*

1780. M. de Mazirot, comte de Muret, seign. de Droizy.

MUSCOURT, MUCECORT. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues, 3 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : en 1760, 142 h. (31 feux); 1800, 73 h.; 1818, 82 h.; 1836, 71 h.; 1856, 60 h.

Muscourt appartenait autrefois à l'abbaye de St-Denis. Il lui avait été vendu, en 1281, par Gaucher de Châtillon, seign. de Crécy et Crèvecœur, pour la somme de 1,000 liv. tournois.

MUSSENCOURT, MUCENCOURT, *Muce curtis.* — Hameau autrefois situé entre St-Lambert et La Fère, aujourd'hui détruit.

MUZE (LA). — Ruisseau qui prend sa source aux environs d'Arcy-Ste-Restitue, coule du sud au nord et va se perdre dans la Vesle en face de Paars, après un cours d'environ quatre lieues. — On prétend, mais sans apparence de fondement, que ce ruisseau se nommait primitivement *Licius.*

N

NAMPCELLE-LA-COUR, *Nancelium.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 45 k. au N.-E. de Laon et 10 au S.-E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Madeleine. — Culture en 1760, 10 charrues, 126 arp. de prés, 15 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 405 h. (89 feux); 1800, 458 h.; 1818, 473 h.; 1836, 502 h.; 1856, 512 h.

L'abbé Lebeuf croit que Nampcelle est le *Nemetacenna* du supplément des Commentaires de César.

Seigneurs de Nampcelle-la-Cour.

1229. Barthélemi de Nampcelle, frère de Elisabeth de Vincy.

1233. Raoul le Crous, le Creus, le Cros ou le Croc, chev. de Nampcelle. Fmes : 1° Marie; 2° Cécilie.

1585-1620. François de La Pierre, seign. de Nampcelle.

En dernier lieu, le comte d'Apremont était aussi seign. de Nampcelle.

NANTEUIL-LA-FOSSE ou A LA FOSSE, *Nantoïlum* (9e siècle) *in foveâ*, *Nantolium in fossâ.* — Village de l'ancien Soissonnais, placé au centre d'un large vallon, à 28 k. au S.-O. de Laon et 15 au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 40 arp. de bois, 20 arp. de vignes, 50 arp. de prés, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 80 feux; 1800, 355 h.; 1818, 352 h.; 1836, 350 h.; 1856, 366 h.

Le village de Nanteuil fut donné par Charles-le-Chauve en l'année 858 à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, qui le possédait encore au moment de la révolution. Il portait autrefois le titre de vicomté, et au 13e siècle on y voyait un château.

Ce village est la patrie de Milon de Châtillon, évêque de Beauvais au 13e siècle.

Seigneurs de Nanteuil-la-Fosse.

On sait que cette terre avait des seigneurs particuliers dès le 11e siècle; mais leurs noms sont inconnus. Helvide, leur héritière, la porta, avec celle de Faverolles, dans la maison de Châtillon en épousant le suivant.

118.. Gaucher de Châtillon, 2e fils de Gaucher, seign. de Châtillon.

12.. Gaucher II de Châtillon, seign. desd.; femmes : Sophie et Alix.

1224. Gaucher III de Châtillon, son fils, seig. desd.; femme, Marie de Brienne; enfans : Erard, Gaucher.

1241. Erard de Châtillon, seig. desd.; femme, Mabile; enfans : Gaucher, Erard. Mabile se remaria à Geoffroi de Joinville, fils de l'historien.

1282. Gaucher IV de Châtillon; enfans : Erard, Isabeau, Marguerite.

13.. Erard II de Châtillon, seign. dud.; femme, Alix de Thiange. Alix se remaria à Jean de Château-Vilain.

1347. Gaucher V de Châtillon, seign. dud., leur fils; femme, Marguerite de Roucy-du-Bois; sans enfans. Marguerite se remaria vers 1375 à Robert de Coucy, seign. de Pinon. Dès lors le domaine de Nanteuil resta indivis entre les deux familles de Roucy-du-Bois et de Coucy-Pinon; mais le mariage, vers 1391, de Blanche de Coucy avec Hugues, comte de Roucy, le fit entrer définitivement dans cette maison. La terre de Nanteuil-la-Fosse passa ensuite dans la maison de Bar, et Bonne de Bar, comtesse de Linay, la vendit le 14 novembre 1418 au suivant:

1418 Jean de Neufchâtel, seign. de Montaigu.

1423. Thibaud de Neufchâtel, son fils légitimé, seign. de Nanteuil-la-Fosse.

14.. Humbert de Neufchâtel, son fils. Il vendit ce domaine à

14.. Nicolas Raulin, seign. d'Aimeri, chancelier de Bourgogne.

14.. Antoine Raulin, son fils, seign. dud. A son tour il vendit Nanteuil à

1464. Jean Chardon, bailli de Reims. Après être restée dans les mains de cette famille jusqu'à la fin du 16e siècle, la terre de Nanteuil appartint, pendant quelque temps, aux seign d'Ostel; puis, elle passa aux suivans :

Vers 1640. Absalon d'Asprémont, écuyer, s. de Nanteuil-sur-Aisne, capitaine de la fauconnerie du roi; femme, Claudine d'Y.

1780. N. Bellanger, s. d'Ostel et Nanteuil, conseiller d'Etat.

NANTEUIL-NOTRE-DAME, autrefois NANTEUIL-SOUS-CUGNY, *Namptolium ad beatam Mariam*. — Village de l'ancien Valois, situé dans un étroit vallon, à 60 k. au sud de Laon et 20 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues, terres fortes rapportant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 30 feux; 1800, 117 h.; 1818, 134 h.; 1836, 152 h.; 1856, 164 h.

Les premiers seigneurs de Nanteuil-Notre-Dame nous sont inconnus. Il paraît que dans les derniers temps ce domaine appartenait à la famille de Conflans, dont les membres possédaient déjà celui d'Armentières.

NAMPTEUIL-SOUS-MURET, *Nantolium*. — Village de l'ancien Valois, situé dans le fond d'une vallée étroite, à 40 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jacques. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, un arp. de vignes, 45 arp. de prés, 13 arp. de bois. — Population : en 1760, 32 feux; 1800, 149 h.; 1818, 187 h.; 1836, 179 h.; 1856, 150 h.

Nous ne connaissons pas les premiers seign. de Nampteuil-sous-Muret. A partir du 16e siècle, ce domaine était dans les mains des seigneurs de Muret, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

NANTEUIL-VICHEL, autrefois NANTOY, puis NANTEUIL-SUR-OURCQ, *Nantolium, Nantoïlum super Urcum.* — Village de l'ancien Valois, situé sur la rive gauche de l'Ourcq, à 70 k. au S.-E. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 8 charrues, rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, un arp. de vignes, 20 arp. de prés. — Population : sans Vichel, en 1760, 41 feux ; 1800, 94 h. ; 1818, 109 h. ; 1836, avec Vichel, 212 h. ; 1856, 178 h.

Nous ne connaissons pas mieux les seigneurs de Nanteuil-Vichel que ceux des villages précédens. Au moment de la révolution, ce domaine était possédé par la maison d'Orléans.

Fief de Beaucourt, à Nanteuil-Vichel.

1780. M. de Graimbert, seign. de Belleau et Beaucourt.

NAUROY, NOUROY (12e siècle), NORROY, *Nogaredus.* — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine nue et élevée, à 61 k. au N.-O. de Laon et 13 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Population : 1698, 308 h. ; 1800, 838 h. ; 1836, 1,241 h. ; 1856, 1,331 h.

Ce village est très-ancien ; il en est question dans la relation des miracles de St Quentin. Cependant au 15e siècle, ce n'était encore qu'une dépendance d'Etricourt, hameau qui, à son tour, en dépend aujourd'hui. Il fut érigé en paroisse en 1120.

Seigneurs de Nauroy.

1173. Pierre de Nouroy.
1179. Anselme de Nouroy, Liciarde, sa sœur.
1190. Réné de Nouroy.
1218. Simon de Nouroy, chev.
1222. Manassès de Nouroy; femme, Elvide.
1227. Guy, leur fils, seign. de Nauroy et Beauvoir; femme, Gode; enfans : Manassès, Jacques ou Jacob.
1630 Michel de la Pasture, seign. de Nauroy.

En dernier lieu, le domaine de Nauroy était dans les mains des seigneurs de Mouchy.

NESLES-NOTRE-DAME, *Nigella* (9e siècle), *Neella ad beatam Mariam.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé dans la vallée de la Marne, à 85 k. au sud de Laon et 5 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 22 charrues et demie, comprenant 1,700 arp. de terres, 160 arp. de prés, plus 32 arp. de vignes, 30 arp. de bois et broussailles, 2 étangs. — Population : en 1760, 47 feux ; 1788, 308 h. ; 1800, 299 h. ; 1818, 304 h. ; 1836, 377 h. ; 1856, 438 h.

Nesles fut donné en l'année 858 par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons. Il contenait alors environ 40 manses.

Les anciens seigneurs de Nesles nous sont inconnus. Ce domaine passa, à la fin du 18e siècle, des mains du duc de Doudeauville dans celles du marquis de Courtanvaux, et en dernier lieu au marquis de Pont de Chavigny.

Nesles, Neesles-en-Tardenois, *Nigella*. — Hameau dépendant de Seringes. — Le château de Nesles, dont on voit de beaux restes, fut construit dans les premières années du 13e siècle. Il se compose d'une enceinte de murailles en grès formant un carré long, lesquelles sont flanquées de six tours de 60 pieds d'élévation ; la porte s'ouvre dans la courtine du nord et elle est défendue par deux autres tours semblables. Au sud s'élevait le donjon qui avait 100 pieds de hauteur.

Nesles était autrefois un fief considérable qui, au 12e siècle, appartenait aux comtes de Braine. Il devint, au siècle suivant, l'apanage d'un puîné de cette maison dans la personne de

1217. Robert ou Gobert de Dreux, second fils de Robert III de Dreux, comte de Braine; femme, Aveline.

1240 47. Hugues de Nesles, chev., son fils; enfans : Guy, clerc; Agnès, femme d'Henri de Noë, chev.; Jean, Pierre.

1314. Jean de Châlons, sire d'Harlay, et de Nesles par sa femme Aélide, dame de Nesles.

1385. Jean de La Personne, vicomte d'Acy, seign. de Nesles par sa femme, Jeanne de Nesles ou de Sarbruck ; enfans : Guy, Blanche, femme de Guillaume de Flavy.

Vers 1412. Guy de La Personne, vicomte d'Acy, seign. de Nesles, leur fils.

14.. Guy II de La Personne, son fils, seign. dud., sans enfans.

1430. Guillaume de Flavy, chev., seign. de Fère et de Nesles par sa femme, Blanche de Sarbruck, qui le fit assassiner.

1448-85. Blanche de Sarbruck, dame de Nesles

1489. Jean de Sarbruck, comte de Roucy, s. de Nesles.

NEUFCHATEL-SUR-AISNE, *Novum Castellum super Axonam*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 40 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 10 charrues, 25 arp. de prés, 150 arp. de bois. — Population : 1760, 325 h. (62 feux); 1800, 476 h.; 1818, 612 h.; 1836, 712 h.; 1856, 922 h.

Ce bourg doit son nom à un château-fort qui y avait été bâti dans une île. Il appartenait aux comtes de Champagne. Le roi Henri Ier vint, en l'année 1033, en faire le siége et le prit pour punir le comte de Champagne de s'être déclaré contre lui. En 1416, une troupe de pillards nommés *Vaudois*, vint attaquer Neufchâtel qui était encore à cette époque entouré de remparts et de fossés pleins d'eau. Le bailli de Vermandois accourut à la tête des communes voisines; mais ses troupes improvisées furent mises en fuite par les pillards et laissèrent 160 des leurs sur le terrain. Neufchâtel, obligé de se rendre, fut pillé et brûlé. Au mois d'août 1650, Turenne s'en empara pour les Espagnols; enfin, il fut mis à contribution en 1712 par le partisan hollandais Growestein.

Seigneurs de Neufchâtel.

La liste en est fort difficile à dresser; aussi ne donnons nous la suivante qu'à titre de renseignement.

1135. Etienne de Neufchâtel dit *Strabo*.

1143. Isambard de Neufchâtel.

1146. Gilles ou Gilon, chev. de Neufchâtel; femme, Aélide.

1160. Etienne II de Neufchâtel; femme, Sibille; enfans : Etienne, Baudoin, Milon, Simon.

1181. Isambard II, chev. de Neufchâtel; femme? Elizabeth.

1217. Gautier, chev. dud. Il se retira cette année dans l'abbaye de Cuissy.

1300. Thibaud de Lorraine, seign. de Rumigny, Aubenton et Neufchâtel? Ce domaine passa ensuite dans les mains des comtes de Roucy; puis il fut acheté, avec les terres de Bosmont et La Malmaison, en 1427, par Guillaume Sanguin, échanson du roi (V. Bosmont). Il rentra au commencement du 16e siècle dans les mains des comtes de Roucy.

1525. Robert de la Marck, seign. de Neufchâtel, par son mariage avec Guillette de Sarbruck.

1561. Jean-Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan, seign. dud. par sa femme Isabelle de Roye de la Rochefoucault, laquelle se remaria au suivant.

15.. Henri de Beaufrémont, marq[is] de Senecey.

1683. Jean-Jacq. de Mesme, chev., vicomte de Neufchâtel, sire de Cramaille.

La terre de Neufchâtel, avec celles de Pignicourt, Menneville et Proviseux, furent, en 1755, érigées en marquisat en faveur du suivant, d'une famille originaire de la Guyenne.

1755. Gérard de Causé de Nazelle; femme, Catherine-Claire-Julie de Bezannes, qui lui apporta le domaine de Prouvais. Ils eurent cinq enfans, dont l'un devint vicaire général de Châlons.

17.. Louis-Charles-Victor de Causé, leur fils, marquis de Nazelle et seigneur desd.

Armes de Causé-Nazelle : *d'or, au lion de sinople couronnés de gueules, à une bande de sable chargée de trois molettes d'or.*

NEUFLIEUX, *Novus locus.* — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine accidentée, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 290 arp. de terres, 10 arp. de chenevières, 20 arp. de prés. — Population : en 1760, 10 feux; 1800, 137 h.; 1818, 136 h.; 1836, 119 h. 1856, 112 h.

Au siècle dernier on voyait une tombelle sur le terroir de cette commune.

Seigneurs de Neuflieux.

Vers 1130. Foulques de Neuflieux, premier seign. connu.

11.. Gilles de Neuflieux; femme, Eremburge.

11.. Colard, chev., seign. de Neuflieux.

Vers 1210. Jean de Trosly, chev. seign. de Neuflieux par son mariage avec Helvide de Fromont.

1472. Guerric le Marchand, seign. dud.

1500. Claude de Vaulevrier, écuyer; femme, Claude.

15.. Catherin le Masson, seig. dud. Il vendit à

1516. Christophe de Roguée, écuyer.

1550 Jean de Roguée, écuyer, seign. dud.

1578 Pierre de Roguée, chev., gouverneur de Noyon.

1639. David de Vidal, chev., s. de Neuflieux.

Le comte de Guiscard s'empara, dit-on, sans titres, de cette seigneurie, en 1705, et ses héritiers l'ont conservée jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois à Neuflieux trois fiefs : celui du *Châtelain de Chauny*, celui de *Rosols*, et celui de *Roguée* qui a donné son nom à une famille.

NEUILLY-ST-FRONT, *Noviliacum, Neuilliacum, Nuelliacum in pago Urcensi.* — Petite ville de l'ancien Ourxois, bâtie sur un plateau élevé, à 70 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance et bailliage de cette ville, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons : St Remi et St Front. — Culture en

1760, 2,200 arp. de terres. — Population : 1698, 1,500 h.; 1760, 500 feux; 1800, 1,803 h.; 1818, 1,742 h.; 1836, 1,710 h.; 1856, 1,738 h.

La terre de Neuilly appartenait d'abord au domaine royal. Carloman, frère de Charlemagne, l'ayant donnée en mourant à l'abbaye de St-Remi de Reims, les religieux de cette maison résolurent de la faire valoir par eux mêmes et y envoyèrent plusieurs clercs qui s'établirent sur une hauteur. Ces clercs construisirent une chapelle pour leur usage, et lors de l'invasion des Normands, ils entourèrent cette chapelle et leur habitation d'une enceinte de murailles solides. Des familles vinrent alors se fixer autour du petit établissement religieux et donnèrent naissance à la ville actuelle. La croyance que St Front était venu à Neuilly au 3e siècle, et que, voulant célébrer la messe sur un grès aux bruyères près de cette ville, une colombe lui apporta le pain et le vin qui lui manquaient pour offrir le sacrifice, était dès-lors populaire, ce qui fit qu'insensiblement on prit l'habitude de joindre le nom de ce saint confesseur à celui de Neuilly. — Après avoir été pris et rendu plusieurs fois à l'abbaye de St-Remi, le domaine de Neuilly-St-Front passa définitivement dans les mains des comtes de Champagne, et l'un deux, Thibaut IV, y fit bâtir un fort château vers 1236. Ce château, aujourd'hui détruit, se composait d'une enceinte carrée, flanquée de quatre tours aux angles et de quatre autres au milieu des courtines. — Les habitans de Neuilly prirent part à la révolte des Jacques au 14e siècle. Ils furent amnistiés en 1358, ainsi que leur chef nommé Pierre Peynant. — En 1421, le sire de Châtillon, tenant le parti des Anglais, s'empara par trahison de Neuilly. L'année suivante, les habitans livrèrent leur ville au roi; mais le maréchal de l'Isle-Adam étant accouru, s'empara de nouveau de Neuilly. Un parti d'Impériaux ayant attaqué, en 1544, le château qui était défendu par des troupes et par les compagnies bourgeoises, fut obligé de se retirer avec pertes. Pour récompenser les habitans de leur belle conduite, François Ier renouvela leurs priviléges, lesquels consistaient dans le droit de franc aleu, celui de pêche dans la rivière d'Ourcq, celui de chasser le gibier à gros et menu pied, fourchu ou rond, enfin dans le droit de pâturage et celui de prendre du bois dans les forêts du duché de Valois. — Un petit Hôtel-Dieu fut fondé à Neuilly au 14e siècle, croit-on, par Jeanne d'Evreux, femme de Charles-le-Bel. La maladrerie de Neuilly, lui fut réunie en 1696, avec celle d'Oulchy. En 1780, on n'y comptait que trois lits, dont deux pour les malades de Neuilly et un pour ceux d'Oulchy. — Cette ville possédait en outre une prévôté royale, une compagnie d'arquebusiers et une manufacture de serge qui avait compté jusqu'à 60 métiers. En 1751, le duc d'Orléans constitua une rente de 500 liv. pour la fondation d'une école à Neuilly.

Cette ville a donné le jour à François Dujardin, chirurgien célèbre de son temps, mort en 1775.

Seigneurs de Neuilly-St-Front.

Ce domaine portait le titre de châtellenie et comprenait dix-sept villages voisins. En dernier lieu, cette châtellenie consistait en un château

avec auditoire et prisons, six buissons contenant ensemble 367 arp. de bois, 4 arp. 82 perches de terres labourables, le droit de tabellionage sur les actes des notaires de Neuilly, affermé 200 liv.; la moitié du greffe de la prévôté affermée 60 liv.; en plusieurs héritages démembrés du domaine et autres petits droits.

11.. Albéric, chev. de Neuilly.

1180. Guillaume, son fils, chev. de Neuilly; femme, Marie; enfant, Albéric, moine à St-Crépin-en-Chaie.

1190. Hélias, chev. de Neuilly; femme, Aélide; enfant, Ponce.

1194. Albert (peut-être le même qu'Albéric ci-dessus), chev. dud.

1202. Jean et Hugues, chev. dud.

1240. Jacques ou Jacob de Neuilly, chev.

1242. Geoffroi de Douzy, seign. dud. Cette année, il maria sa fille à Anselme du Triangle et lui donna pour dot Neuilly et la moitié d'Oulchy, sur quoi Anselme lui rendit 50 liv. et plus. Mais Anselme, au lieu de consommer le mariage en couchant avec sa femme, retourna dans ses terres pendant la première nuit des noces. Alors un certain comte Etienne accourut, épousa la femme d'Anselme du Triangle, et l'emmena à St-Aignan. Henri, comte de Nevers, prit fait et cause pour Anselme parce qu'il était *son homme*, et poursuivit devant le roi la réparation de l'injure faite à ce dernier. Un arrangement s'en suivit. Le roi décida que la fille de Geoffroi de Douzy resterait au comte Etienne, mais qu'Anselme du Triangle jouirait pendant dix ans de la terre de Neuilly et de la moitié d'Oulchy.

Vers 1280. Henri, seign. du châtel de Neuilly; femme, Perronnelle de Noyant.

1312. Raoul de Presles; conseiller du roi Philippe-le-Bel, seign. dud. Cette terre fut saisie sur lui et donnée à la suivante.

Vers 1315. Marie de Frenel. Celle-ci la céda pour 120 livrées de terre à tournois à Isabeau de Nanteuil, femme de Pierre de Garancières. Peu après, Raoul de Presles rentra en possession de ce domaine.

1421. Jeanne, dame de Billy et de Neuilly, veuve de Gilles de Mailly. Après elle, Neuilly revint au duc d'Orléans, qui le donna successivement aux suivans.

1441. Jean le Fuselier, conseiller et receveur général des finances de ce prince. Jean le Fuselier avait fait les plus actives démarches pour faire revenir d'Angleterre, où il était prisonnier, le duc d'Orléans qui, voulant reconnaître ses services, lui permit d'acquérir fief ou arrière-fief, et lui donna les terre et seigneurie de Neuilly-St-Front sa vie durant.

1445. Par arrangement avec le précédent, le duc d'Orléans donna cette année les terre et châtellenie de Neuilly, pour en jouir sa vie durant, à Nivelon Savary, dit Orléans, son premier héraut d'Armes.

14.. Jean de Harlus, sire de Cramailles, vicomte héréditaire de Neuilly (V. Cramailles).

1588. Claude Pinart, marquis de Louvois, secrét. d'État, seign. desd.

1591. Jean Pinart, son fils, vicomte de Comblizy, seign. desd.

16.. Gaspard de Schomberg, comte de Nanteuil, seign. de Neuilly

16.. Henri de Schomberg, son fils, seign. dud.

16.. Charles de Schomberg, son fils, sans enfans.

Le domaine de Neuilly fut ensuite possédé successivement par les duchesses de Liancourt, de La Rocheguyon et de Montbason, à qui le duc d'Orléans le retira avec Oulchy.

NEUVE-MAISON, autrefois **NUEFVES-MAISONS**, *Novem Domus* (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 54 k. au N.-E. de Laon et 15 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Lazare. — Culture en 1760, 9 charrues, 140 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 441 h. (98 feux); 1800, 648 h.; 1818, 773 h.; 1836, 941 h.; 1856, 1,029 h.

Les habitans de Neuve-Maison furent affranchis à la fin du 12e ou au commencement du 13e siècle, et obtinrent une charte de commune calquée sur celle de Vervins. En 1236, Pierre de Bar, seign. du lieu, changea cette charte contre celle d'Aubenton.

Seigneurs de Neuve-Maison.

1232. Mathieu d'Hirson, seign. de Neuve-Maison; femme, Béatrix.

1243. Mathieu II, chev. de Neuve-Maison; femme, Oda; enfant, Wiard.

1247. Pierre de Bar ou des Barres, seign. de Chaumont et Neuve-Maison.

1260. Guy, chev., seign. dud., châtelain d'Hirson.

1263. Hugues, chev. dud., frère de Nicolas de Rumigny.

1340. Guy, comte de Blois, seign. de Guise et Neuve-Maison.

Vers 1600. Claude de Castres, seign. dudit. Femme, Barbe Aubert.

1629. Charles de Mairesse, écuyer, seign. dud. Femme, Gillette de Bouzy. Enfans : Charles, Michel.

1660. Charles de Mairesse, seign. dud.

En dernier lieu, M. de Colnet de Montplaisir.

NEUVILLE-EN-BEINE, *Nova villa in Bainâ* ou *in Bosco de Beinâ*. — Village de l'ancien Noyonnais, bâti sur un mamelon au milieu des bois, à 47 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 140 arp. de mauvaises terres, 10 arp. de chenevières, 10 arp. de prés, 600 arp. de bois — Population : en 1760, 45 feux; 1800, 310 h.; 1818, 349 h.; 1836, 478 h.; 1856, 504 h.

Ce village fut donné, vers 980, par Lindulphe de Vermandois, évêque de Noyon, à l'abbaye de St-Eloy. Il passa ensuite à celle d'Homblières qui le céda au roi en 1223, pour se libérer des censives et terrages qu'elle lui payait, et pour obtenir que les hommes d'Homblières ne fussent plus soumis à l'ost ni à la chevauchée. Il passa ensuite à l'abbaye de Genlis qui le possédait encore au moment de la révolution.

Les anciens seigneurs laïcs de La Neuville-en-Beine, s'il y en a eu, nous sont inconnus. Nous savons seulement que la famille de Sorel se rendit adjudicataire de ce domaine en 1728, et que, dès 1770, il était passé dans les mains de M. de Comble.

Il y avait autrefois à la Neuville en-Beine, deux fiefs nommés *Campennier*, *Campennerium*, et *Coquerel*, *Coquerelium*. Le premier appartenait à l'abbaye d'Ourscamp; le second passa des seigneurs de Ham, à la famille des Langlois, seign. de Brouchy, laquelle le vendit aux seign. de Genlis.

NEUVILLE-BOSMONT (LA). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine élevée, à 25 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 15 charrues, 80 arp. de prés. — Population : 1760, 184 h. (45 feux); 1800, 363 h.; 1818, 328 h.; 1836, 344 h.; 1856, 352 h.

Seigneurs de La Neuville-Bosmont.

15.. Gérard de Fay d'Athies, chev., sire de Glaignes, Bray, La Neuville-Bosmont, Moneeau, Maucreux, Verdelet, Rary, Orouy, etc. Femme,

Anne de Condette. Enfans : Charles, seign. de Bray ; Claude, Philippe et Louis, morts jeunes ; Nicole, femme de Jean de Coterel, écuyer, seign. de Bonneuil ; Françoise, femme de Philippe des Fossés, seign. de Pierrefitte ; Barbe, femme d'André de Laval, seign. de Moulins; Marguerite, abbesse de Montreuil en 1582.

15.. Claude de Fay d'Athies, écuyer, seign. dud., Rary, Maucreux, etc. Femme, Madeleine de Machaut. Enfans : Gérard, Françoise, femme d'André de Dieu, écuyer.

Vers 1590. Gérard de Fay d'Athies, seign. desd. Femme, Anne de Warluzel, qui lui apporta la terre de Cilly. Enfans : André, Marie, femme de Robert de Fay, seign. de Soize, son cousin ; Jacqueline, sans alliance.

1648. André de Fay d'Athies, seign. desd. ; femme, Claude d'Ambly ; enfans : Antoinette, abbesse de N.-D. de la Joie ; Anne, femme de Claude de Flavigny, seign. de Chambry ; Françoise, femme de Nicolas-Augustin Langlois d'Ennebond ; Claude, tige des seign. de Cilly ; Jean-Gabriel, d'abord chev. de Malte, entra ensuite dans la carrière ecclésiastique et devint abbé en Languedoc.

Vers 1680. André II de Fay d'Athies, dit le comte de Cilly, seign. desd., capit. de dragons, chev. de St Louis. Femme, Claude de Rohan. Enfans : Claude, Marie, sans alliance ; Claude-Antoine et André-Gabriel, morts jeunes ; Madeleine, baronne d'Eliron, qui porta la Neuville-Bosmont, Chery, Monceau, etc. au suivant.

1748. Maximilien-Guislain de Béthune-Hesdigneul. Enfans : André-Maximilien, Claude-François, Marie-Joseph.

17.. André-Maximilien, marquis de Béthune, seign. desd.

Fiefs de Fresne et des Bocqueaux, à La Neuville-Bosmont.

16.. Henri d'Amerval, seign. desd. et Richemont. Enfant, Sidonie, femme de Claude de Flavigny, seign. de Monampteuil.

1720. Jean-Antoine le Carlier, écuyer, seign. desd. Femme, Marie-Françoise Branche. Leur fille Marie-Françoise-Gabrielle porta successivement en mariage ces deux fiefs à

1730. Christophe-Louis-Simon de Bignicourt, écuyer, seign. de Chambly.

1737. Jean-Louis de la Garde, chev., vicomte de Palaret.

NEUVILLE-EN-LAONNOIS, *Novavilla in Laudunesio.* — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans la vallée et sur la rive droite de l'Ailette, à 15 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Julien. — Culture en 1760, 90 arp. de prés, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 131 h.; 1800, 149 h.; 1818, 134 h.; 1836, 189 h.; 1856, 171 h.

L'origine de ce village ne paraît pas remonter au-delà du 10e siècle, et il semble s'être formé autour d'une métairie que les religieux de St-Vincent de Laon auraient, à cette époque, bâtie dans ce lieu. — Un petit prieuré y fut fondé vers l'an 1153 par les seigneurs de l'endroit dans l'intérieur de leur château. Ce château était bâti sur les dernières pentes qui dominent au nord le village. Il fut attaqué, pris et ruiné par les Ligueurs en 1593.

On possède : *Notice historique sur Neuville-en-Laonnois*, par Melleville, 1854.

Seigneurs de Neuville.

1115. Wiard ou Guyard, seign. de Neuville, de la famille de Pierrepont, croyons-nous ; femme, Béatrix ; enfans : Henri, mort jeune ; Hellin, Guyard, Anselme.

1145. Hellin, seign. de Neuville.

1154. Guyard II, s. de Neuville, son frère ; femme, Lucie : enfans : Simon, Vauthier ou Gauthier, Payen, Nicolas, Bala, Mélissende, femme de Payen, seign. de Montchâlons ; As-

celine, femme du seign. de Dormans ; Mathilde, alliée à Bernard, seign. d'Autremencourt.

1160. Simon, seign. de Neuville ; femme, Beliarde, sans enfans.

1183. Simon de Montchâlons, seign de Neuville par son mariage, paraît-il, avec la veuve du précédent.

1196. Alain, dit de Roucy, seign. de Neuville, fils puîné d'Hugues, seign. de Pierrepont. Alain fut aussi seign. de Montreal ; femme, Mathilde : enfans : Alain, Baudoin, seign. de Gueux ; Pierre, seign. de *Mauricus*.

1220. Alain II, dit de Roucy, seign. de Neuville ; femme, Eustachie ; enfans : Pierre, Alain, Gauthier, chanoine de Reims.

1244. Pierre, seign. de Neuville. Il se joignit à St Louis dans la croisade de 1248 ; femme, Adelaïde de Beaumetz ; enfant, Alain, mort jeune.

1260. Alain III, frère du précédent, seign. de Neuville ; femme, Eustachie.

Vers 1270. Pierre II, seign de Neuville.

1277. Pierre III, son fils, seign. dud.

1297. Alix, dame de Neuville.

1344. Henri, seign. dud.

1356. Jean, chev., seign. de Neuville ?

1370. Jean le Mercier, seign. de Neuville et Nouvion-le-Comte, ministre des rois Charles V et Charles VI ; femmes : 1° Jeanne de Dampierre, dont Guillemette, femme de Renaud de Coucy, s. de Vervins ; 2° Jeanne de Vendôme, dont :

1396. Charles le Mercier, seign. de Neuville, Nouvion-le-Comte, Fontenai-en-Brie et Rugles, chambellan du roi ; femme, Isabelle la maréchale, dont deux filles.

1414. Oger de Nantouillet, seig. de Nouvion-le-Comte et Neuville, par sa femme Jeanne, fille des précédens ; enfant, Beatrix, qui porta ces domaines à

14.. Jean de Châtillon, seign. de Troissy, Châtillon et La Ferté-en-Ponthieu ; sans enfans. Neuville revint à

14.. Jean de Couttes, qui avait épousé Catherine, seconde fille de Charles le Mercier.

1438. Enguerrand de Coucy, s. de Vervins, et de Neuville par sa mère, Guillemette le Mercier.

1445. Jean Juvenal des Ursins, seign. de La Chapelle, de Doul et de Neuville.

Ce domaine entra ensuite dans la famille de Proisy, qui possédait déjà la terre de La Bove (voyez ce mot), et devint l'apanage d'un puîné dans le suivant.

1628. Jean de Proisy, puîné de François de Proisy, sire de La Bove ; femmes : 1° Sébastienne de La Forge ; 2° Guillemette d'Anglebermer. Sa fille Nicole-Françoise porta Neuville à

1722. Louis-François de Hallencourt, comte de Drosmenil.

1724. Charles-François Gabriel de Hallencourt, seign. de Neuville ; femmes : 1° Marie-Jeanne Ballet de La Chenardière ; 2° Marie Edme de Boullogne ; enfant, Jean-Gabriel-François, mort jeune, en 1768.

La terre de Neuville passa ensuite, par héritage, dans la famille de Noailles, puis dans celle de Belzunce, qui la possédait encore au moment de la révolution.

NEUVILLE-HOUSSET (La) ou HOUSSEL, LA NEUVILLE-SOUS-MARLE, *Nova villa de Marlâ*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 30 k. au nord de Laon et 13 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 5 charrues. — Population : en 1760, 167 h. (35 feux) ; 1800, 309 h. ; 1818, 341 h. ; 1838, 357 h. ; 1856, 248 h.

Au 12e siècle, la Neuville-Housset dépendait de Thiernu. En 1193, Roger de Rozoy, évêque de Laon, permit d'y construire une église paroissiale.

Des anciens seigneurs de La Neuville-Housset, nous ne connaissons que les suivans :

1471. Pierre de Blécourt, seign. de La Neuville-Housset et Béthancourt.

1519. Antoine de Blécourt, seign. de La Neuville et Trosly en partie.

1555. François de Blécourt, seig. de La Neuville-Housset.

La terre de La Neuville-Housset passa ensuite dans les mains des seigneurs de Cilly (voyez ce mot), puis à la famille d'Hervilly, et en dernier lieu à M. de Noailles.

NEUVILLE-LÈS-DORENGT. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 55 k. au nord de Laon, et 25 au N.-O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres, 40 arp. de prés. — Population : en 1760, 136 feux ; 1800, 561 h. ; 1818, 650 h. ; 1836, 743 h. ; 1856, 821 h.

Rien ne sépare ce village de celui de Dorengt. Son nom semble indiquer qu'il n'était, dans l'origine, qu'un quartier de cette commune bâti postérieurement à elle. — On voyait autrefois à Neuville un château-fort qui fut pris et rasé par les Anglais en 1423.

Les seigneurs connus de La Neuville-lès-Dorengt sont :

1295. Robert de Rumigny, seign. de la Neuville-lès-Dorengt.

Vers 1580. Jean de Pavant, seig. de La Neuville-lès-Dorengt et Wassigny, mort vers 1596 ; enfant, Jacqueline, femme d'Antoine de Fay d'Athies, seign. de Puisieux.

En dernier lieu, la terre de La Neuville-lès-Dorengt était réunie au duché de Guise.

NEUVILLE-ST-AMAND (LA), *Nova villa*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 42 k. au N.-O. de Laon et 4 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Amand. — Population : 1800, 313 h. ; 1818, 382 h. ; 1836, 495 h. ; 1856, 854 h.

Le terroir de Neuville-St-Amand appartenait dès le 10e siècle, aux religieux de St-Quentin en l'Ile. Deux siècles plus tard, ces religieux y bâtirent un village, auquel ils donnèrent le nom de Neuville. — Une découverte intéressante a été faite au 18e siècle près de ce village, sur l'ancienne route de La Fère à St-Quentin, dans un endroit dit *Reaulieu*. C'étaient les fondations d'un bâtiment de 80 pieds de long sur 30 de large, composé de plusieurs bassins de grande dimension, munis de tuyaux en plomb et autres objets à l'usage des établissemens de bains.

NEUVILLE-SUR-MARGIVAL, autrefois, dit-on, MONT-ST-HUBERT, *Mons sancti Huberti*, *Nova villa subtus Margivallem*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 27 k. au S.-O. de Laon et 12 au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 4 charrues, produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 14 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 12 feux ; 1800, 180 h. ; 1818, 161 h. ; 1836, 192 h. ; 1856, 156 h.

Les habitans de Neuville furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de
Coucy, avec 21 autres villages voisins, sous la condition qu'ils lui paieraient une
rente annuelle de 48 sous parisis (V. Coucy-la-Ville).

Seigneurs de Neuville-sur-Margival.
1289-1305 Gilles ou Gilon de Neuville-sur-Margival, chev.; femme, Agnès.
1320. Gilles de Neuville-sur-Margival, écuyer.
1348. Jean, chev. de Neuville? femme, Gila.
1555. Ferry de Beaumont ou Bomont, seign. de Neuville-sur-Margival.
1574. Antoine de Dampierre, écuyer, seign. de Liramont, Neuville-sur-Margival, etc.
16.. Jean de Mérélessart, écuyer, seign. de Missy, Neuville?

NEUVILLETTE. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de
l'Oise, à 41 k. au nord de Laon et 17 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance
de Soissons, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui
du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron,
St Quentin. — Population : 1800, 350 h.; 1836, 483 h.; 1856, 516 h.

Les seigneurs de Neuvillette que nous connaissons sont :
1537. Florimond de Boffle, s. de Neuvillette.
Armes : *d'argent, à deux bandes de sable.*
1560. Gilles de Renty, seign. de Neuvillette, aîné de Baptiste de Renty, seign. de La Ferté-Chevresis; femme, Charlotte Lemaire; enfant, Hugues.
1568. Hugues de Renty, seig. de Neuvillette? femme, Jeanne Petit; enfant, Louis.
Vers 1620. Réné d'Ausbourg, s. de Villembray et Neuvillette; femme, Catherine de Marle.

NICOLAS-AUX-BOIS (St), autrefois NOTRE-DAME DE LA CHAUSSÉE, *Sanctus
Nicolaus in Bosco* ou *de Saltu*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé au mi-
lieu de la forêt de St-Gobain, à 15 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance
de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du
canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas.
— Culture en 1760, 3 charrues, 60 arp. de prés, 600 arp. de bois. — Popu-
lation : 1760, 348 h. (77 feux); 1800, 244 h.; 1818, 274 h.; 1836, 264 h.;
1856, 218 h.

Le village de St-Nicolas doit sa naissance à une abbaye de moines bénédictins,
qui fut fondée dans les dernières années du 11e siècle, sur son terroir alors désert
et sauvage. Cette maison religieuse, qui acquit promptement de grands biens, ne
put échapper, malgré son isolement, aux malheurs dont eurent tant à souffrir les
établissemens de ce genre aux 14e, 15e et 16e siècles. Après l'avoir pillée une pre-
mière fois, les Anglais revinrent en 1403, et tuèrent son abbé. Quinze ans
après, ils la pillèrent de nouveau et massacrèrent beaucoup de monde qui s'y
était réfugié. Les calvinistes achevèrent sa ruine en 1567, en en enlevant tout ce
qui s'y trouvait de précieux; mais la paix s'étant enfin rétablie, une bonne ad-
ministration rétablit si bien les affaires de cette abbaye, qu'au moment de la ré-
volution ses revenus s'élevaient à environ 40,000 liv. On y comptait alors 5 reli-
gieux. — Au 14e siècle, les habitans de St-Nicolas n'ayant pu obtenir leur affran-
chissement des religieux dont ils étaient les serfs, abandonnèrent leur village et

allèrent s'établir ailleurs. Aucune menace n'ayant pu les déterminer à revenir, l'abbé de St-Nicolas leur accorda, en 1401, le rachat de la morte-main de leurs biens, moyennant 5 sous parisis par tête. — Au commencement du 12e siècle, ce village n'était encore qu'une annexe de la paroisse de St-Pierre de Crépy; mais en 1103, Enguerrand, évêque de Laon, l'érigea en cure à cause de l'accroissement de sa population ; elle était, dit-on, devenue assez considérable, lorsque l'édit de Nantes la dispersa, les habitans ayant pour la plupart embrassé la religion protestante. — Dans la forêt, à peu de distance des ruines de l'abbaye, on voit un petit monument en pierre, composé d'un fût de colonne surmonté d'une croix. Il fut élevé au milieu du 13e siècle, en souvenir de trois jeunes élèves de l'abbaye qui, ayant été surpris chassant dans les bois du sire de Coucy, furent pendus aux branches des arbres par les gardes de ce seigneur sans aucune forme de procès. Cette exécution sauvage donna lieu à un procès qui fut plaidé devant St Louis. Ce prince voulut punir le sire de Coucy de la peine du talion, et ce dernier ne sauva sa vie qu'à grand peine (Voyez notre *Histoire de Coucy*, p. 87).

NIZY-LE-COMTE, *Nisiacus*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, sur la chaussée romaine de Reims à Bavai, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Béat. — Culture en 1760, 18 charrues, 3 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 419 h. (93 feux) ; 1800, 278 h. ; 1818, 340 h. ; 1836, 413 h. ; 1856, 463 h.

On pense que Nizy est le *Ninitacci* de la Table théodosienne. Il est du moins fort ancien, car il en est fait mention dans les miracles de St Thierry. Au 13e siècle, il est qualifié du titre de *Castrum*. En 1851, on y a découvert une plaque en pierre portant cette inscription :

NVM. AVG. DEO. APO
LLINI. PAGO. VENNECTI
PROSCAENIVM. L. MA
GIVS. SECVNDVS. DO
NO. DE. SVO. DEDIT.

Depuis, en 1853, une seconde découverte non moins intéressante, a été faite à Nizy. Ce sont des peintures murales gallo-romaines fort bien conservées, et dont de beaux fragmens ont été transportés au Musée de Laon.

Le domaine de Nizy, après avoir appartenu au fisc royal, était, au 12e siècle, passé à des seigneurs particuliers, dont deux nous sont connus.

1148.-56. Nicolas de Nizy.

1198. Colard, seign. de Nizy.

Dans le courant du siècle suivant, il entra dans les mains des comtes de Roucy, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

NOGENTEL. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans la vallée de

la Marne, à 85 k. au sud de Laon et 5 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 7 charrues, comprenant 567 arp. de terres, 51 arp. de prés, plus 73 arp. de vignes, 120 arp. de bois et usages. — Population : en 1760, 85 feux ; 1800, 436 h. ; 1818, 345 h. ; 1836, 377 h. ; 1856, 513 h.

Avant la révolution, la terre de Nogentel portait le titre de vicomté.

Des anciens seigneurs de Nogentel, nous ne connaissons que les suivans :

15.. Jean de Graimbert, vicomte de Nogentel, seign. de Belleau-Torcy.

16.. Jacques de Nogentel, baron dudit lieu, vicomte de Troly (Torcy ?) conseiller du roi.

1660. Salomon de La Motte, seig. de Nogentel.

1670. Nicolas de Graimbert, vic. de Nogentel.

1783. M. le marquis de Courtanvaux, vicomte de Nogentel.

1789. Le vic. Chambré-Nau de St-Sauveur.

NOGENT-L'ARTAUD, *Nogentum*, *Nongentum*, *Novigentum Artaldi.* — Bourg de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rive gauche de la Marne, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, 25 charrues, comprenant 1,900 arp. de terres, 150 arp. de prés, 80 arp. de vignes, 60 arp. de bois. — Population : 1760, 205 feux ; 1800, 1,103 h. ; 1818, 1,325 h. ; 1836, 1,212 h. ; 1856, 1,270 h.

Le bourg de Nogent est très-ancien ; il en est question dès l'an 825. A cette époque, il appartenait à l'abbaye de St-Germain-des-Prés de Paris, à qui il avait été donné par l'un de ses abbés. Les religieux y transportèrent les reliques de leur abbaye vers le milieu de ce siècle, par crainte des Normands. — A la fin du 12e siècle, la seigneurie de Nogent appartenait à un nommé Artaud, qui y fit bâtir un somptueux château, d'où cet endroit a pris le surnom d'Artaud. Ce particulier possédait de grandes richesses, était trésorier d'Henri, comte de Champagne, surnommé le Large à cause de sa bienfaisance. Un jour que ce prince se rendait à la messe, un pauvre gentilhomme se jeta à ses genoux, le suppliant de lui donner de quoi marier ses deux filles qu'il lui présentait. Artaud prenant aussitôt la parole, dit au gentilhomme, que le comte par ses largesses, avait tellement épuisé ses coffres, qu'il n'y restait rien à donner. Mais Henri, courroucé de voir sa libéralité mise en défaut, s'écria : « Tu te trompes, Artaud, je t'ai encore à donner, » et s'adressant au pauvre gentilhomme : « Mon ami, ajouta-t-il, tiens, je te le donne. » Artaud fut contraint de suivre son nouveau maître, et pour ravoir sa liberté, de lui donner une somme considérable, qui devint la dot des filles du pauvre gentilhomme. — Une abbaye de filles fut fondée en 1299, à Nogent, par Blanche d'Artois, reine de Navarre, veuve d'Henri III, comte de Champagne. Cette maison ayant été détruite en 1452, on la repeupla par une nouvelle colonie de filles Urbanistes ou de Ste-Claire, qui persista jusqu'à la ré-

volution. On y comptait en dernier lieu 13 religieuses, dont les revenus s'élevaient à 15,000 liv. — Ce bourg possédait alors une charité de 170 liv. environ, et portait le titre de baronie. Il avait été érigé en duché pairie de La Neuville en 1650; mais cette création ne fut pas maintenue par le parlement. — On remarque dans l'église de Nogent, des fonts baptismaux très-curieux datant du 12ᵉ siècle: la tombe d'un fils d'Artaud, et le chevet de l'église qui est carré et percé de 3 fenêtres-lancettes, choses rares dans ces contrées.

Seigneurs de Nogent-l'Artaud.

Vers 1150. Artaud, trésorier du comte de Champagne: femme, Hodierne; enfans: Jean, Artaud, trésorier de St-Etienne de Troyes. On voit encore dans l'église de Nogent, la tombe de ce dernier, légèrement creusée en forme de bac, sur laquelle il est représenté en ronde bosse dans le costume ecclésiastique du temps, avec cette épitaphe gravée à l'entour en lettres onciales: *Hic jacet Artaldus, quondam thésaurarius Sti-Stephani Trecensis, filius bone Hodierne domine de Nogento. Requiescat in pace.* Cette pierre fut longtemps l'objet d'une coutume bizarre. Chaque nouvelle mariée était tenue de venir, le lendemain de ses noces, embrasser l'effigie d'Artaud. Cette coutume était encore en vigueur au commencement du 18ᵉ siècle; mais alors un curé de Nogent la trouva indécente, tonna contre elle du haut de la chaire, et voyant qu'il ne pouvait la faire cesser, prit le parti de faire retourner la pierre tombale d'Artaud, de manière à ce que son effigie fût appliquée contre terre. C'est à cette circonstance que l'on doit sans doute la conservation de ce monument curieux de la statuaire du 13ᵉ siècle.

1195. Hodierne, dame de Nogent.

12.. Yves, dit le Gros, seign. de Nogent? femme, Eremburge.

1261-74. Guillaume d'Acy, fils de Renaud d'Acy; femme, Anachilde. Il obtint du comte de Champagne en 1267, l'établissement d'une foire de 3 jours à Nogent, à commencer du premier mercredi après Pâques.

Vers 1287. Blanche d'Artois veuve d'Henri III, comte de Champagne, remariée à Edmond, comte de Lancastre.

1305. Jean de Lancastre, seign. de Nogent, leur fils, sans doute. Ses armes présentent *trois léopards avec une bande par-dessus.*

La terre de Nogent fut ensuite achetée par la famille d'Orléans et elle échut par héritage à

1445. Marguerite d'Orléans, comtesse d'Etampes.

Vers 1470. Jean de Châlons, seig. de Nogent. Le roi saisit sur lui la terre de Nogent et la donna à

1477. Jean d'Aillon, chev., seign. de Lude.

1504. Jean de Louen, seign. de Nogent; femme, Madeleine Cléret.

1613. Charles, marquis de La Viéville, chev., conseiller du roi, lieutenant-général en Champagne; femme, Marie Boubers. Ils furent séparés de biens.

1638. Marie Boubers, femme séparée du précédent, dame de Nogent, St-Martin, etc.

1660. Robert de La Viéville, leur fils, seign. desd., conseiller du roi, capit. de 50 hommes d'armes.

1780. Le vicomte de La Bedoyère, seign. de Nogent.

Nogent-sous-Coucy, *Novigentum*, *Novientum*, *Noviandum*. — Hameau dépendant d'Auffrique. Il formait autrefois, sous le vocable de St Gilles, une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 2 charrues, 60 arp. de prés, 160 arp. de bois et 11 feux. Les habitans de Nogent furent, dit-on, dispersés par les Espagnols en 1653. — Ce hameau paraît devoir sa naissance à une abbaye de moines bénédictins qui y fut fondée en 1059 par Albéric, seigneur de Coucy. Guibert, le

célèbre historien de la commune de Laon, en fut abbé au commencement du 12e siècle. Cette maison religieuse a de plus donné deux dignitaires à l'église : St Godefroy, abbé de Nogent, nommé évêque d'Amiens en 1104; et Pierre Claudi ou le Boiteux, moine, élu abbé de St-Remi de Reims en 1212. Au moment de la révolution, on comptait à Nogent 5 religieux, dont les revenus étaient d'environ 20,000 liv.

On a : *Notice historique sur Nogent*, par Melleville, dans son histoire de Coucy.

NOIRCOURT. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur le Hurtaut, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 16 charrues, 30 arp. de prés, 51 arp. de bois. — Population : en 1760, 170 h. (75 feux); 1800, 495 h.; 1818, 552 h.; 1836, 655 h.; 1856, 624 h.

Seigneurs de Noircourt.

Vers 1500. Jeannot Dupin ; femme, Catherine de Béthune.

1555. Demoiselle Françoise de Bernes, dame de Noircourt.

Vers 1720, la terre de Noircourt entra dans la maison de Lamirault, dont les membres étaient déjà seigneurs de Cerny-lès-Bucy (V. ce mot), et y resta jusqu'à la révolution.

NOIRIEU (LE). — Petit ruisseau qui prend sa source dans les bois du Nouvion, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis, faisant brusquement un coude à gauche auprès d'Iron, continue sa course dans la direction du nord au sud pour se joindre à l'Oise auprès de Vadencourt, après un cours d'environ 7 lieues.

NORMÉZIÈRE, autrefois NOIRMÉZIÈRES, *Nigre Mecerie*. — Hameau dépendant de Fresnes. Il fut donné au 7e siècle avec Barisis à l'abbaye de St-Amand par le roi Childéric. — Le terroir de Normézières passa ensuite aux sires de Coucy. L'un d'eux, Enguerrand VII, affranchit ses habitans en 1368, sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 30 sous parisis (Voyez Coucy-la-Ville).

Ce hameau eut des seigneurs particuliers.

1575. Nicolas Lefèvre, lieutenant de Coucy, seign. de Noirmézières.

NOROY, NOVEROIE (12e siècle), NOEROI (13e siècle), NOUROY, NAUROY, *Nogaredum?* (9e siècle), *Norroïacum*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti à la pointe d'un plateau élevé, à 75 k. au S.-O de Laon et 35 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues, terres fortes ne rapportant guère que du froment, 8 arp. de vignes, 32 arp. de prés, 350 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 236 h.; 1818, 207 h.; 1836, 216 h.; 1856, 201 h.

Nous pensons que le village nommé *Nogaredus* qui, en l'année 858, fut donné

par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de N.-D. de Soissons, pourrait bien être Noroy, et non Noyers, comme le dit D. Germain. Il contenait alors environ 40 manses. — Avant la révolution, ce village possédait une Charité de 100 liv. de rentes.

Seigneurs de Noroy.

1183-92. Pierre de Nouroy, chev.

1210. Yves, chev. dud.

1221. Robert de *Noeroi*, fils d'Yves de Vauxbuin, probablement le précédent.

Vers 1600. Georges de Garges, seig. de Noroy et Villeneuve, tué au siége de Negrepelisse. Il était le 3e fils de François de Garges, seign. de Maqueline; femme, Esther de Rouy; enfans: Christophe, chev. de Malte, capit. de vaisseau; Antoine, chanoine de Metz; Michel, Charles, seign. d'Hartennes; N., seign. de Cernoy en Picardie; Anne et Marie, sans alliances; Helène et Madeleine, religieuses à La Ferté-Milon.

1622. Michel de Garges, seign. de Noroy et Vignolles; femme, Michelle d'Hauston.

1680. Hugues de Garges, leur fils, seig. desd., capit. de dragons; femme, Louise-Renée du Bois; enfans: Hugues, capit. au régiment de Bretagne, tué en Italie; Marie-Françoise, sans alliance; Louise-Elizabeth, femme de N. d'Harzillemont, et plusieurs autres morts jeunes.

De Garges: *d'or, au lion armé et lampassé de gueules.*

En dernier lieu, le baron de Villepaille.

Fief Montjay, à Noroy.

1539-55. Simon de Vaux, seign. de Montjay

NOUREUIL, *Noreium*, *Nuerellum*. — Hameau dépendant de Viry.

NOUVION (LE) ou NOUVION-EN-THIÉRACHE. — Gros bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 70 k. au N. de Laon et 30 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 200 arp. de prés, 7,900 arp. de bois. — Population: en 1760, 472 feux; 1800, 3,357 h; 1818, 3,158 h.; 1836, 3,068 h.; 1856, 3,177.

Les habitans du Nouvion obtinrent dès 1196, de Gautier d'Avesne, seigneur de Guise et du Nouvion, leur affranchissement et une charte de commune à l'instar de celle de Prisces, qui n'était autre elle-même, à quelques modifications près, que celle de Laon. Le fors-mariage et les morte-mains furent abolis, la justice réglée; les habitans eurent la liberté de quitter la ville à leur gré, après avoir acquitté leurs dettes et payé 12 deniers à leur seigneur. Ils purent établir des brasseries en lui donnant 2 setiers de bière de chaque brassin; en un mot, cette charte les dota de tous les avantages attachés à la condition libre. Ces concessions leur furent d'ailleurs accordées à des conditions fort raisonnables, puisque chaque habitant ne fut tenu de payer à Gauthier d'Avesne et à ses successeurs qu'une somme annuelle de 12 deniers avec un mancaud d'avoine, deux pains et deux chapons. — Durant le siège de Guise en 1339, les habitans du Nouvion se retirèrent dans les bois et s'y retranchèrent au moyen d'abattis d'arbres. Un parti d'Allemands les y attaqua, les força et en tua un grand nombre. Les Impériaux incendièrent ce bourg en 1483. — A la fin du 13e siècle, il existait au Nouvion

une petite communauté de Béguines. Deux sœurs de charité y furent introduites au 17ᵉ siècle par Mademoiselle de Guise pour l'instruction des filles pauvres. — Le Nouvion est la patrie de Louis-Auguste Legrand de La Leu, littérateur et jurisconsulte, mort en 1819.

Seigneurs du Nouvion.

1138. Albéric, chev. du Nouvion. Femme, Ermesende. Enfans : Pierre, Robert.

La terre du Nouvion entra ensuite dans les mains des seigneurs de Guise. Après Louis II de Châtillon, seign. de Guise, elle passa à Guy de Châtillon, son second fils, comte de Soissons, et à la mort de celui-ci en 1297, au suivant qui était son cousin germain.

1297. Jean de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthièvre.

1403. Olivier de Bretagne, son fils, seig. d'Avesnes, Landrecy et Le Nouvion. Fme, Isabeau de Bourgogne. Celui-ci vendit le Nouvion, avec Brighes, Bourbles (Bergues?) et Barzy, moyennant 120,000 livres à

1429. Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui acheta aussi la terre de Guise en 1432.

Le domaine du Nouvion rentré ainsi dans les mains des seigneurs de Guise, y resta jusqu'à la fin du 16ᵉ siècle, puis passa dans la maison le Danois.

Vers 1590. Philibert le Danois, seign. de Rocquigny (V. ce mot) et Ronchères..

NOUVION-L'ABBESSE, *Nongentum*, *Novigentum abbatissa.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues, 80 arp. de prés. — Population : 1760, 360 h. (78 feux); 1800, 817 h.; 1818, 876 h.; 1836, 974 h.; 1856, 1,024 h.

Il y a tout lieu de croire que le domaine de Nouvion-l'Abbesse appartint d'abord à l'église de Laon, des mains de laquelle il passa plus tard dans celles de l'abbaye de N.-D. de cette ville; d'où le surnom de *l'abbesse* appliqué à ce village. Au commencement du 12ᵉ siècle, Thomas de Marle était avoué de Nouvion-l'Abbesse. Il y fit bâtir un château-fort dans lequel une partie des Laonnois se retirèrent après la sédition de 1112. Mais le roi vint en faire le siège trois ans après, et l'ayant pris, fit pendre tous les hommes qui s'y trouvèrent. — Les religieuses de N.-D. ayant été chassées de leur maison en 1128, on les dispersa dans différens villages de leur domaine. Quelques-unes furent placées à Nouvion-l'Abbesse où l'on construisit pour elles un petit cloître. — Ce village fut ravagé par le duc de Bourgogne en 1472; les Calvinistes mirent le feu à l'église en 1558. Un incendie considérable y réduisit en cendres 80 maisons le 1ᵉʳ avril 1779.

La seigneurie de Nouvion-l'Abbesse, après être passée de la branche aînée de Coucy à la branche cadette de Vervins, appartenait au commencement du 15ᵉ siècle à Adam de Blois, dont la fille la porta en mariage à Charles de Fay d'Athies, seign. de Marfontaine (Voyez ce mot et Puisieux).

NOUVION-LE-COMTE, autrefois NOVIANT, *Noviantum comitis*, *Noviocomitis.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à peu de distance du précédent, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage,

élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 26 charrues, 150 arp. de prés. — Population : en 1760, 492 h. (109 feux) ; 1800, 623 h. ; 1818, 673 h. ; 1836, 678 h. ; 1856, 688 h.

Au 10e siècle, ce village appartenait aux comtes de Vermandois, et en l'année 983, Albert, l'un d'eux, donna à l'abbaye d'Ile de St-Quentin des biens situés dans ce village, qu'il dit être *de son bénéfice*. La qualification de *le Comte* appliquée à ce village, lui fut donnée sans doute en mémoire de ses anciens seigneurs.

Ce village est la patrie d'Étienne de Noviant, procureur général de la Chambre des Comptes au 15e siècle.

Seigneurs de Nouvion-le-Comte.

1138-77. Gippin, Geppuin ou Gebuin de Noviant. Femme, Cécilie. Enfans : Raoul, Jacques, Guy, Eveline, Beatrix.

1200-11. Raoul de Noviant. Femme, Widèle.

1212-24. Florent de Ville, chev., seign. de Nouvion par sa femme Aélide.

1282. Jean de Ville, dit l'*Étonné*. Sa fille Marie porta Nouvion-le-Comte au suivant.

1339. Jean, dit le Borgne, seig. de Cramaille.

13... Jean Lemercier, surintendant des finances sous Charles VI, seign. de Noviant et Neuville-en-Laonnois (V. ce mot).

1414. Oger de Nantouillet, seig. de Nogent et Neuville par son mariage avec Jeanne Lemercier, petite-fille du précédent. Sa fille Béatrix porta Nogent à

14... Jean de Châtillon, seign. de Troissy. Sans enfans.

1466. Jean de Couttes, seign. de Nouvion-l'Abbesse, par son mariage avec Catherine Lemercier.

1472-91. Louis de Couttes, son fils, seign. dudit et Rugles, pannetier ordinaire du roi.

Cette terre entra ensuite dans les mains de la famille le Danois, qui possédait déjà celle de Cerny-lès-Bucy (V. ce mot), puis, elle passa aux suivans.

Vers 1610. Amé d'Y, écuyer, seig. de Nouvion-le-Comte.

1623. Claude d'Y, dame dudit.

1630. François d'Y, écuyer, seign. dudit. Femme, Françoise de Mydelet. Enfans : Claude, Amé, Anne, Madeleine, Marie-Françoise.

16... Amé d'Y, seign. dud. Enfant, Claudine, femme d'Absalon d'Apremont, seig. de Nanteuil-sur-Aisne.

16... François d'Y, seign. dudit.

1663. Jean de Ciron, chev., seign. dudit, conseiller du roi, gouverneur de Ste-Menehould, capitaine de La Fère. Femme, Françoise d'Harzillemont.

En dernier lieu, Nouvion-le-Comte était à N. d'Hamner Claibrock, d'une famille originaire d'Angleterre, laquelle portait : *d'argent, à la croix épattée de gueules*.

Il y avait à Nouvion-le-Comte un fief qui, après avoir appartenu aux seigneurs de Cramailles, entra dans la maison de Cormélie, sur laquelle il fut saisi à cause de son alliance avec les Bourguignons. Le roi le donna alors aux habitans de Chauny, d'où il prit le nom de *Fief des Bourgeois Dieudonné*. En 1500, il entra dans les mains de Raoul de Conty, et en 1528, dans celles de Jacques d'Aillon, dont les descendans le gardèrent assez longtemps.

NOUVION-LE-VINEUX, NOVION, NOVIANT, *Noviandum* (12e siècle), *Novianum*, *Nogentum vinosum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline élevée, à 7 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 90 arp. de

prés, 80 arp. de bois, 50 arp. de vignes. — Population : 1760, 159 h. (35 feux); 1800, 207 h.; 1818, 252 h.; 1836, 279 h.; 1856, 249 h.

Au 13e siècle, ce village appartenait, paraît-il, aux sires de Coucy. En 1267, Enguerrand IV vendit à l'évêque de Laon tout ce qu'il possédait à Nouvion, pour 1,500 livres parisis. Quelques années après, Hugues de Gournai remit aux habitans de Nouvion, Laval et *Mainmecon* (hameau détruit) tous les droits seigneuriaux, à la condition que chaque maison ayant feu lui paierait une redevance annuelle d'un muid de vin et 8 *chalonges* (monnaie de Châlons). Nous donnons le texte de cet accord. — De vastes sépultures antiques ont été découvertes en 1822 sur le plateau de la colline au pied de laquelle Nouvion est bâti. On y a trouvé beaucoup d'objets en bronze et des médailles romaines. — Nouvion possède une des plus remarquables églises romanes du pays.

Ce village est la patrie de Gérard de Nouvion, abbé de Signy, mort en 1336.

Nouvion-le-Vineux n'ayant point eu d'autres seigneurs que ceux de Laval, nous renvoyons le lecteur à l'article de ce village.

Cession aux habitans de Nouvion des droits féodaux de leur village, vers 1270.

Hugo de Gornaio, omnibus hominibus de Noviant, et de Laval et de Maimencon, prepositis, majoribus, clericis et laicis, salutem. Sciant tam presentes quàm futuri quod ego tradidi et concessi omnibus hominibus meis de Noviant, et de Laval et de Maimencon, communiter redditum meum supradicte potestatis istarum villarum, pro quatuor vigenti modiis vini, cum quatuor vigenti domibus in quâque ignis fuerit. Et de unâquâque domo VIII chalonges; et si ultrà quatuor vigenti domos plures fuerint, unaqueque domus michi reddat singulis annis, unum modium vini et VIII Chalonges; et si minus fuerint de quatuor vigenti domibus, semper me reddent quatuor vigenti modios vini et denarios supradictos.68Pretereà, in manu meâ remanet manerium monasticorum de Parenci, et manerium Serveni, militis. Et in tempore vendemiarum, michi reddent redditum supradictum; et si tunc non reddiderint, in meâ manu remanebunt. Et Epyphanie, IIII chalonges; et in Maio, IIII chalonges. Hujus rei testes sunt : Nicolaus Lucars, etc. (Sans date, mais vers 1270).

(Grand Cart. de l'évêché de Laon, art. 119)

NOUVRON-ET-VINGRÉ, NOVERONT (12e siècle), *Noverriacum*, *Nogaredum*, *Nogaridum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'une petite gorge, à 45 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans Vingré, 12 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 10 arp. de vignes, 22 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population: en 1760, sans Vingré, 52 feux; 1800, 210 h.; 1818, 226 h.; 1836, avec Vingré, 392 h.; 1856, 395 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard près Soissons. Il ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs particuliers.

Fief Bocquet à Nouvron.	*Fief Briquenay à Nouvron.*
1610. Jean de Gaige.	1699. Pierre Herbelot.

NOYAL, NOAL, *Noiella*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 86 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : en 1760, 212 h. (85 feux) ; 1800, 451 h.; 1818, 447 h.; 1836, 464 h.; 1856, 484 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Corbie.

Seigneurs de Noyal.

1210-35. Guy, chev. de Noyal. Fme, Jeanne. Enfant, Simon.

1555. Raoul d'Amerval, seign. de Noyal.

1586. Jean de Brusle, seig. de Noyal, écuyer.

1660. M. de Gondreville.

En dernier lieu, M. de Raveneau.

NOYANT-ET-ACONIN, NOYAN, *Noiacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Crise, à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Popul. : en 1760, 43 feux ; 1800, 209 h.; 1818, 176 h.; 1836, 200 h.; 1856, 203 h.

Ce village appartenait autrefois à l'évêché de Soissons. — L'abbé Lebeuf pense que Noyant pourrait bien être le *Noviodunum* de César. Cette supposition ne s'appuyant que sur une fugitive ressemblance de noms, nous ne pouvons l'admettre.

Il y avait autrefois à Noyant le fief *Milon*.

O

OCLAINES. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait autrefois une paroisse à part avec Orgerieux. En 1760, on y comptait 22 feux, 800 arp. de terres et 40 arp. de prés.

OESTRE, *Oistrum* (11e siècle), *Hoistrum*. — Hameau dépendant de St-Quentin. Il fut donné en 986 à l'abbaye de St-Quentin en l'Ile par Albert Ier, comte de Vermandois. On y cultivait alors la vigne.

ŒUILLY, autrefois ULLY ou EUILLY, *Ulliacum*, *Eulliacum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 22 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Population : 1760, 90 feux ; 1800, 247 h.; 1818, 252 h.; 1836, 273 h. 1856, 251 h.

Le village d'Œuilly appartenait jadis à l'abbaye de N.-D. de Soissons. En 1230,

les habitans obtinrent d'Elvide, abbesse de cette maison religieuse, la permission d'entrer avec Pargnan dans la commune de Cerny ; mais le chapitre de Laon s'opposa à cette union et parvint à l'empêcher. — Œuilly est la patrie de Madeleine d'Ausbourg, auteur d'un traité sur l'éducation des filles au 18e siècle.

OGNES, ONGNES, *Osnagium* (9e siècle), *Ognia*, *Hunia*, *Oigna*, *Ovigna*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une plaine basse, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 655 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 5 arp. de jardinages, 80 arp. de prés, 100 arp. de pâtures. — Population : 1760, 60 feux; 1800, 304 h. ; 1818, 316 h. ; 1836, 384 h.; 1856 495 h.

Il est question d'Ognes dès l'année 852 dans un diplôme de Charles-le-Chauve. — Au siècle dernier, on a découvert dans ce village une certaine quantité de monnaies romaines en grand et petit bronze.

Seigneurs d'Ognes.

14.. Arthus de Châtillon, seign. d'Ognes et Emery, Flavy-le-Meldeux ; femme, Jeanne de Bainthuin.

1468. Pierre de Roncherolles, chev., seign. d'Ognes, chambellan du roi ; femme, Marie de Châtillon.

1493. Charles de Hangest, seign. dud. et de Genlis. Sa fille Hélène porta Ognes au suivant.

15.. Arthus Gouffier, chev, grand-maître de France.

1539. Claude Gouffier, leur fils, seign. dud.

15.. Louise de Montmorenci, dame dudit, qu'elle donna au suivant.

1562. Louis, seign. de St-Simon. Sa fille Claude le porta en mariage à

1583. Charles d'Ongnies, comte de Chaulne, chev. du St-Esprit.

1600. Antoine d'Estourmelles, chev., seign. d'Ognes ; femme, Madeleine de Blanchefort.

Ce domaine passa ensuite aux Brulart, seign. de Genlis, puis dans la famille d'Harcourt-Beuvron. En 1727, il fut rendu aux Brulart de Genlis, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois à Ognes un fief nommé *le Moulin Sevreux* (*pistrinum Severi*), où s'élevait un château dit *le château de Mercure*.

1327. Jean, seign. du Moulin Sevreux, homme du roi, juge en la châtellenie de Chauny.

Ce fief passa ensuite aux seigneurs d'Ognes.

OHIS. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rivière d'Oise, à 55 k. au N.-E. de Laon et 15 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 5 charrues, 80 arp. de prés, 180 arp. de bois. — Population : en 1760, 346 h. (77 feux); 1800, 418 h.; 1818, 460 h. ; 1836, 638 h.; 1856, 730 h.

Les seuls seigneurs connus d'Ohis sont les suivans :

1311-22. Viard d'Ohis ou Guyard.

1336. Jean dit Ferrand, seig. d'Ohis, écuyer.

1344. Pierre de Beeond, sire de Fléchinel et Ohis, mort en 1356.

Vers 1680. Louis-François d'Hervilly, seig. de Leschelles, Ohis, etc.

En dernier lieu, cette terre était réunie au duché de Guise.

OIGNY, *Oigniacum*, *Ungiacum*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un

plateau élevé, à 75 k. au S.-O. de Laon et 35 de S
lité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts
Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotter
sons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 50
en 1760, 35 feux; 1800, 278 h.; 1818, 293 h.; 18

Seigneurs d'Oigny.

1539. Marguerite des Fossés, dame d'Oigny.

Vers 1650. Charles d'Espinoy, chev., seign. d'Oigny, conseiller et maître d'hôtel du roi; femme, Marie de Sart; enfant, Charles-Franç^s^.

1670. Barthélemy Mascarany ou Mascranny, seign. d'Oigny, originaire des Grisons.

Vers 1680. François d'Alès, chev., seign. d'Oigny, famille originaire d'Irlande; femme, Marguerite Couturier; enfans: Jacques, Louis-Franç^s^, m

1700. J
ment d'Ag
de Lizy;

1760. F
d'Oigny, c
femme, A
filles.

De Meu

1780. M

OISE, *Isara*, *Isera*, *Isra*, *Esia* ou *Æsia*, *Isa* o
source dans les Ardennes, traverse l'arrond. de V
à l'ouest jusqu'à Vadencourt où, faisant un brusq
presque dans le sens du nord au sud, pour aller s
Compiègne. — Dans ce parcours, ses principaux
rive droite, le Gland, l'Artoise, le Ton, la Serre

- Lucain, dans sa *Pharsale*, liv. 1, parle de l'Oi

Hi vada liquerunt Isaræ qui gurgite d
Per tam multa suo, famæ majoris in
Lapsus, ad æquoreas nomen non per

On pêche dans l'Oise les mêmes poissons que
parfois des esturgeons et des saumons, qui sont

OIZY, ou OISI EN THIÉRACHE, *Oysiacum.* —
situé dans une plaine élevée, à 55 k. au N. de Lao
fois de l'intendance de Soissons, des bailliage et él
aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de
Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 530 arp.
— Population : 1760, 299 h. (75 feux); 1800,
979 h.; 1856, 1,031 h.

Jacques d'Avesnes, seigneur de Guise, fit rebâ
siècle. — Il y avait autrefois dans ce village un ch
les ruines au siècle dernier.

La terre d'Oizy en Thiérache, qu'il ne faut pas confondre avec Oizy en Cambraisis, bourg situé à quelques lieues de là près de Cambrai, appartena
Guise. Au
de Marie

situé sur la rive gauche de la Suippe, à 40 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Victor. — Culture en 1760, 12 charrues, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 38 feux; 1800, 241 h.; 1818, 346 h.; 1836, 421 h. 1856, 413 h.

Seigneurs d'Orainville.

1150. Pierre de *Unrinville.*

1555. Nicolas le Vergeur, seign. d'Orainville.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de M. Lévêque de Champeaux.

Organisation militaire. — Autrefois la province de Picardie avait des gouverneurs militaires. La ville de Laon et son terroir, quoique n'appartenant pas politiquement à cette province, faisaient néanmoins partie de ce gouvernement. Cette ville avait en outre des gouverneurs militaires particuliers, dont nous avons donné la liste dans notre *Histoire de Laon*, t. 1er, p. 400. La révolution apporta des changemens dans cet état de choses comme dans tout le reste; la France fut alors partagée en divisions et subdivisions militaires, et le département de l'Aisne forma une subdivision de la division de Paris. Il y a quelques années, il a été annexé à la division de Châlons.

Noms des commandans de la subdivision de l'Aisne.

1812. Le chevalier de Bouchard.

1815. Marenod de Mont-Désir.

1816. Warnier de Wailly, capit., commandant

1818. Le baron Bessières, maréchal de camp.

1822. Le comte d'Héricourt, maréch. de camp.

1824. Le général comte de Séran.

1830. Le général baron de Galbois, maréchal de camp.

1838. Le chev. Berthemy, maréchal de camp.

1840. Le général Marbot.

1843. Le général Boyer.

1845. Le général Perret.

1847. Le général Morin.

1848. Le général Roguet.

1850. Le général Fulques, comte d'Oraison.

1851. Le général Perrin.

1853. Le général d'Estienne de Chaussegros, comte de Lioux.

ORGERIEUX (LES). — Hameau dépendant de Montlevon. C'était jadis un fief.

1500. Charles de Gomer, seign. d'Artonges, les Orgerieux, etc.

1660. François de Creil, seign. d'Orgerieux.

ORGEVAL, ORGIVAL, *Orgia vallis.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de la Bièvre, à 10 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, une charrue et demie, 15 arp. de prés, 30 arp. de bois, 15 arp. de vignes. — Population : en 1760, 418 h. (93 feux); 1800, 115 h.; 1818, 144 h.; 1836, 133 h.; 1856, 146 h.

Quelques écrivains veulent faire dériver le nom d'Orgeval, d'*Orgia*, orgies, fêtes de Bacchus, estimant que ce village a pu être dans l'origine placé sous la protection de ce dieu de la fable. Cette étymologie nous paraît fort hasardée; le nom

d'Orgeval semble plutôt dériver des mots de basse latinité *orgia*, qui signifie orge, et *vallis*, c'est-à-dire, la vallée à l'orge.

Seigneurs d'Orgeval.

1160. Simon d'Orgeval. Il donna cette année *la case* (la cure) d'Orgeval, pour les âmes de sa mère Agnès et de son frère Nicolas, du consentement de sa sœur Mélissende de Montchâlons et de son fils Clarembaud.

La terre d'Orgeval qui relevait de l'évêché de Laon, entra peu après dans les mains des seigneurs de la Bove (voyez ce mot); devint quelque temps après l'apanage d'un puîné de cette maison dans la personne de Baudoin de la Bove, seign. de Bièvre en 1360, puis revint aux seigneurs de la Bove, qui l'ont gardée jusqu'à la révolution.

ORGIVAL, *Orgia vallis*. — Ferme dépendante de Trosly-Loire. — C'était autrefois un fief noble relevant de Blérancourt.

ORIGNY-EN-THIÉRACHE, *Origniacum in Terasciâ*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur la rivière du Ton, à 50 k. au N.-E. de Laon et 10 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patrons : St Cyr et Ste Juliette. — Culture en 1760, 340 arp. de terres, 120 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 1,775 h. (340 feux); 1800, 1,696 h.: 1818, 1,851 h.; 1836, 2,312 h.; 1856, 2,545 h.

Ce bourg est renommé pour ses ouvrages de vannerie fine qui s'exportent jusqu'en Amérique. — Il est la patrie de Pierre-Joseph-Georges Pigneau de Behaine, évêque d'Adran au siècle dernier; de Pierre la Martinière, général de brigade sous l'Empire, et de Fr.-L.-Jos. Mairesse, auteur de quelques ouvrages de littérature.

Seigneurs d'Origny.

La première famille des seigneurs d'Origny a formé un grand nombre de branches qui se sont établies dans le Vermandois, la Champagne, la Normandie, la Bourgogne, la Hollande et dans diverses parties de l'Allemagne. Elle portait pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable chargée en cœur d'une losange du champ.*

1126. Robert d'Origny.

1145. Evrard d'Origny, enfant Gérard.

1147. Hescelin d'Origny; enfans : Robert, Raoul, chanoine de Laon, Philippe et plusieurs filles.

1174. Robert II d'Origny; femme, Marguerite d'Eppes; enfant, Guy.

1209. René d'Origny; femme, Osilie d'Erblaincourt.

1214-28. Guy d'Origny; femme, Alix ou Aélide; enfans : Robert, Marguerite, femme de Henri, seign. du Câteau.

1244-76. Robert III, chev. d'Origny.

1302. Nicaise d'Origny : enfans? Hugues, Pierre, Wiart.

1343. Jean de Bocenoë, seign. d'Origny-en-Thiérache.

13... Hugues d'Origny; enfans : Jacques, Jean.

1355-67. Jacques d'Origny; femme, Louise de Montreuil; enfans : Louis, tige d'une branche fixée en Bourgogne; Pierre, Jean, Adam, qui s'établit aux environs de Reims; Colas.

1412-68. Jean d'Origny; femme, Jeanne de Bourg; enfant, Jean, seign. de Ste Marie-sous-Bourg, du chef de sa mère.

La terre d'Origny entra ensuite dans la maison de Roucy, et Jean de Sarbruck, comte de Roucy, la passa à son bâtard Louis, seign. de Sissonne (V. ce mot), lequel la donna à Joachim, son troisième fils.

1540. Joachim de Roucy, seign. dud. et Ste-

Preuve ; femme, Michelle de Grand-Champ ; enfans : Claude, Charles, chanoine de Soissons, et une fille.

Le domaine d'Origny rentra après lui dans les mains de la branche aînée de Roucy-Sissonne, et devint l'apanage de Claude, l'un des célèbres jumeaux de Henri de Roucy, seign. de Sissonne. Claude, n'ayant pas eu d'enfans de sa femme Suzanne ou Marie de la Haie, veuve d'Olivier Guerdon, seign. d'Esclavolle, Origny revint à son neveu Charles, seign. de Sissonne.

Ce domaine fut acheté, en 1605, par Marie Hennequin, dame de Beaurevoir, veuve de Guillaume Barthélemi, conseiller au parlement. Il passa ensuite, c'est-à-dire en 1745, et toujours par acquisition, au duc de la Vallière dont la famille l'a gardé jusqu'à la révolution.

Fief Rabatu, à Origny-en-Thiérache.

1448. Pierre de l'Eau, seign. de Rabatu.
1521. Nicolas de Charpes, seign. dud.
1550. Jacques le Masson.
1562. Claude le Masson.

ORIGNY ou AURIGNY-STE-BENOITE, ORIGNY-SUR-OISE, ***Auriniacum sancta Benedicta*, ou *ad Æsiam*.** — Gros bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 38 k. au nord de Laon et 16 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Benoîte. — Culture en 1760, 3,600 arp. de terres, 140 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 620? feux ; 1800, 1,579 h. ; 1818, 1,697 h. ; 1836, 1,850 h. ; 1856, 2,433 h.

En l'année 359, Benoîte, dame romaine convertie à la religion chrétienne, vint se retirer dans une cellule près d'Origny et se mit à travailler à la conversion des habitans. Dénoncée au préfet romain, Benoîte fut mise à mort sur le Mont d'Origny. Mais ses reliques attirèrent bientôt un grand concours de fidèles, et il se forma pour les garder une communauté de moines qui ne tardèrent pas à se séculariser et à s'établir en chapitre. Auprès d'eux s'établit aussi une petite communauté de filles qui, après avoir été sous leur sujétion, finirent insensiblement par les mettre sous leur dépendance. Ces religieuses qui devaient être d'extraction noble, embrassèrent la règle de St Benoît, et ne furent cloitrées qu'en 1521. Cette maison religieuse possédait de vastes domaines et plusieurs villages de nos pays ; aussi l'abbesse prenait-elle le titre de dame d'Origny, Neufvillette, le Mont-d'Origny, Plaine-Selve, Vesly, Lerzy, Froidestrées, Chaudardes, Cuisy, Beaurieux, Craonnelle, etc. — L'abbaye d'Origny souffrit de grands désastres à toutes les époques. Dès l'an 873, Raoul, comte de Cambrai, y mit le feu. Elle fut encore incendiée en 943, par Raoul de Gouy ; par les Anglais, en 1339 ; par les Navarrais, en 1358 ; par les Impériaux, en 1480 ; par les Espagnols, en 1557 et 1642. Entre ces deux dernières dates, c'est-à-dire en 1593, l'abbaye et le bourg avaient encore été brûlés par le feu du ciel. Enfin, un dernier incendie détruisit de nouveau Origny en 1761. — Il est certain que les habitans d'Origny furent affranchis et institués en commune par une abbesse avant l'année 1174 ; mais la charte consécrative de leurs droits ne se retrouve plus. — Au moment de la révolution, on comptait dans l'abbaye d'Origny vingt-cinq dames de chœur et 15 con-

verses, dont les revenus s'élevaient à 71,000 liv. Les chanoines de St-Wast étaient au nombre de 9, ayant 15,000 liv. de rente.

Origny est la patrie de Pierre d'Origny, poëte; de J.-B. Godard, naturaliste distingué, mort en 1825; de J.-Florim. Gougelot et de N. Dermoncourt, tous deux généraux du temps de l'Empire.

Seigneurs d'Origny.

Ils relevaient de l'abbesse du lieu, pourquoi ils étaient tenus, avec les autres feudataires de l'abbaye, de faire hommage chaque année à l'abbesse pendant une procession où l'on portait la châsse de Ste-Benoîte qu'ils escortaient à cheval. Ils étaient encore tenus d'assister dans le même équipage à l'exécution de tout criminel qui subissait la peine de mort dans ce bourg.

1142. Wiard d'Aurigny; Evrard, son frère.
1146. Gillebert d'Aurigny-Ste-Benoîte.
1148-55. Helzelin, chev. d'Aurigny; femme, Helse.
1197. Raoul d'Aurigny; Guy et Manassès, ses frères.
1208. René ou Reinier d'Aurigny, chev. Mathilde, sa sœur.
1210. Raoul II d'Aurigny (V. ses armes pl. IV.)
1219. Guy d'Aurigny.
1232. Jean, dit *Der Kahaire* d'Aurigny, chev.
1238. Pierre d'Origny.
1330. Pierre II d'Origny.
1498. Pierre de Blécourt, seign. dud. et Béthancourt.

Ormecourt. — Ferme détruite, autrefois située sur le terroir de Crépy. Le roi Philippe I[er] à qui elle appartenait, la donna, dans les premières années du 12[e] siècle, à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois.

OSLY-COURTIL, OLLY-COURTY, *Uliacus*, *Ulteia ad curtellum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant méteil et seigle seulement, 20 arp. de vignes, 60 arp. de prés, 12 arp de bois. — Population : en 1760, 44 feux; 1800, 221 h.; 1818, 224 h.; 1836, 244 h.; 1856, 233 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard.

OSTEL, HOSTEL, *Hostellum*, *Ostellum*, *Ostolium*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une large gorge, à 23 k. au sud de Laon et 25 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Glorieux. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 220 arp. de bois. — Population : 1760, 53 feux; 1800, 321 h.; 1818, 279 h.; 1836, 319 h.; 1856, 248 h.

On voyait autrefois à Ostel un château fortifié qui fut brûlé et démantelé en 1430 par les Armagnacs. Antoine de Bethune, seigneur d'Ostel, qui l'occupait avec une troupe de Bourguignons, fut égorgé au mépris de la capitulation par les paysans exaspérés. — Ce village possédait autrefois un prieuré qui dépendait

de St-Jean-des-Vignes de Soissons. On y a trouvé des armes et des tuiles romaines. — A peu de distance d'Ostel, près de la ferme de Rochefort, il existe un des monumens naturels les plus curieux que l'on puisse voir. C'est une roche isolée qui s'élève perpendiculairement sur le flanc de la colline, comme un énorme obélisque ; sa hauteur n'est pas moindre de 20 à 22 mètres, son diamètre à la base de 3 à 4 mètres. Elle est formée de pierre calcaire tout à fait semblable à celle qui couronne les plateaux voisins. On ne peut douter qu'elle n'en ait autrefois fait partie, et qu'en ayant été détachée à une époque et par une cause inconnues, elle ait glissé, en conservant une position verticale, sur la déclivité de la colline jusqu'à l'endroit où elle est aujourd'hui fixée. — Ostel est la patrie de Gabriel-Henri Gaillard, membre de l'Académie française, mort en 1806.

Seigneurs d'Ostel.

Cette terre portait autrefois le titre de vicomté dont dépendait Terny et Chavignon.

11.. Bernard ou Bernier, seign. d'Ostel, *vir illustris*. Sa fille Marie porta Ostel au suivant.

1160. Jean, chev.; enfans : Nicolas, Guy, Jean, Milon, Elizabeth.

1174. Nicolas, seign. d'Ostel.

1197. Guy, seig. dud.; femme, Sarrasine de Clacy; enfant, Mathilde, femme de Renaud. (V. ses armes planche VI). Guy fonda une chapellenie à Ostel en 1202 et lui donna une rente de 20 sous de Laon avec 2 muids de vinage.

1212-35. Milon, seig. dud.; femmes : 1° Sarrasine; 2° Béatrix.

1236. Pierre dit Tristan, seign. de Passy et Ostel; femme, Béatrix (V. Passy).

12.. Rohart, leur fils, seign. d'Ostel; femme, Marguerite de Montfort.

1255. Jean de Barres ou de Barrois, seign. dud. et Miséri; femmes : 1° Aélide; 2° Perronelle; enfans : Jean, Eustachie.

1264. Jean d'Ostel, écuyer; femme, Flore de Louâtre; enfans : Jean, Gilles, seig. de Louâtre (Locres ?)

1282. Jean III, seig. d'Ostel, écuyer; femme, Marie. (V. ses armes planche VI.) Jeanne, fille ou sœur de Jean, vendit ce domaine au suivant.

1285. Jean III de Nesles, comte de Soissons; femme, Marguerite de Montfort.

1293. Raoul de Soissons, puîné des précédens, seign. d'Ostel; femme, Jeanne, *aliàs* Marguerite de Rumigny; enfans : Jean, Marguerite, femme de N. de Conflans. La terre d'Ostel fut érigée pour lui en vicomté.

1323. Jean de Soissons, vic. dud., prévôt de Reims et doyen de la cathédrale de Laon.

1332. Eustache de Conflans, neveu du précédent et son héritier, seign. de Mareuil; femmes : 1° Allemande de Revel, veuve d'Enguerrand de Coucy-Meaux; 2° Jeanne de Dampierre; enfans : plusieurs garçons, Jeanne, femme de Thomas de Voudenay.

13.. Gaucher de Conflans, vic. dud., 4e fils du précédent.

1368. Eustache de Voudenay, v. dud.; femme, Marie de Bethune.

1372. Thomas de Voudenay, vic. dud.

1378. Jean de Bethune dit de Locres, vic. de Meaux et d'Ostel; femme, Isabeau d'Estouteville; enfans : Antoine, Robert.

13.. Antoine de Bethune, vic. d'Ostel. Fut tué, comme nous l'avons dit, en 1430

1430. Robert de Bethune, vic. dud.; femme, Michelle d'Estouteville; enfans : Jean, Robert.

1476. Robert II de Bethune, vic. d'Ostel. D'abord clerc, puis se maria et mourut sans enfans. Ses biens passèrent au suivant, son neveu.

1511. Robert III de Bethune, seign. d'Ostel, Chavignon, Vailly, etc.; femme, Anne de Louvain; enfans : Robert, Georges, Jean, chev. de Rhodes; Gabrielle, abbesse de Fervaques en 1556.

1525. Georges de Bethune, seig. desd., vic. de Chavignon; femme, Jacqueline de Sesoé. Leur fille Anne porta ces domaines à

15.. Ferry ou Félix de Choiseul, seign. de Praslin, chev. de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capit. de 50 lances des ordonnances, blessé mortellement à Jarnac; enfans : Charles, Gilles, Ferry.

1569. Charles de Choiseul, seign. de Praslin, ìcomte de Chavignon, quart-comte de Soissons, onseiller du roi, capit. de 50 hommes d'armes le ses ordonnances, maréchal de France, gouverneur de la Saintonge, etc.

Ch. de Choiseul fit rebâtir le château d'Ostel. ous la première pierre des fondations, qui it posée le 20 mars 1570, on plaça une ardoise ur laquelle était gravée une longue inscription n vers latins, se terminant ainsi :

Nec vis, nec secula.....
Stet domus hæc donec formica marmor
Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.

Ces vœux n'ont point été exaucés, et le châau a été démoli en 1810.

1625. Ferri II de Choiseul, comte du Plessis et 'Ostel, vic. de Chavignon, s. de Vailly, Nanteuil-Fosse, Pargny-Filain. Il suivit d'abord la carère ecclésiastique et fut abbé de St-Martin de royes ; devint ensuite chev. des ordres du roi, entilhomme ordinaire de sa chambre. Femme, adeleine de Berthélemi de Beauverger; enfans: ésar, comte du Plessis-Praslin ; Gilles, Ferri, illebert, abbé de Boullencourt et autres, puis vêque de Comminges, et enfin de Tournai; Madeine, femme de Jean Malet de Graville ; Franise, religieuse à St-Etienne de Reims ; Louise, bbesse du Sauvoir.

Vers 1630. Gilles de Choiseul, comte d'Ostel, ev. de Malte, lieut.-colonel de la cavalerie gère de France, maréchal de camp des arées du roi, tué au siége de St-Ya, en Piémont, 1644 ; sans alliance.

1644. Ferri III de Choiseul, son frère, capit. s gardes, premier gentilhomme de la chambre Gaston d'Orléans, gouverneur de Bethune, aréchal des camps ; femme, Gabrielle de Beaus de Contenant ; enfans : Timoléon et Charles, morts jeunes ; Ferri, Angélique, femme : 1° de Raphael de Tornielle ; 2° de Charles Largentier, marquis d'Esguillon, puis enlevée par Absalon d'Aprémont ; Catherine.

16.. Ferri IV de Choiseul, premier gentilhomme de Gaston d'Orléans ; femme, Françoise Menardeau. Elle devint aveugle et se remaria à François-Joseph de Ravenel, seign. de Sablonnière ; enfans : Jean-Baptiste-Gaston, César et Denis, chevaliers de Malte, tués pour la défense de la religion ; Françoise, femme de Théodore de Custines, comte de Wiltz.

1667. Jean-Baptiste-Gaston de Choiseul, marquis de Praslin par sa femme, comte d'Ostel, lieutenant-général au gouvernement de Champagne, chev. de St Louis, lieutenant-général des camps et armées. Fit sa première campagne en 1676 ; entra l'un des premiers dans Valenciennes, en 1677 ; se trouva au siége de St-Omer, à la bataille de Cassel ; fut dangéreusement blessé au siége d'Ypres en 1678 ; assista aux siéges de Courtrai et de Dixmude ; fit la campagne de Flandres en 1690 ; se trouva à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze et de Steinkerque, à la bataille de Nerwinde ; fit ensuite les campagnes d'Allemagne et d'Italie, se distingua à Crémone, devint gouverneur de Mantoue, se trouva aux siéges de Verceil et de Verreu. A la bataille de Cassano, il eut d'abord une main fracassée, ne cessa de combattre et reçut une balle à travers le corps ; il mourut dans d'atroces douleurs le 23 octobre 1705, âgé de 47 ans. Il ne laissa de sa femme, Marie-Françoise de Choiseul, qu'une seule fille, Charlotte-Françoise, laquelle épousa Pierre de Pons, marquis de Praslin, comte de Rennepont, et lui porta tous les domaines ci-dessus.

En dernier lieu, la terre d'Ostel était dans les mains de M. Bellanger, conseiller d'Etat.

OTMOIS, *Otmensis pagus*. — Ancien petit pays qui s'étendait, paraît-il, entre hât.-Thierry et La Ferté-sous-Jouarre. Il en est question dans différentes chartes es 7e, 8e, 9e et 10 siècles. Deux localités nommées dans ces chartes *Broniolus* et *ovientum* paraissent désigner Bonneil et Nogent-l'Artaud.

OULCHES, OUCHES (12e siècle), *Uschia* (12e siècle). — Petit village de l'ancien onnois, situé dans une large gorge de la vallée de l'Aisne, à 20 k. au S.-E. de

Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 2 charrues, 15 arp. de prés, 56 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : en 1760, 57 feux ; 1800, 248 h. ; 1818, 260 h. ; 1836, 283 h. ; 1856, 268 h.

Seigneurs d'Oulches.

1146-50. Gérald ou Gérard d'Ouches ; Robert, son frère.

1192. Soibert d'Ouches.

1260. Guy d'Ouches ; femme, Comtesse de Courtrizy.

Vers 1265. Jean, seign. d'Oulches ? châtelain de Chauny.

12.. Ivelot, seign. dud.? Il fut tué à la bataille de Courtrai en 1302.

1302. Jean, chev. dud. et de Marizelle, qu'il vendit à St-Eloi-Fontaine. Il assista à la bataille de Poitiers.

Le domaine d'Oulches entra, vers le milieu du 16e siècle, dans les mains des seign. de La Bove (V. ce mot), puis dans celles des seigneurs de Neuville qui le possédèrent jusque la révolution.

OULCHY-LA-VILLE, autrefois AUCHY, *Ulceium* ou *Ulcheium villa*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau découvert, à 65 k. au Sud de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 10 charrues de terres produisant froment, méteil et seigle par moitié, 15 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : 1760, 46 feux ; 1800, 187 h. ; 1818, 230 h. ; 1836, 211 h. ; 1856, 188 h.

Ce village est fort ancien. Il était le chef-lieu de l'Ourxois, avant qu'Oulchy-le-Château ne lui ravît ce titre. On prétend, mais cela paraît peu vraisemblable, qu'autrefois les deux Oulchy étaient réunis et ne formaient qu'une seule ville divisée en deux paroisses. — En 1740, on a découvert entre Oulchy et Le Plessier, près de l'ancienne voie romaine, plusieurs tombeaux *en plâtre* sans inscriptions. Ils renfermaient des pièces de monnaies très-frustres, et des boutons à facettes semblables à ceux que les romains nommaient *fibulæ*.

OULCHY-LE-CHATEAU, OUCHY ou AULCHY, *Ulciacum* ou *Ulceium castellum*. — Bourg de l'ancien Valois, bâti sur la déclivité d'une colline, à 65 k. au sud de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 14 charrues de terres produisant par moitié froment, méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 45 arp. de prés et 81 arp. de bois. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 489 h. ; 1818, 515 h. ; 1836, 706 h. ; 1856, 705 h.

Oulchy doit sa naissance à un château-fort qui fut construit dans ce lieu par les comtes de Champagne antérieurement au 10e siècle. Ce bourg prit bientôt assez d'importance pour devenir le chef-lieu de l'Ourxois et d'un vicomté qui relevait du comté de Valois. On y a d'ailleurs battu monnaie, puisqu'on connaît des sous

d'Oulchy, *solidos Ulcheii.* — Oulchy et son château pris et repris par les Bourguignons et les Armagnacs au 15e siècle, furent autant de fois pillés et brûlés par es deux partis. La ruine du château, commencée dans ce temps, fut consommée ous Louis XII qui permit aux habitans de rebâtir leur église avec les matériaux provenant de ce château. — Au 12e siècle, les habitans d'Oulchy étaient serfs de 'église de ce lieu. En 1177, le prieur obtint pour eux d'Henri, comte palatin le Troyes, certaines franchises qui les plaçaient exclusivement sous sa juridiction, églaient en partie la justice et les exemptaient de plusieurs redevances féodales néreuses. Ces franchises furent complétées en 1312 par Agnès de Coucy, veuve, royons-nous, de Jean de Conflans, seigneur de Sommevelle et sans doute aussi 'Oulchy. Le fors-mariage fut aboli ; les habitans acquirent les droits de quitter lulchy, de vendre leur bien à leur gré et d'élire une administration municipale. ertains droits féodaux furent en outre supprimés, etc. En échange, ils 'engagèrent à payer à leur seigneur une rente annuelle de 24 liv. parisis, plus ne *geline* par chaque feu ou ménage. L'année précédente, le roi avait accordé à 'ulchy une foire annuelle qui devait se tenir le jour de l'Assomption. — Un rieuré y avait été fondé par les comtes de Champagne ; sous Charles VIII, il fut éduit à un simple prieuré cure. — Les Templiers fondèrent un établissement à ulchy au 12e siècle. — Dès le 13e siècle, Oulchy possédait un hôpital qui, au 16e, it changé en Hôtel-Dieu. En 1780, on y comptait 6 lits. Il était dirigé par deux eurs de Genlis, dont l'une tenait en outre une école gratuite pour les filles paures de l'endroit.

Oulchy-le-Château est la patrie de Gautier d'Oulchy, abbé de Longpont en 1201.

Vicomtes d'Oulchy-le-Château.

La châtellenie d'Oulchy comprenait autrefois s baronies de Givrai et Arcy, une partie de elle de Cramaille, le vicomté de Buzancy, les rres de Liné, Passy et le Grand-Rozoy. En 789, elle ne consistait plus qu'en une tour carée, avec auditoire et prison ; une pièce de boisillis contenant 286 arpens ; le droit de tabellonage sur les notaires d'Oulchy, Artennes, utrèches et Braine, affermé 165 livr. ; la mouance de 58 terres et fiefs, dont plusieurs d'une rande valeur.

984. Olderic, comte d'Oulchy ; enfans : Raoul, anulphe.

9.. Raoul d'Oulchy.

9.. Lanolphe dud.

1000. Leulf, son fils ; femme, Hildiarde ; enans : Albéric, Robert, prêtre.

1076. Thibaud de Champagne, comte d'Oulchy.

1150. Bernier ou Bernard, vicomte d'Oulchy, prévôt de Chât.-Thierry ; femme, Ade ; enfans : Jean, Beatrix.

1190-1206. Jean, vicomte d'Oulchy ; femme, Mateline.

1211. Jean de Saint (*de Sancto*), vicomte dud.

Il existe ici une lacune sur la liste des vicomtes d'Oulchy. On prétend qu'elle doit être comblée par les seign. de Billy qui auraient été en même temps vicomtes d'Oulchy ; mais nous n'avons pu en trouver de preuves.

Vers 13.. Jean de Sommevelle, vicomte dud ? femme, Agnès de Coucy.

1332. Jean de Conflans, chev., seign. de Viels-Maisons, Vezilly, Sommevelle ? vicomte d'Oulchy (V. Viels-Maisons).

13.. Jean II de Conflans, seig. desd., son fils.

13.. Barthélemi de Conflans, seign. desd.

14.. Emery de Conflans, vicomte d'Oulchy, seign. de Rozoy, puîné du précédent, sans postérité.

14.. Jean III de Conflans, son frère, seign. de Vieils-Maisons (V. ce mot).

15.. Antoine de Conflans, puiné du précédent, vicomte d'Oulchy, seign. de Vezilly, l'Epine-aux-Bois, Rozoy, St-Remi; femme, Barbe de Rouy, enfans : Eustache, Antoine, seign. de St-Remi; Robert, seign. de Vezilly; Catherine, femme de Charles d'Aumale, seign. du Mont-Notre-Dame.

1546. Eustache de Conflans, vicomte d'Oulchy, capit. des gardes du corps de Charles IX, servit avec distinction, et mourut en 1574, au moment où il allait recevoir le bâton de maréchal de France; femme, Marie de Scepoix.

1574. Eustache II de Conflans, surnommé Grande Barbe, vicomte dud., baron de Sommevelle, député de la noblesse du Vermandois aux états de 1588, chev. des ordres du roi, capit. de 50 hommes d'armes, ambassadeur extraordinaire en Flandre; femme, Charlotte des Ursins, auteur d'une paraphrase sur l'épitre de St Paul aux Hébreux; enfans : Henri, Mercure, seign. de Scepoix; Gilles, seign. d'Armentières.

1628. Henri de Conflans, vicomte dud., seign. d'Armentières, capit. de chevau-légers, chev. des ordres du roi; femmes : 1° Charlotte Pinart; 2° Antoinette d'Herbin; enfans : Henri, Eustache, Marie-Charlotte, morte jeune; François, tué à la chasse; Henriette.

16.. Henri de Conflans, vicomte desd., sans postérité.

1639. Eustache III de Conflans, vicomte dud. Il avait embrassé la carrière ecclésiastique et était évêque du Val-Chrétien au moment de la mort de son frère. Il se démit et épousa Anne de Lucé, dont il n'eût pas d'enfans. Oulchy revint à sa sœur qui le donna à son cousin.

1696. Michel de Conflans, seign. d'Armentières, fils de Michel II de Conflans, seign. de St-Remi-Blanzy; femme, Diane-Gabrielle de Jussac; enfans : Louis; Philippe et Eustache, morts jeunes; Marie-Françoise, femme de François-Charles de Rochechouart.

1717. Louis de Conflans, marquis d'Armentières, vicomte d'Oulchy, mestre de camp du
''Anjou, lieutenant général des ar-
· des ordres du roi, maréchal de France en 1768; femme, Jeanne-Françoise de Bouteroue d'Aubigny; enfans : Louis-Henri, Louis-Charles.

17.. Louis-Henri de Conflans, vicomte dud., lieuten. au régim. d'Orléans, cavalerie; femme, Marie-Antoinette du Portail.

Fief du Donjon ou de la Grand'Maison à Oulchy.

Les possesseurs de ce fief prirent indifféremment le titre de seign. du Donjon ou seigneurs d'Oulchy, de sorte qu'il n'est pas toujours possible de les distinguer d'avec les vicomtes. Nous allons essayer d'opérer cette séparation, sans répondre d'y être toujours parvenu. Peut-être faudrait-il admettre, indépendamment du vicomte et du gardien du donjon, un troisième personnage, gouverneur de la ville peut-être, qui en cette qualité aurait pris le titre de seig. d'Oulchy.

11.. Albéric d'Oulchy; femme, Aélide.

1121. Albéric II, *aliàs* Savaric.

1125. Guy du Donjon. Il se croisa cette année.

1156. Barthélemi, son fils.

1163. Albéric III, *aliàs* Savaric; frère, Pierre, femme, Emmeline; enfant, Ade, femme de Mathieu de Buzancy, seign. d'Hartennes, après la mort duquel elle se retira à St-Crépin-en-Chaie.

1186. Philippe II d'Oulchy.

119.. Pierre dit le Grand, d'Oulchy; femme, Cécilie; enfans : Gilon, Jean, Herminie, Cécilie, femme d'Adam Broslard.

1202. Gilon d'Oulchy, chev.; femme? Ermentrude; enfans? Gérard, Pierre, Bernier ou Regnier, seign. de Sommelans; Robert, dit Cossez; Guy, chanoine à St-Pierre de Soissons.

12.. Gérard, chev. d'Oulchy. Il se croisa cette année.

Vers 1280. Guillaume dit Foignon, chev. d'Oulchy; femme, Ade.

1500. Jean de Harlus, sire de Cramailles, seign. d'Oulchy.

1543. René ou Renaud de Harlus, seign. de Givroy, du Donjon, etc.

1600. Charles de Capendu, chev., vicomte de Boursonne, seign. d'Oulchy et Villeneuve, maître des eaux et forêts du Valois; femme, Antoinette de Sebonville.

1674. Gabriel de Chassebras, seign. dud., conseiller du roi en la cour des monnaies.

OURCQ (L'), *Urcum*. — Cette rivière prend naissance auprès de Ronchères et parcourt l'arrondissement de Chât.-Thierry sur une étendue de près de 50 kilomètres en se dirigeant d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud. Son cours est d'environ 19 lieues depuis sa source jusqu'à son confluent dans la Marne. — Le projet plusieurs fois formé de rendre l'Ourcq navigable entre Lizy et Silly-la-Poterie, fut executé en deux ans, de 1562 à 1564, par Catherine de Médicis, qui jouissait alors du comté de Soissons à titre de douaire.

OURXOIS ou ORÇOIS, *Urcensis*, *Orcinsis pagus*, *Orceium*. — Petit pays qui doit son nom à la rivière d'Ourcq dont il borde les rives. Il est borné à l'est par la Brie pouilleuse, au nord par le Soissonnais, à l'ouest par le Valois et la rivière d'Ourcq le long de laquelle il s'étend jusqu'au dessous de Crouy. Un ruisseau qui coule de l'est à l'ouest entre ce village et celui de Coulombs, paraît l'avoir autrefois séparé du Multien de ce côté. — La première mention de l'Ourxois se trouve dans une charte de l'an 771.

OUTRE, *Ultra Achiviam* (charte de 1143), *Ultra Axonam* (charte de 1146). — Hameau dépendant de St-Erme. Les habitans furent établis en une seule commune en 1196, avec ceux de St-Erme et Goudelancourt par l'abbé de Lobbes (V. St-Erme).

Nous ne connaissons qu'un seul des anciens seign. d'Outre, il se nommait Boson et vivait en 1150.

OYNE (SAINT). Voyez SAINT-EUGÈNE.

P

PAARS, *Perteium* (12e siècle), *Parteium*, *Parceiacum*, *Paarciacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Vesle, à 35 k. au sud de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Population : 1760, 62 feux ; 1800, 283 h. ; 1818, 291 h. ; 1836, 319 h. ; 1856, 276 h.

PAGNEUX, *Pagneus* (12e siècle). — Ferme dépendant de Montaigu. — On voyait autrefois à Pagneux un petit prieuré dépendant de Vauclerc. C'était d'ailleurs un fief relevant de Montaigu.

1181. Guy de Pagneux.

1324. Jean de Pagneux, seig. de Berrieux.

PAISSY, PAYSI (12e siècle), *Passeium* (12e siècle), *Pasciacum*, *Paxiacus*, *Pacii*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une large gorge, à 20 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons.

— [illegible] — Culture en 1760, 12 charrues, 10 arp. de prés, 4 arp. de bois, 30 arp. de vignes. — Population en 1760, 104 h.; 1800, 206 h.; 1818, [illegible] h.; [illegible] h.; [illegible] h.

Les terres et seigneurie de Passy et Mauriens furent vendues en 1256 par Renaud de Barres, frère de noble homme Th. de Barres, au chapitre de Laon, qui les a gardées jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Passy.

[illegible]. Gérard de Passy.

[illegible]. [illegible] de Passy [illegible] ([illegible]).

[illegible]. Henri de Passy, chev. [illegible].

1250. Renaud de Barres, chev., seign. dud. [illegible] ayant vendu Passy au chapitre de Laon en 1256, le village cessa dès-lors d'avoir des seigneurs laïques particuliers.

PA[illegible]. — Cense aujourd'hui détruite, laquelle s'élevait autrefois sur le terroir de Pierrepont. Au 13e siècle, elle appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon.

PANCY, PANCY, *Pancerum* (12e siècle). — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, sans [illegible], 4 charrues, 40 arp. de prés, 36 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : 1760, 147 h. (35 feux); 1800, 142 h.; 1818, 134 h.; 1826, 1[illegible] h.; 1836, 115 h.

Les habitans de Pancy obtinrent de leur seigneur Savaric, en 1210, la suppression des morte-mains, fors-mariages, tailles et corvées, et leur adjonction à la commune de Cerny. Ils purent dès-lors nommer un maire et trois échevins chargés d'administrer la communauté, et des jurés pour exercer la justice. Ces concessions leur furent accordées sous la condition qu'ils paieraient à Savaric et à ses héritiers une rente annuelle de 12 liv. laonnoises. Celui-ci se réserva en outre le cens, *3 soignegies*, la capitation, la banalité des fours, des moulins et des tordoirs, etc. — Les carrières de pierres de Pancy étaient déjà en exploitation au 13e siècle. Elles appartenaient alors aux moines de St-Martin de Laon, qui, en 1267, permirent aux habitans d'y tirer des pierres pour la reconstruction de leur église.

Seigneurs de Pancy.

1128. Renaud de Pancy.

1210. Savaric de Pancy; femme, Hodierne; enfans : Agnès, Elizabeth, Gila.

1226. Jean, seign. dud. et Courlion par sa femme Elizabeth, paraît-il.

1255-59. Jean de Chaule ou Chanle, seig. en partie dud.

Vers 1380. Oudard Thorel, seign. dud.

1402. Gilles Thorel, seign. dud, grand bailli de Vermandois en 1406, frère du précédent.

Vers 1480. Antoine du Sart, seign. de Pancy.

1510. Jean de Chambly, seig. dud., Monthenault, Chamouille et Colligis. (V. Monthenault.)

1530. Charles de Chambly, seign. dud. Après lui le domaine de Pancy rentra dans les mains des Chambly de la branche aînée, seign. de Monthenault (V. ce mot), puis il passa aux suivans.

Vers 1715. Jacques de l'Epinay, s. de Pancy.

Chamouille, Colligis, Lierval, etc., par acquisition, major au régiment du Luc, cavalerie, chev. de St-Louis, maréchal héréditaire du Laonnois, fils puîné de Jacques de l'Epinay, seign. de Marteville; femme, Michelle-Charlotte de Lens; enfans: Louis-Jean, Jacques-Ferdinand, Pierre, Anne-Michelle, femme de N. de Godet, seign. de Taissy en Champagne.

17.. Louis-Jean de l'Epinay, seign. desd.

PAPLEUX, PAPPELEU (14e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 66 k. au nord de Laon et 22 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture avant 1800, voyez Fontenelle. — Population : avant 1800, voyez Fontenelle; 1800, 251 h.; 1818, 280 h.; 1836, 330 h.; 1856, 236 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de Liessies. — Avant la révolution, 'apleux ne formait qu'une seule et même commune avec Fontenelle; il en a été létaché au 18e siècle pour former une commune à part.

PARCY-TIGNY, PARRECY (13e siècle), *Parciacum*. — Petit village de l'ancien 'alois, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 55 k. au sud de Laon et 17 de Soisons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, au-ourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. - Culture en 1760, 8 charrues produisant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 15 rp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : en 1760, sans Tigny, 21 feux; 1800, 14 h.; 1818, avec Tigny ? 233 h.; 1836, 276 h.; 1856, 239 h.

Si le nom de ce village dérive, comme il est vraisemblable, du mot *parcus*, cette tymologie indiquerait qu'il doit son origine à un parc ou enclos dans lequel on enfermait jadis les animaux domestiques. — Parcy appartenait autrefois au hapitre de Soissons.

Des anciens seigneurs de Parcy nous ne conissons que les deux suivans :

Vers 1200. Gauthier de Parcy.

1211. Guy, son fils.

PARFONDEVAL, *Profunda vallis*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur penchant d'une colline, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de issons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de zoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en '60, 8 charrues, 100 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : en 1760, 9 h. (117 feux); 1800, 774 h.; 1818, 805 h.; 1836, 777 h.; 1856, 667 h.

Le nom de Parfondeval est composé de deux mots, *parfond*, vieux mot Picard gnifiant profond, et *val*, synonyme de vallée. Ce village est bâti au-dessus d'une tite vallée assez profonde.

La terre de Parfondeval appartenait autrefois ι Coucy-Vervins. Yolande de Coucy, fille de omas II, la porta en 1239 dans la maison de Mortagne, par son mariage avec Raoul, seign. de Mortagne. En dernier lieu, elle appartenait au comte de Valentinois.

PARFONDRU, *Profunda rua* (12e siècle), *Profundus vicus*. — Village de l'ancien

Laonnois, bâti au pied d'une colline élevée, à 7 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, une charrue et demie, 50 arp. de prés, 56 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 338 h. (75 feux); 1800, 379 h.; 1818, 436 h.; 1836, 467 h.; 1856, 456 h.

L'église de Parfondru possède de très-beaux vitraux coloriés. — On remarque dans les vastes carrières de Parfondru, ouvertes pour l'exploitation du *calcaire grossier*, de nombreux puits naturels connus en géologie sous le nom *d'orgues géologiques*.

Seigneurs de Parfondru.

Cette terre appartint d'abord aux seigneurs de Montchâlons ; elle passa ensuite aux suivans.

1287, Jean-Baptiste de Vassogne, seign. dud.; chanoine de Laon, chancelier de France, puis évêque de Tournai.

1350. Colard de Moy, seign. de Parfondru?

Vers 1360. Tristan de Moy, seign. dud. et Bruyères, son fils puîné.

1380. Jean de Moy, seign. dud. et d'Iviers, prévôt de Laon ; femme, Marguerite de La Planque.

1392-1408. Tristan II de Moy, s. de Bruyères et Parfondru.

14.. Antoine de Riencourt, écuyer, seign. dud., fils de Raoul de Riencourt, seig. d'Orival ; femme, Marie de Saquespée ; enfant, Adrien, s. d'Orival.

15.. Jacques de Riencourt, seign. dud., frère du précédent ; femmes : 1° Françoise d'Ambly, dont Henri ; 2° Françoise Moët, veuve de Lancelot de Blois, seign. de Courtrizy, dont Jacqueline, Françoise, Marguerite.

1560. Henri de Riencourt, s. dud. ; femmes : 1° Antoinette de Blois, dont Jacques et Jacqueline ; 2° Isabeau de Mandy, dame de Ployart, dont Robert, seign. de Ployart ; Charlotte et Françoise.

1627. Jacques II de Riencourt, seign. dud.

1640. Jacques III de Riencourt, son fils, seig. dud. et Drouay, capit. d'une compagnie de Champagne ; femmes : 1° Claude de Crépy, dont Pierre ; 2° Françoise de Carpeaux, dont Antoine, François, Adrienne, Marie-Jacqueline.

16.. Pierre de Riencourt, seig. dud.; femme, Isabelle de Sons ; enfans : François, Jacques, Charles, Claude.

16.. François de Riencourt, s. dud ; femme, Judith-Anne de Joyeuse.

De Riencourt : *d'argent, à 5 fasces de gueules fretlées d'or.*

1665. Louis de Foucault, seign. dud. et Toulis (V. ce mot).

1675. Léonel de Foucault, son fils, s. dud., Coucy-lès-Eppes, Lugny en partie ; femme, Antoinette de Marle.

1698. André de Vassaux, seign. dud., originaire du Valois (V. Latilly), lieutenant-colonel au régiment de La Motte-Houdancourt; femme, Marguerite le Bourgeois.

1705 François de Vassaux, écuyer, leur fils, seign. dud., lieut. au régiment de Bourbonnais, femme, Catherine Renard ; enfans : Henri, Nicolas, lieutenant dans Touraine ; Catherine, femme de N. Pasquier, écuyer ; Louise-Catherine, religieuse.

1755. Henri de Vassaux, écuyer, seign. dud.; femme, Marie-Elizabeth Clairmonde Chevalier.

17.. Claude-François de Vassaux, seig. dud.; enfans : N. et Antoine, guillotiné en 1795 comme émigré.

Fief de la Mairie d'Aulnois, à Parfondru.

Au 16e siècle, ce fief valait 68 muids de vinage et 8 sous parisis de menu cens.

16.. Antoine de Carpeau, écuyer, seign. dud. et la Maison-Basse, homme d'armes des ordonnances ; femme, Marie de Beaufort.

PARGNAN. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé à la lisière d'un plateau qui

domine la vallée d'Aisne, à 22 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 3 charrues, 16 arp. de prés, 18 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : en 1760, 311 h. (79 feux) ; 1800, 244 h. ; 1818, 273 h. ; 1836, 285 h. ; 1856, 240 h.

Les habitans de Pargnan, unis à ceux d'Œuilly, voulurent entrer dans la commune de Cerny en 1230 ; mais le chapitre de Laon, dont ils étaient les serfs, les en empêcha et entra en arrangement avec eux pour les faire renoncer à leur dessein.

Seigneurs de Pargnan.

1660. Pierre de Crécy seign. de Pargnan et Bligny, de la famille de Crécy-Cerny.

Vers 1670. Pierre Maynon, seign. dud. par acquisition. Il légua cette terre en 1679 à Claude Maynon, son frère.

Vers 1685. François de Crécy-Cerny, seign. de Pargnan ; femme, Elizabeth de Hédouville ; enfans : Valérien, Louise, qui épousa Louis de Guiscelin, seign. de La Barre, fils de Louis Tristan de Guiscelin, seign. de Malval. Il fut d'église d'abord, abbé d'Orbais en 1678, se démit, embrassa le métier des armes, et prit du service en Allemagne où il commanda une compagnie de cent hommes.

1692. Valérien de Crécy, seign. de Pargnan.

1750. N. de Guiscelin, seign. de La Barre et Pargnan, garde du corps.

La terre de Pargnan était encore dans cette maison au moment de la révolution.

PARGNY, PARGNY-EN-BRIE, *Parinniacum* (12e siècle), *Patrigniacum in Briâ*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur le ruisseau de La Dhuis, à 100 k. au sud de Laon et 30 au S.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 13 charrues comprenant 955 arp. de terres, 15 arp. de prés, plus 60 arp. de bois. — Population : en 1760, 31 feux ; 1800, 234 h. ; 1818, 258 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 305 h.

Seigneurs de Pargny.

Vers 1460. Le comte de Brienne ou de Braine.

1476. Louis de Lenoncourt, chambellan et conseiller du roi, vicomte de Meaux, seign. de Condé et Pargny-en-Brie.

1780. Le comte de la Tour-du-Pin, seig. dud.

PARGNY-FILAIN, *Patriniacus ad Fislenium* (9e siècle), *Pariniacum, Parniacum, Parreigniacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Ailette, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant par moitié froment, méteil et seigle, 45 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 170 arp. de bois. — Population : 1760, 76 feux ; 1800, 294 h. ; 1818, 326 h. ; 1836, 348 h. ; 1856, 322 h.

Les habitans de Pargny-Filain furent, vers 1125, établis en une seule et même commune avec ceux de Vailly, Condé, Chavonne, Celles et Filain (V. Vailly). — Le village de Pargny fut donné à l'abbaye de N.-D. de Soissons en l'année 858 par le roi Charles-le-Chauve. Il passa ensuite, mais beaucoup plus tard, aux archevêques

Seigneurs de St-Paul-aux-Bois.

1146-71. Enguerrand de St-Paul; enfans: Enguerrand, Gérard.

11.. Gérard de St-Paul.

1198. Yves de St-Paul, son fils; enfans: Gérard, Paul.

1190. Guy de St-Paul.

1215. Enguerrand II de St-Paul.

1234 Gervais de St-Paul, chev.

1340. Jean, chev. de St-Paul-aux-Bois. Il eut cette année une affaire grave que nous croyons devoir raconter comme un exemple de la manière dont s'exerçait alors la justice. Soupçonnant un certain Gautier de chercher à suborner sa femme sous prétexte d'exercer son métier de paremontier, il lui défendit l'entrée de sa maison. Mais Gautier ne tint aucun compte de cette défense, et y étant entré pendant une nuit, Jean de St-Paul le surprit dans la chambre de sa femme et le tua d'un coup d'épée. Condamné pour ce meurtre au bannissement du royaume, Jean de St-Paul, après avoir erré pendant six ans, demanda sa grâce au roi, *come ayant soffert patiament ledit ban à très grant povreté et misère*, et il l'obtint en 1346.

Peu après, les prieurs de St-Paul prirent pour eux-mêmes la seigneurie de ce village, et ils l'ont gardée jusqu'à la révolution.

PAVANT, *Pavantum.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur le penchant d'une haute colline dans la vallée de la Marne, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de La Ferté-sous-Jouarre, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Bald, pénitent. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 125 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 115 arp. de bois. — Population : en 1760, 108 feux; 1800, 608 h.; 1818, 655 h.; 1836, 717 h.; 1856, 696 h.

On remarque dans l'église de Pavant, plusieurs pierres tombales gravées, et quelques fragmens de beaux vitraux coloriés.

Pour les seigneurs de Pavant voyez Hartennes. Le dernier seign. de la maison de Buzancy qui fut seign. de Pavant, paraît être Gaucher, fils de Vermond de Buzancy, lequel Gaucher eut pour femme Jeanne de Boham, et pour enfans Colard, Gaucher, Marie et Jeanne.

1555. Jacques de Coustes, seign. de Pavant.

1780. M. le comte de la Bédoyère, seig. dud

1789. M. de la Vieuville.

PENANCOURT. — Maison isolée dépendant d'Anizy. Il existe, dit-on, sur son terroir une butte ou tombelle romaine.

PERLES, *Perlæ.* — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 35 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fisme, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues ne rapportant que du froment, 12 arp. de prés. — Population : en 1760, 20 feux; 1800, 72 h.; 1818, 87 h.; 1836, 80 h.; 1856, 78 h.

Seigneurs de Perles.

1340. Jean de Courlandon, seign. de Perles. Cette terre fut saisie sur lui par le roi à cause d'une amende de 800 liv, à laquelle il avait été condamné, et vendue pour 600 liv. au suivant.

1345. Guy de Châtillon, seign. de Fère-en-Tardenois.

1660. François Huger, seign. de Perles.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne.

PERNANT, PARNANT, ***Pernantum.*** — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 50 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 16 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 71 feux ; 1800, 380 h. ; 1818, 386 h. ; 1836, 427 h. ; 1856, 407 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit tous ses hommes de corps habitant Pernant, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun la somme annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Pernant.

1178. Guy de Parnant, chev.

1185. Ebale de Parnant, chev.

1190. Jean, chev. de Parnant.

1190. Robert de Parnant, chev.

1226. Guy II de Parnant, chev. Il était oncle de Thomas de Montgobert, et fonda une chapelle à Pernant en 1250.

1247. Robert de Parnant.

1264. Jean de Montgobert, seign. de Parnant.

1525. Jean de Gonnelieu, originaire du Cambraisis, seign. de Pernant et St-Martin, capit. d'Honnecourt ; femme, Marie d'Hénin ; enfans : Louis, Nicolas, Jacqueline, femme de Gaucher de Fontaines.

1560. Nicolas de Gonnelieu, seign. dud., lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances ; femme, Catherine de Bossebec, qui lui apporta Autrêches ; enfans : Jean, François.

1604. Jean de Gonnelieu, vicomte de Pernant ; femme, Madeleine de Bourbon-Vendôme ; enfans : Jérome, Marie, femme de Léonor du Bosc, seign. de Rudepont ; Charlotte, religieuse à Soissons.

Vers 1640. Jérome de Gonnelieu, seign. dud. ; femmes : 1° Françoise de Blou de Laval ; 2° Elizabeth-Claude de Brouilly ; enfans : Françoise, femme du suivant ; Elizabeth-Anne, Marie-Anne, femme de N. de Harlus, seign. de Givray.

De Gonnelieu : *d'or, à une bande de sable.*

16.. N. de Gédoyen, chev., capit. d'un régiment, tué à Landrecy en 1655, seign. dud. par sa femme Françoise de Gonnelieu ; plusieurs enfans.

1655. Joachim de Gédoyen, seign. dud.? lieut.-colonel du régiment d'Etampes, chev. de St-Louis, major de Soissons, mort en 1731.

1780. M. Dupleix, seign. dud., intendant de Bourgogne.

PÉRON (LE). — Ruisseau qui prend sa source entre Sains et Puisieux, coule du nord au sud et se jette dans la Serre au-dessous de Richecourt, après un cours d'environ 5 lieues.

PÉTILLY ou PESTILLY, ***Pestilacum.*** — Ferme dépendant de Monceau-les-Leups. Elle appartenait autrefois à St-Vincent de Laon, par qui sans doute elle avait été bâtie. C'était autrefois un fief.

1143. Robert de Pétilly.

PETIT-BOIS-ST-DENIS (LE). — Hameau dépendant de La Flamengrie. Il formait autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait 90 feux en 1780.

PICHENY, PICHINY, PICHIGNY. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait au-

Seigneurs de St-Paul-aux-Bois.

1146-71. Enguerrand de St-Paul; enfans : Enguerrand, Gérard.

11.. Gérard de St-Paul.

1198. Yves de St-Paul, son fils; enfans : Gérard, Paul.

1190. Guy de St-Paul.

1215. Enguerrand II de St-Paul.

1234 Gervais de St-Paul, chev.

1340. Jean, chev. de St-Paul-aux-Bois. Il eut cette année une affaire grave que nous croyons devoir raconter comme un exemple de la manière dont s'exerçait alors la justice. Soupçonnant un certain Gautier de chercher à suborner sa femme sous prétexte d'exercer son métier de paremontier, il lui défendit l'entrée de sa maison. Mais Gautier ne tint aucun compte de cette défense, et y étant entré pendant une nuit, Jean de St-Paul le surprit dans la chambre de sa femme et le tua d'un coup d'épée. Condamné pour ce meurtre au bannissement du royaume, Jean de St-Paul, après avoir erré pendant six ans, demanda sa grâce au roi, *come ayant soffert patiament ledit ban à très grant povreté et misère*, et il l'obtint en 1346.

Peu après, les prieurs de St-Paul prirent pour eux-mêmes la seigneurie de ce village, et ils l'ont gardée jusqu'à la révolution.

PAVANT, *Pavantum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur le penchant d'une haute colline dans la vallée de la Marne, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de La Ferté-sous-Jouarre, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Bald, pénitent. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 125 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 115 arp. de bois. — Population : en 1760, 108 feux; 1800, 608 h.; 1818, 655 h.; 1836, 717 h.; 1856, 696 h.

On remarque dans l'église de Pavant, plusieurs pierres tombales gravées, et quelques fragmens de beaux vitraux coloriés.

Pour les seigneurs de Pavant voyez Hartennes. Le dernier seign. de la maison de Buzancy qui fut seign. de Pavant, paraît être Gaucher, fils de Vermond de Buzancy, lequel Gaucher eut pour femme Jeanne de Boham, et pour enfans Colard, Gaucher, Marie et Jeanne.

1555. Jacques de Coustes, seign. de Pavant.

1780. M. le comte de la Bédoyère, seig. dud.

1789. M. de la Vieuville.

PENANCOURT. — Maison isolée dépendant d'Anizy. Il existe, dit-on, sur son terroir une butte ou tombelle romaine.

PERLES, *Perlæ*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 35 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fisme, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues ne rapportant que du froment, 12 arp. de prés. — Population : en 1760, 20 feux; 1800, 72 h.; 1818, 87 h.; 1836, 80 h.; 1856, 78 h.

Seigneurs de Perles.

1340. Jean de Courlandon, seign. de Perles. Cette terre fut saisie sur lui par le roi à cause d'une amende de 800 liv, à laquelle il avait été condamné, et vendue pour 600 liv. au suivant.

1345. Guy de Châtillon, seign. de Fère-en-Tardenois.

1660. François Huger, seign. de Perles.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne.

PERNANT, PARNANT, *Pernantum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 50 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 16 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 71 feux ; 1800, 380 h. ; 1818, 386 h. ; 1836, 427 h. ; 1856, 407 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit tous ses hommes de corps habitant Pernant, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun la somme annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Pernant.

1178. Guy de Parnant, chev.

1185. Ebale de Parnant, chev.

1190. Jean, chev. de Parnant.

1190. Robert de Parnant, chev.

1226. Guy II de Parnant, chev. Il était oncle de Thomas de Montgobert, et fonda une chapelle à Pernant en 1250.

1247. Robert de Parnant.

1264. Jean de Montgobert, seign. de Parnant.

1525. Jean de Gonnelieu, originaire du Cambraisis, seign. de Pernant et St-Martin, capit. d'Honnecourt ; femme, Marie d'Hénin ; enfans : Louis, Nicolas, Jacqueline, femme de Gaucher de Fontaines.

1560. Nicolas de Gonnelieu, seign. dud., lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances ; femme, Catherine de Bossebec, qui lui apporta Autrèches ; enfans : Jean, François.

1604. Jean de Gonnelieu, vicomte de Pernant ; femme, Madeleine de Bourbon-Vendôme ; enfans : Jérome, Marie, femme de Léonor du Bosc, seign. de Rudepont ; Charlotte, religieuse à Soissons.

Vers 1640. Jérome de Gonnelieu, seign. dud. ; femmes : 1° Françoise de Blou de Laval ; 2° Elizabeth-Claude de Brouilly ; enfans : Françoise, femme du suivant ; Elizabeth-Anne, Marie-Anne, femme de N. de Harlus, seign. de Givray.

De Gonnelieu : *d'or, à une bande de sable.*

16.. N. de Gédoyen, chev., capit. d'un régiment, tué à Landrecy en 1655, seign. dud. par sa femme Françoise de Gonnelieu ; plusieurs enfans.

1655. Joachim de Gédoyen, seign. dud. ? lieut.-colonel du régiment d'Etampes, chev. de St-Louis, major de Soissons, mort en 1731.

1780. M. Dupleix, seign. dud., intendant de Bourgogne.

Péron (le). — Ruisseau qui prend sa source entre Sains et Puisieux, coule du nord au sud et se jette dans la Serre au-dessous de Richecourt, après un cours d'environ 5 lieues.

Pétilly ou Pestilly, *Pestilacum*. — Ferme dépendant de Monceau-les-Leups. Elle appartenait autrefois à St-Vincent de Laon, par qui sans doute elle avait été bâtie. C'était autrefois un fief.

1143. Robert de Pétilly.

Petit-Bois-St-Denis (le). — Hameau dépendant de La Flamengrie. Il formait autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait 90 feux en 1780.

Picheny, Pichiny, Pichigny. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait au-

Seigneurs de St-Paul-aux-Bois.

1146-71. Enguerrand de St-Paul; enfans : Enguerrand, Gérard.

11.. Gérard de St-Paul.

1198. Yves de St-Paul, son fils; enfans : Gérard, Paul.

1190. Guy de St-Paul.

1215. Enguerrand II de St-Paul.

1234 Gervais de St-Paul, chev.

1340. Jean, chev. de St-Paul-aux-Bois. Il eut cette année une affaire grave que nous croyons devoir raconter comme un exemple de la manière dont s'exerçait alors la justice. Soupçonnant un certain Gautier de chercher à suborner sa femme sous prétexte d'exercer son métier de parementier, il lui défendit l'entrée de sa maison. Mais Gautier ne tint aucun compte de cette défense, et y étant entré pendant une nuit, Jean de St-Paul le surprit dans la chambre de sa femme et le tua d'un coup d'épée. Condamné pour ce meurtre au bannissement du royaume, Jean de St-Paul, après avoir erré pendant six ans, demanda sa grâce au roi, *come ayant soffert patiament ledit ban à très grant povreté et misère*, et il l'obtint en 1346.

Peu après, les prieurs de St-Paul prirent pour eux-mêmes la seigneurie de ce village, et ils l'ont gardée jusqu'à la révolution.

PAVANT, *Pavantum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur le penchant d'une haute colline dans la vallée de la Marne, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de La Ferté-sous-Jouarre, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Bald, pénitent. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 125 arp. de vignes, 80 arp. de prés, 115 arp. de bois. — Population : en 1760, 108 feux; 1800, 608 h.; 1818, 655 h.; 1836, 717 h.; 1856, 696 h.

On remarque dans l'église de Pavant, plusieurs pierres tombales gravées, et quelques fragmens de beaux vitraux coloriés.

Pour les seigneurs de Pavant voyez Hartennes. Le dernier seign. de la maison de Buzancy qui fut seign. de Pavant, paraît être Gaucher, fils de Vermond de Buzancy, lequel Gaucher eut pour femme Jeanne de Boham, et pour enfans Colard, Gaucher, Marie et Jeanne.

1555. Jacques de Coustes, seign. de Pavant.

1780. M. le comte de la Bédoyère, seig. du l.

1789. M. de la Vieuville.

PENANCOURT. — Maison isolée dépendant d'Anizy. Il existe, dit-on, sur son terroir une butte ou tombelle romaine.

PERLES, *Perlæ*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à la lisière d'un plateau élevé, à 35 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fisme, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues ne rapportant que du froment, 12 arp. de prés. — Population : en 1760, 20 feux; 1800, 72 h.; 1818, 87 h.; 1836, 80 h.; 1856, 78 h.

Seigneurs de Perles.

1340. Jean de Courlandon, seign. de Perles. Cette terre fut saisie sur lui par le roi à cause d'une amende de 800 liv, à laquelle il avait été condamné, et vendue pour 600 liv. au suivant.

1345. Guy de Châtillon, seign. de Fère-en-Tardenois.

1660. François Huger, seign. de Perles.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne.

PERNANT, PARNANT, *Pernantum*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 50 k. au S.-O. de Laon et 10 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Léger. — Culture en 1760, 16 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 3 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 71 feux ; 1800, 380 h. ; 1818, 386 h. ; 1836, 427 h. ; 1856, 407 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit tous ses hommes de corps habitant Pernant, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun la somme annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Pernant.

1178. Guy de Parnant, chev.

1185. Ebale de Parnant, chev.

1190. Jean, chev. de Parnant.

1190. Robert de Parnant, chev.

1226. Guy II de Parnant, chev. Il était oncle de Thomas de Montgobert, et fonda une chapelle à Pernant en 1250.

1247. Robert de Parnant.

1264. Jean de Montgobert, seign. de Parnant.

1525. Jean de Gonnelieu, originaire du Cambraisis, seign. de Pernant et St-Martin, capit. d'Honnecourt ; femme, Marie d'Hénin ; enfans : Louis, Nicolas, Jacqueline, femme de Gaucher de Fontaines.

1560. Nicolas de Gonnelieu, seign. dud., lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances ; femme, Catherine de Bossebec, qui lui apporta Autrêches ; enfans : Jean, François.

1604. Jean de Gonnelieu, vicomte de Pernant ; femme, Madeleine de Bourbon-Vendôme ; enfans : Jérome, Marie, femme de Léonor du Bosc, seign. de Rudepont ; Charlotte, religieuse à Soissons.

Vers 1640. Jérome de Gonnelieu, seign. dud. ; femmes : 1° Françoise de Blou de Laval ; 2° Elizabeth-Claude de Brouilly ; enfans : Françoise, femme du suivant ; Elizabeth-Anne, Marie-Anne, femme de N. de Harlus, seign. de Givray.

De Gonnelieu : *d'or, à une bande de sable.*

16.. N. de Gédoyen, chev., capit. d'un régiment, tué à Landrecy en 1655, seign. dud. par sa femme Françoise de Gonnelieu ; plusieurs enfans.

1655. Joachim de Gédoyen, seign. dud. ? lieut.-colonel du régiment d'Etampes, chev. de St-Louis, major de Soissons, mort en 1731.

1780. M. Dupleix, seign. dud., intendant de Bourgogne.

Péron (le). — Ruisseau qui prend sa source entre Sains et Puisieux, coule du nord au sud et se jette dans la Serre au-dessous de Richecourt, après un cours d'environ 5 lieues.

Pétilly ou Pestilly, *Pestilacum*. — Ferme dépendant de Monceau-les-Leups. Elle appartenait autrefois à St-Vincent de Laon, par qui sans doute elle avait été bâtie. C'était autrefois un fief.

1143. Robert de Pétilly.

Petit-Bois-St-Denis (le). — Hameau dépendant de La Flamengrie. Il formait autrefois une paroisse séparée, où l'on comptait 90 feux en 1780.

Picheny, Pichiny, Pichigny. — Hameau dépendant de Montlevon. Il formait au-

trefois une paroisse séparée ; on y comptait en 1760, 14 feux, 310 arp. de terres, 3 arp. de vignes.

Picpus. — Il y avait deux couvents de Picpus dans le département avant la révolution. Celui de Vailly paraît avoir été le plus ancien et remonter à la fin du 16e siècle. Les religieux qui l'habitaient avaient pris la place d'autres religieux appartenant au tiers ordre de St François. Leur maison était aussi une maison de force où l'on renfermait, par ordre du roi, les fous et les imbéciles. Les Picpus de Condé-en-Brie y furent appelés en 1651, à la charge d'enseigner gratuitement les enfans pauvres de ce village. — Au moment de la révolution, les Picpus de Vailly étaient au nombre de 4 avec un frère convers. On en comptait 2 et un frère convers à Condé, ayant 900 liv. de rentes.

PIENNE. — Hameau dépendant d'Aubencheul-aux-Bois. — On pense qu'il tire son nom d'une famille Hollandaise qui vint s'y établir au 12e siècle, et dont le nom, Wan Peenne, se prononçait Pienne.

ST-PIERRE-AIGLE, ST-PIERRE-A-AILE (14e siècle), ST-PIERRE-AILE, ST-PIERRELLE, autrefois AILE ou AYLE-ST-PIERRE, *Sanctus Petrus ad Aquilam*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à la lisière d'un haut plateau, à 62 k. au S.-O. de Laon et 17 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 15 charrues de terres fortes ne rapportant guère que du froment, 36 arp. de prés. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 429 h. ; 1818, 557 h. ; 1836, 681 h. ; 1856, 622 h.

Les habitans de St-Pierre-Aigle furent affranchis de la servitude vers 1247, par le comte de Soissons, avec ceux de sept autres villages voisins (V. Bucy-le-Long). Un autre comte de Soissons, Jean, comte de Beaumont, sous prétexte que l'abolition du fors-mariage dans ces villages lui était dommageable ainsi qu'aux habitans eux mêmes, l'y rétablit en 1309. — Les hommes du roi habitant St-Pierre-Aigle furent affranchis par St-Louis en 1255, aux mêmes conditions que ceux de Mortefontaine (V. ce mot).

Seigneurs de St-Pierre-Aigle.

1146. Hardouin d'Aile, Jean et Hardouin, ses frères.

1150. Etienne d'Aile.

1191-1237. Wibald, Thibald ou Thibaud, chev. d'Aile ; sœur, Aveline.

12.. Foucard d'Aile, son fils.

1284. Michaut d'Aile.

1297. Raoul d'Aile dit *Fouace*, écuyer.

1309. Jean Bellemere de Morsain, écuyer, seign. dud. ; femme, Perronnelle.

1360. Jean de Conflans, sire d'Aile.

1366. Isaac de Conflans, sire dud.

1660. Alexandre de Joyeuse, seign. dud. et Montgobert.

1789. Le comte de Hauston.

Fief de La Baulne ou La Bove, à St-Pierre-Aigle.

1390. Nicolas de Floricourt, chanoine de Laon, seign. dud.

1694. Henri de Hermand, chev., seign. dudit.

ST-PIERRE-LÈS-FRANQUEVILLE. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans un valon, à 33 k. au nord de Laon et 8 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. – Culture en 1760, 15 charrues, 50 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 45 feux ; 1800, 439 h. ; 1818, 405 h. ; 1836, 427 h. ; 1856, 319 h.

Seigneurs de St-Pierre-lès-Franqueville.

1512. Geoffroy d'Apremont, sieur de St-Pierre.

1529. Jean d'Apremont.

1547. Jacques d'Apremont, chev. de St-Jean.

Vers 1580. Jean de La Hillière, écuyer, seig. de St-Pierre-lès-Franqueville ; femme, Simonne d'Apremont ; enfant, Charles.

16 . Charles de La Hillière, écuyer, s. dud. : femme, Anne d'Y ; enfans, Robert, Charlotte, femme de Raoul de Moreuil, seign. de Rinceval.

16.. Robert de La Hillière, écuyer, seign. dud. ; femme, Marguerite de Paillard ; enfant, Charlotte, femme de Jean de Guiscelin, écuyer, seign. de La Barre.

1633. Mathieu de La Simonne, chev. seign. de St-Pierre, gentilhomme de la chambre, lieutenant pour le roi à Pignerol, aide-de-camp de ses armées.

En dernier lieu, M. de Coigny.

PIERREMANDE, *Petramentula* (9e siècle), *Petra manda*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine basse, à 35 k. à l'ouest de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 20 arp. de prés, 15 arp. de bois. — Population : 1760, 187 h. (45 feux) ; 1800, 309 h. ; 1818, 287 h. ; 1836, 332 h. ; 1856, 294 h.

On pense que Pierremande fut l'un des villages donnés au 7e siècle, avec Barisis par le roi Chilpéric à l'abbaye de St-Amand.

Seigneurs de Pierremande.

1136. Foulques de Pierremande.

1146. Boniface de Coucy (famille des Châtelains), seign. dud ; enfans : Guy ? Simon, Raoul. Mélissende sa mère.

1158. Guy de Pierremande ; femme Mathilde.

1169. Simon de Coucy, écuyer, seign. dud. et d'Ast (Pont d'Ast) ; femme, Hermine. Il eut des enfans qui sont inconnus.

1449. Raoul de Fresnoy, seign. dud. en partie.

1555. Gaudefroi de Bandie, seign. dud.

Vers 1625. François de Moy, chev., s. dud. et Richebourg.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame dud. et Blérancourt.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Fief Bonnemaille, à Pierremande.

1448. Thomas Danlu, seign. de Bonnemaille.

1462. Jean Duchesne, seign. dud.

1479. Robert de Boigne, seign. dud.

1528. Renaud de Mouchy ou Moussy.

1569 Jean de Sains, seign. dud. et Villers-St-Christophe.

1575. Claude de Lameth.

1576. Jean le Bossu.

1597. Jean le Masson.

1653. Charles du Passage, seign. de Sinceny.

PIERREMONT (ST-), *Sancti Petri mons*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Serre, à 28 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du

canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 9 charrues, 80 arp. de prés, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 32 feux; 1800, 199 h.; 1818, 256 h.; 1836, 247 h.; 1856, 206 h.

Le domaine de St-Pierremont appartenait autrefois aux seigneurs de Vervins. En 1246, Thomas de Coucy, l'un d'eux, construisit sur son terroir, dans un lieu nommé *Beheroche* ou *Vervêche*, une petite abbaye à laquelle on donna le nom de la *Paix-Ste-Marie*, et où il plaça des filles de l'ordre de St Victor de Paris. Mais cette petite maison religieuse ne subsista pas longtemps : les bâtimens en furent ruinés et les religieuses dispersées au 14e siècle, par les Anglais. La ferme de St-Antoine, dépendante de St-Pierremont, occupe, dit-on, son emplacement. — La seigneurie de ce village ne paraît jamais être sortie des mains des seign. de Vervins.

PIERREPONT, *Petrapons*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti près des marais de la Souche, à 15 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Boétian. — Culture en 1760, 16 charrues, 120 arp. de prés, 58 arp. de bois, 36 arp. de jardinages. — Population : 1760, 505 h. (112 feux); 1800, 436 h.; 1818, 577 h.; 1836, 627 h.; 1856, 712 h.

Ce village paraît devoir son origine à un chapitre de douze chanoines qui y fut fondé au 7e siècle, pour garder les reliques de St Boétian. Ce saint était originaire d'Irlande. Ayant été instruit dans la religion chrétienne, il se rendit en France avec plusieurs de ses compatriotes, et vint se fixer à Pierrepont où il travailla activement à la conversion des peuples voisins. Mais quelques-uns de ces barbares le mirent à mort en 668. Deux siècles après, les Normands ayant ruiné le chapitre de Pierrepont, Didon, évêque de Laon, pour le mettre à l'abri de nouveaux malheurs, le reconstruisit au milieu des marais et l'entoura de solides murailles. Dès-lors, tous les partis se disputèrent ce poste presqu'imprenable. Hugues, duc de Paris, s'en empara en 938; Louis d'Outre-Mer le lui reprit l'année suivante; dans des temps postérieurs, les Bourguignons et les Armagnacs se le disputèrent; puis, au 16e siècle, les Huguenots, les Espagnols et les Ligueurs, s'en emparèrent successivement. Ces derniers ruinèrent le château et dispersèrent les chanoines de St Boétian. Le village de Pierrepont fut encore pillé et brûlé par les Espagnols en 1652, et mis à contribution par Growestein en 1712. — Ce village est la patrie du capitaine *Pierrepont*, partisan renommé du 16e siècle; de Pierre Fromage, supérieur général des missions du Levant, mort en 17.., et de Louis Fromage, jurisconsulte, mort en 1757. — On a : *Notice historique sur Pierrepont*, par Melleville, 1857.

Seigneurs de Pierrepont.

1090. Ingobrand de Pierrepont.

1099. Roger de Pierrepont; femme, Ermengarde de Montaigu; enfans : Guillaume, mort

jeune; Hugues, Robert, s. de Montaigu; Gautier, dit sans terre; Guy, évêque de Châlons; Aélide.

1115. Hugues de Pierrepont; femme, Gila de Mouchy; enfans : Guillaume, Hugues, Gautier, Barthélemi, Gertrude, femme de Gautier de Goudelancourt.

1143. Guillaume de Pierrepont.

1147. Hugues II, dit *Wasnou*, *Wasnoë* ou *Wasnoth*; femme, Clémence de Rethel; enfans: Robert, Mathieu, Gobert, Gautier, Guillaume, Hugues, évêque et duc de Liége; Marguerite, femme de Guillaume d'Eppes; Béatrix, Sibille, Alain, seign. de Neuville.

1187. Robert de Pierrepont, chev.; femme, Eustachie de Roucy; enfans : Jean, Elizabeth, femme de Robert de Coucy, seign. de Pinon; Elissende ou Alix.

1199. Jean, chev. de Pierrepont, comte de Roucy par sa mère. Dès lors, le domaine de Pierrepont resta annexé au comté de Roucy dont il ne fut détaché que trois fois en faveur des suivans.

1330. Jean de Roucy, seign. de Pierrepont, second fils de Jean V, comte de Roucy.

13.. Hugues de Roucy, frère puîné du précédent, hérita de Pierrepont; femme, Marie de Clacy; sans enfans.

1346. Raoul de Renneval, seign. de Pierrepont par sa femme Marguerite de Beaumetz, veuve de Jean V, comte de Roucy, à laquelle ce domaine fut assigné comme douaire. Raoul de Renneval obtint du régent de France en 1358, pour Pierrepont, un marché le mercredi de chaque semaine, et une *franche fête* de trois jours à la St Riquier.

PIGNICOURT, *Hupenei curtis*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 37 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues, 100 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population : en 1760, 92 h. (20 feux); 1800, 123 h.; 1818, 141 h.; 1836, 371 h.; 1856, 350 h.

Ce village était érigé en paroisse dès le 11e siècle. — La terre de Pignicourt fut, en 1753, réunie au marquisat de Nazelle (V. Neufchâtel).

PINCHONROY. — On nommait ainsi, au 11e siècle, le bras de l'Oise qui se détache de cette rivière au-dessous de Ribemont, passe à Sery-lès-Mézières et à Senercy, et rejoint le principal bras de l'Oise au-dessus d'Hamégicourt.

PINON, *Pino*, *Pinone*, *Pineum*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée et sur la rive gauche de l'Ailette, à l'entrée d'une vaste gorge, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, de l'élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Anizy-le-Château, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 10 arp. de vignes, 300 arp. de prés, 430 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 110 feux; 1800, 565 h.; 1818, 642 h.; 1836, 686 h.; 1856, 640 h.

Ce village est l'un des plus anciens du département de l'Aisne. Il fut construit au milieu des bois qui couvraient autrefois ce canton et dans un lieu où croissaient sans doute des *pins*, circonstance d'où paraît diriver son nom. — Il est question de Pinon dès le 8e siècle. Vers l'an 720, Charles Martel donna à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons le village de Coucy *avec les bucherons de Pinon*. Plus tard ce

domaine passa dans les mains des moines de St-Crépin-le-Grand, sur lesquels Enguerrand II, sire de Coucy, l'usurpa, dit-on, en 1130. — Pinon resta dans la maison de Coucy jusqu'en 1190, époque à laquelle Raoul, sire de Coucy, le donna à son quatrième fils, Robert, qui devint la souche d'une nouvelle branche de cette maison. C'est ce seigneur qui accorda aux habitans de Pinon, en 1213, une institution communale selon les *us et coutumes de Laon* (V. Laon).

On a : *Notice historique sur Pinon*, par Melleville, à la suite de son *Hist. de Coucy*, 1848; *Une Matinée au château de Pinon*, par V. Petit, 1856.

Seigneurs de Pinon.

1190. Robert Ier de Coucy, seign. de Pinon et vicomte de Mareuil-sur-Marne; femmes : 1° Elizabeth de Roucy qui ne lui donna pas de postérité; 2° Godde, dame de Raineval, veuve du seign. de Préaux; enfans : Jean, Guillaume, seign. de Préaux; Raoul, Simon, Clémence.

1235-51. Jean Ier de Coucy, seign. de Pinon; femme, Marguerite de Morlaines; enfans : Robert, N., femme de Jean de Bailleuil; N., femme du seign. de Bailliemont.

1260. Robert II dit Robinet de Coucy, seign. de Pinon, écuyer; femme, Marie de Merlincourt; enfans : Jean, Robert, Jeanne, femme de Guillaume de Ponthieu.

1288-1323. Jean II de Coucy, seign de Pinon.

13.. Robert III de Coucy, seign. de Pinon; femme, Marguerite de Roucy, veuve de Gaucher de Châtillon; sans enfans. Pinon revint à

1377. Guillaume de Ponthieu qui avait épousé Jeanne de Coucy, sœur des précédens; enfant, Jeanne qui fut alliée à

1385. Dreux, seign. de Crévecœur. Il vendit au suivant

1386. Jean de Châtillon, vicomte de Meaux, lequel revendit à

1387. Enguerrand VII, sire de Coucy.

1400. Le duc d'Orléans.

1407. Robert de Bar, comme héritier de Marie de Coucy.

1425. N. de Biche, seign. de Pinon.

1498. Guillaume de Biche.

15.. Jean de Biche dit de Clery, seign. de Pinon, Bussy, Clacy, Laniscourt, échanson du roi, vicomte de Laon; enfant, Michelle, qui porta cette terre en dot au suivant.

1520. Antoine de Lameth, chev., fils d'Antoine, seign. du Plessier-St-Just. Antoine de Lameth, seign. de Pinon, Bussy, Clacy, Laniscourt, vicomte de Laon et d'Anizy, fut conseiller, chambellan et maître d'hôtel du roi François I, intendant général de ses finances, ambassadeur en Suisse; enfant, Christophe.

1565. Christophe de Lameth, chev., seign. de Pinon, Bussy, vicomte de Laon, baron de F... sons, chev. de St Michel; femme, Isabeau de Bayencourt dite de Bouchavanne, enfans : Charles, Antoine, seign. du Plessier; Josias, seign. de Bouchavanne; Jacques, vicomte de Mo... la-Gache; Ezéchiel, mort jeune; Madeleine, femme : 1° de Nicolas de Roucy-Sissonne; 2° Gaspard de Lantaige, seign. de Balaon; Françoise, femme de Louis de Pouilly, chev., seign. de Cerny, gouverneur d'Astenay; Eléonore, femme de Paris Lévèque, chev., seign. du F... Elizabeth, religieuse à St-Etienne de Reims.

1570. Charles de Lameth, chev., seign. de Pinon et Bussy, vicomte de Laon; femme, L... de Lannoy, enfans : Louis, Charles, seign. du Plessier; Anne, femme d'Etienne de V... chev., seign. de Passy; Anne, femme d'A... de Conti, chev, seign. de Rocquencourt, Elizabeth, religieuse.

1606. Louis, comte de Lameth, chev., ... de Laon, seign. de Pinon et Clacy, maréchal des camps; femmes : 1° Madeleine de Faud... 2° Marie le Sénéchal; enfans : François, L... chev. de Malte; Madeleine.

1610. François de Lameth, maréchal de camps, seign. de Pinon; femme, Françoise de Lameth, sa cousine : enfant : Charles.

1630. Charles de Lameth, seign. de Pinon, etc.; femme, N.; enfant, Claude-François.

1660. Claude-François de Lameth, chev.

seign. de Pinon, etc.; femme, Henriette de Roucy-Sissonne, dite la *belle Picarde*. Claude-François de Lameth ayant été accusé d'avoir fait assassiner Charles d'Albret, parcequ'il cherchait à faire la cour à sa femme, fut obligé de s'enfuir et vendit le domaine de Pinon au suivant.

17.. Claude-Thomas du Bois, seig. de Villers, Trémilly, etc., capitaine dans royal Piémont, chev. de St-Louis.

17.. Pierre-Alexis du Bois, chev., président au parlement de Paris, vicomte de Courval et Anizy, seign. de St-Paul, Moyembrie, Coucy-la-Ville en partie, Fresne, Bassoles, Ailleval, Vauxaillon, Allemant, Margival, Landricourt, Jumencourt, Vaudesson et autres lieux, seign. de Pinon par héritage du précédent, son frère; femme, N. de Maisoncelle; enfans: Anne-Louis, Alexis, vicomte d'Anizy, etc.

1760 Anne-Louis du Bois, vicomte de Courval, seig. de Pinon, etc.; femmes: 1° Anne de Chambrou, dont une fille mariée à M Joly de Fleury; 2° Marie-Madeleine de Milly, dont Alexis-Charles-Guillaume, Marie-Amélie, femme du marquis de St-Mars.

1789. Alexis-Charles-Guillaume du Bois, vic. de Courval et Anizy, seign. de Pinon, etc. Il devint baron de l'Empire, et fut membre de la chambre des députés. Femmes: 1° Augustine de St-Mars, dont Ernest-Alexis; 2° Ariane Saladin de Crans, dont Charlotte-Ariane, femme du duc de Marmier-Choiseul.

PINTONS, autrefois PINTHON. — Maison isolée dépendant de Vauxaillon. C'était jadis un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs particuliers.

1490. Jean dit Pithon, seign. dud.

1698. Charles-Franç. de Lamberval, écuyer.

PISIEUX, autrefois PUISIEUX, *Puteoli*. — Ferme dépendant de Cerisy; c'était jadis un hameau. A la fin du 12e siècle, il y avait une *celle* ou prieuré où résidait une colonie de religieuses de l'abbaye de Montreuil, lesquelles faisaient valoir ce bien. Ces filles l'abandonnèrent par la suite.

PISSELEUX, *Pejor lupus?* — Petit village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité d'une étroite vallée, à 72 k. au S.-O. de Laon et 32 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, de l'élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Benoît. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, revenu évalué 3,000 liv. — Population : 1760, 15 feux; 1800, 95 h.; 1818, 111 h.; 1836, 99 h.; 1856, 156 h.

On pense que Pisseleux se dit pour Piste-leu, repaire de loups. — Le ruisseau qui coule près de Pisseleux présente un phénomène très-remarquable. A une demi-lieue de sa source, il disparaît sous terre dans un gouffre de dix pieds de diamètre, pour reparaître à un quart de lieue plus loin où il forme l'étang de Coyoles.

Seigneurs de Pisseleu.

1178. Henri de Pisseleu.

1216. Odon ou Eudes de Pisseleu.

Vers 1250. Martin de Pisseleu; fille Stismas, femme de Thomas d'Ambleny.

1294. Pierre de Pisseleu; femme, Jeanne.

1315. Gobert de Pisseleu.

1340. Philippe de Pisseleu, écuyer.

1353. Pierre de Pisseleu, écuyer; femme, Marguerite de Brumières; enfans? Josseline, femme de Robert de Lenoncourt, seign. de Passy; N., femme du comte d'Etampes.

Vers 1520. Isabelle des Fossés de Coyolles, porte les terres de Largny et Pisseleu en mariage à Antoine de Miremont, seig. de Berrieux

1539. Philippe de Thizac, seign de Pisseleu,

1544. Adrien de Pisseleu: femme, Charlotte d'Ailly.

Vers 1730. Philippe de Tout (Thou ? ou Tour?) seign. dud.

1780. M. Dacquet.

Fief de la Cour à Pisseleux.

Il appartenait, en 1674, aux religieux de St-Remi et St-Georges de Villers-Cotterêts.

PITHON, PIETON, *Pietum* (12e siècle), *Pictonium*, *Pithonium*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de la Somme, à 52 k. au S.-O. de Laon et 19 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1698, 95 h.; 1800, 126 h.; 1818, 131 h.; 1836, 174 h.; 1856, 16.

Ce village est, dit-on, la patrie de Maximilien-Sébastien Foy, général de l'Empire, le principal orateur de l'opposition sous la restauration.

Seigneurs de Pithon.

1152. Pierre de Pithon. Gérard, son frère.

Les seigneurs de Ham le furent ensuite de Pithon jusqu'en 1244; ils cédèrent ce domaine à l'abbaye de Ham, et celle-ci le vendit aux ducs de St-Simon.

15.. Martin de Pestinien, écuyer, seign. de Beaurepaire, et de Pithon, paraît-il, par sa femme Marie de Pithon, fille de Jean de Pithon, écuyer.

158.. Sébastien de Pestinien, seign. de ... enfant, François, seign. de Libermont.

Vers 1595. Huart de Pestinien, seign. de Pithon et Libermont.

1609. Philippe de Pestinien, écuyer, seign. de Libermont, Pithon et Bessancourt.

PLAIN-CHATEL, *Planum Castellum*. — Dépendance d'Auffrique. Un prieuré y fut fondé en 1107 par un prieur de Nogent qui y embrassa la vie érémitique et y bâtit une église avec un cimetière à l'usage des religieux qui s'y retireraient. Le terroir et les revenus de Plain-Châtel avaient été donnés en 1095 par Enguerrand de Coucy à l'évêque de Soissons, qui à son tour les céda à l'abbaye de Nogent. Le prieuré fut réuni à l'Hôtel-Dieu de Coucy en 1745.

PLAINE (LA). — Maison isolée dépendant de Marle. C'était autrefois un fief ayant ses seigneurs particuliers.

1670. Louis de Bachelier d'Yanville, seign. de La Plaine.

1717. François-Charles de Bezannes, chev., seign. de La Plaine, Vaurseine, Court... etc.; femme, Madeleine-Charlotte Parat. (V. Berrieux).

PLEINE-SELVE ou PLAINE-SELVE, *Plena* ou *Plana silva*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine, à 31 k. au nord de Laon et 22 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Ribemont, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 8 charrues, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 280 h. (71 feux); 1800, 484 h.; 1818, 540 h.; 1836, 570 h.; 1856, 517 h.

Le nom de Pleine-Selve rappelle que ce village fut bâti dans un lieu couvert de bois. Au 4e siècle, une sainte fille nommée Yolaine vint se retirer dans ces lieux

pour travailler à la conversion des peuples habitant les alentours. Dénoncée au gouverneur romain de la province, elle fut mise à mort. Mais les fidèles ayant élevé un oratoire sur son tombeau, les pélerins s'y rendirent de toute part, et de ce concours de peuple se forma insensiblement le village de Pleine-Selve. Avant la révolution, on voyait encore dans le bois près du château l'ermitage et la chapelle élevés en l'honneur d'Yolaine. — Ce village appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

Seigneurs de Pleine-Selve.

1269. René de Pleine-Selve.

Vers 1480. Raoul de La Personne, seig. dud.; femme, Antoinette de Bergues; sans enfans. Ses biens revinrent au suivant, son neveu.

1495. Elie de Flavigny, seign. de Renansart.

1626. Antoine de Monceau, écuyer, seign. de Parpeville et Pleine-Selve.

1660. Louis de Bachelier d'Yanville, seign. desd.; femme, Gabrielle de Monceau. Leur fille Anne porta ces terres au suivant.

Bachelier d'Yanville : *d'argent, au chevron d'azur accompagné de trois molettes de même.*

1690. Louis de Macquerel, s. de Montbrehain.

1698. Jean de Macquerel, son fils, s. desd., capitaine au régiment de Barentin.

Vers 1710. Nicolas Romain, seign. de Pleine-Selve, bourgeois de Laon; femme, Catherine Dujon; enfant, Madeleine-Catherine, femme de J.-L. Levent, procureur du roi à Laon.

Plenoye (La), La Planois (13e siècle). — Ferme dépendante d'Englancourt. C'était autrefois un fief où l'on voyait un château qui fut détruit en 1650 par les Espagnols, pour se venger de Charles de La Fons, auquel il appartenait, et qui les avait contraints à quitter le siége de Guise.

1262. Bernard de La Plesnoy, dit Lofone, chev.

1269-85. Jean, sire de La Plesnoy, écuyer.

1300. Jean II, sire dud., chev.

1339. N. de Thorotte, dame dud.

1492. Louis, seign. de Proisy et de La Plesnoy par acquisition. Il donna ce domaine à son 5e fils.

15.. Isambart de Proisy, seign. dud., Monceau-sur-Oise, Résigny, Liesse et Marchais. Sans hoirs.

Vers 1600. Antoine de La Fons, chev., seig de La Plesnoy, fils de Nicolas, seign. de Rouy, commandant de 50 hommes d'armes des ordonnances; enfans : Charles, et deux autres tués au service; Louis, seign. de St-Algis; plus 3 filles religieuses.

16.. Charles de La Fons, chev., seign. dud., commandant du régiment de Guise; femme, Anne Huqueteau; enfans : Charles, Nicolas, seign. de Beaucamp; Simon, seign. de Comeuchon, sans alliance; Louis-Léonor, chanoine de Guise; François; Louise, femme de Charles de Brodard, seign. de Landifay.

1682. Charles II de La Fons, seign. dud., de Marly, Englancourt, St-Algis, etc., chev. de St-Louis, colonel du régiment de Condé; femme, Marguerite-Françoise Rousseau d'Aubreuil.

1750. Charles II de La Fons, leur fils, chev., marquis de La Plesnoy, seign. d'Englancourt, Marly, Erloy, St-Algis, Autreppes en partie, capitaine dans Condé, chev. de St-Louis; femme, Elizabeth d'Epinoi en Flandres; enfans : Charles-Marie, Hyppolite-Louis, chév. de Malte; Claude dit de Longchamp; Antoine; Jacquette-Claudine, Marie-Hyppolite-Maurice dit le vicomte de Vadencourt.

17.. Charles-Marie de La Fons, chev., comte de La Plesnoy, cornette dans Condé, s'est trouvé à plusieurs batailles. Femme, Marie-Thérèse d'Olmonde de La Courtaubois.

Plesnoy. — Hameau dépendant de Proviseux. Il formait autrefois une paroisse séparée avec Magnivillers. — Au 12e siècle, la terre de Plesnoy appartenait à un

certain Ponsard, prévôt de Neufchâtel, qui, en 1147, la donna à l'abbaye de St-Martin de Laon, pour une redevance annuelle de 3 setiers de froment, d'autant de seigle et de 12 deniers. Les religieux, après avoir défriché le terrain alors couvert de bois, y bâtirent une ferme qui a donné naissance au hameau actuel.

PLESSIER-HULEU, autrefois PLESSIS-AU-LEU, *Plexitium, Plesseium ad lupos hululantem*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau, à 60 k. au S. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Leu, évêque de Senlis. — Population : 1760, 56 feux; 1800, 288 h.; 1818, 278 h.; 1836, 288 h.; 1856, 266 h.

Seigneurs du Plessier-Huleu.

1243-83. Enguerrand du Plessis, chev., vic. du Mont-Notre-Dame.

15.. Jean de Ligny, écuyer, seig. du Plessis.

1529. Pierre de Ligny, chev., seign. dud. et de Billy-sur-Ourcq (V. ce mot).

1564. François de Ligny, écuyer, son second fils, seign du Plessier, maître des eaux et forêts du duché de Valois; femme, Catherine de Fleurigny.

15.. Philippe de Ligny, seign. dud; enfans: François, Philippe, Suzanne, Anne, Charles, Pierre, Madeleine.

1626. Charles de Ligny, chev., seign. dud., capit. d'infanterie au régiment de Boursonne.

16.. François II de Ligny, seign. dud. Après lui le domaine du Plessier paraît être revenu à la branche de Ligny qui possédait Billy-sur-Ourcq (V. ce mot). En dernier lieu il appartenait à

1780. Le comte de Damas, par sa femme.

PLESSIS-GODIN, autrefois LE PLESSIER, *Plesseium Godini*. — Hameau dépendant de Villequier-Aumont, auquel il fut réuni en 1819; auparavant il dépendait de Guyencourt. C'était autrefois un fief où l'on voyait château et chapelle.

11.. André du Plessier.

1152. Godin, seign. dud.

12.. Aubert du Plessier. Il se croisa en 1240.

1250. Colard de Roye, chev., sire de Dury et Le Plessier. Il fonda cette année une chapellenie au Plessier.

1309. Aubert de Hangest, seig. dud.; femme, Marguerite. Il partit cette année pour la croisade.

Ce domaine passa ensuite à la maison Sorel.

PLOISY, *Ploisiacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'une gorge étroite, à 46 k. au S.-O. de Laon et 6 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1753, 3 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 12 arp. de prés, arp. 1/2 de bois. — Population : en 1760, 20 feux; 1800, 72 h.; 1818, 65 h.; 1836, 68 h.; 1856, 77 h.

Seigneurs de Ploisy.

1215 Raoul de Ploisy; femme, Mathilde, qui avait un enfant nommé Jean.

1334. Jean Pinart de Ploisy, écuyer.

1430. Jean de Ploisy? femme, Perronnelle de Thiaci. Jean fut fait prisonnier par les Anglais avec Charles de Châtillon.

1529. Jean de Mussin, écuyer, seig. de Ploisy, etc.; enfant, Jeanne du Castel.

1615. Jacques de Basin, seign. de Ploisy.

1631. François de Basin, seig. dud., écuyer

Vers 1675. Antoine de Chastenet de Puységur, seign. d'Aconin, Ploisy, etc., par sa femme Marie-Madeleine de Basin (V. Buzancy).

1780. M. Thomas, receveur des tailles à Soissons.

PLOMION, PLUMBION (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 45 k. au N.-E. de Laon et 10 à l'E. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Guise, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues, 140 arp. de prés, 250 arp. de bois. — Population : 1760, 237 feux ; 1800, 1,215 h. ; 1818, 1,349 h. ; 1836, 1,621 h. ; 1856, 1,656 h.

Ce village fut brûlé par les Anglais en 1339. Il possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Vervins en 1695.

Seigneurs de Plomion.

La terre de Plomion appartenait autrefois aux seig. de Rozoy. Elle devint, à la fin du 12e siècle, l'apanage d'un puîné dans la personne de

11... Nicolas de Rozoy, seig. dud., Bancigny et Brunehamel. Sa fille Julienne porta ces terres en mariage au suivant.

1236. Gautier de Ligne.

Vers 1480. Jean de Plomion ; femme, Marie de Pesnes. Son frère Nicolas avait épousé Louise de Pesnes, sœur de la précédente.

1560. Jean de Horn, seign. dud.

En dernier lieu, le comte d'Aprémont.

PLOYART, PLOART, *Pleardus*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de la Bièvre, à 15 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre-ès-Liens. — Culture en 1760, sans Vaurseine, 3 charrues, 35 arp. de prés, 36 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, sans Vaurseine, 37 feux ; 1800, avec Vaurseine, 172 h. ; 1818, 158 h. ; 1836, 250 h. ; 1856, 207 h.

Seigneurs de Ployart.

1357. Jean, seign. d'Arrancy, Ployart, etc.

Vers 1540. Isabeau de Mandy. Elle porta cette terre à Henri de Riencourt, seig. de Parfondru.

15.. Robert de Riencourt, leur fils, seign. dud.

1564. Louis Duglas, écuyer, seig. de Ployart, député aux états généraux de 1578.

1586-1620. Philippe Duglas, seig. d'Arrancy et Ployart.

1666. Jacques Duglas, puîné du seign. d'Arrancy, seign. de Ployart ; sans enfans.

1735. Charles Duglas, seig. d'Arrancy, Ployart, Amifontaine (V. Arrancy).

En dernier lieu, Mme de Narbonne, dame de La Bove.

Fief de la vicomté de Thévigny, à Ployart.

Ce fief n'était pas situé à Evercaigne, comme nous l'avons dit dans notre premier volume (page 253), mais à Ployart, deux localités qui se touchent d'ailleurs. Il appartenait à l'abbaye de Foigny qui l'aliéna aux suivans.

1564. Louis Duglas, seign. de Ployart. Il acheta cette année la vicomté de Thévigny, consistant en une cense, lieu et pourpris, moyennant 300 livres.

Vers 1600. Hercule de La Berquerie, seign. dud.; femme, Nicole Duglas. Il tenait aussi ce fief par aliénation de Foigny, qui le reprit en 1618.

POLTON, POLETON. — Moulin dépendant de Laon ; il dépendait encore de Bruyères en 1766. — Il en est question dès 1160. Cette année, Beaudoin de Gonesse, du consentement de sa femme Mathilde, de Baudoin de Gérard, sous-trésorier du

chapitre de Laon, d'Albéric, clerc, et de René de Chérêt, donna le moulin de Polton à l'abbaye de Thenailles pour un cens de 5 muids et demi de froment à la mesure de Laon.

POMERIE. Voyez POMMIERS.

POMERY ou POMMERIE. — Maison isolée dépendant d'Etreillers. — C'était jadis un fief.

Vers 1580. François de Sons, chev., seign. de Pommery, vicomte de Monampteuil; enfans : Onuphriu, François.

1592. Onuphrin de Sons, seig. de Pommery; femme, Marie de Barisy, veuve de Bon de Roucy du Bois, seign. de Terme.

1599. François de Sons, chev., seig. de Pommery et Douilly; femme, Marie de Barisis.

1631. François de Sons, chev., seign. dudit Douilly et Beauregard, lieutenant au gouvernement de St-Quentin.

16.. Jean de Sons, seign. dud., Vaussan, Ronquerolle; femme, Florence des Fossés.

De Sons : *d'or, fretté de gueules, au canton d'azur chargé d'un fer de moulin d'argent.*

POMESSON. — Ferme dépendant de Vendières. C'était autrefois un fief.

1670. Charles de Bertrand, seign. de Pomesson.

POMMIERS, autrefois POMERIE, *Pomeriæ* (11e siècle), *Pomieriæ* (13e siècle). — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 45 k. m S.-O. de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 3 charrues rapportant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 50 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 68 feux; 1800, 330 h.; 1818, 311 h.; 1836, 342 h.; 1856, 419 h.

Pommiers est ancien : il en est fait mention dans une charte du 10e siècle. Son territoire fit toujours partie, semble-t-il, du comté de Soissons, et il n'a point eu d'autres seigneurs que les comtes de cette ville. En 1247, l'un d'eux, Jean, comte de Soissons, affranchit les habitans de Pommiers avec ceux de plusieurs autres villages voisins appartenant aussi au même comté (V. Bucy-le-Long). — Nous avons dit ailleurs qu'au moyen-âge, il était d'usage que le fiancé dotât sa future d'une partie et même de la totalité de ses biens. La charte suivante met cet usage dans tout son jour. On remarquera qu'elle commence par combattre les hérétiques qui, à cette époque, déclamaient contre le sacrement du mariage.

Un certain Dreux dote sa fiancée d'une partie de ses biens, et notamment d'une vigne sise à Pommiers, en 1170.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Quod dominus Jesus in Chanâ Galilee vocatus ad nuptias, non solum advenire, nec solum interesse, verum etiam miraculorum suorum in... convivas letificare dignatus est, ad hereticorum nuptiis detrahentium confutenda prava dogmata Valida satis est et cogens ratio. Nuptiis enim condignâ reverentiâ et honore sibi debito celebratis, si macula vel noxia subesset, eis nullatenùs agnus immaculatus, agnus innocens a...

esset, nedum eas miraculorum suorum primiciis insigniret amplius si tam excellentem copiam vel etiam tenuis reatus infucaret. Nequaquam Christi et ecclesie dignissimum sacramentum prefiguraret, Deus pater infidere nuptiarum. Taceant igitur Marcion et Tacion nuptiarum detractores, errorem suum damnantes silentio cum ad nuptiales celebrationes ipsius domini sumus instructi sententiâ dicentis : Propter hoc relinquet homo patrem et matrem et adherebit uxori sue et erunt duo in carne unâ tanta tam robusta. Ego Drogo, domini (sic) Freiûs, sententia religiosa quam docet unione uniri tibi preeligens, karissima mea Matelina, in donationem propter nuptias prout habet usus sancte ecclesie, tibi concedo terram quam modo tenens sum que ubi sita sit assignatio. Do tibi meam Suessionis domum, vineam de Pomeriis, vineam meam de Bruy, terre (terram) quam ego et mater mea habemus apud Nantolium, totam partem meam terre quam ego similiter et ipsa habemus apud Joy et apud Eysy, totam partem meam et ejus quam habemus ego et ipsa apud *Fruitil*, totam partem meam terre quam ego et ipsa habemus apud vallem Rami, totam partem meam et ejus terre quam habemus apud vallum de *Fins*; totam partem meam et ejus quam habemus apud Alemant; totam partem meam et totum quod habeo apud Merulliacum et totam terram meam de Feriâ, et omnium acquisitionum nostrarum dimidietatem. Et ne contra cartam nostre dispositionis alicui liceat malignari, eam tibi tam beatorum martyrum Gervasii et Protasii sigillo, tam legitimorum virorum irrefragabili testimonio confirmo, videlicet : Herberti, canonici parisiensis, etc. Actum est hoc Suessioni, anno incarnati verbi MCLXX° (1).

(D. Gren., t. 257. f° 207)

PONCHEAUX, *Poncellus*. — Hameau dépendant de Beaurevoir. Il tire son nom d'un pont et d'un oratoire primitivement établis en ce lieu. *Pons cellæ*, pont de la chapelle.

PONT-A-BUCY, autrefois BURCY, *Pons de Buxiaco*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de la Serre, à 17 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 8 charrues, 40 arp. de prés. — Population : 1760, 146 h. (52 feux); 1800, 161 h.; 1818, 159 h.; 1836, 166 h.; 1856, 156 h.

En 1440, un parti français fut attaqué par les troupes du comte de St-Pol au passage de la Serre à Pont-à-Bucy et mis en fuite, après avoir laissé bon nombre d'hommes sur le terrain. Ce village fut pillé en 1558 par les Espagnols.

Des anciens seigneurs de Pont-à-Bucy, nous ne connaissons que les suivans :

1148. Oilard de Guny, seign. de Pont-à-Bucy; femme, Ade; enfans : Omond, Etienne dit Burchard, Oilard, Adon, Robert, clerc, Itier, Emeline, Gertrude dite *Malnourrie*, Havide, femme de Henri de Mons-en-Laonn.; Mathilde.

11.. Omont de Pont-à-Bucy; femme, Adeline : enfans : Ligarde, Ade.

1170. Burchard de Pont-à-Bucy.

En dernier lieu, ce domaine appartenait au duc d'Orléans.

PONT-ARCY, *Pons Arseti* ou *Arseius*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Bap-

(1) N'ayant pu découvrir l'original de cette charte, nous avons dû la reproduire telle que nous l'a fournie une copie évidemment défectueuse.

tiste. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant par tiers froment, méteil et seigle, 15 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 25 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux ; 1800, 165 h. ; 1818, 204 h. ; 1836, 213 h ; 1856, 206 h.

Ce village est très-ancien. Il est bâti sur une chaussée romaine qui traversait l'Aisne en cet endroit. Au siècle dernier, on a trouvé sur son terroir des monnaies consulaires, et l'on y remarque une tombelle dans un lieu dit le *Camp des Roumans*. Il possédait autrefois un château fortifié dont il reste encore une belle tour et quelques débris. Ce château fut pris et saccagé avec le village en 923 par les Normands. En 1411, une troupe de paysans, qui tenaient le parti du Dauphin et prenaient le titre d'*enfans du roi*, assiégea et prit le château de Pont-Arcy qui était défendu par le comte de Roucy, partisan du duc de Bourgogne. Les protestans s'en emparèrent à leur tour en 1568 ; mais il leur fut repris en 1589 par les royalistes. L'année suivante, le duc de Maine accourut avec 5 pièces de canon pour en faire le siége. Les habitans voyant l'impossibilité de défendre le village, l'incendièrent eux-mêmes et se retirèrent dans le fort ; mais ils ne tardèrent pas à se rendre. Le château fut démoli par les ligueurs.

Seigneurs de Pont-Arcy.

Au 12e siècle, ce village appartenait aux seign. de Braine. Il passa ensuite à Guy de Dampierre, à cause de son mariage avec Elvide, seconde fille d'André de Baudiment, seign. de Braine. Puis il rentra dans les mains de cette famille, et devint, au 13e siècle, l'apanage d'un puîné dans la personne de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne. Pontarcy devint ensuite la propriété d'Hugues de Châtillon, comte de Blois, avec qui Jean de Bretagne, fils du précédent, l'échangea en 1236 contre le domaine de Bohain. Celui-ci le donna en dot à sa fille Alix qui le porta en mariage à Jean de Châtillon, seig. de Guise, desquels il passa à Jeanne de Châtillon, leur fille, morte sans enfans. Pontarcy revint aux comtes de Braine.

1298. Gaucher de Châtillon, seign. dud. par son mariage avec Isabeau de Dreux.

1324. Hugues de Châtillon, seign. dud. et de Rozoy-sur-Serre, puîné des précédens ; femme Marie de Clacy.

13.. Simon de Pierrepont, comte de Braine et de Roucy, seign. de Pont-Arcy par son mariage avec Marie de Châtillon, fille du précédent.

Ce domaine, rentré ainsi dans la maison de Braine, y est resté jusqu'à la révolution française.

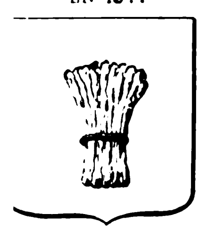
PONTAVERT, **PONTAVAIRE**, autrefois **THOSNY-PONTAVERT** et aussi le **BAC-A-PALY**, *Pons varis* (12e siècle), *Pons varius*, *Pons viridis* (14e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Aisne, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 18 charrues, 25 arp. de prés, 390 arp. de bois. — Population : 1760, 76 feux ; 1800, 555 h. ; 1836, 573 h. ; 1856, 580 h.

Ce village fut plusieurs fois pillé et brûlé : par les Anglais en 1373 et 1380, par les troupes de la Fronde en 1652, et par les Prussiens en 1814. Les Templiers y eurent une maison. Il possédait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Laon au 18e siècle. Autrefois, les bateaux marchands remontaient de la mer

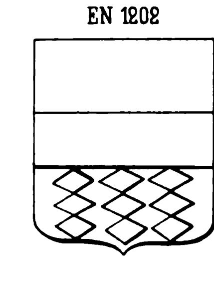
Lith Em Maréchal, à Laon

ARMOIRIES DE FAMILLES ÉTEINTES.

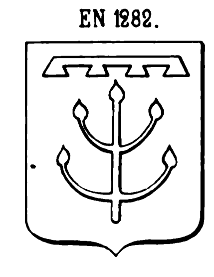
EAN DE FRÉNOY,
EN 13..



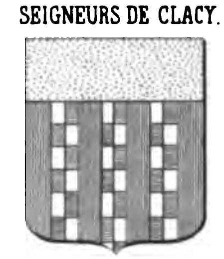
GUY D'OSTEL,
EN 1202



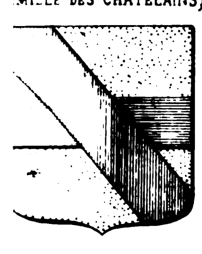
JEAN III D'OSTEL,
EN 1282.



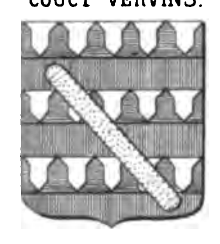
SEIGNEURS DE CLACY.



COUCY-SINCENY,
MILLE DES CHÂTELAINS)



COUCY-VERVINS.



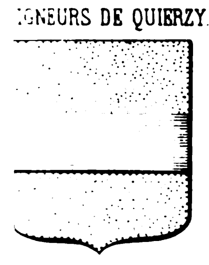
JEAN DU HAMEL, SEIGN.
DE BELLENGLISE, EN 1210.



FAMILLE D'ORIGNY
EN THIÉRACHE.



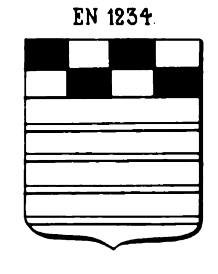
GNEURS DE QUIERZY.



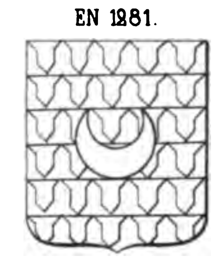
SIMON DE VALAVERGNY,
EN 1290.



PIERRE DE VAUXBUIN,
EN 1234.



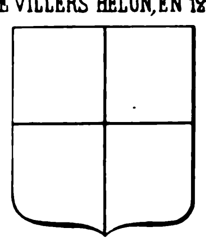
OUDARD DE VIERZY,
EN 1281.



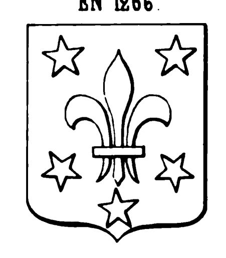
GER DE VIOLAINE,
EN 1274



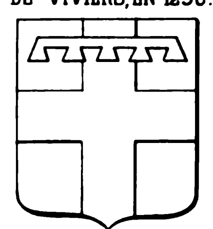
JEAN DU MOUSTIER
DE VILLERS HÉLON, EN 1296.



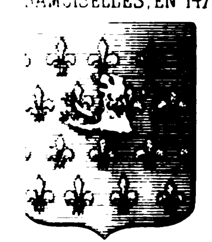
GILLES DE VILLERS HÉLON,
EN 1266.



HUART SOIBERT
DE VIVIERS, EN 1250.

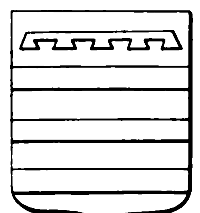


LES DE MONTIGNY, SEIGN.
RAMCISELLES, EN 1478.



ÉRARD DE ST REMI
BLANZY, EN 1258.

MATHIEU DE PARPES,
EN 1238.



SEIGNEURS DE VENDEUIL.

St Médard. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 50 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 30 arp. de bois, deux étangs. — Population : 1760, 86 feux ; 1800, 411 h. ; 1818, 440 h. ; 1836, 505 h. ; 18.., 473 h.

Il est question de Pont-St-Mard dès le 11e siècle. Les habitans en furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, sans aucune condition de redevance « pour ce qu'ils sont assès ou trop chargiés de rentes qu'ils nous doient d'an» cienneté, » dit la charte.

Seigneurs de Pont-St-Mard.

1146. Simon de Pont-St-Mard.

1157. Renaud, id.

1164-84. Pierre de Pont-St-Mard ; enfans : Simon, Guy.

1190. Simon II de Pont-St-Mard.

1205. Guy de Pont-St-Mard.

1207-24. Thomas de Pont-St-Mard ; femme, Béatrix,

12.. Robert, chev. dud. ; femme, Ermengarde, qui était veuve en 1252 ; enfans : Jean, Pierre, Thomas, Philippe.

1575-80. Jean de Bony, seig. dud. ; femme, Jacqueline de Coterel.

1604. Anne-Ant. de Gouy d'Arcy, seig. dud., vicomte de Cessières (V. ce mot au supplément).

1643. Charles de Gouy d'Arcy, s. dud., puîné du précédent.

1660. Roger de Longueval, seign. de Leuilly et dudit.

1660. Gilles ou Gilleson de Longueval, son 2e fils, seign. de Pont-St-Mard.

1697. Elizabeth Jacob, dame dud. par acquisition. Elle était veuve de Louis de Froidour, écuyer, conseiller du roi, grand maître des eaux et forêts du Languedoc.

1705. Julien de Froidour, écuyer, seign. dud., appelant célèbre de la bulle *Unigenitus*.

1740. Joseph-Nicolas de Froidour, s. dud. par donation entre vifs du précédent, son frère ; femme, Louise-Marguerite Anger.

17.. Joseph de La Fons, seig. dud. ; femme, Elizabeth de Froidour ; enfans : Louis, Charlotte, Joseph, Louise-Elizabeth, Marie-Adelaïde.

1782. Ant.-Louis de St-Marc, seign. dud. ; femme, Elizabeth Ballon d'Affercourt.

1789. N. de La Fons, seign. dud., major de Coucy.

Fief Merlot, à Pont-St-Mard.

1411. Mathieu de Tillemont, écu., s. de Merlot.

1445. Simon de Tillemont, id.

1448. Jean d'Etrelles.

1457. Simon de Halgarde.

1481. Robert de Crécy.

1576. Sébastien de Pestinien.

15.. Jacques Prignon.

Fief Briscaut, audit lieu.

15.. Philippe de Famechon, seig. de Briscaut. Il vendit à

1575. Sébastien de Pestinien.

Fiefs du Clozel et Beaurepaire, audit lieu.

1601. François de Pestinien, seign. desd., th de Huart de Pestinien, seign. de Pithon.

1669. Henri Fenance.

1732. Julien de Froidour.

Fief de la Cour, audit lieu.

1490. Evrard Leblond, seig. de la Cour, par sa femme, Jeanne de la Chese.

1492. Gérard Leblond, seign. dud. (le même peut-être).

1506. Jean Leblond.

Fief du Grand-Pont, audit lieu.

1514. Jean Macquerel, seign. du Grand-Pont.

1524. Hugues Collot de Bonneville, seig. dud., licencié ès-lois, prévôt de Coucy.

1605. Antoine de Gouy.

Fief de la Motte, audit lieu.

1411 et 1445. Mathieu et Simon de Tillemont, ci-dessus, seign. de la Mothe.

1497. Le duc d'Orléans sur les *supplications* de Jean de Courtignon, seign. de Guny, érige en fief noble la maison de la Mothe, qui était alors un château entouré d'eau.

1554. Nicolas Courtin de Soissons, seig. dud.

1606. Antoine de Gouy.

Fief Rouvillers ou Rouvillé, audit lieu.

1484. Jean de Courtignon, seign. de Rouvillers.

1555. Antoine de Gouy, seign. dud par sa femme, Natalie de Caillouel.

16.. N. Hébert, dont les héritiers le vendirent à

1688. Elizabeth Jacob, dame de Rouvillers, v[e] de L[is] de Froidour, s. de Pont-St-Mard. Ce fief consistait alors en justice haute, moyenne et basse, la chasse et la pêche, droit d'afforage à raison d'un pot par muid de vin vendu en détail, droit de corvée de deux journées par chaque habitant.

1705. Julien de Froidour (V. Pont-St-Mard).

Outre tous ces fiefs, il y avait encore à Pont-St-Mard ceux nommés le *Bailli*, *Rossignol*, *Serizy* et le *Vivètre* ou *Froide-Couille*.

PONTSERICOURT. — Hameau dépendant de Tavaux. Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de St Médard. En 1554, les habitans de Pontsericourt obtinrent du roi l'établissement dans leur village d'un marché chaque semaine et de deux foires annuelles.

PORT-AUX-PERCHES, autrefois PORTE. — Hameau dépendant de Silly-la-Poterie. C'était jadis un fief.

1209. Algrin de Porte; femme, Emmeline; Renaud et Godefroy, frères d'Algrin; Claricie, sa sœur; enfans : Renaud, Hugues, Robert, Aélide (ou Élissende), Emmeline. Élissende épousa Pierre de Coursieux.

POTERIE (LA). — Hameau dépendant de Coincy. Il formait autrefois une paroisse à part où l'on comptait en 1760, 17 feux, 5 charrues comprenant 375 arp. de terres, 5 arp. d'usages, et 3 arp. de vignes.

POUILLY, POILLY, POELLI, *Poolliacum*, *Poliacum*, *Pauliacum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 15 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 14 charrues, 150 arp. de prés, 10 arp. de bois, 20 arp. de chenevières. — Population : 1760, 96 feux; 1800, 694 h.; 1818, 644 h.; 1836, 660 h.; 1856, 707 h.

Le village de Pouilly est fort ancien; il fut donné par Clovis à St Remi, qui à son tour en fit présent à l'église de Laon. Au 9[e] siècle, Charles-le-Chauve, voulant récompenser les services d'un seigneur de sa cour nommé *Nortman*, lui donna ce domaine à titre de bénéfice. Hincmar, alors évêque de Laon, menaça ce dernier des foudres de l'excommunication s'il persistait à tenir une terre de son église, et sur son refus de la laisser il arma ses vassaux, attaqua Nortman, le chassa avec sa femme et pilla ses effets. — En 1173, Gautier de Mortagne, autre évêque de Laon, fit fortifier le château de Pouilly. Ce village fut pillé et son église brûlée en 1568, par les calvinistes. — Il y avait autrefois à Pouilly une maladrerie qui, au 15[e] siècle, fut réunie à l'hôtel-Dieu de Laon. — Pouilly est la patrie de Jean de Pouilly, abbé de la Valroy en 1368; d'un autre Jean de Pouilly, célèbre prédicateur du 15[e] siècle, et d'Étienne Chocquart de St-Étienne, fameux partisan du temps de Louis XIV (V. Erlon).

Seigneurs de Pouilly.

Au 13e siècle, la seigneurie de ce village appartenait aux seigneurs de Clacy. Gobert de Clacy, vidame de Laon, la vendit à l'évêque de cette ville en 1218, moyennant 200 liv. de Provins.

1221. Ebal, chancelier de l'église de Laon, seign. de Pouilly.

1277. Gilles de Pouilly.

15.. Philippe de Blois, écuyer, seign. dud.; femme, Françoise du Hamel; enfans : Madeleine? Eléonore, femme de Jean Regnier, avocat à Laon.

Vers 1530. Innocent de Martigny, seign. dud. et Chavignon (V. ce mot). Il se distingua dans les guerres de son temps. Femme, Madeleine de Blois. Leur fille porta Pouilly à

15.. Louis d'Espinois, vicomte de Hardecourt, seign. de Chavignon.

Vers 1570. César d'Espinois, seign. dud., leur fils puîné; femme, Claude Bernier; enfans : Jacques, Bonne, Pierre, Claudine, Jeanne-Claudine, Charles, Jean, Louis, René.

1660. Christophe de Vasselas, seign. dud.

1667. Antoine de Val, écuyer, seign. dud.; femme, Louise de Mérélessart.

Fief de Flavigny, à Pouilly.

1693. Nicolas Bellotte, chanoine de Laon, seign. de Flavigny.

1706. Michel-Nicolas Marquette, trésorier de France, seign. dud.; femme, Appoline Bellotte.

Fief du Gruet, au même lieu.

1372. Colard de la Pierre, seign. du Gruet.

1446. Philippe de Fontenoy, id.

1600. Gérard Marquette, avocat; femme, Simonne Marquette.

1618. Nicolas Marquette, leur fils.

1624. Michel Marquette, vicomte de Beaurieux.

1697. Jacques Gambart, conseiller et médecin du roi; femme, Françoise de Ledde.

1731. Jacques Pelée de Tréville, avocat au parlement; femme, Françoise Gambart.

POUSANDON, autrefois POULANDON. — Ferme dépendant de Ressons-le-Long.

1550. François de Bossebec, seign. d'Autrêches et Poulandon, dont la fille Catherine porta cette terre à

1559. Nicolas de Gonnelieu, seign. de Pernant.

1604. François de Gonnelieu, son second fils, seign. de Poulandon et Millempart; femme, Claude de Varlet; enfans : Charles, Marie-Suzanne, femme de Claude de Flavigny, seig. de Ribeauville.

16.. Charles de Gonnelieu; femme, Françoise du Sart; enfant, Suzanne, qui épousa Guillaume de Bezannes, seign. de Prouvais et lui porta ces terres.

1780. N. de Lancry de Rimberlieu, seign. de Poulandon.

PRÉAUX (LES). — C'était autrefois une cense dépendant d'Aubenton, laquelle fut réunie au terroir de La Bouteille au 16e siècle. Elle est aujourd'hui détruite.

PRECORD (ST-). — Hameau dépendant de Vailly; il en était autrefois un faubourg et possédait une église paroissiale sous le vocable de ce saint solitaire. Cette cure fut réunie à Vailly vers la fin du 17e siècle.

PRÉMONT, *Petrosus mons*. — Gros village de l'ancien Cambraisis, bâti sur une éminence pierreuse, autrefois des états du Cambraisis, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Germain. — Population : 1800, 1,271 h.; 1818, 1,367 h.; 1836, 1,704 h.; 1856, 1,748 h.

En 1237, Baudoin III, seign. de Wallaincourt et de Prémont, octroya aux habitans de Prémont, Wallaincourt et autres villages voisins, une charte destinée à

régler la police et la justice. Le meurtrier dut subir la peine du talion; le coup de poing devint passible d'une amende de 20 sous, de 80 sous si le sang avait coulé; le coup de bâton 80 sous, avec effusion de sang 120 sous; qui avait tiré le couteau contre quelqu'un, sans frapper, devait 80 sous, et s'il avait frappé 100 sous, etc. Si le seigneur était fait prisonnier, les habitans de ces villages lui devaient une rançon; s'il armait son fils chevalier ou mariait sa fille, ils étaient tenus de lui payer une somme de 160 et de 80 liv. — On a trouvé à Prémont de nombreux débris de l'industrie romaine. — Vers 1775, une fosse destinée à l'extraction du charbon de terre fut ouverte sur le territoire de Prémont. On découvrit en effet, à une grande profondeur, une sorte de houille de bonne qualité; mais les bancs n'ayant offert ni épaisseur, ni régularité, on se trouva obligé de renoncer à cette exploitation. — Prémont fut incendié par les Autrichiens en 1794.

Seigneurs de Prémont.

1129. Hugues de Prémont.

1237. Baudoin dit Buridan, sire de Wallaincourt et Prémont.

1247. Nicole de Prémont.

1289. Adam de Prémont.

1292. Robert de Prémont.

1316. Jean, sire de Wallaincourt et Prémont.

16.. Jean-François de Sart, chev., seign. dud., famille originaire de Cambrai; femme, Marie-Charlotte Branche.

1660. N. de Sart d'Houdan, seign. dud. Commanda dans les armées françaises.

169.. Charles de Sart, seign. dud., lieutenant pour le roi dans les provinces du Cambraisis et du Hainaut, gouverneur du Câtelet; femme, Antoinette-Caroline de Sart; enfant, Anne-Michelle-Alexandrine, femme de Ferdinand-Roch-Jean de Recourt, baron de Boningbes.

La terre de Prémont était encore dans cette famille au moment de la révolution.

PRÉMONTRÉ, *Præmonstratum.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti au milieu de la forêt de St-Gobain, à 17 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 4 charrues. — Population : 1760, 46 feux; 1800, 167 h.; 1818, 313 h.; 1836, 412 h.; 1856, 210 h.

L'abbaye de Prémontré, chef-lieu de l'ordre de ce nom, fut fondée par St Norbert en 1120. Dans l'enceinte même du monastère il se forma une seconde communauté composée de filles et de veuves, dont le nombre s'éleva, dit-on, jusqu'à mille du vivant même du fondateur; mais elles en furent éloignées en 1141 et transférées à Rozières. St Norbert fonda en même temps, dans l'intérieur de cette maison, un hôpital où 18 pauvres étaient entretenus. Cette maison religieuse acquit des richesses considérables, et au moment de la révolution ses revenus s'élevaient encore à 84,000 liv, les charges déduites. Son dernier abbé fut M. Lecuy. — Les bâtimens de cette abbaye étaient immenses et magnifiques; ils furent vendus nationalement en 1795. On y établit d'abord une fabrique de salpêtre, puis une verrerie qui fut achetée et supprimée en 1846, par les propriétaires de la manufacture de St-Gobain. — Ce village est la patrie de Jean-

Baptiste Hédouin, professeur de rhétorique et littérateur au 17e siècle. — On a : *Notice historique sur Prémontré*, par Melleville, dans son *Histoire de Coucy*.

PRESEL. — Ferme dépendant de Levergies. — Elle appartenait autrefois à l'abbaye de St-Prix.

PRESLES. — Hameau dépendant de Soissons. C'était au 13e siècle une simple ferme que l'abbaye de Longpont acheta en 1270 à l'évêque de Senlis, moyennant 3,000 livres. Elle avait au 16e siècle, 30 muids de terre, prés et vignes.

PRESLES-ET-BOVES, *Preslæ*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Fismes, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 30 arp. de vignes, 10 arp. de prés, 150 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 59 feux ; 1800, 337 h. ; 1818, 309 h. ; 1836, 379 h. ; 1856, 355 h.

Les habitans de Presles furent établis en commune vers 1178, avec ceux de Cys, St-Mard, Rhu et les Boves (V. Cys). Ce village possède une fort belle église où l'on remarque deux tableaux du peintre laonnois Berthélemi, représentant une Assomption et une Décollation de St Jean-Baptiste; plus, un tableau de Menageot, le martyre de St Quirin. — Une maladrerie y fut fondée en 1236. — Ce village est la patrie de Jean dit le Mire, célèbre médecin du 14e siècle; de Pierre dit Adouart de Presles, son frère, prévôt royal de Laon en 1303, et de Raoul de Presles, conseiller et trésorier du roi à la même époque, dont la mémoire est restée populaire dans la contrée. Il fonda en 1312, dans l'église de Presles, deux chapelles sous l'invocation de la Vierge et de St Nicolas.

PRESLES-THIERNY, PRAESLES, PRESLES-L'ÉVÊQUE, *Pratella* (12e siècle), *Praella*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une position agréable au pied d'une colline à 6 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de cette ville, diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 5 charrues, 200 arp. de prés, 80 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 448 h. (99 feux); 1800, 311 h. ; 1818, 475 h. ; 1836, 531 h. ; 1856, 497 h.

Ce village appartenait autrefois aux évêques de Laon. Sur la montagne qui le domine, ils firent construire un château-fort dont l'enceinte et quelques autres ruines existent encore. Ce château fut surpris par les royalistes en 1589, et repris par les Ligueurs l'année suivante. — Presles possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons.

Le village de Presles ne paraît pas avoir eu de seigneurs laïcs particuliers.

Fief du bois Griffart, à Presles.

1656. Benjamin de Thouars, chev., seig. du

Bois Griffart et de Beauregard.

1677. Jean Huolter, originaire des Grisons, capit. d'une compagnie franche.

1690. Charles-François Levent, seign. dud., conseiller au bailliage de Vermandois.

1720. François-Joseph Viéville, écuyer, seign. dud.? femme, Jeanne Turpin; enfans : Louis, Jeanne-Charlotte, femme d'Alexandre de Macquerel, seign. de Parpeville.

1773. Mathieu de Vauvillé, seign. dud., trésorier de France.

1784. Louis Charpentier de Vraines, seign. dud., échevin et consul de St-Quentin.

PREUVE (STE-) *Sancta Proba*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 25 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Catherine. — Culture en 1760, 14 charrues, 64 arp. de prés, 396 arp. de bois, un arp. et demi de vignes. — Population : 1760, 56 feux; 1800, 229 h.; 1818, 215 h.; 1836, 258 h.; 1856, 294 h.

On prétend que ce village se nommait primitivement *Sala* ou *Scalis*. — Un prieuré fut fondé à Ste-Preuve vers 1115. Après avoir appartenu à l'abbaye de Fesmy, il fut donné plus tard aux jésuites de Reims. Les calvinistes le détruisirent en 1540.

Seigneurs de Ste-Preuve.

1230. Guy, chev. de Ste-Preuve; femme, Ermengarde, qui se remaria en 1237 à Gérard d'Aune.

1239-75. Gautier, chev. de Ste-Preuve.

1289. Jean, chev. dud.; femme, Ermeniarde.

Au 15e siècle, ce domaine entra dans les mains des comtes de Roucy. Jean VII de Sarbruck, comte de Roucy, le donna avec celui de Sissonne, à son bâtard nommé Louis, qui à son tour en dota son puîné.

1540. Joachim de Roucy, seign. dud., Origny-en-Thiérache et Grandchamp, chev. des ordres du roi, capit. de 100 hommes d'armes, gouverneur de Soissons; femme, Michelle de Grandchamp; enfans : Claude, Charles, chanoine de Soissons; Jeanne, femme de François de Chanteloup.

1576. Claude de Roucy, seign. dud., tué au siége de Chartres; femme, Anne de Chanteloup; enfans : Valentin, Madeleine, femme de Jean de Monsure; Catherine, alliée à Jean de Vesiud.

1591. Valentin de Roucy, seign. dud.: femme, Suzanne de Lannoy; enfans : Jacques, Nicolas, sans alliance; Madeleine, religieuse à l'Abbaye-aux-Bois; Marie et Louise, religieuses à Oulchy; Charles, mort jeune; Anne, religieuse à St-Paul de Beauvais.

16.. Jacques de Roucy, seign. dud.; femme, Claude de Mailly; enfans : Charles, Emmanuel, Louis.

Il paraît que les enfans de Jacques de Roucy moururent jeunes, de sorte que le domaine de Ste-Preuve rentra de nouveau dans la branche aînée établie à Sissonne, puis redevint l'apanage d'un puîné de cette maison.

16.. Jacques II de Roucy, second fils de Charles de Roucy, seign. de Sissonne. Se voyant sans enfans, il vendit la terre de Ste-Preuve au suivant.

1683. Louis de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes.

1698. Pierre de Marle, seign. de Coucy et Ste-Preuve (V. Coucy-lès-Eppes).

1753-60. Gérard Binet, baron de Marchais, Liesse et Ste-Preuve (V. Marchais).

Au moment de la révolution, ce domaine était dans les mains du comte de Roucy.

PRIEZ, PERIÉ, *Prateolum*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise,

bâti sur le rhû d'Alland, à 75 k. au S.-E. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, avec Sommelans, 21 charrues et demie comprenant 1,630 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Sommelans, 47 feux; 1788, sans Sommelans, 72 h.: 1800, 75 h.; 1818, 99 h.; 1836, 134 h.; 1856, 105 h.

Priez et Sommelans ne formaient jadis qu'une même commune; ces deux villages furent séparés peu d'années avant la révolution. — Priez appartenait autrefois à l'hôtel-Dieu de Soissons.

PRISCES, PERICES (12e siècle), PRICHES (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de la Brune, à 35 k. au N.-E. de Laon et 7 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 10 charrues, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 256 h. (57 feux); 1800, 351 h.; 1818, 427 h.; 1836, 440 h.; 1856, 408 h.

Il paraît que Prisces possédait, avant le 13e siècle, une charte communale qui servit de modèle à celles de plusieurs villages voisins. Le texte en est aujourd'hui perdu.

Seigneurs de Prisces.

1114. Jacques de St-Audomar (St-Omer?) seign. de Prisces.

1216. Clémence, dame dud.

1239. Guillaume de St-Audemer, seign. de Prisces.

1603. Madeleine de Charron, dame de Prisces (V. Chalandry).

1666. Jacques d'Hervilly, sieur de Prisces.

1725. Mme de Bonnevie, dame de Prisces, Sartaux, etc.

Il y avait autrefois à Prisces le fief *Maugarni*.

PRIX. (ST) — Ferme dépendant de St-Quentin. Elle dépendait autrefois de Fonsomme et formait un fief.

12.. Raoul de St-Prix. Il descendait des seigneurs de Brancourt.

1289. Jean, chev., seign. de St-Prix, son fils.

PROISY. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 50 k. au nord de Laon et 10 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 430 arp. de terres, 160 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 160 feux; 1800, 597 h.; 1818, 660 h.; 1836, 702 h.; 1856, 654 h.

Proisy possédait autrefois un château-fort entouré d'eau et où l'on remarquait un haut donjon également baigné par l'eau. Jean de Luxembourg s'empara de ce

château en 1422. Mais huit ans plus tard, le maréchal de Bousach et Pothon de Xaintrailles vinrent l'assiéger, le forcèrent et le démolirent.

Seigneurs de Proisy.

1160. Lambert de Proisy.

1195-1211. Gautier ou Vautier de Proisy, ch.

1221. Anselme de Proisy ; femme, Jeanne de Lislet ; enfans : Anselme, Clarembaud ? Hibert ou Hubert, chanoine à St-Gery de Cambrai ; Claude.

12.. Anselme II, seign. dud. ; sans enfans :

1231. Clarembaud de Proisy.

1246-48. Guy, Guyon ou Wion de Proisy ; femme, Elizabeth de la Celle ou Elizabeth de Colle, veuve de Jean, chev. de Celle.

12.. Claude de Proisy ; femme, Jeanne de Campremy ; enfans : Claude, Hugues, Guy.

12.. Claude II de Proisy ; femme, Isabeau de Fressonsart.

1280-1317. Jean, chev. de Proisy, leur fils ; femme, Françoise de Bauville ; enfans : Mahieu ? Guillaume.

1339. Noble homme Mahieu, sire de Proisy et Liez.

1370. Guillaume, sire desd. ; femme, Mathilde de Daix.

13.. Simon, sire de Proisy, leur fils ; femme, Jeanne de Bretigny ; enfans : Jean, Clarembaud.

14.. Jean II, seign. de Proisy. Fut tué à la bataille de Verneuil, en 1424.

1424. Jean III, seign. de Proisy, du Sourd, Malzy, Fauconcourt, gouverneur de Guise qu'il défendit en 1424, bailli de Tournai ; sans hoirs. Il donna Proisy à son neveu.

1466. Léon de Proisy, plus tard sire de La Bove ; femmes : 1° Anne de Baudrain de Lannoy ; 2° Marguerite de La Bove, d'autres disent Claudine Despence ; enfans : Louis, Jean, sire de La Bove ; Jacqueline, femme de Henri de la Chapelle ; Simon, protonotaire apostolique, abbé de Cisoing.

1492. Louis de Proisy, gentilhomme de la chambre, grand bailli de Tournai, gouverneur de Mortagne ; femme, Guillemette de Losse ; enfans : François, Nicolas, chanoine de Reims ; Louis, Yolende, femme de Ferry de La Bove, s. de Cilly ; Isambart, seign. de La Plesnoy ; Philippe, chev. de St-Jean.

15.. François de Proisy, s. de Proisy, sire de La Bove par le don que lui en fit Jean de Proisy, son oncle (V. La Bove). Françoise sa fille unique ayant porté ces domaines en mariage à Denis d'Ausbourg, Augustin d'Ausbourg, leur fils, vendit la terre de Proisy en 1681, moyennant 140,000 liv., à Joseph de Ximenès, dont la fille à son tour la donna en mariage à N. de Tarteron, seig. de Montiers.

PROIX, jadis PERROIT. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche de l'Oise, à 55 k. au nord de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Loup. — Culture en 1760, 400 arp. de terres, 15 arp. de prés, 30 arp. de bois. — Population : en 1760, 226 h. (41 feux) ; 1800, 239 h. ; 1818, 310 h ; 1836, 341 h. ; 1856, 413 h.

Le village de Proix doit sans doute sa naissance à quelque petite forteresse établie originairement dans ce lieu : *proix* est du moins un vieux mot français qui signifiait pieu, palissade. — Dès le 12e siècle, on exploitait des carrières de pierre blanche à Proix.

Seigneurs de Proix.

1196. Mathieu, chev. de Perroit ; femme, Osilie ; enfant, Raoul. Eudes, frère de Mathieu.

1267. Jean, chev., seign. de Le Hérie et Perroit.

1385. Jean de Roye, chev., seign. de Proix et Le Hérie.

Vers 1600. Nicolas de La Fons, seig. de Proix,

écuyer, lieutenant civil de St-Quentin ; femme, Claude Gagnebien.

Vers 1660. N. de la Vrevine, seign. de Leschelles et de Proix par acquisition. Famille originaire du Limousin.

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de la famille d'Y.

PROUVAIS, *Provasium*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine sablonneuse, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Victor. — Culture en 1760, 27 charrues, 80 arp. de bois, 15 arp. de vignes. — Population : 1760, 100 feux ; 1800, 390 h. ; 1818, 446 h. ; 1836, 472 h. ; 1856, 480 h.

L'autel de Prouvais fut donné en 1082 à St Hubert, par Elinand, évêque de Laon.

Seigneurs de Prouvais.

1237. Arnoul de Prouvais ? femme, Amphelisie.

1383-1400. Jean de Clamecy, chev., seign. de Prouvais.

14.. Jean de Bezannes, seign. de Maigneux et Prouvais ; femme, Perrotte de Boham, qui lui apporta Condé-sur-Suippe ; enfans : Adrien, Philippe, élu de Reims ; Nicolas, seign. de Condé ; Madeleine, femme de Sébastien le Rouillé.

15 . Adrien de Bezannes, seign. de Bezannes, Taisy, Prouvais, La Malmaison ; femme, Louise de Miremont ; enfans : Nicolas, Renaud, Guillaume, Philippe, sans enfans ; Claude et Robert sans alliances ; Guyon, chanoine de Reims ; Roger, abbé de St-Remi de Sens ; Valentin, chev. de St-Jean : Adrienne, femme de Louis de Verrières, seign. d'Olizy ; Marguerite, femme de François de Harlus, seign. de Çramaille.

1548. Nicolas de Bezannes, écuyer, seign. de Guignicourt et Prouvais ; femmes : 1° Guillemette de Rouvroy ; 2° Charlotte de Riencourt ; enfans : Jean, seign. de Guignicourt ; René, Guillaume, Jeanne, femme de Claude d'Harzillemont, seign. de Bony ; Isabelle, religieuse au Sauvoir ; Robert, seig. de Chernois ; Jean, seig. de Monceau ; Philbert, religieux ; Antoine, Claude, Charles et François, militaires ; Marie, sans alliance ; Louise, femme de Charles de Piat.

1582. Guillaume de Bezannes, seign. dud., gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, commandant de 10 compagnies françaises ; femme, Marguerite de Vuez ; enfans : Jean, Antoine, Louis, mort au service de l'empereur d'Autriche ; Pierre, mort lieutenant au régiment de Vaubecourt ; Geoffroi, capucin ; Nicolas, sans alliance ; Catherine, femme de N. de Lance ; Agnès, femme de Louis de Herbin ; Louise, Antoinette, Marguerite, Claudine, sans alliances.

Vers 1620. Jean de Bezannes, seign. dud ; capitaine de cavalerie, tué en Allemagne ; femme, Marie Gaudion ; enfant, Catherine, femme de Charles le Danois, seig. de Fussigny.

1640-55. Antoine de Bezannes, frère du précédent, s. dud. et du Mesnil ; femme, Madeleine de Lance ; enfans : Guillaume, Philippe, seign. du Frénoy ; Charles, Catherine, religieuse carmélite à Reims ; Claudine.

16.. Guillaume de Bezannes, écuyer, s. dud., capitaine-major d'un régiment d'infanterie ; femme, Suzanne de Gonnelieu ; enfans : Charles, Antoine, Jean, Charles Guillaume, Renaud, Marie, sans alliance ; Louis, moine à St-Faron de Meaux ; Appoline, religieuse à Montreuil ; Charlotte, carmélite à Reims.

17.. Charles de Bezannes, chev., vicomte dud., seign. de Poulandon ; femme, Clairmonde Marquette. Leur fille Catherine-Claire-Julie épousa en 1715 Gérard de Causé, s. de Nazelle.

17.. Charles II de Bezannes, vicomte dud., seign. en partie de Vesles, Guignicourt, La Malmaison, capitaine au régiment de Navarre ; femmes : 1° Charlotte de Gomont ; 2° Françoise de Preville ; enfans : César, capit. au régiment du roi, mort à Nerwinde ; Antoine, lieutenant au même régiment, tué en duel ; François-Charles, Catherine-Françoise, religieuse à Villers-Cotterêts ; deux autres filles mortes jeunes.

1739. François-Charles de Bezannes, seign. de Prouvais, La Plaine, Vaurseine. etc., suivit aussi la carrière militaire; femme, Charlotte-Antoinette Parat; enfans : Charles-François, page du roi en 1758; plus, deux autres enfans.

De Bezaunes : *d'azur, semé de besans d'or, au lion d'argent armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.*

1746. Louis-Charles-Victor de Causé, chev. de St Louis, lieutenant des maréchaux de France; femme, Aimée-Catherine-Agathe de Lespine. Il réunit en 1750 les terres de Prouvais, Neufchâtel, Menneville, Pignicourt, Pont-Givart, et obtint, en 1753, leur érection en marquisat sous le titre de Causé de Nazelle (V. Neufchâtel.)

Provant, autrefois **Prouven**. — Moulin dépendant de Bruyères-sous-Laon. Il en est question dès 1180. Cette année, le chapitre de Laon céda à l'abbaye de Thenailles tous les droits qu'il possédait sur le moulin de *Prouven.*

PROVISEUX, PROVISIEX (13e siècle), *Provisiolum.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine sablonneuse, à 35 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Etienne. — Culture en 1760, 18 charrues, 4 arp. de bois, 3 arp. de vignes. — Population : en 1760, 198 h. (44 feux); 1800, 206 h.; 1818, 224 h.; 1836, 328 h.; 1856, 201 h.

Le nom de Proviseux paraît être le diminutif de Prouvais : *Provasium, Provisiolum*, comme qui dirait le petit Prouvais.

Seigneurs de Proviseux.

Au 12e siècle, la terre de Proviseux appartenait aux comtes de Roucy. En 1201, Jean Ier, comte de Roucy, la donna au suivant, son bâtard.

1201. Hugues de Roucy, seig. de Proviseux.

1226. Gérard, chev. de Proviseux.

Vers 1580. Etienne Dantard, écuyer, seig. de Proviseux; femme, Charlotte Aubert; enfans : Charles, Anne, Marguerite.

16.. Charles Dantard, écuyer : femme, Marie Pouant; enfans : François, Marie.

1660. François Dantard, seign. dud.

17.. Didier Dantard, seign. dud.

Vers 1739. Didier Dantard, chev., seig. dud., mort en 1756, laissant deux filles.

En 1753, le domaine de Proviseux fut uni au marquisat de Nazelle (V. Neufchâtel et Prouvais).

Puisart, autrefois **Espuisart**. — Ferme dépendant de La Ferté-Chevresis.

Vers 1540. Guillaume de Flavigny, écuyer, conseiller au siége présidial de Laon, seign. d'Espuisart; femme, Marie de Blois; enfans : Nicolas, Claude, Balthasard, seign. de Chambry; Antoinette, Madeleine.

15.. Nicolas de Flavigny, écuyer, seig. dud.; femme, Barbe Goullard; sans postérité.

1650. Etienne de Lalain, avocat à Laon, seig. d'Espuisart et Rocquignicourt; femme, Françoise Lagave; enfant, Marguerite, femme de Marc-Antoine Le Carlier, maître des eaux et forêts.

1740. Jean-Baptiste Le Carlier, seign. d'Espuisart, contrôleur général des guerres; femme, Anne-Gabriel Viéville.

1751. Jean-Philbert Le Carlier, seign. dud., conseiller à la cour des monnaies; femme, Marie-Elizabeth de Blois; enfant, Nicolas.

PUISEUX, PUISSEUX, PUISIEUX, *Puteoli, Podiacum.* — Village de l'ancien Valois, placé à l'extrémité d'une vallée étroite, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette

ville, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 7 charrues ne produisant que du froment. — Population : 1760, 87 feux ; 1800, 300 h. ; 1818, 350 h. ; 1836, 345 h. ; 1856, 331 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit ceux des habitans de Puiseux qui étaient ses hommes de corps, à la condition qu'ils ne pourraient se mettre, par mariage ou autrement, sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun une rente annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Puiseux.

Vers 1220. Thibaud de Puiseux.

1537-39. Valerand de Vaux, seig. dud.? grand bailli de Vermandois.

Vers 1550. Alain de Vassan, seign. de Puiseux et Crespy, conseiller et maître des requêtes de la maison du roi, fils de Guillaume de Vassan, seign. de Rizaucourt (V. Fontenoy) ; femme, Catherine Roze ; enfans : Zacharie, Benjamin, seign. de Chonville ; Jean, seign. de Crespy ; Marie, femme : 1° de Benjamin de Brunet, s. de Vezenc ; 2° de Benjamin Petit, s. de Lavaux.

1590. Zacharie de Vassan, écuyer, seign. de Puiseux, vicomte d'Aubilly, maître d'hôtel du roi, lieutenant au gouvernement de la ville et citadelle de Laon ; femme, Madeleine Féret ; enfans : Nicolas, Jean, chanoine et trésorier de l'église de Laon ; Pierre, s. de La Motte ; Daniel, abbé de St-Mesmin, aumônier et prédicateur du roi ; Charles, écuyer, conseiller du roi, baron et doyen de N.-D. de Cléry ; Catherine, femme de Claude de Marle, vicomte d'Arcy-le-Ponsard, Madeleine, religieuse ursuline.

1624. Nicolas de Vassan, chev., seign. desd., maître d'hôtel du roi ; femme, Renée de l'Admirault ; enfans : François, Louis, enseigne au régiment des gardes ; Françoise, femme de Charles de Graimbert, seign. de Belleau ; Renée, femme de Charles de Capendu, vicomte de Boursonne ; et 3 autres filles religieuses.

1677. François de Vassan, écuyer, seign. de Puiseux et Macqueline ; femme, Anne Prévost ; enfans : Zacharie, Louis, seign. de Romeny (V. ce mot) ; Charles-François, prieur d'Auteuil ; Marie-Anne, femme de Pierre de Cognac, seig. de Veuilly et Hauterive ; François-Charles, écuyer, capitaine au régiment du roi, infanterie ; Anne-Madeleine, femme d'Armand du Roux, s. de Sigy et d'Ablois.

1690. Zacharie II de Vassan, seign. desd., gentilhomme de la manche du duc de Berry ; femme, Marie Tachereau ; enfant, Michel, sous-lieutenant aux gardes françaises.

Vers 1730. Michel, marquis de Vassan, seign. dud., colonel de dragons ?

De Vassan : *d'azur, au chevron d'or accompagné de deux roses d'argent en chef et d'une coquille de même en pointe.*

PUISIEUX, PUISIEX (12e siècle), *Puteoli.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée, à 35 k. au N. de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Laon, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, 300 arp. de bois. — Population : 1760, 160 feux ; 1800, 767 h. ; 1818, 849 h. ; 1836, 971 h. ; 1856, 1,023 h.

Il est question de Puisieux dans une charte de 968. — Pierre de Puisieux, l'un des chefs populaires avec Robert Le Cocq, paraît avoir été originaire de ce village. Il fut décapité en 1358 après la défaite de son parti.

Seigneurs de Puisieux.

1111. Hugues de Puisieux ?

1154-81. Gérard de Puisieux ; femme, Ade ; enfans : Gilles, Mathieu, et autres. Gérard fonda

en 1155 le village de Colonfay (V. ce mot).

118.. Gilles de Puisieux.

1187. Adelaïde, dame de Puisieux. Elle fonda cette année une chapelle dans ce village.

1211-44. Jean dit Bedin, Bedous ou Bedoul, seign. dud.; femme, Agnès.

1254. Jean II dit Bedous, chev., leur fils; femme, Mathilde, qui lui apporta Marchais.

1272. Robert, chev. de Puisieux, leur fils; femme, Agnès.

1280. Mahieu, seign. de Puisieux et Marchais.

1299-1313. Jean III de Puisieux dit Bedous, chev., seign. desd.

1323. Jeanne de Dreux, comtesse de Roucy, dame de *Puisoie*.

1350. Adam de Puisieux? Ayant quitté le parti du roi de Navarrre pour celui du Dauphin, il n'en fut pas moins arrêté, accusé de trahison et renfermé au Châtelet; mais il obtint des lettres de rémission en 1356.

Vers 1400. Adam de Blois, seign. du Clos, de Crécy, Puisieux, Cofonfay, Maillecourt et Nouvion-l'Abbesse. Sa fille Blanche porta ces terres en mariage à

1417. Charles de Fay d'Athies, seig. de Marfontaine (V. ce mot).

1472. Gilles de Fay d'Athies, son fils aîné, seign. de Puisieux, Monceau-le-Vieil et le Neuf, vicomte de Folembray et Nouvion-l'Abbesse; femme, Catherine de Proisy.

15.. Clarembaud de Fay d'Athies, leur fils aîné, seign. dud. et du Pressoir en Santerre; femme, Madeleine de Créqui; enfans: Charles, Françoise-Louise, femme de N., seign. de Comprainville.

15.. Charles de Fay d'Athies, seign. desd.; femme, Antoinette d'Origny.

1541. Claude de Fay d'Athies, leur fils, s. desd., capitaine de chevau-légers, chev. de St Louis; femme, Guillemette de La Bove; enfans: Antoine, Nicolas, seign. d'Arlon; Louis, chev. de Malte; Clarembaud, prieur de Beaulieu; Antoine, mort au service d'Espagne; Bonne, femme d'Edmond d'Erbois, seign. de Dolignon; Antoinette, femme de Claude de Hauteville, chev.; Yolaine, femme d'Adrien des Essarts; Claude, religieuse à Montreuil.

15.. Antoine de Fay d'Athies, seig. desd., lieutenant au régiment de Cerny; femme, Jacqueline de Pavant; enfans: Gilbert, Jean-Antoine, seign. de Wassigny; Louise, femme de Claude de Grammont, chev.; Madeleine, femme de Georges de Héricourt, chev., s. de Noyelles.

1596. Gilbert de Fay d'Athies, seign. desd.; femme, Michelle de Runef ou Runet.

1630. Nicolas de Fay d'Athies, seign. desd., leur fils; femme, Marie d'Estourmelles; enfans: Charles, Louis, tué au service; Gilbert, mort jeune; Antoine, capit. au régiment de Tiange; Nicolas, capit. dans un régiment de fusillers; et 4 filles.

1664. Charles II de Fay d'Athies, seign. desd; f^{e}, Françoise-Candide Poulet; enfans: Charles-Antoine, Charles, mort capit. au régim. de Tiange; Jean-Alexandre, capit. au régiment des grenanadiers de France; François, enseigne au régim. du Maine; Nicolas, capit. au régim. de Tiange.

17.. Charles-Antoine de Fay d'Athies, seign. de Puisieux, capit. dans Phelipeaux, cavalerie; femme, Marie-Madeleine d'Ennet; enfans: Jacques, Charles-François, Nicolas, mort jeune.

17.. Jacques de Fay d'Athies, chev., s. dud.; femme, N. de Noue.

17.. Charles-François de Fay d'Athies, d'abord chev. de Malte, quitta l'ordre et épousa Marie Manchon d'Orange; dont 5 enfans, 4 filles et un garçon, Charles-François-Armand, né en 1754.

PUISIEUX, PUISEUX, PUISEZ, PUISOEZ, *Puselli*. — Ferme dépendant de Chambry. — Des écrivains prétendent que c'était jadis un village important. Au milieu du 12e siècle, une partie de son territoire appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon, qui le donna aux chevaliers du Temple pour y fonder une maison de leur ordre. Voici comment se fit cet établissement: Renaud, seign. de Rozoy, ayant cette année donné en aumône à la même abbaye le village de Rainneville, situé

dans le département des Ardennes, à deux lieues au sud de Rozoy, les chevaliers du Temple réclamèrent contre cette donation, prétendant que ce village leur avait été déjà donné à eux mêmes par Clarembaud, père dudit Renaud. Mais ils consentirent à recevoir, en échange de Rainneville, le bois de Ste-Croix, la terre arable de Puisieux avec le châtelet, c'est-à-dire sans doute la seigneurie et une rente annuelle de cinq sous de bonne monnaie. Ils acquirent plus tard, soit de la même abbaye de St-Martin, soit de particuliers, le restant du terroir de Puisieux et même la cure du lieu en 1157. C'est ainsi qu'ils fondèrent insensiblement l'un des établissemens de leur ordre les plus considérables du pays. Au commencement du 14e siècle, Puisieux passa, comme tous les biens des Templiers, dans les mains des chevaliers de Malte.

Précepteurs du Temple et Commandeurs de Malte à Puisieux.

1234. Wibert, maître de Puisieux.

1246. Renaud de Vichier, précepteur des Chevaliers du Temple.

1254. Guy de Bazonville, id.

1277. Pierre le Normand, précepteur de la milice du Temple dans le bailliage de Laon.

1278. Jean François, id.

1325. Jacques de Hautavesne, commandeur de Puisieux.

1408. Jean d'Audenarde, maître et commandeur de la maison de Puisieux.

1418. Pierre Pelart, id.

1445. Jean de Fay, commandeur de Puisieux.

1550. Pierre Spifame, id.

1570. François Rive dit Vallenglaert, commandeur de Câtillon et Puisieux.

1602-12. Charles Bellotte, commandeur desd.

1630. Augustin Damour, commandeur desd.

1659. Charles de Cauchon, commandeur desd.

1676. Maximilien d'Abos de Brueeneuille, commandeur de Boncourt, Câtillon et Puisieux.

1679. Jean de Mascranny, commandeur desd.

1692. Théodore de Refuge, commandeur de Laon et Puisieux.

1720. Guillaume-François de Bernart d'Averne de Bocage, commandeur de Laon, Câtillon et Puisieux.

1763. Pierre d'Alsace d'Hennin-Liétard, grand' croix de Malte, commandeur de Puisieux.

1789. Louis Texier d'Hautefeuille, commanmandeur de Boncourt, Câtillon et Puisieux.

Don d'une partie du domaine de Puisieux aux chevaliers du Temple, en 1154.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego, Sanson, divinâ miseratione Remorum archiepiscopus, universis sancte Ecclesie filiis tam futuris quàm presentibus in perpetuum. Ex officio cure pastoralis omnibus filiis nostris intendere debemus eisque presertim qui sua quoque minima relinquentes Jesum nudi secuti sunt, ne quâ incursione quies eorum turbetur, satagimus cavere. Propterea memorialibus litteris mandari precipimus quod Rainaldus de Roseto, assensu matris sue et fratris sui Rogeri, atque sororum ejus Asilis et Aelidis, omne territorium Rariville, cum molendino et omnibus appenditiis ejus tam in silvis quàm in aquis et pratis, per manum nostram ecclesie beati Martini de suburbio Laudunensi in eleemosinam dedit, insuper et aisentias in omni terrâ suâ fratribus ejusdem curie concessit.... Contigit vero post hec omnia ut Fratres de Templo domum territorii calumpniantes, affirmarent quod Clarembaldus, pater predicti Rainaldi, eis donasset, neque ecclesie beati Martini warandisiam Rainaldus contra eos portare prevaluit, undè eis in concambium fratres ejusdem ecclesie, nemus Sancte Crucis et terram arabilem apud pusellos atque chastellum (1) et quinque solidos bone monete annuatim persolvendos retribuerunt Fra-

(1) Peut-être que par ce mot *chastellum* on a voulu désigner Câtillon-du-Temple.

tres quoque de Templo ipsis de predicto territorio warandisiam contra omnes calumpniatores qui ad placitum venire et judicium ecclesiasticum subire voluerint, se portaturos fore spoponderunt.. Actum Remis anno incarnati Verbi MCLIV.» (*Cartul. de St-Martin de Laon*, *t. 2, p. 331*.)

PUITS-FONDU (LE), autrement dit LA HUTTE ROBERT OU L'HERMITAGE DE FRÈRE ROBERT. — Cense aujourd'hui détruite. Elle dépendait de La Bouteille.

Q

QUENTIN (ST), *Sanctus Quintinus.* — Ville ancienne, jadis capitale du Vermandois, bâti sur les deux rives de la Somme, à 50 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance d'Amiens, chef-lieu de bailliage et d'élection, diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton et d'arrond., diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Population : 1798, 8,000 h.; 1800, 10,477 h.; 1818, 12,351 h.; 1836, 20,570 h.; 1856, 27,661 h.

La ville de St-Quentin existait sans doute déjà, lorsque les Romains construisirent les grandes voies de communication qui sillonnent la surface de nos contrées. Cette ville primitive était placée sur le bord de la Somme, dans un endroit où, de toute ancienneté, on traversait cette rivière. Grâce à l'établissement des nouvelles chaussées, dont plusieurs aboutissaient en ce lieu, elle prit de rapides accroissemens, de telle sorte qu'elle devint le séjour d'une colonie romaine, comme l'attestent les nombreux débris de provenance romaine qu'on y a découverts en différens temps, et qu'elle mérita de devenir le chef-lieu de la province sous le nom d'*Auguste de Vermandois*. Attiré sans doute par son renom, un missionnaire chrétien, Quentin, jeune homme de famille sénatoriale, vint de Rome au 3e siècle pour y prêcher l'évangile; mais dénoncé au gouverneur de la province, il fut saisi, mis à mort et son cadavre jeté dans la Somme. Un demi siècle après, une dame romaine nommée Eusébie, retrouva ses reliques et les fit transporter sur le haut de la colline, où l'on éleva une église pour les recevoir avec honneur. Peu à peu des habitations s'élevèrent autour de cette église et donnèrent naissance à une nouvelle ville qui prit le nom de St-Quentin, son patron, et finit, vers le 9e siècle, par le communiquer à la première ville en se reliant à elle.

La ville de St-Quentin fut entourée de murs au 9e siècle, ce qui n'empêcha pas les Normands de la ravager en 883. Bientôt les grands seigneurs du voisinage s'en disputèrent la possession. Pépin, comte de Péronne, la prit en 886; elle lui fut reprise peu après par Raoul, comte de Cambrai, qui, à son tour, ne tarda pas à la perdre avec la vie. Rodolphe de Gouy vint l'attaquer en 943; mais, comme le précédent, il échoua et fut tué.

Tandis que ces événemens se passaient, la ville de St-Quentin grandissait en importance. Aussi, dès la fin du 11e siècle, ses habitans, accrus en nombre, jouissaient-ils déjà de certaines franchises qui leur avaient été concédées par leurs comtes, soit gratuitement, soit à prix d'argent. Ces franchises paraissent avoir été rédigées et étendues vers 1103, après la mort d'Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, et pendant la régence d'Ade, sa veuve, qui se prolongea jusqu'en 1111. La commune de St-Quentin se trouva dès-lors définitivement constituée.

La charte des droits politiques de la cité commençait par assurer la sécurité des bourgeois en défendant à tout seigneur d'arrêter personne de la commune, de lui faire aucun tort ni aucune violence, ni d'en exiger la morte-main. Elle accordait aux habitans le droit de marier leurs enfans à leur guise et sans la licence du seigneur, ce qui était la suppression du fors-mariage.

Elle assurait la propriété des meubles et immeubles à qui en jouissait depuis un an et un jour sans contestation. Elle prononçait la séparation de la justice civile d'avec la justice seigneuriale. A la première appartenait la connaissance des causes entre bourgeois ; la seconde jugeait les affaires qui intéressaient le comte ; mais dans ce cas, les jurés de la commune devaient siéger avec *les pairs* dans le tribunal du comte et juger avec eux. Les peines applicables à quelques délits étaient également fixées : ainsi, quiconque était accusé d'avoir battu quelqu'un jusqu'au sang, devait avoir sa maison abattue ; si le sang n'avait pas coulé, le coupable devait se purger par le serment ou payer une amende de 15 sous. Pour injures proférées, même amende de 15 sous au profit de la commune, et de 12 sous pour l'injurié. La commune pouvait admettre dans son sein tous les gens qui se présentaient, ceux *des pairs* exceptés, ce qui était une consécration en sa faveur du droit d'entrecours. Enfin, l'article 8 de cette charte prouve que St-Quentin était déjà une ville commerçante; car il déclare que le marchand et le voyageur appelés en justice ne pourront être empêchés d'aller à la foire ou de voyager, s'ils donnent caution de se présenter dans les quinze jours de leur retour.

La ville de St-Quentin faisait alors partie du Vermandois et, depuis plusieurs siècles, elle était gouvernée par les comtes de cette province, à peu près indépendans de la couronne. Vers le milieu du 12e siècle, la descendance masculine de ces seigneurs s'éteignit dans la personne de Raoul II, dit le Jeune, qui descendit dans la tombe ne laissant que deux filles. Elizabeth, l'aînée, porta le comté de Vermandois en mariage à Philippe d'Alsace, comte de Flandres; mais elle mourut en 1183 sans avoir eu d'enfans de son mari. Cet événement était une trop belle occasion de rentrer en possession de cette province, détachée de la couronne depuis 300 ans, pour que la royauté n'essayât pas de le faire. Aussi, Eléonore, sœur d'Elizabeth et femme de Mathieu, comte de Beaumont, appuyée par le roi avec qui elle avait traité secrètement, s'empressa-t-elle de revendiquer la possession du Vermandois, et l'ayant obtenue après de longs débats, elle le céda au roi Philippe-Auguste en 1191 (V. Vermandois).

St-Quentin suivit la fortune de la province et devint dès-lors une ville royale. Il était d'une bonne politique de chercher à s'attacher les habitans; Philippe-Auguste n'y manqua pas et leur octroya dans ce but, en 1195, une nouvelle charte de commune où, non content de confirmer les anciennes franchises de la cité, il s'étudia encore à les étendre d'avantage.

Il y régla particulièrement l'action de la justice, car c'est là qu'étaient les plus grands abus, et il y spécifia avec soin les peines applicables aux crimes et aux délits les plus communs. Il laissa aux bourgeois l'exercice de la moyenne et basse justice dans les limites de la banlieue ; mais se réserva la haute justice, c'est-à-dire la connaissance des crimes de vols à main armée, de vols ordinaires, de rapt, d'homicide et d'incendie ; il y conserva le duel judiciaire comme appel des jugemens rendus, et il établit en sa propre faveur la confiscation des biens des condamnés.

Il y régla surtout avec beaucoup de soin et de grands ménagemens ses rapports avec les bourgeois, ses nouveaux sujets. Si un procès s'élevait entre lui et la commune, il serait jugé par *les hommes libres*, clercs ou chevaliers de St-Quentin ; si le procès était entre lui et un bourgeois, il serait jugé par les échevins. Si une maison forte, dans la ville ou hors de la ville, devait être abattue par suite de la condamnation de son propriétaire, il s'engageait à aider les bourgeois dans cette opération ; s'il poursuivait un bourgeois accusé d'un crime, celui-ci ne pourrait être enchaîné, ni conduit hors de la ville, ni rançonné par ses gardiens. Il permettait aux bourgeois de dresser des étaux sur toutes les places qui lui appartenaient, en payant un simple droit d'étal. Il s'interdisait de faire aucun ban sur les propriétés des bourgeois. Enfin, il promettait de ne pas altérer la monnaie ni de la changer sans leur consentement (Il se frappait alors à St-Quentin une monnaie particulière dite *monnaie de Vermandois*). En échange de tous ces avantages, il se contenta d'assujétir les habitans à ses *osts* et *chevauchées*, et encore en statuant que l'action de la justice resterait

suspendue, à l'égard des hommes portant les armes, durant tout le temps de leur service.

La commune de St-Quentin subit diverses vicissitudes. Elle lutta comme partout avec le clergé et même avec le roi ou ses officiers, ce qui en amena la suppression en 1317. Mais, cinq ans après, elle fut rétablie en échange d'une amende de 6,000 liv. tournois. L'exercice de la justice civile éprouva surtout des changemens. En définitive, il resta aux mains des bourgeois à qui il fut encore confirmé en 1560 par le roi François II. Nous donnons à la suite de cet article le texte d'une charte fort curieuse de 1268, par laquelle Jean de Soissons étant reçu bourgeois de St-Quentin, fut accepté à certaines conditions et moyennant certain gages pour l'avocat de la commune.

Une partie de la population de St-Quentin prit part à la jacquerie du 14e siècle, et obtint en 1383 des lettres de rémission. Pendant la querelle sanglante des Bourguignons et des Armagnacs, les St-Quentinois embrassèrent la cause de ces derniers. Les Bourguignons prirent leur revanche en s'emparant de St-Quentin en 1420. Quinze ans après, la réconciliation de Charles VII avec le duc de Bourgogne amena la cession de cette ville à ce dernier; mais, en 1471, elle se souleva contre ce seigneur et se remit elle-même sous l'obéissance du roi. La tentative du comte de St-Pol pour y rentrer par surprise, se termina par un événement tragique : Louis XI le fit arrêter et décapiter en 1475. Après la mort de ce monarque, les Bourguignons essayèrent encore, mais sans succès, de s'emparer de St-Quentin. Les Espagnols furent plus heureux au 16e siècle. Ils vinrent en former le siège en 1557, et après 25 jours d'une héroïque défense, pendant lesquels l'armée française envoyée au secours de St-Quentin fut détruite à la funeste bataille de St-Laurent (10 août), la ville fut emportée d'assaut le 27 de ce mois et les habitans passés au fil de l'épée. Quinze cents bourgeois périrent dans ce siège fameux ; mais leur opiniâtre résistance sauva le royaume en lui permettant de se mettre en défense. La paix du Câteau-Cambraisis rendit St-Quentin à la France deux ans après.

A partir de ce moment, les annales de cette ville deviennent heureusement à peu près muettes. Lorsque la Ligue fut établie, St-Quentin ne se laissa point entraîner par l'exemple des villes voisines. Les souvenirs du siège de 1557 étaient encore trop vifs pour que les habitans pussent songer à s'unir aux Guise, alliés des Espagnols. Loin de là, le 20 février 1589, les principaux d'entre eux jurèrent *une contre-ligue* et s'engagèrent à la fois à employer leurs biens et leurs vies à l'extirpation des hérésies et l'extermination des hérétiques, ainsi qu'à se maintenir sous l'obéissance du roi très-chrétien. Nous donnons à la suite de cet article le texte peu connu de cette pièce intéressante. Après cet incident nous n'avons plus à enregistrer ici, pour clore les annales de St-Quentin, que la peste affreuse de 1636, qui fit périr 3,000 habitans dans cette ville.

Dix conciles se sont tenus à St-Quentin entre les années 1226 et 1271, pour les affaires de discipline intérieure du clergé. Le plus célèbre est celui de 1235, à la suite duquel St Louis rendit une ordonnance portant que les sujets et vassaux des seigneurs ne seraient plus tenus de répondre, en matière profane, à la juridiction ecclésiastique.

Du temps de Louis XIV, St-Quentin avait été fortifiée d'une manière régulière par le célèbre Vauban. On commença en 1801 la démolition de ses remparts, mesure qui a singulièrement favorisé les développemens de son industrie dont nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots.

Nous avons vu précédemment qu'au 12e siècle, St-Quentin était déjà une ville commerçante et industrielle. La fabrication des draps et de la saieterie s'y introduisit dans les premières années du siècle suivant, et, favorisée par la qualité des eaux, des terres et des laines, elle y prit de grands développemens. Aussi voit-on sans surprise St-Quentin figurer, au commencement du 14e siècle, parmi les dix-sept villes qui faisaient partie de la *hanse de Londres*. Il y avait dès-lors en cette ville quatre corps de métiers constitués : les tisserands, les foulons, les teinturiers et les *tondeurs*, auxquels le roi permit, en 1320, de faire des pannes légales pour être vendues en gros

et en détail chez eux ou à la halle. Ces marchands ne tardèrent pas à fréquenter les foires des villes voisines, et notamment les *lendits* de St-Denis. D'ailleurs, St-Quentin possédait déjà une foire franche de 16 jours qui se tenait aux Octaves de Pâques ; mais les habitans demandèrent au roi et obtinrent en 1320, qu'elle fût reportée à la St-Denis (9 octobre), et elle s'y tient encore. Dès ce même 14e siècle, les drapiers, orfèvres, corroyeurs, fripiers et tanneurs de St-Quentin avaient acquis assez d'aisance pour qu'ils aient été taxés à la somme de 2,000 livres tournois destinée à former la dot de la princesse Isabelle.

La révolution arrivée dans les Bays-Bas en 1579, lorsqu'ils entreprirent de se soustraire à la domination espagnole, en fit sortir la fabrication des toiles de mulquinerie. Cambrai profita d'abord de cette industrie, qui ne tarda pas à être apportée à St-Quentin par un sieur Crommelick ou Crommelin, originaire de Courtrai. Une étude approfondie du sol lui démontra qu'il était propre à la culture du lin. Mais dans la préparation de ce fil il eut à vaincre de grandes difficultés ; un lieu trop sec séchait les fils et détruisait leur ténuité ; un endroit trop humide les pourrissait et les cassait. Il remédia à ces inconvéniens en déterminant, au moyen d'un bon hygromètre, la profondeur où devaient être placés les ateliers ; puis il inventa le gluten nommé *parement*, qui arrondit le fil par le moyen d'une brosse et lui donne de la consistance. Cette industrie prospéra à un point extraordinaire ; aussi tout le monde se fit mulquinier, et bientôt il n'y eut personne de riche à St-Quentin qui ne dût sa fortune à l'industrie du lin. Toutefois, en 1698, on ne comptait encore dans cette ville que 25 négocians ou gros marchands et 60 petits marchands.

La fabrication des linons imités de l'Inde s'introduisit à son tour à St-Quentin vers 1664. Elle y prit de si rapides développemens que, moins de cent ans après, il se fabriquait, tant en cette ville qu'aux environs, plus de cent mille pièces représentant une valeur de plus de sept millions de francs.

Au milieu du 18e siècle, le commerce de cette ville s'enrichit encore de deux autres industries. La fabrication des mousselines y fut alors introduite par MM. Devillers, Maroteau et Corbeau ; celle des gazes de fils rayées, à carreaux et à différents ramages, fut apportée en 1755 par M. Philibert Dumoutier, et égala bientôt celle de l'Angleterre. Vers le même temps, on établit encore dans cette ville une manufacture de gaze de soie qui, en 1780, occupait 4 blanchisseries, 4 ploieries et 20 courtiers. Une fabrique d'amidon y fut élevée en 1760 par M. Pagnen.

Au moment où éclata la révolution française, la fabrique de St-Quentin avait pris un essor considérable : elle occupait, tant à la ville qu'à la campagne, 12 à 14,000 métiers, et 60 à 70,000 fileuses. La fabrication annuelle s'élevait de 150 à 160,000 pièces de différentes largeurs, sur douze à quinze aunes de longueur ; l'exportation s'élevait environ à 35,000 pièces et avait lieu pour St-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, la Havane, Lima, Vera-Cruz, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

La révolution lui porta un coup funeste. En 1800, elle n'occupait plus que 3,000 métiers et la fabrication s'élevait à peine à 40,000 pièces par an. Mais depuis le rétablissement de l'ordre, elle a repris une activité nouvelle et un essor qu'elle n'avait jamais connu. Parmi les causes qui l'ont particulièrement favorisée, on doit sans doute mettre en première ligne la facilité de s'étendre procurée à la ville par la démolition de ses remparts, et la construction d'un canal dont nous avons raconté ailleurs toutes les péripéties (V. notre *Histoire du canal de St-Quentin*). Le défaut de place ne nous permet pas de raconter l'histoire de la nouvelle industrie Saint-Quentinoise, dont on trouvera d'ailleurs un précis dans la statistique de l'Aisne de M. Brayer.

St-Quentin était autrefois divisé en douze paroisses qui furent réduites à une seule après la révolution. Ses établissemens religieux étaient nombreux. On y voyait deux collégiales, trois abbayes dont une de filles, une prévôté, une commanderie et quatre couvens. — L'origine du

chapitre de la collégiale remontait à une époque fort ancienne. On y comptait cinq dignitaires : le doyen, le trésorier, le chancelier, le chantre et le prévôt; plus, un grand nombre de chapelains. Le roi était considéré comme le premier de la communauté. Lorsqu'il venait à St-Quentin il prenait place en cette qualité dans la première stalle du chœur et il recevait la masse des mains du doyen. De cinquante-sept qu'ils étaient en 1772, les chanoines se trouvaient réduits à quarante-quatre au moment de la révolution. A cet époque, cet établissement religieux était encore l'un des mieux rentés de la France, car ses revenus s'élevaient à près de 300,000 livres. — Le chapitre de Ste-Pécinne avait été fondé en 1090. On y comptait douze chanoines dont les revenus, en dernier lieu, étaient de 9,300 liv. — L'abbaye d'Isle (Bénédictins) était l'une des plus anciennes du pays, ayant été fondée au 7e siècle. En 1789, ses revenus s'élevaient à 32,000 liv. — La fondation de l'abbaye de St-Prix (Bénédictins) remontait à l'année 944. Ses revenus étaient de 42,000 liv. — L'abbaye de Fervaques, fondée en 1140 dans le lieu qui porte ce nom, près de Fonsommes, pour des filles de l'ordre de St-Bernard, était venue, par suite des guerres, s'établir à St-Quentin en 1648. Cette maison religieuse, à laquelle fut réunie celle de Biache en 1764, comptait en dernier lieu dix-huit dames de chœur avec onze converses, et ses revenus s'élevaient à 67,000 liv. La prévôté de Pontoiles n'avait que 500 liv. de rentes à la révolution. — La fondation de la commanderie de Garend, ordre de St-Lazare, remontait à l'année 1684. — Les autres communautés religieuses établies à St-Quentin étaient un couvent de Jacobins, un de Cordeliers et un de Capucins (voyez ces mots); plus, les frères hermites de la chapelle d'Epargnemaille, les sœurs de la Croix et de St-Vincent pour l'éducation des filles, enfin les religieuses de St-Augustin dans l'hôtel-Dieu.

Plus anciennement, cette ville avait possédé d'autres établissemens religieux qui furent détruits par la suite des temps. Les Templiers s'y étaient établis vers 1150, et les frères hospitaliers de St-Jean un peu plus tard. On y compta jusqu'à sept couvens de Béguines qui furent instituées entre le commencement du 13e et la fin du 16e siècles (V. Béguines).

Les établissemens de bienfaisance ne furent pas moins nombreux à St-Quentin. L'hôpital d'Hildrade, qui devint plus tard le grand hôpital, y fut fondé en 853 pour les pauvres malades, par le chapitre de cette ville. Les deux hôpitaux de St-Antoine et de la Trinité y furent établis, l'un en 1095, l'autre en 1126. En 1161 on en établit un, dit de St-Jacques, pour les pélerins, et celui dit de Marteville pour les enflés; un troisième, pour les lépreux, en 1165, et un quatrième, l'année suivante, pour les pestiférés. A la fin du 12e siècle, quatre autres petits hôpitaux furen encore fondés à St-Quentin. Ils portaient les noms de la Gruance, de Prétencourt, de Philippe Enkins et de la Croix d'Or. D'autres hôpitaux y furent encore établis en 1312, par Mathieu Buridan, bourgeois de cette ville; en 1320, par un chanoine nommé Nicolas de St-Just; en 1340, trois autres destinés à recevoir seulement des pauvres femmes; et en 1370, celui dit du Petit-Pont, par Gilles de Lorris. Quentin Barré, mayeur de St-Quentin, fonda en cette ville, en 1587, l'hôpital de Bornival pour des orphelins. Enfin, un autre habitant de cette ville, nommé Jacques Lescot, avocat, y éleva encore l'hôpital dit des Vieux-Hommes, pour recevoir les célibataires âgés d'au moins 50 ans. Ces anciens établissemens sont aujourd'hui remplacés par un hôtel-Dieu renfermant quarante lits et dix hospitaliers, un hospice d'orphelins des deux sexes, un hospice de vieux hommes plus que sexagénaires, contenant onze places de vieillards, et un hospice de vieilles femmes ou filles. Un bureau de charité fut établi à St-Quentin dès 1613, pour venir au secours des pauvres malades honteux.

On prétend que le collége de St-Quentin, autrefois dit *des Bons Enfans*, existait avant le 13e siècle; il a eu pour principaux quelques hommes remarquables, et il a lui-même formé plusieurs sujets distingués.

Le célèbre pastelliste Quentin de la Tour, natif de cette ville, y a fondé, en 1782, une école gratuite de dessin qui existe toujours.

On voyait autrefois en cette ville une compagnie d'arquebusiers et une autre d'archers qui avaient été instituées en 1461 et 1483. Elles comptaient chacune quarante hommes, non compris le capitaine, le lieutenant, l'enseigne, le major, deux sergens et les vétérans. Sa milice bourgeoise formait deux bataillons et comprenait tous les habitans en état de porter les armes, d'où cette devise appliquée aux Saint-Quentinois : *Tot cives, tot milites.* Elle était commandée par deux colonels et par des commandans de compagnies nommés *mayeurs d'enseignes.*

St-Quentin était autrefois un chef-lieu de bailliage et d'élection. La juridiction du bailliage s'étendait sur 222 villes, bourgs, villages ou hameaux ; son élection dépendait de la généralité d'Amiens. Un tribunal de commerce fut établi dans cette ville en 1710. Les juges en étaient dès lors électifs.

L'église de St-Quentin est l'un des beaux vaisseaux de France. On prétend qu'elle avait son étendue actuelle dès le 9ᵉ siècle. Elle aurait été rebâtie entièrement en 1114; mais le chœur n'aurait été terminé qu'en 1257, la nef en 1456, le portail en 1477. Elle a 290 pieds de longueur sur 126 d'élévation, et elle est éclairée par 110 fenêtres de 40 pieds de haut. On remarque sa double croisée de beaux vitraux de couleur et un magnifique buffet d'orgues. L'hôtel de ville est aussi un monument fort remarquable du 16ᵉ siècle.

Il existe beaucoup de notices sur différents points de l'histoire de St-Quentin, mais l'histoire générale de cette ville n'a point encore été faite. Cette entreprise semble revenir de droit à l'historien de la France, M. Henri Martin, qui est né en cette ville.

St-Quentin a vu naître un assez grand nombre de personnages distingués. Parmi eux on compte onze dignitaires civils ou ecclésiastiques, savoir : St Gilbert, évêque de Meaux, mort en 1009 ; Isaac de St-Quentin, ministre du roi Philippe Iᵉʳ ; Jean de Meulan, évêque de Noyon ; Jean de St-Quentin, abbé général de Prémontré, mort en 1352 ; Mathieu Ferrand, chanoine et chancelier de France vers cette époque ; Marguerite Coquelaire, abbesse du Sauvoir en 1399 ; Quentin le Muscur, évêque de Warvick, mort en 1545; Jean de Guyencourt, confesseur de Henri II, abbé de St-Georges de Rouen ; Jean le Hennuyer, évêque de Lizieux, mort en 1578 ; Nicolas d'Y, chanoine et chancelier de l'église d'Amiens, dans le même temps ; enfin, Jacques Lescot, évêque de Chartres et confesseur de Richelieu, mort en 1656.

Les historiens nés à St-Quentin sont en nombre égal, et plusieurs d'entre eux jouissent d'une réputation méritée. Dudon est connu par son histoire des Normands; Charles de Croix, N. Lenain, Claude Hémeré, Quentin et Claude de la Fons, tous vivant au 17ᵉ siècle, ont laissé des mémoires plus ou moins importans sur l'histoire locale ; le capucin Pierre de St-Quentin s'est occupé de l'histoire générale ; et le savant bénédictin Jean-Luc d'Achery, mort en 1685, a rassemblé sur celle-ci un très-grand nombre de pièces inédites qu'il a publiées dans son *spicilège* ; Louis-Paul Colliette est l'auteur des *Mémoires sur le Vermandois*, et Louis Hordret, des *Recherches sur les prérogatives et franchises de St-Quentin* ; le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix, mort en 1761, a publié plusieurs histoires fort estimées sur différentes parties des Grandes-Indes. A ces noms nous ajouterons celui du biographe N. Duplaquet qui vivait au siècle dernier.

Les littérateurs, poëtes et autres écrivains sont un peu plus nombreux. On connaît un Jacques Bauchart, traducteur au 14ᵉ siècle ; Gilles de Roye, né en 1415, est l'auteur d'un abrégé estimé de la chronique de Brandon ; Charles de Bovelles, vivant au 16ᵉ siècle, joignait au titre de littérateur ceux de géomètre et de grammairien ; Grégoire Gourdry et Claude Lemaire, étaient deux poëtes qui vivaient à la même époque, mais le premier a écrit en français et le second en latin. Deux autres poëtes, Michel Bruneau et Nicolas Desjardins, principal du collége de cette ville, vivaient au siècle suivant. Au même temps appartiennent les littérateurs Charles-Nic.-Franç. Quentin, Claude Bendier, docteur de Sorbonne, Jacq.-Armand Crommelin et Charles Gobinet, principal du collége du Plessis, mort en 1690. Celui-ci s'est exercé dans la littérature sacrée. Le

18e siècle a vu naître du Trousset de Valincourt, membre de l'académie française, mort en 1730; Jean-Bapt. Gossart et Isaac-Mathieu Crommelin. Nous terminerons cette liste des écrivains nés à St-Quentin par les noms du journaliste René-Théophile Chatelain et du romancier Félix Davin, tous deux morts dans ces derniers temps.

Quelques professeurs et prédicateurs de renom sont aussi nés dans cette ville. Yves, moine de Cluny, surnommé le scholastique, vivait au 11e siècle. Le dominicain Guerrie ou Guernier, fut en même temps professeur et missionnaire. Omer Talon, professeur d'éloquence à l'université, fut l'auteur de la famille parlementaire de ce nom. Martin Grandin, mort en 1691, professa la théologie à la Sorbonne. Jean Heuzet, célèbre professeur de l'université, mort en 1728, a écrit un livre qui est resté en usage dans les colléges, le *Selectæ è profanis*. Comme prédicateurs nous avons à citer, le minime Jean de Hans, qui se rendit célèbre du temps de la Ligue, et Nicolas-Jérôme le Couturier, chanoine et prédicateur du roi au dernier siècle.

St-Quentin a encore produit quelques artistes éminens dans différens genres. Maître Jean Bourgeois de St-Quentin, fut l'architecte du chœur de la collégiale. Valerand Allard, fut un célèbre sculpteur, et Mathieu de Bleville ou Bleuville, un habile peintre sur verre du 16e siècle. Michel d'Origny, Jean et Nicolas Papillon, sont assez connus comme graveurs au 17e siècle Tout le monde connait le nom et les œuvres du fameux pastelliste Quentin-Maurice de la Tour.

Les médecins et chirurgiens nés à St-Quentin sont : Jean de St-Quentin, médecin de Philippe-Auguste; Jean Langlet, chanoine, médecin de Charles VIII; Isaac ou Isaïe le Lièvre, mort en 1604, et Henri-Emmanuel Meurisse, mort en 1694, furent l'un habile médecin, l'autre habile chirurgien, et ont écrit sur leur art. Nicolas-Abraham de la Framboisière, médecin du roi, vivait à la même époque. Un autre médecin de renom, N. Pinel, est mort dans ces derniers temps.

St-Quentin est aussi la patrie du naturaliste Jean-Louis-Marie Poiret, qui, le premier, a donné la description des mollusques vivans dans nos contrées; et d'un botaniste, Joseph-Marie Neret, ancien mayeur de cette ville.

Quatre hommes de guerre sont nés à St-Quentin. Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, s'est rendu célèbre dans la première croisade. Jean Leleu et Charles Hennuyer de la Mothe, sont deux partisans renommés du 14e et du 16e siècle. Jacques-Gaspard-Abraham Paulet, fut général de brigade sous l'empire.

Les deux habiles industriels Henri Daniel et Jean Cottin, doivent également trouver une place ici. Le premier fut ennobli par Louis XV, et le second devint directeur de la compagnie des Indes au siècle dernier.

Nous devons encore faire figurer dans cette liste quelques autres personnages célèbres à divers titres. Jean-Quentin Picard, chef de la secte *des Libertins* au 16e siècle, était, croyons-nous, né à St-Quentin. Cette ville est encore la patrie du trop fameux Fouquier-Tinville, accusateur public près du tribunal révolutionnaire, et de François-Noël Babeuf, l'auteur de la république des égaux. En opposition à ces derniers noms, nous terminerons par ceux de deux philantropes, Antoine Benezet et N. Bellon, prêtres, lesquels vivaient au siècle dernier.

Saint-Quentin prend un avocat, en 1268.

Sacent tuit que teles sont les convenanches entre le mayeur et les jureis de Saint-Quentin et maistre Jehan de Soissons ; c'est assavoir : que ancuns maistres est demoreis clers faaules par sen sairment au mayeur et as Jureis et à li vile de St-Quentin, del aoust qui vient prochainement des Kes à V ans accomplis, doit loiaument par sen sairement warder les droits et l'ouneur de li vile et celeir li conseil dou mayeur et des jureis, et procurrir et deffendre les causes de li

vile et des bourgois de li vile et des autres que li mayeur et li jureis vorront deffendre, au coust de li vile envers toustes gens, et ès autres causes des bourgois que li vile ne vorra mie deffendre aux despens de li vile. Et est tenu le devant dit maistre Jehan d'estre à leur conseil par mesuraule solaire (salaire) s'il en est requis. Et ensi que aucuns bourgois s'en sentoit agraves de ce que li maistre vosist avoir trop grand solaire, li maistre seroit tenu à croire li mayeur del atempremement (tempérament) deu solaire, ne ne puet li maistre estre contre bourgois en nule cause pour estrange personne, c'est assavoir qui n'est de le commugne. Et doit aussi li devant dit maistre Jehan conseiller les eskievins et deffendre leurs causes quant metiers est qu'ils orront à deffendre comme eskievins, sans solaire prendre d'iaus. Et se li maistre chevauce hors de le vile de Saint-Quentin, li vile li doit livreir II chevaus, I por li et I por son escuier et sen despense convenaulement; et s'il a chevaus, il prendra s'il vuet de li vile le loier, c'est assavoir por chascun des des II chevaus XII deniers le jor. Et se ne puet li maistre pour autrui besoingne aleir hors de li vile de St-Quentin, se n'est par le congiet dou mayeur. Et s'il avenoit que li devant dit maistre dedens le terme de V ans devant dit fust apeleis à office d'officialiteit à demorance en siège d'église cathédrale, ou se on li donnoit bénéfisce de sainte Eglise perpetueil, il porroit adonc laissier li service de li vile et nient autrement. Et adonc li payeroit-on à le avenant dou tans qu'il averoit servi. Et sont tenu li mayeur et li jureis an devant dis maistre Jehan chascun an tout comme il demorra en leur service à donneir por son solaire C libres de Parisis. Tout con fu fait en l'an de l'incarnation MCCLXVIII ou mois de Mai.

Serment d'union des habitans de Saint-Quentin, 20 février 1589.

Nous soubsignés, jurons et promettons à Dieu nostre créateur, à la glorieuse et saincte Vierge Marie, aux anges et saints du paradis, de vivre et mourir en la foi et religion catholique, apostolique et romaine; et pour la défense d'icelle, extirpation des hérésies et extermination de tous les hérétiques, leurs complices ou adhérens, fauteurs d'hérésie et ceux qui prendront ouvertement ou occultement leur parti et les favoriseront, employer nos vies, biens, moyens et facultés, sans rien épargner, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, envers tous et contre tous sans aucun excepter, de quelque qualité, dignité ou condition qu'il soit; et pareillement contre les schismatiques ou ceux qui voudront entreprendre quelque chose contre la dignité de l'Eglise romaine, autorité du saint Siège et de notre Saint-Père, successeur de Saint Pierre, protestant devant Dieu et les anges que nous n'avons jamais eu et ne voulons avoir autre volonté, intention ou résolution que celle-là et que nous ne sommes poussés que du zèle de l'honneur de Dieu, de son église et de vrais et fidèles catholiques.

Jurons aussi et promettons d'entendre de tout notre pouvoir à la conservation et bien de cette province de Picardie et spécialement de cette ville de St-Quentin, établissement du repos assuré en icelle et autres villes et communautés qui sont unies ou s'uniront avec nous tant pour la manutention de la foi catholique et extermination des hérétiques et fauteurs d'hérésies, que pour le bien et soulagement du pauvre peuple et pour la conservation d'icelui.

Jurons pareillement de nous maintenir et conserver sous l'autorité et obéissance de notre roi très-chrétien suivant les commandemens de Dieu et de son église; employer nos vies et moyens pour nous opposer à ceux qui nous voudraient distraire par quelque voie ou manière que ce soit de l'obéissance et fidélité que nous devons à notre Dieu, à notre église romaine, son épouse, et à notre roi, et d'assister de forces, vivres et moyens les villes unies ou qui s'uniront avec nous en cette sainte, chrétienne et catholique résolution.

Jurons de maintenir et conserver de tout notre pouvoir les droits, privilèges, franchises, libertés et immunités des trois ordres de cette ville, sans souffrir qu'il soit fait aucun tort aux

trois ordres et qu'il soit entrepris quelque chose au préjudice de messieurs du clergé, de la noblesse et du tiers-état, en leurs personnes ou biens : protestant de vivre et mourir tous ensemble comme frères en Jésus-Christ, enfans d'une même église, concitoyens et compatriotes, sans être poussés d'aucun appétit de vengeance ou animosité particulière, ainsi seulement d'une affection de faire ce qui est du salut de nos ames et repos de nos consciences.

Fait et arrêté, juré et promis audit St-Quentin, le 20e jour de février 1589.

Henri d'Orléans, de Chaulnes, d'Humières, François de Sons, La Neufville, Corroy, de St-Simon, de Lamer, Diré, de La Fons, d'Y, Dorigny, de Fama, Boucher, Dorigny, de Ville, Carpentier de Burcourt, Caigniart, Le Dossu, François Maresteau, Marteau, Formarié, A. de Ville, Pepin, Jehan Canizy, Henri Caigniart, P. Charpentier, Heuzet, Louis Leblond, J. Leblond, Vasquet, Q. Fournier, de Milly, Yvain, Pincepré, Alavoine, Blomart, de Ledde, Maucroix le Convers, J. Leheurt.

QUENTIN (St), autrefois St-QUENTIN-MACOGNY ou St-QUENTIN-LES-LOUVRY, *Sanctus Quintinus.* — Petit village de l'ancien Valois, situé sur le rû d'Alland, à 82 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Culture en 1760, une charrue, terres très-mauvaises ne rapportant que méteil et seigle, 40 arp. de prés, 360 arp. de bois. — Population : en 1760, 15 feux ; 1800, 49 h. ; 1818, 50 h. ; 1836, 65 h. ; 1856, 69 h.

Le village de St-Quentin possédait jadis un prieuré dont le prieur était seigneur de l'endroit. — On y venait autrefois en pélerinage pour l'enflure.

QUENTINCOURT. Voyez COINTICOURT.

QUESSY, KAICI, *Caciacum*, *Caceium*, *Caziacum*, *Quessiacum.* — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé dans une vaste plaine, à 30 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 108 arp. de terres, 4 arp. de chenevières, 30 ap. de prés, 40 arp. de bois communs. — Population : 1760, 18 feux ; 1800, 169 h. ; 1818, 258 h. ; 1836, 455 h. ; 1856, 607 h.

Ce village est peut-être celui (*Caziacum*) dont le roi Lothaire confirma, en 964, la possession à l'abbaye d'Homblières. Il est mentionné dans une charte de 1040. A la fin du 12e siècle, il appartenait à des seigneurs laïcs, et l'un d'eux le donna en 1182 à l'abbaye de St-Quentin en l'Isle. Cette maison religieuse l'échangea en 1186 contre d'autres domaines avec l'abbaye de Nogent, qui y établit un prieuré pour 3 moines de cette maison.

Seigneurs de Quessy.

Vers 1175. Gautier dit le Captif, chev., seign. de Quessy. C'est lui qui donna ce domaine à l'abbaye d'Homblières.

1233. Jean de Quessy ; femme, Mathilde.

Les prieurs de Quessy paraissent ensuite avoir pris pour eux la seigneurie de ce village, et ils l'avaient encore au moment de la révolution.

QUIERZY-SUR-OISE, QUIERZIS, KIERSI, KERASI, autrefois CHERIZY, CHIERZY, CHEVESIS, CHEVISI, *Cariziacum*, *Circiacus*, *Cariacus*, *Carisiagus*, *Cirisiacus*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 50 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 4 charrues, terres maigres ne rapportant que du seigle, 160 arp. de prés, 145 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 107 feux ; 1800, 637 h. ; 1818, 664 h. ; 1836, 751 h. ; 1855, 744 h.

Quierzy paraît occuper l'emplacement d'une *villa* où les rois des deux premières races vinrent souvent résider, et qui fut le théâtre de grands événemens religieux ou politiques. Protade, maire du palais de Théodéric, y fut assassiné au 7e siècle. Childebert y tint une diète en 702, et Charles-Martel vingt y mourir 39 ans après. Pépin y réunit les grands du royaume en 754, assemblée pendant laquelle le pape Etienne III vint solliciter et obtint des secours contre les Lombards, envahisseurs de l'Italie. Pépin y revint encore en 760, 762 et 764, et y tint autant de diètes générales où l'on s'occupa des affaires de l'Etat. Charlemagne fit plusieurs séjours à Quierzy, et comme ses prédécesseurs, y réunit plusieurs diètes. La plus célèbre est celle de l'an 775, dans laquelle on décida que les Saxons seraient convertis au christianisme de force ou de gré. Louis-le-Débonnaire résida plusieurs fois à Quierzy, et Charles-le-Chauve y célébra ses noces avec la fille du comte Adelhart. — Plusieurs conciles furent également tenus à Quierzy entre les années 838 et 858. Les deux plus célèbres sont : celui de 849 où fut prononcée la condamnation du moine Gotescalk, et celui de 856 où il fut déclaré que si le roi ne rendait pas une exacte justice à ses sujets, ceux-ci pourraient s'unir entre eux pour soutenir en commun leurs intérêts. — La diète tenue à Quierzy en 876 assura le triomphe de la féodalité, en consacrant l'hérédité des fiefs et des charges publiques dans les familles. Enfin, Carloman assembla à Quierzy, en 883, les grands du royaume pour assister à son sacre. Ce fut la dernière diète tenue en ce lieu, qui ne tarda pas à devenir la propriété de l'évêque de Noyon, auquel le roi Philippe Ier le donna en l'année 1088. — On connait trois monnaies d'or frappées à Quierzy.

On a : *Notice historique sur Quierzy*, par Melleville, 1852.

Seigneurs de Quierzy.

On pense généralement que les premiers seigneurs de Quierzy descendaient de la famille de Pierrefonds. Nous croyons plutôt qu'ils étaient de la maison des châtelains de Coucy, car leurs armes sont identiquement pareilles : *d'or, à une fasce d'azur.*

1108. Gérard de Quierzy. Il prit une part brillante à la première croisade, et fut assassiné en 1109 dans la cathédrale de Laon. Fme, Elvide.

1109. Gérard II de Quierzy; femme, Agnès; enfans : Gérard, Evrard, seign. de Muret; Nivelon, évêque de Soissons en 1176 ; Gérard II se croisa en 1190.

1200. Gérard III, seig. de Quierzy ; femmes : 1° Gila ; 2° Perronnelle ; enfans : Gobert, Gérard, Elvide, abbesse de N.-D. de Soissons en 1190 ; Mélissende, femme : 1° de Jean le Turc, seign. de La Ferté-Milon ; 2° de Jean du Cardinet ; Agnès, femme de Nicolas de Bazoches.

Marguerite ou Béatrix, abbesse de N.-D. de Soissons en 1216 ; Mathilde.

1216. Gobert, seign. de Quierzy ; femmes, Elvide et Marie ; enfans : Hervé, Jean, qui se croisa en 1248 ; Evrard, chanoine de Rouen ; Agnès, abbesse de N.-D. de Soissons en 1236.

Vers 1260. Hervé, s. de Quierzy ; femme, Ade.

12.. Hervé II, leur fils, seig. dud. ; femmes : 1° Clémence de Muret ; 2° Marie de Lor ; enfans : Jean, Milon, mort jeune ; Clémence, femme d'Evrard de Montmorenci, grand échanson de France, à qui elle porta la terre de Muret.

13.. Jean, seign. de Quierzy, La Jonquière et de Buzancy par acquisition ; femme, Pétronille de Nesle ; enfans : Jeanne, femme du suivant : Agnès, dame de Buzancy.

13.. Mathieu, seign. de Roye, du Plessier et de Quierzy par sa femme ci-dessus, grand arbalétrier de France ; enfans : Jean, Armand, seign. de La Jonquière, etc. ; Béatrix, femme de Jean de Bazoches.

1380. Jean de Roye, seign. dud., Aunoy, Muret, etc. Il défendit Aire contre les Anglais et périt à Nicopolis.

1396. Mathieu II de Roye, son fils, seign. dud. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt ; enfans : Guy, Jean.

14.. Guy de Roye, seign. dud.

1464. Jean de Roye, son frère, seign. dud., conseiller et chambellan du roi. Sa fille Marie porta Quierzy en dot à

14.. Jean de Bourgogne, bâtard de Nevers. Leur fille Françoise donna le domaine de Quierzy en mariage à

1512. Philippe de Halluin, seign. de Fiennes, capit. de Bethune.

1517. Antoine de Halluin, leur fils, seig. dud., tué à Terouanne.

1553. Charles de Halluin, son fils, seig. dud. Sa fille unique Anne porta Quierzy au suivant.

1591. Gilles Brulart, seign. de Genlis, qui le donna à son second fils.

16.. François Brulart, seign. de Quierzy et du Boulai.

169. Marie-Thérèse de Rabutin, dame de Manicamp et de Quierzy. Après elle ce domaine resta dans les mains des seigneurs de Manicamp (V. ce mot).

Il y avait autrefois à Quierzy deux fiefs, celui *des Gravières* et celui de *la Tour Roland*. Ce dernier était, dès 1675, dans les mains des seigneurs de Quierzy.

QUINCAMPOIX. — Moulin dépendant de Chassemy. Il fut construit vers 1190 par Agnès, comtesse de Braine.

QUINCY-BASSE. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une colline dans la vallée de l'Ailette, à 25 k. à l'ouest de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 3 charrues, 45 arp. de prés, 81 arp. de bois. — Population : 1760, 33 feux ; 1800, 267 h. ; 1818, 228 h. ; 1836, 202 h. ; 1856, 182 h.

Seigneurs de Quincy-Basse.

11.. Théobald de Quincy ; fe, Emmeline de Laon.

1176. Renaud de Quincy, chev.

1208. Bernard de Quincy ? prévôt d'Oizy.

1220. Simon de Quincy.

1479. Jean d'Arson, écuyer, conseiller et chambellan du roi, seign. de Quincy.

1494. Nicolas de Mailly ou Milly, chev., baron de La Rivière, seig., de Quincy, le Faux, etc.

15.. Antoine de Bayencourt de Bouchavanne, l'un des chefs du parti calviniste, seig. de Quincy.

Vers 1560. Pierre de Bayencourt, son fils, s. de Bouchavanne, Quincy, Courson ; sans hoirs.

15.. Josias de Lameth, seign. de Bouchavanne, de Quincy, Courson et le Faux, par le don de son oncle Antoine de Bayencourt, baron de Ressons ; femme, Madeleine de Créqui ; enfans : Antoine, Charles et François morts jeunes ; Henri, Ferry, vicomte de Mouchy ; Isabeau, religieuse à Variville ; Claude, fille d'honneur de

la reine; Madeleine, Françoise et Anne, religieuses à N.-D. de Soissons.

15.. Henri de Lameth, seign. de Quincy.

15.. Antoine de Lameth, son frère, seig. dud.

16.. Josias de Lameth, son fils, seign. dud. Il fut tué à la bataille d'Honnecourt en 1631.

1658. Louis-Charles du Fay, seign. dud.; femme, Marie Duchesne.

1685. Louis de Hanocq, écuyer, seign. dud. et de Danizy.

168. Charles ou Claude-François de Lameth, vicomte de Laon, seign. de Mouchy, Boursonne et de Quincy, Courson, Le Faux par acquisition de la veuve de Louis du Fay ci-dessus.

Les droits seigneuriaux se composaient alors: des haute, moyenne et basse justices, banalité du moulin et du pressoir sous peine de confiscation du blé, de la farine, ou de la vendange, et d'une amende de 75 sous; 20 deniers tournois par livre sur la vente de tout héritage, sous peine de 60 sous parisis d'amende; droit de rouage de 2 deniers parisis par charrette de vin sur la vente en détail de tout liquide, un pot par pièce; droit d'afforage consistant en un demi lot de vin par pièce aux officiers du seigneur et à celui-ci, un pain de 10 onces, un quartier de fromage et une chandelle, toujours par chaque pièce. Plaids généraux auxquels les habitans devaient se trouver sous peine d'une amende de 12 sous parisis. Ils devaient en outre les corvées, et par chaque maison *manable* un chapon pour droit de four.

1713. Charles de Brodard, seign. de Quincy par acquisition.

1732. François-Maurice de Brodard, chev., seign. dud., Le Faux et Landifay.

1758. Charles de Fay, seign. desd. par acquisition.

1778. Marie-Joseph de Fay, seign. desd.

Il y avait autrefois à Quincy le fief du *Grand Faux* qui paraît avoir toujours été dans les mains des seigneurs de Quincy.

QUINCY-SOUS-LE-MONT, QUINCY-LÈS-BRAINE. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à mi-côte d'une colline élevée, à 37 k. au sud de Laon et 27 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Sauveur. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 10 arp. de vignes, 72 arp. de prés, 8 arp. de marais, 60 arp. de bois. — Population: en 1760, 15 feux; 1800, 95 h.; 1818, 111 h.; 1836, 108 h.; 1856, 114 h.

Seigneurs de Quincy-sous-le-Mont.

1204. Hugues de Quincy; femme, Marie.

1660. Henri Renaut, sieur de Quincy. Son père avait été annobli à cause de sa charge de secrétaire du roi.

1780. Mme Letellier, comtesse d'Arcy en Bourgogne.

En dernier lieu, M. de Doigny.

R

RABOUZY (LE-GRAND), autrefois RABUZÉE. — Maison isolée dépendante de Vervins. C'était au 12e siècle un moulin qui fut donné en 1138 par Enguerrand II, sire de Coucy, à l'abbaye de Prémontré.

RAIDON (LE), *Raido*. — Ruisseau qui prend sa source au-dessus de Rozoy-Gâtebled, coule du sud au nord, passe à Montfaucon et à Chézy-l'Abbaye et va se perdre dans la Marne vis-à-vis d'Aizy, après un cours d'environ 3 lieues.

Ramecourt. — Hameau dépendant de St-Erme. Il formait autrefois une paroisse séparée sous le vocable de St Thierry. En 1196, les habitans de Ramecourt furent établis en une seule et même commune avec ceux d'Outre et St-Erme (V. ce mot). C'était d'ailleurs un fief dont un seul seigneur nous est connu.

1215. Jean de Ramecourt, écuyer.

Ramée (La). — Ancienne ferme située sur le territoire de Laon, laquelle, en 1245, fut transformée en un couvent de filles sous le nom d'*abbaye du Sauvoir* (V. Laon).

RAMICOURT, RAMINCOURT (12e siècle), *Ramorum curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur une éminence isolée dans une vaste plaine, à 50 k. au N.-O. de Laon et 15 au N. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 148 h. ; 1800, 300 h. ; 1818, 357 h. ; 1836, 413 h. ; 1856, 466 h.

Le nom de ce village paraît indiquer que dans l'origine c'était une simple métairie entourée de haies sèches, *rami*, ramées, haies sèches, et *curtis*, ferme.

Seigneurs de Ramicourt.

1158-70. Manassès de Ramicourt ; femme, Agnès.

1225. Gobert Puche, seign. de Ramicourt ? femme, Liégarde ; enfant, Jean.

1229-42. Jean Puche, chev. de Ramicourt et Faillouel ; femme, Marie.

1279. Jean de Ramicourt, chev.

1592. Catherin d'Aumale, capitaine des Cent Suisses, seign. dud. et de Nancel, fils de Michel d'Aumale.

1630. Robert d'Aumale, seign. de Bethancourt par le don que lui en fit le précédent.

En dernier lieu, M. Macquerel de Quesmy.

Ramouzy, autrefois **Ramonzin**. — Ferme dépendante de Nampcelle. Elle appartenait dès 1134 aux chanoines de Rozoy-sur-Serre.

Rari, autrefois **Raris** ou **Rahéris**, *Raeriæ*. — Ferme dépendante de St-Pierremont. C'était jadis un fief et un hameau dont les habitans furent dispersés dans les guerres du 16e siècle.

Vers 1130. Ingobrand, seign. de Rahéris.

1177-85. René de Rahéris, son neveu ; femme, Bruna ; frères : Albéric, Clarembaud de Cilly.

Selon un usage général dans toutes les classes de la société au moyen-âge, et dont nous avons déjà donné un exemple, René de Rary, en épousant sa femme, la dota d'une partie de ses propres biens. Nous donnons ici l'acte de cette donation comme un second exemple de cet ancien usage.

Vers 1530. Gérard de Fay d'Athies, seign. de La Neuville-Bosmont, Rary, etc.

René, seigneur de Rary, dote sa fiancée en l'épousant. 1177.

In nomine sancte et individue Trinitatis. Quicumque garriant qui nuptiis obloquuntur, bonum est et honestum matrimonium, si ligitimè sit contractum et debite custoditum. Nequaquàm enim Creator omnium parentes primos conjugio nexuisset, nequaquàm ipse corporaliter interesse

nuptiis voluisset, nequaquàm eos signorum suorum initiis honorasset si nuptiis recte factis culpam cognovisset inesse. Cum igitur hec et alia multa sacre Scripture testimonia in commendatione veniunt nuptiarum, ego Renerus, volens legitimè generare, dilectissima sponsa mea Bruna, duxi te uxorem et dedi tibi jure dotalicio, possessionem omnium que habeo apud Raerias in commodis universis et quicquid habeo in molendinis, et medietatem omnium acquisitionum mearum. Ut igitur hec quietè possideas, ea tibi solempniter confirmavi per dotale. Hoc instrumentum domini nostri Rogeri, Laudunensis episcopi, sigillo et eorum qui inscripti sunt testimonio roboratum. Signum Hugonis de Petraponte; s. Albrici de Bosmont; s. Clarembaldi et Guidonis, fratrum nostrorum; s. Willelmi, patris tui, etc. Scriptum anno Incarnationis dominice MCLXXVII.»

(Du Cartulaire de Nogent.)

Regnicourt. — Ferme dépendante de Vaux-Andigny. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Bohéries.

REGNY, anciennement RIGNY, *Rigniacum*, *Regniacum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée, à 39 k. au N.-O. de Laon et 11 à l'E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,440 arp. de terres, 25 arp. de prés. — Population : 1760, 217 h (62 feux) ; 1800, 523 h. ; 1818, 400 h. ; 1836, 446 h. ; 1856, 506 h.

Au 12e siècle, ce village appartenait à l'abbaye d'Isle de St-Quentin. En 1110 on y comptait 25 *hôtes* occupant dix *courtils*.

Seigneurs de Regny.

1202-06. Gautier ou Vautier, chev. de Regny ; femme, Agnès ; enfant, Aélide ; frère et sœur : Dreux, Heldiarde, femme de Martin.

Dreux, frère de Gautier, prit part à la croisade de 1202. Avant de partir, il donna à l'abbaye d'Isle de St-Quentin un demi muid de terre à la charge de lui servir tant qu'il vivrait, la rente d'un muid de froment. Il mit à ce don cette autre condition que, s'il venait à mourir durant son voyage, la terre appartiendrait à l'abbaye ; mais qu'il pourrait la reprendre s'il revenait sain et sauf de cette expédition.

1224. Hugues de Rigny, fils d'Haimon de Thenelles ; femme, Agnès Cagnon.

1231. Gautier II de Rigny, chev. ; femme, Massa.

1241. Godefroi de Rigny ; femme, Marguerite.

Vers 1340. Jean de Rigny, écuyer ; enfans : Jeanne, femme de Gérard de Chanle, chev., sire du Pressoir ; Florence, femme de Gilles du Chin.

1525. Louis des Fossés, seign. dud. et de Sissy. Sa fille Jeanne eut le domaine de Regny en dot et le porta à

15.. François de Mazancourt, seig. du Plessis-Châtelain.

En dernier lieu, Regny était dans les mains du comte de la Tour-Maubourg.

REMAUCOURT, autrefois RUMAUCOURT, *Rumaldi* ou *Rumalfi curtis*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive droite de la Somme, à 51 k. au N.-O. de Laon et 8 au N. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 180 h. ; 1800, 269 h. ; 1818, 310 h. ; 1836, 320 h. ; 1856, 367 h.

On prétend que ce village aurait été bâti vers le 12e siècle par les chanoines de

Cambrai qui possédaient le territoire de Thorigny dont celui de Remaucourt faisait alors partie. Mais nous connaissons un acte de l'an 1040 où il est déjà question de ce village, et il est certain qu'au 12e siècle il appartenait à Godefroi, puîné des seigneurs de Guise, puisqu'il le donna en 1163 à l'abbaye de Longpont pour une redevance annuelle de 10 muids de froment à la mesure de St-Quentin. — On cultivait autrefois la vigne à Remaucourt.

Seigneurs de Remaucourt.

1155. Guy de Remaucourt.

1163. Godefroi de Guise, chev., seign. dudit. Il se retira en 1202 dans l'abbaye de Longpont. Il eut deux enfans : Etienne se fit moine dans la même maison religieuse en 1205, et Agnès épousa un nommé Clarembaud.

12.. Vivian de Remaucourt.

1222. Aiond de Remaucourt, chev., son fils.

1283. Alard de Remaucourt, écuyer.

15.. Jean de Lallier, écuyer, seign. dud. et Fayet ; femme, Jeanne de La Fons ; enfant, Philippe (V. Fayet).

1630. Jean Lefébure, seign. de Lestang et Remaucourt.

1770. M. de Boisville.

1787. M. de Chauvenet.

REMICOURT. — Hameau dépendant de St-Quentin. C'était autrefois un fief qui, au 13e siècle, appartenait aux seigneurs de Faillouël. Il devint l'apanage d'un puîné de cette maison.

1271. Jean, sire de Remicourt, chev., fils de Jean de Faillouël (V. ce mot).

REMICOURT. — Hameau dépendant d'Amifontaine. — C'était, au commencement du 12e siècle, une simple villa dont Barthélemi donna l'autel en 1137 à St-Martin de Laon.

1169. Jean, seign. de Remicourt.

REMIES, REMY, *Remiæ* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine basse, à 15 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 25 charrues, 100 arp. de prés, 60 arp. de bois, 10 arp. de jardinages. — Population : en 1760, 242 h. (54 feux); 1800, 483 h.; 1818, 494 h.; 1836, 567 h.; 1856, 554 h.

Remies, après avoir appartenu aux évêques de Laon, passa dans les mains du chapitre de cette ville qui l'a gardé jusqu'à la révolution.

Seigneurs de Remies.

1120-33. Guyard, seign. de Remies.

1215-22. Gilon, chev. de Remies; femme, Cécilie ; enfans : Adam, écuyer ; Widelle, Auda. Il avait un frère nommé Wilard, chev., qui tenait de lui le fief de l'avouerie d'Acy près Soissons.

Vers 1275. René d'Etréaupont, seign. de Remies.

Après lui, le chapitre de Laon reprit sans doute la seigneurie de Remies, car on ne trouve plus dès-lors de seigneurs laïques dans ce village.

REMIGNY, *Ruminiacum*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une

plaine élevée, à 35 k. au N.-O. de Laon et 16 au S. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 1,241 h.; 1818, 1,152 h.; 1836, 1,272 h.; 1856, 1,206 h.

On a cultivé la vigne à Remigny jusqu'à la fin du siècle dernier.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Remigny.

1609. César, duc de Vendôme, seign. de Remigny.

1645. Philippe de Flavigny, seign. de Liez, Remigny, etc.

REMY-BLANZY (St) ou BLANZIS, St-REMY-YVRY, *Sanctus Remigius Yverriacum* ou *ad Blangiacum*. — Village de l'ancien Valois, situé dans une plaine élevée, à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 20 charrues de terres ne rapportant guère que du froment, 40 arp. de prés, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 84 feux; 1800, 369 h.; 1818, 416 h.; 1836, 363 h.; 1856, 384 h.

Ce village possédait autrefois un prieuré.

Seigneurs de Saint-Remy-Blanzy.

1217. Geoffroi de St-Remy ?

1219. Albéric de St-Remy, chev., mère, Aélide; femme, Marguerite; sœur, Erme, femme de Foucard de Billy.

1221. Gilon de St-Remy-Blanzy ?

1226. Raoul de St-Remy? fme, Gila de Saponay.

1238. Erard de St-Remy ? (V. ses armes planche VI).

123.. Hugues de St-Remy.

1241. Albéric II de St-Remy; fme Mainsende.

1258. Gérard, chev. de St-Remy.

1259-75. Guy, chev., sire de St-Remy (V. ses armes planche IV).

Vers 1280. Jean dit Chevalier, écuyer, seign. dud.; femme, Florie.

14.. Gilles de Mailly, seign. dud.; femme, Jeanne de Billy. Leur fille Aliénor porta ce domaine à

Vers 1425. Baudoin, seign. de Cramaille. Sa fille Marie le porta à

14.. Barthélemi de Conflans, seign. de Vieils-Maisons qui le donna à son puîné.

14.. Jean de Conflans, chanoine de Soissons, seign. dud. et Vezilly.

1525. Jean de Conflans, son neveu, abbé de St-Crépin et St-Nicolas-aux-Bois.

1548. Antoine de Conflans, seig dud., de Chassemy et *d'une rue dans la ville de Braine*, capit. de 300 hommes de pied, second fils d'Antoine de Conflans, vicomte d'Oulchy. Femme, Françoise Boulard; enfans : Antoine, Jean, Jacques, Suzanne, femme de Josias de Roucy du Bois; Marie, femme de Jean de Vassan, seig. de Martimont; Judith.

1570. Antoine II de Conflans, seign. dud., mestre de camp; femmes : 1° Madeleine de Ravenel; 2° Eléonore de St-Quentin; enfans : Michel, Eustache, Antoine, chev. de Malte, commandeur d'Auxerre; Jean et Christophe, capit. d'infanterie; Antoinette, religieuse à N.-D. de Soissons; Madeleine, fille d'honneur de l'archiduchesse Isabelle, puis carmélite à Gand.

16.. Michel de Conflans, seign. dud., gentilhomme ordinaire de la chambre, capit. d'un régiment étranger; femmes : 1° Françoise de Ravenel; 2° Louise de Carvoisin; 3° Geneviève Poncet; enfans : Michel; Jean-François, seign. de La Fouilleuse; Angélique, femme de Louis-

Honoré de Carvoisin, seign. de la Cour d'Oizy.

1690. Michel de Conflans, marquis de St-Remy ; femme, Marguerite d'Aguesseau; enfans : Michel, Philippe-Alexandre, chev. non profès de l'ordre de Malte, commandeur de Pézénas ; Alexandre-Philippe, Catherine, femme de Charles-Joseph, comte de Lannion ; Henriette.

17.. Philippe-Alexandre de Conflans, seign. dud., mestre de camp de dragons; femme, Louise-Françoise de Jussac ; enfans : Eustache, Françoise, religieuse à la Madeleine ; Marguerite-Félicité, femme de Louis-François, comte de Maulde.

1719. Eustache de Conflans, marquis de St-Remy, colonel au régiment de l'Auxerrois, infanterie Il passa en Espagne en 1743 et devint exempt des gardes du corps du roi d'Espagne ; femme, Elizabeth Cauderon de Quentin, dont deux enfans morts jeunes.

En dernier lieu, le domaine de St-Remy-Blanzy était dans les mains du comte de Damas, seign. du Plessier-Huleu.

RENANSART, autrefois ERNANSART, *Ernaldi sartum* ou *saltus*, *Reginaldi sartum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 26 k. au N.-O. de Laon et 20 au S.-E de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 432 h. (96 feux) ; 1800, 590 h. ; 1818, 637 h. ; 1836, 652 h. ; 1856, 556 h.

Ce village est pour la première fois mentionné dans une charte de 1045. Les habitans étaient alors tenus d'aller moudre au moulin banal de Senercy. — Il portait dès le 13e siècle le titre de vicomté.

On a : *Notice sur le Château et les anciens Seigneurs de Renansart*, 1849.

Seigneurs de Renansart.

1106 Hellin *aliàs* Rethelin de Soupir, seign. d'Ernansart.

Vers 1150. N. d'Ernansart ; femme, Aélide ; enfans : Gautier, Renaud.

1171. Gautier d'Ernansart ; femme, Luciane ; enfant, Raoul qui se croisa en 1177.

1186. Renaud d'Ernansart.

1219. Jean d'Ernansart ; femme, Marie ; enfant, Nicolas.

1225. Gautier le Braconnier, chev. d'Ernansart. Pierre Gardins ou Gredins, son frère.

1262. Monseigneur Gautier *le Jeune* d'Ernansart ; femme, Alix.

12.. René ou Reinier d'Ernansart.

1239-43. Clarembaud, chev. d'Ernansart ; femme, Béatrix.

1321-28. Jean II d'Ernansart.

1395-1409. Raoul Thorel, vic. dud., fils de Raoul Thorel, écuyer ; enfans : Eustache, Isabelle, femme de Georges de la Personne.

14.. Eustache Thorel, vicomte dud. ; femme, Jeanne d'Hemery, veuve de Jean de Montmorenci et de Tristan de Bossut.

14.. Georges de la Personne, seig. de Verloing, vicomte dud. par sa femme ci-dessus ; enfans : Jean, Antoinette, femme d'Antoine de Fenin

Vers 1470. Jean de la Personne, vicomte dud. ; femme Ida de Fay d'Athies ; enfans : Jacotin, Catherine, femme de Claude de Flavigny, seign. de Ribeauville ; Raoul, Michelle, femme de Nicolas du Chin.

1485. Raoul ou Arnoul de la Personne, écuyer, seign. de Verloing, vicomte dud., chambellan de St-Vincent.

La Personne : *de Sinople, à la bande d'argent.*

Vers 1490. Claude de Flavigny, seign. de Ribeauville, vicomte de Renansart par sa femme Catherine de la Personne ; enfans : Elie, Claudine, femme de Simon d'Orbec ; Jacqueline.

1519. Elie ou Elion de Flavigny, vicomte dud., seign. de Ribeauville, Malzy, Pleine-Selve,

en partie de Parpeville et Mézières-sur-Oise; enfans : Noël, Nicolas, seign. de Malzy ; Charles, Madeleine.

15.. Noël de Flavigny, seign. desd.; femme, Jeanne Lefébure. Noël fut député par la noblesse du Vermandois aux états de Blois en 1588.

1594 Jean de Flavigny, seign. desd., leur fils; femme, Antoinette d'Amerval; enfans : Jean, Claude, Antoine, seign. de Monampteuil.

1596. Jean II de Flavigny, seign. desd., sans hoirs.

1598. Claude de Flavigny, vicomte dud., seig. de Ribeauville, gentilhomme de la Chambre, député de la noblesse aux états de 1614; femmes: 1° Anne le Picart; 2° Marie de Boulainvillers; enfans : César-François, Jean, Charles, seig. de Ribeauville ; Claude.

1642. César-François de Flavigny, vic. dud., baron d'Aubilly, seign. de Ribeauville, Surfontaine et Malzy; femme, Suzanne de Vieux Chastel; enfans : Anne-Claude, Charlotte, femme du marquis de St-Just; et 9 autres

1698. Anne-Claude de Flavigny, baron d'Aubilly, vicomte de Renansart; femme, Marie de la Fitte. Plusieurs enfans.

1729. César-François de Flavigny, l'aîné, vicomte dud., baron d'Aubilly, seign. de Ribeauville, Surfontaine et Malzy; femme, Agathe de Truffier.

1762. Louis Agathon, comte de Flavigny, leur fils, lieutenant des gendarmes d'Anjou, brigadier des armées; femme, Félité Bernard de Montigny.

De Flavigny-Renansart : *échiqueté d'argent et d'azur, à l'écusson de gueules posé en abyme.*

RENEUIL, autrefois RENINOL, *Renulum.* — Ferme dépendante d'Aulnois. On prétend que c'était jadis un village. Ce domaine appartenait autrefois à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, qui en avait acheté les deux tiers en 1145 à Eudes de Marle, et dont l'autre tiers lui avait été donné deux ans après par Hugues de Montchâlons. C'était d'ailleurs un fief relevant des évêques de Laon.

11.. Clarembaud du Marché, maréchal du Laonnois, seign. de Reneuil. Il le donna en arrière fief au suivant.

11.. Eudes de Marle. Au moment de partir pour la croisade en 1145, Eudes de Marle, du consentement de sa femme Ermengarde et de ses enfans Renaud et Berthe, vendit ce qu'il possédait dans la terre de Reneuil à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, pour la somme de 80 sous.

RENNEVAL. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et découverte, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 9 charrues, 6 arp. de chenevières. — Population : 1760, 242 h. (54 feux); 1800, 379 h.; 1818, 432 h.; 1836, 503 h.; 1856, 406 h.

Seigneurs de Renneval.

1234. Jean des Prés, seign. de Renneval ?

12.. Raoul, sire de Renneval; femme, N. de Nanteuil; enfans : Jean, Béatrix, femme de N. de Saucey de Baucey; Isabelle, femme d'Eustache de Conflans, seign. de Mareuil.

12.. Jean, sire dud.

12.. Jean II, sire dud., son fils; femme, Barbe d'Ongnies; enfans : Guillaume, Péronne, femme : 1° de Wast de Montigny ; 2° de Gilles de Mailly.

13.. Guillaume, sire dud.; femme, Agde de Boulloy; enfans : Raoul, Marguerite, femme de Robert de Breauville.

13.. Raoul II de Renneval, seign. dud. et de Pierrepont par sa femme Marguerite de Beaumetz, veuve de Jean V, comte de Roucy. Il fut pannetier de France, servit avec la plus grande

distinction dans les guerres de son temps, fut établi, en 1364, *capitaine par-dessus les autres* entre les rivières de Seine et d'Yonne, et mourut vers 1400. Il avait épousé en seconde noces, en 1387, Isabelle de Coucy-Droizy ; enfans : Valeran, Raoulquin, seign. du Cardonnet; Jean, chanoine d'Amiens ; Jeanne, femme de Guillaume, châtelain de Beauvais ; Anne, femme de Jacques de Heilly ; Jean, seign. de Meraucourt et Dronay ; Aubert, seign. de Béraucourt.

Armes : *de.... à la croix de....., chargée de 5 coquilles de.....*

1400 Valeran de Renneval, seign. dud., leur fils, tué à la bataille d'Azincourt. Femme, Jeanne de Varennes. Leur fille unique porta Renneval à

1414. Baudoin d'Ailly. Ils n'eurent aussi qu'une fille nommée Jeanne, qui porta, dit-on, ce domaine dans la maison de Luynes.

16.. François de Renneval, seign. dud.; enfans : Gabriel, François, colonel du régiment de Souchet.

1660. Gabriel de Renneval, seign. dud.

RÉSIGNY, RÉSIGNIS (13e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la Serre, à 32 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 3 charrues, 100 arp. de prés, 160 arp. de bois. — Population : en 1760, 462 h. (102 feux) ; 1800, 750 h. ; 1818, 819 h. ; 1836, 900 h. ; 1856, 731 h.

Seigneurs de Résigny.

1260. Robert de Résigny, chev. Jean, son frère, écuyer. (Voyez les armes de Robert de Résigny planche IV.)

1555. Antoine de Margival, seign. dudit lieu et de Résigny.

1676. François le Picart, seign. de Résigny, chev. de St-Louis, mestre de camp de carabiniers, gouverneur de Chauny, mort en 1712 ; femme, Marie de Fontaine d'Itry.

Armes : *d'azur, au lion d'or armé et lampassé de gueules.*

En dernier lieu, ce domaine était dans les mains de la maison d'Y.

RESSONS-LE-LONG, RESSUNS (12e siècle), *Ressontium*, *Rexonum*, *Ressonium super Axonam*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 55 k. au S.-O. de Laon et 15 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 15 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 9 arp. de vignes, 90 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 124 feux ; 1800, 601 h. ; 1818, 625 h. ; 1836, 737 h. ; 1856, 699 h.

Le village de Ressons fut donné en l'année 858 par le roi Charles-le-Chauve à l'abbaye de N.-D. de Soissons qui en a gardé la propriété jusqu'à la révolution. — On y voyait autrefois une maladrerie.

Seigneurs de Ressons.

Au 18e siècle, la seigneurie de ce village consistait en une maison, jardin et pourpris, avec terres, bois et savarts en dépendant, deux fermes, 32 muids de terres, deux muids et demi de prés, dîme et terrage, deux pressoirs, un moulin dit le moulin Asselin, 20 setiers de vignes, plusieurs cens, surcens et rentes avec droits de lods et ventes, justice haute, moyenne et basse, et droits de vicomté.

1152. Guillaume de Ressons, chev.

1165. Pierre, chev. dud.

1178. Renard de Ressons.

1183. Pierre II, chev. dud. ; mère, Hilde-

burge ; frère et sœur, Raoul et Elvide ; enfant, Marie. Pierre ayant fait établir à Ressons, sans le consentement de l'abbaye de N.-D. dont il était l'avoué, une maison forte entourée de fossés, fut cette année condamné par l'évêque de Soissons à l'abattre et à faire hommage à l'abbaye de N.-D., avec défense de rétablir jamais son château.

1240. Gilon de Ressons, chev.

1255. Jean, son fils, femme Wiburge.

1275. Jean II de Ressons, dit le Petit ; femme, Gila d'Acy : enfans : Jean, Gillet.

1283. Renaud, chev. dud. ; femme, Agnès.

1299. Jean III dit Fromont ou Froniot ; femme, Emmeline de Mayot ; enfans : Marguerite et Marie, femmes des suivans.

Jean, comme avoué de N.-D., tenait d'elle en foi et hommage la mairie de Ressons. Il la vendit, cette année 1299, à cette maison religieuse pour 400 liv. Cette mairie consistait alors en bans, ventes, amendes, arrêts, avoine et gélines de chacun des hommes de N.-D. habitant Ressons, le *franc molu* au moulin de l'abbesse, et trois mailles nérets sur le vin vendu pour être conduit au dehors. — Jean fonda, en 1307, à Ressons une chapellenie et la dota de 20 essins de froment.

1314. Albéric, seign. de Ressons par sa femme Marguerite, fille du précédent.

13.. Guillaume de Boucleuay, seign. dud., aussi par sa femme Marie, sœur de la précédente. En 1323, Marie et Guillaume fondèrent à Ressons, pour le salut de leurs âmes et de celles de leurs ancêtres, une chapelle où devaient se dire 4 messes annuelles. Marie se trouvant veuve en 1337 et sans enfans, vendit la seigneurie de Ressons à l'abbaye de N.-D.

1565. Christophe de Lameth, seign. de Pinon, baron de Ressons.

Fief de la Nourrie, à Ressons.

1345. Pierre de la Pierre, écuyer, seig. dud. ; femme, Simonne de Roy. Ils vendirent cette année ce fief à l'abbaye de N.-D. pour le prix de 54 liv. parisis.

RETHEUIL, *Restolium*, *Rotholium*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'extrémité d'une vallée étroite, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Albin, évêque d'Angers. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : en 1760, 70 feux ; 1800, 343 h. ; 1818, 365 h. ; 1836, 456 h. ; 1856, 479 h.

En 1255, le roi St Louis affranchit tous ceux de ses hommes de corps habitant Retheuil, sous la condition qu'ils ne pourraient, par mariage ou autrement, se donner à un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer une rente de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Retheuil.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Retheuil.

Vers 1240. Pierre de Retheuil ; femme, Agathe. Veuve en 1254, elle épousa Jean de Maucreux.

1262. Raoul de Retheuil, fils de Simon de Bérone ; femme, Isabelle ; enfans : Jean, Pierre, Roger, Geoffroi.

1629. N. de Pujol, seig. dud., garde du corps.

1694. Charles Dubois, seign. dud., écuyer, secrétaire du roi.

En dernier lieu, M. Héricart de Thury était seign. de Retheuil.

RETHEUIL, jadis **RESTEULS**. — Hameau dépendant de Bohain. Il était autrefois assez considérable pour former une paroisse séparée. En 1138, Vautier, doyen de Noyon, en donna l'autel à St-Nicolas-des-Prés de Ribemont.

RETOURNE (La), *Rotumna, Rotonna*. — Rivière qui prend sa source au voisinage de Rethel, entre sur le territoire du département de l'Aisne près de Neufchâtel, où elle se joint à la rivière d'Aisne après un cours d'environ 9 lieues.

RETZ ou RIZ (Forêt de), *Retia, Resia silva*. — Immense forêt qui, au 12e siècle, s'étendait de Retheuil, Chaudun et Buzancy, jusqu'à la Marne. Elle comprenait plusieurs grandes forêts secondaires parmi lesquelles on remarquait les forêts de Dôle et de Fère à l'orient, la forêt de St-Médard qui s'étendait vers Marizy, celle de Belval sur l'Ourcq, les grands bois de Neuilly, de Nanteuil et autres, la *Haie* de la Ferté-Milon, etc. — La forêt de Retz a été défrichée dans le cours des 12e, 13e et 14e siècles, par les rois de France, les seigneurs du pays, et en particulier par les communautés religieuses. La forêt actuelle de Villers-Cotterêts, celles de Dôle, de Fère et quelques autres bois épars à la surface de ces contrées, sont les seuls débris encore existans de l'ancienne forêt de Retz.

Reuil. — Hameau dépendant de Vincy. C'était jadis un fief.

Vers 1600. Claude Huraut, seign. de Reuil ? femme, Madeleine de Proisy-La-Bove.

REUILLY-SAUVIGNY, *Rueilliacum, Rodiolacum*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive gauche de la Marne, à 97 k. au sud de Laon et 17 à l'est de Chât-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues comprenant 300 arp. de terres, 20 arp. de jardinages, 15 arp. de prés, 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 51 feux ; 1788, 288 h. ; 1800, 265 h. ; 1818, 323 h. ; 1836, 368 h. ; 1856, 339 h.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Reuilly-Sauvigny. Le dernier fut le chevalier du Roux de Chevrières, seign. de Courtemont-Varennes.

REVILLON, RIVILLON (13e siècle). — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au sud de Laon et 40 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 6 charrues, 20 arp. de prés, 40 arp. de bois, 4 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 165 h. (37 feux) ; 1800, 84 h. ; 1818, 70 h. ; 1836, 73 h. ; 1856, 89 h.

Seigneurs de Révillon.

1252-60. Guy, chev., sire de Révillon ; femme, Jeanne ; mère, Elizabeth.

1580-90. Gabriel de Creil, seign. de Révillon, Merval, Serval, etc. Sa fille unique Nicole, porta ces biens au suivant.

1600. François de Hédouville, maître d'hôtel du roi, chev. de St-Michel.

16.. Théodore de Hédouville, leur deuxième fils, seign. de Révillon et Serval : femmes : 1° Marie de Sallenove ; 2° Marie de Gresles ; enfans : René, Théodore, Marie et Anne, sans alliance.

16.. René de Hédouville ; femme, Louise de Chambly, sans enfans.

1685 Théodore de Merval, seign. de Révillon, Serval, capitaine au régiment Doulcet, conseil-

ler d'honneur au bailliage de Laon ; femme, Marie-Suzanne de Lamer ; enfans : Théodore, César-Antoine, Charles-François, François, chanoine de Laon ; Remi, prieur de Vermand ; Marc-Antoine, lieutenant dans Agenois : Renó et Jeanne, religieuses à Collinances.

1724. Théodore de Merval, seign. dud., colonel d'infanterie, chev. de St-Louis; femme, Françoise-Michelle le Hourlier ; enfans : Théodore, mort jeune ; Marie-Clairemonde, femme de Claude-André de Flavigny, seign. de Chambry, à qui elle porta Révillon ; César-Antoine, seign. de Serval ; François.

En dernier lieu, M. de Boissay.

RIBEAUFONTAINE. — Ferme dépendant de Dorengt. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Prémontré.

RIBEAUVILLE, *Raimbaldi villa*. — Village de l'ancien Cambresis, bâti dans une plaine élevée, à 58 k. au nord de Laon et 43 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 450 arp. de terres, 10 arp. de prés, 36 arp. de bois. — Population : 1760, 134 h. (62 feux); 1800, 324 h.; 1818, 329 h.; 1836, 442 h.; 1856, 453 h.

Seigneurs de Ribeauville.

1218. Baudoin, seign. de Ribeauville.

1384. Etienne de Flavigny, seign. dud., famille originaire de Bourgogne, dit-on.

1393. Emery de Flavigny, seign. dud., gouverneur de Guise.

14.. Jacquemard de Flavigny, seign. dud., Malzy et Wassigny; femme, Marie Descandain; enfans : Olivier, Jacob.

1447. Olivier de Flavigny, seign. desd.; femme, Anne d'Anty; enfans : Claude, Péronne, femme de Jean de Cambron, seign. d'Agnel.

14.. Claude de Flavigny, écuyer, seign. desd. et de Renansart par sa femme Catherine de la Personne (V. Renansart).

Le domaine de Ribeauville redevint un instant l'apanage d'un puîné de cette maison dans le suivant.

16.. Jean-Charles de Flavigny, deuxième fils de Claude, seign. de Renansart.

16.. Nicolas Durin, seign. de Ribeauville; femme, Marguerite Ravaux, veuve de Jean Lemercier, avocat.

1667. N. de Ravaux, seign. dud. Famille anoblie en 1653 pour services rendus à l'État.

La terre de Ribeauville rentra ensuite dans les mains des Flavigny, seign. de Renansart, et, en dernier lieu, elle appartenait à M. de Corbien.

RIBEMONT, RIBLEMONT, *Ribaudi mons*, *Ribuarius*, *Riva* ou *ripa montis*. — Petite ville de l'ancienne Thiérache, bâtie en amphithéâtre sur la rive gauche de l'Oise, à 33 k. au N.-O. de Laon et 15 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, chef-lieu de bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 40 charrues, 250 arp. de prés, 150 arp. de bois. — Population : 1698, 800 h.; 1760, 1,081 h.; 1800, 2,330 h.; 1818, 2,547 h., 1836, 2,716 h.; 1856, 3,100 h.

On pense que la ville de Ribemont fut fondée par les Romains; il est au moins certain que son origine remonte à une haute antiquité. Elle était, dès le 7e siècle, le chef-lieu d'un comté et l'on y voyait déjà un château fortifié. Ce château plusieurs fois rebâti sans doute, était fameux jadis dans la contrée. Situé sur une

sorte de promontoire crayeux qui domine la vallée de l'Oise, il était ceint de murs flanqués de tours et entouré de larges et profonds fossés. Au centre, s'élevait, sur une butte de terre artificielle, le donjon, tour énorme à deux étages voûtés, dont la plate-forme dépassait le sommet des plateaux voisins. On nommait ce donjon *la Tour du Chin*, et il était flanqué de quatre autres tours plus petites, mais aussi à deux étages, lesquelles en temps de guerre étaient confiées à la garde des quatre principaux fieffés de la terre de Ribemont, c'est-à-dire des seigneurs de Renansart, de Pleine-Selve, de Sissy et de Thenelles. — La position de Ribemont sur les frontières du royaume, l'a exposé à bien des malheurs pendant tout le cours du moyen-âge. La ville et le château furent pris en 1117, par Raoul, comte de Vermandois. Les troupes du comte de Flandres la pillèrent en 1180 et 1183, et les Anglais l'incendièrent en 1339. Cet évènement engagea les habitans à entourer leur ville de murailles en 1357. Les troupes royales, en 1441, s'emparèrent de Ribemont qui appartenait alors au comte de St-Pol, et les impériaux le rançonnèrent en 1480. Cette ville fut ensuite ruinée par le comte de Rœux en 1552, et par le seigneur de Genlis en 1568. Balagny s'en empara en 1589. Les Espagnols le mirent au pillage en 1636, 1647, 1650 et 1652. Le 27 juillet 1653, Condé se présenta devant Ribemont à la tête de 30,000 hommes : la garnison royale de 50 hommes seulement se retira dans le château, résista pendant quarante-huit heures à toutes les attaques, et donna ainsi à Turenne le temps de couvrir St-Quentin ; la ville fut incendiée. En 1667, la garnison espagnole de Cambrai vint encore la piller et brûla ses archives. — Les habitans de Ribemont avaient été affranchis dans le courant du 12ᵉ siècle, et dotés d'une charte communale dont le texte est égaré depuis fort longtemps. — Plusieurs familles de cette ville furent annoblies en différens temps pour cause de services rendus à l'État dans le métier des armes. On cite parmi elles, les Desfossés, de Louen, Forestier, Mézières, dont l'un, commandant un régiment de chevau-légers, soutint à sa tête tous les efforts de l'armée espagnole au siége de Dunkerke, enfin Descroisettes qui, au 17ᵉ siècle, remplit une mission diplomatique en Allemagne et en Turquie. — Ribemont possédait autrefois deux établissemens religieux, un prieuré et une abbaye d'hommes. Le prieuré devait sa naissance aux reliques de St Germain l'Écossais, qui avaient été apportées dans cette ville au 9ᵉ siècle par les religieux de Sénarpont chassés de leur maison par les Normands. Ces religieux desservirent d'abord la chapelle du château; puis, ils furent remplacés par des moines de St-Nicolas-des-Prés. — Cette abbaye fut fondée en 1083, par Anselme, seigneur de Ribemont, pour des religieux Bénédictins. Au 12ᵉ siècle, on y voyait une école publique. La réforme de St Maur y fut introduite en 1645. En conséquence d'un édit général de réforme, la manse conventuelle de cette maison qui était alors de 12,000 liv., fut réunie d'abord à St-Vincent de Laon, puis à Orbais; mais la conventualité y fut rétablie en 1779. Au moment de la révolution, on n'y comptait que cinq religieux dont les revenus s'élevaient à près de 20,000 livres.

— On prétend qu'il y a eu jusqu'à huit paroisses à Ribemont. Au moment de la révolution, elles se trouvaient réduites à deux, et aujourd'hui il n'y en a plus qu'une. — Le bailliage royal de Ribemont était fort ancien et fort renommé autrefois; sa coutume était très-étendue. Ses appellations ressortissaient tant au présidial de Laon qu'au parlement de Paris. Il fut supprimé en 1766, et réuni au bailliage ducal de Guise. On doit à l'un des conseillers à ce bailliage, un livre sur le droit intitulé : *les Entretiens de Godard*. — Aux mois d'octobre 1763 et novembre 1765, il tomba à Ribemont une pluie rouge dite pluie de sang. Cette eau soumise à la distillation, donna une sorte de mucilage gras, qu'on regarda comme du vrai sang, et qu'on crut provenir de papillons sortant de leur crysalide.

Ribemont a vu naître plusieurs personnages distingués : St Rigobert, devint archevêque de Reims au 8e siècle. Jean Godard, lieutenant général au bailliage, fut un poëte renommé au 16e siècle. Fursi Beaurain, prieur de St-Nicolas-des-Prés vers 1673, a écrit une histoire de Ribemont restée manuscrite. François Blondel, mort en 1686, littérateur, est aussi connu comme architecte; on lui doit l'arc de triomphe de la porte St-Denis à Paris. Charles-Antoine de Louen, chanoine régulier de St-Jean-des-Vignes de Soissons, en a écrit l'histoire. Claude Irson, fut l'un des plus habiles négocians du 17e siècle. Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, littérateur, astronome, mathématicien, fut député à l'Assemblée nationale et à la Convention, et mourut misérablement en 1794. Louis-Vincent-Joseph Leblond, comte de St-Hilaire, général de division du temps de l'Empire, perdit la vie à Essling.

Comtes de Ribemont.

900. Eilbert, comte de Ribemont, fils de Pépin II, comte de Vermandois. C'est probablement lui qui fut le fondadeur de l'abbaye de Bucilly. Il donna Ribemont au suivant, son fils naturel qu'il avait eu d'une abbesse d'Origny.

920. Bernier. Celui-ci abdiqua à son tour pour se retirer à Homblières.

948. Anselme, comte de Ribemont.

1010-20. Godefroi, comte dud., châtelain de St-Quentin.

1070. Anselme II, comte d'Ostrevant et de Ribemont, fils d'Hugues, comte d'Ostrevant; enfans : Lambert? Anselme.

1079. Lambert, comte dud.; enfant, Gautier.

108.. Anselme III, comte dud., seign. de Bouchain. Ce fut un homme illustre. Il prit une part glorieuse à la première croisade et fut tué sous les murs d'Archas. Femmes : 1° Agnès de Roucy; 2° Berthe. Enfans : Gilles, Godefroi, Eilbert, seign. de Thenelles; Simon; Agnès, femme de Gossuin, seign. d'Oisy; Alverède, Mabille.

1098. Gilles, comte de Ribemont. Il passait de son temps pour le plus loyal, le plus intrépide et le meilleur chevalier de France et d'Allemagne. Femme, Idon de Chièvres. Enfant, Mahaut, femme de Gilles de St Aubert, auquel elle apporta la terre de Berlaimont et la châtellanie du Hainaut.

1104-17. Godefroi II, dit de Bouchain, comte de Ribemont, sire d'Ostrevant et Origny, châtelain de Valenciennes et St-Quentin, comte de St-Portien (*aliàs* Château-Portien); femme, Yolende, veuve de Baudoin, comte de Flandres; enfans : Godefroi, Berthe, femme du comte de Duras.

11.. Godefroi III, comte de Ribemont; sans hoirs. Après lui, la suite des comtes de Ribemont présente des incertitudes; nous trouvons, en 1122, un René de Ribemont, châtelain de St-Quentin, et en 1134, un André, chevalier de

Ribemont, mais ne savons s'ils ont possédé la seigneurie de cette ville.

1133. Anselme IV, comte de Ribemont. Il fut l'un des fondateurs de l'abbaye de Signy. Enfans : Godefroi, Robert

1140. Godefroi IV, comte de Ribemont. Il vendit ses terres du Hainaut. Enfans : Simon, Philippe.

1142. Simon, chev. de Ribemont; enfans : Gobert, Simon, aîné; Simon, cadet; Widèle, femme de Rogon de Fayel.

1153. Gobert, Robert ou Albert, seign. dud.; femme, Hadevide ou Ledvide; enfans : Gobert, Pierre, abbé de St-Remi de Reims, mort en 1203; Gautier,.

1158. Simon II, comte de Ribemont.

1170. Gobert II ou Albert, comte dud., son fils; femme, Ida d'Iron.

1194. Gobert III, leur fils.

1202. Simon III, comte de Ribemont; femme, Aélide; enfans : Gobert. Aélide, femme de Guy, châtelain d'Hirson; Elizabeth?

1214. Gobert IV ou Jobert, comte dud.; femme, Agnès? enfans : Yves, Jean, qui prit le surnom de Marle; Guillaume, Gautier, Elizabeth, Alix.

1282. Yves ou Yvain, comte dud., mort jeune, sans alliance.

1285. Guillaume, comte dud.

Vers 1300. Eustache, comte dud.; femmes : 1° Ydoine de Lille, veuve en secondes noces de Thibaut de Moreuil; 2° Isabeau de Mortagne; enfans : Eustache, Jean, sans hoirs; Florence, femme de Gilles de Moy.

Eustache de Ribemont et Isabeau, sa femme, firent leur testament en 1333. Ils donnèrent à Eustache, leur fils, le château de Ribemont, les fours et rentes de cette ville, le bois le roi, différens biens, la seigneurie de Mézières, toute la succession de sa mère, dame de Tupigny, les tonlieu, stellage et strelage de St-Quentin, etc. Florence, leur fille, eut 28 livrées de terres provenant de la dot de sa mère, plus, 1,000 liv. parisis garanties sur les terres de Regny et payables en six ans. Mais, dans le cas où Isabeau resterait enceinte d'un fils, celui-ci aurait 200 livrées de terre au tournois dans la succession de son oncle Guillaume de Mortagne, mourant sans héritier; dans le cas contraire, il aurait 100 livrées de terres sur la succession du comte de Ribemont. Si la veuve restait enceinte d'une fille, celle-ci entrerait en religion ou serait mariée à son gré avec 100 livrées de terre. Dans le cas de la mort de cet enfant posthume, la succession de la mère devait revenir au fils aîné.

1333. Eustache II, comte de Ribemont. Fait prisonnier par les Anglais en 1342, il fut délivré en 1352, et périt à la bataille de Poitiers.

1356. Jean, comte de Ribemont, son fils, sans hoirs.

1360. Guy ou Gilles de Moy, comte de Ribemont par sa femme Florence. Enfans : Gilles, sire de Bohain et de Busigny; Guillaume.

1398. Guillaume, sire du Chin et de Busigny.

Florence vendit Ribemont au roi en 1399. La terre de Ribemont entra dès-lors tout entière dans les mains des ducs de Guise. Mais au 16e siècle, elle était rentrée dans les mains du roi, puisqu'elle fut donnée, en 1529, avec le Valois, Castres, Montfort-Lamaury, Chauny et Dourdan, à Marie de Luxembourg. Enfin, elle fut échangée par le roi, en 1647, contre la principauté de Château-Renaud, qui appartenait à Henri, duc de Guise, et réunie au domaine de cette ville pour n'en plus sortir (V. Guise au supplément.)

Au 12e siècle, la terre de Ribemont faisait partie du comté de Vermandois. Ayant été cédée à Philippe-Auguste en 1191, avec ce dernier domaine, par Aliénor, comtesse de Beaumont (V. Vermandois), les rois de France devinrent dès-lors, seign. suzerains de Ribemont. Ils gardèrent longtemps cette suzeraineté. Louis-le-Hutin l'aliéna le premier, en échange de la terre de Croy, avec Marguerite de Chambly, dame de Ronquerolles. Mais, en 1319, Philippe V, considérant que son père avait été *trop outrageusement deceu* dans cet échange, la reprit. En 1357, le roi Jean l'aliéna de nouveau en faveur de Jacques de Bourbon, comte de la Marche; et en 1361, il la donna à Louis, duc d'Anjou, *comme une marque de son amour paternel* et pour le récompenser de son attachement. Durant cet intervalle d'un siècle, on voit donc ces personnages prendre le titre de comtes de Ribe-

mont en même temps que ceux appartenant à la famille de ce nom.

Au 11e siècle, les comtes de Ribemont avaient des châtelains. Mais nous ne connaissons que le suivant.

1084. Pierre, châtelain de Ribemont.

RICHEBOURG. — Hameau dépendant de Nogent-l'Artaud. Il est célèbre par la naissance de St Ansénc, évêque de Soissons. Comme ce hameau est situé sur une éminence privée d'eau, ce saint y fit sortir de terre une source miraculeuse.

RICHECOURT. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé dans la vallée du Péron, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760 : 3 charrues, 3 arp. de prés. — Population : en 1760, 68 h. (15 feux); 1800, 54 h.; 1818, 34 h.; 1836, 37 h.; 1856, avec Mesbrecourt, 623 h.

Ce village appartenait autrefois aux chevaliers de Malte.

Seigneurs de Richecourt.

1576. Jean du Moustier, sieur de Richecourt.

.... Charles de Ciron, seign. dudit; femme, Anne de Roucy-Apremont.

1610-34. Charles d'Amerval, écuyer, seig. dud.

1694. Antoine Dagneau, seign. de Richecourt, conseiller au siége présidial de Laon ; femme, Marguerite Levent. Enfans : Marc-Antoine, chan. de Laon, auteur d'un recueil généalogique des principales familles bourgeoises de cette ville ; Adrien, avocat ; Noël-Philbert, Cyr-Abraham, et plusieurs filles.

1704. Noël-Philbert Dagneau, seign. de Richecourt; femme, Sabine Ledue. Sans héritiers.

17.. Cyr-Abraham Dagneau, seign. de Richecourt, lieutenant-colonel d'artillerie ; femme, Marie-Madeleine Demay.

17.. François de Ronty, écuyer, s. de Richecourt ; femme, Marie-Angélique de Lamberval.

17.. François-Raimond de Ronty, leur fils, capit. au régim. d'artillerie ; femme, Françoise Bouzier d'Estouilly ; enfant, Réné-Antoine.

1755. Réné-Antoine de Ronty, seign. dud. ; femme, Marie-Charlotte Rillart. Il était officier au corps royal d'artillerie, chev. de St-Louis, brigadier des armées.

RICHEMONT, autrefois RUSCHEMONT. — Ferme dépendante de La Neuville-Bosmont. C'était, dit-on, jadis un petit village qui possédait une église paroissiale. Ce village paraît avoir été fondé en 1209 par Enguerrand III, sire de Coucy, et l'abbé de St-Vincent qui, pour y attirer *des hôtes*, leur promirent un jallois de terre à Richemont et 3 pugnets à Sartaux, pour la simple redevance annuelle de 4 deniers. Ils réglèrent en commun l'action de la justice qui devait être exercée, selon les usages de Laon, par des échevins à la nomination d'Enguerrand, et ils devait faire entre eux le partage des profits. La lecture de cette pièce intéressante, dont nous donnons ici le texte, fera connaître les autres conditions de cet accord.

Seigneurs de Richemont.

Vers 1525. Pierre des Fossés, seig. de Richemont, puîné de Nicolas des Fossés, seign. de Sissy ; femme, Françoise de Sons. Enfans : Antoine-Michel, Jean, seign. de Moucy-St-Eloi ; Adrien.

1547. Antoine-Michel des Fossés, seign. dud.

Vers 1565. Adrien des Fossés, écuyer, seign. dud.; femme, Marie d'Y.

1620-34. Guillaume des Fossés, chev., s. dud.

Vers 1750. François-Amable de La Garde, chev., seign. dud.? capit. au régiment de Noé ; femme, Michelle-Gabrielle de Bignicourt. Enfans : Marie-Jeanne-Félice, Marie-Françoise.

Fondation de Richemont et Sartaux, en 1209.

Ego Ingelrannus de Cociaco, notum facio presentibus et futuris quod ecclesia Sancti Vincentii Laudunensis ad petitionem meam concessit ut hospites qui apud *Ruschemont* et apud *Sartiax* mansionarii esse voluerunt, mansuras habuerunt in terris suis, exceptis quomodo in culturis circa Ruschemont et circa Sartiax ubi eas ipsis ecclesia voluerit assignari, ità quod unaqueque mansura de Ruschemont et unaqueque mansura de Sartiax que de cetero super fundum ecclesie capietur, IV denarios bone monete annuos ad festum beati Remigii, et quatuor capones ad natale ejusdem apud Dormicurt, reddere tenebitur annuatim. Et quelibet mansura de Ruschemont unum galetum seminis ad mensuram *Mallensem* (Marlensem) et unaqueque mansura de Sartiax tres pugnei ad eamdem mensuram continebit. Preterea, omnes vendiciones mansurarum et terrarum de Ruschemont, et mansurarum veterum et novarum et terrarum de Sartiax ad fundum predicte ecclesie pertinentium, ecclesia ipsa ad consuetudinem Laudunensem in perpetuum possidebit; et foragium ubicumque est fundus ecclesie apud Ruschemont, sicut hactenùs dinoscitur habuisse, ecclesie integrè jus erunt. In hoc etiam ego et ecclesia consensimus, quod sanguis, bannum, latro et omnis justicia utriusque ville ad jurisdictionem meam pertinebunt, exceptâ justiciâ de fundo utriusque ville ad predictam ecclesiam pertinente, quam ecclesia sibi integraliter retinet; et si forte de terragiis seu censibus, sive de redditibus ad fundum terre ecclesie pertinentibus, interceptiones aliquas oriri sive forisfacta evenire contigerit, ecclesia per majorem suum justiciabit, et proventus eorum, et exitus, et emendationes forisfactorum ad dictam ecclesiam solummodo pertinebunt, ita quod ad jus ecclesie servandum et ad justiciam ad ecclesiam pertinentem exequendam in utrâque villâ, ecclesia majorem proprium habebit. Et tam majores ecclesie quàm majores mei more aliorum hominum ibi commorantium justiciabuntur. Et scabini utriusque ville quos instituam pro voluntate meâ, tam michi quàm ecclesie fidelitatem facere tenebuntur. Et ad requisitionem ecclesie vel majoris sui super causis ad jurisdictionem ecclesie pertinentibus, ad legem laudunensem jus querere et dicere tenebuntur. Si vero clamor aliquis qui ad fundum terre ecclesie pertinet emerserit quem per se vel per majorem suum non posset ecclesia justiciare, alium quàm me vel per baillivos meos non poterit in auxilium suum vocare. Dummodò requisitus ad hoc emendendum et jus ecclesie conservandum, auxilium meum et consilium voluero impertiri. Quod si vocatus fuero aut baillivi mei, proventus omnes illius clamoris ego et ecclesia inter nos egaliter partiemus. Si autem clamor de fundis terre ecclesie usquè ad vadia pervenerit, ego justiciam vadiorum tenebo et ecclesia medietatem proventuum de vadiis habebit. Sciendum est preterea quod quicquid juris et consuetudinis in veteribus mansuris de Sartiax habere solebam antequàm carta ista fieret, totum michi retinui, exceptis venditionibus predictis quas prefate ecclesie in perpetuum concessi, et exceptâ justiciâ quam ecclesia supra dicto modo sibi retinuit. Licebit etiam ecclesie quod in utrâque villâ grangias habeat ad suos redditus reponendos. Factum igitur istud ut perpetuam obtineat firmitatem jussi in testimonium presentes litteras fieri et per cyrographum divisas, sigilli mei munimine roboravi. Actum anno Domini MCCIX.°

(*Archives de St-Vincent*, dom. Gren., 27ᵉ paq.)

Rieu, Riu, *Rivus*. — Ancien village déjà détruit à la fin du 12ᵉ siècle, lequel était placé près de St-Nicolas-aux-Bois, dans la direction de Cessières. Il appartenait au chapitre de Laon, qui en donna le territoire à l'abbaye de St-Vincent en 1178, pour une redevance annuelle de 40 sous de Châlons.

Riqueval, *Dives vallis*. — Ce hameau, dépendant de Bellicourt, doit son nom

à la fertilité de son territoire : Riqueval est la prononciation picarde de riche val, riche vallée. — C'est à Riqueval que se trouve l'entrée du grand souterrain du canal de St-Quentin. On exploite sur son terroir de vastes carrières de pierres de craie, propres à la bâtisse.

RIVIÈRE, *Riparia*. — Hameau dépendant de Berny. On prétend qu'il tire son nom du préposé au péage de la rivière qui y résidait sous les deux premières races. C'était jadis un fief.

1152. Gervais de Rivière ?

1260. Jean de Berny, écuyer, seign. de Rivière ; femme, Marie de Jouaigne.

ROBBÉ. — Ferme dépendante de Guise. Elle fut donnée par Charles de Lorraine, duc de Guise, aux religieux Minimes, au moment où il les introduisit à Guise en 1618.

ROBIZEUX. — Maison isolée dépendant de Bergues. Elle tire son nom du voisinage du ruisseau de Sambre qui autrefois se nommait le Rieu de Robissieu.

ROBISSIEU ou ROBISSOEL. — Ruisseau qui prend sa source dans la Haye-Equiverlesse, passe à Barzy et à Bergues et se jette dans le Noirieu au dessous d'Oizy. On le nomme à tort aujourd'hui ruisseau de *Sambre* ou *de France*. — Au 13e siècle, il formait la séparation de l'empire et du royaume de France (d'où sans doute son nom de ruisseau de France) et marquait en même temps de ce côté la limite du diocèse de Laon.

ROCOURT, ROVECOURT, *Roberti* ou *Rodulphi curtis*, *Rocurtum*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 70 k. au S. de Laon et 15 au N. de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 8 charrues, rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 70 arp. de prés, 110 arp. de bois. — Population : 1760, sans Genevroy, 60 feux ; 1800, 264 h. ; 1818, 275 h. ; 1836, 295 h. ; 1856, 264 h.

Des anciens seigneurs de Rocourt, nous ne connaissons que les suivans :

1211-23. Jean de Rocourt, chev.

1780. Le marquis d'Armentières, s. de Rocourt.

Fief Gallain à Rocourt.

1674. Elie Martena, écuyer, seig. de Gallain

ROCOURT, ROUCOURT, *Rodulfi curtis*. — Hameau dépendant de St-Quentin. — En 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à l'abbaye de St-Prix la dîme de Rocourt avec les deux moulins, trois manses et demie, les hôtes et la terre arable. Cette maison religieuse avait été fondée à Rocourt dans le courant du siècle précédent, par Albert Ier, comte de Vermandois. Elle tirait son nom de St Prix, évêque de Clermont en Auvergne, dont elle possédait quelques ossemens. Elle fut transférée à St-Quentin dans le 16e siècle. — Rocourt était autrefois un fief.

1233. Simon de Roucourt, chevalier.

Rocquignicourt, **Roquenicourt** (13e siècle), **Rokignicourt**, *Rokini curtis*. — C'était originairement une ferme qui fut bâtie par les religieux de St-Martin de Laon. Le territoire leur en avait été donné en 1166 par les moines de St-Vincent de Laon, à la condition qu'ils en défricheraient le sol, et qu'eux-mêmes leveraient sur toutes les moissons la dîme de la sixième gerbe. Nous donnons le texte de cette pièce intéressante. Rocquignicourt devint ensuite un village qui est détruit depuis plus de deux siècles. C'était jadis un fief.

1163. Jean de Rocquignicourt ; femme, Marguerite ; enfans : Payen, Cécilie, Aélide, Barthélemi, Gautier.

1190. Marguerite, veuve du précédent, dame dudit.

1222-28. Payen, seign. dud.

1680. Jacques le Carlier, seign. dud., conseiller en la cour des monnaies ; femme, Geneviève de Charmolue.

Après lui, le fief de Rocquignicourt passa aux seigneurs d'Espuisart (V. Puisart).

Donation du terroir de Rocquignicourt, sous certaines conditions, en 1166.

In nomine, etc. Ego Galterus, Dei gratiâ ecclesie beati Vincentii laudunensis abbas, notum esse volumus.... quod nos, assensu capituli nostri, terram quam Rokinicurtem in campis et nemore habebamus post decimam et garbam messorum ad sextam garbam, beati Martini perpetuo habendam contulisse; tali tenore quod predicte ecclesie fratres nemus eradicabunt. Custos noster tempore messis ad nostre partis custodiam ibi transmissum si monachus fuerit sicut fratrem, si serviens sicut servientes suos procurabunt. Succisis segetibus, ipsi eas in grangiam suam ducent, nosque ibi pro libitu nostro ad galetum aut garbam partem nostram accipiemus. Preterea, si terras quas à nobis rustici tenent vel pretio, vel elemosinâ, seu quolibet alio modo, supradicti fratres conquirere voluerunt, quomodocumque eas rustici teneant, nos ex eis sextam nichilominùs garbam habebimus. Concessimus etiam eidem ecclesie quicquid de terris nostris *in presentiarum* tenet, salvis redditibus nostris, amodò quietè possidere, eâ conditione quod terras nostras amplìùs, sine assensu ecclesie nostre, non emat, et si ei in elemosinam date fuerint, infrà annum eas expendet, et sine nostrâ concessione retinere non poterit. Quod ne aliquâ in posterum deleatur oblivione, etc. Anno MCLXVI.• (*Preuves de D. Bugn., pag. 463.*)

ROCQUIGNY, *Roccani*, *Rochinii*, *Rochani curtis*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord du ruisseau de la petite Helpe, à 68 k. au nord de Laon et 24 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 800 arp. de terres, 100 arp. de prés, 300 arp. de bois. — Population : en 1760, 189 feux ; 1800, 529 h ; 1818, 608 h. ; 1836, 656 h. ; 1856, 627 h.

Ce village est la patrie de Jean de Rocquigny, d'abord abbé de Clairfontaine, puis de St-Martin de Laon, et enfin général des Prémontrés en 1247 : il fonda le collége de Prémontré à Paris en 1252 et mourut en 1269 ; de Gobert de Rocquigny, abbé de Chaumont, mort en 1241 ; et de Pierre de Rocquigny, aussi abbé de Chaumont en 1426.

Les premiers seigneurs de Rocquigny ne nous sont pas connus.

159. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, seign. de Rocquigny, Givron, Nouvion,

Provisy, Sery, gouverneur de Mezières et Rocroy en 1610. Femme, Catherine de Boham; enfans : François, Charles, seign. de Fussigny; Jeanne, femme de Philibert, seign. de Suguy; Marguerite-Françoise, femme de Jérôme le Vergeur, seign. de Courtagnon; Charlotte et Anne, religieuses.

16.. François le Danois, seign. dud. et de Ronchères (V. ce mot).

ROGÉCOURT, ROGIERCOURT, ROGÉRICOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans un vallon, à 25 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 3 charrues, 60 arp. de prés, 670 arp. de bois. — Population : en 1760, 140 h. (31 feux); 1800, 134 h.; 1818, 148 h.; 1836, 149 h.; 1856, 193 h.

Seigneurs de Rogécourt.

1184. Robert de Rogiercourt.

Vers 1220. Guillaume du Sart, seign. de Rogécourt; femmes : 1° Alix de Montchâlons-Bouconville; 2° Marie, châtelaine de La Fère et Laon.

1232. Marie, veuve du précédent, dame de Rogécourt.

1604. Les terre et seigneurie de Rogécourt sont achetées par Jean de St-André, porte manteau du roi, et revendues à Daniel d'Hurtebie, écuyer.

1660. Josias d'Hurtebie, seign. de Rogécourt.

Vers 1700. François d'Hurtebie, chev., seign. Rogécourt.

1750. Bernard-François d'Hurtebie, seign. de Rogécourt; femme, Marie-Marguerite de Pastour; enfant, Bernard-Charles, officier d'artillerie.

ROGÉCOURT. — Ferme autrefois assise sur le terroir de Goudelancourt et aujourd'hui détruite. Elle fut donnée en 1160 à l'abbaye de St-Martin de Laon par Hugues Wasnou, seigneur de Pierrepont, pour un cens annuel de 4 muids de froment.

ROGNY ou ROGNIS. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de la Brune, à 30 k. au N. de Laon et 10 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Evend. — Culture en 1760, 12 charrues, 10 arp. de prés. — Population : 1760, 194 h. (43 feux); 1800, 230 h.; 1818, 275 h.; 1836, 252 h.; 1856, 265 h.

Seigneurs de Rogny.

1186. Jacques, seign. de Rogny.

1231. Gautier de Rogny; femme, Massa.

1259. Oudard d'Essigny, seign. de Rogny; femme, Béatrix.

1383. Jacques Fauconnier, seign. dud.

Vers 1440. Charles de Fay d'Athies, seign. dud. et Puisieux.

1460. Jean de Fay d'Athies, son 4e fils, seig. dud. et Marfontaine.

1477. Guillaume de Toulis, seign. dud.

1505. Jean de Lapitor et Amalric de Luxembourg achètent par moitié au précédent la terre de Rogny.

15.. Robert de Proisy, seign. dud., 5e fils de François de Proisy, baron de La Bove.

15. Imbert Leclerc, chev., seign. dud. Sa fille Maria porta ce domaine au suivant.

15.. Pierre de Signier, seign. de Piozin, gouverneur de Marle, mort en 1597; famille originaire de la Provence. Enfans : Pierre-Alexandre, Renée, femme de : 1° Jérome de

Signier, écuyer, seign. de Champigny; 2° Nicolas du Boulay, seign. de Sery. La veuve de Pierre conserva longtemps pour elle le domaine de Rogny.

1637. Pierre-Alexandre de Signier, seig. dud., Regibay, Houry, Marcy, Cugny, capit. de Mousquetaires à cheval, maréchal de batailles Il défendit Marle contre les Espagnols en 1650, fut fait prisonnier et paya 3,000 liv. pour sa rançon. Femme, Catherine Arnoul de la Salle; enfans: Henri, Claude, capit. de dragons, seign. de Marcy; François, mort au service; Antoine.

1668 Henri de Signier, seign. dud., Lugny et Houry, officier au régiment Dauphin; fme, Elizabeth Ponssin; enfans: Jean-Baptiste, Louise-Colombe, femme de Charles-Antoine de Martigny, seign. de Variscourt; Charles, mort jeune.

1680. Jean-Baptiste de Signier, chev., seign. desd., page du roi, puis officier de dragons; femme, Marie-Anne Chevalier; enfans: Claude-Alexandre, Marie-Anne, femme de N. de Cauchon; Marie-Marguerite, femme de: 1° Michel de St-Etienne; 2° Louis-Josué de Laumosnier; 3° Paul-François de Varel; Louise-Colombe, femme de: 1° Nicolas Darras, seig. de Bucy-lès-Pierrepont; 2° Jean-Baptiste de Bouchart, capit. aux grenadiers royaux; Suzanne, femme de N. de Bayard.

1720. Claude-Alexandre de Signier, seign. desd.; femme, Marie-Anne-Geneviève de Récourt; enfans: François-Grégoire-Alexandre, Marie-Geneviève, religieuse à Collinance; Marie-Marguerite, religieuse de la congrégation de Laon; Marie-Reine, femme de Jacques-Antoine Duchesne; et plusieurs autres filles.

1737. François-Grégoire-Alexandre de Signier, seign. desd., d'abord chevalier de Malte, puis lieutenant dans Condé, infanterie; femme, Marie-Marguerite de Chocquart, qui lui apporta Erlon; enfans: Jacques-Alexandre, Alexandre-Jean-Gabriel, Alexandre-François, Alexandre-François-Magloire, Antoine-Alexandre, et 2 filles mortes jeunes.

De Signier: *de gueules, à 6 têtes d'aigles arrachées d'argent et couronnées d'or, 3, 2, 1.*

ROMELLE (LA), *Romella.* — Ruisseau qui prend sa source dans les marais environnant Liesse, passe à Missy et tombe dans la Souche à Pierrepont.

ROMENY, ROMENIL, ROMIGNY, *Romenillum, Romenaillum.* — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la rive droite de la Marne, à 90 k. au S.-O. de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Crespy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 100 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 140 arp. de bois. — Population: 1760, 67 feux; 1800, 278 h.; 1818, 314 h.; 1836, 295 h.; 1856, 271 h.

Seigneurs de Romeny.

La terre de Romeny appartenait autrefois aux évêques de Soissons. En 1301, ils la donnèrent en fief aux sires de Coucy, qui devinrent dès-lors les hommes-liges de l'évêché pour ce fief. Il se composait alors de 24 liv. de cens, 32 arp. de terres devant chacun 4 muids de cens, une mine d'avoine et une demie geline (poule) à Noël; douze liv. de taille de tous les hommes demeurant à Romeny, 40 arp. de prés, 8 arp. de vignes, et deux muids et un quartier de vinage.

1301. Enguerrand IV, sire de Coucy, seign. de Romeny (V. Coucy). Après la mort de Guillaume, ce domaine revint à Marie, aînée de ses filles.

1335-85. Marie de Coucy, dame de Romeny; sans alliance.

1674. Claude-René de Comtesse de Bonneil, écuyer de Mme la Dauphine, seign. de Romeny; femme, Marie-Thérèse Richer. Sa fille Claude-Françoise porta ce domaine à

1720. Louis de Vassan, écuyer, capit. au ré-

giment du roi, second fils de François de Vassan, seign. de Puiseux ; enfans : François-Louis-René, Ambroise-Eustache.

1748. Ambroise-Eustache de Vassan, chev., seign. de Romeny et Bouneil, chev. de St-Louis, capit. au régiment de la reine, infanterie; femme, Marie-Anne-Françoise Léger; enfans : Jean-Baptiste-François-Marie, Marie-Victoire-Adelaïde, femme de N. Pasquier de Bois-Rouvray.

17.. Jean-Baptiste-François-Marie, comte de Vassan, lieutenant-colonel au régiment de Chartres, dragons ; enfans : deux fils, dont l'un est mort dans les guerres de l'Empire et l'autre habite Orléans; et deux filles, Amélie-Marie-Gabrielle, femme du marquis de Gouy-d'Arcy, dont les ancêtres ont possédé la seigneurie de Cessières ; Anne-Louise-Albertine, née à Soissons, alliée à M. le marquis de Nieuwerkerke. M. le comte de Nieuwerkerke, directeur actuel des musées impériaux, membre du conseil général de l'Aisne, est son fils, et c'est par elle qu'il se rattache à ce département.

ROMERY, ROMERIES, *Romeria*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur le penchant d'un coteau dans la vallée de l'Oise, à 50 k. au nord de Laon et 20 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, du diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 260 arp. de terres, 15 arp. de prés. — Population : en 1760, 107 h. (37 feux); 1800, 198 h.; 1818, 264 h.; 1836, 242 h.; 1856, 236 h.

Seigneurs de Romery.

Vers 1220. Marie, dame de Romeries ; enfant, Albéric.

Vers 1260. Albéric ou Aubry, écuyer, sire de Romery, était mort en 1272. Sa sœur Mahaut prend le titre de dame de Romery en 1271.

12.. Mahieu de Romery, chev.

1275. Jean de Romery, écuyer, son fils.

1450. Pierre de Romery.

1634. Jean d'Harzillemont, seig. de Fressancourt, Romery, etc.

Vers 1750. Le marquis de Moy, seign. dud.

En dernier lieu, M. Tarteron de Montiers.

Fief de Larzillière, à Romery.

Vers 1750. M[lles] de Ricarville, dames de Larzillière.

RONCHÈRES, RONCHERS, *Roncheriæ*. — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, bâti sur la pointe d'une haute colline, à 65 k. au S. de Laon et 25 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Germain, évêque d'Auxerre. — Culture en 1760, 6 charrues comprenant 450 arp. de terres, 64 arp. de prés. — Population : 1760, 53 feux; 1788, 234 h.; 1800, 258 h.; 1818, 297 h.; 1836, 315 h.; 1856, 235 h.

Ce village possédait autrefois un prieuré.

Les anciens seigneurs de Ronchères nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. le comte de Lamarck.

RONCHÈRES. — Ferme dépendante de Sons. C'était autrefois un fief.

1480. Pierre de Hérissart, seign de Ronchères; femme, Robinette Tristrand; enfans : Antoine, Jean.

15.. Antoine de Hérissart, seign. dud.

1538. Guillaume de Hérissart, seign. dud., son fils.

1547. Antoine II de Hérissart, seign. dud. ; femme, Nicole Lemoine; enfans : Alexandre,

procureur fiscal du duché de Guise ; Nicolas, notaire et procureur à Laon ; Marguerite.

15.. Charles le Danois, vicomte de Ronchères. Sa fille Catherine porta ce domaine au suivant son parent.

16.. François le Danois, fils de Philibert le Danois, marquis de Joffreville. François était gouverneur de Rocroi dont il fit lever le siége à Piccolomini, et qu'il défendit encore contre les Espagnols en 1643. Enfans : Philibert, Charles, seig. de Fussigny.

Vers 1662. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, vicomte de Ronchères ; femme, Antoinette d'Orgeault ; enfans : François, Hubert, Françoise, femme de Jean-Philippe le Danois, seign. de Cerny ; N. abbé de la Chalade, au diocèse de Verdun.

17.. François II le Danois, vicomte dud., gouverneur de Bapaumes et gouverneur du Dauphin (Louis XV) ; sans hoirs.

1727. Hubert le Danois, vicomte dud., marquis de Joffreville, capit. d'un régiment de cavalerie ; femme, Marie-Elizabeth de Régue.

17.. François-Joseph dit le marquis le Danois, leur fils, vicomte dud., baron de Wiège, seign. de Nouvion, Sery, Provisy, Fussigny, Courtrisy, Faty, le Sourd, Autreppe, Effry, pair du Cambraisis, baron du Hainaut, colonel des grenadiers de France. Femme, Marie-Françoise le Danois de Cerny. Il mourut à l'armée du Rhin en 1759 ne laissant qu'une fille.

Robais — Ruisseau qui prend sa source aux environs de La Flamengrie, coule du sud au nord et va se perdre dans l'Helpe au-dessous de Rocquigny.

Robay, autrefois Robais ou Roubais-en-Laonnois, *Rebasii*. — Hameau dépendant de La Flamengrie. C'était jadis un village où l'on comptait encore 75 feux en 1780. Il fut donné en l'année 870 avec les 52 manses qui le composaient alors au comte de Laon, Alatramne, lequel à son tour en fit présent à l'abbaye de St-Denis.

ROUCY, ROUSSI, *Roceium*, *Rocum*, *Roscium*, *Rociacum*, *Rauciacum*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti sur le penchant d'une colline dans la vallée de l'Aisne, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 6 charrues, 10 arp. prés, 55 arp. de bois, 140 arp. de vignes. — Population : 1760, 901 h. (200 feux) ; 1800, 704 h. ; 1818, 726 h. ; 1836, 715 h. ; 1856, 714 h.

Roucy est fort ancien : il en est fait mention au 5e siècle dans les miracles de St Gibrien. Au 10e siècle, il fut donné par le roi Louis-d'Outremer à l'un de ses fidèles nommé Ragenold, prince des Normands, lequel y fit bâtir un château-fort en l'année 948. Hugues-le-Grand ne tarda pas à le lui prendre ; mais il le lui rendit en 956. Les Navarrais s'en emparèrent par surprise en 1358. Le comte de Roucy y fut pris et ne put ravoir sa liberté qu'en payant une rançon de 6,000 florins d'or. — Au 17e siècle, les protestans avaient un prêche à Roucy ; il fut détruit en 1685 lors de la révocation de l'édit de Nantes. En 1814, les habitans de ce bourg se joignirent aux troupes commandées par le général Guyot, attaquèrent et enlevèrent un convoi de 300 voitures gardées par un détachement russe. — Roucy possédait autrefois un prieuré dit de St-Nicolas, qui avait été fondé en l'année 1060. Il dépendait de l'abbaye de Marmoutiers.

Roucy a vu naître quelques personnages de mérite : Bruno, évêque de Châlons au 11e siècle ; Ebles de Roucy, évêque de la même ville au siècle suivant : Pierre de Roucy, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, l'un des prédicateurs les plus ardents de la troisième croisade ; Gilles Rigaud, abbé de St-Denis et cardinal au 13e siècle ; Jean de Roucy, abbé de la Valroy en 1427 : Antoine de Roucy, abbé de Beaulieu en 1446 ; et Louise-Claude de Roucy, abbesse de Poulangy au 16e siècle.

On a : *Notice historique et généalogique sur le Bourg et les Comtes de Roucy*, par Melleville, 1857.

Comtes de Roucy.

948-65. Ragenold ou Rainold, prince normand, comte de Reims et de Roucy ; femme, Albrade de France ; enfans : Gilbert, Bruno, évêque de Langres ; Ermentrude, femme d'Othon Guillaume, duc de Bourgogne ; Mahaud, femme de Fromond de Senlis ou de Sens.

965. Gilbert, comte desd. ; femme, N. de Poitiers ? enfans : Ebal, Létard, seign. de Marle ; Ivette, femme de Manassès, comte de Rethel ; Agnès.

998. Ebal ou Ebles, comte desd. ; femme, Béatrix de Hainaut, *aliàs* de Lorraine ; enfans : Manassès, archevêque de Reims ; Ade, femme d'Hilduin des Arcis, comte de Rameru ; Hadevide, femme de Godefroi de Rumigny.

1034 ? Hilduin de Montdidier. seign. de Rameru, comte de Roucy par sa femme, Ade de Roucy ; enfans : Ebles, André, comte de Rameru, fit souche ; Hugues ; Félicie, femme de Sanche, roi d'Arragon ; Alix, femme de Rotron, comte de Perche ; Marguerite, femme de Hugues, comte de Clermont ; Ermentrude, femme de Thibaut, comte de Risnel ; Ade, femme : 1° de Godefroy, seign. de Guise ; 2° de Gautier d'Ath ; 3° de Thierry, seign. d'Avesne ; Béatrix, femme d'Arnoul de Vuaren ; Adelaïde, femme de Foulques, seign. de Vir en Bourgogne.

1084-1100. Ebles II, comte de Roucy ; femme, Sibille, fille de Robert Guiscard ; enfans : Guiscard, Ermengarde, femme de Gautier de Juminy ; Hugues, Ermentrude, femme de Guy de Châtillon, seign. de Bazoches ; Gautier dit Chollet, Robert, Marguerite, femme de Robert de Pierrepont ; Gervais.

1100. Guiscard ou Viscard, comte de Roucy, mort sans alliance.

1126. Hugues dit *Chollet* (petit choux), comte de Roucy ; femmes : 1° Ameline ou Aveline, dont il n'eut point d'enfant ; 2° Richilde de Souabe. Enfans : Robert-Guiscard. Ebles, sans alliance ; Adèle, femme de Gaucher de Châtillon, seign de Rozoy ; Gillaume, moine à Marmoutiers ; Hugues, souche des seign. de Tosny et du Bois ; Sara, femme de Guy de Soupir ; Clémence, femme de : 1° Renaud, seign. de Rozoy ? 2° Guermond de Châtillon, seign. de Savigny ; Sibille, Avoie, Mamille.

1161. Robert Guiscard, comte de Roucy Il se croisa en 1170 ; femme, Elizabeth de Neufchâtel ; enfans : Raoul, Jean, Guiscard, Henri, Béatrix, morts jeunes ; Ebles, chanoine de Reims ; Eustachie, femme : 1° d'Enguerrand de Coucy ; 2° de Robert de Pierrepont ; 3° d'Alain de Roucy, seign. de Neuville.

1180. Raoul, comte dud. ; femmes : 1° Mélisende ; 2° Isabeau de Coucy ; sans enfans

1190. Jean Ier, comte dud. ; femme, Béatrix de Vignori ; enfant, Henri, mort jeune, et un bâtard nommée Hugues, auquel il donna la terre de Provisenx.

Vers 1200. Enguerrand III de Coucy, comte de Roucy par son mariage avec Eustachie ; puis

1202. Robert II de Pierrepont, seign. de Montaigu par son mariage avec la même ; enfans : Robert, mort jeune, Jean, Adelaïde ou Alix, Elizabeth, femme de Robert de Coucy-Pinon.

1212. Jean II de Pierrepont, comte de Roucy ; femmes : 1° Isabeau de Dreux ; 2° Jeanne de Dampierre ; 3° Marie de Dammartin ; enfans : Jean, Mathilde, femme de Jean de Garlande.

1251. Jean III de Pierrepont, comte dud. : femme, Isabeau de Mercœur.

1285. Jean IV, de Pierrepont, comte dud.,

leur fils ; femme, Jeanne de Dreux ; enfans : Jean, Béatrix, femme d'Aumaury de Craon ; Marie, femme de Jean de Châteauvillain.

1302. Jean V de Pierrepcnt, comte dud. et de Braine par sa mère ; femmes : 1° Alix de Lorraine ; 2° Marguerite de La Bove ; 3° Marguerite de Beaumez ; enfans : Robert, Jean, seign. de Pierrepont ; Hugues le fut après lui ; Simon, comte de Braine ; Béatrix, femme de Louis de Sancerre ; Jeanne, femme de Charles de Montmorenci.

1346. Robert III de Pierrepont, comte de Roucy, seign. de Neufchâtel, Nizy, Montaigu, Sissonne, Ste-Preuve et Pierrepont ; femme, Marie d'Enghien ; enfant, Isabelle, qui porta ces terres au suivant.

1363. Louis de Namur. Au bout de quelques années Isabelle poursuivit son divorce, et en attendant elle vendit le domaine de Roucy à

1380. Louis d'Anjou, roi de Sicile.

1387. Simon de Pierrepont, comte de Braine, de Roucy par retrait féodal ; femme, Marie de Châtillon-Rozoy ; enfans : Hugues, Jean, évêque de Laon ; Simon, seign. de Pontarcy ; Marguerite, femme : 1° de Gaucher de Châtillon ; 2° de Robert de Coucy-Pinon ; 3° d'Hugues de Clary ; Marie, femme de Jacques d'Enghien, seign. de Faignolles.

1392. Hugues II de Pierrepont, comte de Roucy et de Braine ; femme, Blanche de Coucy-Montmirail ; enfans : Jean, Hugues, seign. de Pierrepont ; Marguerite, femme de Thomas de Saluces ; Jeanne, femme : 1° de Robert de Sarbruck ; 2° de François d'Albret, seign. de St-Bazille ; Claude, femme de Gobert de Grand-Pré ; Jacqueline, abbesse de St-Pierre de Reims ; Blanche, femme de Louis de Bourbon-Vendôme.

1395. Jean VI de Pierrepont, comte de Roucy et de Braine ; femme, Elizabeth de Marcoussis ; enfant, Jeanne, qui porta ces domaines au suivant.

Les armes des comtes de Roucy de la maison de Pierrepont ont varié plusieurs fois. En dernier lieu ils adoptèrent : *d'or, au lion d'azur*

1415. Robert de Sarbruck ; enfans : Jean, Amédée, comte de Braine ; Michel, mort jeune ; Jeanne, femme de Christophe de Barbançon ; Marie, femme de Jean de Melun.

1439. Jean VII de Sarbruck, comte de Roucy, vidame du Laonnois ; femme, Catherine d'Orléans ; plusieurs enfans, tous morts jeunes, plus un bâtard nommé Louis, auquel il donna la terre de Sissonne. Roucy revint à son neveu.

1497. Robert de Sarbruck, comte de Braine ; femme, Marie d'Amboise ; enfans : Amédée, Philippe, femme de Charles de Silly de la Roche Guyon ; Catherine, qui porta Roucy au suivant ; Guillemette, femme de Robert de La Marck, seign. de Fleurange ; elle lui porta Neufchâtel et Sissonne.

1504. Antoine de Roye, seign. de Muret, comte de Roucy par sa femme Catherine de Sarbruck ; il fut tué à Marignan.

1515. Amédée de Sarbruck, comte de Braine et de Roucy, vidame du Laonnois ; femme, Renée de La Marck ; enfans morts jeunes.

1526. Catherine, veuve d'Antoine de Roye, sœur du précédent, comtesse de Roucy par partage ; enfans ; Amé ou Amédée, Jean, Marie, morts jeunes ; Charles.

1542. Charles de Roye, comte de Roucy et de Braine, sire de Commercy, seign. de Pierrepont, Nizy, Chacrise, Aulnois, Loisy, Briquenay, Hartennes, Coulommiers, Taux, Villemontoire, Nanteuil-sous-Muret, vidame du Laonnois ; femme, Madeleine de Mailly ; enfans : Charles, mort jeune ; Eléonore, femme de Louis de Bourbon, prince de Condé ; Charlotte.

1552. Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Roucy, seign. de Pierrepont et vidame du Laonnois par sa femme.

1569. François Ier de La Rochefoucault, prince de Marsillac comte de Roucy par son mariage avec Charlotte de Roye ; enfans : Josué, Henri et Jean morts jeunes ; Benjamin, Charles, Madeleine, femme de Just de Tournon, comte de Roussillon ; Isabelle, femme de : 1° Jean-Louis de La Rochefoucault ; 2° Henri de Beaufrémont.

1572. Josué de Roye de La Rochefoucault, comte de Roucy. Il fut tué à la bataille d'Arques.

1589. Charles de Roye de La Rochefoucault, comte de Roucy, baron de Verteuil, vidame du Laonnois ; femme, Claude de Gontaut, enfans :

François, Charlotte, femme de Louis de Champagne.

1605. François II de Roye de La Rochefoucault, comte dud.; femme, Julienne de la Tour d'Auvergne; enfans : Frédéric-Charles, Henri, vidame du Laonnois; Elizabeth et Charlotte, mortes jeunes.

1680. Frédéric-Charles de Roye de La Rochefoucault, comte de Roucy; femme, Elizabeth de Durfort; enfans : François, Charlotte, gouvernante des enfans du roi d'Angleterre; Guy, vidame du Laonnois; Henriette, femme de milord Strafford; Charles, comte de Blanzac; Sophy-Charles, mort jeune; Louis dit le marquis de Roye, lieutenant général des galères de France; Marthe et Isabelle, abbesses de St-Pierre de Reims; Barthélemi dit le marquis de La Rochefoucault, lieutenant général des armées; Eléonore-Christine, femme de Jérôme de Pontchartrain; Marie, abbesse du Paraclet; Frédéric-Guillaume, pair d'Irlande sous le nom de lord Lisfort; Emilie, Henriette, Isabelle.

1690. François III de Roye de La Rochefoucault, comte dud.; femme, Catherine d'Arpajon; enfans : François, Françoise-Marguerite, abbesse de N.-D. de Soissons; Elizabeth-Catherine et Charlotte-Eléonore, religieuses dans la même maison; Frédéric-Jérôme, archevêque de Bourges.

1721. François IV de Roye de La Rochefoucault, comte dud., vidame du Laonnois; femme, Marguerite-Elizabeth Hugues; enfans : Marthe-Elizabeth, qui porta Roucy dans la maison de Bethune-Charrost; Françoise-Pauline, femme d'Antoine, duc de Biron; et 3 autres enfans morts jeunes.

1735. François-Joseph de Bethune-Charrost, comte de Roucy par son mariage avec Marthe-Elizabeth, fille du précédent; enfans : Armand-Joseph et une fille morte au berceau.

1739. Marthe-Elizabeth de Roye de La Rochefoucault, duchesse d'Ancenis, comtesse de Roye et de Roucy, baronne de Pierrepont et Nizy, vidamesse du Laonnois, dame d'Au[illegible] jusqu'à la majorité de son fils.

1750. Armand-Joseph de Bethune, duc de Charrost, comte de Roucy, lieuten.-général de Picardie; femme, Louise-Suzanne-Edmée Mart[illegible]

Les premiers comtes de Roucy eurent sous eux des vicomtes dont un seul est connu.

1126 Letold, vicomte de Roucy.

Rouez, autrefois Roez, *Rudulphi vadum*. — Hameau dépendant de Viry. — Il fut donné, en 1132, par l'église de Noyon à l'abbaye de Cuissy, qui y établit une prévôté en 1199. Cette prévôté fut transportée à Genlis en 1427.

ROUGERIES. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans un vallon près du Vilpion, à 28 k. au N. de Laon et à 8 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, avec Voharies, 8 charrues, 30 arp. de prés, 9 arp de bois. — Population : 1760, avec Voharies, 246 h. (55 feux); 1800, sans Voharies, 323 h.; 1818, 339 h.; 1836, 373 h.; 1856, 321 h.

Au 18e siècle, il y avait une fabrique de papier à Rougeries.

Seigneurs de Rougeries.

1165. Pierre de Rougeries, fils d'Ermentrude; Brunesende, sa sœur.

1309. Jean de Rougeries.

1453. Charles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux, et de Rougeries par acquisition.

1555. Raoul de Fay d'Athies, fils d'Antoine, seign. de Marfontaine, seign. de Rougeries et Voharies.

1575. Marguerite de Cochet, veuve de Jacques de Fay ci-dessus, épouse Franç. de Proisy, seign. de la Bove, et lui porte Rougeries, etc.

1690. Emmanuel de Proisy, seign. de Marfontaine et Rougeries. Il n'eut qu'une fille qui porta ces terres à Emmanuel-Joseph d'Hallencourt (V. Marfontaine).

En dernier lieu, le duc de Noailles.

ROUPY, *Rupeium* (11e siècle), *Roupiacum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur le point culminant d'une vaste plaine crayeuse, d'où lui vient sans doute son nom (*rupes*, élévation, hauteur), à 50 k. au N.-O. de Laon et 9 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1698, 300 h.; 1800, 390 h.; 1836, 680 h.; 1856, 609 h.

En 1045, Othon, comte de Vermandois, donna à St-Prix deux grandes manses sises à Roupy. — L'autel de ce village fut donné par Radbod, évêque de Noyon, à l'église de St-Quentin, en 1090.

Seigneurs de Roupy.

1076. Hugues de Roupy.

1090. Deodat, seign. dud., donna l'autel de Roupy à Radbod, évêque de Noyon.

1144-45. Robert de Roupy; femme, Oda; enfans : Gérard, Jean.

1165. Girard (Gérard), seign. de Roupy?

1189. Baudoin de Roupy, frère du suivant?

1230. Thomas de Roupy, chanoine de St-Quentin (V. Moy).

1258. Gilles Lebrun, dit de Trasignies, échange sa terre d'Ambleny contre celle de Roupy appartenant au roi. Il prit part à la guerre de Sicile, et ce fut lui, dit-on, qui tua Mainfroid en 1268.

Dès 1630, l'abbaye de Royaumont près Senlis.

ROUVROY, ROUVEROY, *Ruverium*, *Ruvereum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, situé près de la Somme, à 47 k. au N.-O. de Laon et 4 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui des canton et arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 138 h.; 1836, 176 h.; 1856, 197 h.

Il est pour la première fois question de ce village dans une charte de 986, par laquelle Albert, comte de Vermandois et abbé de St-Quentin-en-l'Isle, céda à cette maison le cours d'eau depuis Harly jusqu'à Rouvroy.

Seigneurs de Rouvroy.

1060. Olivier de Rouvroy, chev.

1110-44. Olivier II de Rouvroy.

1165. Pierre, chev. de Rouvroy, ne laissa que deux filles. Se voyant accablé de maladies, il se retira cette année à Homblières.

1204. Jean de Rouvroy; enfant? Hériberte.

1210. Oger, seign. de St-Simon, par sa femme Hériberte de Rouvroy.

1211. Mathieu, chevalier dud, leur fils; femme, N. de Béthencourt; enfans, Guy, Jarremond.

1224. Jean de Rouvroy, chev.; femme, Marie; enfant, Alphonse, seign. de Tricot.

1250-69. Monseigneur Gobert de Rouvroy. Sa sœur avait épousé Oudard d'Essigny-le-Petit.

12.. Guy, seign. dud.; femme, Péronne de Moy; enfans, Jean, Mathieu.

1310. Jean II de Rouvroy; femme, Marguerite le Clieux de St-Simon; enfans : Gaucher, seign. de St-Simon, Gilles. Jean se retira en 1315 au royaume de Naples, auprès du roi Robert.

1315. Gilles de Rouvroy; femme, N. Floques; enfans : Gilles, Antoine.

13.. Gilles II de Rouvroy.

1339. Mathieu II de Rouvroy, dit le Borgne. Femme, Marguerite de St-Simon, qui lui apporta ce domaine après la mort de Jacques II de St-Simon, son frère. Dès ce moment, Rouvroy n'eut plus d'autres seign. que ceux de St-Simon (V. ce mot).

Il y avait autrefois à Rouvroy le fief du *Bassinet*.

ROUVROY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre, à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 18 charrues, 150 arp. de prés, 12 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 376 h. (84 feux); 1800, 376 h.; 1818, 483 h.; 1856, 467 h.

ROUY, *Royacum*, *Roeium*. — Hameau dépendant d'Amigny. — Ce hameau appartenait autrefois au chapitre de Laon. Au commencement du 13e siècle, sur les réclamations des habitans jaloux de voir ceux des villages voisins affranchis de la servitude, les chanoines se décidèrent à leur faire quelques concessions, dont la plus considérable fut la suppression de la morte-main. Les habitans de Rouy achetèrent ces concessions cent sous *forts*. — Charles-le-Chauve eut une résidence à Rouy, et y tint au 9e siècle une assemblée des grands du royaume. — Au siècle dernier, on a trouvé sur le terroir de ce hameau des médailles, des fers de lance et des armures. — Rouy a été jadis un fief important.

1300. Renaud, seign. de Rouy; femme, Agnès. Ils fondèrent, en 1304, les chartreux de Noyon.

Vers 1540. Antoine de la Fons, écuyer, seig. de Rouy, archer des ordonnances du roi, chambellan du Vermandois. Femme, Marie de Mailly.

15.. Nicolas de la Fons, leur fils, seign. dud., conseiller du roi.

1605. Adrien de la Fons, seign. dud., Petit-Essigny et Mortain, chambellan du Vermandois.

16.. Antoine II de la Fons, chev., seign. desdits et de la Plesnoy, capit. de 50 hommes des ordonnances; enfans : Charles, et deux autres servant dans l'artillerie, tués au service.

16.. Charles de la Fons, seign. dud., gouverneur de Guise, qu'il défendit contre les Espagnols en 1650. Ceux-ci brûlèrent son château de la Plesnoy par vengeance.

Vers 1650. Georges de Héricourt, seign. de Rouy et Wassigny (V. ce mot).

1680. Louis-Hercule de Rouvroy, chev., seig. des Grand et Petit-Rouy, femme Marie le Fournier de Vargemont; enfant, Marie, femme de J.-B. de Vielchastel.

Vers 1750. Louis de Hannocq, vicomte des Grand et Petit-Rouy; femme, Madeleine-D... de Rouvroy; enfant, Marie-Madeleine-D..., femme de Louis-Valerand des Fossés.

ROVECOURT. Voyez ROCOURT.

ROY. — Hameau dépendant de Mortefontaine. — Les habitans, serfs du roi, furent affranchis en 1255 par St Louis, à la condition qu'ils n'entreraient, par mariage ou autrement, sous la domination d'aucun autre seigneur sans retomber aussitôt en servitude, et de lui payer chacun une rente annuelle de 12 deniers parisis (V. Mortefontaine).

ROYAUCOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge étroite, à 10 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 2 charrues, 36 arp. de prés, 80 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 224 h. (50 feux); 1800, 154 h.; 1818, 198 h.; 1836, 234 h.; 1856, 256 h.

Seigneurs de Royaucourt.

1535. Pierre de la Viéville, guidon du roi de Navarre, seign. de Royaucourt et Chailvet

1661. Charles, duc de la Viéville, conseiller du roi. Il vendit cette terre avec Chailvet à

16.. Claude Parat, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, s. de Chailvet, Royaucourt, etc.

1677. Pierre Parat, écuyer, son fils, seign. desd.

1700. Nicolas Lemercier (V. Chailvet).

En dernier lieu, M. de Saigne était seign. de Royaucourt.

ROZET, ROZAY-St-ALBIN, autrefois ROSOY-St-AUBIN, *Rozetum ad Sanctum Albinum*, *Roseium* (13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé sur la rive droite de l'Ourcq, à 71 k. au S. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Albin. — Culture en 1760, 6 charrues, rapportant 1/3 froment 2/3 méteil et seigle, 12 arp. de vignes, 47 arp. de prés, 141 arp. de bois. — Population : 1760, 31 feux; 1800, 246 h.; 1818, 277 h.; 1836, 388 h.; 1856, 386 h.

Seigneurs de Rozet-St-Albin.

1209. Jean *de Roseio*.

1308. Enguerrand de Morgny, sire de Rosoy; femme, Isabelle.

13.. Monseigneur Simon de Rosoy.

1340. Gilles de Rosoy, écuyer, son fils; femme, Aélide de Pavent.

1539. Ant. de Conflans, vicomte d'Oulchy, seign. de Rozet (V. Oulchy).

1575. Antoine Duprat.

A la fin du 16e siècle, les Coucy-Vervins devinrent seigneurs de Roset-St-Albin. Cette terre échut à Isabeau, fille de Jacques II de Coucy, s. de Vervins, laquelle la porta en mariage à René du Bec, chev. des ordres du roi, capit. de 50 hommes d'armes de ses ordonnances vers 1619.

1674. N. de Joyeuse, lieut. génér. des armées, seign. dud.

1694. Le comte de Joyeuse, capit. de fusiliers, seign. dud.

En dernier lieu, le comte de Damas, seign. du Plessis-Huleu, l'était aussi de Roset-St-Albin.

ROZIÈRES, *Roseriæ*, *Rosariæ*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à mi-côte d'une colline élevée, à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Culture : en 1760, sans Ecuiry, 4 charrues rapportant froment, méteil et seigle par tiers, 40 arp. de vignes, 18 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, sans Ecuiry, 14 feux; 1800, 165 h.; 1818, 137 h.; 1836, 186 h.; 1856, 196 h.

Ce village appartenait autrefois à l'évêché de Soissons.

Seigneurs de Rozières.

1241. Eudes de Rozières.

12.. Widon de Rozières.

1291. Isabeau de Rozières; Miles ou Milet, son fils.

1350. Noble homme Hardouin de Rosières. Soupçonnant qu'un certain Barthélemi Lombard cherchait à suborner sa fille, Hardouin le surveilla et l'ayant vu sortir de la chambre de sa fille, il le poursuivit et le blessa d'un coup d'épée; cela n'empêcha pas Barthélemi de s'introduire de nouveau dans la maison d'Hardouin qui, dans sa colère, le jeta sur un lit, et aidé de son fils Jean, lui coupa une veine et le fit périr. A la suite de cette affaire, Hardouin et son fils s'exilèrent pour éviter le châtiment qui les attendait; mais le roi leur fit grâce en 1352.

Fief de la Montagne, à Rozières.

1540. Thomas de Mouchy.

Ce fief fut réuni au domaine du Valois en 1541.

Rozières. — Cette ferme dépendant de Coucy-la-Ville, formait autrefois une paroisse séparée avec le Bac. — Vers 1125, Mélissende, dame de Coucy, fit bâtir une église à Rozières, et Thomas de Marle, son mari, donna ce hameau à l'abbaye de Prémontré avec une charrue de terre.

ROZOY-GATEBLED, *Rosetum in Briâ*. — Petit village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur un haut plateau, à 100 k. au sud de Laon et 20 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Thibaut. — Culture en 1760, 11 charrues comprenant 880 arp. de terres, 70 arp. de prés, 15 arp. de bois broussailles. — Population : 1760, 34 feux ; 1788, 178 h. ; 1800, 200 h. ; 1818, 200 h. ; 1836, 174 h. ; 1856, 159 h.

En 1076, Hugues de Chât.-Thierry donna l'autel de Rozoy à St-Jean-des-Vignes.

Seigneurs de Rozoy-Gâtebled.

Vers 1460. Emeri de Conflans, seig. de Rozoy, deuxième fils de Barthélemi de Conflans, seign. de Vielsmaisons. Il mourut sans postérité vers 1495.

1509. Claude Witard, seign. de Rozoy-Gâtebled, Belval, Berolles, conseiller au siége présidial de Château-Thierry, traducteur distingué.

1780. M. Bochet, seign. dud.

En dernier lieu, M. de Montferrand.

ROZOY-LE-GRAND, autrefois ROZOY-LÈS-OULCHY ou AUCHY, *Rosetum majus*. — Village de l'ancien Valois, situé à l'entrée d'une petite gorge, à 60 k. au sud de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Courdoux, 14 charrues, terres fortes produisant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 4 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 225 arp. de bois, beaucoup d'arbres fruitiers. — Population : 1760, sans Courdoux, 73 feux ; 1800, avec Courdoux, 397 h. ; 1818, 450 h. ; 1836, 511 h. ; 1856, 425 h.

Ce village appartenait jadis à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes de Soissons.

Des anciens seigneurs de Rozoy-le-Grand nous ne connaissons que les suivans :

1262. Pierre, écuyer, seign. de Rozoy-lès-Oulchy ; femme, Sibille.

1660. Charles du Jay, sieur de Rozoy.

ROZOY ou ROSOY-SUR-SERRE, *Rosetum ad Saram*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de la Serre, à 45 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 16 charrues, 240 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : 1760, 1,142 h. (254 feux) ; 1800, 1,458 h. ; 1818, 1,464 h. ; 1836, 1,692 h. ; 1856, 1,671 h.

Rozoy est fort ancien ; il en est fait mention dès le 6e siècle dans le récit des miracles de St Gibrien. On y voyait dès le 11e siècle un château-fort dont le donjon,

de forme octogone, s'élevait sur une butte artificielle auprès de l'église. Les habitans de Rozoy, Rouvroy, Parfondeval, Rocquigny et St-Jean-aux-Bois étaient tenus de faire la garde dans ce château. Ce bourg était lui-même entouré de murs. — Rozoy eut beaucoup à souffrir en 1558 des partis espagnols qui battaient la campagne. En 1617, les confédérés qui s'étaient rendus maîtres de ce bourg l'année précédente, en furent chassés par le duc de Guise. Les Espagnols s'emparèrent de Rozoy en 1651, l'occupèrent pendant près de deux mois et le ruinèrent. Deux ans après, il fut pillé par les troupes de Condé. En 1698, un incendie consuma une partie du bourg et l'Hôtel-Dieu tout entier. Un second incendie y réduisit en cendres 222 habitations, le 3 mai 1785. — Rozoy a possédé jusqu'à 3 églises. La première et la plus ancienne, dédiée à la Vierge, s'élevait sur la rive droite de la Serre, ce qui a fait conjecturer que ce bourg était primitivement placé de ce côté ; la seconde, dite de Ste-Catherine, sert aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville ; et la troisième, ancienne collégiale des chanoines sous le vocable de St Laurent, sert maintenant de paroisse. — Un chapitre fut fondé à Rozoy en 1018 par Hilgaud, seigneur du lieu. Les chanoines, d'abord au nombre de 15, furent, au 13ᵉ siècle, portés à 29 par le dédoublement des prébendes. Il y avait de plus 14 chapelains. Ce chapitre fut toujours l'un des mieux rentés du pays, et en 1790 ses revenus s'élevaient encore à 60,000 livres, charges déduites. — Rozoy possédait jadis une maladrerie, et dès l'an 1176, on y voyait un hôpital dit de St-Nicolas dont les biens furent réunis plus tard à celui de Marle. Depuis cette réunion, les habitans de Rozoy prétendent avoir droit à deux lits dans l'hôpital de Marle. Un hôtel-Dieu y fut établi en 1259 par Aélide, dame du lieu. — Il y avait autrefois une manufacture de draps à Rozoy. Au moment de la révolution, ce bourg possédait deux maîtres d'école pour l'instruction des enfans pauvres. Deux sœurs Marquette y avaient été fondées en 1720 pour enseigner les filles, par deux chanoines nommés Remi Basin et de la Motte. Une foire franche y fut établie au 15ᵉ siècle, le jour de la St Laurent. — Rozoy a été le témoin d'une des plus anciennes tentatives que l'on ait faites pour s'élever dans les airs. Un nommé Oger, chanoine de St-Laurent, voulut, au 17ᵉ siècle, essayer des ailes qu'il s'était faites pour voler. Il s'élança du haut du donjon muni de son appareil ; mais l'un des ressorts s'étant cassé, il fut précipité dans le fossé d'une hauteur de 200 pieds. Il eut la chance de ne recevoir que quelques contusions dans sa chute.

Ce bourg est la patrie de Jean de Rozoy, abbé de Prully en 1386, et d'Hugues Sureau du Rosier, ministre protestant célèbre au 16ᵉ siècle.

On a : *Notice historique sur Rozoy*, par M. Martin Vignon.

Seigneurs de Rozoy.

La terre de Rozoy portait autrefois le titre de châtellenie. Elle comprenait, outre ce bourg, 23 villages voisins. Lorsqu'un nouveau seigneur prenait possession de ce domaine, les habitans lui devaient, en forme de cadeau, une somme de cent livres le jour de sa première entrée dans le bourg, même somme quand son fils aîné était reçu chevalier, et quand il mariait sa fille aînée. Ces cadeaux se nommaient *dons de loi.*

1018. Hilgaud, seign. de Rozoy.

1090. Roger, seign. dud. Il prit part à la première croisade.

11.. Eudes, chev. de Rozoy *le Château*.

1113. Gérard, *prince* de Rozoy; Guy, son frère.

1115. Clarembaud de Rozoy, son fils; femme, Elizabeth de Namur, fille de Sibille, qui épousa Enguerrand Ier de Coucy du vivant de son premier mari; enfans: Simon, mort jeune; Renaud, Roger, évêque de Laon en 1174; Alix, femme de Gilles de Chimay; Isabeau, femme de Philippe d'Hauterive; Osilie, Aélide.

1141. Renaud, seign. de Rozoy et Monloué; femmes: 1° Clémence de Roucy, dont Roger, Isabelle ou Elizabeth; 2° Julienne de Rumigny, dont Nicolas, seign. de Brunehamel, Valbert?

1190. Roger II, seig. dud. et de Chaumont; femmes: 1° Lora; 2° Aélide d'Avesne; enfans: Roger, Aélide, femme de Raoul d'Oudenarde; Mahaut, abbesse de Montreuil? Julienne, femme de Gobert d'Apremont; Clémence, femme du comte de Salm.

1221. Roger III, seign. dud., avoué de Chaourse; femmes: 1° N. de Coucy; 2° N. de Henseberghes; 3° Aélide de Montmorenci. Roger périt à Mansourah en 1248 ne laissant pas d'enfans. Ses domaines revinrent à sa sœur Aélide qui avait épousé le suivant.

Les armes de cette famille étaient: *d'argent à 3 roses de gueules*.

1249. Raoul d'Oudenarde.

1265. Jean d'Oudenarde, son fils, seign. de Rozoy. Se voyant sans enfans, il vendit cette terre au roi en 1269, à la condition qu'il en jouirait sa vie durant. Le roi l'échangea en 1289 avec celle de Château-Porcien contre le domaine de Châtillon-sur-Marne, qui appartenait à Gaucher V de Châtillon, connétable de France, et en attendant le décès de Jean d'Oudenarde, il assigna à ce même Gaucher une rente de 1,123 liv. 16 deniers en remplacement des revenus de la terre de Rozoy évalués à cette somme.

1289. Gaucher V de Châtillon, seig. de Crécy, Crèvecœur, Marigny, Gandelus, Pontarcy et de Rozoy; femmes: 1° Isabeau de Dreux; 2° Elissende de Vergy; 3° Elizabeth de Rumigny; enfans: Gaucher, comte de Porcien; Jean, seign. de Gandelus et Marigny, grand maître de France; Hugues, Guy, seign. de Fère-en-Tardenois; Marie, femme de Guichard de Beaujeu; Jeanne, femme de Gautier de Brienne, duc d'Athènes; Isabeau, abbesse de N.-D. de Soissons.

1329. Hugues de Châtillon, seign. de Rozoy et Pontarcy, vidame du Laonnois; femme, Marie de Clacy. En 1328, Hugues fonda dans l'Hôtel-Dieu de Reims une place pour l'entretien d'un malade de Rozoy.

1336. Gaucher VI de Châtillon, seign. dud. et de Clacy, vidame du Laonnois; femme, Marie de Coucy; plusieurs filles.

1351. Marie de Coucy, sa veuve, dame de Rozoy.

1384. Pierre de Craon, seign. dud. par sa mariage avec Jeanne de Châtillon, fille des précédens; enfant, Antoine. Pierre de Craon, accusé d'avoir volé cent mille ducats au roi de Sicile, fut banni du royaume, ses terres saisies mais pour empêcher une confiscation, il s'empressa de vendre le domaine de Rozoy au suivant.

1387. Enguerrand d'Eudin, conseiller du roi. A la mort d'Enguerrand arrivée en 1391, le roi considérant que la terre de Rozoy était située sur les frontières du royaume, la retira par droit de préférence en en remboursant le prix. Il la donna ensuite au suivant en récompense de ses services.

1424. Charles de Bourgogne, comte de Nevers, seign. de Douzy; femme, Marie d'Albret, sans enfans. Ils firent une fondation de 50 liv. de rente destinée à doter chaque année une fille pauvre de leur domaine. A cet effet, tous les ans, au jour de Pâques, on choisissait dans les villages dépendans du comté de Rozoy, cinq jeunes filles qui devaient tirer au sort pour savoir à qui d'entr'elles serait adjugée cette rente de 50 livres.

1464. Jean de Bourgogne, frère du précédent, seign. de Rozoy. N'ayant eu qu'une fille Charlotte qui épousa Jean d'Albret, seign. d'Orval, Jean de Bourgogne donna le domaine

de Rozoy à un fils naturel nommé Philippe qu'il avait eu de la demoiselle de Guistelle.

Vers 1473. Philippe, bâtard de Bourgogne, seign. de Rozoy; femme, Marie de Roye. Leur fille Marie dite de Nevers, porta Rozoy au suivant. Quant à Philippe, il se retira après la mort de sa femme dans une maison de franciscains et y mourut en 1522.

14.. Philippe de Halluin, seign. de Piennes et de Rozoy par sa femme. Après eux, ce domaine revint au suivant.

1509. Jean d'Albret, seign. d'Orval, qui avait épousé Charlotte, fille de Jean de Bourgogne ci dessus. Leur fille Françoise le porta en mariage à

1524. Jean de Foix, seign. de Lautrec, tué en 1528 devant Naples; enfans : Gaston, François, mort jeune; Henri, Claude, femme de Claude de Laval-Montmorenci.

1528. Gaston de Foix, seign. dud.; sans enfans.

1540. Henri de Foix, son frère, seign. dud.; aussi sans enfans. Ses biens revinrent à sa sœur Claude qui avait épousé

1541. Claude de Laval-Montmorenci. Ils n'eurent qu'un fils qui mourut en naissant et qui fit périr sa mère. Le domaine de Rozoy revint à Marie d'Albret, grand'tante de Claude ci-dessus, laquelle avait épousé

15.. Clarles de Clèves, comte de Nevers. Il mourut en 1561, prisonnier au Louvre.

1561. François de Clèves, leur fils, duc de Nevers, seign. de Rozoy. Il périt à la bataille de Dreux sans laisser d'enfans.

1562. Jacques de Clèves, seig. dud.; femme, Diane de la Marck, également sans enfans. Ses domaines revinrent à sa sœur Henriette, femme du suivant.

1564. Louis de Gonzague, prince de Mantoue. Les terres de Rozoy et Rethel furent érigées pour lui en duché-pairie,

1595. Charles de Gonzague, leur fils, seign. dud.; femme, Catherine de Lorraine.

1637. Charles II de Gonzague, leur fils, seign. dud.; femme, Marie de Mantoue.

16.. Charles III de Gonzague, seign. dud.. femme, Isabelle d'Autriche. Charles de Gonzague vendit en 1659 tout ce qu'il possédait en France. Les terres de Rozoy et Rethel furent achetées par le cardinal de Mazarin, et en 1662 le roi les érigea de nouveau en pairie sous le nom de Mazarin, en faveur du duc de la Meilleraie qui avait épousé la principale héritière du cardinal, érection qui eut lieu sous la condition de prendre son nom et ses armes.

1662. Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, comte de Marle et de La Fère, seig. de Rozoy, etc.; femme, Hortense Mancini.

1713. Paul-Jules de la Meilleraie, leur fils aîné, seign. dud.; femmes : 1° Félicité-Charlotte-Armande de Durfort; 2° Françoise de Mailly.

17.. Guy-Paul-Jules de la Meilleraie, seig. dud. et St-Gobain; femme, Louise-Françoise de Rohan-Soubise. Il n'eut qu'une fille, Charlotte-Antoinette, femme d'Emmanuel de Duras, laquelle mourut en couches en 1735 avant son père. Sa fille Louise-Jeanne épousa en 1747, à l'âge de 12 ans, Louis-Marie-Guy, marquis de Villequier, fils du duc d'Aumont.

Rue-de-Bohain (La). — Hameau dépendant de Lemé. Il fut bâti au 16e siècle par Robert de Coucy, abbé de Foigny.

Rue-des-Bouleaux. — Hameau autrefois situé sur le terroir de Lemé, aujourd'hui détruit.

Rue-des-Marmouseaux. — Hameau situé autrefois sur le terroir de Lemé, aujourd'hui détruit.

Rue-des-Préaux (La). Hameau dépendant de Lemé. Il fut bâti au 16e siècle par Robert de Coucy, abbé de Foigny.

Rue-des-Roys (La). — Hameau dépendant de Landouzy-la-Cour. Il tire son nom du sieur Louis Leroi qui, le premier, prit à ferme ce lieu appartenant aux religieux de Foigny.

Ruvet. — Hameau dépendant de Charly. Il formait autrefois une paroisse à part, où l'on comptait en 1760, 23 feux, 9 charrues, 40 arp. de prés, 55 arp. de bois.

S

Saari ou **Saéri**. Voyez **Sery-lès-Mézières**.

SACONIN, *Sacconiacum* (12e siècle), *Salconium*, *Salconum*, *Saconia* (13e siècle). — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans un vallon étroit, à 50 k. au S.-O. de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, Sts Gervais et Protais. — Culture en 1760, 10 charrues ne rapportant que du froment, 12 arp. de vignes, 25 arp. de prés. — Population : en 1760, 52 feux; 1800, 224 h.; 1818, 191 h.; 1836, 218 h.; 1856, 202 h.

Ce village appartenait jadis à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

Seigneurs de Saconin.

Au 18e siècle, la seigneurie consistait en une cense composée de maisons, bâtimens, jardins, pourpris, 3 muids et demi de terres, dîmes et terrage, moulin, four, 3 arp. de vignes, un pichet de bois, 2 arp. de prés, la mairie avec droit de rouage, vinage, forage, cens portant lods et ventes, un étang d'un arpent, justice haute, moyenne et basse avec droit de vicomté.

Des anciens seigneurs de Saconin, nous ne connaissons que le suivant.

1240. Robert de Vaux, chev. de Mercin, Vaux et Saconin.

Sacy. — Hameau dépendant de St-Christophe à Berry. L'abbaye de St-Médard-lès-Soissons en possédait la seigneurie avant la révolution.

Sagnière, autrefois **Sanières**, *Salneriæ*. — Ferme dépendant de Tupigny. Il en est question dès l'année 921 dans un diplôme de Charles-le-Simple. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Marolles.

Sailly. — Forge dépendant de Wattigny. C'était jadis un château qui fut bâti en 1622 par un particulier de ce nom.

SAINS, *Sancti*. — Bourg de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée, à 35 k. au N. de Laon et 12 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Louis. — Culture en

1760, 20 charrues, 406 arp. de bois. — Population : 1760, 1,600 h. (354 feux); 1800, 1,797 h.; 1818, 2,041 h.; 1836, 2,248 h.; 1856, 2,534 h.

Le nom de ce village devrait s'écrire *Saints*, puisqu'il doit, dit-on, sa naissance à trois corps de saints qui furent découverts sur son emplacement en l'année 555. Ces reliques étaient, à ce qu'il paraît, celles de St Gentien, St Victorice, et St Fuscien. Celles de St Gentien furent conduites à Corbie, celles de St Victorice à St-Quentin, et celles de St Fuscien dans l'abbaye de ce nom, près d'Amiens. La nouvelle de cette découverte s'étant répandue, des pélerins accoururent de toute part et élevèrent en ce lieu quelques cabanes qui donnèrent naissance au bourg actuel. Nous devons dire, toutefois, que l'on attribue aussi cette histoire au village de Sains en Amiénois.

Seigneurs de Sains.

1120. Mathieu, seign. de Sains; femme, Agnès.

1160. René de Guise, seign. dud., Flavigny-le-Grand et Etréaupont; femme Sibille, *aliàs* Isabelle ou Elizabeth; enfans : Godefroi, René, Guy, seign. de Valers, (Voyez ses armes, planche 2°); Gilles, seign. d'Etréaupont. René fonda une chapelle dans l'église de Sains en 1199, au moment de sa mort.

1199. Godefroi, seig. dud.; femmes : 1° Marie de Ham, dont René; 2° Agnès ou Elizabeth, dont Godefroi, Guy, Elizabeth, Jean, Pierre, Marguerite. Godefroi se croisa en 1202 et revint de la Terre-Sainte.

1223. René II, seign. dud., d'Andigny et de Villers qu'il tenait en fief du roi; femme, Elisende; enfans : Jean, Guy, seign. de Vallers; René, seign. d'Andigny. René se croisa contre les Albigeois, en 1226.

1246. Jean, seign. dud; femme, Jeanne.

1249. Pierre, seign. dud., fils de Godefroi.

Vers 1280. Jean de Moy, seign. dud., fils de Jean de Moy.

1346. Gérard de Sains, gouverneur de Guise.

1347. Jacques de Sains, id.

1452. Philippe de La Viéville, seig. de Sains ?

1504. Claude de Bossut, seign. d'Ercri, baron de Sains.

1760. N. Foreau de Bois-Léger, seign. dud.

1789. M. de Montaigle.

SALSOGNE, CHALESSOIGNE (13e siècle), *Salsognia*. — Hameau dépendant de Ciry. Il fut longtemps une paroisse à part, où l'on comptait, en 1760, 50 feux, 4 charrues, 25 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 10 arp. de bois et beaucoup d'arbres fruitiers. — Cette terre fut vendue en 1267, avec Ciry et Sermoise, à l'abbaye de St-Médard (Voyez Ciry).

Seigneurs de Salsogne.

15.. Claude d'Auquoy, seign. de Salsogne.

1530. Jacques de la Bretesche; femme, Pierrette d'Auquoy, qui lui apporta probablement la terre de Salsogne; plusieurs enfans.

1535. Jean de la Bretesche l'aîné, seign. de Villeblain et Salsogne; femme, Alizon le Tartarin; plusieurs enfans.

1563. Amé de la Bretesche, seig. de Salsogne, Sermoise, etc.; femme, Crépine de Thuret.

Vers 1573. Jacques de la Bretesche, leur fils aîné, archer de la garde du roi, tué en 1598; femme, Jeanne Dupuis; enfans : Jacques, Alexandre.

1598. Jacques II de la Bretesche, tué au service; sans postérité.

Vers 1616. Alexandre de la Bretesche, conseiller et avocat du roi au grenier à sel de Laon; femmes : 1° Marguerite de Martigny, morte sans enfans; 2° Nicole de Warnet, dont Pierre, Alexandre, religieux à St-Martin.

1650. Pierre de la Bretesche, capitaine de dragons, emporta à la tête d'un régiment le château de Leune à Maëstrich; femme, Anne-

Marie Anbin ; enfans : Pierre, Marie-Anne, femme de Nicolas du Pancet, avocat au parlement de Paris ; Antoine, seign. de Villeblain, d'abord garde de corps du duc d'Orléans, puis, en 1685, président en l'élection de Laon ; femme, Elizabeth Aguet.

1675. Pierre de la Bretesche, commissaire des guerres ; assista au siége de Mayence ; femme, Angélique Caloux ; enfans : Jean-François, Renée-Angélique morte jeune.

1689. Jean-François de la Bretesche, écuyer, seign. de Variscourt, Berlancourt, Bois-Fay, chev. de St Louis, capit. au régiment du Trainel ; femme, Madeleine de Martigny ; six enfans dont deux tués au service ; Alexandre, Charles-François, capitaine au régiment de Guimar, chev. de St Louis ; Marie-Madeleine, femme de Richard O'ffarel, capit. au régiment de Fitz-James ; une fille, religieuse à Fontenelle.

La Bretesche portait : *d'azur, à la tour d'argent.*

1780. M. de Pompry, seign. de Salsogne.

SAMBRE (La). *Sabis*, *Saba*. — Rivière qui prend sa source dans les bois du Nouvion, coule d'abord dans la direction de l'est à l'ouest, puis, faisant un coude à droite, se dirige du sud au nord vers les Pays-Bas, où elle se jette dans la Meuse après un cours d'environ 60 lieues.

Sambre (ruisseau de). Voyez Robissieu.

Sambre (fausse). — On nommait ainsi autrefois un canal de dérivation qui fut ouvert, au commencement du 18e siècle, pour mettre en communication l'Oise et la Sambre par le ruisseau du Braon. Il partait d'Etreux, traversait le bois du Gard et venait se joindre au ruisseau de Robissieu près de Boué.

SAMOUSSY (forêt de), *Salmonciaca silva*. — Au 12e siècle, elle recouvrait tout le territoire compris entre le ruisseau des Barenton et celui de la Souche jusqu'à Chivy-Etouvelles. Elle se subdivisait en plusieurs petites forêts secondaires ou grands bois, parmi lesquels on remarquait *la Selve manoise*, bois qui s'étendait d'Athies jusqu'à Vaux-sous-Laon ; la *forêt Pulvins* ou bois de Corneille, qui recouvrait la vallée d'Ardon entre Presles et Laon, etc. La forêt de Samoussy fut défrichée dans le cours des 12e, 13e et 14e siècles par les communautés religieuses établies à Laon, et en particulier par l'abbaye de St-Martin de cette ville. Ce qu'on nomme aujourd'hui forêt de Samoussy n'est qu'une très-petite partie de l'ancienne forêt de ce nom.

SAMOUSSY, autrefois SALMONCI ou SAUMONCI, *Salmonceium*, *Salmonciacum*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti au milieu de la forêt à laquelle il a donné son nom, à 10 k. à l'est de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 16 charrues, 40 arp. de prés, 2,700 arp. de bois. — Population : en 1760, 112 h. ; 1800, 108 h. ; 1818, 107 h. ; 1836, 143 h. ; 1856, 210 h.

Samoussy tire son nom d'une villa qui fut construite sur une butte au milieu de la forêt, les uns disent par la reine Brunehaut, femme de Sigebert, les autres par la reine Berthe aux longs pieds, qui était née à Laon. *Sala* est un vieux mot signi-

fiant maison de plaisance, et *monceium* veut dire butte, éminence. — Le territoire de Samoussy appartenait originairement au fisc, et les rois des deux premières races aimaient à y résider à cause des facilités que ce lieu présentait pour la chasse. Dès l'an 766, on voit le roi Pépin y célébrer la Pâques. Carloman y mourut au mois de décembre 771. Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve et Lothaire y firent plusieurs séjours, car on a d'eux des chartes datées de Samoussy. Charles-le-Chauve y tint un plaid général en l'année 876. — Au 12e siècle, le domaine de Samoussy était passé dans d'autres mains. Les seigneurs de Montaigu en possédaient une portion, mais la plus grande partie appartenait à Etienne de Bar, évêque de Metz qui, en 1139, à la prière de Guy de Montaigu, doyen de la cathédrale de Laon, l'abandonna en toute propriété aux moines de St-Martin de cette ville, moyennant la faible redevance d'un denier d'or. Malgré les réclamations plusieurs fois élevées par les seigneurs de Montaigu, les moines de St-Martin conservèrent ce beau domaine, et ils en jouissaient encore au moment de la révolution. Ces religieux n'ayant jamais aliéné la seigneurie de Samoussy, ce village n'a point eu de seigneurs laïques. — Quelques savans pensent, avec assez de vraisemblance, qu'une monnaie de Louis-le-Débonnaire, portant ces mots d'un côté : LVDOWICVS IMP., et de l'autre : SALO MON., a été frappée à Samoussy.

SANCY, *Sanciacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'un beau vallon, à 25 k. au S.-O. de Laon et 15 au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Ouen. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : en 1760, 35 feux; 1800, 240 h.; 1818, 274 h.; 1836, 297 h.; 1856, 233 h.

Ce village est la patrie de St Ouen et de St Radon, son frère, qui vivaient l'un et l'autre au 7e siècle. — Il appartenait autrefois à l'abbaye de St-Ouen de Rouen.

Des anciens seigneurs de Sancy nous ne connaissons que les suivans :

Vers 1260. Renaud le Goige, chev. de Sancy; femme, Marguerite; enfant, Jeanne.

1706. Jérôme Hubert, écuyer, seign. de Sancy.

SANIÈRES. Voyez SAGNIÈRES.

SAINT-SANSONS. — C'était jadis une ferme située près de Rozières; elle est aujourd'hui détruite.

SANTIGNY. — Ferme autrefois dépendante de Crépy et aujourd'hui détruite. Au 12e siècle, elle appartenait à l'abbaye de Fervaques qui y établit une petite communauté de sœurs en 1140. Elle passa ensuite à l'abbaye de Bertaucourt; mais, ayant été ruinée par les guerres, l'abbesse de cette maison en vendit le terroir, en 1302, au chapitre de Laon, pour une somme de 2,216 liv. A son tour, le cha-

pitre le vendit en 1331, à la commune de Crépy, pour une redevance annuelle de 70 livres.

SAPONAY, SAPONAI, *Saponiacum*, *Saponetum*, *Saponeium* (12e siècle). — Petit village de l'ancien Valôis ? situé sur un plateau élevé, à 55 k. au sud de Laon et 24 au nord de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. – Culture en 1760, 9 charrues, terres médiocres rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle, 30 arp. de prés, 80 arp. de bois. — Population : en 1760, 53 feux ; 1800, 206 h. ; 1818, 213 h. ; 1836, 263 h. ; 1856, 292 h.

Seigneurs de Saponay.

1153. Hugues de Saponai.

1208 Clarembaud de Saponai ? chev.

1250. Guyard de Saponai, chev..

1286-1305. Jean II de Saponay, écuyer, son fils ; femme, Marie d'Arcy.

1329. Colard de Saponay.

1347. Guillaume de Cramaille, chev., sire de Saponay.

Après lui, la terre de Saponay entra dans les mains des seigneurs de Cramaille (V. ce mot), et y resta jusqu'au milieu du 15e siècle, époque où elle passa par alliance dans celles des seign. de Vieilsmaisons.

1438. Barthélemi de Conflans, seign. de Vieilsmaisons, de Cramaille et de Saponay par son mariage avec Marie de Cramaille.

Vers 1450. Jean de Conflans, son fils, seign. de Saponay et Vieilsmaisons, vicomte d'Oulchy (V. ce mot).

1539. Ant. de Conflans, seign. de Vieilsmaisons et Saponay.

1550. Blandin de Vieilsmaisons, seign. de Saponay ; femme, Jeanne de Vaulx.

1666. Josué de Vieilsmaisons, seign. de Saponay.

1694. Jacques de Vieilsmaisons, écuyer, seign. de Saponay.

1695. N. Desmarets de Vausbourg, seign. de Cramaille, Saponay, etc.

En dernier lieu, M. le Normand, de Maizy, seign. de Cramailles, l'était aussi de Saponay.

SARMAISE. Voyez SERMOISE.

SARNY. Voyez CERNY-LÈS-BUCY.

SART (LE), *Sartum*. — Village de l'ancien Cambresis, situé dans une vaste plaine, à 65 k. au N. de Laon et 38 au N.-O. de Vervins, autrefois des états du Cambresis, des bailliage et élection de ......, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Nouvion, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 341 h. ; 1836, 469 h. ; 1856, 452 h.

Si la charte dont nous donnons le texte à la fin de cet article, désigne bien ce village comme nous le pensons, sans pouvoir toutefois l'affirmer, il aurait été bâti en 1221 par les religieux de Clairfontaine à qui le sol appartenait, lesquels le dotèrent des franchises d'Hannape. Ils s'associèrent dans cette entreprise, Gautier, seign. d'Avesne et de Guise, avec qui ils convinrent de partager *les profits* de la nouvelle ville libre. Ils s'engagèrent à donner à tout *bourgeois* qui voudrait venir l'habiter, trois aissins de terre pour une simple redevance annuelle de trois jalois

d'avoine, trois chapons et trois pains. Chaque habitant devait en outre leur payer annuellement douze deniers *pour bourgeoisie*, et quatre deniers pour tonlieu, etc. On voit par cette pièce que ce village se nommait alors *le Sart-St-Martin ;* mais, au 15e siècle, il s'appelait *le Sart du Nouvion* et comprenait quatre lieux : le Nouvion, Bove, Bergues et Bacosis. Nous ignorons ce qu'était Le Nouvion; Bove et Bacosis sont détruits ; Bergues forme aujourd'hui un village. — Jusqu'en 1241, le Sart resta, au spirituel, une dépendance de Fesmy; il fut alors érigé en paroisse par l'évêque de Cambrai.

Seigneurs du Sart.

Au moyen-âge, toute terre, qu'il y eût ou non dessus des habitations, avait son seigneur; on ne s'étonnera donc point de voir des seigneurs du Sart dès la fin du 11e siècle, bien que le village n'ait été bâti que plus d'un siècle après.

1096. René du Sart ?

1184. Gilles du Sart.

1200. Eustache du Sart.

1203. Gondulfe du Sart.

1266. Jacques du Sart; femme? Marie.

1292. Gilles II, du Sart.

1370. Bernard du Sart.

1379 Florent du Sart, chev.

1406. Marguerite de Clisson, comtesse de Penthièvre, dame d'Avesne, du Sart et du Nouvion, comme tutrice de son fils Olivier de Bretagne.

Au 16e siècle, la seigneurie du Sart passa dans les mains des seigneurs de Vénérolles et y resta longtemps (V. Vénérolles).

Construction du Sart-St-Martin, avec les franchises d'Hannape, en 1222.

Ego Willermus, Dei permissione dictus abbas, et capitulum Clarifontis, notum facimus tam presentibus quam futuris, quod cùm ecclesia nostra haberet quandam terram que Sartum Sancti Martini dicebatur, que sine participe et socio propria nostra erat, de merâ voluntate nostrâ recepimus in participem et socium W., comitem Blesencem et dominum de Avesnis et Guisiâ, ad liberam villam in eodem territorio faciendam, hoc quod ecclesia tradet terram ad villam faciendam pro mansis tres aissinos terre Guisiensis singulis burgensibus qui tantum habere voluerint et non amplius. Et illi aissini complebuntur in villâ vel extra villam, ita quod pro singulis aissinis dabuntur annuatim in festo beati Remigii singuli galeti avene, et infra quatuor dies Nativitatis dominice singuli capones, et singuli denarii, et singuli panes, secundum quod alii plus, alii minus habebunt. Si qui autem recesserint, mansura relicta erit ecclesie ad faciendum indè commodum suum, donec burgensis venerit qui velit eam habitare et reddere debitum censum. Singuli autem tam burgenses quàm alii volentes manere in libertate ville, dabunt in festo beati Remigii duodecim denarios pro burgeoisiâ, et quatuor pro thelonei libertate. Villa autem libera erit et regetur secundum legem *Guisie* (lisez *Hannapie*), excepto quod domus non diruentur pro alicujus forisfacto, nec dominus Guisie poterit ducere homines ville ad torneamentum, vel in exercitum, vel in equitatum, nisi ad terram Guisie vel Viromandie defendendam; nec etiam poterit capere gistum, vel habere domum in eâ. Erit enim villa communis inter ecclesiam et dominum Guisie in justiciâ, et in banno, et in redditibus, et in universis obventionibus que de villâ prevenient (provenient) et omnia possidebunt indivisè, ita quod inter ecclesiam et dominum Guisie per medium partientur, ita quod dominus Guisie nihil poterit acquirere in villâ sine ecclesiâ, et ecclesia dicta sine domino Guisie, preter quedam que ecclesia sine partionariâ sibi retinebit nominatim, videlicet : ecclesiam, et atrium, et managium eorum qui ibi habitabunt ex parte ecclesie, et totam decimam ville et quicquid pertinet ad jus parochiale, et venditiones, et molendinum, et furnos. Et ad ipsum molendinum et furnos erunt homines ville banales. Poterunt autem

venire ad ipsam villam inhabitandam omnes qui non erunt de terrâ Guisie ; sed illi qui erunt de terrâ Guisie non poterunt venire sine licentiâ domini Guisie. Major autem instituetur in villâ per ecclesiam et dominum Guisie, et singulis annis per communem assensum, tertio die Pasche, innovabitur, et jurabit utrique fidelitatem, ecclesie videlicet et domino Guisie. Singulis etiam annis innovabuntur scabini pariter et jurati. Si que autem mansura vel domus fuerit ecclesie data in eleemosinam, vendet eam infrà annum et diem, si invenerit emptorem, ut redeat in communitatem ecclesie et domini Guisie. Excolent autem burgenses ville terras ecclesie ad rectum terragium et ad rectam decimam, ità quod terragium et decima à serviente ecclesie insimul colligentur, et ipsum terragium in grangiam ecclesie ab agricolis adducetur. Terragium autem et decima erunt ecclesie ; nec aliquis poterit terras ipsas excolere qui non manserit in villâ. Immò si villam reliquerit perdet terram, salvo tamen eò quod si redierit intrà annum et diem, reddet ecclesie debitum terre, si non fuerit aliundè receptum, et habebit eam ; si infrà annum et diem non venerit, nichil juris poterit in eâ vendicare. In toto autem territorio quod erit extra villam, nichil omninò habebit dominus Guisie, nisi medietatem justicie contra quemcumque, sive scilicet contra ecclesiam de jure vel de redditibus suis, vel contra alium, *fuerit forisfactum*. Sane si eadem villa aliquo tempore, quod absit ! vastaretur, ità quod non haberet habitatores, ad aliud dominium reverti non posset, quàm ad dominium ecclesie Clarifontis : sed perpetuis temporibus quicunque erit dominus Guisie erit socius et partionarius ecclesie Clarifontis de villâ Sarti Sancti Martini, et de hâc conventione tenendâ ecclesia similiter partem suam à se alienare non poterit sine assensu domini Guisie. Hoc autem juravit dominus Guisie se in perpetuum fideliter servaturum. Hoc etiam jurare tenebuntur heredes ipsius domini Guisie, quando venient ad terram tenendam infrà quadraginta dies post summonitionem abbatis, si aliquid in villâ habere voluerint. Ut igitur hec omnia futuris inviolabiliter temporibus observentur, presens scriptum super hoc facimus sigilli abbatis et ecclesie impressione communiri. Actum anno Domini incarnationis MCCXXII.» *(Cartul. de Guise, f° 38).*

Sart (Le), *Sartum*. — Hameau dépendant d'Anguilcourt. — C'était autrefois une paroisse séparée où l'on comptait 22 feux en 1780. Il paraît tirer son nom de cette circonstance que son emplacement étant autrefois couvert de bois, on fut obligé de défricher celui-ci pour y construire des maisons (en basse latinité, *sartum*, bois défriché). — Le 15 juillet 1636, les habitans du Sart ayant à leur tête Jean de Récourt, seigneur du lieu, et aidés de cent hommes du régiment de la marine, défendirent le passage de la rivière de Serre contre les Espagnols. Ceux-ci, pour se venger, mirent le feu au village après l'avoir saccagé. Les habitans furent récompensés de leur belle conduite par une exemption de toute imposition pendant cinq ans.

Seigneurs du Sart.

1100. Guillaume, seign. du Sart, châtelain de Laon ; enfans : Sarrasin, Hugues dit le Captif, Geoffroi, Raoul dit Burchart, Nicolas, Pierre.

1133-77. Sarrasin, seign. du Sart, châtelain de Laon et de La Fère ; femme, Elvide ; enfans : Raoul, Hugues, châtelain de La Fère.

1170-1216. Raoul, seign. du Sart, châtel. de Laon ; femme, Havide ; enfans : Guillaume, Simon.

1218-21. Guillaume II, seign. du Sart et Rogécourt, chev., châtel. de Laon ; femme, Marie de Montchâlons, dame de Rogécourt.

1228-32. Simon, seign. du Sart, châtel. de Laon, damoiseau ; femmes : 1° Marie ; 2° Margue ou Marguerite ; enfans : Philippe ? Simon, Wiel, Thierry, N., femme de Robin.

1233. Philippe du Sart ; femme, Dode.

1264-78. Simon II, seign. du Sart et de Ba-

renton-Cel, châtel. de Laon. Enfans? Gobert, Simon, seign. de Brie et Fourdrain.

1287-99. Gobert dit Sarrazin, seign. du Sart, châtel. de Laon, grand bailli de Vermandois en 1290.

1317. Robert de Cramaille, chev., s. du Sart.

1371-74. Ivain de Cramaille, chev.

1371-86. Jean du Sart, chev.

1460-69. Mahieu du Sart, dit Lionnet, concierge de la conciergerie de Laon; femme, Jeanne d'Y.

1481. Jean de Cramaille, seign. du Sart.

15 . N. de Hodicq, dont la fille Antoinette épousa

1571-77. Jean d'Ostat ou d'Hostat, écuyer; enfans: Michel, Amé, Anne, femme: 1° de Pierre d'Huet, écuyer, seign du But; 2° Georges de Récourt.

1598. Georges de Récourt, seign. de Lesdins, sans enfans.

Les armes de Récourt étaient : *Bandé de vair et de gueules de 6 pièces, au chef d'or.*

1638. Jean de Récourt, écuyer, seign. du Sart, colonel d'un régiment, contrôleur général des deniers extraordinaires du roi; femme, Louise Poullet; enfans : François, Marie, femme de Louis de Vieilchastel, seign de Montablan; Pierre, assassiné en 1656; Jacques, tué au service; Claude-Paule, religieuse.

1663-1717. François de Récourt, seign. du Sart, et d'Esquehéries en partie, garde du corps; femme, Anne-Geneviève le Carlier; enfans : Jean, Charles-François, seign. de Chevesne et Vesle, Nicole-Louise, femme de Louis d'Amerval, seign. d'Applincourt; Marie-Charlotte, femme de Philippe-Florimond de Flavigny, seig. de Liez; Marie-Anne-Geneviève, femme de Claude-Alexandre de Signier, seign. de Rogny.

1722. Jean II de Récourt, écuyer, seign. du Sart, enseigne, puis colonel d'un régim , député par la noblesse en 1765 à l'assemblée des notables; femme, Marie-Charlotte Rolland; enfans : Jean-Ant.-Franç. mort jeune; Louis, capit. au régim. de Cambise, infanterie; Jean-Claude, jumeau du précédent, mort en naissant; Louis-Jean-François, servit dans Guise infanterie, tué au passage de Lassière; Pierre-Florimond-Charles, Ant.-Fr-Nic. entré dans l'artillerie; Madeleine-Charlotte, femme de Charles de Bologne; Marie-Jeanne, sans alliance; Marie-Anne-Gérarde, femme de Claude-Joseph de Renty, chev., seign. de Bois-Pargny.

1767. Pierre-Florimond-Charles-Joseph de Récourt, chev., seign. dud.; femme, Antoinette Fremyn; enfans : Jean-Joseph, sous-lieuten. au régim. de Chartres, dragons; Antoine-Florimond, Pierre-Remi-Joseph, Michel, Marie-Antoinette-Charlotte.

1780. Jean-Joseph de Récourt, seign. dud.

Sart-l'Abbé (Le). — Maison isolée dépendante de Bucy-lès-Cerny. — Le cardinal de Bourbon-Vendôme, évêque de Laon et abbé commendataire de St-Vincent de cette ville, fit construire en 1538, sur la lisière de la forêt de St-Gobain, un petit château fortifié et très-élégant dont la maison actuelle est un dernier débris. Ce château prit le nom de *Sart l'Abbé*, d'abord parce que son emplacement, couvert de bois, fut défriché, et ensuite à cause de la qualité d'abbé de son fondateur. — A la fin du 16e siècle, le château du Sart-l'Abbé était occupé par les Ligueurs; mais la garnison royaliste de Crépy s'en empara par surprise en 1589. Repris par les Ligueurs peu de temps après, les mêmes royalistes ne tardèrent pas à y rentrer. Le 14 mars 1590, ils l'abandonnèrent volontairement après y avoir mis le feu.

Sart-Raoul-Mouton (Le). — Cense autrefois dépendante de La Bouteille et aujourd'hui détruite. Elle tirait son nom d'un bois dit le Sart, qui fut défriché au 16e siècle par un nommé Raoul Mouton, pour bâtir une ferme sur son emplacement.

Sartaux, Sartiax (13ᵉ siècle), *Sartelli.* — Hameau autrefois assis sur le terroir de la Neuville-Bosmont et aujourd'hui détruit. Au 13ᵉ siècle, il appartenait au sire de Coucy qui, pour y attirer des habitans, promit en 1209, à tous ceux qui viendraient s'y fixer, 3 pugnets de terre pour un cens annuel de 4 deniers. Nous renvoyons à l'article Richemont pour les détails de ce curieux arrangement. — Les habitans de Sartaux prétendaient exercer comme un droit le glanage sur les terres de l'abbaye de Thenailles. Cette maison le lui ayant contesté en 1269, on convint de s'en rapporter à un arbitre qui jugea en faveur de Thenailles. La forme de ce jugement nous paraît assez intéressante pour que nous en donnions ici le texte. — Sartaux était autrefois un fief.

1268. Beaudoin, seign. de Sartaux ; femme, Ade de Cépli.

1603. Madeleine de Charron, dame de Sartaux (V. Chalandry).

1723. Mme de Bonnevie, dame de Prisces, Sartaux, etc.

Les habitans de Sartaux prétendent au droit de glanage sur les terres de Thenailles, 1269.

Universis presentes litteras inspecturis. Adam dictus Haloz, quondam baillivus domini Couchiaci, salutem in Domino. Notum facio omnibus quod cùm discordia verteretur inter homines de Sartellis, ex parte unâ, et viros religiosos abbatem et conventum Thenoliensem, ex alterâ, super eo quod dicti homines de Sartellis dicebant se inisse per tantum tempus ad colligendum stipulas in terris cunctis de Eraucourt dictorum religiosorum, quod acquisitum erat sibi jus colligendi stipulas in terris dictis contra voluntatem religiosorum ; dictis religiosis in contrarium asserentibus. Dicte partes in me compromiserunt de dictâ discordiâ et pertinentibus ad eandem, ità quod possem vocare et habere mecum quemdam clericum jurisperitum quem vellem, et ego dicti compromissi onere in me suscepto et convocato mecum quodam clerico jurisperito videlicet, domino Thadeo, juris professore in curiâ laudunensi advocato, processimus in dicto compromisso et scriptis testibus ab utriusque parte productis, et eorum attestationibus diligenter inspectis, et demùm die assignatâ dictis partibus ad audiendam sententiam arbitralem super dicto compromisso, videlicet ad feriam quintam ante festum beati Vincentii. Dictâ die, dictis partibus coram nobis comparentibus, sententiam arbitralem de bonorum virorum consilio protulimus in hunc modum, videlicet : quod dicti homines de Sartellis nichil probaverunt coram nobis propter quod habeant jus stipulas colligendi in dictis terris, et quod deinceps dicti homines vel aliquis ipsorum non colligant dictas stipulas in dictis terris nisi de voluntate dictorum religiosorum. In cujus rei testimonium, nos Adam et dictus Thadeus predicti presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda. Datum anno Domini MCCLXXIX°, feria quinta ante festum beati Vincentii martyris.

(*Cartulaire de Thenailles*, f° 37).

SAULCHERY, *Saulcheriacum.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 95 k. au S.-O. de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Sébastien. — Culture en 1760, 35 arp. de terres, 20 arp. de prés, 300 arp. de vignes. — Population : 1760, 206 feux ; 1788, 637 h. ; 1800, 734 h. ; 1818, 710 h. ; 1836, 702 h. ; 1856, 594 h.

Les anciens seigneurs de Saulchery nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. Huchet, comte de la Bedoyère.

SAURCY, *Saurciacum*. — Localité du Soissonnais aujourd'hui détruite, et dont on ignore l'emplacement. C'était, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, un lieu assez important puisqu'il est qualifié du titre d'oppide et qu'un concile y fut réuni en 590. — St Désiré, archevêque de Bourges et chancelier de France, y est né.

SAURÈLE. Voyez MONT-NOTRE-DAME.

SAUVIGNY. — Hameau dépendant de Reuilly. C'était jadis un fief dont le dernier seigneur fut :

1780. M. de la Tour-du-Pin, seign. de Condé-en-Brie.

SAUVOIR (LE) *Salvamentum, Salvatorium*. — Maison isolée dépendant de Laon. Elle se nommait primitivement *la Ramée*, et changea de nom au 13e siècle, lorsqu'on y établit une abbaye de filles (Voyez Laon).

SAUVRESIS. — Ferme dépendante de Cessières. C'était jadis un fief.

1271. Renaud, chev. de Sauvresis, frère de Jean de Cerny.

Au 16e siècle, la seigneurie de Sauvresis appartenait à l'abbaye de St-Jean de Laon, qui la vendit au suivant pour 4,300 liv.

1594. Charles de Longueval, chev., seign. de Prouville.

16.. N. Carlier, seign. dud. Il vendit au suivant.

1614. Jean de Boutillac, écuyer.

En 1658, l'abbaye de St-Jean rentra dans cette seigneurie par retrait féodal.

SAVIÈRE (LA), *Saveria*. — C'est un ruisseau qui prend naissance auprès de Vierzy et coule du nord au sud jusqu'à Troesne, où il se perd dans l'Ourcq après un cours d'environ quatre lieues.

SAVRIENNOIS, autrefois SAVRIAUNOIS, *Saveri alnetum*. — Ferme dépendante de Flavy-le-Martel. C'était jadis un hameau et un fief considérable relevant de ce village, ayant un château fortifié et environné d'eau.

1250. Jean de Savriaunois, chev.

1415. Pierre Pillaquet, seign. dud.

1428. Bertrand Pillaquet, écuyer.

1476. Jean Pillaquet, écuyer.

Jean de Rouvroy de St-Simon l'acheta cette même année 1476.

1535. Françoise de Luxembourg, dame dud.

Ce fief passa ensuite dans la maison de Genlis (1580), puis dans celle du Royer-Bournonville.

Il appartenait en dernier lieu à l'abbaye de Ham.

SAVY, *Saviacum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 51 k. au N.-O. de Laon et 8 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1800, 969 h. ; 1836, 885 h. ; 1856, 802 h.

Le nom de ce village est mentionné dès l'an 960. Il fut donné en 1258 par le roi

St Louis à l'abbaye de Royaumont près Senlis. — Au siècle dernier, on voyait une tombelle sur le terroir de Savy.

Des anciens seigneurs de Savy nous ne connaissons que le suivant.

1330. Mahieu de Savy.

Il y avait autrefois à Savy le fief *Blamont*

SAVY, *Saveium* (10e siècle), *Saviacum*. — Ferme dépendante de Pierrepont. C'était jadis un hameau qui, en 983, fut donné à l'abbaye de St-Vincent de Laon par une certaine femme, sans doute dame du lieu. Au 12e siècle, une rue de ce hameau appartenait avec ses habitans aux seigneurs de Pierrepont. En 1133, Robert, l'un d'eux, la donna, ainsi que les gens qui l'habitaient, à cette même abbaye pour réparer les torts qu'il lui avait causés. Nous reproduisons le texte de cette pièce, parce qu'il prouve qu'au moyen-âge le serf étant considéré comme une chose, on le donnait avec la terre, comme on donnerait aujourd'hui une maison avec les meubles qui la garnissent.

Donation d'une rue de Savy et de ses habitans à l'abbaye de St-Vincent, en 1133.

In nomine.... Ego Bartholomeus.... notum fieri volumus quod, cùm Robertus de Petraponte (Robert de Pierrepont, seign. de Montaigu), monasterio Sancti Vincentii multa dampna fecisset, tandem reatus sui penitentiam agens, abbatis et fratrum loci indulgentiam postulavit, et in quâdam villâ Petreponti contiguâ, Saviaco nomine, cujus maxima pars Sancti Vincentii erat, vicum unum in justiciam et districtum et omnes dominicas consuetudines habebat. Et quotquot tam viros quàm feminas seu capite censos, seu quâcumque conditione, suo dominio subjectos, ibi tunc tenebat, Sancto Vincentio in eleemosinam et dampnorum recompensationem, consilio et assensu nostro, quia de beneficio nostro terra illa descendebat, necnon et assensu fratrum suorum Widonis et Walteri, dedit, et privilegio firmari postulavit. Anno MCXXXIII.° (*Preuves de D. Bugn. p.* 153.)

SEBONCOURT, autrefois SEGUNCOURT ou SEGONCOURT, *Seguncurtis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une vaste plaine largement ondulée, à 53 k. au N. de Laon et 20 au N.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, de l'élection de Guise, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Aldegonde. — Culture en 1760, 700 arp. de terres, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 1,380 h. (322 feux); 1800, 1,500 h.; 1818, 1,726 h.; 1836, 1,827 h.; 1856, 2,294 h.

Il est question de Seboncourt dès le milieu du 11e siècle.

Ce village est la patrie d'Abraham Marlière qui fut, au 17e siècle, principal du collége de Montaigu à Paris. Il fonda dans cet établissement huit bourses en faveur de huit écoliers pauvres de St-Quentin et de Seboncourt.

Seigneurs de Seboncourt.

1170-89. Gérard de Segoncourt. Il partit pour la croisade en 1189. Enfans : Philippe, Jean, Gautier, Gilles, Gérard, Robert

1195-1216. Jean, seig. de Segoncourt; Gauthier, son frère.

1244. Jean II, seign. de Seboncourt.

1660. M. de Sart, de Cambrai, officier de l'armée française, seign. dud.

1725. Louis d'Y, écuyer, seign. de Sebon-

court; femme, Marguerite-Henriette-Louise de Mérélessart, qui lui apporta Missy-lès-Pierrepont; enfant, César-Louis.

17.. César-Louis d'Y, leur fils; femme, Louise-Elizabeth Levent.

Vers 1760. Eustache d'Y, seign. de Seboncourt.

1768. Louis de Mailly, seign. de Seboncourt par sa femme Louise d'Y.

1770. Le marquis Rogres de Champignelles.

SÉCHELLES. — Hameau dépendant d'Agnicourt. Ce fut longtemps une paroisse séparée et un fief.

1277. Pierre de Séchelles, écuyer.

1580. Jean de Poix, seign. de Séchelles, conseiller et chambellan du duc d'Alençon; femme, Jacqueline de Proisy. Leur fille Suzanne porta Séchelles à

16.. Christophe de Mazancourt, vicomte de Courval (V. ce mot).

SELÈGNE ou SELAINE, *Selegna*, *Selaina*. — Ancien faubourg de Chauny, situé en dehors de la porte Hamoise et aujourd'hui détruit. C'était jadis un fief.

1147. Hugues de Sailly, chev., seign. de Selègne.

Au 13e siècle, les seigneurs de Mons-en-Laonnois à qui ce fief appartenait, le donnèrent en grande partie aux religieux de St-Eloi-Fontaine.

SELENS, SELEN, SELAN, *Selencum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé au fond d'un étroit vallon, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/2 froment, 1/2 méteil et seigle, 7 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 9 arp. de bois. — Population : 1760, 40 feux; 1800, 296 h.; 1818, 294 h.; 1836, 354 h.; 1856, 403 h.

En 1481, le duc d'Orléans reconnut aux habitans de Selens et de St-Aubin le droit de chasser, tant au gros qu'au menu, dans sa garenne.

Les anciens seigneurs de Selens nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était M. Levasseur de St-Aubin.

SELVE (LA), *Silva*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine sablonneuse, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sissonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, 20 charrues. — Population : 1760, 346 h. (77 feux); 1800, 339 h.; 1818, 359 h.; 1836, 428 h.; 1856, 380 h.

Les petits bois qui entourent ce village sont les débris d'une ancienne forêt qui, au 12e siècle, s'étendait sur son terroir; de là dérive son nom *Silva*, forêt.

Seigneurs de La Selve.

1237. Gérard, chev. de La Selve, fils de Gautier de Sissonne.

Le domaine de La Selve paraît être entré peu après dans les mains des comtes de Roucy, si déjà il ne leur appartenait pas, et ils l'ont gardé jusqu'à la révolution.

SEMERIE (LA), *Semeria*. — C'est le nom, paraît-il, du ruisseau sur le bord du-

quel est bâti le village de Barisis, et qui se jette dans l'Oise au-dessous de Condren, après un cours très-tortueux de plus de quatre lieues. Il est ainsi nommé en 661 dans la charte par laquelle le duc Fulcoald donna des biens à l'abbaye de Barisis.

SEMILLY, *Semeleus*, *Semiliacum*. — Faubourg de Laon. Il est fort ancien. Il possédait autrefois une chapelle sous le vocable de St Jacques, laquelle fut érigée en paroisse en 1390.

SENAVE, *Senapia*. — Ferme dépendant de Vendelles. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Vermand.

SENENCOURT, autrefois SAINSENCOURT, *Saisinificurtis*. — C'était un hameau, aujourd'hui détruit, de la paroisse de Sequehart ou de Le Vergies. Il en est question dans des chartes, entre les 10e et 15e siècles. Il appartenait en grande partie à l'abbaye de St-Prix à laquelle il fut donné au 12e siècle par Robert, seigneur du lieu, et Gelonde, sa femme. Leur fils, se voyant réduit à la misère par cette donation, voulut se venger en mettant le feu à l'église; mais il finit par s'entendre avec elle en 1166, et, moyennant finance, confirma le don fait par son père.

SENERCY, *Senercia*, *Senerciacum*. — Ferme dépendante de Sery-lès-Mézières. C'était jadis un hameau qui se trouvait réduit à 2 feux en 1760. On y comptait alors 3 charrues, 10 arp. de prés, 14 arp. de bois. Il fut donné en 1047 avec les 45 *hôtes* qui l'habitaient et la forêt de *Camotus*, à l'abbaye de St-Prix par Baudoin, chancelier du roi Henri, qui le tenait en fief du comte de Vermandois.

1142. Robert, chev. de Senercy; Jean et Lambert, ses frères.

1158. Raoul de Senercy; Gobert et Robert, ses frères.

SENICOURT, *Senicurtis*. — Faubourg de Chauny, sous le vocable de St-Jean-Baptiste, auquel le peuple donnait jadis le nom étrange de *St Alivergot* (V notre *Histoire de Chauny*). Senicourt était autrefois un fief noble.

1163-93. Bernard ou Bernicus, chev., seign. de Senicourt; femme, Lidarde.

1216. Hugues de Senicourt.

1223. Jean d'Oigny, seign. dud.

1228. Mathieu d'Oigny, chev., seign. dud.

1290. Jacques d'Oigny, écuyer.

1327. Jean II d'Oigny, écuyer.

1376. Jean III d'Oigny, écuyer.

La seigneurie de Senicourt fut, au 17e siècle, réunie à celle du Pissot et passa dans les mains d'un sieur de Fricamp.

On y voyait quatre arrière-fiefs dits de Piat, des *Goyers-Marets*, des *Cressonniers* ou *Cressonnières*, et de *Royaumont*. Le fief Piat (*Piatum*) a donné son nom à une ancienne famille connue depuis 1345. Celui des Cressonniers (*Cressaneria*) fut possédé depuis 15[illegible] jusqu'en 1550 par la famille Grouchet.

Le fief de *Royaumont*, consistant en terres près de la ville, fut donné en 1247 par St Louis aux religieux de Royaumont, desquels sans doute il tire son nom.

SENONCOURT ou SAINENCOURT, *Senulficurtis* (10e siècle), *Saisnulficurtis*, *Senuncurtis*. — C'était un village autrefois situé entre La Fère et Brissy, près du Sart, aujourd'hui détruit. Il est cité dans différentes chartes entre les années 987 et 1160.

1140. Robert de Senoncourt.

1142. Robert II, son fils ; femme, Havide : enfans : Jean, Yolende.

SEPTMONTS, *Septem montes*, *Septimons*. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée de la Crise, à 50 k. au S. de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St André. — Culture en 1760, 7 charrues ne rapportant guère que du froment, 25 arp. de vignes, 70 arp. de prés, 200 arp. de bois. — Population : 1760, 61 feux ; 1800, 408 h. ; 1818, 361 h. ; 1836, 438 h. ; 1856, 427 h.

Ce village tire son nom de sa situation dans une vallée dominée par sept caps ou promontoires. Il appartenait autrefois à l'évêché de Soissons, auquel il avait été donné au 5e siècle par St Prince. On y admirait l'un des plus beaux châteaux du pays. Le donjon qui, dit-on, avait été bâti par St Prince lui-même, existait encore entier au siècle dernier. C'était une tour élevée, construite de manière qu'elle s'élargissait à chaque étage par des galeries. On voyait dans ce château une grande et belle salle, dite la *salle d'armes*, dans laquelle, à leur retour du sacre, les rois de France venaient prendre un droit de *gite* et de *past*. Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, rebâtit ce château en 1223, et quatorze ans après, St Louis vint le visiter et admira les peintures à fresque qui le décoraient. — Deux sœurs de l'Enfant-Jésus, pour l'instruction des filles pauvres, furent établies à Septmonts en 1742.

Seigneurs laïcs de Septmonts.

1140. Guy de Septmonts.

1160. Albéric de Septmonts.

1180. Guy II de Septmonts ; femme, Mathilde de Pierrefonds.

1182. Huilard ou Oilard de Septmonts.

1186. Nivelon de Septmonts?

1189. Gilon, chev. de Septmonts ; femme, Aveline ; frères : Anselme, Raoul, Josselin, Guy.

119.. Thomas de Septmons.

1196. Renedule de Septmonts, son fils.

1203. Eudes de Septmonts.

1205. Gérard, chev., avoué de Septmons ; enfant, Jean.

1220. Nivelon de Septmonts ; enfant, Gérard.

1236. Jean, ch. dud. ; enfans : Haimard, clerc.

1301. Jean II de Septmonts.

Il y avait autrefois à Septmonts le fief de *la Boutellerie*, attaché à la charge de ce nom créée auprès de l'évêque de Soissons. Ce fief consistait en terres, etc., à Septmonts, en vinages à Noyan, en cens à Soissons. Le bouteiller prenait la coupe dans laquelle l'évêque buvait pour la première fois lors de son entrée dans sa ville épiscopale, et il avait tous les vins offerts à ce prélat à l'occasion de cette entrée, avec les futailles.

159. N. Seroux, seign. dud., bouteiller de l'évêque de Soissons

1608. Jacques Pouletier, seign. de Longueuil, bouteiller par sa femme, Marie Seroux.

SEPTVAUX, *Septem valles*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une vallée où aboutissent sept vallons, circonstance d'où il tire son nom, à 22 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Notre-Dame. — Culture en 1760, 8 charrues, 19 arp de prés, 9

arp. de jardinages. — Population : en 1760, 64 feux ; 1800, 259 h. ; 1818, 225 h. ; 1836, 254 h. ; 1856, 310 h.

Septvaux appartenait originairement aux évêques de Laon ; mais son terroir se trouvant enclavé dans le domaine des sires de Coucy, Albert de Roye, évêque de Laon, l'échangea en 1336 contre celui d'Achery, appartenant à la maison de Coucy (V. Achery).

Seigneurs de Septvaux.

Au 13e siècle, la seigneurie de Septvaux appartenait aux seigneurs de Clacy, vidames du Laonnois. Gobert de Clacy vendit à Anselme, évêque de Laon, la vicomté de *Sesvax* avec ce qu'il possédait en d'autres lieux, pour la somme de 200 liv. de Provins.

1609. Charles Lefebure ou Lefebvre, écuyer, seign. de Septvaux. Il avait été annobli en 1583.

1612. Christophe Lefebvre, écuyer, seign. de Septvaux et Le Mesnil.

1630. Raimond Lefebvre, écuyer, seign. de Septvaux ; femme, Marguerite Moyau ; enfans : François, Antoine, Hyacinthe.

1660. François Lefebvre, seign. dud.

1695. Lamothe de Thudequin, seign. de Septvaux. Il légua tous ses biens à l'hôpital de Ste-Marie de Laon, sous condition d'entretenir deux pauvres de son village.

1750. N. de Brossart, seign. de Septvaux, maître de la verrerie de Charles-Fontaine.

En dernier lieu, M. de Sallange.

SEQUEHART, autrefois HATINCOURT, *Sicca hart*, *Siccus fustis*. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et largement ondulée, à 54 k. au N.-O. de Laon et 11 au N. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St-Quentin. — Population : 1798, 160 h. ; 1800, 439 h. ; 1818, 477 h. ; 1836, 572 h. ; 1856, 61[illegible] h.

L'emplacement où s'élève aujourd'hui le village de Sequehart était, dans l'origine, entièrement couvert de bois, ce qui lui a valu son nom. *Siccus*, sec, et *hart*, vieux mot synonyme de forêt, forêt sèche. — La terre de Sequehart fut donnée à l'abbaye de Prémontré en 1148, par Burchard, seigneur de Guise.

Seigneurs de Sequehart.

1237. Adam de Wallaincourt, chev., seign. de Sequehart, frère de Baudoin de Wallaincourt, seign. de Beauvois.

1593. Pierre de Melun, prince de Croy, marquis de Combes, sénéchal du Hainaut, baron d'Antboing, seign. de Malincourt et Sequehart.

1619. Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, seign. de Sequehart.

1770. M. Ogier, seign. de Sequehart.

1787. M. Priel, seign. dud.

En dernier lieu, la princesse d'Epinoy.

SERAIN. — Village de l'ancien Cambraisis, situé dans une plaine élevée, à 66 k. au N.-O. de Laon et 23 au N. de St-Quentin, autrefois des états du Cambraisis, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Bohain, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 678 h. ; 1818, 746 h. ; 1836, 957 h. ; 1856, 1,158 h.

Serain possédait autrefoit un château considérable dont quelques parties sont seules restées debout. On y voit des fenêtres larges et carrées divisées par des meneaux, et, sur la façade, un médaillon entouré d'arabesques de

milieu desquelles apparaissent les armes des anciens seigneurs avec cette devise : *Toujours croissant*. — L'église est remarquable par la tour rectangulaire qui en domine le portail, et la flèche élancée et hardie qui la termine. — On voit aussi à Serain une fontaine publique qui fournit de l'eau à tout le village. C'est un bassin en pierre de six mètres de profondeur, au fond duquel on descend par deux escaliers d'une vingtaine de marches. Deux mancaudées de terre étaient autrefois affectées à l'entretien de ce petit monument.

SERAUCOURT (Le Grand-), SEROUCOURT, *Serodi curtis*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive gauche de la Somme, à 45 k. au N.-O. de Laon et 11 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,650 arp. de terres, 40 arp. de marais, un étang. — Population : 1760, 100 feux; 1800, 426 h.; 1818, 729 h.; 1836, 948 h.; 1856, 1,243 h.

Seraucourt est cité pour la première fois dans une charte de l'an 1010.

Seigneurs de Seraucourt.

1188. Guy de Seraucourt.

1207. Philippe, chev. de Seraucourt. Guy, son frère.

1374. Dreux dit Galehaut, seign. de Ville, Fieffe et Seraucourt ; femme, Marie de Pottes, veuve de Jean IV, seign. de Ham.

1501. Jean Moreau, seign. dud.

15... Jean d'Harzillemont, écuyer, seig. dud. Il vendit au suivant la moitié du Grand et du Petit-Seraucourt.

1540. Antoine, duc de Vendôme.

1592. Louis d'Ailly, seign. dud.

1602. N. d'Y, seign. pour moitié du Grand-Seraucourt, procureur du roi à St-Quentin.

1602. Barthélemi de la Famart, dit *Beau Semblant*, tailleur et valet de chambre du roi, seign. de l'autre moitié qu'il acheta 35,000 liv.

1630. Robert d'Y, seign. dud., lieutenant criminel à Reims.

1680. Louis-François d'Y, seign. dud., intendant du Berry.

17.. Philippe-Gabriel de la Fons, seign. du Grand et Petit-Seraucourt par acquisition (V. Happencourt et Macquigny).

Fief Brulé, à Seraucourt.

1505. Jean de Hanolieu, seign. de Brulé.

1517. Guy d'Harzillemont, id.

1760. Les seign. de Seraucourt.

SERCHES, *Serchia*, *Sercia*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'un vallon tortueux, à 40 k. au S. de Laon et 10 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Crépin et Crépinien. — Culture en 1780, 16 charrues rapportant 3/4 froment 1/4 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 98 arp. de prés, 168 arp. de savarts et larris, 29 arp. de bois. — Population : 1760, 63 feux ; 1800, 333 h. ; 1818, 345 h.; 1836, 374 h. ; 1856, 359 h.

Seigneurs de Serches.

1085. Guy de Serches. Peut-être fils de Thiezzon, châtelain de Coucy.

Vers 1395. Perceval, bâtard d'Enguerrand VII, sire de Coucy, devint seign. de Serches par son mariage avec Bellecousine, dame du lieu.

1443. Raoul d'Artonville, seign. en partie de Serches; enfant, Jeanne, femme de Georges Prioux.

1670. N. de May, seign. de Serches.

1735. Nicolas Legras, conseiller du roi, vicomte d'Acy, seign. de Serches, etc.

1780. M. le maréchal de Thomond.

1789. M. de Folleville.

Serfs. — On voyait au moyen-âge, et particulièrement au 12e siècle, plusieurs sortes de serfs dont la condition différait sensiblement. Il y avait d'abord *le serf* proprement dit, ou *homme de corps d'origine*. Sorti, comme son nom l'indique, d'une famille engagée dans les liens du servage depuis les temps les plus reculés, il supportait le poids de la servitude dans toute son étendue. Il était de capitation, de fors-mariage et de morte-main (V. ces mots), c'est-à-dire qu'il payait à son seigneur un cens ou redevance fixé par tête, qu'il ne pouvait épouser que des femmes de sa condition, qu'il était tenu de résider toute sa vie sur les domaines de son maître, et qu'à sa mort celui-ci partageait sa succession avec ses propres enfans. Considéré comme une chose et non comme un homme, le serf originaire pouvait être vendu pour de l'argent, donné comme un objet quelconque, ou échangé soit contre des individus de sa classe, soit contre un meuble ou un immeuble. Il était d'ailleurs taillable et corvéable à volonté, et comme tel, se trouvait assujéti à une foule de charges dont l'énumération serait trop longue pour trouver place ici. — On voyait ensuite *l'Hôte*. On nommait ainsi le serf qui, ayant échappé par la fuite à la tyrannie d'un seigneur, était venu s'établir sur les domaines d'un autre seigneur et y avait apporté tout ce qu'il avait pu emporter de son avoir. Dès-lors, il devenait l'hôte de ce dernier qui lui devait protection et lui accordait ordinairement quelques franchises. — Les *Gens de manse muable* ou *mort-muable* étaient une autre sorte de serfs placés dans une position plus supportable, car ils jouissaient d'un commencement de liberté, en ce qu'ils avaient le droit de quitter à leur gré les domaines de leur maître, et de transporter leurs foyers et leurs meubles là où il leur plaisait. — Les *Frères donnés* constituaient encore une autre espèce de serfs, mais d'une condition infiniment plus douce que celle des précédens. C'étaient des gens qui se donnaient de leur propre mouvement, eux et leurs biens, aux églises, en stipulant eux-mêmes les conditions de cette servitude volontaire. Nous donnons à la suite de cet article le texte d'une charte contenant un arrangement de ce genre. — On appelait *Commants*, les serfs à qui leur maître permettait d'habiter d'autres domaines que les siens. Enfin, il y avait encore le chevalier-serf et le serf-bourgeois. Le premier, quoique noble d'extraction et possédant lui-même des gens de corps, n'en était pas moins serf d'un autre seigneur laïc ou ecclésiastique, et se trouvait, comme tel, assujéti à toutes ou seulement à une partie des charges serviles. Le second était un serf auquel son seigneur permettait d'entrer dans une commune et d'en partager les franchises, tout en conservant sur lui tous ses droits seigneuriaux.

(Extrait de notre Hist. de l'affranchissement communal dans le département de l'Aisne

Un certain Jean de Rozoy se fait Frère donné *dans l'abbaye de St-Martin de Laon. 1417.*

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront, Mourard Desquiens, conseiller du roy nostre sire et garde du scel de la baillie de Vermandois à Laon, establi de par icelui seigneur, salut : sachent tuit que par devant nostre amé et féal Gille Marchant, demourant à Laon, commis et establi de par nous quant à ce, vint en sa personne Jehan de Rosoy, demourant à Laon et recogneut de son bon gré, pure et libérale volenté que il, meu de dévotion, en considération au notable et divin service que les religieux, abbé et couv nt de l'église St-Martin de Laon font et célèbrent chacun jour, ordinairement jour et nuit, lui de ce adcertené et afin qu'il soit participant aux bonnes et dévotes prières et oraisons et bienfais desdis religieux et de leur dite église, et pour certaines autres vraies, justes et raisonnables causes qui à ce avoient meu et mouvoient en sa conscience, si comme il affirmoit, il s'estoit donné et donnoit, lui et tous ses biens meubles et immeubles quelconques présens et advenir, à Dieu et à ladite église de St-Martin de Laon, en quelconques lieux et places et terroirs que iceulx biens, meubles et héritages, droits et actions à lui appartenant, soient et seront sans y rien excepter ni retenir, et sans volenté ou intention de ne cueillir ne recevoir desorénavent, si ee n'est par l'ordenance, congié, licence et volenté desdis religieux, et sans avoir aucune possession, fors seulement l'administration de par iceulx religieux, seil plaist à iceulx religieux qui aucunement sentremette, reservé et retenu par ledit Jehan ce qui s'en suit, c'est à scavoir : ses nécessaires de vivre, manger et boire, lesquels iceulx religieux seront tenus de lui administrer et livrer comme à un des frères convers de ladite église, et aussi aura chacun an quatre aulnes de drap pour luy vestir, une paire de chemises, quatre paires de souliers, une chambre à cheminée pour sa demeure. Et entièrement ce (moyennant)? que dit est, ledit Jehan sera tenu de faire l'office de pionnier desdis religieux, de faire les labeurs des vignes et bos (bois) de ladite église, et généralement tous les pourfis desdis religieux et de leur dite église, en tout et partout là où lesdis religieux le volront employer, tant qu'il se porra aidier, ès terroirs de Laon et Avains et autre part, se mestier est ; et demourra en ladite église comme *Frère à secours*, et ès prières et bienfais d'iceulx religieux, et après son trespas sera ensevelis et mis en cimetière desdis religieux et au matrologe ; et lui feront lesdis religieux son obsèque et funéraille après son trespas comme il est accoustumé en tel cas. Toutes lesquelles choses dessus dites et chacune d'icelles ledit reconnaissant promist par sa foy, sur l'amende du roy, l'obligation de luy et de tous ses biens et héritages quelconques, et des biens de ses hoirs et successeurs meubles et non meubles présens et advenir, à tenir, garandir, délivrer, faire et accomplir de point en point envers lesdis religieux ou le porteur de ces lettres, par la manière dessus déclarée, sans contrevenir ou défaillir en aucune manière. Promist en outre, comme dessus, à rendre tous cousts, frais, dommages et intérests qui, par deffaut des choses dessus dites ou d'aucunes d'icelles non faites, non garandies et non accomplies par la manière que dit est, fais et encoureus seraient en ce pourchassant dont il volt le porteur de ces présentes, auquel il promest à répondre sur tous les fais contenus en icelles sans aucun autre pooir, mandement ou procuration, et sans grâce du roy nostre sire monstrer, estre creu par son simple sèrement sans autre preuve faire ou tauxation de juge sur ce requerre. Et renonça ledit donneur du tout en ce fait expressement par sadite foy et sèrement, à toutes fraudes, cautèles et décepvances, etc.

Ce fu fait l'an de grâce MCCCCXVII, le quatorzième jour du mois de décembre.

(*Cartul. de St-Martin de Laon*, t. 1, p. 102).

SERFONTAINES. Voyez SURFONTAINE.

SERGY, autrefois **CERGI**, *Sergiacum*, *Serciacum* (12[e] siècle). — Petit village de l'ancien Tardenois, situé sur la rive droite de l'Ourcq, à 67 k. au S. de Laon et 25 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, 25 charrues comprenant 1,900 arp. de terre, 55 arp. de prés. — Population : 1760, 280 h. (52 feux) ; 1788, 285 h. ; 1800, 270 h. ; 1818, 245 h. ; 1836, 289 h. ; 1856, 278 h.

Sergy est cité dans une charte de l'an 877. — En 1169, à la prière d'Ingrand, abbé de St-Médard, à qui Sergy appartenait alors, Henri, comte de Troyes, établit un marché dans ce village le samedi de chaque semaine, à la condition que la tonlieu et autres droits seraient partagés par moitié entre le seigneur et l'abbé, de même que les profits de la justice sur les forains, dont le comte se réserva la garde, tant en venant qu'en retournant.

Seigneurs de Sergy.

1169. Hugues de Cergi.
1219. Robin de Sergy ?

Le domaine de Sergy paraît être passé ensuite dans les mains du roi et n'eut plus dès-lors de seigneurs particuliers.

SERINGES, **CHIRINGES** (12[e] siècle) ? **CHERINGES** (13[e] siècle), *Serringiæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti au bord d'une colline élevée, à 60 k. au S. de Laon et 25 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 20 charrues comprenant 1,500 arp. de terres, 85 arp. de prés, plus 70 arp. de bois, 6 petits étangs. — Population : 1760, 405 h. (79 feux) ; 1788, 274 h. ; 1800, 343 h. ; 1818, 320 h. ; 1836, 361 h. ; 1856, 351 h.

Seigneurs de Seringes.

1218. Pierre de Seringes, chev.; enfans : Pierre, Guillaume.
1251. Pierre II de Seringes, son fils, écuyer.
1780. Le marquis de Pont de Chavigny, seign. dudit.
1789. La marquise d'Orvillers, dame dudit. Elle percevait les droits de champart, terrage, lods et ventes, produisant 400 liv. de rentes.

SERMOISE, autrefois **SARMAISE** (13[e] siècle), *Sermesia*, *Sarmesia* (13[e] siècle). — Petit village de l'ancien Soissonnais, située à l'entrée de la vallée de la Vesle, à 30 k. au S. de Laon et 12 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 60 arp. de vignes, 100 arp. de prés, 45 arp. de bois. — Population : 1760, 62 feux ; 1800, 368 h.; 1818, 387 h.; 1836, 364 h.; 1856, 352 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard, à qui il avait été vendu en 1267 (V. Ciry).

Seigneurs de Sermoise.

1226. Renaud, chev. de Sarmaise.

Vers 1380. Pierre, seig. de Sarmaise; femme, Marguerite de Cuignières (V. Salsogne).

1668. N. de Belloy, seign. de Ciry, Salsogne et Sermoise.

SERRE (LA), *Sara, Sera.* — Petite rivière qui prend sa source dans les Ardennes, aux environs de Rumigny, traverse le nord de l'arrondissement de Laon dans la direction de l'est à l'ouest, et se réunit à l'Oise au-dessus de La Fère après un cours de 72 kilomètres. — Ses principaux affluens sont, sur la rive droite, le Vilpion et le Péron, sur la rive gauche, le Hurtaut et la Souche. — Les poissons les plus communs dans la Serre sont le barbeau et l'anguille.

SERVAIS, SILVAI (12e siècle), SELVAIS, *Silvacum, Silviacum, Sarviacum* (13e siècle), *Silvaicum, Silvagium.* — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 25 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 4 charrues, 130 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 183 h. (40 feux); 1800, 529 h.; 1818, 499 h.; 1836, 504 h.; 1856, 512 h.

La forêt de St-Gobain s'étendait autrefois jusque sur le terroir de Servais, circonstance d'où ce village a tiré son nom : *silva*, forêt. Charles-le-Chauve aimait le séjour de Servais et il y résida plusieurs fois en 853, 865 et 871. Cette dernière année, il y tint une diète générale des grands du royaume. Plus tard, le domaine de Servais passa dans les mains des sires de Coucy, et en 1368 Enguerrand VII, l'un d'eux, en affranchit les habitans à la condition qu'ils lui serviraient une rente annuelle de 30 sous (V. Coucy-la-Ville). En 1576, Servais fut brûlé par les troupes du prince de Condé.

Seigneurs de Servais.

1139. Jean de Silvais.

1148 Robard de Silvais ?

11.. Jean II de Silvais.

1199-1223. Pierre, chev. de Silvais, son fils; femme, Ade; sœur, Aélide.

1480. Jean du Puys, écuyer, seign. dudit, licencié ès-lois; femme, Catherine de Récourt; enfans : Claude, Richard, Antoine, Barbe, femme de Valerand de Héricourt, seign. de Barastre; N., femme de Jean Morean, gouverneur de Soissons.

15.. Claude du Puys, seign. dud.; femme, Isabeau de Habarc; sans enfans.

1505. Antoine du Puys, seign. dud

1560. François de Macquerel, écuyer, seign. dudit.

1586. Renaud de Pastour, écuyer, s. dud.; femme, Louise de Héricourt; enfans : Charles, François, Madeleine, femme de Gabriel de Creil, seign. de Révillon.

16.. Charles de Pastour, seign. dud. et la Tour; femme, Susanne du Passage; enfans : Philippe, Marie.

1645. Philippe de Pastour, seig. dud.; femme, Antoinette de Colmont.

1665. Bernard ou Renard-Gabriel de Pastour, seign. dud.; femmes : 1° Louise Fontaine; 2° Anne de Foucault; 3° Louise de Hébert; 4° Marie-Suzanne de Montgyot; enfans : Bernard-Charles, Claude, mort jeune; Louise, femme de Claude du Passage; Jean-Baptiste, mort jeune; Marie-Marguerite, femme de Bernard-François d'Hurtebie, seign. de Rogécourt; Thérèse sans alliance.

17.. Bernard-Charles de Pastour, seig dud.;

femme, Marie-Madeleine Laumosnier, dame de Travecy et Tournevelles; enfans: Bernard-Louis, Philippe, sans alliance; Marie-Louise.

17.. Bernard-Louis de Pastour, seign. dud.; femme, Elizabeth-Charlotte de Baudran; sans enfans. Sa succession revint à sa sœur qui avait épousé

1734. Jacques-Joseph de Vassan, chev. Leur fille Madeleine porta Servais à

1753. Jacques-Charles-Hubert de Régnier, chev., seign. de Rohaut, capit. au corps royal d'artillerie; enfans: Laurent-Hubert, Marie-Madeleine-Louise, Julien-Hubert.

Cette famille portait: *d'or, au sautoir de gueules, accompagné de 4 molettes d'éperon de sable;* pour support et cimier, un cerf portant une croix de St Hubert au milieu de ses bois. C'était, dit-on, pour rappeler que les membres de cette famille jouissaient de l'heureux privilège de guérir de la rage par le simple attouchement, privilège qu'ils prétendaient établir par des actes authentiques de guérison.

SERVAL, *Servalis.* — Petit village de l'ancien Valois, situé au fond d'une gorge étroite de la vallée de l'Aisne, à 30 k. au S. de Laon et 35 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 8 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population: 1760, 24 feux; 1800, 87 h.; 1818, 87 h.; 1836, 136 h.; 1856, 132 h.

Seigneurs de Serval.

Aux 16e et 17e siècles, les seigneurs de Révillon l'étaient aussi de Serval (V. Révillon).

Ce domaine devint, vers le commencement du 18e siècle, l'apanage d'une branche cadette de la famille de Hédouville dans la personne de César-Antoine de Hédouville, second fils de Théodore de Hédouville, seign. de Révillon. César-Antoine fut capitaine dans le régiment de marine, chev. de St-Louis, et mourut en 1739. Femme, Françoise Chantereau; enfans: Théodore-Marie-César, Marie-Françoise, femme de François de Hédonville, seign de Merval.

1739. Théodore-Marie-César de Hédouville, seign. de Serval; femme, Scholastique-Joseph de Fariaux; enfans: Gabriel-Marie Théodore, François-Joseph-Claude, Marie-Françoise, morte jeune.

1780. M. de Flavigny de Chambry, seig. dud.

1789. M. de Rouillac, seign. dud.

SERVENAY. — Hameau dépendant d'Arcy-Ste-Restitue. Il forma jusqu'à la révolution une paroisse à part où l'on comptait en 1760, 21 feux, 5 charrues, 17 arp. de prés, 15 arp. de marais, et 36 arp. de bois.

SERY-LÈS-MÉZIÈRES, SAARI, SAERI, *Seriacum.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive gauche de l'Oise, à 33 k. au N.-O. de Laon et 15 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Senercy, 12 charrues, 50 arp. de prés, 54 arp. de bois. — Population: 1760, sans Senercy, 85 feux; 1800, avec Senercy, 1,024 h.; 1818, 1,017 h.; 1836, 1,182 h.; 1856, 1,252 h.

Les Templiers possédèrent une maison de leur ordre à Sery. On y voyait autrefois une maladrerie dont les revenus s'élevaient à 100 liv. en 1648. — En 921, le roi Charles-le-Simple donna à l'abbaye de Marolles la *villa* de Sery composée de

5 *manses* avec les serfs qui l'habitaient. Ce domaine passa ensuite à l'abbaye de St-Denis, et en dernier lieu il appartenait aux dames de St-Cyr.

Seigneurs de Sery.

1143. Gérard de Seri.

1153. Raoul de Seri.

1158. Thomas de Seri.

1175. Raoul II de Seri.

1191-93. Théobald ou Thibaut, chev. dud.

1216. Gérard de Seri.

1286. Jean de Seri, écuyer; femme, Béatrix.

1415. Gilles de Bellaumont, seign. dud.?

Vers 1470. Gérard le Danois, seign. de Fourdrain, et de Sery par sa femme Marguerite de Beaufort.

Après être resté un siècle dans les mains des le Danois, seigneurs de Fourdrain (V. ce mot), ce domaine devint l'apanage d'un puîné de cette famille dans la personne du suivant.

Vers 1590. Philibert le Danois, marquis de Joffreville, seign. de Nouvion, Provisy et Sery, gouverneur de Rocroy; femme, Catherine de Bolram; enfans: François, Charles, seign. de Fussigny; Jeanne, femme de Philbert de Sugny; Marguerite-Françoise, femme de Jérome le Vergeur, seign. de Courtagnon; Charlotte et Anne, religieuses.

1628. François le Danois, seign. desd., gouverneur de Rocroy, qu'il défendit contre Piccolomini; femme, Catherine le Danois, sa cousine.

1652. Philbert le Danois, leur fils, seign. desd.; femme, Antoinette d'Orgiaux; enfans: François, Hubert.

16.. François le Danois, seign. desd, lieutenant général des armées, gouverneur de Bapaume, et sous-gouverneur du Dauphin; sans postérité.

1727. Hubert le Danois, mestre de camp de cavalerie; femme, Elizabeth Lebègue.

1754. François-Joseph le Danois, seign. desd., marquis de Joffreville, vicomte de Ronchères, seign. de Nouvion, Sery, Provisy, Fussigny, Courtrizy, et du chef de sa femme, marquis de Bousies, baron de Wiège, Faty, le Sourd, Autreppe et Effry, colonel des grenadiers de France; femme, Marie-Françoise Colette le Danois.

Fief de Chablis-St-Denis, à Sery.

1576. Charles de Moy, gouverneur de St-Quentin, seign. de Chablis-St-Denis.

SILLY-LA-POTERIE, *Silliacum ad Finglinam*. — Petit village de l'ancien Valois, bâti sur le penchant d'une colline dans la vallée de l'Ourcq, à 75 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Château-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 4 charrues, terres mauvaises ne rapportant guère que méteil et seigle. — Population: 1760, 33 feux; 1800, 134 h.; 1818, 132 h; 1836, 163 h.; 1856, 160 h.

Seigneurs de Silly-la-Poterie.

1238. Guillaume de Silly, chev.

1315. Oudard Taillebot, écuyer, seign. dud.

1539. Edmar Nicolaï, chev., seign. dud., président en la cour des comptes.

15.. René Baillet, seign. de Sceaux et Silly. Sa fille porta cette terre en mariage à

15.. Nicolas Potier, seign. de Blérancourt, pour qui elle fut érigée en châtellenie

Vers 1600. Antoine de Brouilly, seign. de Silly-La-Poterie; femme, Esther de la Fayette, dame d'honneur de la reine; enfans: Isidore, Nicolas, seign. de Chamou.

1609. Isidore de Brouilly, chev., seign. dud., gentilhomme ordinaire de la chambre, capit. au régiment de Chappes; femme, Françoise de Vieux-Pont.

1695. Augustin d'Ausbourg, seign. dud. Sa fille Christine porta ce domaine en mariage à

1709-36. N. Meunier, écuyer.

En dernier lieu, M. de Vuillefroy.

SIMON (St), *Sanctus Simon*, *Sansimonœum*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti sur la rive gauche de la Somme, à 45 k. au N.-O. de Laon et 16 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 525 arp. de terres, 80 arp. de prés, 50 arp. de pâtures, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 43 feux ; 1800, 315 h. ; 1818, 404 h. ; 1836, 586 h. ; 1856, 596 h.

L'emplacement où s'élève le village de St-Simon, était encore au 11e siècle inculte et couvert de broussailles, et faisait partie du terroir d'Avesne, hameau dépendant aujourd'hui de St-Simon. Eudes Ier, comte de Vermandois, fit, dit-on, défricher ce terrain et y construisit un château, autour duquel se fixèrent quelques habitations qui ont donné naissance au village actuel. Celui-ci prit le nom de St-Simon en souvenir du bienheureux Simon de Crespy qui mourut vers ce temps, en 1082.

Seigneurs de St-Simon.

La terre de St-Simon a offert cette singularité que, bien que possédée par des seigneurs considérables, elle demeura une simple roture jusqu'au milieu du 14e siècle. On prétend expliquer ce fait en disant que les rois de France s'opposèrent à son érection en fief dans la crainte de ranimer le pouvoir des anciens comtes de Vermandois. Son érection en fief n'eut lieu qu'en 1371, comme le constate un acte du monastère de St-Bertin où il est dit que l'abbé et les moines de cette maison, sur la très humble demande et prière de Jean de Rouvroy dit de St-Simon, seign. de Coivrel et du Plessier-sur-St-Just, *ont mué* la terre de St-Simon de roture en fief.

10.. Odon ou Eudes de Vermandois, seig. de St-Simon, fils d'Herbert III, comte de Vermandois ; femme, Havide, veuve d'Herbert de Sarainville ; enfans : Eudes, Eilebod dit le Rouge, Sohier dit le Roux, Havide, femme d'Isaac Liétard.

10.. Eudes II dit Farin, seig. dud. ; femme, Ascagne de Rouvroy ; enfans : Jean, Eudes, seign. de Ham ?

11.. Jean, seign. dud.

1181 Jean II, seig. dud. ; femme, Clémence de Fayel ; enfans : Jean, Oger, seign. de Rouvroy, par sa femme Hériberte de Rouvroy ; Eudes ou Oudard, chanoine de St-Quentin ; Herbert, seign. de Pont ; Robert, seign. de Ronssoi. Jean se croisa en 1190.

1192. Jean III, seign. dud. ; femme, Agnès de Coucy (famille des Châtelains) ; enfans : Jean, Simon, Mélisende.

1213. Jean IV, peut-être le même que le précédent, seign. dud., vicomte de Ham. Jean combattit à la bataille de Bouvines dans les rangs de l'armée royale et fit prisonnier le comte de Boulogne.

1222. Eudes III, seign. de St-Simon, selon Colliette, vicomte de Ham.

12.. Pierre, seign. dud. Il se croisa en 1248.

1249. Raoul, seign. dud.

1260 René ou Régnier, seign. dud., gouverneur de Guise ; femme, Mathilde de Ours.

12.. Ferry de St-Simon, seign. dud. et Condom ; enfans : Jacques, Marguerite, Béatrix.

1280. Jacques, chev., seign. dud. et Beauvoir, vicomte de Ham ; femme, Agnès de Campremy ; enfans : Jacques, Marguerite, femme de Jean de Rouvroy ; Hercule, vicomte de Ham.

1333. Jacques II, seign. desd., sage et vaillant chevalier. Il mourut sans alliance et ses biens revinrent à sa sœur, femme du suivant.

1335. Mathieu de Rouvroy. Il devint seign de St-Simon à la condition de prendre les armes de la famille de sa femme qui étaient : *d'argent, au chef emmanché de sable*. Plus tard, les ducs de St-Simon adoptèrent pour armes : *écartelé*

aux 1er et 4e : échiqueté d'azur et d'or, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or, qui est Vermandois; *aux 2 et 3: de sable, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles d'or*, qui est Rouvroy. Enfans : Jean, Marguerite, femme de Jean de Humières ; Marie, abbesse de Fervaques.

Vers 1370. Jean de Rouvroy, dit le Borgne ; femme, Jeanne de Bruyères ou de Montigny. Jean fut grand bouteiller de France et gouverneur de Lille ; il est célèbre dans l'histoire. Enfans : Mathieu, Guillaume, dit le Gallois, prisonnier à Azincourt; Jean, tué à cette journée; Jacques, Pierre.

1383. Mathieu II de Rouvroy, seign. de St-Simon, tué à Azincourt ; femme, Jeanne de Haverskerque, dame de Rasse ; enfans : Gaucher, Gilles, souche des seign. de Rasse ; Jeanne, chanoinesse de Ste-Aldegonde ; Isabeau, femme : 1° de Jean de Braque ; 2° d'Aubert de Sorel ; Péronne, femme de Pierre d'Orainville, chev.

1415. Gaucher de Rouvroy, seign. dud. Il se distingua à la bataille deMons-en-Vimeu.Femmes: 1° Jeanne de Waurin ; 2° Marie de Sarbruck, veuve de Jean de Hangest, seign. de Genlis. Enfans : Antoine, cordelier ; Aubert, abbé de St-Satur ; Isabeau, femme de Jean d'Aunoy ; Jeanne, surnommé la Belle Blanche, femme de Jean de Bergues ; Marguerite, femme de Jean du Moulin, seign. de Fontenai-en-Brie ; Jacqueline, femmes : 1° de Jean d'Inchy ; 2° de Philippe, seig de Sombrin ; Mathieu, enfant naturel. Gaucher donna la terre de St-Simon au suivant, son neveu.

1445 Gilles de Rouvroy, fils de Gilles de Rouvroy, seign. de Rasse. Il fut bailli de Senlis et se distingua à la bataille de Patai.

14.. Jean de Rouvroy, son fils, vicomte de Ham, seign. dud., Flavy, Montescourt, etc. Il soutint un combat singulier, en 1471, contre le bourguignon Baudoin de Lannoy ; femme, Jeanne de la Trimoille ; enfans : Louis, Jean, chanoine de Noyon ; Pierre, mort jeune ; Suzanne, religieuse ; Françoise, femme de Louis de Hédouville, seign. de Sandricourt.

1492. Louis de Rouvroy, seign. desd., écuyer d'écurie du roi. Il obtint du roi, en 1498, une foire annuelle pour le village de St-Simon. Femme, Yolende de Roche-Baron. Enfans : François, Jean, seign. de Sandricourt ; Philippe, abbé de Genlis ; Charles, abbé de Ste-Sauve ; Claude, femme de Charles d'Ongnies.

15.. François de Rouvroy, seign. dud., vicomte de Clastres ; femmes : 1° Marie de Refuge; 2° Françoise de Blécourt ; enfans : Michel, Titus, Rénée, femme de N. de Gerbez ; Jeanne, coadjutrice de l'abbesse de Biarre.

1545. Michel de Rouvroy, seign. dud. Il se trouva à la bataille de St-Quentin, et mourut sans alliance.

1560. Titus de Rouvroy, seign. dud., chev. de St-Michel, gentilhomme de la chambre, servit avec distinction dans toutes les guerres d'Henri IV ; femmes : 1° Antoinette de Montmorenci ; 2° Françoise d'Averhout ; enfans : Isaac, Louis, Charles, tige des seign. de Montberu ; Antoinette; Françoise, femme d'Antoine du Mainil.

1610. Isaac de Rouvroy, seign. dud., Artemps, etc., vicomte de Clastres, baron de Benay ; femme, Marie d'Amerval ; enfans : Charles, mort jeune ; Claude, seign. de Vaux, près Meulan ; Madeleine, Louise-Angélique et Gabrielle-Charlotte, religieuses ; Anne, femme de Charles-François de Gouffier.

En 1635, Isaac céda à Claude de St-Simon, son cousin, les terres de St-Simon, Pont-d'Avesne, la vicomté de Clastres et la baronie de Benay.

1635. Claude de St-Simon, marquis de Ruffec. La terre de St-Simon fut érigée pour lui cette même année en duché pairie, qui comprenait les baronie, vicomté, terres et seigneuries, justices, châteaux, bourgs et villages de Benay, Clastres, Pont, Artemps, Avesnes, Gauchy, Ugny-Léquipée, Thorigny, Pontruet, Savy, Rumigny, Pithon, Aubigny, Iverny, Corbeny et Dury, avec le fief des halles de St-Quentin et de St-Prix, pour relever en plein fief du roi. Femmes de Claude de St-Simon : 1° Diane de Budes, marquise de Portes, dont un fils et une fille morts jeunes ; et Gabrielle - Louise, femme d'Henri - Albert de Cossé, duc de Brissac ; 2° Charlotte de Laubespine, dont Louis.

1693. Louis de St-Simon, seign. dud., pair

de France, gouverneur de Blaye, grand bailli de Senlis, vidame de Chartres, auteur de curieux mémoires sur le règne de Louis XIV. Femme, Gabrielle de Durfort de Lorges : enfans : Charlotte, femme du prince de Chimai; Jacques-Louis, Armand-Jean, marquis de Ruffec.

1722. Jacques-Louis de St-Simon, seig. dud. par la démission de son père, duc de Ruffec, mort en 1746. Femme, Catherine-Charlotte-Thérèse de Grammont; enfant, Marie-Christine, femme du comte de Valentinois.

1770. Le comte de Laval-Montmorenci, seign. de St-Simon.

SINCENY, SINCHENI, CHINCHENI, SINCENNY, *Sincinniacum*. — Gros village de l'ancien Laonnois, bâti sur une éminence à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 19 charrues, 78 arp. de prés. — Population : 1760, 145 feux, 1800, 1,454 h.; 1818, 1,526 h.; 1836, 1,622 h.; 1856, 1,839 h.

Le domaine de Sinceny fut donné à l'abbaye d'Elnone, vers l'année 771, par le duc Fulcoald. Il passa ensuite dans les mains des comtes de Vermandois, lesquels le donnèrent à l'église de St-Quentin vers 987. Enfin celle-ci s'en désaisit en faveur de l'abbaye de Longpont en 1155. — On y voyait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de La Fère. — La première manufacture de fayence fut établie à Sinceny en 1735. (V. notre notice sur ce village dans la *Notice historique et généalogique sur les châtelains de Coucy*. 1855).

Seigneurs de Sinceny.

1119. Raoul de Sinceny.

1167. Renaud de Coucy (famille des châtelains), seign. dud.; femme, Marie; enfans : Renaud, Guy, chanoine de Noyon; Pétronille, femme 1° de Jean de Villaine; 2° de Pierre le Clocher, seign. d'Appilly; Clémence, femme de Raoul d'Annois; Dedèle, femme de Jean de Lancy; Agnès, femme de Gobert d'Essigny.

1186 Renaud II, de Coucy, seig. dud. Femme, Idonée. Enfans : Renaud, Guy, chan. de Noyon.

1220. Renaud III, de Coucy, seign. dud. et Crépigny femme Eustachie; enfans : Renaud, Béatrix, femme d'Hugues de Porquericourt.

1240. Renaud IV, de Coucy, seign. dud.; femme : 1° Emmeline; 2° Sibille; enfant, Renaud.

Vers 1273. Renaud V, de Coucy, seign. dud.

1308-24. Gilles de Coucy, écuyer, seign. dud.

1478. Jacques de Fransures, seig. de Sinceny.

1545. François du Passage, seign. dud.

1555. Josias du Passage, seign. dud.

1560. Nicolas du Passage, écuyer, seig. dud.

1579. Josias II du Passage, seign. dud.

1609. Josias III du Passage, écuyer, seig. dud.

1640. Jean du Passage, seign. dud., gouverneur de Chauny; femme, Angélique des Comptes.

1653. Charles du Passage, chev., seig. dud., Autreville et Caillouel, gentilhomme ordinaire de la chambre.

1675. Jean II du Passage, seign. dud.

Du Passage : *de sable, à 3 fasces ondées d'or* (V. Planche III).

1683. Théophile Bouzier d'Estouilly, maître des comptes, seign. de Sinceny par acquisition du précédent.

1698. Gaspard de Fayard, écuyer, secrétaire du roi, seign. dud. aussi par acquisition.

Vers 1730. Jean-Bapt. de Fayard, son fils, seign. dud.

SISSONNE, *Suessona*, *Sessona* (12e siècle), *Suessonia* (13e siècle), *Sessonia*, *Sissona*. — Bourg de l'ancien Laonnois, bâti près des sources de la Souche, cir-

constance d'où il paraît tirer son nom, à 20 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 60 charrues, 180 arp. de prés, 250 arp. de bois; 36 arp. de chenevières. — Population : 1760, 910 h. (200 feux) ; 1800, 1,094 h.; 1836, 1,325 h. ; 1856, 1,502 h.

Il y a tout lieu de croire que Sissonne, surnommé *la Teutonique* dans de vieux titres, a été fondé au 11e ou au 12e siècle par une colonie d'Allemands. C'était alors un fief relevant des évêques de Laon et dont les seigneurs devaient leur faire hommage. — Ce bourg posséda de bonne heure un château-fort qui fut pris par les Navarrais en 1358 ; mais les Rémois accoururent pour les en chasser, et ils parvinrent à reprendre le château après quinze jours de siége. Les Anglais brûlèrent deux fois Sissonne en 1373 et 1380, et les Espagnols en 1593. Les habitans furent encore rançonnés en 1712, par le partisan hollandais Growestein. — Un incendie détruisit une grande partie de ce bourg en 1829. — Il y avait autrefois à Sissonne une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Vervins, et un petit hôtel-Dieu dont les revenus s'élevaient à 400 liv. en 1648. — Une découverte des plus intéressantes a été faite, il y a deux ans, près du moulin de Sissonne, par M. Laisné, directeur de la comptabilité au ministère de l'intérieur et maire de Sissonne. C'étaient les fondations d'une villa gallo-romaine autour de laquelle il a recueilli beaucoup d'objets curieux pour l'archéologie.

On a : *Notice historique sur Sissonne*, par Melleville.

Seigneurs de Sissonne.

1117. Pierre de Sissonne; femme, Wiburge ou Guiburge; enfans : Guillaume, Barthélemi, Alexandre, Thierry, Lidvide, Beuza, Marguerite.

1153. Guillaume de Sissonne; femme, Ermengarde; enfans : Gobert, Gérard, Milon, Jean, Nicolas, Agnès, Adeline, femme de N., seign. de Fismes.

1189. Gobert, seign. dud. Il se croisa en 1194.

1195. Blibard, chev. de Sissonne.

1212. Milon, seign. dud. et de Marchais; femme : Agathe. Ils n'eurent pas d'héritiers et la terre de Sissonne, mise en vente, fut achetée par Enguerrand III, sire de Coucy, malgré l'évêque de Laon qui l'excommunia. Enguerrand la vendit au suivant.

1227. Jean II, de Pierrepont, comte de Roucy.

1231. Gautier de Sissonne, chev.; enfans : Robert, Jean, seign. de Puisieux; Gérard, seign. de la Selve et Soupir.

1236. Robert dit *le Cornu*, seign. dud.; femme, Marie; enfant, N., femme de Gaucher dit Taillons.

1302. Jean V de Pierrepont, comte de Roucy, seign. de Sissonne. Le domaine de Sissonne resta dans les mains des comtes de Roucy jusqu'à la fin du 15e siècle (V. Roucy), époque où Jean VII de Sarbruck, comte de Roucy, le donna à Louis, son fils naturel, qu'il avait eu d'une dame dont le nom est resté inconnu.

1497. Louis de Roucy, seig. dud., Ste-Preuve, Origny-en-Thiérache, capit. de cent hommes d'armes; femme, Jeanne de Blécourt; enfans : Henri, Louis, sans alliance, Joachim, seign. de Ste-Preuve et Origny; Charles, évêque de Soissons; François, tué dans un tournoi; Jeanne, femme de François de Chanteloup; Hélène, femme de Claude du Châtelet; Marie, femme de Jean d'Amerval.

1537. Henri de Roucy, seign. dud.; femme, Jacqueline de Lannoy, *aliàs* de Grandchamp; enfans : Nicolas et Claude, jumeaux qui furent

célèbres de leur temps par la singulière ressemblance de leurs traits et la conformité des évènemens de leur vie ; Françoise, femme de Charles de Maupas, baron du Tour ; Anne, abbesse de St-Étienne-lès-Soissons, Marie, femme d'Antoine de Stenay.

15.. Nicolas de Roucy, seign. dud. ; femme, Madeleine de Lameth ; enfans : Charles, Claude, page du roi, mort jeune

1630. Charles de Roucy, seign. dud. ; femme, Claude Huraut ; enfans : Louis, Jacques, seign. de Ste-Preuve ; Charles, moine à St-Martin de Laon ; Marguerite, religieuse à N.-D. de Soissons ; Claude, femme de Jacques de Chambly, seign. de Monthenault ; Suzanne, femme de Jean de Champrond, président au parlement de Paris ; Anne, religieuse à St-Paul.

16.. Louis II de Roucy, seign. dud. ; femme, Claude de Mailly, veuve de son frère Jacques ; enfans : François-César, Jean-Jacques, François-Colard, Henriette, surnommé *la belle Picarde*, femme de Claude-François, comte de Lameth, seign. de Pinon (V. ce mot).

1681. François-César de Roucy, seign. dud.

169.. Jean-Jacques de Roucy, seign. dud.

1703. François-Colard (Nicolas) de Roucy, comte de Sissonne. Il vendit le domaine de Sissonne au suivant.

1706. François Blondel, écuyer, secrétaire du roi, intendant de ses bâtimens ; femme, Marie Marin. François Blondel fit rebâtir à neuf le château de Sissonne, et l'entoura d'un grand parc percé de belles avenues.

1716. Charles-François, marquis d'Angennes, enseigne des gens d'armes de la garde, seign. de Bois et de Sissonne.

17.. Gabriel-Charles-François, marquis d'Angennes. Il vendit le domaine de Sissonne à sa propre femme Marie-Françoise de Mailly, dont il était séparé de biens, laquelle le revendit à

1761. Anne-Louise Masson, veuve d'Étienne-Jean-François-Marie, marquis d'Aligre, maître des requêtes.

1773. Marie-Marguerite Chevalier, marquise de St-Jal, dame de Sissonne, veuve de Jean de Lastic, marquis de St-Jal, lieutenant général des armées du roi.

Le domaine de Sissonne passa peu de temps après dans les mains d'Eugène-François-Léon de Béthune, marquis d'Hesdigneul, qui le possédait encore au moment de la révolution.

SISSY, SESSY ? *Sissiacum*. – Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 36 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'est de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 12 charrues, 180 arp. de prés, 9 arp. de bois. — Population : 1760, 455 h. (100 feux) ; 1800, 794 h. ; 1818, 912 h., 1836, 930 h. ; 1856, 964 h.

Seigneurs de Sissy.

1110. Vermond de Sissy.

1156. Eudes de Sissy.

1157. Philippe de Sissy ; femme, Aélide ; enfans : Mahieu, Jean, clerc ; Robert, Raoul, Aélide, Mathilde.

1166. Vermond II de Sissy ?

1174. Mathieu de Sissy.

1202-16. Eustache de Sissy, chev.

1221. Guy de Sissy, chev.

1226-38. Mathieu II de Sissy ; femme, Gila.

1360. Jean de Noroy et Sissy.

Vers 1390. Jean dit Allemand, chev. de Sissy ; femme, Jeanne de Fayel, qui se remaria à Guerard de Jumont. Leur fille Marie porta Sissy au suivant.

1413 Philippe *alias* Pierre des Fossés, chev., seign. de Chouy.

14.. Jean des Fossés, son fils, seign. de Chouy et Sissy ; femme, Marie ; enfans, Nicolas, Marguerite, femme de Pierre de Fontaines.

Vers 1480. Nicolas des Fossés, seign. desd. ; femmes : 1° Blanche du Puys ; 2° Madeleine de Vaux ; enfans : Louis, Pierre, seign. de Riche-

mont; Flore ou Florence, femme de Jean de Sons; Jeanne, religieuse à Origny; Françoise, femme de Jacques de Ronty.

1505. Louis des Fossés, seign de Sissy, gouverneur de Nesle; femmes : 1° Jeanne du Chin; 2° Louise Dagobert, veuve de Guy de Sorel; 3° Anne de la Haie; enfans : Nicolas, Germain, seign. de Longchamp; Louis, chanoine de Nesle; Yolende, femme d'Antoine de Crécy, seign. de Sons; Jeanne, femme de François de Mazancourt; elle lui porta Regny; Claire et Josseline, religieuses à Aire.

1538. Nicolas II des Fossés, seign. de Beauvoir en Cambresis, Sissy et Longchamp, homme d'armes de la compagnie du Dauphin; femmes : 1° Marguerite de Chambly; 2° Etiennette de Grammont; enfans : Valerand, François, seign. de Jouaigne; Antoine, seig. de Longchamp.

1576. Valerand des Fossés, seign. de Sissy et Càtillon-sur-Oise; femmes : 1° Françoise de Monceau, dont : Françoise, Jacqueline, femme de Jean de Carpentier, seign. de Villecholles; 2° Gabrielle de Crécy, dont : Louis, Charles et Antoine, morts jeunes; Hercule, Louise, femme de François de Châtillon.

1595. Hercule des Fossés, seig. desd.; femme, Diane de Mazancourt; sans enfans.

1606. François de Châtillon, chev., seign. de Marigny, et de Sissy par sa femme Marie des Fossés. Sa fille Madeleine porta Sissy en mariage à

16.. Christophe de Conflans, seign. de Vézilly, capit. des gardes du corps. Sa fille Louise-Catherine porta ce domaine à

16.. Emmanuel de Proisy, seign. de Marfontaine. Il passa ensuite dans la maison de Hallencourt (V. Marfontaine), et en dernier lieu il se trouvait dans les mains du comte de la Tour-Maubourg.

Il y avait autrefois à Sissy le fief de *Longueval.*

Sœurs Augustines. — Ces religieuses furent instituées dans le cours du 12e ou du 13e siècle, pour soigner les malades dans les hôpitaux. Elles étaient introduites à St-Quentin dès 1290. Elles furent ensuite appelées successivement pour diriger les hôtels-Dieu de Laon, Soissons, Château-Thierry et autres lieux. Dispersées pendant la révolution, les sœurs Augustines sont rentrées depuis dans toutes les maisons qu'elles dirigeaient auparavant.

Sœurs de la Croix. — Les filles de la Croix furent instituées en 1630 dans la ville de Roye. Le but de leur institution était d'élever les filles pauvres dans la crainte de Dieu, et de leur apprendre gratuitement à lire, à écrire et à coudre. Les premières introduites dans le pays le furent à Chauny en 1658, où elles formèrent une maison-mère qui était peuplée de seize sœurs à la révolution. Elles s'établirent ensuite à St-Quentin en 1682. Indépendamment des filles pauvres, les sœurs de la Croix de cette ville recevaient des pensionnaires, et des veuves ou filles âgées qui voulaient quitter le monde pour vivre dans la retraite. Par la suite, les sœurs de la Croix s'établirent encore dans plusieurs autres villes ou villages, comme à Ribemont, etc.

Sœurs de St-Vincent de Paule. — Elles furent introduites à St-Quentin en 1685, tant pour procurer l'instruction gratuite aux filles pauvres de la ville, que pour soigner les malades à domicile et leur distribuer des viandes et des médicamens. On les appela aussi à Laon en 1781, pour leur confier la direction de l'hôpital qui avait été fondé dans cette ville plus de cent ans auparavant. Dispersées durant la révolution, elles sont partout rentrées dans leurs anciennes maisons.

Sœurs de la Congrégation. — Ces religieuses vouées à l'instruction des filles

avaient leur maison-mère à Châlons-sur-Marne. Charles de Hacqueville, évêque de Soissons, en fit venir quelques-unes dans cette ville au mois de janvier 1622. Cette communauté comptait en dernier lieu 26 dames de chœur et 15 converses. — Les sœurs de la congrégation furent introduites à Laon la même année, par Philibert de Brichanteau, évêque de cette ville. Au moment de la révolution, elles étaient vingt-six dames de chœur et huit novices et possédaient 13,000 liv. de revenus. — Une autre colonie de ces mêmes sœurs fut appelée à Chât.-Thierry en 1633. Elles étaient quinze dames de chœur et neuf novices, quand éclata la révolution.

Sœurs Marquette. — Elles furent fondées à Laon en 1685, par les demoiselles Marquette et Marie Valet, pour s'occuper exclusivement de l'instruction gratuite des filles pauvres de la ville et des faubourgs. Cette communauté fut détruite dans la révolution.

Sœurs de la Providence. — La fondation de ces religieuses destinées à remplacer les sœurs de la Congrégation et les sœurs Marquette, pour procurer l'instruction gratuite aux filles pauvres, remonte à l'année 1805. Quelques personnes charitables s'unirent dans ce but, appelèrent de Moy la demoiselle Catherine Berleux qui y tenait un pensionnat de jeunes personnes, la mirent à la tête du nouvel établissement et lui adjoignirent les demoiselles Laurent et Sophie Noiron. Grâce aux secours de la ville et de plusieurs particuliers, dès 1807, cette maison se trouva en mesure d'établir une colonie à Marle, où les sœurs furent en même temps chargées du soin des malades; et les années suivantes à Hirson, à Rozoy, à Blérancourt où elles reçurent en même temps la direction de l'hospice des orphelins, et à Crécy où on leur confia l'hospice des vieillards. Depuis lors elles ont fondé d'autres colonies dans un grand nombre de villes ou de villages situées en dedans ou au-dehors du département. A plusieurs de ces colonies est annexé un pensionnat, comme dans la maison-mère de Laon.

Sœurs de Genlis ou de l'Enfant Jésus. — La création de cette communauté de filles destinées à l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres, remonte à l'année 1714, et est due à Anne-Claudine Brulart de Sillery, marquise de Genlis (aujourd'hui Villequier-Aumont). L'utilité de cette institution fut si généralement appréciée, que les sœurs de Genlis ne tardèrent pas à être appelées dans un grand nombre de villes et de villages. Au moment de la révolution, elles avaient des colonies à Soissons, Autheuil, Beaumont, Blérancourt, Braine, Billy-sur-Ourcq, Coincy, Compiègne, Dormans, Fère-en-Tardenois, La Ferté-Milon, Montmirail, Oulchy-le-Château, Septmonts, Verberie et Vic-sur-Aisne.

SOISSONS, *Ouessona* (Ptolémée), *Suessiona*, *Suessona*, *Sessona*, *Session*[illegible], *Soissiona*, *Sexona*, *Sexiona*, *Vesona* (9e siècle), *Vesiona*. — Ville ancienne, jadis capitale du Soissonnais, bâtie sur la rivière d'Aisne, à laquelle elle paraît emprunter son nom, à 40 k. au sud de Laon, autrefois chef-lieu d'intendance, de

bailliage, d'élection et de diocèse, aujourd'hui chef-lieu de canton, d'arrond. et du diocèse de Soissons et Laon. — Jadis 8 paroisses : Notre-Dame, St-Pierre, St-Wast, St-Léger, St-Remi, St-Jacques, St-Martin et St-Quentin, maintenant réduites à deux, celles de Notre-Dame et St-Waast. — Culture en 1760, 26 charrues, un arp. de vignes. — Population : 1698, 7,000 h.; 1760, 1,770 feux; 1800, 7,229 h.; 1818, 7,765 h.; 1836, 8,124 h.; 1856, 10,510 h.

Il serait puéril de rechercher quand et par qui la ville de Soissons fut fondée. Ce qu'on peut dire de certain, c'est qu'elle existait déjà, soit comme ville, soit comme bourgade importante, lorsque les Romains entreprirent la conquête des Gaules; mais nous ne croyons pas que ce soit elle dont César parle sous le nom de *Noviodunum*. La conquête en accrut encore l'importance et l'étendue, car les vainqueurs y élevèrent un château, connu sous le nom de *château d'albâtre*, un temple, un amphithéâtre, et firent converger sur elle plusieurs grandes voies de communication; dès-lors elle prit le nom d'*Augusta Suessonum*. Les lumières de l'évangile pénétrèrent de bonne heure dans les murs de Soissons. Elles y furent apportées, à la fin du 3e siècle, par St Crépin et St Cripinien qui y souffrirent le martyre. Quelques années plus tard, Soissons vit la civilisation que les Romains avaient importée dans les Gaules, expirer derrière ses remparts par la défaite de Syagrius. Pendant toute la durée de la première race, le rôle de Soissons fut important et son nom se trouva constamment mêlé aux événemens qui signalèrent les commencemens de la monarchie des Francs; mais ne pouvant, à cause de leur étendue, entrer dans ces détails, nous devons nous contenter d'indiquer les faits principaux et plus particulièrement locaux.

Après la mort de Clovis, cette ville devint la capitale de son plus jeune fils, Clotaire. Sous Chilpéric, son successeur, elle tomba trois fois au pouvoir de Sigebert, et après la mort de Chilpéric, Soissons, devenu le point de mire de tous les partis, passa successivement dans toutes les mains. Clotaire lui rendit enfin la tranquillité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps; mais ce fut seulement sous le gouvernement de Charlemagne que cette ville recouvra un peu de son ancienne splendeur. Après la mort de Louis-le-Débonnaire, elle fut comprise dans le lot de Charles-le-Chauve; mais Lothaire accourut et s'en empara pour la perdre presqu'aussitôt. Pendant les troubles et les guerres qui signalèrent la fin du règne des Carlovingiens, Soissons, pris et repris successivement par tous les partis, fut autant de fois pillé et saccagé. A la suite de ces longues calamités, cette ville entra enfin dans une période de repos et de prospérité qu'elle n'avait peut-être jamais connu jusque là. Elle les dut à la concession que l'un de ses comtes, Renaud III, lui fit d'une organisation municipale vers 1119, au moment sans doute où il prit possession du domaine paternel. Nous nous servons avec intention du mot organisation municipale, car ce ne fut pas, ainsi qu'on l'a dit jusqu'ici, une véritable commune comme à St-Quentin et à Laon, emportant de droit l'affranchissement des habitans. Loin de là, ceux d'entre eux, et c'était le plus grand nombre sans doute, qui ne jouissaient pas de la liberté, continuèrent à rester serfs, puisque l'article 7 de cette charte ordonne expressément que les hommes de cette condition continuent à payer le cens *à leurs seigneurs*, sous peine d'une amende de 5 sous. Le fors-mariage ne fut pas d'avantage aboli : il fut seulement modéré de cette manière que celui qui épouserait une femme contre la volonté de son maître, serait tenu de désintéresser celui-ci par une amende de 5 sous (1).

(1) Sur les réclamations des seigneurs, cet arrangement fut encore modifié en 1136 par décision royale. Il fut dit alors que celui qui épouserait une femme soumise à un autre maître que le sien, serait tenu par compensation de marier un de ses enfans sur les domaines du maître de sa femme.

Une charte royale de 1136 nous apprend même que les Soissonnais étaient encore assujétis aux tailles et aux corvées, deux autres charges attachées à la condition servile. D'après cela, nous nous croyons en droit de dire, comme nous le faisons, que la concession de Renaud III ne fut pas une véritable institution communale, mais une simple association des habitans, comme nous en avons vu des exemples aux articles de Guise, Barbonval, etc. La charte de ce seigneur se contenta donc d'organiser l'administration civile à Soissons, ce qui était déjà pour l'époque un immense bienfait. Les habitans eurent dès-lors un mayeur et des jurés élus par eux pour gérer les affaires de la ville, et des échevins pour rendre la justice dans les causes qui s'élevaient entre eux. L'action de la justice, jusque là arbitraire, fut réglée dans beaucoup de points, dont le plus important fut que, à l'avenir, nul ne pourrait être arrêté sur une simple dénonciation sans l'intervention du juge. Toutefois, les Soissonnais ne se montrèrent jamais satisfaits de cette organisation incomplète qui les entraîna dans des luttes continuelles avec les seigneurs laïques ou ecclésiastiques de leur ville. Aussi, au commencement du 14e siècle, voyant leurs finances épuisées, demandèrent-ils d'eux-mêmes au roi la suppression de cette institution. Charles-le-Bel leur accorda leur demande en 1325, et remplaça l'ancienne administration par un prévôt à sa nomination. Cette organisation ne dura que peu de temps. En 1341, le prévôt fut à son tour remplacé par des magistrats électifs qui prirent le nom de gouverneurs.

Soissons souffrit cruellement de la guerre civile aux 15e et 16e siècles. D'abord occupée par les Bourguignons, cette ville fut attaquée par l'armée royale en 1414, enlevée de vive force et mise à sac. François Ier fit réparer les murs de Soissons en 1541, ce qui n'empêcha pas Charles-Quint de s'en emparer sans coup férir. Après son départ, on ajouta à ces fortifications et l'on agrandit l'enceinte de la place. Les portes en furent encore ouvertes aux huguenots en 1567, et pendant leur occupation qui dura six mois, la ville fut en proie à tous les désordres et à toutes les dévastations. Ces malheurs portèrent les Soissonnais à embrasser avec ardeur le parti de la ligue et à lui rester attachés jusqu'au moment où celle-ci fut abattue par Henri IV. Peu d'années après, elle fut livrée aux princes mécontens par le duc de Mayenne, à qui cette ville avait été donnée par le roi comme place de sûreté. La mort du maréchal d'Ancre la fit rentrer dans les mains de ce prince. A partir de ce temps, les annales de Soissons deviennent d'une heureuse stérilité. Elles ne présentent plus guère que des débats relatifs à l'organisation municipale qui, jusqu'à la révolution, subit toutes sortes de changemens. L'époque révolutionnaire elle-même n'y marque par aucun fait saillant. Elle y perdit son intendance et, de même que les autres villes, tous ses établissemens religieux. Lors de l'invasion du sol français par les armées alliées en 1814, Soissons eut le malheur d'être occupé deux fois. Cette ville résista mieux à une troisième attaque dirigée par le général Bulow; mais la reddition de Paris entraîna aussi la sienne, le 20 juillet.

Onze conciles ont été réunis à Soissons entre les années 744 et 1455. Le plus célèbre est celui de 1122, où Abeilard fut condamné à brûler lui-même son livre de la Trinité.

La ville de Soissons est bâtie sur la gauche de l'Aisne ; mais elle a un vaste faubourg qui s'étend sur la rive droite et auquel elle communique par un pont en pierres de plusieurs arches. Il paraît qu'antérieurement au 7e siècle, ce pont n'était qu'en bois. On s'occupa sous le roi Dagobert, de le bâtir en pierre, et l'exécution de ce projet parut alors une chose si prodigieuse que le peuple y vit l'intervention manifeste du diable. Cela donna lieu à l'établissement d'une légende trop curieuse pour ne pas mériter de trouver une place ici.

L'architecte qui s'était chargé de la construction de ce pont, ne tarda pas à se voir arrêté par les difficultés de l'entreprise. Ne sachant plus comment s'y prendre, il fit un pacte avec le diable. Celui-ci consentit à faire sa besogne, mais sous la condition que le pont une fois bâti, tout treizième individu qui passerait dessus lui appartiendrait. Dès le lendemain, le pont était fini. Tout aussitôt le diable se mit à prélever son droit, et chaque homme, femme ou enfant qui le traversait à la suite

de treize autres, était enlevé par lui et disparaissait. Heureusement pour la ville de Soissons, que cet impôt gênait très-fort, St Wast, évêque d'Arras, vint visiter ses murs à cette époque. Il ne tarda pas à être instruit de la terrible convention, et tout aussitôt il résolut de ravir au diable sa proie quotidienne. A son tour, il se dirige vers le pont à la tête du clergé; devant lui marchent douze enfans de chœur, et il s'avance le treizième, prêt à combattre le diable quand il s'offrirait à sa vue. A peine a-t-il fait quelques pas sur le pont qu'il aperçoit de l'autre côté deux cornes énormes sortant lentement de dessous terre; au fur et à mesure qu'il avance, le diable dégage sa tête, puis ses épaules, puis ses bras et son corps, et au moment où l'évêque touche l'autre rive, le diable, entièrement sorti de terre, veut se jeter sur lui. Mais le prélat, saisissant d'une main un goupillon plein d'eau bénite, l'en asperge, tandis que de l'autre il lui jette son étole autour du cou et s'en sert comme d'une corde pour le maîtriser. Il le conduit ainsi en laisse, vaincu et soumis, jusqu'à une haute tour voisine où il le renferme, avec défense d'en sortir avant un an et seulement par la lucarne du haut de l'escalier. Or, cet escalier n'avait pas moins de 365 marches; St Wast lui commande encore de n'en pas gravir plus d'une marche par jour. Dès-lors, les habitans purent passer impunément sur le pont sans crainte d'être enlevés par le diable. Mais le 364e jour on se rappela qu'il allait recouvrer sa liberté, n'ayant plus pour cela qu'une marche à franchir, et qu'alors il recommencerait à prélever son ancien et terrible droit. Aussitôt St Wast accourt de nouveau, force par ses exorcismes le diable à redescendre toutes les marches de l'escalier de la tour, pour ne les remonter encore qu'une à une. Le clergé de Soissons continua l'œuvre de St Wast, et, jusqu'à la révolution. , il exorcisa solennellement chaque année le démon auprès de cette tour.

Soissons possédait autrefois dans ses murs des établissemens religieux nombreux et importans. Un évêché, sur lequel nous ne reviendrons pas, en ayant dit quelques mots dans le tome 1er, page 252 de cet ouvrage; trois chapitres, une abbaye de Bénédictins de St-Maur, une autre de chanoines réguliers, deux de la congrégation de France, une abbaye de Bénédictines, et des couvens de Feuillans, Cordeliers, Capucins et Minimes.

Le chapitre de la cathédrale, fondé à une époque inconnue, comptait d'abord 64 membres prébendés; mais en dernier lieu il ne se composait plus que de 42 chanoines, dont un prévôt, un doyen, 4 archidiacres, un trésorier, un grand chantre, un écolâtre et 33 chanoines. Au moment de la révolution, cet établissement religieux possédait 159,808 livres de revenus, et ses charges s'élevaient à 34,530 liv. — Le chapitre de St-Pierre-au-Parvis avait été fondé en l'année 626. En dernier lieu, il comptait 27 chanoines et un doyen, chef de la communauté. L'abbesse de N.-D. était trésorière de ce chapitre, jouissait d'une prébende et avait sa stalle dans le chœur de l'église. A la révolution, les revenus de cette communauté s'élevaient à 20,440 liv. — La fondation du chapitre de Notre-Dame-des-Vignes remontait à l'année 1180; elle avait été faite par Nivelon, évêque de Soissons. Cette communauté comprenait 9 chanoines et un doyen, et son église servait de paroisse à un quartier de la ville. — Plus anciennement, on voyait encore trois autres chapitres à Soissons: celui de St-Prince, fondé à une époque inconnue dans la chapelle du château et réuni à l'abbaye de St-Léger en 1234; celui de St-Wast, dont l'érection remontait à l'année 1127, lequel fut transformé en 1782 en une maison de retraite pour les curés âgés ou infirmes du diocèse de Soissons; et celui de St-Louis, fondé en 1330 par Gérard de Cortonne dans la chapelle de l'évêché pour six prébendés. Il fut réuni au séminaire en 1670.

L'époque de la fondation de l'abbaye de St-Crépin-le-Grand n'est pas connue avec certitude; mais elle est antérieure au 6e siècle. Le personnel de cette communauté, après avoir été très-nombreux, se trouvait réduit, au moment de la révolution, à 5 religieux, dont les revenus étaient de 19,772 liv. — L'abbaye de St-Jean-des-Vignes, composée de chanoines réguliers sous la règle de St Augustin, avait été fondée en 1076 par Hugues-le-Blanc, seigneur de Chât.-Thierry. Elle était

gouvernée par un prieur et un sous-prieur. L'église et le cloître de cette maison, dont on admire les magnifiques débris, furent bâtis au 15e siècle. En dernier lieu, on y comptait 31 religieux, dont les revenus s'élevaient à 40,000 liv. — L'abbaye de St-Crépin-en-Chaie fut bâtie à un quart de lieue de Soissons sur le bord de l'Aisne, dans un lieu où l'on croyait que St Crépin et St Crépinien avaient souffert le martyre. Les premiers moines tirés de l'abbaye d'Arrouaise, furent remplacés en 1660 par des religieux de la congrégation de France. En 1790, ils n'étaient plus que deux. — La fondation de l'abbaye de St-Léger, maison de chanoines réguliers de l'ordre de Ste-Geneviève de la congrégation de France, remontait à 1139. Les premiers religieux en furent tirés de l'abbaye d'Arrouaise. Ces chanoines furent toujours en petit nombre ; en 1790, on n'en comptait que cinq. — L'abbaye de Notre-Dame fut fondée pour des filles en l'année 660, par St Drausin, évêque de Soissons, et richement dotée par Ebroin, maire du palais. Aussi le nombre des religieuses qui l'habitaient fut-il très-considérable dans l'origine. Charles-le-Chauve décida, en l'année 858, que les filles de chœur de cette maison ne dépasseraient pas à l'avenir le nombre de 216, qu'il y aurait de plus 40 sœurs converses et 30 femmes de service ou tourières. Plusieurs princesses et beaucoup de filles issues des meilleures maisons de France, prirent l'habit religieux dans cette maison. Au moment de la révolution, l'abbaye de N.-D. était encore l'une des mieux rentées du pays : ses revenus s'élevaient à 160,192 liv., et l'on n'y comptait plus que 30 dames de chœur avec 20 converses. Sa dernière abbesse fut Mme de la Rochefoucault. — Quant aux couvens de feuillans, Cordeliers, Capucins et Minimes établis à Soissons, nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous en avons dit ailleurs (V. ces mots).

L'Hôtel-Dieu de Soissons fut fondée en 1247 par un particulier nommée Gautier Ceranius, pour des pauvres pèlerins et des infirmes. Il fut d'abord desservi par plusieurs religieux prêtres, 12 religieuses de chœur et quelques converses. Dans le courant du 17e siècle on y introduisit des dames Augustines dont le nombre fut porté à 16. Le gouvernement en fut en même temps confié à 6 administrateurs, 3 ecclésiastiques et 3 laïques. — La fondation de l'hôpital général de cette ville remonte à l'année 1657. Son établissement eut pour but de retirer les pauvres de la ville, faubourgs et banlieue de Soissons, jusqu'à concurrence de 200 personnes, dont 100 enfans de l'un et l'autre sexes, qui devaient se prendre entre 7 et 8 ans pour être élevés jusqu'à 20, et 100 vieillards infirmes des deux sexes, pour le reste de leurs jours. La conduite de cet établissement fut confiée à 3 sœurs de Genlis qui enseignaient en même temps les filles, et à 4 clercs chargés de l'instruction des garçons. Il était administré par six personnes, deux ecclésiastiques et quatre laïques.

Le collége de Soissons fut établi au commencement du 14e siècle. Avant le 17e, il n'était tenu que par un régent ou principal, prêtre séculier. M. de Bourlon, évêque de Soissons, y introduisit en 1675 les prêtres de l'Oratoire, dont le supérieur, à sa nomination, devait être triennal. Le nombre des régens fut alors porté à sept, dont 5 pour les humanités et deux pour la philosophie. — Le séminaire fut fondé en 1668 par M. Alexandre Duport, avocat du roi au bailliage de cette ville. Cette maison fut successivement gouvernée par des prêtres séculiers, des prêtres de l'Oratoire et des prêtres de la mission de St-Lazare ; ces derniers y furent introduits en 1772. La chapelle, différentes prébendes et plusieurs prieurés furent réunis à cet établissement et formaient, avec plusieurs bourses fondées par des particuliers, ses revenus avant la révolution. — Une académie fut organisée en 1653 à Soissons par Julien de Héricourt et affiliée à l'Académie française. En 1761, on y établit encore une société d'agriculture.

Soissons avait de plus autrefois une intendance, sur laquelle nous avons donné des détails dans le premier volume de cet ouvrage ; un bailliage royal érigé en 1411 (V. t. 1er, p. 46), et une maîtrise des eaux et forêts. Il possédait encore une compagnie d'arquebusiers composée de 3. chevaliers, et une autre de l'arc comprenant 26 membres.

Soissons a donné le jour à une cinquantaine de personnages distingués dont nous allons présenter la liste.

On trouve parmi eux six dignitaires ecclésiastiques et deux haut fonctionnaires civils, savoir : Paschase Radbert, le célèbre abbé de Corbie au 9e siècle; Bernard ou Bernered, abbé de St-Crépin-le-Grand au 12e; Richard d'Atry ou de Laitre, abbé de St-Germain-des-Prés au 14e; Gérard Gobaillo, évêque de Paris au siècle suivant; Mathieu de Longuejoue, évêque de Soissons au 16e; et René Biet, abbé de St-Léger de cette ville au siècle dernier.

Les hauts fonctionnaires sont : Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances au 17e siècle et Nicolas-Marie Quinette, ministre de l'intérieur sous le Directoire.

Sept historiens et un chroniqueur sont nés en cette ville : Nicolas Berlette en a écrit, au 16e siècle, la première histoire qui n'a point été publiée; Melchior-Regnault, Rousseau-Desfontaines, Fiquet, Mesurolle et Lemoine ont continué ou refait ce travail à différentes époques; mais la plupart de leurs recherches sont restées manuscrites. Jean-Baptiste-Louis Brayer est l'auteur de la statistique du département publiée en 1825.

Le chroniqueur né à Soissons est Nicolas Lesueur, avocat du roi au bailliage de cette ville, au 16e siècle.

Les litterateurs natifs de Soissons sont assez nombreux : Eudes ou Odon de Soissons, écrivain sacré, et Sébastien Mamerot, littérateur et voyageur, vivaient tous deux au 15e siècle. Deux autres écrivains sacrés, Jean Cannart, chanoine de St-Gervais, puis minime, et Pierre Moreau, aussi minime, appartiennent au 16e siècle. Julien de Héricourt, Nicolas Hébert, trésorier de France; Julien Vernier, de l'ordre de Citeaux, et Paul Moreau, chanoine et archidiacre, sont du siècle suivant. Claude Carlier, sous-maître au collége Mazarin, vivait au 18e siècle. A cette même époque appartiennent le journaliste Fiévée; l'auteur dramatique, Joseph Landon, et l'acteur de l'Opéra, Joseph Rousseau.

Nous trouvons encore que quatre poëtes ont pris le jour à Soissons : Thierry, trouvère du 12e siècle; Pierre-Hubert Suzanneau, Antoine Berthemet, avocat au parlement de Paris, et Hélène de Basins, lesquels vivaient aux 16e, 17e et 18e siècles.

Les professeurs, prédicateurs et théologiens natifs de cette ville sont peu nombreux : Guillaume de Soissons était un habile rhéteur du 12e siècle; le jésuite Jérôme de Gonnelieu, et le voyageur Bazile de Soissons, furent deux prédicateurs célèbres au 17e siècle; enfin, le franciscain Célestin de Soissons était un profond théologien du même temps.

Soissons a aussi donné le jour à deux jurisconsultes renommés : Adrien Amerot, professeur à l'Université de Louvain au 16e siècle, est l'auteur du premier dictionnaire grec; Louis ou Lucien de Héricourt, né en 1687, a édité les lois ecclésiastiques de la France.

Trois peintres de talent sont nés en cette ville : Charles Minoufflet et Pierre Tacheron furent d'habiles peintres verriers aux 16e et 17e siècles; Crépin Quillet, entièrement inconnu aujourd'hui, jouissait au 17e siècle d'une certaine réputation comme peintre de tableaux. Il peignit une grande partie de la galerie des jésuites de Paris, et fit plusieurs tableaux pour l'abbaye de St-Martin de Laon où il était religieux prémontré. C'est à lui que l'on doit sans doute la tentation de St Antoine aujourd'hui placée dans le musée de Laon, laquelle provient de cette ancienne maison religieuse.

Soissons se recommande surtout par les médecins auxquels il a donné le jour : Jean Ruel était au 16e siècle un médecin célèbre, auquel on doit le premier livre de botanique publié en France; Renaud Sturme vivait à la même époque; Anne-Amable Augier-Dufot, et Antoine-François Petit, appartiennent au 18e siècle. Ce dernier fut premier médecin du duc d'Orléans et membre de l'Académie des sciences. Enfin, Jean-Baptiste Paroisse, mort seulement en 1825, fut premier médecin des rois de Naples et d'Espagne; il a publié un ouvrage sur la chirurgie.

Cette ville n'a donné le jour qu'à quatre hommes de guerre : Charles-Philippe Ronsin, général

révolutionnaire ; Pille et Claude-Thomas du Tour de Noirfosse, deux généraux du temps de l'Empire, et N. Vinot, lieutenant général à la même époque.

Enfin, parmi les célébrités Soissonnaises nous devons encore ranger : un chimiste, Pierre-François Tingry, mort à Genève en 1821 ; un géographe, Jacques Robbe, qui vivait au 17e siècle ; un mathématicien, Gervais de la Cour, appartenant au 16e ; un architecte, François Cuviller, au dernier siècle ; enfin l'inventeur des lampes à double courant d'air, M. Quinquet.

Les principaux ouvrages publiés sur l'histoire de Soissons sont : *Abrégé de l'Histoire de l'ancienne ville de Soissons*, etc., par Melchior Regnault, 1633 ; *l'Histoire des Antiquités de la ville de Soissons*, par Lemoine, porte-manteau du roi, 1771 ; *Histoire de Soissons*, par Leroux ; *Histoire de Soissons depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Henri Martin et P.-L. Jacob, 1837.

Comtes héréditaires de Soissons.

9.. Gillebert, comte de Soissons. Sa fille Adélaïde porta ce domaine au suivant.

9..-995. Guy Ier. On pense qu'il était fils d'Albert Ier, comte de Vermandois.

10.. Renaud Ier, comte de Soissons ; femme, Ade ou Adélaïde ; enfans : Guy, Adélaïde. Le père et le fils périrent en 1057, en soutenant un siége contre le roi dans leur château de Soissons.

1059. Guillaume dit Brisac, comte de Soissons, fils du comte d'Eu ; femme, Adélaïde, fille du comte Renaud ; enfans : Renaud, Jean, Manassès, évêque de Soissons ; Raintrude, femme de Raoul, seign. de Nesles ; Lithuise, femme de Geoffroi, seign. de Donzy ; Agnès, femme d'Hervé de Montmorenci ; Ade, alliée à Gérard de Brienne.

1083. Renaud II, comte de Soissons, sans hoirs.

1106. Jean, son frère, comte de Soissons ; femme, Aveline.

1119. Renaud III, leur fils, comte de Soissons ; femme, Batilde. Renaud mourut de la lèpre. N'ayant qu'une fille Jeanne qui s'était faite religieuse, il donna le comté de Soissons au suivant.

1141. Yves de Nesles, cousin germain du précédent, comte de Soissons ; femme, Yolende de Hainaut. Ne lui ayant pas donné d'enfans, le comte Yves désigna le fils de son frère pour lui succéder.

11.. Conon de Nesles, comte de Soissons ; femme, Agathe de Pierrefonds ; sans enfans.

1182. Raoul de Nesle, comte de Soissons, frère du précédent. Raoul se croisa en 1190. Femmes : 1° Adèle ou Alix de Dreux, dont trois filles et un fils Renaud qui passa en Orient et devint maréchal du royaume de Chypre ; 2° Yolende de Joinville, sans hoirs ; 3° Ade de Grandpré, dont Jean, Raoul, vic. de Crenvres.

1237. Jean II de Nesle, comte de Soissons. Il accompagna le roi St Louis aux Croisades de 1248 et 1269, et y périt l'année suivante. femmes : 1° Marie de Chimai, dont Jean, Raoul, seign. du Tour ; Eléonore, femme de Renaud de Thouars ; Alix, alliée à Jean, seign. d'Audenarde ; Yolende ; 2° Mahaud d'Amboise qui lui apporta le comté de Chartres et la seigneurie d'Amboise, sans enfans.

1270. Jean III de Nesle, comte de Soissons, seign. de Chimai ; femme, Marguerite de Montfort ; enfans : Jean, Raoul, seign. d'Ostel ; Jean, prévôt de Reims ; Marie, femme d'Eustache de Conflans.

Vers 1282. Jean IV de Nesle, comte de Soissons, seign. de Chimai ; femme, Marguerite de Rumigny ; enfans : Jean, Hugues.

1286. Jean V de Nesles, comte de Soissons, sans postérité.

1299. Hugues de Nesles, comte de Soissons, son frère ; femme, Jeanne de Dargies. Une seule fille qui porta le comté de Soissons en mariage.

1306. Jean de Hainaut, comte de Beaumont et Valenciennes. Il sauva la vie au roi à la bataille de Crécy en le tirant de la mêlée. Il n'eut également qu'une fille, Jeanne, qui porta au suivant le comté de Soissons.

1344. Louis de Châtillon, seign. d'Avesnes et Guise. Il fut tué à la bataille de Crécy. Enfans : Louis ; Jean, comte de Blois et de Dunois ; Gui

1331. Louis II de Châtillon, comte de Soissons.

1361. Guy, son frère, comte de Soissons par partage. Fait prisonnier par les Anglais en 1356 à la bataille de Poitiers, il racheta sa liberté au prix du comté de Soissons qui fut donné par le roi d'Angleterre à Enguerrand VII, sire de Coucy, son gendre. Après la mort de ce dernier, sa veuve vendit le comté de Soissons au duc d'Orléans, avec les terres de Coucy, Marle, etc.

1400. Louis de France, duc d'Orléans, comte de Soissons; femme, Valentine de Milan.

1407. Charles de France, duc d'Orléans, leur fils, comte de Soissons. Celui-ci se trouvant dans l'impossibilité de payer le prix des domaines achetés par son père, restitua à Robert de Bar la moitié du comté de Soissons pour être possédé par indivis. Il y eut dès-lors, et à la fois, deux comtes de Soissons, qui furent bientôt portés à quatre par une nouvelle division du comté.

1412. Robert de Bar, comte de Marle et de La Fère, et Charles d'Orléans, tous deux comtes de Soissons par indivis.

1415. Jeanne de Bar, fille de Robert ci-dessus, comtesse de Soissons. — Louis de Luxembourg, comte de St-Pol et de Soissons par indivis. Ils se marièrent en 1435 et réunirent les deux moitiés du comté. Mais il fut peu après divisé en quatre quarts ce qui rend dès-lors très-confuse la liste de ses seigneurs.

1465. Louis II, duc d'Orléans, quart-comte de Soissons, par indivis. — Pierre de Luxembourg, quart-comte. — Marie de Savoie, quart-comtesse dud. — Marie de Luxembourg, quart comtesse dud.

1476. Pierre de Rohan, seign. de Gié, quart-comte par confiscation sur Pierre de Luxembourg.

1484. Jacques de Savoie, comte de Romont, quart-comte dud.

1487. François de Bourbon-Vendôme, quart comte dud.

1506. François de Valois, comte d'Angoulême, quart-comte de Soissons. — Claude de France, quart-comtesse dud.

15.. Henri de France, quart-comte dud. Etant monté sur le trône en 1547, sous le nom d'Henri II, sa part dans le comté de Soissons fut réunie au domaine.

1531. Charles de Bourbon-Vendôme, fils de François ci-dessus.

1552. Jean de Bourbon-Vendôme, son sixième fils, comte de Soissons par indivis. Il fut tué à la bataille de St-Laurent.

1557. Marie de Bourbon, sa cousine, comtesse de Soissons.

1560. Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Soissons par indivis. Il fut tué à la bataille de Jarnac.

1561. Henri de Bourbon, prince de Condé, son fils, comte dud. par indivis.

1562 Catherine de Médicis, comtesse de Soissons à titre de douaire.

1601. Charles de Bourbon, comte de Soissons, grand maître de France.

1608. Henri II de Bourbon, prince de Condé, son fils, comte dud. par indivis avec le roi.

1636. Louis II de Bourbon, duc d'Enghien. Ayant été tué devant Sedan en 1641, ses deux sœurs héritèrent de la moitié du comté de Soissons et la portèrent à Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et à Thomas-François de Savoye, prince de Carignan.

1656. Eugène-Maurice de Savoie, fils du précédent, fut comte de Soissons seul, le roi lui ayant donné sa moitié à titre d'engagement; femme, Marie-Olympia Mancini, qui joua un grand rôle dans les affaires de poison de son temps et fut accusée d'avoir empoisonné son mari; enfans: Louis-Thomas, Philippe, abbé de St-Médard; Marie-Jeanne dite Mademoiselle de Soissons; Eugène, qui, n'ayant pu obtenir ni une abbaye ni un régiment, passa au service de l'empereur, devint, sous le nom de *Prince Eugène*, l'un des plus grands capitaines de son temps, et fut l'ennemi le plus acharné de la France.

1673. Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, maréchal des camps; femme, Uranie de la Cropte de Beauvais.

1702. Thomas-Emmanuel de Savoie, leur fils, comte dud.; femme, N. de Lichtenstein.

1729. Eugène-Jean-François de Savoie, leur fils, comte dud. Ses héritiers vendirent le comté de Soissons au suivant.

1734. Louis d'Orléans.

1752. Louis-Philippe Ier, comte apanagiste de Soissons.

1785. Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, comte dud. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire le 6 novembre 1793.

Les comtes de Soissons eurent sous eux des vicomtes dont voici la liste aussi complète que nous avons pu la faire.

Vicomtes de Soissons

1047. Guy de Coucy, vicomte de Soissons.

1057. Guillaume de Coucy, id.

1059-78. Thiezzon, id.; femme, Adélaïde; enfans: Renaud, Guy. Guy épousa Oidelle ou Videlle et en eut Guy ci-dessous.

1078-1107. Renaud Ier de Coucy, vicomte dud.; femme, Marie de Pierrefonds; sans enfans.

1107-16. Guy II de Coucy, son neveu, vic. dud.; femme, Adelvie ou Adeluia; enfans: Robert, Ives, châtelain de Noyon; Jean, clerc; Boniface?

1117-33. Robert de Coucy, vic. dud.; femme, Havide de Montmorenci; enfans: Guy, châtelain de Coucy; Jean, seign. de Condren; un autre Jean, clerc.

1133-57. Guy III de Coucy, vicomte dud.; femmes 1° ......, dont Guy, châtelain de Coucy; Jean, châtelain de Noyon; Ives; 2° Théophanie, dont Renaud, seign. de Sinceny; Pierre le Vermeil, Robert dit le Bœuf, Hugues, chanoine puis doyen de Noyon; Mauduite, femme 1° de Renaud de Coucy, son neveu; 2° de Rene de Magny; Béatrix.

1157-68. Guy IV de Coucy, vicomte dud.; enfans: Renaud, Guy, Agnès, femme de Jean de St-Simon.

1168-75. Jean de Coucy, son frère, châtelain de Noyon, et de Coucy par intérim.

1175-86. Renaud II de Coucy; femme, Mauduite, sa tante, ci-dessus; enfans: Jean, Renaud, clerc puis châtelain; Arnoul, seign. de Magny, etc. (Voyez notre *Notice historique et généalogique sur les châtelains de Coucy et les seigneurs de Sinceny*).

1240. Robert de Vaux, chev., seign. de Mercin, Vaux et Saconin, vicomte de Soissons, femme, Mathilde; enfant: Robert, écuyer.

1275. Simon dit Lore Sestellarius, vicomte de Soissons. Il eut avec le chapitre de cette ville une querelle à la suite de laquelle il fut excommunié. Nous reproduisons le texte curieux de cette sentence pour faire connaître à nos lecteurs en quoi consistait, au 13e siècle, la peine de l'excommunication.

1290. Raoul du Mail, écuyer, vic. de Soissons.

1404. Pierre de Vassan, chev., vicomte de Soissons.

1499. Jean de Villers-Hélon, vicomte de Soissons, seign. de Dammart.

1571-85. Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, vicomte de Soissons.

Sentence d'excommunication portée par le Chapitre de Soissons contre un vicomte de cette ville, en 1274.

Odo, prepositus, Gerardus, decanus, totumque Capitulum suessionense, dilectis et fidelibus suis magistro Reginaldo de Damerio et domino Petro dicto Laburgas, capellanis perpetuis in ecclesiâ suessionensi, decano christianitatis suessionensis, presbiteris de Buciaco, de Aquila, de Novavillâ et omnibus presbiteris in civitate et diocesi suessionensi constitutis ad quos presentes litteras pervenerint, salutem in Domino. Cùm servientes nobilis viri comitis suessionensis, videlicet Gerardus de Curvillâ, baillivus dicti comitis, Tierricus dictus Plakiers, prepositus, Symon dictus Lore Sestellarius, vice-comes ipsius civitatis et complices eorumdem, plurimas injurias nobis et ecclesie nostre sine causâ rationabili, Dei timore postposito, intulerint, super eo videlicet quod de corpore cujusdam hominis submersi quod inventum fuit in terrâ et justiciâ nostrâ, terram nostram presumpserant contra justiciam, desaisire illud amoventes et auctoritate propriâ asportantes. Et etiam super eo quod quemdam domum hospitalis Sancti Nicholai Suessionensis sub jurisdictione nostrâ existentem, ausu temerario infringerunt, et per violentiam intraverunt, et quamdam res ad ipsam et hospitales spectantes exindè absportaverunt Ac insuper super eo quod

nanta seu pignora Hardicii Bolengarii, hominis et hospitis nostri, sine causâ rationabili, propriâ auctoritate ceperunt, et capta detinent seu faciunt detineri, super hiis loca resaisire et nanta seu pignora dicti Hardicii reddere ac emendum nobis facere competentem, diu est (sic) recusantes, pluries ex parte nostrâ super hoc requisiti. Licet hec se fecisse pluries recognoverint coram nobis nullam causam rationabilem quare hoc facere possint vel debeant, pretendentes que cedunt in nostrum prejudicium et gravamen. Et nos tam privilegiorum nostrorum et ecclesie nostre Suessionensis auctoritate quam de usu et consuetudine ipsius ecclesie longevis et retroactis temporibus legitimè observatis jurisdictionem in malefactores nostros in civitate et diocesi suessionensi habuerimus et etiam habeamus, quâ auctoritate ipsos competenter monitos excommunicavimus et excommunicatos publicè nuntiari et tanquam excommunicatos *arctus* evitari, mandavimus et precipimus justiciâ exigente et deindè eamdem sententiam legitimè aggravantes, uxores eorum et familias ecclesiastico supposuerimus interdicto, prout in litteris et instrumentis super hoc confectis plenius continetur, et eamdem sententiam per annum et amplius animo sustinuerint et adhuc sustinent indurato. Dignumque sit ut quos Dei timor à malo non revocat saltem coherceat ecclesiastice severitas discipline. Vobis in virtute *obediens* et sub penâ suspensionis auctorum predictorum, precipimus et mandamus quod ipsas singulis diebus dominicis et festivis necnon quemcumque vos divina celebrare contigerit, candelis accensis, campanis pulsatis, in ecclesiis vestris excommunicatos, uxores eorum et familias ecclesiastico suppositas interdicto publicè nuntietis, pro eo videlicet quod domum hospitalis Sancti Nicholai predictam fregerunt, violenter intraverunt et res quasdam ipsius hospitalis exindè absportaverunt, absolutionis sue beneficium obtinere inhibeatis. Insuper universis sub penâ excommunicationis bublice (sic) monentes ne quis cum ipsis quamdiù in dictâ excommunicatione permanserint, cibo, potu, furno, molendino, emptione, venditione, aquâ, igne, locutione, oratione, auxilio, consilio seu quocumque alio humanitatis solacio communicare presumat. Et quid indè feceritis nobis rescribatis. In hiis autem exequendo unus vestrum alium vel alios non expectet. Datum anno Domini MCCLXXIV°, sabbato post festum beati Nicholai hiemalis, reddite litteras. (*Archiv. impér.*, *carton* L, *1164.*)

Soissonnais, *Suessionensis pagus*, *Suessionicus*. — L'ancien pays Soissonnais gallo-romain avait pour limites le Laonnois au nord et l'Oise à l'ouest. Au midi cette limite est plus difficile à tracer d'une manière sûre : on voit cependant qu'elle suivait une ligne parallèle à la rivière d'Aisne, en passant entre Hautefontaine et Mortefontaine, d'où elle se dirigeait vers Lesges, passait entre Quincy et Bazoches et venait joindre la limite actuelle du département de la Marne au-dessous du Mont-St-Martin. Nous devons ajouter que selon toutes les vraisemblances, le Soissonnais, avant l'invasion romaine, s'étendait à l'ouest de l'Oise et comprenait tout ou partie du Noyonnais.

SOIZE, SOISE, *Soisa*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine élevée, à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 11 charrues, 7 arp. de prés, 86 arp. de bois. — Population : 1760, 258 h. (57 feux); 1800, 300 h.; 1818, 314 h.; 1836, 371 h.; 1856, 341 h.

Seigneurs de Soize.

1166-90. Pierre de Soise, chev.; Gobert, son frère; enfans : Arnoul-Henri, seign. de Marfontaine.

1230. Adam de Soise, chev.

1589. François des Armoises, chev., seign. de Méry et Soize: femme, Charlotte de Cauchon. Leur fille Elizabeth porta Soize en mariage à

159.. Charles de Fay d'Athies, seign. de Bray.

1610. François de Fay d'Athies, son fils, seign. de Soize; femmes: 1° Anne de Condé: 2° Marie de Créqy qui lui apporta la terre de Goudelancourt; enfans: Robert-Charles, capit. au régim. de Marivaux, seign. de Goudelancourt-lès-Berrieux; Anne, femme de Jean de Caruel, seign. de Magny; Marie, femme de Louis d'Allenoncourt, écuyer, seign. de St-Clément.

16.. Robert de Fay d'Athies, chev., seign. dud.; femmes: 1° Marie de Fay d'Athies, dont Charles, seign. de Bray; Gabriel, Robert; 2° Marie d'Artaise, dont Louis-Dieudonné, Charles, seign. de Dolignon, Marie-Anne et Gabrielle.

1688. Louis-Dieudonné de Fay d'Athies, chev., seign. dud., capit. au régim. Dauphin, cavalerie; femme, Catherine Villesme; enfans: Louis-Dieudonné, Anne, François, doyen de Rozoy; Claude-Louis, capit. au régim. de Poitou; Elizabeth, Gabrielle-Louise, Marguerite.

1733. Louis-Dieudonné de Fay d'Athies, seign. dud.; femme, Louise-Gabrielle d'Aguisy; enfans: Henri-François, Françoise, Jeanne-Gabrielle.

Vers 1775. Henri-François de Fay d'Athies, seign. dud.

Il y avait autrefois à Soize un fief dont nous ne savons pas le nom, mais dont voici quelques seigneurs.

Vers 1640. Gabriel de Boham, écuyer: femme, Elizabeth de Flavigny; enfans: Jean-Antoine, Henri, Josias, Antoinette.

1660. Jean-Antoine de Boham, écuyer, capit. au régiment de marine.

16... Henri de Boham, son frère, capit. au même régiment.

Solon, autrefois Saulon. — Moulin dépendant de Cœuvres. — Au 13e siècle, il appartenait à Raoul de Soissons, seign. de Cœuvres, qui, en 1260, le vendit à l'abbaye de St-Denis.

SOMME (La), *Sumina*, *Somena*, *Somona* ou *Somina*. — Cette rivière prend naissance au village de Fonsomme, parcourt le département de l'Aisne sur une étendue de trente-cinq kilomètres, et entre auprès de Ham dans le département auquel elle a donné son nom, pour tomber dans la Manche entre le Crotoy et St-Valery. — Dans un acte de 959, le petit bras de la Somme qui passe auprès de Gauchy est nommé *Rivula Cehona*. — La Somme se grossit dans le département de l'Aisne de trois petites rivières: la Sommette, la Germaine et l'Omignon. — Le Père Fournier, dans sa *Geographica orbis notitia*, prétend que le véritable nom de la Somme est *Phrudis*, le mot Somme étant, selon lui, un nom générique synonyme de source, et que les anciens employaient toujours dans ce sens.

SOMMELANS, *Sommelanum*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé près des sources du rû d'Alland, à 65 k. au S.-O. de Laon et 15 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Eloi. — Culture en 1760, 1,720 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population: 1760, voyez Priez; 1789, 111 h.; 1800, 123 h.; 1818, 106 h.; 1836, 85 h.; 1856, 107 h.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce village tire son nom de sa position sur

les sources du rû d'Alland: *Somma*, source, et *Alanum*, Alland. — Sommelans appartenait autrefois à l'hôtel-Dieu de Soissons.

Des anciens seigneurs de Sommelans nous ne connaissons que les suivans :

1212. Bernier, chev. de Sommelans, fils du seigneur du donjon d'Oulchy.

1780. M. Meunier, avocat au parlement de Paris.

SOMMERON. — Ruisseau qui prend sa source auprès et au nord du village de ce nom et qui se jette dans l'Oise à Gergny, après un cours d'environ 8 kilomètres.

SOMMERON, *Sommeronum*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, bâti près d'un ruisseau, à 60 k. au N. de Laon et 16 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 400 arp. de terres, 30 arp. de prés, 10 arp. de bois. — Population : en 1760, 236 h. (36 feux); 1800, 263 h.; 1818, 291 h.; 1836, 331 h.; 1856, 271 h.

Ce village tire son nom de sa position près du ruisseau nommé le *Sommeron*. Il faisait autrefois partie du duché de Guise.

SOMMETTE, SUMMETTE, *Sommeta*, *Sommenula*. — Petit village de l'ancien Noyonnais, situé sur le bord de la Somme, à 49 k. au N.-O. de Laon et 19 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Brice. — Culture en 1760, sans Eaucourt, 367 arp. de terres, 8 arp. de chenevières, 20 arp. de prés, 10 arp. de marais. — Population : 1760, sans Eaucourt, 22 feux; 1800, 121 h.; 1818, 245 h.; 1836, 222 h.; 1856, 186 h.

Sommette appartenait autrefois au chapitre de Noyon qui l'avait acheté, en 1304, à Aubert de Hangest, seign. de Genlis.

Seigneurs de Sommette.

1229. Jean de Summette.

12... Jean de Nointel, seign. de Sommette; femme, Perronnelle. Ils vendirent cette terre à

1304. Aubert de Hangest, seign. de Genlis, qui la revendit au chapitre de Noyon.

14... Valerand Blanchard, seig. dud.; femme, Marie de Veilly.

1495. François Blanchard, leur fils, seig. dud. Il vendit ce domaine au suivant.

15... Renaud d'Offoy.

1529. François d'Offoy, son fils, seign. dud.; à son tour celui-ci le vendit à

1567. Louis Chatelain, seign. de Sizancourt. Sa fille Louise le porta en mariage à

1621. François de Louvain, qui le vendit la même année à Antoine Bouzier, s. d'Estouilly. lui-ci le revendit à

1623. Anne de Macquerel, écuyer, seign. de Riencourt.

Vers 1630. Michel d'Hervilly, seig. de Beaumont, Ary, Sommette, etc., capitaine de galère; femme, Françoise de Parisi.

16... François-Paul d'Hervilly, leur fils, seign. dud.

1730. Louis-François d'Hervilly, son fils, seig. de Leschelles, Sommette, etc.

SONS, SUN, SONT (12e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans

une plaine élevée, à 25 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons. des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 13 charrues, 40 arp. de bois. — Population : en 1760, 360 h. (78 feux); 1800, 782 h.; 1818, 830 h.; 1836, 885 h.; 1856, 861 h.

Ce village fut pillé en 1651 par les troupes françaises qui tenaient le parti de M. le Prince.

Seigneurs de Sons.

1144-56. Robert de Sont; Gautier, son frère. Enfans : Pierre, seign. de Châtillon; Thomas, Jean, Enguerrand. Il appartenait peut-être à la famille de Coucy.

1161. Thierry de Sont.

1173-84. Thomas de Sont; femme, Ade; enfans : Raoul, Robert. Thomas avait aussi deux sœurs, Ade et Helvide, femme de Robert.

1206. René, chev. de Sont. Il était puîné de Clarembaud de Macquigny. Femme, Ade.

1219-29. Raoul, seign. de Sont, fils d'Ade de Sont, femme de Jean de Vadencourt.

1233. Nicolas, seign. de Sont; enfant, Sibille, religieuse.

1240. Gilles, chev. de Sons; femme, Alix de Montchâlons.

1246. Jean, seign. de Sons; femme, Jeanne de Housset.

1301. Robert de Sons; femme, Isabeau de Bois.

1364. Adam Sauset, sire de Sons.

1375. Pierre, seign. de Sons, écuyer.

1384. Guillaume dit le Leu (le loup) de Sons? écuyer

14.. Jean dit le Leu, de Sons?

1425. Jean II de Sons? écuyer.

1446. Jean de Vaux, sieur de Sons et Vaux.

1555. Charles Postel, seign. dud.

1551-76. Antoine de Crécy, seign. de Sons. femme, Yolende des Fossés.

1634-60. François de Crécy, sieur de Sons et Housset; femme, Michelette de Vuatre ou Vaterie. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bordure engrêlée de même.*

1643. Louis de Bayard, écuyer, seig. de Sons. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

1670. Valérien, Charles et Nicolas de Bayard. seign. de Sons.

1680. Louis-François d'Hervilly, seign. de Leschelles, Sons, etc. (V. Leschelles).

SORBAIS. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 52 k. au N. de Laon et 9 de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Capelle, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,800 arp. de terres, 200 arp. de prés, 80 arp de bois. — Population : 1760, 608 h. (180 feux); 1800, 759 h.; 1818, 778 h.; 1836, 844 h.; 1856, 831 h.

Ce village paraît avoir appartenu de tout temps aux seigneurs de Guise et ne pas avoir eu de seigneurs particuliers.

SORNY. — Hameau dépendant de Terny. Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 45 feux, 4 charrues ne produisant que du froment. 20 arp. de vignes, 15 arp. de prés et beaucoup de noyers Il appartenait jadis aux sires de Coucy. Enguerrand VII en affranchit les habitans en 1368 sous la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de cent sous parisis (V. Coucy-la-Ville).

La terre de Sorny était jadis un fief et portait le titre de vicomté.

Vers 1580. Jean de Crécy, écuyer, seign. de Sorny. Enfant, Marie, femme d'Antoine de Fay d'Athies, seign. de Clamecy et Goudelancourt-lès-Pierrepont.

1658. Jacques d'Audanger de Guy, vicomte de Sorny; femme, Madeleine de Proisy.

1667-74. Jean de Crécy, seign. de Bligny ' Sons, vicomte de Sorny.

SOUCHE (LA). — Ruisseau qui prend sa source auprès de Sissonne, coule du sud-est au nord-ouest et se jette dans la Serre à Crécy, après un cours d'environ sept lieues. Dans les anciens titres elle est quelquefois nommée la *Petite Serre*.

SOUCY, *Suciacum*, *Sulceium*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans un étroit vallon, à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 3 charrues, terres mélangées rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 50 arp. de prés. — Population : en 1760, 43 feux ; 1800, 167 h. ; 1818, 187 h. ; 1836, 177 h. ; 1856, 156 h.

On voyait autrefois à Soucy une communauté de religieux Guillelmites.

Seigneurs de Soucy.

Vers 1200. Henry de Soucy, chev.

1226. Jean de Soucy, son fils.

1694. Jules, marquis de Joyeuse, seign. de Montgobert et Soucy.

Ce domaine entra ensuite dans la maison de Vassan qui possédait déjà celui de Puiseux (V. ce mot), et en 1780, il appartenait à M. Desplaces, seign. de Montgobert.

SOUGLAND. — Hameau dépendant de St-Michel. Il doit sa naissance à une forge qui fut bâtie en ce lieu en 1543, par Thomas de Canone, en exécution d'un traité passé entre lui et les religieux de l'abbaye de St-Michel. Cette forge passa ensuite dans la maison des Pétrés. Détruite dans la première moitié du 18e siècle, elle a été rebâtie depuis.

SOUPIR, autrefois SOUPY, *Supeium*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive droite de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et autant à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues, 30 arp. de prés, 108 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 455 h. (100 feux) ; 1800, 444 h. ; 1818, 360 h. ; 1836, 483 h. ; 1856, 440 h.

Vers 1140, les habitans de Soupir entreprirent de rebâtir leur église ; mais n'ayant pu l'achever faute d'argent, ils s'adressèrent à l'abbaye de Prémontré qui, en échange de quelques terres, se chargea de la terminer. La même maison en éleva le clocher en 1162, à des conditions analogues.

Seigneurs de Soupir, relevant des évêques de Laon.

1102-07. Hescelin ou Rethelin de Soupir.

1124. Baudoin de Soupir ; femme, Machaine de Guise qui lui apporta le domaine de Lesquielles (V. ce mot).

1150. Simon, chev. de Soupir.

1160. Guy de Soupir; femme, Ysdemunde. Blihart, frère de Guy, était seign de La Ferté-Chevresis.

1206. Eudes de Soupir. Hugues et Gérard, ses frères.

1207. Baudoin II de Soupir. (Voyez ses armes planche IV). Femme, Béatrix.

1231. Gautier, leur fils, seign. dud., Sissonne et Marchais; enfans : Robert, seign. de Marchais et Sissonne; Jean, seign. de Puisieux.

1237. Geoffroi, seign. de Soupir, maréchal de Champagne. Enfant, Gérard.

1248 Gérard, seign. dud.

1338. Henri de Roucy, sire du Bois, chev., seign. de Soupir.

1368. Jacques de St-Clément, seign. dud.

1380. Bernard de Dormans, seign. dud.

1487. Louis Juvenal des Ursins, archidiacre de Champagne dans l'église de Reims, seign. dud.

1530. Charles des Ursins, seign. dud.

1589. Pierre Baudoin, écuyer, seign. dud., conseiller du roi, intendant de ses finances; femme, Catherine Cordier.

1627. Daniel Baudoin, seign. dud., conseiller-maître d'hôtel ordinaire du roi; femme, Marie de Flexelles; enfans : Pierre, Séraphin, Marie

1663. Pierre Baudoin, seign. dud., Lemé et Lislet, capitaine aux gardes.

1699. Fidel-Séraphin Baudoin, son frère, seign. dud., Verneuil, Courtonne, Beaune et Chivy, chev. d'honneur au bailliage de Vermandois; femme, Geneviève-Simonne de la Mouche; enfans : Fidel-Séraphin, Antoine-Séraphin.

Vers 1741. Antoine-Séraphin Baudoin, seign. dud., lieutenant général des armées, ex-chambellan du roi de Pologne, chev. de St Louis, grand bailli d'épée au bailliage de Bourmont en Lorraine, mort le 22 décembre 1750.

Baudoin : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

1789. Madame de Champeron, dame de Soupir.

SOURD (LE). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 37 k. au N. de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1836, 841 h.; 1856, 799 h.

Le Sourd était jadis une dépendance de Wiège. Il n'en a été séparé que depuis la révolution.

Seigneurs du Sourd.

Le domaine du Sourd appartenait autrefois à l'abbaye de Fervaques qui le vendit en 1445 à Jean III, seign. de Proisy, moyennant certaines redevances. L'un des descendans de ce dernier le revendit au suivant.

Vers 1550. Christophe de Visme.

Ce domaine passa ensuite dans la maison le Danois, dont les membres étaient seign. de Roucheres (V. Séry-Mézières).

SOYÉCOURT, SOYAUCOURT, *Seihercurtis*. — Hameau dépendant de Vermand.

SPARCI. Voyez ÉPARCY.

SPAUX ou SPANZ. Voyez ÉPAUX.

SUBACOURT, SUBALCOURT. — Ancien village autrefois situé du côté de Suzy, dans la forêt de Voas ou de St-Gobain, aujourd'hui détruit. Il en est question dans plusieurs chartes du 12e siècle et des suivans (V. Suzy).

SUIPPE, [illegible] *Sopia*. — Rivière qui prend sa source à Somme-Suippe

(Marne), entre dans le département de l'Aisne à Pontgivart et se jette dans l'Aisne à Condé, après un cours de 15 lieues. Il en est question dès l'année 907, dans la charte de fondation du prieuré de Corbeny, par laquelle Charles-le-Simple donna à St-Remi quatre *mappaticos* sur le *fleuve de Suippe*.

SURFONTAINE, autrefois SERFONTAINES, *Sereni fontes*, *Superfontana*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine haute et sèche, à 28 k. au N.-O. de Laon et 19 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Barbara. — Culture en 1760, 10 charrues. — Population : 1760, avec Fay-le-Noyer, 460 h. (72 feux); 1800, 541 h.; 1818, 609 h.; 1836, 640 h.; 1856, 445 h.

Ce village tire son nom de sa position sur des sources d'eau limpide. Il dépendait autrefois de Fay-le-Noyer, qui, à présent, dépend de lui. — Au siècle dernier, on voyait encore à Surfontaine des vestiges considérables d'un ancien château.

Seigneurs de Surfontaine.

1403. Jean d'Amerval, chev., seign. de Parpes et Surfontaine, fils de Jean d'Amerval, seign. de Parpes.

14.. Mailfer d'Amerval, seign. d'Amerval et Surfontaine; enfans : Jacques, Jean.

1429-66. Jacques d'Amerval, écuyer, seign. desd., Rougeries et Mézières-sur-Oise.

1512. Jean II d'Amerval, seign. d'Amerval et Surfontaine.

1540. Philippe d'Amerval, seig. desd.; femme, Gabrielle de Mousquet, baronne de Benai; enfans : Antoine, Jeanne, femme d'Antoine d'Hervilly. Après la mort de son mari, Gabrielle de Mousquet institua dans la chapelle de son château à Surfontaine, trois prêtres avec un clerc et deux enfans de chœur pour y célébrer l'office canonial et prier Dieu pour elle, son mari, ses enfans et sa famille.

1566. Antoine d'Amerval, seign. dud, Liencourt et Benai; femme, Adrienne de Cauchon de Maupas; enfans : Nicolas, Antoinette, femme de Jean de Flavigny, seign. de Renansart.

1594. Nicolas d'Amerval, seign. desd. et Benai (V. ce mot).

Vers 1600. Antoine d'Amerval, son second fils, seign. dud.

D'Amerval : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

16.. Olivier de Longueval, seign. de Surfontaine par sa femme Charlotte d'Amerval. Ils vendirent ce domaine au suivant.

1619. Claude II de Flavigny, vicomte de Renansart (V. ce mot).

SURMELIN (LE). — Ruisseau qui prend naissance à La Charmoie (Marne), entre dans le département de l'Aisne auprès de Baulne et va se perdre dans la Marne à Mézy-Moulins, après un cours d'environ sept lieues.

SUZY, autrefois SUISY, *Suisiacum*, *Susiacum*, *Seusiacum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti au fond d'une gorge entourée de bois, à 12 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture, en 1760, 4 charrues, 120 arp. de prés, 240 arp. de bois, 35 arp. de vignes. — Population : 1760, 505 h.; 1800, 648 h.; 1818, 673 h.; 1836, 702 h.; 1856, 563 h.

Quand on considère que le village de Suzy était autrefois entièrement entouré de bois, on est tenté de faire dériver son nom des mots *sus*, sanglier, et *aisis*, enclos, comme qui dirait le canton des sangliers. — Un écrivain du dernier siècle prétend qu'en 1129, après la mort de Thomas de Marle, les habitans de Suzy se plaignirent au roi Louis-le-Gros que les sires de Coucy, en leur qualité d'avoués de plusieurs monastères voisins, les traitaient comme leurs sujets au préjudice de l'autorité royale à laquelle seule ils étaient soumis, et que le roi, faisant droit à leur requête, déclara qu'ils dépendaient de lui seul. En conséquence, il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda cette année même l'affranchissement de la servitude et le droit d'entrer à leur volonté dans la cléricature, dans l'ordre militaire ou dans les communes voisines. Il ne mit d'autres conditions à cet affranchissement que celles de le suivre à la guerre et de défendre au besoin la grosse tour de Laon.

Suzy a vu naître un grand personnage ecclésiastique, Etienne dit le cardinal de Suzy, qui florissait à la fin du 13e siècle.

Seigneurs de Suzy.

On prétend que Suzy appartenait originairement à Ste Geneviève, laquelle l'aurait donné à St Remi, archevêque de Reims. Celui-ci, à son tour en aurait gratifié l'église de Laon, des mains de laquelle il serait plus tard passé dans celles de St-Jean. Ce domaine devint ensuite, on ne sait comment, la propriété de seigneurs particuliers qui prirent le titre de *vicomtes de Suzy*.

On ne connaît pas ces premiers seign. de Suzy. On sait seulement que l'un d'eux nommé Crépin, chev., vivait au commencement du 14e siècle, qu'il était frère du cardinal de Suzy, qu'il avait une femme nommée Umeniarde et un fils du nom de Pierre.

A la fin du siècle suivant, la seigneurie de Suzy et celle de La Gloriette, appartenaient à Raoul du Puis, écuyer, maître d'hôtel de l'évêque de Noyon. Sa fille Blanche épousa Nicolas des Fossés, seign. de Sissy et lui porta la terre de Suzy en dot.

Nicolas II des Fossés, leur fils, céda ce domaine en 1538, à Jacques de Ronty qui avait épousé sa sœur Françoise

La famille de Ronty tirait son origine et son nom du fief de Ronty situé sur le terroir de Guny et portait : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besans d'or.*

1538. Jacques de Ronty, seign. de Suzy; femme, Françoise des Fossés.

1540. Jean de Ronty, écuyer, leur fils, seig. de Suzy; femme, Jeanne de Crécy; enfans: Jean, Jacques, chanoine de Laon; Marie, femme de Michel de Favin, seign. de Dameret, etc.

15.. Jean II de Ronty, écuyer, seig. de Suzy, La Gloriette et Subacourt; femme, Judith de Flavigny; enfans : Charles, François, seign. de la Motte.

16.. Charles de Ronty, seign. de Suzy; femme, Jacqueline de la Chapelle-Ranson; enfans : Robert, Jacques et Catherine.

1665. Robert de Ronty, seign. de Suzy, Subacourt, etc.; femme, Marie-Françoise de Thouars qui lui apporta Haramont; enfans: François-Annibal, Charles, seign. d'Haramont; Robert, chev., capit. au régiment d'artillerie, Eustache, capit de dragons, tous deux tués à la défense de Namur; un autre tué dans une bataille en Italie; le quatrième chanoine de Laon, et une fille Angélique.

1698-1705. François-Annibal de Ronty, seig. de Suzy, lieuten. des gardes du corps, brigadier des armées; femme, Marie-Anne de Gerbeaut; enfans : Charles-François, Robert, lieuten. au régim. de Navarre, tué au siége de Landau (1713); Pierre-François-Claude, abbé de Thorigny; Louis-François-Joseph-Annibal, garde du corps, tué à Fontenoy; Marie-Madeleine, femme de Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères.

1716. Charles-François de Ronty, seign. de uzy, Cessières, etc., major de la compagnie :ossaise, maréchal des camps, lieuten. gén., 'and'croix de St-Louis, mort le 30 mars 1772, ;é de 80 ans. Sans enfans de sa femme Elizaeth-Françoise Legras. Le domaine de Suzy :vint aux sieurs de Noue qui le vendirent, vers 785, au comte de Causans.

Il y avait autrefois à Suzy un fief nommé de *La Motte*. Il consistait en une maison entourée de fossés, avec terres, vignes, etc. Ses seigneurs connus sont :

1434. Louis de Frécourt.

1511. Nicolas de Thumery.

1547. Jean Féret.

1580. François de Ronty.

T

TAILLEFONTAINE, *Tilla*, *Talla fontana*, *Tabelli*, *Tallii fons*, *Tallius fons* 13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé dans le haut d'une gorge étroite, 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ille, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, ujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — 'atronne, la Vierge. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 0 feux; 1800, 471 h.; 1818, 513 h.; 1836, 606 h.; 1856, 555 h.

Seigneurs de Taillefontaine.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Taillefontaine.

1594. Henri de Mazancourt, chev., seign. du Plessis, Vivières, Taillefontaine, etc., gentilhomme de la chambre; femme, Isabeau de Proisy; enfans : Jean, seign. de Vivières; Simphorien, Henri, enseigne d'une compagnie de gens de guerre; Diane, Elizabeth.

1631. Simphorien de Mazancourt, seign. de Taillefontaine.

1780. Mme Defrance, dame dud.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Taillefontaine le fief de *la Verrière*.

TANNIÈRES ou THANIÈRES, *Thaisnerii*, *Tanneriæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti à la lisière d'un plateau, à 40 k. au S. de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 24 feux; 1800, 77 h.; 1818, 75 h.; 1836, 87 h.: 1856, 64 h.

Seigneurs de Tannières.

Vers 1250. Huard Cigot, écuyer de *Tonnières*. Fille, Ade.

1468. David de Vignoles, écuyer, seign. dud.; femme, Marguerite de Longueval.

1537. Jean de Vignoles, seign. dud., leur fils; femme, Barbe de Laffrenée.

1570. Paris de Vignoles, leur fils, seign. dud. et de Tannières; femme, Jacqueline de Constant; enfans : Charles, Benjamin.

1600. Benjamin de Vignoles, seign. de Tannières; femme, Marie d'Harzillemont.

1608. Charles de Vignoles, seig. dud.; femme, Gabrielle de Nuisemont, enfans : Anne? Antoine, Jean, Pierre.

1640. Anne de Vignoles, seign. dud., leur fils; femme, Marie Richard, dont une fille mariée à Jonas de Hould, écuyer, seign. de la Barre.

Quand on considère que le village de Suzy était autrefois entièrement entouré de bois, on est tenté de faire dériver son nom des mots *sus*, sanglier, et *aisis*, enclos, comme qui dirait le canton des sangliers. — Un écrivain du dernier siècle prétend qu'en 1129, après la mort de Thomas de Marle, les habitans de Suzy se plaignirent au roi Louis-le-Gros que les sires de Coucy, en leur qualité d'avoués de plusieurs monastères voisins, les traitaient comme leurs sujets au préjudice de l'autorité royale à laquelle seule ils étaient soumis, et que le roi, faisant droit à leur requête, déclara qu'ils dépendaient de lui seul. En conséquence, il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda cette année même l'affranchissement de la servitude et le droit d'entrer à leur volonté dans la cléricature, dans l'ordre militaire ou dans les communes voisines. Il ne mit d'autres conditions à cet affranchissement que celles de le suivre à la guerre et de défendre au besoin la grosse tour de Laon.

Suzy a vu naître un grand personnage ecclésiastique, Etienne dit le cardinal de Suzy, qui florissait à la fin du 13e siècle.

Seigneurs de Suzy.

On prétend que Suzy appartenait originairement à Ste Geneviève, laquelle l'aurait donné à St Remi, archevêque de Reims. Celui-ci, à son tour en aurait gratifié l'église de Laon, des mains de laquelle il serait plus tard passé dans celles de St-Jean. Ce domaine devint ensuite, on ne sait comment, la propriété de seigneurs particuliers qui prirent le titre de *vicomtes de Suzy*.

On ne connaît pas ces premiers seign. de Suzy. On sait seulement que l'un d'eux nommé Crépin, chev., vivait au commencement du 14e siècle, qu'il était frère du cardinal de Suzy, qu'il avait une femme nommée Umeniarde et un fils du nom de Pierre.

A la fin du siècle suivant, la seigneurie de Suzy et celle de La Gloriette, appartenaient à Raoul du Puis, écuyer, maître d'hôtel de l'évêque de Noyon. Sa fille Blanche épousa Nicolas des Fossés, seign. de Sissy et lui porta la terre de Suzy en dot.

Nicolas II des Fossés, leur fils, céda ce domaine en 1538, à Jacques de Ronty qui avait épousé sa sœur Françoise.

La famille de Ronty tirait son origine et son nom du fief de Ronty situé sur le terroir de Guny et portait : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besans d'or.*

1538. Jacques de Ronty, seign. de Suzy; femme, Françoise des Fossés.

1540. Jean de Ronty, écuyer, leur fils, seig. de Suzy; femme, Jeanne de Crécy; enfans : Jean, Jacques, chanoine de Laon; Marie, femme de Michel de Favin, seign. de Dameret, etc.

15.. Jean II de Ronty, écuyer, seig. de Suzy, La Gloriette et Subacourt; femme, Judith de Flavigny; enfans : Charles, François, seign. de la Motte.

16.. Charles de Ronty, seign. de Suzy; femme, Jacqueline de la Chapelle-Ranson; enfans : Robert, Jacques et Catherine.

1665. Robert de Ronty, seign. de Suzy, Subacourt, etc.; femme, Marie-Françoise de Thouars qui lui apporta Haramont; enfans : François-Annibal, Charles, seign. d'Haramont; Robert, chev., capit. au régiment d'artillerie, Eustache, capit de dragons, tous deux tués à la défense de Namur; un autre tué dans une bataille en Italie; le quatrième chanoine de Laon. et une fille Angélique.

1698-1705. François-Annibal de Ronty, seig. de Suzy, lieuten. des gardes du corps, brigadier des armées; femme, Marie-Anne de Gerbeaut; enfans : Charles-François, Robert, lieuten. au régim. de Navarre, tué au siége de Landau (1713); Pierre-François-Claude, abbé de Thorigny; Louis-François-Joseph-Annibal, garde du corps, tué à Fontenoy; Marie-Madeleine, femme de Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères.

1716. Charles-François de Ronty, seign. de uzy, Cessières, etc., major de la compagnie cossaise, maréchal des camps, lieuten. gén., rand'croix de St-Louis, mort le 30 mars 1772, gé de 80 ans. Sans enfans de sa femme Elizaeth-Françoise Legras. Le domaine de Suzy evint aux sieurs de Noue qui le vendirent, vers 785, au comte de Causans.

Il y avait autrefois à Suzy un fief nommé de *La Motte*. Il consistait en une maison entourée de fossés, avec terres, vignes, etc. Ses seigneurs connus sont :

1434. Louis de Frécourt.

1511. Nicolas de Thumery.

1547. Jean Féret.

1580. François de Ronty.

T

TAILLEFONTAINE, *Tilla*, *Talla fontana*, *Tabelli*, *Tallii fons*, *Tallius fons* 13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé dans le haut d'une gorge étroite, 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 80 feux; 1800, 471 h.; 1818, 513 h.; 1836, 606 h.; 1856, 555 h.

Seigneurs de Taillefontaine.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Taillefontaine.

1594. Henri de Mazancourt, chev., seign. du Plessis, Vivières, Taillefontaine, etc., gentilhomme de la chambre; femme, Isabeau de Proisy; enfans : Jean, seign. de Vivières; Simphorien, Henri, enseigne d'une compagnie de gens de guerre; Diane, Elizabeth.

1631. Simphorien de Mazancourt, seign. de Taillefontaine.

1780. Mme Defrance, dame dud.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Taillefontaine le fief de *la Verrière*.

TANNIÈRES ou THANIÈRES, *Thaisnerii*, *Tanneriæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti à la lisière d'un plateau, à 40 k. au S. de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 24 feux; 1800, 77 h.; 1818, 75 h.; 1836, 87 h.; 1856, 64 h.

Seigneurs de Tannières.

Vers 1250. Huard Cigot, écuyer de *Tonnières*. Fille, Ade.

1468. David de Vignoles, écuyer, seign. dud.; femme, Marguerite de Longueval.

1537. Jean de Vignoles, seign. dud., leur fils; femme, Barbe de Lafreuée.

1570. Paris de Vignoles, leur fils, seign. dud. et de Tannières; femme, Jacqueline de Constant; enfans : Charles, Benjamin.

1600. Benjamin de Vignoles, seign. de Tannières; femme, Marie d'Harzillemont.

1608. Charles de Vignoles, seig. dud.; femme, Gabrielle de Nuisemont, enfans : Anne? Antoine, Jean, Pierre.

1640. Anne de Vignoles, seign. dud., leur fils; femme, Marie Richard, dont une fille mariée à Jonas de Hould, écuyer, seign. de la Barre.

Quand on considère que le village de Suzy était autrefois entièrement entouré de bois, on est tenté de faire dériver son nom des mots *sus*, sanglier, et *aisis*, enclos, comme qui dirait le canton des sangliers. — Un écrivain du dernier siècle prétend qu'en 1129, après la mort de Thomas de Marle, les habitans de Suzy se plaignirent au roi Louis-le-Gros que les sires de Coucy, en leur qualité d'avoués de plusieurs monastères voisins, les traitaient comme leurs sujets au préjudice de l'autorité royale à laquelle seule ils étaient soumis, et que le roi, faisant droit à leur requête, déclara qu'ils dépendaient de lui seul. En conséquence, il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda cette année même l'affranchissement de la servitude et le droit d'entrer à leur volonté dans la cléricature, dans l'ordre militaire ou dans les communes voisines. Il ne mit d'autres conditions à cet affranchissement que celles de le suivre à la guerre et de défendre au besoin la grosse tour de Laon.

Suzy a vu naître un grand personnage ecclésiastique, Etienne dit le cardinal de Suzy, qui florissait à la fin du 13e siècle.

Seigneurs de Suzy.

On prétend que Suzy appartenait originairement à Ste Geneviève, laquelle l'aurait donné à St Remi, archevêque de Reims. Celui-ci, à son tour en aurait gratifié l'église de Laon, des mains de laquelle il serait plus tard passé dans celles de St-Jean. Ce domaine devint ensuite, on ne sait comment, la propriété de seigneurs particuliers qui prirent le titre de *vicomtes de Suzy*.

On ne connaît pas ces premiers seign. de Suzy. On sait seulement que l'un d'eux nommé Crépin, chev., vivait au commencement du 14e siècle, qu'il était frère du cardinal de Suzy, qu'il avait une femme nommée Umeniarde et un fils du nom de Pierre.

A la fin du siècle suivant, la seigneurie de Suzy et celle de La Gloriette, appartenaient à Raoul du Puis, écuyer, maître d'hôtel de l'évêque de Noyon. Sa fille Blanche épousa Nicolas des Fossés, seign. de Sissy et lui porta la terre de Suzy en dot.

Nicolas II des Fossés, leur fils, céda ce domaine en 1538, à Jacques de Ronty qui avait épousé sa sœur Françoise.

La famille de Ronty tirait son origine et son nom du fief de Ronty situé sur le terroir de Guny et portait : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besans d'or.*

1538. Jacques de Ronty, seign. de Suzy; femme, Françoise des Fossés.

1540. Jean de Ronty, écuyer, leur fils, seig. de Suzy; femme, Jeanne de Crécy; enfans : Jean, Jacques, chanoine de Laon; Marie, femme de Michel de Favin, seign. de Dameret, etc.

15.. Jean II de Ronty, écuyer, seig. de Suzy, La Gloriette et Subacourt; femme, Judith de Flavigny; enfans : Charles, François, seign. de la Motte.

16.. Charles de Ronty, seign. de Suzy; femme, Jacqueline de la Chapelle-Ranson; enfans : Robert, Jacques et Catherine.

1665. Robert de Ronty, seign. de Suzy, Subacourt, etc.; femme, Marie-Françoise de Thouars qui lui apporta Haramont; enfans : François-Annibal, Charles, seign. d'Haramont; Robert, chev., capit. au régiment d'artillerie, Eustache, capit de dragons, tous deux tués à la défense de Namur; un autre tué dans une bataille en Italie; le quatrième chanoine de Laon, et une fille Angélique.

1698-1705. François-Annibal de Ronty, seig. de Suzy, lieuten. des gardes du corps, brigadier des armées; femme, Marie-Anne de Gerbeaut; enfans : Charles-François, Robert, lieuten. au régim. de Navarre, tué au siége de Landau (1713); Pierre-François-Claude, abbé de Thorigny; Louis-François-Joseph-Annibal, garde du corps, tué à Fontenoy; Marie-Madeleine, femme de Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères.

1716. Charles-François de Ronty, seign. de Suzy, Cessières, etc., major de la compagnie écossaise, maréchal des camps, lieuten. gén., grand'croix de St-Louis, mort le 30 mars 1772, âgé de 80 ans. Sans enfans de sa femme Elizabeth-Françoise Legras. Le domaine de Suzy devint aux sieurs de Noue qui le vendirent, vers 1783, au comte de Causans.

Il y avait autrefois à Suzy un fief nommé de *La Motte*. Il consistait en une maison entourée de fossés, avec terres, vignes, etc. Ses seigneurs connus sont :

1434. Louis de Frécourt.

1511. Nicolas de Thumery.

1547. Jean Féret.

1580. François de Ronty.

T

TAILLEFONTAINE, *Tilla*, *Talla fontana*, *Tabelli*, *Tallii fons*, *Tallius fons* (13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé dans le haut d'une gorge étroite, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 471 h.; 1818, 513 h.; 1836, 606 h.; 1856, 555 h.

Seigneurs de Taillefontaine.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Taillefontaine.

1594. Henri de Mazancourt, chev., seign. du Plessis, Vivières, Taillefontaine, etc., gentilhomme de la chambre ; femme, Isabeau de Proisy ; enfans : Jean, seign. de Vivières ; Simphorien, Henri, enseigne d'une compagnie de gens de guerre ; Diane, Elizabeth.

1631. Simphorien de Mazancourt, seign. de Taillefontaine.

1780. Mme Defrance, dame dud.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Taillefontaine le fief de *la Verrière*.

TANNIÈRES ou THANIÈRES, *Thaisnerii*, *Tanneriæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti à la lisière d'un plateau, à 40 k. au S. de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 24 feux ; 1800, 77 h.; 1818, 75 h.; 1836, 87 h. : 1856, 64 h.

Seigneurs de Tannières.

Vers 1250. Huard Cigot, écuyer de *Tonnières*. Fille, Ade.

1468. David de Vignoles, écuyer, seign. dud.; femme, Marguerite de Longneval.

1537. Jean de Vignoles, seign. dud., leur fils ; femme, Barbe de Laffreuée.

1570. Paris de Vignoles, leur fils, seign. dud. et de Tannières ; femme, Jacqueline de Constant ; enfans : Charles, Benjamin.

1600. Benjamin de Vignoles, seign. de Tannières ; femme, Marie d'Harzillemont.

1608. Charles de Vignoles, seig. dud. ; femme, Gabrielle de Nuisemont, enfans : Anne ? Antoine, Jean, Pierre.

1640. Anne de Vignoles, seign. dud., leur fils ; femme, Marie Richard, dont une fille mariée à Jonas de Hould, écuyer, seign. de la Barre.

Quand on considère que le village de Suzy était autrefois entièrement entouré de bois, on est tenté de faire dériver son nom des mots *sus*, sanglier, et *aisis*, enclos, comme qui dirait le canton des sangliers. — Un écrivain du dernier siècle prétend qu'en 1129, après la mort de Thomas de Marle, les habitans de Suzy se plaignirent au roi Louis-le-Gros que les sires de Coucy, en leur qualité d'avoués de plusieurs monastères voisins, les traitaient comme leurs sujets au préjudice de l'autorité royale à laquelle seule ils étaient soumis, et que le roi, faisant droit à leur requête, déclara qu'ils dépendaient de lui seul. En conséquence, il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda cette année même l'affranchissement de la servitude et le droit d'entrer à leur volonté dans la cléricature, dans l'ordre militaire ou dans les communes voisines. Il ne mit d'autres conditions à cet affranchissement que celles de le suivre à la guerre et de défendre au besoin la grosse tour de Laon.

Suzy a vu naître un grand personnage ecclésiastique, Etienne dit le cardinal de Suzy, qui florissait à la fin du 13e siècle.

Seigneurs de Suzy.

On prétend que Suzy appartenait originairement à Ste Geneviève, laquelle l'aurait donné à St Remi, archevêque de Reims. Celui-ci, à son tour en aurait gratifié l'église de Laon, des mains de laquelle il serait plus tard passé dans celles de St-Jean. Ce domaine devint ensuite, on ne sait comment, la propriété de seigneurs particuliers qui prirent le titre de *vicomtes de Suzy*.

On ne connaît pas ces premiers seign. de Suzy. On sait seulement que l'un d'eux nommé Crépin, chev., vivait au commencement du 14e siècle, qu'il était frère du cardinal de Suzy, qu'il avait une femme nommée Umeniarde et un fils du nom de Pierre.

A la fin du siècle suivant, la seigneurie de Suzy et celle de La Gloriette, appartenaient à Raoul du Puis, écuyer, maître d'hôtel de l'évêque de Noyon. Sa fille Blanche épousa Nicolas des Fossés, seign. de Sissy et lui porta la terre de Suzy en dot.

Nicolas II des Fossés, leur fils, céda ce domaine en 1538, à Jacques de Ronty qui avait épousé sa sœur Françoise.

La famille de Ronty tirait son origine et son nom du fief de Ronty situé sur le terroir de Guny et portait : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besans d'or.*

1538. Jacques de Ronty, seign. de Suzy; femme, Françoise des Fossés.

1540. Jean de Ronty, écuyer, leur fils, seig. de Suzy; femme, Jeanne de Crécy; enfans : Jean, Jacques, chanoine de Laon; Marie, femme de Michel de Favin, seign. de Dameret, etc.

15.. Jean II de Ronty, écuyer, seig. de Suzy, La Gloriette et Subacourt; femme, Judith de Flavigny; enfans : Charles, François, seign. de la Motte.

16.. Charles de Ronty, seign. de Suzy; femme, Jacqueline de la Chapelle-Ranson; enfans : Robert, Jacques et Catherine.

1665. Robert de Ronty, seign. de Suzy, Subacourt, etc.; femme, Marie-Françoise de Thouars qui lui apporta Haramont; enfans : François-Annibal, Charles, seign. d'Haramont; Robert, chev., capit. au régiment d'artillerie, Eustache, capit de dragons, tous deux tués à la défense de Namur; un autre tué dans une bataille en Italie; le quatrième chanoine de Laon, et une fille Angélique.

1698-1705. François-Annibal de Ronty, seig. de Suzy, lieuten. des gardes du corps, brigadier des armées; femme, Marie-Anne de Gerbeaut; enfans : Charles-François, Robert, lieuten. au régim. de Navarre, tué au siége de Landau (1713); Pierre-François-Claude, abbé de Thorigny; Louis-François-Joseph-Annibal, garde du corps, tué à Fontenoy; Marie-Madeleine, femme de Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères.

1716. Charles-François de Ronty, seign. de Suzy, Cessières, etc., major de la compagnie écossaise, maréchal des camps, lieuten. gén., grand'croix de St-Louis, mort le 30 mars 1772, âgé de 80 ans. Sans enfans de sa femme Elizabeth-Françoise Legras. Le domaine de Suzy revint aux sieurs de Noue qui le vendirent, vers 1783, au comte de Causans.

Il y avait autrefois à Suzy un fief nommé de *La Motte*. Il consistait en une maison entourée de fossés, avec terres, vignes, etc. Ses seigneurs connus sont :

1434. Louis de Frécourt.

1511. Nicolas de Thumery.

1547. Jean Féret.

1580. François de Ronty.

T

TAILLEFONTAINE, *Tilla*, *Talla fontana*, *Tabelli*, *Tallii fons*, *Tallius fons* (13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé dans le haut d'une gorge étroite, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 471 h.; 1818, 513 h.; 1836, 606 h.; 1856, 555 h.

Seigneurs de Taillefontaine.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Taillefontaine.

1594. Henri de Mazancourt, chev., seign. du Plessis, Vivières, Taillefontaine, etc., gentilhomme de la chambre ; femme, Isabeau de Proisy; enfans : Jean, seign. de Vivières; Simphorien, Henri, enseigne d'une compagnie de gens de guerre ; Diane, Elizabeth.

1631. Simphorien de Mazancourt, seign. de Taillefontaine.

1780. Mme Defrance, dame dud.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Taillefontaine le fief de *la Verrière*.

TANNIÈRES ou THANIÈRES, *Thaisnerii*, *Tanneriæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti à la lisière d'un plateau, à 40 k. au S. de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 24 feux ; 1800, 77 h.; 1818, 75 h.; 1836, 87 h.: 1856, 64 h.

Seigneurs de Tannières.

Vers 1250. Huard Cigot, écuyer de *Tonnières*. Fille, Ade.

1468. David de Vignoles, écuyer, seign. dud.; femme, Marguerite de Longueval.

1537. Jean de Vignoles, seign. dud., leur fils; femme, Barbe de Laffreuée.

1570. Paris de Vignoles, leur fils, seign. dud. et de Tannières; femme, Jacqueline de Constant; enfans : Charles, Benjamin.

1600. Benjamin de Vignoles, seign. de Tannières; femme, Marie d'Harzillemont.

1608. Charles de Vignoles, seig. dud.; femme, Gabrielle de Nuisemont, enfans : Anne ? Antoine, Jean, Pierre.

1640. Anne de Vignoles, seign. dud., leur fils; femme, Marie Richard, dont une fille mariée à Jonas de Hould, écuyer, seign. de la Barre.

Quand on considère que le village de Suzy était autrefois entièrement entouré de bois, on est tenté de faire dériver son nom des mots *sus*, sanglier, et *aisis*, enclos, comme qui dirait le canton des sangliers. — Un écrivain du dernier siècle prétend qu'en 1129, après la mort de Thomas de Marle, les habitans de Suzy se plaignirent au roi Louis-le-Gros que les sires de Coucy, en leur qualité d'avoués de plusieurs monastères voisins, les traitaient comme leurs sujets au préjudice de l'autorité royale à laquelle seule ils étaient soumis, et que le roi, faisant droit à leur requête, déclara qu'ils dépendaient de lui seul. En conséquence, il les prit sous sa protection immédiate, leur accorda cette année même l'affranchissement de la servitude et le droit d'entrer à leur volonté dans la cléricature, dans l'ordre militaire ou dans les communes voisines. Il ne mit d'autres conditions à cet affranchissement que celles de le suivre à la guerre et de défendre au besoin la grosse tour de Laon.

Suzy a vu naître un grand personnage ecclésiastique, Etienne dit le cardinal de Suzy, qui florissait à la fin du 13e siècle.

Seigneurs de Suzy.

On prétend que Suzy appartenait originairement à Ste Geneviève, laquelle l'aurait donné à St Remi, archevêque de Reims. Celui-ci, à son tour en aurait gratifié l'église de Laon, des mains de laquelle il serait plus tard passé dans celles de St-Jean. Ce domaine devint ensuite, on ne sait comment, la propriété de seigneurs particuliers qui prirent le titre de *vicomtes de Suzy*.

On ne connaît pas ces premiers seign. de Suzy. On sait seulement que l'un d'eux nommé Crépin, chev., vivait au commencement du 14e siècle, qu'il était frère du cardinal de Suzy, qu'il avait une femme nommée Umeniarde et un fils du nom de Pierre.

A la fin du siècle suivant, la seigneurie de Suzy et celle de La Gloriette, appartenaient à Raoul du Puis, écuyer, maître d'hôtel de l'évêque de Noyon. Sa fille Blanche épousa Nicolas des Fossés, seign. de Sissy et lui porta la terre de Suzy en dot.

Nicolas II des Fossés, leur fils, céda ce domaine en 1538, à Jacques de Ronty qui avait épousé sa sœur Françoise.

La famille de Ronty tirait son origine et son nom du fief de Ronty situé sur le terroir de Guny et portait : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besans d'or.*

1538. Jacques de Ronty, seign. de Suzy; femme, Françoise des Fossés.

1540. Jean de Ronty, écuyer, leur fils, seig. de Suzy; femme, Jeanne de Crécy; enfans : Jean, Jacques, chanoine de Laon; Marie, femme de Michel de Favin, seign. de Dameret, etc.

15.. Jean II de Ronty, écuyer, seig. de Suzy, La Gloriette et Subacourt; femme, Judith de Flavigny; enfans : Charles, François, seign de la Motte.

16.. Charles de Ronty, seign. de Suzy, femme, Jacqueline de la Chapelle-Ranson; enfans : Robert, Jacques et Catherine.

1665. Robert de Ronty, seign. de Suzy, Subacourt, etc.; femme, Marie-Françoise de Thouars qui lui apporta Haramont; enfans : François-Annibal, Charles, seign. d'Haramont; Robert, chev., capit. au régiment d'artillerie, Eustache, capit de dragons, tous deux tués à la défense de Namur; un autre tué dans une bataille en Italie; le quatrième chanoine de Laon, et une fille Angélique.

1698-1705. François-Annibal de Ronty, seig. de Suzy, lieuten. des gardes du corps, brigadier des armées; femme, Marie-Anne de Gerbeaut; enfans : Charles-François, Robert, lieuten. au régim. de Navarre, tué au siége de Landau (1713); Pierre-François-Claude, abbé de Thorigny; Louis-François-Joseph-Annibal, garde du corps, tué à Fontenoy; Marie-Madeleine, femme de Louis-Charles de la Grange de Noue, seign. de Villers-en-Prayères.

1716. Charles-François de Ronty, seign. de Suzy, Cessières, etc., major de la compagnie écossaise, maréchal des camps, lieuten. gén., grand'croix de St-Louis, mort le 30 mars 1772, âgé de 80 ans. Sans enfans de sa femme Elizabeth-Françoise Legras. Le domaine de Suzy revint aux sieurs de Noue qui le vendirent, vers 1785, au comte de Causans.

Il y avait autrefois à Suzy un fief nommé de *La Motte*. Il consistait en une maison entourée de fossés, avec terres, vignes, etc. Ses seigneurs connus sont :

1434. Louis de Frécourt.

1511. Nicolas de Thumery.

1547. Jean Féret.

1580. François de Ronty.

T

TAILLEFONTAINE, *Tilla*, *Talla fontana*, *Tabelli*, *Tallii fons*, *Tallius fons* (13e siècle). — Village de l'ancien Valois, situé dans le haut d'une gorge étroite, à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de la généralité de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 900 arp. de terres. — Population : 1760, 80 feux ; 1800, 471 h. ; 1818, 513 h. ; 1836, 606 h. ; 1856, 555 h.

Seigneurs de Taillefontaine.

1047. Nivelon Ier, seign. de Pierrefonds et Taillefontaine.

1594. Henri de Mazancourt, chev., seign. du Plessis, Vivières, Taillefontaine, etc., gentilhomme de la chambre ; femme, Isabeau de Proisy ; enfans : Jean, seign. de Vivières ; Simphorien, Henri, enseigne d'une compagnie de gens de guerre ; Diane, Elizabeth.

1631. Simphorien de Mazancourt, seign. de Taillefontaine.

1780. Mme Defrance, dame dud.

En dernier lieu, le duc d'Orléans.

Il y avait autrefois à Taillefontaine le fief de *la Verrière*.

TANNIÈRES ou THANIÈRES, *Thaisnerii*, *Tanneriæ*. — Petit village de l'ancien Tardenois, bâti à la lisière d'un plateau, à 40 k. au S. de Laon et 25 au S.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment 1/3 méteil et seigle, 6 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 20 arp. de bois. — Population : en 1760, 24 feux ; 1800, 77 h. ; 1818, 75 h. ; 1836, 87 h. : 1856, 64 h.

Seigneurs de Tannières.

Vers 1250. Huard Cigot, écuyer de *Tonnières*. Fille, Ade.

1468. David de Vignoles, écuyer, seign. dud. ; femme, Marguerite de Longueval.

1537. Jean de Vignoles, seign. dud., leur fils ; femme, Barbe de Laffreuée.

1570. Paris de Vignoles, leur fils, seign. dud. et de Tannières ; femme, Jacqueline de Constant ; enfans : Charles, Benjamin.

1600. Benjamin de Vignoles, seign. de Tannières ; femme, Marie d'Harzillemont.

1608. Charles de Vignoles, seig. dud. ; femme, Gabrielle de Nuisemont, enfans : Anne ? Antoine, Jean, Pierre.

1640. Anne de Vignoles, seign. dud., leur fils ; femme, Marie Richard, dont une fille mariée à Jonas de Hould, écuyer, seign. de la Barre.

1654. Antoine de Vignoles, seign. dud. et en partie d'Urcel, chevau-léger de la garde : femmes : 1° Catherine Aimery, dont Michel : 2° Louise de Frans, dont Pierre.

De Vignolles : *d'azur, à la fasce d'argent, chargé de 3 coquilles d'or, deux en chef, une en pointe.*

1697. Simon Bourgeois, écuyer, sieur de Tanières, Branges et Loupeigne ; femme, Anne de Nuisemont.

En dernier lieu, M. de Maubeuge.

Tardenois, Tardanensis ou *Tardenensis pagus.* — Petit pays qui était borné au midi par la Brie pouilleuse, à l'ouest et au nord par le Soissonnais, et se prolongeait fort loin à l'est du côté de Reims. Sa capitale était Fère-en-Fardenois. — Au 9e siècle, ce pays était constitué en comté dont deux titulaires seulement sont connus.

853. Bertrand, comte de Tardenois, parent d'Hincmar de Reims.
Vers 870. Othier, comte de Tardenois.

TARGNY. — Hameau très-ancien qui s'élevait autrefois sur le territoire de Vouel et dont il est fait mention dès le milieu du 11e siècle. Il est détruit aujourd'hui.

TARTIERS, *Tarterium.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé sur la pointe d'une montagne, à 45 k. au S.-O. de Laon et 10 au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760, 14 charrues, terres fortes ne rapportant que froment. 20 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : 1760, 71 feux ; 1800, 356 h. ; 1818, 374 h., 1836, 386 h. ; 1856, 409 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons. Il possédait une maladrerie qui fut réunie en 1696, à l'hôtel-Dieu de cette ville.

Des anciens seigneurs de Tartiers, nous ne connaissons que le suivant.

1579. François de Milly, écuyer, seign. de Tartiers ; femme, Antoinette de Halvequin.

TAUX, THAU, primitivement LI TOUZ, *Toacum? Toffiacum?* — Petit village de l'ancien Valois, situé sur un plateau élevé, à 50 k. au sud de Laon et 15 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 4 charrues, terre sableuse rapportant moitié froment, moitié méteil et seigle. — Population : 1760, 14 feux ; 1800, 54 h. ; 1818, 45 h. ; 1836, 42 h. ; 1856, 45 h.

Ce village est fort ancien ; mais son origine est couverte de fables et ornée de légendes mystérieuses. On prétend qu'il tire son nom d'une divinité payenne nommée Teutatès qu'on y aurait autrefois adorée, et que les Druides y célébraient les mystères de leur culte. Aussi, le mont sablonneux qui s'élève près de ce village porte-t-il le nom de *Mont-Dion (Mons Deorum ?)* ou Mont aux Fées. Une légende populaire veut en effet qu'il ait été autrefois habité par des fées qui arrêtaient les passans

pour les interroger et y rendaient des oracles. — Avant la révolution, Taux appartenait au chapitre de Soissons.

Les anciens seigneurs de Taux ne nous sont pas connus. Au 16e siècle, ce domaine était dans les mains des seigneurs de Buzancy (V. ce mot).

Fief Andrier, à Taux.

1440. Thomas Cornet, seign. d'Andrier.

1450. Jean Desportes, bourgeois de Paris, seign. dud. par acquisition.

TAVAUX, *Tavellum*. — Gros village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de la Serre, à 30 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 40 charrues, 180 arp. de prés, 78 arp. de bois. — Population : 1760, 750 h. (166 feux); 1800, 906 h.; 1818, 1,283 h. 1836, 1,325 h.; 1856, 1,253 h.

Tavaux est un village fort ancien. Avant le 12e siècle, il était le séjour du prévôt du chapitre de Laon, qui y avait établi une petite collégiale sous sa dépendance. Son église était considérée comme étant l'une des plus anciennes du diocèse de Laon et l'église matrice du canton; aussi, les habitans de plusieurs villages éloignés et même ceux de la ville de Vervins, étaient-ils tenus autrefois d'y rendre le pain béni et de venir chaque année y faire leur devoir pascal. Cette église, qui fut démolie à la fin du 17e siècle, était de vaste dimension, possédait des collatéraux et des galeries intérieures; son chevet était carré. On y remarquait un obélisque en fer porté sur des pieds d'animaux, et auquel on donnait le nom de trésor; il servait à renfermer des reliques. — En 1167, les habitans de Tavaux et Pontséricourt, obtinrent de Lisiard, doyen du chapitre de Laon auquel ces villages appartenaient, une charte qui les établissaient *en communion*, c'est-à-dire, qui créait une administration municipale composée de laïcs élus par eux, fixait le taux des redevances féodales et organisait la justice en déterminant les peines et les amendes applicables aux crimes et aux délits les plus vulgaires. L'article de cette charte le plus important pour les habitans au point de vue de leur liberté, c'était celui qui leur permettait de quitter ce village à leur volonté et d'emporter leurs biens, après toutefois avoir acquitté leurs dettes. — On voyait autrefois à Tavaux un château fortifié qui fut pris par les Espagnols en 1578.

Templiers. — Cet ordre fut fondé en 1128 pour l'escorte et la défense des pélerins dans la Terre-Sainte. Les chevaliers du Temple tiraient leur nom d'un palais attenant au temple de Jérusalem, et qui leur avait été donné par Godefroi de Bouillon. Barthélemi, évêque de Laon, les introduisit dans cette ville vers 1129. Ces religieux établirent ensuite plusieurs autres maisons dans le pays, à Câtillon-du-Temple, vers 1140; à Cerny-en-Laonnois, quatre ans après; à St-Quentin, vers 1150; à Puisieux en 1154, à Sery-lès-Mézières, Château-Thierry, et dans beaucoup d'autres localités, aux articles desquels nous renvoyons le lecteur. — La suppression de l'ordre des Templiers ayant été prononcée en 1307, tous leurs

Théred (Le). — Ruisseau qui prend sa source auprès de Bucy-lès-Cerny, coule dans la direction du N.-O. au S.-E., et se jette dans l'Ardon à Chivy, après un cours d'environ 10 kilomètres.

THIBAUT (St-), *Sanctus Theobaldus.* — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur un mamelon dans la vallée de la Vesle, à 40 k. au S. de Laon et 30 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 5 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 5 arp. de vignes, 82 arp. de prés, et autant de bois. — Population : 1760, 35 feux ; 1800, 123 h. ; 1818, 130 h. ; 1836, 159 h. ; 1856, 145 h.

Avant la révolution, St-Thibaut possédait un prieuré fondé vers le 8e siècle et appartenant aux Bénédictins anglais de Paris. — On remarque dans ce village les ruines fort curieuses d'une église de l'époque romane la mieux caractérisée. — Le prieur du lieu fut toujours seigneur de St-Thibaut.

***Thiérache**, Therascia, Terasca, Terascea, Theoracia.* — On nommait ainsi autrefois la partie septentrionale de l'ancien diocèse de Laon. Cependant, de même que l'Arrouaise, la Thiérache n'était pas le nom d'un pays, mais celui de la vaste forêt qui le recouvrait jadis. En effet, dans tous les anciens actes, les villes et les villages de la Thiérache sont dits *en Laonnois*, ce qui prouve que cette contrée n'était qu'un canton du Laonnois. Peu à peu cependant l'usage s'est introduit de dire : tel lieu en Thiérache, comme on disait : telle localité en Arrouaise, bien qu'à aucune époque l'Arrouaise ni la Thiérache n'aient été constitués en *pagus*. - Considérée comme pays, la Thiérache était séparée du Laonnois par une ligne qui suivait le cours de la Serre depuis Rozoy jusqu'à Marle, d'où elle se prolongeait sur Ribemont en passant entre Chevresis et Monceau.

THIÉRACHE (Forêt de), *Terasciaca silva.* — Ancienne et immense forêt qui, au 12e siècle, recouvrait tout le territoire compris entre la Serre, Guise et Le Nouvion, d'où elle se prolongeait à l'est et au nord au-delà des limites du département pour se relier à la forêt des Ardennes. On y distinguait plusieurs cantons portant chacun un nom particulier. Telles étaient les forêts de Wattigny, de St-Michel, d'Origny, de Renneval et autres ; les grands bois de Honduin au terroir de Landouzy, ceux de *Ciny* près d'Hirson, de Fresnois près de Dohis, etc., les *Haies* de Vigneux, de Chaourse, de Guise, d'Artaing entre Faty, Beaurain, Puisieux, et beaucoup d'autres. — La forêt de Thiérache fut successivement défrichée aux 12e, 13e et 14e siècles, par des communautés religieuses et particulièrement par les abbayes de St-Denis, de Foigny, de Thenailles et autres. Les petites forêts actuelles du Nouvion, de Renneval, de St-Michel, d'Aubenton et quelques bouquets de bois épars à la surface de l'arrondissement de Vervins, sont tout ce qui reste de l'ancienne et vaste forêt de Thiérache.

THIERNU, TERNUTH ou TERNUT (12e siècle), *Thernutes*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite du Vilpion, à 27 k. au nord de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron. St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues, 10 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 39 feux ; 1800, 180 h. ; 1818, 194 h. ; 1836, 266 h. ; 1856, 280 h.

En 1193, Roger de Rozoy, évêque de Laon, considérant l'éloignement de l'église matrice de Marle, dont les habitans de Thiernu étaient encore paroissiens, leur permit d'en bâtir une dans leur village, sous la condition qu'elle n'aurait pas de cimetière et qu'ils s'engageraient à l'entretenir à leurs frais. — On voyait autrefois à Thiernu un château dit de *la Mothe*, qu'un Anglais nommé Richard de Roilion, donna, en 1343, à Guillaume, sire de Coucy.

Seigneurs de Thiernu, relevant de l'évêché de Laon.

1161-73. Mathieu de Ternut ; femme, Madulte ; enfans : Pierre, Hugues, Jacques, Helvide et Berthe. Denis, frère de Mathieu, était prévôt du Laonnois.

1177-90. Jean, prévôt de Ternut, chev.

1362. Julienne, dame du Sart et de Ternut.

1364. Jacquemont de Ternut ; femme, Alix.

1375. Gilles Haton, de Laon, seign. dud. ; femme, Jeanne Bregière.

1379. Raoul Haton, seign. dud.

1387. Nicolas Haton, écuyer, seign. dud.

15... Ferry de la Bove, écuyer, seign. de Thiernu et Étréaupont (V. ce mot).

1605. Jérôme de Cauchon, écuyer, seign. d'Avize, Étréaupont, Thiernu.

1630. Charles de Cauchon, baron de Thiernu, mestre de camp de cavalerie, sans alliance.

1650. Robert de Cauchon, seign. dud. Sa fille Anne porta ce domaine à

166.. François de Cauchon, comte de Chery, seign. de la Malmaison. Celui-ci vendit Thiernu à

1691. Jean-Baptiste de Préseau, chev., seig. de Rinsart, etc. ; femme, Elizabeth Pétré.

1710-45. Marc-Antoine de Préseau, seig dud. et Montigny-sous-Marle.

Thierny, Tyreni (12e siècle), **Thirant, Thirigny**, *Tiriniacum, Triniacum, Therigniacum, Tirigniacum* (12e siècle). — Hameau dépendant de Presles. C'était jadis un fief important.

1123. Renaud ou Arnoul de Tyreni ; enfant : Robert. Renaud se fit moine à St-Vincent.

1137. Robert de Tyreni, *aliàs* Herbert.

1147. Ibale, vicomte de Thierny. Il se croisa l'année suivante.

1150. Robert II de Thierny.

1168. Guillaume de Thierny ; femme, Ade.

1178. Pierre de Thierny.

Vers 1280. Gilon de Thierny, écuyer ; enfans : Agnès, Ermengarde.

Fiefs Mignot et la Maison de la rue Franche, à Thierny, relevant de l'évêché de Laon.

16.. Vincent d'Erlon, bourgeois de Laon, seign. dud.

1690. Nicolas Rassée, conseiller du roi, seig. dud. par sa femme Marie d'Erlon, fille du précédent.

1640. Damiens Vieillard, seign. dud.

1650. Jacques Vieillard, son fils, id.

Thierret. — Ferme dépendant de Clacy. — Elle tire son nom du ruisseau nommé Théred auprès duquel elle est bâtie. C'était jadis un fief.

Vers 1200. Gautier, chev. de Thierret ; femme, Élizabeth.

1236. Jean de Thierret ; femme, Ermengarde.

1243. Jean II de Thierret, chev. ; femme, Emmeline.

Thoisy. — Ferme aujourd'hui détruite, laquelle était située sur le terroir de Soissons près de la Crise et de la ferme de Presles. Elle appartenait à l'abbaye de Longpont et fut ruinée au 16e siècle.

THOMAS (St-) *Sanctus Thomas.* — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti au pied d'une haute colline, à 22 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Thomas. — Culture en 1760, 2 charrues, 10 arp. de prés, 70 arp. de bois, 48 arp. de vignes. — Population : 1760, 58 feux ; 1800, 269 h. ; 1818, 244 h. ; 1836, 237 h. ; 1856, 188 h.

En 1081, Élinand, évêque de Laon, donna à l'abbaye de St-Vincent de cette ville le *lieu* appelé de toute ancienneté St-Thomas, pour y construire *une celle* et y mettre des moines chargés de prier pour son âme et pour celles de ses ancêtres. Cette maison religieuse y fit construire un prieuré autour duquel se groupèrent quelques habitations laïques qui ont donné naissance au village actuel. — Sur le plateau de la colline qui domine le village de St-Thomas, il existe un camp romain de vaste dimension qui passe pour être celui où César se retrancha lorsqu'il envahit la Gaule Belgique. On y voit une fontaine qui porte de toute ancienneté le nom de *Fontaine de César*, et, au siècle dernier, on a trouvé dans ce camp une grande quantité de monnaies romaines à l'effigie de cet empereur. — L'abbaye de St-Vincent a conservé jusqu'à la révolution la propriété de St-Thomas, et le prieur du lieu était seigneur du village.

Thon ou Ton (Le). — Ce ruisseau prend sa source à Antheny (Ardennes), entre dans celui de l'Aisne à Logny, et se perd dans l'Oise au-dessous d'Etreaupont après un parcours de 30 kilomètres.

Thorigny ou Torigny, Toringny, (12e siècle), *Taurigniacum* (12e siècle), *Torigniacum.* — Hameau dépendant de Le Haucourt. Avant le 12e siècle, c'était une paroisse importante, qui comprenait les terroirs de Lesdins, Remaucourt, Le Haucourt et Bellenglise ; mais à cette époque, la population de Le Haucourt s'étant beaucoup accrue, tandis que l'importance de Thorigny était diminuée, se titre paroissial fut transporté à Le Haucourt, sous la condition toutefois qu'il lui serait restitué s'il venait à reprendre plus d'importance ; ce qui n'a point eu lieu. — En 1359, 2,500 Anglais fuyant devant les Français qui les poursuivaient, s'arrêtèrent à Thorigny pour laisser reposer leurs chevaux et se rangèrent en bataille. Les Français, qui étaient au moins au nombre de 30,000, remirent au lendemain pour les attaquer, parce qu'ils étaient eux-mêmes fatigués ; mais le jour suivant quand ils voulurent commencer l'attaque, les Anglais avaient disparu, et ils ne purent être rejoints.

Thorigny était jadis un fief dont les seigneurs connus sont :

1163-70. Pierre de Thorigny.
Vers 1180. Colard de Thorigny ; enfans :

Robert le Franc, seign de Lesdins; Elizabeth, femme de Pierre de Senescourt; Clémence, Havide.

1484-1509. Jean Pinchebaste dit Gringard ou Guignard de Landifay, écuyer, seig. de Thorigny et Gauchy, lieutenant du bailli de Vermandois à St-Quentin; femme, Marguerite Platecorne.

Il y avait autrefois à Thorigny le fief *Leclerq*.

THOSNY. — Ferme ou hameau dépendant de Pontavert et aujourd'hui détruit. — L'autel en fut donné en 1183 au chapitre de Laon par Roger de Rozoy, évêque de cette ville. Ce lieu avait alors des seigneurs particuliers, qui l'étaient en même temps de La Ville-aux-Bois (V. ce mot).

THURY. — Ferme dépendant de Marest-Dampcourt. C'était autrefois une cense appartenant à Prémontré.

TIGNY, *Tigniacum*. — Hameau dépendant de Parcy. Il forma jusqu'à la révolution une paroisse séparée. En 1760 on y comptait 25 feux, 10 charrues et 100 arp. de prés. Il appartenait au chapitre de Soissons.

1180. Ebale de Tigny. Il se croisa en 1190.

1199. Raoul de Tigny; Pierre et Enguerrand, ses frères.

1198. Marie de Tigny; enfans: Nivelon, Enguerrand, Barthélemi, clerc, Hersende, Cécilie, femme d'Hugues de Vaubuin.

1220. Nivelon de Tigny.

1229. Barthélemi de Tigny; enfant, Jean.

1260. Huard de Tigny, écuyer; femme, Lora.

TILLET (LE), *Tilleium*. — Hameau détruit qui s'élevait autrefois sur le territoire de Lappion.

TILLOY. — Ferme dépendante de Remaucourt. C'était autrefois une paroisse séparée appartenant à l'abbaye d'Isle de St-Quentin. En 1760, on y comptait 430 arp. de terres et 5 feux.

TOMBELLE (LA), *Tumbella*, *Tomella?* Hameau dépendant de Marle. C'était jadis un fief.

1230. Henri, chev. de *Tomella*; femme, Elizabeth; Mathieu de Voulpaix, son frère. Agnès, sa fille fille unique, avait épousé Hugues de Voulpaix, seign. de Beaurepaire.

Vers 1260. Guyard ou Wiard, seign. de La Tombelle; enfans: Henri, abbé de St-Nicolas-aux-Bois en 1269; Jean.

1292. Wiard de La Tombelle, écuyer, sénéchal de Marle.

Vers 1600. Pierre Ponthieu, seig. de La Tombelle; femme, Jeanne Choveau; enfans: Madeleine, Charlotte.

1480. Isabelle de Bouzies et Colard de Mailly, seign. de La Tombelle qu'ils vendirent à

1487. Jean Vairon, bourgeois de Laon.

1494. Jean Vairon II, son fils, seign. dud. et Dormicourt.

1590. François Fouant, écuyer, seig. de La Tombelle en partie, homme d'armes de la compagnie des archers du roi; paraît être mort sans alliance.

1749. Antoine Fouant, arrière petit-fils du précédent, acquit le fief de La Tombelle cette année; femme, Antoinette Poulain; enfans: Laurent-Antoine, Louis-Antoine, seign. de Caumont: Nicolas; plus 3 garçons et 2 filles morts jeunes.

1759. Laurent-Antoine Fouant, seig. de La Tombelle, chev. de St-Louis, brigadier des gardes de la porte du roi; femme, Marie-Ga-

brielle Dagneau ; enfans : Antoine-Louis-César, mort jeune ; Pierre-Nicolas, François-Amand, procureur du roi au bailliage de Vermandois ; Gabrielle, femme de Louis-Paul de Lattre de Tacigny ; Marie-Angélique, femme de Christophe Poitevin de Verrières, receveur des tailles à Guise, et deux autres filles.

17.. Antoine-Nicolas Fouant, offic. de la garde de la porte du roi, chev. de St-Louis, s. de La Tombelle ; femme, Clotilde Quenescourt, dont 4 filles. Antoine mourut maire de Marle en 1822.

Fouant de la Tombelle : *d'azur, à la face d'or accompagnée en chef de deux roses d'or ombrées de sinople, et en pointe d'une fleur de lys d'or.*

Tombes (Les), *Tumbæ*. — Hameau dépendant de Beaurevoir. C'était au 12e siècle un village dont l'autel fut confirmé en 1105 à l'abbaye de St-Barthélemi de Noyon. C'était jadis un fief.

12.. Pierre de Tombes.

1243. Pierre II de Tombes.

TORCY, *Torciacum*. — Village de l'ancien Valois, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 80 k. au S. de Laon et 10 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterets, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Barthélemi. — Culture, (V. Belleau). — Population : 1780, 26 feux ; 1800, 97 h. ; 1836, 136 h. ; 1856, 130 h.

Torcy était autrefois un hameau dépendant de Belleau. Séparé une première fois de ce village, il lui fut de nouveau réuni en 1822, et constitué enfin en paroisse séparée quelques années plus tard.

Les seuls seigneurs connus de Torcy sont les suivans :

1270. Jean de Nanteuil-le-Haudoin, seign. de Torcy.

1660. N. de Lescout, seign. dud.

1670. Louis de Graimbert, seign. dud.

Torly, autrefois Torcy. — Ferme dépendant de Parpeville, laquelle appartenait autrefois à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont. C'était jadis un fief noble ayant des seigneurs particuliers.

1140. Jean de Machaire, seign. de Torcy. En 1143, il donna à l'abbaye de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont les trois quarts de sa terre de Torcy, moyennant une redevance perpétuelle de 16 asnées de froment et de 8 d'avoine.

1150. Albéric de Torcy.

1154. Hugues dit *Brat* de Torcy.

1650. Philippe de Grammont, seig. d'Erlon, La Roche et Torly ; femme, Louise de Caurel.

1780. N. Josse de Brisset.

Tortoir, Tortoy, *Tortorium*. — Ferme dépendante de St-Nicolas-aux-Bois. — Dès le commencement du 12e siècle elle était du fonds de la trésorerie de Laon. En 1130, Guy, trésorier de la cathédrale de cette ville, la donna à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, sous la réserve des gens de corps qui l'habitaient, et pour un cens annuel de 3 muids de froment à la mesure de Laon. Vingt-six ans après, un certain Gérard, seigneur du Tortoir, se donna en aumône à la même abbaye avec sa femme, ses enfans, ses biens et la seigneurie du lieu. Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette donation. — Le Tortoir possédait jadis une église paroissiale sous le vocable de Ste Geneviève, et il fut quelque temps habité par la

communauté de filles qui s'était formée auprès de l'abbaye de St-Nicolas au moment de sa fondation. On y voit encore une immense cheminée où l'on pourrait faire rôtir un bœuf tout entier.

Gérard, seigneur du Tortoir, se donne, lui, sa famille et ses biens à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois, en 1156.

In nomine Sancte, etc. Ea propter, ego Gaiterus, Dei gratiâ lauduneus episcopus, notum fieri volumus..... quod, etc. Manifestamus etiam quod Gerardus prenominato monasterio (Sanctus Nicolaus de Saltu), se ipsum et uxorem suam, filios et filias, in elemosinam dedit, et quicquid habebat in villâ que dicitur Tortorium Sancte Genovefe, in casâ, terrâ arabili, pratis, pascuis, agris, molendinis, nemoribus, justiciâ et districto. Inde testes sunt Guido, castellanus, etc. Datum Lauduni, anno MCLVI.»

TOULIS. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une vaste plaine, à 20 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 16 charrues, 25 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 50 feux ; 1800, 279 h. ; 1818, 274 h. ; 1836, 300 h. ; 1856, 293 h.

Ce village fut deux fois brûlé et ruiné par les troupes françaises en 1640 et 1653.

Seigneurs de Toulis.

1141. Adam de Toulis.

1173. Raoul de Toulis; femme, Ida.

1186. Gautier, chev. de Toulis, leur fils.

119. Raoul II de Toulis. Il se retira en 1195 dans l'abbaye de Thenailles.

1280. Clarembaud de Mayot, seign. dud. (V. Mayot).

1300. Gobert dit Sarrasin, seign. dud.

13.. Foucard de Chailvois, bourgeois de Laon, seign. dud.

1340. Pierre de Toulis.

13.. Jean de Toulis, mort en 1394 ; femme, Jeanne de la Folie.

1477. Pierre, seign. de Toulis.

1550. Jean Marquette, écuyer, seign. dud. ; femmes : 1° Anne Doulcet, dont Pierre, Marguerite, Antoinette, Helène, Antoine, Marie, Jean, Françoise, Isabeau ; 2° Marguerite de Toulis, qui paraît lui avoir apporté ce domaine, dont Louis et Marie.

1570. Pierre-Marquette, seig. dud., enquesteur au bailliage de Vermandois ; femme, Antoinette Lamy ; enfans : Guillaume, Jeanne, femme de Jean Levoirier, sergent royal à Laon ; Jean, Isabeau, femme de Pierre de Foucault ci-après.

1585. Guillaume Marquette, seign. dudit en partie, contrôleur du grenier à sel.

1595. Jean Marquette, son frère, s. dud. ; enfant, Marie, femme de Hubert des Cugniottes.

Vers 1610. Louis Marquette, seign. en partie dud. ; femme, Isabelle de Mange.

Marquette portaient : *de gueules, accompagné de deux étoiles d'or, l'écu chargé de trois merlettes de sable, posées 2-1.*

1580. Pierre de Foucault, seign. de Lugny et Parfondru, et en partie de Toulis par sa femme, Isabeau Marquette. Famille originaire du Gatinais, selon les uns, du Valois, selon les autres.

16.. Abraham de Foucault, leur fils, écuyer, seign. desd., capit. au régiment de Rambures ; femme, Antoinette de Flavigny-Monampteuil ; enfans : Robert, Louis, s. de Veslud et Parfondru.

1649 Robert de Foucault, seign. de Toulis ; femme, Marie-Claude de Lalain ; enfans : François, sans alliance ; Robert, mort de blessure reçues à Malplaquet ; Antoine-Louis, Marie-Claire, femme de Jean-Jacques de Foucault,

seig. de Bruyères; Barbe-Louise, femme de Robert-François de Foucault, frère du précédent; Louis, avocat du roi à Laon.

17.. Antoine-Louis de Foucault, seig. dud.; femme, Elizabeth de Monceau.

En dernier lieu, M. Perrat.

Tour-au-Fay (La). — Moulin dépendant de St-Aubin. C'était jadis un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs

1782. Charles-François, vicomte de Boubers, chev. de St-Louis, ex-capit. au régiment royal, seign. de La Tour-au-Fay.

Tournelles (Les). — Hameau dépendant de Crécy-au-Mont. C'était autrefois un fief relevant de Coucy et ayant ses seigneurs particuliers.

Touvent. — Cense autrefois située sur le terroir de Ployart et aujourd'hui détruite. — Elle appartenait à l'abbaye de Foigny qui, en 1577, pour satisfaire à l'impôt mis sur le clergé, la vendit à François de Proisy, seigneur de la Bove, moyennant le prix de 2,000 liv. environ. Les moines la rachetèrent en 1625 de Louis de Proisy, fils du précédent.

Trains. — Localité aujourd'hui détruite, laquelle s'élevait autrefois sur le terroir de Hary.

Tran, autrefois **Trains**. — Hameau dépendant de Résigny.

Traslon, autrefois **Tranlon**, *Tranlum*. — Ferme dépendante de St-Pierre. Elle fut donnée en 1139 par Jean, comte de Soissons, à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes.

TRAVECY, TRAVESCI (12e siècle). — Village de l'ancien Noyonnais, bâti près de la rive droite de l'Oise, à 30 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 1,560 arp. de terres, 15 arp. de chenevières, 350 arp. de prés, 300 arp. de bois, 20 septiers de vignes. — Population : 1760, 160 feux; 1800, 999 h.; 1818, 1,041 h.; 1836, 1,091 h.; 1856, 1,023 h.

Seigneurs de Travecy.

1121-48. Albéric de Travecy.

1161. Robert de Travecy.

1208. Simon, seign. dud.

1218 Gilles de Travecy, frère du précédent;

1241. Robert Robile de Travecy, chev.

1248. Jean Pelez, chev. de Travecy

1281. Pierre dit le Roi et Jean du Metz de Travecy, écuyer.

1360-70. Jean de Travecy, écuyer; fe, Adelide.

15.. N. de la Houssaye, seign. dud.

1555. Jean de Laumosnier, seig. de Travecy.

1670. Louis de Laumosnier, seign. dud.

Vers 1680. Marie-Madeleine de Laumosnier, dame dud., femme de Bernard-Charles de Pastour, seign. de Servais.

1778-89. M. de Flavigny, seign. dud.

Il y avait autrefois neuf fiefs à Travecy.

Fief Tout-le-Monde ou Toulmont.

16.. N. Maigret, seign de Tout-le-Monde, procureur du roi à Coucy.

16.. N. Morel, seign. dud.

1670. Philippe Doulcet, seign. dud. par sa femme, Marguerite Maigret.

Fief Courtemanche.

1498. Jean Rabache, seig. de Courtemanche.

Fief du Metz.

1381. Jean du Metz.

Les autres fief situés à Travecy étaient ceux de *Jean de la Nout*, d'*Aubermont*, de *Mathurin Morel*, de *Beauvoisis*, de *Tournevel* et de *Canlers*.

Travers (Le). — Hameau dépendant de Danizy. Le nom de ce hameau, situé au confluent des rivières de Serre et d'Oise, rappelle sans doute un souvenir féodal. Au moyen-âge, on appelait *travers* le droit que les seigneurs percevaient sur les bateaux chargés de marchandises qui naviguaient sur une rivière. — Pour les seigneurs du Travers, V. Danizy.

Trébecourt, Trubercourt (12[e] siècle). — Hameau dépendant de Jumencourt. — Vers 1060, Foulques d'Ercri (St-Erme), donna aux moines de St-Martin de Laon, pour un muid de vin annuel, la *respa* de Trubercourt. Ils l'arrachèrent, et sur son emplacement ils construisirent un courtil enfermé de murs où ils plantèrent une vigne.

TREFCON, autrefois **TRENNECON**, nommé aussi **St-MARTIN-DES-PRÉS**. — Petit village de l'ancien Vermandois, bâti sur la lisière d'un plateau qui domine l'Omignon, à 60 k. au N.-O. de Laon et 16 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Population : 1698, 116 h.; 1800, 230 h.; 1818, 213 h.; 1836, 248 h.; 1856, 231 h.

Au siècle dernier, on a découvert à Trefcon plusieurs tombeaux antiques qu'on a cru reconnaître pour être d'origine romaine.

Des anciens seigneurs de Trefcon nous ne connaissons que les deux suivans :

1770. M. Pieffort.

1789. M. de Berry d'Ossertaux.

TRELOUP, TRELOUD, TRELOU, *Trelodium*, *Trallodium*. — Bourg de l'ancienne Brie champenoise, situé sur la rive droite de la Marne, à 75 k. au S. de Laon et 25 à l'E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 13 charrues comprenant 993 arp. de terres, 123 arp. de prés, 326 arp. de vignes, 55 arp. de bois. — Population : 1760, 233 feux; 1788, 1,077 h.; 1800, 1,178 h.; 1818, 1,196 h.; 1836, 1,328 h.; 1856, 1,392 h.

Le nom de ce village semble indiquer qu'il s'est formé autour de trois chaumières qui, dans l'origine, s'élevaient sur son emplacement : *Tres lodiæ*, les trois cabanes.

Des anciens seigneurs de Treloup nous ne connaissons que les suivans :

1212. Baudoin, chev. de Trelout; femme, Aélide; enfant, Beaudoin de Corremont (Cormont?)

1780. La comtesse de Rouhaut, dame de Dorman et Treloup.

Tremont ou **Tresmont**. — Ferme dépendant de Noyal. Elle appartenait avant la révolution à l'abbaye de St-Pierre de Corbie.

Triangles (Les), *Triangulum*. — Ferme dépendant d'Essommes. Elle fut bâtie à la fin du 12e siècle sur l'emplacement d'un bois nommé le Triangle que les religieux de cette maison défrichèrent. C'était autrefois un fief.

1153-66. Anselme du Triangle, bouteiller de Champagne ; Garnier, son frère.
119. Garnier du Triangle.
1220. Garnier II du Triangle, son fils.
1242. Anselme II du Triangle (V. Neuilly-St-Front).

TROESNE, TROUAINE, TROISNE, *Troyna*, *Troïna*. — Petit village de l'ancien Ourxois, bâti sur la pointe d'une montagne qui domine la vallée de l'Ourcq, à 80 k. au S.-O. de Laon et 30 au N.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, deux charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 5 arp. de prés. — Population : 1760, 34 feux ; 1800, 217 h. ; 1818, 219 h. ; 1836, 265 h. ; 1856, 311 h.

Au commencement du 6e siècle, l'emplacement de ce village était un lieu désert et couvert de bois où dominait la plante appelée troëne. Un saint solitaire nommé Vulgis, en faisait son séjour ; sa vie édifiante y attira des pélerins qui, ayant bâti quelques habitations autour de sa cellule, donnèrent naissance au village actuel.

Seigneurs de Troesne.

La terre de Troesne appartenait originairement à l'église du village. Elle fut usurpée par des laïques. Mais une certaine Ida, veuve de l'un d'eux, nommé Garin, la remit en 1110 dans les mains de l'évêque de Soissons qui la donna à l'abbaye de St-Jean-des-Vignes. Au 16e siècle, les malheurs de la guerre civile forcèrent le cardinal de Bourbon, abbé de cette maison religieuse, à la vendre au suivant.

1508. Guillaume le Cirier, seig. de Varinfroy.
1619. Alexandre le Cirier, seign. de Villecholles et Troesne.

Ce domaine passa ensuite dans les mains des religieux de Bourg-Fontaine, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois à Troesne les fiefs de *Châtillon* et de *Marets*.

Trois-Chemins (Les). - Ferme dépendant de La Bouteille. Avant le 16e siècle elle dépendait d'Aubenton.

TRONQUOY (Le), *Truncatum*. — Hameau dépendant de Lesdins. Son nom lui vient de ce que son terroir fut détaché de ceux de Thorigny et de Lesdins. — On y voyait autrefois un château fortifié dans lequel une bande de *mauvais garnemens* s'était renfermée au 15e siècle pour piller de là tout le pays d'alentour. Louis XI vint en personne en faire le siége en 1477. Les assiégés se défendirent avec vigueur ; mais ayant été forcés, ils furent tous mis à mort à l'exception d'un certain Motin de Caulers, leur capitaine, qui racheta sa vie et fut plus tard nommé élu de Paris. — Le Tronquoy était jadis un fief.

1272. Jean Sohier, seign. du Tronquoy, chev., capitaine et *préfet* du château de Cambrai. Son sceau représente une étoile à cinq rayons, avec ces mots : *Stella duce quis caecus.*

14.. Jean II Sohier, seig. dud.; femme, Jeanne de Moulins.

1495. Jean III Sohier, écuyer, seign. dud. et la Bussière,

1560. N. de Maillard, seign. dud.

1580. N. Lefèvre de Caumartin, seign. dud.

1587. Louis Marescal et N. Philippy, seigneurs dud. par acquisition.

1608. Pasquier Philippy, seign. dud.

Vers 1700-49. Quentin Philippy de Bucilly, seign. dud. et Estrées; femme, Elizabeth Crommelin; enfant, Pierre-Paul, écuyer, s. de Thoul.

Fief de la Tour-aux-Oies, au Tronquoy.

1789. N. Paporet de Maxilly et Vaux.

TROSLY-LOIRE, TROSLY-AUX-BOIS, *Trosliacum, Trosleium, Troslegium in bosco.* — Village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'entrée d'une petite gorge, à 40 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant froment, méteil et seigle par moitié, 20 arp. de vignes, 45 arp. de prés, 40 arp. de bois, beaucoup de chanvre. — Population : 1760, 123 feux; 1800, 741 h.; 1818, 859 h.; 1836, 964 h.; 1856, 974 h.

Ce village appartenait autrefois aux sires de Coucy. L'un d'eux, Enguerrand VII, en affranchit les habitans en 1368, sous la condition qu'ils lui paieraient à l'avenir une rente annuelle de 18 livres (V. Coucy-la-Ville). — On rapporte qu'en 1777, il tomba à Trosly, pendant un orage, une quantité prodigieuse de petits crapauds.

Seigneurs de Trosly.

Ce village portait autrefois le titre de vicomté et relevait des châtelains de Coucy.

1184. Adam de Trosly.

1213. Jean de Trosly, chev.

1304. Bertaud ou Bertrand de Trosly. (V. ses armes pl. IV).

1555. Jean de Nogentel, seign. dud.

16... Jean II de Nogentel, seign. dud.

1677. Vincent Hotman, écuyer, seign. dud., conseiller du roi.

1737. Anne-Claude le Carlier de Larcy, vicomtesse de Trosly.

1756. Nicolas le Carlier, chev. de St-Louis, seign. de Neufchâtel, vicomte de Trosly par acquisition du duc d'Orléans, et pour une redevance de 20 setiers de blé.

Fief de Vercagny, à Trosly.

1447. Mathieu de Fressancourt, s. de Vercagny.

1480. Jean de Fressancourt, seign. dud.

1667. François de Piennes.

Fief de Briquenay, au même lieu.

Vers 1540. Antoine de Fressancourt, seig. de Briquenay; femme, Charlotte du Puys.

1554. Roland de Flavigny, seign. de Liez et dud. par héritage.

15... Roland II de Flavigny, son fils puîné, seig. dud.; femmes: 1° Charlotte de Cavoie; 2° Eléonore de Partenay.

1588. François de Fressancourt, seign. dud., gentilhomme de la vénérie du roi, maître d'hôtel du duc d'Aumale.

Fief des Quatre-Fiefs, au même lieu.

1470. Pierre de Blécourt, s. des Quatre-Fiefs.

1482 Charles de Chepoix, ou Sepoy, id.

1519. Antoine de Blécourt, seign. dud.

1539. Mouy de Sepon (Chepoix?)

1681. Claude Foucaut, seign. dud.; femme, Marie de Blécourt.

Fief Méautre, au même lieu.

14.. Pierre de Saline, seign. de Méautre.

TROWIART ou TROUWIART. Voyez COHARTILLE.

Troyon, autrefois **Trojon**, ***Troium***. — Hameau dépendant de Vendresse. — Il formait jadis une paroisse séparée sous le vocable de St Eloi. En 1760 on y comptait 26 feux, une charrue de terre, 5 arp. de prés, 7 arp. de bois, 10 arp. de vignes. — Il a été réuni à Vendresse en 1809. — Troyon appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon, qui, en 1605, en aliéna la seigneurie avec celle de Vendresse au profit de Charles de Laage. Elle la reprit en 1660 moyennant remboursement.

TRUCI, TROUSSI et TROISSI (12e siècle), ***Truncus vicus*** (12e siècle), ***Trusseium***, ***Trucciacum***. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive droite de l'Ailette, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Trinité. — Culture en 1760, 2 charrues, 40 arp. de prés, 20 arp. de bois, 80 arp. de vignes. — Population : 1760, 326 h. (72 feux); 1800, 293 h.; 1818, 314 h.; 1836, 320 h.; 1856, 295 h.

Ce village appartenait jadis à l'abbaye de St-Jean de Laon, qui, en 1196, l'érigea en une seule et même commune avec Crandelain et quatre autres villages voisins (V. Crandelain). — Trucy possédait autrefois une léproserie.

Nous ne connaissons que deux des anciens seigneurs de Trucy. Il est probable qu'une fois propriétaire de ce village, l'abbaye de St-Jean en aura pris et gardé pour elle la seigneurie.

1165. Guy, chev. de Troussy.

1175, Jean de Troissy.

Trugny, ***Truigniacum***. — Hameau dépendant de Bruyères, canton de Fère-en-Tardenois.

TUGNY, ***Tuniacum***, ***Tugniacum***. — Village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive droite de la Somme, à 47 k. au N.-O. de Laon et 15 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, Ste Eulalie et St Aubert. — Population : 1800, 389 h.; 1818, 600 h.; 1836, 710 h.; 1856, 718 h.

Ce village fut donné par Charles-le-Chauve, en l'année 845, au chapitre de St-Quentin, pour les revenus en être affectés au luminaire de cette église.

Seigneurs de Tugny.

1197. Pierre de Tugny.

1213. Baudoin, chev. de Tugny.

1216. Godefroi de Tugny.

Vers 1220. Gaucher de Tugny ; femme, Braimonde de Montchâlons.

15.. J.-J. de Suzanne, seign. de Cerny et Tugny.

1690. Abraham de Gondaillier, colonel de cavalerie à Dublin, seign. dud.; femme, Elizabeth de Choisy; enfans : Abraham, sans postérité; David, César, major de cavalerie, qui a laissé des mémoires manuscrits.

1697. David de Gondaillier, seign. dud.; femme, Charlotte de Norion; enfans : César, seign. d'Eguisy; François-David.

1735. François-David de Gondaillier, seign. dud. ? chevau-léger; femme, Thérèse Torcher de La Capelle; enfans : César-François, Louise-Thérèse, Henriette-Renée, femme de Michel-J.-B. de Belly de Bussy, mousquetaire.

17.. César-François de Gondaillier, s. dud.

chevau-léger ; femme, Antoinette Lévesque de Courmont ; enfans : Nicolas-François, baron de Tugny, général d'artillerie, ministre de la guerre et de la marine du roi Murat ; David-François, capit. d'artillerie ; Louis-Henri, juge de paix à Craonne ; Sophie-Henriette, femme de François de Belly de Bussy.

De Gondailler porte : *de sable? à un lion de...., au chef (d'argent?) chargé de trois roses (de gueules?)*

TUGNY. Voyez CUGNY.

TUPIGNY, THUPIGNY, *Tupiniacum.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le Noirieu, à 50 k. au N. de Laon et 35 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Marie-Madeleine. — Culture en 1760, 900 arp. de terres, 60 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 170 feux ; 1800, 909 h. ; 1818, 941 h. ; 1836, 1,123 h. ; 1856, 1,222 h.

Tupigny possédait autrefois un prieuré dit de Ste-Croix, lequel dépendait de l'abbaye de Marmoutiers.

Seigneurs de Tupigny.

1186. Guy de Tupigny, chev., capit. de Guise ; femme, Rotrude de Mouchy.

1211-14. Jean de Bazoches, seign. dud., puîné de Nicolas 1er, seign. de Bazoches.

1235 Alexandre de Tupigny, chev. ; enfant, Gautier, seign. d'Iron.

1244 Gérard de Tupigny ; enfant, Gérard, chanoine et écolâtre de Cambrai.

1249.-69 Gautier, sire de Tupigny.

1280. Gautier II, sire dud., son fils ; femme, Honestasse de Hamelaincourt, dame d'Iron

1308. Godefroi de Tupigny, chev. ; femme, Alix de Saveuse.

1312. Gautier III, sire dud., Iron et St-Martin-Rivière.

1319-46. Jean, chev., sire dud ; femme, Jeanne, veuve de Tassart de Ribemont

1345. Jean II, sire dud.

1352. Daniel de Tupigny, chev.

1372. Renaud, seign. de Honnecourt et Tupigny ; femme, Moudarde de Bertignicourt ; enfans : Renaud, Hugues.

1567. Jean de Tupigny, sire dud.

Vers 1625. Le comte de Sanzay, seign. dud.

1660. Le marquis de Soyecourt, seign. dud. et St-Martin.

En dernier lieu, le comte Auguste de La Marck.

TYRENI ou THIRIGNY. Voyez THIERNY.

U

UGNY-LE-GAY. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une plaine ondulée à 45 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 300 arp. de terres, 80 arp. de prés, 25 arp. de marais. — Population : 1760, 75 feux ; 1800, 440 h. ; 1818, 471 h. ; 1836, 497 h. ; 1856, 443 h.

Seigneurs d'Ugny-le-Gay.

1383. Jean d'Ugny dit le Fossoyeur, s. d'Ugny;

1596. Isaac ou Jacques de Sorel, seig. dud.; femme, Marguerite de Bouchart.

1627. Louis de Sorel, seign. dud., mort aux lignes d'Arras en 1644.

1670. Louis II de Sorel, chev., seign. d'Ugny.

Vers 1700. Philippe-Louis de Sorel, seign. d'Ugny.

1727. Isaac-Louis de Sorel, son fils, chev. de St-Louis.

En dernier lieu, Mme de Combles.

URCEL, URSEL, URSER, *Ursella*, *Ursellum*. — Village de l'ancien Laonnois, bâti sur un monticule, à 10 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, une charrue et demie de terres, 80 arp. de prés, 120 arp. de bois, 20 arp. de vignes. — Population : 1760, 360 h. (80 feux); 1800, 438 h.; 1818, 560 h.; 1836, 569 h.; 1856, 593 h.

Il est question d'Urcel dès le 10e siècle; mais à cette époque il n'avait pas encore d'église paroissiale et dépendait de Monampteuil. — Ce village possède la manufacture de vitriol la plus considérable du pays. Elle a été établie en 1788. — L'église d'Urcel est des plus remarquables par son style à part et entièrement différent de celui des autres églises de la contrée.

Seigneurs d'Urcel.

La terre d'Urcel était autrefois l'une des quatre vicomtés du duché du Laonnois et relevait des évêques de Laon.

1149. Théodoric ou Thierry, *consul* d'Urcel.

1170-90 Raoul d'Urcel; femme, Joia.

1363. Gilles Haton de Laon, seign. dud.

1571. Jean Lebel, seign. de Serizy, Sort et Urcel, achetés par lui à Pierre Carron.

1574. Robert du Metz, vicomte d'Urcel; femme, Claude de Noyelle.

Vers 1580. Lancelot de Nuisemont, écuyer, s. de Dammartin, vic. dud.; femme, Claude de...

16.. Robert de Nuisemont, écuyer, seig. de Dammartin, vicomte dud.

16.. Benjamin de Nuisemont, son fils; femme, Elizabeth de Simou. Leur fille nommée Elizabeth s'intitule vicomtesse d'Urcel en 1671.

1693. Simon Bourgeois, écuyer, seign. de Tannières, Branges, etc., vicomte dud. en partie par sa femme, Anne de Nuisemont.

1700. Claude Maynon, conseiller du roi, président des traites foraines à Laon, vicomte d'Urcel par acquisition des précédens.

1703. Charles de Fay d'Athies, chev., seign. de Goudelancourt, vicomte dud. par sa femme, Anne Maynon, fille du précédent. Leur fille Marie-Françoise porta la vicomté d'Urcel à

1731. Charles-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux.

1747. Claude-Charles Marquette, seign. de Marcy, vicomte dud.

1773. Claude Darras, écuyer, seign. de Couvron, Urcel, etc.

URVILLERS, *Urvillare* (11e siècle), *Ursi Villare*, *Urbevillare*. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine élevée et ondulée, à 40 k. au N.-O. de Laon et 7 au S. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Population : 1800, 752 h.; 1836, 903 h. 1856, 854 h.

En 1094, Jean, trésorier de St-Quentin, donna à l'abbaye d'Homblières l'autel d'Urvillers.

Seigneurs d'Urvillers.

1160. Simon d'Urvillers.

1560. N. de Morvilliers; f^me, N. de Crézeques.

1565. Jacques de Sains, seig. dud.; femme, Marie de Mailly.

1577. Philippe de Sains, seig. dud.

1592. Jean de Montguyot, seig. dud.; femmes: 1° Madeleine de Grain, dont Philippe; Françoise, f^me de Joachim Leduc; 2° Catherine de St-Sauflieu.

Vers 1630. Robert, seig. de Lys ou St-Delys et Urvillers.

1636. Robert de St-Delys, seig. dud., baron de Hencourt, femme, Madeleine.

1730. Charles-Philippe Dartois, seign. dud., conseiller du roi, mayeur de St-Quentin.

On voyait autrefois à Urvillers le fief de *Montguyot* qui a donné son nom à une très-ancienne famille. Au milieu du 18e siècle, cette famille n'avait plus que deux représentans. Le premier, seigneur de Montguyot, n'avait que des filles; le second, son frère, marié à Reims, était sans enfans. Celui-ci était lieutenant-colonel du régiment de Mortemart. Il eut la plus grande part au gain de la journée de Melle.

V

VADENCOURT, WAUDENCORT (12e siècle), *Vadorum curtis.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 55 k. au N. de Laon et 30 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, sans Bohéries, 530 arp. de terres, 130 arp. de prés. — Population : 1760, 450 h. (108 feux); 1800, 451 h.; 1818, 523 h.; 1836, 660 h.; 1856, 750 h.

Les Espagnols brûlèrent le château de Vadencourt en 1650, et deux ans après, le village fut pillé par les troupes du duc de Lorraine. — On voyait autrefois dans ce village une maladrerie dont les revenus s'élevaient à 120 liv. en 1648. — En 1269, Guy de Châtillon, comte de St-Pol, céda la chaussée c'est-à-dire le péage de Vadencourt à l'abbaye de Bohéries, pour une durée de 6 années, à la condition que les religieux de cette maison reconstruiraient en pierres le pont de ce village et celui de *Radovez.* — Vadencourt est la patrie de Jean de Vadencourt, abbé d'Isle à St-Quentin, mort en 1471.

Seigneurs de Vadencourt.

1137. Eudes de Vadencourt; enfant, Gautier.

1145. Richer de Vadencourt.

1171-75. Gautier de Vadencourt, avoué de Vénérolles.

1210-36. Eudes II ou Oudard de Vadencourt. Enfans : Renaud, Jean.

1240. Jean de Vadencourt. Femme, Ade.

1253. Henri de Vadencourt. Femme, Widelle.

1283-99. Eudes III ou Oudard de Vadencourt.

1312-22. Jean II de Vadencourt, son fils. Sa fille Jeanne épousa Renaud de le Haucourt?

1325. Fauvel de Vadencourt, grand bailli de Vermandois.

1470. Jean III de Conflans, seign. de Vieils-Maisons et Vadencourt (V. Vieils-Maisons).

1505. Jean IV de Conflans, son fils, s. dud.

1535. Antoine de Conflans, seign. dud.

1550. François de Lorraine, duc de Guise, seign. de Vadencourt, qu'il vendit à

Vers 1570. Jean Blondeau ou Blondel; femme, Jeanne d'Espinois. C'est lui qui fit bâtir le château à la fin du 16e siècle.

15..-1612. Antoine Blondel, leur fils, conseil-

ler au parlement, vicomte dud., **sans hoirs.**

1650. Nicolas de la Fons, seign. de la Plesnoye et de Vadencourt (V. la Plesnoye.)

1663. Louis d'Abancourt, vicomte dud. par acquisition, lieutenant pour le roi au gouvernement de St-Quentin. Armes : *d'argent, à l'aigle de gueules becquée et membrée d'or.*

1760. Hippolyte-Maurice ou Marie-Hippolyte de la Fons, vicomte de Vadencourt, seign. de Marly.

1760. Nicolas Lelong, seign. dud., ancien mousquetaire,

1770. Jean-Marie Lelong, seign. dud., gendarme du roi.

VAICHERY. Voyez WICHERY.

VAILLY, VEILLY, VESLI, VAESLI, VAILLY-ST-PRÉCORD, *Villiacum*, *Velliacum*, *Vasliacum*, *Valliacum*, *Vesliacum*, *Fasleia* (10e siècle), *Viduliacum*, *Vesli in Grancâ*, *Vesliacum ad Sanctum Præcordium*. — Petite ville de l'ancien Soissonnais, bâtie sur la rive droite de l'Aisne, à 25 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui chef-lieu de canton, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 400 arp. de vignes, 30 arp. de prés, 8 arp. de bois. — Population : 1698, 1,100 h.; 1760, 339 feux; 1800, 1,481 h.; 1818, 1,269 h.; 1836, 1,544 h.; 1856, 1,466 h.

Cette ville est très-ancienne et l'on peut penser sinon qu'elle existait déjà du temps des Romains, du moins qu'elle occupe l'emplacement d'une villa romaine. En 1828 et 1838, on y a découvert en effet des fragmens de statues antiques et une fort belle mosaïque qui paraissait provenir d'un ancien établissement thermal. — Au 9e siècle, Vailly possédait déjà un château-fort dont les Normands s'emparèrent par escalade. Cette ville fut elle-même entourée de murs dans la première moitié du 14e siècle, ce qui n'empêcha pas les Navarrais d'y entrer en 1358. Ils s'y établirent même si solidement que, selon Froissard, « Vaily devint « alors la souveraine garnison de ce pays de ces pillards. » A leur tour, les Anglais s'emparèrent de Vailly en 1373, et passèrent l'Aisne sur le pont en pierres bâti en 1234 en remplacement d'un bac établi de toute ancienneté en ce lieu. Pendant les guerres civiles des 15e et 16e siècles, les Picards, en 1443, et les Protestans, en 1567, se rendirent maîtres de Vailly et y commirent, comme partout, de grands dégâts. — Les habitans de cette ville, unis à ceux de Condé, Chavonne, Celles, Pargny et Filain, avaient obtenu du roi, vers 1130, une *communion*, c'est-à-dire une organisation municipale de tous points calquée sur celle de Soissons. Ils eurent un mayeur et des jurés électifs, tant pour gérer les affaires de la confédération que pour rendre la justice dans les causes qui s'élevaient entre les bourgeois; ils jouirent en un mot des avantages de l'association et de l'organisation municipale; mais, de même que les Soissonnais, ils ne furent point affranchis et restèrent serfs, assujétis à la morte-main et aussi au fors-mariage, tempéré toutefois, comme à Soissons, par la faculté du rachat moyennant

une amende de cinq sous. Ils ne furent définitivement affranchis qu'en 1185, par Philippe-Auguste, lorsque ce prince confirma leurs libertés en y mettant pour condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de cent sous. Dès ce moment, la *communion* de Vailly devint une véritable commune à laquelle s'affilièrent encore, en 1232, les habitans d'Aizy et de Jouy. Ces villages réunis présentèrent dès-lors l'image d'une petite république confédérée, régie par des lois communes, ayant une seule et même administration municipale, mais offrant cet arrangement singulier, dû sans doute à quelque rivalité de terroir, qu'on y voyait deux tribunaux composés chacun de 22 jurés, dont l'un siégeait à Vailly et l'autre à Condé. Cette anomalie produisit bientôt des tiraillemens qui dégénèrent peu à peu en querelles, de telle sorte que, vers la fin du 13e siècle, Condé demanda au roi et en obtint sa séparation d'avec Vailly. Bientôt après, cette ville fut elle-même privée de sa charte communale par le roi Charles IV, à l'occasion de méfaits dont la nature ne nous est pas connue, mais qui paraissent avoir eu leur source dans ses querelles avec Condé; et, depuis, elle ne put jamais obtenir du roi que cette institution lui fût rendue. — Vailly possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons en 1696. L'époque de la fondation de son hôtel Dieu ou hôpital est inconnue; on sait seulement qu'il existait déjà au 15e siècle; il était dirigé par des sœurs chargées en même temps d'instruire gratuitement les filles pauvres. — Avant la révolution, on y voyait deux petits établissemens religieux, un couvent de Jacobins et un de Picpus (V. ces mots). Un prieuré y avait encore été fondé en 1184, par Nivelon, évêque de Soissons, en faveur des moines de St-Crépin; il fut plus tard réuni à la cure du lieu. — L'église de Vailly est l'une des plus remarquables du canton.

Cette ville a donné le jour à Jean de Vailly, l'un des plus habiles prédicateurs du commencement du 14e siècle, et à un autre Jean de Vailly, d'abord avocat, puis président au parlement de Paris, lequel fut massacré par les Cabochiens en 1418.

Seigneurs de Vailly.

Cette ville appartint d'abord au domaine royal. Elle passa ensuite aux religieux de Corbie par le don que leur en fit Charles-le-Chauve en l'année 857. Mais elle rentra plus tard dans les mains des rois de France qui la gardèrent jusqu'au 14e siècle. En 1379, Charles V l'échangea avec l'archevêque de Reims contre les villes de Mouzon et Beaumont-en-Argonne. Cet échange comprenait les seigneurie, châtellenie, ville, prévôté, justices haute, moyenne et basse, ressort, fiefs, arrière-fiefs, patronnage d'églises, collation de bénéfices, hommes et femmes de corps, eaux et forêts, cens, rentes de grains, argent et autres, péages, passages de rivières, épaves, mortes-mains, taille, forage, mesurage de grains, la vicomté, les poids et généralement tous droits, noblesse, émolumens et profits que le roi avait d'héritage sur le terroir de Vailly, ainsi que les villes de Chavonnes, Pargny, Jouy, Aizy et Filain de ladite prévôté; plus, sa maison de Vailly. En même temps le roi établit deux foires franches par an dans cette ville, aux fêtes de la St Denis et de Ste Madeleine, de deux jours chacune, sous la charge d'une rente annuelle de mille livres tournois.

Sous ces seigneurs fonciers ou suzerains Vailly eut des seigneurs particuliers qui rele-

vaient d'eux, et dont quelques-uns seulement sont connus.

1280. Gérard, chev. de Vailly; femme, Elvide; enfans : Jean, Emmeline, Isabelle.

1357. Jean, sire de Vailly? chev.

1440. Robert de Béthune, vicomte d'Ostel, Chavignon et Vailly (V. Ostel).

Vers 1760. N. de Bellanger, conseiller d'État, seign. de Vailly par bail de l'archevêque de Reims.

Val (Le). — Hameau dépendant de Leschelles. C'était jadis un fief.

1383. Gérard de Vivat, sire de Le Val.

Valavergny, autrefois **Valavregny**. — Hameau dépendant de Merlieux. C'était jadis un fief relevant de l'évêque de Laon, et qui fut, dit-on, établi en 1150 par Raoul de Festieux. Cependant nous trouvons des seigneurs particuliers à Valavergny bien avant cette époque. Dès la fin du 12e siècle, ces seigneurs possédaient la prévôté héréditaire du Laonnois.

Seigneurs de Valavergny mouvant des évêques de Laon.

1138. Adon de Valavergny.

1143-63. Marsilies, *aliàs* Marselies ou Marsie de Valavergny.

119. Jean de Valavergny, prévôt du Laonnois.

1212. Gilles de Valavergny, prévôt du Laonnois. Ce seigneur descendait sans aucun doute de la maison de Montchâlons-Mauregny.

1215-23. Enguerrand dit Godefroy, seign. de Valavergny, prévôt hérédit. du Laonnois; frère, Guy; femme, Julienne.

1228. Viard ou Guyard de Valavergny.

1257-60. Simon de Valavergny, chev., prévôt du Laonnois.

1283. Jean de Valavergny, écuyer, prévôt du Laonnois.

1291-93. Simon II, son frère, écuyer, seign. dud., prévôt du Laonnois; femme, Margue ou Marguerite. Ses armes sont celles de Montchâlons-Mauregny : *de sinople, à 5 pals de vair, au chef d'or chargé d'un lionceau de sable au quartier.*

1386. Gaucher de Châtillon, seign. dud., prévôt du Laonnois.

1659. Eustache de Crécy, chev., vicomte de Sorny, seign. de Valavergny, prévôt hérédit. du Laonnois; enfant, Madeleine, qui porta cette terre à

1664. Louis de Louvencourt, chev., seign. de Blangy-sur-Somme.

1697. Eustache de Louvencourt, chev., seig. de Blangy, vicomte de Sorny, seign. de Valavergny, prévôt hérédit. du Laonnois.

1750. Antoine-Augustin d'Ennet, chev., seig. de Valavergny, prévôt du Laonnois; femme, Marie-Françoise Petré de Vincy.

1769. Louis-Augustin d'Ennet, chev., leur fils, capit. de grenadiers, seign. dud. et prévôt du Laonnois; femme, Geneviève-Louise de Romance.

Il y avait autrefois à Valavergny le fief *Monthiemont* ou *Monthiermont*, relevant aussi de l'évêque de Laon et ayant des seign. particuliers.

1600. N. de Hanon, seign. de Monthiermont; enfant, Suzanne qui épousa :

1635. Claude de Malortie, écuyer, seign. de la Brosse.

1659-77. François-Annibal de Malortie, seig. dud., gouverneur du Laonnois; femme, Marie de Raison; enfant, César.

1694. César de Malortie, capit. de cavalerie.

Valbon. — Ancienne dépendance de Vorges, aujourd'hui détruite. Elle formait jadis une paroisse séparée sous le vocable de St-Pierre.

Val-Chrétien ou **Vau-Chrétien.** — Ferme dépendante de Bruyères, canton de Fère-en-Tardenois. C'était jadis un hameau qui devait sa naissance à une abbaye

de moines Prémontrés qui fut fondée en 1134 dans ce lieu alors désert. Selon l'usage du temps, une communauté de filles s'établit auprès des moines et dans la même enceinte qu'eux. Mais on ne tarda pas à sentir les inconvéniens attachés à l'habitation commune d'hommes et de femmes, et pour y remédier, les religieuses furent transférées, vers 1145, à la ferme de Ste-Croix. — Les Anglais incendièrent l'abbaye et l'église du Val-Chrétien en 1431, emmenèrent les religieux prisonniers et ne les lâchèrent que quand ils eurent racheté leur liberté par une forte rançon. — En 1790, les revenus de cette maison religieuse s'élevaient à 15,000 liv. et l'on n'y comptait plus que cinq religieux. Le dernier abbé fut M. d'Aymard.

VALECOURT, VALERCOURT. — Maison isolée dépendant de Chevresis-Monceau. — C'était, au commencement du 12e siècle, un fief qui appartenait au chapitre de Laon. Il le donna en 1158 à l'abbaye de Prémontré pour une prestation annuelle et perpétuelle de 50 asnées et 8 setiers, tant de blé que de méteil, et de 6 asnées de pois. En 1606, les religieux de Prémontré, voulant s'exempter de payer plus longtemps ces redevances, offrirent au chapitre de lui céder, en compensation, la moitié de ce fief; ce qui fut accepté par lui.

Nous ne connaissons qu'un seul seign. laïc du fief de Valcourt.

1605. Madeleine de Charron, dame de Valercourt (V. Chalandry).

VALLÉE-AUX-BOIS (LA). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une vaste plaine, à 45 k. au N. de Laon et 10 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Population : 1836, 575 h.; 1856, 564 h.

En 1820, ce village était encore une dépendance de Voulpaix; il a été érigé depuis en commune séparée.

VALLÉE-DE-MONTIGNY (LA). Maison isolée dépendant de Montigny-Lengrain. C'était autrefois un hameau de la châtellenie de Pierrefonds. — En 1255, Louis IX, roi de France, en affranchit tous les habitans qui étaient ses hommes de corps, à la condition qu'ils lui payeraient annuellement 12 deniers parisis chacun, et qu'ils ne pourraient, par mariage ou autrement, se donner à un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude (V. Mortefontaine).

Valois, *Vadisus*, *Vadascorum pagus*, *Vadimonium*. — Ancien petit pays qui était borné à l'est par l'Ourcq et la Savières, au nord par le Soissonnais. A l'ouest, ses limites passaient entre Pierrefonds et St-Jean-aux-Bois, entre Crépy et Auger-St-Vincent; au midi, entre Nanteuil-le-Haudoin et Chevreville, entre Antilly et Rouvres. Sa capitale était Vez.

Comtes et Ducs de Valois.

Le Valois fut de bonne heure constitué en comté; mais on ignore à la fois l'époque précise et les causes de cette érection.

886. Erric, comte de Valois, peut-être le même que Tétric ou Thierry, comte de Vermandois.

8.. Pépin, comte de Vermandois et de Valois.

8.. Bernard, son fils, comte de Valois.

9.. Valerand, comte de Meulant et de Valois par son mariage avec Hildegarde.

9.. Gautier Ier, leur fils, comte d'Amiens, de Meulant et de Valois; femme, Adèle de Dreux; enfans : Gautier, Gerbert, Raoul.

9.. Gautier II, comte desd., sans hoirs.

9.. Raoul, son frère, comte desd; enfans : Gautier, Guy, évêque de Soissons.

9.. Gautier dit le Blanc, comte desd.; femme, Adèle de Senlis.

10.. Raoul II, son fils, seign. desd.; femme, Ade de Nanteuil.

1027. Raoul III, comte dud.

1074. Simon, son fils, comte dud.

Il mourut de la lèpre en 1082. Le comté de Valois fut porté en mariage par sa fille Alix ou Adèle à Herbert III, comte de Vermandois, qui le passa à ses héritiers (V. Vermandois). Vendu au roi avec ce comté en 1191, il fut définitivement réuni au domaine royal en 1214. Mais on l'en détacha plusieurs fois par la suite, et il fut successivement donné en apanage aux suivans.

1240. Blanche de Castille, mère de St Louis, comtesse de Valois par apanage et sa vie durant. Réuni de nouveau à la couronne après sa mort, en 1253, le Valois en fut distrait en faveur du suivant.

1268. Jean dit Tristan, cinquième fils de St Louis, qui joignit à ce comté la châtellenie de la Ferté-Milon.

1284. Charles de France, comte de Valois par par apanage; femmes : 1° Marguerite de Sicile; 2° Catherine de Courtenay.

1325. Philippe, comte de Valois, fils du précédent. Il monta sur le trône en 1328 sous le nom de Philippe VI, et le Valois se trouva de nouveau réuni à la couronne; mais le roi le donna à son cinquième fils qui suit.

1344. Philippe II, comte de Valois. Étant mort sans postérité, le Valois fut encore réuni à la couronne et de nouveau distrait en faveur du suivant.

1392 Louis Ier, duc d'Orléans, second fils de Charles V, roi de France; femme, Valentine de Milan; enfans : Charles, Jean, comte d'Angoulême. Le comté de Valois fut érigé pour lui en duché-pairie en 1406.

Ce duché comprenait les comtés de Braine, Nanteuil et Levignen; les vicomtés d'Oulchy, Pierrefonds, Boursonne, Chelles, Buzancy et Acy; les baronies de Cramailles, Givray, Saintines et Pont-Arcy; plus, environ 630 fiefs tant villes que bourgades ayant ou ayant eu châteaux ou manoirs féodaux.

14.. Charles, duc d'Orléans et de Valois; femme, Marie de Clèves; enfans : Louis, Anne, abbesse de Fontevrault, puis de Ste-Croix de Poitiers.

1466. Louis d'Orléans, comte desd. Le duché de Valois fut saisi sur lui en 1489, mais lui fut rendu deux ans après. Sept ans plus tard, Louis d'Orléans, étant monté sur le trône sous le nom de Louis XII, réunit encore le Valois à la couronne; mais il ne tarda pas à l'aliéner de nouveau en faveur du suivant, son cousin.

1499. François, comte d'Angoulême. Celui-ci étant à son tour monté sur le trône en 1515, sous le nom de François Ier, réunit encore une fois le Valois à la couronne, mais ce fut pour peu de temps, car, en 1529, il l'échangea avec la suivante contre les châtellenies de Lille, de Gravelines et le comté de St-Pol.

1529. Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, duchesse de Valois par échange. Il lui fut cédé avec la faculté de rachat et à condition que la justice ordinaire serait rendue au nom du roi; que les sceaux, le tabellionage et les greffes, dont les charges resteraient à la nomination de cette dame, seraient tenus et exercés comme dans les domaines royaux.

Après la mort de Marie de Luxembourg, le Valois encore une fois réuni au domaine, en fut de nouveau distrait pour être donné à titre de douaire à

1562. Catherine de Médicis, reine de France. Il fut ensuite donné successivement à Catherine de Navarre, à Gaston, frère de Louis XIII, et enfin à Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, dans la maison duquel il resta jusqu'à la suppression des apanages en 1790.

Valresis. Voyez Vauresis.

Val-St-Pierre, *Vallis Sancti Petri.* — Hameau dépendant de Braye, canton de Vervins. Il doit sa naissance à une communauté de moines de St-Bruno qui fut fondée en 1140 dans ce lieu alors désert, par Renaud, seigneur de Rozoy, avec le concours de Barthélemi, évêque de Laon. — Les revenus de cette communauté furent de tout temps très-considérables. Elle possédait des biens dans plus de 50 villages, des bois immenses dans les Ardennes, et près de cent arpens d'étangs. Au moment de la révolution, ses revenus s'élevaient encore à cent mille livres, et l'on n'y comptait pas plus de seize religieux avec 4 convers.

Val-Secret, *Vallis Secreta.* — Maison isolée dépendante de Brasles. — Au 12e siècle il y avait à Château-Thierry des chanoines séculiers que Goslin, évêque de Soissons, rangea sous la règle de Prémontré en 1138. Mais comme le lieu qu'ils occupaient en cette ville était troublé par le tumulte du monde, Goslin les transporta en 1140 à une lieue et demie de Château-Thierry, dans un endroit dit le Val-Secret, parce qu'il se trouvait désert et à l'écart. En 1789, les revenus de cette communauté religieuse, qui ne comptait alors que neuf religieux, s'élevaient à 15,000 liv. Son dernier abbé fut M. Gabriel Leclerc.

Valsery, *Vallis Serena.* — Ce hameau, dépendant de Cœuvres, formait autrefois une paroisse séparée. En 1760, on y comptait 8 feux, 4 charrues, 100 arp. de prés, 160 arp. de bois.

En 1148, un particulier nommé Jean Leroux, ayant donné aux moines de Prémontré qui habitaient Viviers, le lieu de Valsery alors couvert de bois, l'abbé de cette maison religieuse résolut d'y transporter sa communauté; ce qu'il exécuta l'année suivante. Des habitations ne tardèrent pas à s'établir autour de cette abbaye et formèrent bientôt un petit village. — En 1311, les habitans furent affranchis de morte-main, fors-mariage et de toute espèce de servitude par Charles, comte de Valois. — En 1359, les Anglais pénétrèrent dans l'abbaye de Valsery, et furieux de ce que les moines leur avaient échappé, ils l'incendièrent. — Cette maison religieuse fut de nouveau pillée par les Bourguignons en 1414 et par les Calvinistes en 1567. Ceux-ci se livrèrent en outre à toute sorte de cruautés sur les moines dont plusieurs périrent dans les tourmens. — Au moment de la révolution, cette maison religieuse jouissait de 42,600 liv. de rente et comptait 13 religieux, dont 5 résidaient au dehors comme curés.

Vareilles, autrefois Varelles. — Ferme dépendant de Latilly. C'était jadis un fief.

1190. Jean de Varelles.

Vers 1440. Jean de Vassaux, seign. de Vareilles et Latilly; femme, Charlotte de Cuise.

1490. Barthélemi de Vassaux, écuyer, seign. de Vareilles; femme, Micielle de Créqui; enfans: Pierre, Nicolas

15.. Pierre de Vassaux, seign. dud.; femme, Alison de Boulonnais; enfans : Jacques, François, mort au service sans alliance; Jérôme, mort jeune; Marguerite, morte sans s'être mariée.

Vers 1575. Jacques de Vassaux, seign. de Vareilles : enfans : Jean, André.

16.. Jean de Vassaux, seign. dud.; femme, Jeanne Poulet; enfant, Jean.

1660. Jean II de Vassaux; s. dud.; femme, Elizabeth de Conflans.

16.. Jean III de Vassaux, seig. dud., colonel et mestre de camp de cavalerie; femme, Barbe du Fresnoy, dont deux enfans; il vivait encore en 1706.

VARISCOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti sur la rive gauche de l'Aisne, à 37 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 12 charrues, 20 arp. de prés, 12 arp. de bois. — Population : 1760, 78 h. (17 feux.; 1800, 117 h.; 1818, 124 h.; 1836, 110 h.; 1856, 119 h.

Seigneurs de Variscourt.

1508. Claude de Chartogne, seign. de Variscourt.

1555. Philippe Legras, Alexandre d'Essonville, Robert Longeau et Nicolas Gaultier, écuyer, seigneurs dud.

Vers 1570. Augustin Moët, écuyer, seign. dud.; femme, Marie Tavernier; enfans : Claude-François, Marguerite, ci-dessous.

1575. Claude-François Moët, chev., seign. dud et du Godet, gentilhomme ordinaire du roi, commandant le régiment de Marillac; femme, Charlotte d'Apremont, tante de Marie d'Apremont, duchesse de Lorraine; sans enfans.

1587. Jacques de Martigny, avocat du roi au bailliage de Laon, seign. de Variscourt par son mariage avec Marguer. Moët, sœur du précédent.

Vers 1592. Antoine de Martigny, leur fils, seign. dud., Bois-Fay, La Plaine, Festieux, capitaine de Laon, maître particulier des eaux et forêts; femme, Catherine de Mange, qui lui apporta Berlancourt (V. ce mot); enfans : Charles, Jean-François, s. de Berlancourt; Claude-Antoine, chanoine de Laon; Catherine, femme de Philippe de Flavigny, seign. de Liez; Marie-Françoise, femme de Claude Poulet, seign. de St-Germain.

16.. Charles de Martigny, seign. dud. Il suivit la carrière des armes, fut blessé à Courtrai, Pavie et Alexandrie, se distingua à la bataille de Rethel, alla en Afrique où il fut encore blessé. Femme, Madeleine le Parmentier; enfans : Charles-Antoine, Charles-François, lieutenant au régiment du roi, mort au service; Louis-Pierre, lieutenant au régiment Dauphin, aussi mort au service; Madeleine, femme de Louis de Hédouville, seign. de Sapigneul; Jeanne, dame de Berlancourt, sans alliance; Marie-Madeleine, ci-dessous.

1660. Charles-Antoine de Martigny, seign. dud., lieutenant particulier au bailliage de Vermandois à Laon, capitaine au régiment de Marcilly; sans enfans.

169. Jean-François de la Bretesche, écuyer, ancien gendarme de la garde, chev. de St-Louis seign. de Variscourt, Berlancourt et Bois-Fay par son mariage avec Marie-Madeleine de Martigny, ci-dessus; enfans : Alexandre, Charles-François, chev. de St-Louis, etc. (V. Salsogne).

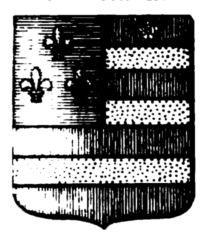
1750. Alexandre de la Bretesche, écuyer, seign. de Variscourt et Bois-Fay; femme, Louise-Agathe Lamie d'Angennes; enfans : Alexandre, Louis.

VASSENS, VASSAN, VASSANT, *Vallis Sana*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une étroite vallée, à 47 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du

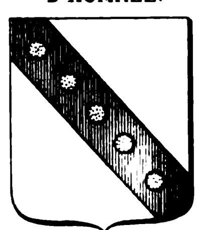
Lith Em. Maréchal, à Laon

ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES.

D'ARTAISE.



D'AUMALE.



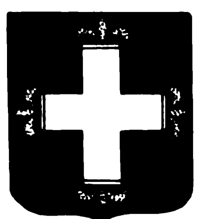
D'HERVILLY.



DE CRÉCY



LE DANOIS.



DE GONNELIEU.



DE HÉDOUVILLE.



DE LANCE



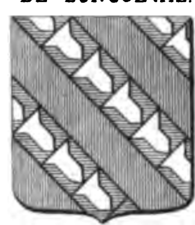
DE LANCI.



DE LIONS.



DE LONGUEVAL.



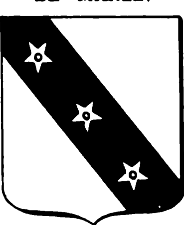
MACQUEREL DE QUESMY.



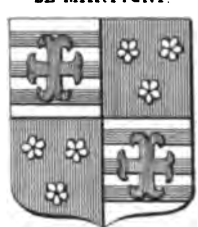
DE MALORTIE.



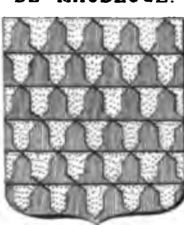
DE MARLE.



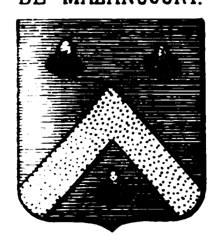
DE MARTIGNY.



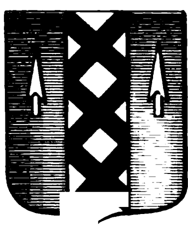
DE MAUBEUGE.



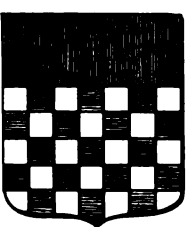
DE MAZANCOURT.



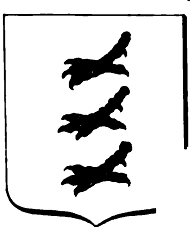
DE MIREMONT.



DE NOUE.



DE LA PERSONNE.



canton de Coucy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Christophe. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant froment, méteil et seigle par moitié, 8 arp. de vignes, 49 arp. de prés, 18 arp. de bois. — Population : 1760, 78 feux ; 1800, 345 h. ; 1818, 490 h. ; 1836, 514 h. ; 1856, 450 h.

Ce village possédait autrefois une maladrerie qui a été réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696.

Seigneurs de Vassens.

1158. Jean de Vassens ?

1167. Guy de Châtillon, seign. de Vassens ; femme, Aélide.

1172-79. Gaucher, son frère, seign. dud. ; femme Elvide.

1188-90. Etienne, chev. de Vassens, fils de Gervais de Fontenoy ? Il partit en 1190 pour la croisade.

1237. Gaucher, sire d'Autreppes et Vassens. Il avait un frère nommé Guy.

1257. Jean de Vassens, chev., dit Esterlins ; femme, Marie ; enfans : Godefroi, Jean.

1260. André, seign. desd.

1650-60. Adrien Desmarques, écuyer, s. dud. par donation.

1666-81. Charles Desmarques, sieur de Vassens, et Alexandre Desmarques.

1704. Claude de Blandin, écuyer, seign. de Vassens et de Besne.

1756. Henri-Thimothée de Forges, seign. de Baumé, achete au duc d'Orléans la seigneurie de Vassens moyennant une redevance de 20 setiers de blé.

1777. Honoré-Louis Levasseur, héritier de Jean-Louis Levasseur, seign. de St-Aubin et Vassens.

Il y avait autrefois à Vassens un grand nombre de fiefs ayant tous leurs seigneurs particuliers.

Fief Macaigne dit Vaquin, à Vassens.

1479. Mathieu Macaigne.

1492. Simon Lefeure, bourgeois de Noyon.

1646. Noël Poitevin, notaire à Blérancourt.

1650. Adrien Desmarques, seign. de Vassens.

Fief d'Ortu ou Dortu, audit lieu.

1425. Pierre ou Simon d'Ortu.

1484. Jean d'Ortu.

.... Rasse d'Ortu.

1528. Jean II d'Ortu.

1565. Jean III d'Ortu.

Fief du Palais ou l'Esterlin, audit lieu.

1539. Renault de Vaulx.

1660. Adrien Desmarques, écuyer, seign. de Vassens.

1677. Charles Desmarques.

Fief Martine, audit lieu.

1514. Jean Martine, marchand drapier à Noyon.

1571. Adrien Martine, bourgeois de Noyon.

Fief de Bichecourt, audit lieu.

1588. François de Bouxin, seig. de Bichecourt.

1627. Antoine Petit, seign. dud.

1702. Samson Fabus, seign. dud.

1706. François Séroux, lieutenant-colonel du régiment de St-Paul, infanterie; femme, Marie-Madeleine de Crouy.

Vers 1750. Hyacinthe Séroux de Briscourt, seign. dud.

1764. Jacques Challot de Lussy.

Fief de Hautepie dit Toury, audit lieu.

1525. Jean Berlette, seign. de Hautepie.

1539. Robert Berlette, seign. dud.

1575. Nicolas Berlette, seign. dud.

1608. Emery Desmarques, seign. dud.

1676. Charles Desmarques, seign. dud.

Fief de Banru ou Vanru, audit lieu.

1475. Marie de Vauchelles, dame de Banru.

1482. Simon le Normand, seign. dud.

1573. François Aubé, seign. dud.

1676. Guy le Féron, seign. dud.

16.. Raimond le Féron, seign. dud.

1723. Louis Roger de Fransures, chev., enseigne de vaisseau, seign. dud. par sa femme N. le Féron, fille du précédent.

Fief de Nougent, audit lieu.

1445. Jean d'Ortu, seign. de Nougent.

1456. Pierre Denise.

1530. Louis Gallet, seign. de Nougent.

1627. Charles Desmarques, seign. dud.

1697. Charles de Blandin, seign. dud.

Fief de Pierre de Croix, audit lieu.
1484. Jean de Croix, seign. dud.
1496. Jean de Vaulx, seign. dud.
1525. Regnaut de Vaulx, seign. dud.
1576. Michelle de Vaulx, dame dud.
1660. Adrien Desmarques, seign. dud.

Fiefs de Berneuil et Pierrefitte, audit lieu.
1469. Mathieu Lebeuf, seign. de Berneuil.
1496. Jean de Vaulx, seign. dud.
1504. Jean Costeriau, seign. dud.
1602. Jacques Crogny, seign. dud.
1676. Jean Benoit, seign. dud.
1680. François Viart, seign. dud.
1681. Théophile Bouzier d'Estouilly.

Fief de Combeaulieu, audit lieu.
1534. François de Cermoise, seign. de Combeaulieu pour moitié.
1538. Robert d'Aumale, seign. dud.
1582. Anne de la Vieuville, dame dud.
1600 à 1639. Les religieux de Ste-Croix.

VASSENY, *Vasneia*, *Vasnacum*, *Vaceniacum* (13e siècle). — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de la Vesle, à 30 k. au sud de Laon et 20 à l'est de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, St Rupert, évêque de Salsbourg, et St Druon. — Culture en 1760, 7 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 100 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 60 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 87 feux; 1800, 311 h.; 1818, 226 h.; 1836, 254 h.; 1856, 216 h.

Ce village était autrefois uni au comté de Braine.

VASSOGNE, *Vassunia* (12e siècle), *Vassonia*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une gorge de la vallée de l'Aisne, à 23 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Geneviève. — Culture en 1760 : 4 charrues, 20 arp. de prés, 2 arp. de bois, 60 arp. de vignes. — Population : 1760, 228 h. (50 feux); 1818, 260 h.; 1836, 250 h.; 1856, 214 h.

Ce village appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny. Il est la patrie de Jean de Vassogne, chancelier de France et évêque de Tournai, mort en 1300.

Seigneurs laïcs de Vassogne.
Vers 1120, Vilfrid de Vassogne; enfans : Pierre, Herbert-Aligot, Falque.
Vers 1140. Pierre de Vassogne.
1152. Robert, chev. de Vassogne.
1185. Raoul Aligot, seign. de Vassogne.
1212. Elizabeth, dame de Vassogne. Elle fonda une chapelle en ce lieu.

La seigneurie de Vassogne passa au 16e siècle dans les mains des seigneurs de La Bove, puis dans celles des seigneurs de Neuville. (Voyez ces mots.)

Vaubéron, *Vallis Beronis*. — Ferme dépendante de Mortefontaine. Elle fut bâtie au commencement du 12e siècle par les religieux de Longpont, sur un plateau élevé et constitué par le calcaire grossier parisien. On y voyait autrefois, dit-on, un puits profond qu'on a été obligé de combler parce qu'il passait au fond un torrent impétueux qui emportait tout ce qu'on y descendait.

VAUCELLES, *Vacelli*, *Valcelli*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une colline, à 7 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons,

du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, demi-charrue, 35 arp. de prés, 60 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : 1760, 192 h. (42 feux); 1800, 177 h.; 1818, 181 h.; 1836, 185 h.; 1856, 189 h.

Vaucelles paraît tirer son origine, ainsi que l'indique son nom (*Vallis cella*, chapelle de la vallée), d'une chapelle que l'église de Laon fit construire au 9e siècle sur son emplacement alors désert. Le village qui se forma à l'entour devint ensuite la propriété des évêques de Laon, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

VAUCELLES, *Vacellum*. — Maison isolée dépendante d'Aizy. C'était jadis un fief.

1674. Jean de Vassaux, seign. de Vaucelles ?

VAUCLERC, *Vadus clerus*, *Vallis clara*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti près des sources de l'Ailette, à 20 k. au S.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 5 charrues, 40 arp. de prés, 340 arp. de bois, 20 arp. de vignes. — Population : 1760, 27 feux; 1800, 139 h.; 1818, 127 h., 1836, 157 h.; 1856, 131 h.

Une abbaye de moines de son ordre fondée en ce lieu par St Bernard, en 1134, a donné naissance au village de Vauclerc. Il y avait déjà cependant un hameau nommé *Courmenblain* ou *Commenblain* qui fut démoli pour faire place aux bâtimens de l'abbaye. — Cette maison religieuse souffrit beaucoup de la guerre en différens temps. Les Anglais la pillèrent et la brûlèrent en 1359; les Ligueurs y commirent de grandes violences en 1590. Elle fut de nouveau pillée et incendiée en 1650 par les Espagnols, et en 1652 par ces mêmes Espagnols et les Lorrains. — Malgré tous ces malheurs, l'abbaye de Vauclerc possédait encore, au moment de la révolution, 72,000 liv. de rentes, et l'on y comptait seize religieux avec deux convers. On y conservait alors la coulle ou cucule de St Bernard.

VAUDESSON, *Vallis Edessomi*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur le penchant d'une colline, à 20 k. au S. de Laon et autant au N.-E. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Coucy-le-Château, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 13 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 80 arp. de vigne, 80 arp. de prés, 450 arp. de bois, un étang. — Population : 1760, 83 feux; 1800, 232 h.; 1818, 338 h.; 1836, 346 h.; 1856, 401 h.

Les habitans de Vaudesson furent affranchis en 1368, avec ceux de plusieurs autres villages voisins, par Enguerrand VII, sire de Coucy (V. Coucy-la-Ville).

Seigneurs de Vaudesson.

1682. Nicolas Le Mercier, écuyer, gentilhomme du roi, achète la terre de Vaudesson à Louis, chev., comte de St-Simon, maréchal-des-camps,

et à Louise de Sorel, sa femme.

1700. François-Maurice de Brodard, chevalier, seig. de Vaudesson. Femme, Madeleine de Lizy; enfant, Marie-Françoise, femme de Ch.-François des Fossés.

1755-81. Marc-Pierre-Alexis du Bois de Courval, seign. de Pinon, achète les seigneurie et justice de Vaudesson au duc d'Orléans, moyennant une rente d'un muid de froment.

Fief St-Paul à Vaudesson.

1701. François de Brodard.

Fief de la forêt d'Herly ou Rely.

1545. Nicolas de Pillois, s. de la forêt d'Herly.

1610. Robert de La Viéville, seign. dudit.

1613. Charles de La Viéville, chev., conseill. du roi; femme, Marie Boubers.

1613. Charles de La Dumelle, seig. de la forêt d'Herly.

1677. Pierre Parat, chev., s. de Chailvet et dud.

1660. Robert de La Viéville, capit. de 50 hommes d'armes.

1699. Nicolas Le Mercier, seign. dud. comme héritier de Pierre Parat, seign. de Chailvet.

1725. Jean-François de Charmolue, seign. de Clacy et la forêt d'Herly.

VAUREZIS, VAUREZY, VALRESIS, *Vallis rasa.* — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une longue et étroite gorge, à 40 k. au S.-O. de Laon et 5 au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Maurice. — Culture en 1760, 10 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 25 arp. de vignes, 40 arp. de prés, autant de bois. — Population: 1760, 75 feux; 1800, 337 h.; 1818, 357 h.; 1836, 418 h.; 1856, 402 h.

Vaurezis appartenait autrefois au chapitre de Soissons. — On voyait jadis à côté de l'église de ce village un gros et large grès nommé la *pierre nable* ou *pierre noble*, près de laquelle les seigneurs du lieu citaient leurs vassaux; ils tenaient devant elle leurs plaids généraux, et les sentences s'exécutaient à peu de distance. — On remarque encore sur le territoire de cette commune, du côté de Villers-la-Fosse, un *dolmen* composé d'une large table de pierre placée horizontalement sur deux autres pierres posées debout. Cette pierre porte le nom de *Pierre-Laye*. On a trouvé dessous un grand nombre de débris humains.

Seigneurs de Vaurezis.

1171. Gervais de Vaurezis? Jean, son frère. Femme, Odeline.

1183. Barthélemi de Sissonne, s. de Vaurezis?

1199. Robert de Vaurezis, chev. Femme, Wida aliàs Oda, laquelle est dite veuve en 1224.

1223. Adam de Vaurezis, chev.

1229. Gervais de Vaurezis? Femme, Soiburge.

1243-47. Jean de Vaurezis, chev., bailli du comte de Soissons. Femme, Odeline (V. ses armes pl. IV).

1286. Jean II de Vaurezis, écuyer.

1351. Roland de Vaurezis? écuyer.

VAURINS ou VAURAIN, *Valreia.* — Ferme dépendant de Vaudesson.

VAURSEINE, VAURESSEINE (13e siècle), VAURESSÈNE, VORSAINNE, *Vallis russenna* (12e siècle), *Vauressonia.* — Hameau dépendant de Ployart. C'était autrefois une paroisse séparée où l'on comptait, en 1760, 18 feux, 2 charrues de terres, 40 arp. de prés, 200 arp. de bois et 15 arp. de vignes. — Dès le 13e siècle, il est question de la *maison forte* de Vaurseine; on y voit encore une très-belle tour féodale. Ce lieu fut de tout temps un fief important.

1156. Guy de Montchâlons, seign. de Vaurseine; femme, Hodierne.

1220. Gobert de Montchâlons, leur fils, seig. dud.; femme, Galée de Bièvre.

1247. Gérard de Vaurseine, damoiseau.

1255. Anselme, seign. de Bucy-lès-Pierrepont et Vaurseine; femme, Agnès de Montchâlons; enfans: Albéric, Anselme.

1262. Anselme II, seign. dud.

1337. Jean, seign. dud.

1394. Jeanne de Vendresse ou Vendiers, dame dud.

1398. Pierre de Vendy, chev., son fils, peut-être; femme, Alix.

1447. Jean de Raveael, seign. dud., écuyer, pannetier du roi.

1660. Gaspard de Brail, baron de Vaurseine.

1690. Charles Levent, seign. dud., président en l'élection de Laon; femme, Elizabeth de Lettre.

Vers 1700. Pierre-Antoine Parat, chev. du Mont-Carmel et gouverneur de l'île Bourbon, seign. dud. par son mariage avec Madeleine Levent, fille des précédens; enfans: Antoinette, Madeleine-Charlotte, qui porta ce domaine au suivant.

1717. François-Charles de Bezannes, chev., seign. de La Plaine (V. Prouvais).

En dernier lieu, M. de Belzunce, seign. de Neuville-en-Laonnois (V. ce mot).

VAUX, *Vallum*. — Petit village de l'ancien Vermandois, situé sur la rive gauche du ruisseau de la Germaine, à 54 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'O. de St-Quentin, autrefois de la généralité d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 184 h.; 1818, 231 h.; 1836, 225 h.; 1856, 218 h.

Les seuls seigneurs de Vaux que nous connaissions sont les suivans :

1197. Pierre de Vaux.

1787. M. Paparel, seign. dud.

VAUX-SOUS-LAON, *Valles subtus Laudunum*. — Faubourg de Laon. Il est fort ancien. On a la preuve qu'il existait déjà au 7e siècle, puisqu'après la mort de St-Fiacre, qui vivait à cette époque, les habitans de Vaux établirent une chapelle qu'ils lui dédièrent et un hôpital auquel ils donnèrent son nom. Cependant, son église est sous le vocable de St Jean-Baptiste. Elle est fort curieuse par ses deux époques de construction et par son chœur imité de celui de la cathédrale de Laon.

VAUX. — Hameau dépendant de Neuilly-St-Front. C'était autrefois un fief.

1539. Jean Drouart, seign. de Vaux.

VAUX, VAUX-ST-NICOLAS. *Valles*. — Hameau dépendant de Mercin. C'était autrefois un fief.

1226. Robert de Vaux, chev., avoué de Mercin, Vaux et Saconin.

1266. Robert, chev. de Vaux, son fils; femme, Jeanne de Mincy.

1303. Gervais dit Lair-Villain de Vaux-St-Nicolas, écuyer, leur fils.

VAUX. — Maison isolée dépendant de Chavigny. — Les habitans en furent affranchis en 1281 par Jacques de Mauregny, seigneur du lieu, avec ceux de Chavigny (V. ce mot).

VAUXAILLON, VALSAILLON, VAUSSAILLON, *Vallis Salonis*, *Salionis* ou *Sa-*

liens. — Village de l'ancien Soissonnais, bâti dans la vallée de l'Ailette, à l'entrée d'une gorge étroite, à 24 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, même diocèse. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 11 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 45 arp. de vignes, 350 arp. de prés, 110 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, 124 feux ; 1800, 579 h. ; 1818, 652 h. ; 1836, 660 h. ; 1856, 594 h.

Les habitans de Vauxaillon furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, à la condition qu'ils lui paieraient une rente annuelle de 12 liv. parisis (V. Coucy-la-Ville). — Ce village possédait autrefois une maladrerie à laquelle Enguerrand IV légua en 1311 une rente annuelle de 20 sous parisis.

Seigneurs de Vauxaillon relevant de Coucy.

1121. Girelme de Vauxaillon, feudataire (*feodestarius*) de Thomas de Coucy.

1192-97. Guy de Vauxaillon ; femme, Elizabeth.

1123-27. Itier de Vauxaillon, chev.

1247. Mathieu de Vauxaillon.

1248-58. Guy II de Vauxaillon, chev. ; enfans : Mathilde, femme de Jean, seign. d'Espances ; Havide, femme de Jean de Buzancy ; frère, Jean de Cramailles, archidiacre de Soissons.

1292. Guy III, chev. de Vauxaillon ; femme, Elizabeth.

1397. Enguerrand de Vauxaillon.

1509. Jean de Flincourt, seign. dud.

1650. Charles de Piéromet de Lamberval, écuyer, seign. dud. ; femme, Charlotte de Flavigny.

1675. François de Lamberval, leur fils, seig. dud. et Chigny,

1755. Pierre-Alexis du Bois de Courval, seig. de Pinon et de Vauxaillon par acquisition du duc d'Orléans (V. Pinon).

Fief Maurepaire, à Vauxaillon.

1405. Rasse de Flincourt, seig. de Maurepaire.

1505. Jean de Flincourt, seign. dud.

1525-35. Laurent de Flincourt, seign. dud.

1678. Jacques de Chastenet de Puységur, seign. de Saconin.

1683. Jean-Baptiste Legras, vicomte d'Acy (V. ce mot).

Fief de la Mairie commune, audit lieu.

Il consistait en une rente de 112 sous 6 deniers due par les habitans, le profit des petites amendes, le rouage sur huit maisons à raison de 4 deniers par chariots, 2 deniers par charrettes, plusieurs cens, vinages et avoines, les vaisseaux et épaves du terroir, etc.

1397. Jeanne de Bar, dame de la Mairie, qu'elle vendit à Enguerrand de Vauxaillon ci-dessus.

1445. Jean Le Carlier.

14... Amaury ou Raimond Le Carlier.

1457. Enguerrand le Sergent, seign. d'Epourdon.

1531. Balthazar de Colland.

1539. Jean de Colland.

1677. Nicolas Legras, écuyer, conseiller du roi.

VAUX-ANDIGNY ou EN ARROUAISE. — Bourg de l'ancien Cambraisis, situé dans une sorte d'entonnoir formé par plusieurs collines, à 60 k. au N. de Laon et 45 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, du bailliage de St-Quentin, élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, sans Andigny, 1,000 arp. de terres, 1,000 arp. de bois. —

Population : 1760, sans Andigny, 200 feux ; 1800, 1,081 h. ; 1818, 1,292 h. ; 1836, 1,610 h. ; 18[illegible], 1,733 h.

Seigneurs de Vaux-Andigny.

1201. Gilles de Vaux.

1246. Renaud, chev. de Vaux-Andigny.

1352. Béatrix de St-Pol, dame de Neslè et de Chauny, donne, par son testament, la terre de Vaux-en-Arrouaise à sa fille aînée, Mahaut de Flandres.

1475. Jean d'Epinoy, écuyer, seign. dud. lieu et de Vaux-en-Arrouaise, maître d'hôtel du duc de Guyenne ; femme, Marguerite.

1480. Pierre d'Epinoy, seign. desd.

Au 16e siècle, les seigneurs de Sons l'étaient aussi de Vaux-Andigny.

16.. N. de Stauage de Beauvillers.

En dernier lieu, cette terre était réunie au domaine de Guise.

VAUXBUIN, VALBUIN, *Vallis Bodoni*. — Village de l'ancien Soissonnais, situé au milieu d'une large gorge de la vallée de la Crise, à 45 k. au Sud de Laon et 5 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 4 charrues rapportant 1/4 froment, 3/4 méteil et seigle, 70 arp. de vignes, 62 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 69 feux ; 1800, 307 h. ; 1818, 337 h. ; 1836, 440 h. ; 1856, 475 h.

Vauxbuin est la patrie de Charles de Condren, général de l'Oratoire, mort en 1641.

Seigneurs de Vauxbuin.

1140-50. Dicdo de Vauxbuin.

1146. Jean de Vauxbuin ; enfans : Roger, Elizabeth et Sibille, religieuses à Lieu-Restauré

1168. Escot (*Escotus*) de Vauxbuin, chev.

1180. Gerbert de Vauxbuin.

1199-1205. Guy, chev. de Vauxbuin.

1205-16. Yves, chev. de Vauxbuin ; femme, Cecilie ; enfant, Robert, seign. de Noroy.

1215. Jean de Vauxbuin, chev. ; femme, Hersende.

1217-20. Hugues de Vauxbuin ; femme, Cécilie de Tigny ; enfans : Pierre, clerc.

1222. Pierre, chev. de Vauxbuin ; femme, Odeline ; enfans : Simon, Raoul, Mathieu.

1229. Jean de Vauxbuin, chev. ; femme, Ersende ; enfant, Vautier.

1247. Raoul de Vauxbuin.

1274. Pierre de Vauxbuin, écuyer ; enfans ; Pierre, Guyard.

1289. Pierre dit Savard, chev. de Vauxbuin.

1304. Jean de Vauxbuin ? écuyer. Il était fils d'Ade de Bucy.

1575-95. Antoine d'Estrées, lieutenant-général et grand maître de l'artillerie, seign. de Vauxbuin. Il vendit à

1598. Charles de Lorraine, duc de Mayenne ; femme, Marie de Savoie.

En dernier lieu, Madame Collot était dame de Vauxbuin.

VAUXCERÉ, VAUCEREZ, VAUCERÉ, VAULSERÉ, *Vallis Serena*, *Serentis* ou *Cereris*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti à l'extrémité d'un vallon qui s'ouvre sur la vallée de la Vesle, à 35 k. au S.-E. de Laon et autant à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant par moitié froment, méteil et seigle, 25 arp. de prés, 60 arp. de bois. — Population : 1760, 41 feux ; 1800, 224 h. ; 1818, 190 h. ; 1836, 242 h. ; 1856, 210 h.

Le domaine de Vauxceré ayant été de tout temps possédé par les seigneurs de Basoches, nous renvoyons pour ses seigneurs à l'article de ce dernier village.

VAUX-LE-PRÊTRE, *Vallis Presbyteri.* — Ferme dépendante de Beaurevoir. Au 13e siècle, elle appartenait aux seigneurs de ce village qui, en 1222, en donnèrent la dîme à l'abbaye du Mont-St-Martin.

VAUXTIN. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la lisière d'un haut plateau, à 35 k. au S. de Laon et 30 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 4 arp. de vignes, 10 arp. de prés. — Population : 1760, 33 feux ; 1800, 108 h. ; 1818, 110 h. ; 1836, 130 h. ; 1856, 131 h.

Les anciens seigneurs de Vauxtin nous sont inconnus. En dernier lieu, c'était le comte d'Aumale.

VILLEROY. Voyez VÉNÉROLLES.

VENDELLES. — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine découverte, à 62 k. au N.-O. de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1800, 190 h. ; 1836, 330 h. ; 1856, 318 h.

Seigneurs de Vendelles.

1536. Gilles de Caulaincourt, s. de Vendelles.

1537. Gaucher de Caulaincourt, seign. dud. gouverneur de St-Quentin.

1540. Baptiste de Renty, seign. de Vendelles et Aconin.

1582. Jacques de Renty, seign. dud.

1590. Charles de Renty, son fils, baron de Vendelles.

Le domaine de Vendelles passa ensuite dans les mains de la branche de Caulaincourt établie à Marteville, puis à la famille de l'Epinay et enfin aux suivans.

1728. Pierre-Paul Viesville, écuyer, seig. de Vendelles ? contrôleur des guerres ; femme, Elizabeth-Gabrielle-Radegonde Pasquier.

1787. Le marquis de Lambert, seign. dud.

VENDEUIL, *Vendolium.* — Bourg de l'ancien Noyonnais, bâti sur la rive droite de l'Oise, à 31 k. au N.-O. de Laon et 16 au S. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de St-Quentin, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Moy, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 1,405 arp. de terres médiocres, 20 arp. de chenevières, 220 arp. de prés, 40 arp. de vignes, autant de pâtures, 500 arp. de bois. — Population : 1760, 250 feux ; 1800, 1,366 h. ; 1818, 1,382 h. ; 1836, 1,622 h. ; 1856, 1,562 h.

Ce bourg est fort ancien ; mais on ne peut pas dire, comme quelques-uns, qu'il fut bâti par les Vandales et qu'il en tire son nom. — Un prieuré y fut fondé en 1088 par l'abbé de St-Vincent de Laon. En 1506, on y établit aussi un chapitre. — Vendeuil fut pillé et brûlé par les Anglais en 1373. A leur tour, les ligueurs l'incen-

dièrent en 1589. En 1674, une partie de ce bourg fut brûlée par la garnison de Cambrai. L'année suivante, les Espagnols revinrent pour l'attaquer de nouveau ; mais les habitans se mirent en défense et les repoussèrent après leur avoir tué 300 hommes. — Vendeuil possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie, en 1695, à l'Hôtel-Dieu que l'on y construisait alors pour les malades. — Au 17e siècle, on a trouvé dans ce bourg un grand nombre de monnaies romaines du haut empire.

Seigneurs de Vendeuil.

Cette terre était autrefois le chef-lieu d'une châtellenie qui comprenait Moy, Remigny, Brisset, Gibercourt, Lyfontaine, Hamégicourt, Mayot, Cerizy et plus de 50 autres fiefs. Au 18e siècle, elle se composait de 1,800 setiers de bois, 1,200 setiers de terres, 200 faux de prés, 800 liv. de rentes, cens, vinage, péage, forage et autres droits seigneuriaux, un moulin à blé et un tordoir.

1050. Clarembaud de Vendeuil; femme, Emmeline ; enfans : Clarembaud, Guy, seign. de Moy ; Scot, Emmeline.

1089. Clarembaud II, seign. de Vendeuil et Moy. Il se croisa en 1096 et joua un rôle considérable dans cette expédition ; femme, Elvide ; enfans : Varinfroy, Dreux, Clarembaud, Domisende.

Vers 1100. Varinfroy, seign. dud.

1134. Gautier, son fils, seig. dud. ; femmes : 1° Ida ; 2° Béatrix, dite Domison.

1138. Clarembaud III, seign. dud. ; enfans : Clarembaud, Guy, Emmeline et autres filles, religieuses à Chauny ; Anseline, mort jeune. Clarembaud se croisa en 1148.

1171. Clarembaud IV, seign dud. et Aubigny près Ham ; femme, Havide.

1181. Guy, son frère, seign. dud.

1190. Gobert, chev., seign. dud.

1202. Jean dit *le Chien*, seign. dud ; femme, Emmeline de Villers-le-Vert ; enfans : Clarembaud, Guy, Jean, Henri, Agnès, femme de Jean de Villers-le-Vert.

1216. Clarembaud V, seign. dud. ; femmes : 1° Widèle ; 2° Emmeline ; enfans : Dreux et Clarembaud, morts jeunes. Clarembaud V se croisa en 1247.

1247. Guy II, seig. dud., Gibercourt, etc. Il ne laissa qu'une fille nommée Jeanne, qui épousa successivement : 1° Jean de Nesles, seig. de Falvy ; 2° Jean de Forteville, maréchal de France ; 3° Mathieu de Roye, seign. de La Ferté-Ancoul.

1269. Hugues de Vendeuil, chev.

1280. Mathieu de Roye, ci-dessus, seign. de Vendeuil par son mariage avec Jeanne de Vendeuil ; enfans : Mathieu, Marie, femme du suivant.

1340. Jean de Béthune de Locres. Il fut tué devant Mauconseil.

1358. Jean II de Béthune, son fils, seign. dud., Essigny, Lyfontaine, Remigny, Anizy, Le Verguier, etc. ; femme, Jeanne de Coucy-Meaux ; enfans : Robert, Jean, vicomte d'Anizy ; Marie, femme d'Eustache de Vaudenay ; Jeanne, femme de Jean de Roye, seign de Maret.

1373. Robert de Béthune, seign. dud., vicomte de Meaux ; femmes : 1° Jeanne de Châtillon, dont Jacqueline, femme de Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens, et une autre fille, morte jeune ; 2° Isabeau de Barbançon ; 3° Isabeau de Gistelle, dont Jeanne, femme du suivant. Après la mort de son mari, Isabeau de Gistelle garda la terre de Vendeuil sa vie durant.

1407. Robert de Bar, comte de Soissons et de Marle, seign. d'Oizy et de Vendeuil par son mariage avec Jeanne de Béthune ci-dessus. Leur fille Jeanne porta ce domaine au suivant.

1415. Louis de Luxembourg, comte de St-Pôl, connétable de France. La terre de Vendeuil fut saisie sur lui en 1477 et donnée à Louis de Graville, seign. de Montaigu, et peu après rendue au suivant, son fils.

14.. Pierre de Luxembourg, seign. dudit ; femme, Marguerite de Savoie ; enfant, Marie qui épousa successivement Jacques de Savoie, comte de Nassau, mort en 1481 ; puis François de Bourbon, comte de Vendôme, mort en 1495.

1559. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, leur fils, pair de France, comte de Soissons, Marle, etc. s. dud.; femme, Françoise d'Alençon; enfans : Antoine, François, comte d'Enghien.

1547. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, seign. dud; femme, Jeanne d'Albret qui lui apporta en mariage le royaume de Navarre. Leur fils Henri IV, roi de France, réunit Vendeuil à la couronne en montant sur le trône, mais il ne tarda pas à l'aliéner au suivant pour 130,000 liv.

1594. N, évêque de Maillèze. Puis il le donna à

159.. Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse.

1598. César de Vendôme, leur fils naturel, seign. de Vendeuil; femme, Françoise de Lorraine.

16.. Louis, duc de Vendôme, leur fils, seign. dud., pair de France, chev. des ordres du roi; femme, Laurence Mancini.

16.. Louis-Joseph, duc de Vendôme, seign. dud., pair de France, général des galères. Il exerça plusieurs grands commandemens, et à la tête de l'armée Espagnole, chassa les impériaux de Madrid en 1710. Femme, Anne de Bourbon-Condé; sans enfans.

1708. Antoine Crozat, écuyer, secrétaire du roi, seign. de Vendeuil, par échange avec le précédent de la terre d'Anet contre celle de Vendeuil (V. Moy).

VENDHUILE, *Vendulia* (12e siècle). — Village qui jadis était de France pour moitié, et du Cambresis pour l'autre moitié, bâti sur l'Escaut à 70 k. au N.-O. de Laon et 21 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : en 1800, 883 h.; 1818, 1,025 h.; 1836, 1,343 h.; 1856, 1,558 h.

On voyait autrefois à Vendhuile un château-fort. Au siècle dernier, on a découvert dans ce village une quantité considérable de sépultures antiques renfermant des armes de toute espèce.

Seigneurs de Vendhuile.

1129. Richard de Vendhuile.

1141. Robert ou Gobert de Vendhuile. Femme, Gila; enfans : Gérard, Adam.

1180. Hunon de Vendhuile. Enfant, Robert?

1202. Adam de Vendhuile, chev. Femme, Marie; sœur, Sara; enfant, Avicie qui porta Vendhuile en mariage au suivant

1228. Mathieu dit Creton d'Estourmel.

1270. Jean d'Estourmel, seign. dud.

12.. Gérard d'Estourmel, chev., seign. dud. Femme, Marie de Barbançon.

12.. Pierre d'Estourmel, leur fils, seign. dud. Femme, Adrienne d'Estourmel.

1307. Jean d'Estourmel, leur fils, seign. dud. Femme, Anne de Bayeul.

13.. Jean dit Creton d'Estourmel, chev., seig. dud. Femme, Florence de La Viéville. Enfans : Anne, femme de Claude de Croy, comte de Rœux; Guillaine, femme de Charles de Siboutick, baron d'Herpe; Florence, chanoinesse de Nivelle.

D'Estourmel : *De gueules, à la croix dentelée d'argent.*

VENDIÈRES, VENDIERS-SOUS-MONTMIRAIL, *Venderæ*, *Venderiæ subtus Montem mirabilem.* — Village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé à 105 k. au S. de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 24 charrues comprenant 1,786 arp. de terres, 112

arp. de prés, plus 20 arp. de vignes, 10 arp. de bois. - Population : en 1760, 90 feux; 1788, 534 h.; 1800, 398 h.; 1818, 362 h.; 1836, 467 h.; 1856, 410 h.

Vendières est un très-ancien village. Il fut donné au 6e siècle par Childebert, fils de Clovis, à St Thierry.

Seigneurs de Vendières.

1210. Aélide, dame de Beaune et Vendières, fonde avec son fils Jean, comte de Beaumont, deux chapelles, une à Beaune, l'autre à Vendières

1316. Erard de Vendières, chev. Femme, Isabeau de Cuiry.

15.. Guy de Condé, seign. de Vendières.

1575. Ancelot de Condé, son fils, seign dud. et Limé.

16.. Nicolas Colbert, seign. de Vendières, conseiller d'Etat. Femme, Marie Pussert. Enf.: Jean-Baptiste qui devint ministre et secrétaire d'Etat; c'est le grand Colbert; Marie, femme de Jean Desmarets, natif de Laon et trésorier de France; Charles, seign. de Croissy, premier président au Parlement de Metz et ambassadeur.

1780. Le marquis de Courtanvaux, seign. de Montmirail et Vendières.

En dernier lieu, le duc de Doudeauville.

VENDRESSE, *Vendressa*, *Vindenissa*, *Vindonissa*. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti à l'extrémité d'une gorge ouverte sur la vallée de l'Aisne, à 20 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, sans Troyon, 3 charrues, 30 arp. de prés, 2 arp. de bois, 30 arp. de vignes — Population : en 1760, sans Troyon, 100 h. (22 feux); 1800, 162 h.; 1818, 241 h.; 1836, avec Troyon, 268 h.; 1856, 251.

Au 10 siècle, Vendresse appartenait aux archevêques de Reims. Artaud, l'un d'eux, le donna en 941 à Herbert, comte de Vermandois, et plus tard il passa dans les mains des religieux de St-Jean de Laon qui l'ont gardé jusqu'à la révolution. — On cultivait la vigne à Vendresse dès le 6e siècle.

Seigneurs de Vendresse.

1296. Renaud de Vendresse.

1369. Jean de Vendresse, écuyer.

L'abbaye de St-Jean rentra ensuite dans la seigneurie de ce village. En 1605, elle l'aliéna en faveur de Charles de l'Aage, et la lui reprit en 1660, moyennant remboursement.

VÉNÉROLLES, autrefois VELLEROY (12e siècle), VÉNÉROILES (13e siècle), VENORLES, *Vellereyum*. — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une vaste plaine ondulée, à 51 k. au N. de Laon et 36 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Timothée. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 50 arp. de prés. - Population : 1760, 90 feux; 1800, 303 h.; 1818, 521 h.; 1836, 571 h.; 1856, 675 h.

Il y avait autrefois à Vénérolles une prévôté qui dépendait de l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons à laquelle ce village appartenait. Au moment de la révolution, cette prévôté jouissait de 3,000 liv. de rentes.

Seigneurs de Vénérolles.

1171. Gautier de Vadencourt, s. de Vénérolles.

15.. Nicolas de Martigny, seig. dud., Le Sart, Coqueraumont, Etreux, 3e fils de Clément de Martigny, seig. d'Hannape.

15.. Antoine de Martigny, son fils, seig. desd. Il servit avec distinction. Enfans : François, Claude, Michel-Jean.

16. François de Martigny, seig. desd. Il suivit aussi avec éclat la carrière militaire et s'empara à Aulneau en Beauce d'un drapeau qui fut longtemps porté dans les processions à Vénérolles. Femme, Marie Joly. Enfans : Fabien, Raphael, chevau-léger; Antoine; Pierre; Antoinette, femme de Clément Briscet; Marie, femme de Claude Poulain, avocat au Parlement.

VENIZEL, *Venisella*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 35 k. au S.-E. de Laon et 6 à l'E de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Patrons, SS. Crépin et Crépinien. — Culture en 1760, 7 charrues, terres sujettes aux inondations, ne rapportant guère que du froment, 70 arp. de vignes, 40 arp. de prés, 50 arp. de bois. — Population : en 1760, 57 feux ; 1800, 183 h.; 1818, 170 h.; 1836, 201 h.; 1856, 228 h.

Venizel appartenait autrefois à l'abbaye de St-Crépin de Soissons.

VERDILLY, *Verdilliacum*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé sur le penchant d'une haute colline, à 78 k. au S. de Laon et 7 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, bailliage et élect. de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui des canton et arrond de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Gervais et Protais. — Culture en 1760, 2 charrues comprenant 226 arp. de terres, 30 arp. de vignes, plus 255 arp. de bois. — Population : en 1760, 65 feux ; 1788, 319 h.; 1800, 354 h.; 1818, 360 h.; 1836, 401 h.; 1856, 321 h.

Verdilly appartenait autrefois à l'abbaye de Jouarre. En 1559, Charlotte de Bourbon, abbesse de cette maison, ayant embrassé la réforme avec plusieurs de ses filles, échangea avec le seigneur de Chauny, pour se procurer des ressources et se retirer en Allemagne, la terre de Verdilly contre le monastère de St-Christ

VERDONNE. — Ferme dépendant de Chivres. C'était autrefois un fief.

Vers 1650. Antoine de Lamer, sieur de Verdonne, bourgeois de Laon.

VERGNY. Voyez BERNY.

VERGNY. Voyez VREGNY.

LE VERGUIER, LE VERGIET (13e siècle), *Verlegium*, *Virgultum* (13e siècle). — Village de l'ancien Vermandois, situé dans une plaine élevée et nue, à 54 k. au N.-O. de Laon et 15 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Vermand, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Population : 1698, 260 h.; 1788, 115 h.; 1800, 554 h.; 1818, 597 h.; 1856, 732 h.

Seigneurs du Verguier.

1182. René du Verguier, fils de René de Fousomme. Il se croisa en 1192. Femmes, Ermengarde, Eustachie.

1224. Raoul dit Pestiaux ou Pestel, seig. dud., son frère. Femme, Marie.

13.. Jean du Verguier. Ce domaine fut saisi sur lui en 1358, *à cause de sa forfaiture*, et donné par le régent de France au suivant

1358. Jean de Châtillon, seig. de Dury.

Vers 1560. Nicolas de La Fons, seig. d'Happencourt et Le Verguier.

1620-24. François du Breuil, seig. du Verguier.

1770. La duchesse d'Olonnes, dame dud.

En dernier lieu, M. de Fontaine.

VERLY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite du Noirieu, à 48 k. au N. de Laon et 35 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Wassigny, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,000 arp. de terres, 40 arp. de prés, 30 arp. de bois. – Population : en 1760, 378 h.; 1800, 905 h.; 1818, 735 h.; 1836, 905 h.; 1856, 1,002 h.

Le village de Verly appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

Seigneurs laïcs de Verly.

1196-1208. Achard de Verly, chev., fils d'Aélide; sœur, Marie.

1208-31. Burchard de Verly, chev.

Vers 1500. N. de Verly. Il laissa deux filles qui partagèrent cette terre; l'une d'elles donna sa moitié à l'abbaye d'Origny.

Vers 1620. François de Lapierre, seign. de Verly. Sa sœur Françoise, avait épousé Antoine de Régy, seign. de Suzanne.

1660. N. de Saveuse, seign. de Verly pour moitié.

VERMAND, *Vermandum*, *Viromandua*. — Village de l'ancien Vermandois dont il a été originairement le chef-lieu et auquel il a donné son nom, bâti sur le bord d'un ruisseau, à 58 k. au N.-O. de Laon et 12 à l'O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patronne, Ste Marguerite. — Population : en 1698, 532 h.; 1800, 969 h.; 1818, 1,112 h.; 1836, 1,277 h.; 1856, 1,312 h.

Quelques écrivains contestent en vain à Vermand sa haute antiquité et l'honneur d'avoir été la capitale du Vermandois. Il nous paraît indubitable que le camp retranché qui domine ce village était du temps des Gaulois l'oppide le plus important de la contrée et qu'il lui a donné son nom, comme l'oppide de Laon a donné le sien au Laonnois. Si l'on devait en croire Jacques de Guise, cet oppide aurait été fondé par Vermandion, chef des Huns, et à l'époque de l'invasion romaine, Vermand était une ville importante et magnifique. Son importance, du moins, ne saurait être contestée, car elle est prouvée par les beaux et nombreux débris romains qui y ont été découverts en différents temps, et par ce fait que Vermand fut, jusqu'au moment de sa ruine par les Vendales au 5e siècle, le siége d'un évêché qui fut alors transporté à Noyon. — Au 9e siècle, Vermand appartenait aux comtes de Vermandois. L'un d'eux, nommé Tétric ou Thierry, le donna alors au chapitre de St-Quentin qui l'a gardé jusqu'à la révolution. – Vermand possédait autrefois une abbaye de moines Prémontrés qui, au 12e siècle, avaient succédé à une communauté d'un autre ordre. L'époque de l'établissement de cette dernière

n'est pas connue avec précision; mais elle était antérieure à la seconde moitié du 9e siècle, puisqu'elle fut ravagée en l'année 876 par les Normands.

Vermandois, *Viromandensis* ou *Vermandensis pagus*. — Ancien pays gaulois qui tirait son nom de Vermand, sa capitale. — Le Vermandois comprenait la majeure partie de l'arrondissement actuel de St-Quentin et s'étendait à l'ouest dans le département de la Somme jusqu'à Péronne et à Roye. Ses limites dans le département de l'Aisne avaient été établies de la manière la plus capricieuse : elles suivaient une ligne partant à peu près de Beaumont-en-Beine, pour joindre Vendeuil, remontaient la rive droite de l'Oise en se tenant à la distance de 3 à 4 kilomètres de cette rivière, passaient entre Etaves et Seboncourt, entre Brancourt et Bohain, au nord de Beaurevoir et au midi d'Aubencheul, et se dirigeaient de là vers Fins d'où elles redescendaient au sud. — Selon l'opinion commune, le Vermandois aurait été érigé en comté seulement au 9e siècle et dans les circonstances suivantes : L'empereur Louis-le-Débonnaire ayant fait crever les yeux à son neveu Bernard, roi d'Italie, accusé de trahison, en conçut bientôt de vifs remords, et, voulant réparer ses torts, donna le Vermandois à Pépin, son fils, avec les comtés de Senlis et de Valois. Sans vouloir infirmer en rien ce récit, nous ferons remarquer que le Vermandois devait avoir été établi en comté bien avant cette époque, puisque plusieurs personnages prennent, entre les années 659 et 880, le titre de comtes de Vermandois.

Ducs et comtes de Vermandois.

Berchaire, duc de Vermandois, du temps de Clovis II.

659-65. Garifrède, comte de Vermandois.

680. Ingomare, comte dud.

750. Jérôme, fils de Charles Martel, comte de Vermandois, abbé de St-Quentin.

863. Baudoin Bras-de-Fer, marquis de Flandres, comte de Vermandois par son mariage avec Judith, fille de Charles-le-Chauve.

879. Thierry ou Tétric, comte de Vermandois et abbé de St-Quentin.

Comtes héréditaires de Vermandois.

88. Pépin, fils de Bernard, roi d'Italie.

890. Herbert Ier son fils ou son frère, comte dud., abbé de St-Quentin et de St-Médard-lès-Soissons. Il fut assassiné en 902. Femme, croit-on, Hersende, avec qui il fonda l'abbaye de Vassor. Enfans : Herbert, Béatrix, femme de Robert, duc de France.

902. Herbert II, comte de Vermandois, de Champagne et de Brie, abbé de St-Quentin, St-Médard et St-Crépin-le-Grand. Femme, Hildebrande. Enfans : Albert, Eudes ou Othon, seig. de Château-Thierry; Herbert, comte de Champagne et de Brie, abbé de St-Médard; Robert, comte de Troyes et de Meaux; Hugues, archev. de Reims : Adèle, femme d'Arnoul le Vieux, comte de Flandres; Letgarde, femme de Thibaud le Tricheur, comte de Blois.

943. Albert ou Adalbert dit le Pieux, comte dud. et abbé de St-Quentin. Femme, Gerberge de Lorraine. Enfans : Albert, Eudes ou Othon, Liudulfe, évêque de Noyon et Tournai; Guy, comte de Soissons ? Plusieurs écrivains placent après Albert, comme comte de Vermandois, un Herbert, 3e du nom, dont la femme se serait nommée Ermengarde. Il nous paraît certain que c'est le même Albert à qui il faut donner cette Ermengarde pour seconde femme.

986 Albert II, comte dud. et abbé de St-Quentin. Epuisé de débauches, Albert II se retira dans l'abbaye d'Homblières vers l'an 1010, après avoir cédé le comté à son frère. Se voyant rétabli en 1015, il reprit l'administration de ses domaines; mais il mourut peu après sans avoir

été marié. Le comté revint à ce même frère.

1016. Othon ou Eudes, comte de Vermandois, abbé de St-Quentin. Femme, Pavie. Enfans : Herbert, Othon, châtelain de Ham ; Josselin, chanoine de St-Quentin.

1046. Herbert III, comte dud. et abbé de St-Quentin. Femme, Alix ou Adèle de Crespy, qui lui apporta le comté de Valois. Une fille, Adèle, qui porta en mariage le comté de Vermandois à

1077. Hugues-le-Grand, fils d'Henri Ier, roi de France. Il prit part à la première croisade et mourut dans la Terre-Sainte. Sa veuve se remaria à Renaud, comte de Clermont. Enfans : Raoul, Henri qui fut assassiné par Thomas de Marle; Simon, évêque de Noyon et Tournai en 1123; Mathilde ou Mélissende, femme d'Hugues de Beaugency; Isabelle, femme : 1° de Robert de Meulan ; 2° de Guillaume de Varennes, comte de Surrey.

1102 Raoul Ier, dit indifféremment *le Vieux*, *le Pieux*, *le Vaillant* ou *le Borgne*, comte de Vermandois, de Valois et d'Amiens, sénéchal de France. Femmes : 1° Adèle de Péronne; Raoul la répudia et la renferma dans une prison où elle mourut; 2° Eléonore de Champagne; 3° Pétronille d'Aquitaine. Enfans : Raoul, Elisabeth, femme de Philippe d'Alsace, comte de Flandres; Eléonore qui contracta plusieurs alliances.

1152. Raoul II, dit *le Jeune* ou *le Lépreux*, comte de Vermandois, de Valois et d'Amiens, mort en 1176 de la lèpre et sans postérité.

1164. Philippe d'Alsace, comte de Flandres et de Vermandois par son mariage, en 1159, avec Elisabeth, sœur du précédent. Celle-ci étant morte en 1183, sans laisser d'enfans, sa sœur Eléonore revendiqua le comté de Vermandois qui après de longs démêlés lui fut enfin cédé en 1185. Philippe d'Alsace conserva en dédommagement le titre de comte de Vermandois et eut sa vie durant les villes de St-Quentin, Ham, Péronne, etc.

1185. Mathieu, comte de Beaumont, de Valois et de Vermandois par sa femme Eléonore, 2e fille de Raoul Ier, comte de Vermandois. Quelques années après, Eléonore, se voyant sans enfans et sans espoir d'en avoir, céda, du consentement de son mari, l'héritage paternel au roi Philippe-Auguste. Par l'acte de cession passé en 1191, elle abandonna au roi, pour en jouir après sa mort, au cas où elle décéderait *sans héritier de sa chair*, le Vermandois et le Valois, avec Chauny, Veisons, Laceny, St-Quentin, Ribemont, Origny et leurs dépendances; elle vendit de plus au roi, pour la somme de 3,000 liv., les villes et seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, avec le comté d'Amiens. Nous donnons le texte de cette pièce importante qui est encore assez mal connue.

Le comté de Vermandois ayant ainsi été réuni au domaine royal, cessa dès-lors d'avoir des seigneurs particuliers. Cependant, quelques personnes obtinrent encore par la suite ce comté, mais à titre viager seulement. Tels furent la reine Marie-Stuart qui le reçut de son mari François II; le duc d'Alençon, qui se disait comte de Vermandois en 1504. Enfin Louis XIV donna, en 1669, cette ancienne province à son fils naturel Louis de Bourbon, qu'il avait eu de Mademoiselle de La Vallière.

Cession du Vermandois à Philippe-Auguste, en 1191.

In nomine, etc. Philippus, etc. Noverint, etc. Quoniam Alienordis, comitessa Bellimontis, fecit nobiscum firmam pacem de Viromanno et Valesio, assensu et laude comitis mariti sui, in hunc modum : Comitisse remanet Vallesium, et quidquid ad ipsum pertinet in feodo et dominio, et Chauniacum cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Veisons, cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Sanctus-Quintinus cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Ribemont cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Origniacum cum tali jure quali comes Radulphus in ipso habuit et comes Flandrie, et ducente libre denariorum nigrorum apud Royam singulis annis, et quinquagenta marce argenti ad pondus trecense singulis annis apud Perronam. Hec autem omnia supradicta tenet ipsa et comes à nobis ligie in feodo, et hoc debemus garantizare et adversus omnes homines et feminas in eo statu et pace in quâ nos tenebamus ea ;

et nos confirmamus eleemosynas quas ipsa fecit. Et de terrâ predictâ poterit dicta comitissa dare in eleemosynam usque ad centum libratas redditaum parisiensis monete. Si vero ipsa intraret religionem, habuit trecentas libratas parisiensis monete de redditibus in terrâ supradictâ preter alias centum libras Et he trecente libre revenient ad nos cum aliâ terrâ quam tenet quando morietur. Hec autem omnia supra nominata, Viromannium scilicet, et Vallesium et Chauniacum cum pertinentiis suis in feodo et dominio et *Ressons* (Veisons, suprà) cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Laciniacum cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Sanctus-Quintinus cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Ribemont cum pertinentiis suis in feodo et dominio. et Origniacum cum tali jure quali comes Radulphus in ipso habuit, et comes Flandrie, ad nos revenient, si contigerit ipsam mori sine herede ex carne suâ. filio vel filiâ. Preterreà, ipsa quitat nobis pro tredecim millibus libris et pro nostro rachato totam aliam terram quam nos tenemus modo sicut comes Radulphus eam tenebat, et Philippus, comes Flandrie, scilicet: Perronam cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Royam cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et Mondisderium cum pertinentiis suis in feodo et dominio, et totam aliam terram quam nos habemus in Viromanno preter terram supra nominatam quam comitissa habet. Et ipsa quitat nobis totam *comitivam* (sic) Ambianensem cum pertinentiis suis in feodo et dominio, hoc modo quod si nos moremur sine herede filio vel filiâ ex uxore nostrâ desponsatâ, terra supradicta rediret liberè et quietè ad comitissam vel ad heredem suum filium vel filiam ex marito suo, absque pignore et rachato. Quod ut perpetuum obtineat stabilitatem, sigilli nostri auctoritate et regii nominis karactere inferiùs annotato presentem paginam precipimus confirmari. Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini MCLXXXXI° regni nostri XIII°, etc. (*Trésor des Chartes*, reg 111.)

La cour des comtes de Vermandois.

A l'exemple du souverain, les comtes de Vermandois avaient autour d'eux un grand nombre d'officiers qui exerçaient des charges diverses et composaient leur maison particulière. Ces officiers étaient un vicomte, un châtelain et porte-enseigne, un sénéchal et dapifer, un prévôt, un chancelier, un chambellan, un camérier, un dapifer, un bouteiller, un pannetier, un monétaire et même un pédagogue nommé Gautier, cité dans une charte de l'an 1076.

Vicomtes de Vermandois.

Les fonctions de cet officier ne sont pas bien connues. On sait seulement qu'il avait la connaissance des causes secondaires dans la ville de St-Quentin, qu'il présidait le tribunal des échevins et jugeait avec eux. Sa charge paraît avoir été abolie à la fin du 12° siècle ; on n'en connaît que deux.

1076. Eudes ou Odon, vicomte de Vermandois.

1094. Robert, vicomte dud.

Châtelains de Vermandois ou de St-Quentin.

C'était le premier officier militaire des comtes. Comme tel, il portait la bannière, ce qui lui faisait prendre aussi le titre de *signifer*. En 1396, les droits attachés à la charge de châtelain étaient les suivans : le jaugeage à St-Quentin, la 16° partie des profits de toute forfaiture; les *clams*, épaves, estrabières et exploits de justice. A quoi il ajoutait celui-ci, souvenir affaibli peut-être de cet odieux droit de *cuissage*, dont l'existence est à tort contestée, à savoir : si une épousée passait par la châtellenie, s'en allant au moustier St-Andrieu, on si elle en revenait sans le congé du châtelain ou de son commis, elle devait audit châtelain, dans le cas où elle était arrêtée, un muid de vin. Le châtelain devait l'ost et la chevauchée à son seigneur, et il était tenu de faire exécuter les criminels à ses risques et périls.

7° siècle. Guy, châtelain de St-Quentin.

982-87. Lambert, *aliàs* Gilbert, châtelain dud., avec lequel figure *un sous-châtelain* nommé Bardelon.

1010. Godefroy, comte de Ribemont, châtelain de St-Quentin.

1015. Lambert II, châtelain et signifer. Il prit l'habit monastique à Homblières, en 1035

1036. Raoul, châtelain.

1047. Godefroi, châtelain de Vermandois.
1075. Anselme, id. seig. de Ribemont.
1096. Godefroi II, son fils, châtel. et signifer, seig. de Ribemont.
1122. René de Ribemont, chât. de St-Quentin.
1125-26. Pierre, châtelain.
1138. Guy, seig. de Moy, châtel. et signifer.
1179. Verric, son fils, id.
1185. Gilles de Marquenay, châtel. et signifer par sa femme, fille sans doute du précédent.

La charge de châtelain passa ensuite, paraît-il, dans les mains des seign. de Gauchy, issus de la maison de Moy (V. ce mot). Elle était, en 1318, dans les mains de Colard de La Porte, seign. de Bellicourt; et en 1352, elle fut saisie sur l'héritière de Jean de Gauchy, chât. de St-Quentin, pour raison des dettes de son père, et vendue moyennant 300 liv. par. à Jean, sire de Gauchy. Elle demeura à ses successeurs jusqu'à la fin du 14e siècle, époque où elle rentra dans les mains des seigneurs de Moy qui prirent dès-lors le titre de gouverneurs en place de châtelains de St-Quentin. Ces seigneurs ne paraissent avoir aliéné la châtellenie de St-Quentin qu'une seule fois, en faveur du suivant.

1590. Pierre Bouchêne, chât. de St-Quentin.

Sénéchaux et dapifers de Vermandois.

Indépendamment de ses devoirs envers le comte de Vermandois, lesquels ne sont pas bien connus, le sénéchal en avait encore à remplir envers le doyen de l'église de St-Quentin. Il devait conduire par la bride le cheval du doyen lors de sa première entrée à St-Quentin, et cela depuis la porte de la ville jusqu'au *touquet* (angle) des maisons, près du marché. Arrivé là, il descendait de cheval, tenait l'étrier au doyen, après quoi, son cheval et son chapeau lui appartenait. En revanche, le sénéchal jouissait des fruits du décanat durant les vacances de cette charge, et levait pour son compte les dîmes temporelles de St-Quentin, Attaincourt et autres lieux; mais il était tenu, durant ces vacances, de donner au chapitre deux *pasts* ou repas, le premier, du prix de 28 liv. parisis, huit jours après Pâques; le second, d'une valeur de 36 liv. parisis, le jour de la Nativité de St Jean-Baptiste.

La charge de sénéchal de Vermandois était dès le 11e siècle dans les mains des seigneurs de Fonsomme (V. ce mot). Elle fut donnée par les Bourguignons, en 1425, à Colard de Moy, grand-bailli de Vermandois, et passa à ses héritiers qui furent seigneurs de Fontaine-Notre-Dame (V. ce mot), puis à la maison d'Alès par alliance (V. Holnon).

Prévôts héréditaires de Vermandois.

Les fonctions de prévôt étaient probablement toutes judiciaires; mais elles sont mal connues. Il possédait en fief une maison dans St-Quentin, levait des droits sur les bouchers, cordonniers et boulangers, et sur les petits forts que l'on élevait pour les jeux de la *quintaine;* il gardait les prisonniers, ainsi que les ôtages pour les duels, et avait plusieurs hommages.

983-86. Béranger, prévôt de Vermandois.
1075-76. Vautier dit prévôt des domestiques.
1092. Robert, prévôt.
1120. Renaud, prévôt dud.
1138. Pierre, prévôt dud.
1144. Raoul le Sct et Gillebert, prévôts.
1155. Hilduin, prévôt.
1158. Philippe, prévôt.
1166. Etienne, dit prévôt de Philippe, comte de Flandres et Vermandois.
1194. J. li Faes, prévôt.

Après lui, les prévôts de Vermandois paraissent avoir été remplacés par des prévôts royaux.

Chanceliers héréditaires de Vermandois.

Le chancelier était chargé de la rédaction des actes des comtes de Vermandois. Ils paraissent avoir été supprimés, lorsque cette province cessa d'avoir des seigneurs particuliers.

954. Albert, chancelier de Vermandois.
959. Haimfroi, id.
963 Hamaluin, id.
986. Albéric, id.
987. Bertold, id.
1010-45. Godefroi. Il figure avec un sous-chancelier nommé Foucaud.
1076. Gombert, chancelier.
1120. Guy, id.
1144. Robert, id.

Chambellans de Vermandois.

Ils percevaient à St-Quentin les droits suivans : 10 deniers sur chaque chariot passant dans la ville et 5 sur chaque charrette chargée de marchandises ; 3 deniers par cheval marchand ; 6 deniers par bœuf ou vache, autant par douzaine de porcs ; 5 sous par cent de moutons ou autres animaux à pied fourchu ; enfin, pour droit d'étalage, ils prenaient tous les ans une paire de souliers à leur choix dans la boutique de chaque maître cordonnier. Le chambellan possédait en outre à Oestres un fief dit du Chambellage, des biens à Rocourt et un hôtel sur la petite place, à St-Quentin.

986. Gerbert, chambellan de Vermandois.
1045. Hubert, id.
1046. Nevedon, id.
1076. Warnier, id.
1120. Pierre, id.

Dès le commencement du 16e siècle, la charge de chambellan de Vermandois était dans les mains de la famille de La Fons, dont les membres furent seigneurs d'Happencourt, Rouy, etc. (V. ces mots).

Camériers de Vermandois.

986. Gerbert, camérier de Vermandois.
1120. Pierre, id.
1140. Robert, id.
1176 Eustache, id.

Bouteillers ou Echansons de Vermandois.

Ce fief consistait en terres au faubourg St-Jean, en arrières-fiefs, en droits sur la ville, entre autres celui de prendre à volonté chez les marchands de poterie et de verrerie, un vase de terre ou de verre. C'est pourquoi le bouteiller était tenu de fournir les vases pour le vin, quand le roi venait à St-Quentin. Il devait service de cour et de plait.

1010. Guntier, bouteiller de Vermandois.
1076-94. Oisbold, Oilbold ou Olbold, id.
1120-26. Gérard, id.
1148-60. Simon, id.
1176. Rasson, id.

Cette charge fut réunie à celle de chambellan, et elle se trouvait en dernier lieu avec celle-ci dans la maison de La Fons.

Dapifers ou Pannetiers de Vermandois.

1010-40. Gérard, dapifer du comte.
1047-76. Hubert, dapifer.
1094. Evrard, id.
1096. Thomas, id.
1120. René ou Roger, id.
1125-26. Achard, id.
1138. René, dapifer. Femme, Elizabeth ; enf. : Mathieu, Réné et une fille religieuse à Thenailles.
1144. Jean, dapifer.
1146. Albéric de Roye, dapifer.
1160. Rogon, son fils, dapifer, seign. de Fayel.
1176. Hellin, dapifer.

Cette charge fut ensuite réunie à celle de sénéchal qui était dans les mains des seigneurs de Fonsomme (V. ce mot).

Monétaires de Vermandois

On n'en connait qu'un nommé Crispin ou Crépin.

VERNEUIL-COURTONNE, *Vernolium.* — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une vaste gorge de la vallée de l'Aisne, à 20 k. au sud de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Craonne, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Féréol. — Culture en 1760, 4 charrues, 80 arp. de prés, 80 arp. de bois, 40 arp. de vignes. — Population : en 1760, 292 h. (64 feux); 1800, 204 h.; 1818, 329 h.; 1836, 326 h.; 1856, 287 h.

Il paraît que le village de Verneuil fut donné, vers l'an 720, par le roi Charles-Martel, à l'abbaye de St-Médard-lès-Soissons, des mains de laquelle il passa plus tard à l'église de Reims. A son tour, celle-ci le donna avec Vendresse, en 977, à un chevalier nommé Manassès, comte de Rethel. — Verneuil fut institué en

commune par le roi en 1184, avec Bourg, Comin et autres villages voisins (Voyez Cerny-en-Laonnois).

Seigneurs de Verneuil-Courtonne.

1227. Milon de Verneuil.

Les seigneurs de Neuville de la maison de Pierrepont paraissent avoir ensuite possédé la seigneurie de Verneuil (Voyez Neuville).

1415. Gilles Pochart, chev., seign. de Verneuil? Femme, Mahaut de Vieulaine.

Vers 1600. Jacques Thuret, écuyer, seig. de Verneuil; femme, Bonne d'Espinoy.

16.. César Thuret, écuyer, leur fils, seign. de Beaune et Verneuil. Enfans: Claudine, f^me de Pierre de Crécy, écuyer, seign. de Bligny; César, Henri.

1620. Ambroise de Morlet, écuyer, seign. de Verneuil; femme, Charlotte Duchesne; enfans: Charles, Elizabeth, femme de François de Louen, conseiller au présidial de Laon.

1660. Charles de Morlet, écuyer, seign. dud. Enfans: Benjamin, Méry, Madeleine, Elizabeth et Charlotte.

La terre de Verneuil passa ensuite dans la maison Baudoin, déjà propriétaire de celle de Soupir (V. ce mot), et en dernier lieu elle était dans les mains de Mme de Champeron.

VERNEUIL-SOUS-COUCY, *Vernolium*. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans la vallée de l'Ailette, à 32 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Coucy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 7 charrues, 8 arp. de prés, 24 arp. de bois, 3 arp. de jardinages. — Population: 1760, 61 feux; 1800, 191 h.; 1818, 207 h.; 1836, 206 h.; 1856, 218 h.

Les habitants de Verneuil furent affranchis en 1368 par Enguerrand VII, sire de Coucy, à la condition qu'ils lui paieraient une redevance annuelle de cent et huit sous parisis (Voyez Coucy-la-Ville). — Ce village possédait jadis une maladrerie qui fut réunie à l'Hôtel-Dieu de Soissons en 1696.

Seigneurs de Verneuil.

La terre de Verneuil portait autrefois le titre de vicomté et relevait de Coucy.

1138. Milon de Verneuil.

1161. Macaire de Verneuil?

1202. Cécilie, dame de Verneuil.

1220. Pierre de Verneuil; femme, Cécilie.

1231. Jean de Verneuil; femme, Ade. Jean se croisa en 1243.

1292. Pierre II de Verneuil? chev.

Vers 1500. Annibal-Alexandre de Longueval, marquis d'Haraucourt, v^te de Verneuil, fils de Jacques de Longueval, seig. d'Haraucourt; f^me, Turquam d'Aubeterre.

Vers 1530. Philippe de Longueval, v^te dud.; maître d'hôtel du roi; femme, Suzanne de Vignacourt; enfant, Jean, abbé de Nogent.

1568. Philippe II de Longueval, chev., seign. dud. et Haraucourt.

1670. Alexandre de Longueval, vicomte dud.; femme, Catherine de Pipemont.

1682. Gabriel de Longueval, leur fils, v^te dud.

1698. Pierre Deschiens, seign. de Valcourt, la Tour-Carrée et Guny, conseiller-secrétaire du roi. Il vendit au suivant.

1704. François Mauricet.

1712. Jean-Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, vicomte dud. par acquisition. F^me, Nicole Desmares.

1732. Alexandre-Gabriel de Longueval, marquis d'Haraucourt, vicomte dud. Il vendit la terre de Verneuil au suivant.

1764. Gérard Lévêque de Champeaux, président-trésorier de France, ex-ambassadeur.

1767. Marc-Jacob-Sébastien Lévêque de Champeaux, écuyer, capitaine au régiment Dauphin,

vicomte dudit.

1781. Charles-Narcisse-Thomas de Fossart de Rozeville, mousquetaire du roi, vicomte de Verneuil par acquisition du précédent.

Fief de la Vieuville à Verneuil.

1413. Guillaume de la Vieuville.

1568. Philippe de Longueval, seign. dud.

1697. Pierre Deschiens, seign. dud.

VERNEUIL-SUR-SERRE. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine à 12 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Crécy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 11 charrues, 20 arp. de prés, 10 arp. de chenevières. — Population : en 1760, 138 h. (30 feux); 1800, 221 h.; 1818, 297 h.; 1836, 372 h.; 1856, 372 h.

Le village de Verneuil-sur-Serre appartenait jadis au Chapitre de Laon.

Seigneurs de Verneuil-sur-Serre.

1256-96. Renaud de Verneuil. Il était le neveu de Renaud de Flavigny-le-Grand; f^me^, Agathe; enfans : Etienne, Thomas.

1312. Robert Foynon, chev. de Verneuil. Enfant, Robert.

Après lui, on ne trouve plus de seigneurs laïques de Verneuil, ce qui porte à supposer que le chapitre de Laon aura repris et gardé pour lui-même la seigneurie de ce village.

VERSIGNY, VERCIGNY, VERTIGNY, *Versiniacum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine et sur le bord d'un ruisseau, à 20 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 16 charrues, 40 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : en 1760, 98 feux; 1800, 496 h.; 1818, 590 h.; 1836, 692 h.; 1856, 730 h.

Le village de Versigny est l'un des plus anciens du pays. Les Carlovingiens y avaient une villa où Charlemagne reçut, en 779, les hommages et les présents d'Hildebrand, duc de Spolette. — Il appartenait jadis à l'évêque de Laon. — Des débris antiques ont été recueillis sur plusieurs points de son territoire. La plaine dite les Bruyères, située entre la queue de l'étang de St-Lambert et le village, présente particulièrement des traces d'anciennes constructions au milieu desquelles s'élève une butte de terre de forme allongée comme celle d'une tombelle, laquelle porte le nom de *Château-Julien*. En 1822, on trouva près de l'étang l'entrée d'un petit souterrain, dans lequel on recueillit de nombreux fragments de poterie d'une belle forme. Près de l'église, dans une ferme nommée *la vieille Templerie*, on a encore découvert une vaste fosse remplie d'ossements, et à peu de distance, des épées, des fusils d'un très vieux modèle, des boulets et quelques pièces de monnaie.

Versigny est la patrie de Gérard de Versigny, principal du collège de Laon, en 1388.

Seigneurs de Versigny.

1163. Hugues de Versigny.

1190. Jean le Chien de Vendeuil vend sa terre de Versigny à Robert Lecat, pour une redevance annuelle de 3 muids de froment que l'église de St-Martin devait à celui-ci.

1207. Pierre de Versigny ? fils de Guillaume.
1218. Gobert de Clacy, vidame de Laon, vend à l'évêque la seigneurie de Versigny et ce qu'il possédait en cet endroit et en d'autres lieux, moyennant 200 livres de Provins.
1225. Vautier de Versigny; femme, Elizabeth.
1239. Verric de Moy, seign. de Bernoville et Versigny. Il tenait cette terre en fief de Clarembaud de Vendeuil. Il se croisa cette année.
1250. Guillaume de Versigny, chev.
1270. Pierre de Versigny, écuyer, son fils.

Vertes-Feuilles. — Ferme dépendant de St-Pierre-Aigle. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Longpont, qui l'avait fait bâtir au 16e siècle. Elle comptait dans ses dépendances 36 muids de terre.

VERVINS, VREVINS, *Vervinum*, *Verbinum*. — Ville de l'ancienne Thiérache, bâtie dans une plaine découverte, à 40 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui chef-lieu de canton et d'arrondissement, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 18 charrues, 50 arp. de prés, 2,000 arp. de bois. — Population : 1698, 1,200 h.; 1760, 2,710 h.; 1800, 2,827 h.; 1818, 2,683 h.; 1836, 2,571 h.; 1856, 2,708 h.

On pense que l'origine de Vervins remonte à l'époque de l'occupation romaine. Il parait du moins certain que c'est elle qui est désignée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *Verbinum*. — Pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, Vervins ayant embrassé le parti de ces derniers, les Orléanais gagnèrent un boucher qui leur livra une porte, par laquelle ils pénétrèrent dans la ville qu'ils livrèrent au pillage. Mais le seigneur de Vervins accourut, attaqua les Orléanais et les chassa avec une grande perte. — Cette ville fut incendiée et de nouveau mise au pillage en 1552, par les troupes du comte de Rœux, et cinq ans après par les Espagnols. Un peu plus tard, sous la Ligue, Mayenne s'empara de Vervins ; mais le roi Henri IV accourut à son tour et en chassa les troupes ligueuses. Quelques années après, en 1598, cette ville fut choisie pour être le siège des conférences qui s'ouvrirent entre la France et l'Espagne, dans le but de traiter de la paix. Elle fut conclue le 2 mai de cette année et restitua à la France les villes de Calais, Ardres, Dourlens, Le Câtelet, La Capelle et autres places occupées par les Espagnols. Mais la guerre ayant de nouveau éclaté entre les deux états, les Espagnols s'emparèrent encore de Vervins en 1635. Quinze ans après, les mécontens leur livrèrent cette place. Le marquis de Castelnau l'ayant reprise l'année suivante pour le roi, les Espagnols revinrent au nombre de 4,000 hommes avec trois pièces de canon, attaquèrent la ville qui se défendit vigoureusement, et mirent le feu aux faubourgs en se retirant. Ces mêmes Espagnols revinrent encore en 1653. Cette fois, ils s'emparèrent de Vervins; mais peu de temps après, Turenne étant survenu avec des troupes nombreuses, ils se virent contraints d'abandonner définitivement cette place. En 1712, le partisan hollandais Growestein lui imposa une contribution de guerre de 25,000 livres. En 1759 et 1763, deux

incendies causèrent de grands dommages à Vervins, le second surtout, qui ne consuma pas moins de 300 maisons. — Vervins possédait autrefois une fabrique de bonneterie qui employait près de 200,000 livres de laines du pays ; la révolution française a ruiné cette industrie.

Les habitans de Vervins furent affranchis et institués en commune en 1163, par Raoul de Coucy, leur seigneur. La charte dressée à cette occasion, différait peu de celles dont nous avons déjà parlé. Elle instituait sept échevins pour rendre la justice, déterminait comme toujours les peines applicables aux délits et aux crimes les plus communs, réglait l'ordre des successions et concédait certains droits aux habitans, comme celui d'établir fours et moulins et de faire de la bière, sans payer de droits ; et cet autre plus important, de pouvoir quitter la ville à leur gré. Elle leur accordait encore le droit d'entrecours en déclarant qu'après un séjour d'un an et un jour dans ses murs, le serf étranger serait réputé affranchi. Enfin, elle leur permettait la chasse dans toute l'étendue du terroir de Vervins, sous la condition que la 4e partie du cerf et du sanglier appartiendrait au seigneur. En échange de ces concessions, les Vervinois s'engagèrent à contribuer de leurs deniers au rachat de ce même seigneur ou de son fils, s'ils venaient à être faits prisonniers à la guerre ; à le suivre à la défense de ses domaines, à leurs dépens le premier jour, aux siens les jours suivans ; et enfin, à lui payer chacun une rente annuelle de douze deniers lonisiens.

Thomas de Coucy, qui fut la souche d'une branche cadette de cette maison dont les membres gardèrent la seigneurie de Vervins pendant plus de trois siècles, Thomas de Coucy confirma ces franchises peu d'années après qu'il eut pris possession de ce domaine, c'est-à-dire vers 1228 (la charte porte par erreur la date de 1238), et y ajouta de nouvelles dispositions qui en étendirent encore les franchises, en expliquèrent les points obscurs ou sujets à contestation, et réglèrent une foule de détails négligés par la première charte. Ces additions en firent une sorte de petit code où se trouvait réuni tout ce qui concernait les rapports réciproques du seigneur et de ses vassaux, les règlemens de police urbaine, l'action de la justice, les règles à suivre dans les successions, etc. La loi de Vervins devint dès lors un modèle qui fut imité dans beaucoup de lieux. Les comtes de Flandre, de Rethel, de Lille, de Douai et autres la donnèrent à leurs sujets. Baudoin, comte de Hainaut, en faisait un tel cas, qu'il la mit en dépôt dans la ville de la Bassée, d'où cette charte fut appelée indifféremment loi de Vervins ou de la Bassée. Cependant, des changements y furent apportés en 1573, par Jacques II de Coucy, seigneur de Vervins. Les échevins furent réduits à quatre, et la haute justice réservée au seigneur. Il institua un conseil de police et un conseil de ville dont faisaient partie six habitans élus chaque année. Le secours pécuniaire à lui donner dans le cas où il serait fait prisonnier, fut fixé à cent écus, et il abandonna le droit de tonlieu en échange de six muids d'usages et pâtures que lui cédèrent les habitans. La fabrication de la bière, libre jusque là, fut imposée, etc.

Vervins possédait autrefois une maladrerie. Son hôtel-Dieu fut fondé au 16e siècle par Jacques II de Coucy, seigneur du lieu. Les biens de différentes maladreries voisines lui ont été réunis en 1693. Ses revenus s'élèvent maintenant à environ 9,100 livres et il contient 16 lits pour les malades. Vervins possède aussi un petit collège dont la date de fondation est inconnue. Avant la révolution, on y voyait six compagnies bourgeoises de 25 hommes chacune, et une compagnie de la jeunesse, de 50 hommes. Il est surprenant que cette ville n'ait jamais possédé aucun de ces établissemens religieux, chapitres, abbayes ou couvens, si nombreux partout ailleurs.

Indépendamment de plusieurs de ses seigneurs qui se sont rendus célèbres, Vervins a encore vu naître plusieurs personnages distingués. Gautier de Vervins est l'un des chefs de la première croisade. Gérard de Vervins, fameux docteur en théologie, devint pénitencier de l'église de Paris en 1361. Nicolas Grimbert fut évêque de Soissons en 1413. Nicolas de Vervins et Gobert Aleaume devinrent tous deux abbés de Thenailles, l'un au 15e siècle, l'autre au 16e. Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris, est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques; mort en 1634. Louis de Vervins, archevêque de Narbonne, mourut en 1628. Louis-Godefroi-Henri Launois, maréchal de camp, se distingua dans la guerre d'Amérique. Enfin, Jean Debry, fameux conventionnel, est mort en 1838.

On a : *Essais historiques sur la ville de Vervins*, par Am. Piette, 1839; *Notice historique sur Vervins*, par Melleville, dans son Histoire de Coucy, 1848.

Seigneurs de Vervins.

Le domaine de Vervins entra, dès la fin du 11e siècle, dans la maison de Coucy, par le mariage d'Enguerrand Ier, sire de Coucy, avec Ade ou Alix, fille unique de Létard, premier seigneur de Vervins connu, frère d'Ebles, cte de Roucy. Il devint ensuite l'apanage d'un puîné de cette maison dans le suivant.

Vers 1200. Thomas de Coucy, dit aussi de Marle comme son ancêtre, fils puîné de Raoul Ier, sire de Coucy. Thomas fut seigneur de Vervins, Fontaine, et un peu plus tard de Landouzy-la-Ville. Femme, Mahaut ou Mathilde de Rethel, laquelle lui apporta en dot les terres de Brie et Montaguillon, qu'il échangea contre celles de Chemeri, Stonne, La Besace, Châtillon et Ballon. Enfans : Thomas, Jean, seign. de Glaire et Torcy; Yolende, femme de Raoul de Mortagne, châtel. de Tournai; Félicitas, femme de Baudoin d'Avesnes, comte de Beaumont; Agnès ou Ade, femme de Gobert d'Apremont; Alison ou Elisende, abbesse de N.-D. de la Paix.

1253. Thomas II de Coucy, seign. de Vervins, grand sénéchal de Flandres. Femmes : 1o Isabeau d'Oisy, dont plusieurs enfans morts jeunes; 2o Marguerite de Pecquigny, dont Thomas, Jean, seign. de Bosmont, Glaire et Torcy; Marie, fme de Gaucher de Thorotte, châtelain de Noyon.

1276. Thomas III de Coucy, seig. de Vervins. Femme, Alix de Trie. Enfans : Thomas, Jean, seign. de Chemeri et Glaire.

1280. Thomas IV de Coucy, seig. dud. Femme, Alix d'Enghien. Enfans : Thomas, Alix, femme de Jacques de Heilly. On pense que Thomas périt à la bataille de Courtrai.

1302. Thomas V de Coucy, seig. dud. Femme, Agnès de Ham ou de Hans. Enfans : Renaud, Marie, femme de Jean Barat, sire de la Bove.

1392. Renaud de Coucy, seig. dud., surintendant des finances. Fme, Guillemette Lemercier, veuve de Jean de Chepoy, laquelle lui apporta en dot les terres de Nouvion-le-Comte et Neuville-en-Laonnois. Enfans : Enguerrand, Jacqueline, femme de Gobert d'Apremont.

1437. Enguerrand de Coucy, seig. dud. Fme, Marguerite de la Bove. Enfans : Enguerrand, Raoul, Gilles, mort jeune, Charles, sans hoirs; Marie, femme d'Antoine de Vignory.

1472. Enguerrand II de Coucy, seign. dud., conseiller et chambellan du roi. Femme, Jeanne Juvénal des Ursins; sans enfans.

1502. Raoul de Coucy, son frère, seig. dud., La Ferté-sur-Péron, Origny, Housset, Berlancourt, Cohartille et Marcy. Femmes: 1° Marie de Ham, sans enfants; 2° Hélène de La Chapelle dont Jacques, Raoul, Jean, abbé de Bonnefontaine; Robert, abbé de Foigny; Madeleine, fme: 1° de Pierre de Bellefonds; 2° d'Antoine de Hans; Marie, religieuse à Origny; Frédéric, chev. de Malte, commandeur de Boncourt. Outre ces enfans, Raoul en eut plusieurs autres d'une concubine. Ils se nommaient Ponthus, Roland, Charles, Olivier, Gilles, etc.

1515. Jacques de Coucy, seign. de Vervins. Femme, Isabelle de Biez. Enf.: Jacques, Charles, Jean et François, morts jeunes; Claude, femme de Jean d'Apremont; Catherine, femme de Jacques de Fay, seign. de Marfontaine; Anne et Marie, mortes jeunes. Jacques, accusé d'avoir livré Boulogne aux Anglais, fut exécuté à mort en 1549.

1549. Raoul II de Coucy, seign. dud. par indivis avec son frère. Il paraît ne pas s'être marié et donna la terre de Poilcourt à un bâtard nommé Louis. Il eut aussi, paraît-il, deux filles naturelles, la première, nommée Isabeau, aurait épousé Adam Aubert, seig. de Lislet; à la seconde, nommée Charlotte, il donna le fief Cambron, situé à Fontaine-lès-Vervins.

1561. Jacques II de Coucy, seig. dud. Femme, Antoinette d'Oignies. Enfans : Jean, Robert, Enguerrand, Guillemette et Louise, morts jeunes; Isabelle, femme des suivans.

1586. Jean de Coucy, seign. de Vervins, sans hoirs. Ses biens furent partagés entre ses deux sœurs : Guillemette eut Chemeri et Stonne; Vervins, Rouez et St-Albin revinrent à Isabelle.

1587. René du Bec, chev. des ordres du roi, capit. de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, seign. de Vervins par sa femme Isabelle de Coucy ci-dessus, qui se remaria en secondes noces au suivant.

16.. Roger de Comminges, comte de Saubole.

1615. Claude-Roger de Comminges, son fils, marquis de Vervins. Femmes: 1° Dieudonnée de Fobert, comtesse de Mérode; 2° Gabrielle de Pouilly. Enfans : Louis, N., femme de Charles de Joyeuse, comte de Grandpré.

16.. Louis de Comminges, marquis dud., sans postérité.

1725. N. de Bonnevie, fermier-général, marquis de Vervins par acquisition. Il donna ce domaine au suivant, son fils.

17.. N. de Bonnevie, conseiller au parlement de Paris. Sa fille porta Vervins en mariage successivement aux suivans.

17.. Louis-Auguste, vicomte de Chabot.

1755. Marie-François-Henri de Franquetot, marquis de Coigny, mestre-de-camp général des dragons de France.

17.. Marie-François-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, seig. de Vervins, son fils. Femme, N. de Conflans.

VESLE, *Vidula*, *Widola*, *Windola*. — Cette rivière prend naissance dans le département de la Marne, court de l'est à l'ouest, entre dans le département de l'Aisne au dessus de Bazoches, et tombe dans l'Aisne à Condé, après un cours total d'environ 24 lieues. — Si l'on devait en croire Jacques de Guise, cette rivière devrait son existence et son nom à une reine des Belges. Selon lui, après la mort de Remus, des Romains fuyant la domination de Romulus vinrent s'établir dans les Gaules et fondèrent la ville de Reims. Mais ayant été attaqués par les Sénonnais, Ursa, reine des Belges, accourut à leur secours, défit leurs ennemis, et pendant son séjour à Reims fit creuser le lit de la rivière à laquelle on donna d'abord son nom, *Ursa;* mais plus tard elle aurait été appelée *Vesle*, à cause que la reine était devenue vieille.

VESLES-ET-CAUMONT, *Vesla* (12e siècle). — Village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine découverte à 20 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 14 charrues, 60 arp. de prés, 10 arp. de chennevières. — Population : 1760, 200 h. (46 feux); 1800, 251 h.; 1818, 296 h.; 1836, 426 h.; 1856, 472 h.

Le 25 juillet 1652, les Espagnols s'étant présentés devant ce village dans l'intention de le piller, les habitans se mirent en défense et repoussèrent l'ennemi après lui avoir tué beaucoup de monde.

Seigneurs de Vesles.

1113. Marc de Vesles.

1179-90. Gilbert de Vesles; femme, Elizabeth; mère, Gertrude; frères : Robert de Goudelancourt; Philippe, chanoine de Reims.

Vers 1260. Jean de Mousset, seign. dud. par sa femme, Elizabeth de Vesles.

1366. Jean Dubois, sire de Vesles, garde du scel de la baillie de Vermandois.

1490. Pierre Courtier, bourgeois de Laon, seig. dud. Femme, Marguerite Ledoulx; enfans : Louis, Charles, Marguerite, Marie, femme de Jean de Lance, écuyer.

15.. Louis Courtier, bourgeois de Châlons, seig. dud. Femme, Marie Leboucherard; enfans : Louis et quatre filles.

15.. Louis Courtier, seign. dudit. Femme, Jeanne Maynon.

15.. Claude Courtier, seign. dudit.

1625. Philippe de Lance, écuyer, seign. de Chevresis et Vesles. Enfans : Antoine, Madeleine, femme d'Antoine de Bezannes, seig. de Prouvais.

1640. Antoine de Lance, seig. desd. Femme, Madeleine de Hurtebise; enfans : Daniel, seig. de Chevresis; Jean-Baptiste, seig. de Toulmont.

1660 Charles de Bezannes, seig. de Vesles, fils d'Antoine ci-dessus.

1670. Claude de Poulet, seign. de Vesles et St-Germain. (V. Chevennes).

Vers 1690. Jean-Annibal de Poulet, seig. dud., fils d'Annibal, seig. de Chevennes.

1709. Charles-François de Récourt, seig. de Chevennes et Vesles.

17.. Pierre-Nicolas-Annibal de Poulet, seig. dud., capit. d'infanterie à La Nouvelle-Orléans. Femme, Marguerite-Constance de Lasser; enf. : Pierre-Joseph, Elizabeth-Constance-Pélagie, Marguerite-Françoise.

17.. Pierre-Joseph de Poulet, chev., seign. dud. Femme, Arimonde-Félicité Pourrier de Sansay; enfant, Pierre, chev. de Wattigny.

VESLUD, VEELUT, *Vesluum*. — Village de l'ancien Laonnois, situé au pied d'une haute colline à 10 k. à l'E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 2 charrues, 40 arp. de prés, 12 arp. de bois, 25 arp. de vignes. — Population : en 1760, 403 h. (89 feux); 1800, 320 h.; 1818, 408 h.; 1856, 538 h.

D. Grenier fait dériver ce nom de *viæ lucus*, bois de la chaussée, à cause de la chaussée romaine qui traverse le village.

Seigneurs de Veslud.

1163. Guyard de Veslud. Femme, Hezzeline; enfans : Arnoul, Holdiarde, Marguerite.

Vers 1240. Hugues de Veslud, oncle de Jean d'Eppes.

1259. Vautier ou Gautier, seign. de Veslud, son fils, noble homme.

1555. René de Veslud, chev. de Malte. Armes : *de sinople, à 3 alérions d'or*. (Ce sont les armes d'Eppes).

Jacques de Balainne était seigneur de Veslud à la fin du 16e siècle. Sa fille Marie porta ce domaine en dot, en 1586, à Jean de Proisy, seig. de Morgny, baron d'Eppes, qui le donna pour dot à sa fille aussi nommée Marie, laquelle épousa le suivant :

1620. David de Bièvres, écuyer. Sa sœur Françoise épousa Pierre de Malines, capit. au régimt de Monsieur. Armes de David de Bièvres : *d'argent, à 3 fasces de gueules.*

1669. Louis de Foucault, seign. de Veslud, Lugny et Parfondru, gendarme ordin. du roi. Femme, Catherine de Lance ; enf. : Louis-Léon-l.

1698. Pierre de Marle, seign. de Coucy-lès-Eppes, Veslud, etc.

Vers 1720. Fortunat Le Carlier, écuyer, seig. de Veslud. Femme, Marie-Marguerite Bellotte ; enfans : Charles-Nicolas, Jean-Pierre, Pierre-Etienne, seig. de Colligis ; deux filles religieuses à la congrégation de Laon.

17.. Charles-Nicolas Le Carlier, seign. dudit. Femme, Catherine-Louise de Foucault dont il eut un fils, garde-du-corps en 1755.

VEUILLY-LA-POTERIE, *Veuilliacum ad Figlinam.* — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé à mi-côte sur la rive gauche du Clignon à 91 k. au S.-O. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Neuilly-St-Front, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patrons, SS. Sulpice et Antoine. — Culture en 1760, avec Villers-le-Vast et Glandon, 14 charrues comprenant 1,050 arp. de terres, 90 arp. de prés. — Population : en 1760, avec Villers-le-Vast et Glandon, 72 feux ; 1788, seul, 248 h.; 1800, 360 h.; 1818, 260 h.; 1836, 279 h.; 1856, 265 h.

Ce village possédait avant la révolution une fondation de 100 liv. de rente, faite par M. Ripault, curé du lieu, en faveur des veuves et orphelins de Veuilly.

La terre de Veuilly-la-Poterie portait autrefois le titre de baronie. De ses anciens seigneurs nous ne connaissons que les suivans :

1670. Charles de Ripault, seign. de Veuilly, conseiller d'Etat.

1780 M. de Cugnac, seig. de Veuilly et Bézu-le-Guéry.

1783. Le comte de Ste-Exupère, baron de Veuilly.

VEZ, *Vadum.* — Cense ou ferme détruite, autrefois située sur le terroir de Faucoucourt. C'était jadis un fief qui avait été fondé, dit-on, en 1293 par Enguerrand IV, sire de Coucy.

VÉZAPONIN, autrefois VEZAPONAN, *Vadum* ou *Vedum ad Ponentem.* — Petit village de l'ancien Soissonnais placé au centre d'un large vallon, à 45 k. au S.-O. de Laon et 15 k. au N.-O. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Coucy, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Vic-sur-Aisne, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Laurent. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, 45 arp. de prés, 34 arp. de marais, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : en 1760, 49 feux, 1800, 196 h.; 1818, 190 h.; 1836, 251 h.; 1856, 226 h.

Ce village est bâti sur une ancienne chaussée romaine et paraît en tirer son nom. Cette chaussée partait de Soissons, et se dirigeait en ligne droite sur Noyon.

— Vézaponin possédait autrefois une maladrerie qui fut réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons en 1696.

Seigneurs de Vézaponin.

1507. Jean de Soissons, seign. de Moreuil et Vézaponin.

1517. Claude de La Vernade, seign. d'Epagny et Vézaponin par acquisition.

1550. Jean d'Aumale, chev., seig. de Nancel et Vézaponin. Femme, Jeanne de Blécourt.

1567. Adrien de La Vernade, seign. dud. et Epagny.

1677. Anne-Madeleine Potier de Tresmes, dame de Blérancourt et Vézaponin.

1710. Marie-Jeanne Potier de Gesvres, dame desd. (V. Blérancourt.)

1780. N. Dubua, seig. de Morsain, et de Vézaponin par acquisition.

1782. Jean Thomas Sezille, écuyer, seign. du Buchet, et de Vézaponin par acquisition.

Fief de la Haute-Maison ou *de la Daule, à Vézaponin.*

1511. Jean d'Aunay, seig. de la Haute-Maison.

1534. Jean d'Aumale, id.

1538. Jean Tatins, seign. de la Haute-Maison.

1539. Jacques Desportes, id.

1552-72. Antoine Durand, id.

1675. François Josse, premier valet de chambre du comte d'Estrées.

Vers 1760. Vincent-Charles Muzelle.

1768. Paul Bricaut ou Buneau.

Fief de La Mothe, à Vézaponin.

1532. Jean d'Aumale, seign. de La Mothe.

1600. Louis d'Aumale.

1610. Guy Desmarest, écuyer.

1676. Antoine Poingnet, avocat à Noyon.

1687. Anne de Billy, écuyer, seign. dud. par acquisition du précédent.

1698. Pierre Deschiens, vicomte de Verneuil, seign. dud. par acquisition.

1704. François Mauricet, vicomte de Verneuil.

1712 Simon Brillart, chanoine de St-Pierre-au-Parvis, à Soissons.

1751. Henri Petit, docteur à Soissons.

VEZILLY, *Vadiliacum*. — Village de l'ancien Tardenois, situé dans une plaine élevée à 65 k. au S. de Laon et 30 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Châtillon, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 6 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 45 arp. de prés, 10 arp de marais, 200 arp. de bois. — Popul.: 1760, 69 feux; 1800, 398 h.; 1818, 433 h.; 1836, 475 h.; 1856, 404 h.

Seigneurs de Vezilly.

1280. Raoul de Vezilly. Femme, Marguerite de Villers-Hélon.

1438. Barthélemi de Conflans, seig. de Vieils-Maisons et Vezilly. (V. Vieils-Maisons.)

14.. Jean de Conflans, son 3e fils, seign. de St-Remy et Vezilly.

15.. Antoine de Conflans, vicomte d'Oulchy, seign. dud. (V. Oulchy.)

15.. Robert de Conflans, son 3e fils, seig. dud. Femme, Charlotte de Miremont; enfans: Eustache, capit. de chevau-légers tué à Dourlens en 1595; Robert, tué devant Amiens en 1597; Jacob, Pierre, baron de *Rouay*. Robert de Conflans se signala à la bataille d'Auneau, en 1587.

1620. Jacob de Conflans, seig. dud. et Bouleuse, gentilhomme ordin. de la chambre, capit. au régiment de Champagne. Femme, Madeleine Lévesque qui lui apporta Fay-le-Sec. Enfans: Christophe, Jacob, seig. de Fay-le-Sec; Henri, capit. d'infanterie; Charles, page du roi; Madeleine, sans alliance; Marguerite, femme de: 1° François de Rigond, seign. de Bois-Govin; 2° Jean Louis, seign. de Clermont; 3° Nicolas Doulcet, seign. de Toulmont.

1628. Christophe de Conflans, dit le comte de Vezilly, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, servit avec distinction en Allemagne. Femme, Madeleine de Châtillon, qui lui apporta Sissy et Câtillon-sur-Oise; enfans: Eustache,

Marguerite, Marie, Anne et Françoise, religieuses ; Louise-Catherine, femme d'Emmanuel de Proisy, marquis de Marfontaine.

1680. Eustache de Conflans, comte de Vezilly. Il suivit Louis XIV en qualité de volontaire dans la guerre de Flandres. Femme, Marie-Madeleine de Castille, sans enfans. Ses biens revinrent à sa sœur.

17.. Emmanuel de Proisy, marquis de Marfontaine, seig. de Vezilly par sa femme Louise-Catherine de Conflans ci-dessus. Leur fille porta ces terres à

17.. Emmanuel de Hallencourt, marquis de Dromesnil.

1780. Le marquis de Noailles, baron de Vezilly.

VICHEL. — Hameau dépendant de Nanteuil-sur-Ourcq. Il formait autrefois une paroisse séparée où l'on comptait en 1760, 35 feux, 8 charrues produisant froment, méteil et seigle par tiers, et 10 arp. de prés. Il a été réuni à Nanteuil en 1819.

VIC-SUR-AISNE, VISSURAINE, *Vicus super Axonam fluvium*, *Vicus castrum*, *Viacus* (12e et 13e siècles). — Bourg de l'ancien Soissonnais, situé sur la rive droite de l'Aisne à 60 k. au S.-O. de Laon et 20 à l'O. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 200 arp. de vignes, 50 arp. de prés, 3 arp. de bois. — Population : 1760, 62 feux; 1800, 425 h.; 1818, 497 h.; 1836, 700 h.; 1856, 801 h.

On pense que ce bourg fut fondé par les Romains, et cette conjecture se trouve appuyée par la découverte que l'on y a faite en 1685 d'une colonne milliaire portant le nom de Marc-Aurèle. — La terre de Vic appartint d'abord au domaine royal. Berthe, fille de Charlemagne, la donna à l'abbaye de St-Médard qui l'a conservée jusqu'à la révolution. Louis-le-Débonnaire fit, dit-on, entourer ce bourg de murailles, et le roi Eudes y construisit un château-fort en 893, dans la crainte des Normands. Ce château devint aussitôt et comme toujours un objet de convoitise pour les seigneurs voisins. Un comte Arnoul l'emporta d'assaut en 895. Vingt-cinq ans après, un autre comte nommé Etienne s'en empara à son tour. Le comte Hugues essaya de s'en rendre maître en 1047, et Albéric de Coucy renouvela cette tentative en 1066. A leur tour, les protestans en 1567 et les ligueurs en 1590, s'en saisirent successivement; d'Humières le reprit sur ces derniers, passa la garnison au fil de l'épée et livra le bourg au pillage. — Vic-sur-Aisne paraît avoir eu autrefois une certaine importance. C'était, dit-on, l'un des ports du Valois, et il possédait une fabrique de monnaies. On connaît du moins trois triens ou tiers de sou d'or mérovingiens qui paraissent avoir été frappés en ce lieu. — On y voyait jadis un prieuré qui possédait les reliques de Ste Léocade. — A la sollicitation des abbés de St-Médard, ce bourg obtint du roi, en 1536, deux foires annuelles, les 9 mai et 21 septembre; et en 1643, un marché-franc le dernier mercredi de chaque mois. - Deux sœurs de Genlis y furent fondées en 1751 par

Arnaud de Pomponne, abbé de St-Médard, pour l'instruction gratuite des filles pauvres. — L'ancienne maladrerie de Vic a été réunie à l'hôtel-Dieu de Soissons.

Seigneurs de Vic-sur-Aisne.

L'histoire de ces personnages est fort obscure. Il paraîtrait que l'avouerie de ce bourg, après avoir été possédée par les rois de France jusque vers le 12e siècle, passa à des particuliers qui prirent dès lors le titre de seigneurs de Vic. Puis cette seigneurie semble s'être partagée en deux : les seigneurs d'Autrèches prirent le titre d'avoués de Vic, et d'autres personnages, probablement gardiens du château ou châtelains, celui de seigneurs de Vic-sur-Aisne. La liste suivante est celle de ces derniers.

1132. Pierre de Vic-sur-Aisne. Femme, Hesceline. Enfans : Milon, Sibille, Gila, femme de Henri de Pierrefonds.

1138-53. Milon de Vic.

1160-78. Pierre II de Vic, son fils. Femme, Marguerite de Pierrefonds. Enf. : Dreux, Pierre, Jean.

11... Dreux de Vic. Femme, N. de Roye.

1177-90. Guillaume de Vic, avoué dud. Enfans : Pierre, Michel, Robert, chanoine de Roye. Après Guillaume, l'avouerie passa aux seigneurs d'Autrèches.

1216. Pierre III de Vic. Femme, Elizabeth. Enfans : Mathieu, Etienne ?

1245. Etienne, chev. de Vic. Femme, Ade.

1269. Mathieu de Vic, écuyer. Il portait dans ses armes un lion dressé.

1425. Gaucher de Vic-sur-Aisne.

VICOMTÉ (LA), autrefois LA VICOMTÉ-DE-THÉVIGNY. — Maison isolée dépendant de Ployart. A ce que nous avons déjà dit de ce fief à la page 117 de ce volume, il faut ajouter les renseignemens suivans.

Nicole Duglas, avant de porter La Vicomté-de-Thevigny en mariage à Hercule de la Berquerie, l'avait déjà donnée en dot vers 1580, à Antoine de Beauvais, son premier mari. — L'abbaye de Foigny, après être rentrée dans ce fief en 1618, l'aliéna de nouveau, d'abord en faveur de Louis de Proisy, seign. de La Bove, puis en 1629, à François de Mairesse, écuyer, seign. de Rochefort, en échange de différens biens assis au terroir de Belle-Perche.

VIEIL-ARCY, *Vetus Archeium* ou *Arsetum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la croupe d'une colline élevée à 25 k. au sud de Laon et 30 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture, 8 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 10 arp. de prés, 56 arp. de vignes, 30 arp. de bois. — Population : 1760, 87 feux; 1800, 441 h.; 1818, 289 h.; 1836, 360 h.; 1856, 353 h.

Bérold, évêque de Soissons, fonda un prieuré à Vieil-Arcy en l'année 1048. Il dépendait de l'abbaye de St-Pierre de Châlons. — Avant la révolution, ce village possédait une fondation affectée à l'entretien d'un maître d'école pour les enfans pauvres. — Le sanctuaire de l'église de Vieil-Arcy, demi circulaire et voûté, paraît dater de l'époque où fut fondé le prieuré, c'est-à-dire du milieu du 11e siècle.

Des anciens seigneurs de Vieil-Arcy, nous ne connaissons que les suivans :

1350. Jean de Château-Villain, seig. de Vieil-Arcy.

1539. Claude de Boussac, seign. dud.

1780. Robert Lefèvre, comte d'Eaubonne, seign. dud. et Longueval.

VIEILS-MAISONS ou VIEUX-MAISONS, *Vetustæ domi*, *Veteres mansiones*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, bâti sur un haut plateau à 105 k. au sud de Laon et 25 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — L'église est sous l'invocation de la Ste-Croix. — Culture en 1760, 20 charrues comprenant 1,500 arp. de terres, 100 arp. de prés; plus, 15 arp. de vignes, 31 arp. de bois. — Pop. : 1760, 124 feux; 1788, 630 h.; 1800, 975 h.; 1818, 690 h.; 1836, 955 h.; 1856, 1,004 h.

On voyait autrefois à Vieils-Maisons, un château nommé *Chatrins*, qui fut, dit-on, démoli par les ordres de Henri IV.

Seigneurs de Vieils-Maisons.

Le domaine de Vieils-Maisons entra, au commencement du 14e siècle, dans les mains d'une branche de la famille de Châtillon, dans la personne de Jean, qui suit, 3e fils d'Hugues de Conflans, seig. d'Étoges, maréchal de Champagne. Ce Jean de Châtillon était surnommé *le vidame*, à cause des vidames de Châlons dont il descendait par les femmes, titre que ses descendans ont continué de prendre

Vers 1300. Jean de Conflans, chev., dit le vidame, vicomte d'Oulchy, s. de Vieils-Maisons, Vezilly et Sommevrelle, du chef de son aïeule maternelle. Femmes: 1° Isabelle de Lor; 2° Péronne de Jouaignes, veuve de Gaucher d'Unchair, seig. d'Armentières.

1394. Jean de Conflans, leur fils, seig. d'Armentières et de Vieils-Maisons. Femme, Madeleine de Hornes. Enfans: Barthélemy, Anne, abbesse de Ste-Claire de Reims.

1438. Barthélemy de Conflans, seig. de Vieils-Maisons, Armentières, Vezilly, vicomte d'Oulchy. Femme, Marie de Cramaille. Enfans: Jean, Emeri, seign. de Rozoy et Oulchy, Jean, seign. de St-Remy et Vezilly; Guillaine, femme de Pierre de la Bricogne, chev., seig. de Lagery.

14... Jean III de Conflans, seign. de Vieils-Maisons, Saponay et Vadencourt. Femme, Marguerite de Bournonville. Enfans: Jean, Gilles, seign. de St-Remy; Antoine, vicomte d'Oulchy, Jeanne, femme de Jacques de Vaudray, seig. de St-Phal; autre Jeanne, femme de Florimond de Villers-St-Paul, seig de Dommard; Marie.

1507. Jean IV de Conflans, seign. de Vieils-Maisons et Saponay. Femme, Madeleine Lucas. Enfans: Antoine, Eustache, Marguerite, femme de Gérard de Vieils-Maisons près La Ferté-Gaucher, Antoinette, femme de Jacques d'Anglure, vicomte d'Etoges; Jeanne, femme de Philippe de Chastelus, vicomte d'Avallon.

1535. Antoine de Conflans, seign. de Vieils-Maisons, Saponay, Vadencourt. Femme, Marie Juvenal des Ursins, dame de Villers, Jouaignes; sans postérité.

15... Antoine de Conflans, son oncle, déjà vicomte d'Oulchy et Armentières, leur réunit Rozoy, Vézilly, St-Remy; lieutenant de la vénerie de France. A sa mort, bien que laissant des enfans, la terre de Vieils-Maisons revint à sa nièce Marguerite ci-dessus, femme de Gérard de Vieils-Maisons.

1780. M. Jacquière, conseiller honoraire au parlement de Paris.

VIERZY, VIERSIS, VIRZY (13e siècle), *Vierzum*, *Virgiacus ?* — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé à l'extrémité d'un étroit vallon, à 52 k. au sud de Laon et 12 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Ruffin et Valère. — Culture en 1760, 14 charrues rapportant 3/4 froment, 1/4 méteil et seigle, 40 arp. de prés, 150 arp. de bois, deux étangs. — Pop. : 1760, 49 feux; 1800, 266 h.; 1818, 268 h.; 1836, 322 h.; 1856, 290 h.

On voit à Vierzy les restes d'un château où habita la comtesse de Beaufort, et les ruines d'une enceinte où se donnèrent plusieurs tournois.

Ce village est la patrie de Josselin de Vierzy, évêque de Soissons au 12e siècle.

Seigneurs de Vierzy.

1179. Vautier ou Gautier de Vierzy.

1184. Ebles ou Eblon de Vierzy.

1203. Jean de Vierzy.

1210. Pierre, chev. de Vierzy.

1215. Adam ou Adon de *Virzy*. Enf.: Philippe.

1232. Gérard de Vierzy. Il se croisa en 1248. Femme, Isabelle Enfant, Albéric.

1250. Albéric, Aubry ou Aubert, chev. de Vierzy, écuyer. Il partit pour la Pouille en 1265.

1270. Raoul de Virzy, chev. Fme, Catherine. Ses armes représentent un dextrochère.

1280. Philippe de Vierzy, chev., fils d'Adam. Sur ses armes on voit trois doloires posées 2-1.

1281. Oudard de Vierzy, écuyer, fils d'Aubry. (Voyez ses armes, pl. 6).

1288. Jacques de Vierzy, écuyer, fils de *Radil* (Raoul?).

1508. Nicolas Bonnery, seign. dud., chev., chambellan du roi.

1737. Mme de Noailles, dame dud., veuve de Victor-Marie d'Estrées, seign. de Cœuvres.

17.. La princesse de Chimai, et en dernier lieu, le prince de Chimai.

VIEUXLAINES, Voyez VIOLAINE.

VIEUVILLE (LA) près St-Quentin, Voyez L'ABBIETTE.

VIFFORT, *Vicus fortis*. — Petit village de l'ancienne Brie champenoise, situé sur un plateau élevé, à 95 k. au sud de Laon et 15 de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Chât.-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Condé, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 24 charrues comprenant 1,800 arp. de terres, 80 arp. de prés. — Population : en 1760, 66 feux; 1788, 306 h.; 1800, 314 h.; 1818, 315 h.; 1836, 386 h.; 1856, 374 h.

En dernier lieu, la seigneurie de Viffort était dans les mains du duc de Doudeauville, seigneur de Montmirail.

VIGNEUX, autrefois VIGNOY ou VIGNOIS, *Vinetum*, *Viniacum* (12e siècle). — Gros village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée à 40 k. au N.-E. de Laon, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 22 charrues, 43 arp. de prés, 33 arp. de bois. — Population : 1760, 538 h. (130 feux); 1800, 808 h.; 1836, 1,034 h.; 1856, 965 h.

A plusieurs reprises, des médailles romaines ont été trouvées à Vigneux. — Ce village possédait anciennement un prieuré et une léproserie. — Vigneux se trouvant ruiné au 12e siècle, la loi de Vervins lui fut donnée en 1162, pour l'aider à se rétablir, par l'abbaye de St-Médard, propriétaire du village, et Henri de Marle, avoué de Vigneux, sous les conditions suivantes : St-Médard se réserva la terre, le terrage, la forêt, les serfs et la dîme; les profits de la justice et du moulin durent être partagés par moitié, et l'abbé, le prieur ou leur envoyé jouir du

droit de pêcher dans le vivier toutes les fois qu'ils viendraient à Vigneux. Nous donnons ci-après le texte de cette pièce intéressante.

Ce village est la patrie du comte de Villelongue, général des armées suédoises, mort en 1746.

Seigneurs laïques de Vigneux.

1162. Henri, sénéchal de Marle, chev., seign. et avoué de Vignois. Femme, Ida. Enfans : Adam, Guichard, sénéchal de Marle.

1187. Adam de Marle, seign. dud.

1206. Gobert, avoué de Vignois.

1217. Hugues, chev. de Vignois.

1218. Henri II de Marle, sire de Vignois.

1246. Gautier de Vignois, écuyer.

1252 René de Vignois.

1307. Gobard (Gobert) de Marle, seign. dud.

13... Gilles de Vignois. Femme, Margue.

1323. Jean de Vignois, écuyer, leur fils.

1407-27. Gobard ou Gobaud de Marle, écuyer, seign. dud. Femme, Rite.

1595. Crépin de Régnier, seign. dud. Femme, Yolaine de Fay d'Athies. Il fut ennobli en 1616 pour services militaires.

1624. François de Régnier, seig. dud., écuyer.

16... Charles de Régnier, seign. dud.

Vers 1750. François II de Régnier, seig. dud. brigadier des armées, mort en 1762.

En dernier lieu, M. de Villelongue.

Conditions du rétablissement de Vigneux, en 1162.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Episcopalis officii est que in presentiâ nostrâ fiunt attestari. Ea propter, ego Galterus, Dei gratiâ Laudunesium episcopus, notum facimus universis tàm futuris quàm presentibus quod *Viniacus* fuit villa Sancti Medardi tota dominica, preter advocationem quam tenebat Henricus de Marlâ. Verum quoniam ipsa villa variis direptionibus et infortuniis vastata fuit, convenit inter ecclesiam Sancti Medardi et Henricum emendare ipsam villam et ponere ad consuetudinem de Vervino, ita sane quod Sanctus Medardus per se habebit totam terram suam et terragia sua, silvam suam et silvagia sua, homines suos et capitalitia sua, decimamque suam. De justiciâ vero in quâ Henricus prius jus habebat, concessit ecclesia medietatem Henrico, et Henricus concessit ecclesie medietatem assisie sue quam loco tallie accipiebat, in quâ ecclesia nichil prius habuerat. In molendino medietatem faciet et medietatem accipiet. In vivario quociens domnus abbas venerit, aut prior, aut nuncius ecclesie, poterit monachus piscari ad comedendum, Si ambo voluerint, habebunt unum majorem communem, sin autem unusquisque suum et summonitionem suam. Et quia Henricus tenebat advocationem illam de Rainaldo de Roseto, concessit Rainaldus in presentiâ nostrâ ut si aliquando in eamdem villam pro forisfacto Henrici, nichil amplius acciperet nec ille, nec successores sui, quàm accipiebat Henricus. Quod si Henricus aliquo maligno instinctu hujus pactionis tenorem violare presumpserit, ecclesia Laudunensis faciet de illo justiciam usque ad emendationem. Hoc autem ne possit ab aliquo infringi vel immutari, sigilli nostri impressione et testium subscriptione muniri fecimus. S. Lisiardi, Laudunensis decani, etc. Actum Lauduni anno incarnati Verbi MCLXII. Angotus cancellarius relegit, scripsit et subscripsit. *(Cart. de St-Médard, f° 46, verso*

VIGNOLES, *Vignolium*, *Vineolæ*. — Hameau dépendant de Courmelles. — Ce hameau est devenu célèbre par les grands hommes de guerre qu'il a produits et qui portaient son nom comme seigneurs du lieu.

1249. Jean Ier de Vignoles, chev.

1264. Jean II dit le Sauvage, s. de Vignoles, son fils. Femme, Marguerite. Enfans : Jean dit Boschet, Victus, Agnès, femme de Guyard de Vaux, écuyer.

1283, Jean III, seign. de Vignoles.

1420. Etienne de Vignoles, si célèbre dans les guerres civiles du 15e siècle, sous le nom de *La Hire*, qu'on a donné son nom au valet de cœur. Il avait un frère nommé Amadour dont la réputation d'homme de guerre égala presque la sienne, et un autre frère naturel nommé Pierre Regnaud, qui se distingua également dans la carrière des armes. Fme, Marguerite David, dame de Longueval, qui se remaria à Jean de Courtenay, seign. de St-Briçon.

1467-72. Thévenot de Vignoles, autre capit. armagnac célèbre, descendait du précédent.

15.. François de Vignoles dit La Hire, baron de Vignoles, gouverneur d'Acy et de Tartas.

1590. Bertrand, son fils, marquis de Vignoles, capitaine des gardes de Henri IV, conseill. d'État, lieutenant général de la Champagne, abjura le protestantisme; autre homme de guerre illustre mort en 1636, ne laissant qu'une fille qui épousa

16... Hector de Gelas de Voisins, marquis d'Ombres, vicomte de Lautrec; sans enfans.

1640. Hector de Gelas, son gendre, seign. de Vignoles.

1646. François de Gelas, son fils, marquis de Vignoles, vicomte de Lautrec, fit avec distinction la campagne de Hollande en 1672.

1721. Louis-Hector de Gelas, son fils, brigadier des armées.

Villancet, autrefois Vilencel ou Ville-en-Selve, *Vilencella*. — Ferme dépendant de Parpeville. Au 12e siècle, le terroir de cette ferme passa des mains de plusieurs particuliers dans celles de St-Martin de Laon. L'abbaye de St-Michel lui en donna d'abord le quart en 1157, moyennant la dîme du terrage; Philippe de Sissy lui donna l'autre quart en 1163, et René de Flavigny-le-Grand lui abandonna à son tour, en 1189, la seconde moitié de ce terroir avec le presbytère de Villers. Plus tard, Villancet passa à l'abbaye de Foigny qui, en 1332, le vendit à Jeanne de Flandres, abbesse du Sauvoir, pour 5,178 liv. 6 sous parisis. Il comprenait alors 145 muids de terres, des vignes, etc.

VILLE-AUX-BOIS (La), autrefois Le Bois. — Petit village de l'ancien Laonnois, bâti dans une plaine nue, mais jadis couverte de bois, d'où lui vient son nom, à 30 k. à l'est de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Neufchâtel, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Fiacre et Blaise. — Culture en 1760, 17 charrues, 10 arp. de prés, 550 arp. de bois. — Population: 1760, 20 feux; 1800, 193 h.; 1818, 183 h.; 1836, 226 h., 1856, 221 h.

Dom Lelong prétend qu'Ebles de Roucy, seigneur de La Ville-aux-Bois, aurait donné un code de lois (une charte de commune sans doute) aux habitans de ce village en 1193. Cette pièce ne se retrouve pas.

Seigneurs de La Ville-aux-Bois.

1141-54. Hugues, 4e fils de Hugues Chollet, comte de Roucy, devint, paraît-il, s. de Thosny et de La Ville-aux-Bois. Femme, Ève. Enfans: Ebles, Baudoin. Hugues partit pour la croisade en 1192.

1193. Ebles de Roucy, son fils, seign. desd. C'est lui qui aurait donné une charte de commune à La Ville-aux-Bois en 1193. Femme, Elvide.

1245. Henri de Roucy, leur fils. Il accompagna St Louis en Orient en 1249. Femme, Ermenson.

12.. Jean de Roucy, leur fils, seign. du Bois, Thosny. Femme, Alix de Germaine. Enfans: Henri, Marguerite.

1294-1340. Henri II de Roucy, seign. desd.

13.. Edouard de Roucy. Il vendit les terres de Thosny et La Ville-aux-Bois.

1500. Charles de Gomer, seign. d'Artonges, La Ville-aux-Bois, etc.

1529. Edme de Vauclérois, seig. de Courmas et La Ville-aux-Bois, commandant 400 hommes d'armes, gouvern. de Château-Porcien. Femmes : 1° Françoise de Lorisse ; 2° Marie de Goujon. Enfans : Charles, Jérôme, Anne.

1605. Charles de Vauclérois, s. desd., gentilhomme de la chambre. Femme, Marguerite de Cobreville. Enfans : Gabriel-Alexis, Pierre-Ernest, Charles-François, Jérôme, Alexandre.

1660. Pierre-Ernest de Vauclérois. Femme, Nicole-Charlotte de Cauchon.

Vauclérois : *d'argent, à l'anille de sable.*

Après lui, le domaine de La Ville-aux-Bois rentra dans les mains des comtes de Roucy, qui l'ont gardé jusqu'à la révolution.

VILLE-AUX-BOIS-LÈS-DIZY (LA). — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine découverte à 50 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Rozoy-sur-Serre, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean, évangéliste. — Population : en 1760, 92 h. (20 feux); 1800, 483 h.; 1818, 601 h.; 1836, 685 h.; 1856, 608 h.

VILLECHOLLES, VILLESOL, *Villecholia* (13e siècle), *Villa Solis.* — Hameau dépendant de Vermand. Son nom vient, dit-on, de *Villa scholæ*, la ville des écoles. D'autres prétendent que ce lieu était autrefois consacré au soleil et que son nom dérive de cette circonstance. C'était jadis un fief.

1225-26. Roger de Villecholles. Femme, Elizabeth. Enfans : Raoul, Jean, Agnès.

1280. Raoul Moutarde, écuyer, seign. dudit.

1554. Jean de Carpentier, chev., seign. de Villecholles et Gibercourt. Femme, Jeanne Defontaine. Enfans : Françoise, femme de François Des Fossés, seig. de Jonques ; Luce, femme d'Antoine de Mailly.

1580-1621. Jean de Carpentier, chev., seig. de Villecholles, etc. Femme, Jacqueline Des Fossés. Renée, fille de Jean, épousa en 1621. Jean de Guilbon, seign. de Beauvoir.

1649. Alexandre Le Cirier, seig. de Tresne et de Villecholles?

1715. Quentin Gobinet, seign. dud., mayeur de St-Quentin.

VILLE-DU-CATELET, autrefois VILLE. — Ferme dépendant de Gouy. C'était jadis un fief.

1189. Godefroy de Ville.

1224-25. Mathieu de Ville? chev.

Vers 1230. Florent de Ville? chev. Fme, Marie.

1245. Jean, son fils ; femme, Marie.

1251. Gérard de Ville, écuyer. Fme, Agnès.

1307. Jean dit le Borgne de Cramailles, chev., sire de Ville? par sa femme Marie, dame de Ville.

1318. Surgens de Ville.

VILLEMONTOIRE, VILLEMONTOISE, autrefois VALLEMONTUIR (12e siècle), ou VILLEMOLTOIR-LA-GRIMACE, *Villemonthorium, Villemanthorium.* — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti à la pointe d'une sorte de cap à 50 k. au sud de Laon et 10 de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette dernière ville, aujourd'hui du canton d'Oulchy-le-Château, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Hilaire. — Culture en 1760, 8 charrues rapportant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 9 arp. de vignes, 25 arp. de prés. — Population : 1760, sans Charentigny, 28 feux; 1800, 174 h.; 1818, 191 h.; 1836, 229 h.; 1856, 225 h.

Villemontoire appartenait autrefois au chapitre de Soissons. — L'abbé Lebeuf a voulu voir dans l'emplacement de ce village, celui du *Noviodunum* de César; les raisons qu'il en donne ne peuvent être acceptées.

Seigneurs de Villemontoire.

Vers 1176. Vermond, seign. de Buzancy et Villemontoire.

1190. Jean de Villemontoire.

1220. Adam de Villemontoire.

1268. Geoffroi de Mortemer et Hersende de Buzancy, sa femme, vendent la terre de Villemontoire et ses dépendances à Robert de St-Crépin, chanoine de Soissons.

1540. Charles de Roye, seign. de Buzancy, Muret, Villemontoire.

VILLEMOYENNE. — Hameau dépendant de Marchais, canton de Condé. Il était autrefois plus considérable qu'on ne le voit aujourd'hui. On y comptait en 1760, 31 feux, 1,000 arp. de terres et 70 arp. de prés.

VILLENEUVE-St-GERMAIN. — Village de l'ancien Soissonnais, situé dans une position charmante sur la rive gauche de l'Aisne, à 45 k. au sud de Laon et 5 à l'est de Soissons, autrefois de la généralité, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui des canton, arrond. et diocèse de la même ville. — Population : 1760, 80 feux; 1800, 378 h.; 1818, 309 h.; 1836, 345 h.; 1856, 406 h.

Il paraît que ce lieu se nommait primitivement Uly (*Uliacus*), car on le trouve cité sous ce nom dans un diplôme de Charles-le-Chauve, en l'année 858. Les habitans furent affranchis en 1247, par Jean, comte de Soissons, avec ceux de Bucy-le-Long, etc. (V. Bucy-le-Long). — Villeneuve appartenait en dernier lieu aux évêques de Soissons. — Enguerrand VII, sire de Coucy, y avait fondé en 1390, un couvent de Célestins qu'il dota d'une rente de 400 liv. tournois.

VILLENEUVE-SUR-FÈRE, *Villa nova ad Faram*. — Village de l'ancienne Brie champenoise, assis sur un plateau élevé à 62 k. au sud de Laon et 20 au nord de Château-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Georges. — Culture en 1760, 14 charrues et demie, comprenant 1,060 arp. de terres, 165 arp. de prés, 29 arp. de vignes, 2 arp. et demi de bois, 3 étangs, 80 arp. de savarts. — Population : 1760, 67 feux; 1788, 368 h.; 1800, 384 h.; 1818, 368 h.; 1836, 425 h.; 1856, 403 h.

Les premiers seigneurs de Villeneuve-sur-Fère sont mal connus. Ensuite, ceux de Fère paraissent l'avoir été en même temps de Villeneuve jusqu'au 16e siècle (Voyez Fère-en-Tardenois), puis ce domaine passa aux Couflans, vicomtes d'Oulchy. En dernier lieu, il fut possédé par les suivans :

1780. M. de Faventine, s. de Mont-St-Père.

178.. M. de St-James.

VILLEQUIER-AUMONT, autrefois GENLIS, *Genlesium*, *Genliacum*. — Bourg de l'ancien Vermandois, bâti dans une plaine ondulée à 40 k. à l'O. de Laon, au-

trefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, sans Guyencourt, 525 arp. de terres, 120 arp. de prés, 300 arp. de bois, beaucoup d'arbres à fruits. — Population : 1760, sans Guyencourt, 97 feux; 1800, 682 h.; 1818, 885 h.; avec Guyencourt, 1836, 972 h., 1856, 928 h.

Les raisons qui, au siècle dernier, ont fait donner à ce bourg le nom de Villequier-Aumont, n'existant plus depuis longtemps, nous pensons qu'il serait utile de lui restituer son nom ancien et historique de Genlis. — On ne connaît ni l'origine, ni les commencemens de ce bourg; mais il devait avoir déjà une certaine importance au 13e siècle, puisque Aubert de Hangest, seigneur du lieu, y fonda vers 1211, un hôpital sous l'invocation de Ste Elizabeth. Plus tard, le fils de ce seigneur convertit cet hôpital en une maison de religieuses Augustines. Les guerres du 14e siècle ayant à peu près ruiné cette communauté, elle fut de nouveau convertie, en 1421, en un prieuré de moines Prémontrés, et en 1[illegible] transformée définitivement en une abbaye du même ordre qui a persisté jusqu'à la révolution. Ses revenus s'élevaient alors à 14,000 liv., on y comptait sept religieux. — On voyait autrefois une tombelle près de Villequier-Aumont, au lieudit *Moyen-Vivier*. Le château seigneurial de ce bourg était jadis l'un des plus beaux et des plus forts du pays.

Seigneurs de Genlis.

1150. Roger de Genlis.

1152. Foulques de Genlis.

Vers 1200. Roric de Genlis, mort vers 1203.

Vers 1204. Aubert de Hangest, s. de Genlis, descendant d'Hérifroid de Hangest. Femme, A. Aubert se trouva au siège de Rouen en 1202.

1211. Florent de Hangest, seign. dud., leur fils. Fmes : 1° Corrette; 2° Béatrix de Châtillon. Florent se croisa contre les Albigeois en 1225, fit bâtir le moulin à vent de Genlis en 1234, et convertit l'hôpital de Genlis en une maison de filles Augustines.

Vers 1250. Jean de Hangest, seig. de Genlis. Femme, selon quelques-uns, Béatrix de Heilly. Enfans : Aubert, Jean, Perronelle, femme de Raoul, comte de Soissons.

12... Aubert II de Hangest, seign. dud. Il perdit la vie à la bataille de Courtrai.

1302. Aubert III, *aliàs* Robert de Hangest, seign. dud. Enfans : Gautier, Pierre, Jacques.

1338 Gautier de Hangest, seig. dud. Femme, N. de Roye. Enfans : Aubert, Mathieu.

1358. Aubert IV de Hangest, dit Flamenc, s. dudit et de La Toulle. Femme, Ade, dame de Mailly et d'Acheu. Aubert de Hangest se joignit aux Jacques et fut grâcié en 1380.

13... Jean II de Hangest, seign. de Genlis, Magny et Abbécourt, gouverneur de Noyon, chambellan de Louis d'Orléans, grand-maître des arbalétriers de France. Femme, Marie de Sarbruck. Jean II de Hangest fonda une chapelle dans son château en 1408 et transforma l'abbaye de Genlis en prévôté de Norbertins. Il avait pris part à la campagne de Hongrie et avait été fait prisonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis en 1393. Il était, dit-on, d'une force si extraordinaire, qu'on le vit plusieurs fois, se plaçant sous un arbre monté sur un cheval, saisir une branche, et, par la seule force des poignets et des jarrets, se soulever lui et sa monture jusque la hauteur d'une palme.

1421. Mathieu de Hangest, seig. dud. Femme, Jeanne de Soyécourt. Enfans : Jean, Claude, seign. d'Argilliers.

1441. Jean III de Hangest, seig. dud, conseil-

ler et chambellan du roi. Femmes : 1° Jacqueline de Crèvecœur : 2° Marie d'Amboise. Enfans : François, Louis.

Vers 1490. François de Hangest, seign. dud. Enfans : Jacques, Adrien, Charles, évêque de Noyon.

Vers 1495. Jacques de Hangest, seign. dud. Femme, Jeanne de Moy. Enfans : Adrien. Hélène, dame de Magny, femme d'Arthur Gouffier, grand-maître de France ; Louis, surnommé le jeune Genlis, tué en 1543 à la défense de Châlons ; Jean, évêque de Noyon.

1501. Adrien de Hangest, seign. dud., chambellan ordinaire et grand échanson de France, bailli et capitaine d'Evreux. Femme, Françoise du Mas. Enfans : François, Jean, seign. d'Ivoy.

15... François II de Hangest, seig. dud., gouverneur et bailli de Chauny, colonel-général de l'infanterie française, écuyer ordinaire de l'écurie du roi. Femme, Valentine des Ursins-Trainel. Sans enfans. François de Hangest embrassa avec ardeur le parti de la réforme et devint le chef des Huguenots en Picardie. Il mourut, dit-on, de la rage, après avoir pillé l'abbaye de St-Hubert-en-Ardennes. Son frère Jean, qui avait aussi embrassé la cause des religionnaires, fut fait prisonnier par les Espagnols et étranglé par eux dans son lit. La terre de Genlis fut décrétée sur leurs héritiers, et vendue pour payer leurs dettes.

D'Hangest, armes : *d'argent, à la croix de gueule chargée de 5 coquilles d'or.*

1583. Pierre Brulart, chev., baron de Crosne, dit le capit. de Crosne, conseiller d'Etat, secrétaire du roi, trésorier de l'Ordre du St-Esprit, seign. de Genlis par acquisition. Il était fils de Noël Brulart, seign. de Crosne. Femme, Madeleine Chevalier. Enfans : Gilles, Noël, tué à 11 ans au siège d'Amiens en 1597 ; Charles, abbé de Joyenval, ambassadeur à Venise ; Pierre, abbé de St-Martin d'Autun ; Charles, chanoine de Paris ; Louis, auteur de la branche du Ranché ; Nicolas, chambellan de Gaston de France ; Madeleine, femme de François Robertet : Marie, femme de François, baron de Mailloc ; Elizabeth ; religieuse.

Vers 1608. Gilles Brulart, seig. dud. et Abbécourt. Femmes : 1° Anne de Halluin, dont Florimond, Charles, tué en duel ; François, chev. de Malte ; 2° Madeleine-Claude de Nesles-aux-Épaules, dont René, marquis de Pisieux, comte de Thenelles.

1645. Florimond Brulart, chev., pour qui la terre de Genlis fut érigée en marquisat, bailli de Chauny, colonel d'un régiment d'infanterie. Femmes : 1° Madeleine-Charlotte de Blécourt, dont Florimond, capitaine de chevau-légers, tué au siège de Ste-Menehould en 1653 ; Charles, archevêque d'Embrun ; François, colonel du régiment de la Couronne, mort devant Trèves en 1675 ; Pierre, Michel, chev. de Malte ; Michel, aussi colonel du régiment de la Couronne, tué à St-Omer en 1677 ; Hardouin dit le Chevalier de Béthencourt, chev. de Malte, gouverneur de Gironne ; plusieurs filles, dont 3 religieuses ; 2° Jeanne-Elizabeth de Bovelies de Puilie, dont Florimonde-Renée, morte jeune.

166.. Claude Brulart, marquis de Genlis, c[te] de Sezanne en Brie, colonel du régim. d'Artois, infanterie, mort dans la campagne de Hollande. Femme, Angélique Fabert, fille du maréchal de France ; sans enfans.

1673. Charles Brulart, archevêque d'Embrun, marquis dud., qu'il céda au suivant, son frère.

1702. Pierre Brulart, marquis dudit. Il était abbé de Ste-Elizabeth de Genlis et renonça à l'état ecclésiastique ; il devint colonel des gendarmes d'Orléans. Femme, Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt. Enf. : Charles-Claude, Charles-Alexis, Louis-Marie, dit l'abbé de Genlis, officier dans le régiment du roi, infanterie

1733. Charles-Claude Brulart, marquis dud., colonel des grenadiers de France. Femme, N. de Riotor de Villemur. Sans enfans.

1753. Charles-Alexis Brulart de Sillery, son frère, dit le comte de Genlis, chev. de St-Louis, colonel des grenadiers de France, député à l'Assemblée nationale et guillotiné dans la révolution comme Girondin. Femme, N. de St-Aubin.

Brulart, armes : *de gueules, à la bande d'or chargée d'une traînée de 5 barillets de poudre de sable.*

1772. Louis-Alexandre-Céleste, duc d'Aumont, marquis de Genlis par acquisition, moyennant 1,600,000 liv. Le maréchal d'Aumont fut le fa-

vori de Louis XVI. Il était sous-lieutenant au régiment du roi à 15 ans, devint colonel à 17 ans et mestre de camp de cavalerie à 22 ans. La terre de Genlis fut érigée pour lui en duché-pairie héréditaire en 1774, sous le nom de Villequier-Aumont. Le marquisat de Genlis se composait alors d'un grand et beau château, du bourg de Genlis, des villages d'Abbécourt, Viry, Noureuil, Ognes et Muret, des hameaux de Quaisnet, Hathiermont et Dampcourt, des seigneuries de La Motte, Viry, le Moulin-Chevreux, Coquerel-en-Beine, et dépendances, avec la haute justice, le tout produisant 56,000 liv. de revenus.

VILLERET. — Village de l'ancien Cambraisis, situé dans une plaine élevée, à 63 k. au N.-O. de Laon et 15 de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Cambrai, aujourd'hui du canton du Câtelet, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Population : 1698, 192 h.; 1800, 574 h.; 1818, 673 h.; 1836, 783 h.; 1856, 891 h.

Seigneurs de Villeret.

Vers 1180. Jean, seign. de Villeret. Il était frère d'Evrard de Fonsomme. Il se croisa en 1193.

Le domaine de Villeret passa plus tard dans les mains de l'abbaye de Vermand.

En dernier lieu, un sieur Buchelin se dit seigneur de Villeret.

VILLERS-AGRON, VILLERS-A-GRON, *Villare Agreste* ou *Agronis*. — Petit village de l'ancien Tardenois, situé sur un ruisseau à 65 k. au S. de Laon et 30 au N.-E. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Châtillon, élection et diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 8 charrues, labour difficile avec bœufs, produisant froment, méteil et seigle par moitié, 40 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, sans Aiguizy ni Bertenay, 20 feux; 1800, 137 h.; 1818, 184 h.; 1836, avec Aiguizy et Bertenay, 246 h.; 1856, 222 h.

Villers-Agron avait autrefois le titre de vicomté. Le peu d'importance de sa population l'empêcha d'être érigé en cure avant la fin du 17e siècle.

Les seuls seigneurs connus de Villers-Agron sont les suivans :

1219. Jean de Villers ? chev.

1242. Robert, chev. de Villers ?

1780. La comtesse de Brugny, dame dud.

En dernier lieu, Madame de Condé.

VILLERS-COTTERÊTS, VILLERS QUEUE ou COL DE RETZ, VILLERS-COTTRÊS ou COSTERETS, *Villare ad Cotiam* ou *Retiam*, *ad Collum* ou *Caudam Retiæ* ou *Resti* ou *Juxtà Restum*. — Petite ville de l'ancien Valois, bâtie dans une plaine élevée à 70 k. au S.-O. de Laon et 30 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, chef-lieu de bailliage, de l'élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui chef-lieu de canton, de l'arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Nicolas. — Culture en 1760, 800 arp. de terres. — Population : 1698, 1,800 h.; 1760, 2,400 h.; 1800, 2,327 h.; 1818, 2,543 h.; 1836, 2,692 h.; 1856, 3,422 h.

Cette ville tire son nom de la forêt voisine qui s'appelait autrefois la forêt de Retz. On prétend qu'elle doit sa naissance à une ferme qu'un seigneur de Nanteuil aurait fait bâtir en ce lieu au 6e siècle. D'autres fermes lui ayant été réunies plus tard, il

se forma un hameau qui porta d'abord le nom de Villers-St-Georges, lequel fut, par la suite, changé en celui de Villers Col de Retz ou Queue de Retz, dont on a fait Cotterêts. Les séjours fréquens que les rois de la 3e race firent dans ce village y attirèrent des habitans et le transformèrent peu à peu en une petite ville. Ces princes y avaient fait bâtir un château que l'on nommait la *Malmaison ;* les Anglais le ruinèrent au 15e siècle. Il fut rebâti par François Ier en 1530 plus grand et plus beau qu'auparavant. Ce prince, ainsi que Henri II, François II et Catherine de Médicis y firent de fréquens séjours. Charles-Quint s'y arrêta en 1544 lors de son expédition dans la Champagne, et Charles IX y conduisit sa jeune épouse aussitôt après ses nôces. — Un grand nombre d'édits furent rendus à Villers-Cotterêts. Le plus important est celui de 1539 par lequel François Ier ordonna qu'à l'avenir les actes publics et les jugemens seraient rendus et rédigés en français, et que les curés tiendraient des registres de baptême. — Le château de Villers-Cotterêts étant sorti des mains des rois de France, fut abandonné et tomba en ruines. Le duc d'Orléans songea, en 1750, à le faire réparer et embellir; ces travaux lui coûtèrent deux millions. Il fit en outre construire dans le bourg l'hôtel de la Vénérie pour 30,000 liv., fit élever, en 1770, les murs du grand parc d'un développement de 17,189 toises pour 500,000 liv., et fit creuser, en 1757, le ru de Thimet et ceux d'Automne et de Savières pour les rendre flottables, ce qui lui occasionna une autre dépense de 130,000 liv. Ce château, encore presqu'entier aujourd'hui, est remarquable par ses sculptures; il sert de dépôt de mendicité au département de la Seine. — Deux communautés religieuses s'établirent à Villers-Cotterêts au 17e siècle. Ce furent d'abord les religieuses de St-Remi de Senlis qui, ayant eu leur maison rasée lors du siège de cette ville en 1589, vinrent se fixer, en 1635, dans la chapelle de St-Georges, d'où leur maison prit le nom de St-Remi-St-Georges. Au moment de la révolution, on y comptait 4 religieuses et 4 converses dont les revenus s'élevaient à 20,242 liv. Les mêmes causes y amenèrent aussi la translation des Prémontrés de Clairfontaine en 1676 (V. Clairfontaine). Cette ville possédait de plus un bailliage, une maîtrise et une capitainerie des chasses, un hôpital tenu par quatre sœurs de St-Lazare, un petit collége, deux écoles tenues par des maîtres, et une fondation de 200 liv. faite par un sieur Lefranc pour l'instruction des enfans pauvres. Il y avait en outre la corporation des ménétriers au nombre de six membres, dont le chef, nommé par le duc de Valois, prenait le titre de *lieutenant général des violons du duché de Valois*. Il avait le droit d'inspection sur tous les ménétriers des six châtellenies de ce duché. — On remarque dans la forêt une butte conique, portant aujourd'hui le nom de Bellevue, mais qui se nommait autrefois le Mont-aux-Fées ou au Faîte. C'est l'un des points les plus élevés de tout le département, son sommet étant à 255 mètres au-dessus de l'Océan; on l'aperçoit très-distinctement de Laon. On prétend qu'il était autrefois fréquenté par des fées qui y rendaient des oracles.

Villers-Cotterêts est la patrie de Pierre Gosset, abbé de Prémontré en 1613; de

Démoustier, l'auteur des charmantes lettres sur la mythologie, et d'Alexandre Davis Dumas de la Pailleterie, général de division sous l'empire.

Seigneurs de Villers-Cotterêts.

1148. Adam Broilard, Broslard ou Brulard, originaire de Dury, seign. et concierge de Villers-Cotterêts. Il se retira dans l'abbaye de Longpont. Enfans : Raoul, Guy.

1186. Raoul Broilard, seig. dud.

1260. Jean Broilard, seign. dud. Femme, Agnès. Il vendit cette année le domaine de La Malmaison, se réservant un fief qui lui donnait le titre de seigneur de La Malmaison.

1269. Jean Broilard, son fils. Il vendit ce fief au roi St-Louis. Celui-ci donna aussitôt à Jean, son fils, Villers-Cotterêts et ses appartenances, fiefs et domaines, avec ce qu'il possédait en fief à Viviers, ainsi que la forêt de Retz avec ses *griagiis*, droits et appartenances, se réservant toutefois le bois dit la Petite Forêt, près de Cuise. Il lui donna en outre Crespy, Pierrefonds et La Ferté-Milon avec leurs châtellenies pour être tenus de lui en foi et hommage-lige.

Après la mort de ce prince, Villers-Cotterêts revint au domaine. En 1518, François Ier voulant récompenser les services de Jacques de Longueval, bâtard de Vendôme, bailli du Valois et de Vermandois, lui donna le château et le parc de Villers-Cotterêts ; mais après sa mort, arrivée en 1524, il en reprit possession. Les successeurs de François Ier gardèrent cette ville jusqu'au 18e siècle, époque où elle fut donnée à la maison d'Orléans qui l'a conservée jusqu'à la révolution.

Il y avait autrefois deux fiefs à Villers-Cotterêts, celui dit la *Noue* ou la *Clef* et le fief de l'*Épine*.

Fief de l'Épine, à Villers-Cotterêts.

1520. Jacques de Longueval, bâtard de Vendôme, chambellan du roi, bailli de Vermandois, seign. de l'Épine ; femme, Jeanne de Rubempré, dont 7 garçons et 7 filles.

1524. Jean de Longueval, leur fils aîné, seign. dud., capitaine des chasses du Valois, baron de Montgerout, écuyer-tranchant du roi.

1583. Charles de Longueval, son fils, s. dud.

16.. Philippe de Longueval, son fils, s. dud. et de Cramailles ?

VILLERS-EN-PRAYÈRES, EN PRIÈRES ou EN PRAIRIES. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de l'Aisne, à 25 k. au S. de Laon et 35 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Culture en 1760, 9 charrues, 70 arp. de prés, 45 arp. de bois, 10 arp. de vignes. — Population : 1760, 272 h. (60 feux) ; 1800, 199 h. ; 1818, 216 h. ; 1836, 188 h. ; 1856, 193 h.

Seigneurs de Villers-en-Prayères.

1327. Jacques, seign. d'Aiguisy et de Villers-en-Prayères.

1539. Robert de Noue, seign. de Villers.

Vers 1560. Jean-François de Noue, s. dud.

1660. Nicolas de Noue, seign. dud.

16.. Joseph de la Granche de Noue, seign. desd. Femme, Clermonde de Bezannes. Enfans : Louis-Charles, Hyacinthe, Reine-Angeline, fme de Louis-François de Noue, mestre de camp de cavalerie ; Marie-Françoise.

Vers 17.. Louis-Charles de la Granche de Noue, seign. de Villers-en-Prayères ; femme, Marie-Madeleine de Ronty-Suzy.

1746-80. Charles-Louis de la Granche de Noue, seign. de Villers, chev.

VILLERS-HÉLON, VILLERS-MONSEIGNEUR-HÉRON (12e siècle), VILLERS-LE-HÉRON ou LE HESLON, *Villare Helonis*. — Village de l'ancien Valois, situé sur un haut plateau à 60 k. au S. de Laon et 20 de Soissons, autrefois de l'inten-

dance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 7 charrues produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 80 arp. de prés, 100 arp. de bois. — Population : 1760, 60 feux ; 1800, 352 h ; 1818, 355 h.; 1836, 410 h. ; 1856, 360 h.

Ce village portait jadis le titre de vicomté. Il tire son nom de l'un de ses seigneurs nommé Hélon ou Héron, qui vivait au 12e siècle, et qui peut-être en est le fondateur. — En 1255, le roi St-Louis en affranchit ceux des habitans qui étaient ses hommes de corps, sous la condition qu'ils lui paieraient chacun une rente annuelle de 12 deniers, et qu'ils ne pourraient se mettre sous la domination d'un autre seigneur que lui sans retomber aussitôt en servitude (V. Mortefontaine).

Seigneurs de Villers-Hélon.

Vers 1140. Hélon, seign. de Villers. Enfans: Barthélemi, Adam. Hélon était mort en 1165.

1181. Gosselin ou Josselin de Villers-Hélon ; femme, Ersende; enfant, Aélide, femme de Milon Balène.

1186-1216. Adam ou Adon, chev. de Villers-Hélon ; femme, Ermenjarde ; enfant, Huart.

1242. Gérard, chev. de Villers ; femme, Elizabeth.

1266. Gilles dit Corrette de Lafou, seign. dud. Femme, Agnès. (V. ses armes, pl. 6).

1277-80. Huart, chev. de Villers-Hélon ; femme, Elvide ; enfans : Raoul, Marie, femme de Robert de Courcelles.

1266-77. Gilles Corrette. Femme, Agnès. Elle était veuve en 1280.

1285-95. Jean du Moustier? écuyer, fils d'Agnès de Villers ; femme, Jeanne (V. ses armes, planche 6).

1539. Charles de Roye, vicomte de Buzancy, seign. dud. en partie; Simon d'Argies pour l'autre partie.

1581. Charles de Beauvais, vicomte de Villers-Hélon.

En dernier lieu, M. Lepelletier de Liancourt.

VILLERS-LE-SEC, *Villare Siccum.* — Village de l'ancienne Thiérache, situé dans une plaine élevée et sèche, d'où vient son surnom, à 31 k. au N. de Laon et 20 au S.-E. de St-Quentin, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Ribemont, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Ribemont, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 18 charrues, 120 arp. de bois. — Population : 1760, 214 h. (47 feux); 1700, 564 h.; 1818, 600 h.; 1836, 578 h.; 1856, 604 h.

Au 10e siècle, le village de Villers-le-Sec appartenait par moitié aux abbayes de St-Vincent de Laon et de St-Quentin-en-l'Isle. Au moment de la révolution, cette dernière maison en était seule propriétaire. — Jusqu'en 1204, les habitans de Villers-le-Sec furent de la paroisse de Ribemont. Leur église ne fut érigée en cure que cette année par Roger de Rozoy, évêque de Laon.

Seigneurs de Villers-le-Sec.

1095-1106. Rethelin de Soupir, chev. Il donna à St-Vincent de Laon, le jour qu'il fit enterrer son fils Amalric dans cette église, la seigneurie de Villers-le-Sec. Rethelin prit part à la croisade de 1096.

1206. Gombert, chev. de Villers (le Sec?) Femme, Ligarde; enfans : Guillaume, Dreux.

Il donna à St-Prix de St-Quentin la dîme de Senercy.

1224. Anselme Haguez, chev. de Villers-le-Sec.

1224. Drouard (Dreux ?) de Villers-le-Sec, fils de Renaud, chev.; femme, Elizabeth.

Fief de La Tour, à Villers-le-Sec.

1550. Bon de Pasteur, seign. de la Tour. Son fils aîné Renaud devint seigneur de Servais (V. ce mot).

VILLERS-LÈS-GUISE, *Villare ad Guisiam.* — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine découverte à 55 k. au N. de Laon et 25 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Guise, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Pierre. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres. — Population : 1760, 146 h. (69 feux); 1800, 456 h.; 1818, 453 h.; 1836, 500 h.; 1856, 514 h.

Seigneurs de Villers-lès-Guise.

1141-80. Guy de Villers; femme, Theudebert de Douchy; mère, Ade, remariée à Jean Créton. Frère, Eloi; sœur, Sara.

1185. Henri de Villers; enfant, Mathieu.

1210. Jean de Villers dit Poil-d'Ane; femme, Evrarde, qui donna, en 1218, après la mort de son mari, la terre de Villers à l'abbaye du Mont-St-Martin.

1225. Théodoric ou Thierry de Douchy, seign. de Villers par sa femme Sara. Enfans : Théodoric, Ade.

1234. Théodoric ou Thierry, seign. dud.

1270. Guyard de Villers; femme, Agnès; enfans : Jean, Gérard.

1318-24. Jean de Villers, écuyer.

Vers 1630. Mathieu de la Planche, écuyer, seign. de Villers-lès-Guise; femme, Antoinette de Bethune.

1670 Jean du Vez, seign. dud.

Vers 1700. Chaude-Claries Marquette, seig. dud. et Marly, lieutenant criminel au bailliage de Laon; femme, Marguerite Vaillant; enfans : Louis, Marie-Marguerite, Marie-Charlotte.

1725. Louis Marquette, lieutenant criminel au bailliage de Laon; femme, Marie-Madeleine de Clèves; enfant, Nicolle, femme de F.-J.-Ant de La Fons, seign. d'Happencourt.

17.. N. de l'Epinay, s. dud., qu'il vendit à

Vers 1750. N. d'Hué.

En dernier lieu, cette terre était rentrée dans la maison Marquette.

VILLERS-LE-VERT. — Ancien village autrefois situé dans la vallée de l'Oise, entre Ribemont et Sissy, aujourd'hui détruit. C'était jadis un fief.

Vers 1210. Jean de Villers-le-Vert; femme, Agnès de Vendeuil.

VILLERS-LE-VAST. — Hameau dépendant de Marigny-en-Orxois. Il faisait partie, avant 1780, de la commune de Veuilly-la-Poterie.

VILLERS-ST-CHRISTOPHE. — Village de l'ancien Vermandois, bâti dans une vaste plaine à 56 k. au N.-O. de Laon et 13 au S.-O. de St-Quentin, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de St-Quentin, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de St-Simon, arrond. de St-Quentin, diocèse de Soissons. — Patrons, St Jacques et St Christophe. — Population : 1698, 396 h.; 1800, 741 h.; 1818, 821 h.; 1836, 955 h.; 1856, 977 h.

Seigneurs de Villers-St-Christophe.

Vers 1380. Gobert de Sains, seig. de Villers; femme, N. Marquette.

1601. Claude Memy, seign. dud. par acquisition.

1740. Claude-Charles de Bucy, seign. dud.,

femme, Antoinette-Françoise-Marguerite de Macquerel.

1763. Alexandre de Bucy, leur fils, s. dud.

En dernier lieu, M. Vaillant.

Il y avait autrefois à Villers-St-Christophe le fief *Ronquerolles*.

VILLERS-SUR-FÈRE, *Villare ad Faram*. — Village de l'ancien Tardenois, situé sur un plateau élevé à 62 k. au S. de Laon et 22 au N. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage-pairie de Fère, élection de Chât.-Thierry, du diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Fère-en-Tardenois, arrond. de Chât.-Thierry, même diocèse. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1760, 13 charrues comprenant 970 arp. de terres, 50 arp. de prés. — Population : 1760, 86 feux ; 1788, 310 h. ; 1800, 475 h. ; 1818, 516 h ; 1836, 507 h. ; 1856, 595 h.

En 1236, les habitans de Villers-sur-Fère, avec ceux de Morsain, Goussancourt et Vaux, rachetèrent du seigneur de Nesle, avoué de cette terre, la taille moyennant une rente de 12 deniers, et la mainburnie pour pareille somme. Celui qui construisait une maison *(camera)* devait 2 deniers annuels, et le forain, en place de taille, un denier par journée de terre. — Ce village possédait autrefois un prieuré dont les revenus s'élevaient à 2,000 liv. au moment de la révolution. — Les seigneurs de Fère-en-Tardenois le furent également de Villers (V. Fère-en-Tardenois).

VILLERS-SUR-MARNE, VILLIERS-SUR-MARNE, *Villare ad Matronam*. — Village de l'ancienne Brie pouilleuse, situé dans un vallon étroit à 100 k. au S. de Laon et 10 k. au S.-O. de Chât.-Thierry, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Château-Thierry, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Charly, arrond. de Château-Thierry, même diocèse. — Patron, St Denis. — Culture en 1760, 3 charrues comprenant 240 arp. de terres, 20 arp. de prés, plus, 120 arp. de vignes. — Population : 1760, 89 feux ; 1788, 398 h. ; 1800, 410 h. ; 1818, 645 h. ? 1836, 598 h. ; 1856, 537 h.

Seigneurs de Villers-sur-Marne.

1247. Garnier, chev. de Villers, près Charly. Femme, Hodierne ; enfans : Eudes, Marguerite, femme de Jean.

Réné Courtin, maître des requêtes, seign de Villers-sur-Marne au commencement du 17e siècle, fut ambassadeur de France à Venise en 1619. En 1693, la terre de Villers fut érigée en comté en faveur de son fils, Charles Courtin, lieutenant des chevau-légers de la reine.

Armes : *d'azur, à trois croissans d'or*.

En dernier lieu, M. de Bois-Rouvray.

VILLESAVOYE, VILLESAVOIR, *Villa sapientie* (13e siècle), *Villa invia*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, situé dans la vallée de la Vesle au pied d'une colline, à 40 k. au S. de Laon et 35 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons. — Patron, St Wast. — Culture en 1760, 5 charrues produisant 2/3 froment, 1/3 méteil et seigle, un arp. de vigne, 160 arp. de prés, 4 arp. de bois. — Population : 1760, 27 feux ; 1800, 124 h. ; 1818, 128 h. ; 1836, 151 h. ; 1856, 156 h.

En 1319, noble homme *frère* Jehan de Villesavoir dressa le cartulaire de la chambre des comptes de Blois.

Seigneurs de Villesavoye.

1153. Etienne de Villesavoye.

Ce domaine passa ensuite aux seigneurs de Bazoches et devint l'apanage d'un puîné de cette maison dans le suivant.

Vers 1195. Gautier de Bazoches, puîné de Nicolas Ier de Bazoches, eut Villesavoye et Loupeigne; femme, Elizabeth.

1223. Gautier II de Bazoches, seign. dud.; femme, Marguerite de Barbonval; enfans: Jean, Philippe, Marie, Jeanne.

1283. Jean de Bazoches dit Coquillart, seig. dud.; femme, Gillette de Pondron, veuve de Jean de Cramaille.

13.. Jean II de Bazoches, leur fils, dit Coquillard.

1330. Hugues de Bazoches, seign. dud.; femme, Marie de la Bove: enfans: Jeanne, femme de Robert de Coucy, seig. de Droizy; N., femme de Galehaut, seign. de Leuilly.

1535. Charles de La Haie, seign. dud.

1780. Le duc de Luxembourg.

En dernier lieu, M. de Rivocet.

Vilpion (Le). — Ruisseau qui prend sa source à Plomion, coule à peu près du nord au sud, et se jette dans la Serre à Dercy, après un cours d'environ 8 lieues.

VINCY-REUIL-ET-MAGNY, *Vinciacum.* — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive droite de la Serre à 45 k. au N.-E. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon aujourd'hui du canton de Rozoy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 16 charrues, 200 arp. de prés, 6 arp. de bois. — Population: 1760, 178 h. (39 feux); 1800, 276 h.; 1818, 332 h.; 1836, 373 h.; 1856, 308 h.

C'est à Vincy que beaucoup d'auteurs placent le lieu de la bataille que Charles-Martel livra en l'année 716, à Chilpéric, et où Ragenfrède fut vaincu. Dom Lelong place le lieu de cette bataille à Vincy, près de Crèvecœur. — Un prieuré, du titre de St-Godehard, fut fondé à Vincy en 1175.

Seigneurs de Vincy.

1190-1206. Gobert de Vincy, chev.

1217. Hugues, chev. de Vincy?

1221-23. Henri de Marle, chev. de Vincy.

1229. Gilles de Vincy; femme, Elizabeth, fille de Réné de Vincy et sœur de Barthélemi de Nampcelle.

Vers 1670. François Petré, seign. de Vincy, prévôt du Laonnois par acquisition.

En dernier lieu, MM. Baudier et de Colnet étaient seigneurs de Vincy.

Vingré, Vingret. — Hameau dépendant de Nouvron. Il forma jusque dans ces derniers temps une paroisse à part. On y comptait en 1760, 20 feux, 2 charrues, 3 arp. de vignes, 10 arp. de prés, 5 arp. de bois.

Avant la révolution, Vingré possédait un prieuré.

Vingré formait autrefois un fief avec Berry, dépendance de St-Christophe.

1531. Claude d'Avesne, écuyer, s. de Vingré.

1639. David de Vidal, chev., seign. dud. et de Neuflieux.

16.. Charles Coquerel, seign. desd.

16.. Louis Charpentier, seign. desd.

1679-1733. Henri-François de Lambert, marquis de Saint-Brice, seign. de Berry et Vingré-St-Christophe.

1750. Le marquis de Locquemaria, dont les biens furent vendus en 1755.

1785. Louis-Joseph Godart, seign desd., de Roche et Champêtre.

Violaine, *Villana*, *Villaniacum*. — Hameau dépendant de Maast. Avant 1780 il formait une paroisse séparée. En 1760 on y comptait 20 feux, 13 charrues de terres et 26 arp. de prés. C'était jadis un fief.

1250. Eudes de Violaine.

1293. Jean dit Bléreau de Violaine.

1636. Etienne Guérin, seign. de Brulard et Violaine. La seigneurie de Violaine resta dans cette maison jusqu'en 1730.

Violaine, autrefois **Vieulaine** ou **Vieuxlaine-sous-Longpont**. — Hameau dépendant de Louâtre. Il appartenait à l'abbaye de Longpont. C'était jadis un fief.

1130. Gervais de Vieuxlaine. En 1139, Gervais et son fils Pierre donnèrent la moitié du terroir de Violaine à l'abbaye de Longpont.

1231. Mathieu de Vieuxlaine, écuyer. Agnès sa mère; Pierre, clerc, son frère.

1265. Guillaume de Vieuxlaine.

1280. Jean Pesières ou Pasières de Vieuxlaine; femme, Marie de Villers-Hélon.

129. Roger dit Pesières, son fils, de Vieuxlaine; femme, Marie. Il vendit en 1290 à St-Jean des Vignes l'autre moitié du terroir de Vieuxlaine. Ses armes représentent un écu en abyme, un autre écu chargé d'un lion.

1389. Jacques de Vieuxlaine, garde du scel de la baillie de Vermandois.

1560. Georges Disque, écuyer, seign. dud. et Verneuil; femme, Marie de Boissy. Leur fille Marthe porta Violaine à

1577. Thibaut de Montigny, écuyer, seign. de St-Eugène.

1602. David de Montigny, leur fils aîné, écuyer, seign. de Violaine.

1650-60. Roland de Montigny, son fils, seign. dud.

1760-67. Charles-Claude de Montigny, écuyer, seign. dud., capitaine de frégate.

VIRY, *Viriacum*. — Gros village de l'ancien Vermandois, bâti sur un ruisseau à 37 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, du bailliage de Noyon pour la rue Châtelaine, et pour le reste de Chauny, élection de cette ville, diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de Chauny, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 1,310 arp. de terres, 40 arp. de chenevières, 450 arp. de prés, 30 arp. de pâtures, 300 arp. de bois. — Population : 1760, 152 feux; 1800, 1,151 h.; 1818, 1,266 h.; 1836, 1,463 h.; 1856, 1,555 h.

Viry appartenait dès la fin du 10e siècle à l'église de Paris, comme le constate une charte de l'an 980. On y voyait autrefois un château-fort. — Viry est la patrie d'Agnès de Viry, abbesse de Morienval.

Seigneurs laïques de Viry.

L'avouerie de ce bourg appartint d'abord aux seigneurs de Chauny; elle passa ensuite aux comtes de Vermandois, puis à des particuliers. A la fin du 12e siècle, l'avoué de Viry avait droit à 60 sous, monnaie de Chauny, au cens de sept muids et demi de terre, plus à une tarte sans farine, ou un fromage, ou un denier, ou un certain nombre d'œufs.

1045. Guascelin, seign. de Chauny, avoué de Viry; femme, Mathilde.

1076. Hugues, leur fils, seign. dud.

1144. Valbert, châtelain de Chauny, avoué de Viry.

1152. Robert de Viry, châtelain de Chauny.

1175. Guillaume de Viry.

1179. Gérard, châtelain de Chauny.

1182. Manassès, châtelain de Chauny.

1189. Adam de Viry, chev.

1206. Gautier de Viry.

1216. Robert de Viry, chev., son fils. Sa veuve épousa le suivant.

1217. Jean de Villers.

1232. Jean II, seign. de Viry; femme, Eve; enfans: Guy, Pierre? Celui-ci fonda l'église de Commenchon en 1258. Adam, abbé de St-Nicolas-aux-bois en 1250.

Vers 1248. Guy de Viry; femme, Isabeau du Plessis.

1270. Adam, chev. de Viry; femme, Marguerite de Libermont.

129. Agnès de Viry. Elle porta ce domaine à

12.. Robert dit Foisseux de Moyencourt, seigneur d'Essigny.

1303. Raoul dit Foisseux de Moyencourt ou Mayencourt, seig dud.: femme, Jeanne de Vise.

13.. Jean dit Foisseux.

13.. Robert de Viry.

1413. Jean d'Argies, seign. dud.

1509 Guillaume de Mayel, seign. dud.

Le domaine de Viry passa ensuite aux seigneurs de Genlis, puis aux suivans.

1609. Guillaume Lotin, président au parlement.

17.. Le duc de Villequier-Aumont.

Il y avait autrefois à Viry le fief du *Châtelain*, celui *du Moulin* ou *du Sart*, et le fief *Potage* ou *Pontaine* qui, en 1609, était possédé par Antoine de La Viéville, chev.

VESIGNEUX, *Visinolium*. — Ancien village situé à la distance d'une lieue et demie de Soissons, aujourd'hui détruit.

VIVAISE. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé dans une plaine à 7 k. au N.-O. de Laon, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 12 charrues. — Population: 1760, 78 h. (17 feux); 1800, 179 h.; 1818, 206 h.; 1836, 277 h.; 1856, 250 h.

Le chapitre de Laon était autrefois propriétaire et seigneur de Vivaise.

VIVIERS ou VIVIÈRES, *Vivariæ*, *Vivaria*, *Vivarium*. — Village de l'ancien Valois, bâti sur un plateau élevé à 65 k. au S.-O. de Laon et 25 de Soissons, autrefois de l'intendance de cette ville, du bailliage de Villers-Cotterêts, élection de Crespy, diocèse de Soissons, aujourd'hui du canton de Villers-Cotterêts, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, 1,500 arp. de terres. — Population: 1760, 115 feux; 1800, 548 h.; 1836, 642 h.; 1856, 587 h.

Ce village tire son nom des viviers ou étangs qui furent, dit-on, établis en ce lieu au 9e siècle par les seigneurs de La Ferté-Milon. Ils y construisirent en même temps un château-fort dans lequel les clercs de l'église collégiale de St-Pierre et St-Paul de Paris vinrent se réfugier avec les reliques de Ste-Clotilde à l'époque des ravages des Normands. Ces clercs ne tardèrent pas à fonder à Viviers une collégiale qui, en 1126, fut transformée en une abbaye de Prémontrés. Peu d'années après, un grand domaine nommé Valsery ayant été donné à cette maison religieuse, les moines songèrent à s'y établir, comme présentant plus de commodités que Viviers, et ils s'y fixèrent en 1148 (V. Valsery). — Un marché fut établi à Viviers en 1216 par l'abbé de Valsery, et en 1331, le roi y institua une foire le jour de la St-Martin d'hiver et les deux jours suivans. — Les Templiers avaient fondé à Viviers, au 13e siècle, une maison de leur ordre qui devint opulente.

Seigneurs de Viviers.

845. Hemogald, seign. de Marizy, La Ferté-Milon et Viviers.

11. Hugues Leblanc, seign. desd. En 1126

Il donna la collégiale de Viviers à St-Norbert, pour la transformer en une maison de moines Prémontrés.

Vers 1230. Guillaume de Viviers.

Ce domaine entra ensuite dans les mains du roi qui le donna au suivant, son frère, avec La Ferté-Milon et autres terres.

1240 Robert, comte d'Artois.

1250. Hugues ou Huars Soibert de Laon, seign. et châtelain de Viviers (Voyez ses armes planche 6).

Au 16e siècle, la seigneurie de Viviers était tombée aux mains de l'abbé de Valsery qui l'échangea pour d'autres biens avec le suivant.

1564. Jean de Mazancourt, garde-marteau de la forêt de Retz; femme, Marie de Poitiers; plusieurs enfans.

1617. Henri de Mazancourt, seign. du Plessis-Châtelain, Taillefontaine, Viviers, etc. Femme, Isabeau de Proisy. Enfans : Jean, Simphorien, seign. de Taillefontaine; Henri, enseigne d'une compagnie, et trois filles.

1631. Jean II de Mazancourt, seign. desd.; femme, Marie de Lisine; enfans : Henri, Louis, seign. de Bruys et deux filles.

1655. Henri II de Mazencourt, seign. desd.; femmes : 1° Louise d'Auquoi, dont Henri, Christophe et une fille; 2° Catherine Miolle, dont Henri, Joseph, Joachim, seig. de Fremy, Pierre et Marie, morts jeunes.

1695 Henri III de Mazancourt, seign desd., capitaine au régiment de Bourgogne; femme, Jeanne-Elizabeth Chevalier; enfans : Michel, abbé commendataire de la Reau; Gabrielle-Auguste, François-Joachim, seig. de Voisin, et deux filles religieuses.

1750. Gabriel-Auguste, comte de Mazancourt, seign. desd., lieutenant-colonel au régiment de Bourbon; femme, Victoire-Thérèse Hardouin de Beaumois; enfans : Benoit-Jean-Louis, Jeanne-Elizabeth, et cinq autres enfans morts jeunes.

17.. Benoit-Jean-Louis de Mazancourt, seign. desd. jusqu'à la révolution.

VOHARIES pour BOHARIES par le changement du B en V, *Boharius*. — Petit village de l'ancienne Thiérache, situé sur la rive gauche du Vilpion à 28 k. au N. de Laon et 8 au S.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Médard. — Population : 1800, 201 h.; 1818, 223 h.; 1836, 227 h.; 1856, 204 h.

Ce village doit sa naissance à une ferme qui fut construite sur son emplacement dans le cours du moyen-âge : *Boharius*, ferme. Il dépendait autrefois de Rougeries, et n'en a été séparé que depuis la révolution.

Seigneurs de Voharies.

1231. Guichard, chev. de Voharies.

Vers 1460. Guillaume de Fay, 5e enfant de Jean de Fay, seign. de Puisieux, eut Voharies (V. Marfontaine).

1555. Raoul de Fay d'Athies, seig. de Voharies et Rougeries.

Voies ou *Chaussées romaines*. — Le territoire du département de l'Aisne était autrefois sillonné par un grand nombre de chaussées romaines, dont nous allons indiquer les principales. La première, partant de Reims, se dirigeait sur Bavai en passant par Neufchâtel, Nizy-le-Comte, Le Gros-Dizy, Chaourse, Vervins, Etréaupont et La Capelle. — La seconde, partant également de Reims, se dirigeait en ligne à peu près droite sur Vermand, en passant par Corbeny, Veslud, Athies d'où elle projetait un embranchement sur Laon (Bibrax), Chambry, Renansart et St-Quentin. — La troisième chaussée romaine partait encore de Reims pour se

diriger sur Soissons et probablement sur Compiègne; elle suivait d'abord la rive droite de la Vesle, passait à Bazoches, Courcelles, traversait la Vesle près de Chassemy, passait à Sermoise et près de Venizel. — Un embranchement se détachait de cette chaussée entre Breuil et Courlandon et se portait de là presqu'en ligne droite sur Laon. Cette chaussée passait l'Aisne au-dessous de Maizy, où l'on a trouvé, il y a quelques années, une borne milliaire portant cette inscription :

PIO. AUG.
TANNO. MAX.
TRIB. POT. XII. E
IMP. II. COS. III
P.P.P.R — M.

Cette chaussée passait près de Jumigny, se soudai au chemin des Dames, descendait dans la vallée de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois, passait à Chamouille où elle montait sur la colline, redescendait à Bruyères et passait la rivière d'Ardon dans un lieu dit Laon-Perdu. Cette voie projetait elle-même deux embranchemens: l'un longeait l'Aisne et passait à Pontarcy; l'autre suivait le plateau et occupait l'emplacement du chemin dit aujourd'hui *la Route des Dames*. — De Soissons rayonnaient plusieurs chaussées romaines. La première se dirigeait sur Château-Thierry en passant par Oulchy. Une seconde se rendait à Meaux en passant par Courmelle, Chaudun, Longpont, Silly, La Ferté-Milon, St-Wast et May. Une troisième chaussée suivait la rive gauche de l'Aisne jusqu'à Vic où elle se bifurquait. Une branche se dirigeait sur Senlis; l'autre sur Noyon se soudait à la suivante. Une quatrième se dirigeait vers Pasly, et, sur le plateau au-dessus de ce village, se divisait en deux tronçons : l'un se rendait en ligne droite sur Noyon en passant par Vaurezis, Vézaponin, Bléraucourt et Camelin; l'autre se dirigeait aussi en ligne droite sur St-Quentin en passant à Bagneux, Pont-St-Mard, Folembray, Condren, Vouël, Mennessis et Essigny-le-Grand. — Plusieurs chaussées rayonnaient également autour de Laon (Bibrax). Indépendamment de celle qui se rendait directement de cette ville à Reims par Maisy et dont nous avons parlé plus haut, il est certain qu'il y en avait également une qui se dirigeait sur Soissons; mais son tracé est incertain. On peut supposer cependant qu'elle passait à Chailvet et à Mons-en-Laonnois. Une seconde chaussée se dirigeait de Laon sur Crécy, Guise et Etreux et gagnait Le Hainaut. Une troisième, encore reconnaissable dans plusieurs de ses parties, conduisait dans les Ardennes. Elle passait à Pierrepont et se dirigeait de là sur Pontsericourt où elle jetait des embranchemens sur Marle et sur Chaourse. — De Vermand partaient également plusieurs voies romaines. L'une se dirigeait en ligne droite sur Amiens, l'autre se prolongeait en ligne droite sur le Câteau-Cambresis. — Indépendamment de ces voies principales, il y avait encore beaucoup d'autres chaussées secondaires comme celle de Soissons à Crespy-en-Valois, de St-Quentin à Guise par Harly et Marly.

La plus importante de ces dernières était celle qui, partant de Dizy, passait à Montigny-le-Franc, Marle, Sons, Faucouzis et aboutissait à Guise.

Voas ou *des Vosges (Forêt de)*, aujourd'hui forêt de St-Gobain, *Vecosiaca silva*, *Vosagum*, *Vedogium*. — Au 12e siècle, cette forêt s'étendait entre l'Ailette, l'Oise et la Serre jusqu'à Assis et Laon. On y distinguait plusieurs cantons portant des noms particuliers, comme la forêt de Coulommiers (*Colombaria silva*), aujourd'hui bois de Follembray, le bois de Forestelle près de Sinceny, ceux du Tilleul près du Sart, de Tranlois près de La Fère et autres. Plusieurs communautés religieuses, et en particulier l'abbaye de St-Vincent de Laon, ont défriché, dans le cours des 12e et 13e siècles, les parties de cette forêt qui couvraient la rive gauche de l'Oise et de la Serre, et la plaine qui s'étend entre Laon et Crépy, et l'ont insensiblement réduite à la forêt actuelle de St-Gobain.

VORGES, *Vorgia*, *Worchiæ*. — Village de l'ancien Laonnois, situé dans une petite gorge à 6 k. au S. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean-Baptiste. — Culture en 1769, 2 charrues, 145 arp de prés, 100 arp. de bois, 100 arp. de vignes. — Population : 1760, 330 h. (73 feux); 1800, 425 h.; 1818, 490 h.; 1836, 525 h.; 1856, 436 h.

Les habitans de Vorges furent institués en une seule et même commune avec ceux de Bruyères en 1130 (V. Bruyères-sous-Laon). — Les carrières de ce village sont très-anciennes; il en est question dans un acte de 1296. — Selon l'abbé Lebeuf, Vorges serait le *Worchiæ* du rythme satyrique composé au 11e siècle.

Seigneurs de Vorges.

1098. Raoul de Vorges.

1178. Baudoin de Vorges? Isabelle, sa mère.

1218. Réné Flotes et Marie sa femme *se croisant*, donnent en aumône à Foigny leur maison et trois vignes sises à Vorges, sous la condition qu'en cas de retour de tous les deux ou de l'un d'eux seulement, cette communauté les fera jouir des fruits de cette donation jusqu'à leur mort.

1311. Guillaume dit le Con... (Convers?) vend aux frères de St-Nicolas du Val-des-Ecoliers de Laon, en pure et perpétuelle aumône, tout ce qu'il possède en la mairie de Vorges, appelée la mairie du roi, consistant dans le tiers des ventes, en 56 mesures d'avoine de cens, en 10 muids de vinage dus par Vorges, Bruyères, *Troissy* et Laval; la tierce partie des ventes de 24 muids de vinage dus par les seigneurs d'*Arrouaise*, 32 deniers laonisiens de cens à Laval, un four avec ses appartenances à Chery dans la rue Le Roi, lequel est banier pour tous ceux de cette rue; deux rentes fournies sur ce four à prendre sur les rentes du roi en cette ville, le droit de faire à Vorges, mayeur et échevins quand et tels qu'il veut, le droit de plaids et d'amende, avec toute seigneurie, justice, propriété, possession, saisine, action réelle et personnelle; le tout pour 26 liv. de cens.

VOUEL, VOEL, *Vaduli*, *Vouellum*. — Village de l'ancien Noyonnais, situé dans une vaste plaine à 32 k. à l'O. de Laon, autrefois du bailliage de Chauny, élection et diocèse de Noyon, aujourd'hui du canton de La Fère, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 505 arp. de

terres, 20 arp. de chenevières, 150 arp. de prés, 20 arp. de pâtures. — Population : 1760, 58 feux ; 1800, 345 h. ; 1818, 289 h. ; 1836, 370 h. ; 1856, 362 h.

Vouel n'était autrefois qu'un hameau de la paroisse de Fargniers. — Il existe sur le territoire de ce village une magnifique tombelle, dite butte de Vouel. Cette butte, d'une forme irrégulièrement ellipsoïde, n'a pas moins de cent pieds d'élévation. — Les calvinistes avaient près de Vouel un temple qui fut abattu après l'édit de Nantes.

Seigneurs de Vouel.

Le domaine de Vouel resta très-longtemps uni à celui de Chauny. En 1440, le duc d'Orléans le vendit avec Chauny au duc de Bourgogne pour payer sa rançon. Rentré peu après dans les mains de la famille d'Orléans, il fut ensuite aliéné aux suivans.

1557. Charles de Barbançon, seig. de Vouel.

Vers 1650. Georges de Héricourt, seig. dud., Amigny et Rouy.

En dernier lieu, M. le duc d'Aumont.

Il y avait autrefois deux fiefs à Vouel : celui de Rotteton (*Rotteleium*) et le fief Poiteron (*Pictovicum*).

VOULPAIX, WOUPAIS (12e siècle), *Vulpasium* (11e siècle). — Village de l'ancienne Thiérache, bâti sur le bord d'un ruisseau à 40 k au N. de Laon et 6 à l'O. de Vervins, autrefois de la généralité de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui des canton et arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Quentin. — Culture en 1760, 18 charrues, 50 arp. de prés, 2,000 arp. de bois. — Population : 1760, avec la Vallée-aux-Blés, 900 h. (197 feux) ; 1800, 1,110 h. ; 1818, 1,211 h. ; 1836, 1,075 h. ; 1856, 1,012 h.

En 1066, Elinand, évêque de Laon, donna l'autel de Voulpaix au chapitre de St-Jean-au-Bourg de Laon.

Seigneurs de Voulpaix.

11.. Guy de Voulpaix ; enfans : Clarembaud, Mathieu, Hugues, seign. de Beaurepaire.

1120. Clarembaud de Voulpaix.

1144-69. Mathieu de Voulpaix.

1180. Guy II, son fils, seign. dud., neveu de Godefroi de Hauteville ; femme, Catherine ; enfans : Mathieu, Hugues, Pierre, Guillaume.

1236-74. Mathieu II de Voulpaix, chev.

1324. Gérard de Neufmenil, chev., seign. de Voulpaix et Lerzy ; femme, Luce de Lerzy.

1353-63. Jean de Beaurepaire, seign. de Voulpaix, écuyer.

13.. Jean II de Beaurepaire, seign. dud.

1438. Richer le Bosseux et Pierrette sa femme, héritiers du précédent.

La terre de Voulpaix paraît être entrée peu de temps après dans les mains des seigneurs de Vervins qui l'ont gardée jusqu'à la révolution (V. Vervins).

Fief de la Motte, à Voulpaix.

1511. Raoul de Coucy-Vervins, seign. de la Motte.

1530. Pierre de Fay, bâtard de Marfontaine, seign. dud. ; femme, Marie de Monampteuil.

VOUTY. — Hameau dépendant de Faverolles. C'était jadis un fief.

1586. Le chancelier Duprat, seign. de Faverolle et Vouty.

1780. Mme de l'Epinois, dame de Vouty.

VOYAUX, autrefois VOYEUX. — Hameau dépendant de Mennessis. Il fut donné en 1334 par Jeanne de Flandres, veuve d'Enguerrand IV, sire de Coucy, à l'abbaye du Sauvoir-sous-Laon.

VOYENNE, *Vocnna*, *Voyenna*, *Voiennæ*, *Vienna*. — Village de l'ancien Laonnois, situé sur la rive gauche de la Serre à 22 k. au N. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Marle, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Patron, St Remi. — Culture en 1760, 30 charrues, 350 arp. de prés, 280 arp. de bois. — Population : 1760, 483 h. (150 feux); 1800, 558 h.; 1818, 589 h.; 1836, 531 h.; 1856, 588 h.

Au mois de janvier 1653, les troupes françaises pillèrent le fort de Voyenne, démolirent et brulèrent la majeure partie du village. — Voyenne appartenait autrefois à l'abbaye de St-Jean de Laon. — Thomas Froissard, maître en médecine, principal du collége de Laon à Paris en 1374, était né à Voyenne.

La seigneurie de Voyenne appartenait autrefois, avec son territoire, à l'abbaye de St-Jean qui paraît ne l'avoir aliénée qu'une seule fois en faveur du suivant. Le droit de four banal avait été racheté par les habitans en 1540, moyennant la redevance annuelle d'une poule payable par chaque maître de maison, sous peine d'une amende de 5 sous parisis. St-Jean y avait en outre les droits de rouage et d'afforage, qui étaient de deux pots ou lods par pièce de vin. Les habitans élisaient chaque année en assemblée générale, le jour de St-Pierre, le maire et les échevins, lesquels exerçaient la basse justice et faisaient l'assiette du droit de gâteau au profit du seigneur. Ce droit consistait en 40 muids de blé froment, un muid et 3 jallois d'avoine et 47 liv. 10 sous en argent.

1670. N. de Carpentier, seign. de Voyenne. Armes : *de gueules, au chevron d'argent accompagné de 3 molettes d'or.*

VREGNY, VREGNIER, autrefois VERGNY, *Vergniacum*, *Vreniacum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti sur la pointe d'une sorte de promontoire à 30 k. au S. de Laon et 10 à l'E. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patrons, SS. Rufin et Valère. — Culture en 1760, 10 charrues, produisent froment, méteil et seigle par moitié, 22 arp. de vignes, 20 arp. de prés, 40 arp. de bois. — Population : 1760, 35 feux; 1800, 164 h.; 1818, 148 h.; 1836, 155 h.; 1856, 138 h.

Ce village fut donné en 877 à l'abbaye de Marchiennes par le roi Charles-le-Chauve. On y voyait autrefois un prieuré dont un prieur, nommé Charles Blandecq, a écrit plusieurs ouvrages.

VUILLERY, *Villereyum*, *Villeroyocum*. — Petit village de l'ancien Soissonnais, bâti au fond d'un vallon bizarrement découpé à 32 k. au S.-O. de Laon et 10 au N. de Soissons, autrefois de l'intendance, des bailliage, élection et diocèse de cette ville, aujourd'hui du canton de Vailly, arrond. et diocèse de Soissons. — Patronne, la Vierge. — Culture en 1760, une charrue, produisant 1/3 froment, 2/3 méteil et seigle, 20 arp. de vignes, 8 arp. de prés, 12 arp. de marais, 8 arp. de bois. — Population : 1760, 19 feux; 1800, 74 h.; 1818, 70 h.; 1836, 73 h.; 1856, 66 h.

L'église de Vuillery fut, au 11e siècle, donnée par Elinand, évêque de Laon, à l'abbaye de St-Médard.

Nous ne connaissons pas les anciens seigneurs de Vuillery. En dernier lieu, c'était M. Godard de Clamecy.

W

Wandeluz. Voyez **Gandelus.**

Wary. — Ferme autrefois située près de Crépy, aujourd'hui détruite. Cette ferme appartenait au roi dans les dernières années du XIe siècle. Philippe Ier la donna en 1101 à l'abbaye de St-Nicolas-aux-Bois.

WASSIGNY. — Bourg de l'ancien Cambresis, bâti dans une plaine haute et accidentée à 55 k. au N. de Laon et 40 au N.-O. de Vervins, autrefois de l'intendance d'Amiens, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Cambrai, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 500 arp. de terre, 20 arp. de prés, 1,000 arp. de bois. — Population : 1760, 540 h. (151 feux); 1800, 905 h.; 1818, 1,085 h.; 1836, 1,134 h.; 1856, 1,31[illegible] h.

Le bourg de Wassigny est fort ancien. Il en est fait mention dès le 6e siècle dans les miracles de St Gibrien, écrits par un auteur contemporain. Avant le 14e siècle, les habitans de Wassigny étaient tenus de moudre au moulin banal d'Oizy. Jean, seigneur de Wassigny, racheta ce droit au seigneur de Guise en 1339.

Ce bourg est la patrie d'Adam de Wassigny, abbé général de Prémontré en 1327.

Seigneurs de Wassigny.

1232. Amaury de Bernot, chev. de Wassigny.

12.. Amaury II de Bernot, son fils, s. dud.

1260. Gilles de Wassigny, écuyer, son fils. Après lui le domaine de Wassigny entra sans doute dans les mains des seigneurs de Rozoy, puisque Jean d'Oudenarde, seign. de Rozoy, le donna en fief en 1265 à Robert III, sire d'Apremont.

1330. Jean, sire de Wassigny, chev. Jean fut accusé du crime de lèze-majesté et décapité à Laon en 1351 par sentence du bailli de Vermandois. Sa terre, évaluée 500 livres parisis, fut saisie et donnée par le roi à Charles de Bretagne, seign. de Guise.

1419. Jacquemart de Flavigny, seign. dud. et Ribeauville.

1432. Jeanne de l'Escale, dame dud. et Châtillon-sur-Bar.

1580. Jean de Pavant, seign. dud. et La Neuville-lès-Dorengt; femme, Jacqueline de Tige. Leur fille Jacqueline porta le domaine de Wassigny en mariage au suivant.

1596. Antoine de Fay d'Athies, s. de Puisieux.

Vers 1600. Antoine II de Fay d'Athies, leur fils puîné, seign. de Wassigny; sans enfans.

Vers 1650. Georges de Héricourt, seign. de Noyelle et de Wassigny par son mariage avec Madeleine de Fay. Il eut ensuite deux autres femmes: Anne de Caulaincourt et Jeanne Tassart.

1711. Louis de Héricourt, seign. dud.

En dernier lieu, la terre de Wassigny était réunie au domaine de Guise.

WATTIGNY ou VUATTIGNY. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine élevée à 65 k. au N.-E. de Laon et 25 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Jean Baptiste. — Culture en 1760, 600 arp. de terres, 40 arp. de prés, 1,900 arp. de bois, deux forges. — Population : 1760, 700 h. (156 feux) ; 1800, 709 h. ; 1818, 693 h. ; 1836, 896 h. ; 1856, 896 h.

L'origine de Wattigny paraît remonter au 12e siècle, époque où l'abbaye de Foigny ayant détaché son terroir de ceux de Dagery et de Villers qui lui appartenaient, y construisit une cense, creusa un étang qui n'avait pas moins de 70 arpens de superficie, et bâtit au-dessous deux forges, autour desquelles se sont insensiblement groupées des habitations qui ont donné naissance au village actuel. — Les habitans de Wattigny payaient sept sous à Foigny par arpent de terre, pré ou bois, et pour la dîme et terrage de chaque muid de terre, pré ou bois, une demi-livre de cire; par chaque maison, un chapon vif ou 8 sous tournois, plus un sou par livre sur la vente de leurs héritages. Ils jouissaient du droit de faire paître leurs bestiaux dans la forêt de Wattigny, savoir : les chevaux dans le taillis de deux ans ; les bœufs dans ceux de dix ans, en payant par chaque bête une rente de 7 sous ; les moutons, chèvres et porcs étaient exclus de ces avantages. La modération de ces taxes, établies en 1587, fit augmenter rapidement la population de Wattigny, de sorte que plusieurs censes ou hameaux s'établirent bientôt sur son terroir, savoir : Les Rigoles, Bobigny, Gervigny, le Champ de Lestry et les Wattines.

Au moment de la révolution, la seigneurie de Wattigny était incorporée au domaine de Guise.

WATTINES (LES). — Ferme dépendante de Martigny-en-Thiérache, dépendait primitivement de Wattigny. C'était jadis un fief.

Vers 1640. Pierre de Brodard, écuyer, seign. de Grattepierre, les Wattines, etc.; femme, Marie de Caruel, dont une fille Marie qui épousa

1659. François de Lamirault, écuyer, seign. de La Lande, capitaine au régiment de Beauvau. Il se trouva à plusieurs siéges. Enfans : Jean-Baptiste, Nicolas et François.

1690. Jean-Baptiste de Lamirault, écuyer, seign. de La Lande, les Wattines, Etréaupont, gouverneur d'Aubenton, lieutenant-général des eaux et forêts du duché de Guise (V. Cerny et Etréaupont).

Wécourt. — Fief noble autrefois situé entre Artemps et Seraucourt et qui relevait de Beaurevoir. L'un des principaux droits féodaux du possesseur de ce fief était celui de la chasse aux cygnes sur la rivière de Somme, depuis St-Quentin jusqu'à Ham.

WICHERY, autrefois VAICHERY. — Hameau dépendant de Rozoy-sur-Serre. On y voyait jadis une fontaine miraculeuse qui attirait de nombreux pélerins; elle

était minérale. Il s'y tenait en outre cinq foires par an qui étaient tombées au 16e siècle. Jean d'Albret, seigneur de ce hameau, en demanda une nouvelle institution au roi en 1509. — Wichery avait des seigneurs particuliers (V. Rozoy).

WIÈGE, *Viegia* (13e siècle), *Gisneia*, *Gisniacum*. — Village de l'ancienne Thiérache, bâti dans une plaine découverte à 39 k. au N. de Laon et 13 à l'O. de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage et élection de Guise, diocèse de Laon, aujourd'hui du canton de Sains, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. - Patron, St Martin. — Culture en 1760, 2,600 arp. de terres, 100 arp. de prés, 260 arp. de bois. — Population : 1760, avec Le Sourd 1,175 h. (235 feux); 1800, 1,465 h.; 1818, 1,456 h.; 1836, sans Le Sourd, 853 h.; 1856, 811 h.

On voyait autrefois à Wiège un château fortifié qui fut assiégé par Jean de Luxembourg en 1424. Il ne put s'en rendre maître qu'au bout de trois semaines, et il le fit démolir après l'avoir pris.

Seigneurs de Wiège.

1184. Mathieu de Wiège; femme, Brémonde de La Ferté-Blihard.

1221. Guillaume, chev., seig. dud.; fme, Ade.

1248. Isabelle ou Isabeau, dame de Wiège. Elle porta cette terre en mariage au suivant.

1265-78. Arnoul, chev., sire de Wisemale.

1300. Robert de Seigneules, chev., seign. de Wiège.

1336. Hugues de Seigneules ou Faigneulles, seign. dud.

1447. Jean de Barbançon, sénéchal de Hainaut, seign. dud. et La Ferté-Blihard.

14·5. Philippe de Barbançon, chev., s. dud. Wiège fut ensuite établi en baronie avec Faty, le Sourd et le Faux-Bâton.

1546. Jean de Suzanne, baron de Wiège, seign. de Parpeville.

1560 Louis de Lenoncourt, baron dud.

1755. François-Joseph le Danois, vicomte de Ronchères, baron de Wiège (V. Sery-lès-Mézières).

En dernier lieu, le comte de Lamarre.

WIERMONT, jadis WILLERMONT. — Ferme dépendante du Mont-d'Origny. Elle appartenait autrefois à l'abbaye d'Origny.

WIMY ou VUIMY. — Village de l'ancienne Thiérache, situé sur le bord d'un ruisseau à 55 k. au N.-E. de Laon et 15 de Vervins, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage de Laon et Guise, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Hirson, arrond. de Vervins, diocèse de Soissons. — Patron, St Martin. — Culture en 1760, 500 arp. de terre, 60 arp. de prés, 400 arp. de bois. — Population : 1760, 431 feux; 1800, 561 h.; 1818, 611 h.; 1836, 727 h.; 1856, 970 h.

Les habitans de Wimy furent affranchis des tailles et corvées en 1241 par Gautier, sire d'Avesne et seigneur de Guise, pour une rente annuelle de 34 liv. — Ce village est la patrie de Jean de Wimy, abbé de Belval en 1439.

Seigneurs de Wimy.

1166. Raoul de Wimy.

1339. Jean de Wimy.

Les seigneurs de Guise, qui furent de tout temps suzerains de Wimy, paraissent avoir repris ensuite la seigneurie de ce village, et elle était encore dans leurs mains au moment de la révolution.

WISSIGNICOURT. — Petit village de l'ancien Laonnois, situé à l'entrée de la vallée de Cessières à 15 k. à l'O. de Laon, autrefois de l'intendance de Soissons, des bailliage, élection et diocèse de Laon, aujourd'hui du canton d'Anizy, arrond. de Laon, diocèse de Soissons. — Culture en 1760, 3 charrues, 10 arp. de prés, 50 arp. de vignes. — Population : 1760, 245 h. (54 feux); 1800, 305 h.; 1818, 357 h.; 1836, 343 h.; 1856, 245 h.

Il est question de Wissignicourt dès l'an 876. — Ce village est la patrie de Lamy d'Hangest, général de division sous l'Empire.

Wissignicourt appartenait avant la révolution aux évêques de Laon qui en étaient seigneurs-suzerains. Ce village avait en outre des seigneurs particuliers, parmi lesquels on distingue les d'Hangest issus de l'ancienne famille de ce nom, connue en Picardie dès le 11e siècle. Cette seconde branche des Hangest tint la seigneurie de Wissignicourt depuis l'an 1365 jusqu'à la révolution. Tous les membres de cette famille suivirent avec distinction la carrière militaire.

Il existait sur le terroir de Wissignicourt deux fiefs dits de la *Cressonnière* et de *La Motte*.

Fief de La Motte.

1690. Claude Tucien, bourgeois de Laon, seign. de la Motte ; femme, Jeanne Marquette.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME PREMIER.

Page 3, article d'Achery-Mayot. — Ajoutez :

Il y avait aussi dans ce village le fief *Hurlu*.
1596. Jean-César Romain, seign. d'Hurlu.
1640. Jean Romain, seign. dud.
1656. Nicolas Romain, seign. dud.

Page 7, article de l'Aisne. — Au lieu de :

Latius doluit, lisez : *Latias*.

Page 8, ligne 22, 2e colonne. — D'*Hennel*, lisez : d'*Ennet*.

Page 10. — Aux seigneurs d'Alaincourt ajoutez :

1650. Lambert Féret, écuyer, seign. d'Alaincourt; femme, Anne de Fay d'Athies.

Page 15, article d'Amigny. — Ajoutez aux seigneurs du fief du Mez :

1475. Gobert Batilla.
1540. Pierre Trouillard.

Page 19, article d'Annois. — Au lieu de : Village de l'ancien *Soissonnais*, lisez : *Noyonnais*. — Ajoutez aux seigneurs de ce village :

Vers 1400. Charles d'Aulnois; femme, Jacqueline Paillart.

Vers 1440. Jean d'Aulnois, leur fils; femme, Isabeau de Rouvroy.

1630. Pierre de Lorain, gouverneur de Ribemont, seign. d'Annois par sa femme Françoise de Macquerel.

Page 20, article d'Any. — Au 7e siècle, ce village était la propriété d'Irmine, fille de Dagobert II, roi de France, laquelle le donna en l'année 646 à l'abbaye d'Oëren, à Trèves, pour le remède de son âme et de celle de son époux, le comte Herman.

Page 24, article d'Arcy-Ste-Restitue. — Retranchez de ses seigneurs Michel de Gouy d'Arcy, et ajoutez les suivans :

149.. Gérard de Fay d'Athies, seign. d'Arcy-Ste-Restitue, capit. de 500 hommes d'armes, fils de Gilles de Fay d'Athies, seign. de Puisieux; femme, Antoinette de Vaux; enfans : Gérard, Jean, seign. de Beauregard.

15.. Gérard II de Fay d'Athies, seign. dud.

et Maucreux ; femme, Anne de Condette ; enfans: Claude, seign. d'Orouy ; Charles, seign. de Brai; Marguerite, abb. de Montreuil, et deux autres filles.

15.. Claude de Gomer, chev., seign. d'Arcy. Sa fille Jeanne porta ce domaine en mariage à

15.. Jean de Fay d'Athies, seign. de Beauregard, guidon d'une compagnie d'ordonnance; enfans : Marie, femme de Toussaint d'Autrèches, seign. de Pont-St-Mandre ; Louise, femme d'Albéric de Brielle, chev.

Page 26, article d'Arrancy. — De nouveaux renseignemens recueillis sur la famille Duglas, nous obligent à rectifier sa généalogie comme il suit :

15.. Olivier Duglas, d'une famille écossaise, devint, parait-il, seigneur d'Arrancy par son mariage avec Isabeau de Vignacourt (d'autres disent par une femme de la maison des Ursins); enfans : Philippe; Valentin, moine à St-Denis, puis évêque de Laon en 1580 ; Louis, chev. de l'ordre du roi, seign. de Ployart ; Jean, capit. de 100 hommes d'armes, gouverneur de Soissons, ambassadeur à Venise ; Charles.

1566. Philippe Duglas, seign. dud., gentilhomme de la chambre. Sa femme aurait été Françoise de Soissons-Moreuil et il n'en aurait point eu d'enfans.

1614. Charles Duglas, seign. dud. ; femme, Jeanne de Prouilly de Fiennes.

16.. Marc Duglas, leur fils, seign. dud. ; enfans: Charles, Gabriel, s. de Rugny ; Jacques, seign. de Ployart.

1662. Charles II Duglas, s. dud. ; fme, Françoise de Brodard ; enfans : Jean, Archambeau, comte Duglas, qui alla s'établir en Artois; N., baron Duglas; Louis-Hyacinthe, chev. de Malte.

169.. Jean Duglas, seig. dud., vicomte d'Amifontaine.

1735. Charles III Duglas, son fils, seign. d'Arrancy. Mort sans enfans, parait-il.

Vers 1755. Archambeau, comte Duglas, ci-dessus, recueillit la succession de son frère et se fixa à Arrancy. Il fut colonel d'infanterie, chev. de St Louis, et mourut en 1763 laissant deux filles : Marie-Anne, dite Mademoiselle de Sibiville, ne prit pas d'alliance ; Julie, dite Mademoiselle de la Suze, épousa le marquis de Bertoult de Hautecloque

Armes de la famille Duglas : *d'azur, à un château de trois tours couvertes d'argent, surmonté d'une étoile de même, à l'écu en abîme d'argent, chargé d'un cœur sanglant couronné d'or, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.*

Le cœur placé sur ces armes rappelait l'anecdote suivante dont un Duglas avait été le héros. Vers le milieu du 13e siècle, un roi d'Ecosse ayant fait vœu d'envoyer son cœur en terre sainte après sa mort, chargea Jacques Duglas l'un des officiers les plus vaillans de son armée et son compagnon d'armes, de le porter à Jérusalem. Duglas se mit en route, accompagné d'une troupe de noblesse écossaise ; mais apprenant que le roi d'Arragon faisait la guerre aux Maures d'Espagne, il se dirigea vers ce pays. Malheureusement, il tomba dans une embuscade, et voulant exciter sa troupe à s'ouvrir un passage à travers les rangs ennemis, il jeta au milieu d'eux la boîte contenant le cœur du roi et se fit tuer sur elle.

On voyait autrefois à Arrancy le fief de *La Suze*.

Vers 1560. N. de Suzanne, seign. de La Suze. Il vendit ce fief en 1571.

Page 31, lig. 31 et 32. — *Le comte de Nassau*, lisez : *le comte de Hainaut.*

Page 32, ligne 21, 2e colonne. — Femme de Ferry de Lorraine, *Marie de Blois, fille du seign. de Guise*, lisez : *Elisabeth d'Autriche.*

Page 36, article d'Augy. — Ajoutez à ses seigneurs :

15.. Antoine de Cormery, chev., seign d'Augy. Femme, Catherine de Sailly; enfant, Suzanne, femme de Jean de Hédouville, seign de Glennes.

Page 38, ligne 28. — *Martinis*, lisez : *Martini*. — Même page, ligne 41. — *Liberum*, lisez : *liberam*.

Page 39, article des Autels. — Ajoutez et corrigez comme il suit :

12.. Gaucher de Rumigny, seign. de Bossus et des Autels.

1249. Hugues de Rumigny, son fils, seig. des Autels et Girondelle.

En dernier lieu, la seigneurie des Autels passa non aux seigneurs de Vervins, mais à la famille de Vrevin.

1749. Michel de Vrevin, écuyer, seign. dud.

Page 47, article de Bancigny. — Ajoutez :

14.. Ferry de Lorraine, seign. de Rumigny, Aubenton, etc., et de Bancigny par sa femme Marguerite de Joinville, comtesse de Vaudemont, dame de Bancigny.

14.. Thierry de Horn, dit le Loëf, seign. de Bancigny et Montcornet.

1714. Denis-Christophe-Antoine, comte des Ursins, seign. de Beaurieux et de Bancigny par sa femme Mélanie-Monique-Joséphine de Mérode.

Page 47, article de Barbonval. — *Village de l'ancien Soissonnais*, ajoutez : *aujourd'hui du canton de Braine, arrond. et diocèse de Soissons*.

Page 54, article de Bazoches. — Ajoutez :

1627. Charles de Brouilly, baron de Bazoches.

Page 55, article de Beaumé. — *Autrefois du diocèse de Soissons*, lisez : *du diocèse de Laon*. — Ajoutez aux seigneurs de ce village :

1326. Hugues de Lorraine, sire de Martigny, Leuze et Beaumé.

1670. Charles de Castres, seign. de Beaumé.

1760. Paul-Nicolas Desforges, écuyer, seign. dud. Cette famille fut ennoblie en 1661, pour la part brillante qu'elle avait prise à la défense de assiégé par les Espagnols.

Page 56, article de Beaumont-en-Beine. — On trouve dans l'ouvrage de D. Bugniâtre une généalogie de la famille Le Cat d'Hervilly, fort différente de celle que nous avons donnée. Nous allons la reproduire pour mettre le lecteur à même de comparer les deux listes.

1446. Jean Le Cat, seig. de Beaumont, échanson du roi. Femme, Isabelle; enfans : Jean, Isabelle, femme de Jean de Caulaincourt (Le seigneur de Caulaincourt se nommait Gilles, et non Jean).

Vers 1470 Jean II Le Cat, seig. dud. Femme, Jacquette de Tugny.

1500. Arthur Le Cat, seig. dud., leur fils, gentilhomme et fauconnier du roi Femme, Jeanne d'Hervilly.

1540. Antoine Le Cat d'Hervilly, chev., seig. dud. et Devise. Femme, Jeanne d'Amerval; enfans : Jean, François, seig. de Devise; Gabrielle, femme d'Antoine de Bouelle.

1583. Jean Le Cat d'Hervilly, chev., seig. de Beaumont, guidon de 50 hom. d'armes. Femme, Sara de Flavigny (Cette Sara nous est inconnue).

16.. Isaac Le Cat d'Hervilly, chev., s. dud., capit. dans le régiment d'Humières, infanterie. Femme, Marie d'Harzillemont.

16.. Jean Le Cat d'Hervilly, chev., s. dud., leur fils. Femme, Louise de Sorel, dont des filles.

Page 60, article de Beauvois. — Ajoutez à ses seigneurs :

1367. Jean de Beauvoir, dit Roart, écuyer, seign. dud. Femme, Jeanne de Le Haucourt.

1580. Louis de Hangest, écuyer, seign. de Louvencourt et Beauvoir. Femme, Antoinette de Sencourt.

16.. Robert II, seign. de Caulaincourt et de Beauvois par acquisition du précédent.

Page 62. — Ajoutez :

BEFFECOURT, BÉFRECOURT (12e siècle). — Hameau dépendant de Vaucelles. C'était autrefois un fief.

1135. Hugues de Béfrecourt.

Page 63, article de Belleau.

1670. Charles de Graimbert, seig. de Belleau. Femme, Françoise de Vassau; enfant, Anne, femme de Louis de Guguy, chev.

Les armes de la famille de Graimbert étaient : *d'azur, à trois besans d'or.*

Page 64, article de Bellenglise. — Ajoutez à ses seigneurs :

1662. Georges de Chauvenet, brigadier de chevau-légers, tué à la bataille de Senef après 46 ans de service, seign. de Bellenglise par acquisition. Il était frère cadet de Milon de Chauvenet, seign. de Lesdins. Femme, Marie Le Sergent; enfans : Louis, François dit de Landricourt; Marie-Catherine, femme de : 1° Antoine de Caullière; 2° François de Passart, seign. de Cléry.

16.. Louis de Chauvenet, seign. dud., conseiller du roi, lieuten. crim. de robe courte en la maréchaussée de St-Quentin. Il assista à la bataille de Senef et fut blessé à celle de Nerwinde. Femme, Louise-Marguerite d'Artois; enfans: Louis, tué à la bataille du Meiz; Louis-Claude, Charles-Joseph et plusieurs filles.

1713. Louis-Claude de Chauvenet, seig. dud., sans alliance.

1754. Charles-Joseph de Chauvenet, seig. dud. et de Parthenay, capit. de cavalerie, chev. de St-Louis. Il assista aux batailles du Meiz, de Fontenoi, de Rocourt et de Lansfeld. Femme, Elisabeth-Luce de Hesselin; enfans : Joseph-Louis-Adrien; Charles-Pierre-François, seign. de Parthonay et Parpeville.

Vers 1768. Joseph-Louis-Adrien de Chauvenet, seig. de Bellenglise, Pontruet et La Prez, l'un des 200 chevau-légers du roi, chev. de St-Louis. Femme, Jacqueline-Catherine-Henriette-Josèphe de Montguyot; enfans : Louis-Joseph et François, morts dans les guerres de l'Empire; Henri-Gaëtan, sans alliance; Emile-Adélaïde; plusieurs filles sans alliances.

Page 73, article de Bertaignemont. — Les chevaliers de Malte avaient succédé aux Templiers dans la propriété de cette ferme. Ces derniers la possédaient dès 1278.

Même page, article de Bertaucourt, dépendance de Pontru.

Au 16e siècle, ce domaine appartenait à la famille de Halluin. Il passa vers 1630 à la comtesse de Candale, femme du prince d'Epinoy.

Page 84, article de Blérancourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1415. Charles de Lanvin, seign. de Blérancourt. Femme, Catherine de Farcourt ou Fercourt; enfant, Jeanne, femme de Gilles de Fay d'Athies, seign. de Fercourt. — Le nom du personnage qui le suit sur notre liste, à la date de 1445, doit être lu Antoine de Lanvin. C'était probablement deux frères qui avaient épousé les deux sœurs.

Même page, article de Bobigny. — Ajoutez :

1730. François de Valles, seign. de Bobigny, descendant de Jean de Valles, maître ordinaire de la chambre des comptes, annobli en 1482.

Page 85, ligne 34. — *Se plaça lui, sa terre et ses successeurs sous la suzeraineté de ces religieux*, lisez : *se plaça sous sa suzeraineté.*

Page 86, article de Bohain, dernière ligne, 1re colonne. — *On voit cette terre dans les mains de...*, lisez : *on voit cette terre rentrée dans les mains de...* — Ajoutez ensuite :

1623. La marquise de Montcavrel, dame de Bohain par transaction avec les héritiers du sieur de Balagny.

Même page. — Ajoutez :

Bois-Carbonnet (Le). — Hameau dépendant d'Aubenton. C'était jadis un fief.

1372. Raoulquin de Renneval, seign. du Bois-Carbonnet par acquisition. Il était fils puiné de Raoul II, sire de Renneval.

Vers 1690. Louis de Lancy, seign. dud., commandant du 2e bataillon du régim. de Champagne, chev. de St-Louis. Il suivit toute sa vie la carrière des armes et mourut en 1736. Femme, Marie-Catherine-Thérèse Poschet ; enfans : Louis-Charles, Nicolas-Charles-Gabriel, Marie-Madeleine-Françoise.

Page 99, article de La Bove.

Gaspard-Hyacinthe de Caze, d'une famille originaire du midi de la France, fut baron de La Bove, seig. du Grand et Petit Juvincourt, Montchâlons, Bouconville, Bièvre, Orgeval, Damary et une partie d'Arrancy, Ployart et Mauchamp. Il fit rebâtir le château en entier, et en fit, dit un historien du temps, un palais digne de loger un prince. Les jardins en étaient magnifiques et le parc fort vaste. De sa femme, Henriette de Wattelet, il eut plusieurs enfans : Louis-Nicolas, mort jeune ; Gaspard-Henri ; Henriette-Madeleine, femme de Jean-Louis Rouillé d'Orfeuil ; Anne-Marie, femme de François de Louet de Murat ; Charlotte, femme de Claude-François-Palamède de Forbin ; Thérèse-Henriette ; Anne-Nicolas-Robert, conseiller-secrétaire du roi ; Jean-Louis, lieutenant aux gardes-françaises.

Gaspard-Henri de Caze, baron de La Bove, fut conseiller au parlement de Paris, intendant du commerce et de la généralité de Champagne.

Page 105, article de Branges. — Ajoutez à ses seigneurs :

1628. Octavien d'Hesselin, seign. de Branges et les Ormeaux. Femme, N. Duglas

Vers 1665. Pierre de Vienne, écuyer, seign. de Branges. Femme, Simonne Sabinet.

1672. Louis de Vienne, seign. dud., capit. des gabelles à Aubenton. Fme, Marguerite de Fally

Même page, article de Brasles. — Ajoutez à ses seigneurs :

1670. Robert Fleury, seign. de Brasles.

Page 106, article de Braye-en-Thiérache.

13.. Gérard de Fay d'Athies, chev., seig. de Glaignes, Bray, La Neuville-Bosmont, etc. (V. ce mot.)

15.. Charles de Fay d'Athies, chev., son fils aîné, seig. de Bray, Rary et Orouy, gentilhomme de la maison du roi. Femme, Anne de La Bove-Cilly ; enfans : Charles, Isabeau, femme de Pierre de Testu, chev. ; Yolaine, femme de :

1° Crépin de Régnier, écuyer, seig. de Vigneux; 2° Jean de Villers; 3° Michel d'Essaires.

15.. Charles II de Fay d'Athies, chev., seig. dud. Femme, Elizabeth des Armoises; enfans : François, seign. de Soize; Louis, sans postérité; Edmond.

16.. Edmond de Fay d'Athies, chev., seign. desd. Femme, Marie d'Escannevelle. Enfans : Antoine, seign. de Clamecy, Goudelancourt-lès-Berrieux; Louis, Charles; Marie-Françoise, femme de N. d'Hennin Liétard; Antoinette, femme de Louis d'Essaires; Anne, femme de Lambert Féret, écuyer, s. d'Alincourt; Charlotte, sans alliance.

16.. Louis de Fay d'Athies, chev., seign. de Bray. Femme, Charlotte de Pavant; enfans : Claude et quatre filles.

Page 107, article de Bray-St-Christophe. — Ajoutez à ses seigneurs :

1580. Jean de Vaulx, seign. de Bray-St-Christophe. Fme, Louise de Mazancourt; enfant, Isabelle.

Page 111, article de Brunhamel. — Ajoutez :

Nicolas de Rozoy fut seign. de Bancigny, Brunhamel et Plomion. Sa fille Julienne porta ces terres en mariage à Gautier de Ligne (V. Plomion).

Brunhamel est la patrie du maréchal de camp d'artillerie Caron, baron de l'Empire.

Page 114, article de Bruyères-sous-Laon. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1670. Jean-Jacques de Foucault, seign. de Bruyères. Femme, Marie-Claire de Foucault.

Page 119, article de Bucy-lès-Pierrepont. — Ajoutez :

14.. Jean Legras, écuyer, seign. de Bucy; femme, Marguerite de Vaursaine. Ils vendirent aux suivans.

1470. Jean de Lizac et Renaut, s. de Lor. En 1477, Jean de Lizac vendit le quart qui lui appartenait dans cette seigneurie au roi Louis XI, moyennant 400 écus d'or, lequel en dota l'église paroissiale d'Etréaupont, fondée en l'honneur de St Martin.

Page 119, dernière ligne. — Au lieu de : *Les seigneurs de Guise de étaient avoués*, lisez : *en étaient avoués.*

Page 128, ajoutez :

CARTEAU. — Hameau autrefois assis sur le terroir de La Neuville-Bosmont, aujourd'hui détruit. Ce hameau eut une certaine importance et possédait une église.

Page 129, article du Câtelet. — Ajoutez à ses seigneurs :

1602. Philippe de Longueval, seign. de Manicamp et Le Câtelet.

Page 135, ajoutez aux seigneurs de Cerny-lès-Bucy :

15.. Jacques de Suzanne, comte de Cerny, seig. de Suzanne et Tugny, chevalier des ordres du roi, gouv. de Ste-Meneboult, capit. de Reims. Femme, Françoise de La Chambre. Leur fille unique Catherine porta Cerny en mariage au suivant. Nous trouvons aussi une dame nommée Claude de Semeur, qui se dit veuve de Jacques de Suzanne en 1594.

1569. Charles, marquis de Moy (V. ce mot).

De Suzanne, armes : *de sable, à trois annelets d'argent posés 2-1.* Ces armes sont figurées en plusieurs endroits dans la tour de Cerny.

Page 136, article de Cessières. — Ajoutez à ses seigneurs :

1604. Anne-Antoine de Gouy-d'Arcy, vicomte de Cessières. Il était, dit-on, fils de Michel de Gouy, seign. d'Arcy, grand bailli de Vermandois en 1592. Femme, Charlotte-Huault. Enfans : François, marquis de Cartigny ; Charles, seign. de Pont-St-Mard ; Alphonse-Antoine ; Laurence, chanoinesse à Denain.

1643. Alphonse-Ant. de Gouy-d'Arcy, vic. dud.

1670. Georges de Gouy-d'Arcy, vicomte dud.

De Gouy-d'Arcy, armes : *Aux 1er et 4, d'argent, à l'aigle éployée de sable, armée, lampassée et couronnée de gueules ; aux 2 et 3, de gueules, à la bande d'or.*

Cette famille a encore un représentant dans M. le comte de Gouy-d'Arcy, sénateur.

Article de Château-Thierry, page 148, ligne 16. — *Charles-le-Quint*, lisez : *Charles-Quint*. — Page 149. — Nicolas Harmand doit être effacé de la liste des personnages nés à Château-Thierry. — Page 150, ligne 2. — *Chézomanie*, lisez *Chézonomie*. — Ajoutez en outre aux seigneurs de cette ville :

1270. Henri III, comte de Champagne ; femme, Blanche d'Artois.

Page 152, ligne 30. — *Facta sunt*, lisez : *facte sunt*.

Page 153, ligne 40. — *Remise sous l'obéissance*, lisez : *remis sous l'obéissance*

Page 155, article de Chavignon. — Ajoutez :

15.. Innocent de Martigny, seign. de Chavignon, deuxième fils de Quentin de Martigny, seign. de St-Germain ; femme, Madeleine de Blois ; enfant, Jeanne, qui porta Chavignon à Louis d'Espinois.

Page 160, lignes 33, 36 et 38. — Au lieu de : *le duc Pépin*, lisez : *le duc Martin*.

Page 161, article de Chery-lès-Rozoy. — Ajoutez :

1750. Claude de Boham, seign. de Chery-lès-Rozoy.

Page 162, ligne 24, 1re colonne. — Pierre Poulet fut ennobli en 1717 pour services rendus à l'Etat. Le nom de sa femme varie : on le lit Paule de Fabin ou de Jabin.

Page 164, article de Chevresis-Monceau. — Ajoutez :

1626. Scipion de Monceau, seign. de Monceau-le-Neuf, Chevresis, etc. (V. Monceau-le-Neuf.

Même page, article de Chézy-en-Orxois. — Ajoutez :

Fief Montmafroy, à Chézy.

1542. René ou Renaud de Harlus, seign. de Montmafroy.

Page 175, article de La Cloperie. — Ajoutez :

1670. Alexandre de Colnet, gentilhomme verrier, seign. de La Cloperie.

Page 176, ligne 24, 2e colonne :

Les armes de la famille Le Tellier doivent être lues ainsi : *d'argent, fretté de sable, au chef d'or chargé de 3 merlettes de même.*

Page 189, article de Corcy. — Ajoutez :

Vers 1590. Philippe Bottée, seign. de Corcy par sa femme Marie de Donnay, veuve de Pierre de Corcy ; enfans : Daniel, Jacqueline, femme de Pierre Jourdain.

1606. Daniel Bottée, seign. dud., garde marteau au bailliage de Coucy.

1621. Philippe Bottée, son fils, seign. dud., conseiller notaire ; enfans : Charles, Nicolas, chanoine de Noyon ; Emmanuel, garde général des eaux et forêts en la maîtrise de Coucy.

Page 190, article de Corneille. — Ajoutez : Il y avait autrefois à Corneille un château qui existait déjà, dit-on, du temps de Charlemagne. Ce monarque y aurait fait construire, en l'année 808, une chapelle où il déposa la portion du corps de St Oviran que lui avait donnée Hildebrant, archevêque de Cologne.

Page 191, ligne 39. — Au lieu de : *à le donner en fief*, lisez : *à la donner*.

Page 194, ligne 13, 1re colonne — *Nécessaires aux besoins de son châtelain*, lisez : *de leur châtelain*.

Page 196, ligne 10, 2e colonne. — Lisez ainsi :

1714. Louis-Léonel de Foucault, chev., seig. de Lugny en partie, Parfondru et Coucy, capitaine au régiment de Picardie ; enfans : Guillaume, Charles, Eustache, mort jeune ; Pierre-Antoine, seign. d'Orouy ; Jean, tué au service ; Catherine, femme de Charles-Nicolas Le Carlier.

Page 198, article de Courcelles. — Ajoutez à ses seigneurs :

1618. Charles de Héricourt, écuyer, seign. de Barastre et Courcelles.

1660. Pierre de Charmolue, seign. dud.

Page 203, article de Courval. — Ajoutez :

Vers 1655. Mathieu-Alexis du Bois, chev., vicomte de Courval, fils de Ch.-Christ. du Bois, mestre de camp, qui se distingua dans les guerres de Louis XIII, vicomte de Courval et Anizy, seign. de la Brûlerie, etc., receveur général des finances de Poitiers.

Vers 1670. N. du Bois, vicomte de Courval, son fils aîné, mestre de camp, gouverneur d'Ypres, mort en 1693 des suites d'une blessure reçue à la bataille de Nerwinde. Enfans : Mathieu-Alexis, Charles-Jean, capitaine au régiment de Clermont-Prince, cavalerie.

1693. Mathieu-Alexis du Bois, chev., trésorier de l'extraordinaire des guerres, vicomte de Courval, seign. de Coucy-la-Ville, Fresne, Moyembrie, Cresne, Bassoles-Aulers, Landricourt, Jumencourt ? et autres lieux. Femme, Claude de Carqueville. Enfans : Pierre-Alexis, Claude-Thomas, comte de Villers, chev. de St-Louis, capitaine de cavalerie dans Royal-Piémont.

1706. Pierre-Alexis du Bois, vicomte de Courval et Anizy, seign. de Pinon, etc. (V. ce mot).

Page 204, article de Couvron. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1700. Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances, ministre d'Etat, baron de Couvron par acquisition ; enfans : François, marquis de Maillebois, maréchal de France ; Angélique-Charlotte qui porta Couvron à

17.. Henri de Mallon, seign. de Bercy, conseiller d'Etat.

17.. Nicolas Durand de Belleguise, secrétaire du roi, receveur général des domaines de Soissons, baron de Couvron par acquisition, seign. de Monceau-les-Leups, etc. (Voyez ce mot).

Page 208, article de Craonne (Crenes), ligne 27, 2e colonne :

16.. François Dambly, *marquis des Aynelles*, lisez *des Ayvelles*. Ajoutez ensuite :

45.. Christophe de Mazancourt, vicomte de Courval, seign. de Crenes et de Séchelles par sa femme Suzanne de Poix (V. Courval).

Page 224, ligne 34, 2e colonne. — *Benjamin de Noisemont*, lisez : *de Nuisement*.

Page 228, article de Dercy. — Ajoutez à ses seigneurs :

1760. N., marquis de Galiffet, seign. de Dercy, mestre de camp du régiment de la reine.

Page 229, ligne 17. — *Raoul du Tour*, lisez : *du Thour*.

Page 234, article de Dury. — Ajoutez :

Vers 1620. Aimé de Macquerel, seign. de Dury ; femme, Elizabeth de La Roye ; enfant, Aimé seign. de Sommette.

Page 237, article d'Epagny. — Ajoutez à la liste des seigneurs du fief de Beyne :

1517. Claude de La Vernade, seig. de Beyne.

1649. Claude de Blandin, seign. dud.

1732. Etienne-René Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, seign. dud.

1773. François Marquette, vicomte de Breuil-les-Tournelles, seign. dud.

Page 245, ligne 8, 1re colonne. — Au lieu de : *N. le Fosseux*, lisez : *Robert dit Foisseux de Moyencourt*.

Même page, article d'Essigny-le-Petit. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1640. Simon le Sart ou de Sart ; fme, Françoise d'Alles ; enfant, Jeanne qui porta ce domaine à

1653. Louis de Macquerel ; enfans : Charles, Marguerite, Antoinette.

1687. Charles de Macquerel, seign. dud.

Page 247, ligne 22, 2e colonne. — Au lieu de : *Quentin-Philippe*, lisez : *Quentin Philippy*.

Même page. — L'article de l'Etang doit être refait ainsi :

Vers 1560. Laurent Lefebvre ou Lefébure, seign. de l'Estang par acquisition, gouverneur de La Capelle, famille originaire d'Evreux ; femme, Jeanne de Bimont.

1588. Jean Lefebvre, seign. dud., capitaine d'infanterie ; femme, Marguerite le Fée ; enfans : Jean, seign. de Bimont ; Isaac, seign du Bucquoy.

1630. Jean Lefebvre, bailli des bois de Guise, seign. dud., Le Bucquoy et Marcy.

1670. Eustache Lefebvre, seign. dud. et Remaucourt.

1760. Louis Fremyn, chev., seign. de l'Estang ; femme, Marie-Thérèse Maillfert ; enfans : Antoinette, femme de Pierre-Florimond de Récourt, seign. du Sart ; Anne-Marie-Thérèse, femme d'Ant.-Fr. de Récourt, seigneur de Bruyères.

Page 251, article d'Etricourt. — Ce hameau était autrefois un fief dont trois seigneurs nous sont connus.

1602. Louis Marescat, seign. d'Etricourt.

1603 Février. Henri de Riencourt, seig. dud. et Parfondru (Voyez ce mot).

1603. Juin. Nicolas de La Fons, seign. dud.

Page 252. — A l'article de l'évêché de Laon nous avons oublié de citer la notice suivante : *Notice historique sur l'ancien évêché de Laon*, par Melleville, 1841.

Page 253, avant-dernière ligne, 1re colonne :

1216. Pierre, seign. dud. et de *Remaucourt*, lisez *Remicourt*.

Page 255, article de Faucoucourt. — Nous connaissons un seigneur du fief de *La Côte de Bimont*.

1740. Jean-Jacq. Desmarques, seign. de La Côte de Bimont ; femme, Marie-Anne de Bellemanne, dont un fils et deux filles.

Page 260. — Ajoutez aux personnages distingués nés à La Fère, Jean Benoît, abbé de St-Martin de Laon en 1387.

Page 263, article de La Ferté-Milon. — Nous croyons intéressant de donner l'extrait de baptême de Jean Racine, attendu qu'il établit certains points d'histoire sur lesquels on n'est pas d'accord.

Le vingt-deuxiesme d'octobre 1639, fut baptisé Jehan, fils de Jehan Racine, procureur, et de Jehanne Sconin, tenu sur les fonds par Me Pierre Sconin, commissaire, et Marie Desmoulins. *Signé : A. NOTTELET.*

Page 268, article de Fieulaine. — Ajoutez :

Vers 1580. Charles de Piennes, seign. dud. En 1588, il échangea les terres de Fieulaine et Meraulieu contre le quart de celles de Trélon et Faverolles, appartenant à Charles de Mailly, sénéchal de Vermandois.

Page 269, ligne 11. — Au lieu de : *1185*, lisez : *1125*.

Page 270, article de La Flamengrie. — Ajoutez :

1364. Thierry de Huffalise, avoué dud. ; femme, Agnès de Bellaimont.

Page 275. Corrigez ainsi et ajoutez :

1140. René, seign. de Fonsommes ; enfans : Evrard, René, seign. du Verguier ; Jean, seig. de Villeret ; Gérard, Nicolas, Honestasio, Isabelle, religieuse à Fervaques.

1594. Jean de Fonsomme, seign. dud., fils de Claude de Fonsomme.

Page 276, ligne 31, 2e colonne. — Au lieu de : *qui permettait*, lisez : *qui promettait*.

Page 279, article de Fossoy. — Ajoutez à la liste de ses seigneurs :

Vers 1750. Fr.-Ph. de la Felonnière, seign. de Fossoy.

1765. Ph.-Ch. Jolly, conseiller du roi, seign. dud. par acquisition du précédent ; femme, N. de Vanzyl, veuve de Benoit Dumas, gouverneur de Pondichéry.

1777. Jean Thévenin, marquis de Tanloy, seign. de Fossoy par son mariage avec Catherine Jolly, sœur du précédent. Leur fille Catherine porta Fossoy en mariage au suivant.

1781. Thomas-Urbain de Maussion, chev., conseiller à la cour des aides, seign. de la Faltière, etc. ; enfans : Thomas, Antoine, Jean, conseiller à la cour du châtelet ; Louis, officier de marine, puis recteur de l'Académie d'Amiens, Préfet de La Moselle, chev. de St-Louis et de l'Aigle-Rouge de Prusse.

Page 281, article de Franqueville. — Ajoutez et corrigez à la liste des seigneurs :

1718. J.-J. d'Amour, chev., seign. de Franqueville ; femme, Anne-Françoise Vautier.

1723. Jean Merlet, seign. dud.

Page 282, article de Fresnoy-le-Petit. — Ajoutez à ses seigneurs :

1580. Charles de Burlon, seign. du Petit-Fresnoy.

1594. Julien de Flavigny, seign. dud par sa femme Marie de Burlon, sœur du précédent.

1604. Roland de Flavigny, seign. dud. par échange.

Page 284, art. de Froidestrés. — Ajoutez à la liste de ses seigneurs :

1473. Antoine de Bournonville, seign. de Froidestrés, Huplande, etc. ; femme, Péronne Blondel, dont trois filles. L'une, Jeanne, épousa : 1° Raoul de La Bove, seign. de Cilly ; 2° Guillaume de Choiseuil, baron de Clémont

1755. Jean-Baptiste de Lamirault, seig. de et Cerny (V. ce mot).

Page 287, article de Gercy. — Ajoutez à ses seigneurs :

1670. Abraham de Rambourg, seig. de Gercy ; femme, Marie-Renée de Timbrune de Valence.

1730. Jean-Louis-Emmanuel de Rambourg, seign. dud.

Page 292. — Lisez ainsi le second alinéa.

Vers 1570. Louis de Hédouville, chev., seig. de Gleunes, gentilhomme de la chambre, capitaine distingué. Après avoir servi la ligue, il entra au service de Henri IV et fut enterré dans l'église St-Pierre de Reims, où l'on voyait autrefois son tombeau en marbre noir avec cette inscription : *en fidélité j'ay fini ma vie*. Fe, Elizabeth de Mutigny et non Martigny. Enfans, François, Jacques, chev. de Malte (V. Menil

Page 293, ligne 40, 2e colonne. — *Nicolas de Senemond*; nous trouvons aussi ce nom écrit : *de Serremont*.

Page 294, article de Goudelancourt-lès-Pierrepont. — Ajoutez :

15.. Antoine de Fay d'Athies, seign. de Clamecy et Goudelancourt ; femme, Marie de Crécy.

16.. Charles de Fay d'Athies, leur fils, chev., seig. dud., major au régiment d'Anjou ; femme, Anne Maynon, dont une fille, Marie-Françoise, qui épousa Charles-Alphonse de Miremont, seign. de Berrieux.

Page 296, article de Grattepierre. — C'était jadis un fief noble.

1650. Pierre de Brodard, écuyer, seign. de Grattepierre et des Wattines ; femme, Marie de Caruel ; enfant, Jeanne, femme de François de Lamirault, seign. de Lalande.

Page 298, article de Guignicourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

1178. Gautier II, seign. de Guignicourt ; femme, Agnès ; enfans : Geoffroi, Milon, Clarembaud, Blibart.

15.. Adrien de Bezannes, seign. de Prouvais et Guignicourt (V. Prouvais).

15.. Jean de Bezannes, son fils, seign. de Guignicourt ; femme, Catherine Legras.

16.. Henri de Bezannes, leur fils, seign. dud. ; femme, Marguerite de Marle.

16.. Pierre-Louis de Bezannes, leur fils, s. dud. ; femme, Léonce-Clairmonde Levent. Ils n'eurent qu'une fille, Marie Clairmonde, qui épousa, en 1706, Joseph-Fr. de Noue, seign. de La Malmaison.

Page 300, article de Guise, ligne 35. — *Camille Dumoulin*, lisez : *Desmoulins*. Plusieurs erreurs ou omissions se sont glissées à la fin de la liste des seigneurs de Guise ; elle doit être refaite comme il suit :

1664. Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse, comte de Ribemont, seign. d'Aubenton, Hirson, etc. ; femme, Elizabeth d'Orléans.

1671. François-Joseph de Lorraine, leur fils, seign. desd. ; sans hoirs. Sa succession revint à sa grand-tante.

1675. Marie de Lorraine dite Mademoiselle de Guise. Elle laissa pour héritière Anne-Bénédictine, palatine de Bavière, arrière-petite fille du duc de Mayenne, laquelle avait épousé

1688. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien.

1709. Louis III de Bourbon, prince de Condé, duc de Guise, comte de Ribemont ; femme, Louise-Françoise, légitimée de France.

1710. Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, duc de Guise, Enghien, Châteauroux, comte de Ribemont, seign. de Rumigny, Aubenton, etc. Femmes : 1° Marie-Anne de Bourbon-Condé ; 2° Caroline de Hesse, dont

1740. Louis-Joseph, duc de Bourbon, Guise, Enghien, comte de Ribemont, pair et grand maître de France ; femme, Charlotte-Elizabeth de Rohan-Soubise.

Page 303, article de Guny. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1590. Joran de Vrevin, seign. de Guny, lieutenant général au bailliage de Chauny.

16.. Louis de Vrevin, son fils, seign. dud. ; femme, Marie de Paris ; enfans : Louis, Antoine, docteur de Sorbonne, abbé de St-Pierre de Selincourt ; Michel, chev. de St-Lazare ; Félix, seign. du Plessis, chev. du Mont-Carmel.

Page 308, ligne 3, 1re colonne. — Au lieu de : *Françoise de Bandeville*, lisez : *de Candeville*. — Même page, ligne 25, 2e colonne. – *Villeholles*, lisez : *Villecholles*.

Page 313, article d'Hauteville. — Ce village avait d'abord appartenu à l'abbaye d'Anchin ; elle l'échangea avec Corbie en 1580. Ajoutez à ses seigneurs :

1531. Claude de La Haie, écuyer, seign. de La Ploisy et de Hauteville par bail amphithéotique. Cette seigneurie consistait en une maison, terres, moulin et four banniers, hotes, rentes, cens d'argent, chapons, avoine, pêche, bois, carrière, dîmes et terrages, hommages, droits de relief, haute, moyenne et basse justice.

1580. Isambart Desplanques, écuyer, s. dud. de la même manière.

1599. Martin Poullet, seign. dud. par bail de 99 ans, moyennant 200 livres d'amphitéose.

L'abbé de Corbie rentra dans la seigneurie de Hauteville en 1703.

Page 314, article de Le Hérie-La-Viéville. — Ajoutez à ses seigneurs :

1087. Hugues de Le Hérie.

1195. Armaury de Le Hérie.

Page 315, article d'Hérouel. — Ajoutez à ses seigneurs :

158.. N. de Follevile, seign. d'Hérouel. Sa fille Hélène porta cette terre à

16.. Josias III du Passage, seign. de Sinceny.

Même page, article d'Hinacourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1590. Claude de Semeur, dame d'Hinacourt, veuve de Jacques de Suzanne, comte de Cerny.

1595. Antoine d'Hennin Liétard, seign. dud. et de Rochesaintes.

Vers 1630. Isaac de La Marque, seign dud. par acquisition.

1636. Sébastien de La Vergne, seign. dud.

Page 317, article d'Hirson. — M. Brisset, natif d'Hirson, ancien chirurgien-major de l'armée, a laissé à sa ville natale en mourant, l'année dernière, un legs de 200,000 fr. pour être affecté à l'établissement d'un hôpital dans cette ville.

Même page. — Ajoutez aux seigneurs d'Holnon :

1625. N. de Corbi, seign. d'Holnon.

Page 318, ligne 4, 1re colonne. — *d'Humères*, lisez : *d'Humières*.

Page 319, ligne 36. — Au lieu de : *de l'intendance d'Amiens*, lisez : *de l'intendance de Soissons*.

Page 322, ligne 2. — En portant le village d'Iron comme le lieu de naissance du jurisconsulte Denisart, nous aurions dû ajouter que la plupart des biographes le font natif de Guise où nous l'avons déjà porté.

Page 323, article de Jeancourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

1600. François du Breuil, seign. du Verguier et de Jeancourt. Il vendit à
1608. Charles de l'Epinay, seign. de Vendelles.

Page 324, article de Joncourt. — Ajoutez à ses seigneurs :

Vers 1500. Nicolas de Flavigny, écuyer, seig. d'Harcigny et Joncourt.
1582. Louis Leblond, seign. dud.
1588. Gaucher Leblond, seign. dud.; femme, Marguerite d'Y.
1593. Jacques Leblond, seig. dud.; fme. Françoise Aubé de Bracquemont.
1630. Jacques Leblond, seign. dud.

Page 327, ligne 17, 1re colonne. — *Brise hache*, lisez : *brise lance*.

Page 332, article de Landifay. — Ajoutez à ses seigneurs :

1760. N. de Fariaux, seign. de Landifay.

Page 334, article de Landricourt. — Ajoutez aux seigneurs du fief *Titel* :

1680. François de La Marre, seign. de Titel.

Page 336, ligne 8. — Au lieu de : *Louis-le-Gros*, lisez : *Charles-le-Gros*.

Page 343, ligne 30. — Retranchez Jean Aubert des personnages distingués nés à Laon ; il était natif de St-Erme.

Page 345, ligne 30. — Au lieu de : *P.-Nic. Annibal, chevalier de Vesle*, lisez : *P.-Nic.-Annibal Chevalier de Vesle*.

Page 348, ligne 9, 2e colonne. — *Valagergny*, lisez : *Valavergny*.

Page 354, ligne 3, 2e colonne. — Au lieu de : *Corrobarari*, lisez : *Corroborari*.

Page 357, ligne 21. — Le lieu de naissance de Raoul de Harbes est incertain. les uns le placent à Le Hérie, les autres à Lesquielles.

Page 359. — Ajoutez avant Leury :

LEUILLY, *Loliacum*. — Faubourg de Laon. Il est fort ancien et paraît devoir sa naissance à une ferme avec un moulin à eau qui furent bâtis en ce lieu avant le 8e siècle. On y montre encore un champ dit *de la Bataille*, parce que selon la tradition, c'est là que Pinabel, champion de l'évêque de Laon Ganelon, accusé d'être l'auteur du désastre de Roncevaux et de la mort du fameux Roland, fut vaincu par son accusateur et mis à mort avec ce même Ganelon. — Un asile pour les pestiférés fut construit à Leuilly en 1521, et exista pendant deux siècles sous le nom de *maison de santé*.

Même page, article de Leuze. — Au 7e siècle, le village de Leuze (*Loosa*) appartenait à Irmine, fille de Dagobert II, roi de France, laquelle le donna en l'année 646 à l'abbaye d'Oëren, à Trèves, pour le salut de son âme et de celle de son époux, le comte Herman.

Page 364, article Limé. — Ajoutez :

Seigneurs des fiefs d'Aplincourt, La Petite-Cense et Le Moulin, à Limé.

1374. Renaud de Sains, écuyer, seign. desd.
1403. Demoiselle Puinne de Chery, dame desd.
1418. Jean Dupuis, écuyer, seign. desd.
1530. Jean d'Aplincourt, seign. desd. Sa fille Sara porta ces fiefs à
1604. Jean d'Estampes.
1627. Jacques d'Estampes, chev., seign. de Valençay, maréchal de France, seign. desd.

Page 366, article Logny. — Ce village appartenait autrefois au diocèse de Reims et non à celui de Laon. Il est la patrie de Pierre Delvaux, mort en 1855, auteur d'une brochure politique publiée en 1849 sous ce titre : *Le socialisme égalitaire considéré sous le point de vue métaphysique, religieux, moral et politique*. Pierre Delvaux a aussi laissé le manuscrit d'un grand ouvrage de philosophie religieuse que sa famille se propose de livrer à l'impression.

TOME SECOND.

Page 2, article de Magnivillers. — Cette ferme, avons-nous dit, appartenait à l'abbaye de St-Martin de Laon. Elle lui avait été donnée en 1168 par Blihard d'Erpi et Berthe sa femme, avec le bois qui couvrait le terroir, pour être essarté.

Même page, article de Magny-la-Fosse. — Ajoutez à ses seigneurs :

1608. Philippe de l'Epinay.

Page 3, ligne 25, 2e colonne. — *d'Auquesne*, lisez : *d'Anquesne*. — Ajoutez à cet article :

1367. Simon, sire de Maissemy.
13.. Michel d'Aumale, seign. dud., Béthencourt, Estrées et Ramicourt; femme, Anne de La Viéville.
1740 Ant.-Alexis de Montguyot, seign. de Maissemy.

Page 7. — Ajoutez :

Marcel (St). — Faubourg de Laon. Ce faubourg appartenait aux moines de St-Martin de Laon, ainsi que les terres de Chamleu (*Campus lupi*) situées aux environs. Il y avait une mairie dont le titulaire faisait hommage à cette maison religieuse, et lui payait une redevance annuelle d'une flèche (*flechia* ou *flichia*) de porc. — On voyait aussi dans ce faubourg un fort qui avait été établi pour sa défense. — Avant la révolution, St-Marcel avait une église paroissiale sous le vocable du saint de ce nom.

Page 9, article de Marcy, canton de St-Quentin. — Ajoutez à ses seigneurs :

1574. Jacques de Barenton, seign. de Marcy et d'Achery ; enfans : Catherine, femme d'Hugues de Maubeuge ; Olivier, Claude.

1587. Claude de Barenton, seign. dud.

1604. Jean Lefebvre, seign. de l'Estang (V. ce mot, page 312) et de Marcy par adjudication.

1670. Paul Caignart, conseiller du roi, président au grenier à sel de St-Quentin, seig. dud. par acquisition ; enfans : Anne-Marguerite, femme de P.-Fr. Bottée de Barival ; Paul-Henri.

17.. Paul-Henri Caignart, seign. dud. Ce domaine, mis en adjudication en 1736, fut acquis par Marguerite Hourlier, femme séparée dudit Paul-Henri Caignart, laquelle le revendit à

1739. Jacques du Moustier de Vatre ; enfans : Pierre-Jacques-André.

1750. Pierre-Jacques-André-Suzanne du Moustier de Vatre, conseiller du roi, seig. dud. ; femme, Damarice-Elizabeth Cottin ; enfans : Marie-Anne-Damarice, femme de P.-Jacq.-Mar.-Laur. Fizeaux ; Charlotte, femme : 1° de Marie Fizeaux ; 2° de Barthélemy Fleury de Lhorme ; Adelaïde, femme de Jules-Abraham-André Poupart de Neuflize.

Page 18, article de Marteville. — Ajoutez :

1400. Gilles Stançon, seign. dud. ; enfant, Marguerite, femme de Gautier Lecat, garde de la monnaie à St-Quentin ?

15.. Louis de Caulaincourt, seign. dud.

1608 (Au lieu de 1550). Philippe de l'Epinay, seign. dud. par le décès du précédent, son oncle.

Page 25, article de Méricourt. — Ajoutez :

1595. Antoine de Mastaing, seign. dud.

1629. Roland de Ronssin, seign. dud. ; femme, Marguerite d'Y.

Page 27, ligne 28. — Au lieu de : *Municipes*, lisez : *Mancipes*.

Page 29, article de St-Michel. — Ajoutez :

1256. Gauthier, seign. de Rochefort ; femme, Hersende de Laon.

Page 31. — A l'article de Molinchart, nous avons dit qu'un porc y fut condamné à mort pour avoir dévoré un enfant. Cette affaire eut lieu, non au 14e siècle, mais au 17e. Ce jugement curieux sera lu avec intérêt ; en voici le texte :

Porc condamné à être assommé et réduit en cendres pour avoir dévoré un jeune enfant à Molinchart.

Veu le procès-verbal, par nous Pierre Guynet, procureur au siége présidial de Laon, bailli et

garde de la justice temporelle des dames relligieuses, abbesse et couvent Nostre-Dame de Soissons, dames dudict Molinchart, faict de ce que dimanche vingt-quatriesme jour de juin an passé six cens douze, heure de trois à quatre heures après-midy, Jacques Noblot agé de 14 à 15 mois, fils de Claude Noblot, masson demeurant audit Molinchart, estant couché sur un lict au logis dudit Claude, son père, a esté dévoré et mangé en plusieurs partyes de son corps, dont il seroit mort une heure ou deux après, par ung porcq apparteuant à Jehan Boullogne, en fin duquel est la déclaration dudit Boullogne, contenant qu'il n'entendoit deffendre ni réclamer ledict porcq, qu'il l'abandonnoit, datée du lundi vingt-cinquiesme jour dudict mois; l'enqueste par nous faite à la requeste du procureur d'office ledict jour dudict; veu les conclusions dudict procureur d'office, et tout veu et considéré, sur ce advis et conseil :

Nous disons que, par le procès il appert suffisamment : que Jacques, enfant dudit Claude Noblot, a esté mangé et dévosré par le porcq appartenant audict Boullogne, pourquoy et en horreur et dessolation dudict cas, avons ordonné que ledict porcq sera mené et conduict par l'exécuteur de la haute justice au lieu des fourches patibulaires dudict Molinchart, pour illec être assommé, bruslé et réduit en cendres par nostre sentence, jugement et par droit.

Prononcé en jugement, les plaids tenants, le troisiesme jour de juillet mil six cens douze, ce faict et à l'instant la présente sentence a été exécutée. *Cartul. de N.-D. de Sois., f° 440.*

Page 44, article de Montescourt-Lizerolles. — Ajoutez :

1554. Louis Varlet, seign. de Montescourt; femme, Catherine de l'Allier; enfans : Jean, seign. de Gibercourt; Jean, le cadet; Marguerite, femme de Jean Lefèvre de Caumartin.

1559. Jean Varlet, maître des comptes, seig. dud. : femme, Anne Gauchery; enfans : Marie, femme de Ch. de Pérochel; Louis, François, Jean, Jacques-Adrien, contrôleur général à Doullens.

16.. François Varlet, seign. dud.; femmes : 1° Nicole de Vignacourt; 2° Elizabeth de Lizi; 3° Henriette le Bourgeois; enfans : Nicole, femme de René de May; N., femme de François de Gonnelleu; Marie, femme de Philippe de Roquefort; Marie-Cat., f^me de N. d'Agencourt; Louis-Henri, tué devant Hesdin en 1647; René.

1655. René Varlet, seign. dud.; femme, Simonne de Brodart; enfans : Louis-Joseph, Nicolas, lieutenant de carabiniers; Simonne-Anne.

Varlet, armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même, deux en chef et une en pointe.*

Page 74. — Ajoutez :

NEUVILLE-SOUS-LAON (LA), *Nova villa sub Lauduno.* — Faubourg de cette ville. Malgré son nom il est fort ancien. Au 12e siècle, Barthélemi, évêque de Laon, y fonda pour les lépreux un hôpital qui persista jusqu'au milieu du 17e siècle. A cette époque, les religieuses de Montreuil ayant été chassées de leur maison par les évènemens de la guerre, obtinrent de s'établir dans les bâtimens de cette maison, sous la condition qu'au besoin elles fourniraient les salles nécessaires aux malades de la lèpre. Depuis la révolution, leur établissement a été lui-même transformé en dépôt de mendicité. — La Neuville avait autrefois une église paroissiale sous le vocable de St Nicolas. — C'était d'ailleurs un fief dont les seigneurs connus sont les suivans :

Vers 1555. Jacques des Orties, écuyer, lieutenant de 500 hommes d'armes, seign. de La Neuville-sous-Laon; femme, Madeleine de Courtray; enfans : Robert, François, Jeanne, femme de Jean Robert d'Ully, vicomte de Nouvion-le-Vineux; Jacqueline, femme de Gratien de Caste, écuyer.

15.. Robert des Orties, écuyer, seign. dud.

Il paraît être mort sans enfant et la seigneurie de La Neuville revint au suivant, son petit-fils.

16.. Gratien Dumer, seign. de Maulduy. La seigneurie de La Neuville vint ensuite aux Méré-lessart, seign. de Missy-lès-Pierrepont (V. ce mot).

Page 82, article de Nouvion-le-Comte. — Ajoutez :

1546. François de Moy, seign. dud.

1547. Jacques de Moy, son fils, seign. dud.

Page 87, article d'Ollezy. — Ajoutez :

1760. Charles-Louis de La Fontaine, seign. d'Ollezy ; femme, N. de Héricourt.

Page 96, ligne 7, 1re colonne. — *Barbe de Rouy*, lisez : *de Roucy*. — Même page, ligne 36, 1re colonne. — *Evêque du Val-Chrétien*, lisez : *abbé*.

Page 97, ajoutez :

OUSSANCOURT, *Ussanicurtis*. — Village autrefois situé entre Quierzy et Noyon. Il fut détruit au 17e siècle dans les guerres de la Fronde, et ses habitans transportés à Bourguignon-sous-Coucy.

Page 105, avant-dernière ligne. — *Général de l'ordre des oratoires*, lisez : *des oratoriens*.

Page 110, ligne 37. — Les biographes ne sont pas d'accord sur le lieu de naissance de Pierre Fromage ; les uns le placent à Laon, d'autres à Pierrepont.

Page 115, article de Pleine-Selve. — Ajoutez :

1698. Jean de Macquerel, seign. dud., fme, Marie-Cath.-Julie de la Chaussée de Boisville ; enfans : Marie-Françoise, femme de Jean-Claude d'Hennin-Liétard, seign. de Margny et St-Clément ; Jean-Armand.

1733. Jean-Armand de Macquerel, seig. dud : femme, Marie-Jeanne-Louise-Claude de Fay : enfans : Claudine-Julie ; Joseph-Armand, Marie-Louise, Marie-Madeleine-Colette.

Page 121, article de Pontruet. — Ajoutez :

1531. Grignart de Landifay, seign. de Pontruet ; enfant, Anne, femme d'Antoine de Cavion.

Même page. — Ajoutez :

PONT-DE-TUGNY. — Hameau dépendant de Tugny. Il formait autrefois une paroisse à part, et n'a été réuni à Tugny qu'en 1803. On y comptait alors 67 habitans.

Page 122, article de Pont-St-Mard. — Ajoutez :

Vers 1650. Charles d'Almany, seig. de Pont-St-Mard. Cette famille originaire de Florence, descendait de l'illustre maison d'Almani. Enfant, François.

Page 125, article Prémont. — Ajoutez :

1660. Nicolas de Sart ou le Sart, seign. dud Enfans : Simon, seign. du Petit-Essigny ; Jérôme ; P., abbé de Prémont ; Charles. — « On tient, dit de La Fons, qu'il a trouvé un mulet chargé d'argent en sortant de Paris, durant les guerres. »

169. Charles de Sart; autres enfans : N., femme de N. de Macquerel, seign. de Quesmy; N., femme de Bouchart de Ravenel; N., femme de N. Baral, écuyer du duc de Maine; N., femme de Jacques de Leus, marquis de Licques.

Page 134, ligne 40. — Le texte du don de Puisieux aux Templiers porte bien : *domum territorii calumpniantes*, mais il faut évidemment lire : *donum territorii calumpniantes*.

Page 139, ligne 7. — Au lieu de : *à cet époque*, lisez : *à cette époque*.

Page 140, ligne 26. — Le lieu de naissance de Jean de Guyencourt, confesseur de Henri II, est indiqué par les biographes tantôt à St-Quentin, tantôt à Guyencourt. Ce dernier endroit nous paraît être le plus vrai. — Il en est de même de Nicolas Desjardins (ligne 45). Son lieu de naissance nous paraît être Artemps, plutôt que St-Quentin. — Quant à la Framboisière (page 141, ligne 22), quelques biographes le font à tort naître à St-Quentin; il était certainement natif de Guise.

Page 144, ligne 14. — *Charles-Martel vingt y mourir*, lisez : *vint y mourir*.

Page 147, article de Ramicourt. — Ajoutez :

1590. Michel d'Aumale, seign. de Ramicourt; enfant, Catherine.

Page 148, article de Regny. — Ajoutez :

Vers 1640. Julien de Longueval, seign. dud.; femme, Diane le Picart.

Même page, article de Remicourt, dépendance d'Amifontaine. — Ajoutez :

La seigneurie et la moitié du terroir en furent donnés en 1182 à l'abbaye de St-Martin de Laon par un certain Milon Malvoisin.

Page 149, article de Remaucourt. — Ajoutez :

1330. Jean Courthon, seign. dud.

Page 157, ligne 29. — Au lieu de : *Dunkerke*, lisez : *Dunkerque*.

Page 170, ligne 27. — *Rudulphi*, lisez : *Rodulphi*.

Page 177. — Ajoutez :

RU-CHAILLY, autrefois LE RU-SAILLY. — Ferme dépendante de Fossoy. C'était jadis un fief.

Vers 1650. Charles de Vertus, seign. du Ru-Sailly.
1669. Elie de Vertus, seign. dud.

Page 187, article de Savriennois. — Ajoutez :

En 1590, le château de Savriennois était occupé par les ligueurs. Les troupes royales vinrent la même année en faire le siége à la prière des St-Quentinois, que ce voisinage incommodait beaucoup.

1540. Guillaume de La Marche, écuyer, capitaine de 50 hommes d'armes, seign. de Savrienois ; femme, Jeanne de la Grange.

1750. N. du Royer de Bournonville, s dud.

Page 193, article de Seraucourt. — Ajoutez :

1672. Antoine d'Y, seign. dud., lieutenant criminel à Reims.

Page 199, ligne 28. — Au lieu de : *ad finglinam*, lisez : *ad figlinam*.

Page 207, ligne 16. — *Cripinien,* lisez : *Crépinien*. — Même page, ligne 33. — *Connu*, lisez : *connue*.

Page 210, ligne 22. — *L'Hôtel-Dieu de Soissons fut fondée par un particulier nommée ......*, lisez : *fondé* et *nommé*.

Page 212, article de Soissons. — Les historiens de Soissons n'ayant pas, ce nous semble, suffisamment expliqué comment Ives de Nesles devint propriétaire du comté de Soissons en 1141, nous reproduisons ci-dessous le texte de l'accord passé à cette occasion entre lui, ses compétiteurs et l'évêque de cette ville. Cette pièce fort curieuse prouve clairement qu'Ives n'avait pas plus de droits à cette seigneurie que ses rivaux, mais qu'étant plus riche qu'eux, il put l'acheter à beaux deniers comptans. Pour sa part, l'évêque de Soissons *accepta* d'Ives et de ses successeurs une rente annuelle de 60 livres soissonnaises avec dix muids de sel, et non quatre muids seulement avec 10 liv. de Soissons, comme le dit par erreur l'un des historiens modernes de cette ville.

Ives de Nesles achète le comté de Soissons en 1141.

Gollenus, Dei patienciâ, Suessorum vocatus episcopus, omnibus episcopis in sede heblonicâ canonica substituendis in perpetuum. Consuetudinis est antiquitatis auctoritate firmare rerum st[illegible] et series actionum bullatis apicibus tanquam fictis custodibus commendare ; duplici quidem ex [illegible] sollicitudine proveniente commodo, ut ne res memorie dignas oblivionis torpor unquam obliter[illegible], nec perversoria hominum malignitas quecumque sublimiarum personarum immaginibus ob[illegible] men signata cognoverunt, vexacione temerariâ in perpetuum perturbare presumat. Hunc ego m[illegible] et approbans pactionum jura que fide et sacramentis multisque interpositis obsidibus, Ivo de Nigellâ nuper michi firmavit tàm successoribus meis episcopis quàm quibuslibet presentibus et futuris, litterarum officio perpetuâ memoriâ conservare studui, ut et ab his procul pellatur [illegible] temeraria vexacio deinceps robur non habeat. Contigit siquidem, divinâ ordinante provi[illegible] ut Renaldus, Suessionensis comes, gravi parcinteretur infirmitate et sine liberis superesset. [illegible] verò parentes ipsius tanquàm hereditario jure ad honorem suum certatim aspirarent, timens [illegible] comes ne radix omnium malorum cupiditas ad totius patrie discidium odii fomitem inter eos generaret, quia comitatus ejus episcopale casamen cùm erat, multorum bonorum (virorum) c[illegible] lio nos adiit, rogans et expotulans ut omnibus heredipetis suis diem statueremus in quo [illegible] suo in presentiâ nostrâ licenter agerens et cui.... curie nostre adjudicaretur, is heres ejus [illegible] acceptoque casamento, homo noster ligius fieret. Dies posita est. Submoniti à nobis et a[illegible] parentes venerunt, quidem Suessionis Jofridus de Dunziaco, Gualterus, comes de Brena, Gui[illegible] Dammopetro, Ivo de Nigellâ. Cùmque in presentiâ nostrâ pro justiciâ suâ quisque diu perora[illegible] tandem singulorum concessione episcopos qui aderant et barones nostros, ecclesiasticasque [illegible]

sonas ad discutiendum in partem misimus. Dumque justicie sinceritatem diligenti examinatione dividicarent (sic) ab amicis hereditatem petentium, elaboratum est quod Jofridus, et Gualterus, et Guido quicquid in terrâ comitis clamaverant, Ivoni de Nigellâ in perpetuum dimiserunt, interveniente tamen pecuniâ prout inter ipsos convenerat. Tunc vero Ivo de Nigellâ, hominium ligium, sicut casamentum exigebat, à nobis obtulit. Nos tamen pro Matheo de Montemorenciaco qui submonitus non venerat, distulimus donec judicatum est quod pro eo differri non oportebat. Itaque suscepimus Ivonem in hominem ligium, eâ tamen interpositâ conditione, quod si Matheus inde aliquando vellet agere et causam obtineret, Ivo nullam à nobis excambitionem postularet. Sed cùm in regno Francorum moris et juris est quatinùs ad hereditatem ex caduco venientem, nullus accedat nisi priùs ad arbitrium domini de cujus feodum descendit, placitum fecerit, multâ prece et supplicatione nos rogavit quod singulis annis ego et successores mei episcopi in perpetuum in redditibus comitatùs in quibuscumque nobis potiùs placeret sexagenta libras suessionensis currentis moneto, acciperemus, decem quoque modios salis in essino sive minagio, itâ quod nunquam de manu comitis vel servientium ejus accipiantur, sed ministeriales suessionensis episcopi singulis annis arreditnariis redditus accipiant, donec sexaginta libras impleverint et decem modios salis; quod superhabundaverit, comiti erit. Placet autem ut in theloneis fori quod vulgo theloneum ulne vocantur, in presentiarum accipiantur, itâ tamen ut si quando vel michi, vel alicui successorum meorum placeat, dimissis theloneis, in aliis redditibus illas sexaginta libras accipere, libere liceat. Ne quisquam Suessionensis comes unquam contradicere possit, et ut hec conventio semper immutabilis et inconcussa permaneat, prenominatus Ivo fidem dedit et apposito sacramento firmavit. Sed et germani Drogo et Radulfus idem juraverunt et fides firmaverunt. Evanus quoque de Ganlo uterinus Ivonis frater, idem juravit et plevivit. Denique dedit Ivo obsides quod si aliquando vel ipse, vel successores ejus ab hac conventione exirent, postquam ad noticiam obsidum veniret, infra quadraginta dies Ivonem sive successorem ejus ad conventionem impletionis compellerent, vel de suo implerent donec Ivonem ad id implendum reducere possent. Obsides vero hii fuerunt : Radulfus, Veromandorum comes, juravit et plevivit; Theodoricus, Flandrensis comes, fide firmavit; Balduinus, comes de Hainau, fidem dedit; Engelrannus de Coceio, fidem dedit; Evrardus de Bretolio, fidem dedit; Albricus de Royâ, fidem dedit. Sed et dominum Sansonem, Remensem archiepiscopum, et dominum Simonem, Noviomensem episcopum, idem Ivo ita obsides dedit, ut si de conventione illâ exiret et ammonitus non emendaret postquam ad noticiam eorum veniret, ipsum in excommunicatione et universam terram ejus in banno ponerent, nec absolverent nisi per placitum Suessionensis episcopi. Tandem et ipsum regem Francie et Aquitanie Ludovicum obsidem dedit, unde et regium preceptum scriptum suscepimus. Quecumque igitur ecclesiastica secularumve persona istam tam attentice (sic : authentice) firmatam conventionem temerè perturbare presumpserit, secundò, tertiòve ammonita, nisi dignè satisfecerit, anatemati subjaceat. Actum est hoc incarnationis dominice anno MCXLI°, regnante in Franciâ et Aquitaniâ Ludovico, Ludovici filio, anno quarto, pontificatùs nostri anno XV.°

Page 214, dernière ligne. — *Quamdam res*, lisez : *quasdam res.*

Page 217, ligne 20 et suivantes. — Lisez ainsi :

Celui-ci le revendit à
1030. Aimé (et non Anne) de Macquerel, écuyer, fils d'Aimé de Macquerel, seign. de Dury.
1661. Alexaudre de Macquerel, seign. dud.

Page 227, article de Thenelles. — Les biographes varient sur le lieu de naissance de Jean le Hennuyer, évêque de Lizieux. Les uns le font naître à St-Quentin, les autres à Thenelles.

Page 231, article de Thoriguy. — Ajoutez :

1367. Colart de Colligies, sire de Torigny. | 1601. Anne de la Fontaine, seign. dud.

Page 238, article de Tugny. — Nous avons indiqué avec un point de doute la famille de Gondailler comme ayant possédé la seigneurie de ce village, attendu que nous n'avons pu acquérir la certitude que la terre dont elle portait le nom ait été plutôt Tugny en Vermandois que Thugny en Ardennes. — Les armes de cette maison étaient : *D'azur, au lion d'or, au chef d'argent chargé de 3 roses de gueules.*

Page 246, ligne 17, 2e colonne. — *Comte desd.*, lisez : *duc desd*

Page 264, ligne 29, 1re colonne. — *un sénéchal et dapifer*, supprimez *dapifer.*

Page 282, ligne 26, 1re colonne. — Au lieu de : *seigneur de Jonques*, lisez : *de Jouaignes.*

Page 293, ligne 21, 1re colonne. — Au lieu de : *un écu en abyme*, lisez : *un écu uni, et en abyme un autre écu, etc.*

Dans le cours de cet ouvrage, il a été fréquemment question de l'affranchissement des populations et des chartes communales qui leur furent octroyées à différentes époques. Ne pouvant, à cause du peu d'espace dont nous disposons, donner ici le texte de ces nombreuses pièces, nous nous contenterons de reproduire les chartes communales de St-Quentin, Laon, Soissons et Vervins, lesquelles ont servi de modèles à presque toutes les autres, et nous renverrons les lecteurs aux analyses que nous en avons faites aux articles de ces villes (tome Ier, page 337 ; tome II, pages 136, 207 et 270). Cette addition, en complétant notre travail autant qu'il peut l'être, permettra à chacun de juger de l'étendue des libertés civiles et politiques obtenues de gré à gré ou arrachées de force à leurs maîtres par nos ayeux. Plus tard, dans un travail spécial sur l'affranchissement communal opéré dans nos contrées au moyen-âge, nous reproduirons la totalité de ces pièces, dont l'importance historique est d'autant plus considérable qu'elles n'ont jamais été publiées pour la plupart.

Deuxième charte communale de St-Quentin.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Noverint universi presentes pariter et futuri, quod usus et consuetudines quas in tempore Radulphi, comitis, et antecessorum suorum, burgenses Sancti-Quentini tenuerunt, salvâ fidelitate ecclesie Sancti-Quentini et nostrâ, concessimus, et eas firmiter tenendas, quando terra in manu nostrâ erit, jurari fecimus. Cum primùm communia acquisita fuit, omnes Viromandie pares, qui tunc temporis majores habebantur, et omnes clerici, salvo ordine suo, omnesque milites, salvâ fidelitate comitis, firmiter tenendam juraverunt. Communia vero ita statuta est : — 1. Quod homines communie cum omnibus rebus suis, quiè

et liberi permaneant, neque nos, neque alius super aliquo de communiâ quicquam, nisi judicio scabinorum, clamare possit; neque nos, neque alius super homine de communiâ mortuam manum clamabimus. — 2. Si nos implacitaverimus communiam, nos eam faciemus judicari per nostros liberos homines qui sunt de honore Sancti-Quentini, clericos et milites; et si ille contra quem sit judicium concedit judicium, judicium firmum erit et stabile. Et si ille contra quem sit judicium non concedit illud judicium, per campum et duellum poterit illud contradicere intrà villam Sancti-Quentini, contra illos qui judicium fecerint, et hoc tunc emendabitur sicut emendari debuerit. — 3. Communia nullam poterit facere justiciam extrà banleucam suam; et infra banleucam qualem debebit poterit facere justiciam. — 4. Si quis extraneus qui multrarius sit, vel latro, vel qui raptum fecerit, à foris in villam venerit, in quocumque districto inventus fuerit, non remanebit pro communiâ, quin ministri nostri illum capiant. — 5. Si quis intraverit in communiam, salvo corpore suo, et pecuniâ suâ, et rebus suis, permaneat, nisi sit de hominibus nostris de corpore, quorum nullum recipient, neque aliquem de placito burgi. — 6. Illi homines nostri liberi qui non sunt homines nostri de corpore, si venerint in communiam, de communiâ poterunt esse cum omnibus rebus suis illùc secum ablatis; omnia alia que habebant. nostra erunt, nec alicui domino de forisfacto respondeant, nisi de suo cavagio. — 7. Si autem casu contigerit quod hominem nostrum de corpore recipiant ignoranter in communiam, quam citò communie significabimus ipsum esse hominem nostrum de corpore, eum in communiâ non retinebunt; et quod ignoranter eum in communiâ receperint, forisfacto non tenebuntur. — 8. Si quis aliquam tencaturam anno et die in pace tenuerit, posteà eam in pace teneat, nisi aliquis qui dispatriaverit, aut aliquis qui est in manubarniâ, super hoc clamorem fecerit. — 9. Si quis forisfactum fecerit, de quo clamor in presentiâ majoris et juratorum factus sit, major judicio juratorum super hoc emendationem accipiet talem quod domus forisfactoris diruetur, si eam habeat, aut pro domo, ad voluntatem eorum, pecunia accipietur. De redemptione verò domorum diruendarum, muri et firmitates ville reficientur. — 10. Si autem forisfactor domum non habuerit, à villâ bannietur, aut de suo ad reficiendas firmitates accipietur. Et quando major et jurati voluerint bannitum in villâ reducere. poterunt. Si verò aliquid à bannito in redditu suo accipiatur, ad firmitatem ville ponetur. — 11. Quicumque forisfactum fecerit, communie major eum de hoc forisfacto per nuncium suum submonere potest; et nisi ad submonitionem majoris venerit, major eum bannire potest, nec in villam redibit, nisi per voluntatem majoris et juratorum. Et si forisfactor domum infrà banleucam habuerit, major et homines ville eam diruere possunt. Que si sit adeo fortis, ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. — 12. Si vero forisfactor ad submonitionem venerit, et de hoc forisfacto convictus fuerit, major eum bannire potest, nec in villâ redibit nisi per voluntatem majoris et juratorum. Et si forisfactor domum infrà banleucam habuerit, major et homines ville eam diruere possunt; et si sit adeò fortis ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. — 13. Si major communie, consilio juratorum, aliquam justiciam fecerit que justa et rationabilis fuerit, nullam emendationem alicui exinde faciet. — 14. Si quis intrà villam hominem occiderit, ubicumque captus sit et retentus, sive mortuus, sive vivus, castellano nostro, vel ei qui est in loco ejus, per scabinos reddetur coràm scabinis, et per hoc captores liberabuntur; et de eo justiciarius noster faciet justiciam sicut pro homine mortuo. Et si ille malefactor domum habuerit infrà banleucam, diruetur. Et si burgensis sit, reliqua sua nostra erunt. Quod si domus illa sit adeò fortis ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. Si vero capi non poterit, perpetuò bannietur à villâ, et domus ejus diruetur, si eam habuerit infrà banleucam. Et si burgensis sit, omnia reliqua sua nostra erunt. Quod si domus illa sit adeo fortis ut vi eorum dirui non possit, ad diruendam eam vim et auxilium conferemus. — 15. Quicumque hominem egredientem de villâ prosequitur, si eum occidat, ubicumque infrà banleucam captus sit, sive mortuus, sive vivus, castellano nostro, vel ei qui est in loco ejus, per scabinos reddetur

castellanus noster vel ille qui est in loco ejus, per scabinos eum in pillorico ponere debet, et de eo facere justiciam sicut de fure. Et si castellanus vel ille qui est in loco ejus, per scabinos postquàm requisitus coràm scabinis fuerit, furem recipere noluerit, quicquid de fure contingat majores liberabuntur. — 53. Nos nullum bannum nec aliquam institutionem super res burgensium facere potuerimus. — 54. Si burgensis ex villâ alicubi pro negotiis suis profectus fuerit et eum aliquis occidit, malefactor ille, nisi pro guerrâ mortali eum occiderit, in eternum bannietur à villâ. — 55. Homines ville ubicumque voluerint molere ac coquere poterunt. — 56. Si major et jurati et communitas ville pro negotiis ville agendis pecunia indiguerint, et collectam aut aliquam institutionem in villâ fecerint super omnes pecunias et hereditates burgensium, sine forisfacto facere poterunt et super omnes pecunias que in villâ lucrantur. — Hoc totum concessimus, salvo jure et honore nostro et ecclesie Sancti-Quentini, et aliarum ecclesiarum, et liberorum nostrorum hominum, salvâ tamen libertate quam jam dicte communie concessimus, sicut in presenti chartâ continetur. — Que omnia supradicta ut inconcussam et perpetuam obtineant stabilitatem, sigilli nostri authoritate et regii nominis charactere inferiùs annotato, presentem paginam precepimus confirmari. Actum Compendii, anno incarnati Verbi MCXCV°, regni nostri anno XVI°, etc.

Charte communale de Laon.

1. In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ludovicus, Dei gratiâ Francorum Rex, notum fieri volumus cunctis fidelibus tàm futuris quàm presentibus, institutionem pacis quam, assensu et consilio procerum nostrorum et Laudunensium civium, Lauduni constituimus, hanc scilicet: quod ab Ardone usque ad Brolium, ità ut villa Luilliaci infra hos terminos contineatur, quantum ambitus vinearum, murorum et montis tenet. — 2. Nullus quempiam liberum vel servum pro aliquo forisfacto, sine justiciâ capere possit. Quòd si justicia presens non fuerit, liceat ei sine forisfacturâ tandiù eum tenere, quoadusque justicia veniat, vel ad justiciarii domum adducere, et prout judicatum fuerit, de forisfacto illo satisfactionem accipere. — 3. Quòd si aliquis quoquo modo alicui clerico, militi, mercatori, indigene vel extraneo, aliquam injuriam fecerit, si de ipsa civitate sit, is qui injuriam fecerit infrà quartum diem submonitionis antè majorem et juratos ad justiciam veniat, et se ab objectâ culpâ purget, vel sicut judicatum fuerit emendet. — 4. Si autem emendare noluerit, cum omnibus qui de peculiari ejus familiâ sunt, exceptis mercenariis qui, si noluerint cum ipso exire, non compellentur, de civitate ejiciatur; nec redire permittatur, quoadusque forisfacturam dignâ satisfactione emendaverit. — 5. Si autem infrà ambitum civitatis possessiones domorum aut vinearum habuerit, à domino, sivè à dominis, in quorum districto possessiones ejus sunt, vel si allodium fuerint, ab episcopo, major et jurati de malefactore illo justiciam requirant. Et si à dominis vel ab episcopo submonitus, infrà quindecim dies culpam suam emendare noluerit, nec, vel per episcopum, vel per dominum in cujus districto possessiones ejus sunt, de eo justicia haberi potuerit, liceat juratis omnem malefactoris illius substantiam destruere. — 6. Quòd si malefactor de civitate non fuerit, re ad episcopum perlatâ, si per ejus admonitionem infrà quindecim dies forisfactum non emendaverit, liceat majori et juratis, prout potuerint, de eo vindictam querere. — 7. Si quis autem malefactorem de civitate ejectum infrà terminos pacis institute ignoranter conduxerit, et ignorantiam suam sacramento probare potuerit, illum malefactorem illâ solâ vice liberè reducat. Si verò non potuerit, usque ad condignam satisfactionem malefactor retineatur. — 8. Si verò fortè, ut sepe evenire solet, aliquibus altercantibus, alter alterum pugno vel palmâ percusserit, vel turpe improperium ei dixerit, legitimo testimonio convictus, ei in quem peccavit, lege quâ vivit, emendet; majori ac juratis violate pacis satisfactionem faciat. — 9. Si verò is quem lesit emendationem ejus suscipere dedignatus fuerit, non liceat ei ultrà de eo, vel intrà terminos pacis, vel extrà, aliquam

requirere ultionem; et si eum vulneraverit, expensas in medicis ad vulnus sanandum persolvat vulnerato, et consideratione juratorum dignam vulnerato satisfactionem et pacis violate emendationem majori et juratis persolvat. — 10. Si quis in alium mortale odium habuerit, non liceat ei, vel exeuntem de civitate prosequi, vel venienti insidias tendere. Et si, vel venientem, vel recedentem interfecerit, aut quodlibet ei membrum *extruncaverit*, de prosecutione, aut insidiis appellatus fuerit, divino judicio se purget. Quòd si eum aut verberaverit, aut vulneraverit extrà terminos pacis, nisi per homines pacis legitimo testimonio de prosecutione vel insidiis probari potuerit, sacramento se purgare licebit. Quòd si reus inventus fuerit, caput pro capite, membrum pro membro reddat, vel ad arbitrium majoris et juratorum, pro capitis membri qualitate, dignam solvat redemptionem. — 11. Si quis in aliquem de aliquo catali querelam habuerit, ad justiciam in cujus districto inventus fuerit, primùm de eo clamorem faciat; et si per justiciam jus suum obtinere non potuerit, ad dominum ejus, si in civitate fuerit, vel ad ministerialem ejus, si in civitate dominus non fuerit, de homine suo clamorem faciat. Et si per dominum vel per ministerialem ejus justiciam de eo habere non potuerit, ad juratos pacis veniat, eisque se de homine illo, nec per dominum ejus, nec per ministerialem ejus, justiciam posse habere ostendat. Jurati autem ad dominum, si in civitate fuerit, vel si non fuerit, ad ministerialem ejus veniant; et ut, vel dominus, vel ministerialis, homini clamanti de homine suo justiciam faciant, deligenter requirant. Et si de eo justitiam facere vel non potuerint, vel neglexerint, jurati querant qualiter is qui clamat jus suum non perdat. — 12. Si fur quilibet interceptus fuerit, ad illum in cujus terrâ captus fuerit, ut de eo justitiam faciat, adducatur; quod si dominus terre non fecerit, justitia in furem à juratis perficiatur. — 13. Antiqua autem forisfacta, que antè urbis destructionem vel hujus pacis institutionem, facta fuerint, penitùs sunt condonata, exceptis tredecim quorum nomina hec sunt; *Fulco* filius *Bovardi*, *Radulphus de Caprinone*, *Hamo* homo *Leberti*, *Paganus Seill*, *Robertus*, *Remigius But*, *Mainardus Drago*, *Raimbaldus Suessionensis*, *Paganus* filius? *Hostelupus*, *Ansellus quatuormanus*, *Radulphus Wastis*, *Johannes de Molreni*, *Ansellus* gener *Roberti*. Preter istos, si quis de civitate ejectus pro antiquo forisfacto redire voluerit, de omnibus suis investiatur quecumque habuisse, nec vendidisse, vel in vadio posuisse poterit ostendere. — 14. Statuimus etiam quod homines capite censi dominis suis et usus capitis sui tantùm persolvant; quod si statuto termino, non persolverint, lege quâ vivunt emendent. Nec spontanei, à dominis requisiti, aliquid eis tribuant. Liceat tamen dominis, pro forisfactis suis eos in causam trahere, et quod judicatum fuerit ab eis habere. — 15. Homines pacis, exceptis familiis ecclesiarum vel procerum qui de pace sunt, cujuscumque generis potuerint uxores accipiant. De familiis autem ecclesiarum que sunt extrà terminos pacis, vel procerum qui de pace sunt, nisi dominorum voluntate, uxores accipere non licebit. — 16. Si qua villis et inhonesta personna honestum virum vel mulierem turpibus conviciis inhonestaverit, liceat alicui probo viro de pace si supervenerit, illum objugare et illum uno, aut duobus, vel tribus colaphis, sine forisfacto, ab importunitate suâ compescere. Quòd si eum pro antiquo odio percussisse criminatus fuerit, liceat ei sacramento se purgare, quòd pro nullo odio eum percusserit, sed tantùm pro pacis et concordie observatione. — 17. Mortuas autem manus omninò excludimus. — 18. Si quis autem de pace filiam, aut neptem, sivè cognatam maritans, terram vel pecuniam ei dederit, et illâ mortuâ sine herede, quicquid terre vel date pecunie adhuc comparentis de eâ remanserit, ad eos qui dederunt, vel ad heredes eorum redeat. — 19. Similiter, vir si sine herede mortuus fuerit, preter dotem quam uxori sue dedit, tota possessio ad heredes suos redeat; dotem tamen in vitâ suâ mulier tenebit. Post mortem autem ipsius, ipsa dos ad propinquos viri sui redibit. — 20. Si verò nec vir, nec mulier hereditates habuerint, sed de mercimoniis questum facientes, substantiâ fuerint ampliati, et heredes non habuerint, altero eorum mortuo, alteri tota substantia remanebit. — 21. Si autem propinquos

castellanus noster vel ille qui est in loco ejus, per scabinos eum in pillorico ponere debet, et de eo facere justiciam sicut de fure. Et si castellanus vel ille qui est in loco ejus, per scabinos postquàm requisitus coràm scabinis fuerit, furem recipere noluerit, quicquid de fure contingat captores liberabuntur. — 53. Nos nullum bannum nec aliquam institutionem super res burgensium facere potuerimus. — 54. Si burgensis ex villâ alicubi pro negotiis suis profectus fuerit et eum aliquis occidit, malefactor ille, nisi pro guerrâ mortali eum occiderit, in eternum bannietur à villâ. — 55. Homines ville ubicumque voluerint molere ac coquere poterunt. — 56. Si major et jurati et communitas ville pro negotiis ville agendis pecunia indiguerint, et collectam aut aliquam institutionem in villâ fecerint super omnes pecunias et hereditates burgensium, sine forisfacto facere poterunt et super omnes pecunias que in villâ lucrantur. — Hoc totum concessimus, salvo jure et honore nostro et ecclesie Sancti-Quentini, et aliarum ecclesiarum, et liberorum nostrorum hominum, salvâ tamen libertate quam jam dicte communie concessimus, sicut in presenti chartâ continetur. — Que omnia supradicta ut inconcussam et perpetuam obtineant stabilitatem, sigilli nostri authoritate et regii nominis charactere inferiùs annotato, presentem paginam precepimus confirmari. Actum Compendii, anno incarnati Verbi MCXCV°, regni nostri anno XVI°, etc.

Charte communale de Laon.

1. In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ludovicus, Dei gratiâ Francorum Rex, notum fieri volumus cunctis fidelibus tàm futuris quàm presentibus, institutionem pacis quam, assensu et consilio procerum nostrorum et Laudunensium civium, Lauduni constituimus, hanc scilicet: quod ab Ardone usque ad Brolium, ità ut villa Luilliaci infra hos terminos contineatur, quantum ambitus vinearum, murorum et montis tenet. — 2. Nullus quempiam liberum vel servum, pro aliquo forisfacto, sine justiciâ capere possit. Quòd si justicia presens non fuerit, liceat ei sine forisfacturâ tandiù eum tenere, quoadusque justicia veniat, vel ad justiciarii domum adducere, et prout judicatum fuerit, de forisfacto illo satisfactionem accipere. — 3. Quòd si aliquis quoquo modo alicui clerico, militi, mercatori, indigene vel extraneo, aliquam injuriam fecerit, si de ipsâ civitate sit, is qui injuriam fecerit infrà quartum diem submonitionis antè majorem et juratos ad justiciam veniat, et se ab objectâ culpâ purget, vel sicut judicatum fuerit emendet. — 4. Si autem emendare noluerit, cum omnibus qui de peculiari ejus familiâ sunt, exceptis mercenariis qui, si noluerint cum ipso exire, non compellentur, de civitate ejiciatur; nec redire permittatur, quoadusque forisfacturam dignâ satisfactione emendaverit. — 5. Si autem infrà ambitum civitatis possessiones domorum aut vinearum habuerit, à domino, sivè à dominis, in quorum districto possessiones ejus sunt, vel si allodium fuerint, ab episcopo, major et jurati de malefactore illo justiciam requirant. Et si à dominis vel ab episcopo submonitus, infrà quindecim dies culpam suam emendare noluerit, nec, vel per episcopum, vel per dominum in cujus districto possessiones ejus sunt, de eo justicia haberi potuerit, liceat juratis omnem malefactoris illius substantiam destruere. — 6. Quòd si malefactor de civitate non fuerit, re ad episcopum perlatâ, si per ejus admonitionem infrà quindecim dies forisfactum non emendaverit, liceat majori et juratis, prout potuerint, de eo vindictam querere. — 7. Si quis autem malefactorem de civitate ejectum infrà terminos pacis institute ignoranter conduxerit, et ignorantiam suam sacramento probare potuerit, illum malefactorem illâ solâ vice liberè reducat. Si verò non potuerit, usque ad condignam satisfactionem malefactor retineatur. — 8. Si verò fortè, ut sepe evenire solet, aliquibus altercantibus, alter alterum pugno vel palmâ percusserit, vel turpe improperium ei dixerit, legitimo testimonio convictus, ei in quem peccavit, lege quâ vivit, emendet; majori ac juratis violate pacis satisfactionem faciat. — 9. Si verò is quem lesit emendationem ejus suscipere dedignatus fuerit, non liceat ei ultrà de eo, vel intrà terminos pacis, vel extrà, aliquam

requirere ultionem; et si eum vulneraverit, expensas in medicis ad vulnus sanandum persolvat vulnerato, et consideratione juratorum dignam vulnerato satisfactionem et pacis violate emendationem majori et juratis persolvat. — 10. Si quis in alium mortale odium habuerit, non liceat ei, vel exeumtem de civitate prosequi, vel venienti insidias tendere. Et si, vel venientem, vel recedentem interfecerit, aut quodlibet ei membrum *extruncaverit*, de prosecutione, aut insidiis appellatus fuerit, divino judicio se purget. Quòd si eum aut verberaverit, aut vulneraverit extrà terminos pacis, nisi per homines pacis legitimo testimonio de prosecutione vel insidiis probari potuerit, sacramento se purgare licebit. Quòd si reus inventus fuerit, caput pro capite, membrum pro membro reddat, vel ad arbitrium majoris et juratorum, pro capitis membri qualitate, dignam solvat redemptionem. — 11. Si quis in aliquem de aliquo catali querelam habuerit, ad justiciam in cujus districto inventus fuerit, primùm de eo clamorem faciat; et si per justiciam jus suum obtinere non potuerit, ad dominum ejus, si in civitate fuerit, vel ad ministerialem ejus, si in civitate dominus non fuerit, de homine suo clamorem faciat. Et si per dominum vel per ministerialem ejus justiciam de eo habere non potuerit, ad juratos pacis veniat, eisque se de homine illo, nec per dominum ejus, nec per ministerialem ejus, justiciam posse habere ostendat. Jurati autem ad dominum, si in civitate fuerit, vel si non fuerit, ad ministerialem ejus veniant; et ut, vel dominus, vel ministerialis, homini clamanti de homine suo justiciam faciant, deligenter requirant. Et si de eo justitiam facere vel non potuerint, vel neglexerint, jurati querant qualiter is qui clamat jus suum non perdat. — 12. Si fur quilibet interceptus fuerit, ad illum in cujus terrâ captus fuerit, ut de eo justitiam faciat, adducatur; quod si dominus terre non fecerit, justitia in furem à juratis perficiatur. — 13. Antiqua autem forisfacta, que antè urbis destructionem vel hujus pacis institutionem, facta fuerint, penitùs sunt condonata, exceptis tredecim quorum nomina hec sunt; *Fulco* filius *Bovardi*, *Radulphus de Caprinone*, *Hamo* homo *Leberti*, *Paganus Seill.*, *Robertus*, *Remigius But*, *Mainardus Drago*, *Raimbaldus Suessionensis*, *Paganus* filius? *Hostelupus*, *Ansellus quatuormanus*, *Radulphus Wastis*, *Johannes de Molreni*, *Ansellus* gener *Roberti*. Preter istos, si quis de civitate ejectus pro antiquo forisfacto redire voluerit, de omnibus suis investiatur quecumque habuisse, nec vendidisse, vel in vadio posuisse poterit ostendere. — 14. Statuimus etiam quod homines capite censi dominis suis et usus capitis sui tantùm persolvant; quod si statuto termino, non persolverint, lege quâ vivunt emendent. Nec spontanei, à dominis requisiti, aliquid eis tribuant. Liceat tamen dominis, pro forisfactis suis eos in causam trahere, et quod judicatum fuerit ab eis habere. — 15. Homines pacis, exceptis familiis ecclesiarum vel procerum qui de pace sunt, cujuscumque generis potuerint uxores accipiant. De familiis autem ecclesiarum que sunt extrà terminos pacis, vel procerum qui de pace sunt, nisi dominorum voluntate, uxores accipere non licebit. — 16. Si qua villis et inhonesta personna honestum virum vel mulierem turpibus conviciis inhonestaverit, liceat alicui probo viro de pace si supervenerit, illum objugare et illum uno, aut duobus, vel tribus colaphis, sine forisfacto, ab importunitate suâ compescere. Quòd si eum pro antiquo odio percussisse criminatus fuerit, liceat ei sacramento se purgare, quòd pro nullo odio eum percusserit, sed tantùm pro pacis et concordie observatione. — 17. Mortuas autem manus omninò excludimus. — 18. Si quis autem de pace filiam, aut neptem, sivè cognatam maritans, terram vel pecuniam ei dederit, et illâ mortuâ sine herede, quicquid terre vel date pecunie adhuc comparentis de eâ remanserit, ad eos qui dederunt, vel ad heredes eorum redeat. — 19. Similiter, vir si sine herede mortuus fuerit, preter dotem quam uxori sue dedit, tota possessio ad heredes suos redeat; dotem tamen in vitâ suâ mulier tenebit. Post mortem autem ipsius, ipsa dos ad propinquos viri sui redibit. — 20. Si verò nec vir, nec mulier hereditates habuerint, sed de mercimoniis questum facientes, substantiâ fuerint ampliati, et heredes non habuerint, altero eorum mortuo, alteri tota substantia remanebit. — 21. Si autem propinquos

non habuerint, duas partes substantie pro animabus eorum in elecmosynam dabunt; tertia vero ad muros civitatis edificandos expendetur. — 22. Pretereà, nullus extraneus de capite censi ecclesiarum vel militum civitatis, in hanc pacis institutionem, nisi annuente suo domino, recipietur. Quòd si per ignorantiam, absque domini voluntate, receptus fuerit, infrà quindecim dies, sine forisfacto, cùm totâ substantiâ salvus abire quò voluerit permittatur. — 23. Quicumque autem in pace istâ recipietur, infrà anni spatium aut domum sibi edificet, aut vineas emat, aut tantùm sue substantie mobilis in civitatem afferat, per que justiciari possit, si quid fortè in eum querele evenerit. — 24 Si quis bannum civitatis se audisse negaverit, aut per scabinos tantum probetur, aut propriâ manu juramento se purget. — 25. Consuetudines autem quas castellanus in civitate se habere asserit, si in episcopi curiâ disrationare legitimè potuerit predecessores suos antiquitus habuisse, liberè eas obtineat; et si minùs fecerit, minus habeat. — 26. Consuetudinarias autem tallias ità temperavimus ut unusquisque hominum ipsas tallias debentium, singulis terminis quales tallias debet, quatuor denarios solvat. Ultrà autem nullam aliam talliam solvat, nisi fortè extra terminos pacis aliquam terram talliam debentem teneretur, quam ità caram habeat ut pro ea talliam solvat. — 27. Homines pacis extrà potestatem placitare non compellentur. Quòd si super aliquos eorum causam habuerimus, judicio juratorum nobis justiciam exequentur. Si autem super universos causam habuerimus, judicio episcopalis curie nobis justiciam exequentur. — 28. Si quis clericus intrà terminos pacis aliquod forisfactum fecerit, si canonicus fuerit, ad decanum suum, clamore perlato, per eum justitiam exequetur. Si canonicus non fuerit, per episcopum, vel archidiaconum aut eorum ministeriales justiciam facere compelletur. — 29. Si aliquis procerum regionis in homines pacis forisfecerit, nec, submonitus, justiciam ei facere noluerit, si homines ejus intrà terminos pacis inventi fuerint, tam ipsi quam eorum substantie in emendationem sue injurie, per justiciam illam in cujus districto inventi fuerint, capientur, ità ut homines pacis jus suum habeant, et ipse sua justicia ibidem jure suo non privetur. — 30. Pro his igitur et aliis beneficiis que predictis civibus regali benignitate contulimus, ipsius pacis homines hanc nobis conventionem inhiberunt, quod, exceptâ curiâ coronatâ, sinè expeditione vel equitatu, tribus vicibus in anno singulas procurationes, si in civitatem venerimus, nobis preparabunt; quod si non venerimus, nobis pro eis viginti libras persolvent. — 31. Totam hanc constitutionem, salvo jure nostro pariter et episcopali, et ecclesiastico necnom et procerum, qui intrà terminos pacis districta sua et legitima jura habent, stabilivimus, ità ut si de nostro vel de episcopali jure, aut ecclesiarum aut procerum civitatis, aliquid fortè interceperint, infrà quintum decimum diem, sine forisfacturâ, quod interceperint licet emendare. — Ut igitur hec pacis institutio firmius in perpetuum et inconcussa permaneat, etc., precepimus roborari. *Signum Ludovici*, Regis. S. *Philippi*, filii ejus, etc. Actum anno Incarnationis dominice MCXXVIII°, regni *Ludovici* Regis XX.° Datum Compendii, per manum *Symonis*, cancellarii.

Charte communale de Soissons.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Philippus, Dei gratiâ Francorum rex. Noverint universi quòd quondàm carissimus avus noster Ludovicus burgensibus Suessionensibus communiam inter se habendam concessit, et sigilli sui auctoritate confirmavit; post cujus decessum, pater noster Ludovicus, bone memorie, eis eam manutenuit et custodivit; nos verò priorum patrum nostrorum vestigiis inherentes, chartam super communiâ eis à memorato avo nostro concessam, et communie consuetudines sicut pater noster eas eis tenuit, concedimus et confirmamus, has videlicet: — 1. Infrà civitatis Suessionensis firmitates alter alteri rectè secundum suam opinionem auxiliabitur, et nullatenùs patietur quò aliquis alicui eorum aliquid auferat, vel ei talliatam faciat, vel quidlibet de rebus ejus capiat, excepto hoc quòd homines civitatis episcopi

per tres menses de pane et de carnibus et piscibus creditionem facient. Et si episcopus post tres menses quod ei creditum fuerit non reddiderit, nihil ei credetur, donec illud ab episcopo persolvatur. Piscatores autem forenses nonnisi per quindecim dies ei creditionem facient; et si post quindecim dies non reddiderit, tantùm de rebus communie ubicumque potuerint capient, quoad quidquid episcopo crediderint habeant. — 2. Omnia forisfacta, exceptis infractione urbis et veteri odio, quinque solidis emendabuntur. — 3. Et si ab aliquo teloneum requiretur et requisitor diem, quo illud et undè illud habere debuit, minimè nominaverit, nunquàm ei respondebitur; et si diem nominaverit et ille dictum ejus solâ suâ manu infirmare non poterit, quinque solidis emendabit. — 4. Si quis sacramentum alicui facere debuerit, et antè arramitionem sacramenti se in negotium suum iturum dixerit, propter istud faciendum de itinere suo non remeabit, nec ideo incidet, sed postquàm redierit, convenienter submonitus, sacramemtum faciet. — 5. Si autem archidiaconus aliquem implacitaverit, nisi clamator ante venerit, vel forisfactura apparuerit, non ei respondebit. Si tamen testem habuerit, contrà quem accusatus defendere se non potuerit, emendabit. — 6. Homines etiam communie hujus uxores quascumque voluerint, licentiâ à dominis suis requisitâ, accipient, et si domini hoc concedere noluerint, et absque consensu et concessione domini sui aliquis uxorem alterius potestatis duxerit, et si dominus suus in eum implacitaverit, quinque tantùm solidis illi indè emendabit. — 7. Capitales homines censum debitum dominis suis persolvent; sed si in die constituto non reddiderint, quinque indè solidis emendabunt. — 8. Et si aliquis aliquam injuriam fecerit homini qui hanc communionem juraverit, et clamor ad juratos indè venerit, si illum hominem qui injuriam fecerit, capere potuerint, de corpore suo vindictam accipient, nisi forisfactum emendaverit illi cui illatum fuerit, secundùm judicium virorum illorum qui communionem custodierunt. Et si ille qui forisfactum fecerit ad aliquot receptaculum perrexerit, et homines communie ad ipsum receptaculum transmiserint, et domino receptaculi vel primatibus ipsius loci questionem fecerint ut de eorum inimico faciant eis rectitudinem, sicut superiùs dictum est, si satisfacere voluerint, rectitudinem accipient; quòd si facere noluerint, homines communie auxiliatores erunt faciendi vindictam de corpore et pecuniâ ipsius qui forisfactum fecit, et hominum illius receptaculi in quo inimicus eorum erit. — 9. Si mercator in istam villam ad mercatum venerit, et aliquis ei aliquid forisfactum fecerit infrà leucam istius ville, si jurati indè clamores audient, et mercator in istâ villâ eum invenerit, homines communie ad vindictam faciendam super hoc rectè secundùm opinionem suam auxilium parabunt, nisi mercator ille de hostibus sepedicte communie fuerit. Et si ad aliquod receptaculum ille adversarius perrexerit, si ipse mercator vel jurati ad eum miserint, et ille hostis satisfaciat mercatori secundùm judicium eorum qui communionem servaverint, vel probare et ostendere poterit se illud forisfactum non fecisse, communie sufficiet. Quòd si ille facere noluerit, si postmodùm villam intraverit, et capi poterit, de eo vindictam facient jurati. — 10. Nemo autem preter nos et dapiferum nostrum, poterit conducere in villam Suessionensem hominem qui forisfactum fecerit homini qui hanc communiam juraverit, nisi forisfactum emendare venerit secundùm judicium eorum qui communionem servaverint. — 11. Si episcopus Suessionensis ignoranter adduxerit in civitatem Suessionensem hominem qui forisfactum fecerit homini istius communie, postquàm sibi ostensum fuerit illum esse de hostibus communie, nullo modo eum postea adducet, nisi assensu illorum quibus communia servanda incumbit, et eâ vice eum reducere poterit. — 12. Pecuniam illam quam homines istius communie crediderint antequàm communiam hanc jurassent, si rehabere non poterint, posquàm indè justum clamorem fecerint, querent quoquo modo poterint quomodo creditam pecuniam rehabeant. Pro illâ verò pecuniâ quam crediderint postquàm hanc communiam juraverint, nullum hominem capient, nisi sit debitor aut fidejussor. — 13. Si extraneus homo panem aut vinum suum in villam Suessionensem causâ securitatis adduxerit, si posteà inter dominum ejus et homines communie discordia emerserit, quindecim dies habebit ille

vendendi panem et vinum in eâdem villâ, et deferendi nummos et aliam pecuniam suam preter panem et vinum, nisi ille forisfactum fecerit, vel fuerit cum illis qui fecerint. — 14. Nemo de villâ prelibatâ qui hanc communiam juraverit, credet pecuniam suam vel commodabit hostibus communie quandiù guerra duraverit. Et si quis probatus fuerit credidisse aliquid hostibus communie, justicia de eo fiet ad judicium eorum qui communiam servabunt. — 15. Si aliquando homines communie contrà hostes suas exierint, nullus de communiâ loquetur cum hostibus communie, nisi licentiâ custodum communie — 16. Ad hoc statuti homines jurabunt quòd nemini propter amorem seu propter odium deportabunt, seu gravabunt, et quòd rectum judicium facient secundùm suam estimationem. Omnes alii jurabunt quòd idem judicium quod predicti statuti super eos fecerint, et patientur et concedent, nisi potuerint probare quòd de censu proprio nequeant persolvere. — 17. Universi homines infrà murum civitatis et extrà in suburbio commorantes, in cujuscumque terrâ commorentur, communionem jurent ; qui verò jurare noluerit, illi qui juraverunt de domo ipsius et de pecuniâ justitiam facient. — 18. Si quis etiàm de communione aliquid forisfecerit, et per juratos emendare noluerit, homines communie exindè facient justiciam. — 19. Si quis verò ad sonum factum pro congregandâ communiâ non venerit, duodecim denariis emendabit. — 20 Preter has consuetudines à patribus nostris eis concessas et indultas, concedimus quod nullus infrà ambitum ville Suessionensis aliquid possit capere, nisi major et jurati, quamdiù de eo justitiam facere voluerint. Et si aliquis de communiâ nobis aliquid forisfecerit, oportebit ut eos in curiâ episcopi Suessionensis per majorem ville ad judicium juratorum justitiam de eo capiamus, nec eos extrà predictam curiam vel placitare, vel chartam monstrare compellere poterimus. — 21. Nec cuiquam licebit ab aliquo vel ab aliquâ de communiâ manum mortuam exigere. — 22. Has itaque consuetudines pretaxatas, et eas que ab avo nostro eis concesse fuerunt et confirmate, salvo jure nostro, et episcopi, et dominorum, et ecclesiarum qui in predictâ villâ aliquid jam habent, concedimus et confirmamus. — Que omnia ut perpetuum robur obtineant, etc. precepimus confirmari. Acta Suessioni, Anno Incarnationis dominice MCLXXXI°; regni nostri II°.

Première charte communale de Vervins.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ego, Radulphus, dominus Cociaci, quoniam res gestas decursus temporum incessanter preterfluens à memoriâ facilè oblitterat, ea propter scripto mandari precepi consuetudines et statuta que hominibus de Vervino concessi et juravi, et ea que ipsis concedentibus michi detinui sacramento, et ipsorum confirmari feci. — 1. Imprimis concessi eis proprias mansiones annuatìm duodecim nummos villico meo coràm scabinis eorum persolventes, et hoc statutis terminis in festo Sti. Johannis sex, et in natali sex. — 2. Concessi etiam eis totam terram de Vervino ad terragium sexte decime garbe, et terram de agnis ad terragium undecime garbe, et totam silvam mei juris ad has duas terras pertinentem sine salvagio et aliquâ contradictione ad communes usus eorum; et ibi pratum elaborare poterunt unius falcis fenum diurnum pro nummo annuatìm soluto hereditarie possidebunt. — 3. Venationem omnem habeant, exceptâ quartâ parte apri et cervi, que nostris cedet usibus. — 4. Intereà, dedi eis ut si quis amicorum suorum gratiâ visitandi eos venerit, per totam terram meam eundo vel redeundo nequaquam impediatur, ità duntaxat si monstrari potuerit quod predictâ de causâ venerit. — 5. Ipsi autem michi concesserunt quod quotiescumque captus fuero vel filius meus, juxta scabinorum et juratorum rationabilem et legitimam considerationem, ad me vel eum redimendum michi vel ei de suis opibus subvenient. — 6. Ad torneamenta eos ducere non potero, nisi michi aliquis arroganter comminatus fuerit se vi suâ inclusurum me et meos in aliquod municipiorum meorum, aut vastaturum meam terram, ibi tamen eos communiter ad honorem meum tuendum ducere potero. — 7. Si guerra inter me et aliquem seu aliquos oriatur, ad sumptus suos per diem et noctem unam me eos ducere de-

cebit; sequenti die, si diutiùs in eo negotio manserint, vel eos procurabo, vel sine forisfacto ad propria redire poterunt.— 8. Usum etiam totius silve que mei juris est, usque ad pressorium, donavi eis. — 9. Super burgensem aliquem neque ego, neque villicus meus clamorem facere poterit, nisi (hereditate exceptâ) post juratorum testimonium jus cujusque judicio scabinorum relinquatur. Quod si neque scabinorum, neque juratorum testes habuerit, *pie le roi* eum vocabit, id est solâ manu faciet jusjurandum. Ille vero per se et per sex alios jurejurando si sanguis effluxerit se purgabit; si non, tria juramenta exsolvet. Si quis clamorem fecerit de quolibet, et tamen prosecutus non fuerit, judicio scabinorum subierit, alter verò in pace erit. Si quis super Vervinensem clamaverit, et ambo ad placitum venerint, placito non terminato uterque faciendo quod jus scabinorum exiget vadium, vel obsidem dabit. — 10. Si quis alii convicia dixerit, et conviciatus clamaverit, nec ille negaverit, duos solidos dabit conviciato et duodecim denarios villico. Quod si negaverit, ille uno juramento approbabit, alter tribus se deffendet. — 11. Quicumque eorum furnum, aut molendinum caballinum aut manuale facere voluerit, faciat; de duobus horum nihil dabit, sed de cauponâ quatuor Attrebatenses cervisie domino dabit, presbitero duos. — 12. Si de terrâ calumniatur que per annum et diem testibus duobus scabinis liberè habita fuerit, non exindè respondebitur; si testes defuerint, septem faciat juramenta.— 13. Qui vendit domum cum fundamento, domino dat quatuor denarios, et emptor quatuor, et duos villico, pro chirothecis; et qui sine fundamento vendit, nihil dat. — 14. Post mortem mariti uxor sit sterilis an non, tantum quatuor denarios domino dat infrà octo dies. Pueri, mortuis parentibus, nihil dant. — 15. Si burgensis villicationem tenuerit, dominus neque vim neque injuriam facere ei poterit, sed si aliquam querelam contra eum habuerit, judicio scabinorum eum sicut alium burgensem tractabit. — 16. Quicumque autem repatriare voluerit quodcumque habuerit vendere vel dare poterit, et sub precepto villici coràm scabinis si ampliùs burgensis esse noluerit, liberè abibit. — 17. Quicumque in villâ per annum et diem manserit, nisi dominus infrà terminum istum eum repetierit, liber sicut alius burgensis manebit. Sin autem infrà terminum predictum eum repetierit, et ille si ejus esse cognoverit, infrà libertatem ville non tenebitur; sed si requisitus se ejus esse negaverit, proprio corpore dominus requirens eum probare suum debebit. — 18. Si quis pecuniam quamlibet infrà villam adduxerit, nisi furtum esse comprobari poterit, salvam et liberam possidebit. — 19. Si quis sine herede moritur in villâ, burgenses ejus possessionem per annum et diem conservabunt; et si interim aliquis advenerit qui ejus possessionis se esse heredem monstraverit, prout justum est eam obtinebit. Sin autem nullus advenerit, medietas possessionis cedet domino, et alia ecclesie. — 20. Si burgensis quispiam militi aliquid crediderit, nec ab eo debitum suum extorquere voluerit, concivibus suis ne ulterius aliquid credat vel vendat prohibebit. Et si aliquis prohibitum istud infregerit, creditor super eum damnum suum recuperabit; et si creditor pro debito suo super militem ad dominum clamorem fecerit, nisi testimonium juratorum seu scabinorum affuerit, mihi jusjurandum faciendo seu per se, seu per manum ministri sui nullum ejus debiti damnum ei restituet. — 21. Quidquid à burgensi alicui creditur, etsi non reddatur, de suo non capiet. Ditior nihil credet domino suo nisi aut panem, aut vinum, aut carnes, et hoc usque ad quinque solidos; mediocriter dives usque ad tres solidos, pauper usque ad duodecim denarios, nec plura donec ea habuerit. — 22. Si quis vadimonium vicini sui habeat quod redimere non velit, ter ei coràm scabinis offerat; si ille redimere noluerit, illud vendet, nec posteà exinde respondebit. — 23. Si quis inculpatus fuerit aliquo magno crimine, et ille se defendere noluerit, septem sacramentis se purgabit, ille vero uno probabit; si autem reus se defendere non poterit, convictor eum execrabit, vel suspendet, vel secundùm judicium damnabit. — 24. Si ille cui creditur dicit tantùm esse super vadium quantùm qui credit dicit, creditor debitum suum uno sacramento obtinebit. — 25 Septem sunt scabini, quorum si quis moriatur alius à scabinis substituatur. — 26. Quicumque in predictâ villâ metretam frumenti vel alicujus leguminis seu liquoris facere voluerit, villico quatuor nummos dabit. — 27. Has consuetudines et

statuta ego, Radulphus de Cociaco, tàm ego quàm predecessores mei burgensibus de Vervino concessimus et juravimus; assensum etiam suum ad hec dedit Agnes uxor mea, et juravit. Et ut hoc inconvulsum et ratum permaneat, sigilli mei appositione munivi, et testium suscriptione qui etiam juraverunt roboravi. Signum Bartholomei de Bomont et filiorum ejus, etc. Actum Vervini, anno incarnati Verbi MCLXIII.»

Deuxième charte communale de Vervins, dite loi de la Bassée.

Je, Thomas de Cocy, sires de Vervin, fas sçavoir à tous ciaus qui verront ceste chartre que mes pères, messire Raoul de Cocy, ensi (ainsi) come je vi que il i est contenu plus plainement en sa chartre saielée (scellée) de son saiel (sceau), ottroya as homes de Vervin propres manages parmi (pour) XII deniers lonisiens (laonnois) à rendre chascun an à son mayeur de Vervin, par devant les eschevins, à deus termines (deux termes): c'est à feste St-Jehan VI deniers, et au Noël VI deniers. — 2 A qui n'espaie (ne paie) au jor, il doit deus sols d'amende et la rente, et lor ottroi ensi toute la terre de Vervin al terrage de la XVI jarbe, et la terre de Doegnis (1) a XI jarbe, et tout le bos (bois) des endroits qui appartient à ces deus terres à lor communes usages sans nieu (rien) rendre. — 3. Et là où ils puissent faire pré en ces deus terroirs dessus dis, lor laist (laisse) faire sans parler al mayeur parmi un denier lonisien à rendre chascun an, à feste St-Jehan, de la fauchie. — 4. Et qu'ils eussent la chacerie (la chasse) franchement de toute venison (venaison); mais que la quarte part dou cierf et del sanglier rendissent au seigneur de Vervin. — 5. Et lor otroie que quiconque d'iaux vorroit four, ou cambe (brasserie), ou moulin à manouelle (manivelle), faire le puest; et dou four et dou moulin il n'en devoit nieu; mais que la cambe donroit (donnerait) IIII septiers de cervoise (bière) au seigneur de chascun brassin, et II septiers au prebstre (au curé). — 6. Et quiconque en cele ville manroit (demeurera) an et jor, se il dedans ce termine n'estoit requis (réclamé) de son seigneur, il manroit fran en la ville ensi come mes autres borjois de la ville; et se dedans ce termine estoit requis de son seigneur, et il connissoit (reconnaissait) que il fust ses hom, il ne seroit mies detenu en la franchise de Vervin; et s'il nooist (niait) qu'il nel fust mies home au seigneur, il convenroit que li sires le provast de son corps contre lui. — 7. Et s'aucuns (si aucun) amenoit ou aportoit quiconques avoir, il seroit siens se l'on ne pooit prover que ce fust larrecin. — 8. Et s'aucuns en cele ville moroit sans oir, li borjois de celle ville toute la sienne chose penroient (prendraient) qui lui mouvroit, et warderoient (garderaient) an et jor; et se dedans ce termine venast auscun qui provast loialment que il en fust oir, il seroit siens; et se mie ne venoit dedans ce termine qui provast loialment qu'il fust oir, li moitiet de celle chose seroit au seigneur, et li aultre à l'eglise de Vervin. — 9. Li plus riches n'est tenu à croire (prêter, faire crédit) le seigneur que pain, et vin, et char (chair, viande), et ce dusques (jusque) à V sols de lonisiens; li moyen riches dusques à III sols; li poures dusques à XII deniers lonisiens; ne plus ne doient croire come il doit de cens. — 10. Et se auscun avoit le wage (gage) son voisin que cil ne vosist (voulut) racheter, trois fois l'offrist par devant les eschevins, et se cil adonc nel rachetoit, il le puet vendre ensi come li eschevins li dirons, et depuis n'en respondist. — 11. Et se auscun s'en wet (veut) aler manoir (demeurer) fors de la ville, il porra donner, ou vendre, ou laissier ce qu'il a en la ville, et par le congié del major et des échevins, franchement aller s'en pourra. — 13. Et li borjois de Vervin octroierent à mon père que totes les fois que il ou ses fix seroient pris, selonc loial et resnable esgard des eschevins et des jurés, li aideroient de leur richèces. — 13. A tornois (tournois) mes père ne puest mener s'aucun par orgueil nel veist menacier, o enclorre par force en une

(1) Probablement Dagny-Lamberey

de ses forterèces, ou waster (dévaster) sa terre ; enkl les puet mener comunalment à défendre son our (honneur). Et se guiere (guerre) muest entre luy et auscun haut hom, au coust (aux frais) les borjois de Vervin les puet mener un jor et une nuit ; et se il voloit plus tenir, il lor liverast lor dépens, ou cenon il s'en pooient revenir sans forfait. — 14. Qui vendist héritaige en donnant IIII deniers au seigneur et II deniers au mayeur pour ses wans, et qui vendist sourfait de maison ou meuble, il ne paiast nien. — 15. Après la mort dou mari, la fame donnast IIII deniers au seigneur dedans VIII jors. — 16. Quiconque vosist faire en la ville nouvelle mesure, il donnast au seigneur IIII deniers. — 17. Et mes peres lor ottroia que s'aucun borjois eut creut (prêté) à auscun chevalier deitte qu'il avoir ne puest, il deffendist as autres borjois qu'il ne li créassent ne ne vendissent nien ; et se auscun oultre sa deffense li creust ou vendist, cil qui denffedist recouvrast son domaige sor lui, et cil qui eust creu au chevalier par son sairment (serment), et de son sairement délivret sera à l'ast. — 18. Et s'auscun borjois eut creu à autrui, se cil ne lui paiast, il ne puet mie panre (prendre) del sien sans justice ; et se auscun dist que il n'a mie tant seur le wage (gage) come cil qui le tient dist, cil qui le tient par son sairment provera sa deitte. — 19. Et VII eschevins doit avoir en la ville, et si les uns en meurt ou en est osté, par les autres il sera remis. — 20. Et toutes ces choses dessur dites, je les ottroie et confirme, et ils m'ottroient ce que ils avoient ottroié à mon père si come il est dessur contenu. Et à ces choses par communs assens (accord), je et li borjois de Vervin avons auscunes choses ajoutées, muées et amendées par commune utilité. — 21. Il est atorné et ottroié que je, ne cil qui après mi seigneur de Vervin, ne autre por nous ne pourrons faire claim seur borjois de Vervin, se par tesmoing non d'eschevins ou de jurés. Mais s'il avenoit que auscune mellée aveinst à Vervin dont temoing ne fussent eschevins ne jurés, et li mayeur le nunçoit (dénonçait) as eschevins, il enquerroient en bonne foi et as tesmoing recevroient ciaus qui esté ja verroient à la mellée, quelque il fussent, pourvu qu'il fussent àcroire (croyables), et cest tesmoing doit faire li mayeur venir par devant les eschevins, et cui li eschevins trouveroient coupable, il paiera autel amende au seigneur, come se tesmoing emparoir d'eschevins et de jurés. — 22. Et en tout autre chose, li uns borjois vers l'autre et vers autres horjois, et autres borjois vers aus, proveront par bon tesmoing loial tel come eschevins diront par loi que bon tesmoing soient. — 23. Et se iretage (heritage) est tenu en la seigneurie de la ville an et jor sans chalange (trouble), cil qui l'a tenu n'en respondera mie, se cil qui le demande n'a tesmoing des échevins qu'il a millor (meilleur) droit que cil qui le tient. — 24. Et est atourné que une deitte on le clamera à une fois et en tous châtels dont on n'aura tesmoing des échevins et des jurés ; cil qui clamera, s'il est tieus (tel) que le doit croire, jurera par sa main ce que il demandera et derainera se cil seur cui il clam ne jure par sa main qu'il ne doit mie ce que cil demande, et se deus home qui facent à croire ne jurent après lui qu'il le croient tel qu'il ait fait bon sairment. Et se il jure seur sains qu'il ne puet avoir ces deus home par trois sairmens, s'en passera et en pays (paix) démorra ; mais qu'il soit tieus qu'il face à croire. — 25. Et avons hosté tous les pourtreits (citations) et les arramies (amendes), et avons ottroié et atourné que se li sires ou li mayeur ou autres de par lui meit home en querelle, dont il ne soit ajourné, se cil qui est mis en querelle fait tant de seurté come la querelle monte, finer doit ; et se il n'a seurté seur le sien, s'il vant, tant finer doit, et cil qui claime et cil sor cui on claime puet contremander deus fois, et la tierce fois cil qui défend perd sa querelle (procès). — 26. Et se auscun fait arrester auscune chose par le mayeur, se cil vient après et dist : mayeur, j'ai arresté ; et se li mayeur dist : ce aies-vous, je vous en trai à tesmoing ; ce vaille nien. — 27. Se un home mis en querelle nome son aversaire autrement qu'il n'ait non, pour ce n'en chiéce mie ne ne perde sa querelle. — 28. S'auscun dist à un autre : Vous me devès tant, est-ce voirs (est-ce vrai) ? Est-ce voirs que vous tant me devès ? Et cil respont : Ce ne mie à certes je vous dois ; ce ne vaille nien, ne por ce ne le puist-on mie portraire, so il dist après que il nien ne lui

doit. — 29. Et se li baron ou la fame n'ont point d'oirs de leur cors et raveste (revêtent) l'un l'autre de ce qu'ils ont tieus vêtemens, ne vaille nien. — 30. Et avons atourné (ordonné) que se un home veut panre fame, ou fame baron (mari) et il montrent meubles par devant eschevins, qu'ils le content (comptent), et le conte sachent les eschevins, et jurent leurs sains que cis meubles sont leurs, ne avant ne le mettent par nule boitdie ne par nul mal. — 31. Et s'auscun hom ou une fame sont ensemble par mariage et ont auscun oir qui muire (meurt) devant le père et la mère, li père et la mère n'acquièrent nien par la raison de cel enfant; se li oir vit et devant li muert les père ou la mère, li oir doit avoir l'eschéance, et se il muert après, l'eschéance doit venir à tel plus prochain. — 32. Et est atourné quicunque ira contre le jugement des eschevins, il paiera au seigneur LX liv. de lonisiens, et à chascun des eschevins X liv. de lonisiens, de lai dit avera cil qui on avera lai dit V sols. — 33. Il est atourné et ottroié que de menues mêlées de main mettre sans sanc, li sire avera LX sous d'amende; se i il a sanc, ou plaie, ou vilaine bléceure d'orbes cos sans arme molue, VI liv.; d'arme molue sans coutel, X liv.; de coutel, XV liv.; de l'affolure ou de mort, ce que lois en donra. — 34. Et se mellée muest en la seigneurie de Vervin, dont on n'ait tesmoing, se cil se claime cui on aura fait lait (*læsus*, blessure), s'il fait à croire, il provera par son sairment. Se cil de cui on se claime se il est tieus (tel) que croire le doie, ne jure par son sairment que fait ne li à cel lait dont il se plaint, et se deus home qui face à croire ne jurent après lui ke tel le croient que il ait fait bon sairment. — 35. Et se sanc ou crime a eu en celle mellée, cil qui claime provera par son sairment; se cil qui se deffend s'espurge par VII sairmens se tieus est qu'il face àcroire, ensi come dessur est dist. — 36. Et je lor ai ottroié que en la forterèce de Vervin, li home de Vervin ne sunt tenus à nien mettre des ors en avant se par lor volonté non; et ils m'ont ottroié et à mes oirs, que quand li sire de Vervin leur fera fauteit (jurera fidélité), et quand il fera son fil chevalier, il li donront del lor selonc loiale et resnable esgard des échevins et des jurés de Vervin. — 37. Et est à savoir que se home estrange devient borjois de Vervin, il fait fauteit au seingneur et à la ville et paie XVII de lonisiens au seigneur, VI sols de borjoisie, et II sols pour son tonnieu, se il veut vendre sans tonnieu payer, il est borjois parmi les III deniers paiant — 38. Li ainnés des enfans, après la mort le père et la mère, remaint (demeure) en la borjoisie del père et del mère, et li aultres enfans puisnés remainnent en sa mainburnie (tutelle), tant come il veust et ils welent: et quant ils partent de la mainburnie, à l'aisné ou li un d'iaus devient borjois et les retient de mainburnie où il convient chascun d'iaus devenir borjois; et quiconque d'iaus devient borjois, il fait fauté (hommage) au seingneur et à la ville. — 39. Et se il veut vendre sans tonnieu, il paie II sols; et chascun borjois doibt à la St-Martin II deniers pour vendre sans tonnieu parmi an, et pour ces deus deniers à rendre au seigneur chascun an à la St-Martin, il est quitte del tonnieu fors III choses: d'or à ouvrer, de cheval malle et de cuert (cuir); et de l'or à ouvrer doibt V sols 1 denier, et de plus, plus à l'avenant, de cheval malle, II deniers, de cuert, II deniers. — 40. Et li borjois et la borjoise qui ne paie ces II deniers à la St-Martin, se par le respit du mayeur n'en a, il paie les II deniers et VII sous et demi d'amende. — 41. Et qui ne paieroit tel tonnieu come il doibt, il rend le tonnieu et est à LX sols d'amende se il ne s'espurge ensi come lois dist. — 42. S'auscun se claime d'éritaige cil qui chiet en la querelle paie LX sols d'amende; s'en a li sire XL sols, et cil cui li éritaige remaint en a XX sols. — 43. S'auscun claime éritaige pour eschance, ou par *premneté*, ou par *parson*, se cil se vuest aidier seur cui on *cla le connoist*, cil seur cui on se claime rent au seingneur XII deniers. — 44. S'auscun se claime d'autre de châtel se il ne l'a monstré par tesmoing où a son ostel, il est à III sols d'amende. Se cil se veust aider seur cui on claime, se tesmoing ne puest, il a jor de conseil à la quinzaine s'il le demande, seur la seurté qui devant est dite. — 45. S'auscun ou s'auscune se claime d'estre de châtel, cil seur cui on claime se on ateinz (prouve) seur lui, doibt XII deniers au seingneur, et à celui

qui claime II sols à la quinzaine à rendre, se prendre le veust. Et se cil ou cele qui se claime n'ateinz, il est à III sols de faux claime. — 46. Toute la justice de la ville est au seingneur; mais se la ville veut faire ban sur chose venale ou pour ses biens garder, faire le puest par le los (*laudum*, consentement) dou mayeur. — 47. Et des amendes des bans, li sire aura le tiers et la ville les deus; et se la ville veust faire ces bans de ces choses dessur dittes, eschevins et jurés tesmoignent par los que il sont convenables, li mayeur ne les puet contredire, jasoit (quoique) ce con en doie querre son los. — 48. Li sire a son foraige dedans la ville de chascune charretée que li borjois et li borjoise vent à broche (en détail), un setier de vin de la charretée et demi-setier. — 49. Li estrange home se il vent ou achète vin en gros, il doibt son foraige un setier de la charretée, et demi-setier de la charrée; et se il vent à broche, il doibt autel foraige. — 50. Et a li sires en la ville ses molins banales; ensi come ce li borjois ou la borjoise envoie son blet au molin et il i est ung jor et une nuit, il le puet d'en ki porter et envoier là où il vorront morre (moudre) sans meffait. — 51. Ces choses qui sont ci-dessus escrittes on les tenra (tiendra) fermement, et des autres choses que cieus (telles) ne sont, se il en convient avoir conseil, on l'ira querre (chercher) as eschevins de l'Isle. — 52. Et pour ce que toutes ces choses desseur dittes soient fermement tenues, je et li home de Vervin l'avons juret sur sains (saints) fermement à tenir, et avons ceste chartre confirmée par nos sciaux. Mahieu, sires de Woupais; Pierre Hues, li frère; Raoul de Vervin; Pierre, ses frères, et Baudoin, ont juré seur sains que se je aloie contre ces choses dessur dites, et ils en estoient requis des homes de Vervin, il le me blâmeroient en bonne foie. — Ce fut fait en l'an de l'Incarnation Nostre Seingneur Jésus-Christ mil ans et CC et XXXVIII (lisez probablement XXVIII) el moi de décembre. *(Du cartulaire de Vervins).*

TABLE GÉNÉRALE

DES

NOMS D'HOMMES ET DE FAMILLES

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

N. B. — Parmi les familles dont la liste suit, il en est quelques-unes qui portent le même nom, bien que différentes et même étrangères les unes aux autres. Le présent ouvrage n'étant point un travail généalogique, nous avons dû les réunir dans un même article ; mais nous ne prétendons nullement effacer par cette réunion les différences d'origine qui les séparent. — Quelques erreurs s'étant glissées dans la description des armoiries, nous avons cru utile de reproduire ici ces dernières, corrigées et augmentées de celles qui avaient été omises. La réunion de tous ces blasons formera un ensemble qui permettra au lecteur de les comparer plus facilement entre eux.

A

TABLE GÉNÉRALE

DES

NOMS D'HOMMES ET DE FAMILLES

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

N. B. — Parmi les familles dont la liste suit, il en est quelques-unes qui portent le même nom, bien que différentes et même étrangères les unes aux autres. Le présent ouvrage n'étant point un travail généalogique, nous avons dû les réunir dans un même article; mais nous ne prétendons nullement effacer par cette réunion les différences d'origine qui les séparent. — Quelques erreurs s'étant glissées dans la description des armoiries, nous avons cru utile de reproduire ici ces dernières, corrigées et augmentées de celles qui avaient été omises. La réunion de tous ces blasons formera un ensemble qui permettra au lecteur de les comparer plus facilement entre eux.

A

D

F

G

H

I

J

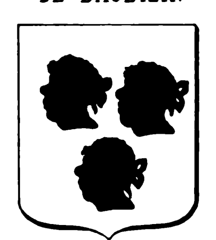
Lith. Em. Marechal à Laon

ARMOIRIES DE FAMILLES ANCIENNES.

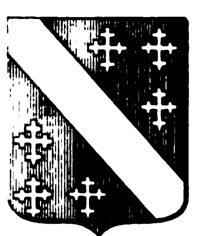
BAUDOIN.



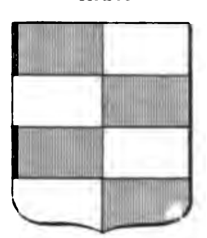
DE BAUDIER.



DE LAMETH.



PARAT.



DE PIPEMONT.



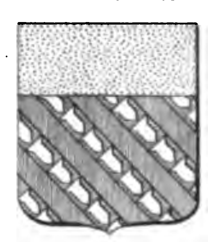
POTIER DE GESVRES.



DE PROISY.



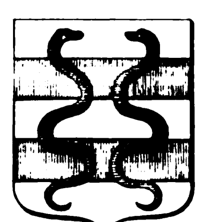
DE RÉCOURT



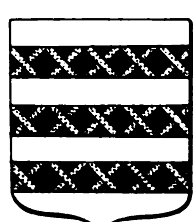
DE RENTY.



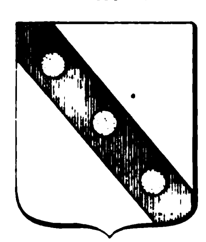
DE REFUGE.



DE RIENCOURT.



DE RONTY.



DE SIGNIER.



DE SONS.



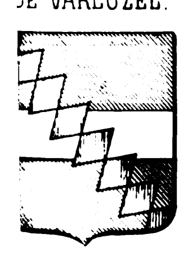
DE SUZANNE.



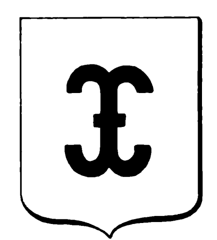
DE VASSAN.



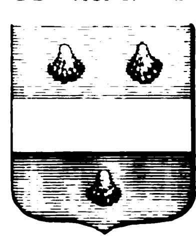
DE VARLUZEL.



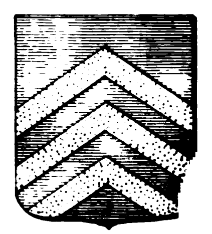
DE VAUCLEROIS.



DE VIGNC..ES.



D'Y



M

N

O

P

S

T

U

V

W

X

Y

TABLE DES FIEFS

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

D

E

F

G

H

J

L

M

N

O

P

Q

R

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

